REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXXIX

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXIX

249519
9. 12. 30

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1915

Z
1007
R45
n.sér.
t.79-80

ANNÉE 1915

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

ALAIN, Bouvines (Pierre Grillet) 2
Allemands (historiens), Leur congrès (L. R.) 76
ALLEMAND (UN). J'accuse (L. Roustan) 396
A. M., Les versions allemande et française du manifeste des intellectuels allemands (Henri Hauser) 175
Amis des humanités (Communications des). — L. R. 63
Ancona (d'). — Charles Dejob 79
ANCONA (d'), Scipion Piattoli et la Pologne (Ch. Dejob) 279
Andeli (Le poème d'), La bataille des sept arts, p. PAETOW C. Pf. 101
ANDRIOT, Ney (A. Chuquet) 184
ANSPACHER, Tiglath-Pileser (C. Fossey) 82
Apollinaire, Les Psaumes, p. LUDWICH (My) 260
Archives nationales (État de leurs inventaires au 1er janvier 1914). — C. P. 111
Aristote, Traité de l'âme, p. BIEHL, 2e éd.
— p. Aur. FOERSTER (My) 194-195
Art et archéologie, I, 1 (A. de Ridder) 1
— I, 2-4 (A. de Ridder) 100
Athenaeum (l') de Pavie, avril 1914 (E. T.) 157
AUBERT (L.), Les maîtres de l'estampe japonaise (H. de Curzon) 28
AUDOIN, L'armée royale au temps de Philippe Auguste (Pierre Grillet) 3
Autographes, Bulletin Noël Charavay, nos 469 et 461 (A. C.) 383, 399
AUZAS, Poète français du XIXe siècle (L. R.) 409
BACHMANN, Les grands violonistes du passé (H. de Curzon) 403
BALOG, Les Commentaires des Gains (E. T.) 55
Baluze, Histoire de Tulle, p. MATHIEU (L.-H. L.) 272

pages
Barbour, La cour anglaise de Chancellerie (Ch. Bastide). . 246
Bardoux (J.), Croquis d'outre-Manche (A. Chuquet)..... 189
Battesti, Massimo d'Azeglio (Ch. Dejob)..... 11
Battisti, Textes dialectaux italiens (E. Bourciez)..... 31
Bauer (W.), L'opinion publique et ses fondements historiques (Th. Sch.)..... 93
Beatis (A. de), Voyage du cardinal d'Aragon, 1517-1518, trad. M. Havard de La Montagne (L.-H. Labande)..... 212
Bédier, Les crimes allemands d'après des témoignages allemands (A. Chuquet)..... 348
Bel, Un atelier de Tlemcen (M. G. D.)..... 271
Belge (gouvernement), La neutralité de la Belgique (A. Chuquet)..... 223
Belge (gouvernement), La violation du droit des gens en Belgique (A. Chuquet)..... 206
Bellet. Le canal de Panama (A. Chuquet)..... 148
Bellevue (marquis de), Paimpont;
— Le camp de Coëtquidan (L.-H. Labande)..... 179
Bender, Le commerce des vins et le métier d'aubergiste à Strasbourg (R.)..... 130
Berger (A.), Les clauses pénales dans les papyrus gréco-égyptiens (My)..... 340
Berlin (Académie de), Communications. — My..... 143
Bertoni, La prose de la Vita Nuova (H. Hauvette)..... 17
Bertrand (Félix), Trois opuscules scientifiques de Kant;
— Le cœur s'épanche (A. Chuquet)..... 190
Bertrand (J. A.), Tieck et le théâtre espagnol (L. R.)..... 170
Beutler, Le vocabulaire des drames de Rostand (L. Roustan) 406
Beyrich, La Saxe et la succession de Pologne (L. R.)..... 72
Bibliotheca Romanica (L. R.)..... 10
Bibliothèques de Paris, Règles et usages pour la rédaction et le classement des catalogues (L. R.)..... 30
Biovès (Achille). — Arthur Chuquet..... 32
Blart, La France et l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la chute de Choiseul (A. Chuquet)..... 411
Böckel, Psychologie de la poésie populaire (L. R.)..... 219
Boehlig, L'Épître aux Romains (A. L.)..... 154
Boll, L'Apocalypse (Alfred Loisy)..... 83
Borrey, La Franche-Comté en 1814 (A. Chuquet)..... 140
Bosc (du) de Beaumont et Bernos. La famille d'Orléans pendant la Révolution (Eugène Welvert)..... 126
Bossert, Essais de littérature française et allemande (A. Chuquet)..... 204
Bourgeois et André, Les sources de l'histoire de France (R.) 116
Bouvier (F.), Religion et magie (A. L.)..... 37

pages
Boverat, Patriotisme et fraternité (A. Chuquet) 141
Branford, Survivances et tendances (Eugène d'Eichthal) .. 77
Bremer, La coiffure grecque archaïque (My) 50
Brereton, Qui est responsable? (Félix Bertrand) 376
Brix, Les Maximes de Larochefoucauld (L. R.) 135
Broad, Perception, physique et réalité (Th. Schoell) 27
Brown et Barnes, L'art d'écrire en anglais 272
Cain, Millet (L.-H. L.) 215
Camon, Clausewitz (A. Chuquet) 204
Capitan et Lorin, Le travail en Amérique (Henri Hauser) .. 262
Caresme, Bonaparte lieutenant en second (A. Chuquet) ... 280
Carton de Wiart, La Belgique en terre d'asile (A. Chuquet). 415
Cauer, Palaestra vitae :
— Grammatica militans;
— L'art de traduire (My) 389
Cereteli et Sobolevski, Manuscrits en minuscules de Saint-Pétersbourg (My) 40
Chamberlain (H. S.), La genèse du xixe siècle (A. Loisy) ... 39
Charrot, Quelques notes sur la correspondance de Voltaire (L. R.) 24
Chéradame, La guerre européenne et la paix que voudrait l'Allemagne (A. Chuquet) 414
Choppin, Patrie et guerre (A. Chuquet) 187
Clarke, Les nombres de Virgile (E. T.) 52
Cochin (Claude), La chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri (L.-H. Labande) 375
Cohn (J.), Religion et valeurs de culture (X. Y) 156
Collet (H.), Victoria d'Avila (H. de C.) 333
Colin, Napoléon (A. Chuquet) 184
Cologne, Haute École d'administration communale et sociale, Cours (Th. Sch.) 158
Colomb, Carnet, trad. Minart (A. Chuquet) 172
Contenau, La déesse nue babylonienne (C. Fossey) 99
Cook, La colonne de Bewcastle (Ch. Bastide) 245
Coopland, L'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (Ch. Bastide) 246
Coosemans, Entretiens sur l'art (L. R.) 30
Corday, Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine (R.) 247
Coster, Gracian (Ch. Dejob) 22
Coudert, La bourgeoisie et la question sociale (Th. Sch.) .. 96
Couyba, Le parlement français (H. de C.) 333
Coynard (Ch. de), Le chevalier de Folard (Eugène Welvert). 230
Cramaussel, Le premier éveil intellectuel de l'enfant (Félix Bertrand) 380

pages
Croce, La littérature de la nouvelle Italie (Charles Dejob).. 78
Cuvelier, Le dénombrement des foyers en Brabant (L.-H. Labande). 164
Cuvelier, Les archives de l'État en Belgique (Eugène Welvert) 266
Daenson, Mythes et légendes (A. L.) 36
Dahn, L'origine du Pentateuque (A. L.). 155
Dalmatie, Bulletin d'archéologie et d'histoire, 1912 M. Besnier). 61
Darley, Les Actes de Pilate (A. L.) 155
Déchelette, Manuel d'archéologie celtique, III, 2 (A. de Ridder). 1
Decker (de), Les origines de la clientèle (E. T.). 144
Defrance, Gabriel Bouquier (L.-H. Labande). 392
Deissmann, La chaire d'histoire des religions (A. L.). 155
Delafosse, Chroniques du Fouta sénégalais (R. Basset).. 193
Delahache, L'exode (A. C.). 72
Denis (Ernest), La guerre, causes immédiates et lointaines, l'intoxication d'un peuple, le traité (Ch. Dejob). 248
— (A. Waddington). 301
Deonna, Les lois et les rythmes dans l'art (A. de Ridder).... 353
Deraine, Au pays de La Fontaine (A. Chuquet). 191
Derudder, Pierre de Coninck et ses amis (H. de Curzon).. 28
De Zwaan, Christianisme et orientalisme (X. Y.). 155
Diadochos, La Vie spirituelle, p. Weis-Liebesdorf (My).. . 242
Diehl (E.), Inscriptions latines chrétiennes (J. D.). 66
Dietlerich, Petits écrits (My) 354
— La terre mère (My). 354
Dilthey, Œuvres complètes, II (L. R.) 318
Dittus, L'imprimerie Johns Hopkins (L. R.). 272
Doubresse, Le musicien dans la société moderne (H. de Curzon). 403
Driault, L'unité française (A. Mathiez). 43
Dubarat, Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne au XVIe siècle (L. H. Labande). 211
Duboscq, Syrie, Tripolitaine, Albanie (B. A.). 46
Duchon, La vraie chanson de Monsieur de la Palisse (A. Jeanroy). 8
Dulay, Blois à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle (L.-H. Labande). 374
Duffour, Fragments d'un ancien sacramentaire d'Auch (L. H. Labande). 211
Dunlop, Les sources des idylles de Vauquelin de la Fresnaye (E. Bourciez). 357
Duportal (J.), Les livres à figures édités en France de 1601 à 1660 (E. W.). 305

pages
Dupuy E., Poètes et critiques (A. Chuquet) 190
Duriez, La théologie dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge (F. Piquet) 5
— Les apocryphes dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge (F. Piquet) 5
Durkheim et Denis, Qui a voulu la guerre ? (A. Chuquet) . . . 348
Ecorcheville, Catalogue de musique ancienne de la Bibliothèque Nationale (H de Curzon) 328
Ehrlich, La sociologie du droit (Th. Sch.) 94
Eichthal (E.), Kant et la guerre;
— Des évaluations du coût de la guerre (A. Chuquet) 269
Eisenmenger et Cauvin, La Haute Provence (A. Chuquet). 220
Ellwood, Principes de socio-psychologie (E. d'Eichthal). 77
Emerson, Autobiographie, trad. R. Michaud (Ch. Bastide). 174
Endres, Moltke (A. Chuquet) 235
Erasme, Correspondance, p. Allen (H. W.) 67
Erbt, Jésus (Alfred Loisy) 401
Espagnol (Institut) de l'Université de Toulouse (Ch. Dejob) 362
Euripide, Alceste, p. Wecklein (My) 256
Evard (M.), L'adolescente (Th. Sch.) 95
Fain, Souvenirs de la campagne de France, p. Lenôtre (A. Chuquet) 182
Falconnet, Les Macchabées d'Otto Ludwig (L. R.) 217
Fansler, Le progrès technique de la tragédie elizabethaine (Ch. Bastide) 261
Fattori, Les Iambes et Epodes de Carducci (N. H) 58
Fauconnet, L'esthétique de Schopenhauer (L. R.) 343
Fayen, Lettres de Jean XXII, II, 2 (L.-H. Labande) 209
Feyel, Histoire politique du xixe siècle, 2 (R) 107
Ficker, Portraits des réformateurs (R.) 135
Fiebig, Histoire de l'Église pour les élèves, II (E.) 26
Figgis, Le droit divin des rois (Ch. Bastide) 108
Fischbach, Le droit public de l'Alsace-Lorraine (Th. Sch.). 96
Fischer (P.), L'indifférence des gens instruits à l'égard de leur église (A. L.) 155
Fitzhugh, Le grec en Amérique (My) 17
Folco, La politique ecclésiastique de la droite en Italie (Ch. Dejob) 157
Formigé, Les théâtres romains (M. Besnier) 356
Fosseyeux, L'Hôtel-Dieu de Paris aux xviie et xviiie siècles (L. H. Labande) 226
Fournier (A.), La police secrète au Congrès de Vienne (A. Chuquet) 183
Fowler, La vie religieuse des Romains (E. T.) 42

pages
Franz (W.), Angleterre et Allemagne (B. A.). 26
Friedrich, Sur les écrits politiques de Sénèque (E. T.). . . . 54
Fries (école de), Travaux (Th. Sch.). 158
Frignet-Despréaux, Mortier, II (A. Chuquet). 201
Fritz (J.), Le livre populaire de Wagner au XVIIIe siècle (L. R.). 291
Fuchs, Monisme ; — Vie éternelle (A. L.). 38
Fueter, L'historiographie moderne, trad. Jeanmaire (R.). . 89
Gabrieli et Silvagni, Les périodiques de Rome (M. Besnier). 356
Gadow, La distribution des animaux (X.). 66
Gaillard, Culture et Kultur (Félix Bertrand). 299
Gailly de Taurines, La reine Hortense en exil (A. Chuquet). 203
Gardthausen, Paléographie grecque, I (My.). 40
Gaschet, La vie et la mort de Paul-Louis Courier (Eugène Welvert). 263
Gauvain, Les origines de la guerre européenne (A. Chuquet). 205
Genève (Conseil de), Registres, V. — R. 133
Giran, Castellion et la réforme calviniste (R.). 132
Glover, La pensée (Th. Schoell) 27
Goedorp, La guerre de tranchées il y a soixante ans (A. Chuquet). 222
Goerland, L'éthique (Th. Sch.). 160
Goldschmidt, En faveur de Kant (Th. Sch.). 95
Grandsaignes d'Hauterive, Le pessimisme de Larochefoucauld (L. R.). 135
Grasset, Les sciences morales et sociales et la biologie humaine (Félix Bertrand). 379
Grivel, Mémoires (Eugène Welvert. 306
Guerlin, Ségovie, Avila et Salamanque (H. de Curzon). . . 28
Guerra (la), europea, manifeste des Catalans (Félix B.). . . 300
Guignet, Grégoire de Nazianze (My.). 162
Hagen, L'entrée de Bismarck dans la politique (L. Roustan). 73
Hallays, Le couvent des Carmes (M. D.). 57
Halphen (L.), L'histoire de France depuis cent ans (R.). . . . 58
Hammer, Le Messie samaritain (A. L.). 37
Harnack, Abrégé d'histoire des dogmes (A. L.). 155
Harnack, La formation du Nouveau Testament (A. Loisy). 87
Hauser (H.), L'Allemagne industrielle.
— L'Allemagne future (A. Chuquet) 414
Heinevetter, L'oracle des osselets (My.). 276
Hermann (W.), Foi et théologie (A. L.). 154
Hermann (W.), La réalité de Dieu (A. L.). 156
Histoire de l'enseignement (revue allemande de l'), III — L. R. 289
Hœnigswald, Le doute dans la philosophie et la science Th. Sch.). 94
Hogarth (H. de Curzon). 28

pages
Holbein (H. de Curzon) 28
Hollander, Les drapeaux des demi-brigades d'infanterie (A. Chuquet) 139
Hollweg, Badius (X. Y.) 156
Horace, Epitres, trad. Bardt 144
Houssaye (H.), Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison (Eugène Welvert) 234
Iber, Les adverbes grecs en -ôs (My) 392
Idiotikon suisse (F. P.) 62
Isis, II, 1 (Th. Sch.) 157
Isnard, Etat documentaire et féodal de la Haute-Provence (L. H. Labande) 177
James, Les manuscrits de Saint John's College à Cambridge (L. H. L.) 374
Jean d'Is, A travers l'Allemagne (L. Roustan) 74
Jevons, Ce qu'est la philosophie (Th. Schoell) 27
Johnstone, La philosophie de la biologie (Th. Schoell) 27
Jonson (Ben), La lady magnétique, p. Peck (Ch. Bastide) . . . 108
Joret (Charles). — A. C. 150
Jovy, Le médecin Antoine Menjot (L. R.) 9
Junghann, Le rôle arbitral de l'Etat entre le travail et le capital (Th. Sch.) 111
Jusserand, Rochambeau en Amérique (A. Chuquet) 200
Kenisworth, Le contrôle psychique (Th. Sch.) 64
Kergariou (A. de), La mission de la Cybèle en Extrême-Orient, p. J. de Joinville (B. A.) 106
Kern (F.), Dante (H. Hauvette) 17
Kern (F.), Humana civilitas (H. H.) 62
Kersten, La Henriade dans la critique allemande (L. R.) . . 139
Khatziarapis, Deux brochures (My.) 61
King, Catalogue des tablettes cunéiformes de Kujunjik (C. Fossey) 82
Knopf, Problèmes sur saint Paul (A. L.) 154
Knuenz, Les propositions finales en grec (My.) 390
Koch (A.), Le luxe (Th. Sch.) 64
Kochalsky, La vie et la doctrine d'Epicure (My.) 402
Kochalsky, Sextus Empiricus (My.) 258
Koehler (F.), Les Épitres pastorales (A. L.) 155
Koehler (W.), Esprit et liberté (Th. Sch.) 95
Kœnig, La critique du Pentateuque (A. L.) 85
Krauss, Monuments talmudiques, V, 1 (A, L.) 85
Kroner, Kant et sa conception de l'Univers (Th. Sch.) . . . 110
Lallemand, Histoire de la charité, IV (L.-H. Labande) . . . 226
Lami, Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au xixe siècle, I. (L.-H. Labande) 215

pages
Lamennais. Trad. de Dante (H. Hauvette) 17
Laras, Daubigny (L.-H. L.) 215
Latins (manuscrits) de Berlin. — E. T. 156
Laurain, Le chartrier de Goué (L. H. Labande) 152
Lavignac, Encyclopédie de la musique et dictionnaire du Conservatoire (H. de Curzon) 394
Lefas, L'État et les fonctionnaires (A. Chuquet) 141
Legris, L'Église d'Eu et la chapelle du collège (L.-H. Labande) 375
Lemoine (P.-A.), Degas (L.-H.-L.) 215
Lenz, Histoire de Bismarck, 4e éd. (L. Toustan) 73
Lenzi, Saint-Domnio (M. Besnier) 62
Lepreux, Gallia typographica, III-IV (L.-H. Labande) . . . 197
Leroux (Ernest), France et Allemagne, les deux cultures (A. Chuquet) 207
Levainville, Rouen (A. Chuquet) 148
Levi (E.), Histoire poétique de don Carlos (Ch. Dejob) . . 56
Lewkowitz, La philosophie classique du droit et de l'État, de Montesquieu à Hegel (Th. Sch.) 111
L'homme, Les lettres françaises à l'île Maurice (L. R.) . . . 409
Lichtenstein, Commentaire de l'Évangile de Mathieu (A. L.). 154
Lindemann, Dictionnaire hébreu-latin-allemand (A. L.) . . . 161
Little, Roger Bacon (Ch. Bastide) 245
Logos, V, 1. (Th. Sch.) 96
Lombard, L'abbé Du Bos (L. R.) 137
Lammetsch, Sabbadino degli Armenti (H. H.) 63
Lorin, L'Afrique du nord (A. Chuquet) 148
Lote, Du christianisme au germanisme, l'évolution religieuse au xviiie siècle et la déviation de l'idéal moderne en Allemagne) (Félix Bertrand) 292
Lumbroso (Marie), Lettres (Ch. Dejob) 221
Maitrot, Nos frontières de l'Est et du Nord (A. Chuquet) . 187
Malo, Les corsaires dunkerquois et Jean Bart (A. Chuquet). 119
Mann, Vauban et ses idées économiques (Henri Hauser) . . 168
Mariavé, La leçon de l'hôpital de Notre-Dame d'Ypres (Félix Bertrand) 378
Maricourt (A. de), La duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe (Eugène Welvert) 119
Marie-Caroline, Mémoire, p. Johnston (A. Chuquet) 173
Martino, Stendhal (L. R.) 408
— Fromentin, essai de bibliographie critique (L. R,) 409
Mathiez, La Serbie (A. Chuquet) 412
Matignon (Joachim de), Correspondance, p. L.-H. Labande (A. Chuquet) 341
Mafschalat, Comment mes petits racontent les histoires de la Bible (L. R.) 219

pages
MATTER, Bismarck et son temps, II. (L. Roustan) 73
Ménandre, p. KÖRTE (My) 274
MENDEL, Catalogue des sculptures des musées impériaux ottomans, II. (A. de Ridder) 113
MESSER, Le Codice aragonese (L.-H. Labande) 199
MÉZIÈRES, Ultima verba (A. Chuquet) 189
MINOCCHI, Le Panthéon (Alfred Loisy) 369
MIROT, Les d'Orgemont (L.-H. Labande) 196
Mischna (la), I. Les mélanges, p. ALBRECHT.
— Le nouvel an, p. FIEBIG ;
— Décisions, p. WINDFUHR (A.-L.) 86
MOLINIER (S.), Les maisons sacrées de Délos (A. de Ridder). 341
Montesquieu, Correspondance, p. GEBELIN de MORIZE (L.-R.). 146
MONTGOMERY, Inscriptions magiques du Nippour (J.-B. Chabot) 49
MORÇAY, Saint Antonin, archevêque de Florence (Ch. Dejob). 19
MORRIS, Manuel d'histoire moderne (R.) 129
MOULARD, Camille de Tournon, préfet de la Gironde (Eugène Welvert) 362
MOZE, Le paradoxe d'Oxford (Ch. B.) 55
MÜLLER-FREIENFELS, Poétique (L.-R.). 219
Neutres (les) : la Suisse et la guerre (A. Chuquet) 413
NIMFÜHR, L'aviation. 157
NOBLEMAIRE, Histoire de la maison des Baux (L.-H. Labande). 114
Nostredame (Jehan de), Vies des poètes provençaux, p. CHABANEAU-ANGLADE (A. Jeanroy). 6
OMONT, Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais (L.-H. L.) 101
OSIA (D'), La campagne de 1813 (A. C.) 42
Pages d'histoire (collection des). — A Chuquet. 223
PAHNCKE, Récits parallèles de Bismarck (L. Roustan) 73
PARISER, Psychologie religieuse (A. L.) 155
Paroles allemandes (A. Chuquet) 350
Passow, Dictionnaire grec, p. CRÖNERT, III (My) 51
PAZDIREK, Manuel universel de la littérature musicale (H. de Curzon). 329
PEIGKER, Jésus et la foi (A. L.). 154
PEYRONNET, Davout (A. Chuquet) 184
PHILIP, La connaissance (Th. Sch.). 416
Philostrate, La vie d'Apollonius de Tyane, p. CONYBEARE (My). 372
PILLET, Le palais de Darius à Suse (C. Fossey). 98
Poètes (Les) de la guerre (Félix Bertrand). 333
Pologne (Renaissance de la). Félix Bertrand. 300

pages
PORTAL, Les poésies de Rapisandi (Ch. Dejob) 63
Posse Comitatus (A. Chuquet). 352
POUGET DE SAINT-ANDRÉ, Lettre à M. Chuquet sur son Dumouriez 13
POUGIN, Un directeur d'opéra au XVIIIe siècle (H. de Curzon). 403
POUTHIER, Pour qu'on apprenne les mathématiques (N.). . 410
POUTSMA, Grammaire de l'anglais moderne (Ch. Bastide). . 109
PRASEK, Cyrus et Cambyse (My) 258
PREISENDANZ, Poèmes anacréontiques (My). 273
PRENTOUT, Le duché de Normandie (L. H. Labande) 225
PREZIOSI, L'Allemagne à la conquête de l'Italie (Henri Hausen). 345
PRINET, BERLAND, GAZIER, Inventaire sommaire des archives communales de Besançon (L.-H. Labande) 178
Proclus, Sur le mouvement, p. RITZENFELD (My) 259
PROU, Chancel mérovingien orné d'entrelacs à Senlis (L.-H.-L.. 101
PUIS, Le conseiller d'Albis de Belbèze. (E. W.). 153
QUATRELLES-LÉPINE, Cherubini (H. de Curzon) 403
RAMBAUD (P.), L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V (L.-H. Labande) 226
RAMBAUD-HAUMANT, Histoire de la Russie, 6e éd (A. Chuquet) 204
RASI, Une inscription sépulcrale métrique (E. T.) 42
REINACH (Joseph), La guerre de 1914, les Commentaires de Polybe (A. Chuquet). 192
REINACH (Salomon), Cornelie ou le latin sans pleurs (Félix Bertrand). 244
RICHTER (J.), L'éducation à la cour de Saxe (L. R.). 289
Riehl (Études offertes à). — Th. Sch 160
RIEPL, Les journaux chez les Romains (M. Besnier). 402
RIGAULT (G.), Orléans de li val de Loire (H. de Curzon) . . . 28
RITTER et LAFOND, Manuscrits à peintures de l'école de Rouen. (C. Pf.) 63
RIVIÈRE, Le dogme de la rédemption (A. L.) 36
ROBISON, La syntaxe du participe dans les Pères apostoliques (My) 373
ROMIER, Les origines de la guerre de religion, II. (R.). . . . 102
RONDONI, Études sur Manzoni (Ch. Dejob). 327
Ronsard, Œuvres complètes, I, p. LAUMONIER (E. Bourciez). 357
Roos, Études sur Arrien (My). 275
ROSE, Les origines de la guerre (A. Chuquet). 412
ROSSIGNOL, Un pays de célibataires et de fils uniques (A. Chuquet 141
ROTHSTEIN, Poésie hébraïque (A. L.). 161

pages
Rouma, Les milieux en éducation (Th. Sch.) 95
Rousseau (Société J.-J.). Annales, IX (L. R.) 8
Royet, Le livre de l'éclaireur (A. Chuquet) 150
Rudberg, Le texte du Nouveau Testament et les noms sacrés Alfred Loisy) 337
Rudwin, Le rôle des prophètes dans le drame religieux allemand du moyen âge (F. P.) 62
Russell-Smith, Harrington et son Océana. (Ch. Bastide)... 167
Saint-Saens, Au courant de la vie (L. R.) 410
Saintyves, Les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914 (Félix Bertrand) 346
Salvatorelli, Introduction bibliographique à la science des religions (A. L.) 34
Sardou (André), L'indépendance européenne (Félix Bertrand 381
Saxon-transylvanien (Dictionnaire) ; I, 4 (F. P.) 62
Scheftelovitz, Les sacrifices de coqs et de poules (A. Loisy) 35
Scheil et Dieulafoy, L'Es-agil ou le temple de Bel Marduk à Babylone (C. Fossey) 98
Scheiner, Les sacrements et la parole de Dieu (A. L.) 156
Schiebries, Les jugements de Victor Hugo sur l'Allemagne (L. Roustan) 405
Schiemann, Gobineau (L. Roustan) 218
Schoepperle (Gertrude), Tristan et Isolt (Lucien Foulet)... 7
Schomerus, La vie spirituelle des peuples non chrétiens (A. L.) 36
Schultze (E.), L'éducation politique de l'Angleterre (L. Roustan) 47
Schultze (V.), Constantinople (S.) 56
Schwartz (W.), Guillaume Schlegel et la littérature espagnole et portugaise (L. R) 170
Seligmann, La justice en France pendant la Révolution (A. Chuquet) 140
Sellin, Introduction à l'Ancien Testament (A. L.) 156
Séris et Aubry, Les Parisiens pendant l'état de siège (A. Chuquet) 415
Sextus Empiricus, p. Mutschmann (My) 241
Simpson, Le soleil. (Th. Sch.) 157
Société bibliographique d'Amérique, VII et VIII (L. R.)... 272
Société de la science de l'histoire des religions, de Stockholm. (A. L.) 156
Sodeur, Kierkegaard et Nietzsche (L. R.) 344
Sorre, Les Pyrénées méditerranéennes (A. Chuquet) 148
Soubies, Almanach des spectacles, 1913 (A. Ch.) 30

pages
Spinoza, p. Van Vloten et Land (F. Bertrand). 71
Stead, La monarchie de Habsbourg (L. Roustan). 74
Stephen (H.), Religion et Dieu (A. L.). 37
S. R. Voix américaines sur la guerre de 1914-1915 (A. Chuquet). . . . . 251 et 267
Sternberg, La logique de l'histoire (Th. Sch.). 159
Storm, Œuvres complètes, IX, p. Böhme (R.). 216
Strauss (B.), La culture française à Francfort au XVIIIe siècle (L. R.). 326
Tacite, Histoires, 1-2, p. Ed. Wolff, 2e éd. (E. T.) 53
Tarlé (A. de), Murat (A. Chuquet). 184
Thursfield, La guerre navale. 157
Thomas (N. W.), Les Ibos (A. Meillet). 322
Tilmann Pesch, Les institutions logiques (F. Picavet). . . . 323
Tout, Le règne d'Edouard II (Ch. Bastide). 145
Vaillant, Lettres de Dupont d'Herval (A. Chuquet). 202
Van Bever, Les poètes du terroir (Félix Bertrand). 277
Van Gennep, Religions, mœurs et légendes (A. Meillet). 88
Velasquez (H. de Curzon). 28
Verkooren, Inventaire des chartes du Brabant, etc. (L. H. Labande). 164
Viallatte et Claudel, La vie politique dans les deux mondes, 7e année (A. Chuquet). 186
Vidal, Bullaire de l'Inquisition française (L. H. Labande). 210
Villey, Le monde des aveugles (A. Chuquet). 141
Viollet (Paul). — C. D 80
Voltaire, Œuvres inédites, p. Caussy, I. Mélanges historiques (L. R. 25
Waas, La Campagne de France, de Gœthe (A. Chuquet)... 201
Wagner (Richard), Œuvres en prose, trad. Prod'homme (H. de Curzon) 330
Walser, Le Pogge (Ch. Dejob) 20
Walther (G.), L'oraison dominicale (A. Loisy).... 87
Waxweiler, La Belgique neutre et loyale (Henri Hauser). 249
Wehnert, Le discours sur la montagne (A. L.). 155
Weidner, L'antiquité de l'astronomie babylonienne (C. Fossey) 97
Weiss (A.). La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise (A. Chuquet). 348
Wellhausen (Dissertations offertes à) — Alfred Loisy. 83
Welschinger, Bismarck (Félix Bertrand). 297
Welschinger, La protestation de l'Alsace-Lorraine à Bordeaux (A. Chuquet). 188

pages
WENDT, Syntaxe de l'anglais (Ch. Bastide) 173
WESTAWAY, Quantité et accent dans la prononciation du latin (J. D.) 65
WETTER, Phos (Alfred Loisy) 385
WIELAND, Œuvres, I, 10; II, 4, p. PFANNENMÜLLER et STACHEL (L. R.) 170
WILKINS (W.-H.), Le roman d'une reine sans couronne, Sophie-Dorothée de Zell (Eugène Welvert) 180
WILLIAMS, (B. C.), La poésie gnomique des Anglo-Saxons (Ch. B.) 56
WINCKLER, Boghaz-Keuï (C. Fossey) 81
WINDELBAND, Introduction à la philosophie (Th. Sch.) 64
WIRTH, Race et peuple (L. Roustan) 47
WITTE, Asie orientale et Europe (A. Loisy) 33
WRIGHT, Grammaire du vieil anglais (A. Meillet) 322
WYLIE, Le règne d'Henri V (Ch. Bastide) 145
WYZEWA (T. de), Beethoven et Wagner (H. de Curzon) 403
X. Des lignes de Tchataldja au canal de l'Yser (A. Chuquet). 270
ZEYS (Louise), Les petites industries rurales et leur évolution (A. Chuquet) 141

Léon DOREZ, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séances du 1er janvier au 11 juin 1915.

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 1er SEMESTRE DE 1915

FRANÇAIS

Annales révolutionnaires.
Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Feuilles d'histoire.
Journal des savants.
Opinion.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'enseignement des langues vivantes.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue du XVIIIe *siècle.*
Revue hebdomadaire.
Revue historique.

BELGES

Revue de l'instruction publique en Belgique.

HOLLANDAIS

Muséum.

RUSSES

Chronique byzantine.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 2 janvier. — 1915

Art et archéologie. I, 1. — Déchelette. Manuel d'archéologie celtique. — Alain, Bouvines. — Audoin, L'armée royale au temps de Philippe-Auguste. — Duriez, Le drame religieux en Allemagne au moyen âge. — Nostredame, Les vies des poètes provençaux, p. Anglade. — G. Schoeppérle, Tristan et Isolde. — Duchon, La vraie chanson de Monsieur de la Palisse. — Annales de la Société J.-J. Rousseau, IX. — Battesti, Massimo Azeglio. — Lettre de M. Pouget de Saint-André avec notes de M. A. Chuquet.

Art and Archaœlogy, revue publiée par l'Institut archéologique d'Amérique. Tome I, fasc. I, juillet 1914, in-8°, p. 1-46, avec plus. fig. Concord et Washington. Prix : 2 dollars.

Nous ne pouvons que souhaiter la bienvenue à ce nouveau recueil d'art, qui s'adresse surtout au grand public et qui paraît devoir être très éclectique. Le premier fascicule comprend des études de W. Holmes sur les reliefs de stuc trouvés en Amérique, d'E. Rand sur l'Institut américain de Rome, d'Allan Marquand sur la Visitation de Pistoia, d'Albert Clay sur les tablettes babyloniennes, d'Edith Hall sur les fouilles crétoises de Vrokastro.

A. De Ridder.

J. Déchelette, **Manuel d'archéologie celtique.** Troisième partie. Second âge du Fer ou époque de la Tène. In-8°, p. vi-vii, 911-1693, fig. 385-736, pl. — IX-XIII, avec une carte et un tableau synophique. Paris, Picard, 1914.

Le grand manuel de D. se divise en trois tomes, suivant qu'il étudie l'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Le présent volume, par lequel s'achève la deuxième partie, est consacré au second âge du fer, qui commence, en chiffres ronds, vers 500 avant notre ère et finit à l'époque chrétienne. La période comprend trois phases assez nettement distinctes, auxquelles s'ajoute même dans les îles Britanniques, une quatrième, qui est plus récente et contemporaine de l'époque impériale.

Après les éloges que nous avons déjà faits de ce manuel (*Revue Critique*, 1911, I, 163-4, 1913, I, 462-3), il suffira de dire que ce troisième volume est, à tous égards, digne de ses devanciers. Nous

ne relèverons que certains points où l'opinion de D. nous a semblé mériter d'être prise en note. P. 918, les Celtes de l'Ouest et de l'Est. P. 930-2, les trois époques de La Tène et leurs trouvailles caractéristiques. P. 938-940, la station de La Tène aurait été jadis, comme Chalon-sur-Saône, un poste de péage. P. 997, les remparts primitifs de la Provence auraient eu des modèles grecs. P. 1012, le témoignage des monuments ne prouve nullement que la métempsycose ait été enseignée par les druides. P. 10-15, les tribus gauloises auraient passé progressivement de la tombe « tumulaire » à la tombe plate. P. 1031, la terre rapportée dans les fosses et dans les sépultures à chars. P. 1066, et passim. le terme de *grec* est exact, à condition qu'il n'implique pas forcément la fabrication dans un centre ou dans un territoire hellénique. P. 1091, D. a pu connaître les importantes découvertes de Filottrano, près d'Ancône, qui sont encore inédites. P. 1134, l'épée ondulée des Celtibères serait bien d'origine hellénique. P. 1173, les nos 1-2 semblent bien, malgré leur largeur, des poignées de boucliers. P. 1210, les guerriers gaulois n'ont pas porté le torques avant le IIIe siècle. P. 1269, bagues celtiques d'imitation. P. 1313, D. observe justement qu'avec le temps le caractère prophylactique de certaines amulettes a dû s'oblitérer peu à peu. P. 1325, l'origine égyptienne paraît certaine, au moins pour les prototypes. P. 1344, les bijoux de Lasgraïssès sont les produits d'une industrie locale. P. 1377, les prétendues cuillers à verser le métal en fusion. P. 1412, les faisceaux de broches. P. 1433, les copies indigènes de vases grecs. P. 1471, l'influence des modèles italo-grecs sur la céramique armoricaine. P. 1499, D. continue à ne pas admettre que les vases peints ibériques puissent se rattacher à des origines mycéniennes. P. 1536, les têtes coupées d'Antremont. P. 1561, plus une monnaie gauloise est informe et barbare, plus il y a de chances pour qu'elle soit récente. P. 1588, la statuette, refusée par le Louvre, acquise par le musée de Berlin et publiée par Kekulé, est, à n'en pas douter, moderne. P. 1596, liste des objets de fabrique grecque ou étrusque trouvés au Nord des Alpes. P. 1609-1669, excellent index [1].

A. De Ridder.

Pierre Ayaux. **Bouvines** (Collection des Victoires françaises). Paris, Bloud, 1913, in-8°, vi et 104 p.

J'ai suffisamment parlé de la bataille de Bouvines à propos des deux dernières brochures de M. Cartellieri ; les lecteurs de la *Revue*

1 On sait que Joseph Déchelette est tombé en héros le 3 octobre 1914 à Vic-sur-Aisne à la tête de la compagnie du 298e territorial dont il était capitaine, et qu'avant de mourir, lorsqu'il sut que son régiment gardait le terrain conquis, il prononça ces mots : « je suis heureux que ma mort soit utile à la France ». Il n'avait pas hésité, malgré ses cinquante-deux ans, à faire son devoir et plus que son devoir. — A. Ch.

Critique me pardonneront donc de ne pas insister sur les qualités et les défauts de ce court ouvrage de vulgarisation, destiné au grand public et surtout à des enfants. L'auteur suppose les lecteurs ignorants et s'efforce de les initier à la compréhension des mœurs féodales par une série de détails concrets et de comparaisons parfois un peu puériles. Il a voulu être intéressant et par suite, il a évité les considérations techniques et a surtout fait choix d'éléments pittoresques; mais il lui advient de sacrifier le souci de la vérité au désir de donner au récit une allure dramatique. Inutile de dire que cet ouvrage est sans prétentions scientifiques, qu'il ne vise nullement à fournir une interprétation nouvelle des faits et qu'il ne témoigne même pas de la connaissance des derniers travaux sur la question.

Pierre GRILLET.

Edouard AUDOIN, **Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste.** — 1913, Paris, Champion, in-8°, 234 p.

Cet essai est une édition revue et augmentée d'un article paru dans le *Moyen Age* (tomes XXIV et XXV). On savait déjà que l'armée de Philippe Auguste n'était pas la grande ost féodale et que le roi, à l'imitation de son père et des Plantagenets, n'avait le plus souvent à sa disposition qu'un corps de chevaliers soldés, renforcés de sergents plus ou moins nombreux. Mais si les grandes lignes de cette organisation, l'ornement et la composition de l'armée nous étaient familiers, il était malaisé d'évoquer les détails et on ignorait les soldes et leur échelle ainsi que la proportion des divers corps de troupes. Sans négliger les chroniques, M. A. se sert des seuls documents précis, la *Prisia servientum* et le Compte général de 1202. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude minutieuse de ces deux textes; tous les renseignements qu'ils peuvent suggérer sont démêlés avec soin; toutes les difficultés sont élucidées. Les travaux de Boutaric et de Borelli de Serres ont facilité les recherches de M. A.; mais sur la plupart des points, il les rectifie et ces discussions sont précieuses parce qu'elles permettent une interprétation désormais exacte. La « Prisia Servientum » contenue dans le registre A de Philippe Auguste indique le nombre de sergents et de charrettes pour bagages, fournis par un certain nombre de villes, abbayes, villages et communes du domaine royal. Il en fixe la rédaction définitive en mai 1204. Le Compte général de 1202 énumère les contributions en argent que les villes, abbayes et communes doivent verser à la place des contingents et le compte des dépenses faites par l'administration royale pour la solde des troupes mercenaires. La taxe de remplacement est de trois livres par sergent; elle correspond à une durée de trois mois de service et est l'équivalent de la solde attribuée à un sergent mercenaire à pied pour trois mois. Le désaccord entre les chiffres fournis par la

Prisia Servientum et le Compte général tient à ce que le nombre des sergents demandés à chaque localité et par suite leur équivalent en livres peuvent varier d'une année à l'autre suivant les ressources de chacune et les besoins du roi. Donc ce service des villes tantôt est effectif tantôt a lieu sous forme d'imposition ; la différence entre ces deux modes est apparente, car les contingents des villes se composent d'engagés volontaires, qui reçoivent une solde pour la durée de la campagne, le roi en dispose à sa guise et ils se confondent avec ses soudoyers, le sacrifice imposé aux villes est donc un sacrifice pécuniaire plutôt qu'un impôt du sang. M. A. fixe ensuite l'échelle des différentes payes avec leur valeur intrinsèque, examine les diverses catégories de troupes à la solde du roi, le rôle et la proportion de chacune d'elles, leur armement, leur recrutement. Il étudie successivement les chevaliers, les sergents à cheval et à pied, les arbalétriers à cheval et à pied. La solde est très variable ; certains chiffres tendent toutefois à devenir usuels; elle diminue avec les diverses catégories ; les chevaliers touchent six sous par jour tandis que les sergents à pied, le corps le plus nombreux, ne reçoivent que huit deniers. M. A. fournit également des données neuves sur le train des équipages, les services auxiliaires, les machines de guerre, le génie, etc. Il conclut de tout cela en évaluant à 2.000 le nombre des sergents à pied entretenus en 1202-03 par Philippe-Auguste ; or l'étude des diverses garnisons révèle qu'ils forment les 71 o/o de l'effectif ; les autres armes ne comporteraient que 7 ou 800 hommes et l'armée royale n'aurait guère compris que 2.700, 2.800 hommes. Il faut savoir gré à l'auteur d'apporter de vives lumières sur une organisation dont on soupçonnait l'existence, mais dont on était loin de connaître le mécanisme et les rouages. Ses résultats achèvent de confirmer ceux des écrivains militaires, qui diminuent les gros effectifs indiqués par les chroniqueurs et ramènent à un chiffre modeste le nombre des combattants qui ont pris part aux grandes batailles. Il faut souligner que les conclusions de M. A. concordent avec celles de M. Cartellieri sur tous les points que le célèbre historien a effleurés. L'ouvrage n'est pas une étude complète sur l'armée ; ni le service des fiefs, ni les soldes en nature, en terres ou en revenus, ni la tactique, ni l'armée en marche ou en station ne sont étudiés. M. A. s'est limité, mais il paraît avoir épuisé le sujet de ses recherches. Les très nombreuses notes au bas des pages fourmillent de précieuses indications. L'ouvrage contient comme pièces justificatives la « Prisia servientum », la traduction française faite en 1355 sous le nom de « Prisie des sergens » les extraits du Compte général de 1202. Ces documents n'avaient pas encore été publiés de manière très exacte et M. A. propose quelques corrections. L'index alphabétique et la bibliographie sont complets.

Pierre Grillet.

La théologie dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge, par Georges Duriez. Paris-Lille, J. Tallandier, 1914. In-8°, 648 pp., 15 fr.

Les apocryphes dans le drame religieux en Allemagne au moyen âge, par Georges Duriez. Paris-Lille, J, Tallandier, 1914. In-8°, 112 pp., 3 fr.

Ces deux volumes procèdent de la même idée et s'inspirent de la même méthode. Par ces deux travaux l'auteur a obtenu le grade de docteur de la Faculté des lettres de Lille.

Le but de M. Duriez a été de rechercher ce que les auteurs des drames religieux allemands du moyen âge ont emprunté à la religion et — occasionnellement — comment ils l'ont fait. Il a donc passé en revue tous les motifs religieux qui se peuvent rencontrer, depuis la création jusqu'au jugement dernier, en passant par le rôle des anges, des démons, les préfigurations et surtout la vie et la mort de Jésus. A propos de chacune des données religieuses il recherche dans quelles pièces elles ont été utilisées et de quelle manière. Il a aussi voulu savoir si les dramatistes médiévaux avaient puisé directement à la Bible, ou dans les écrits des Pères, ou dans les compilations du moyen âge, questions qu'il n'a pu résoudre aussi fréquemment qu'on le souhaiterait. A propos des apocryphes il a confronté ceux-ci avec les pièces allemandes et signalé les passages qui concordent, et, par suite, décèlent un emprunt au moins indirect. Nous avons donc ici un répertoire complet des cas où la religion se reflète dans le drame religieux allemand du moyen âge. Il est regrettable que ce répertoire ne soit pas suivi d'une conclusion qui en aurait fait émerger les points saillants, et pourvu d'un index qui aurait facilité les recherches.

Le travail de M. D. est d'un bon et probe ouvrier. Il lui a coûté une peine considérable. Divers sondages m'ont démontré la fidélité du fond et l'exactitude des références. D'une précise exactitude, il peut être consulté en toute confiance à l'égard de ce qu'il offre. Quant aux omissions, elles ne sont pas nombreuses et celles dont M. D. a eu conscience ont été loyalement signalées.

Des fautes d'impression assez nombreuses sont corrigées dans un abondant *errata*. Il en est encore resté quelques-unes qui n'ont pas heureusement une grande portée ou se rectifient d'elles-mêmes. Fâcheuse est seulement la coquille de la p. 12 de la *Théologie* et p. 6 des *Apocryphes*, où il est dit que la graphie *u* surmonté d'un *o* des textes sera remplacé par *ü* qui est déjà le signe adopté pour *u* surmonté d'un *e*. D'autres petites erreurs peuvent aussi être relevées. Dans la *Théologie* il est dit que la fille de la Chananéenne affirme la Trinité : petit lapsus, c'est la mère (p. 32 et v. Alsfeld v. 1695). Ce n'est pas, comme le dit l'auteur, le *baculus* donné par Tibère à Pilate, pour l'investir de son gouvernement, que ce dernier brise sur la tête de Jésus, mais le bâtonnet blanc qui servait dans les tribunaux (p. 391). Les noms des démons énumérés p. 102 s. et qui se trouvent dans *Alsfeld* ne sont pas au complet, Lisegang (Alsfeld v. 281) et

Frawenzorn (1691) y manquent. De plus on ignore quels sont ceux de ces démons dont le nom, sinon l'origine, est tiré des œuvres religieuses. A la p. 462 on regrette de ne point trouver dans la *responsio* de la liturgie pascale la formule complète Jesum nazaremum crucifixum, le mot crucifié ayant été omis. Çà et là une traduction un peu libre. En somme ce livre, un des rares qui aient paru en France sur la littérature allemande médiévale, comptera parmi les études les plus importantes sur le drame religieux en Allemagne au moyen âge.

F. Piquet.

Jehan de Nostredame. **Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux**, nouvelle édition accompagnée d'extraits d'œuvres inédites du même auteur, préparée par C. Chabanneau et publiée avec introduction et commentaire par J. Anglade. Paris, Champion, 1913, in-8° de (176)-407 pages.

Quand Chabaneau mourut, en juillet 1908, il laissait inachevé un important ouvrage sur Nostredame, auxquel il travaillait depuis plus de vingt ans. Cet ouvrage devait comprendre, outre une réimpression des diverses rédactions des *Vies*, qui était alors terminée, des recherches étendues sur la biographie de l'auteur et les sources et motifs de ses inventions. Sur ces deux derniers points, Chabaneau avait laissé d'abondantes notes, que M. Anglade s'est chargé de compléter et de rédiger. Il l'a fait avec un zèle des plus louables, mais peut-être un peu timide : il y a dans la première partie des longueurs et des redites que Chabaneau, écrivain très sévère et très châtié, aurait certainement fait disparaître. Les notes, en dépit des immenses recherches qu'elles ont exigées — des deux auteurs, — ne satisfont pas complètement notre curiosité : il reste bien des inventions de l'audacieux mystificateur dont nous ne saisissons pas l'occasion ou le prétexte. C'est que nous ne connaissons pas assez pour cela l'histoire intime des familles dont il était le client et sans doute le flatteur. Il est possible aussi que Nostredame ait été un dilettante du faux, mentant pour rien, « pour le plaisir ». Ce livre est un peu dense, un peu difficile à consulter, en dépit de copieuses tables et Index, mais il renferme une foule de détails intéressants et constitue un très curieux chapitre de l'histoire de la philologie provençale. Ne ménageons donc ni notre admiration au vieux maître, ni notre reconnaissance à son dévoué disciple [1].

A. Jeanroy.

---

1. Çà et là quelques erreurs ou négligences : P. (7) l. 22, au lieu de 529 (n° d'un mss.), lire 539. — P. (170) et passim, le nom de Ginguené est estropié en Guinguené. — P. (172-3) : la phrase citée est non de J. V. Le Clerc, mais de Fauriel (*Hist. litt.*, XXII, 234); deux renvois différents s'appliquant au même passage (p. 172, n° 3 et 173, n° 1) auraient dû avertir M. Anglade de son erreur. — P. 308, note à p. 48, le mss. *f* n'ayant que 79 feuillets, il n'est pas absolument certain que Nostredame en écrivant F. 113, ait entendu renvoyer à ce manuscrit; il faudrait pour cela qu'il eût confondu les feuillets avec les numéros d'ordre des pièces.

Gertrude SCHOEPPERLE. **Tristan and Isolt, a Study of the Sources of the Romance** (New York University, Ottendorfer Memorial Series of Germanic Monographs, N° 4). Frankfurt a. M., Joseph Baer et C°; London, David Nutt; 1913, XIV-590 pages en deux volumes in-8°.

« L'étude des éléments celtiques qu'on retrouve encore dans les plus anciennes versions qui nous restent de l'histoire de Tristan, nous a amené à une conclusion qui réconcilie les vues opposées de G. Paris et de M. Bédier. L'histoire de Tristan, telle qu'elle fut conçue pour la première fois, et enveloppée d'une beauté tout aussi tragique que peut l'être celle des formes où nous la trouvons maintenant, était bien celtique. G. Paris, dans les pages enthousiastes qu'il lui consacre, nous parle de l'histoire telle qu'elle *a été*. L'histoire de Tristan, telle que nous l'avons dans Eilhart, dans Béroul et dans Thomas, est certainement française, et M. Bédier dans sa discussion nous parle de l'histoire telle qu'elle *est* ». Ces lignes (p. 469-70), que nous avons traduites fidèlement, nous renseignent très bien sur l'esprit et l'objet du livre de Mlle Schoepperle. Elles en montrent aussi le côté faible. Cette conciliation que Mlle S. a rêvé d'accomplir est impossible. Laissons de côté les noms. Deux méthodes se trouvent en présence : l'une qui établit une séparation tranchée entre les hommes d'autrefois et les hommes d'aujourd'hui, et voit dans les œuvres littéraires du moyen âge le produit fortuit de combinaisons obscures et à demi inconscientes, l'autre qui rapproche la société du XIIe siècle de la société moderne, y cherche et y découvre des artistes créateurs, comparables à ceux que nous connaissons ou que nos pères ont connus. La première met les chefs-d'œuvre du XIIe siècle au compte du « peuple », la seconde les attribue à des hommes de talent ou de génie. Comment saurait-on concilier ces deux points de vue ? Le livre de Mlle Schoepperle représente un très gros effort ; il est très érudit, et l'érudition y est de bon aloi ; la composition n'est pas aussi nette qu'on le souhaiterait, mais le style est clair, précis, vigoureux ; sur plus d'un point de détail, Mlle S. a raison contre ses devanciers, et ailleurs on peut souvent lui accorder au moins le bénéfice du doute. Pourtant dans l'ensemble nous croyons qu'elle a fait fausse route. Préoccupée de « reconstituer » les œuvres « qui ont été », elle néglige plus qu'il ne faudrait les œuvres « qui sont ». Non qu'elle ne s'y arrête assez longuement : mais c'est trop souvent pour se borner à en extraire des thèmes ou à y relever des survivances. Prête à s'enthousiasmer à la seule idée d'un *Tristan* irlandais hypothétique, elle fait trop bon marché des mérites littéraires de nos très réels poèmes français. Elle étudie la littérature en folkloriste. Rien d'étonnant que les « thèmes » qu'elle aime à dégager ne lui semblent pas réclamer impérieusement l'intervention souveraine d'un artiste. Nous eussions préféré qu'au lieu de vouloir concilier des opinions contradictoires, Mlle S. eût fait porter nettement la discussion sur le terrain où

M. Bédier l'avait placée. Faute de quoi, nous restons convaincu que « la légende de Tristan est essentiellement la création d'un grand poète » et que « dans l'histoire des légendes dites populaires, il faut de moins en moins croire à la collaboration instinctive des générations, à l'apport presque inconscient de lignées de conteurs anonymes : de plus en plus, à l'action réfléchie, individuelle, de quelques écrivains créateurs ». La lecture des quatre volumes des *Légendes épiques* ne nous a pas fait changer d'opinion.

Lucien Foulet.

Paul Duchon, **La vraie chanson de Monsieur de La Palisse** : Moulins, 1914, in-8°, de 73 p.; extrait du « Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais ».

Sur la fameuse chanson de M. de La Palisse, qui en réalité se compose d'un seul couplet, mal à propos soudé à une chanson sur la bataille de Pavie, deux systèmes sont en présence : selon les uns, le vers burlesque connu de tous serait dû à une erreur de copiste qui aurait écrit : *il serait encore en vie* pour *il ferait... envie*. Selon les autres le couplet, de même que la chanson, aurait bien une portée satirique et il émanerait d'un soldat de l'armée coalisée qui vainquit à Pavie. M. Paul Duchon, qui tient pour cette opinion, a patiemment recherché à quelle nationalité pouvait appartenir le mauvais plaisant : aidé d'obligeants amis, il a interrogé les recueils de poésies historiques espagnoles, italiennes et allemandes sans y trouver la moindre allusion désobligeante au fameux maréchal. Il conclut, par élimination, que l'auteur devait être bourguignon. Nous arrivons en somme, sur ce petit point d'histoire anecdotique, à une probabilité, non à une certitude. La partie la plus curieuse de cette érudite et amusante brochure est celle où est narrée l'histoire de la complainte célèbre en cinquante couplets : elle n'est nullement l'œuvre de La Monnoye, comme on le répète; celui-ci s'est borné à l'insérer en 1715 dans la 3e édition du *Menagiana*; elle ne paraît pas être fort antérieure à cette date et le héros y est au reste appelé « La Galisse » et non « La Palisse ».

A. Jeanroy.

Annales de la Société J.-J. Rousseau. — Tome IX, 1913, Genève, Jullien. 8° p. 291. Fr. 10.

Les éditeurs des *Annales* se devaient à eux-mêmes de mettre la composition de leur dernier volume en harmonie avec la grande fête du bi-centenaire de Rousseau ; celui-ci nous en apporte l'écho multiple et prolongé. La Bibliographie et la Chronique à elles seules occupent plus des deux tiers du tome IX. Le relevé consciencieux

de tant de témoignages d'intérêt, d'admiration et parfois d'hostilité qu'a suscités la commémoration de la naissance du philosophe restera une des preuves les plus tangibles de la diffusion et de la persistance de son action. Dans la revue des pays qui se sont associés, surtout par des articles de presse, aux fêtes de Genève et où naturellement le premier rang revenait aux deux patries de Rousseau, il faut signaler la place considérable qu'occupe l'Allemagne, presque aussi grande que celle de la France. Les nécessités de l'actualité n'ont donc pu laisser cette année qu'un espace limité aux études substantielles que nous apportent d'ordinaire les *Annales*. Celles du 9e volume sont peu nombreuses et brèves ; je les mentionne rapidement. M. Masson donne d'après le manuscrit une version plus complète d'un passage des *Mémoires* de Me d'Epinay, connu sous le nom de « dîner de Mlle Quinault », et d'après lui, c'est à Diderot qu'il faut attribuer les thèses religieuses mises dans la bouche de René-Rousseau ; une confrontation avec des fragments de son œuvre philosophique l'établit visiblement. De Diderot encore serait la « parabole » que Rousseau aurait imaginée dans l'intention de résumer pour Me d'Epinay ses convictions religieuses du moment. A. M. Masson également on doit la discussion de quelques questions de chronologie rousseauiste dans le détail desquelles il n'est pas possible d'entrer ici. M. Olszewicz décrit le ms. Czartoryski des *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ; il en publie deux pages en fac-similé ainsi qu'une lettre inédite de René de Girardin à Wielhorski. M. Baldensperger à propos d'un conte de Me de Montolieu sur J.-J. Rousseau et son serin nous donne quelques brefs renseignements fournis par une lettre de l'auteur à Amaury Duval pour faire publier la bagatelle dans le *Mercure de France*. L'étude de M. Mornet sur les éditions de la *Nouvelle Héloïse* au XVIIIe siècle (v. *Annales*, V) a reçu quelques compléments qui portent à 61 le nombre de ces éditions. Enfin la publication de documents inédits est représentée par quatre lettres de Rousseau.

L. R.

E. Jovy, **Le médecin Antoine Menjot.**. Notes péripascaliennes (Vitry-le-François, Tavernier, 1914, 8°, p. 132).

Du médecin Antoine Menjot dont Pascal faisait grand cas, M. E. Jovy nous a donné une érudite monographie, où il a réuni des documents encore inédits que lui ont fournis les manuscrits de la Bibliothèque nationale et des renseignements puisés dans l'œuvre imprimée de son auteur qui n'est guère familière aux historiens. Menjot (1615-1694), né et demeuré protestant, malgré un semblant d'abjuration en 1685, eut de hautes relations, ainsi avec les Schomberg, avec M. de Sablé, à qui il commu-

niquait les controverses théologiques qui s'échangeaient entre Nicole, Arnauld et le pasteur Claude sur la question de l'eucharistie. Il est surtout connu par sa critique de la physique de Descartes qu'en sa qualité de gassendiste il traitait de « roman de la nature ». Le médecin dont les ouvrages, en particulier son livre des *Fièvres malignes,* eurent une certaine notoriété, tient aussi une place importante dans cette étude et son historien nous communique une intéressante correspondance avec Vallant, le médecin de M. de Sablé, et un autre de ses confrères. Les Pascaliens qui doivent déjà à M. J. tant d'utiles contributions, lui sauront gré de ces notes sur une physionomie effacée qui méritait d'être remise dans un meilleur jour.

M. Jovy a publié aussi une *Lettre inédite de l'abbé Faydit au cardinal Cibo sur l'historien Varillas* (Paris, Leclerc, 1914, p. 17). La pièce, tirée des archives de Massa et accompagnée d'un commentaire abondant, est à signaler aux curieux de l'histoire religieuse du XVIIe siècle. A eux aussi s'adresse une autre publication du même érudit. Elle nous présente d'après le manuscrit d'un prêtre contemporain inconnu, la vie d'une extatique des environs de Vitry : *Une mystique en Pays Perthois au* XVIIe *siècle. Marie Douzy de Verzet, 1639-1679* (Vitry-le-François, 1913, 8°, p. 33). C'est le récit simple et nu, assez encombré de redites, des pieuses extravagances d'une fille de ferme.

L. R.

Bibliotheca Romanica. Vol. 197-204.

Nous avons reçu les numéros suivants de la collection *Bibliotheca romanica* (Strasbourg, Heitz) déjà signalée aux lecteurs, 1913, 198-199, 200 et 203-204. *Odes de Ronsard, Livres II à V* (le Ier a été précédemment annoncé) (pp. 93, 99, 88, 128). L'éditeur, M. H. Vaganay, qui a adopté pour sa réimpression l'édition de 1578, méritant d'être considérée comme la plus satisfaisante, a joint à chacun des livres un supplément contenant les pièces disséminées dans d'autres recueils. Un tableau de concordance pour chacun d'eux aidera le lecteur à saisir la répartition très changeante à laquelle le poète avait soumis la publication de ses odes. — 205. *La Petite Bourgeoize, Poème satirique de l'an 1610* (p. 51). Dans sa courte préface, d'un français trop germanique, M. Martin Löpelmann nous renseigne sur cette satire ou simple gravelure dont il existe une édition rouennaise, celle qu'il publie, et une édition parisienne sous le titre *la Bourgeoise desbauchée* (il en donne les variantes), sans qu'on puisse trancher la question d'antériorité; M. L. penche avec raison pour l'édition de Rouen. Cet opuscule, auquel l'auteur inconnu trouve comme excuse de « faire passer les serées de Caresme prenant », est d'une valeur bien mince, sans aucun esprit, d'un style

plat, d'un ton plus que grossier; on peut se demander s'il méritait vraiment l'honneur d'être tiré de l'oubli. La langue est remplie d'expressions obscures que les notes n'éclaircissent pas toujours (v. 619, chantres d'oribus = ch. d'oremus). — 201-202. *Scribe et Legouvé. Les doigts de fée* (p. 123). Brève notice de l'éditeur, M. W. von Wurzbach, sur le collaborateur de Scribe. — 206-207. *Metastasio. Ezio* (p. 96), publié par M. Carlo Battista, qui nous oriente sur les sources du drame musical de Métastase et ses différentes représentations de 1728 à 1826. — 211-212. *Ugo Foscolo. Lettere di Jacopo Ortis* (p. 158). M. Giovanni Tecchio a réédité d'après le texte de 1802 le *Werther* italien, mais il y a joint les lettres qui ne se lisent que dans la première édition. — 213. *Ugo Foscolo. Dei Sepolcri. Le Grazie* (p. 79). Du même auteur le même éditeur nous donne un des poèmes qui eurent le plus de retentissement; il l'a fait suivre de fragments poétiques, d'ébauches en prose et du poème des *Grazie* d'après l'édition critique publiée par Chiarini en 1882. — 194-197. *Leopardi. Operette morali* (p. 262). Ces opuscules, pour la plupart dialogues satiriques ou philosophiques, dont la forme achevée a fait surtout la réputation, ont été publiés avec des notes et quelques variantes par M. Salvj-Lopez. — 208-210. *Representaciones de Juan del Encina* (p. 206). M. E. Kohler a reproduit douzes des pastorales d'Encina (1469-1534?), homme d'église, protégé du duc d'Albe, grand voyageur et importateur de l'influence italienne dans le théâtre religieux et populaire de l'Espagne. Le texte est accompagné de variantes et muni d'un glossaire pour les expressions vieillies ou dialectales.

L. R.

Battesti (D.), **Massimo D'Azeglio : sa vie, ses écrits, son rôle politique.** Bourges, Sire, 1913. In-8° de 286 p.

M. B. a droit pour ce livre, qui est une thèse de doctorat, à plus d'un éloge. D'abord il lui a fallu pour le mener à terme une réelle énergie parce que sa santé est délicate et que longtemps il a enseigné dans des conditions pénibles : professeur d'italien au lycée de Nîmes, il avait le malheur de savoir, en outre, l'espagnol; des nécessités de service obligèrent longtemps à lui imposer par surcroît l'enseignement de cette deuxième langue; et c'est une rude besogne d'avoir à discourir dans la même journée en deux idiomes qui ne se ressemblent que pour exposer à de perpétuelles confusions, sans compter que la *méthode directe* oblige le maître à posséder la langue usuelle aussi bien que la langue littéraire. Enfin M. B. a choisi un héros intéressant, sympathique, le seul politique qui, au lendemain de Novare, pût relever l'honneur du Piémont.

Il n'a manqué à M. B. qu'une chose : il ne s'est pas suffisam-

ment dit que Mass. D'Azeglio était bien connu des italianisants, de tous les historiens de l'Italie, et que par conséquent, à moins d'écrire purement pour le grand public, ce à quoi nos thèses ne sont pas destinées, il fallait, d'une part, prendre le sujet dans toute son étendue et, d'autre part, l'approfondir. Or, c'est le contraire qu'il a fait. Sur les romans, sur le tour d'esprit de son auteur, il renvoie à d'autres; sur ses tableaux, point sur lequel il pouvait être neuf, il ne donne guère que des titres. Il n'a rien essayé de découvrir sur le premier mariage d'Azeglio; sur son deuxième, il ne tire que quelques lignes de la correspondance avec Luisa Blonel. Il connaît bien tous les ouvrages d'Azeglio et tous ceux qu'il a inspirés, mais il n'en extrait que ce qu'y prendrait tout historien de Victor Emmanuel; la couleur, la vie lui manquent parce qu'il n'entre pas dans le détail; lui qui cite tout au long les anecdotes amusantes qu'il trouve dans les *Ricordi*, il n'a pas cherché dans les journaux du Piémont la dure vie que firent à Mass. D'Azeglio les cléricaux et les mazziniens; il ne connaît pas les caricatures où le *Fischietto* représentait sous le nom de Fieramosca un personnage à longues jambes qui ressemblait à l'auteur de la *Disfida di Barletta*; il dit, p. 170, qu'Azeglio détestait les banquets et les soirées, mais il oublie les spirituels récits où Costanza D'Azeglio dépeint son beau-frère étalant sur les tables dans ses réceptions ministérielles les charges qu'on faisait de lui et se mettant au piano, ce dont, comme elle dit spirituellement, peu de premiers ministres auraient été capables. Il résume avec une regrettable sécheresse les menées par lesquelles Cavour renversa son prédécesseur; il oublie ce déjeuner offert par Massimo où Cavour se prend de querelle avec lui, jette son assiette par terre et s'en va en criant : « C'est un nigaud! »

On pourrait ajouter que, s'il avait étudié Azeglio tout entier, il eût modifié son jugement d'ensemble; certes il finit par avouer qu'Azeglio fut un mari, un oncle très imparfait; mais, s'il avait regardé de ses propres yeux cette longue période de caprices, de relâchement qui jusqu'à la fin suggérait à Azeglio son étrange *minimum de morale* pour les relations des deux sexes, il ne conclurait pas : « Ce fut un homme énergique », mais « il eut des jours d'admirable énergie ». Il a bien entrevu la vérité, mais pour en revenir aussitôt à l'éloge d'une loyauté incontestable, qui eût gagné pourtant à être soutenue par une plus grande activité.

Lorsque M. B. sort de l'époque qu'il a particulièrement examinée, quelques inexactitudes lui échappent [1], mais il juge très sainement

1. Il s'exagère le scepticisme de l'Italie durant les siècles précédents; sa revue des écrivains patriotes est incomplète; il a raison de dire que Monti aimait l'Italie mais cet amour ne s'adressait qu'au génie de la nation. Il est tout à fait inexact de dire que la pluralité des contemporains éclairés de Pie IX se sont tout d'abord défiés de lui; c'est Charles Albert qui a longtemps, et plus justement que ne le croit M. B., encouru la méfiance. — P. 133, il paraît croire que le Ghetto de Rome existe encore. — La thèse manque d'un index, mais l'italien y est correctement imprimé.

l'Italie des soixante-dix dernières années. Avec un peu de prolixité et au milieu de quelques contradictions apparentes, il aperçoit très bien qu'elle eût beaucoup mieux aimé être délivrée par l'Angleterre que par la France ; il voit très bien que les sectes ont eu leur raison d'être quand la pluralité était retombée dans le sommeil ; et comprend que Cavour n'a pas dû tout son succès à sa duplicité ; il discerne tous les points par où il l'emportait sur Azeglio (sauf la compétence en matières techniques où le premier excellait et dont le deuxième manquait absolument), mais il estime avec raison que la politique d'Azeglio eût à la longue donné les mêmes résultats sans les dangers et les mortifications où l'impétuosité cauteleuse de Cavour jeta l'Italie.

Sa thèse eût donc pu être plus instructive, plus piquante, mais elle est solide.

Charles DEJOB.

LETTRE DE M. POUGET DE SAINT-ANDRÉ AU DIRECTEUR DE LA REVUE [1] AVEC NOTES DE M. A. CHUQUET.

Monsieur, je suis très flatté [2] que M. Chuquet ait consacré quinze pages d'éreintement [3] à mon volume sur Dumouriez. Mais ses critiques contenant un certain nombre d'inexactitudes [4], je viens vous demander la permission d'user du droit de réponse [5].

Sans doute, comme il l'a observé, je suis distrait [6]. De plus, comme j'ai de mauvais yeux [7], je lis quelquefois une lettre au lieu d'une autre en déchiffrant un manuscrit [8]. Mais aux erreurs [9] relevées par M. Chuquet, pourquoi ajouter des reproches immérités ? [10].

Par exemple les lettres que je dis être signées M « sont sans aucun doute de Gensonné », affirme M. Chuquet [11]. Il est aisé de constater à la Bibliothèque Nationale (manuscrits) fonds français 3534, que ces lettres, réellement signées M, contiennent cette ligne « Mon adresse est *chez* M. Gensonné ». Après cette phrase persistera-t-on à dire que les lettres sont sans aucun doute de Gensonné ? [12] Donc

---

1. Je renvoie le lecteur à mon article (nº 28) et je réponds aux observations de M. Pouget. Elles ne portent naturellement que sur un très petit nombre de points insignifiants. Les méchants auteurs que nous critiquons quelquefois ici, se gardent toujours dans leurs réponses de toucher le point principal et M. Pouget n'a pas protesté contre les reproches essentiels que nous lui avons faits : il ne sait que trop que son travail, composé hâtivement et sans méthode, manque de proportions et qu'on y cherche vainement liaison et ensemble. — A. CHUQUET.

2. Grand merci.

3. Le mot est fort, mais peut-être juste.

4. C'est ce que nous allons voir.

5. Nous ne reconnaissons ce droit qu'à celui qui nous envoie par huissier une sommation d'insérer ; mais nous l'accordons généreusement à M. Pouget.

6. Dommage !

7. Tous mes regrets sincères.

8. Alors, on s'abstient de déchiffrer des manuscrits.

9. Erreurs hélas ! innombrables.

10. Non pas, ils sont mérités.

11. Je l'affirme encore.

12. Pardon. Mais Gensonné, toujours un peu timide, ne craint-il pas que ses lettres ne tombent en d'autres mains ? Ne serait-ce pas pour cette raison qu'il

on peut se tromper, même lorsqu'on est membre de l'Institut [1]. Voilà qui me console un peu de mes erreurs [2].

M. Chuquet nie l'existence de Dumoutiez confondu avec Dumouriez, et me reproche de n'avoir pas donné la phrase entière de Massias à propos de l'arrestation du duc d'Enghien. Mais il y a au quai d'Orsay deux lettres de Massias : celle que je cite est affirmative. « On a confondu Dumoutiez et Dumouriez ». Celle que connaît M. Chuquet a une forme dubitative, comme il l'observe. Est-ce une preuve de l'inexistence de Dumoutiez? J'ai demandé partout une liste des officiers attachés au duc d'Enghien; je n'ai pu l'obtenir. En revanche sur la liste des émigrés, immédiatement après *Dumourier* (général) figurent trois ou quatre *Dumoutier*. Il serait intéressant de prouver l'inexistence de Dumoutier [3].

M. Chuquet nie les voyages de Dumouriez à Paris sous le Consulat et l'Empire [4]. J'ai reconnu moi-même que l'on ne pouvait toujours ajouter foi aux bulletins de police; mais il y en a un trop grand nombre signalant Dumouriez à Paris, pour que l'on refuse absolument d'y croire [5]. Napoléon était persuadé de la présence du général, lorsqu'il écrivait au maréchal Soult : « Je vous dirai pour vous seul que j'ai l'espoir de prendre Dumouriez » [6].

J'ai raconté qu'au moment de sa défection, Dumouriez a été suivi de *quelques centaines* d'hommes; en restant prudemment dans le vague, je ne croyais pas avoir encore commis une erreur : « Dumouriez, dit M. Chuquet, n'a été suivi ni par 10,000 ni par 7,000, mais par 1,200 hommes ». J'avais donné, sans commentaires, des chiffres officiels : d'après Ronsin, Dumouriez est suivi de 8 à

---

signe M — s'il signe M —, et donne son adresse *chez M. Gensonné* (à moins qu'il ne donne pour la première fois son adresse à Dumouriez et qu'il dise, par suite : « Mon adresse est chez M. Gensonné, rue Saint-Sébastien)? Si M. Pouget lisait attentivement ce qu'il copie, il verrait que Gensonné seul a pu écrire les lettres. Celle du 30 juin 1791 est évidemment hors de cause, puisqu'elle date de la Constituante, et je n'ai pas à indiquer ici le signataire que je devine. Mais les lettres du 30 septembre et des 16 et 26 décembre 1791 sont d'un autre personnage (il y aurait donc, n'en déplaise à M. Pouget, deux M), sont évidemment de Gensonné. C'est Gensonné qui rappelle à Dumouriez sa promesse et prie le général de le mener, lui, le député novice, par la main. C'est Gensonné qui se plaint du désordre des délibérations de la Législative. C'est Gensonné qui est secrétaire de l'assemblée et qui se soustrait à la corvée de la présidence, mais qui devra, le 19 mars 1792, l'accepter.

1. Un membre de l'Institut peut se tromper, tout comme un autre; nul n'est infaillible; je puis donc me tromper, moins souvent, à vrai dire, que M. Pouget; mais ai-je signé mon article du titre « membre de l'Institut? »

2. Moi, cela ne me consolerait pas du tout; même lorsqu'on n'est pas membre de l'Institut, et, quel que soit le penchant à la distraction, quelle que soit la faiblesse de la vue, on ne commet pas tant d'erreurs.

3. Quelle pauvre démonstration! Quand la lettre de Massias serait affirmative, en serait-elle plus vraie? Quelle cruauté on a eue *partout* de refuser à M. Pouget la liste qu'il demandait! Il n'avait pourtant qu'à consulter les ouvrages parus sur le duc d'Enghien; il y aurait vu que, parmi les officiers attachés au jeune prince, aucun ne s'appelle Dumoutiez. Voilà, très simplement, démontrée l'inexistence de Dumoutiez, qui d'ailleurs se nommerait, s'il avait existé, Dumoutier ou Du Moustier ou De Moustier.

4. Je les nie encore.

5. Quand il y en aurait cent mille, ce ne serait pas une raison pour qu'ils soient vrais.

6. Cette fois, je refuse de croire le grand homme, qui se trompait quelquefois, tout comme un membre de l'Institut qu'il était.

10,000 hommes; d'après Desforges Beaumé il n'en a que 7,000; d'après Carnot et Lesage, il est presque seul. Voilà des sources sérieuses qui nous induisent cependant en erreur. Qui nous prouve que la source acceptée par M. Chuquet ne nous donne pas également un chiffre faux [1]?

Le commissaire du gouvernement, Lieutaud, s'appelle, paraît-il, Liébaut. C'est possible [2]; mais Dumouriez, dans ses mémoires, l'appelle comme moi, Lieutaud [3]; et aux archives de la Guerre le nom est illisible [4].

« Autre erreur, dit M. Chuquet : après la visite de Danton (nuit du 21 au 22 mars) Dumouriez et ses officiers auraient étudié un projet d'enlever la famille royale. Ce serait *donc le* 22. Mais Dumouriez n'eut ce dessein que plus tard dans les derniers jours de mars ». Ainsi *après le* 21 mars signifie exactement le 22 et non pas dans les derniers jours du mois? Je laisse au public le soin de juger [5].

---

1. Ces chiffres ne sont pas officiels et ces sources ne sont pas sérieuses. Ronsin, Carnot, Lesage-Senault sont à Douai, et Desforges-Beaumé, je ne sais où; ils ne se trouvent pas sur la frontière; ils ne parlent que par ouï-dire et, selon le mot de M. Pouget, ils restent dans le vague. Si M. Pouget avait lu à cet endroit les *Mémoires* de Dumouriez, il aurait vu que le général porte à 1,600 hommes l'effectif des troupes qui l'ont suivi, et sûrement il a enflé leur nombre. S'il avait connu le rapport du commissaire des guerres autrichien — la voilà, la source sérieuse et officielle — il aurait vu que le corps de Dumouriez ne comptait au 11 mai que 882 hommes, et c'est pourquoi, en tenant compte des désertions, j'ai pu dire que le général avait passé la frontière avec 1,200 hommes.

2. *C'est possible*! C'est tout à fait certain.

3. Dumouriez ne s'est pas exactement souvenu du nom.

4. Le nom est peut-être illisible aux archives de la guerre; mais il est lisible ailleurs, au moins dans deux ouvrages imprimés.

5. En écrivant ces mots : « Après la visite de Danton, le projet d'enlèvement de la famille royale fut mis à l'étude », M. Pouget ne veut-il pas dire que le projet fut étudié à la suite des propos échangés avec Danton, et, autrement, n'aurait-il pas dit simplement « après Neerwinden »? Or, après la visite de Danton, a eu lieu le combat de Louvain, a eu lieu l'entrevue de Montjoie avec Cobourg, a eu lieu l'entretien de Mack avec Dumouriez. Le général a perdu une bataille, il a négocié, il a ménagé l'évacuation de la Belgique, il n'a pas eu le temps de préparer son projet d'enlèvement. Lui-même, dans ses *Mémoires*, nous apprend qu'il a « dès Tournai, médité sur cette circonstance », et il arrive à Tournai le 28. C'est donc le 28 qu'il a, comme dit élégamment M. Pouget, mis à l'étude le projet d'enlèvement. Et ici, M. Pouget se trompe de nouveau. Il dit que le duc de Chartres, Valence, Thouvenot et Montjoie devaient aller se cacher dans la forêt de Bondy et, au lever du jour, entrer à Paris par le faubourg du Temple. Mais non. Les lieutenants généraux duc de Chartres et de Valence, le maréchal de camp Thouvenot, confident de Dumouriez, ne pouvaient être chargés de cette mission; ils furent « dans la confidence », et Dumouriez dit expressément dans ses *Mémoires* que ce furent le colonel Montjoie et un autre colonel (que M. Pouget ne cite pas) Nordmann, qui devaient pousser droit sur Paris. Encore Dumouriez ne dit-il pas la vérité par un honorable scrupule. M. Pouget ignore que ce fut le colonel Frégeville qui eut ordre d'entreprendre ce raid. Or, Frégeville, devenu général, appartenait encore aux armées de la République lorsque Dumouriez publia ses *Mémoires*; Dumouriez ne voulut donc pas compromettre son lieutenant; c'est plus tard, dans une lettre de 1814 que nous avons publiée, qu'il « choisit Frégeville sur toute l'armée » et lui « confia exclusivement l'exécution hasardeuse du grand projet ».

M. Chuquet me reproche de n'avoir pas dit que Dumouriez était noble. Mais voir donne ses armoiries et résumé sa généalogie ! voir page 2 [1].

Je ne veux pas continuer parce que ma lettre est déjà trop longue. Il est convenu, je le sais bien, que l'on ne doit pas prendre au sérieux les historiens qui osent manquer de respect à la Révolution [2]. Mais la situation de M. Chuquet doit le mettre au dessus des querelles de parti et je regrette de le voir aussi sévère [4] pour un modeste écrivain qui a rendu hommage à son talent.

POUGET DE SAINT-ANDRÉ.

---

1. Je le reproche encore. M. Pouget a beau donner dans une note les armoiries et la généalogie de Dumouriez. Cette note d'ailleurs confuse discute l'opinion de M. Frédéric Masson qui fait du grand-père de Dumouriez un laquais. M. Pouget qui, nous l'avons remarqué, hésite et flotte toujours en ses exposés, M. Pouget devait dire nettement dans le texte même que Dumouriez était noble. Ce n'est pas assez d'écrire que Dumouriez descend d'une vieille famille parlementaire. Il fallait remarquer que noble, il eut le mérite de ne pas se piquer de sa noblesse ; que noble, il put être d'emblée officier ; que noble, il appartint à la première fournée des généraux en chef que la Révolution dut emprunter à la caste nobiliaire ; que noble, il excita promptement les soupçons. Dumouriez et ceux qui qui l'ont suivi, lisons-nous dans le *Républicain* du 8 avril 1793, « sont tous *de race*, et de là partent les trahisons ».

2. Tant mieux.

3. Je n'ai pas dit que M. Pouget manquait de respect à la Révolution et je n'ai fait aucune allusion à ses opinions.

4. Ai-je été si sévère ? N'ai-je pas dit qu'il y avait dans le livre de M. Pouget quelques bonnes choses ? Mais je devais relever les erreurs et les distractions dont foisonne son volume.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy en Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — **9 janvier** — **1915**

FITZHUGH, Le grec en Amérique. — BERTONI, La prose de la Vita Nuova. — KERN, Dante. — Dante, La Divine Comédie, trad. Laminne. — MORÇAT, Saint-Antoine, archevêque de Florence. — COSTER, Baltazar Gracian. — Voltaire, œuvres inédites, p. CAUSSY. — CHARROT, Quelques notes sur la correspondance de Voltaire. — FRANZ, Angleterre et Allemagne. — FIEBIG, Histoire de l'Eglise pour les élèves, II. — JOHNSTONE, La philosophie de la biologie. — BROAD, Perception, physique et réalité. — JEVONS, La philosophie. — GLOVER, La pensée. — Holbein, Hogarth, Velasquez. — RIGAULT, Orléans et le val de Loire. — GUERLIN, Ségovie, Avila et Salamanque. — DERUDDER, Pierre de Coninck. — AUBERT, Les maîtres de l'estampe japonaise. — COOSEMANS, Entretiens sur l'art. — Classement des catalogues dans les bibliothèques de Paris. SOUBIES, Almanach des spectacles, 40e vol. — BATTISTI, Textes des dialectes italiens. — Achille Biovès.

FITZHUGH. **A plea for Greek in the American high school**. In-8°, 6 p.

M. Fitzhugh, président de la *Classical Association of Virginia*, nous a communiqué ce tirage à part d'un article inséré dans le *Virginia Journal of Education* (no de janvier 1914). Il insiste sur la valeur éducative du grec, source de la culture supérieure, sans lequel notre religion et notre société, notre art et notre littérature, notre philosophie et notre science seraient impossibles à concevoir. L'étude du grec doit donc être recommandée, et M. F. voudrait la voir prescrite dans les deux années finales des études secondaires, que l'élève doive aller ou non à l'université.

MY.

Giulio BERTONI. **La prosa della Vita Nuova di Dante**. Gênes, A. F. Formiggini, 1914; in-16, 51 pages.

Fritz KERN. **Dante**; vier Vorträge zur Einführung in die Göttliche Komödie. Tübingen, Mohr, 1914; in-8°, 150 pages.

Dante ALIGHIERI. **La Divine Comédie**, le Purgatoire; traduction nouvelle accompagnée du texte italien, avec un commentaire et des notes par E. de Laminne. Paris, Perrin, 1914, in-8°, 467 pages.

La courte brochure que M. Bertoni vient de consacrer à la prose de la *Vita Nuova* apporte réellement quelque chose de nouveau sur un sujet où l'on pouvait croire que tout avait été dit. Mettant à profit sa connaissance profonde des diverses littératures romanes au XIIIe siècle, l'auteur entreprend de caractériser la prose de Dante en

faisant ressortir les éléments traditionnels et populaires qui s'y mêlent à un style calqué, dans l'ensemble, sur celui des classiques latins : un choix de faits typiques de langue et de syntaxe est soumis au lecteur, et donne lieu au commentaire de quelques passages curieux ou difficiles (notamment la fameuse phrase du ch. II : *non sapeano che si chiamare*). De cet exposé, qu'il présente lui-même comme provisoire et fragmentaire, mais qu'il souhaite de voir compléter par des recherches ultérieures, M. B. déduit quelques vues générales : il marque la parenté de la période de Boccace avec celle de la *Vita Nuova*, nie l'influence que d'autres critiques ont voulu y reconnaître des préceptes du « cursus », c'est-à-dire de la rhétorique chère aux latinistes du Moyen Age, et estime que la comparaison avec la prose de la *Vita Nuova*, et de quelques autres textes datés, doit permettre d'assigner une date approximative à des écrits en prose italienne dépourvus de tout autre indice chronologique. — On ne peut pas dire que, sur tous les points, M. B. force la conviction ; ses théories et ses conclusions hardies provoqueront d'autant plus la discussion, qu'elles la cherchent ; et il en faut louer l'auteur, qui ouvre ainsi aux investigations sur le style des premiers grands prosateurs d'Italie des horizons nouveaux. Reste à voir si cette méthode livrera tous les secrets que M. B. paraît en attendre.

La nouveauté n'est pas ce qu'il faut demander aux quatre conférences que M. F. Kern publie en guise d'Introduction à la *Divine Comédie*. Il traite successivement de la vie de Dante, de l'Enfer, du Purgatoire, du Paradis, et son exposé renferme un très grand nombre de citations. Un résumé chronologique de la vie et de l'œuvre de Dante complète ce volume de simple vulgarisation.

M. E. de Laminne poursuit la publication de sa traduction de la Divine Comédie, dont nous avons annoncé, ici même, le premier volume contenant l'Enfer (15 mars 1913) ; la méthode suivie étant exactement la même dans le Purgatoire, il n'y a pas lieu de revenir longuement sur les avantages et les inconvénients qu'elle présente : elle est en général exacte, et souvent bizarre. Le très grand effort qu'elle représente n'empêche pourtant pas que certains détails n'aient été fâcheusement négligés. Pour n'en citer qu'un exemple, au chant VII, la description de la « Vallée fleurie » où sont groupés les princes est fort obscure ; qui comprendra jamais la topographie de la vallée d'après cette traduction : « Ni escarpé ni plat était un sentier tortueux qui nous conduisit au sein de la cavité, là où la pente meurt plus qu'à demi » (v. 70-72) ? Le sentier n'est pas « tortueux » mais « oblique » (*sghembo*), en ce sens qu'il ne suit ni la ligne horizontale qui côtoie la montagne, ni la pente abrupte : il adopte une direction intermédiaire (*Fra erto e piano*) ; il ne conduit pas « au sein » de la cavité, mais il l'aborde de flanc (*in fianco*), à l'endroit où le rebord (*lembo*, et non « la pente ») n'a plus même la moitié de sa hauteur maxima ; et

si le sens ainsi rétabli n'est pas encore parfaitement clair, une note, dont l'absence est ici bien regrettable, pourrait le préciser. Un peu plus bas (v. 84), il est dit que les personnages qui ont là leur séjour « du dehors n'apparaissaient pas dans la vallée », ce qui est un faux-sens : du dehors on ne les voyait pas « à cause de la vallée » parce qu'ils se trouvaient dans un fond.

Notons encore, en terminant, que l'excellente édition de la Divine Comédie, en un volume avec le commentaire de Scartazzini refondu par G. Vandelli, complétée par un « rimario » très commode et un index fort complet, vient d'arriver à la septième édition [1].

Henri Hauvette.

Morçay Raoul) **Saint Antonin, fondateur du couvent de Saint-Marc, archevêque de Florence, 1389-1459.** — Tours, Mame ; Paris, Gabalda, 1914. In-8° de xxvi-500 p.

Ce livre est le fruit de longues recherches conduites par un homme bien préparé. On le trouvera un peu long parce qu'il roule sur un personnage qui n'a été ni un penseur original, ni un orateur célèbre, ni un historien pénétrant, ni un écrivain distingué et qui n'a joué un rôle important ni dans l'histoire religieuse ni dans l'histoire politique ; mais si l'auteur a pour lui la complaisance inévitable d'un biographe, d'un ecclésiastique, il laisse très bien voir qu'Antonin fut plus grand par le cœur que par l'esprit : il a tort sans doute de donner un résumé assez étendu de toutes les questions où l'archevêque de Florence se trouve un moment engagé : mais ses résumés ne sentent pas les manuels, mais des études faites de très près sur les documents originaux, un long séjour sur les lieux, le goût et le sens de l'Italie. Or s'en convaincre dès les premières pages où sont énumérées et discutées les anciennes biographies de saint Antonin.

Puis M. M., tout en n'apportant pas de vues très neuves, a bien compris le trait propre qui frappa les contemporains et explique la quantité de manuscrits et d'éditions qui nous ont conservé ses œuvres : c'est un rare mélange d'énergie et de mesure, un talent d'administrateur qui consiste moins à inventer des règlements qu'à y ramener par la persuation ou par l'autorité ; c'est un admirable type de supérieur, d'archevêque. Sans avoir jamais fréquenté une Université, Antonin avait acquis une telle réputation de compétence en théologie et en droit qu'il fut appelé au tribunal de la Rote ; nommé malgré lui archevêque, il sait être économe et généreux, indulgent et inflexible : Rome a une telle confiance en lui qu'elle interdit d'appeler de ses sentences (p. 151-4) ; il épure les mœurs du clergé non seulement dans son diocèse, mais dans ceux de ses suffragants (p. 154-161), et un jour où les Médicis veulent trop ouvertement étouffer la liberté, il

1. Milan, Hœpli édit., 1914 ; in-16, de xxiv + 1080 + 97 pages (4 fr. 50).

affiche sur les portes de sa cathédrale une protestation tout entière écrite de sa main pour ne compromettre personne et la soutient courageusement (p. 260-6).

M. M. s'espace trop, mais il sait conter; voir son récit des menées auxquelles coupe court la nomination d'Antonin à l'archevêché de Florence (p. 106-115), des longs refus du saint (p. 117-121), le tableau de la vie d'anachorète qu'il mène dans son palais (p. 132-6). Il apprécie très équitablement l'Italie du xve siècle avec ses étonnants contrastes de vice et de vertu; il définit trop longuement mais très exactement la manière dont Antonin envisageait l'humanisme.

Son livre eût gagné à être abrégé, à être écrit dans une langue plus châtiée [1], mais il est d'un homme laborieux, franc et judicieux.

Charles Dejob.

Walser (Ernst). **Poggius Florentinus : Leben und Werke**. Leipzig, Teubner, 1914. In-8° de VIII-567 pages.

Un érudit suisse, professeur à l'Université de Zürich, qui veut bien se souvenir qu'il compte des Français parmi ses anciens maîtres, publie un volume très fouillé sur un des plus curieux humanistes du xve siècle, Poggio Bracciolini. C'est le résultat d'un travail qui a coûté de longues années; l'auteur a dû s'expatrier indéfiniment, assisté, il est vrai, de la plus gracieuse, de la plus dévouée collaboratrice, et encouragé par quantité de savants. On verra avec quel soin et quelle science il a traité tout ce qui se rapporte aux origines du Pogge, à ses emplois, voyages, découvertes, collections d'inscriptions et d'œuvres d'art, à sa fortune dont l'accroissement des impôts balançait l'augmentation (p. 39, 141, 198), à sa bibliothèque (p. 104-111, 417 sqq.). On ne peut ici entrer dans ce détail et le lecteur ne s'attend pas non plus à ce que M. W. ait trouvé dans la vie de son héros des événements considérables jusqu'ici inconnus. La biographie du personnage, prédestiné aux vicissitudes par les embarras d'argent qui firent prendre le large à son père, par les péripéties que traversa la cour romaine dès les premiers temps où il lui appartint, est, on le sait, suffisamment chargée. Mieux vaut arriver tout de suite à l'objet essentiel du livre.

M. W. veut montrer que beaucoup de critiques font commencer trop tôt le scepticisme de la Renaissance. La vie du Pogge fut relâchée, mais il n'y a rien en lui d'un hérétique. Son opinion que la foi vient de l'âme et non des arguments théologiques eût été contresignée par Pascal; et croire que Pétrarque, tout chrétien qu'il était, n'égale pas Cicéron et Virgile n'est pas contraire à la foi (p. 36-7). Il s'est rencontré alors des hommes qui sacrifiaient la religion à la science ou réciproquement, mais il serait absolument faux de dire que le divorce fût

1. On y rencontre trop de mots tels que *gêneur*, *corser*, *truqué*, *potins insouçonné*, *maîtere*.

fréquent entre la science et la foi (p. 422). « Les polémiques du Pogge en matière de religion tiennent seulement à son aversion pour l'ascétisme monacal; ses ouvrages et ses lettres respirent la conviction d'être un croyant orthodoxe; les papes qu'il a servis ne pensaient pas autrement et nous n'avons encore aujourd'hui aucun motif pour professer une opinion opposée. » (p. 323). Il sait très bien que l'antiquité n'a point été un âge d'or et il ne lui prend que ce qui confirme sa foi (p. 15).

M. W. a grandement raison et je n'ai pas de mérite à le dire puisque j'ai soutenu une thèse analogue à propos d'autres personnages. Peut-être toutefois pousse-t-il trop loin par indulgence pour le Pogge. Il est très sincère : il confesse que cet homme spirituel avait besoin de travailler beaucoup son style pour bien écrire [1]. D'autre part et c'est une des parties les plus neuves de son livre, il décrit en lui un réel fond de tendresse pour les siens; ses lettres à Niccoli sont d'un homme qui sentait vivement l'amitié; il a été bon fils, bon parent; il a profondément regretté sa femme; il a eu des scrupules sur la lecture des auteurs payens. Les sceptiques s'élevaient aussi bien que lui contre les moines hypocrites; mais, au lieu de s'amuser des caprices ou de l'ignorance des prédicateurs qui prétendaient interdire de joindre le nom du Christ à celui de Jésus ou ne produisaient qu'une émotion passagère faute de donner une instruction solide, il s'en indignait. — Tout cela est vrai. Mais, sans avoir de doute sur la foi, il n'était déjà plus que superficiellement chrétien. Il dit que le bonheur est dans le détachement, mais c'est de la patrie beaucoup plus que des biens de la terre qu'il est détaché; il a couru toute sa vie après les places, quittant un protecteur dès qu'il espérait trouver mieux ailleurs; au service tantôt de Rome, tantôt d'un cardinal anglais, il ne se met enfin à celui de Florence où il se trouvait un étranger (p. 282) que pour se faire ôter bientôt par sa négligence la place de chancelier qu'elle lui avait donnée comme s'il avait blanchi dans ses bureaux. M. W. ne cache aucune de ses faiblesses, mais il n'y voit que l'expansion d'un joyeux et vigoureux tempérament. Il est pourtant permis de croire que le Pogge aurait mieux compris ses devoirs, s'il avait eu d'abord moins de bâtards. Pétrarque, lui aussi, s'était longtemps accordé de coupables distractions; mais de profonds remords l'ont à la fin épuré, tandis que le Pogge demeure toujours profane sauf par instants. M. W. a raison de dire qu'au xve siècle la foi chez nombre d'humanistes n'était pas atteinte, mais leur conscience était bien malade.

L'ouvrage est orné de sept portraits du Pogge, d'un fac-simile de

---

1. De fait, on verra dans les lettres que le Pogge n'a pas revues pour la publication beaucoup d'obscurité et même d'incorrection : là, il fait encore les solécismes chers à Pétrarque, *suus* pour *ejus* par exemple.

son écriture et, ce qui est encore plus précieux, accompagné de 140 documents d'archives, de 120 lettres inédites. Il se termine par un index. Parmi ces lettres inédites, on remarquera, dans le fatras d'injures que provoque de la part du Pogge et de ses ennemis toute tentative pour les réconcilier, une curieuse épître de Georges de Trébizonde du 1er janvier 1453. — Voir aussi une spirituelle lettre du Pogge à Nicolas V, du 5 juillet 1451.

Charles Dejob.

Coster (Adolphe). **Baltasar Gracián** 1601-1658. Extr. de la *Revue hispanique*. New-York-Paris, 1913. Gr. in-8 de 406 p.

Parmi les hommes sincèrement religieux, on en voit souvent qui, réguliers dans leur conduite, manquent de gravité dans leurs propos; mais ceux-ci d'ordinaire se rencontrent dans une condition qui ne réclame qu'une vertu commune et ne les trempe pas tous les jours par la pratique du renoncement. Le cas que nous présente M. C. est autrement curieux : Gracián est un Religieux, un jésuite qui remplit ponctuellement les devoirs de sa profession; jamais le moindre soupçon, au temps même de sa disgrâce, ne s'est élevé, je ne dis pas seulement contre son orthodoxie, mais sur la régularité de ses mœurs; il ne s'est pas permis la galanterie poétique que le clergé cultivait alors sans scrupule. M. C. avertit même que Gracián ne manque pas une occasion de faire aux femmes des compliments désagréables (v. p. 172-3, 221-2), sans les racheter ailleurs par des adulations. Il flatte, fort mal à propos, les ministres et les puissants, mais non pour obtenir des faveurs : les seuls personnages dont il recherche la protection sont quelques Mécènes sincèrement épris d'art, de science, comme Lastanosa (p. 21-27 et *passim*) dont il attend un appui pour ses livres; il accepte de donner la meilleure part de sa vie à des travaux obscurs, pénibles, à l'enseignement dans les collèges ou à l'explication de l'Ecriture. Fort connu comme prédicateur, on ne le voit pas solliciter l'honneur de prêcher devant la cour. Vienne une épreuve imprévue, périlleuse, il l'affronte sur le champ : nommé de but en blanc un des aumôniers du corps qui allait reprendre Lérida au comte d'Harcourt, il se trouve le seul ecclésiastique à son poste le jour du danger, enflamme les soldats et marche à côté du chef Pablo de Parada, et cette journée, il y fait à peine allusion dans un de ses livres; le récit détaillé qu'on en possède est bien de lui, mais il ne s'y est consacré que quelques lignes et l'avait adressé deux jours après l'affaire à un Jésuite de Madrid; la publication n'en fut fait faite qu'après lui.

Seulement, il estimait que ses loisirs n'appartenaient qu'à lui; il tenait qu'une fois qu'il avait dit sa messe, fait son cours, écouté ses pénitents, débité son sermon, il pouvait jouir de la vie à la seule con-

dition de ne transgresser aucun de ses vœux ; pour lui, jouir de l'existence, c'était causer avec des gens d'esprit et se moquer des sots ou plutôt, car il n'est pas méchant, de la bêtise humaine ; sa joie est de mettre en verve la malice d'un cercle choisi, d'en recueillir les traits pour grossir le volume qu'il prépare. Ces réunions sont pour lui le paradis terrestre : « Fébrile » dit M. C. « *vivant et pensant en parlant*, il avait un impérieux besoin de la société, de l'estime, de l'applaudissement d'autrui » (p. 166). Il y mettait d'autant moins de scrupule que, comme l'explique très finement M. C., la littérature ne paraissait qu'une distraction à cet homme profondément, sinon intelligemment religieux. Les politesses qu'il prodiguait dans ses écrits ne lui paraissaient que des actes de convenance dus à la hiérarchie sociale. Il se moquait étourdiment des moines (p. 211-220) sur la simple raison que c'était un thème courant. Il émettait des maximes scabreuses sur l'art de se conduire dans le monde parce que, sûr de ne jamais commettre de bassesses, il se croyait permis d'étudier les artifices par où on évite de déplaire : « Beaucoup de très braves gens ressentent un secret plaisir à se figurer qu'ils pourraient aussi bien que les coquins mettre en action les astucieuses machines dont ils pâtissent trop souvent ; ils se donnent ainsi l'illusion qu'ils sont des victimes volontaires et non des dupes » (p. 166). Dans la chaire sacrée, il croyait édifier à sa manière quand il multipliait les jeux d'esprit en l'honneur de la religion. Dans aucune de ses œuvres, sauf dans un traité sur la Communion, il ne parle de l'autre monde, parce qu'il juge *inutile de proclamer à tout propos des vérités qu'il juge incontestables devant des gens qui ne les contestent pas* (p. 200-1). Il avait tort évidemment, même à son époque, puisque ses supérieurs finirent par punir ses incartades de plume par une réprimande publique, le jeûne au pain et à l'eau, avec perte de sa chaire et exil à Graus ; mais le P. Bouhours, qui abusait moins de l'esprit, aurait-il du jour au lendemain fait aussi bonne figure sur un champ de bataille ? Eût-il même tout simplement accepté les occupations modestes de Gracián dans des villes de deuxième ou de quatrième ordre ?

M. C. juge très équitablement ses œuvres. Il montre que Gracián n'a pas introduit l'afféterie dans la littérature espagnole, mais qu'il l'a définie avec éloge et par suite propagée ; que ses vues les plus intéressantes ne lui appartiennent pas [1] ; que ses jugements demeurent superficiels même quand il prétend travailler sur des papiers inédits de Ferdinand le Catholique. A la vérité, M. C. accorde un peu trop de discernement à un critique qui dédaignait Dante, Pétrarque, Lope de Vega, peut-être Cervantes ; mais il fait voir que Gracián, pour son propre compte, poussait l'affectation moins loin que son entourage ;

1. Par exemple sur l'affaiblissement de l'Espagne sous ce Philippe IV qu'il encensait innocemment.

il rappelle qu'en somme il a toujours écrit sur de grands sujets et que sa longue vogue même à l'étranger [1] prouve qu'au milieu de ses boutades, de ses obscurités, on démêlait en lui un observateur pénétrant.

Le seul tort de M. C. est de n'avoir pas assez indiqué dès la première partie de son livre l'originalité de son personnage aujourd'hui peu connu hors de son pays. Il s'est jeté trop vite dans les problèmes que soulève sa vie. Il ne met pas assez sous nos yeux sa verve étourdissante, ses incroyables ressources de style; en vingt passages (p. 147, 149, 188, etc.), on attend des citations qui ne viennent pas ou ne viennent qu'en espagnol, ce qui ne suffit pas pour tous. Il est vrai que Gracián est souvent intraduisible parce que ses effets tiennent souvent à de spirituelles ressources de langage; M. C. aurait dû toutefois essayer plus souvent. En revanche, il a défini avec un réel bonheur ce maître écrivain qui cache dans sa diction une foule de beautés supplémentaires qu'un initié seul peut révéler par une lecture à haute voix et à qui il est dangereux de faire la leçon : « Méfions-nous de l'impitoyable railleur qu'est Gracián; s'il nous entendait peser gravement la valeur de ses calembourgs, est-il bien sûr qu'il ne nous rangerait pas dans le peuple des sots? Il me semble le voir épiant sur le visage de ses auditeurs l'effet du terme emphatique, du barbarisme imprudent ou de l'équivoque inattendue qu'il souligne d'un clignement d'œil, ravi d'avoir provoqué la stupeur ou l'indignation des imbéciles [2] ». Que M. C. se décide dorénavant à montrer dès les premières pages de ses livres qu'il n'est pas seulement un érudit solide, mais un critique fin et qui sait écrire! C'est un hispanisant de ressources.

Charles Dejob.

Voltaire. Œuvres inédites, publiées par Fernand Caussy. Tome Ier, *Mélanges historiques*. Paris, Champion, 1914, 8°, p. 356.

Ch. Charrot, **Quelques notes sur la Correspondance de Voltaire.** Paris, Colin, 1913, 8°. Extrait de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1912-1913.

I. M. Caussy dont on connaît les heureuses découvertes et les études si neuves sur Voltaire, a entrepris de publier ce qui manque encore dans la dernière édition complète de ses œuvres; il nous annonce neuf volumes dont voici le premier. Il renferme un « chapitre des arts » que l'éditeur a retrouvé dans les papiers de Voltaire à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Il était à l'origine destiné à l'*Essai sur les mœurs* et M. C. nous explique les raisons qui empêchèrent l'auteur de l'insérer, au moins tel quel, dans son grand

1. Sur le goût de Schopenhauer pour Gracián, v. p. 327-345.
2. P. 345.

ouvrage. Viennent ensuite — et c'est la part principale du volume (p. 103-263) — des « Remarques pour l'histoire universelle », tirées en très grande partie du même dépôt; ce sont des résumés, extraits, notes ou réflexions faits au cours de lectures variées. Enfin le volume se termine par un groupe de notes analogues relatives au *Siècle de Louis XIV* et qui dispersées dans les différents tomes des manuscrits de Saint-Pétersbourg, n'ont pas trouvé place dans la publication du tome V, le *Sottisier* de Wagnières. M. C. n'a pas voulu encombrer d'annotations les textes nouveaux qu'il nous apporte, ce sera l'œuvre des futurs auteurs d'une grande édition qui reste à faire ; mais il les a accompagnés de notices très utiles pour suivre la publication toujours compliquée d'une œuvre de Voltaire. Il n'est pas besoin de souligner l'importance de l'initiative de M. C. pour les érudits qu'intéressent les études voltairiennes, de même que pour les courageux éditeurs qui entreprendront un jour de nous donner de l'ensemble de l'œuvre un texte scientifiquement établi. Souhaitons que l'apparition des volumes promis suive sans tarder celui-ci. Les six derniers d'ailleurs, qui comprendront la correspondance mise au jour depuis 1882 et porteront à 15,000 environ les 10,000 lettres de l'édition Moland, seront accueillis avec empressement, non seulement des savants, mais de tout le public cultivé.

II. C'est aussi pour la grande édition à venir des œuvres de Voltaire qu'a travaillé M. Charrot. Son étude, série de quatre articles parus dans la *Revue d'Histoire littéraire*, fruit d'une attentive lecture des dix-huit volumes de la Correspondance, représente une imposante somme d'*errata* qu'on peut relever dans l'édition Moland, et elle est loin d'être complète. M. Ch. a redressé des fausses lectures, quelques inexactitudes dans les adresses et de plus fréquentes erreurs de dates; ici il a déployé une rare sagacité à démontrer l'impossibilité des dates adoptées par Moland et à en proposer de plus vraisemblables. Il a aussi corrigé et complété l'annotation et en a parfois pris occasion pour défendre avec chaleur Voltaire contre certaines attaques injustes de ses détracteurs; ce sont des digressions, mais elles reposent dans le trépidant défilé des notes et notules. Il y a dans cette succession de remarques une foule d'indications précieuses dont une édition critique des Lettres fera son profit. Sans doute le dernier mot doit rester à l'examen comparatif des originaux, partout où il sera possible, mais en attendant qu'il puisse se faire et dans les cas où les documents feront défaut, les érudits auront intérêt à ne pas négliger les notes de M. Ch. Il ne peut pas être question ici de contrôler le détail de ses observations et de peser chacune de ses conjectures; il y faudrait la longue pratique de l'œuvre de Voltaire réservée à quelques rares spécialistes. Je me suis borné à examiner de plus près les *errata* relevés par M. Ch. pour la correspondance de Voltaire avec Frédéric dont M. M. Koser et Droysen nous ont donné récemment une excellente

édition. M. Ch. déclare n'en avoir utilisé et rapidement que le premier volume; il est regrettable qu'il n'ait pas pu tirer parti de tous. J'ai du moins constaté que ses hypothèses, presque partout où on peut les confronter avec les documents originaux que nous révèle le texte de cette nouvelle édition, sont confirmées, ou peu s'en faut, par la publication allemande, en particulier pour les modifications à apporter aux dates. Il y a donc là une preuve de la justesse des critiques réunies par l'auteur et une garantie de la confiance que méritent ses conjectures [1].

L. R.

W. Franz. **Britische Kulturkraft im Dienste national-deutscher Arbeit.** Tübingen, Mohr, 1914, iv et 66 p.

Sous ce titre un peu énigmatique M. Franz, professeur à l'Université de Tubingue, a composé ce qu'on appelait autrefois un « discours » sur la Grande Bretagne dont il vante les institutions politiques et sociales parce qu'elles s'inspirent du sens de la liberté et d'une tendance démocratique de plus en plus prononcée. Il recommande aux Allemands — c'était avant la guerre — la méditation, l'imitation de ces institutions. Au tableau de la Grande Bretagne trop lumineusement brossé — parce qu'il manque d'ombres — l'Allemagne féodale et si peu éprise de vie civique sert de repoussoir.

B. A.

Kirchengeschichte für Schüler und Schülerinnen hoeherer Lehranstalten von Lic. Paul Fiebig, Teil II. Von der Reformation bis zur Gegenwart. Tübingen, Mohr (Siebeck) 1914, viii, 83 p. in 8°. Prix : 1 fr. 60.

Cet opuscule doit servir de guide aux élèves de l'*Unter prima* des gymnases etaut res établissements d'enseignement secondaire. Il fait partie de toute une série de petits manuels composés en vue de l'instruction religieuse scolaire par M. P. Fiebig, professeur au gymnase de Gotha. C'est naturellement un résumé des plus sommaires; il nous intéresse surtout parce qu'il nous montre ce qu'on juge absolument nécessaire qu'un rhétoricien allemand sache en fait d'histoire religieuse. On y trouvera, par exemple, quatre pages sur les sentiments religieux de Gœthe et de Schiller, deux pages sur la piété de Bismarck et de Moltke (p. 69-70) une autre sur celle de l'empereur Guillaume II, alors *qu'une seule ligne* est consacrée à la séparation de l'Église et de

---

1. Cependant p. 197, la présence des vers dans la lettre du 9 sept. 1739 est suspectée à tort ; la note de la p. 656 est inexacte : la date de la lettre 1528 est du 6 sept., non du *26 août* ; p. 178, la lettre du 27 avril 1770 ne saura itêtre tirée de la lettre du 8 juin dont on a une minute autographe. Lire p. 692, Marc-Michel Rey, non *Mac*. P. 190, l'orthographe *Wirtenberg* n'est pas particulière à Voltaire, elle était très fréquente autrefois, presque prédominante.

l'État en France. P. 49, nous apprenons que « Jésus forme le contraste le plus accentué avec Napoléon ». Ce qui frappe le plus, c'est la quantité des personnalités plus ou moins obscures (au point de vue de l'histoire générale) que l'auteur a cru devoir énumérer dans ces quatre-vingt pages. Il y a là surabondance de noms de théologiens, d'hommes de lettres, d'artistes, qu'on s'étonne un peu de voir imposer à la mémoire d'un *Unterprimaner* d'Outre-Rhin dans un cours d'histoire ecclésiastique.

E.

James Johnstone. **The philosophy of biology**. 1914, XV, 391 p.
C.-D. Broad. **Perception, Physics and Reality,** 1914, XII et 388 p.
F.-B. Jevons. **Philosophy, what it is,** 1914, 135 p. 1 sh. 6 d.
William Glover. **Know your own mind,** 1914, X et 204 p. 2 sh.
Cambridge University Press.

1. L'ouvrage de M. Johnstone est un essai de comprendre la science, laquelle essaie de décrire le monde donné (*Givenness*, nous dit l'Introduction). 8 chapitres : Le monde perçu. — L'organisme un mécanisme. — Ses activités. — L'élan vital. — L'individu et l'espèce. — Le transformisme. — Ce qu'il faut entendre par évolution. — Organique et inorganique. Conclusion : Le problème de la nature et de l'origine de la vie n'est qu'un pseudo-problème, car la vie n'est pas une forme déterminée d'énergie, mais la direction et coordination d'énergies. Un appendice explique les principales notions mathématiques et physiques nécessaires à l'intelligence du livre, et un index en classe la vaste matière dans l'ordre alphabétique.

2. M. Broad fait une enquête destinée à rechercher « dans quelle mesure la science naturelle, c'est-à-dire la physique, peut actuellement nous rendre compte de la réalité et quelles suppositions préalables elle a à faire avant que nous soyons sûrs qu'elle nous dit quelque chose » 5 chapitres : Arguments contre le naïf réalisme indépendant des causes (*causation*). — Des causes et des arguments dont il a été usé contre elles. — Du phénomalisme. — La théorie « causale » de perception, au point de vue spécial des relations entre les causes de perception et la réalité de leurs objets. — Les lois de mécanique. Un appendice fournit une note sur la mensuration de la rapidité de la lumière et sur la théorie de relativité.

3 et 4. Les deux autres livres qui nous viennent de Cambridge sont des ouvrages de vulgarisation. Celui de M. Jevons comprend cinq conférences faites sous les auspices de la *Workers' Educational Association*. On y trouve formulées et discutées, à l'usage des gens du monde, les principales questions soulevées par la philosophie, ses rapports avec la science, sa valeur pratique, les conceptions matérialistes et idéalistes, le rôle et la raison d'être du scepticisme, les rapports de l'individu avec l'univers, etc., en un mot une systémati-

sation des données de l'expérience ou, si l'on préfère, une tentative raisonnée de répondre à cette question : que convient-il de penser de la vie et du monde ?

Le livre de M. Glover s'inspire des théories d'Herbart pour faire connaître le mécanisme de la pensée et décrire le procédé des opérations mentales. C'est donc une sorte d'histoire naturelle du mécanisme de l'esprit humain. L'influence de William James s'y fait aussi sentir.

TH. SCHOELL.

Les grands graveurs : **Holbein** ; — **Hogarth** ; 2 vol. in-8° carré. Prix cart. : 4 fr. Paris, Hachette. — Les Classiques de l'art : **Velasquez** : l'œuvre du maître en 256 reproductions ; 1 vol. gr. in-8°. Prix rel. : 12 fr. Paris, Hachette. — Les Villes d'Art célèbres : **Orléans et le Val de Loire**, par Georges RIGAULT ; **Ségovie, Avila et Salamanque**, par Henri GUERLIN, 2 vol. pet. in-4°. Prix : 4 fr. Paris, H. Laurens. — **Le Peintre Pierre De Coninck et ses amis**, par Gustave DERUDDER ; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50. Paris, Perrin. — **Les Maîtres de l'Estampe japonaise**, par Louis Aubert ; 1 vol. in-8°. Prix : 10 fr. Paris, A. Colin.

La jolie petite collection des « Grands graveurs » est en quelque sorte franco-anglaise, puisqu'elle sort de presses londonnaises. Nous avons déjà insisté sur les services qu'elle doit rendre aux collectionneurs, par le choix des épreuves reproduites, le soin pris d'en donner de différents états, et d'ailleurs les indications bibliographiques qui précèdent la galerie de ces reproductions. Deux nouveaux volumes ont été édités en ces derniers temps : *Hogarth* et *Holbein*. Hogarth est représenté par 64 planches, Holbein par une foule de vignettes tirées surtout de l'*Ancien Testament* et de la *Danse des Morts*. Le tirage, sur papier satiné, est d'une grande finesse.

Une autre collection en cours chez les mêmes éditeurs, Hachette et Cie, est celle des « Classiques de l'art », qui met à la portée de tous l'ensemble de l'œuvre des maîtres en photographies de bonne taille. Le nouveau volume que nous signalons, le 11e, est consacré à *Velasquez*. Il ne comporte pas moins de 256 reproductions. Ce chiffre, bien entendu, ne doit pas se comprendre d'un même nombre d'œuvres : il y en aurait trop d'apocryphes! Mais un grand nombre des œuvres essentielles de ce maître trop peu fécond ont été détaillées en reproductions fragmentaires, et ce parti n'est pas un des moins appréciables de ces recueils de planches : il permet l'étude plus attentive du faire spécial du peintre.

Les « Villes d'art célèbres », il était vraiment temps de les décrire et d'en fixer à jamais le souvenir photographique, à une époque où il se trouve une « culture » nationale pour les détruire! Combien déjà, parmi celles qui ont fait l'objet de monographies dans cette collection, sont abominablement ruinées aujourd'hui! Des deux volumes nouvellement parus dans cette collection, l'un a été consacré à la ville d'*Orléans* et à ses environs. La vieille cité est située dans son val

de Loire, puis étudiée dans ses périodes historiques, avant le grand siège de 1428, au moment de la Renaissance qui le suivit, puis après les guerres de religion. Après quoi, sortant de son enceinte, nous passons en revue Gien et Beaugency, les châteaux de Sully et de Meung, les vieilles églises de Saint-Benoît-sur-Loire, Germigny-les-près, Notre-Dame de Cléry... Et l'on termine la lecture de ces pages très nourries, en remerciant M. Georges Rigault d'avoir été un si bon guide. M. Henri Guerlin s'est fait pour nous celui de trois des villes espagnoles les plus caractéristiques : « *Ségovie*, cité des chevaliers et des rois, *Avila*, cité des moines, *Salamanque*, cité des docteurs et des artistes. » La tâche était plus malaisée : il n'est jamais simple et facile de bien voir l'Espagne. Mais M. Guerlin la « possède » bien, on le sent; il y a vécu. Nombre des photographies, si neuves et si inédites pour nous, qui ajoutent tant de charme à la documentation de son texte, sous son œuvre, ont complété ses notes. C'est un livre qui apprend beaucoup et qui donne envie d'aller voir par soi-même : le but est atteint.

C'est une belle vie d'artiste, simple, féconde, vigoureuse dans la lutte, sereine dans les soucis, que celle du peintre flamand *Pierre De Coninck* (1818-1910). Il suffirait d'en faire le récit pour exciter un intérêt constant dans l'esprit des lecteurs les moins avertis, M. Gustave Derudder cependant a ajouté beaucoup de choses à ce qui pouvait constituer la biographie qu'il avait entreprise. Il a situé le peintre dans son milieu, évoqué les paysages qui lui furent familiers, fait vivre autour de lui ses amis, ses contemporains. La Flandre ici voisine avec l'Italie et Rome avec Paris. C'est un livre chaud et attrayant, que 16 reproductions de tableaux illustrent utilement.

M. Louis Aubert est maître en Japonerie. L'histoire de la race, du pays, des mœurs et de l'art du Japon, a été l'objet, de sa part, des longues études approfondies. Plus spécialement, six expositions consécutives d'estampes japonaises, et l'examen des quelques 2.500 œuvres exposées, l'ont conduit à la rédaction d'une série d'études, successivement publiées. Ce sont elles qu'il a réunies aujourd'hui, en les coordonnant à nouveau, sous le titre de *Les maîtres de l'Estampe Japonaise*, et en les faisant précéder d'une introduction d'ensemble. Compris de la sorte, cet examen d'œuvres d'art modestes mais extrêmement significatives a pris dans ces pages une vie et une chaleur toutes particulières. On pourrait presque dire que l'estampe ici devient le prétexte, et c'est la vie intime et la mentalité du Japon qui ressortent surtout à la lecture. L'évolution de cet art est pourtant bien marquée par la monographie de chacun des six principaux maîtres, et sa portée, par une curieuse étude de l'impression qu'il a produite sur quelques-uns de nos derniers « impressionistes » français. 55 planches hors texte, excellentes, animent cet attachant volume.

H. DE CURZON.

Entretiens philosophiques, spécialement sur l'art par E. Coosemans Bruxelles, Van Caulaert, s. d. (1912), 8°, p. 284.

Ces entretiens forment un pêle-mêle remarquablement incohérent de réflexions et de boutades sur l'art, sur son essence, ses rapports avec la science, les contradictions qui se rencontrent entre la technique et l'inspiration, les prétentions excessives des artistes modernes, la recherche outrée de la personnalité, etc., etc. L'auteur, un autodidacte apparemment, artiste lui-même, est plein des meilleures intentions, mais il ne semble pas soupçonner qu'une suite informe de discussions d'atelier, dont les moindres défauts sont l'incorrection de l'orthographe et de la langue, ne saurait constituer un livre.

L. R.

Règles et usages observés dans les principales Bibliothèques de Paris pour la rédaction et le classement des catalogues d'auteurs et d'anonymes. Paris, Champion, 1913, in-8°, p. 56. Fr. 1.50.

C'est l'Association des bibliothécaires français qui a publié cette brochure, résultat des travaux auxquels s'est livrée en 1911-1912 une commission formée de huit représentants des grandes bibliothèques de Paris et de la bibliothèque d'Amiens, d'un éditeur et d'un membre du Cercle de la Librairie. Les pratiques le plus généralement suivies pour l'établissement et le classement des fiches s'y trouvent énumérées avec une grande précision en 118 articles et les plus importants des usages particuliers à la Bibliothèque nationale signalés à l'occasion. Il y a dans cette initiative un exemple heureux qui ne peut que profiter à l'unification des méthodes en usage dans les grands dépôts de livres, chez nous et au dehors, pour la plus grande commodité des travailleurs.

L. R.

Albert Soubies, **Almanach des spectacles. Année 1913,** Paris, Flammarion, 1914. Petit in-12°, 148 p.

Ce volume de l'*Almanach des spectacles* pour l'année 1913 se recommande à nous d'une façon particulière. Il porte le numéro 43 ; mais, en réalité, si l'on défalque les tables, c'est le 40e de la série. Or, nous ne croyons pas qu'il ait été permis — *inclementia Divum* ! — à aucun auteur d'annuaire, de poursuivre sa tâche quarante années durant. D'autre part, nous savons que M. Soubies a fait ses débuts, il y a un demi-siècle, dans la critique théâtrale. Le quarantième volume de son *Annuaire des spectacles* coïncide ainsi avec la *cinquantième* année de son activité littéraire. Double raison pour le remercier et le féliciter.

A. Ch.

C. Battisti, **Testi dialettali italiani,** in trascrizione fonetica I. Italia Settentrionale. Halle, M. Niemeyer, 1924 ; un vol. in-8° de 191 pages *Beihefte zur Zeits. f. rom. Phil.*, n° 19.

L'ouvrage de M. Battisti est une sorte de Chrestomathie, ou d'Anthologie, si l'on préfère, et qui rendra des services, surtout lorsqu'il sera achevé, car nous n'en avons ici que la première partie, consacrée à l'Italie du Nord — celle qui est la mieux connue. Ce recueil permettra d'attendre un véritable Atlas linguistique de la Péninsule, dont il y a lieu de s'étonner que les disciples éminents d'Ascoli n'aient pas encore arrêté le plan et recueilli les matériaux. Les textes publiés se réfèrent à 58 localités, et ils ont été édités dans une transcription phonétique très rigoureuse : M. B. a été aidé dans son travail par une soixantaine d'auteurs ou de transcripteurs, originaires en général de la région visée, et qui lui ont fourni chacun un morceau noté avec une exactitude aussi parfaite que possible. Lui-même a unifié ensuite, tout en en respectant les nuances, les diversités que pouvaient offrir ces graphies, et grâce à ces concours presque tous compétents, nous pouvons donc être sûrs d'avoir là de l'italien dialectal dans toute sa pureté. Quant au système phonétique adopté définitivement, il est réduit, nous dit l'auteur, à ses nuances essentielles, mais il ne laisse pas cependant de présenter des complications assez délicates, surtout en ce qui concerne la notation des consonnes. Il y a été distingué des fortes sourdes et des fortes sonores, des douces sourdes et des douces sonores : puis des consonnes *schiacciate*, et des *rattrate*, etc. Tous ces détails ont été clairement exposés au début du volume, et résumés dans le tableau des pages 8 et 9. En somme, c'est bien quelque chose d'avoir des précisions de ce genre pour 58 localités réparties entre les cinq grands groupes dialectaux de l'Italie du Nord : cependant, comme le montrent les cartes sommaires dressées pp. 12 et 99, ces localités sont encore bien éloignées parfois les unes des autres, et quelle énorme distance par exemple entre Milan et Rueglio ! Ce n'est évidemment là qu'un premier coup de sonde, mais qu'il faut savoir gré à M. B. d'avoir donné. Parmi les textes (prose ou poésie), quelques-uns avaient été déjà publiés, mais la plupart étaient inédits et ne manquent pas d'un certain intérêt. Ils sont de longueur variable, quelques-uns très courts — ce sont des *brani*, comme disent les Italiens — mais en général il y en a dans ce cas plusieurs se rapportant au même endroit. Ajoutons qu'il n'est pas toujours fort aisé de bien saisir dans leurs détails ces textes, et cela malgré les notes et les courts vocabulaires qui les accompagnent : une traduction italienne un peu littérale en eût singulièrement facilité l'interprétation, mais je reconnais qu'elle aurait beaucoup grossi le volume. Après tout cette anthologie est essentiellement destinée à être consultée par des spécialistes.

Un point à noter, et dont il a du reste été touché quelques mots

dans l'Introduction, c'est que l'auteur a délibérément annexé le rhétique à ses grandes subdivisions dialectales, rangeant le frioulan dans le vénitien, et les idiomes des Grisons dans le groupe lombard. Il explique cette façon de procéder par la difficulté qu'on éprouve à établir des limites précises, et par la compénétration des idiomes qui s'est produite au nord des Alpes ou du côté de l'Adriatique. D'ailleurs M. Battisti avait déjà agi de même dans sa récente étude sur l'évolution des dentales intervocaliques en Italie. J'avais déjà fait alors certaines réserves (voir *Revue Critique* du 22 mars 1913), et je ne puis que les renouveler aujourd'hui. Si, au point de vue des études dialectologiques, un supplément d'information comme celui qui nous est offert ici est toujours le bienvenu, je n'en persiste pas moins dans l'opinion traditionnelle, celle qui fait du rhétique un type autonome et distinct. A mes yeux, un seul trait aussi notable que la conservation des groupes *cl*, *pl*, *fl* à l'initiale, suffirait — et il y en a bien d'autres — pour assurer au rhétique une place spéciale, une indépendance originaire par rapport aux dialectes de l'Italie du Nord.

E. Bourciez.

Achille Biovès.

Achille Biovès, mort le 4 octobre 1914, est digne de tous nos regrets. Il avait fait de bons et beaux livres qui traitent de la domination anglaise en Egypte et dans les Indes. Plus d'un de nos collaborateurs remarqua la variété de ses connaissances et loua les articles qu'il donnait ici sur l'histoire moderne et contemporaine, sur l'Angleterre et les Etats-Unis, sur les colonies anglaises et françaises. Officier de chasseurs, obligé par la maladie de quitter le service, Achille Biovès s'était réfugié dans la science qui le consola. Ce fut un homme d'une vive intelligence, d'un esprit juste et fin, d'un savoir solide, et à toutes ces qualités il joignait un noble cœur et une âme stoïque[1].

Arthur Chuquet.

---

1. Voir sur lui le dernier numéro de l'année 1914 des *Feuilles d'histoire*.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 16 janvier. — 1915

WITTE, Asie orientale et Europe. — SALVATORELLI, Introduction bibliographique à la science des religions. — SCHEFTELOWITZ, Les sacrifices de coqs et de poules. — DAENSON, Mythes et légendes. — SCHOMERUS, La vie spirituelle des peuples non chrétiens. — RIVIÈRE, Le dogme de la rédemption. — HAMMER, Le Messie samaritain. — BOUVIER, Religion et magie. — STEPHEN, Dieu et religion. — FUCHS, Monisme et vie éternelle. — WENDLAND, La croyance à l'immortalité. — CHAMBERLAIN, La genèse du XIXe siècle. — CERETELI et SOBOLEVSKI, Manuscrits en minuscules de Saint-Pétersbourg. — GARDTHAUSEN, Paléographie grecque, I, 2e éd. — FOWLER, La vie religieuse des Romains. — RASI, Une inscription sépulcrale métrique. — D'OSIA, La campagne de 1813. — DRIAULT, L'unité française. — DUBOSCQ, Syrie, Tripolitaine, Albanie. — WIRTH, Race et peuple. — E. SCHULTZE, La formation politique de l'Angleterre.

Ostasien und Europa, von J. WITTE. Tübingen, Mohr, 1914; gr. in-8°. VIII-244 pages.

Manifeste pour la propagation du christianisme allemand et de l'influence allemande en Extrême-Orient. On peut parler de christianisme allemand, car M. Witte lui-même l'entend bien ainsi, et, missionnaire du saint Évangile, il veut être, en même temps et par la même occasion, missionnaire de la « culture allemande ». Fondés sur une observation directe et remplis de données positives, les chapitres de ce livre qui ont une valeur scientifique sont ceux qui concernent les civilisations et les religions de la Chine et du Japon, et les effets produits jusqu'à présent par l'introduction de la civilisation occidentale en ces pays.

Selon M. W. l'essence des civilisations de l'Extrême-Orient est l'écrasement des individus sous l'organisation sociale, et l'essence de la civilisation occidentale l'exaltation de la personnalité. Il y a quelque exagération dans ces jugements, et l'auteur pourrait bien se faire illusion sur la valeur absolue de l'individualisme en général, et sur celle de l'individualisme religieux en particulier, même dans sa forme allemande. Il trouve que l'idée centrale de l'Évangile est le prix infini de l'âme individuelle et la foi au Dieu père. Si ce n'est pas précisément l'Évangile de Jésus, c'est au moins celui de M. von Harnack. M. W. estime que la foi chrétienne serait un bienfait pour les Chinois et pour les Japonais. Mais jusqu'à présent ce sont les confessions de foi de leurs Églises respectives que les missionnaires ont prêchées, et là serait le motif de leur médiocre succès (les documents cités à ce propos ne

manquent pas d'intérêt ; il y aurait donc lieu d'appliquer une autre méthode, qui consisterait à prêcher seulement « l'essence du christianisme », la bonté paternelle du Dieu unique, sans s'inquiéter du reste, et à ne pas viser directement aux conversions, mais à influencer l'opinion par des œuvres scolaires et de bienfaisance sociale. — Le dernier point ne manque pas de sagesse. On peut se demander toutefois s'il suffirait à faire passer le premier, et si les Chinois et les Japonais penseront trouver la vérité unique et salutaire dans une essence chrétienne qui n'a pas été réellement la base du christianisme historique. Le Dieu père pourrait bien ne convenir qu'à des protestants à moitié désabusés du christianisme.

Avec une candide sincérité, M. W. proclame que le missionnaire, s'il veut d'abord le salut éternel de ceux à qui il apporte l'Évangile, est aussi un agent de la civilisation occidentale en la forme qui est celle de sa propre nationalité ; conséquemment, le missionnaire allemand sera un propagateur zélé de l'influence allemande. M. W. (p. 31) gourmande les pacifistes : qu'ils aillent prêcher la paix aux adversaires de la puissance allemande ; l'intérêt national passe avant le bien de l'humanité; « Dieu a promis le monde aux plus habiles » ; « la force est un bien moral qui rend possible le développement extraordinaire d'un peuple en tout ordre d'activité » ; quand ce développement est gêné par d'autres peuples « le gouvernement a le droit et même le devoir de recourir aux armes si les représentations ne suffisent pas ». Conclusions : faire par tous moyens, y compris les missions chrétiennes, concurrence à l'Angleterre en Extrême-Orient. Ainsi le Dieu père doit contribuer à l'expansion allemande et devient le dieu d'un peuple. M. W. ne s'est pas aperçu qu'il faisait du Dieu de l'Évangile une sorte de Camos, sujet à toutes les infortunes qui atteignent les dieux nationaux. Chinois et Japonais pourront, sans trop d'inconvénient, se passer de ce dieu-là.

Alfred Loisy.

L. Salvatorelli : **Introduzione bibllografica alla scienza delle religioni.** Roma, Quadrotta : 1914 ; gr. in-8°, XVI-179 pages.

Œuvre sans prétention et répertoire suffisamment complet eu égard à l'objet que s'est proposé l'auteur. Les indications bibliographiques, accompagnées d'une analyse ou d'une appréciation plus ou moins développées selon l'importance de l'ouvrage dont il s'agit, sont groupées sous cinq chapitres, dont chacun comporte plusieurs subdivisions : ouvrages généraux (encylopédies, périodiques, répertoires bibliographiques, manuels de science des religions, introductions, manuels d'histoire des religions) ; histoire de la science des religions ; méthodologie ; phénoménologie générale, spéciale, culte, conceptions religieuses, civilisation et religion) ; histoire

de la religion ouvrages concernant l'essence, l'origine et le développement de la religion). Pour son propre compte, M. Salvatorelli est partisan d'une méthode historique très compréhensive, au-dessus des théories systématiques. Son recueil mérite d'être signalé à tous ceux qui débutent dans ce genre d'études et même à ceux qui ne sont plus débutants

A. L.

Das stellvertretende Huhnopfer, mit besonderer Berücksichtigung des jüdischen Volskglaubens, von I. Scheftelowitz. Giessen, Töpelmann, 1914, in-8°, 66 pages.

Le livre donne plus que ne promet son titre. M. Scheftelowitz a relevé de toutes parts les sacrifices de coqs et de poules dont il a trouvé mention. Or, plusieurs de ces sacrifices, lui-même le reconnaît, n'ont pas le caractère de substitution. A propos de coqs, M. S. traite aussi du cercle comme moyen de protection, de l'emploi du sang à même fin, du coq en tant qu'animal qui chasse les mauvais esprits et en tant qu'animal solaire, même, finalement, du meurtre rituel chez les Juifs, pour montrer l'invraisemblance et le mal fondé de cette accusation. La dissertation est très érudite, bien documentée, instructive ; mais elle pourrait avoir plus d'unité. L'explication que M. S. fournit de l'emploi du sang de coq comme moyen de protection contre les démons est un peu subtile : le sang éloignerait les démons en leur montrant que le coq leur a été sacrifié et qu'ils n'ont plus rien à réclamer. Pour la grande majorité des cas, si ce n'est pour tous, mieux vaudrait, semble-t-il, s'en tenir à la vertu du sang en général comme moyen de protection, et à la vertu spéciale du sang de coq en tant qu'animal solaire, capable de mettre en fuite les esprits de ténèbres. Une certaine équivoque se remarque dans la façon de présenter le sacrifice du coq comme celui d'une victime substituée à un homme. Le plus souvent il ne s'agit pas de substitution dans le sens rigoureux du mot : on donne le coq à un esprit malfaisant pour que celui-ci laisse en paix l'homme qu'il tourmente. C'est une offrande dérivative, si on l'ose dire, plutôt qu'une substitution de victime et un sacrifice proprement dit. M. S. donne de curieux détails sur d'anciennes coutumes juives, notamment sur celle, assez répandue au moyen âge et depuis, qui consistait à tuer, au début de la fête de l'Expiation, un coq ou une poule selon le sexe de la personne à protéger, la mort de la bête, dont la chair était donnée aux pauvres, étant censée garantir, pour l'année qui commençait, l'individu lui-même contre la mort, conséquence des fautes par lui commises Demi-sacrifice, mais coutume plus qu'à demi-païenne.

Alfred Loisy.

[illegible] **Mythes et légendes.** Étude sur l'origine et l'évolution des [illegible] par la comparaison des textes originaux. Bruxelles, chez [illegible] 1917, gr. in-8°, 472 pages.

Livre fourni et continu, écrit sans méthode et presque sur le ton de la conversation. L'auteur est plein de bonne volonté. Il entend nous dire comment se forment les légendes, comment évoluent les mythes, comment s'est formée la légende de Jésus. Ses explications, dans la mesure où il donne des explications, sont improvisées, et il paraît superflu de les discuter. Sa critique est assez inexpérimentée. Il parle de *la* Logia comme source évangélique mentionnée par Papias ; il paraît considérer comme une traduction complète et même comme une composition nouvelle la révision du texte latin des Évangiles par saint Jérôme, d'après les manuscrits grecs. Comme exemple de sa manière, citons son jugement sur l'auteur de la Vulgate (p. 406) : « saint Jérôme, qui doit avoir été un honnête homme, un peu faible de caractère (?) et assez simple d'esprit (!), refuse d'ajouter foi au *Pseudo-Matthieu*. Cependant il a bien voulu avoir l'obligeance de nous traduire le livre en latin ». Le malheur est que saint Jérôme n'est pour rien dans la traduction de l'Évangile apocryphe dont il s'agit.

A. L.

Das Geistesleben der nichtchristlichen Völker und das Christentum, von H. W. Schomerus. Leipzig, Hinrichs, 1914 ; in-8°, 95 pages.

Missionnaire protestant dans l'Inde méridionale, M. Schomerus montre la nécessité de pénétrer dans la vie spirituelle des peuples non chrétiens si l'on veut leur présenter utilement le christianisme. Il admet que le christianisme tel que l'ont fait les peuples occidentaux ne deviendra pas la religion des peuples de l'Orient. Il pense néanmoins que le christianisme doit et qu'il pourra s'adapter à la mentalité des peuples qu'il veut conquérir ; et ce sera pour le grand avantage de l'humanité, la religion chrétienne ayant, selon lui, une valeur absolue qui la met au dessus de toutes les autres religions. M. S. souhaite que l'on prépare dans un institut spécial le travail de comparaison et même le travail d'adaptation que peuvent seuls parfaire les peuples à convertir. Resterait seulement à savoir si le travail en question laissera subsister la valeur absolue que M. S. reconnaît au christianisme, et si l'adaptation, au cas où elle se réaliserait, ne mènerait pas à une création où le christianisme lui-même aurait de la peine à se reconnaître.

A. L.

C. Rivière, **Le dogme de la rédemption**, *étude théologique*. Paris, Lecoffre, 1914, [illegible] 8°, [illegible] pages.

M. Rivière a déjà publié, touchant le dogme de la rédemption un « essai d'étude historique » ; il publie maintenant sous le même

titre une « étude théologique ». C'est un traité de la rédemption d'après les données censées révélées de l'Ancien et du Nouveau Testament, interprétées par les symboles de foi et les définitions des conciles. Un tel travail échappe à la critique, car la façon de commenter les documents de la tradition est elle-même dominée par le dogme traditionnel. M. A. nous apprend du moins comment un théologien orthodoxe, instruit et autorisé, peut expliquer aujourd'hui avec approbation de l'Église le dogme catholique de la rédemption. Au point de vue d'une critique rationnelle, ce sont là spéculations dont l'objet manque un peu de consistance.

A. L.

H. Hammer. **Traktat von Samaritanermessias.** Studien zur Frage der Existenz und Abstammung Jesu. Bonn, Georgi. 1913. In-8°, 101 pages.

Encore une hypothèse merveilleuse pour expliquer l'Évangile et Jésus : M. H. Hammer a découvert que le Christ est tout simplement le faux Messie samaritain dont parle Josèphe, *Ant.* XXIII, 4, 1 ; il ne s'agit que de bien entendre les témoignages. Le discours sur la montagne anonyme de Matthieu a été prononcé sur le Garizim ; Jésus n'a pas répliqué aux Juifs qui l'appelaient samaritain (*Jean*, VIII, 48) ; l'Epitre aux Hébreux a été écrite par un disciple de Jésus et qui était samaritain lui-même, c'est à savoir Simon le Magicien ; Jésus avait été exécuté à Jérusalem pour quelque tapage sur le Garizim ; le juif Paul pensa trouver en Jésus « le dieu inconnu » qu'il cherchait ; etc.

M. H. se déclare satisfait de ses preuves (!) ; il sera probablement le seul.

A. L.

F. Bouvier. **Magie. A la recherche d'une définition. Religion et magie.**
Extraits des *Recherches de Science religieuse*, 1912 et 1913.

Une certaine confusion règne dans les idées et le langage en ce qui regarde la magie et la religion. M. F. Bouvier, qui la constate, en deux articles assez documentés, n'aura pas eu, semble-t-il, le mérite d'y remédier. Rien n'est plus facile que de critiquer certains systèmes trop absolus ; et pourtant il serait plus facile encore de critiquer, en partant des faits, la distinction radicale que M. Bouvier voudrait établir entre ce qu'il appelle magie et ce qu'il appelle religion.

A. L.

H. Stephen. **Religion und Gott im modernen Geistesleben.** Tübingen, Mohr 1914. In-8°, 93 pages.

L'ouvrage contient deux conférences de M. Stephen sur les courants de la pensée religieuse en Allemagne. Il est utile à lire ; on y

[illegible] de l'Évangile peut devenir le dieu des [illegible]

A. L.

[illegible] Monismus.
[illegible] Ewiges Leben.
J. Wendland. **Die neue Diesseits Religion.** Tübingen, Mohr. 1913 et 1914. ([illegible] Volksbücher, cinquième série).

Le premier de ces trois petits volumes contient une critique sérieuse des systèmes monistes de E. Hæckel, W. Ostwald et Drews ; mais l'auteur, comme beaucoup de protestants libéraux, entend soustraire au contrôle de la raison ce qu'il appelle l'expérience religieuse et ce qu'il considère comme l'objet direct et essentiel de cette expérience, à savoir, la paternité de Dieu.

Le second contient de même une critique judicieuse de la croyance à l'immortalité comprise comme une rétribution à laquelle on n'arrive d'ailleurs que si on y est prédestiné ; M. Fuchs n'en affirme pas moins l'immortalité de l'esprit personnel, parce que celui-ci, dit-il, est rempli de valeurs éternelles ; et il paraît mettre dans la conscience de ces valeurs l'origine de la foi à l'immortalité, ce qui est fort contestable.

Le troisième est une réfutation des monistes tels que E. von Hartmann et A. Drews, et d'autres prophètes de religion nouvelle, personnelle, orientée vers la vie présente, dans l'esprit de Spinoza. Ce que M. Wendland propose à ces modernistes protestants pour remplacer leurs religions mort-nées paraît bien être ce qu'ils n'ont pu retenir, à savoir le dieu transcendant et l'immortalité individuelle.

A. L.

[illegible] : **La Genèse du XIXe siècle.** Édition française par R. Godet. [illegible] 12.

[illegible] le philosophie générale de l'histoire, qui a eu beaucoup de [illegible] dans les pays allemands et dans ceux de langue anglaise. Pour [illegible] œuvres il faut prendre un peu de l'audace qu'ont ceux [illegible] à les produire.

La première partie de celle-ci concerne les origines, ou l'héritage à [illegible] par le monde antique, et ces origines s'étendent jusqu'à [illegible] siècle ; la seconde partie a pour objet la formation d'un [illegible] au, et ce monde a commencé vers l'an 1200 ; toutefois [illegible] ère, en tant que symbole de la naissance du Christ, [illegible] première date capitale, le Christ ayant préludé à l'éveil [illegible] figuré pour M. C. par la date de l'an 1200. [illegible] pas été juif. Ce que M. C. dit de lui est d'un croyant [illegible] absolu que n'importe quel tenant d'une confession

chrétienne. Et M. C. a l'intuition de sa foi devant des textes où il est permis de ne la point trouver. En un sens, il est irréfutable. Il ne raisonne pas, il affirme, et les arguments qu'on pourrait lui opposer ne seraient par rapport à lui et pour lui que des négations. On est émerveillé de le voir (p. 273), opposant l'*Ecclésiastique* aux discours de l'Évangile, montrer la supériorité de celui-ci par une parole (*Matth.*, XI, 27-30) qui justement procède de l'*Ecclésiastique* (LI), où un discours analogue est prêté à la Sagesse divine. C'est temps perdu de discuter si Jésus était ou non de pure race israélite. Ses parents étaient aussi juifs qu'il était possible de l'être; lui aussi. Quand même il aurait eu quelque grand'mère née dans la gentilité, rien dans son enseignement, dans ses sentiments, dans sa carrière, ne requiert d'autres antécédents que la tradition juive. La conception arbitraire du Christ non juif cadre parfaitement avec l'Évangile non juif — ni évangélique — à lui attribué par M. C.

A la race juive s'oppose la race germanique, dont le double caractère serait (p. 431) « une soif de savoir proprement inextinguible, un instinct de liberté qui ne se satisfait que dans la diversité nationale ». Il n'est pas autrement établi que là soient les deux appétits dominants de la race germanique. Et en traitant de cette race éminente (qui ne comprend pas que les Germains, mais où M. C. englobe aussi les Celtes et les Slaves), l'auteur émet quantité d'assertions plus ou moins risquées dont il serait trop long, et souvent superflu, de faire la critique : Abraham serait le nom sumérien du premier roi d'Our; les Cananéens auraient été des Hittites, et les Amorrhéens seraient nos frères de race; les Juifs auraient falsifié leur histoire pour effacer et prévenir désormais les mélanges de sang, d'où était sortie leur race; l'idée d'un dieu universel n'aurait jamais pénétré dans le judaïsme; Jérôme, Bède et Abélard auraient connu ce que découvre la critique biblique touchant les origines de l'Ancien Testament; la théologie chrétienne aurait attribué à Jésus le rôle de Messie juif, encore que nul ne s'y prête moins (?), et dans son mythe néoplatonicien de la trinité, elle aurait transformé en manifestation d'un « schéma intellectuel abstrait » celui qui avait été « le génie moral à sa plus haute puissance »; le « mystique » Paul n'aurait pas été non plus un juif de race pure; les évêques orientaux qui répugnaient au « consubstantiel » auraient visé à « constituer au sein de l'orthodoxie un état de liberté comparable à celui qui avait régné dans l'Inde »; Nestorius pourrait bien avoir été aussi un « germain de race », en tout cas un « protestant », puisqu'il s'est opposé à « l'introduction des mystères païens dans l'Église chrétienne », etc., etc.

Si la vérité réside dans les nuances, M. C. manque ordinairement de vérité. Sa synthèse, originale et simpliste, peut satisfaire des esprits absolus. La somme, relativement considérable, de vérités générales et particulières qui s'y trouvent, est compromise par la rigueur du

[illegible] et ce système qui, à le bien prendre, [illegible] sous un jour passablement incom- [illegible] l'histoire de la religion.

Alfred Loisy.

[illegible] **Exempla codicum græcorum** litteris minusculis [illegible] instructorum. Volumen alterum : *Codices Petro-* [illegible] ministerii eruditionis populi. 1913 ; Leipzig, Har- [illegible] planches.

Après leur belle publication des manuscrits grecs datés conservés à Moscou, MM. Cereteli et Sobolevski nous donnent un second album non moins précieux et non moins utile, où sont décrits les manuscrits en minuscules, datés, conservés dans les bibliothèques de Saint-Pétersbourg. Le volume comprend 64 planches soigneusement exécutées, représentant les fac-similés de 62 manuscrits, qui appartiennent, à l'exception de trois, à la bibliothèque impériale, et dont la plupart ont été acquis par Ouspenski. Le plus ancien est de 835 ; les autres s'échelonnent du IXe au XIVe siècle, et la date du dernier est 1405. Une notice précède les planches : pour chaque manuscrit, nous sommes renseignés sommairement sur tout ce qui touche à sa provenance, à son contenu, à ses particularités, aux souscriptions qui en font connaître la date, le copiste et le lieu où il a été copié, en un mot sur tout ce que l'on peut savoir de son histoire. MM. C. et S. mentionnent également, lorsque le copiste d'un manuscrit est connu, les autres manuscrits de la même main, en renvoyant aux *Griechische Schreiber* de Vogel-Gardthausen [1], et ils ont soin de noter lorsque des fac-similés d'un manuscrit ont déjà été publiés. Ils n'ont pas jugé à propos, et d'ailleurs ce n'était pas nécessaire, de transcrire le texte des morceaux donnés en exemple, sauf pour la planche 35, qui contient un acte de vente, et qui est difficile à lire. Cette remarquable publication n'est pas encore complète ; MM. Cereteli et Sobolevski doivent publier encore les fac-similés des manuscrits des XVe, XVIe et XVIIe siècles que possèdent les bibliothèques de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

My.

[illegible] **Griechische Palaeographie.** Erster Band : *Das Buchwesen* im Altertum und im byzantinischen Mittelalter, mit 38 Figuren. 2e édition. Leipzig, [illegible] p. Prix : [illegible] fr.

Il n'est pas besoin de rappeler les mérites de l'ouvrage si connu de M. Gardthausen. Un temps bien long s'est écoulé depuis qu'il a été

---

[1] La note à ce sujet sur la planche 43 est incomplète ; il y est dit que *quatre* [illegible] manuscrits sont dus au même copiste, ce qui est exact ; mais *trois* seulement [illegible]

donné au public, et c'est avec joie qu'on saluera cette seconde édition, que les progrès réalisés depuis trente ans dans le domaine de la paléographie grecque ont rendue si nécessaire. L'ouvrage a dû être divisé. M. G., en exposant le plan général dans sa préface, nous dit que, contre sa volonté, l'ensemble de l'édition nouvelle est du double plus volumineux que la première ; mais personne ne songera à s'en plaindre : ce n'est pas la faute de l'auteur si la matière a plus que doublé. Elle est même devenue si considérable que certaines parties, traitées à nouveau, forment maintenant un ouvrage à part ; on sait par exemple que le livre publié avec la collaboration de M. G. par Mlle Vogel, *Die griechischen Schreiber*, n'est pas autre chose que le développement de l'un des chapitres de la première édition. Nous n'avons ici que le premier volume, contenant le livre premier, dont voici brièvement les subdivisions et le développement. Une introduction détermine, autant qu'il est possible, le domaine propre de la paléographie, esquisse sommairement l'histoire des études paléographiques, et signale les principaux recueils de fac-similés, grâce aux quels, dit M. G., si le chercheur ne peut pas aller aux manuscrits, ce sont les manuscrits qui viennent au chercheur. M. G. étudie alors, en trois chapitres (le livre premier en contient neuf), les diverses matières susceptibles de recevoir l'écriture; ceux qui sont consacrés au papyrus (II), au parchemin et au papier (III) sont naturellement les plus développés, tandis que les autres matières, comme le plomb, le bois, la cire, etc., sont considérées d'une manière plus succincte (I). Les chapitres suivants traitent de la forme extérieure des manuscrits (IV), des lettres, bulles et sceaux (V), de la reliure (VI), des instruments de l'écrivain (VII), des encres et couleurs (VIII), des lettres ornées et autres enjolivements; quelques mots sont ajoutés sur la miniature byzantine (IX). Je n'ai fait qu'indiquer le contenu de ce premier volume, où la bibliographie, cela va de soi, a été mise au courant; mais il convient de remarquer que sous son apparence technique il est cependant accessible à tous; s'il est précieux, à cause des notions indispensables qu'il renferme et que le paléographe ne peut ignorer, pour ceux qui veulent étudier les manuscrits grecs, il n'est pas moins intéressant pour le lecteur qui désire simplement augmenter ses connaissances ; tel ou tel chapitre, par exemple le second, où M. Gardthausen s'occupe du papyrus, sera lu avec une curiosité satisfaite depuis le premier mot jusqu'au dernier. On y voit, en effet, tout ce qui a rapport à la plante, à sa culture, à sa préparation pour recevoir l'écriture, au commerce dont elle était l'objet ; et tout est éclairé par des citations de textes et par des illustrations, lorsqu'il y a lieu. Ce que je dis de ce chapitre s'applique aussi bien aux autres ; et la suite de l'ouvrage, sans nul doute, ne sera pas de moindre valeur.

MY.

[illegible] **Roman ideas of deity in the last century before the** [illegible] (p. 1068), [illegible] 8°, [illegible].

Le professeur W. Warde Fowler, M. A. de qui l'on a plusieurs [illegible] sur l'histoire de Rome, particulièrement sur la vie sociale et la [illegible] du peuple romain, a fait à Oxford six conférences, [illegible] en ce volume. Le livre paraît au courant; la lecture en est [illegible]ante. Le nombre des notes est restreint, vu la forme adoptée; [illegible] l'auteur renvoie bien aux textes de fond et il a semé au bas des pages toutes sortes de bonnes références.

E. T.

P. Rasi, **Une inscription sépulcrale métrique.**

Il a été souvent question ces derniers temps, en Italie, dans les *Ann[illegible]* et dans les *Revues*, d'une inscription sépulcrale métrique trouvée à Rome sur la via Pinciana et publiée dans les *Notizie degli scavi* de 1912, p. 155; elle est dédiée à Allio Potestas, comprend cinquante vers d'espèce différente et n'est pas toujours commode à interpréter; il y a surtout plusieurs épines juridiques sur lesquelles ont discuté les savants; on tombe plus facilement d'accord sur l'époque à laquelle on l'attribue: fin du IIe ou commencement du IIIe siècle. Dans une lecture faite en janvier dernier à l'Institut de Venise, le professeur de Padoue, M. Pietro Rasi s'est occupé spécialement de ce qui concerne la métrique du poème (*Atti del Reale Istituto Veneto*, [illegible] 1914, 47 p.). En dehors des 30 hexamètres et des 8 pentamètres qu'on peut admettre comme tels, sauf à passer sur des licences de la poésie vulgaire, reste douze vers qu'il est moins facile de caractériser. M. R. tâche de se tirer de la difficulté en disant que ces vers sont *commodissimi*; par ce rapprochement littéraire pense-t-il éclairer suffisamment ces ombres de la réalité brusquement surgies à jour? L'objection est que c'est résoudre *aliquid difficile per difficilius*, ou encore ne faire que reculer la difficulté. Et question sans doute plus importante: la valeur de l'inscription répond-elle vraiment à toute la peine qu'ont prise tant de savants qui en ont discuté les moindres parties? J'ai quelque peine à le croire. Ce qui dans ces prétendus vers me paraît le plus caractéristique, c'est la lutte très inégale d'un esprit médiocrement doué, peu cultivé, contre une forme à prétentions littéraires qu'il est incapable de maîtriser. Au derniers vers, il [illegible] sans [illegible] j'ai bien aussi notre avis, mais pas comme il l'entend.

E. T.

[illegible] **A propos d'un centenaire. Sur la campagne de 1813,** [illegible], Bruxelles, 1913, in-8° vi et 80 p.

[illegible] le récit de la campagne de 1813. Il

suppose les événements connus, et il montre simplement les résultats généraux de cette guerre. Il est très sévère pour Napoléon ; il reconnaît son activité, son ingéniosité, le talent que l'Empereur déploya pour lever et organiser de nombreuses et puissantes armées. Mais il croit que l'Empereur devait succomber ; que l'Empereur risquait le tout pour le tout; que l'Empereur commit des fautes d'exécution qui firent échouer ses conceptions ; que l'Empereur, croyant suffire à tout, n'avait pas su former ses lieutenants et provoquer chez eux l'instinct d'initiative, qu'ils s'étaient habitués à sacrifier le devoir à leur intérêt personnel. L'auteur montre, en outre, dans la grande Armée la lassitude des chefs, le découragement des troupes, le relâchement de la discipline à tous les échelons de la hiérarchie, les effets déplorables que produisent des désordres de toute nature. Après avoir aussi présenté les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne de 1813, M. d'Osia résume son opinion. Si nous avons été finalement battus, si notre défaite s'est changée en désastre, ce n'est pas, comme veut la légende, que nous ayons été accablés par le nombre ou par la fatalité. La catastrophe vient de la quantité des fautes commises. Le général Bonnal a mis quelques mots de préface à cette brochure et il dit justement qu'elle fait penser.

A. C.

Edouard Driault, **L'unité française**, préface de M. H. Welschinger. Paris, F. Alcan, 1914, xv et 256 p. in-16.

Ce n'est pas un livre d'histoire, mais une sorte de manuel de patriotisme par l'histoire. Son but est parfaitement défini dans les lignes suivantes : « Si ce livre de bonne foi entrait dans nos écoles primaires ou secondaires, *libres ou autres*, il y apporterait la sérénité qui convient toujours à l'enseignement et en particulier à la formation des jeunes générations actuelles, auxquelles il serait temps, sans doute, d'apprendre autre chose que des haines entre Français ». M. Driault veut donc donner à ses concitoyens de toutes les classes et de toutes les opinions les raisons qu'ils ont de s'estimer, de s'aimer, de collaborer, et ces raisons il les cherche dans le passé. Il montre ce que les divers gouvernements qui se sont succédé, royautés absolues ou constitutionnelles, empires, républiques ont fait pour la patrie, quel a été l'apport utile ou glorieux des différentes classes sociales, noblesse, clergé, bourgeoisie, peuple, dans l'œuvre nationale, il nous dit, il nous crie : réconciliez-vous ! Tous, tant que vous êtes, à quelque classe, à quelque parti que vous vous rattachez, tous, vous êtes également estimables, vos divisions sont superficielles, vous êtes moins loin les uns des autres que vous ne croyez, mettez-vous la main dans la main, oubliez vos querelles, ne pensez plus qu'à la

[illegible] Nobles pensées vertes et dignes de tenter la plume d'un [illegible]

Je ne suspecte pas le moins du monde la bonne foi de M. Driault, à la [illegible] entière, mais je me demande s'il a été fidèle dans son livre, d'un bout à l'autre, à son dessein, inspiré du baiser Lamourette. Pour que l'Union se fasse, il faut évidemment qu'elle ne soit au [illegible] de personne, que tous en recueillent égal bénéfice. Une union qui se ferait contre quelqu'un s'appellerait d'un autre nom. Malheureusement ce n'est qu'une coalition que l'union proposée par M. Driault, une coalition de tous les partis de conservation contre le socialisme.

Lui, d'ordinaire si indulgent, si courtois, garde-t-il le ton serein qui convient à l'éducateur quand il parle longuement, pp. 225-230, « des haineuses doctrines fabriquées en Germanie » ? Il se fait au contraire violent et agressif. Il voit dans ces doctrines qu'il combat « la principale cause des divisions de la France, de la déchirure actuelle des partis ». Il perd son sang-froid devant la Commune qu'il représente, contre toute vérité, comme un fruit du marxisme.

Le socialisme se confond si intimement avec la démocratie qu'on ne peut déjà plus l'exclure sans exclure aussi du même coup une bonne part du programme démocratique. Pour préfacer ce manuel de patriotisme scolaire à l'usage de l'enseignement libre et de « l'autre », M. Driault s'est adressé à M. H. Welschinger, l'auteur du *Pape et de l'Empereur* et de tant d'autres ouvrages de piété. Et que dit M. Welschinger ? « Au dernier conflit franco-allemand, la France était déchirée par les querelles des partis, par les grèves, les *questions de défense laïque*, le monopole de l'enseignement, la réforme financière et electorale... » (p. II) et plus loin : « Le moment est venu de faire une croisade en faveur de l'union sociale et de la liberté de tous » (p. IV), et encore : « Nous acceptons des lois équitables et non des mesures arbitraires » (id.). M. Welschinger, porte-parole des catholiques, distingue entre les lois. Il n'accepte que les « équitables ». Pour réaliser l'union avec lui, faudra-t-il sacrifier celles qu'il juge « arbitraires »? On peut penser que M. Driault n'est pas loin de considérer que l'union vaut ce sacrifice. On lit sous sa plume des déclarations de ce genre : p. 195, « il convient de laisser vivre et de respecter les écoles catholiques ». M. Driault estime-t-il que ces écoles, les seules qui alarment sa sollicitude, ne sont pas respectées ? Demande-t-il le rapport des lois sur les congrégations ? On lit encore, « la p. 197, quand les enfants « expliqueraient l'histoire universelle à la manière de Bossuet, en seraient-ils de moins bons Français » ? On voit aussi que la mise à l'index des manuels scolaires par les évêques

---

[illegible] ailleurs n'est pas un livre de circonstance, il a paru six mois avant [illegible]

le laisse froid, qu'il voudrait éliminer des programmes l'histoire contemporaine (p. 112) et qu'en ceci il retarde sur Duruy.

Mais ce n'est pas seulement les tendances du livre qui inquiètent; son contenu n'est pas toujours satisfaisant. Assez souvent l'histoire s'y trouve accommodée aux besoins de la cause.

Les jugements sur les deux Napoléons sont d'une tendresse rare. On lit avec étonnement que le premier fut « adopté par les masses populaires », que la France impériale a joui « d'une incomparable prospérité » (p. 125), que nul n'a jamais représenté plus fortement la tradition française que Napoléon Ier (p. 142), que l'expédition du Mexique elle-même trouve grâce devant M. Driault p. 176! J'avais tort de dire au début que ce livre était un manuel de patriotisme, c'est un manuel d'impérialisme. S'il prêche l'union entre les Français, entre les bons Français seulement, les socialistes n'étant pas du nombre, c'est pour mieux les dresser contre leurs voisins. Il juge les gouvernements antérieurs par leur politique étrangère. Il reprend à son compte le rêve du panlatinisme cher au rêveur qui nous conduisit à Sedan. Il ne veut pas qu'on enseigne aux enfants les Révolutions, afin qu'on ait plus de temps pour leur enseigner les batailles. Il se propose de former des soldats et des soldats conquérants plus que des citoyens. M. Driault revient aux idées qui animaient nos instituteurs au temps des bataillons scolaires.

Cette politique impérialiste ne peut s'appuyer que sur l'Eglise et sur les classes dites dirigeantes. M. Driault en a conscience. Il fait de l'Église dans le passé et dans le présent un tableau embelli. A l'en croire, c'est l'Eglise qui a supprimé l'esclavage (p. 45). Il ne se souvient plus qu'elle l'a importé aux colonies. C'est l'Église qui a fait disparaître le servage et les derniers serfs français furent des serfs d'Église! Il fait du bas-clergé du XVIIIe siècle un éloge sans réserves sans prendre en considération les conclusions opposées des récentes études sur le sujet (celles de MM. G. Hardy et J. Faivre parues dans les *Annales révolutionnaires*. La Constitution civile du clergé est pour lui « une atteinte insupportable à la liberté de conscience » et le Concordat « une manifestation éclatante de la politique de réconciliation nationale ». M. Driault vient de fonder sous l'invocation de Michelet une « société d'éducation nationale par l'histoire ». On peut vraiment se demander ce que Michelet penserait de ses jugements sur l'Eglise.

Autant que l'Eglise il loue la bourgeoisie qui, à son sentiment, n'est que « la classe laborieuse récompensée de son travail », car pour M. Driault la richesse est toujours le fruit du travail. Il écrit sans sourciller, p. 231 : « On compte que les neuf dixièmes des capitalistes d'aujourd'hui sont d'anciens salariés » !

« Il est rare, dit M. Driault, que l'on ne fasse pas l'histoire contre quelqu'un ou quelque chose » (p. 35). Parole bien vraie et qui s'ap-

[illegible] à la lettre à son livre d'aujourd'hui ! Ce livre a paru avant les [illegible], à une époque où fleurissait la politique de l'apaisement. [illegible] cette politique et l'exagère. Il aura un grand succès dans les [illegible]

Albert MATHIEZ.

[illegible] **Syrie, Tltripolitaine, Albanie** (Bibliothèque d'histoire contem- [illegible] hors texte. Prix : [illegible]

M. A. Duboscq a rassemblé dans ce volume — dédié simplement à M. Raymond Poincaré, président de la République — des articles [illegible]ntains : les plus anciens datent de 1912 ! Et on lui saura gré [illegible] fixé quelques vues alors que sur ce théâtre de l'Orient médi- [illegible]n les tableaux se déroulent et se modifient avec la rapidité de [illegible]. De toutes les provinces qu'il a observées, c'est à la Syrie que la [illegible]ce a les plus fortes raisons de s'intéresser. Elle a sur ce pays des [illegible]ques matérielles et morales. Les premières sont les conces- [illegible]s de voies ferrées et d'entreprises de ports, sur lesquelles on trou- vera ici des détails topiques, illustrés par une carte ; les secondes sont [illegible]ntées par des institutions religieuses et scolaires ; à ce propos, M. D. voudrait que les écoles confessionnelles et la Mission laïque évitassent la concurrence sur un même champ d'action et que les sub- ventions fussent rationnellement partagées. C'est à ces actions bien- [illegible] doivent se borner les ambitions françaises, contre les- [illegible]aillent, en dépit de l'entente cordiale, les agents anglais. Quant à une mainmise territoriale, elle ne s'opérerait que si, dans un [illegible] général, des morceaux de la Turquie d'Asie étaient attribués [illegible] Allemagne et à la famélique Autriche. M. Duboscq a visité aussi [illegible]ypte en pleine crise financière ! Il signale « la loi des cinq fed- [illegible] » destinée à donner au fellah la sécurité de son fonds.

En Tripolitaine l'auteur admire la lutte contre le désert, tentée par [illegible] selon M. D., sur les colons de la Pouille et de la Calabre. Des complications de voisinage entre Tripo- [illegible]isie pourront être prévenues par une délimitation de [illegible]erce transsaharien et la dévolution des étapes con- [illegible]

[illegible] Scutari d'Albanie, au début de 1912, au moment où [illegible]eprenaient l'offensive, mais où se manifestait, à coups de [illegible] et de medjidiehs, la rivalité de l'Autriche et de l'Italie.

[illegible] ser sans protester des affirmations comme celles-ci : [illegible] dont la responsabilité demeure à Robespierre » [illegible] de la terre de France étaient labourés par char- [illegible]ourg sous Louis XIV s'est donné à la France (p. 245). [illegible]ultiver le patriotisme que de le nourrir d'erreurs

En somme, rien de nouveau dans ces pages, mais des rappels qu'il n'est pas inutile d'évoquer, pour l'intelligence des péripéties ultérieures.

B. A.

Albrecht WIRTH, **Rasse und Volk**. Halle a. S., Niemeyer, 1914, in-8°, p. 353. Mk. 7.

Ernst SCHULTZE, **Die politische Bildung in England**. Leipzig et Dresde, Teubner, 1914, in-8°. p. 45. Mk. 1.

I. Le plan du livre de M. Wirth m'a complètement échappé. Il y agite sans aucun ordre les questions complexes qui s'élèvent à propos de l'origine, de la pureté, du mélange des races, de leurs rapports avec la politique, l'expansion économique et coloniale ; il revient souvent sur les mêmes points, se répète et même se contredit parfois ; sur sa route il rencontre les hypothèses d'ethnologues variés et il s'arrête complaisamment à les développer ou à les réfuter. Il serait donc un peu vain de chercher à établir dans l'ouvrage un plan rigoureux que l'auteur n'a pas voulu y mettre et d'expliquer comment se rattachent entre eux un chapitre qui traite de la généalogie de l'empereur Guillaume II, un autre où est discuté l'arianisme de Jésus-Christ, un autre encore pour réfuter l'existence du prétendu péril jaune, etc., etc. M. W. semble avoir amalgamé ensemble une foule de questions qui n'ont entre elles qu'une parenté lointaine et cédé à son goût pour les rapprochements aventureux et les étymologies risquées. Comme dans un de ses précédents ouvrages dont j'ai rendu compte ici même, *der Gang der Weltgeschichte*, il émet sur les populations primitives du globe, sur leurs déplacements, leur effectif probable, l'échange de leurs civilisations des hypothèses reposant le plus souvent sur de simples analogies du caractère physique, d'usages sociaux, ou plus souvent encore, sur des ressemblances spécieuses de noms géographiques ; quelques consonnances voisines aux deux bouts de la sphère terrestre lui suffisent pour affirmer la parenté des Basques et des Étrusques, pour découvrir des Tcherkesses en Bavière et des Aïnos en Espagne. Il y a certainement dans son livre des développements intéressants, comme sur la question de l'arianisme et les exagérations des théories ariennes, sur les affinités électives entre les races et les religions, sur le mélange des races germaniques, sur les formes modernes de l'impérialisme, d'autres encore ; on y trouvera aussi de précieux renseignements statistiques : mais il est regrettable que sa démonstration n'ait pas suivi une marche plus prudente et moins discursive.

II. M. Schultze à qui l'on doit une série d'ouvrages sur le mouvement économique des peuples anglo-saxons, a fait dans une intéressante conférence un exposé résumé de l'éducation politique de l'Angleterre. Il montre comment les facteurs nécessaires de cette éduca-

[illegible] des institutions, jugement, capacité, conscience des devoirs, esprit de solidarité, largeur des vues, ont trouvé dans le [illegible] dans sa constitution nationale, dans l'œuvre de ses [illegible] qui ont manqué souvent aux peuples du continent. L'évolution des dernières années a transformé sans doute les conditions de la vie sociale et suscité de nouveaux problèmes ; mais la longue habitude de la vie politique, la pratique du *self-governement* et la tendance propre des institutions anglaises à évoluer de compromis en compromis, à s'adapter sans esprit de système à des besoins nouveaux ont toujours permis à l'Angleterre de résoudre les difficultés sans appel à la violence. Cette esquisse, d'où la critique n'est pas absente, mais impartialement tracée, est instructive et substantielle, malgré sa brièveté.

L. Roustan.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

— *Nos abonnés de 1914 recevront très prochainement les numéros de cette année qui leur manquent. En 1915, la* Revue, *comme le prouvent les trois numéros déjà publiés, paraîtra régulièrement tous les samedis.*

[illegible] Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 23 janvier — 1915

MONTGOMERY, Inscriptions magiques du Nippour. — BREMER, La coiffure grecque archaïque. — PASSOW, Dictionnaire grec, p. p. CRÖNERT, III. — CLARKE, Les nombres de Virgile. — Tacite, Histoires, 1-2, p. Ed. WOLFF, 2e ed. — FRIEDRICH, Sur les écrits politiques de Senèque. — BALOG, Les commentaires de Gaius. — MOZE, Le paradoxe d'Oxford. — B. C. WILLIAMS, La poésie gnomique des Anglo-Saxons. — V. SCHULTZE, Constantinople. — ENZIO LEVI, Histoire poétique de don Carlos. — HALLAYS, Le couvent des Carmes. — FATTONI, Les Iambes et Epodes de Carducci. — HALPHEN, L'histoire de France depuis cent ans. — KHATZIARAPIS, Deux brochures. — Bulletin d'archéologie et d'histoire de Dalmasie. — LENZI, Saint-Domnio. — RUDWIN, Le rôle des prophètes dans le drame religieux allemand du moyen âge. — Dictionnaire saxon-transylvanien, I, 4. — Idiotikon suisse, 75. — KERN, Humana civilitas. — LOMMATSCH, Sabadino degli Arienti. — G. RITTER et J. LAFOND, Manuscrits à peintures de l'école de Rouen. — PORTAL, Les poésies de Rapisardi. — Communications des amis des humanités, 14. — KENISWORTH, Le contrôle psychiqne. — A. KOCH, Le luxe. — WINDELBAND, Introduction à la philosophie.

Aramaic incantation Texts from Nippur by James A. MONTGOMERY. Philadelphia, 1913 ; published by the University Museum, gd in-8°, pp. 315 (avec 41 pl.)

Les fouilles de Nippour ont mis au jour un nombre assez considérable de bols en faïence, portant de longues inscriptions magiques tracées au calame. Les plus beaux spécimens ont été retenus par le Musée de Constantinople, les autres donnés à l'Université de Pensylvanie. M. Montgomery a déchiffré, traduit et commenté ces derniers.

Cette forme d'incantation était déjà connue par divers textes publiés isolément, et surtout par la collection des 31 vases que M. Pognon a édités dans ses *Inscriptions Mandaites des Coupes de Khouabir* (Paris, 1898). A ces documents, M. M. ajoute 3 textes mandaïtes, 7 textes syriaques, et 30 textes qu'il appelle « Rabbiniques », parce qu'ils sont rédigés dans le dialecte araméen particulier au Talmud de Babylone [1].

Sauf pour le mandéen, l'ensemble des textes publiés jusqu'ici n'a point enrichi le vocabulaire araméen ; leur véritable intérêt philologique réside dans le grand nombre de noms propres d'origine persane qui s'y rencontrent, quel que soit le dialecte employé pour la ré-

1. En appendice se trouvent une formule écrite sur un crâne, et un texte copié de source inconnue.

[illegible] que l'on en peut tirer pour l'histoire de la magie a été réuni et amplement développé dans la longue introduction [illegible] que M. Montgomery a jointe à son travail. Après [illegible] les textes publiés antérieurement, et présenté quelques [illegible] des inscriptions, il traite successivement de l'usage des coupes magiques, des exorcistes et de leurs clients habituels, des formules d'incantation et de la vertu qui leur est attribuée, de leur [illegible] (démons, anges, divinités). Tous les rapprochements utiles ont été faits avec beaucoup d'érudition. M. M. est aussi amené à examiner dans quelle mesure les influences judaïque, chrétienne, hellénique, [illegible] et babylonienne apparaissent dans ces pratiques populaires. Enfin la question de l'âge des bols est résolue. Des opinions très divergentes avaient été émises, basées sur la paléographie. Il résulte des découvertes de Nippour que cet argument est sans valeur : des textes concernant les mêmes personnes sont écrits en des [illegible] notablement différents. D'après le niveau qu'ils occupaient dans les ruines, on peut affirmer avec assurance que ces vases ne sont pas postérieurs au début du VIIe siècle de notre ère. Ils ne sont [illegible] beaucoup antérieurs. L'immense majorité appartient à la seconde moitié du VIe siècle.

Les glossaires, qui précèdent la table analytique des matières, renferment les noms et les mots de toutes les inscriptions de ce genre publiées jusqu'ici. Les planches sont dessinées d'après les originaux ; elles ne reproduisent pas la disposition en spirale des lignes d'écriture. Ces planches ne sont pas sans utilité; mais des reproductions par procédé photographique seraient infiniment préférables [1].

Il reste encore un assez bon nombre de coupes magiques inédites dans les musées et dans les collections privées. L'étude de M. Montgomery sera le manuel obligatoire de ceux qui aborderont à l'avenir l'étude de ces documents.

J.-B. Chabot.

[illegible], **Die Haartracht des Mannes** in archaisch-griechischer Zeit (Diss. [illegible] 1911, 72 p.

On louera d'abord M. Bremer de s'être parfaitement documenté ; les manuels, les ouvrages spéciaux, les dictionnaires et les pério-

---

1 La forme concave ou semisphérique des parties recouvertes d'écriture n'est [illegible] aussi sérieux que semble le croire M. M. Une reproduction pho[illegible] coupe court à toutes les hésitations. Ainsi, l'unique planche (XLI) [illegible] procédé, permet de constater que le mot transcrit *bbytthwn* (p. 147) [illegible] écrit *bbyttyhwn*, et que la formule finale contient trois [illegible] nné seulement deux fois dans la transcription. Ceci n'est rien; [illegible] her des lectures auxquelles on attacherait quelque [illegible] n'enlèverait pas les doutes que l'on pourrait conce-

diques ont été soigneusement dépouillés; les représentations figurées, sculptures, reliefs, vases, monnaies, ont été étudiées de près; aucun texte enfin ne semble lui avoir échappé. On lui adressera en même temps un reproche : sa dissertation souffre d'un défaut de composition ; le sujet en est, d'après le titre, la coiffure de l'homme, et souvent interviennent, dans le cours des observations de M. B., des exemples qui ont rapport à la coiffure féminine. Du reste, en rassemblant ses matériaux, M. B. semble avoir considéré bien plutôt la coiffure grecque archaïque en général que la coiffure particulière de l'un ou de l'autre sexe. Cette réserve faite, le travail de M. B. est intéressant. Dans la première partie sont passés en revue les différents genres de coiffure masculine connus par les monuments figurés, avec tous les détails qui s'y rapportent; les boucles, frisures et ondulations, les dispositions diverses de la chevelure, les arrangements variés des cheveux sur le front, sur les côtés et sur la nuque, les bandelettes, rubans, diadèmes et autres accessoires destinés à les maintenir et à les orner, tout cela est étudié non sans précision, grâce à de nombreuses références ; et en même temps M. B. a su noter, suivant les pays et suivant les époques, les variations du goût et de la mode. Les textes littéraires sont à cet égard beaucoup moins instructifs et fournissent beaucoup moins de renseignements certains que les monuments figurés; ce sont eux qui font l'objet de la seconde partie de cette dissertation. Les résultats auxquels arrive M. Bremer me paraissent du reste moins sûrs. Il y discute spécialement la question du « krobyle » ou « korymbe » et celle des « cigales », τέττιγες. Le krobyle serait une forme de coiffure où les cheveux, relevés en touffe, étaient retenus par une bandelette qui entourait la chevelure et le front ; quant aux cigales, ce seraient de minces plaques ou des fleurettes de métal, d'or généralement, attachées à la bandelette par un seul de leurs côtés, par conséquent très mobiles, et qui faisaient entendre, à chaque mouvement, un léger cliquetis ; réunies par deux ou par trois, elles furent comparées avec les ailes et le corps de la cigale, comparaison facilitée par la ressemblance du bruit produit avec ce que l'on appelle improprement le chant de la cigale. C'est ingénieux, mais à mon avis peu convaincant.

MY.

Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache, völlig neu bearbeitet von Wilhelm CRÖNERT. Dritte Lieferung ἁλφός-ἀνά. Gœttingue, Vandenhoeck et Ruprecht, s. d. [1914].

Voici la troisième livraison, col. 321-480 du dictionnaire de Passow-Crönert ; pour les nouveaux souscripteurs, le prix de chaque livraison, celle-ci comprise, sera dorénavant de 3 m. 40 (4 fr. 25) au lieu de 2 m. 80 (3 fr. 50). De nouveaux collaborateurs ont apporté

[illegible] à M. [illegible], qui s'est adjoint également d'autres correcteurs; et plusieurs savants ont mis à sa disposition les vocabulaires recueillis par eux au cours de leurs travaux. Comme on le voit, la direction n'a négligé rien pour faire de cet ouvrage un instrument de travail indispensable, dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques des universités, non dans celles des professeurs spécialement hellénistes. J'ai vu beaucoup moins, dans cette livraison, de ces indications insuffisantes dont je me plaignais en parlant des deux premières : tous ceux qui ont des recherches à faire savent par expérience combien une référence inexacte ou incomplète est agaçante, et quelle perte de temps, au contraire, est évitée lorsque les citations sont faites avec précision et sûreté; et l'on sait bien que le *Thesaurus*, sous ce rapport, ménage admirablement, sauf de très rares exceptions. Le plan du nouveau Passow comportera-t-il des *corrigenda* ? Il est difficile que dans une telle abondance d'exemples il ne se glisse pas quelques erreurs échappées aux yeux les plus clairvoyants. J'en ai noté un certain nombre, que je crois utile de signaler. Col. 348, 41 lire [illegible] au lieu de [illegible]; 358, 15 l. ἀφελέσθαι; 417, 48 l. [illegible]; 400, 51 l. [illegible] au lieu de ἀν εὐγενής; 480, 10 l. [illegible]. Références à corriger : col. 329, 59 Procop. *Hist.* [illegible]; 343, 13 So. *Ai.* 544, l. *Philoctete*; 358, 62 Ther. 23, 52, l. 23, 25; 390, 24 Eschyle *Sept* 848, l. *Perses*; 473, 17 So. *OC* 682, lire *OR* 862 ou *OR* 602; 473, 35 So. *OC* 139, lire *OR*; 474, 61 Demosth. [illegible]; 475, 54 Demosth. 40, 28, l. 40, 23.

MY.

Gustave Pierson. — Virgil. A dissertation, submitted to the Faculty of Princeton University in candidacy for the degree of doctor of Philosophy by Gustave Pierson. Cours d'université. 8° 74 p. [illegible].

Virgile emploie des nombres fixes, rituels ou non; il les emprunte à des sources qu'il suit très exactement : quelles sont ces sources, quelle est au juste, dans tous ces cas, la pratique du poète? Sujet séduisant sans aucun doute, mais difficile, où il importait d'apporter de la réserve et du tact; car aux éléments anciens, restes incrustés d'usages primitifs, le poète joint toutes les habiletés d'un art raffiné, embrassant en une seule vue deux périodes opposées de l'humanité où tout se contredit, croyances, art, mœurs; la réunion seule de tels [illegible] n'est-elle pas déjà assez paradoxale?

[illegible] parties : la première sur les nombres fixes, le développement [illegible] concernant les nombres rituels (2, 3, 4, 7, 9, 12); [illegible] nombres préférés (*favored*); ici l'influence des [illegible] la magie; nombres ronds, usages spéciaux, etc.

Dans la bibliographie de M. Cl., je vois beaucoup d'emprunts aux sources érudites, pas assez, suivant moi, aux livres de folk-lore,

Frazer, etc. M. Cl. cite bien le livre de Heim sur les *Incantamenta magica*; je crois qu'il aurait trouvé d'autres indications dans les livres qui sont la source en cette matière : Wuensch, Audollent, etc. Très heureux a été l'emploi de la thèse de F. Seibel, Munich, 1909 (Quibus artificiis poetae Latini numerorum vocabula difficilia evitaverint).

Tout dans la plaquette est d'une parfaite clarté et le travail est certainement soigné [1].

É. T.

P. Cornelii Taciti Historiarum libri qui supersunt. Erklaert von Eduard Wolff. Erstes Heft. Buch I und II. Zweite umgearbeitete Auflage, Mit einer Karte von H. Kiepert und einem Plan von Rom. Weidmann, 1914, 289 p. in 8°. 3 m. 60.

Par sa clarté, par sa sobriété, par le soin apporté partout, la première édition des Histoires de Tacite de M. Wolf s'était recommandée à la critique en 1886. Voici le livre repris près de trente ans après; je note brièvement les changements qu'y a apportés l'auteur. Il y a ici en plus une cinquantaine de pages. L'introduction a augmenté de 15 pages. Pour les divergences de texte, M. W., au lieu de citer la quatrième édition de Halm, renvoie cette fois à la cinquième de Halm et de Andresen.

Remarquer, dans le titre, le mot *umgearbeitete* sur lequel l'éditeur appelle l'attention au commencement de la préface. Il est ici très justement employé. L'introduction a profité sans doute des derniers travaux sur Tacite [2]; mais le changement principal a porté sur les notes qui éclairent le texte. Les additions ont été nombreuses en ce qui concerne le fonds historique aussi bien que la grammaire. Comme on pouvait le penser avec un texte si peu commode, le défaut, dans le commentaire, serait plutôt le manque d'éclaircissement ici ou là [3].

Afin que le lecteur puisse suivre plus commodément les événements qui se passent à Rome, on a ajouté cette fois un plan de la capitale.

Dans le texte même sont reçues trois conjectures particulières de l'éditeur. Le professeur Gudeman, l'auteur de l'excellente édition du dialogue, a aidé M. W. à revoir les épreuves et l'on retrouve dans le livre, comme l'éditeur le reconnait, plus d'une idée qu'il a suggérée [4].

É. T.

---

1. C'est dans une remarque de détail (p. 54 et 55) qu'on trouvera ce qui concerne le *numerus impar*. Cela est-il normal?

2. Ils sont soigneusement mentionnés dans les nombreuses notes de l'introduction, autant du moins que cela était désirable dans un livre de classe.

3. Par ex. II, 48, fin, sur *familiam novam* : de quel nom? Au chap. suivant : sens d'*ambitiosis precibus* etc. Au chap. 50, à quoi font allusion : *duobus facinoribus... altero... altero* etc.

4. Fautes d'impression particulièrement fâcheuses : p. 52, l. 4, lire *hic* au lieu de *his*; p. 239, , 652 : postr*emo* au lieu de postr*ema*. P. 96, 1ère ligne de la

Zu Cassius Dio, 67, 10, und Seneca de const. 9, 2. Ein Beitrag zur Erklä- [illegible] Dissertation [illegible] Seneca von Wilhelm Ludwig [illegible] Hannover, Hahn'sche [illegible] 1910. 1 p. in 8°, 1 m. 25.

L'auteur de la présente brochure a soutenu, en 1909, sa thèse à [illegible] *De Senecae libro qui inscribitur de constantia sapientis*; voici un second ouvrage, suite et complément du premier [1]. M. Fr. avait, dans une première rédaction, joint, à ce qu'on trouve ici, une [illegible] comme dans la thèse, il traitait de la dédicace à Sérénus et des questions qui concernent ce personnage. Le tout devait former, nous dit-on, un article qui a trop tardé à paraître; l'auteur a brusqué la publication sauf à réserver la partie indiquée.

Je conviens que la thèse de M. Fr. a été bien plus approfondie que ne le sont d'ordinaire les publications de ce genre. Mais comme on comprend aussi les réserves et les objections des critiques! M. Fr. a au plus haut degré, l'ardeur, l'intrépidité, aussi les défauts d'un débutant: nous les lui passerions, s'il ne lui avait plu de s'y obstiner. Il est bien fâcheux qu'il ne sente pas les parties faibles de son argumentation et qu'il sache encore moins supporter les critiques.

Le nouvel opuscule est d'une lecture encore plus pénible que la thèse, ce qui n'est pas peu dire. Au lieu des tempéraments que j'eusse souhaités, ici M. Fr. n'apporte à ses premières vues que des corrections de détail; pour le fond et pour l'ensemble il accentue plutôt les défauts qu'on lui a reprochés; grâce à lui, son thème deviendrait encore moins acceptable. Il n'y a donc pas à discuter avec lui pour l'instant; comptons sur le temps pour le rendre moins affirmatif et plus convaincant [2].

É. T.

1ère col. de notes, lire apaisée, et avant *si* écrire : (pour voir)... — A l'appendice, sur II, 41, 18, ni la première main, ni la correction de M ne sont indiquées [illegible]

1. Articles publiés sur cette thèse : Nestle, D. L. Z. 1910, p. 2915; Isleih, [illegible] 1911, p. 870; Capelle, Berl. Ph. Woch. 1910, p. 489. L'auteur, cha- [illegible] et tenace, a répliqué dans la même revue, au second de ces articles; [illegible] part il a protesté vivement contre le dernier compte rendu; et il profite [illegible] pour répondre, et très vivement, à son critique.

[illegible] ous pas passer sous silence une partie de la thèse qui semble bien [illegible] que du goût et des habitudes de travail de l'auteur. M. Fr. a cru bon [illegible] re un chapitre tout à fait moderne sur la pathologie de Sénèque dans ses [illegible] nographie. De l'hermès fameux de Berlin (Baumeister, III, [illegible] rapproché ce qu'on sait des maux d'yeux de Sénèque, et il a [illegible] aire le diagnostic. Il s'agirait d'un glaucôme secondaire à l'œil [illegible] ret de l'histoire » de Cabanès était donc, ici, transporté [illegible] et même dépassé. — M. Fr. prévoit cependant une objection [illegible] t d'abord à l'esprit : la figure replète, avec double menton, de [illegible] n'est-elle pas en pleine contradiction avec ce qu'on nous [illegible] que s'imposait le philosophe à la fin de sa vie? C'est donc, [illegible] que le buste est d'une époque antérieure, ainsi du début du règne [illegible] difficultés dont on se tire si prestement, sont-elles vraiment [illegible] que de textes torturés, de raisonnements forcés, d'hypo-

Ueber das Alter der Ediktskommentare des Gaius. Eine Skizze aus der römischen Rechtsgeschichte von Dr. iuris Elemér Balog, Honoraroberfiscal des Komitats Bacs-Bodrogh. Hanovre, Helwing, 169 p. gr. in 8°. 6 m.

La préface, datée de Paris, dédie le présent ouvrage à M. Wilhelm Kahl, ancien maître de M. B., et professeur à l'Université de Berlin. A la fin du livre sont citées des listes d'ouvrages de l'auteur en tchèque et en allemand.

Je rappelle pour le fond du sujet, que Krüger regarde l'*Edicti interpretatio* de Gaius comme antérieure à ses Institutes, et qu'il la place au temps d'Antonin le pieux.

Ici trois paragraphes : limites, pour la date, de l'activité littéraire de Gaius ; date de composition des commentaires ; sujet des commentaires. Deux excursus : importance de l'épithète *noster* (dans l'expression *noster imperator*), date du *liber singularis regularum* de Gaius.

Partout, suivant l'usage des livres juridiques allemands, sur lesquels ici l'on enchérit plutôt, force notes et force citations de lois et d'ouvrages de droit, remarques très étendues qui parfois, en dehors du texte, remplissent jusqu'à plusieurs pages, le texte lui-même laissé en plan. Là je vois cités nombre de juristes français : Girard, Appleton, Caillemer, Glasson, Eugène Petit, Ortolan, Labbé, Mispoulet, etc.

Le seul énoncé de l'Exc. I (sens de *noster*) laisse voir facilement la difficulté et la complexité des questions qui font le sujet de cette brochure. Il est clair que je ne puis songer à les indiquer, même en me limitant à la plus brève analyse.

É. T.

Paul Elmer Moze, **The Paradox of Oxford**, reprinted from « The School Review », University of Michigan Bulletin, vol. XV, n° 5.

La décadence des études classiques, commune à la plupart des pays d'Europe, atteint les États-Unis d'Amérique, s'il faut en croire M. Moze, le directeur de la revue bien connue *The Nation*. Il a dénoncé le mal dans une conférence faite devant une société de professeurs. Voici sa conclusion à laquelle tout le monde applaudira : « Je suis sûr que pour ceux qui croient qu'aucun grand art, qu'aucune consolation pour l'inquiétude de l'âme humaine ne peuvent venir d'un enseignement fondé exclusivement sur la science et l'humanitarisme et qui espèrent un renouveau de l'idéal vivifiant du

---

thèses risquées, de subtilités, d'exagérations, de constructions arbitraires ! Et que de confusion dans mainte page ! — M. Fr. veut lire *Vit.* b. 22, 2 : *ac* amisso (!) — Dans le détail il interprète d'une manière bizarre certaines expressions (ainsi p. 25, n° 3 (*Const.* 19, 2, : *salutaribus*, abl. instr. Mais reconnaissons à son avantage qu'il a tâché partout de commenter Dion avec le plus grand soin, quoique pas toujours, suivant moi, avec assez de prudence.

[illegible], je suis sûr que pour ceux-là le seul parti pratique à prendre, c'est de s'absorber dans le commerce des grands écrivains du monde antique, c'est de se nourrir de ce large humanisme qui satisfait nos [illegible] rituels aussi bien qu'esthétiques, et, s'ils sont des maîtres, [illegible] communiquer à l'élève quelque chose de leur foi et de leur joie [illegible].

Ch. B.

Blanche Colton Williams. **Gnomic Poetry in Anglo-Saxon**, New-York, Colum- [illegible]

D'un sujet assez mince en soi Mlle B. C. W. a su tirer la matière d'une thèse en ajoutant à une étude sur la poésie gnomique une édition des deux spécimens qui en subsistent dans la littérature anglo-saxonne. L'étude est d'ailleurs faite avec méthode ; l'auteur commence par fournir une définition précise du mot gnome, cite quelques échantillons de poésie gnomique chez les anciens, cherche à montrer comment chez les populations de la Germanie on aimait à répéter les sentences des sages et arrive enfin au sujet même de son mémoire : les gnomes d'Exeter et du manuscrit Cotton conservé au Musée britannique. Vient ensuite l'édition critique des textes suivie d'un commentaire et d'un glossaire. C'est un bon travail de séminaire.

Ch. B.

Altchristliche Studie und Landschaften. I. Konstantinopel (324-450). Von [illegible] 1 plan. Prix : 15 Mk.

Deux parties : développement historique de Constantinople, dans les cadres chronologiques que donnent les règnes des empereurs ; description, embrassant les édifices et la vie dans leur triple aspect, église, état, société. L'exposé est bien ordonné et fondé sur les sources. L'ouvrage sera utile. M. Schultze rend hommage aux travaux des [illegible] français, tout particulièrement aux publications numismatiques de M. Maurice. Le plan est un croquis lithographié. On trou- [illegible] nent un peu excessif de payer 18 fr. 75 un petit volume non illustré qui n'a pas 300 pages. Il faut être bien décidé à soutenir le commerce allemand.

S.

[illegible] **Storia poetica de Don Carlos.** [illegible] Mattei, 1914. In-8° de [illegible]

L'[illegible] de l'auteur que les légendes, loin d'imposer leurs traits [illegible] aux écrivains, se plient à leurs fantaisies, ne soulèvera pas [illegible] auxquelles il parait s'attendre ; et d'autre part on [illegible] ra pas que la faveur dont a joui la légende de Don Car-

los marque le réveil de l'intérêt de l'Europe pour d'Espagne ; car cette légende a rencontré le même accueil à toutes les époques. Mais ces observations ne portent que sur les premières et dernières pages du livre. Le corps en est, après un résumé judicieux des recherches qui ont rétabli la vérité sur le fils malheureux mais malfaisant de Philippe II, un catalogue docte et consciencieux des innombrables pièces qu'il a inspirées dans tous les pays. L'ensemble est un peu long, d'abord parce que chaque pièce ramène forcément les mêmes personnages et des incidents qui se ressemblent, ensuite parce que souvent M. L. donne deux analyses des drames, l'une qui procède scène par scène, l'autre qui met en lumière la conception particulière du dramaturge; enfin M. L. semble s'exagérer la valeur de certains ouvrages, celui de Diego Ximénez de Enciso, par exemple. Il n'en reste pas moins qu'il est curieux d'assister grâce à lui à la naissance de la légende enfantée par la haine que soulevait Philippe II (Apologie de Guillaume le Taciturne, poème français intitulé *Diogenes*, *Histoire Générale d'Espagne* de Mayerce-Turquet, propos d'Ant. Pérez) ; d'où les affirmations d'Agrippa d'Aubigné, de Brantôme, du président de Thou ; viennent alors les romanciers et les tragiques, Saint Real, Otway, Campistron, Mme d'Aulnay et une suite ininterrompue d'écrivains français, espagnols, italiens, allemands qui comprend, comme bien l'on pense, Alfieri et Schiller et à laquelle l'auteur a raison de rattacher Calderon pour *La Vida es sueño*. Ce catalogue raisonné témoigne d'une intime familiarite avec les bibliothèques de toutes les grandes nations. Non seulement M. L. a retrouvé bon nombre de pièces oubliées, mais il en connait les diverses éditions et imitations. Il s'attarde trop quelquefois, par exemple sur les circonstances dans lesquelles Schiller a écrit son Don Carlos ; mais son érudition est de bon aloi ; il ne lui manque qu'un peu de concision.

Charles Dejob.

André Hallays, **Le couvent des Carmes** Paris, Bloud (collection Science et religion) 1913, 61 p. in-12.

Histoire de la fondation du couvent en 1613, de son développement et des destinées successives depuis la Révolution. M. H. s'attache surtout à la description et à l'histoire du sol et des bâtiments, et s'élève, suivant sa généreuse habitude, contre les architectes et les spéculateurs qui détruisent les monuments les plus éloquents du passé français et de l'art de notre pays. On notera le résultat des fouilles de 1867, qui ont établi qu'une partie des victimes des massacres de septembre, quatre-vingt dix environ, avaient été enfouies dans un puits du jardin. En appendice, des extraits concluants des rapports des frères Douillard sur cette découverte.

M. D.

[illegible] Commento ai giambi — Il Giambi di Giosue Carducci. Seni-

[illegible] commentaire, dont le principal [illegible] une série de conférences ou de causeries, [illegible] n'est pas pour déplaire un certain désordre, agrémenté [illegible] redites; mais il y a bien des choses à y prendre, sur la [illegible] occupent les *Iambes et Épodes* dans la carrière politique et [illegible] de Carducci, sur les réminiscences de poètes étrangers [illegible] Barbier, Chénier, Heine) que l'on y peut relever, sans parler [illegible] de jugement instructifs. M. Fattori est un [illegible] admirateur de Carducci, et ce n'est pas moi qui le lui repro- [illegible] le lecteur qui ouvre son livre est un peu interloqué en [illegible] la dédicace qui s'y étale en faux-titre, conçue en ces termes mys- [illegible] : « Al mio caro Agostino parlo del nostro Gesù ». Si, comme [illegible] l'indique, il faut lire « Giosué », cette coquille mérite d'être [illegible]illie par les collectionneurs !

H. H.

[illegible] des lettres de Bordeaux, **L'histoire** [illegible] **France depuis cent ans.** Paris, [illegible], 1914, 216 pag. in-8°. Prix : 3 francs.

Dans son intéressant travail, M. L. Halphen ne prétend pas — il [illegible] dit lui-même dans son avant-propos — donner une appréciation [illegible] de tous les travaux historiques méritoires, parus en France au [illegible] siècle, ni surtout une bibliographie complète de tout ce qui a été publié dans ce genre chez nous, depuis le premier Empire jusqu'à la présidence de M. Loubet. Il entend marquer seulement, dans cette très consciencieuse étude, « les grandes directions du travail accompli par nos historiens et l'évolution de leurs méthodes » (p. 1). Ce tableau [illegible]ensemble, bien brossé par le pinceau alerte du professeur de Bordeaux, débute par un chapitre sur « le réveil de la curiosité histo- [illegible]ne », assoupie, ou plutôt écrasée par les gestes du drame révolu- [illegible] de l'épopée impériale. L'histoire se *faisait* alors, sous les [illegible] du public, avec une telle violence tragique que personne ne [illegible] ne *pouvait* la raconter ; aussi ce genre « mourait-il d'inani- [illegible] dit pittoresquement l'auteur. De plus les instruments [illegible]nt défaut; les congrégations érudites avaient été [illegible]chives étaient fermées, les bibliothèques encombrées [illegible]s places pour les lecteurs. Chateaubriand, le [illegible] Walter Scott, provoquèrent chez nous un retour [illegible] passé, dont bénéficia tout d'abord la littérature ; vers [illegible] inondée de romans historiques qui fraient la voie [illegible] plus sérieux. La politique vient en aide aux gens de [illegible]stin Thierry, dans le *Censeur européen*, Guizot, dans [illegible]rbonne, émettent des vues nouvelles sur l'utilité de

l'histoire pour une gestion meilleure des affaires contemporaines. De là provient bientôt toute une série d'ouvrages de valeur, où domine une certaine philosophie de l'histoire, à base fataliste, et qui, dans ses représentants les plus éminents, Guizot, Thiers, Mignet, Sismondi, Augustin Thierry, prend volontiers dans l'exposé des faits le ton du plaidoyer ou du réquisitoire.

A côté de cette tendance doctrinaire, nous rencontrons aussi l'histoire *pittoresque*. On imprime ou réimprime les grandes collections de chroniques et de mémoires, et non seulement les documents authentiques, mais encore une foule de textes fabriqués par toute une équipe de faussaires, travaillant sans aucun remords à satisfaire les appétits d'un public incompétent, mais avide de confidences piquantes. D'autres, plus artistes et plus savants, reportent le style pittoresque des chroniques dans leurs propres récits du passé; Barante, dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, Augustin Thierry, dans ses *Récits mérovingiens*, furent les représentants les plus autorisés de cette façon d'écrire l'histoire. Après 1830, le gouvernement de Juillet ouvre les archives, provoque la publication de sources nouvelles, crée le Comité des travaux historiques et scientifiques, ouvre la grande *Collection des documents inédits* sur l'histoire de France. La *Société de l'histoire de France* est constituée, les académies de province et les sociétés savantes des départements se mettent à la chasse des pièces inédites, exhumant des documents de valeur au milieu de bien du fatras inutile. Une réaction devait nécessairement se produire contre ce procédé un peu rudimentaire de *transcrire* simplement les documents, au lieu de les utiliser avec un sens critique plus aiguisé, dans des œuvres historiques qui seraient en même temps des œuvres d'art. L'homme qui représente le mieux cette tendance nouvelle, c'est Michelet, le Michelet, bien entendu, de sa première manière, alors qu'il voulait mettre sous les yeux de ses lecteurs « la résurrection vivante » du passé. Plus tard cet esprit critique qui l'avait protégé contre les plus violents écarts de son imagination créatrice, l'abandonna trop souvent à son tempérament de prophète; il vaguera à travers les champs de l'histoire, pour y recueillir parfois de bien singuliers échantillons de récits fantaisistes et de psychologie truquée.

Un reflux, plus ou moins lent à se produire, ramena, dans la génération suivante, les esprits à une conception plus synthétique de l'histoire; l'initiateur en fut Alexis de Tocqueville, dans son livre sur *L'ancien régime et la Révolution* (1856). Après lui, Renan et sa *Vie de Jésus*, Taine et ses *Origines de la France contemporaine*, Fustel de Coulanges et sa *Cité antique*, si différents les uns des autres, apportent cependant à leurs travaux un même mélange d'esprit analytique et de construction systématique, une documentation consciencieuse et souvent étendue, mais dont ils ne discutent, le plus souvent,

ni les origines, ni la valeur relative. Un nouvel élément vient se joindre aux influences précédentes ; c'est la renaissance de l'histoire ancienne, celle de Rome et de la Grèce, elle surtout des antiques empires d'Orient, d'Égypte, de Ninive et de Babylone. Archéologues, [illegible] et philologues travaillent à l'envi à cette résurrection du [illegible] passé. Aussi bien, c'est l'entrée de l'historiographie dans une période nouvelle, que M. H. appelle « le règne de la critique ». [illegible] teurs apprendront certainement avec plaisir que l'auteur place [illegible] de notre *Revue* en 1866, à côté de [illegible] de l'École pratique des Hautes Etudes par Victor Duruy (1865). [illegible] survivants parmi les fondateurs et les premiers collaborateurs de cet organe, objet de scandale et de colère pour la plupart des universitaires d'alors, liront avec satisfaction les pages que lui consacre le professeur de Bordeaux (p. 147-151). Peu à peu les méthodes nouvelles appliquées d'abord à l'histoire du moyen-âge, le sont à celles des temps modernes. Si les simples dilettantes, les amateurs incompétents n'ont point disparu ; si les ouvrages historiques inutiles, voire même nuisibles, ne cessent de paraître à la douzaine, sous l'impulsion d'une curiosité publique malsaine, ou pour alimenter les passions politiques et religieuses, il n'en est pas moins vrai qu'on demande généralement aujourd'hui aux auteurs une préparation plus consciencieuse, une connaissance plus approfondie des temps qu'ils prétendent [illegible] écrire. En même temps le domaine de l'histoire ne cesse de [illegible] les témoins des civilisations antiques et que l'on demande hardiment ses secrets à la préhistoire elle même, aussi bien dans l'ancien monde que dans le nouveau. Une conséquence forcée de cet élargissement du domaine historique, c'est le rétrécissement, si je puis dire, du chantier individuel où travaillent désormais la plupart des historiens, spécialisés dans un coin, plus ou moins étendu, mais toujours limité, du grand chantier universel. En même temps, sur les points les plus éloignés de notre globe, des groupes de travailleurs scrutent les siècles du passé ; peu à peu les limites [illegible] cent, du moins en ce qui concerne l'œuvre scientifique du XXe siècle ; les Universités d'Amérique et celles du Japon voient [illegible] savantes études sur l'histoire de notre pays ; l'on ne compte plus les revues érudites qui scrutent, en tout pays, l'histoire générale, l'histoire provinciale et locale. A cette histoire traditionnelle, à l'histoire de la civilisation, comme on la comprenait, il y a cinquante [illegible] s'ajouter une science nouvelle, la sociologie, dont [illegible] ambitionnent la gloire de réduire tout le passé [illegible] en formules abstraites et quasi mathématiques. [illegible] ainement un auxiliaire utile pour certaines branches [illegible] elle deviendrait bientôt dangereuse pour celle-ci, [illegible] dominer exclusivement dans l'esprit des histo[illegible] en somme, a pour mission de refléter la vie des

siècles passés dans sa variété prodigieuse. Pour s'approcher seulement du but qu'il se propose d'atteindre, l'historien ne doit jamais oublier qu'au jugement critique des sources, à l'étude patiente des détails, il doit ajouter, s'il le peut, la magie du style; c'est par là seulement que d'un travail scientifique, et sans rien sacrifier pour le fond, il aura fait également une œuvre d'art.

Nous n'avons point d'observations de détail à présenter sur ces pages où M. Halphen a résumé d'une façon si heureuse le passé de l'historiographie française au dernier siècle [1]; nous terminons donc en exprimant l'espoir que de nombreux historiens futurs viendront s'orienter sur la tâche qui les attend, dans le substantiel petit guide du professeur de Bordeaux.

R.

— Nous avons reçu de M. Thrasyboulos K. Khatziarapis, qui fut un élève de Kontos, deux brochures. L'une a pour titre Ἡ Θεοκρίτειος Βουκόλινα, πραγματεία ἑρμηνευτική, ἱστορική καὶ ἀρχαιολογική περὶ ἑνὸς χωρίου τοῦ Θεοκρίτου καὶ τῆς ἐν Κῷ περιφήμου πηγῆς τοῦ βασιλέως Χάλκωνος (Athènes, typ. Ἀθηναϊκόν, 1911; 48 p.; mais la dissertation n'occupe que les pages 11-42, le reste contenant des compositions poétiques de l'auteur). Elle débute par une interprétation des vers 6-7 de l'idylle VII de Théocrite, où il n'y a rien de nouveau, M. Kh. adoptant simplement l'explication de Fritzsche. Ce qui suit sont des considérations sur la statue de Chalcon dont parle un scholiaste, et sur les qualités physiques extraordinaires que les croyances populaires attribuent aux héros; les dernières pages sont une traduction des lignes de Ross sur le site de la fontaine Bourina. Le style de cette dissertation est déclamatoire et d'une rare prolixité. — La seconde brochure contient une traduction en vers rimés de quinze syllabes du poème de Musée *Héro et Léandre* (Μουσαίου τοῦ γραμματικοῦ τῶν κατ' Ἡρὼ καὶ Λέανδρον μετάφρασις ἐν στίχοις ὁμοιοκαταλήκτοις. Athènes, impr. Sakellarios, 1911; 24 p.). L'auteur nous avertit que sa traduction « est loin de suivre servilement le texte »; il ne sait pas, en effet, résister au plaisir de développer, j'allais dire de délayer, et des 343 vers de Musée il en a tiré 440. Il ajoute que néanmoins sa traduction est « très fidèle », ce qui est difficile à concilier. La langue est cette langue bâtarde qui n'est ni du grec ancien ni du grec moderne. — Mv.

— Le tome XXXV (année 1912) du *Bullettino di archeologia e storia dalmata* nous apporte, sous la signature de Mgr. Fr. Bulić, son habituelle moisson de renseignements archéologiques et épigraphiques. Signalons en particulier : la publication des inscriptions trouvées en 1907-1909 dans les basiliques de Salone (mention d'un *ex centurione ex castris Batavorum*, d'un *speculator leg. XI*, d'une

---

1. Il est inévitable que dans une énumération pareille, l'auteur et les lecteurs ne soient pas toujours *absolument* d'accord sur la valeur attribuée à tel des historiens présentés ainsi comme chefs d'école; on peut regretter çà et là, l'absence d'un nom de travailleur, moins célèbre, mais qui a fourni cependant sa tâche; on eût désiré voir mentionner encore telle œuvre de certains historiens nommés, qui forme contraste avec l'ensemble de leurs productions scientifiques, etc. Mais dans l'ensemble les jugements de M. H. sont si équitables et si pondérés que je n'y trouve guère à reprendre.

[illegible] sur l'expression *De donis Dei* [illegible] Dalmatie, sur un bas-relief représentant des [illegible] occupées à travailler avec de la laine, sur un fragment d'un autel portant l'image des douze *dii Consentes*, sur la restauration récente de la rotonde du palais de Dioclétien à Spalato, etc.; dix planches hors texte, accompagnent le volume. Trois suppléments y sont joints : traduction du mémoire de P. Delehaye sur l'hagiographie de Salone (1904); étude de L. Jelic sur Tran, son histoire et ses monuments; étude de Mgr. Bulić et de J. Bervaldi sur les évêques de Salone et les archevêques de Spalato (avec 32 planches hors texte). — M. Besnier.

— M. Furio Lenzi dans sa brochure *San Domnio vescovo e martire di Salona* [illegible] 1913, in-8°, 71 p. et 10 planches) expose encore une fois après Mgr. Bulić, le P. Delehaye, M. J. Zeiller, une question très simple, que seuls les passions locales et des préjugés intéressés ont pu obscurcir. Il ressort évidemment de l'examen des documents et monuments conservés qu'il n'y a eu à Salone au temps des persécutions qu'un seul évêque et martyr du nom de Domnius ou mieux de Domnio, qu'il a été mis à mort non pas au Ier siècle, mais en 303, qu'il n'a pu être par conséquent disciple de saint Pierre, que ses reliques enfin ne sont pas conservées à Spalato, ni partagées entre Rome et Spalato, mais qu'elles ont été intégralement transférées à Rome en 641 sous le pontificat du pape Jean IV. La démonstration de M. Lenzi, si elle n'est pas nouvelle, est du moins péremptoire. Il faut souhaiter, sans trop y compter, qu'elle mette un terme aux polémiques violentes qu'ont suscitées en Dalmatie les belles découvertes de Mgr. Bulić. — M. Besnier.

— Sous le titre *Die Prophetensprüche und-Zitate im religiösen Drama des deutschen Mittelalters* (tiré à part de *Saat und Hoffnung*, 50e année, fasc. 3, Leipzig et Dresde, C. Ludwig Unglenk, 1 m.) M. Joseph Rudwin, de l'Université d'Ohio, donne une étude du rôle des prophètes dans le drame religieux allemand du moyen âge. Cette étude, fort brève, est purement descriptive. Elle signale l'importance du rôle des prophètes, à l'égard des préfigurations et des prédictions, les controverses entre prophètes et juifs, ou entre l'Eglise et la Synagogue et enfin analyse en trois pages la controverse entre la Synagogue et le Rector Processionis du *Jour de la Fête-Dieu* de Künzelsauer. Travail léger et qui ne nous apprend pas grand chose. — F. P.

[illegible]us recevons deux fascicules de deux importants dictionnaires dialectaux. La 4e livraison du premier volume du *Siebenburgisch-Sächsisches Wörterbuch* (il a déjà paru 3 livraisons du tome II, Strasbourg, Teubner, 1913, 4 m. la livraison), contient les mots de *Batschebiersch* à *Beute*. L'abondance des termes, dont quelques-uns sont inconnus au haut allemand moderne, l'exactitude de la transcription [illegible]que, le soin apporté à signaler les lieux dits et les usages traditionnels [illegible]t de ce recueil une œuvre de haute importance pour la connaissance de l'histoire de l'allemand. Mots intéressants : *bauch*, *bäuchen*, *bereiten*, *besen*, *bett*. Du *Schweizerisches Idiotikon* (Frauenfeld, Huber, 1913) dont le but et la valeur sont [illegible]nment appréciés par tous les linguistes pour qu'il soit inutile de s'attarder [illegible]ge nous parvient le 75e fascicule qui termine le 7e volume et commence le tome 8e. Il y est question de *saz* (suite) et des mots suivants jusqu'à *schub* [illegible]mmence par *scha*). — F. P.

[illegible] titre *Humana Civilitas* (*Staat, Kirche und Kultur*), *eine Dante-Unter-*[illegible]g. M. Fritz Kern inaugure une collection de *Mittelalterliche Studien*

(I Band, 1 Heft) publiée à Leipzig (K. F. Kæhler, 1913, in-8°, XII-146 pages). On y trouvera, dans la première partie, une analyse très attentive de la doctrine de Dante touchant la civilisation (Dantische Kulturlehre), analyse poursuivie à travers le *Convivio*, le *De Monarchia* et les trois parties de la Divine Comédie; ensuite l'auteur aborde quelques problèmes généraux (Umriss einiger Hauptprobleme) ; éthique et sociologie, vie active et vie contemplative, état et église, etc... En guise de conclusion, M. K. donne un de ces graphiques, dont on a quelque peu abusé quand il s'agit d'autre chose que de la topographie des régions décrites par Dante : celui-ci est censé représenter tout le système (Kulturlehre) du poète, sans grand avantage pour la clarté. — H. H.

— M. Erhard Lommatsch a consacré au conteur bolonais de la fin du XVe siècle, Sabadino degli Arienti, auteur des « Porrettane », une dissertation inaugurale, qu'il imprime avec l'addition de quelques notes (*Ein italienisches Novellenbuch des Quattrocento*; Halle a. S., Niemeyer, 1913; in-16, 52 pages). Sa tâche s'est trouvée fort simplifiée par l'excellente thèse, de peu antérieure, qu'un jeune professeur suisse, que nous avons vu travailler à Paris, Siegfried von Arx, avait présentée en 1909 à l'Université de Fribourg (insérée au t. XXVI des *Romanische Forschungen*) ; du moins cette nouvelle publication, beaucoup plus brève, aura-t-elle le mérite de rappeler une fois de plus au public savant l'existence d'un recueil de nouvelles trop longtemps dédaigné, et les notes de M. Lommatsch complètent sur quelques points l'œuvre de S. von Arx. Retenons surtout la promesse de M. L. de publier, d'après le manuscrit autographe conservé à Florence, le texte des « Porrettane », puisque malheureusement S. von Arx a été empêché par une déplorable maladie de poursuivre les études où il avait si honorablement débuté. — H. H.

— Signalons une intéressante initiative prise par la société de l'histoire de Normandie. Cette société se donne pour tâche de publier par de bonnes reproductions phototypiques certains groupes de manuscrits à peintures qui ont été exécutés dans la province ou se rapportent à l'histoire de la région. Un premier recueil vient de paraître (*Manuscrits à peintures de l'Ecole de Rouen*. Recueil de fac-similés et texte par Georges Ritter avec la collaboration de Jean Lafond. Rouen, A. Lestringant et Paris, A. Picard fils, 1913, in-4° 60 pages et LXXXI pl. Les planches sont fort belles : signalons surtout celles au nombre de 29 de deux manuscrits de Pétrarque, les *Trionfi* et la *De remediis utriusque fortunae*, traduction française exécutée pour Louis XII. (Bibl. nat. ms. fr. 594 et 225), et celles des Heures d'Ango (Bibl. nat. n. acq. lat. 392); toutes ces peintures datent de 1492 à 1540. Il serait à souhaiter que l'exemple donné par la société normande fût suivi et que chaque province dressât le répertoire des miniatures exécutées au début de la Renaissance par ses artistes. — C. Pf.

— M. C. Portal, de l'Université de Pavie, publie dans sa *Bibliotheca di critica storica e letteraria* (Catane, Battiato, 1894) une courte et intéressante étude sur les poésies de Mario Rapisardi; il en montre le caractère, la valeur et justifie ses vues par des citations bien choisies (V. notamm., p. 45). Toutefois il aurait été utile de résumer la vie du poète pour faire comprendre comment Rapisardi fut amené à la philosophie, osons le dire, un peu vulgaire et souvent brutale dont M. P. loue la sincérité. La brochure est ornée d'un beau et célèbre portrait de Rapisardi. — Ch. Dejob.

— Le 14e fascicule des *Mitteilungen des Vereins der Freunde des humanistischen Gymnasiums* (Vienne et Leipzig, Fromme, 1913, in-8°, p. 136) nous apporte

[illegible] de la société de Vienne qui vient de [illegible] à Dresde et à Munich. Il nous donne trois [illegible] quelle a [illegible] comme d'habitude à ses [illegible] mensuelles. Des hellénistes presque exclusivement en ont eu les hon- [illegible] M. Adolf Wilhelm [illegible] Diels, mort en 1912. M. Oberhummer a traité de la Grèce comme ber- [illegible] graphie scientifique et a souligné la profondeur et la justesse de vue [illegible] des géographes grecs. M. Eduard Meyer a [illegible] attachante [illegible] de Thucydide dont il a fait [illegible] une étude spéciale et il a finement montré comment celui dont [illegible] a vanter l'objectivité est en fait le plus subjectif des historiens. Enfin, [illegible] aux Latins leur part, le savant archéologue italien, le commandeur [illegible] à Rome les fouilles du Forum et du Palatin a présenté un résumé [illegible] — G. R.

— *La science physique pour la connaissance de soi-même*. Paris, Georges Petit, sans date, 316 p. 8° de M. Walter Winston Kenisworth, se juge lui-même en commençant par cette phrase modeste : « Ce livre marque l'ère d'une révélation nouvelle », et en terminant par six pages d'éloges pompeux qu'il s'est fait décerner par la presse des États-Unis. L'entre-deux est rempli de banalités, de [illegible]lités, de phrases creuses ou d'élucubrations fantaisistes qui constituent, [illegible], « le bel édifice de la Pensée nouvelle ». Théosophie ou spiritisme ou fumisterie? — Th. Scu.

— Dans son Discours rectoral prononcé à Tubingue lors de la fête du roi, M. Antoine Koch traite du luxe : *Wesen und Wertung des Luxus* (Mohr, 1914, [illegible]). Après en avoir tenté une définition (après tant d'autres), il l'examine d'abord au point de vue purement physiologique, puis on montre les avantages et les inconvénients, enfin termine par une considération morale qui distingue le luxe sain du luxe malsain. Il s'est inspiré beaucoup d'H. Baudrillart, de P. Leroy-Beaulieu et de W. Sombart. — Th. Scu.

— L'*Introduction à la Philosophie*. Mohr, 1914, in-8° de XII-441 p. avec un Index, 7 M. 50, de M. Windelband, introduit la collection publiée par M. Fritz [illegible] *philosophischen Wissenschaften*, en com- [illegible] de l'*Histoire de la philosophie* de l'auteur (nous en avon annoncé ici la 6e édition) par l'étude successive (après un chapitre de Prolégomènes) des problèmes théoriques (soit antiques, génétiques et poétiques) et axio- logiques ou de valeur (soit éthiques, esthétiques et religieux). Les problèmes antiques embrassent la substance, la quantité de l'être et la qualité de la réalité; les problèmes génétiques étudient le devenir, la causalité, le mécanisme et la [illegible] devenir psychologique; les problèmes noétiques s'occupent de la [illegible] le l'origine de la connaissance, de sa valeur et de son objet. Il [illegible] sur l'importance de cet ouvrage; le nom seul de son auteur [illegible] — Th. Scu.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 30 janvier. — 1915

WESTAWAY, Quantité et accent dans la prononciation du latin. — Inscriptions latines chrétiennes, p. E. DIEHL. — GADOW, La distribution des animaux. — Erasme, Correspondance, p. ALLEN. — Spinoza, p. VAN VLOTEN et LAND. — BEYRICH, La Saxe et la succession de Pologne. — DELAHACHE, L'exode. — LENZ, Histoire de Bismarck, 4e ed. — MATTER. Bismarck et son temps, II. — PAHNCKE, Récits parallèles de Bismarck. — HAGEN, L'entrée de Bismarck dans la politique. — STEAD, La monarchie de Habsbourg. — Jean D'Is, à travers l'Allemagne. — Congrès des historiens allemands. — BRANFORD, Survivances et tendances. — ELLWOOD, Principes de psycho-sociologie. — CROCE, La littérature de la nouvelle Italie. — D'Ancona. — Paul Viollet.

F. W. WESTAWAY. **Quantity and accent in the pronunciation of Latin**. Cambridge, University press, 1913, XVI-111 p., in-18.

Les polémiques sur la prononciation latine ne sont pas moins vives en Angleterre qu'en France. Dans son introduction, M. Westaway en fait connaître quelque chose. Le petit volume lui-même est un manuel de prononciation, où les questions de quantité et d'accentuation ont le plus large développement. M. W. donne des règles qu'on trouve dans nos anciennes prosodies. Il étend ses observations à la quantité naturelle des voyelles en syllabe rendue longue par un groupe de consonnes. On sera en France particulièrement frappé de la définition de l'accent latin comme un accent de hauteur. La persévérance des philologues français a fini par imposer cette notion à leurs confrères étrangers. Mais on ne se douterait pas de son origine en lisant M. W. Le célèbre texte de Vitruve, V, 4, 2, que M. Havet a mis en lumière, est cité sans référence ni à l'article ancien déjà de M. Havet ni à la thèse de M. Vendryès plus récente. Il n'est pas question de l'intensité initiale; la discussion des alternances *calidus caldi* (p. 63) est tout à fait superficielle et part de *caldus*, qui a des chances d'être inexplicable directement. La bibliographie, si singulièrement disposée p. 109-111, mentionne tel ouvrage français sans autorité, Kühner, l'archaïque Corssen, que pour la grande joie des bouquinistes on s'obstine à recommander, et M. Vendryès seulement par le compte rendu qu'en a donné M Postgate à *The Classical Rewiev*. M. W. formule exactement l'allongement de la voyelle de *ago*, *lego*, *rego*, *tego* dans *actus*, *lectus*, *rectus*, *tectus*, mais n'indique pas l'article de Saussure qui l'a mis en lumière. De même l'ar-

[illegible] de M. Havet sur la séparation des syllabes n'est pas indiqué. M. W. ignore totalement la distinction des deux *l* latines qu'ont [illegible] MM. Havet et Meillet. C'est là l'inconvénient des indications [illegible]. Une forte lacune est l'omission du petit *Précis de phonétique* de M. Niedermann. En dépit de ces critiques, ce manuel pourra rendre service aux écoles anglaises. L'ensemble est satisfaisant; l'exposé est clair et bien composé.

J. D.

Lateinische altchristliche Inschriften mit einem Anhang jüdischer Inschriften. Ausgewählt und erklärt von Ernst Diehl. Bonn, Marcus et Weber, 1913, in-8° Prix : 2 Mk. 20.

Cette brochure contient 369 textes, répartis en douze chapitres. Cette division en chapitres et les titres de ces chapitres ne sont relevés ni à l'intérieur du recueil ni dans une table, mais par les titres courants. Voici donc, sauf erreur, ces titres; ils apprendront quel parti on peut tirer de cette brochure : 1° *Catechumenus*, *baptizatus*, *neophytus*, *fidelis christianus*, *fides catholica*, *lector*, *exorcista*, *acolithus*, *ostiarius*, *subdiaconus*, *diaconus*, *diaconissa*, *archidiaconus*, *paenitentialis*, *presbytera*, *archipresbyter*, *episcopus*, *praesul*, *papa*, *episcopus*, *chorepiscopus*, *archiepiscopus*, *papa*, *clericus*, *cubicularius*, *praepositus*, *actuarius*, *notarius*, *cantor*. 2° *Religiosus*, *religiosa*, *paenitens*, *ancilla Dei*, *famula Dei*, *virgo sacra*, *sanctimonialis*, *monachus*, *abbas*, *abbatissa*. 3° Inscriptions de monuments et dédicaces. 4° Mort et résurrection. 5° Martyrs. 6° Achat de la sépulture. 7° Sépulture auprès des saints et des martyrs. 8° Droits et protection de la sépulture. 9° Acclamations. 10° Citations bibliques. 11° Poésies. 12° Inscriptions juives. Suivent des tables : noms propres (seulement ce qui est insolite; une page); mots particuliers; langue; choses; abréviations; concordance avec les recueils d'origine (*C. I. L.*, etc.). L'annotation vise avant tout à mettre sur la voie de l'explication. Le point de vue de M. Diehl paraît être plus grammatical et philologique qu'historique. On ne manquera pas de relever des lacunes ici ou là. Par exemple les notes de M. de Labriolle sur « confesseur » et « martyr », sur *papa*, sur *refrigerium* auraient été signalées utilement (*Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne*, I [1911], [illegible]).

J. D.

[illegible] **The Wanderings of animals.** Cambridge, University press, 1913, [illegible]

Cet ouvrage est le n° 64 d'une collection qui comprend déjà [illegible] volumes au prix uniforme de 1 sh. cartonné : *The Cambridge manuals of science and literature*. M. Gadow a fait tenir dans ce

petit volume une quantité notable de renseignements précis dont le préhistorien, l'historien et le philologue ont souvent besoin. Il fait d'abord l'histoire des recherches auxquelles nous devons nos connaissances sur la distribution des animaux. Il étudie ensuite le milieu, forêts tropicales, déserts, hautes montagnes ; à propos de celles-ci, il traite de la distribution verticale. La dispersion, le nombre et la densité des espèces, la diversité des aspects de la terre et des eaux suivant les périodes géologiques sont le sujet des chapitres suivants. Mais le dernier surtout rendra des services ; il décrit la distribution d'un grand nombre d'espèces et détermine par suite leur habitat primitif. Les cartes donnent la répartition des crapauds, des serpents, des *Ratitae* (autruches et similaires), des gallinacées, des ours, des éléphants et des primates. Les autres cartes représentent la mer et les continents à diverses époques. Une bonne bibliographie termine le volume.

X.

Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami, denuo recognitum et auctum per P. S. Allen, Collegii Mertonensis socium, operam dante adsiduam H. M. Allen. Tom. I, 1484-1514; xxiv-615 p., 1906; Tom. II, 1514-1517; xx-603 p. et 2 ff. non chiffrés, 1910; Tom. III, 1517-1519; xxxviii (par erreur chiffrés xxviii), 643 p. et 3 ff. non chiffrés, 1913. Oxonii, in typographeo Clarendoniano. Prix : 18 sh. chaque volume.

La dernière édition complète de la correspondance d'Erasme remonte à 1703. Elle forme le tome III, en deux volumes, de l'édition des Œuvres donnée par Le Clerc. Depuis, on a publié des recueils fragmentaires et des lettres isolées. Aucune tentative n'a été faite de reprendre le travail de Le Clerc. M. Allen est donc le bienvenu.

On aura une idée de l'utilité de cette entreprise par des chiffres. Avec son troisième volume, M. Allen atteint le 30 juin 1519 et arrive au n° 992. Sur ce millier de lettres, 116 ne figurent pas dans Le Clerc et il y en a 26 d'inédites. Le texte est établi avec le soin que l'on met aujourd'hui à ce genre de travail. Pour un petit nombre de lettres, soit 33, on a encore les originaux. Le reste est publié d'après les anciennes éditions ou des manuscrits. On avait formé du vivant même d'Erasme des recueils de ces lettres que les amateurs se disputaient plus pour leur style que pour le fond. Dans la lettre mise en tête de l'édition de Beatus Rhenanus (27 mai 1521), Erasme raconte que Jacques Piso (Borsody), ambassadeur de Hongrie à Rome, découvrit à Sienne chez un libraire un manuscrit de ses lettres et qu'il le lui envoya. Erasme le jeta au feu. A son retour, il apprit que d'autres manuscrits semblables circulaient en Brabant ; il leur fit la chasse pour leur infliger le même sort. Voy. dans l'éd. Le Clerc, la lettre 507. L'usage d'imprimer les lettres des savants était alors trop répandu pour qu'Erasme pût s'y soustraire. Dès le mois d'août 1515,

Froben imprimait à la suite de *Iani Damiani Senensis ad Leonem X... de expeditione in Turcas Elegia*, quatre lettres aux cardinaux [illegible] à Martin Dorp. Mais ces lettres [illegible] premières (Allen, 333-335) défendaient Reuchlin qui en avait appelé en cour de Rome de la condamnation de son *Augenspiegel* par l'inquisiteur de Cologne, J. Hochstrat. La quatrième (Allen, [illegible]) était une défense de l'*Eloge de la Folie*. Le premier recueil véritable de la correspondance fut formé par Pierre Gilles, l'ami anversois d'Erasme, et publié à Louvain chez Martens en octobre 1516; un recueil différent parut dans les mêmes conditions en avril 1517. Ces trois publications d'août 1515, octobre 1516, avril 1517, furent réunies, à l'exception d'une lettre, en janvier 1518 chez Froben à Bâle. Au mois d'août suivant, Beatus Rhenanus publie encore chez Froben un *Auctarium*. Le total des lettres dans ces deux volumes atteint 115 numéros. En octobre 1519, la *Farrago nova epistolarum Erasmi* apporte 329 lettres nouvelles (sur un contenu de 333). Le moment était venu de former un juste volume. C'est ce que fit Beatus Rhenanus en donnant chez Froben le 31 août 1521 les *Epistolae Erasmi ad diuersos* (617 lettres). Erasme [illegible] *epistolarum* en 1529, soit 1025 lettres reparties en vingt-quatre livres. D'autres recueils de lettres inédites ont précédé ou suivi ce recueil général, jusqu'à la mort d'Erasme (12 juillet 1536). Après sa mort, Beatus Rhenanus assigne aux lettres [illegible] publiées chez Froben (1538). Il faut encore mentionner les lettres inédites publiées par Merula (1607 et 1615). Les deux éditions subséquentes des œuvres complètes (Londres, 1642; Leyde, 1703, par Le Clerc) ajoutent de nouvelles [illegible]. Depuis lors, et avant les travaux modernes des Enthoven, des Horawitz et des Nolhac, on ne voit à signaler que les *Epistolae* [illegible] (Bâle, 1779).

Les copies que faisaient les contemporains d'Erasme ne sont pas [illegible]lues. En première ligne, on doit placer le manuscrit 91 de l'Athénée de Deventer, exécuté par des élèves et les secrétaires d'Erasme, comprenant 366 pièces. Ce manuscrit, d'abord une liasse, [illegible] copie de lettres d'Erasme. Le Clerc en eut communication trop tard pour le faire entrer dans son plan; il a fourni l'appendice. M. Allen a examiné et collationné le manuscrit; il a pu distinguer un certain nombre de mains, dont on peut se faire une [illegible] photolyque (A (t. I, p. [illegible]), avec corrections d'Erasme; [illegible] II, p. 371, avec corrections); B (t. II, [illegible] ions d'Erasme); C, Jacques Nepos, secrétaire et [illegible] depuis 1516, resté au service de Froben à partir [illegible] III, p. 229, avec corrections d'Erasme); D, Jean Smith, [illegible] Robert Smith, ami anglais d'Erasme, au service de l'écrivain [illegible] t. III, p. 229, corrections du maître); E, Hovius,

probablement, qui servait de secrétaire à Erasme pendant son séjour à Louvain en 1518 (t. III, p. 340 et 408). C'est ce dernier qui a arrangé une partie de la collection. Les nos 1323 et 1324 de Gouda Tergou), écrits vers 1524 et 1528, proviennent aussi de l'entourage d'Erasme, en relation étroite avec Cornelius Gérard, et sont souvent meilleurs que le texte imprimé par les soins d'Erasme ou de ses amis (planches, t. I, p. 117 et 254). Un manuscrit de Copenhague, GKS 95 in-f°, entièrement de la main d'Erasme, contient d'autres œuvres que des lettres; il peut avoir été constitué par le dernier secrétaire d'Erasme, Lambert Comannus. Les textes se référent à cette période. Les lettres sont écrites hâtivement par Erasme à la suite les unes des autres : ce sont des minutes autographes. Un secrétaire recopiait la pièce qui devait être envoyée. Au temps du manuscrit de Deventer, Erasme procédait de la manière opposée, envoyait son texte autographe et gardait une copie. Le manuscrit de Bruxelles 4850-4857 est l'œuvre d'un admirateur, Martin Lypsius (1492-1555), qui y a réuni diverses pièces dues à Erasme vers 1518. Outre ces manuscrits, il faut compter les lettres isolées qui se trouvent dans les papiers des correspondants, dans ceux d'Ellenbog à Stuttgart, de Pirkheimer à Nuremberg et à Londres, d'Erasme lui-même à Bâle. De ces dossiers, des pièces se sont échappées et ont fait le bonheur des collectionneurs; ainsi une lettre d'Erasme vient s'échouer à Nantes (t. II, p. 482), une autre à Paris (*ib.*, p. 361). M. Allen en a pu acheter plusieurs qu'il a données à la Bodléienne.

Voilà les fondements du texte. On voit quel long travail a dû être nécessaire pour les établir. A en juger par certains indices, M. Allen doit avoir commencé son entreprise il y a plus de trente ans. Cependant cette tâche ne lui a pas suffi. Chaque lettre est précédée d'une notice particulière, indiquant les sources, la date, les éditions antérieures, les circonstances historiques. Cette dernière partie est souvent fort longue et cependant ne contient que des faits et des dates. On a là tous les éléments d'une vie d'Erasme. Tantôt c'est l'itinéraire de cet éternel voyageur (voy. t. I, p. 452; t. II, p. 90; t. III, p. 392, 312; etc.); tantôt une dédicace est introduite par une notice sur l'ouvrage, sa préparation, ses éditions (ainsi sur l'édition et l'étude de saint Jérôme par Erasme, t. II, p. 210; sur les Paraphrases, t. III, p. 136; sur le Nouveau Testament, t. II, p. 164; etc.). Chaque nouveau personnage mentionné a sa notice précise en note. Tout le milieu d'Erasme, tout le siècle est mis sur fiche, avec références bibliographiques. Que d'éditeurs nous ont fait l'impolitesse de publier des textes en nous laissant nous débrouiller ! M. Allen a rempli son devoir, mais ce devoir exigeait beaucoup de science, de méthode et de courage. On ne saurait trop l'en louer. Il n'est pas jusqu'aux menues dispositions qui prouvent l'attention. Certains éditeurs ignorent les titres courants. Dans ce recueil les titres

[illegible] numéros et dates, les numéros de lettres, avec exposants renvoyant à la lettre antérieure du correspondant ou à la réponse, le chiffrage des lignes, non de la page, mais de la lettre, la double disposition de l'apparat et du commentaire, sont autant de parties d'un plan bien mûri et parfaitement compris. En tête de chaque volume, une table donne le n°, le destinataire ou l'auteur, la date, le lieu; les signes conventionnels marquent si la lettre figure dans Le Clerc, est inédite, est conservée en autographe. Suit une double bibliographie : ouvrages contenant des lettres, ouvrages relatifs à Erasme. Enfin des appendices traitent les questions suivantes : l'authenticité du *Compendium vitae*, les premières années d'Erasme, les lettres à Servatius, Francis et Sasboud, la correspondance avec Cornélius Gérard, les relations d'Erasme avec Henry de Bergen, évêque de Cambrai, Erasme à Cambridge en 1506, les principales éditions des lettres, le recueil de Deventer, les manuscrits de Tergou (t. I), les *Epistolae selectae per Barlandum*, le manuscrit de Copenhague (t. III). Des planches reproduisent des pages de manuscrits, une seule offre l'écriture d'Erasme d'après le manuscrit de Copenhague (t. III, p. 146); on a aussi un autographe de Gilles (ib., p. 339); nous avons signalé les autres. Enfin la lettre où Erasme annonce à More qu'il lui enverra en diphyque, de la main de Quentin Maïsys, son portrait et celui de Pierre Gilles, est illustrée par une très bonne héliogravure où les deux amis se retrouvent face à face. Les panneaux ne sont plus maintenant réunis que dans le volume de M. Allen : l'Erasme est à la galerie Stroganoff à Rome, et le Gilles à Longford Castle.

Nous ne ferons que deux réserves. L'une est toute provisoire. Chaque volume est suivi d'un index sommaire des correspondants et des notices. Espérons que le dernier volume formera un index très complet de tous les noms propres. Que M. Allen y joigne une concordance au moins avec les éditions de Londres et de Leyde. Tous les travaux anciens et modernes et M. Allen lui-même renvoient à ces recueils. Les recherches dans l'état actuel sont mal commodes et on ne peut savoir si et où telle lettre citée sans date est publiée par M. Allen. L'autre réserve s'adresse plutôt aux lecteurs qu'à l'éditeur. Erasme et surtout certains de ses correspondants comme Budé sont pleins de réminiscences classiques que M. Allen ne pouvait songer à dépister. Il faudra les retrouver et les identifier. Ce travail se recommande à quelque jeune Allemand.

Car l'édition de M. Allen, avec sa clarté, ses notes précices, ses facilités même matérielles a toutes les qualités qui manquent aux travaux [illegible]. Aussi solide et aussi sûre, elle leur est supérieure et mérite d'[illegible] comme un modèle

H. W.

Benedicti de Spinoza, opera quotquot reperta sunt, recognoverunt J. van VLOTEN et J. P. N. LAND, *editio tertia*, Hagae comitum, apud Martinum Nijhoff, MCMXIV.

La première édition avait paru en deux volumes (1882-1883) et la deuxième, en trois (1895). La troisième est en quatre volumes in-8°, imprimés à Gouda, par Koch et Knuttel, sous belle couverture de toile verte, ornée de la fleur épineuse et de la devise dorées du philosophe : CAUTE.

Le premier volume, 273 pages, contient, outre la préface des éditeurs pour la première édition, le traité de la réforme de l'entendement et l'Ethique démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties.

Le deuxième volume, 331 pages, contient le Traité politique (inachevé) et le Traité théologico-politique.

Le troisième volume, 247 pages, contient les Lettres, au nombre de 83 et l'Appendice à la lettre XLIX, sur la maladie et la mort de R. Descartes.

Le quatrième volume, 249 pages, contient, outre la préface du deuxième volume de la première édition, le Court traité de Dieu, de l'homme et de la santé de son âme; — les Principes de la philosophie de Descartes démontrés selon la méthode géométrique, parties I et II, (la troisième partie est inachevée); — l'Appendice contenant des pensées métaphysiques; — le Traité de l'Arc-en-Ciel; — le Traité des Chances (ce dernier d'une authenticité douteuse et d'un intérêt médiocre).

Les éditeurs qui *se sont proposé, non pas d'interpréter* les œuvres du philosophe de l'immanence, *mais d'en donner le texte le plus correct possible* (integerrima), se sont fort bien acquittés de leur tâche. Bien que cette troisième édition en quatre volumes ne soit pas proprement critique, — bien qu'elle eût pu comprendre l'Abrégé de grammaire hébraïque, pour mériter son titre (opera *quotquot* reperta sunt), — bien qu'elle n'ait pas suivi *l'ordre chronologique*, — elle sera pour les philosophes un précieux instrument de travail. Elle leur permettra aussi d'apprécier à sa valeur le très remarquable travail de traduction et de critique que M. Ch. Appuhn a publié (Œuvres de Spinoza, 3 vol., Garnier, Paris, 1904-1914), et qu'un lecteur français aurait aimé voir cité ici, à côté des travaux de E. Saisset, 1861 (vol. I, p. IX), et de P. Janet, 1878 (vol. IV, p. VII).

Félix BERTRAND.

Rudolf BEYRICH, **Kursachsen und die polnische Thronfolge, 1733-1736**. Leipzig, Quelle et Meyer, 1913, in-8°, p. 174, mk. 6.

M. Beyrich a fait d'un des chapitres les plus intéressants de la politique saxonne une étude détaillée d'après les documents que lui ont

fournis surtout les archives de Dresde. Ils sont très abondants ; leur seule énumération occupe cinq pages de texte serré dans l'introduction et l'auteur n'a pu souvent que les résumer brièvement. Il a suivi un par un les efforts des ministres et diplomates saxons qui, rompant avec la politique incertaine d'Auguste le Fort, s'appuient dorénavant sur l'Autriche et la Russie pour préparer d'abord l'élection de son successeur en Pologne et lui assurer ensuite la possession de cette couronne que son père avait appelée une couronne d'épines. Frédéric-Auguste devait aussi en ressentir à son tour les amertumes. Les négociations avec le cabinet de Vienne furent toujours laborieuses, car il se montrait exigeant pour obtenir des troupes et des subsides dans sa lutte contre les Bourbons de France. Avec la Russie les difficultés furent aplanies, grâce à l'empressement du favori de la tzarine Anne, le comte Biron, qui espérait d'ailleurs s'en faire récompenser en recevant la succession du duché de Courlande. Mais dans la Prusse la Saxe trouva un rival jaloux, inépuisable dans ses prétentions, toujours prêt à gêner ses desseins, à favoriser le prétendant Stanislas, candidat de la France, et s'allier avec elle et avec la Bavière pour faire échec aux politiques saxons. Les ministres de Dresde usent de toutes les ressources qu'offraient alors à la diplomatie allemande l'enchevêtrement des droits successoraux des familles régnantes et la liberté sans scrupules avec laquelle on disposait du sol national ; le comte de Manteuffel sut aussi souvent se ménager de meilleures dispositions auprès de Frédéric-Guillaume par l'offre opportune de quelques « longs gars » destinés à ses régiments de grenadiers. Ce fragment si documenté d'une courte période de la politique saxonne, faite surtout d'arrangements et de marchandages, à un moment où l'Electorat s'essayait au rôle de grande puissance, n'intéresse pas seulement sa propre histoire, mais celle de tous les États européens au XVIIIe siècle.

L. R.

Georges Delahache. **L'Exode.** Paris, Hachette, 1914. In-8°, 248 p. 3 fr. 50.

Le sous-titre du volume est ainsi conçu : *De Bischwiller à Elbeuf, Phalsbourg, Mulhouse, Belfort, Metz, Alsaciens d'Algérie, Wissembourg, Vic, Le rayon des Vosges.* L'auteur retrace les aspects les plus sérieux de l'émigration alsacienne et lorraine qui suivit la guerre de 1870. Il suit quelques-unes des routes par où passèrent les émigrants et il recueille ce qui reste d'eux sur le sol qu'ils ont fui comme ce qui reste de la douce Alsace dans leurs foyers nouveaux. On remarquera surtout les pages qui traitent des villages d'Algérie où les Alsaciens Lorrains allèrent mener la rude existence du colon.

A. C.

Max Lenz. **Geschichte Bismarcks**. Vierte durchgesehene Auflage. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1913, in-8°, p. 497, mk. 8.

Paul Matter. **Bismarck et son Temps**. II. L'action, 1862-1870, 2e édition revue. Paris, Alcan, 1914, in-8°, p. 684. Fr. 10.

Robert Pahncke. **Die Parallel-Erzæhlungen Bismarcks zu seinen Gedanken und Erinnerungen**. Halle a. S., Niemeyer, 1914, in-8°, p. 322.

Maximilian von Hagen. Voraussetzungen und Veranlassungen für **Bismarcks Eintritt in die Weltpolitik**. Berlin, Verlag der *Grenzboten*, 1914, in-8°, p. 42. mk. 1,80.

I. J'ai eu à parler à deux reprises de l'excellente *Histoire de Bismarck* de M. Lenz. Depuis 1911 une quatrième édition est venue affirmer la faveur qu'elle a rencontrée dans le public. Celle-ci, à quelques menues retouches près, est identique à la troisième, qui avait reçu au contraire des compléments importants ; les ayant déjà signalés (V. *Revue* du 3 février 1912), je n'y reviens pas.

II. Le second volume pour la seconde édition du grand ouvrage de M. Matter sur Bismarck, que l'Institut a couronné, a suivi de près le premier. Comme pour le précédent, la révision s'est bornée à l'addition de quelques références dans les notes et à la correction de légers lapsus. Il n'y a donc pas à revenir sur cette étude que la *Revue* a déjà présentée à ses lecteurs (1er avril 1909).

III. Depuis leur publication les *Mémoires* de Bismarck ont déjà suscité une abondante littérature critique ; à côté de la *Gœthe, Philologie*, commence à apparaître une *Bismarck-Philologie*. Le livre de M. Pahncke rendra des services à ces commentateurs. Il nous offre surtout des matériaux, mais utilisés d'une façon critique. L'auteur a relevé d'abord dans l'œuvre directe du politique, lettres, discours ou pièces officielles, puis dans l'abondante littérature des « entretiens » de Bismarck que nous devons à ses biographes ou aux journalistes, tous les passages se rapportant au texte des *Pensées et Souvenirs*. Les emprunts les plus fréquents ont été faits à Busch, dont l'œuvre copieuse et mêlée ne mérite pas, aux yeux de l'auteur, la défiance que lui ont témoignée beaucoup d'historiens ; après Busch, Poschinger, Keudell, Mittnacht, Tiedemann, Blum, Friedjung sont le plus souvent cités. M. P. a bien fait de joindre à son relevé un dépouillement de la publication de Hofmann, le directeur du journal des *Hamburger Nachrichten* et l'interprète fidèle de la pensée du solitaire de Friedrichsruh. Pour plus de commodité, il a suivi l'ordre même des *Mémoires* et groupé sous un titre expressif, en 143 articles, ses *parallèles*, qui sont parfois isolés et peu significatifs, mais parfois très nombreux (il y en a jusqu'à treize sur la délibération de Nikolsburg et pas moins de huit sur la rédaction de la dépêche d'Ems) et suggèrent d'intéressantes comparaisons. M. P. discute alors la valeur de ces témoignages, nous fixe sur le degré de confiance à accorder au témoin, explique les contradictions ou les divergences avec le texte des *Mémoires*, les atténuations et les ménagements de ces derniers,

[illegible] l'auteur porte un jugement sur les personnes. Mais en dernière analyse c'est au texte des *Mémoires* qu'il donne toujours la préférence. Bismarck en les écrivant s'est préoccupé de faire œuvre [illegible] rien et plus encore de politique, de même que dans ses propos de table et autres il ne perdait jamais de vue l'explication ou la justification de ses actes d'homme d'État. Ce ne sont pas des confidences que nous livrent les *parallèles*, mais des affirmations dont l'auteur sait bien qu'elles seraient répétées et qu'il a même parfois corrigées [illegible] l'impression. Il ne faut donc pas s'étonner de leur concordance avec les *Mémoires*, et on en sera encore moins surpris, lorsque quelque érudit nous aura renseignés sur la composition si peu organique des *Pensées et Souvenirs*. Cette laborieuse accumulation de textes apparentés ne nous apporte ainsi aucune révélation, mais pour l'appréciation de quelques nuances de détail le travail de M. P. garde tout son prix [1].

IV. M. von Hagen nous avertit qu'il doit prochainement publier un livre sur la politique coloniale de Bismarck ; la présente étude n'en est qu'une partie. Il y examine d'abord les efforts du chancelier pour garantir la paix au nouvel Empire par un habile calcul d'alliances, le fameux système des « contrepoids » ; ce fut, on le sait, l'origine de la Triplice. Il a cherché quelque temps à y enchaîner l'Angleterre, et quoique son œuvre fut dirigée contre la Russie, il s'est ménagé pendant six ans sa neutralité par une paradoxale contre-assurance. Bismarck a toujours subordonné à la politique continentale les intérêts d'outre-mer. Dans la lutte d'expansion coloniale des grandes puissances en Afrique dont M. v. H. a résumé les débuts, l'Allemagne n'a joué qu'un rôle tardif ; elle n'a pas suivi l'exemple des ambitions impérialistes de ses rivales ; elle s'est bornée à écouter l'appel que lui adressaient les entreprises privées, à soutenir la courageuse initiative de ses hardis marchands de Brême et de Hambourg, des Woermann et des Lüderitz, et à défendre des intérêts économiques. Ce sont ces encouragements modestes qui devaient l'introduire à son tour dans la grande politique. Nous n'avons dans ces quelques pages de M. v. H. qu'un fragment d'étude, mais elles éveilleront chez [illegible] lecteurs le désir de connaître en entier l'ouvrage qu'elles annoncent.

L. Roustan.

[illegible] **La monarchie des Habsbourg.** Traduction de M. [illegible]

[illegible] **A travers l'Allemagne** [illegible] d'un soldat. Paris, Plon, 1914, [illegible]

[illegible] dix ans M. Stead a été à Vienne correspondant du *Times* [illegible] donc en mesure de parler avec compétence des pro-

[illegible] français ne sont pas exempts de lapsus. Écrire p. 219 et [illegible]

blèmes austro-hongrois et d'en pénétrer la complication. Son livre est un tableau, riche et nuancé, mais presque trop touffu, et de la situation actuelle de la monarchie habsbourgeoise, et de sa dernière histoire : pour nous faire mieux comprendre la première, l'auteur remonte volontiers jusqu'à Joseph II et même plus loin. Suivant M. S. il faut chercher l'âme de l'Autriche dans la dynastie ; c'est elle qui fait la force vive et durable de l'Empire et toute la politique des Habsbourg n'a été qu'un opportunisme exalté au service des intérêts dynastiques. C'est la dynastie qui a su faire de l'armée une école de sentiment unitaire et de loyalisme, d'une bureaucratie suffisante et paperassière, d'une magistrature docile, d'une experte et discrète police des instruments de gouvernement ou autant de souples lisières pour un public enfant, et de l'Église même, malgré le concordat de 1855, un clergé plus obéissant aux volontés de la Hofburg qu'à celles du Vatican. C'est ainsi que M. S. dans ses deux premiers chapitres prouve la cohésion véritable d'un corps dont on s'est attaché au contraire à montrer jusqu'ici les antinomies irréductibles et les dissensions. Un troisième sur le peuple laisse de côté les diversités ethniques du monde austro-hongrois ; il l'envisage uniquement dans ses classes sociales : classe paysanne avec un rôle effacé, aristocratie plus décorative qu'agissante, bourgeoisie molle et passive, prolétariat déjà ambitieux et prêt à entrer en lutte. Mais le groupe qui tient en Autriche la première place, c'est le peuple juif, et l'auteur consacre à la question juive, et non pas exclusivement dans les limites du problème autrichien, de longues et attachantes pages, presque le quart de son livre. Le libéralisme autrichien est un produit juif, l'appui donné au germanisme est un gage des Juifs, et la presse que l'auteur caractérise avec une grande précision, est entièrement entre les mains des Juifs. Le dernier chapitre est réservé à la politique étrangère de l'Autriche, en particulier à la question de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. M. S. nous fait suivre, avec beaucoup de clarté et moins d'excursus que dans les chapitres antérieurs, les efforts de la diplomatie autrichienne, dirigée par le loyal Goluchowski ou le tortueux Aehrenthal, pour résoudre le problème serbo-croate. Malheureusement le système dualiste et l'État magyar, tel qu'il est, empêcheront l'Autriche de parvenir à une solution satisfaisante.

Il n'est pas besoin de souligner l'intérêt d'actualité que présente le livre de M. S., quelque démenti que puissent lui donner sur des points de détail les événements présents. Si le plan est un peu lâche et prêtant aux redites, l'ouvrage est nourri et plein de faits, illustré d'exemples piquants, et la forme a partout un relief net et vigoureux, que la traduction n'a pas atténué [1].

1. P. 111, les vers fameux de Grillparzer à Radetzky, qui sont de juin 1848, sont bien antérieurs au dualisme. P. 146, la forme anglaise de *Gipsies* pour désigner les tziganes d'Autriche surprend. P. 183, en 1764 la situation des Jésuites en

II. L'officier [illegible] en retraite de sa vie militaire, qui a signé du pseudonyme de Jean d'Is, nous a livré son carnet de route, après une excursion en automobile dans l'Allemagne du centre et du sud. Entré par le Luxembourg et Trèves, il en alla par Francfort, Halle et Weimar jusqu'à Dresde et Leipzig, avec retour par Nuremberg, Augsbourg, Munich, Ulm, Strasbourg et Sarrebourg. Des sites pittoresques, des monuments et des trésors artistiques il a parlé sobrement, [illegible] quelques souvenirs littéraires ne sont pas d'une note très juste. Mais le principal attrait du voyage, il l'a trouvé dans l'observation des choses de la guerre, et c'est aussi le premier intérêt de sa rapide esquisse. Le voisinage d'illustres champs de bataille l'a entraîné à des promenades historiques et il a cédé au désir naturel de nous conter, avec le théâtre des opérations sous les yeux, les victoires d'Iéna, de Dresde, d'Ulm ou le désastre de Leipzig. Entre ces visions glorieuses, si pleines de réconfort pour son patriotisme, il a aussi observé l'Allemagne militaire moderne : la tenue de ses officiers, ses soldats à la manœuvre, l'accumulation des moyens offensifs à la frontière, la multiplicité des réseaux stratégiques. En tourisme habile mais généreux, il a noté les qualités les plus frappantes du formidable outil de guerre forgé par nos voisins et il en a aussi relevé les insuffisances et montré les raisons qui doivent nous donner confiance dans notre propre armée. Que de prophéties dans ces quelques notes sont devenues aujourd'hui une poignante réalité ! Mais nous attendons fermement que les événements qui sont venus justifier ses craintes, confirmeront aussi ses espérances [1].

L. ROUSTAN.

Congrès des historiens allemands tenu à Vienne en septembre 1913.

Le 13e Congrès des historiens allemands qui s'est tenu à Vienne en septembre 1913 a publié son compte rendu : *Bericht über die 13. Versammlung deutscher Historiker zu Wien* (Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1914, in-8°, p. 61, mk. 1 fr. 60). Il donne une

---

France n'est pas seulement menacée, c'est l'année même de leur suppression. [illegible] Klosterneuburg, au lieu de *Mons Tuerne*, *Klosterneuburg*.

[illegible] P. 10, Biscorfek n'était pas Poméranien ; [illegible] *Meistersinger* [illegible] a été introduit par Wagner [illegible], et non dans les *Maîtres Chanteurs* ; p. 100, la poésie d'Uhland [illegible] ne connaît pas les quatre derniers vsrs, et je ne sais d'où ils viennent. [illegible] ; p. 101, Rückert ; [illegible] ; p. 148, Rietschel ; [illegible] p. 201, Vischer ; p. 208, Fugger ; p. 282, Arndt, au [illegible] *Landgrafensberg*, *Vierzehn-Heilingen*, *Rüts-* [illegible] *Vischer*, *Füg*

brève analyse de huit conférences que je ne peux citer ici et qui presque toutes ont paru ou paraîtront dans divers périodiques. Je dois en signaler une cependant d'un intérêt particulier et dont on nous fournit un résumé assez étendu : *Wiens Stellung in der Kunstgeschichte* de M. Moritz Dreger (p. 15-22). En même temps que le congrès, les délégués des associations ou commissions qui ont assumé des publications d'histoire provinciale, ont tenu des réunions dont le compte rendu annonce aussi les résultats.

L. R.

Interpretations and forecasts : a study of Survivals and tendencies in Contemporary Society by Victor Branford, hr Secretary of the Sociological Society 1 vol. in-8°, 411 p. Duckworth et Cie, éd. 1914, Londres.

Dans ce recueil un peu disparate de communications, faites d'ailleurs avec talent, à diverses sociétés ou meetings, on peut saisir d'intéressantes tendances de la nouvelle sociologie anglo-saxonne vers des directions pratiques qui se résument dans le double mouvement du *civics* et de l'*engenics*, et cherchent à s'appuyer sur l'*extension* des Universités pour accélérer et coordonner l'amélioration de la cité et de la race. Il y a dans ce mouvement, comme dans beaucoup de choses anglo-saxonnes, un caractère religieux prononcé, et l'auteur du présent livre compare plus d'une fois les apôtres qu'il encourage aux ordres franciscains ou bénédictins. Ce mélange de mysticisme avec des vues très positives de *town planning* développement méthodique des grandes villes), d'éducation civique et sociale, d'institutions universitaires et autres, est très sensible dans le livre de M. B. et lui communique une grande chaleur de démonstration et de propagande. Dans son chapitre sur l'Amérique, il donne de curieux détails sur la place qu'a déjà prise aux États-Unis l'Université dans la vie publique, part consacrée par l'élévation de M. W. Wilson à la Présidence. Il a aussi d'intéressantes observations sur le rôle des femmes dans le futur « pouvoir spirituel ». L'auteur ne cite pas une seule fois le nom du Saint-Simonisme. Il en est pourtant — inconsciemment sans doute, — largement imprégné.

Eugène d'Eichthal.

Principes de psycho-sociologie par Ch. A. Ellwood, professeur à l'Université de Missouri. Trad. par P. Combret et Lanux, 1 vol. in-8°, Giard et Brière éd. 1914.

Le livre de M. Ch. Ellwood est fidèle à la méthode analytique qui est le propre de la plupart des philosophes et sociologues américains contemporains. Il critique les systèmes principaux de sociologie qui ont été présentés théorie du contrat, théorie organique) et se rallie à la psychologie sociale comme base de synthèse sociologique, en se rapprochant en certains points des idées de G. Tarde. Il y aurait

beaucoup à dire sur le principe même de cette psychologie sociale [illegible]tive, où l'on joue souvent sur les mots en appliquant au [illegible]s expressions qui ont été faites pour l'individu conscient. [illegible] tous cas la sociologie analytique comme celle que pratique l'auteur, a le mérite d'étudier à fond beaucoup de manifestations collectives qui valent la peine d'être suivies dans leur origine, leur déve[illegible]ment historique, leurs modifications contemporaines, et sur lesquelles l'attention des anciens observateurs n'était pas suffisamment attirée. Je m'étonne que dans son résumé des principes de la psychologie individuelle l'auteur ne dise pas un mot de la mémoire [illegible] dans le raisonnement et l'habitude un rôle capital. Je ne crois pas qu'elle soit une seule fois mentionnée dans le livre de [illegible] ne figure pas dans la Table alphabétique des matières. La traduction de M. Combret et Lanux est suffisamment claire et aisée à lire.

E. d'Eichthal.

[illegible] Benedetto, **La letteratura della nuova Italia**. Bari, Laterza, 1914. 2 vol. [illegible] volume. [illegible]

Quand on pense que M. C. est profondément versé dans la métaphysique et dans l'économie politique, qu'il est sénateur, directeur de Revue et, on pourrait dire, chef d'école, et qu'on le voit, non pas apprécier à la légère, mais discuter en pleine connaissance de cause le mérite d'une cinquantaine d'écrivains contemporains, on est stupéfait de la puissance de travail, de la souplesse d'esprit que ces deux volumes supposent. Sans doute, on voit parfois qu'ils ont été rédigés un peu vite : M. C. suppose que ses lecteurs sont aussi rompus que lui aux abstractions, à la technologie un peu abstruse de la critique italienne ; des articles très importants, comme plusieurs de ceux qui se rapportent à De Sanctis, à Carducci, échapperont par endroits à l'intelligence commune. Mais que de justesse et de finesse dans l'ensemble ! Par exemple, il distingue spirituellement Fogazzaro, âme [illegible] qui se croit austère, et Nic. Tommaseo, âme tour à tour [illegible]e et austère ; il montre très bien que Vitt. Bersezio, en [illegible]indre les misères de la bureaucratie, en a peint à la fois, [illegible]t plus méritoire, les misères et la modeste grandeur. Et quelle pénétration l'esprit philosophique donne à ses jugements ! [illegible] monde avait dit que dans les *Confessioni d'un Ottuagenario* [illegible] ne vaut pas le commencement, mais M. C. fait voir que le [illegible] la fin est en germe dans le commencement : Ipp. Nievo [illegible] bien représenté la Vénétie de la fin du XVIIIe siècle, il a bien [illegible]ctère de sa Pisana, mais il n'a pas su parler de l'une et [illegible] qui aurait passé son enfance dans [illegible]

M. C. serait mordant s'il se laissait aller, témoin son article sur Giov. Prati ; on avait cru louer Prati, dit-il, en assurant que ses idées auraient fait la fortune de dix poètes ; c'était avouer qu'il ne savait pas tirer parti de ses idées ; Prati fut un *journaliste de la poésie* qui s'était fait un besoin malheureux de versifier tout ce qu'il avait à dire. Mais M. Croce se surveille et s'interdit la méchanceté. Un peu dédaigneux pour De Amicis dont pourtant quelques œuvres se liront toujours, il apprécie Carducci avec une équité rare : il lui reproche son injustice, disons le mot, sa jalousie à l'endroit de De Sanctis, il constate que Carducci n'a guère trouvé de nouveaux aperçus, mais il loue chez lui, outre de très utiles labeurs, le sentiment sincère, éloquent de la grandeur des classiques italiens ; il soutient très justement que c'est la verve poétique de Carducci qui empêchait sa critique d'approfondir davantage. Il ne se laisse pas, d'autre part, égarer par l'esprit de clocher : il fait discrètement sentir que les mémoires de son sympathique concitoven Settembrini n'offrent pas autant d'intérêt que les *Prigioni* de S. Pellico et qu'en critique Settembrini a bien la foi, mais non cette foi précédée de doute et de discussions qui sait le mieux convertir les incrédules.

La bonne étoile de l'Italie a sauvé jadis M. C. du désastre de Casamicciola ; puisse-t-elle lui donner la force de suffire longtemps, s'il ne veut absolument pas se ménager, aux multiples fardeaux dont il charge ses épaules !

Charles Dejob.

D'Ancona.

L'Italie vient de perdre un de ses maîtres les plus illustres : M. Al. D'Ancona s'est éteint à Florence, le 9 novembre. On connaît assez sa vaste érudition, son activité que 60 ans de labeur et la perte de deux filles adorées n'avaient pas amortie, la ténacité avec laquelle il épuisait ses sujets de prédilection. Ses admirables volumes sur les origines du théâtre italien, son édition du Voyage de Montaigne et le catalogue qui l'accompagne suffisaient à l'imposer au respect de la postérité. Aujourd'hui une seule chose importe à dire : parce qu'il fut un infatigable explorateur d'archives, il ne faudrait pas le rendre responsable d'abus qui frappent enfin tous les yeux. A son sens, l'érudition ne dispensait ni d'idées, ni de style ; la science ne lui a jamais fait oublier les intérêts de l'Italie, ses querelles où il était toujours prêt à intervenir : c'est même pourquoi il a été admis au Sénat longtemps après Carducci qui se croyait républicain. Il portait légèrement le poids de ses lectures ; il égayait son savoir par sa malice. Ses charmantes *Varietà storiche e letterarie* auraient eu encore plus de succès en France qu'en Italie. Lui qui n'avait pas fait ses classes, qui n'avait point passé par le dur noviciat des chaires de lycées, qui

[illegible] de sa paisible Université de Pise, il avait deviné ce qu'une lente préparation ne révèle pas à d'autres. Aimable et fier, affectueux et irascible, consciencieux et gai, longtemps aussi agile de corps que vif d'esprit, il était trempé pour la pénible carrière qu'il a parcourue et où, durant trente-deux ans, j'ai tâché de faire suivre en France chacun de ses pas.

Charles Dejob.

Paul Viollet.

Le dimanche, 22 novembre 1914, Paul Viollet a été enlevé en quelques minutes par une hémorragie cérébrale. Il entrait dans sa soixante-quinzième année. Né le 24 octobre 1840, à Tours, il fit ses études dans cette ville et vint suivre les cours de l'École des Chartes, en même temps que Gaston Paris et Gustave Saige. Classé le premier dans la liste des archivistes paléographes (27 janvier 1862), nommé archiviste de sa ville natale, appelé ensuite à Paris, aux Archives nationales, honoré deux fois du grand prix Gobert, il fut élu, le 28 janvier 1887, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On connaît ses œuvres : les *Établissements de Saint-Louis*; le *Précis de l'histoire du droit français*; l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France; Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie ;* ses *Mémoires* sur la Tanistry, sur la question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet, sur l'exclusion des femmes de la succession à la couronne, sur les États de Paris en février 1358, les Communes françaises au moyen âge, les interrogatoires de Jacques de Molai, grand-maître du Temple ; son édition des *Lettres intimes de Mlle de Condé à M. de la Gervaisais*, sa traduction d'Adolphe Schmidt, *Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète.*

Professeur d'histoire du droit civil et du droit canonique à l'École des Chartes, bibliothécaire de l'Université de Paris (section du droit), membre de la Commission centrale des bibliothèques universitaires, il fut un savant aussi modeste que laborieux ; ce qui ne l'empêcha pas, dans plusieurs circonstances, de combattre résolument pour le droit, la justice et la vérité.

C. D.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

[illegible] Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 6 février — **1915**

WINCKLER, Boghaz-keuï. — KING, Catalogue des tablettes cunéiformes de Kujunjik. — ANSPACHER, Tiglath-Pileser. — Dissertions offertes à Wellhausen. — BOLL, L'Apocalypse. — Monuments talmudiques, V, 1, KRAUSE. — KŒNIG, La critique du Pentateuque. — La Mischna, I. Les mélanges, p. ALBRECHT; Le nouvel an, p. FIEBIG; Décisions, p. WINDFUHR. — HARNACK, La formation du Nouveau Testament. — VAN GENNEP, Religion, mœurs et légendes. — FUETER, L'historiographie moderne, trad. JEANMAIRE. — W. BAUER, L'opinion publique et ses fondements historiques. — EHRLICH, La sociologie du droit. — HŒNIGSWALD, Le doute dans la philosophie et la science. — ROUMA, Les milieux en éducation. — M EVARD, L'adolescente. — W. KOEHLER, Esprit et liberté. — GOLDSCHMIDT, En faveur de Kant. — COUDERT, La bourgeoisie et la question sociale. — FISCHBACH, Le droit public de l'Alsace-Lorraine. — Logos, V, 1.

H. WINCKLER, **Nach Boghaskœi ! ein nachgelassenes Fragment**. Der Alte Orient, XIV, 3. Leipzig, Hinrichs, 1913, 32 p. in-8°.

Longtemps on a supposé que le centre de la puissance hittite devait être cherché autour de Hamath, où avaient été découvertes les premières inscriptions hiéroglyphiques dites hittites, ou tout au moins dans le nord de la Syrie. Différents indices avaient au contraire amené Winckler à penser que la capitale hittite devait se trouver au nord du Taurus et plus précisément en Cappadoce, à l'endroit appelé *Boghaz-keuï*. Il avait établi en effet que les tablettes à écriture cunéiforme, longtemps connues sous la dénomination vague de cappadociennes, venaient de *Kul-tepe*, près de *Kara-ujuk*, et remarqué que certains fragments de ces tablettes étaient écrits dans la même langue qu'une tablette d'*el-Amarna* écrite par le roi d'Égypte au roi d'*Arzawa*; or, on avait des raisons de croire qu'Arzawa était en pays hittite. Sans se laisser rebuter par les difficultés qu'il rencontra, Winckler réunit les fonds nécessaires pour fouiller à *Boghaz-keuï* et le succès dépassa ses prévisions. On sait en effet qu'il trouva à *Boghaz-keuï* une lettre (en babylonien) de Ramsès à *Khattusil* (le ci-devant *Khétasar*) reproduisant mot pour mot plusieurs passages du fameux traité dont les murs du temple de Karnak nous ont conservé la version égyptienne, des fragments de lexique sumérien-babylonien-hittite, que M. Delitzeb vient de commenter et dont la publication marque la naissance de la philologie hittite, un texte contenant la plus ancienne mention des divinités de l'Inde, Indra et Varuna, etc., etc.

La mort a empêché Winckler de publier lui-même les résultats de ses fouilles. La courte brochure dans laquelle il expose la genèse de ses merveilleuses découvertes est le dernier écrit de cet historien si ingénieux et si érudit.

C. Fossey.

[illegible] King, Catalogue of the cuneiform tablets of the **Kouyunjik Collection of the British Museum, Supplement**. Londres, 1914. xxxviii-285 p. in-4°.

La collection des tablettes cunéiformes de *Kuyunjik*, dont Layard découvrit un des premiers spécimens, n'a pas cessé de s'enrichir depuis que Bezold en a dressé le Catalogue (cinq volumes, 1889-1899). Les fouilles poursuivies en 1903-1905 par MM. King et Thompson ont ramené au jour près de neuf cents tablettes ou fragments. Un assez grand nombre de tablettes n'avaient pas trouvé place dans le catalogue de Bezold. C'est ainsi que le supplément publié par M. King contient plus de trois mille trois cent numéros. Les principes qui ont guidé Bezold dans son classement ont été modifiés sur quelques points. Par exemple la distinction entre les « Forecasts » et les « Omens » a été supprimée et tous les textes auguraux rangés sous la rubrique « Omens ». Parmi les acquisitions nouvelles, signalons un prisme octogonal de Tiglath-phalazar I, un prisme pentagonal d'Esarhaddon, un prisme octogonal de Sennachérib donnant une nouvelle liste des portes de Ninive, qui permet de les identifier et de les situer, une lettre adressée à *Ninu-bani-gal* par son frère *Samas-sum-ukin*, un fragment de la troisième tablette de la légende de *Gilgameš*. Un premier index joint au Catalogue permet de retrouver rapidement les numéros appartenant aux différentes séries : astrologie, contrats, lexicographie, etc. ; un autre donne la liste des 2815 fragments de tablettes qui depuis 25 ans ont été rapprochés. Le soin apporté par M. King dans ses travaux antérieurs permet d'assurer que ce Catalogue a été rédigé avec toute l'exactitude désirable et il faut remercier le British Museum d'avoir facilité, en le publiant, l'accès de ses dernières acquisitions.

C. Fossey.

[illegible] **Tiglath-Pileser III**. Contributions to oriental history and philology. New York, Oxford University Press, 1912. 1 vol. 72 p.

Après un chapitre sur les sources de l'histoire de Tiglath-Pileser IV, M. Anspacher étudie l'accession au trône, les campagnes du sud et de l'ouest, de Syrie, de Médie et d'Urartu, la conquête de la Babylonie. Il ne semble pas que notre connaissance du règne de

Tiglath-Pileser soit très augmentée par cette étude et les affirmations de M. Anspacher ne sont pas toujours entourées de preuves suffisantes. Une carte et un index auraient été d'utiles compléments [1].

C. Fossey.

Studien zur semitischen Philologie und Religionsgeschichte Julius Wellhausen zum siebzigsten Geburtstag am 17 mai 1914 gewidmet. Giessen. Töpelmann, 1914; gr. in-8°, XII-588 pages.

Vingt et une dissertations de médiocre étendue, mais non de médiocre valeur, avec une préface de M. K. Marti et une liste complète des écrits publiés par M. Wellhausen depuis 1870. Citons seulement ceux de ces travaux qui offrent le plus d'intérêt :

G. Beer, *Zur Zukunftswartung Jesaias*, qui fait d'Isaïe un prophète de châtiment, conteste l'authenticité des oracles où est annoncé la ruine d'Assur et où est décrite la gloire du roi messianique ;

K. Budde, *Zur Geschichte des Buches Amos*, remarques très pénétrantes autour d'*Amos*, VII, 10-17 ;

A. von Gall, *Ueber die Herkunft der Beziehung Jahwes als König*, qui rend vraisemblable l'hypothèse d'après laquelle le titre de roi aurait été emprunté par Iahvé à l'ancien dieu de Jérusalem, probablement Sedeq, à qui s'adressaient aussi originairement les sacrifices de premiers-nés ;

Ad. Lods, *L'ange de Yahvé et l'âme extérieure*, où l'on aurait pu insister un peu plus sur l'idée du double et un peu moins sur celle de l'âme mise en sûreté en dehors du sujet, la première, plus commune que la seconde, convenant mieux que celle-ci à l'ange de Iahvé;

C. Steuernagel, *Jahwe der Gott Israels*, rend assez vraisemblable que la désignation « Iahvé dieu d'Israël » a concerné d'abord Iahvé comme dieu de Sichem.

Alfred Loisy.

Aus der Offenbarung Johannis. Hellenistische Studien zum Weltbild der Apokalypse, von F. Boll. Leipzig, Teubner, 1914, in-8°, VIII-151 page.

L'Agneau de Dieu était seul digne de rompre les sept sceaux de l'Apocalypse ; cependant M. F. Boll en a brisé au moins un et a déchiffré plusieurs détails et même quelques pages obscures de la mystérieuse révélation. Il prend son point de départ dans la comparaison de textes et de monuments hellénistiques jusqu'à présent négligés, ou peu s'en faut, par les commentateurs. Les textes sont des prophéties concernant des interventions divines dans les affaires de ce

---

1. P. 12 et ailleurs lire Mélitène et non Miletène ; p. 36 et 40, *Gurgum* et non *Gargum* ; p. 39, n. 19, il n'est nullement sûr que *Gargemis* doive être identifiée avec Girbas ; p. 61, M. A. écrit *Bitlis-chai*, p. 62, *Murad-Tschai*.

[illegible] révélations faites à l'extase, au commerce direct avec la divinité à un livre venu d'en haut, à des signes au ciel, astrologiques ou [illegible]. Les monuments sont les images des divinités astrales et des constellations. L'influence de vieux mythes orientaux sur les descriptions de l'Apocalypse n'était pas douteuse ; seulement on ne savait pas trop bien où trouver ces mythes ; M. B. a mis le doigt sur la source qui est la carte du ciel ; le livre déjà l'indiquait assez clairement ; mais c'est M. B. qui s'en est aperçu.

On ne peut ici qu'indiquer les principaux et les plus certains de ses rapprochements. Les vingt-quatre vieillards sur leurs trônes (*Ap.* IV, 4) sont les vingt-quatre étoiles ou constellations préposées aux heures ; les quatre animaux sont le Lion, le Taureau, l'Homme-scorpion et l'aigle (l'Aigle) ; même l'agneau dans le ciel avec ses sept yeux et ses sept cornes est en rapport avec la constellation du Bélier ; c'est au monde fantastique des divinités astrales que sont empruntés les traits du Fils de l'homme et ceux de la Bête ; la description des fléaux figurés par les sept coupes et les sept trompettes exploite par deux fois, avec réflexion, le parallélisme des sept éléments de l'univers et de leurs correspondants dans l'homme ; les sauterelles d'*Ap.* IX, 1-12, sont des scorpions à queue de scorpion, comme ceux des termes babyloniens ; les quatre chevaux d'*Ap.* VI sont les quatre vents, mais répartis en quatre années, et le cavalier est le dieu zodiacal qui correspond à chacune de ces années dans un cycle de douze ans ; enfin la femme du ch. XII, avec sa couronne de douze étoiles, qui a le soleil pour vêtement et la lune sous ses pieds, est la Vierge ; et ce n'est pas sans cause que le dragon la poursuit, puisqu'elle voisine avec l'Hydre ; la Vierge ayant été identifiée à Isis, il n'y a pas lieu de s'étonner que le prophète fasse d'elle une vierge mère, qui enfante au ciel ; et cette mère n'est pas proprement l'Israël juste, mais la mère mythique du Fils de l'homme. Et voilà une variante originale, transcendante, de la naissance virginale du Christ dans Matth. I-II.

Ce ne sont pas, conclut M. B., les vieux mythes babyloniens qui sont entrés directement dans les croyances chrétiennes et qui ont laissé des traces dans le Nouveau Testament ; on n'y a utilisé de ces mythes que ce qui en subsistait dans la religion astrale et les spéculations astrologiques du premier siècle de notre ère. Les images de l'Apocalypse sont empruntées aux opinions courantes du temps. La méthode de l'auteur n'exclut pas toute allusion aux faits contemporains, mais elle ne les multiplie pas ; beaucoup de traits que les exégètes modernes avaient voulu interpréter en ce sens ont été pris tout simplement dans l'arsenal de la divination astrologique. Quoique le sentiment dominant de l'Apocalypse soit la haine de l'empire romain et que la Bête soit Rome, on est désormais en droit de se montrer sceptique à l'égard de toute interprétation systématique des [illegible] par l'histoire du temps, pour ce qui est du détail.

Sur la composition de l'Apocalypse M. B. ne se prononce qu'avec réserve. Il lui paraît impossible que ce livre soit une compilation ; le style est le même d'un bout à l'autre de l'ouvrage, et les mêmes conceptions hellénistiques se retrouvent aussi bien dans les lettres que dans le corps de la prophétie. L'Apocalypse n'est pas un ancien livre ultérieurement interpolé par un rédacteur ; c'est l'œuvre personnelle d'un écrivain qui souvent utilise des traditions et des fragments apocalyptiques antérieurs, ce qui donne au livre l'apparence d'une mosaïque. Et M. B. remarque, pour finir, que la présence d'éléments astrologiques dans l'Apocalypse ne prouve pas que Jésus-Christ soit un mythe astral ; mais il n'est pas de livre dans le Nouveau Testament où ces éléments tiennent autant de place et avec autant de relief.

Alfred Loisy.

Monumenta Talmudica herausgegeben von K. Albrecht, S. Funk, R. Schlögl. Fünfter Band, Geschichte, 1 Teil : Griechen und Römer, bearbeitet von S. Krauss Erstes Heft. Wien, Orion, 1914, in-4°, 80 pages.

Ce recueil comprendra plusieurs volumes : la Bible et Babylone ; le droit ; la théologie ; les traditions populaires ; l'histoire ; la science profane. On y doit rassembler de toute la littérature rabbinique les morceaux relatifs à ces différents sujets. Ces morceaux seront accompagnés d'une traduction allemande et d'un commentaire critique et historique. Le fascicule du cinquième volume, que nous annonçons, contient les fragments relatifs à la géographie, provinces, villes, Rome et son histoire ; aux quatre empires universels ; aux Grecs ; à l'histoire romaine. Le commentaire est d'une érudition abondante et sûre. Les données intéressant l'histoire générale sont assez rares, et plus rarement encore ces données ont quelque importance. La publication sera surtout utile pour la connaissance des idées et traditions rabbiniques.

A. L.

Die moderne Pentateuchkritik und ihre neueste Bekämpfung beurteilt von E. Koenig. Leipzig, Deichert, 1914 ; in-8°, 103 pages.

The Pentateuchal Text, by H. M. Wiener. London, Elliot Stock, 1914 ; in-8°, 42 pages.

Divers auteurs, en ces dernières années, ont voulu s'autoriser des variantes du Pentateuque samaritain et des Septante à l'égard du texte massorétique pour contester que l'emploi des noms divins fournisse un indice valable pour la distinction des sources. MM. Wiener et Dahse se sont même flattés de ruiner par là les conclusions de Graf, Reuss, Wellhausen, admises, pour le principal, par la grande majorité des critiques. M. König, qui est un hébraïsant consommé et

[illegible] devoir répondre point par point à M. Dahse en établissant la valeur critique du texte massorétique et celle des Septante, spécialement en ce qui regarde les noms divins; [illegible] n'atteignent pas la masse des [illegible] la distinction des sources, surtout le [illegible] d'où il résulte qu'une de ces sources [illegible] qui aurait été inconnu des patriarches, — ce qui explique pourquoi ce nom divin ne se rencontre pas dans toute une série de morceaux antérieurs, — et que les variantes s'expliquent aisément sans qu'on ait besoin de recourir à l'hypothèse d'un original [illegible] du texte traditionnel; enfin en rappelant les particularités littéraires qui, avec la différence des noms divins, servent à prouver la distinction des sources.

M. Wiener défend sa thèse contre les critiques de M. J. Skinner (articles publiés en 1913) dans l'*Expositor*, et il pense aussi avoir [illegible] à M. König. Il semble plutôt que M. K. lui ait d'avance répondu.

A. L.

Die Mischna, Text, Uebersetzung und ausführliche Erklärung, herausgegeben von G. Beer und O. Holtzmann. *Kil'ajim*, von K. Albrecht; *Rosch ha-Schana*, [illegible] *Horajoth*, von W. Wiener [illegible] Giessen, Tiepelmann, 1914; trois fascicules gr. in-8°, vi-87, vii-127 et v-35 pages.

Le premier de ces traités concerne la casuistique des « mélanges » interdits par la loi, mélanges de semences, association et accouplement d'animaux d'espèces différentes, mélanges de matières textiles et d'étoffes. L'interdit aurait pu être assez gênant en ce qui regarde les plantes, si l'on avait poussé trop loin la distinction des espèces; mais on regarde comme appartenant à la même espèce les fèves blanches et les rouges, les potirons et les melons, etc. Les règles pour la distribution des plantes dans les champs et les jardins ne laissent pas d'être fort compliquées. Les rabbins résolvent minutieusement les cas pratiques en partant des interdits légaux, mais ils ne s'inquiètent pas des raisons qui à l'origine ont provoqué ces interdits.

Plus important est le traité du « nouvel an », que M. Fiebig a pourvu d'une copieuse introduction. On trouvera dans celle-ci les prières traditionnelles pour la fête du nouvel an, avec commentaire. Une citation de R. Akiba (p. 41) est significative quant à l'objet de la fête : « Apporte de l'orge à la pâque, — car c'est la fête de l'orge, — pour que te soit béni le grain; apporte du blé à la pentecôte, — car [illegible] fête du blé, — pour que te soient bénis les fruits; fais libation [illegible] à la fête des tabernacles, — car c'est la fête de la pluie, — pour [illegible] bénie la pluie. » On n'est pas surpris de trouver en rapport avec la fête du nouvel an le rappel de la création, aussi l'idée du jugement divin sur les hommes et celle de l'expiation. Il est possible,

comme le suppose M. F., que la trompette du jugement dernier (I *Thess*, IV, 11) soit en relation avec le fracas des trompettes à la fête des Tabernacles.

Le titre du dernier traité, « Décisions », n'est pas exact, car on y parle seulement de décisions ou jugements officiels qui seraient erronés, non conformes à la Loi, et de leur expiation par le sacrifice. Casuistique assez subtile et sans application réelle.

A. L.

Die Entstehung des Neuen Testaments und die wichtigsten Folgen der neuen Schöpfung. von A. von Harnack. Leipzig, Hinrichs, 1914; in-8°, VIII-152 pages.

Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Vaterunser-Exegese von G. Walther. Leipzig, Hinrichs, 1914; in-8°, VIII-123 pages.

Le sujet qu'étudie M. von Harnack a déjà été traité sommairement par M. Harnack lui-même dans son *Lehrbuch der Dogmengeschichte* (I⁴, 372-399). On ne trouvera donc dans son nouveau volume que le développement de thèses déja connues mais qui gagnent à être présentées dans un exposé plus large et y apparaissent plus solidement appuyées. M. H. arrête son étude au commencement du IIIe siècle, parce qu'à cette date l'idée du Nouveau Testament apparaît définitivement formée, la collection fixée en toutes ses parties essentielles, et les conséquences de ce fait déjà réalisées dans la vie de l'Église.

La formation du recueil était dans la logique du développement chrétien. Ce qui y donna lieu dans la réalité fut l'existence d'écrits appropriés, la lecture ecclésiastique qui pratiquement assimilait ces écrits à ceux de l'Ancien Testament, le précédent de Marcion et des gnostiques, qui obligea moralement l'Église à constituer son Nouveau Testament, enfin le mouvement montaniste qui l'induisit à en fixer les limites. La présence d'écrits apostoliques à côté de l'Évangile tient au prestige qui de bonne heure environna les Douze; à l'exemple de Marcion, dont le Nouveau Testament avait deux parties, « l'Évangile » et « l'Apôtre », c'est-à-dire saint Paul; à l'intérêt qu'on prit subitement au livre des Actes, compris en histoire apostolique, vers la fin du second siècle. Il eût été plus expédient de n'avoir qu'un Évangile, mais les circonstances firent obstacle à l'unification des quatre, retenus distincts comme témoignages apostoliques. Le crédit des apocalypses avait été considérable quand elles parurent; l'Église de Rome en avait possédé trois, celle de Jean, celle de Pierre et le Pasteur d'Hermas; le canon de Muratori montre que le Pasteur avait été exclu comme non apostplique quand on fonda le Nouveau Testament sur le principe de l'apostolicité, et l'Apocalypse de Pierre contestée, sans doute comme apocryphe; l'Apocalyse de Jean fut finalement sauvée, non sans peine, de la réaction contre les prophéties, par son origine censée apostolique. M. H. professe — et son

opinion paraît très vraisemblable, — que le Nouveau Testament a été une création consciente des Églises de Rome et d'Asie, vers 180-200, sous l'influence prédominante de l'Église romaine, bien que la collection des quatre Évangiles eût été formée d'abord en Asie.

Aussitôt constitué le Nouveau Testament prend une place normale à côté de la règle de foi; il devient une source de révélation qui non seulement se juxtapose mais qui est supérieure à l'Ancien Testament; il assure la conservation de ce qu'il y avait de plus précieux dans la littérature chrétienne primitive, mais voue à peu près tout le reste à la destruction; il rend impossible la production de nouveaux écrits normatifs, mais il rend possible une littérature simplement chrétienne, il contribue à tarir l'inspiration et à promouvoir la théologie; il réalise la funeste (?) identification de l'Évangile et de la doctrine apostolique, mais par la place éminente faite au christianisme paulinien il réserve pour l'avenir un ferment salutaire (?); il fournit à l'Église une arme nouvelle contre l'hérésie, mais il lui suscite aussi un témoin que tous les réformateurs ont pu exploiter contre elle; il introduit dans la tradition l'autorité oppressive d'un livre, mais il empêche la doctrine chrétienne de se transformer en philosophie religieuse. Cette seconde partie de son étude a été soignée par M. H. avec une sorte de prédilection.

M. Walther examine successivement, en les comparant entre elles, pour déterminer leur mutuel rapport, les explications de l'Oraison dominicale qui ont été données par Clément d'Alexandrie, Origène, Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nysse, Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, Maxime le Confesseur, Pierre de Laodicée. Pénétrante analyse où est marquée surtout avec beaucoup de précision l'influence très variée d'Origène sur la tradition postérieure.

Alfred Loisy.

Antoine van Gennep. Religion, mœurs et légendes. Essais d'ethnographie et de linguistique (cinquième série). Paris (Mercure de France), 1914, in-16, 218 p.

La cinquième série d'*Essais* du savant laborieux et fécond qu'est M. A. van Gennep ne renferme rien de linguistique. Elle se compose de deux parties. La première comprend quatre articles, de caractère critique, à propos de publications récentes en général. La seconde se compose d'une série d'études sur la méthode ethnographique en France au XVIIIe siècle, où sont passés en revue les précurseurs français de l'ethnographie actuelle. Ces essais, destinés à un public étendu, sont écrits d'une manière aisée : ils montrent l'importance (et l'intérêt) d'études qui, en France surtout, ont été beaucoup trop négligées.

A. Meillet.

Histoire de l'historiographie moderne, par Édouard Fueter, traduite de l'allemand par Émile Jeanmaire, avec notes et additions de l'auteur. Paris, Félix Alcan, 1914, VII, 785 pages, gr. in-8°. Prix : 18 francs.

M. Édouard Fueter, professeur agrégé à l'Université de Zurich, a retracé, dans le présent volume, les destinées et les transformations de l'historiographie européenne depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Dès les premières lignes de son ouvrage, il a soin de prévenir le lecteur que ses recherches ne s'étendent ni à la philosophie de l'histoire, ni à la critique érudite, ni à la méthode historique. Il ne s'arrête même pas à noter les changements dans la conception de l'histoire chez les écrivains modernes, si ces modifications n'ont pas trouvé leur expression dans l'œuvre de quelque historien [1]. Mais, même pour les historiens proprement dits, M. Fueter a dû se résigner à éliminer un bon nombre de ceux qu'il qualifie lui-même « d'excellents travailleurs », puisque des volumes n'y auraient pas suffi, s'il avait été obligé de les énumérer tous. Son livre n'est pas une *bibliographie de tous les ouvrages historiques*, ni une *biographie de tous les historiens*. Il n'a traité plus en détail que les *initiateurs*, les esprits originaux qui ont frayé une voie nouvelle ; il a simplement mentionné (et souvent pas même) les « épigones qui n'ont fait qu'appliquer à quelque nouveau sujet la méthode qu'on leur avait transmise ». Il ne faut donc point chercher dans *l'Histoire de l'historiographie* ce que l'auteur n'a point voulu y mettre, « un lexique des historiens les plus connus des cinq derniers siècles » [2]. Il s'est très nettement exprimé à ce sujet dans l'avant-propos, et il serait absurde de prétendre signaler des lacunes et des oublis là où l'auteur s'est tracé un cadre de travail et déclare d'avance qu'il ne veut pas en sortir.

Le volume s'ouvre, comme de raison, par un premier livre sur l'historiographie des humanistes italiens, depuis les précurseurs Pétrarque et Boccace et les annalistes, comme Leonardo Bruni, le Pogge, Sabellicus, Platina, Bembo, Paul Jove et d'autres plus obscurs. Avec le XVIe siècle commence une nouvelle école, plus vivante, qui conçoit une autre façon de raconter le présent et le passé ; des politiques comme Machiavel et Guichardin, des biographes comme Villani et Vasari, des archéologues érudits comme Blondus, etc. Le second livre nous montre l'expansion de cette historiographie humaniste à travers l'Europe, sa transformation en *histoires nationales*,

---

1. C'est ainsi que M. F. laisse de côté un écrivain aussi remarquable que Bodin, parce que, dit-il, « le *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* n'a pas porté de fruits pour l'historiographie.

2. Partout où il peut renvoyer à une bonne monographie on a un article récent d'une Encyclopédie scientifique, l'auteur s'abstient de toute notice biographique personnelle. Souvent aussi il ne cite qu'un ou deux des nombreux ouvrages d'un auteur, parce que seuls ils ont une « importance typique ».

[illegible] Tout d'abord, en France, c'est un [illegible] Paul-Émile, de Vérone, qui est chargé par Louis XII de [illegible] les fastes de la nation française; parmi ses successeurs, [illegible] M. F. nous énumère Du Haillan, Mézeray, le P. Daniel, Velly, etc. [1]. A côté des Histoires générales se placent les Mémoires; l'auteur s'arrête spécialement à Commines, du Bellay, Monluc, Brantôme, au cardinal de Retz et à Saint-Simon. Passant en Angleterre, nous étudions, avec l'auteur, les premiers des historiens britanniques, Thomas Morus, Camden, Bacon, l'écossais Buchanan, les écrivains plus modernes Clarendon et Burnet. En Allemagne l'humanisme a conservé beaucoup plus fidèlement les traits caractéristiques du moyen âge et les revendications politiques de certains de ses historiens du XVIe siècle ont pour cause première [illegible] personnelles que des élans de patriotisme pur. M. F. s'arrête à Hermann Schedel, Nauclérus, Beatus Rhenanus, au bavarois Turmayr (Aventinus); puis encore à Sleidan et Pufendorf [2]. En Suisse, nous rencontrons des historiens nationaux comme Stumpf et Tschudi, des historiens locaux comme Anshelm, de Berne, Vadian, de Saint-Gall, Bonivard, de Genève. Au delà des Pyrénées, à côté des chroniques officielles latines, des quelques monographies militaires, il n'y a guère à mentionner que le jésuite Mariana et sa grande *Histoire d'Espagne*.

Le *troisième* livre est consacré à l'*Historiographie indépendante de l'humanisme, jusqu'au siècle des lumières*. M. F. y traite d'abord de l'histoire ecclésiastique, qui joue un rôle prédominant aux siècles de la Réforme et de la Contreréformation. Il s'arrête surtout aux *Centuries de Magdebourg*, au *Livre des Martyrs de Foxe* [3], à Knox, Bullinger, aux *Annales* de Baronius, aux écrits historiques de Bossuet [4], à ceux de Fra Paolo Sarpi, du P. F. Strada, etc. Un second chapitre est consacré à l'historiographie des découvertes et des études ethnographiques; on y voit figurer Christophe Colomb, P. Martyr, Las Casas, Herrera, Garcilasso de la Vega, etc. Le troisième chapitre s'occupe des fondateurs de l'histoire érudite moderne, des grands savants bénédictins, puis de Tillemont, Leibniz, Muratori et Rapin Thoyras; voici les pères de la critique historique, les éditeurs des

---

1. [illegible] qui appartient aux *débuts* du XVIIe siècle, [illegible] P. Daniel et Velly qui écrivirent un siècle plus tard?

2. [illegible] un siècle, sous le titre [illegible] de *publicistes impériaux* qui ne leur va guère, puisque Sleidan fut [illegible] et que Pufendorf [illegible] aux gages de la Suède et de la [illegible]

3. [illegible] sur le *Martyrologe* de Crespin, bien plus répandu que celui de Foxe.

4. [illegible] de l'évêque de Meaux, est [illegible] et lui dénie toute originalité comme historien.

Acta Sanctorum, Bayle, de Beaufort et l'abbé Dubos [1]. Le quatrième livre est consacré à l'*historiographie du rationalisme*. Après quelques observations générales sur cette nouvelle orientation des esprits, qui amène une façon plus large de concevoir et de raconter l'histoire du passé, l'auteur nous parle d'abord de Voltaire, le vrai créateur de l'école nouvelle, puis de Montesquieu, dont il signale assez durement le manque de sens critique. En Allemagne, après les ouvrages de quelques indépendants, comme Winckelmann et Mœser, nous avons toute la série des écrivains célèbres qui se sont trouvés sous l'influence des théories de Jean-Jacques Rousseau, Schiller, Herder, Jean de Muller. auxquels M. F. en rattache d'autres, plus récents, Eichhorn, Schlosser et le Suisse Sismondi. Une réaction plus ou moins violente se produit au XIXe siècle contre le rationalisme en histoire, sous l'influence des tendances réactionnaires politiques et religieuses, des idées philosophiques nouvelles celles de Hegel surtout), grâce aussi à l'ouverture des archives qui, peu à peu, deviennent accessibles à certains historiens privilégiés, puis à tous. Cette *historiographie du romantisme et du libéralisme* est racontée dans le cinquième livre. Nous trouvons d'abord un chapitre sur les *narrateurs romantiques* Chateaubriand, Walter Scott, Barante, Augustin Thierry [2]; puis un autre sur *l'école lyrique subjective*, dont les types principaux sont Michelet, Carlyle et Froude. Des combinaisons diverses de la critique méthodique, empruntée à la philologie classique, avec les méthodes narratives d'autrefois, ont donné naissance aux écrits de Niebuhr, d'Ottfried Müller, de Léopold de Ranke, dont l'auteur caractérise bien le talent et les mérites, en même temps qu'il en marque nettement les limites (p. 599-604). On est un peu étonné de rencontrer immédiatement après Sainte-Beuve, sans doute comme historien de Port-Royal, car le contraste est violent entre le brillant causeur ironiste et sceptique et le conseiller intime de Berlin, toujours un peu solennel et respectueux des pouvoirs établis. M. F. range encore à leur suite George Waitz, Giesebrecht et l'anglais Freeman. Gustave Droysen représente plus spécialement l'*école prussienne*, Karl Ritter l'histoire appliquée aux études géographiques. A côté de ces savants, nous rencontrons, vers la fin du premier tiers du XIXe siècle, ou vers son milieu, dans la plupart des pays de l'Europe occidentale ou

---

1. On pourrait presque regretter que l'auteur ait consacré tout un paragraphe séparé (il est vrai qu'il n'a que quatre pages) à l'*historiographie galante et romanesque* (Saint-Réal, Varillas, Gregorio Leti), alors que tant de travailleurs consciencieux ont passé sous silence au cours du récit.

2. Je me demande pour quelle raison M. F. fait figurer dans ce chapitre Léo, le professeur de Halle; est-ce parcequ'il fut un réactionnaire enragé ? Mais certes l'auteur de l'*Histoire d'Italie* n'a rien d'un romantique et son style est généralement aussi terne que possible.

[illegible] pléiade d'historiens qui se réclament des idées libé-[illegible] d'Angleterre et répandues sur le continent. L'auteur les [illegible] dans le chapitre sur l'*historiographie du libéralisme*, où [illegible] et Thiers, Grote et Macaulay, Raumer, Rotteck, Gervinus [illegible] Strauss voisinent avec les américains Prescott, Bancroft [illegible] Motley.

Le [illegible]ième livre nous fait assister à la *réaction réaliste contre l'histoire romantique*, et montre l'influence croissante des idées [illegible]les sur la façon d'écrire des historiens. Voici d'abord Henri de [illegible], Dahlmann, Louis Haeusser, Henri de Treitschke, l'essayiste à l'emporte-pièce, mué parfois en pamphlétaire venimeux, et auquel on fait bien de l'honneur en le hissant au niveau des grands historiens de son pays, puis encore Erdmanssdœrfer et Max Duncker [1]; en France, A. de Tocqueville et Fustel de Coulanges; [2] en Angleterre Maitland. Parmi les représentants de l'*histoire non politique*, (c'est à-dire de l'histoire de la civilisation) M. F. parle surtout de W. Riehl, Gustave Freytag, de l'ultramontain J. Janssen, qu'il traite assez sévèrement (p. 718-719) d'ailleurs; comme representants des historiens [illegible] de ceux qui rédigèrent leurs écrits sous l'influence des sciences naturelles, ou du positivisme d'Auguste Comte, nous avons Buckle, Lecky, Taine, Brunetière et Albert Sorel; pour ce dernier on pourrait reprocher à l'auteur de l'avoir placé dans un milieu qui ne me semble pas être le sien [3]. Un dernier chapitre comprend les auteurs qui ont considéré l'histoire *comme une source de jouissance artistique*, Ernest Renan, Burckhardt, Gregorovius, etc. Ce sont là des divisions toujours un peu arbitraires, et il serait difficile, autant que puéril, de vouloir établir entre ces rubriques des cloisons vraiment étanches. Que d'écrivains mentionnés au cours de l'ouvrage ne pourrait-on pas faire passer d'un compartiment dans l'autre, en [illegible]uvant sur tel trait de sa physionomie scientifique!

Mais ces légères dissidences partielles ne doivent pas nous empêcher de proclamer bien haut que le savant suisse a rendu un très [illegible] service à ses confrères professionnels et aux esprits sérieux et [illegible]tives en général, en prenant la peine de rédiger ce gros volume, dans lequel on peut suivre, dans ses métamorphoses diverses, le

---

[illegible] M. F. en nomme quelques autres qui, vraiment, sont d'ordre [illegible] et dont la postérité ne s'occupera guère, Baumgarten, Martin [illegible] rôle des accumulations d'influences généalogiques dans [illegible]

[illegible] voir figurer ici quelques autres noms français, p. ex. ceux de M. Ernest Lavisse et de M. Arthur Chuquet, qui ont une physionomie bien [illegible] storiens cotemporains.

[illegible]rs s'étonneront de ne pas même voir nommer, en passant, [illegible]precht. Quelle que puisse être l'opinion qu'on a sur sa façon d'être [illegible]ut nier qu'il n'ait poussé l'historiographie allemande dans [illegible]

développement de la pensée historique en Europe durant les quatre derniers siècles. Ce développement est loin d'être terminé; l'on peut même affirmer qu'il ne le sera jamais, puisque ceux d'entre nous qui sont des vieillards ont assisté déjà, depuis leur jeunesse, à des mutations bien curieuses dans la manière d'écrire l'histoire.

Je ne veux pas quitter l'ouvrage de M. Fueter sans dire un mot de la traduction de M. Emile Jeanmaire. Ce n'était pas seulement une œuvre de patience, de traduire ce volume de près de huit cents pages; il y fallait une connaissance approfondie de la langue allemande et la maîtrise absolue des nuances de la nôtre, pour rendre sans la trahir, la pensée de l'auteur, et faire pénétrer la substance de tant de formules philosophiques et de termes abstraits dans les cervelles françaises. M. Jeanmaire s'est fort bien tiré de cette besogne difficile, à force d'application consciencieuse, de netteté dans sa propre pensée, de talent à interpréter celle de l'auteur. Celui-ci lui en sera certainement très reconnaissant et le public aussi.

R.

W. Bauer, **Die öffentliche Meinung und ihre geschichtlichen Grundlagen.** Tübingen. Mohr, 1914. In-8°, VIII et 335 p., 8 mark.

Il y a déjà quelques années que l'éditeur Mohr, de Tubingue, publie, sous la direction de M. Adalbert Wahl, une nouvelle collection qui porte le titre des *Contributions à l'histoire des partis*, M. L. Bergstraetter l'a inaugurée en 1910 par des Études sur l'histoire des débuts du parti du centre. Puis, M. W. Reinœhl a traité d'Uhland, homme politique (1911), etc. Dans le n° 7 M. Richard Lempp expose la question de la séparation de l'église et de l'état au parlement de Francfort (1913). Le n° 8, par M. Fr. Eppensteiner, est consacré à l'influence de Rousseau sur les brochures pré-révolutionnaires et l'explosion de la Révolution (1914). Enfin, le n° 9 que nous annonçons ici, nous offre un essai de M. W. Bauer, sur l'opinion publique et ses fondements historiques. C'est un sujet bien actuel et brûlant que celui de la recherche des origines historiques de ce quatrième pouvoir, le plus tyrannique et le plus dangereux de tous, le pouvoir de l'opinion publique ou de ce qui est censé l'être. Aussi M. B. ne veut-il pas que l'on prenne son essai dans le sens de l'*essay* anglais, qui tient plus de la littérature que de la science, mais bien plutôt comme une tentative hasardeuse d'ouvrir un accès sûr dans ce domaine mouvant et trompeur de ce qu'on est convenu d'appeler l'opinion publique. Il s'adresse en première ligne à des historiens de profession pour leur fournir des jalons et des indications de confiance dans leur marche pénible et périlleuse à la recherche des éléments vrais de ce mélange confus et trouble qui forme l'opinion. Huit chapitres : Historique du terme; l'individu et la masse dans l'opinion

publique ; les rapports de cette dernière avec l'État et la société ; les formes et les moyens de son expression : son expression orale ; son expression imprimée, son expression spéciale dans le journal ; son expression dans l'acte. En résumé, il y a un chapitre introducteur qui fixe le sens précis du sujet, deux chapitres sur les éléments qui élaborent l'opinion et quatre sur ses manifestations ; enfin un utile registre des noms et matières. Le livre est loin d'être ennuyeux. Toute l'histoire est là pour illustrer ses conclusions et corroborer ses affirmations. Bassine, Socrate, les Gracques, Aspasie, Franklin, Necker, Schopenhauer, Sénèque, Zola, Mme de Staël, Louis XIV, Grégoire VII, etc., etc., y voisinent paisiblement et concourent à l'envi à montrer les origines bizarres et la marche capricieuse de l'opinion. M. B. nous fournit donc aussi une contribution utile à la psychologie des foules.

Th. Sch.

[illegible] **Grundlegung der Soziologie des Rechts.** Munich et Leipzig-Duncker et Humblot, [illegible] p. [illegible] mark.

L'ouvrage de M. Ehrlich qui a écrit sa préface à Paris à Noël 1912, peut se résumer en cette phrase : aujourd'hui, comme toujours d'ailleurs, l'évolution du droit dépend moins de la législation, de la jurisprudence et de la juridiction (*Rechtsprechung*) que de la société elle-même. L'auteur n'hésite pas à admettre qu'il est impossible de jeter, en dehors de cette thèse, des assises quelconques d'une sociologie du droit. Il part de cette idée que, tandis que toutes les autres professions se sont dégagées de l'empirie pour arriver à une activité rigoureusement scientifique, la jurisprudence n'a pas encore réussi à séparer, dans son domaine, la science de la pratique ou du moins n'a pas encore fini de le faire.

Th. Sch.

[illegible] **Die Skepsis in Philosophie und Wissenschaft.** Göttingue, Van [illegible] 1914, [illegible] p. 2 mark. 50.

La jolie collection des *Wege zur Philosophie* ou « Initiations à la pensée philosophique », qui paraît depuis 1911, en est à son 7e numéro : *Le doute dans la philosophie et la science.* M. Hœnigswald ne prétend point exposer une théorie complète du doute, mais veut simplement montrer combien nombreuses sont les prémisses scientifiques qui déterminent une telle théorie, et il essaie de considérer, au point de vue du problème du doute, l'ensemble des questions possibles dans le domaine de la science philosophique, en évitant le plus possible les digressions polémiques et historiques. Il commence par analyser le problème du doute, puis envisage le doute comme objet d'analyse de la science philosophique, passe en revue les objets possibles du [illegible] et le principe d'identité, le doute

et la valeur, le doute et les méthodes d'investigation, enfin résume ses conclusions sur la place à assigner et le rôle à faire jouer au doute dans un système philosophique.

Th. Sch.

— La *Collection d'actualités scientifiqnes* publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau (École des sciences de l'Éducation à Genève) et de la Société belge de pédotechnie (chez Fischbacher) nous envoie les deux ouvrages suivants : 1. *Pédagogie sociologiqne, les influences des milieux en éducation* (1914, 290 p.) par M. Georges Rouma, directeur général de l'Enseignement public en Bolivie, qui désire « faire connaître le mouvement tout récent, mais combien significatif, des études expérimentales poursuivies sur les relations des milieux physiques et sociaux et le développement et l'éducation des enfants » et « poser la candidature de la pédagogie pour entrer dans le cercle des sciences positives ». Mais pour « lui donner l'occasion de vivre et de progresser, de chercher ces lois, « M. R. « croit indispensable de fonder des laboratoires de pédagogie scientifique, ou, mieux encore, des instituts de sociologie appliquée à l'éducation de l'enfant ». Il trace le plan et le programme d'un tel établissement à la fin de son ouvrage p. 281). — 2. *L'adolescente, essai de psychologie expérimentale* (1914, 214 p. Avec 4 figures précédant la table des matières), par Mlle Marguerite Evard, professeur à l'école secondaire du Locle, qui a « opéré, toujours sur les mêmes sujets, un très grand nombre d'expériences, et en tire une description générale du psychisme de la jeune fille de 13 à 15 ans ». Elle a voulu établir, par la méthode expérimentale, ce qu'est l'évolution psychique de l'adolescente avant, pendant et après l'établissement de la puberté. L'analyse de la vie mentale et émotive de 40 sujets — étayée de longs calculs, illustrée de tableaux et schémas — aboutit à un « portrait synthétique » qui constitue la première partie ou psychologie générale; tandis que l'établissement « du barème des processus psychiques aux divers stades de l'adolescence », et la comparaison « des résultats particuliers d'une seule jeune fille à ces barèmes-étalons, pour déterminer sa valeur psychologique, individuelle et son orientation pour la vie » fait l'objet de la deuxième partie ou psychologie individuelle. — Th. Sch.

— *Geist und Freiheit, allgemeine Kritik des Gesetzesbegriffs in Natur-und Geisteswissenschaft* (Mohr, 1914, VIII, 174 p. 4 M. 80) est une étude de M. Walther Koehler (Berlin), qui a pour but d'élucider d'abord la notion de loi naturelle, puis d'en examiner la possibilité idéale et réelle (*Denk-und Seinsmöglichkeit*), enfin d'essayer de concilier ces deux contraires : loi et liberté. Aboutissement (p. 172) : « L'esprit se reconnaît lui-même en tant que liberté, et reconnaît le monde historique comme la manifestation infinie de cette liberté. » Soyons sincères : cette définition n'est qu'une phrase, image d'ailleurs du livre tout entier, dont l'auteur semble emprisonné dans les mailles de ses propres élucubrations. Cependant il excite la pensée ; son travail n'est pas inutile ; il nous offre, chemin faisant, bien des réflexions judicieuses et porte des coups sérieux au dogmatisme présomptueux (p. ex. p. 6-8), pour n'arriver, il est vrai, qu'à créer un nouveau dogmatisme, le sien. Laissons-le lui, tout en acceptant son criticisme. — Th. Sch.

— M. Louis Goldschmidt, professeur au lycée de Gotha, a publié un « Appel aux Universités et aux gouvernements » pour une plus exacte interprétation de la

[illegible] *gegen die Behandlung Kants in Lehre und Schrift* (Gotha, Perthes, 1914, 26 p. [illegible] Pf.). Persuadé que tous les [illegible] actuels de Kant font fausse route, même ceux de Marboug, « la [illegible] aux vues de Mellin (mrot à Magdebourg [illegible] avoir considéré comme celui qui l'avait le [illegible] *Marginalien u. Register zu Kants Kritik des* [illegible] (1792) ont été réédités en 1900 et 1902 à [illegible] sur la « Critique de la Raison » pure en dix thèses [illegible] de sa brochure. — Th. Sch.

— [illegible] beaucoup de bavardage, dans *La Bourgeoisie et la* [illegible] *d'une « conscience de classe »* (Giard et [illegible] par M. P. Coudert. Le titre du 1er chapitre, [illegible] pourrait servir à caractériser tout le volume, qui touche à [illegible] entrevoie bien le but pratique où il veut nous [illegible] heureuses, noyées dans le verbiage. La plus heureuse, [illegible] « Le grand agent de la marche du monde, [illegible] n'engendre que l'inertie ; la gêne est le principe du [illegible] exprimées ou plutôt délayées ici gagneraient beaucoup à [illegible] et plus sobrement ; elles se perdent et s'obscurcissent [illegible] — Th. Sch.

— Le t. XXVI de la collection *Das öffentliche Recht der Gegenwart* traite de [illegible] *Reichslandes Elsass-Lothringen* (Mohr, 1914, xiv-448 p. 12 M. 60), par M. Oscar Fischbach. De ses six parties, la première n'est qu'une courte introduction sur la genèse historique de la constitution en Alsace-Lorraine. Cette [illegible] partie ; puis viennent les corps administratifs autonomes (*Selbstverwaltungskörper*), l'administration du pays, le droit ecclésiastique et les finances. Un appendice donne le texte de la loi constitutionnelle du 31 mai 1911 et de celle sur les élections à la deuxième Chambre, du même jour. Une liste alphabétique bibliographique ouvre le volume et un index alphabétique des matières traitées le termine. — Th. Sch.

— Le premier fascicule du t. V du *Logos* (Mohr, 1914, 124 p. 4 M. 50), comprend d'abord une *Rembrandtstudie* par M. G. Simmel, étude esthétique sur les caractères de l'art chez le grand Hollandais ; puis, *Sechs Betrachtungen über Möglich-* [illegible] *Kunst* par M. Fr. A. Schmid (Heidelberg), [illegible] (assez pédantes et lourdes) sur *Erlebnis u. Erkenntnis, die metho-* [illegible] *mögliche Weg einer kritischen Kunstlehre, der Weg aufwarts, der Weg abwärts, die Idee der Schönheit u. das* [illegible] *Kunstbegriffe auf einer Tafel* (le tableau annoncé dans ce [illegible] sous-titre couvre la dernière page de l'article, qui n'a rien d'artistique) ; l'article suivant n'est pas moins indigeste : *Der Begriff der Verursachung und das Problem der individuellen Kausalität* par M. H. Bergmann (Prague) qui prend [illegible] le départ de son argumentation la fameuse phrase de Locke complétée par Leibniz : *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensibus, nisi intellectus ipse* ; enfin une notice de M. Ad. Rava (Messine) sur les *Lettres de Fichte*. — Les [illegible] *Grundlinien einer neuen* [illegible] Eucken ; du *Sokrates* de H. Maier, du livre d'A. Stein sur [illegible] nouvelle édition des Œuvres de Tschaadaeff, l'ami de Herzen et [illegible]

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **13 février** — **1915**

WEIDNER, L'antiquité de l'astronomie babylonienne. — SCHEIL et DIEULAFOY, L'Esagil ou le temple de Bêl Marduk à Babylone. — PILLET. Le palais de Darius à Suse. — CONTENAU, La déesse nue babylonienne. — Art et archéologie. I, 2-4. — OMONT, Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais. — PROU, Chancel mérovingien orné d'entrelacs à Schœnis. — Le poème d'Andeli, La bataille des sept arts, p. PAETOW. — ROMIER, Les origines politiques des guerres de religion, II, la fin de la magnificence extérieure, le roi contre les protestants. — A. de Kergariou, La mission de la Cybèle en Extrême-Orient, p. P. de JOINVILLE. — FEYEL, Histoire politique du XIXe siècle, 2. — FIGGIS, Le droit divin des rois. — Ben Jonson, La lady magnétique; p. PECK. — POUTSMA, Grammaire de l'anglais moderne. — KRONER, Kant et sa conception de l'univers. — LEWKOWITZ, La philosophie classique du droit et de l'Etat, de Montesquieu à Hegel. — JUNGHANN, Le rôle arbitral de l'Etat entre le travail et le capital. — Etat des inventaires des Archives nationales au 1er janvier 1914.

E. WEIDNER, **Alter und Bedeutung der Babylonischen Astronomie und Astrallehre**. Leipzig, Hinrichs, 1914, 1 vol. 96 p. in-8°.

M. Weidner jette quelques textes et quelques arguments nouveaux dans la discussion qu'il poursuit contre M. Kugler au sujet de l'antiquité de l'astronomie babylonienne. Il remarque que dès l'époque de *Lugalanda* et d'*Urukagina* (vers 2900) il y avait un « mois du lever héliaque de Sirius » ; un passage du songe de *Gudea* permet de supposer que dès l'époque de ce roi on suivait le cours de la lune et des planètes, que l'on connaissait à peu près la place de l'écliptique et la position de la lune et des planètes par rapport aux signes du zodiaque ; un texte (déjà connu) de *Nippur*, écrit vers 2000, montre que dès cette époque on mesurait la distance des étoiles à l'écliptique, plus exactement qu'à l'époque hellénistique ; un texte recopié à l'époque d'*Ammiẓaduga*, mais certainement plus ancien, montre que vers l'an 2000 on instituait déjà des observations systématiques de Vénus ; un texte de *Nippur* montre que dès l'époque cassite, entre 1700 et 1300, on avait observé exactement à cinq jours près le temps de la révolution synodique de la planète Mercure; un texte de la bibliothèque d'*Ašur-bani-pal*, copie d'un original qui a pu être rédigé vers 3000, montre que dès cette époque le lever héliaque des étoiles fixes était observé ; enfin un texte montre qu'à l'époque de *Nabû-kudurri-usur* II

on connaissait le cycle des éclipses de lune, ce qui suppose des siècles d'observations antérieures. Du rapprochement de différents textes, il résulte que les Babyloniens ont connu la précession des équinoxes au moins depuis l'époque cassite. Dans le troisième chapitre, consacré à l'identification de certaines étoiles, je relève les noms de trois constellations qui auraient en chinois des appellations exactement synonymes des appellations babyloniennes. Enfin, M. Weidner recherche à quel moment commençait l'année babylonienne et suivant quels principes on arrivait à faire concorder l'année lunaire et l'année solaire. Il estime qu'à l'époque présargonique l'année commençait au solstice d'hiver ; à l'époque de la dynastie d'*Ur*, à l'équinoxe du printemps. Pour ce qui est des mois intercalaires, il est sûr qu'à l'époque séleucide on s'est servi d'un cycle de 19 ans ; antérieurement on a dû se servir d'un cycle de 27 ans, dans lequel les 10 mois intercalaires étaient ajoutés lorsque l'observation astronomique en montrait la nécessité. Notons encore qu'un texte inédit, dont M. Weidner donne la transcription, contient des observations faites avec le gnomon, dont Hérodote attribue en effet l'invention aux Babyloniens.

C. Fossey.

[illegible] **Esagil ou le temple de Bêl Marduk à Babylone.** Extrait des mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXIX. Paris, Klincksieck, 1917, 84 p. in-4°.

La tablette cunéiforme sur laquelle G. Smith releva jadis les dimensions de l'*Esagil* a été retrouvée et acquise par le Louvre. Le P. Scheil en donne le texte en héliogravure et en fac-similé, avec la transcription et la traduction. M. Dieulafoy le commente en architecte et détermine la valeur des unités de mesure employées mais non indiquées par le rédacteur du document, et conclut que le Mausolée d'Halicarnasse et le Trophée d'Auguste à la Turbie ont été construits suivant les mêmes principes architectoniques que le temple de Bêl.

C. Fossey

M. J. [illegible] **Le Palais de Darius Ier à Suse, Ve siècle av. J.-C.,** simple [illegible] Paris, Gentbner, 1914 ; 107 p. in-8°, 51 fig.

Les fouilles poursuivies à Suse par M. de Morgan de 1997 à 1912 ont amené en 1908 la découverte du palais de Darius, au sud de l'Apadâna étudié en 1884-86 par Dieulafoy. M. Pillet, architecte, attaché à la Délégation pendant la campagne de l'hiver 1912-1913, a pu heureusement relever avec une très grande exactitude les vestiges du palais et, grace à sa compétence spéciale, tirer des moindres indices des renseignements qui auraient échappé à d'autres. Les des-

sins qu'il a exposés l'année dernière au Salon des Artistes français ont permis d'apprécier l'importance de son travail. La notice qu'il a publiée pour servir de guide aux visiteurs du Salon est très intéressante et permet de bien augurer du grand ouvrage qu'il promet aux archéologues [1].

C. Fossey.

G. Contenau, **La déesse nue babylonienne** ; étude d'iconographie comparée. Paris, Geuthner, 1914, 131 p. in-8°.

L'antiquité babylonienne nous a légué un grand nombre de cylindres portant, entre autres représentations, celle d'une femme nue, et des figurines de terre cuite où l'on reconnaît le même personnage, le sexe fortement accusé, les mains soutenant ou serrant les seins. Quelle est la déesse ainsi représentée, et surtout quelle est l'origine de cette représentation? La thèse orientaliste (Lenormant) attribue l'invention de ce motif à la Chaldée et en fait dériver jusqu'aux Aphrodites grecques. La théorie occidentaliste (S. Reinach) objecte que la déesse nue de l'art égéen date au moins du XVIe siècle, que rien ne nous autorise à y voir le produit d'une influence étrangère, qu'elle a pu être importée en Chaldée et devenir le prototype imité par l'art mésopotamien. M. Contenau a repris la question en s'entourant de tous les éléments fournis par les dernières découvertes archéologiques ; il a comparé la représentation de la déesse nue en Babylonie, en Elam, en Égypte, en pays égéen, syro-hittite et cananéen. Sa conclusion, fortement inspirée par les travaux de M. Pottier, son maître, est que le motif de la déesse nue s'est développé spontanément et indépendamment sur plusieurs points du monde antique (on le trouve en Occident dès l'époque quaternaire). En Babylonie les terres cuites sont le produit d'un art purement indigène ; les cylindres au contraire portent la trace de l'influence du pays d'*Amurru* (Syrie du Nord). Quant à la déesse représentée, ce fut tour à tour *Iśtar*, *Ninhar-sag*, *Sala*, *Zarpanit*, *Aa*, mais toutes ces divinités s'identifièrent avec *Iśtar*, déesse de la fécondité. Sur beaucoup de points de détail, on pourra discuter les affirmations de M. Contenau, mais son livre constitue un utile répertoire pour tous ceux qui voudront reprendre la question [2].

C. Fossey.

---

1. P. 13, lire Poucht-é-Kouh ; p. 29, le stade ne vaut pas à peu près 200 m., mais exactement 177,6 ; p. 60, il n'est plus permis de parler de l'histoire d'Esther et d'Assuérus comme d'un « fait historique » ; p. 71, on n'a pas détruit les ruines de Warka, de Moughéir et d'Abou-Sharein où les archéologues n'ont fait que quelques reconnaissances.

2. P. 6, au lieu de *Belit mulidit*, lire *Bêltu mullittu* ; p. 9, au lieu de Sin-Moubilit, *Sin-Muballiṭ* ; p. 9, il n'est pas exact que « la légende de Gilgamès décrive *Enkidu* comme un « monstre aux jambes et aux cornes de taureau » ; p. 16, au

Art and Archaeology. I, 2-4. 1914-5. In-8°, p. 47-176. Publication de l'Institut archéologique d'Amérique. Baltimore et Washington.

Cette nouvelle revue d'art s'adresse au grand public et est d'un caractère très éclectique. Parmi les articles consacrés à l'antiquité je nomme : des études sur les fouilles récentes de Corfou (avec de bonnes illustrations), sur la statue de Démosthène, sur les villas de Pline le Jeune, sur le théâtre antique, sur les tombes à fresques de Palestine et sur les temples de Ba'albek. Mlle Phila Calder Nye pense que la frise de chérubins qui orne la façade de la chapelle des Pazzi est due à Donatello et non à Desiderio da Settignano. M. William Holmes passe en revue de curieux masques et armes en mosaïque qui ont été découverts dans le Mexique et dans l'Amérique centrale. Enfin l'art moderne lui-même n'est pas négligé et la revue nous fait connaître le monument de Victor Emmanuel, un nouveau temple de Washington et le fronton du Capitole, récemment exécuté par le sculpteur Bartlett.

A. DE RIDDER.

H. Omont. **Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais**. Paris, Klincksieck, 1914, in-4°, 93 p.

M. H. Omont a pris occasion de la dispersion en vente publique des derniers volumes de la collection ayant appartenu au chapitre de Beauvais, jusqu'alors conservés au château de Troussures, pour présenter à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le résultat de ses recherches sur la Bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais. L'organisation première de cette célèbre bibliothèque est attribuée à l'évêque Roger Ier de Blois (998-1022) ; un martyrologe du xe siècle a donné la liste des 14 manuscrits qui lui furent légués par le grammairien Roscelin. Les acquisitions en livres précieux furent nombreuses, mais dès la fin du xvie siècle vint la décadence. Plusieurs inventaires anciens très détaillés permettent de reconnaître l'importance de ses richesses ; mais hélas ! la plupart des manuscrits qui en faisaient l'ornement ont disparu sans laisser de traces (environ les deux tiers). Les recherches de M. Omont ont permis cependant d'en retrouver 60, dont 33 sont à la Bibliothèque nationale : Baltimore, Beauvais, Cheltenham, Florence, Leyde, Londres, Munich, New-York et Rome se partagent les autres. Une belle série de ces volumes est antérieure au xie siècle : parmi les plus connus, citons un manuscrit de Grégoire de Tours du vii^e

---

lieu de Ikru-ilu fils de Lanique, lire *Ikrub-ilu* fils de *Lani* ; p. 17-18, il est excessif de conclure, de l'inscription de Bavian, que « Adad et Sala étaient grandement honorés tant en Babylonie qu'en Assyrie ; p. 115, le cylindre 182 de la Bibliothèque nationale et le n° 79 du musée Guimet portent le même nom de divinité, c'est arbitrairement qu'on l'a lu dans un cas *Adad*, dons l'autre *Immer*.

siècle, une collection de canons, de conciles et décrets de papes du VIIIe siècle, etc.

L.-H-L.

Maurice Prou, **Chancel mérovingien orné d'entrelacs à Schænnis**, canton de Saint-Gall. Paris, Klincksieck, 1912, in-8°, 18 p. et 7 pl.

Au cours de fouilles qui furent faites récemment dans l'église romaine de Schænnis en Suisse ou autour de ce monument, on exhuma quatre dalles de marbre blanc, ornées d'une sculpture en relief avec entrelacs, rinceaux, pampres, rosaces, croix. M. Maurice Prou les a étudiées avec une très grande autorité archéologique : il a inséré dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres* (t. XX, XIX), les pages qu'elles lui ont inspirées. Surtout il s'est efforcé de donner une date aussi précise que possible à ces curieux monuments : la comparaison qu'il a pu établir de leur décor avec celui de beaucoup d'autres déjà connus, lui a permis de reconnaître qu'ils ont appartenus à l'église construite à Schænnis au IXe siècle. Des pièces sculptées à l'époque carolingienne qu'il en a rapprochées, il est à mentionner spécialement la croix de marbre de Budrio, datée de 827, une autre croix en l'église de San Giovanni in Monte à Boulogne, qui est des environs de l'an 800, enfin un fronton de ciborium, sculpté au temps de Charlemagne, provenant d'une église Saint-Vincent et conservé au Musée de Cortone.

L.-H. L.

The battle of the seven arts. A french poem by Henrid'Andeli, trouvère of the thirteenth century. Edited and translated with introduction and notes by Louis-John Paetow.

L'Université de Californie a déjà publié trois volumes contenant des études sur la géologie, la faune et la flore du pays. Le tome IV porte comme titre : *history* et il débute par l'édition d'un poème français du XIIIe siècle, *La bataille des .VII. ars*, comprenant 462 vers. L'œuvre avait déjà été éditée en 1839 par A. Jubinal à la suite des Œuvres complètes de Rutebeuf, en 1880 à Rouen par A. Héron. Mais la première édition est défectueuse, la seconde très peu répandue. Dans ces conditions, M. Paetow a cru opportun d'en donner une troisième d'après les deux manuscrits de la Bibl. nat. fr. 837 et 19152 qu'il reproduit par l'héliogravure. Il a établi son texte avec soin ; il l'a traduit vers pour vers en anglais ; les notes sur la grammaire ou les institutions universitaires sont nombreuses et bienvenues. Dans son introduction, il donne des détails intéressants sur l'auteur et l'œuvre et sur l'étude de l'antiquité aux XIIe et XIIIe siècles. Il n'a pas cherché les antécédents du poème de Henri d'Andeli. Rappelons que les sept arts ont été souvent décrits par les poètes carolingiens et représentés par la plastique du moyen âge.

C. Pf.

Lucien Romier. **Les origines politiques des guerres de religion.** Tome II. La fin de la magnificence extérieure. Le Roi contre les protestants (1555-1559) d'après des documents originaux inédits. Paris, Perrin et Comp., 1914, V., 464 p. 8° Portraits et cartes. Prix : 20 fr.

Nous avons annoncé déjà le premier volume de l'ouvrage de M. Lucien Romier sur les *Origines politiques des guerres de religion* [1], consacré tout entier aux guerres d'Italie de Henri II, jusqu'à la trêve de Vaucelles (1556). En faisant ressortir les mérites du récit, si bien documenté, dans lequel l'auteur avait fait revivre ces luttes « ultramontaines », qui devaient être pour longtemps les dernières des armées françaises, nous ne pouvions nous empêcher de faire remarquer, que rien, dans ce premier tome, ne faisait entrevoir encore la raison d'être du titre principal de l'ouvrage. J'ajoutais qu'il fallait faire crédit à M. R. et attendre que son prochain volume nous montrât les liens étroits qui, d'après lui, rattachaient ces guerres extérieures à nos malheureuses guerres civiles. Dans sa nouvelle préface, l'auteur exprime l'espoir « qu'on verra bien que ces deux évolutions, qui paraissent distinctes, furent intimément mêlées et qu'il est impossible de comprendre la seconde, sans avoir suivi la première ». En lisant ce second volume je me suis rendu compte qu'il y avait eu malenlendu de ma part, sur le sens de ce titre. Je croyais qu'il devait affirmer le fait que les guerres de religion avaient eu *des origines* et *des raisons politiques*, alors qu'il n'exprime en réalité que le fait incontestable que les guerres de religion ont *suivi* les luttes *politiques* des grandes puissances européennes, et que ces dernières ont été précisément *suspendues* pour une action *commune* contre l'hérésie de plus en plus menaçante.

M. R. nous explique ensuite qu'il « ne s'est pas cru capable de juger de la responsabilité des partis en lutte » mais qu'il a mis à raconter cette lutte elle-même, « toutes les nuances dont il disposait en fuyant le système ». De fait, on peut croire que ses réflexions générales, « indépendantes de toute thèse » (p. II), seront approuvées comme justes par la plupart des critiques et des lecteurs, et manifestement il s'est efforcé d'être partout impartial. Seulement il me semble, que M. R., à force de chercher des « nuances », ne s'est pas assez rendu compte que le mouvement de la révolution religieuse, comme celui de la révolution politique, comme celui de la révolution sociale, qu'un avenir plus ou moins prochain nous réserve, était une de ces éruptions de forces élémentaires, qui se produisent malgré tous les obstacles que lui opposent les hommes et les institutions. C'est singulièrement diminuer les causes profondes de la situation générale de la France, vers le milieu du XVIe siècle, que de dire que « les guerres civiles naîtront des rivalités de la cour de Henri II; par une habitude et une suite naturelles, les passions, les haines, les rancunes s'alimen-

[1] R. C. du 1er novembre 1913.

tent *des excitants de rencontre, surtout des discordes religieuses* ». Puisque l'auteur admet que « chacun des deux partis fut généralement de bonne foi », pourquoi classe-t-il la ferveur religieuse parmi les motifs secondaires ? Catholiques et huguenots, les âmes chevaleresques comme les âmes abruties, les acteurs naïfs de ce drame, comme les jouisseurs et les arrivistes de ce temps, avaient une mentalité ainsi faite qu'ils croyaient gagner leur salut éternel, tout en violant les lois humaines et divines, pourvu qu'ils combatissent pour la foi.

Ce second volume se divise en quatre livres. Le premier, intitulé, les *Deux Politiques*, nous ramène encore pour un temps dans la péninsule, où nous assistons aux intrigues multiples de la politique italienne du cardinal de Lorraine avec Paul IV et les Carafa, intrigues qui séparent en groupes rancuniers les partisans de la France à la curie et finiront par faire sombrer l'influence française à Rome. Au moment même où Charles de Lorraine signait avec le pape, en décembre 1555, l'alliance de la France et du Saint-Siège contre l'empereur, Montmorency négociait avec Charles-Quint la trêve de Vaucelles, publiée le 16 janvier 1556, à Paris. On comprend la stupeur du Saint-Père, la colère de la curie, l'effort fait par Carlo Carafa, le légat du pape, pour pousser néanmoins Henri II à la guerre. En septembre 1556, le duc d'Albe envahissait les Etats pontificaux, à la tête d'une armée espagnole, et quelques semaines plus tard le roi de France se décidait en effet à rompre la trêve et à recommencer la lutte en Italie ; c'est le sujet du second livre. Mais quand il envoya François de Guise au-delà des monts, comme son lieutenant général, déjà Carafa se voyait obligé de négocier avec le duc d'Albe à Ostie. Le but du généralissime français était bien de reconquérir le royaume de Naples, sans doute à son profit [1]. Il « n'était pas, assure M. R., un politique, mais un homme de guerre, pur type du soldat... avec *une sorte de naïveté* dans la pratique des choses non-militaires [2] » (p. 119). Guise vint bien à Rome en mars 1557, mais ne put rien tenter de sérieux dans le sud, Henri II le rappelant vers le nord pour combattre les Farnèse qui avaient fait défection et pour châtier le duc

1. M. Courteault (*Monluc historien*, p. 320) a prétendu que c'était une invention des polémistes protestants postérieurs. Après la démonstration de M. R. (p. 111-113) et la publication des lettres patentes de Henri II « pour l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile par le Roi », la cause est entendue. Seulement, on est en droit de s'étonner que l'auteur, aprés avoir mis au jour ces lettres royales ait pu écrire, p. 115 ; « Le Roi fut-il complice de l'ambition de ses favoris ? *Peut-être* ».

2. M. R. revient encore ailleurs (p. 302) sur « le cœur primesautier et un peu naïf » de François de Guise. On peut se quereller sur la psychologie comme sur les couleurs et les goûts, mais assurément ce n'est pas de naïveté que j'aurais jamais songé à inculper ou à féliciter le défenseur do Metz et le participant à la fameuse entrevue de Saverne que son frère le cardinal et lui eurent avec le duc Christophe de Wurtemberg, un vrai naïf, celui-là.

de Parme. Il n'y aboutit pas à grand'chose, ayant été obligé de rentrer en toute hâte en France, après la déclaration de guerre de Philippe II. Ainsi finit « le rêve inutile et fou » du cardinal ambitieux. Le 10 août 1557, Philibert-Emmanuel ayant reconquis son duché de Savoie dans la plaine de Saint-Quentin, le connétable de Montmorency étant prisonnier, la cour en fuite, Paris menacé, les Carafe rentrés dans la clientèle du roi d'Espagne, François de Guise « faisait figure de sauveur de la monarchie » en abordant le 20 septembre à Marseille.

Le livre III (*L'orientation nouvelle*) nous montre, au début, cette influence grandissante des Guise. Six Lorrains, contre un allié du connétable, siègent en octobre au conseil royal. Après Saint-Quentin, dit M. R. « l'esprit du roi jusqu'alors chevaleresque, confiant et un peu puéril, se recueillit dans un grand effort de méditation » (p. 214). Le résultat de cette méditation fut la conquête de Calais ; le roi « assuma toute la responsabilité de l'entreprise », réalisée par François de Guise, qu'il récompensa largement de son brillant succès. Mais peu après, le roi « incapable de tenir tête aux Lorrains, soit par timidité naturelle, soit par ignorance des choses du gouvernement, se détacha d'eux de plus en plus » (p. 223). Dans le second chapitre, de ce livre l'*Avènement politique de la réforme française*, nous rencontrons une analyse aussi curieuse qu'approfondie du mouvement de la Réforme française (voir surtout p. 225-226). Certaines pourtant, parmi les affirmations de M. R. ne semblent appeler quelques remarques. « Plus souple dit-il, et moins dominé par l'implacable logique calvinienne, le programme des réformés français se fût imposé à la longue, sans difficultés violentes, au gouvernement des Valois. Mais cette transformation n'était possible que par une conquête prudente, discrète et tenace.... Pour régler les mouvements de cette foule qui remplissait maintenant les prêches et pour en brider les gestes publics, il était besoin d'un chef de génie. Ce chef manqua et les hommes dont les protestants français écoutèrent alors la voix *n'avaient ni conviction, ni programme*, ni habileté. » (p. 227). Cela est dur et cela n'est pas vrai ; car, si l'on peut douter de l'*habileté* d'un Coligny, d'une Jeanne d'Albret, d'un Théodore de Bèze, d'un Duplessis-Mornay, on ne saurait douter de leurs *convictions*. Et quant à leur *programme*, il leur était tout tracé par l'ardeur de leur foi individuelle. Assurément on peut le discuter et le blâmer, comme d'autres l'approuvent. Mais M. R. ne me semble pas avoir une perception très nette de ce qu'est une véritable révolution religieuse et des impulsions irrésistibles qui agissent alors sur les âmes. Pour prendre un exemple qu'on ne puisse récuser, je lui demanderai si les chrétiens des deux premiers siècles ont été *habiles*, s'ils ont eu des *chefs* et un *programme*. Ils ont eu des *martyrs* et c'est ce qui les a fait triompher, tout qu'ils aient été accusés, eux aussi, pendant longtemps, de tous les

méfaits possibles, y compris celui « d'attentat contre la patrie ». Après cela, il est possible que pour certains esprits d'alors le protestantisme français se soit trouvé « compromis d'avance par la Réforme allemande et le Schisme anglais » (p. 228) et que « Henri II et beaucoup de catholiques honnêtes » sous entendaient, sous le mot de Réforme celui de « jacquerie » [1], puisque l'auteur lui-même déclare que « l'explosion d'anarchie » était « inévitable ». Quand le roi demandait au Saint-Siège, en février 1557, l'établissement de l'Inquisition en France on ne peut nier que c'est sur ses sentiments religieux qu'agit le cardinal de Lorraine ; mais est-il bien sûr que « l'apparition *soudaine* des forces de l'hérésie » ait « provoqué en cette âme *surprise* une résistance farouche » ? Quelque ignorant qu'il fût des affaires de son propre royaume, il n'est guère admissible qu'il ait ignoré pendant dix ans les progrès des doctrines nouvelles pour s'imaginer subitement que les deux tiers de ses sujets étaient hérétiques, comme Charles de Lorraine essayait de le faire croire aux conseillers du roi d'Espagne. Mais on sut lui faire peur, les Guise d'une part, sa vieille maîtresse, Diane de Poitiers, « ennemie acharnée, implacable des protestants », d'autre part ; et une fois butée dans ses projets de châtiments et de vengeances, cette âme trouble et brutale ne connut plus de frein. Après l'arrestation de François d'Andelot, ordonnée par lui (en mai 1558) ne s'était-il pas écrié, au témoignage de l'évêque Jean de Monluc : « Je jure que je ferai courir par les rues le sang et les têtes de cette infâme canaille luthérienne » ? Et on le sut à Paris, puisque l'un des « ministres » de la capitale, Macar, écrivait à Calvin, peu après : « Si le Roi obtient la paix, il engagera, comme il l'affirme, toute son âme et tous ses biens dans une guerre contre les Luthériens, pour détruire jusqu'à la racine, et leur race et leur nom. » [2] Ce désir était partagé, non pas « dans toute l'Europe » [3], comme l'écrit M. R., mais dans toute l'Europe *encore catholique*, vers l'année 1558. On peut regarder cette année comme la date initiale de la contre-réformation religieuse ; car on y réclame la paix entre toutes les grandes puissances encore dévouées à l'Eglise, « pour sauver la foi romaine » (p. 290). Il n'y a rien d'étonnant à ce que Henri II, tel que nous le connaissons, voulût « sacrifier sa politique et ses conquêtes à sa foi, un an à peine après le désastre de Saint-Quentin ». Il est évident que cet abandon « entraînait, à l'extérieur, la soumission à l'Espagne et à l'intérieur la guerre civile » (p. 291) ; mais je ne serai sans doute pas le seul, parmi

1. Ne pas oublier cependant que dans ces « jacqueries » il faut faire la part aussi grande aux catholiques authentiques qu'aux huguenots.

2. *Opera Calvini*, éd. Baum, Cunitz, Reuss, tom. XVIII, p. 348.

3. Le Saint Empire romain venait au contraire d'inaugurer une ère de paix relative par la paix de religion d'Augsbourg (1555) et la mort de Marie Tudor allait assurer la résurrection du protestantisme anglican, tandis que les Etats scandinaves étaient, dès lors, à l'abri du danger d'une contre-révolution religieuse.

les esprits impartiaux, à m'étonner de l'affirmation que « ce sacrifice ne fut ni sans grandeur ni sans mérite »[1].

Cette réconciliation des dynasties catholiques fait l'objet du quatrième livre ; Montmorency revient à la cour et « le vieux maître retrouve » évince pour un temps les Guise de la faveur royale[2]. La politique italienne est définitivement abandonnée, le Piémont restitué, et au cours de l'hiver de 1558, « s'écroule subitement devant l'Europe comme tout l'édifice qu'avaient construit les Valois depuis soixante ans » (p. 309). Le 3 avril 1559 est signé ce traité de Cateau-Cambrésis, qui marque la défaite de la politique française et « qui ne peut être défendu que pour des considérations religieuses et de politique intérieure » (p. 346). M. R. veut en attribuer le mérite ou la responsabilité à « la conscience du roi, cette conscience qu'il écoutait plus que ne fit aucun Valois, et qui visait avant tout l'extirpation de l'hérésie » (355). Nous y verrons plutôt, comme pour tous ses actes antérieurs, si contradictoires, la preuve d'un esprit faible et d'une volonté vacillante toujours « soumise à l'opinion d'autrui » (p. 364). Le 2 juin, l'Édit d'Ecouen déclare la guerre à mort aux hérétiques ; mais dès le [illegible] juin, Henri II est blessé mortellement devant le palais des Tournelles. Il expire le 10 juillet, et dès lors s'ouvre virtuellement, la période lugubre des guerres de religion, jusqu'au seuil desquelles le savant ouvrage de M. Romier nous a conduits.

R.

Société de l'Histoire des Colonies françaises. **La Mission de la Cybèle en Extrême-Orient 1817-1818**. Journal de voyage du capitaine A. de Kergariou, publié et annoté par Pierre de Joinville. (Paris, E. Champion. — Émile Larose, [illegible] pp., index alphabétique ; carte pour texte de l'Indo-Chine Orientale [illegible] fr. [illegible]).

En quelle mesure la mission de la Cybèle s'encadre-t-elle dans la politique coloniale que la Restauration reprit avec une si louable activité ? Fut-elle « dénuée d'intérêt particulier », comme l'avoue le capitaine de Kergariou (p. 229) ? On en jugera mal, d'après les « Observations » rédigées en la forme d'un journal ou d'un rapport pour l'administration, comme un pensum, avec des détails un peu puérils,

---

[1] [illegible] *grandeur et le mérite* de cette attitude, si grandeur il y a, — car, il ne faut pas oublier, qu'en définitive, elle amena la ruine de *l'Espagne* — est tout du côté de Philippe II. Il n'y avait ni grandeur ni sens politique, à jeter le fils de [illegible] les bras ou plutôt aux pieds du fils de Charles-Quint et ceux qui ont rendu ainsi plus difficile la tache postérieure des Henri IV, des Richelieu, des [illegible] difficilement passer pour des politiques avisés.

[2] [illegible] apologie des Guise à plusieurs reprises (voir surtout p. 246-247). [illegible] qu'ils aient été des « favoris rapaces ». En effet on a toujours pré[illegible] et ils ont été comblés de toutes les charges de l'Etat, de pen[illegible] l'abbayes, etc. sans avoir eu presque à les demander, sous [illegible]

tels qu'une chasse aux tourterelles. Sur Manille et Macao, ce sont des notes en style de précis de géographie. Il eût été plus profitable de connaître les dépêches et rapports signalés par Kergariou lui-même (p. 5-10) comme plus substantiels; et l'on est étonné que M. de J. n'ait pas fait état de ces documents pour nourrir son commentaire un peu maigre. L'épisode le plus curieux se passa en rade de Tourane : le roi de Cochinchine et d'Annam, Gia Long qui, sous l'influence de l'évêque d'Adran, avait sollicité en 1787 la protection de la France, refusa en 1818 de donner audience à l'envoyé de Louis XVIII et de recevoir les présents de S. M. T. C., tout en autorisant ses mandarins à traiter fort courtoisement le commandant de la Cybèle. Pourquoi cette défiance ? Est-ce par peur de la propagande chrétienne à laquelle le prince héritier, le futur Minh-Mang était opposé ? Est-ce en raison des difficultés commerciales provoquées par des armateurs de Bordeaux ?[1] M. de Kergariou, en déplorant la « triste issue » de sa négociation, fait allusion à ces deux causes. Mais n'est-ce pas plutôt pour débouter d'avance tout rappel du traité de 1787 qui cédait au roi de France Tourane et Poulo-Condor, avec des privilèges mercantiles ? L'on aurait su gré à M. de J. d'éclaircir ces questions. M. de Kergarion s'en revint les mains vides sauf de données cartographiques : encore les cartes qu'il a établies sont-elles restées manuscrites.

B. A.

Paul Feyel. **Histoire politique du XIXe siècle.** Tome second. Paris, Bloud et Gay, 1914, 701 p. 18°.

On a rendu compte assez récemment ici de l'*Histoire contemporaine* classique de M. P. Feyel, professeur au collège Stanislas; voici le second volume de son *Histoire politique du XIXe siècle* dont le premier ouvrage n'était qu'un extrait à l'usage des classes de philosophie et de mathématiques. Le *premier* volume de ce nouveau travail (volume qui ne nous est point parvenu) s'occupait de la France et de l'Allemagne, et sans doute aussi de la politique générale de l'Europe, jusqu'en 1830. Le tome second est divisé en 24 chapitres, dont les quatre premiers, assez courts, sont consacrés à l'Autriche-Hongrie depuis 1849, à l'Espagne depuis 1830, à la Suisse au XIXe siècle, à la Belgique moderne, depuis ses origines. Viennent ensuite une centaine de pages sur les *affaires coloniales* de l'Europe, depuis 1870, et sur le *partage de l'Afrique*[2], qui « n'a pas cessé d'être une terre de mirages » (p. 180). Quatre chapitres nous racontent l'Angleterre parlementaire, démocratique, impérialiste, depuis 1832

---

1. M. de J. a développé ce sujet dans son volume : *Le réveil économique sous le Restauration. L'armateur Balguerie Stuttenberg et son œuvre* (E. Champion).

2. Le récit s'arrête avant l'emprise du Maroc et la cession d'une partie du Congo français à l'Allemagne.

[illegible] l'événement d'Edouard VII. Six chapitres sont consacrés à la Russie, depuis 1830, à la question d'Orient, aux différentes crises balkaniques[1], à l'expansion de l'empire des tsars vers l'Asie centrale, au cours du XIXe siècle. Un chapitre, un peu sommaire peut-être, est consacré à la Chine et au Japon, deux autres aux Etats-Unis, de 1830 à nos jours, un autre à l'Amérique latine depuis 1830. M. F., [illegible] chapitres, l'histoire de l'Eglise catholique depuis Pie IX jusqu'au début du XXe siècle, sans trop accentuer, mais sans dissimuler aussi ses sympathies pour les doctrines du *Syllabus*. Un dernier chapitre enfin nous expose la situation territoriale du monde civilisé en 1901 et se termine par l'énumération des graves questions politiques, pendantes en 1913, qui obscurcissent l'horizon politique de demain.

Nous avons déjà dit, dans le compte-rendu de son dernier ouvrage, que l'esprit dont s'inspire l'auteur est un esprit libéral, très modéré sans doute, mais qui semble sincère. Les divisions de son récit et leurs proportions réciproques sont en général sagement établies[2], les données elles-mêmes qui sont abondantes et précises. La *bibliographie* du sujet, consignée à la fin de chaque chapitre, pourrait être un peu plus riche; on n'y trouve trop souvent que les ouvrages de langue française. Le ton du narrateur est en général plutôt réservé; il évite les points scabreux et on ne trouverait pas un mot, par exemple, sur les atrocités du Congo, reprochées aux agents du roi Léopold II, ni sur l'exploitation par l'alcool de nos propres colonies indo-chinoises. Mais il ouvre au lecteur français des horizons plus vastes que ceux qu'il a coutume de contempler, et le grand public, voire même les professionnels de l'histoire, pourront y apprendre plus d'un fait qu'ils ignorent. En un mot c'est un ouvrage utile et qui rendra de bons services[3].

R.

The Magnetic Lady or Humors reconciled, éd. H.-W. Peck, New-[illegible]

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises des *Yale Studies in English* publiées sous la direction du professeur A. S. Cook. Grâce à

1. Ce chapitre n'est déjà plus au courant des événements; il s'arrête au 14 mai 1913 et ne raconte plus la *seconde* guerre entre Bulgares, Serbes, Grecs et Roumains, ni la reprise d'Andrinople par les Turcs.

2. On est un peu surpris pourtant de trouver le récit de la campagne de Crimée, non sous la rubrique *France*, mais dans un des chapitres consacrés à la Russie.

3. Je note en passant, quelques fautes d'impression et autres. P. 65. Keller, [illegible], s'appelait *Augustin* et non *Auguste*. Il faut liee *Frey-*[illegible] pour *Frey-Herosie*. — P. 66, l. *Waldstaetten* pour *Waldstoetten*. — D'après [illegible] de la p. 72 on pourrait croire qu'on parle l'allemand à Genève. — P. 165, [illegible] pour *Poitiers*. — P. 338, lire *Bos-*[illegible] *Hooke*.

la munificence d'un ancien élève de l'Université, une tentative intéressante se poursuit pour donner dans cette collection une édition critique des œuvres de Jonson. C'est une entreprise de longue haleine puisqu'en près de dix ans, il n'a paru que huit pièces. La dernière en date n'est pas une des meilleures, aussi l'introduction est-elle assez courte ; en revanche les notes et le glossaire exigent plus de cent pages. Il est vrai que quelques notes font double emploi avec le commentaire des pièces déjà parues, d'autres ne sont pas absolument utiles (notes sur Vitruve, Prynne, Hippocrate, etc.). Une longue citation, p. 177, est un hors-d'œuvre : Boulton, l'auteur cité, ne parle que du XVIIIe siècle. Enfin, quelques fautes d'impression ont échappé à la vigilance des correcteurs (par exemple *Cambrigde*, p. XXXII, *Magnitic*, p. XXXIII).

Ch. B.

H. Poutsma. **A Grammar of Late Modern English**. Part. II, The Parts of Speech, Sections I. A. Nouns, adjectives, articles ; Groningue, Noordhoff, 1914 in-8°, 703 pp. 15 fr. 25.

M. Poutsma, professeur au gymnase municipal d'Amsterdam, n'est pas de ces grammairiens qui, véritables législateurs de la langue, édictent des règles auxquelles on doit se conformer sous peine d'encourir la redoutable censure de l'incorrection. Il se contente de dégager de la masse des citations le « bon usage ». En tenant compte du facteur très important et trop souvent négligé qu'est l'euphonie, il arrive à démontrer que la phrase anglaise, quoique très simple, est cependant assez fortement articulée. Dans le pays du Self-government, la liberté même vis-à-vis des lois de langage, ne dégénère jamais en licence. On ne peut assez admirer la patience et la méthode avec lesquelles M. P. a recueilli et classé d'innombrables exemples. Son monumental ouvrage, dont ce volume de sept cents pages ne représente qu'un fragment, sera consulté avec fruit par les anglicisants [1].

Ch. B.

J. N. Figgis, **The Divine Right of Kings,** Second édition, Cambridge, University Press, 1914, in-12, 406 pp.

Rien d'absolument nouveau dans ce travail qui résume ou met au point un grand nombre d'études antérieures sur le même sujet. Mais

1. Quelques observations de détail : p. 346, on dit très bien *barman* aussi bien que *barmaid ; charwoman* a été omis ; p. 383, parmi les exemples d'adjectifs employés substantivement d'une façon abusive et « contraire au génie de la langue », il ne faudrait pas compter les mots *braves, drols, grown-ups, nondescripts, out of works, pretty-pretites* qu'un Anglais emploie sans scrupule ; p. 433, lisez : *littler*; p. 475, M. P. a raison de soutenir que le meilleur guide dans l'emploi des comparatifs et superlatifs c'est l'oreille, on trouve *more happy* et *happier, most often* et *oftenest*, etc., p. 530, il faut féliciter M. P. d'avoir osé avouer que dans certains cas la suppression de l'article est « arbitraire » et qu'il est « futile » d'en rechercher la raison.

La question est pour la première fois exposée avec l'ampleur désirable et nous en suivons le développement depuis la conquête jusqu'au dix-huitième siècle. La théorie du droit divin paraît avoir été, surtout en Angleterre, une réponse ingénieuse aux prétentions de la cour de Rome. Fabriquée par des légistes pour impressionner l'opinion publique, elle est un mélange curieux de raisonnements juridiques et d'argumens théologiques. On s'étonne que l'auteur l'appelle « absurde » : sans doute elle ne compte plus guère de partisans outre-Manche, mais elle n'est pas plus « absurde » que la théorie du droit divin de l'episcopat, qui en compte encore beaucoup. L'auteur a lu avec un zèle louable les moindres traités politiques que renferment les collections du Musée britannique et l'analyse qu'il en donne est d'une précision et d'une netteté parfaites, mais sur un point nous aurions voulu autre chose que des indications. Les publicistes français ont-ils exercé quelque action en Angleterre ? M. J. N. F. signale des ressemblances entre Du Plessis-Mornay et Locke, entre Bodin et Filmer mais ajoute qu'il est impossible de conclure à une influence directe. Il y a cependant des faits qui donnent à réfléchir et que M. J. N. F. a passés sous silence. C'est le voyage de Bodin en Angleterre, c'est l'emprunt que Hooker lui a fait de la théorie du contrat social, c'est la condamnation sous le règne de Jacques Ier des *Vindiciæ Contra Tyrannos* que l'autorité attribuait au jésuite anglais Parsons. Partisans et adversaires de la royauté et de l'Eglise anglicane étaient à l'affut des publications du continent. Dans l'ardeur de la lutte, ils cherchaient des armes dans n'importe quel arsenal. Il aurait fallu montrer ce qu'elles devenaient dans leurs mains.

Quelques modifications ont été apportées à la seconde édition : l'auteur a supprimé les passages qui ne cadraient plus avec ses opinions actuelles ; il a ajouté trois chapitres en appendice, ce sont des études sur le droit divin tel que les presbytériens le comprenaient en 1646, sur les origines de l'érastianisme, enfin sur Bartole et le développement des idées politiques en Europe[1].

Ch. Bastide.

Richard Kroner : **Kants Weltanschauung**, Tübingen, Mohr, 1914, in-8°, 91 p.

M. Kroner, privat docent à Fribourg en Brisgau, étudie, non le système doctrinaire lui-même, mais plutôt l'esprit qui l'a inspiré, c'est-à-dire la conception kantienne de la vie et de l'univers ; il procède, en conséquence, non de la théorie de la connaissance, mais du point de vue moral, qu'il applique successivement au volontarisme, au dualisme, au subjectivisme et au phénoménalisme. En d'autres termes, l'objet de son examen n'est point l'homme et son caractère

---

[1] [illegible] n. Il faut assurément lire *ecclesiæ autoritas*.

et son esprit, mais la puissance mondiale qui, dans le domaine philosophique, a nom Kant.

Th. Sch.

Albert Lewkowitz. **Die klassische Rechts-und Staatsphilosophie. Montesquieu bis Hegel**. Breslau, Marcus, 1914, in-8°, 118 p. 3 mark.

Voulant exposer les théories juridiques et politiques des grands philosophes idéalistes allemands, M. Albert Lewkowitz, professeur au séminaire de théologie israélite de Breslau, a dû en chercher les origines dans Montesquieu et Rousseau. De la critique de *l'Esprit des lois* et du *Contrat social*, il passe à celle du droit politique chez Kant, Fichte, Schelling et Hegel, pour aboutir à cette conclusion que c'est l'idéalisme rationnel, c'est-à-dire scientifique, qui donne au travail de ces différents penseurs l'unité systématique d'une époque bien délimitée.

Th. Sch.

Henri Junghann. **Der Staat als Schlichter gewerblicher Streitigkeiten in den Vereinigten Staaten, Kanada und Australien**. Tübingen, Mohr, 1914, in-8°, xii et 93 p. 2 mark.

Le rôle arbitral de l'Etat entre le travail et le capital soulève des questions ardues que chaque pays résout selon son tempérament et ses nécessités. En Australie par exemple et en Nouvelle-Zélande cet arbitrage est obligatoire. M. Junghann a étudié cette question au cours d'un voyage autour du monde et donne les résultats de ses observations. Des trois chapitres, le premier est consacré à l'évolution du problème aux Etats-Unis depuis l'Arbitration Act de 1888 et l'Erdman Act de 1896 jusqu'au Newland Act de 1913, qui rejette l'arbitrage obligatoire. Le deuxième expose la législation arbitrale au Canada, régie par le Lemieux Act de 1907, qui a déjà eu à faire face à 27 grèves. Le troisième montre le fonctionnement des tribunaux arbitraux obligatoires en Australie et Nouvelle Zélande, « paradis des ouvriers, où cependant, le contentement ne semble pas être plus grand qu'aillleurs ». Une introduction donne un aperçu de la question, une conlusion résume les résultats acquis, un index bibliographique (p. ix-xii) conduit aux sources, enfin plusieurs tableaux (p. 2, 5, 37-41 etc.) donnent le travail soit simultané des différents pays, soit consécutif au Canada.

Th. Sch.

État des inventaires des archives nationales au 1er janvier 1914. Paris, imprimerie nationale, 1914, in-8°, xii 80 pages.

Cet *État* que vient de publier la direction des archives nationales, comprend tous les inventaires qui peuvent être mis immé-

dans une salle spéciale. On y a joint l'indication des inventaires qu'on doit laisser dans les bureaux des archivistes, soit provisoirement à cause de leur consistance matérielle (fiches non reliables et non pliables), soit définitivement, parce qu'ils exigent d'être maniés par des mains expertes (ce sont d'anciens inventaires périmés qu'il faut consulter pour la concordance des numéros). Enfin on indique quelques inventaires annulés, versés dans les collections historiques du secrétariat et qui gardent une valeur rétrospective. L'ensemble de ces inventaires dont un très petit nombre est imprimé atteint le chiffre de 824, sans compter les anciens inventaires de la série E (Conseil d'État, appendice I), et ceux de la série O (Archives de la Couronne, appendice II). Il faut vivement féliciter la Direction de l'initiative qu'elle a prise : les travailleurs pourront désormais rechercher eux-mêmes s'il se trouve aux archives des documents sur le sujet qu'ils étudient, et ils n'imposeront plus cette tâche au personnel qui a d'autres besognes à exécuter.

C. P.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 20 février 1915

Mendel, Catalogue des sculptures. II. — Noblemaire, Histoire de la maison des Baux. — Bourgeois et André, Les sources de l'histoire de France. — Malo, Les corsaires dunkerquois et Jean Bart. — A. de Maricourt, La duchesse d'Orléans, mère de Louis Philippe. — Du Bosc de Beaumont et Bernos, La famille d'Orléans pendant la Révolution.

G. Mendel, Musées Impériaux Ottomans. **Catalogue des Sculptures** grecques, romaines et byzantines. Tome second, avec 493 figures dans le texte. In-8°, p. 1-596. Constantinople, 1914. Prix: 80 piastres.

Le premier volume de ce catalogue ne devait être suivi que d'un seul tome : l'abondance des matières et l'extrême minutie de la description ont contraint l'auteur à le diviser en deux parties, dont la première seule nous est ici présentée. Elle mérite d'ailleurs et confirme pleinement les éloges que je donnais ici même au début de cet ouvrage (*Revue critique*, 1913, I, p. 384-5) : quand il sera terminé, le musée de Constantinople se trouvera posséder, grâce à l'heureux choix d'Hamdy Bey, le catalogue le plus exact et l'un des meilleurs qui soient à l'heure présente. P. 1 et suiv., longue étude sur les fragments d'Assos, dont M. place les sculptures vers 540 av. J.-C. P. 28, bonnes remarques sur les chapiteaux éoliens de Néandria, de Larisa et de Lesbos (M. tient pour une origine égyptienne). P. 58 et suiv., écrire : Libye. P. 79, probablement un coq, si l'image est exacte P. 133, masque de marbre percé de deux trous de suspension comme les ex-voto en terre cuite. P. 146, deux dauphins (?). P. 167, peut-être une tête de perroquet. P. 176, les sculptures d'Aphrodisias. P. 199, l'attribution à Valentinien II n'est qu'une hypothèse séduisante. P. 214, j'ai visité moi-même Aliki et n'y ai pas trouvé de ruines archaïques, de sorte que l' « Apollon » du Musée peut très bien ne pas provenir de cet emplacement. P. 230, M. croit, comme Radet, que la stèle d'Eskicheir est de la seconde partie du vi^e siècle. P. 238, la tête archaïque vient de Rhodes et non de Rodosto. P. 245, l'Artémis de Mételin a dû être créée au plus tôt vers la fin du ive siècle. P. 249, l'Alexandre de Magnésie serait l'œuvre du sculpteur Ménas et un produit de l'école de Pergame. P. 260, la caryatide de Tralles est archaïsante et peut-être de l'époque d'Auguste. P. 278, combat de coqs. P. 296, le bas-relief d'Euripide est d'une authenticité indiscu-

P. 300, le néo-atticisme aurait son origine, comme le croyait [illegible], dans l'école de Pergame. P. 330, la guirlande en bandoulière [illegible] un attribut dionysiaque. P. 316, traces de mise au point. P. 343, l'Isis impériale tiendrait plutôt un tympanon qu'une corne d'abondance. P. 367, la danseuse archaïsante de Pergame a pu faire partie de l'ameublement royal. P. 404, le grand ambon de Salonique serait, peut-être, de la première partie du VIe siècle. P. 425, fragment d'un [illegible] de Venise et peut-être importé à Constantinople [illegible] P. 440, débris d'un sarcophage impérial qui a pu appartenir à Constantin. P. 472, les reliefs d'Imrahor peuvent être du commencement du VIIe siècle. P. 487, stèle de mime (?). P. 778, autel funéraire d'Alexandros, dont l'inscription rappelle la célèbre épitaphe d'Aberkios.

A. DE RIDDER.

Histoire de la Maison des Baux par G. NOBLEMAIRE, Paris, H. Champion, 1913. [illegible] pl. en phototypie et 6 tableaux généalogiques.

M. G. Noblemaire, après avoir abandonné les très hautes fonctions administratives qui lui ont valu un juste renom, a consacré ses loisirs à une histoire de la célèbre maison des Baux, qu'il a publiée en un volume magnifiquement illustré. A vrai dire, ce n'est pas une histoire à proprement parler qu'il a écrite ; il s'est borné à fournir des renseignements généalogiques sur les diverses branches de cette famille qui a essaimé dans presque tous les pays du nord de la Méditerranée, en ajoutant des détails biographiques sur les principales personnalités qu'il a rencontrées portant ce nom des Baux. Cependant, ce sont surtout les rameaux de la Provence et du royaume de Naples qu'il a étudiés. Il n'a pas prétendu nous présenter de l'inédit ; l'ouvrage du Dr Barthélemy a été, pour la plus grande partie de son livre, la source principale. Mais, bien souvent, il aurait fallu corriger l'œuvre cet de annaliste, il aurait fallu plus souvent encore y apporter des additions. Ainsi, par exemple, la question des origines de la famille avait été révisée par Cais de Pierlas et les conclusions qu'il faut maintenant adopter sont toutes différentes de celles à quoi s'est arrêté M. Noblemaire.

Le nouvel historien de la Maison des Baux a utilisé beaucoup [illegible] ouvrages que celui du Dr Barthélemy, mais il aurait été [illegible] qu'il ne s'attachât qu'à ceux qui méritent vraiment l'hon[illegible] qu'on leur fait. Car, dans le nombre, il s'en trouve qui ne sont [illegible] de pauvres compilations sans intérêt ; je ne veux citer aucun [illegible] ne pas être désobligeant vis-à-vis d'auteurs encore vivants. [illegible] revanche, d'autres, de premier ordre, ont été négligés. De telle façon que pour certains personnages, tel le fameux Barral des Baux au XIIIe siècle, la documentation de M. Noblemaire laisse fort à désirer.

Aux Baux du royaume de Naples, il a rattaché les Balsa d'Albanie et du Monténégro, connus dès le XIVe siècle; mais les preuves du rattachement ne sont guère convaincantes, et l'on n'arrive qu'à une probabilité. Puis, les Bals de Roumanie, dont la généalogie est établie historiquement à partir de 1560. Là encore, pour les origines de cette branche, il y a bien des objections à présenter : ainsi par exemple, la lettre qui aurait été adressée en 1477 par l'empereur Frédéric III aux princes de Moldavie et de Valachie en faveur des princes Jean et Théodore, est un faux des mieux caractérisés. On l'avait déjà dit : M. Noblemaire, influencé par des historiens roumains récents, a cru cependant l'invoquer de nouveau, bien à tort. Quant aux prétendus documents de 1813, il n'ont qu'une valeur traditionnelle. Il est vrai qu'il était extrêmement difficile d'arriver à la vérité : mieux valait rester dans l'indécision que de procéder par des affirmations hasardées.

M. Noblemaire a joint à son livre un chapitre sur la ville des Baux, un autre sur les troubadours et la maison des Baux, enfin de nombreux appendices. Il n'a fait qu'y résumer des ouvrages antérieurs ; je reconnais cependant que, plus d'une fois, il est entré dans des discussions abordées déjà par d'autres auteurs avec plus ou moins de succès.

Je me permettrai enfin de relever des erreurs de détails : la liste en pourrait être assez longue, car on ne se méfie jamais assez des informations de seconde main que l'on recueille de divers côtés. Je critiquerai tout d'abord l'habitude de qualifier d'empereurs d'Allemagne les empereurs allemands du Saint-Empire : M. Noblemaire sait pourtant bien que l'Empire d'Allemagne ne date que de 1871. — P. 90, une fausse interprétation d'un texte du Dr Barthélemy fait parler d'un collège des chanoines de Courthezon (il s'agit tout simplement des chanoines d'Avignon, qui sont expulsés de Courthezon). — P. 91, la révolte des habitants d'Orange que M. Noblemaire ne s'explique pas, fut très probablement une tentative de commune. — P. 117, l'évêque de Toulouse est appelé archevêque. — P. 133, l'auteur ne semble pas se rappeler que le pavillon dit de la reine Jeanne aux Baux est du XVIe siècle et n'a pu servir de lieu de repos à une dame fêtée par les troubadours. — P. 163, plusieurs phrases très fautives doivent être corrigées : le traité de Péronne constitua le protectorat français sur Monaco ; signé avec le prince Honoré II, il assura à ce dernier et à ses descendants le marquisat des Baux, dont le titre fut porté pour la première fois par le fils aîné d'Honoré II. La République n'a jamais indemnisé pécuniairement les Grimaldi de la perte de leur marquisat, etc. Cette liste de rectifications je ne l'allonge pas davantage. Je veux terminer en louant l'effort de M. Noblemaire à débrouiller l'écheveau de la nombreuse descendance qui ont laissée les premiers seigneurs des Baux : malgré les documents que lui ont fournis ses devanciers, en présence de la

[illegible] n'était pas toujours [illegible]

L. H. LABANDE.

Les sources de l'histoire de France, XVIIIe siècle (1610-1715), par Emile [illegible] eur à l'Université de Paris et Louis ANDRÉ, professeur au [illegible] id. Tome I. Géographie et Histoires générales. Paris, Auguste [illegible]

M. Emile Bourgeois, dans la préface du présent volume, qualifie l'œuvre entreprise par lui de « nécessaire et urgente » mais aussi de [illegible] ficile », vu l'absence presque totale d'études antérieures autorisées, [illegible] e servir de base à cette tentative de fournir une bibliographie [illegible] ique et raisonnée des sources de l'histoire de France au XVIIe siècle. [illegible] difficulté de l'entreprise l'a fait hésiter d'abord, nous dit-il, et cette [illegible] itation n'a rien que de fort naturel ; d'autres avant lui, ont été effrayés par le labeur formidable que présupposait tant de recherches minutieuses et prolongées, comme les exigeait un travail de ce genre [illegible] eusement conçu, et n'ont osé l'aborder. Heureusement pour nous, M. Bourgeois, plus courageux, a vaincu ses hésitations premières ; [illegible] est mis vaillamment à l'ouvrage et nous offre aujourd'hui les premiers résultats de ses coups de sonde à travers la littérature historique, imprimée et manuscrite, dont l'amas énorme constitue les sources de l'histoire de France durant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Deux de ses élèves, M. Yser, professeur à la faculté des lettres d'Alger, et M. Louis André, professeur à Louis-le-Grand, ont travaillé avec lui à réunir les matériaux de ce premier volume et [illegible] second surtout mérite ici une mention toute spéciale puisque M. Bourgeois lui-même, dans sa préface, l'appelle amicalement « le principal auteur » de l'ouvrage.

Cette nouvelle section du grand Manuel des *Sources de l'histoire de France*, faisant suite à celles données par A. Molinier et M. Hauser, comprendra les rubriques suivantes. I. Introduction géographique. [illegible] Histoires générales. — III. Mémoires. — IV. Lettres. — V. [illegible] aisons funèbres. — VI. Périodiques, pamphlets, etc. [illegible] Histoire politique et militaire. — VIII. Histoire religieuse, [illegible] subdivisions, rapport de l'Eglise et de l'Etat, jansénisme, [illegible] et quiétisme. — IX. Histoire administrative. — X. His- [illegible] rovinciale [1]. On ne trouvera pas dans cette section [illegible] comme dans le *Moyen Age* d'A. Molinier et le *Seizième siècle* de [illegible] ndication des sources *d'origine étrangère*, à leurs [illegible] ques. On comprend que l'immensité de la tâche ait

---

[illegible] is difficile de classer les sources dans ces différentes [illegible] deux à trois

fait désirer à M. B. de rétrécir quelque peu le cadre des sections antérieures, mais il n'en résultera pas moins quelques inconvénients pour les travailleurs qui viendront s'orienter là sur les sources à consulter [1]. Ce qui fera également défaut, comme nous l'apprend la préface, ce seront les divisions chronologiques, soit par règnes, soit par périodes. Il y aurait certainement des objections assez graves à faire, au moins au point de vue théorique, contre cette façon de disposer les matériaux réunis en masses aussi compactes. On a beau nous dire que de 1610 à 1715, l'histoire de France forme « une suite étroitement liée dans la politique comme dans les mœurs » ; la France n'est pas la même à ces deux dates et dans les contemporains remuants de Louis XIII enfant, le simple amateur et moins encore l'historien professionnel, ne reconnaîtra les perruques moroses de l'entourage de Louis XIV avachi et dévot. Au risque de voir se multiplier les rubriques et même les redites, nous aurions voulu rencontrer au moins deux grandes divisions chronologiques ; on aurait pu placer la coupure soit à la fin de la Fronde, soit, mieux encore, à la mort de Mazarin. Mais nous ne voudrions pas avoir l'air en insistant sur ce point, de critiquer cet ouvrage si désiré et si utile, alors que notre sentiment prédominant est celui d'une reconnaissance sincère pour le savant, qui quittant des études plus chères et plus attrayantes, a bien voulu créer, pour des générations plus favorisées que la nôtre, un instrument de travail précieux, un guide sûr pour l'étude du XVIIe siècle. M. B. n'a pas reculé devant le labeur souvent ingrat et toujours pénible, de pénétrer dans ce chaos bibliographique, d'inventorier et surtout de juger des milliers et des milliers d'écrits, ensevelis sous la poussière des bibliothèques et d'en fournir le catalogue complet, systématique et critique à nos futurs historiens [2].

Comme son sous-titre l'indique, ce tome premier nous fournit seulement les rubriques *Géographie et Histoires générales*. On trouvera dans les différents paragraphes relatifs à la géographie, d'abord l'énumération des cartes générales et spéciales du pays [3], les descriptions topographiques proprement dites [4], les récits de voyage, tant ceux en

1. Pour ne citer qu'un exemple, comment parler de la politique française en Allemagne sous Louis XIV, sans connaître le recueil des *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des grossen Kurfürsten*, dont tout un volume est consacré aux relations de Frédéric-Guillaume avec la couronne de France ?

2. Le nombre des ouvrages, opuscules et pamphlets (qu'on songe seulement aux Mazarinades !) est si énorme qu'on se demande comment tout cela pourra figurer dans les fascicules, en définitive restreints d'un manuel.

3. En fait de cartes d'Alsace. M. B. ne cite (p. 48) que celle de P. Duval (*Carte de l'Alsace française*) de 1662. Il aurait pu citer encore celle de George-Frédéric Meyer, de Bâle, éditée en 1677 et corrigée en 1703 (en trois feuilles), le *Théâtre de la guerre sur le Haut-Rhin*, de J.-B. Nolin, et les cartes de H. Jaillot (Paris, 1707) double folio.

4. L'ouvrage du jurisconsulte Jean Limnaeus, *Notitia regni Franciae* (Argentorati, Spoor. 1655), 2 vol. (1067 et 756 pages 4°) est une compilation purement

France que nous entreprit par des Français, au dehors dans le reste de l'Europe et en Asie, en Afrique, en Amérique. Si ces récits de voyage exotiques sont énumérés ici en grand nombre, on voudrait y voir figurer aussi les récits de *voyageurs étrangers en France*, qui touchent de plus près au sujet de l'ouvrage [1].

Les dernières soixante pages du volume sont consacrées aux *Histoires générales* [2], qui commencent à prendre la place des chroniques et des annales des périodes antérieures ; nous apprenons à les connaître depuis Scipion Dupleix, qu'on peut appeler le précurseur de la critique historique, à l'encontre de la méthode littéraire, chère aux narrateurs italiens et à leurs imitateurs français, jusqu'au P. Daniel. Bien entendu cette critique est encore bien timorée, plutôt théorique et, plus on avance dans le règne de Louis XIV, moins elle osera se produire quand il s'agit des faits et gestes du Grand Roi. Le nombre des panégyristes dévotieux de la royauté, comme des puissants du jour (Richelieu, Mazarin) est bien considérable, d'Aubéry à Pellisson [3]. M. B. les juge tous avec une équitable impartialité, le fougueux ultramontain Dupleix, comme le protestant Levassor, l'honnête Mézeray, chéneur un peu prolixe, comme l'épitomateur Hénault [4] ; il caractérise leurs travaux, leur genre et leurs mérites, comme aussi les lacunes de leur savoir ou de leur talent. Nous espérons bien que le prochain fascicule ne tardera pas trop à paraître, entamant la série des rubriques spéciales, et que nous aurons l'occasion de remercier une fois de plus le savant professeur de la Sorbonne d'avoir bien voulu consacrer une partie, certainement considérable de son temps, toute son énergie au travail, toute sa sagacité critique à la rédaction de ce manuel qui sera le très bienvenu pour tous les travailleurs sérieux s'occupant de l'histoire du XVIIe siècle [5].

R.

---

livresque, mais bourrée de faits, qui mériterait de figurer sous cette rubrique. Je signale aussi à M. B. les nombreux fragments de voyages en Anjou, recueillis par [illegible] de ses *Andegaviana*.

1. Un historien s'occupant de l'histoire de France au XVIIe siècle aurait évidemment plus d'intérêt — pour ne citer qu'un exemple — à parcourir le *Brandenburgischer Ulysses* de Sigismond de Birken (1669), qui raconte les voyages du mar[illegible] Ernest de Bayreuth en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, qu'à [illegible] pèlerin français de la même époque, se promenant en Terre-Sainte.

2. [illegible] pas, parmi elles, *Loisel*, *Thrésor de l'Histoire genérale de notre* [illegible] ce qui s'est passé, etc. Paris, Guignard, 1626, 18°.

3. [illegible] est vrai que celui des adversaires outranciers de Louis XIV n'est guère [illegible] considérable. Ce sera l'un des chapitres les plus intéressants et les plus difficiles à écrire que celui où M. B. nous parlera des opuscules nombreux sortis de l'imprimerie de P. Marteau, à Cologne ou des officines de Hollande.

4. A vrai dire, nous aurions placé le président Hénault parmi les écrivains du XVIIIe siècle, bien qu'il soit né en 1685. Comme Voltaire, il appartient par ses [illegible] siècle de Louis XV plutôt qu'à celui de Louis XIV.

5. [illegible] te ici quelques remarques de détail qui montreront à M. Bourgeois avec quel soin j'ai parcouru son travail, et qui pourront lui servir pour une nouvelle

Henri MALO, **Les Corsaires dunkerquois et Jean Bart,** I, Des origines à 1662. II, 1662-1702, Paris, Mercure de France, 1912 et 1913. In-8°, 461 et 517 p.

Dans ces deux volumes, M. Henry Malo fait l'histoire de la course à Dunkerque, et il a raison de dire que cette histoire tient de l'épopée. Son ouvrage est plein de hauts faits, plein des prouesses de ces *écumeurs*, de ces *robeurs* qui sortaient de Dunkerque, devenu un des meilleurs ports de l'Océan, pour capturer les vaisseaux ennemis. Jamais on n'a plus exactement et avec un esprit plus critique retracé la carrière de Jean-Bart. L'auteur ne s'en rapporte nullement aux légendes; il ne réédite pas les fausses anecdotes contées par ses devanciers; avec une patiente ardeur, avec un infatigable zèle, il a, pour écrire la vie du grand corsaire, étudié les sources, fouillé les archives nationales, les archives de la marine et une foule d'autres dépôts. On ne parlera plus désormais de Jean-Bart d'après les *Mémoires* de Forbin et l'*Histoire de la marine* d Eugène Sue. On ne verra plus dans Jean Bart un personnage d'epéra comique, un Fra Diavolo maritime. Sa figure est autrement belle, et M. Malo nous montre dans l'héroïque Dunkerquois un homme sans peur et sans reproche, connaissant son métier à merveille, prompt à prendre son parti, doué d'un remarquable sang-froid et d'une rare présence d'esprit, calculant à l'avance toutes les possibilités et par sa bravoure, par sa fermeté les mettant en œuvre pour assurer le succès, un homme qui, comme dit Saint-Simon, a si longtemps et si glorieusement fait parler de lui à la mer, l'égal des grands hommes du grand règne.

Arthur CHUQUET.

Baron André DE MARICOURT. **La duchesse d'Orléans, mère du roi Louis-Philippe. La Revolution, l'exil, les dernières années 1791-1821**. Paris, Emile-Paul, 1914, in-8°, XIII et 333 pages. Prix : 5 francs.

Le présent tome II de cet ouvrage répond aux promesses du premier dont nous avons rendu compte ici même [1]. Il faut dire que, mise en œuvre à part, la matière y prêtait. Tandis en effet que le

---

édition. P. 149, Les Mémoires de deux voyages en Alsace, qu'on attribue sans grandes preuves à l'appui, à un sieur de l'Hermine, n'ont pas été *édités* par M. E. Meininger, mais par Joseph Coudre ; le sigle L. B. J. C. M. sur le titre signifie *Le Bibliophile Joseph Coudre Mulhousois*. — P. 159, à l'*Iter litterarium* de D. Mabillon et D. Ruinart, trad. Malter, ajouter : *Strasbourg, 1826*, 8°.— P. 165. Le titre *Samlung mehrert Geschichte zur angenehm Leehere* est évidemment fautif; mais comment le corriger, ne connaissant pas l'ouvrage ? — P. 211. Je possède moi-même une édition de la *Géographie française* de Duval, qui porte la date de 1659. — P. 278, lire *Kunst* pour *Kunft*. — P. 304. Après les recherches de M Réveillaud sur Prioleau, je crois qu'on peut écarter définitivement ses prétentions à descendre de la famille vénitienne des Priolo. — P. 320. Il existe une édition postérieure des *Mémoires chronologiques* du P. d'Avrigny, qui fut publiée à Nimes, Beaune, 1783, 2 vol. in-8°.

1. *Louise-Marie-Adelaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans. La Jeunesse.* (Paris, 1913, in-8°).

emier était consacré à la jeunesse de la duchesse d'Orléans ièvre, et bien que cette jeunesse eût été troublée par les plus rands chagrins, le tome II suit cette malheureuse princesse pendant et après la Révolution, c'est-à-dire à travers une période où les pires infortunes devaient l'accabler. Première princesse du sang, tenant à la famille royale par elle-même et par son mari, elle vit le duc d'Or- près avoir inoculé à ses enfants le virus démagogique, voter même la mort de Louis XVI. Malgré toutes les trahisons de cet époux, elle continuait à l'aimer, et elle eut à la fois la honte et la douleur de le voir monter sur l'échafaud. Séparée violemment du corps et du cœur de ses enfants par les intrigues de Mme de Genlis, elle le fut bien davantage par la persécution, les prisons, l'exil et tous les désaccords qui en furent la conséquence. Elle-même enfin, arrachée mourante des lieux qui venaient de voir mourir son père, — le seul appui qui lui restât, — elle fut jetée dans les prisons que Fouquier-Tinville emplissait et que le bourreau vidait tour à tour. Elle resta ainsi de longs mois, incertaine du sort qui l'attendait, sans autres nouvelles du dehors que les échos des exécutions capitales, sans savoir ce qu'étaient devenus ses propres enfants. Et plus tard, lorsque peu à peu les liens de sa captivité se furent desserrés, elle se vit réduite à implorer d'un gouvernement hostile un peu de pain pour elle ou pour ses enfants proscrits, prisonniers eux-mêmes, puis errants sur les grands chemins des deux mondes. Et quand les portes de la patrie se furent rouvertes pour la plupart des émigrés, victime réservée aux supplices de choix, elle dut demeurer dans le dénuement à l'étranger, esclave d'une espèce de factotum qui gouvernait despotiquement sa personne et sa maison. Admise à rentrer en France seulement en 1814, en même temps que son roi, ce n'était plus qu'une épave, une loque humaine, qu'une succession inouïe de maux avait dépouillée de toute personnalité, sinon de toute sensibilité, car toujours apte à souffrir des hommes, elle dut encore subir la rancune inepte de la duchesse d'Angoulême, la cruelle froideur de sa fille, les insultantes offres de de son ancienne rivale, Mme de Genlis, le mauvais vouloir ils trop parcimonieux, jusqu'à la maladresse d'un laquais qui ort.

Maricourt a compris l'intérêt d'un pareil sujet, un des plus n vérité qui se pussent offrir à un écrivain. Pour se rendre apable de le traiter avec tout le soin dont il était digne, il a consciencieusement dépouillé non seulement tout ce que nos archives publiques bibliothèques peuvent renfermer de documents manuscrits et imprimés, inédits ou déjà publiés, touchant de près ou de loin la l'Orléans durant cette période si longue et si tourmentée de mais il s'est encore fait ouvrir de précieux chartriers privés e des collections étrangères. Ainsi outillé, il a réparti ses ux en une douzaine de chapitres bien coupés et copieusement

remplis. De ces chapitres, il en est quelques-uns qui languissent un peu, tels les trois premiers dans lesquels l'auteur s'attarde avec le duc de Penthièvre, comme il avait déjà fait dans le premier volume. Il en est d'autres, comme le chapitre sur la prison du Luxembourg qu'on s'attendait à voir plus chaud de ton. En revanche, l'auteur ajoute, dans le chapitre V, des traits piquants à la figure déjà bien connue de Belhomme, le tenancier de la maison de santé de Charonne où la duchesse d'Orléans fut quelque temps enfermée. Mais un de ses meilleurs, c'est le VIIe, tout entier consacré à Rouzet et à ses relations avec la princesse. On sait que la duchesse d'Orléans avait rencontré chez Belhomme un conventionnel non régicide du nom de Rouzet, qui, pour lui avoir rendu quelques services, prit dans l'existence de cette princesse une place si exorbitante qu'on les crut unis par un mariage secret. M. de Maricourt examine ce cas psychologique avec la même attention qu'un médecin étudierait une difformité tératologique. D'une main légère mais sûre, il découvre tous les mobiles auxquels Rouzet a pu obéir pour subjuguer ainsi cette malheureuse femme, et d'autre part la profonde dépression physique et morale qui a pu faire d'elle une si déplorable victime. C'est une enquête conduite avec une grande pénétration et dont les résultats sont exposés avec beaucoup de talent. Je ne sais toutefois s'il faut moins louer certains passages des deux derniers chapitres, ceux où l'auteur dépeint la vieillesse de la duchesse douairière d'Orléans, de cette princesse qui, après une vie si malheureuse, avait acquis le droit de mourir en paix, et dont les derniers jours cependant furent assombris par de pénibles débats domestiques, par la tyrannie de plus en plus tracassière de Rouzet, par une humeur fantasque, effet d'une décrépitude que le malheur avait accélérée. Et l'on ferme ce livre dont toutes les pages sont si douloureuses, sur une dernière impression non moins pénible, qui s'évanouit trop lentement.

M. de Maricourt a donc rempli sa tâche. Mais l'a-t-il remplie de manière à donner toute satisfaction aux délicats, aux difficiles ? Son sujet était magnifique; sa documentation surabondante, son expérience d'écrivain déjà très éprouvée. Cependant on peut se demander si de tout cela il a tiré le meilleur parti. A lire ce livre à la loupe (faut-il même bien une loupe ?) on y relève presque à chaque page des erreurs de toutes sortes, de menues erreurs pour la plupart, je le concède, mais des erreurs d'autant plus agaçantes qu'avec un peu plus de soin l'auteur aurait pu les éviter.

En voici quelques-unes :

Le volume est dédié au général Lyautey. Quel enfantillage !

Parce que le public a bien accueilli le tome I, l'auteur dit (p. VII) qu'il présente « avec quelque hardiesse » la suite de son récit. Il y aurait eu de la hardiesse à braver la malveillance du public ; mais puisque le public l'encourage, c'est de la confiance qu'il doit inspirer à l'auteur.

Page [illegible]. « Elle fut très proprement la victime, etc. » Il fallait dire que la duchesse fut, à proprement parler, une victime, et c'eût été écrire plus proprement.

Page [illegible]. L'auteur parle ici de certains caractères qui méritaient d'être *silhouettés*. M. de Maricourt ouvre trop rarement le dictionnaire de l'Académie.

Dans une note de la page 4, M. de Maricourt prie « encore ici S. A. R. Monseigneur le comte d'Eu, qui continue dans cette ville les traditions de son aïeul, de vouloir bien agréer le très respectueux hommage » de sa reconnaissance pour certains renseignements qu'il tient de lui. C'est très naturel. Mais je crois que les écrivains français d'autrefois tournaient le compliment aux princes avec plus de... simplicité. Je dis les écrivains français. Rien de plus frappant que la différence de protocole à cet égard entre les Français et les étrangers. Rappelez-vous les lourdes et interminables formules adulatrices que Mercy-Argenteau tirait si péniblement de son écritoire pour les envoyer à Marie-Thérèse, et comparez-les avec la noble aisance des ministres français parlant au Roi ou à la Reine. « Sire, Madame », disaient-ils, et rien de plus. Leurs valets mêmes n'usaient pas d'autres formules. Mais qui, aujourd'hui, même chez les gentilshommes, a encore le sentiment ou le souvenir de ces nuances ?

M. de Maricourt reprend à son compte une image de M. Ernest Seillière qualifiant de « tragédie de la foi » le grand conflit entre la duchesse d'Orléans, son mari et Mme de Genlis. Comme tout le monde n'a pas lu l'étude de M. Seillière, il eût été désirable qu'on nous en apportât ici au moins un résumé. Faute de quoi, on ne comprend pas bien, d'une part, ce que la foi religieuse vient faire dans un conflit où la foi conjugale seule semble en jeu, et, d'autre part, ce que le « couchant de la Monarchie » entre guillemets (p. 14) a à voir dans cette affaire, si ce n'est de flatter M. le marquis de Ségur.

Page 15. « Ses enfants [ceux de la duchesse], qui, par leur situation, sont appelés sur le sort d'un pays à des responsabilités si lourdes... » On entrevoit bien la pensée de l'auteur; mais pourquoi l'exprime-t-il si mal ?

A la page 21, il y a un « désabusement » qui est d'une langue horrible.

Page 27, note 2. Si la Trinité tomba le 19 juin en 1791, la Pentecôte ne peut avoir été fêtée le 23. Il faut lire le 12. C'est la Fête-Dieu qui eut lieu le 23 juin.

Page 29. « Il n'avait point si tort. » Ici encore c'est M. de Maricourt qui a tort contre la grammaire.

Page 36. « Le 13 juillet 1791, le même prince, accompagné de .., [illegible]

Dans le chapitre II, comme déjà dans maints endroits du tome I, on croirait que l'auteur écrit la biographie du duc de Penthièvre ; et

il l'écrit avec une prédilection qui, encore une fois, semble peu justifiée par les vertus passives et de plus en plus inertes de ce prince. Cela ressemble à du remplissage. Pourquoi, par exemple, rappeler si complaisamment comment le duc de Penthièvre se dépouilla de ses ordres, Saint-Louis, le Saint-Esprit, la Toison d'Or, et surtout pourquoi reproduire textuellement les lettres qu'il écrivit à ce propos au cardinal de Bernis ? Quel rapport ceci a-t-il avec l'histoire de la duchesse d'Orléans ?

Page 60. « Le 27 septembre, jour de la mort de la princesse de Lamballe. » Tout le monde sait que la princesse fut massacrée le 3 septembre. M. de Maricourt devrait corriger plus attentivement ses épreuves.

Pour expliquer l'indifférence avec laquelle le duc de Penthièvre parut recevoir la nouvelle de la mort de la princesse de Lamballe, sa belle-fille, l'auteur hasarde (p. 64) l'hypothèse que ce prince savait d'avance qu'elle serait massacrée. Il est possible que le duc de Penthièvre comptât partout des amis, comme l'affirme ici le biographe de sa fille ; mais il est permis de douter qu'il en eût jusque parmi les organisateurs des massacres de septembre. D'ailleurs il était alors et depuis de longs mois loin de Paris, très déprimé, très souffrant, très isolé, absorbé par de minutieuses pratiques de dévotion, ayant vraisemblablement très peu de commerce épistolaire dans la capitale. Pour toutes ces raisons, auxquelles on pourrait en ajouter d'autres, on se refuse à croire que le duc de Penthièvre était dans le secret des futurs massacres. La vérité semble être plutôt dans l'apathie croissante du prince due à sa sénilité.

Page 73. « La duchesse d'Orléans... *chaque jour* perd *peu à peu* ses illusions *dernières*... » Comment a-t-elle pu s'y prendre pour un pareil tour de force ?

Page 75. « Les Bourbons qui, asservis à l'étiquette, ont toujours su jusqu'à la fin... mourir en attitude. » On l'a dit de Louis XVIII ; mais je voudrais bien savoir de combien d'autres Bourbons on pourrait le dire aussi.

Page 96, texte et note 2. L'auteur parle ici de Mme de Buffon, la dernière maîtresse du duc d'Orléans ; mais il lui accorde à peine quelques lignes, alors qu'il s'est étendu très longuement sur Mme de Genlis. On eût aimé cependant à savoir ce que la duchesse pensa de cette dernière rivale qui, comme la première, ne se borna pas à lui enlever le cœur de son mari, mais encore celui de ses enfants.

L'auteur nous assure qu'à l'époque où le comte de Provence habitait le Luxembourg, il s'y donnait « les plus belles fêtes qui se pussent concevoir » (p. 102). Je suppose que cette phrase a été écrite pour accentuer le contraste entre le Luxembourg palais de 1780 et le Luxembourg prison de 1793 (quel état et quel état ! Mais en réalité, parcourez la chronique du temps ; personne ne signale particulière-

[illegible] attention publique les fêtes du comte de Provence au Luxem-[illegible]

Page 117, note. « Le régicide Amar s'était tristement signalé, *on le* [illegible] la création du tribunal révolutionnaire. » C'est cependant la [illegible] is que je l'entends dire.

Dans une note de la page 122, l'auteur donne pour « rarissime » l'ouvrage du comte de Sainte-Aulaire, *Portraits de famille*. Ce qui est rarissime ce n'est pas cet opuscule, mais le livre de sa femme publié sous le titre de *Souvenirs*. Pourquoi la famille de Sainte-Aulaire et non *Saint*-Aulaire comme l'imprime M. de Maricourt) ne veut-elle pas laisser reimprimer ce délicieux petit chef-d'œuvre, que déparent de si nombreuses fautes typographiques?

M. de Maricourt, qui s'attarde si longuement sur le père de la duchesse d'Orléans, est très incomplet sur le fils aîné de cette princesse. Pourquoi, par exemple, glisse-t-il si rapidement sur l'intrigue orléaniste du Directoire? Sait-il la part que l'on attribue dans cette intrigue au directeur Siéyes, et s'il le sait, pourquoi n'avoir pas discuté le témoignage si révélateur de Cambacérès sur le rôle qu'y joua Talleyrand, resté l'ami de la duchesse d'Orléans, et l'ancien ami d'une dame que connaît bien M. de Maricourt, Mme de Souza?

Rouzet, sorti des prisons de la Terreur, ne devint pas « membre influent du gouvernement », comme l'écrit, p. 131, M. de Maricourt.

Page 134. « Mme d'Orléans poursuit un double but. » On s'efforce d'atteindre un but, jamais on ne le poursuit.

Page 146, note 2. Qu'est-ce que des « attraits attardés »?

Sotin n'a jamais été ministre de la justice, contrairement à ce que dit, par deux fois, M. de Maricourt, p. 152, texte et note 2.

Parce que Rouzet de Folmon, fils d'un tailleur, avait cherché à se rattacher à une famille noble, l'auteur écrit : « Les honorables *ciseaux* du bonhomme Rouzet auront pris une *allure* guerrière. » (p. 170). [illegible] ans doute une arme favorite de l'ironie. Encore faut-il y mettre de la justesse.

[illegible] lignes plus bas, sous prétexte que Rouzet, cherchant [illegible] ait fait d'étudiant en théologie avocat, l'auteur écrit : [illegible] *dans ce domaine*, la toge à la soutane. »

Page 172. « Lui aussi [Rouzet], c'est un homme sensible... et voilà [illegible] ontact avec Adélaïde de Penthièvre! » S'il avait [illegible] ible pour entrer dans l'intimité de la duchesse [illegible] génération y eût passé. Cette raison-là ne vaut [illegible]

[illegible] *mment* ce dernier [le duc de Nivernais] le fit [illegible] uchesse d'Orléans. » Pardon. On a vu en [illegible] de Nivernais le recommanda à la princesse [illegible] et pour conseil ». Un point, et c'est tout. [illegible] suffisant. Rouzet devait prendre un tel ascendant

sur la duchesse d'Orléans qu'on n'eût pas été fâché de savoir ce qui l'avait rendu si *recommandable* aux yeux du duc de Nivernais.

Page 179. « Il faudrait la *plume* d'un psychologue pour *soulever*... le voile. » Heureusement que l'auteur ajoute : « délicatement ».

Page 181. « *Par définition*, elle n'était point au nombre de ces femmes fortes qui, etc. » Par définition ?

L'auteur se demande un peu plus loin (p. 183) si la duchesse n'aurait pas dû se choisir un confident « de plus haute allure » que Rouzet. Nous avons déjà vu l'allure guerrière du même personnage. M. de Maricourt, comme on le voit, ne craint pas de se répéter. Vingt fois, si ce n'est plus, il parsème ses phrases d'un « par ailleurs » qui n'a de prestige qu'à ses yeux.

Page 194. « A charge du roi. » Il aurait été plus correct d'écrire : « à charge au roi, ou à la charge du roi. »

Page 195. « Des rats et des insectes dont la présence était *inopportune*. Evidemment le manuscrit portait : *importune*.

Page 223. On trouve là des platanes « qui jettent une note délicieuse... »

Page 266. « Cette heure... arriverait-elle trop tard pour guérir... les phantasmes d'une humeur bizarre ? » Qu'est-ce qu'une heure qui guérit, et qu'est-ce qu'un phantasme ?

Page 276. « Dès lors (c'est-à-dire à partir de la restauration de 1814) la duchesse douairière d'Orléans n'a plus d'histoire. » Je suis cependant de ceux qui trouvent les derniers chapitres de cette histoire pour le moins aussi émouvants que les autres. Je crois l'auteur du même avis, car pour décrire la rentrée de la duchesse en France, ses déplorables démêlés avec ses enfants, les tristesses des dernières années d'une vie si malheureuse, son style s'épure, s'ennoblit et s'élève.

Voilà pourquoi il est déplaisant de rencontrer tant de fautes — de menues fautes, je le concède, — dans un ouvrage qu'un peu d'attention eût rendu uniformément excellent. On a pu remarquer que la plupart de ces fautes sont des fautes de goût, de style, de grammaire. N'est-ce pas surprenant ? Si l'auteur avait écrit pour des chartistes, c'est-à-dire pour des gens auxquels on a fait la réputation de dédaigner la forme, on eût compris sa négligence. Mais il s'adresse surtout aux gens du monde, c'est-à-dire à une clientèle pour laquelle il semblerait qu'il eût du, passez-moi l'expression, parer sa marchandise. Comment expliquer qu'il ne se soit pas donné cette petite peine, et que ses livres cependant aient du succès ? M. de Maricourt pratique le journalisme, à ses heures, si je suis bien informé. Il n'est donc pas sans savoir que le public, émoussé par la presse quotidienne, est de moins en moins sensible à l'art du bien dire, et peut-être a-t-il cru qu'il n'était pas besoin de se gêner avec lui. Ce serait un tort. Lorsque le prince de Beauvau fut reçu à l'Académie française, il prononça un discours d'où j'extrais ce qui suit : « J'ai toujours été

[illegible] qu'on des plus grands services qu'on pouvait rendre aux hommes, c'est de perfectionner leur langue : des termes impropres ou mal arrangés portent partout l'obscurité et la confusion ; partout la propriété de l'expression et les mots, signes des idées, disposés suivant leur ordre, déterminent la clarté dans le discours, et cette clarté influe sur toutes les actions des hommes. » Je livre cette pensée aux méditations de M. de Maricourt.

Eugène Welvert.

Comte [illegible] et M. Barnes. **La famille d'Orléans pendant la Révolution, d'après sa correspondance inédite.** Paris, Émile-Paul, 1913, in-8°, [illegible] pages. Prix : 7 fr. 50.

Ce livre a été fait avec les papiers que le petit-fils de Claude Beugnot a légués en 1900 à la bibliothèque de l'Institut, où ils sont conservés sous le nom de *fonds d'Orléans*.

Une question préliminaire se pose à ce sujet. Au témoignage du légataire, c'est Fiévée qui aurait donné en 1795 ces documents à son grand-père. Comment étaient-ils tombés entre les mains de Fiévée ? « Je l'ignore, ajoute-t-il, et mon père ne le savait pas davantage. » Il est possible que Claude Beugnot ait reçu ces papiers de Fiévée ; mais ce n'est qu'une tradition de famille que n'appuie aucune preuve. Dans cette incertitude, un doute au moins est permis. On sait que Beugnot fut directeur général de la police sous la première Restauration, c'est-à-dire à une époque où les cartons de cette administration renfermant les papiers de la Révolution étaient encore dans ses bureaux. Ils ont été depuis versés aux Archives nationales. Ces cartons contenaient et contiennent encore beaucoup de documents sur la famille d'Orléans. On sait d'autre part que Beugnot haïssait le duc d'Orléans, Philippe-Égalité : on le sait, entre autres, par ses rapports au roi Louis XVIII, et par les mémoires de M. de Vitrolles. Beugnot [illegible] à la tentation de se garnir les mains avec des papiers à sa portée, et qui, en satisfaisant sa propre curiosité, pouvaient compromettre Louis-Philippe, fils et héritier d'Égalité, très surveillé dès 1814 par la police ? Cette hypothèse n'est qu'une hypothèse ; mais elle repose sur quelque chose, tandis que la prétendue donation de Fiévée a tout l'air d'un paravent.

Autre question accessoire. Pourquoi ces papiers ont-ils été donnés à l'Institut ? Parce que, nous répond le légataire, son père avait été membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ainsi, voilà des papiers évidemment dérobés (par qui l'on voudra) aux archives de l'État. Ils n'intéressent à aucun titre la famille Beugnot qui en est simplement mais indûment dépositaire. Au lieu de les restituer aux archives de l'État, on les donne à l'Institut, avec qui ces papiers n'ont pas plus de rapport qu'avec la famille Beugnot ; à l'Institut, non pas parce que Claude Beugnot en aurait été membre, mais en souve-

nir de son fils qui était lui-même de l'Académie des Inscriptions. Cet exemple n'est-il pas pour détourner le législateur de laisser à tout le monde le droit de tester ? Et d'ailleurs comment l'Institut a-t-il été autorisé à accepter des papiers qui, appartenant à l'État, ne pouvaient faire l'objet d'un legs ?

L'étude de MM. de Beaumont et Bernos se divise en deux parties : dans la première, sont publiés et commentés des lettres ou des extraits de lettres de la duchesse d'Orléans; dans la seconde, des lettres ou des extraits de lettres de son mari; dans les deux parties, des lettres ou extraits de lettres de leurs enfants. Je dis *des* lettres et non *les* lettres du legs Beugnot, et c'est là, au point de vue de la composition, le principal défaut de cet ouvrage En effet, ce n'est ni un récit tramé sur matériaux, ni une publication de textes originaux. Dès lors, il nous faut faire crédit aux éditeurs; il nous faut admettre que les textes choisis par eux sont les meilleurs ou les plus significatifs. Mais qui nous en assure? Qui nous certifie que leur goût ou leur point de vue dans ce choix correspond au goût, au choix des lecteurs, et qu'ils n'ont pas laissé de côté d'autres lettres, d'autres fragments propres à donner une autre opinion des personnages en cause? Il eût donc été préférable que MM. de Beaumont et Bernos prissent nettement parti. Ils auraient dû composer une véritable histoire narrative de la famille d'Orléans pendant la Révolution d'après les papiers du legs Beugnot et tous les autres qui se rapportent à elle pendant cette période, ou publier les papiers Beugnot intégralement et non sur échantillons.

Cette réserve faite, il faut reconnaître que ces Messieurs se sont tirés habilement des difficultés d'une publication de ce genre. Les personnages qu'ils nous présentent ne sont pas des mannequins sans consistance, mais des êtres de chair, qui aiment, qui haïssent, qui souffrent, qui vivent. Les lettres de la duchesse d'Orléans, en particulier, sont admirables. Soit qu'elle écrive à son mari pour se plaindre de ses procédés outrageants, soit qu'elle s'efforce de ressaisir le cœur de ses enfants que lui a ravi Mme de Genlis, cette princesse nous découvre ici une grandeur, une délicatesse, une noblesse de caractère contrastant péniblement avec son attitude lorsqu'elle tomba vaincue sous la domination d'un Rouzet. Le marteau pilon devait broyer cette âme qui avait montré tant d'énergie dans un corps si fragile, et faire d'elle un fantoche lamentable dont ses petits-enfants (témoin le prince de Joinville) se moquaient. Pour le moment, nous ne sommes qu'aux premières phases de cette lutte héroïque contre la destinée, et la courageuse princesse y combat avec des armes d'une trempe surprenante. « Mme la duchesse d'Orléans — a dit Mme de Genlis — ne savait pas l'orthographe. J'écrivais moi-même toutes ses lettres qu'elle copiait ensuite de son écriture ». Le lecteur pourra se convaincre ici que Mme de Genlis a menti ou qu'elle a joué sur les mots. « Quelle

[illegible] s'écrient à ce propos les éditeurs avec un rare bonheur d'expression — Quelle femme, au plus profond d'elle-même, ne sentira passer un frisson devant ces cris de douleur, ces appels, ce désespéré manège de séduction féminine qui, en ces circonstances, prend une grandeur sublime. Pour faire le siège de ces cœurs ravis, elle pleure comme une mère, sourit comme une amante, badine comme un enfant. Prodigieuse et touchante stratégie! Elle n'omet que les reproches, car elle ne fera pas les enfants juges de leur père ».

On pourrait s'étonner que les éditeurs disent qu'en faisant [illegible] voir son fils aîné, le duc de Chartres, au club des Jacobins, le duc d'Orléans avait mis, dans ses relations avec sa femme, « le feu aux poudres », et « comblé la mesure ». De fait, nous ne sommes encore qu'au début de 1790, et à cette époque, le club des Jacobins était composé en grande majorité de modérés, très différent des énergumènes de 1793 et 1794. Il est certain, cependant, que, dès ce moment, cette « mesure » fut très mal accueillie par la duchesse d'Orléans. On en a la preuve dans une lettre de cette princesse à son mari, dont les éditeurs reproduisent un long fragment en appendice. Il faut donc croire que, dès lors et dans une certaine classe de la société, le club des Jacobins avait déjà mauvaise réputation : « Comment le mettre sur ses gardes — dit-elle — vis-a-vis d'un tas de gens qui y ont la majorité et qui sont bien propres à égarer les principes d'un jeune homme de dix-sept ans? » Envoyer ce jeune homme aux [illegible]bins paraît donc à la duchesse « et paraîtra sûrement à tout le monde (ajoute-t-elle) une chose inconcevable ».

Quant au portrait du duc d'Orléans que les auteurs de ce livre ont essayé de reconstituer avec les lettres qu'ils ont publiés, il est loin de rappeler l'image de Talleyrand, ce fameux vase dans lequel celui-ci disait qu'on avait jeté toutes les ordures de la Révolution. Est-il vrai qu'il fut moins coupable qu'on ne l'a dit envers le roi, le chef de sa famille et de l'Etat? MM. de Beaumont et Bernos plaident pour lui les circonstances atténuantes Ils sont peut-être dans le vrai; mais leur jugement dépasse leurs textes. D'après les lettres du legs Beugnot que l'on nous donne, tout ce que l'on peut dire, c'est que, si le [illegible] d'Orléans demeure un mari détestable, il se montre père tendre, soldat courageux et bon patriote. C'est déjà quelque chose.

Eugène WELVERT.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

[illegible] Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 27 février — 1915

Morris, Manuel d'histoire moderne. — Bender, Le commerce des vins et le métier d'aubergiste à Strasbourg. — Giran, Castellion et la réforme calviniste. — Registres du Conseil de Genève, V. — Ficker, Portraits des réformateurs strasbourgeois. — Grandsaignes d'Hauterive, Le pessimisme de Larochefoucauld. — Brix, Les Maximes de Larochefoucauld. — Lombard, L'abbé Du Bos. — Kersten, La Henriade dans la critique allemande avant Lessing. — Hollander, Les drapeaux des demi-brigades. — Seligman, La justice en France avant la Révolution. — Borrey, La Franche-Comté en 1814. — L. Zeys, Les petites industries rurales. — Lefas, L'Etat et les fonctionnaires. — Rossignol, Un pays de célibataires et de fils uniques. — Boverat, Patriotisme et fraternité. — Villey, Le monde des aveugles. — Communications à l'Académie de Berlin. — Horace, Epitres, trad. Bardt. — De Decker, Les origines de la clientèle.

A History of modern Europe from the middle of the sixteenth century by John E. Morris, D. Litt. Cambridge, University Press, 1914, VII, 281 p. in-8°, cartes. Prix : 4 francs.

Le présent manuel d'histoire moderne, assez sommaire, destiné sans doute à l'enseignement primaire supérieur ou à l'enseignement secondaire moyen, chez nos voisins et amis d'outre Manche, offre cet intérêt spécial d'être rédigé à un point de vue tout particulier; l'auteur veut y montrer que l'Angleterre moderne s'est constituée « par la lutte nationale contre trois grands hommes », c'est-à-dire contre Philippe II, Louis XIV et Napoléon. Aussi M. Morris commence-t-il son récit, non pas comme on le fait d'ordinaire, soit à la prise de Constantinople, soit à la découverte de l'Amérique, soit aux débuts de la Réforme, mais entre 1550 et 1560. Il le continue jusqu'à la seconde guerre des Balkans, en 1913. Ce récit est si peu détaillé qu'il ne s'y rencontre naturellement aucune erreur grave; tout au plus peut-on y relever quelques erreurs d'appréciation vénielles [1]. Il est souvent aussi d'une allure presque enfantine, alors que, dans d'autres chapitres, l'auteur discute des problèmes politiques bien trop élevés pour intéresser la jeunesse. Généralement un peu aride, bourré de faits trop peu expliqués, parfois, M. M. se laisse aller ailleurs à donner

1. Ainsi Charles IX n'était certainement pas « idiot » (*half-witted*); Marat n'a jamais été un *fashionable ladies doctor*; les gardes-françaises n'étaient pas *a sort of military police of Paris* et Louis-Philippe, en 1830, ne peut certes être regardé comme un « endormi » (*dull*). Mais, je le répète, ce sont là des détails; dans l'ensemble, M. M. juge assez bien les conflits européens des derniers siècles.

[illegible] mêlées à des réflexions d'ordre pratique, qui sont généralement fort justes, quelquefois amusantes, mais détonnent dans ce milieu [1]. En somme, c'est un assez bon résumé des principales dates de batailles et des traités de paix qui se suivirent en Europe, depuis la seconde moitié du XVIe siècle jusqu'à la fin de la première décade du vingtième; on n'y trouve presque rien sur la vie intérieure des nations, les arts, la littérature, sur le développement de la civilisation européenne en un mot.

Le septième et dernier chapitre, *De Waterloo au Congrès de Berlin*, est peut-être le plus curieux à lire, puisqu'il montre toute l'instabilité de la politique des grandes puissances actuelles, tous les changements incessants qui se produisent dans le grand kaleïdoscope international, toutes les erreurs que des esprits très pondérés — et M. M. Morris est certes du nombre — peuvent commettre en vaticinant sur l'avenir. En effet le volume se termine (p. 273) par l'expression de « la satisfaction de l'auteur que les grandes puissances n'aient pas été entraînées à la guerre », et cela s'imprimait à la veille de la lutte gigantesque, à laquelle tôt ou tard, le continent tout entier sera obligé de prendre part! Le style est simple, parfois un peu familier [2], ce qui vaut peut-être mieux que le style « soutenu » que l'on rencontre encore dans quelques uns de nos manuels scolaires français.

R.

Weinhandel und Wirtsgewerbe im mittelalterlichen Strassburg von Dr [illegible] Strassburg, J. H. Heitz, 1914, VI, 162 p. in-8°.

Ce travail, qui forme le quarante-huitième fascicule des *Beitraege zur Landes- und Volkskunde* d'Alsace-Lorraine, est sans doute une thèse de doctorat. Il traite un double sujet, le commerce des vins et le métier d'aubergiste, dans le Strasbourg du moyen âge. C'est le fruit du zèle consciencieux d'un débutant, qui a bien dépouillé les sources imprimées, consulté même quelques registres d'archives, et, d'après ses notes, dresse ensuite sa dissertation bien schématisée, d'allures un peu monotones. Elle est divisée en quatre chapitres. Le premier s'occupe du commerce des vins proprement dit, tant d'importation que [illegible] de la ville libre [3]. Le second, bien ambitieusement inti-

---

[1] [illegible] ple p. 15, 18, 26, 41, 53, 90, etc.

[2] [illegible] XVI, que ce monarque *always fell between* [illegible] ge pittoresque qui s'applique bien d'ailleurs au malheureux et [illegible] Marie-Antoinette.

[3] [illegible] au moyen âge [illegible] la production de vin, à Strasbourg [illegible] pas insignifiante. » S'il entend parler de la ville même et de sa banlieue semble très discutable, puisque les vignes des jardins et des maisonnages — et il n'y en avait pas d'autres — n'ont jamais produit que [illegible] dont certainement nos ancêtres ne se seraient pas délectés. Les [illegible] le Strasbourg, ceux de Barr, Wasselonne, etc. produisaient de [illegible] à la République au moyen âge.

tulé *Die Weinhandelspolitik Strassburgs*, nous expose tout l'ensemble des organes multiples officiels, par l'entremise desquels s'exerçait ce commerce : préposés des douanes, employés de l'octroi, contrôleurs des marchés, chargeurs, etc. Le principal des entrepôts était la vieille Douane, le *Kaufhaus*, qui existe encore sur les bords de l'Ill, et où dans ma lointaine enfance, j'ai encore vu les débardeurs, les *Spanner*, enlever les tonneaux et les ballots de marchandises amenées par eau de la Haute-Alsace ou du Rhin. Le commerce des « vins d'Ausay » était florissant au moyen age : ils allaient aux Pays-Bas et jusqu'en Angleterre, où ils étaient fort prisés, au témoignage de Froissart. C'est là le sujet du second chapitre. Le troisième s'occupe de l'exploitation des débits de vin ; l'auteur y expose l'activité des experts jurés, des gourmets, nous fait connaître les auberges ordinaires, « les poëles » des confréries ou « tribus » d'arts et métiers. Il traite, au quatrième chapitre, de la surveillance des étrangers et du contrôle policier sur les auberges, etc. [1] Tous ces derniers développements semblent avoir été ajoutés pour « étoffer » le travail primitif, car ils ne se rattachent qu'assez indirectement au sujet principal de la thèse, le commerce des vins à Strasbourg. Je dois faire remarquer aussi — et certes personne ne s'en plaindra — que l'auteur a très fréquemment, dans son exposé de la législation, comme dans la narration des faits ou dans la production de ses statistiques, dépassé les limites du moyen âge, et descend parfois jusque vers le milieu du XVIIe siècle. Sans doute il n'a appris rien de très neuf à ceux de ses lecteurs qui ont pratiqué, comme lui, l'*Urkundenbuch* de Strasbourg, ou les deux ouvrages où il se documente de préférence, les *Ordonnances strasbourgeoises du* XIVe *et* XVe *siècle* de feu J. Brucker (1889) et la *Verwaltungs = und Wirtschaftsgeschichte Strassburgs* d'Eheberg (1899) ; mais il a réuni, d'une façon commode pour les historiens de la civilisation alsacienne au moyen âge, les matériaux d'un des paragraphes de leur œuvre future.

R.

---

1. M. Bender croit voir dans le fait que la « tribu des Fribourgeois » dont les aubergistes, gargotiers, etc. faisaient partie a fourni de 1332 à 1674 onze *ammeistres* (comme qui dirait des présidents de la petite république), une preuve que les aubergistes occupaient une haute position sociale à Strasbourg (p. 121). Il semblerait ignorer que en dehors des membres actifs des confréries d'arts et métiers, l'usage admettait que des notables, jurisconsultes, savants, médecins, rentiers, se fissent recevoir, à l'une ou l'autre des « tribus », selon leurs relations de famille ou leur caprice. C'est parmi ces notabilités, incorporées aux « tribus » qu'on a choisi de bonne heure les dignitaires de l'Etat. Il serait peut-être difficile de prouver qu'un seul de ces onze ammeistres aît réellement porté le tablier classique de l'hôtelier d'autrefois et apporté le hanap ou la chope mousseuse à ses clients assoiffés.

Etienne Giran, Sébastien Castellion et la Réforme calviniste. Les deux Réformes, avec une préface par Ferdinand Buisson. Paris, Hachette, 1914, XVI, 576 p. In-18°, portrait. Prix : 5 fr.

M. Etienne Giran, pasteur à l'Eglise wallonne d'Amsterdam, a pensé faire œuvre utile en retraçant encore une fois, même après le monumental ouvrage de M. Ferdinand Buisson, la vie, les travaux et les malheurs de ce fils d'un paysan de la Bresse, qui, devenu régent au collège de Genève, puis professeur à l'Université de Bâle, fut l'un des plus courageux champions de la liberté de pensée, pour autant qu'elle était possible au XVIe siècle. A une époque de foi profonde, mais d'intolérance réciproque aussi profonde dans tous les camps ennemis, Sébastien Castellion fut un de ces précurseurs, et l'on peut même dire, un de ces martyrs dont il est bon de replacer parfois l'image devant les yeux d'une postérité indifférente ou trop affairée pour songer au passé. M. Ferdinand Buisson, fidèle à ses admirations d'autrefois, a bien voulu écrire pour le livre de M. G. une belle préface où il caractérise à merveille l'auteur du *Traité des hérétiques* et du *Conseil à la France désolée*, le représentant d'une pensée profondément religieuse, mais libérée des chaînes de la dogmatique du Moyen Age, en disant de lui : « Il parlait exactement comme un homme d'aujourd'hui, avec cette seule différence qu'à tenir ce langage, il risquait sa vie. » Disciple respectueux de Calvin, qu'il connut durant l'exil du réformateur à Strasbourg, appelé par lui au collège nouvellement fondé de Genève, il perd bientôt la faveur du maître, puisque traducteur de la Bible tout entière en un latin plus fidèle que celui de la Vulgate, il se refuse à admettre que les effusions érotiques du *Cantique des Cantiques*, soient plutôt que toutes les autres poésies lyriques de l'Orient, une inspiration directe du Saint-Esprit. Congédié de Genève, il trouve un asile précaire à Bâle ; mais après le supplice de Servet, il provoque derechef la colère du réformateur et du dominateur de la cité genevoise en protestant, par son *Traité des hérétiques* [1], contre la cruauté de ce jugement. D'autres l'ont fait dans leurs correspondances privées — car l'accord ne fut nullement unanime au sein des orthodoxies protestantes [2] —; Castellion eut le

1. En écrivant pas un ouvrage d'érudition, mais de vulgarisation dans le [illegible] examiné ci de plus près la part qu'ont pu [illegible] la compilation du *Traité* certains collègues de Castellion, en particulier [illegible] Curione. En parlant, il y a quelques mois, ici même de l'édition du Traité [illegible] par M. Olivet nous indiquions l'intérêt qu'il y aurait à tirer au clair cette [illegible]

2. C'est un des mérites du livre de M. G. d'avoir montré combien erronée est l'affirmation de certains apologistes de Calvin sur le prétendu *consensus omnium* au sein des Eglises nouvelles, en faveur du supplice de Servet. Plusieurs osèrent blâmer le réformateur, Musculus, de Strasbourg, Zurkinden, de Berne, d'autres encore. Mais ils ne furent jamais qu'une infime minorité. M. Giran ne semble pas connaître d'ailleurs l'excellent ouvrage de M. Baeher, pro[illegible] à l'[illegible] *Nicolas Zurkinden* 1912.

courage de s'adresser à l'opinion publique et dès lors la polémique contre ce « coquin » fut incessante de la part de Calvin, de Théodore de Bèze et de leurs amis ; ils ne cessaient de dénoncer le malheureux comme un malfaiteur et de le couvrir d'injures. Quand Sébastien Castellion mourut en 1563, tué de privations et de labeurs extrêmes, il était le vaincu. Aujourd'hui, le *nebulo* de Calvin reprend la place qui lui est due et nous nous sentons infiniment plus en communion d'idées avec lui qu'avec son adversaire. Dans une dédicace manuscrite de son *Traité* à l'imprimeur Amerbach, de Bâle, le pauvre auteur se comparaît lui-même à « un moucheron qui doit combattre un éléphant. » On peut dire aujourd'hui que le « moucheron » est sorti victorieux de la lutte. C'est un pasteur de Genève qui rééditait dernièrement le *Traité des hérétiques*, dans la cité même de Calvin ; ce sont tous les groupements orthodoxes qui viennent confesser, devant le monument de Servet, lors du jubilé de Calvin, la lourde et fatale erreur de leur fondateur impérieux.

M. Giran ne s'est pas contenté de raconter la vie de Castellion et de nous parler de ses écrits, plus ou moins connus du public moderne. Il a découvert dans la Bibliothèque des Remontrants à Rotterdam, un ouvrage inédit du professeur de Bâle, *De arte dubitandi et confitendi, ignorandi et sciendi*, dont il donne une courte analyse et qu'il se propose de publier plus tard. Il a continué aussi à suivre le développement de la pensée religieuse de Castellion, chez ses disciples aux Pays-Bas, un Coornhert, un Arminius, qui pendant quelque temps encore y maintinrent les droits d'une théologie plus libre vis-à-vis des violences des orthodoxes farouches, les Gomaristes, qui finirent par écraser leurs adversaires, avec l'aide du bras séculier.

Le livre de M. Giran est écrit simplement, avec l'éloquence naturelle qu'inspire l'admiration légitime pour un homme qui mérite d'être loué, et si parfois — rarement — le style semble un peu trop imagé, il n'y aura qu'à donner un coup de ciseau, çà et là, lors d'une seconde édition [1].

R.

Registres du Conseil de Genève, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome V. Genève, librairie Kündig, 1914, VII-621 p. gr. In-8°. Prix : 20 francs.

C'est la cinquième fois que nous parlons ici de la monumentale édition des *Registres du Conseil de Genève* et peut-être n'est-ce pas

1. Je n'ai pu m'empêcher de sourire en l'entendant parler de l'ex-président du ministère des Pays-Bas comme « d'un fossile que la lumière aveugle ». J'ai connu l'honorable Abraham Kuyper au temps où il n'était encore qu'un modeste candidat en théologie et sa physionomie n'avait rien de fossile, au contraire. Mais même si fossile il y avait, je ne crois pas qu'un fossile puisse être *aveuglé* par n'importe quelle lumière. — Au lieu de *Harnach* lire *Harnack*.

la dernière, puisque nous voyons, par une annonce sur la couverture, que le tome VI est déjà sous presse [1]. Le présent volume est dû aux soins collectifs de MM. Emile Rivoire, Victor van Berchem et Léon Gautier. Le texte en est établi avec le même soin que dans les volumes précédents. Il renferme les procès-verbaux du 7 février 1492 au 4 février 1499, rédigés successivement par les secrétaires Jean Janin, Antoine Richard et Guillaume de la Crose. Ceux qui suivaient, de février 1499 à décembre 1501 sont perdus depuis longtemps; ils l'étaient déjà au XVIe siècle, alors qu'écrivait Bonivard, et il y aura là une lacune que rien ne pourra combler. Les éditeurs reprendront leur tâche à l'année 1502 et comptent la poursuivre jusqu'en 1536. Nous espérons bien pour nos successeurs, — car depuis longtemps nous n'y serons plus quand ils parviendront à cette date — qu'arrivés au seuil de la Réforme définitive, il se trouvera de nouveaux travailleurs pour continuer le même labeur pour le demi-siècle suivant.

Nous avons si souvent déjà indiqué le contenu varié de ces *Registres* rédigés en latin presque macaronique, si amusant et si facile à comprendre pour quelqu'un même qui ignorerait la langue de Cicéron ou de Tacite, qu'il est inutile d'y revenir une fois de plus, sinon pour dire que, dans le présent volume, on ne trouvera presque rien pour l'histoire politique de Genève, encore que les noms des ducs de Savoie, Philippe II et Philibert III et celui de Philippe de Savoie, évêque de Genève, figurent mainte fois dans l'index du volume. Mais, par contre, les détails sur la vie municipale d'alors [2], sur le trafic journalier, sur les mœurs [3], sur les grandes foires, sur les maladies pestilentielles, etc., abondent et les futurs chroniqueurs et historiens de la Genève du XVe siècle ont là d'abondants matériaux pour des causeries détaillées sur leurs ancêtres. Quelquefois on voudrait bien, çà et là [4], un petit mot d'explication, une notule, que les savants éditeurs refusent, par principe, sans doute, puisqu'on ne saurait ensuite où s'arrêter. Un index de cent vingt pages (qui est en même temps un dictionnaire latin-français, des plus utiles pour le texte médiéval) termine le volume. Nous souhaitons bon courage aux vaillants éditeurs, pour que, malgré les circonstances actuelles, ils n'abandonnent [illegible] construction de ce beau travail entrepris à la gloire de leur cité.

R.

[illegible] du 22 juin 1912.

[illegible] ax de constater, par exemple, combien la question des latrines [illegible] conseil. Il y en avait qui empestaient tout un quartier (p. 98).

[illegible] : la femme Philippin, qui fait de sa maison un lieu de débauche [illegible]

[illegible] est faite, le 5 août [illegible] *monopolium aut* [illegible] *facere audeat* (p. 327) et ce que signifie cette défense de faire « ni ras-

Bildnisse der Strassburger Reformaoren mit Text von Johannes Ficker. Strassburg, K. Trübner, 1914, 20 p. gr. in-4° avec 13 planches.

M. le professeur Ficker, de Strasbourg, s'est efforcé de constituer un ensemble de portraits authentiques, exécutés par des artistes contemporains, des plus marquants des hommes d'Etat, des réformateurs, des savants du Strasbourg de la première moitié du XVIe siècle. En attendant qu'il publie une *Iconographie alsacienne* plus complète de cette époque, il nous offre ici sur une douzaine de feuilles (xylographies, médailles ou gravures sur métal) les figures des gouvernants les plus connus de la petite république, Jacques Sturm, Mathias Pfarrer, Claude Kniebs, des théologiens Bucer, Capiton, Hédion, Mathieu Zell et Marbach, du célèbre pédagogue Jean Sturm, du savant Brunfels [1]. M. F. a joint à ces planches un texte explicatif qui renferme plus d'une donnée nouvelle pour l'histoire de l'art en Alsace, et comme il est — ainsi que nous l'avons vu, plus d'une fois déjà — bon connaisseur de ces milieux intellectuels et religieux du Strasbourg d'alors, on trouvera profit à parcourir, au point de vue biographique aussi, les notations qui accompagnent cet album.

R.

R. Grandsaignes d'Hauterive, **Le Pessimisme de La Rochefoucauld.** Paris, Colin, 1914, in-18, p. 222. Fr. 3.

Ernst Brix, **Die Entwickelungsphasen der Maximen La Rochefoucaulds** vom Manuskript bis zur funften und letzten authentischen Ausgabe (1678). Erlangen, Jacob, 1913, 8°, p. 280.

I. Les origines du pessimisme de La Rochefoucauld ne sont pas très mystérieuses. M. Grandsaignes s'est préoccupé d'en donner l'interprétation la plus naturelle, en la cherchant d'abord dans l'hérédité du duc, représentant d'un idéal individualiste et chevaleresque, puis dans un tempérament porté à la mélancolie et chérissant son mal à la manière des Romantiques; l'assimilation ne laisse pas d'être risquée. Mais la cause la plus profonde tient dans les expériences mêmes de l'auteur des *Maximes*. M. G. suit alors rapidement la biographie de La Rochefoucauld avant et pendant la Fronde, s'arrêtant sur les déceptions et les trahisons d'où sortira sa philosophie ; ses épreuves, au lieu d'en faire un simple misanthrope, l'ont conduit au pessimisme. C'est dans la retraite de Verteuil qu'il s'élabore et les *Mémoires* avant les *Maximes* en furent la première expression; dans le recueil du moraliste il y a même moins d'âpreté que dans ce fragment autobiographique : La Rochefoucauld y a démêlé toutes les formes de l'égoïsme, et tous les événements ne dépendent pour lui que de la

1. On s'étonne que M. F. n'ait pas joint aux portraits réunis ici, celui de Jean Sleidan, le célèbre auteur des *Commentaires* sur le règne de Charles-Quint, qui certes méritait de figurer au nombre des illustrations de la cité alsacienne plutôt qu'un Brunfels et un Marbach, et dont on possède le portrait.

fortune, il est déterministe et fataliste. A ces causes intérieures son historien en a ajouté d'extérieures, les influences sociales. D'après lui, toute la société contemporaine est pessimiste, parce qu'elle est toute pénétrée de jansénisme. Malgré la ressemblance des critiques formulées par la morale janséniste, le rapprochement n'est pas entièrement probant, car si le jansénisme pense de l'homme beaucoup de mal, il ne le juge pas, la grâce aidant, incapable de s'amender. M. G. est plus exact, quand il relève dans l'entourage même de La Rochefoucauld, dans le salon de Mme de Sablé, le goût de cette condamnation sévère des mobiles humains, le plaisir raffiné à trouver à ces jugements une forme aiguisée et brillante et la véritable jouissance que goûta le duc à savourer le succès d'un livre que lui et ses amis avaient habilement préparé. Une dernière question qu'examine le critique est celle des repentirs de l'auteur des *Maximes*. A-t-il atténué dans les éditions successives la dureté de sa philosophie, et l'a-t-il fait pour obéir à l'influence et à l'amitié de Mme de La Fayette? M. G. n'admet que des retouches de forme et montre que l'essentiel de la pensée est resté intact d'une édition à l'autre; seules les réflexions sur l'amour et les femmes ont gagné en mordant, ce qui ne saurait prouver un ascendant quelconque de Mme de La Fayette. L'étude de M. G. se lit avec plaisir; elle ne s'appuie sur aucun document nouveau, mais elle témoigne d'une connaissance intime de l'œuvre de La Rochefoucauld [1].

II. L'étude de M. Brix est un remarquable essai de débutant, d'une valeur supérieure à la plupart des thèses doctorales allemandes. L'auteur y a suivi avec le plus grand scrupule, depuis le manuscrit original, édition par édition, le minutieux travail de révision auquel les *Maximes* ont été soumises. Il commence par nous renseigner sur les plus anciens textes que nous en ayons, d'une part le ms. Liancourt, et de l'autre l'édition hollandaise de 1664, qui à ses yeux représente une rédaction antérieure même au manuscrit, et dont il a retrouvé un quatrième exemplaire au British-Museum; on n'en connaissait jusqu'ici que trois se rapportant à des tirages divers de cette même édition et offrant entre eux quelques variantes. La Rochefoucauld a-t-il eu des collaborateurs au cours de ses corrections incessantes? M. B. examine la part qu'auraient pu y prendre Mme de Sablé, Esprit, Segrais, Mme de La Fayette; il discute divers témoignages paraissant appuyer des suggestions étrangères et conclut en faveur de la seule initiative de l'auteur; il admet seulement avec la majorité des critiques l'influence adoucissante de Mme de La Fayette sur son pessimisme. Il aborde ensuite l'examen comparatif des divers états de la rédaction entre deux éditions successives, en groupant sous des

1. Le [illegible] Pontefonteau [illegible] Ussiau, au lieu de *Pontchartrain*,

rubriques communes les changements introduits et en signalant les additions de maximes nouvelles ou les suppressions d'anciennes. Ces constatations établies, M. B. en tire des conclusions d'abord pour les changements de la forme, puis pour ceux du fond. Les premiers sont les plus importants, et ils ont presque tous été commandés par le besoin chez l'auteur de resserrer et de condenser sa pensée, de lui donner une forme plus générale, et aussi plus élégante, volontiers antithétique ; mais il n'est pas possible de résumer ici cette analyse des retouches de La Rochefoucauld que M. B. a poussée jusque dans ses moindres détails. Les modifications de la pensée sont moins profondes ; cependant comparées à l'édition de 1665, qui est de beaucoup la plus amère et la plus aggressive, les suivantes offrent une légère atténuation et M. B. est disposé à attribuer aux correctifs même discrets des dernières éditions une importance réelle que leur ont refusée souvent d'autres critiques, comme M. Grandsaignes lui-même ; l'introduction de nouvelles maximes moins dures et plus conciliantes semble lui donner raison. Dans les dernières pages de son travail M. B. a établi une série de tableaux, dix en tout, permettant de repérer pour chaque maxime et dans chaque édition les transformations apportées au texte. Cette étude, par la rigueur de sa méthode et la prudence de ses conclusions, est une contribution neuve et solide, qu'aucun historien de La Rochefoucauld ne devra négliger, et qui se recommande aussi à l'attention des linguistes [1].

L. R.

A. Lombard, **L'Abbé du Bos,** un initiateur de la pensée moderne (1670-1742). Paris, Hachette, 1913, 8°, p. 614. Fr. 10.

L'abbé du Bos, qui fut longtemps chez nous presque méconnu, devra à M. Lombard d'avoir reçu tardive, mais pleine justice. Méritait-il le gros volume qu'il a obtenu? Il sera permis de penser que son originalité réelle dans le double domaine de l'esthétique et de l'histoire pouvait être mise en lumière avec un moins ample développement. M. L. ne nous a fait grâce d'aucune des discussions provoquées par les théories hardies de son auteur, si obscurs que soient ses tenants ou ses adversaires. Quel intérêt ont aujourd'hui pour nous l'opinion de l'abbé Fraguier ou de l'abbé Vatry sur l'églogue ou la déclamation dans la tragédie antique? et que nous importe que l'abbé Biet ou l'abbé Fenel aient soulevé des objections de détail contre l'historien de l'*Etablissement de la monarchie française* ? Nous ne reprochons pas à M. L. son excès d'érudition, nous estimons seulement qu'il eût pu resserrer davantage les résultats de ses recherches.

---

1. Écrire p. 59, Verteuil ; p. 61, pour ; p. 63, Mlle de Scudéry, au lieu de *Vertueil, jour, Mme* de Scudéry.

[illegible] et le plan, d'ordinaire [illegible], est ici tout justifié. La biographie de du Bos n'était pas entièrement éclaircie, mais grâce à certains documents inédits et surtout à sa connaissance intime de la correspondance dont il a d'ailleurs donné l'édition la plus complète que nous possédions, M. L. nous a renseignés suffisamment sur l'essentiel de cette vie d'érudit curieux, ouvert à tous les goûts, passionné d'opéra et de numismatique, sollicité par les questions géographiques et économiques, vite habitué à subordonner les théories à l'expérience et aux faits. Ses relations avec le monde savant furent des plus étendues : il fut de 1695 à 1706 l'ami et le collaborateur de Bayle; il fréquenta Ménage et fournit 32 articles au *Ménagiana*; il connut l'orientaliste Galland, Boileau, Perrault, Malebranche, Huet, etc.; il visita en Angleterre Saint-Evremond et Locke, aux Pays-Bas les érudits hollandais; il resta en correspondance avec tous les savants notoires de la France et du dehors. Ses voyages et sa connaissance des langues étrangères le désignaient pour le rôle de publiciste et aussi de diplomate : comme secrétaire du maréchal d'Huxelles, il fut employé à Gertruydenberg et à Utrecht à des missions officieuses qui restent encore mal connues; pendant la Régence le cardinal Dubois utilisa aussi le savoir varié de l'abbé.

Son principal titre à la célébrité est son livre des *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* qui allait inaugurer une esthétique nouvelle, en faisant du sentiment, et non plus de la raison, le juge irrécusable de l'œuvre artistique. Le livre est mal écrit et plus mal composé encore; M. L. a pris la peine de l'étudier, en y introduisant l'ordre qui lui manque et il a su mettre en valeur la nouveauté et la hardiesse, souvent aussi les contradictions des vues de l'auteur. Il a ajouté une esquisse intéressante de l'influence exercée chez nous et au dehors, en Allemagne surtout, par ce livre suggestif. Il y a plus d'originalité encore, et celle-là a été moins souvent signalée, dans les recherches historiques de du Bos. M. L. en fait le précurseur des romanistes, le premier représentant de cette thèse popularisée par Fustel de Coulanges qui refuse de voir dans l'invasion germanique une transformation radicale de l'état social du monde gallo-romain. Il est curieux de noter que Fustel qui s'est si souvent rencontré avec du Bos, ne connaissait pas son devancier, du moins jusqu'à la [illegible] édition de son ouvrage. Ces rencontres sont certainement le [illegible] ge qu'on puisse faire de la sagacité et de la vaste information de l'historien que M. L. a examiné aussi attentivement que le critique littéraire. Son livre, établi avec le scrupule le plus rigoureux, restera une étude solide, indispensable pour bien connaître la formation des esprits du XVIIIe siècle, car tous sont plus ou moins redevables [illegible]

L. R.

Kurt KERSTEN. **Voitaire Henriade in der deutschen Kritik vor Lessing.** Berlin, Mayer et Müller. 10,14 8° p. 79. Mk. 1,60.

La courte étude de M. Kersten, une thèse doctorale, est le groupement assez mal relié d'une série de jugements provoqués en France et en Allemagne par la *Henriade* de Voltaire. Les critiques ont reproché au poète surtout ses attaques contre la religion et l'abus des figures allégoriques. Gottsched, qui tient dans cet examen la principale place, n'a jamais adopté une attitude franche. Il blâme Voltaire pour ses duretés aux protestants, mais il encourage les tentatives épiques de ses disciples, Schlegel, Triller, Schönaich, dont les rapsodies, sutout le *Hermann* du dernier, offrent de nombreux pastiches du poème voltairien. Au fond, Gottsched s'efforçait de trouver dans la *Henriade* des arguments à opposer à l'autorité grandissante de Bodmer et de Klopstock. C'est dans ce camp qu'il faut chercher les critiques les plus justes de la pseudo-épopée et il est intéressant de lire dans la première manifestation du jeune Klopstock, dans son discours d'adieux à l'école de Pforta, une condamnation formelle de la *Henriade*. Les recherches de M. K. exhument des auteurs oubliés et des œuvres de dernier ordre ; son enquête n'en servira pas moins à éclairer un des aspects de l'influence de Voltaire en Allemagne en même temps que l'évolution de l'esthétique nationale. Il est seulement regrettable qu'il n'ait pas donné à sa démonstration une forme plus serrée et évité de trop nombreuses erreurs dans la transcription des noms et des textes français [1].

L. R.

O. HOLLANDER, **Les drapeaux des demi-brigades d'infanterie de 1794 à 1804.** Paris, Leroy, 1913. Gr. in-4°, XXX et 156 p.

Dans ce travail sur les drapeaux de la royauté constitutionnelle et les demi-brigades d'infanterie, M. Hollander ne se contente pas de relever les innombrables inexactitudes commises par ceux qui traitèrent le sujet avant lui. Il ne se borne pas à chercher sans parti-pris la vérité historique et à la substituer aux légendes, à donner des conclusions précises et fondées sur de longues et persévérantes études dans les archives et les musées de notre pays et de l'étranger. Ce travail, puisé à des sources nouvelles, d'ailleurs édité avec grand soin et même avec luxe, orné de nombreuses planches et illustrations, est un travail consciencieux, utile, patriotique ; il retrace de glorieux exemples ; il rappelle de belles devises ; il recommande la valeur, le respect de la loi, la discipline, et, à ce titre, comme ces drapeaux de la 15e demi-brigade, qui, avant de repasser le Rhin, en 1801, recevaient

1. En voici quelques exemples : p. 10, *Bonnefou* ; p. 14, la *fête* des cieux ; p. 50 *Boubouru*, pour Bonnefon, voûte, Bouhours, etc.

[illegible] de lauriers pour faire en France une belle rentrée, il mérite et notre estime et notre louange.

Arthur CHUQUET.

[illegible] SELIGMAN, **La justice en France pendant la Révolution**. Paris, Plon, [illegible], in-8°. Deux vol. in-8°, XI et 680 p. et 655 p. 15 fr.

M. Seligman étudie, en deux gros volumes, la justice pendant la Révolution, durant les années 1791-1793. Il fait d'abord le tableau de [illegible]stitutions judiciaires en 1789 et détermine les causes essentielles qui préparèrent leur chute et leur rénovation. Il montre comment la Constituante mit en œuvre les théories du XVIIIe siècle, comment la Législative comprit les difficultés de la tâche, comment la Convention écrasa les résistances qui se dressaient devant elle. Il retrace la fin des parlements et la nouvelle organisation de la justice, la fuite de Varennes et l'écroulement du trône, le tribunal du 17 août et les massacres de septembre, le procès de Louis XVI et l'institution du tribunal révolutionnaire qui prend la place de la Haute Cour. Une partie de l'histoire ne s'est-elle pas alors déroulée à la barre des tribunaux? La justice criminelle ne fut-elle pas en contact avec les grands événements de l'intérieur, et les sûrs documents qu'elle fournit, ne font-ils pas mieux connaître quelques-uns de ces événements? C'est donc un vaste travail que M. Seligman a conçu, et il l'a patiemment, solidement exécuté. Sa publication, un peu longue peut-être et traînante par endroits, vaut non seulement par l'ordonnance, mais par une foule de détails précis qu'il a trouvés et rassemblés.

Arthur CHUQUET.

Capitaine Francis BORREY. **La Franche-Comté en 1814.** Paris, Berger-Levrault, [illegible]

Le sujet, comme dit l'auteur, était neuf et attirant, et M. Borrey l'a parfaitement traité. Il a consulté toutes les sources ou peu s'en faut, non seulement les archives de la guerre et celles de la Franche-Comté, mais des archives privées comme celle du marquis de Scey et [illegible]néral Lyautey [1]. Il expose donc avec grand détail la situation de la Franche-Comté à la fin de l'année 1813, les blocus, l'action ou mieux l'inaction du maréchal Augereau, l'occupation du pays par les ennemis et leur retraite, les dépenses et frais de toute sorte que causa l'invasion autrichienne. L'auteur n'a pas seulement développé la partie militaire de son étude. Il a décrit la vie politique et sociale de la région comtoise. Lui-même reconnaît qu'à certains endroits il a

---

[illegible]teur Lyautey, dont notre général est l'arrière petit-fils, M. Bor-[illegible] *Charles de Hesse ou le géné-*[illegible]

marqué sans le vouloir son tempérament de soldat, et c'est pourquoi il montre bien le frémissement qui secoua la Comté, l'énergie que déployèrent les habitants et la résistance qu'ils opposèrent aux menées de l'Autriche, la belle défense que fit dans Besançon le général Marulaz secondé par un homme de cœur et de talent, le commandant Laffaille.

Arthur CHUQUET.

Louise ZEYS, **Les petites industries rurales et leur évolution**. Paris, Bloud et Gay, 1913. In-8°, 288 p. 3 fr. 50.

Alexandre LEFAS, **L'Etat et les fonctionnaires**. Paris, Giard et Brière, 1913. In-8°, LXIX et 397 p. 10 fr.

Georges ROSSIGNOL, **Un pays de célibataires et de fils uniques**. Paris, Delagrave, 1913. In-8°, XVI et 327 p. 3 fr. 50.

Fernand BOVERAT, **Patriotisme et fraternité**. Paris, Grasset, 1913. In-8°, 371 p.

Pierre VILLEY, **Le monde des aveugles**. Paris, Flammarion, 1913. In-8°, VII et 356 p.

Suivant Mlle Zeys la désertion des campagnes a pour cause principale le chômage causé par le machinisme agricole et l'amour du bien-être : l'ouvrier, par le service militaire, prend contact avec la vie des villes et la regarde comme plus facile. Quel est le remède ? Ressusciter les petites industries locales. Depuis que la vapeur a centralisé la force, leur importance s'est peu à peu affaiblie. Pourquoi ne revivraient-elles pas maintenant que l'électricité décentralise la force ? Mlle Zeys étudie successivement ces industries rurales, examine leur répartition géographique, leur organisation à l'étranger, et son livre, nourri de détails qu'elle a recueillis avec le plus grand soin, sera aussi utile qu'il est intéressant. Evidemment, il faut attacher les femmes de la campagne à leur maison, il faut leur donner des occupations qui les retiennent au village et au foyer. En quittant les champs pour la ville et l'usine, elles subissent, le plus souvent sans s'en rendre compte et malgré l'augmentation de leur salaire, une perte matérielle, et elles causent à la société un préjudice moral ; car elles prennent et, surtout, elles donnent à leurs enfants des habitudes qui ne sont plus celles d'autrefois, les bonnes habitudes transmises par les ancêtres, et ainsi disparaissent les qualités d'ordre et d'économie qui faisaient la force de nos familles rurales, le fondement le plus solide de notre épargne nationale.

Dans l'*État et les fonctionnaires*, M. Lefas combat deux doctrines, la doctrine de la souveraineté absolue de l'État, qui fait de ses fonctionnaires de véritables sujets sans se soucier de leurs droits de citoyens, et la doctrine syndicaliste, qui ne veut détruire la souveraineté de l'État que pour la ressusciter au profit de chaque syndicat, c'est-à-dire pour substituer à l'intérêt public l'intérêt collectif. Il montre comment le syndicalisme nous ramènerait au moyen âge, où s'effon-

dra l'idée d'État que Rome avait si fortement dégagée, et à la constitution d'une société fondée tout entière sur le contrat. M. Lefas conclut à l'établissement d'un statut légal qui donne des garanties au fonctionnaire contre l'arbitraire, mais qui l'empêche en même temps de faire prévaloir contre l'intérêt public l'intérêt particulier de sa profession ou de son syndicat. Le livre a été entrepris sans préjugé d'aucune sorte, après une exacte constatation des faits, avec un très grand soin, comme en témoigne un index bibliographique qui n'est pas un trompe-l'œil, et il porte la clarté dans cette troublante question des revendications de fonctionnarisme.

Nous serons court sur le livre de M. Rossignol, *Un pays de célibataires et de fils uniques*. Tout le monde a entendu ce cri d'alarme, et beaucoup d'entre nous, en lisant ce livre qui traite avec tant de courage et de force une si grave question, ont partagé les angoisses patriotiques de l'auteur. M. R. avoue qu'il a parfois le ton un peu violent, et il prévoit une catastrophe. Il croit que, si la guerre éclate, la France sera écrasée par le nombre. Elle faillit, en effet, être écrasée. Mais nous retiendrons quelques-unes des paroles de M. R. : il a dit que, lorsque sonnerait l'heure de la lutte, le spectacle serait étonnant, que le peuple des célibataires et des fils uniques se transformerait en un peuple de héros, que les Français donneraient sans hésiter leur vie à la patrie, que leur résistance serait intrépide.

Comme M. Rossignol, M. Boverat est un apôtre au cœur vaillant ; lui aussi, proclame des vérités brutales — c'est ainsi qu'il s'exprime — et fait un tableau terriblement noir de la situation de la France. Il dénonce le danger mortel de la dépopulation ; il recherche les mesures qui pourraient triompher du mal et il étudie le devoir de la paternité qui, selon lui, n'existe plus et qui doit redevenir un des principes fondamentaux de la morale courante. Se soustraire au devoir de la paternité, écrit-il, est aussi déshonorant que se dérober au devoir militaire. Il a donc exposé avec vigueur et, comme il dit lui-même, d'une façon aussi tangible et précise que possible, les causes et les périls du dépeuplement. Mais M. Boverat croyait que la France ne serait exposée à ces périls que « d'ici vingt ans ». Les Allemands, dont il marque et déplore la « merveilleuse croissance », n'ont pas attendu que ces vingt ans soient écoulés, et la France s'est réveillée au bruit du canon. Heureusement — nous empruntons ici à M. Boverat, comme plus haut à M. Rossignol, ses propres mots — heureusement, elle a déployé, elle déploie dans la guerre cette somme formidable d'énergie et de persévérance que M. Boverat jugeait nécessaire au relèvement de la natalité, et ses efforts lui vaudront la victoire... Mais après la guerre, il faudra se souvenir des conseils et des avertissements de M. Boverat comme de M. Rossignol.

[illegible] l'observations personnelles et des renseignements qu'il a [illegible] ilis dans des publications spéciales, M. Pierre Villey nous com-

munique, dans son livre sur le *Monde des aveugles*, nombre de faits curieux et de remarques intéressantes. Il nous montre que les aveugles ne sont pas, comme on écrit d'ordinaire, des êtres singuliers et étrangers à la vie commune ; qu'ils trouvent dans les autres sens des ressources précieuses qu'ils savent faire fructifier ; que la cécité n'entame pas leur personnalité et n'atteint pas leurs facultés mentales ; que leur intelligence que nous croyons toute sombre, est toute pénétrée de la lumière du dehors. Il nous montre comment les perceptions de l'ouïe et du toucher, interprétées par l'entendement de l'aveugle, l'emportent de beaucoup sur celles du clairvoyant. Il nous explique comment s'orientent les aveugles, non seulement par la suppléance du toucher et de l'ouïe, non seulement par la sensation des obstacles, mais par la mémoire musculaire, trois guides qui se combinent dans des proportions très variables suivant les individus. Nous voyons ainsi d'un bout à l'autre du volume ce que peuvent les aveugles, et l'ouvrage de M. Pierre Villey nous fait véritablement connaître leur psychologie.

Arthur Chuquet.

— Nous avons reçu les fascicules suivants des *Sitzungsberichte der kön. Preuss Akademie der Wissenschaften* : n° 39-40, 44-46, 53 (1912), et 10-13 (1913) : nous y signalerons particulièrement les dissertations suivantes. N° 39 Mewaldt, *Die Editio princeps von Galenos In Hippocratis de natura hominis*. Cette édition, l'Aldine de 1525, fut faite sur le cod. Reginensis Vat. gr. 173 ; or l'étude de ce manuscrit a permis à M. M. de montrer que le premier éditeur, bien qu'il ait donné un bon texte en corrigeant le Regimensis sur un manuscrit aujourd'hui perdu, a gravement altéré les lemmes en les remaniant d'après un manuscrit d'Hippocrate ; et comme le Regimensis fut aussi la base de la première impression pour plusieurs autres écrits de Galien, on voit quelle est son importance pour l'appréciation de la manière dont le premier éditeur a procédé. N° 45, Morf, *Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache*. Selon l'auteur, la langue des premiers troubadours ne serait pas, comme on l'admet généralement, le dialecte limousin. N° 53 von Wilamowitz-Moellendorff et Plaumann, *Iliaspapyrus P. Morgan*. M. v. W. nous présente un papyrus remarquable, acheté en Égypte en 1911 pour M. Pierpont Morgan, et qui contient une grande partie de l'Iliade (XI, 86 — XVI, 499) ; deux planches donnent une image très exacte du format et de l'écriture. M. Pl. décrit minutieusement ce papyrus, le date, d'après l'écriture, de la fin du IIIe ou du commencement du IVe siècle, et en relève les variantes par comparaison avec la deuxième édition de Monro-Allen (Oxford, 1908). N° 13 Mewaldt, *Eine Fälschung Chartier's in Galen's Schrift über das Koma*. Curieuse dissertation où l'auteur prouve qu'une partie du traité de Galien Περὶ τοῦ παρ Ἱπποκράτει κώματος n'est pas authentique. Ce traité n'est connu que par un manuscrit, le Laurentianus 74, 3, où est une lacune considérable, dix pages de l'édition de Kühn, et par la traduction latine de Nicolas de Reggio, faite sur un manuscrit perdu, sans lacunes. Or Kühn a reproduit l'édition de Chartier, et M. M. découvre, d'après ce que dit Chartier lui-même des sources de son édition, et d'après certaines

[illegible] autre chose qu'une retraduction de la traduction latine, faite par Chartier, qui du reste n'y voyait pas de mal, pour [illegible] — M.

[illegible] traductions en vers ou en prose de M. C. Bardt, sont goûtées en Allé[illegible] [illegible]tres de Cicéron ; comédies latines, 3 vol., etc.) et voici en vers un volume des *Sermones* d'Horace qui arrive à sa quatrième édition (Weidmann, Berlin. Forme élégante. Pour le fond, M. B. ne s'est pas astreint à reproduire ici tout ce [illegible] conservé la tradition ; il supprime du premier livre des Satires le poème VIII, au second livre les poèmes IV et VIII. La liberté que l'Art poétique conseillait de prendre avec les mots, le traducteur la prend donc avec toute l'œuvre. Des titres [illegible] vivacité agréable résument chaque poème. A la fin, notes du traducteur (Nachwort, 15 p.) où il répond d'avance à des objections et s'efforce de justifier sa méthode. Le tout est soigné, mais s'adresse avant tout et presque exclusivement à des Allemands. — E. T.

— L'auteur d'un travail sur Juvénal dont j'ai récemment rendu compte, M. De Decker a cru bon de s'inspirer d'une lecture de la *République* de Bloch, pour écrire un article sur les origines de la clientèle (22 p.) ; il l'a publié dans les archives sociologiques de l'Institut Solvay (Bull. 29). J'avoue n'avoir pu me rendre compte de l'utilité de ce travail, et je vois mal encore à quels lecteurs il s'adressait. Je souhaite à tous ceux qui auront suivi M. De Decker de n'éprouver aucun regret d'aucune sorte. — É. T.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

[illegible]

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 6 mars. — 1915

Tout, Le règne d'Édouard II. — Wylie, Le règne d'Henri V. — Montesquieu, Correspondance, p. Gebelin et Morize. — Levainville, Rouen. — Sorre, Les Pyrénées méditerranéennes. — Lorin, L'Afrique du nord. — Bellet, Le canal de Panama. — Royet, Le livre de l'éclaireur. — Charles Joret. — Laurain, Le chartrier de Goué. — Puis, Le conseiller d'Albis de Belbèze. — Peisker, Jésus et la foi. — Lichtenstein, Commentaire de l'Évangile de Mathieu. — W. Hermann, Foi et théologie. — Knopf, Problèmes sur saint Paul. — Boehlig, L'épître aux Romains. — Koehler, Les Épîtres pastorales. — Dahn, L'origine du Pentateuque. — Wehnert, Le discours sur la montagne. — Pariser, Psychologie religieuse. — Darley, Les Actes de Pilate. — Harnack, Abrégé d'histoire des dogmes. — De Zwaan, Christianisme et Orientalisme. — Deissmann, La chaire d'histoire des religions. — P. Fischer, L'indifférence des gens instruits à l'égard de leur église. — Hollweg, Badius. — J. Cohn, Religion et valeurs de culture. — W. Hermann, La réalité de Dieu. — Scheiner, Les sacrements et la parole de Dieu. — Sellin, Introduction à l'Ancien Testament. — Bulletin de la Société de la science des religions, de Stockholm. — Nouveaux manuscrits latins, de Berlin. — L'Athenaeum de Pavie, avril 1914. — Folco, La politique ecclésiastique de la droite en Italie. — Thursfield, La guerre navale. — Nimführ, L'Aviation. — Sampson, Le soleil. — Isis, II, 1. — Cours de la Haute École d'administration communale et sociale de Cologne. — Travaux de l'école de Fries. — Divers. — Sternberg, La logique de l'histoire. — Études offertes à Riehl. — Goerland, L'éthique.

T. F. Tout, **The Place of the Reign of Edward II in English History**. Manchester, University Press, 1914, in-8, 421 pp. 10 s. 6 d.

J. H. Wylie, **The Reign of Henry V**, Vol. I (1413-1415). Cambridge, University Press, 1914, in-8, 589 pp.

Les conférences que le professeur T. F. Tout a faites à Oxford en 1913, lui ont fourni la matière d'un gros livre. Il est vrai qu'il y a ajouté des développements nouveaux, des notes et des pièces justificatives. Pour lui, le règne d'Édouard II est important à cause des réformes administratives qu'il a vu réaliser. L'organisation de l'Echiquier, de la maison du roi, des cours de justice a donc été étudiée en détail. Comme l'Écosse, l'Irlande et les dépendances françaises (Gascogne, Ponthieu, Montreuil) avaient profité des réformes qui se faisaient dans la métropole, l'auteur leur a consacré un chapitre. On y remarquera une étude sur les rapports de la papauté (pontificat de Clément V) et de la Gascogne [1].

1. Exécution typographique soignée. Cependant quelques fautes, p. ex. *Phillipe le Long*, p. 212.

Le règne d'Henry V fait contraste avec celui d'Édouard II. Les vers que Shakespeare a consacrés au vainqueur d'Azincourt, chantent dans la mémoire de tout Anglais quelque peu patriote. Cette époque glorieuse attire M. J. H. Wylie, si bien qu'il cherche à en reconstituer l'histoire pour ainsi dire jour par jour. Les sources sont abondantes, il les connaît très bien, aussi prodigue-t-il les détails. L'avènement du roi, les préparatifs de guerre, les négociations qui aboutissent à la rupture, il n'en faut pas plus pour remplir un gros volume de près de six cents pages. Ce qui ressort du fatras des pièces d'archives que l'auteur nous astreint à parcourir avec lui, c'est le caractère sournois, hypocrite et superstitieux du monarque. Le joyeux compagnon de Falstaff ne gagne pas à être vu de près. Si c'est pour donner une impression de vie que les menus faits ont été entassés, il faut avouer que pendant les deux années qui précédèrent l'expédition de France, la vie devait être bien terne ; car la tonalité du livre est uniformément gris. Oserons-nous ajouter que plusieurs développements auraient pu en être retranchés ? Deux exemples suffiront. Il ne semble pas indispensable, en parlant d'un monastère sur le site duquel s'éleva plus tard la maison de Sir William Temple, de rappeler les noms de Swift et de Stella et de citer le jugement de M. Taine sur Stella. A quoi bon aussi consacrer douze pages à l'Hôtel-Dieu de Paris pour faire entendre que tel hôpital anglais avait à peu près la même organisation ? Les notes au bas des pages sont rédigées d'une façon bizarre. Les citations n'étant jamais mises entre guillemets, c'est un mélange de latin, de français, de moyen anglais et d'anglais moderne. L'érudition dont elles témoignent, est prodigieuse. Comme l'index est bien fait, les étudiants peu scrupuleux entre les mains de qui l'ouvrage tombera, ne manqueront pas de profiter des notes. Elles invitent au pillage [1].

Ch. Bastide.

Montesquieu. **Correspondance** publiée par François Gebelin avec la collaboration de M. André Morize, tome I, in-8°, pp. 24 et 448. Fr. 12. Tome II, p. 657. Fr. 20. Paris, Champion, [illegible].

La *Collection bordelaise des Inédits de Montesquieu* vient de se clore dignement par la publication de la Correspondance. Le dernier recueil de ses lettres, le plus abondant, celui que nous avait offert Laboulaye dans son édition des Œuvres complètes, ne nous en donnait que 158 ; les deux volumes de MM. Gebelin et Morize les portent aujourd'hui à 679, les correspondants de Montesquieu étant représentés pour un tiers environ dans ce total. La plus grande partie des lettres ont été tirées des archives de La Brède ; ce sont le plus

---

[1] Remarque assez petites : *ou* temps pour *au* p. 177 : lisez : *Brouage*, p. [illegible].

souvent, pour Montesquieu, des minutes presque toujours autographhes, pour ses correspondants, les originaux eux-mêmes. Les éditeurs y ont joint tout ce que des publications isolées ont fait connaître. Ils nous donnent en note les ratures de la rédaction primitive: ils ont conjecturé avec vraisemblance les noms des destinataires ou des auteurs inconnus de certaines lettres, rétabli les dates qui manquent assez souvent et rectifié celles que donnaient faussement d'autres éditeurs; enfin ils ont pourvu la publication de notes sobres mais suffisantes. L'appendice donne quelques lettres où il est question de Montesquieu et relatives surtout à sa mort, un groupe de lettres apocryphes et un fragment d'autobiographie, réduit à quelques notes généalogiques. Une courte introduction nous renseigne sur l'histoire des premières publications des lettres de Montesquieu et un index de plus de trente pages sur deux colonnes permettra d'utiliser commodément ce précieux recueil.

La richesse en est trop grande pour en donner ici même une idée. Les intérêts domestiques de Montesquieu y sont partout mêlés; l'éducation de son fils, le mariage de sa fille Denise, la vente de sa charge, et aussi les soins et les améliorations de ses terres, le débit de ses vins, les embellissements de La Brède, des procès de famille, etc. A côté de l'homme d'affaires, le dilettante et le savant : l'Académie de Bordeaux tient une large place dans ces pages ; qu'il soit dans sa province ou à Paris, Montesquieu veille avec un soin jaloux sur la prospérité de sa compagnie et mène adroitement pour elle bien des négociations. Dans tout le premier volume les billets galants, comme on le devine, ne manquent pas, parfois mêlés de petits vers, que le président sait même utiliser pour des correspondantes différentes; on est surpris de le voir garder copie de brouillons de trois lignes. Les commentaires sur les événements du dedans et sur la politique extérieure deviennent plus nombreux à partir de 1726 ; ils sont surtout intéressants pour la situation financière de la France. En 1728 nous suivons l'auteur dans ses divers séjours dans les grandes villes d'Europe et il y aura profit à rapprocher cette partie de la Correspondance de la publication des voyages. Les lettres nous renseignent aussi sur l'œuvre littéraire de Montesquieu ; on y surprend ses goûts de savant s'adonnant à la géométrie ou poursuivant des observations microcospiques. Pour ses œuvres même, peu de détails sur la composition, mais au contraire une abondante information sur l'accueil qu'elles rencontrèrent, en particulier pour *Sylla*, le *Temple de Gnide*, les *Considérations*, beaucoup moins pour les *Lettres persanes*. Mais c'est l'*Esprit des lois* qui dans le second volume accapare la principale place : l'impression de la première édition à Genève, l'apparition des suivantes, la faveur enthousiaste qui accueillit le livre, l'opposition qu'on lui fit à Rome, les négociations conduites par notre ambassadeur, le duc de Nivernais, pour éviter la condamnation de l'Index, la

défense de l'auteur, etc., il y a là une mine de renseignements les plus précieux pour écrire l'histoire de ce livre fameux.

La Correspondance ne nous fournit pas de moins abondants détails sur le monde où a vécu Montesquieu. Il est infiniment varié : à côté des amis et des confrères de Bordeaux, parmi lesquels il faut citer le sage et distrait président Barbot, il y a les femmes d'esprit dont il fréquenta les salons, Mme de Lambert, Mme de Tencin, Mme du Deffand, Mme Geoffrin ; des étrangers de marque, anglais pour la plupart, fixés ou de passage en France, ou d'autres que Montesquieu connut en Angleterre, Bulkeley, Berwick, York, Hume ; enfin un groupe très mélangé d'érudits, antiquaires, numismates, historiens ou physiciens, Guasco, Venuti, Solar, le verbeux P. Castel, etc., etc. Le charme des relations et de la conversation de Montesquieu a été souvent attesté par ses contemporains ; il pénètre en effet l'ample recueil.

Grâce à ces abondants matériaux, une étude vraiment complète de Montesquieu sera maintenant possible. Ils permettront surtout d'éclairer et de préciser la fortune et la diffusion de son œuvre. Il faut remercier les savants éditeurs de la Correspondance du soin qu'ils ont apporté à s'acquitter de leur tâche.

L. R.

J. Levainville, **Rouen**. Paris, Colin, 1913. In-8°, 418 p. 7 fr. 50.
Maximilien Sorre, **Les Pyrénées méditerranéennes**. Étude de géographie biologique. Paris, Colin, 1913. In-8°, 508 p. 12 fr.
Henri Lorin, **L'Afrique du Nord**. Paris, Colin, 1913. In-8°, 420 p. 3 fr. 50.
Daniel Bellet, **La nouvelle voie maritime. Le canal de Panama**. Paris, Guillaumin, 1913. In-8°, 330 p. 5 fr.

L'ouvrage de M. Levainville sur Rouen est, comme porte le sous-titre, l'étude d'une agglomération urbaine. L'auteur expose très bien comment Rouen est une de ces villes-régions qui débordent sur le plat pays dont elles vivent et qu'elles font vivre ; comment l'édit de Geoffroy Plantagenet qui donnait aux Rouennais les libertés commerciales, et la décision de Henri II qui instituait la juridiction consulaire, ont contribué à la grandeur de la cité tout autant que les forêts environnantes à l'essor de sa marine, ou que la force vive du fleuve à la prospérité de ses fabriques ; comment l'édit de Louis XI qui instaurait les foires de Caen et les traités de 1786 et de 1860 ont été funestes à son commerce et à son industrie tout autant que les seuils rocheux du lit de la Seine et les coteaux abrupts qui étranglent la ville. Mais M. Levainville insiste avec raison sur le climat et le sol, sur le milieu qui nous tient toujours dans sa dépendance, sur le cadre naturel qu'on peut modifier mais non supprimer, sur l'œuvre, sur la puissance de la nature qui est là et reste là, sur la condition physique. La ligne du chemin de fer ne suit-elle pas, comme la route romaine, la vallée de la Seine et n'est-ce pas pour avoir dirigé son

activité par les voies naturelles, pour avoir installé ses usines le long du Robec et de la Clèves, pour avoir étendu la ligne de ses quais sur les rives de la Seine, que la ville a vu renaître son ancienne prospérité ? Voilà ce qui fait le mérite de cette étude fortement documentée et nettement divisée en trois parties qui s'intitulent *la situation, l'activité, la vie.* M. Levainville, à la fois érudit et sagace, prouve que l'agglomération urbaine subit tout ensemble les contre-coups de la société à laquelle elle appartient et l'ascendant de la région qui l'entoure, et qu'elle ne réussit que si elle accorde et concilie ces deux séries de phénomènes.

M. Sorre a étudié de très près et dans les livres et archives, et dans la contrée même par des voyages, par l'exploration patiente du territoire, par l'enquête personnelle, la région qu'il appelle les Pyrénées méditerranéennes et qui comprend le Roussillon et le Conflent, le Capcir et la Cerdagne, les vallées d'Andore et d'Urgel, l'Ampurdan et le Llobregat supérieur. Il décrit, il interprète les paysages, le sol, les formes du relief. Il déroule devant nous la série des actions et réactions biologiques, nous montre l'étagement des types de climat et des formes de la végétation, nous expose les divers genres de vie qui se lient aux conditions topographiques et qui, à leur tour, exercent sur les cultures, sur les groupes, sur la physionomie même de la contrée des modifications sensibles. Son livre abonde en observations utiles et en rapprochements suggestifs. La vie des Pyrénées méditerranéennes lui rappelle la vie du Languedoc et de la Provence, et il retrouve dans les vallées alpestres les phénomènes caractéristiques du monde pyrénéen.

Le volume de M. Lorin sur l'Afrique du Nord condense et résume la substance de l'immense littérature dont ce pays a été l'objet. C'est un précis complet où les sciences s'accommodent à la pratique. L'auteur a très bien traité, en s'appuyant et sur l'histoire et sur la géographie générale et physique, les problèmes contemporains de la géographie économique et politique. On voit par son livre que les intérêts de la France dans la Berbérie ou Maghreb, dans cette région naturelle qui contient Algérie, Tunisie et Maroc, sont les intérêts mêmes de la civilisation et de l'humanité.

On ne peut, selon le mot de l'ambassadeur des États-Unis, M. Herrick, regarder le canal de Panama sans songer à la France. Cette pensée a toujours été présente à l'esprit de M. Bellet, lorsqu'il faisait son enquête sur le canal de Panama. Il envisage la question sous toutes ses faces : histoire, construction, organisation technique et administrative, conséquences financières, économiques et politiques. Sans dissimuler les mécomptes et les erreurs de la première administration qui fut nôtre, il montre que les États-Unis ont grandement profité du *labor gallicus* et que les ingénieurs américains se sont, eux aussi, singulièrement trompés sur le coût et les difficultés de la

gigantesque entreprise. Lorsqu'il vient à apprécier la solidité de certaines parties du canal et les résultats financiers de son exploitation, M. Bellet n'est pas trop optimiste, et il assure que le prix d'établissement de cette voie maritime artificielle dépassera tout ce qu'on pouvait imaginer jusqu'ici, que les dépenses grèveront lourdement le budget de la Confédération, que le passage du Panama présentera de sérieux aléas. Le livre est utile, et nous lirons et consulterons avec grand profit cette histoire d'une œuvre qui fut française dans son origine et qui fait honneur à l'esprit d'invention et d'initiative de ses premiers promoteurs, aussi bien qu'à la ténacité de ceux qui l'ont reprise et qui la pousseront jusqu'à son entier et prochain achèvement.

Arthur CHUQUET.

Le Livre de l'Eclaireur, Manuel des boy-scout français, par le capitaine ROYET, Paris, Librairie illustrée, 1913, in-8°, 480 p., 2 fr. 50.

Le *Livre de l'Eclaireur*, de M. le capitaine Royet, bien qu'inspiré par l'ouvrage du général Baden-Powell, est une œuvre originale, appropriée à notre tempérament et inspirée de nos traditions nationales. Les pays étrangers qui l'ont adopté, le préfèrent au livre anglais, parce qu'ils y trouvent plus d'ordre et de clarté, plus de concision, plus d'entrain. L'auteur s'attache à développer chez les jeunes gens l'amour de la patrie, le sentiment du sacrifice, le culte de l'effort. Mission de l'éclaireur, vigueur du corps et adresse des mains, ressources de l'esprit et générosité du cœur, exercices et jeux, pratiques du tourisme, voilà ce qu'il expose. Son ouvrage est un manuel à la fois moral et pratique : il glorifie les vertus du citoyen et résume tout ce qui peut servir à l'instruction militaire du futur défenseur de la patrie. Il a eu sur le développement du « scoutisme » en France, une influence notable. L'appel du capitaine Royet a été entendu : les boy-scouts n'étaient que 300 lorsque parut le volume : ils sont maintenant 15000, divisés en cent cinquante sections tant dans les départements qu'à Paris.

Arthur CHUQUET.

CHARLES JORET.

Né à Formigny (Calvados), le 14 octobre 1829, Charles Joret, qui a longtemps collaboré à notre revue, fit de solides études au collège de Bayeux, puis au lycée de Caen. Professeur d'allemand au lycée de Chambéry (1862), ensuite au lycée de Vanves (1868-1870), ensuite au lycée Charlemagne (1870-75), il suivit à l'École des Hautes Études les cours de Gaston Paris et devint philologue. Il publia un volume sur *le c dans les langues romanes* (1874), qui lui valut le prix

Volney. Puis, après ses deux thèses de doctorat, *De rhotacismo in indo-europæis ac potissimum in Germanicis linguis* et *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne*, il alla enseigner à la Faculté des Lettres d'Aix, durant vingt-quatre ans (1875-1899) les littératures étrangères. Pendant plus d'un demi-siècle, il n'a pas discontinué de travailler, de produire, et la liste de ses volumes et articles est considérable.

En philologie : *La loi finale en espagnol* (Romania 1872) ; *Du changement de* r *en* s *dans les dialectes français* (1876) ; *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie* (1913) ; *Essai sur le patois normand du Bessin*, suivi d'un dictionnaire étymologique (1881) ; *Des caractères et de l'extension du patois normand* (1883) ; *Mélanges de phonétique normande* (1884) ; *Les dictionnaires du patois normand* (1887) ; *Caen et Rouen*, étude étymologique (Caen 1895).

En littérature étrangère ou littérature comparée : *La littérature allemande au* XVIIIe *siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise* (Aix, 1876) ; *La légende de saint Alexis en Allemagne* (1881) ; *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789* (1885) ; *Le Comte du Manoir et la cour de Weimar* (1896) ; *les Français à la cour de Weimar 1775-1806* (1899) ; *Madame de Staël et la cour littéraire de Weimar* (1900).

En histoire : *La bataille de Formigny*, d'après des documents contemporains (1903) ; *Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand Electeur* (1886) ; *Basville et l'épiscopat du Languedoc* (Ann. du Midi 1894-95) ; *J. de Séranon* (1896) ; *Fabre de Peiresc* (1894) ; *Stephen le Paulmier* (Bayeux 1903) ; *Villoison et l'Académie de Marseille* (1904) ; *D'Ansse de Villoison et la Provence* (1906) ; *L'helléniste d'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du* XVIIIe *siècle* (1910, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicule 182), etc.

En botanique : la *Flore populaire de la Normandie* (1887) ; les *Jardins de l'ancienne Égypte* (1894) ; *La légende de la rose au moyen âge chez les nations romanes et germaniques* (1890) ; *La rose dans l'antiquité et au moyen âge, histoire, légendes et symbolisme* (1892) ; un grand ouvrage en deux volumes : *Les plantes dans l'antiquité* (1897-1904) ; *Le Livre des simples inédit de Modène et son auteur* (1888) ; *Les incantations botaniques du manuscrit F 277 de la Bibliothèque de Montpellier* (1888) ; *les Recherches botaniques de l'expédition d'Alexandre* (Journal des Savants, 1904) ; *La lappa chez Pline et ses équivalents chez Théophraste et Dioscoride* (Rev. de philologie, 1913).

Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1887, puis membre libre (1901), il représenta la classe à l'inaugura-

tion du monument élevé à Crécy en l'honneur du roi Jean de Luxembourg (1905), au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Monaco (1906), au troisième centenaire de Pierre Corneille à Rouen (1906).

Infirme, presque aveugle, il se montra courageux et héroïque. Des secrétaires lui lisaient les livres qu'il désirait consulter et écrivaient ses articles sous sa dictée. Il ne cessait pas de fréquenter les bibliothèques et d'assister aux séances de son Académie. Jusqu'à la dernière semaine de sa vie, où, accablé par le mal, il dut rendre les armes, il il eut la même ardeur et puissance de travail. C'était d'ailleurs un homme simple, bon, aimable. La *Revue Critique* garde pieusement son souvenir.

A. C.

Les Croisés de Mayenne et le chartrier de Goué. Faux et faussaires, par E. Laurain,... Laval, Vve A. Goupil, 1912. In-8° de 215 pages.

Un dernier mot sur la croisade mayennaise de 1158 et le chartrier de Goué. Lettre ouverte à M. le vicomte Le Bouteiller, par E. Laurain,... Laval, Vve A. Goupil, 1914. In-8° de 52 pages.

Sur la foi de Ménage, l'historien de Sablé à la fin du XVIIe siècle, un récit assez bizarre avait été accepté par les auteurs du Bas-Maine : en 1158, une centaine de seigneurs des environs de Mayenne avaient reçu la croix de l'évêque du Mans; après une cérémonie émouvante ils étaient partis pour la Palestine; 35 seulement en seraient revenus quatre ans plus tard. Ces renseignements donnés par une prétendue notice du moine Jean de la Futaie, avaient bien de quoi étonner les historiens qui les examinaient sérieusement; jamais cependant on n'avait tenté d'en prouver la fausseté. Il y aura bientôt un demi-siècle, le chartrier de la famille de Goué parvint à l'abbé Pointeau : il y trouva trois parchemins, qui, avec des variantes, donnait le texte de la fameuse notice. Plus tard, les nombreux dossiers de ce chartrier arrivèrent aux archives départementales de la Mayenne. Mais M. l'abbé Angot n'avait pas attendu ce transfert pour reconnaître à quel point était suspect le récit de la croisade. Il imprima le résultat de son examen critique, une polémique commença, deux camps se formèrent : les uns, après M. l'abbé Pointeau et avec M. Alain de Goué et le vicomte de Bouteiller, tentèrent de prouver l'authenticité du document; d'autres lui dénièrent toute autorité. M. Laurain, archiviste de la Mayenne, vint apporter à ces derniers le concours de sa science critique et de son érudition, sans convaincre d'ailleurs ses adversaires (il fallait s'y attendre). Et pourtant que reste-t-il à dire après lui? Toute personne, tant soit peu habituée aux saines méthodes historiques, qui, sans parti pris, lira les deux brochures dont le titre est donné ci-dessus, toute personne familière avec les chartes du moyen âge qui jettera un coup d'œil sur ses reproductions photographiques,

ne pourra plus conserver aucun doute. Par son aspect, ses abréviations fantaisistes, son écriture truquée, ses éléments chronologiques, le texte qu'on a voulu considérer comme l'original ou une bonne copie ancienne apparaît immédiatement comme un faux grossier qui ne peut tromper que ceux qui veulent l'être. Les deux autres textes, M. Laurain le démontre avec force, ne sont que les brouillons du faussaire, des essais à perfectionner. Le savant archiviste ne s'est pas contenté de ces observations, qui par elles-mêmes emportaient conviction; il a voulu savoir quels étaient les personnages inscrits sur ces fameuses pancartes : hélas! quelques-uns étaient morts bien longtemps avant 1158, d'autres n'étaient pas nés, d'autres sont complètement imaginaires. Parmi ces irréels, il y a cinq personnages à qui on a donné le nom de Goué. Poussant plus loin ses recherches, compulsant le chartrier de Goué en un ms. de la Bibliothèque nationale, où en 1662, un Jean de Goué fit transcrire une série de pièces, toutes plus honorables les unes que les autres pour sa famille, M. Laurain a montré avec force que la quarantaine de chartes qui indiquent pour les de Goué avant le XIVe siècle une grosse situation féodale, leur attribuent de nombreux fiefs, consacrent leurs exploits et leur donnent d'illustres parentés, sont des faux nettement caractérisés. La plupart sont représentés aujourd'hui par de prétendus originaux ou vidimus : les mêmes tares qui condamnent le texte de 1558, les mêmes fantaisies, les mêmes erreurs sautent aux yeux des moins prévenus. Ajoutons que leur rédaction est extrêmement suggestive : elle est en désaccord complet avec les habitudes de l'époque où le faussaire les a rapportées. Le but de ce faussaire n'est pas discutable : descendant d'ancêtres encore roturiers au XIVe siècle, puis longtemps pourvus de la seule qualification d'écuyers, il a voulu donner à sa famille un lustre plus éclatant (ce n'était pas rare au XVIIe siècle, ni même plus tard), il a voulu aussi se créer des droits féodaux sur les différentes seigneuries (les petits profits à côté des honneurs). Déjà démasqué au début du XVIIIe siècle, il ne mérite aucune pitié et M. Laurain a eu parfaitement raison de stigmatiser ses procédés. Il a cru bon de discuter avec les tenants de son honorabilité, il n'a pas eu de peine à prouver combien ils avaient tort; il n'a plus rien à ajouter. La lumière est faite, la légende est tuée.

L.-H. LABANDE.

AUGUSTE PUIS, **Une famille de parlementaires toulousains à la fin de l'ancien régime. Correspondance du conseiller et de la comtesse d'Albis de Belbèze (1783-1785)**. Paris, Champion, et Toulouse, Privat, 1913, in-8°, 279 pages, gravures, 5 fr.

Sous prétexte que M. le conseiller d'Albis de Belbèze, du parlement de Toulouse, fut envoyé en 1783 dans le Gévaudan et le Viva-

rai pour s'enquérir de certains abus, au lieu d'avoir été en 1913 conseiller à la cour d'appel de la même ville et d'être allé présider les assises dans un département voisin ; sous prétexte que Mme la comtesse son épouse portait alors des robes à la turque au lieu de porter aujourd'hui des robes entravées ; enfin sous prétexte que de l'un et de l'autre des [illegible] l'éditeur de ce ouvrage, celui-ci a eu l'indiscrétion de livrer à la publicité la correspondance échangée alors entre ces deux époux. Cela fait quatre-vingt-quatre lettres, copieusement annotées. Il paraît que ces lettres doivent nous donner une image fidèle de la vie de famille dans le milieu parlementaire de Toulouse, à la fin de l'ancien régime. Si vous voulez m'en croire, laissez cette illusion à l'éditeur : elle ne ferait de tort qu'à ceux qui ne l'auraient pas cru sur parole. Je suis de ceux-là, hélas !

E. W.

— La dissertation de M. M. Peisker sur l'historicité de Jésus et la foi chrétienne (*Die Geschichtlichkeit Jesu Christi und der christliche Glaube*. Tübingen, Mohr, 1914; in-8, 53 pages) échappe à notre compétence. Il est trop clair qu'on ne peut fonder sur la critique historique l'absolu de la foi ; et l'embarras est grand de trouver à celle-ci un fondement certain au point de vue rationnel. M. P. est de ceux qui, sous une forme ou sous une autre, pensent appréhender directement dans ce qu'ils appellent leur expérience religieuse, la réalité substantielle de l'Évangile et de Jésus. Affaire de sentiment et non de raison. — A. L.

— Un commentaire littéral, en hébreu rabbinique, de l'Évangile de Matthieu traduit en hébreu classique, s'adresse à un public très spécial. L'œuvre posthume de M. J. Lichtenstein, éditée par les soins de MM. H. Laible et P. Levertoff (*Commentar zum Matthäus-Evangelium*. Leipzig, Hinrichs, 1913 ; in-8, 144 pages), nous paraît une paraphrase suffisamment exacte, non un commentaire critique de l'Évangile. Nous la signalons comme telle à qui de droit. — A. L.

— Il ne nous appartient guère d'émettre une opinion sur le sujet traité par M. W. Hermann, *Die mit der Theologie verknüpfte Not der evangelischen Kirche und ihre Ueberwindung* (Tübingen, Mohr, 1913; in-12, 44 pages, *Religionsgeschichtliche Volksbücher*, IV, 21). L'auteur paraît penser qu'une certaine expérience religieuse existe qui n'a rien à craindre des recherches critiques sur les matières de la foi. C'est une question. La foi peut défier la raison quand elle ne l'écoute pas; mais elle perd de son assurance dès qu'elle se laisse critiquer. — A. L.

— Bon aperçu, par M. R. Knopf, des questions qui se posent actuellement au sujet de saint Paul (*Probleme der Paulusforschung*. Tübingen, Mohr, 1913 ; in-8, 41 pages). On y voit assez bien ce que Paul doit au judaïsme et ce qu'il doit aux influences hellénistiques. M. K. reconnaît l'influence de la mystique païenne dans les idées de Paul touchant la chair et l'esprit, la régénération et la vie dans le Christ, le baptême et l'eucharistie. Mais ne faudrait-il pas étendre cette influence jusqu'à la notion du Christ en tant que Sauveur divin et même à ce qu'on pourrait appeler la forme psychologique de la conversion de Paul? — A. L.

— La sixième série des *Religionsgeschichtliche Volksbücher* consiste en une « explication pratique » de la Bible, œuvre de vulgarisation qui est autre chose qu'un commentaire moral de l'Écriture. Nous avons à en signaler les fascicules 2 [illegible] le l'Épître aux Romains par M. H. Böhlig, et des Épîtres pasto-

rales par M. F. Koehler *Aus dem Briefe des Paulus nach Rom* ; *Die Pastoralbriefe*; Tübingen, Mohr, 1914; deux in-12, 56 et 48 pages), M. B. estime que Rom. xvi serait une petite épître indépendante, adressée à une Église d'Asie mineure, qui aurait été annexée à l'Épître aux Romains parce qu'elle la suivait dans le copie-lettres du secrétaire Tertius.... (?). — A. L.

— Quelques pages de M. J. Dahn où il reproduit en abrégé sa thèse sur l'origine du Pentateuque *Die gegenwärtige Krisis in der alttestamentlichen Kritik*. Giessen, Töpelmann, 1914; in-8, 30 pages). Voir *Revue* du 4 juillet 1914, p. 19. — A. L.

— Nonobstant la promesse du titre, l'explication que donne M. B. Wehnert du Discours sur la montagne (*Jesu Bergpredigt psychologisch und philosophisch erklärt*; Tübingen, Mohr, 1914; in-8, 184 pages) est peut-être un commentaire théologique et moral plutôt que psychologique et philosophique du Discours sur la montagne. Ce recueil de sentencees est interprété de façon à justifier la conclusion de l'auteur sur la nécessité d'une « éthique monistique » résumée dans la formule : « Le christianisme embrasse la totalité de toutes les choses qui sont et aussi du milieu, dans les idées supérieures historiques (?) du Christ et de Dieu comme somme de tout être. » Comme explication de : « Bienheureux les pauvres », etc., ceci peutêtre risqué. — A. L.

— L'introduction à la psychologie religieuse, de M. E. Pariser (*Einführung in die Religionspsychologie*; Halle, Niemeyer, 1914 ; gr. in-8, 56 pages), est plutôt une introduction à une certaine philosophie de la religion. Selon M. P. toute la psychologie religieuse et toute la religion gravitent autour de ces trois termes : personnalité religieuse, énergie transsubjective, âme divine. Resterait à savoir si ces catégories de la pensée religieuse sont des données immédiates de la psychologie, et ce qu'elles peuvent valoir au point de vue d'une expérience et d'une philosophie positives. — A. L.

— Publication de D. E. Darley sur les Actes de Pilate et les documents apparentés (*Les Acta Salvatoris*, Un Évangile de la passion et de la résurrection et une mission apostolique en Aquitaine, suivis d'une traduction de la version anglo-saxonne. Paris, Picard, 1913, grand in-8, 51 pages). L'auteur tient pour authentique et historique la majeure partie de ce fatras. Il n'est pas possible d'être plus éloigné de l'hypercritique. — A. L.

— La cinquième édition de l'abrégé d'histoire des dogmes publié par M. A. von Harnack, vient de paraître (*Dogmengeschichte*; Tübingen, Mohr, 1914 ; in-8, xii-472 pages). La quatrième édition est de 1905; la présente a été quelque peu retouchée et augmentée d'après la dernière édition du grand *Lehrbuch der Dogmengeschichte* qui a paru dans l'intervalle (1909-1910). — A. L.

— Discours de M. J. de Zwaan sur le christianisme et l'orientalisme (*Christendom en Oriëntalisme*. Haarlem, Bohn, 1914 ; gr. in-8, 31 pages). L'auteur y montre spécialement l'influence du mysticisme oriental sur la pensée de Tatien. — X. Y.

— Par décret ministériel du 6 mai 1914, la chaire d'histoire des religions qui existait à la Faculté de théologie de l'Université de Berlin a été tranférée à la Faculté de philosophie. A l'occasion de ce fait, M. A. Deissmann émet des réflexions très justes et très modérées (*Der Lehrstuhl für Religionsgeschichte*. Berlin, Weidmann, 1914; in-8, 36 pages) qui peuvent se résumer ainsi : une chaire d'histoire des religions n'est pas déplacée à la Faculté de philosophie, mais elle est actuellement nécessaire à la Faculté de théologie. — A. L.

— La conférence de M. P. Fischer sur l'indifférence des gens instruits à l'égard de leur Église (*Die kirchliche Gleichgültigkeit unserer Gebildeten* ; Tübingen,

Mohr, 1913; in-8, 54 pages) n'est pas de notre ressort, si ce n'est en tant que témoignage sur l'état présent du protestantisme allemand. — A. L.

— Étude historique bien documentée sur un personnage secondaire de la [illegible] de M. W. [illegible] *Johannes Schumacher, genannt Badius*, ein wahrer Reformator am Niederrhein. Tübingen, Mohr, 1913; in-8, 60 pages. (Extrait des *Theologische Arbeisen* aus dem rheinischen wissenschaftlichen Prediger-Verein). — X. Y.

Conférence de M. J. Cohn sur la religion et les « valeurs de culture » (*Religion und Kulturwerte*. Berlin, Reuther, 1914; in-8, 26 pages). Pour la critiquer il faudrait être sûr de l'avoir comprise. M. C. paraît vouloir dire que la religion n'a pas d'objet propre dans le domaine du fini, mais que c'est l'orientation de la vie vers l'infini. — X. Y.

— Dissertation de M. W. Hermann, sur la réalité de Dieu (*Die Wirklichkeit Gottes*. Tübingen, Mohr, 1914; in-8, 48 pages). Dieu ne se prouve pas, il se sent et se voit; le Christ de même. Protestantisme conséquent et forme achevée d'individualisme religieux. Mais l'expérience dont on parle ici ne doit pas être seulement subjective en tant qu'intérieure; elle doit l'être aussi en tant qu'il y entre une part de suggestion inconsciente, par le milieu et par la volonté propre; et ainsi manque à ce qu'on appelle expérience religieuse une bonne part de la réalité qui appartient aux expériences de l'ordre physique. — A. L.

— L'ouvrage de M. M. Scheiner défend contre la critique protestante libérale ou purement scientifique les positions du protestantisme orthodoxe dans la question des sacrements (*Die Sacramente und Gottes Wort*. Leipzig, Deichert, 1914; in-8, XII-220 pages). Il s'agit de prouver que les sacrements demeurent la garantie du salut, et on nous excusera de n'argumenter point contre cette foi. — A. L.

— Deuxième édition, revue, de l'introduction à l'Ancien Testament, de M. E. Sellin (*Einleitung in das Alte Testament*; Leipzig, Quelle, 1914; in-8, XV-168 pages). On sait que l'auteur affecte de réagir contre la méthode critique, trop exclusivement littéraire, de l'école de Graf-Wellhausen, et que sa propre méthode n'est peut être pas aussi réaliste qu'il conviendrait pour donner plus de solidité à ses résultats. — A. L.

— Dans le second fascicule pour 1913-1914 des *Beiträge zur Religionswissenschaft*, que publie la Société de la science des Religions, de Stockholm (Stockholm, Bonnier, et Leipzig, Hinrichs), trois articles importants : J. Goldziher, *Katholische Tendanz und Partikularismus im Islam*, renseignements pleins d'intérêt sur la façon dont s'est constituée la tradition religieuse de l'Islam; S. A. Fries, *Jahvetempel ausserhalb Palästinas*, remarques ingénieuses sur le temple de Léontapolis, celui d'Éléphantine et ce qui a subsisté du régime des sacrifices chez les Juifs; J. P. son Wetter, « *Ich bin das Licht der Welt* », où l'auteur discute l'origine de cette formule évangélique, empruntée aux idées et au langage de la [illegible] — A. L.

— Nous avons reçu de Weidmann un fascicule des « Mitteilungen aus der Königlichen Bibliothek » intitulé : *Neue Erwerbungen der Handschriften-[illegible] Handschriften erworben 1911* (121 p. in-4°. 8 m.; ce qui concerne les mss. latins s'arrête avec la p. 60). En tête, au nom de l'administration, quelques lignes de M. Adolf Harnack, manifestant le désir d'une publication plus étendue. On nous avertit que le catalogue des mss. latins a été préparé par le directeur actuel de la bibliothèque de Fribourg en Br., le Dr Emil Jacobs. Une bonne partie des mss. provient de la vente du fonds

Philipps de 1911. En laissant de côté les ouvrages de théologie, je ne vois à signaler qu'un manuscrit du XIIe siècle, contenant les fragments d'un commentaire développé de Lucain (p. 43 : Lat. Oct. 199, parchemin XIIe s.). On se demande si ce n'est pas l'ancien ms. de Corvey porté sur un catalogue. — É. T.

— L'*Athenaeum* de Pavie, dirigé par le prof. Carlo Pascal, contient pour avril 1914 les articles suivants : Federico Barbieri, *Per la storia del teatro Lombardo nella seconda metà del secolo XVI*; Camillo Morelli, *Nerone poeta e i poeti intorno a Nerone*; Paolo Fossataro, *Note al testo del De optimo genere oratorum* (sur une dizaine de passages); Silvio Pellini, *Un nuovo codice del Curculio di Plauto* (feuille de garde aux archives de Soliera, bourg de la province de Modène, XVe s., fac simile); Carlo Pascal, *Un episodio delle guerre religiose di Francia in alcuni carmi contemporanei*; Achille Parravicini, *Le prefazioni di Claudio Claudiano*; Pier Luini Ciceri, *Il regno millenario in Commodiano*. — É. T.

— M. Mario Folco nous envoie un discours qu'il a prononcé à l'Université de Parme sur la *Politique ecclésiastique de la Droite* en Italie de 1862 à 1875 (Turin, Bocca, 1914). Il a raison de dire qu'elle ne fut pas toujours conforme au programme libéral de Cavour. Il aurait même pu dire qu'elle en fut souvent le contre-pied puisque la Droite finit par supprimer les Ordres Religieux et que si, souvent, elle ménagea l'Église, ce fut quelquefois parce qu'elle espérait candidement la voir réformer de fond en comble sa discipline, mais plus souvent parce qu'elle voulait amener le pape à renoncer au pouvoir temporel. Il eût fallu dire aussi que Cavour, dans les premières années de son ministère, avait très violemment réprimé l'opposition que le clergé lui faisait. Néanmoins l'historique de M. F. est utile et intéressant; il est même touchant de l'entendre à la fin s'accuser d'avoir jadis, sur la foi de Carducci, méconnu les lumières et le patriotisme des Minghetti et des Sella. — Les espérances ingénues de Ricasoli, fort bonnes à signaler aux historiens qui s'exagèrent le scepticisme des Italiens, mériteraient que M. Folco les étudiât à part. — Charles Dejob.

— La série des petits manuels à 1 shilling que publie l'Université de Cambridge, s'est augmentée d'un 76e numéro avec l'étude de M. J. R. Thursfield sur la guerre navale (*Naval warfare*, Cambridge, University press, in-16, 151 p.). Malgré l'apparence, qui est celle d'une dissertation générale sur les procédés et les règles juridiques de la guerre sur mer, on y trouvera d'utiles considérations historiques, surtout dans les chapitres intitulés : *blocus* et *invasion*.

— La 3e édition du petit ouvrage de M. Nimführ sur la navigation aérienne (*die Luftfahrt*, Leipzig, Teubner, in-16, 132 pages, collection *Aus Natur und Geisteswelt*) a paru au commencement de l'an dernier, avec des remaniements dus à M. F. Huth, qui insiste surtout sur les récents progrès de l'aviation en Allemagne.

— L'active *Cambridge University press* a édité un coquet petit volume de vulgarisation sur le soleil par M. R. A. Sampson, astronome royal pour l'Écosse : *The Sun* (1914, VIII-141 p. 1 s. N° 81 des *Cambridge Manuals*) comprend huit chapitres : La science du soleil et sa méthode — la chaleur solaire — le soleil centre mécanique du monde — le spectroscope — description de la surface solaire — périodicité du soleil — ses éclipses — le soleil en tant qu'étoile. Plus une liste bibliographique, une table des principaux chiffres avec lesquels la science du soleil a à opérer, index des noms et matières, enfin dix-huit illustrations. — Th. Sch.

— La *Revue Critique* du 27 juin 1914 (p. 519) signalait les quatre fascicules du tome I d'*Isis*, cette nouvelle Revue que M. G. Sarton consacre en Belgique à l'histoire et à l'organisation de la science. Nous avons reçu, depuis, le premier fascicule

[illegible] juin 1914, avec sept articles de fond, 40 p. de Chronique et Correspondance, autant d'analyses d'ouvrages récents et une cinquième Bibliographie critique de toutes les publications relatives à l'histoire, à la philosophie et à l'organisation de la science. Parmi les articles de fond, citons : [illegible] (Lyon), *Le mécanisme cartésien et la physiologie au* XVIIe *siècle*; Wald. DEONNA (Genève), *Quelques réflexions sur la théorie des origines de l'art dans ses relations avec les tendances actuelles*; G. SARTON, *Introduction générale à une bibliographie synthétique des revues et des collections de livres* et *72 revues et collections consacrées à l'histoire des sciences*. La Chronique nous apprend que désormais quelques exemplaires de la revue seront imprimés sur des papiers de Hollande van Gelder et vendus au prix coûtant ou même en dessous, pour raison, non de luxe, mais de conservation. Souhaitons longue vie à cet excellent instrument de travail. Un exemplaire du t. I se vend 30 fr., du t. II et suivant 15 fr., édition sur Hollande 18 fr. 50. Enfin la revue commence aussi la publication d'une *Encyclopédie sur fiches* qui établira une bibliographie critique sur fiches, de telle sorte que chacun puisse se constituer l'encyclopédie de son choix; cette publication sera étendue à mesure que le nombre des souscripteurs augmentera; le prix total des fascicules extraits de chaque tome d'*Isis* (à partir du t. II), environ 14 feuilles gr. in-8° comprenant 1000 à 1500 notes, est fixé à 5 fr.; mais chaque abonné d'*Isis* a droit à un exemplaire pour 1 fr. 50. [illegible]

— La 2e série des *Fortbildungskurse für Kommunal = und Sozial-beamte* organisés par la Haute-Ecole d'administration communale et sociale de Cologne est ntitulée *Die neuen Aufgaben der Sozialversicherung in der Praxis* (Mohr, 1913. XXIV-337 p. 6 M.) et traite des lois sur l'assurance des employés en plusieurs articles dont voici les auteurs et les titres : *Grundsätzliche Organisationsfragen der Sozialversicherung* (Moldenhauer), *Die Organisation der Krankenkassen und die Aufgaben der Praxis* (Stier-Somlo), *die Krankenvesicherung der « besonderen Berufszweige » nach der Reichversicherungsordnung 9416-494* (Spielhagen), *Neuerungen im Verfahren der Unfallversicherung nach der RVO* (Lohmar), *Streitfragen im Angestelltenversicherungsrecht* (Stier-Somlo), *Die Stellung der Frau in der RVO* (Marie Baum), *Die Kassenangestellten auf Grund der RVO* (Eisenhulh), *Schadenverhütendes Wirken in der deutschen Arbeiterversicherung* (Kaufmann), *Die Nutzbarmachung der RVO für das Land* (Schmittmann), *Die Hilfsmittel der Trunksuchtbekämpfung u. der Trinkerfürsorge in der RVO u. in dem Privatangestellten = Versicherungsgesetze* (Schellmann), *Die Arztfrage in der RVO* (Mugdan et Wandel en deux articles distincts), *Die Belastung der Industrie durch die Sozialversicherung* (Schweighoffer), *Die Bedeutung der sozialen Gesetzgebung für die Volkswirtschaft* (Giesberts) et *Die Volksversicherung als Ergänzung der Sozialversicherung* (Rose). Rappelons que le titre général de ces séries de cours est *Die Praxis der kommunalen u. sozialen Verwaltung* et ajoutons [illegible] la bibliographie des différents sujets traités. — [illegible]

— [illegible] IV des *Abhandlungen der Fries'schen Schule* (Goettingue, Vandenhœck et Ruprecht), comprend les trois travaux suivants : 1° Otto MEYERHOF (Kiel), *Zur Energetik der Zellvorgänge* (1913. 32 p. 1 M.), conférence prononcée à Kiel, le 31 juillet 1913, qui développe ces deux thèses; d'une part, la loi de la conservation de l'énergie ne dit rien de la façon dnnt l'énergie chimique se [illegible] l'égalité du contenu en énergie de la nourri-

ture et de la chaleur dégagée dans l'organisme adulte ne dit rien d'éventuels apports ou transformations d'énergie dans la construction des cellules et dans l'économie de chaque cellule, mais indique seulement la résultante de tous les changements, maintenue en équilibre dans l'animal entier. Ces deux questions sont connexes et l'auteur les combine dans sa discussion. — 2° Paul Bernays (Zurich), *Uber die Bedenklichkeiten der neueren Relativitätstheorie*, (1913. 24 p. 80 Pf.), remaniement d'un discours prononcé en juin 1911, en trois parties ; motifs en faveur de la théorie de relativité, son contenu et ses conséquences, position de l'auteur vis-à-vis de cette théorie, dont l'appréciation peut s'identifier avec l'appréciation de la théorie de Lorentz. — 3° Léonard Nelson, *Die Kritische Ethik bei Kant, Schiller und Fries* (1914, xiv-201 p. 5 M.). Cette « révision des principes éthiques » envisage successivement les progrès, les lacunes et les conséquences de ces lacunes dans les systèmes de morale chez Kant, Schiller et Fries. A noter cette réflexion de l'avant-propos (p. vii) : jamais autant qu'en ce moment, la vie elle-même n'a offert à la philosophie une telle surabondance de problèmes importants et féconds ; et jamais pourtant la philosophie, celle du moins qui jouit des faveurs de l'opinion publique, ne s'est montrée, en face des questions réelles de son époque, non seulement aussi impuissante, mais même aussi indifférente. — Th. Sch.

— M. Arthur Nussbaum, avocat et privat docent à Berlin, auteur d'un *Deutsches Hypothekenwesen* (1913), a fait une étude sur *Die Rechtstaatsachenforschung* (Mohr, 1914, in-8° de 48 p. 1 M. 50) qui forme le N° 6 de la Collection juridique *Recht und Staat in Geschichte und Gegenwart*. Le N° 7, par M. Albert Coenders, traitera des *Richtlinien aus den Lehren Feuerbachs für die moderne Strafrecht reform*). M. N. expose et critique les diverses méthodes employées ou à employer dans la recherche du fait juridique. — Th. Sch.

— Le fascicule 30/31 (Bd. III, Bg. 31-40, p. 481-640) du *Wörterbuch des deutschen Staats-und Verwaltungsrechts* de *Stengel-Fleischmann* (Mohr, 1914. Prix de souscription 4 M. Les fascicules ne se vendent pas séparément) termine l'article *Staatsfinanzen*, contient, entre autres moins importants, ceux sur *Staatskirchliche Gerichtsbarkeit, Staatsrat, Staatsverträge, Statthalter* (d'Alsace-Lorraine), *Stempelsteuer, Steuerverwalttung, Stiftungen, Strafregister, Tabaksteuer, Technische Hochschulen, Telegraphie* et *Telephonie, Thüringische Staaten, Unfallversicherung, Universitäten* et commence celui sur *Unterrichtswesen* (*höheres*). — Th. Sch.

— On se rappelle que la *Kantgesellschaft* édite une série de *Neudrucke philosophischer Werke*, dont les trois premiers tomes comprenaient l'Enésidème de Schulze, *Kant u. die Epigonen* d'O. Liebmann et le *Versuch einer neuen Logik* de S. Maimon, tous signalés ici en leur temps. Le t. IV, que nous annonçons spécialement aujourd'hui (Berlin, Reuther et Reichard, 1913. Gr. 8° de 16 M.), est rempli par l'écrit du philosophe de Kiel, Jean-Nicolas Tetens (né en 1736 ; son portrait est en tête du volume), *Uber die allgemeine speculative Philosophi* (72 p.) paru à Bützow et Wismar en 1775 et par le t. I de ses *Philosophische Verruche über die menschliche Natur und ihre Entwickelung*, c'est-à-dire les xxviii p. de la *Vorrede* et onze essais en 779 p. Ce deuxième ouvrage a paru à Leipzig en 1777. — Th. Sch.

— Parallèlement avec les *Neudrucke*, la *Kantgesellschaft* publie des *Philosophische Vorträge*, dont le numéro 7 donne une étude de M. Kurt Sternberg, intitulée *Zur Logik des Geschichtswissenschaft* (Berlin, Reuther et Reichard, 1914. Gr. 8° de 61 p. 1 M. 20). Les parties essentielles de ce travail constituent le

[illegible] comme le [illegible] la section berlinoise de la *Kantgesellschaft*, dix chapitres : le premier introduit et le deuxième pose le problème de la logique historique critique, le troisième traite des catégories de qualité et de quantité, [illegible] substantialité et de causalité, le cinquième considère la conception individualiste et le sixième la conception causale de l'histoire, les deux suivants s'occupent de la théorie historique de Rickert, le neuvième développe cette thèse : *Die Beziehung auf das System ist der logische Sinn der historischen Teleologie*, enfin le dernier veut prouver que le système de la connaissance trouve son achèvement relatif dans la connaissance historique. — Th. Sch.

— La *Festschrift der « Kantstudien » zum 70. Geburtstag Alois Riehls* (Berlin, Reuther et Reichard, 1914. 248 p. 5 M. avec un portrait de Riehl) se compose des études suivantes : Fritz Medicus (Zurich), *Bemerkungen zum Problem der Existenz mathematischer Gegenstände*. — P. 19. Richard Hönigswald, *Uber Thomas Hobbes' systematische Stellung*. — P. 36. Hugo Spitzer, *Der unausgesprochene Kanon der Kantischen Erkenntnistheorie* (c'est de beaucoup le morceau le plus long, mais non le plus facile à digérer). — P. 146 Henri Scholz, *Fichte als* [illegible] *Nachwort zum 29. Januar 1914*. — P. 182. H. Rickert (Fribourg), *Uber logische u. ethische Geltung* (1. Le problème. 2. Objectivité théorique et subjectivité pratique. 3. La volonté autonome. 4. Le bien éthique. [illegible] Contemplation objective — *sachliche* — et activité personnelle. 6. Forme logique et éthique. 7. La volonté de savoir. 8. La liberté de juger. 9. L'individu social). — P. 222. Bernard Hell, *Robert Mayer* (le médecin d'Heilbronn qui fixa le nombre par lequel la valeur mécanique de travail d'une quantité calorique déterminée peut être calculée). — Th. Sch.

— Le t. XIX de la collection *Wissenschaft und Hypothese* qui paraît chez Teubner (Leipzig et Berlin) est l'œuvre de M. A. Goerland, qui lui a donné un titre peu modeste. *Ethik als Kritik der Weltgeschichte* (1914, xi-404 p. 7 M. 50 avec un index). Il y développe son système en une partie générale (loi fondamentale de vérité et liberté morale) et une partie spéciale sur la société économique et capitaliste, l'Etat, la commune ou communauté. Une Introduction définit le problème philosophique en tant qu'idéalisme critique dont la logique est étudiée longuement dans les rapports de l'être avec la pensée. Cette logique est la condition préalable systématique de l'éthique, dont le problème naît de l'isolement des sciences sociales (*Besonderung der Gemeinschaftswissenschaften*). Le problème ainsi formulé est l'objet d'une partie préliminaire qui sert de trait d'union entre l'Introduction philosophique et l'exposé du système spécial de morale. — Th. Sch.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 13 mars — **1915**

ROTHSTEIN, Poésie hébraïque. — LINDEMANN, Dictionnaire hébreu-latin-allemand. — GUIGNET, Grégoire de Nazianze. — VERKOOREN, Inventaire des chartes du Brabant, du Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. — CUVELIER, Le dénombrement des foyers en Brabant. — RUSSELL-SMITH, Harrington et son Océana. — MANN, Vauban et ses idées économiques. — WIELAND, Œuvres, I, 10; II. 4, p. PFANNENMÜLLER et STACHEL. — SCHWARTZ, G. Schlegel et la littérature espagnole et portugaise. — J.-A. BERTRAND, Fieck et le théâtre espagnol. — Le carnet de Colomb, trad. MINART. — Marie-Caroline, Mémoire, p. JOHNSTON. — WENDT, Syntaxe de l'anglais. — EMERSON, Autobiographie, trad. R. MICHAUD. — A. M., Les versions allemande et française du manifeste des intellectuels allemands.

Hebraeische Poesie, Ein Beitrag zur Rhythmologie. Kritik und Exegese des alten Testaments, von J. W. ROTHSTEIN. Leipzig, Hinrichs, 1914; in-8°, VIII-110 pages.
Florilegii hebraici Lexicon quo illius vocabula latine et germanice versa continentur edidit H. LINDEMANN, Freiburg im Breisgau, Herder, 1914; in-8°, 82 pages.

M. Rothstein a déjà publié plusieurs travaux sur la métrique des poèmes hébreux, notamment, en 1909, un petit traité intitulé *Grundzüge der hebräischen Rhythmik* où il admet en principe, que, dans les poèmes lyriques de l'Ancien Testament, le mètre de chaque poème est uniforme et que le type strophique n'y est point diversifié. Or M. Staerk a critiqué récemment ce principe, alléguant que son application oblige M. R. à mutiler des textes non suspects d'ailleurs. M. R. s'empresse de répondre en montrant par de nombreux exemples que ses corrections métriques se justifient en même temps par d'autres raisons, et que M. Staerk s'autorise de textes surchargés et corrompus. L'on tourne ici dans une sorte de cercle vicieux : les règles de la métrique biblique sont assez incertaines, on les déduit des textes poétiques tels que la traduction nous les a transmis; d'autre part ces textes sont plus ou moins altérés, et la métrique, à l'occasion, fournit un moyen de les corriger : si le texte était tout à fait sûr, les règles de la métrique ne donneraient pas lieu au débat que nous voyons, et que l'on peut hésiter à trancher. Il semble néanmoins que, pour le principal, M. Staerk fasse trop confiance au texte massorétique, et que la position de M. R. soit défendable.

Le petit dictionnaire hébreu-latin-allemand que publie M. Lindemann est en rapport avec un recueil de morceaux choisis de la Bible

hébraïque antérieurement édité par le même auteur. Les deux ouvrages s'adressent aux débutants. M. L. nous prévient que sa traduction latine des mots hébreux est en rapport avec la Vulgate, et de ce rapport on ne voit pas bien l'utilité philologique, puisqu'il s'agit avant tout d'exactitude. Il aurait été bon d'indiquer le sens étymologique des noms propres.

A. L.

Marcel Guignet. *Saint Grégoire de Nazianze orateur et épistolier*. Paris, Picard, 1911. Un volume en deux parties de 327 et 115 pages.

Sous le titre ci-dessus, M. Guignet a réuni, en un seul volume, ses deux thèses de doctorat. L'une est intitulée *Saint Grégoire de Nazianze et la rhétorique*, et l'autre *Les procédés épistolaires de Saint Grégoire de Nazianze comparés à ceux de ses contemporains*. Les sujets sont intéressants ; M. G. a compris combien cette période, où l'hellénisme et le christianisme étaient en lutte, est fertile en enseignements sur le développement et les voies nouvelles de la pensée grecque, et il a choisi un personnage dont le caractère, la haute situation dans l'Eglise et le talent oratoire pouvaient être l'objet d'une étude attrayante et fructueuse. Ce choix fait, M. G. a pensé, avec raison du reste, qu'il y avait lieu de limiter ses recherches ; un travail d'ensemble sur Grégoire de Nazianze ne l'aurait peut-être pas effrayé, mais il a sagement préféré se borner ; d'où un nouveau choix, qui l'a conduit à considérer Grégoire du point de vue exclusivement littéraire. Là encore M. G. a restreint son champ d'études, et les titres de chaque thèse indiquent suffisamment dans quel sens. Mais le titre d'ensemble promet plus que ne donne l'ouvrage : en réalité, dans la première thèse, M. G. ne traite qu'une partie du sujet. Ce n'est pas le style de Grégoire qu'il étudie, ce sont ses procédés de style ; il y a une nuance, et sensible. Je dirais volontiers qu'il nous montre le rhéteur, non l'orateur ; il insiste de préférence sur le côté technique et formel, bien plus que sur le côté oratoire et artistique de l'éloquence de Grégoire. « Il y a », dit M. G., « autre chose chez Grégoire qu'un ancien élève des rhéteurs ; il y a le maître qu'il est devenu ». On ne peut mieux dire ; il y a en effet autre chose, et l'on dirait, à lire la conclusion de M. G., qu'il regrette d'avoir laissé dans l'ombre précisément ce qui est, dans l'œuvre de Grégoire, le plus intéressant et le plus original. Il est vrai que nous sommes prévenus, par un avant-propos, du plan et des intentions de l'auteur ; mais ces intentions et ce plan ne vont pas sans inconvénients, non en ce qui concerne la suite générale de l'ouvrage, qui est bien ordonnée, mais relativement à certains détails du développement. Le chapitre V, par exemple, porte comme titre *Le style : structure générale de la période*. A part quelques phrases de loin en loin, M. G., tenu à l'étroit par son plan, laisse de côté ce qui touche à la périodique, et ce chapitre n'est au fond qu'une

énumération des diverses figures de mots, illustrées d'exemples pris dans les discours de Grégoire ; pour ce qui est de la période et de sa structure, c'est à peine s'il en est question. Cette remarque devait d'autant plus être faite que l'ouvrage, considéré d'un autre point de vue, se lit avec intérêt. M. G. a su montrer avec justesse quelle fut l'attitude de Grégoire à l'égard de la sophistique, indiquer avec à propos ce qui reste en lui du rhéteur et ce qu'il y a en lui d'original et d'indépendant, et faire ressortir avec précision comment il a pu, tout en restant prisonnier, volontairement ou non, des procédés techniques de l'hellénisme, échapper à cette contrainte artificielle, imprimer sa marque personnelle à ce qu'il empruntait à l'école, et fondre ensemble, comme le dit en terminant M. G., l'esprit chrétien et l'esprit grec.

C'est ce qui se dégage aussi de la seconde thèse, dans laquelle est étudiée, non sans finesse, la correspondance de Grégoire de Nazianze. Après avoir analysé une lettre bien connue, la lettre à Nicoboulos, dans laquelle sont exposés un ensemble de préceptes relatifs à l'art épistolaire, M. G. met en lumière, à l'aide d'exemples, les principaux traits de caractère qui se révèlent dans la correspondance; puis, reprenant par le détail, il considère que « dans Grégoire épistolier se reflètent A) l'homme du monde, l'ami, le lettré; B) le personnage influent; C) l'évêque » ; et il distingue ainsi « les lettres de pure amitié, de félicitation, et les lettres à tendance littéraire » ; puis « les lettres de requête et de recommandation » ; enfin « la plupart des lettres de consolation, de direction, d'exhortation et de définitions dogmatiques ». C'est en suivant ce plan, qui nous est donné comme « nullement factice » et « presque naturel », que M. G. examine la structure des lettres de Grégoire, pour tâcher d'y surprendre les divers procédés du style épistolaire au IVe siècle, d'en dégager la technique suivant les genres, et d'établir jusqu'à quel point Grégoire s'y est conformé. C'est, comme on le voit, la même idée dominante que dans la première thèse : rechercher dans quelle mesure Grégoire est demeuré fidèle aux principes littéraires puisés à l'école de ses maîtres païens, et dans quelle mesure il s'en est affranchi. M. G. procède par comparaison ; la manière de Grégoire est mise en regard de celle de ses contemporains, particulièrement de celle de Libanius, pour qui M. G. use parfois, à mon sens, d'appréciations trop sévères ; et dans la dernière partie, c'est surtout avec Basile qu'a lieu la comparaison. De cet examen, auquel s'ajoutent quelques observations sur le vocabulaire et les procédés stylistiques des lettres, M. G. a tiré une conclusion analogue, avons-nous dit, à celle qui termine son autre ouvrage ; mais il semble qu'il a composé cette seconde thèse avec plus d'intérêt et surtout avec une connaissance plus profonde du sujet. Alors que sur le talent oratoire de Grégoire nous n'avons que des vues de détail et une idée d'ensemble en somme assez imparfaite, Grégoire

épistolier nous est représenté d'une manière plus sûre et avec des couleurs plus précises : ses qualités d'écrivain ressortent davantage ; la souplesse de son talent, la variété de tons qu'il sait prendre selon les circonstances, l'art qu'il apporte à fondre ensemble la pensée grecque et la pensée chrétienne, tout cela est justement relevé par M. G., qui du reste, ne voulant pas être cru seulement sur parole, a inséré dans son travail la traduction de nombreux passages de la correspondance de Grégoire : le lecteur, même s'il est peu familier avec le grec, est ainsi en mesure de vérifier l'exactitude des conclusions de M. Guignet.

MY.

Inventaires des archives de la Belgique, publiés par ordre du Gouvernement, sous la direction de l'administration des Archives générales du royaume. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. **Inventaire** par Alphonse VERKOOREN.... Première partie, tomes I à V. Bruxelles, Hayez, 1910-1913. 5 vol. in-8° de VIII-472, 620, 493, 607 et 583 pages.

Le dénombrement de foyers en Brabant. (XIVe-XVIe siècle), par Joseph CUVELIER,... Bruxelles, Kiessling et Cie, 1912-1913. 2 vol. in-4° de CCCXXXIX-548 et 208 pages. (Académie royale de Belgique. Commission royale d'histoire.)

Avant la malheureuse guerre qui ravage sa patrie, l'administration des Archives générales de la Belgique avait entrepris la publication, en une série indéterminée de volumes, d'un inventaire détaillé des documents dont elle a la garde. Elle n'a pas exposé son plan, ni dit si elle poursuivrait jusqu'à l'époque contemporaine. Prenons donc ses volumes tels qu'ils se présentent. Les cinq premiers qui nous sont offerts sont consacrés à l'analyse des chartes originales ou vidimées des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse, depuis la date la plus ancienne (1154) jusqu'à l'année 1374. L'analyse des documents contenus dans les cartulaires et qui ne sont plus représentés ni par des originaux ni par des vidimus, constituera une seconde série.

Il est vraiment surprenant que les chartes relatives à une région aussi étendue et aussi prospère ne remontent pas, aux Archives générales de Belgique, à une époque plus ancienne. Pour le XIIe siècle, il n'existe que cinq originaux ; trois autres documents ont été transmis par des vidimus. Le XIIIe siècle, si copieusement représenté en général dans les dépôts d'archives, n'a laissé ici que 170 chartes, et sur ce nombre beaucoup de copies. Par contre, pour l'époque suivante, les collections belges sont d'une abondance qui compense un peu la pénurie des âges précédents : les indemnités payées par le duc de Luxembourg et de Brabant pour les pertes de ses partisans à Bäsweiler et versées dans les trois premières semaines de décembre 1374, sont connues par plus de 600 quittances originales scellées. Les sceaux constituent aussi une véritable richesse des Archives générales

du royaume : certains originaux en ont conservé jusqu'à 200. Aussi un des principaux mérites de l'inventaire rédigé par M. Verkooren est la description fidèle et minutieuse de ces précieux petits monuments sigillographiques. Les analyses sont également très louables ; elles ne négligent absolument aucun nom, elles en donnent même la forme ancienne à côté de la forme actuelle. Précédées du texte des éléments chronologiques, elles sont aussi longues et aussi détaillées que le souhaiteraient les plus exigeants. Enfin, chaque volume se termine par une table des noms de personne et de lieu, avec identifications, c'est-à-dire que pour chaque individu sont spécifiées sa situation sociale, ses relations de famille, et pour chaque localité sa position géographique ; mieux que cela même, les renvois sont accompagnés bien souvent d'indications sur la nature du document qu'on trouvera à la page citée ; les sceaux sont toujours mentionnés. C'est véritablement un luxe d'informations. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, à suivre une telle méthode, on a besoin de nombreuses pages d'impression. Pourra-t-on y persévérer ? Il serait bien à souhaiter. Mais hélas ! bien des choses sont maintenant nécessaires.

L'inventaire donne lieu de croire que les documents sont simplement classés dans le dépôt d'après leur date. Ils ont reçu une numérotation continue. Nous n'avons pas à critiquer cette façon de faire : il se peut qu'il y ait eu de bonnes raisons pour l'adopter, elle étonnera cependant tous ceux qui ont l'habitude de voir des dossiers constitués sur une question déterminée ou relatifs à un même établissement ; ils seraient bien embarrassés s'ils avaient à opérer des recherches dans d'interminables séries chronologiques, sans pouvoir soupçonner s'ils ont chance d'arriver à quelque résultat. A cette observation on répondra que les tables des volumes d'inventaires permettront de retrouver facilement toutes les pièces utiles à connaître ; mais, en attendant l'achèvement et la publication intégrale de l'inventaire, comment obtenir une information sûre ? Nouveau motif pour les historiens de souhaiter la réalisation prompte des travaux entrepris par les archivistes belges.

M. Joseph Cuvelier, archiviste général du royaume, a publié dans la collection in-4° de la Commission royale d'histoire de Belgique, un gros volume sur les dénombrements de foyers en Brabant de 1374 à 1526, accompagné d'un second volume plus mince contenant la table générale. Il a donné le texte de 45 documents, ceux qu'il a jugés les plus importants pour son sujet : par exemple, le dénombrement des personnes adultes dans le Brabant qui pouvaient payer pendant trois ans une redevance annuelle d'un mouton d'or au minimum, pour les frais occasionnés par la bataille de Bäsweiler (1374, vers le 1er novembre) ; les conditions, exposées par le duc Philippe le Bon, dans lesquelles se ferait la levée d'une aide à lui accordée par les États de Brabant, à répartir sur six années (1451, 20 septembre) ; un long

dénombrement des quartiers de Bruxelles, en 1496, et les procès-verbaux des commissaires qui opérèrent aux mêmes lieux et à Louvain en 1496 et 1526, etc.

Une très copieuse introduction montre l'intérêt qui s'attache à ce recueil de textes et tout le profit que les économistes et les historiens peuvent en retirer. Un chapitre préliminaire expose les limites du duché, l'influence de la configuration géographique du sol sur le nombre des habitants, les conséquences de la fertilité des terres, qui plus convoitées furent beaucoup plus pillées et plus désolées que les régions plus pauvres. Après avoir montré par l'examen de toutes les publications similaires déja faites, en Belgique ou ailleurs, à quels résultats on est arrivé pour la connaissance des chiffres de la population à diverses époques dans un pays déterminé, l'auteur indique comment les préoccupations fiscales des souverains ont amené sous l'ancien régime l'habitude de compter les maisons, ou les feux, pour répartir les impôts qu'ils levaient ; mais, si l'historien veut aujourd'hui se servir des listes dressées au moyen âge, il faut s'entendre sur la valeur des mots. Combien de personnes comprenait un feu ou une maison ? Tous les feux réels ou toutes les maisons étaient-ils compris dans les dénombrements ? Ne laissait-on pas de côté les pauvres incapables de payer, les nobles, le clergé séculier ou régulier, en un mot tous les exempts ? Après une étude minutieuse de leurs données, M. Cuvelier est autorisé à affirmer que les chiffres ne doivent pas être acceptés sans une sérieuse critique. Et il le prouve, en examinant successivement les documents qu'il a recueillis. Ils concernent les recensements opérés en 1374, 1437, 1464, 1472, 1480, 1492, 1496 et 1526. Pour chacun d'eux, il rend compte des circonstances qui les ont motivés, des mesures prises pour leur rédaction, de la conduite observée par leurs auteurs, des réclamations qu'ils ont suscitées; il critique ensuite leurs données, examine si les pauvres, les enfants, les serviteurs, le clergé avaient été compris dans les énumérations, etc. Cette étude critique achevée, il devenait plus facile ensuite d'établir comment la population était répartie. En comparant les chiffres pour une même agglomération d'une date à une autre, l'auteur a constaté s'ils accusent une augmentation ou une diminution et dans quelle proportion. L'une et l'autre doivent avoir leur explication : M. Cuvelier n'a pas manqué de la chercher. La prospérité d'une ville lui vint quelquefois du malheur des campagnes voisines, les habitants des pays ravagés se retirant à l'abri des cités ; les privilèges attachés au commerce, le développement de l'industrie en furent souvent les causes, l'exemple d'Anvers, dont la population s'accrut constamment au xve siècle, le montre suffisamment. Quant aux diminutions, elles s'expliquent trop souvent par les guerres, les pestes, les famines, la ruine d'une industrie. Les documents, avec lesquels M. Cuvelier étaie ses démonstrations, en donnent un très

éloquent témoignage. En thèse générale on peut affirmer que pendant les deux premiers tiers du xve siècle la situation resta à peu près stationnaire avec une tendance cependant à s'affaiblir ; mais à partir de 1464 et surtout après la mort de Marie de Bourgogne, les guerres, les séditions amenèrent de brusques ruptures d'équilibre ; la population du duché qui comptait presque 93.000 foyers en 1437 et en avait encore 92.000 en 1464, tomba à moins de 86.000 en 1472, remonta légèrement en 1480, mais pour retomber plus lourdement encore en 1496 où elle en compta entre 75 et 76.000. Heureusement le règne de Philippe le Bon ramena la prospérité : en 1526, il y avait environ 97.000 foyers. Les campagnes et les villes ne furent pas éprouvées de la même façon, pour les raisons dites ci-dessus ; les villes, mieux défendues, souffrirent moins. Ainsi, Anvers, au début du xve siècle venait, en troisième ligne, après Bruxelles et Louvain ; sa population prit un accroissement continuel, qui contrasta avec ce qui se passait ailleurs ; en 1526, elle dépassait de beaucoup avec ses 8.479 foyers, les 5.953 de Bruxelles, les 3.299 de Louvain et les 3.919 de Bois-le-Duc. M. Cuvelier prend soin de faire remarquer que la réalité ne répond pas à l'opinion de ceux qui estimaient extrêmement peuplées les agglomérations principales. Bruxelles, au temps de sa plus grande splendeur, ne compta pas même 40.000 âmes : Anvers, en 1526, en avait environ 50.000. Et dans ces villes, que l'on considèrerait aujourd'hui comme de médiocre importance, quelle activité se développa pour le commerce, l'industrie, les arts ! Assurément, si on la compare avec celle qui s'observe aujourd'hui dans des villes de 40 à 50.000 habitants, l'avantage n'est pas pour nos contemporains.

Les résultats obtenus par M. Cuvelier, exposés avec clarté, sont donc fort précieux. J'ajouterai que la table jointe à son ouvrage rendra aussi des services à ceux qui étudieront la géographie ancienne du Brabant. Sous le nom des diverses localités elle mentionne les cours d'eau qui les traversent, les lieux-dits (en général fort nombreux), les rues, les maisons et les hôtels, les églises, chapelles, couvents, hospices, hôpitaux, refuges, etc.

L.-H. Labande.

H. F. Russell Smith, **Harrington and his Oceana, A Study of a 17th Century Utopia and its Influence in America**, Cambridge, University Press, 1914, in-8, 223 pp. 6 s. 6 d.

En France, on connaît surtout Harrington par le jugement sévère que Montesquieu a porté sur lui : « il a bâti Chalcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les yeux ». En Angleterre, où il n'a été guère plus étudié, on ne voit en lui qu'un utopiste. Son dernier biographe a cherché à corriger ces injustes appréciations. On lira avec fruit l'analyse si fine que M. H. F. R. S. fait d'*Oceana*. Ce sont les

trois derniers chapitres de ce livre qui sont vraiment neufs. On soupçonnait seulement l'influence d'Harrington en Amérique surtout pendant la guerre de l'indépendance et en France. On en mesure maintenant l'importance. — Quelques fautes : p. 8, lisez : balance *of* property ; p. 14, sûrement l'auteur a écrit : *elaborate* ou *elaborately* ; p. 16, la phrase : was the inspiration, if not the author est bizarre ; p. 143, note 3, il faut lire 1700. — A signaler la discussion intéressante qui tend à prouver que le fragment sur la République romaine attribué à Locke, est de Moyle. Il se trouve dans les papiers de Shaftesbury, mais a été publié dès 1726 dans les œuvres de Moyle. A vrai dire, la preuve n'est pas concluante.

Ch. Bastide.

Mann (Fritz Karl) : **Der Marschall Vauban und die Volkswirtschaftslehre des Absolutismus** : eine Kritik des Merkantilsystems. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1914. In-8°, xvi-256 p.

Le gros travail de M. Mann, qui vient après tant d'autres, est extrêmement méritoire. Tout d'abord l'auteur n'a pas suivi l'exemple de la plupart des historiens des doctrines, qui se demandent d'abord en quelle mesure Vauban est uu précurseur de la saine orthodoxie; ils ramènent les idées de la *Dixme royale* à la norme de la « véritable » économie politique, et les jugent en conséquence. M. Mann a vraiment traité le sujet en historien. Il a replacé Vauban dans son temps, et son œuvre à sa date, au milieu des difficultés financières nées de la guerre d'Augsbourg. Il a replacé cette œuvre à sa date et à sa place dans la vie de Vauban. Il a cherché à dessiner l'originale figure de ce hobereau du Morvan (tout le contraire du « démocrate » que certains ont voulu voir en lui), plein de paternelle rudesse. Pour comprendre les idées économiques du maréchal, il a pensé qu'il valait la peine d'étudier ses idées politiques, notamment sa théorie des frontières naturelles, et ses idées militaires. Quand il formule sa doctrine vraiment française de la guerre — fondée sur le « ménagement » des hommes, substitution de la guerre d'usure aux démonstrations brillantes et coûteuses[1] — Vauban s'inspire des mêmes idées que dans sa théorie de la population ou dans son système fiscal.

M. Mann a beaucoup lu. Si l'on regrette dans sa bibliographie l'absence de l'*Inventaire des archives du conseil du commerce*, de l'*Histoire des doctrines* de Gide et Rist, de la thèse de M. H. Marion sur la *Dîme ecclésiastique au* XVIII*e siècle*, ces lacunes sont exception-

1. Il ne faut pas proposer aux ennemis « des paix qui les rendraient insolents, et qu'ils ne seraient pas d'humeur à nous accorder gratis ». Mais il faut (écrit en [illegible]) « se mettre sur une défensive soutenable, nous réservant à porter de temps à autre l'offensive du côté où nous pourrons trouver nos avantages, et toujours où [illegible] les moins attendus... Pour cet effet il faut entrer dans [illegible] des finances ». On sait que Carnot avait étudié Vauban.

nelles. Il a de la littérature française une connaissance sérieuse, rare chez un écrivain allemand. Il a étudié les manuscrits de la *Dixme* ; il en a même vu un (p. 199 n. 2) aux Archives nationales, où nul catalogue n'a signalé une œuvre de Vauban.

Le plan de M. M. s'inspire des méthodes allemandes, volontiers « épuisantes ». Sous prétexte de combattre les idées courantes sur le mercantilisme reproché à Vauban et sur le mercantilisme en général, il interrompt subitement son exposé pour consacrer tout un chapitre (plus de soixante-quinze pages où il ne sera pas question de Vauban) au développement des théories économiques du XVIe au XVIIIe siècle. Le hors-d'œuvre est d'ailleurs intéressant et, complété par un *excursus* (sur l'histoire doctrinale du système mercantile), il constitue une très pénétrante critique des idées toutes faites, admises par l'école depuis Adam Smith, sur le mercantilisme. M. M. dit très bien que « la systématisation de ce qu'on appelle le mercantilisme ne date que de 1776 ». En réalité les économistes anciens, au moins depuis Bodin et Petty, ont cherché à constituer une série de règles pratiques d'économie nationale. Il est injuste et inexact de leur reprocher, et de reprocher à Vauban, d'avoir confondu avec la vraie richesse la possession des métaux précieux. Ce ne sont pas des bullionnistes et, si l'on pouvait parler de système à propos d'œuvres qui s'échelonnent sur près de trois siècles, il faudrait dire industrialisme ou système de la manufacture, système du travail national plutôt que système mercantile. Schmoller, Hewins, Cunningham l'ont déjà dit, après List et avant M. M. ; il n'est pas mauvais de le répéter.

D'autres *excursus* sont plus directement relatifs à Vauban. M. M. a retrouvé le projet de *Dixme royale* de Desprez de la Potterie, receveur des tailles de l'élection de Niort [1]. Il publie ce mémoire de 1716 avec le très curieux et souvent judicieux commentaire d'un certain du Barry [2].

En somme, malgré les défauts que nous avons signalés, ce livre apporte de très précieux éléments à l'histoire économique des derniers temps de Louis XIV [3].

Henri HAUSER.

---

1. L. Desaivre avait bien signalé cette tentative dans *La Dime royale à Niort et à la Rochelle en 1718* (Niort, 1880), mais il n'avait pas publié les textes. M. Mann a aussi retrouvé le mémoire de Le Pottier de la Hestroye.

2. L'appendice IV traite d'un disciple allemand de Vauban, Karl-Ferdinand Pescherinus (1718). — M. M. fait à Vauban le singulier reproche (p. 408) d'avoir choisi, pour proposer sa réforme fiscale, un bien mauvais moment, un moment de crise économique et de guerre. Mais, en France du moins, les projets de réformes, qui heurtent des intérêts bien assis, n'ont chance de réussir que dans les périodes de crise.

3. A propos du nom de « patriote » donné à Vauban par Saint Simon, M. M. s'inscrit en faux contre l'affirmation de Littré que ce mot, en ce sens (affectionné à sa patrie) date du XVIe siècle. Mais Littré n'est pas un homme que l'on puisse pren-

WIELAND, **Gesammelte Schriften**. 1. Abteilung, 10. Bd. Herausgeg. v. Ludwig Plannenmüller; 2. Abteilung, 4. Bd. Herausgeg. v. Paul Stachel. Berlin, Weidmann [illegible], pp. [illegible] 710, mk. 10 et 13,60.

La publication des *Œuvres complètes* de Wieland, entreprise par l'Académie des sciences de Berlin et que nous avons déjà signalée, se poursuit activement. Nous avons reçu deux nouveaux volumes. Le tome X des Œuvres originales renferme *Die Abderiten*. *Stilpon* et la *Geschichte des weisen Danischmend*. Le tome IV de la section des Traductions, un très compacte volume, est consacré presque tout entier à une version en vers des épîtres et des satires d'Horace, chaque pièce étant accompagnée d'une longue introduction et suivie d'un copieux commentaire; le même tome contient aussi la traduction de quelques lettres de Pline le jeune et un fragment de Lucrèce rendu en vers, accompagné de remarques sur cet essai d'interprétation. Les deux volumes, comme les précédents, offrent exclusivement le texte de Wieland avec les différentes préfaces ou dédicaces. Un avertissement de la librairie annonce l'apparition des notes des éditeurs en livraisons successives destinées aux volumes du texte. Il y eût eu plus de commodité pour le public à recevoir à la fois avec chaque volume l'apparat critique le concernant.

L. R.

Wilhelm SCHWARTZ, **A. W. Schlegels Verhæltnis zur spanischen und portugiesischen Literatur.** Halle a. S., Niemeyer, 1914, in-8°, p. 144, mk. 4, 40.

[illegible] **L. Tieck et le théâtre espagnol**. Paris, Rieder, 1914, in-8°, p. 182. Fr. 4.

I. La prétention du romantisme allemand à un cosmopolitisme littéraire explique l'excursion de Guillaume Schlegel dans le domaine de la poésie espagnole; M. Schwartz nous l'a très fidèlement retracée. A Göttingue, dès 1789, sous l'impulsion de Bürger, Schlegel s'est passionné pour l'Espagne; à Iéna, en 1797, le *don Quichotte* de Tieck ravive son intérêt, et il projette avec lui une traduction complète de Cervantès. A son ami il doit aussi la connaissance de Calderon dont il allait rapidement s'engouer. Son Cours de littérature à Berlin [illegible] un article révélateur publié en 1803 dans l'*Europa* de son frère Frédéric et repris plus tard dans son Cours de Vienne, l'entreprise de la traduction d'un *Théâtre espagnol* qui s'arrêta au second volume (1809) et se borna à cinq pièces avec quelques fragments, la

---

[illegible] d'un pamphlet flamand de 1578 : *Le vray patriot* : [illegible] de 1579 : *Lettres d'un gentilhomme vrai patriote à MM. les États-généraux des Pays-Bas*. Il était naturel que ce terme naquît dans le pays où, pour la première fois, l'idée de patrie se détachait de celle de loyalisme monarchique. Froumenteau (*Secret des Finances*, p. 26) écrit en 1580 que son livre [illegible] Pays-Bas, et singulièrement à ceux qui à l'advenir viendrons à être députez pour le Tiers état.

publication en 1804 d'une anthologie surtout italienne, mais avec des poésies espagnoles et portugaises : telles furent les principales étapes de cette initiation. Ce fut pour Schlegel un enivrement de jeunesse, un culte auquel sans doute il resta fidèle, mais qui ne laissa pas des traces bien profondes dans son œuvre poétique. M. Sch. nous renseigne sur la connaissance qu'avait de la littérature espagnole celui qui avait entrepris de la révéler à ses compatriotes ; elle a des lacunes, elle partage les erreurs du temps, mais elle possède bien les maîtres, Cervantès et Calderon ; quant à Lope, il ne l'a pas pénétré et n'en parle que vaguement. De la littérature portugaise hâtivement étudiée, en quelques mois seulement, il ne connaît que Camoëns. Que valent les traductions de Schlegel ? Son critique les a minutieusement examinées au point de vue de la métrique et de la forme, car c'était un dogme des Romantiques de s'attacher à la reproduction scrupuleuse de l'expression d'une poésie étrangère ; il a signalé l'allure parfois forcée qu'a prise de ce fait la version de Schlegel, relevé aussi ses erreurs d'interprétation, mais il a conclu en rendant hommage à l'originalité de l'effort.

II. L'étude de M. Schwartz et celle de M. Bertrand, écrites dans une complète indépendance l'une de l'autre, se pénètrent et se complètent. Comme pour Schlegel, qui avait d'ailleurs subi la suggestion de son ami, Calderon est au centre de l'intérêt que Tieck a témoigné au théâtre espagnol. M. B., suivant à peu près le même plan que M. Schwartz, avec moins de rigueur extérieure, mais une exposition plus nuancée des idées, retrace d'abord en quelques pages ce que l'Allemagne préromantique savait de Calderon, et c'était fort peu de chose. Le premier combat pour Tieck date de 1798 ; il devina dans le poète espagnol le génie du romantisme, il fut gagné par son romantisme et plus encore par le charme musical de l'œuvre et le brillant de la forme. Sa propre poésie s'en est inspirée et son critique nous l'a montré par une habile analyse de la *Genoveva* et du *Kaiser Octavianus*. Les idées principales de Tieck sur le poète espagnol se rencontrent dans les critiques ou les écrivains qui devinrent des fervents de Calderon. Mais l'initiateur devait réagir contre cette admiration aveugle ; l'amitié de Solger lui fit adopter un point de vue plus indépendant. Tieck connaît, outre Calderon, Lope et les autres représentants du théâtre de l'Espagne, il possède une riche bibliothèque espagnole, il travaille en véritable érudit ; aussi, à l'aide des réflexions éparses dans son œuvre critique ou retrouvées dans des documents encore inédits que conserve la Bibliothèque royale de Berlin, M. B. a établi dans un chapitre très nourri la conception que son auteur s'était faite définitivement du théâtre espagnol. Tieck a abandonné le point de vue religieux de sa jeunesse et considère dans ce théâtre surtout son aspect national et social, son caractère profondément conventionnel et sa tendance toute romantique ; il juge le

théâtre anglais autrement pénétré de vérité et d'humanité. Calderon vaut pour lui par son lyrisme et sa forme somptueuse, mais il se méfie de son imitation en Allemagne. Les réserves qu'il fait à son endroit sont partagées par les plus fervents admirateurs de jadis, comme par les nouveaux traducteurs et critiques, Malsburg, Gœthe, Schaal. On peut dire que Tieck a dirigé l'opinion de l'Allemagne sur Calderon. Un dernier chapitre étudie l'influence du théâtre espagnol dans les nouvelles de Tieck. Si l'inspiration est restée allemande, les analogies dans l'emploi des situations, des motifs, des ressorts de l'intrigue, dans les caractères aussi, sont frappantes, mais empruntées plus à Lope qu'à Calderon. Toute la vie de Tieck a oscillé entre le réalisme et l'idéalisme, tout son talent et sa critique se sont épuisés dans la poursuite d'une synthèse au-dessus de ses forces. Mais c'était une nature souple et riche qui dans la familiarité des dramaturges espagnols prit une conscience plus nette de quelques-unes de ses meilleures ressources et sut faire servir cette fréquentation à une évolution féconde, que nous savons gré à M. B. de nous avoir exposée avec une entière précision [1].

La monographie consciencieuse de M. Schwartz comme la pénétrante étude de M. Bertrand seront toutes deux les bienvenues des historiens du Romantisme, comme aussi des romanistes, car les tentatives de Schlegel et de Tieck qui eurent quelques devanciers et beaucoup de disciples, représentent comme la première phase de l'attention portée par l'Allemagne aux littératures de la péninsule ibérique.

L. R.

La guerre de partisans contre Napoléon, Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814) par le capitaine von Colomb. Traduction française du commandant breveté Minart. Paris, Berger-Levrault, 1914. In-8°, 305 p., 7 fr. [illegible]

Le capitaine prussien Colomb a été un des plus hardis partisans de la campagne de 1813 et l'émule de Lützow; il a même été, à notre avis, supérieur à Lützow par le sang-froid et l'habileté; il sut échapper à nos troupes après l'armistice et continuer jusqu'à la fin de la guerre ces coups de main qu'il dirigeait toujours, selon son expression, sur les communications des Français et qui la conduisirent jusqu'à Paris. C'est en effet, à l'École militaire qu'il licencie son détachement et il loge rue de Beaune chez la femme du général Saint-Chaplin. Colomb reconnaît d'ailleurs (p. 42) qu'il dut ses succès aux marches de nuit et aux fréquents changements de position. Il se trompe (p. 32) lorsqu'il appelle *Colombières* le lieutenant-colonel

---

1. Tome [illegible] de Wiener [illegible] de Schreyvogel, on lui donne aujourd'hui [illegible] p. 112, n° [illegible] *Arrocombona* pour Accorombona.

qu'il fit prisonnier le 17 mai ; cet officier se nommait La Colombière (voir notre *Jeunesse de Napoléon*, I, p. 396). Le traducteur, Minart — devenu colonel pendant la guerre actuelle et tué naguère devant Arras à la tête de son régiment — aurait dû, dans la préface, donner le titre de l'ouvrage allemand qu'il mettait en français.

Arthur CHUQUET.

Mémoire de Marie-Caroline, reine de Naples, intitulé De la révolution du royaume de Sicile, par un témoin oculaire, publié pour la première fois, avec introduction, notes critiques et deux facsimilés, par R. M. JOHNSTON. Cambridge, Harvard University, London, Frowde, 1912. In-8°, XXVII et 340 p.

Ce Mémoire meritait d'être publié, et M. Johnston qui nous le donne d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Naples, prouve qu'il est de Marie-Caroline : son introduction abonde en arguments convaincants. Il faut donc le remercier d'avoir édité ce texte important qui, comme il dit très bien, est un récit du duel de la reine et de Bentinck, un réquisitoire de Marie-Caroline contre lord William. Mais pourquoi a-t-il pris tant de peine pour éditer ce texte ? Le texte, en effet, est publié « comme il est écrit », et M. J. n'a pas touché, ainsi qu'il s'exprime, aux erreurs d'orthographe, de langue et de style. A quoi bon ? Que nous importe que Marie-Caroline écrive en une même page (p. 29) Suavedra, Suavureda et Saavedra ? Ou encore (p. 271) à la fois Wellington et Willington ? Ou encore (p. 273) Duncam et Duncan ? Que m'importe qu'elle écrive *félonnie* et *principeaux* (p. 275) ou *les dette* (p. 277) ? M. J. n'a pas rempli son devoir d'éditeur, qui est de faciliter la lecture de son texte au public. Il aurait bien mieux fait d'imprimer le Mémoire selon les règles de l'orthographe actuelle. D'autant que je ne suis pas sûr de sa scrupuleuse fidélité au manuscrit. Je parie qu'il y a dans le manuscrit (p. 272) « suppléeraient » et non *supplieraient*, (p. 273, ligne 13) « pas » et non *par*, (p. 278) « guères » et non *quères*; je parie que la reine a écrit (p. 283) « fêté » et non *filé*, « Lacroix » et non *Lacroin*. L'index qui termine le volume, n'est pas complet, et je n'y trouve pas Biron, Dumouriez, Genlis, Laclos, Prudhomme, Staël, Valence et autres cités à la p. 283. M. Johnston connaît du reste son sujet à merveille, comme le démontre la bibliographie qu'il a dressée dans son introduction ainsi que le commentaire du bas des pages (p. 27, Folmon n'est autre que l'ancien-conventionnel Rouzet).

Arthur CHUQUET.

Dr. G. WENDT, **Syntax des heutigen Englisch**, II Teil, Die Satzlehre, Heidelberg, 1914, Winter, in-8, 275 pp., 5 Mk.

On peut comprendre le rôle du grammairien de deux façons : ou bien il se proclame le législateur du langage et promulgue un cer-

tain nombre de règles dont un écrivain soucieux de la correction ne s'écartera pas ; ou bien il se contentera, en simple greffier, de noter aux différentes époques l'usage courant. Nous avons déjà eu l'occasion de louer le docteur Wendt d'avoir suivi la méthode expérimentale dans ses études de syntaxe anglaise contemporaine (V. *Revue critique*, n° du 30 mars 1912). Rien de plus précieux pour les anglicisants que ces collections d'exemples qui montrent avec quel sans [illegible] les vrais anglais traitent la grammaire classique. On s'aperçoit, non sans surprise, que la distinction entre *some* et *any* n'a rien de rigoureux (I, 240), qu'on dit *them who* pour *those who* (id. 209), que les mots abstraits prennent facilement la marque du pluriel (id. 90), que les adjectifs pris substantivement peuvent être employés au singulier (id. 119), qu'on confond *like* et *as* (id. 321). Nous enseignons qu'il n'y a point de sujet explétif et nous avons tort (II, [illegible]). Le professeur Bain a formulé les règles d'après lesquelles un nom collectif doit être considéré comme singulier ou pluriel, et les écrivains contemporains se moquent de ces prescriptions (id. 29). On déclare en Angleterre que le *split infinitive* est une incorrection et on en rencontre des exemples dans l'historien Green et le romancier Wells (id. 136). A la lecture du savant travail du docteur Wendt, on se sent devenir indulgent pour le solécisme. Son étude pourrait s'intituler : Tendances nouvelles en syntaxe anglaise. A côté des hardiesses de véritables écrivains dont on reconnaît la légitimité, les incorrections des journalistes de Londres viennent le plus souvent de leur origine étrangère ou de leur éducation cosmopolite. Il ne faudrait pas leur donner une importance qu'elles ne méritent pas. L'usage courant des salles de rédaction n'est pas toujours le « bon usage ». Néanmoins les découvertes du docteur Wendt sont troublantes.

Ch. Bastide.

R. W. Emerson. **Autobiographie d'après son Journal intime**, I (1820-1840). Traduction Régis Michaud. Colin, 1914, in-18, 330 pp. 3 fr. 50.

On sait que les œuvres du penseur américain Emerson ont été [illegible] traduites par Mlle Dugard. Il manquait le *Journal intime*. C'est M. Régis Michaud, professeur à l'Université de Princeton, États-Unis, qui s'est chargé de le traduire et de le commenter. Rien ne permet de mieux saisir le travail de la pensée chez cet éminent « transcendentaliste », que ces dix années de confidences et d'épanchements. Le document psychologique est d'un haut intérêt. Le [illegible] volume qui doit paraître prochainement, contiendra la fin du [illegible]

Ch. B.

A. M[OREL]-F[ATIO]. **Les Versions allemande et française du manifeste des intellectuels allemands dit des quatre-vingt-treize.** Paris, A. Picard. 1914. In-8°, 8 p.

La *Revue* ne fait pas de politique. Mais son rôle est d'enseigner et d'appliquer les règles de la critique des textes, qui sont les mêmes pour les documents contemporains que pour la pierre de Rosette. M. Morel-Fatio a donc fort bien fait de signaler les différences qui existent entre l'original de *An die Kulturwelt* et la version française, simultanément publiée en Allemagne sous le titre d'*Appel aux nations civilisées*. On connaît déjà la plus piquante de ces différences : le « Nos soldats ne commettent ni actes d'indiscipline ni cruautés » n'est qu'un pâle délayage de cette phrase, autrement expressive et riche de sens : « Sie [unsere Kriegführung] kennt keine zuchtlose Grausamkeit ». Le pays allemand, « von Raubzügen heimgesucht » devient simplement, en français, « exposé... à des invasions » ; double atténuation. L'affirmation, dont nous n'avons pas à juger ici la valeur historique, relative à la violation de la neutralité belge : « Nachweislich war Belgien damit einverstanden », est, elle aussi, bien faiblement rendue par : « sûres [la France et l'Angleterre] de la connivence de la Belgique ».

En appendice, M. M.-F. dit quelques mots de la singulière lettre adressée par le professeur Jastrow, sous la date du 18 septembre, à une dame d'un pays neutre, curieuse, paraît-il, de connaître l'opinion de ce professeur sur les origines de la guerre. Mais voilà que cette lettre, dont les copies ont été largement répandues en France même, soulève à son tour une question de critique de textes ! Pour servir aux historiens futurs, nous donnerons ci-dessous la comparaison entre deux passages du texte utilisé par M. M.-F. (*B*) et de celui qui nous est parvenu à nous-même par la voie hollandaise (*A*) [1].

A	*B*
La célèbre ceinture extérieure des forts a été forcée, la ceinture intérieure librement évacuée par les Français, le corps auxiliaire anglais est battu trois fois et presqu'anéanti. En ce moment notre cavalerie est devant Paris. Voilà la vérité sur nos « défaites »...	La célèbre ceinture extérieure des forts a été tournée, le théâtre de la guerre avancée (*sic*) déjà à la ceinture intérieure, le corps auxiliaire anglais est battu trois fois et presqu'anéanti. Voilà la vérité, etc.
[Louvain]. Cependant nos soldats dans leur combat contre une population perfide...	Cependant nos soldats dans leur combat contre une méthode assassine...

1. Je me suis assuré, auprès de M. M.-F., que son texte présentait bien les variantes ici indiquées.

Si nous appliquons à ces deux versions les règles d'une saine critique, nous dirons que *A* est antérieur à *B*, pour deux raisons. Le 18 septembre, un lecteur assidu des communiqués du quartier-maître von Stein et des dépêches Wolff pouvait croire que la citadelle de Verdun était tombée sous les coups victorieux du Kronprinz, et que S. A. I. et R. préparait son entrée à Paris. Un peu plus tard, on sut que ces deux événements tant de fois annoncés appartenaient déjà, le 18 septembre, au monde des rêves irréalisés. On laissa au document sa date, mais on « tourna » la ceinture des forts au lieu de la « forcer » et l'on fit sauter la phrase malencontreuse sur la cavalerie fourrageant devant Paris. Quelqu'un avait troublé la fête.

De même le passage sur Louvain a été remanié, mais pour des raisons d'ordre littéraire. La « population perfide » devait choquer un puriste au début de cette phrase sur la magnanimité des soldats allemands : « alors que des quartiers entiers brûlaient, [ils] se sont empressés sous les coups de feu ennemis de sauver le superbe hôtel de ville gothique. Cet hôtel de ville et la collégiale [*B* cathédrale] également debout sont des monuments de la maîtrise qu'exercent nos soldats sur eux-mêmes dans la chaleur du combat contre la perfidie ».

C'était trop de deux perfidies en quatre lignes. Mais n'est-il point vrai que cette phrase aussi méritait d'être conservée pour servir à l'histoire ?

Henri Hauser.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 20 mars — 1915

Isnard, État documentaire et féodal de la Haute-Provence. — Prinet. Berland, G. Gazier, Inventaire des archives communales de Besançon, I. — Marquis de Bellevue, Paimpont; Le camp de Coetquidan. — Wilkins, Le roman d'une reine sans couronne, Sophie-Dorothée de Zell. — Fain, Souvenirs de la campagne de France, p. Lenôtre. — A. Fournier, La police secrète au Congrès de Vienne. — A. de Tarlé, Murat. — Peyronnet, Davout. — Andriot, Ney. — J. Colin, Napoléon. — Viallatte et Caudel, La vie politique dans les deux mondes, 8e année. — Choppin, Patrie et guerre. — Maitrot, Nos frontières de l'Est et du Nord. — Welschinger, La protestation de l'Alsace-Lorraine à Bordeaux. — Mézières, Ultima verba. — J. Bardoux, Croquis d'outre-Manche. — E. Dupuy, Poètes et critiques. — Félix Bertrand, Trois opuscules scientifiques de Kant; Le cœur s'épanche. — Deraine, Au pays de La Fontaine. — J. Reinach, Les Commentaires de Polybe.

État documentaire et féodal de la Haute-Provence... par M.-Z. Isnard.... — Digne, Vial, 1913. In-8° de xxiii-496 pages.

L'auteur de cet ouvrage a consacré de très longues années de recherches à sa préparation. Il s'est proposé d'établir la liste complète des seigneuries qui ont existé sur le territoire du département actuel des Basses-Alpes, et d'indiquer leurs possesseurs depuis le xiie siècle jusqu'à la Révolution. En même temps, il a donné pour les communes un état sommaire des documents antérieurs à 1790 conservés dans leurs archives, une bibliographie historique et l'indication des armoiries. La Haute-Provence passait jadis pour être un des pays où existaient au meilleur compte des *savonnettes à vilains* : c'est dire la quantité extrêmement copieuse des seigneuries qui y furent constituées. La plupart de ces fiefs minuscules étaient eux-mêmes divisés entre plusieurs familles. C'était un enchevêtrement de possessions, dont il était parfois difficile de se rendre un compte exact.

D'après l'indication des matières qu'il contient, on devine que l'ouvrage de M. Isnard se borne à donner de longues listes de possesseurs de fiefs. Chaque nom est suivi de la date où il est rencontré, puis d'une très brève indication de sources. Cette indication manque parfois; d'autres fois, elle est trop succincte et permettra difficilement de retrouver le document utile ; ainsi, par exemple, le renvoi h. = hommages, dénombrements, reconnaissances. Où ces

hommages sont-ils aujourd'hui : Les renvois aux registres des notaires, sans distinguer entre les minutes brèves et les étendues, sont aussi trop sommaires. D'autre part, si l'on en juge par la bibliographie imprimée en tête du livre, diverses sources auraient dû être mises à contribution, qui ne l'ont pas été. Je citerai, parmi les fonds d'archives, celui de l'abbaye de Saint-André de Villeneuve (qui est même chose que Saint-André d'Andaon, par conséquent la distinction établie p. 184 est à supprimer) aux Archives départementales du Gard. Voir l'*Etude sur les abbés et le monastère de Saint-André de Villeneuve*, par l'abbé M. Méritan, qui donne de précieux renseignements sur les possessions de l'abbaye dans les Basses-Alpes). En fait d'imprimés non consultés, je noterai tout particulièrement l'édition de l'ouvrage de D. Chantelou sur Montmajour, par le baron du Roure ; puis l'*Histoire généalogique de la maison de France* par le P. Anselme, qui bien souvent vaut mieux que le *Dictionnaire* de La Chenaye-Desbois (La Chenaye s'écrit ainsi et non La Chesnaye) ; enfin la très documentée *Généalogie historique de la maison de Sabran-Pontevès* ; plusieurs branches de cette puissante famille ont été possessionnées en Haute-Provence, notamment celle qui posséda le comté de Forcalquier.

L'auteur ayant surtout considéré la situation des fiefs et de leurs possesseurs, on serait mal venu à lui demander des indications sur les églises, abbayes, prieurés, etc. Ce n'est pas un dictionnaire historique complet qu'il a voulu nous présenter : n'exigeons pas plus que ce qu'il a prétendu nous donner. Il a indiqué, au début des notices sur les fiefs, quelques formes anciennes de leur nom : trop souvent il a négligé d'en mentionner la date ; jamais il n'a cité le document qui donne telle ou telle forme. Ç'aurait été facile pour lui, semble-t-il, et son livre y aurait gagné.

Je n'insisterai pas davantage sur les petites imperfections que j'ai remarquées. Mais je serais tout à fait injuste si, après cela, je ne louais M. Lenard du très gros labeur que son volume représente, de l'ordre apporté dans l'accumulation de ses documents. Il fournira certainement de multiples renseignements aux historiens des communes, des fiefs et des familles. Les Provençaux devront avoir constamment son livre à portée de la main ; ils lui seront reconnaissants de les avoir fait bénéficier de toute une vie de travail.

L.-H. Labande.

Ville de Besançon. **Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790**, rédigé par Max Prinet, Just Berland et Georges Gazier,... Série BB (délibérations communales), tome I, 1290-1576. Besançon, imp. Dodivers, 1912. In-4° de VI-340 pages.

La ville de Besançon s'enorgueillit de posséder le plus ancien registre de délibérations communales : il débute en février 1290 pour

se terminer en 1320. On ne doit pas croire cependant que, depuis cette époque ancienne, la série continue sans interruption ; bien loin de là, de 1320 il faut se reporter à 1381 pour trouver un nouveau registre, puis à l'année 1427. Ce n'est guère qu'au XVIe siècle que, sauf quelques petites lacunes, commence la collection complète. Quoi qu'il en soit, tous les anciens volumes sont une mine inépuisable de documents pour l'histoire bisontine : nomination des magistrats municipaux, des XXVIII des bannières, des officiers de police, etc., collecte des impôts, jugements du tribunal de la ville et condamnations jusqu'aux peines les plus graves, relations de la communauté avec le duc de Bourgogne, l'empereur, l'archevêque et le chapitre, défense de la cité contre ses ennemis, mesures prises contre la propagation du protestantisme, questions relatives à l'Université (Cujas fut sollicité pour y venir enseigner), à la frappe des monnaies, à l'assistance publique, au domaine urbain, etc. On n'en finirait pas s'il fallait tout citer.

On est loin maintenant du temps où l'administration condamnait les rédacteurs d'inventaires à de courtes analyses des dossiers ou des registres les plus volumineux. Les archivistes à qui l'on doit ce premier volume ont montré qu'ils suivaient avec exactitude les nouvelles instructions. Ils ont développé autant que possible leurs notices, essayant de ne laisser dans l'ombre rien d'important. Leur inventaire dispensera donc le plus souvent de recourir aux originaux ; en tout cas, il renseignera fort exactement sur ce qu'on sera susceptible de trouver dans les registres analysés.

Il y a lieu de noter avec eux dans les précieux volumes des requêtes et pétitions en vers (rondeau du contrôleur de la peste, p. 175 ; supplique de l'abbé des folz de la cité, p. 183) ; elles étaient en général favorablement accueillies par les gouverneurs de la ville et valaient à leurs auteurs traitements ou gratifications.

L.-H. LABANDE.

Marquis de Bellevüe. **Paimpont**,... 2e édition. Paris, H. Champion, s. d. In-8° de 278 pages.

Le même. **Le camp de Coëtquidan**... Paris, H. Champion. In-8° de 87 pages.

Il y a un peu de tout dans le premier des ouvrages ci-dessus annoncés. L'auteur a divisé sa matière en cinq chapitres, dont les titres indiqueront le sujet : 1° *La forêt druidique* : ce sont quelques pages sans grande valeur historique; 2° *La forêt enchantée* : exposé très sommaire et superficiel des légendes poétiques concernant le saint Graal, le roi Arthur, Merlin et les chevaliers de la Table-Ronde, en tant qu'elles intéressent les environs de Paimpont [1] ; 3° *La forêt chré-*

1. Pour un paragraphe de ce chapitre, seul, est donnée une courte bibliographie avec l'indication d'ouvrages de valeur bien inégale. — Les traductions de textes de Wace laissent quelquefois à désirer ; le vers

Et de grants cerfs mult grant planté

a été traduit par « de grands cerfs aux cornes énormes » !

Bienne, notices très détaillées sur l'abbaye de Paimpont, ainsi que sur les nombreux prieurés, paroisses et chapelles, qui en dépendirent ou qui existèrent dans la forêt du même nom ; 4° *La forêt féodale*. C'est évidemment la partie qui paraît le mieux étudiée, avec les généalogies des familles qui possédèrent la châtellenie de Brécilien, les baronnies de Gaël, de Montfort, de Lohéac, les principaux châteaux situés dans la forêt de Paimpont, Ponthus, Boutavant, Comper, etc. ; 5° *La forêt historique* : résumé à grands traits des principaux faits historiques qui se sont accomplis dans la région de Paimpont, principalement pendant la guerre de Cent ans, au XVIe siècle, sous la Révolution. Mais tout cela manque complètement de références (sauf en un endroit pour la relation d'un combat des Chouans) ; en dehors des généalogies et de quelques renseignements sur certains prieurés, il se pourrait bien qu'il ne reste pas grand'chose d'inédit.

Le Gouvernement, ayant projeté l'établissement d'un immense champ de tir au camp de Coëtquidan, a exproprié des milliers d'hectares, qui vont être et probablement sont déjà transformés en une plaine nue. Toutes les constructions qui y ont été élevées vont disparaître. Le marquis de Bellevüe en conserve le souvenir dans son deuxième volume, qui décrit les dolmens, chapelles, croix, châteaux et anciens manoirs condamnés. De nouvelles généalogies y sont publiées sur les familles qui ont possédé les seigneuries. Toujours sans références et sans bibliographie.

L.-H. LABANDE.

William Henry Wilkins. **Le Roman d'une reine sans couronne. Sophie-Dorothée de Zell.** Traduit de l'anglais par Mlle L. B. — Paris, Hachette, 1913, in-16, 296 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il y avait une fois une reine qui aimait un beau Suédois. Mais c'est l'histoire de Axelsen et de Marie-Antoinette ? Avec cette différence que ceux-ci s'arrêtèrent au bord du précipice, tandis que les autres y tombèrent et furent broyés.

L'histoire de Sophie-Dorothée, femme du prince électoral de Hanovre, et celle de sa mère, Eléonore d'Olbreuse, nous étaient déjà bien connues. On sait que celle-ci, fille d'un huguenot français réfugié en Hollande, avait été épousée pour sa beauté par un prince de la maison de Brunswick-Lunebourg qui devint duc de Zell, et qu'elle eut une fille, l'héroïne de ce livre, non moins belle que sa mère, qui eut le malheur d'être épousée pour son argent par son cousin germain. Méprisée et battue par son mari, elle ne sut pas résister au comte Philippe de Kœnigsmarck, le frère de cette belle Aurore qui fut aimée, de son côté, par l'électeur de Saxe et donna le jour au futur vainqueur de Fontenoy. Les amours de Sophie-Dorothée et de Kœnigsmarck furent rompues par de fortes tribulations, que tous deux avaient pris le parti de l'exiler. Mais dans la nuit qui devait précéder leur départ, Kœnigs-

marck fut assassiné. Ses papiers saisis révélèrent tous les détails de son intrigue. Sophie-Dorothée, enfermée pour le reste de ses jours, ne mourut qu'après plus de trente ans de captivité. Telle est la triste aventure que M. Wilkins a cru devoir nous rappeler, uniquement parce qu'il avait découvert dans la bibliothèque d'une petite université suédoise une partie de la correspondance échangée entre les deux malheureux amants. Mais cette correspondance, dont il publie de copieux extraits, ne nous apprend rien de bien nouveau sur le fond de l'affaire. Kœnigsmarck et la jeune princesse y conjuguent alternativement le verbe *aimer* et le verbe *bouder* avec une monotonie désespérante. D'autre part, ce livre porte un titre en grande partie inexact. En effet, s'il s'agit bien ici d'une aventure fort romanesque, ce n'est pas le roman d'une reine, avec ou sans couronne. Car le mari de Sophie-Dorothée n'était que prince électoral de Hanovre lorsque Philippe de Kœnigsmarck fut assassiné; et aussitôt après sa mort, une cour de justice prononça la dissolution du mariage de ce prince aux torts de l'épouse. Comme il ne monta sur le trône d'Angleterre que plusieurs années après, il s'en suit que Sophie-Dorothée n'a jamais été reine.

Mais si le livre de M. Wilkins ne nous apporte aucune donnée essentielle sur cette tragique histoire, il offre un autre genre d'intérêt. Aujourd'hui que les Allemands se montrent si infatués de leur culture, on ne dira jamais assez combien cette culture est artificielle, combien elle a peu de racines dans leur histoire. Rien n'égale en grossièreté les mœurs de ces petites cours allemandes de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle. Alors qu'ils s'évertuent à singer Louis XIV et Versailles, tous ces petits princes sont encore des barbares, à peine sortis de leurs forêts ancestrales. A cet égard, ce livre est plein d'enseignements. Je recommande en particulier le chapitre où l'auteur raconte comment on mangeait à la cour du duc de Zell; celui où la duchesse de Hanovre subtilisa au duc de Wolfenbuttel la jeune Sophie-Dorothée déjà promise au fils de ce prince; le guet-apens dans lequel tomba Philippe de Kœnigsmarck; enfin (uniquement parce qu'il faut s'arrêter, mais dans cet ordre d'idées presque tout serait à signaler), le lent supplice infligé à Sophie-Dorothée après sa faute [1]. On ne contemplera pas avec moins de stupeur les portraits que nous trace M. Wilkins des principaux personnages qui animent ce tableau, notamment celui de l'électrice Sophie de Hanovre, la femme la plus cynique que l'on puisse imaginer; celui d'une certaine comtesse Platen, maîtresse de l'électeur, alors que sa sœur est maîtresse du prince électoral; celui du mari de Sophie-Dorothée, prince stupide, crapuleux et débauché, dont sa propre mère parle en ces termes : « C'est le garçon le plus tête de cochon, le plus opiniâtre qui

1. Voir à ce sujet notre étude dans le n° 4 des *Feuilles d'histoire* (1er avril 1915).

ait jamais existé, et qui a autour de son cerveau une croûte si épaisse que je défie un homme ou une femme de jamais découvrir ce qu'il y a dessous... » Étonnez-vous après cela des horreurs commises alors et aujourd'hui par de pareilles brutes !

Eugène WELVERT.

Baron FAIN. Souvenirs de la campagne de France (Manuscrit de 1814). Nouvelle édition, publiée avec une préface par G. LENÔTRE. Paris, Perrin, 1914. (Bibl. Ch. Nat.)

La librairie Perrin a eu la bonne idée de rééditer en 1914 le *Manuscrit de 1814* — ou, comme il valait mieux dire, le *Manuscrit de mil huit cent quatorze* du baron Fain. Cette réimpression aura eu, nous l'espérons, le succès qu'elle mérite. Mais M. Lenôtre à qui elle était confiée, aurait pu s'acquitter de sa tâche avec un peu plus de soin.

Il a fait une préface que nous ne blâmerons pas : il y comble, dit-il, les lacunes du *Manuscrit*. Fain a négligé, comme indignes d'attention, certains détails ; il ne dit pas comment Napoléon vécut matériellement durant cette épopée de soixante jours; il ne dit pas si Napoléon conserva jusqu'au bout ses équipages, le train de son service et ses habitudes des jours heureux. Mais Fain a dit tout cela dans ses *Mémoires*, et, d'après les *Mémoires* de Fain, M. Lenôtre nous raconte comment l'Empereur a « vécu matériellement » pendant la campagne de 1814.

Soit. Mais ne fallut-il pas ajouter quelques mots sur le *Manuscrit de mil huit cent quatorze* ? Ne fallait-il pas nous avertir qu'il aurait été perdu avec d'autres papiers dans les voitures impériales prises à Waterloo et que les éditeurs assurent qu'il leur a été présenté sous le titre anonyme de *Manuscrit de mil huit cent quatorze trouvé à Waterloo*, qu'ils ont cherché quel en était l'auteur, qu'ils ont appris d'une manière certaine que le baron Fain, secrétaire du cabinet, avait rédigé ce manuscrit ? Ne fallait-il pas informer le lecteur qu'on ne rééditait pas le *Manuscrit* en entier, qu'on laissait de côté la préface de Fain, les huit chapitres de la première partie intitulée *Séjour de Napoléon à Paris* et les *Suppléments* qui complètent chaque partie et qui comprennent, disaient les premiers éditeurs, des pièces puisées dans des portefeuilles riches en matériaux historiques ? Ne fallait-il pas dire un mot des qualités du récit et rendre hommage à la sincérité de Fain, à son émotion contenue, à son patriotisme ?

Ne fallait-il pas, en outre, dans la réédition du texte, mettre dans les notes plus de précision ? Nous lisons p. 14, une note sur le général Vincent « retiré à Montier-en-Der depuis plusieurs années » : M. Lenôtre aurait dû indiquer exactement quel était ce général Vincent, qui s'embarrait sous les ordres de Hoche en 1793 et qui ne fut

pas compris dans l'organisation des états-majors du 25 prairial an III. Pourquoi ne pas mettre une courte note au nom du contre-amiral Baste (p. 16), à celui de Montbrun (p. 69), à celui de Bussy (p. 128), de Wolff (p. 129)? Pourquoi ne pas citer, d'après Griois, le texte authentique et complet de la fameuse algarade au général Guyot (p. 65) et ne pas imprimer en toutes lettres le nom du général S... qui n'est autre que Souham (p. 224)?

Enfin, ne fallait-il pas corriger les fautes du texte de Fain et imprimer Atthalin, Neuchâtel, Schwarzenberg, Saint-Mihiel, Hardenberg, Chavanges, Mounier, Chaumesnil, La Giberie, Gyulay, Liechtenstein [1], Nostitz, Villenauxe, Danzig, Wittgenstein, Allix, Dessaix, Baudement, Lefebvre, Lizy, à Gué-à-Tresmes, Bourneville, Oulchy, Neuilly-Saint-Front, La Ferrière Levesque, Berry, Janssens, Moët, Wessenberg, Lavallette, Ponthierry, Moscou, Cambronne, Bausset, Bussy, Laplace, au lieu de *Athalin*, *Neufchâtel*, *Schwartzenberg*, *Saint-Michel*, *Hardemberg*, *Chavange*, *Monnier*, *Chaumenil*, *La Gibérie*, *Giulay*, *Listchenstein*, *Nostiz*, *Villenoxe*, *Dantzick*, *Vitgenstein* (p. 54) et *Witgenstein* (p. 77, etc.), *Alix*, *Desaix* (!), *Baudemont*, *Lefèvre* (!), *Lisy*, *au gué de Trème*, *Beurneville*, *Aulchy*, *Neuilly-le-Saint-Front*, *Laferrière-Lévêque*, *Bery* (-au-Bac), *Jaussens* [2], *Moitte* (!), *Weissemberg*, *La Valette*, *Ponthiéry*, *Moskou*, *Cambrone*, *Beausset*, *Bussi* (p. 255), *la Place* ?

Arthur CHUQUET.

Auguste FOURNIER. **Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress**, eine Auswahl aus ihren Papieren. Wien, Tempsky; Leipzig, Freytag. 1913. In-8°, xv et 510 p. 25 francs.

En attendant qu'il ait fini son histoire du Congrès de Vienne, M. Fournier publie un gros recueil de pièces sur la police secrète à ce Congrès. Le recueil offre le plus grand intérêt. Il contient les rapports que le ministre de la police fit de septembre 1814 à juin 1815 à l'empereur François et les documents qu'il avait de façon ou d'autre interceptés. M. Fournier ne donne que l'important et l'essentiel. Mais nombre de rapports éclairent ou complètent les renseignements que nous possédons déjà; nombre d' « interceptés » — ne peut-on dire un *intercepté* comme on dit un *communiqué* ? — renferment des détails curieux et inconnus. La lecture de ce volume sera donc très utile aux historiens. Elle ne sera pas moins agréable au grand public. L'introduction qui compte 90 pages, est un remarquable morceau d'histoire. M. Fournier nous y retrace comment naquit et grandit le « service secret » ; il nous indique quels étaient les agents de la police, et, autant que possible, quels étaient les « confi-

1. P. 79 il faut écrire Wenzel Liechtenstein et non Wentzel-Lichtenstein.
2. Janssens chez Fain.

dents des hautes classes », parfois espions volontaires, mais le plus souvent payés ; il nous montre de quelle façon la police saisissait des papiers importants ; il nous fait, d'après les documents qu'il publie et sans trop les déflorer, de façon fine et attrayante, le portrait des souverains et des ministres qui figurent au Congrès. L'annotation, sobre et brève, fourmille néanmoins d'informations et de citations dont les chercheurs feront leur profit. Une table des noms propres termine utilement le volume [1].

Arthur CHUQUET.

A. de TARLÉ. **Murat**. In-8°. 166 p. 1 fr. 50.
Raymond PEYRONNET. **Davout**. In-8°, 176 p. 1 fr. 50.
René ANDRIOT. **Ney**. In-8°, 157 p. 1 fr. 50.
Lieutenant-colonel J. COLIN, **Napoléon**. In-8°, 178 p. 1 fr. 50.
Paris, Chapelot.

Ces quatre volumes inaugurent une nouvelle collection publiée par la librairie Chapelot et intitulée *Les grands hommes de guerre*.

M. de Tarlé retrace la carrière de Murat avec exactitude, avec précision, avec impartialité. Il loue en Murat les brillantes qualités du grand cavalier et il montre que Murat sut charger à fond, mener la poursuite, entraîner ses escadrons à de merveilleuses chevauchées. Mais il marque nettement les défauts : vanité, légèreté, peu de jugement. Murat, selon M. de Tarlé, était à sa place en tête de la cavalerie, mais non sur le trône de Naples ; comme roi, Murat eut toujours indécision et faiblesse, manqua toujours de volonté. L'auteur traite avec la même sévérité Caroline Bonaparte qui sans cesse intriguait et sans cesse voulait dominer ; il croit que Caroline a déterminé la défection de son mari ; il assure qu'elle a exercé sur Murat en 1813 et 1814 une influence détestable [2].

M. Peyronnet a évidemment exécuté sa tâche *con amore*. Il faut louer son soin, sa conscience, l'effort qu'il a fait pour tout consulter, et il cite, en effet, soixante-six sources, dont ses propres papiers de famille : son bisaïeul, deux de ses bisaïeux, son arrière-grand'oncle ont combattu auprès du duc d'Auerstaedt. Il aime Davout ; il le tient pour un Romain, pour un homme antique, pour un patriote et homme de devoir, pour un vrai soldat et qui savait servir. Nous n'y voulons pas contredire, bien qu'il nous accuse d'avoir été quelque part assez dur envers son héros. Il nous permettra cependant quelques menues critiques : il a tort d'attribuer à Bossuet le mot de Montecuculli sur Turenne : « c'est un homme qui fait honneur à l'homme » (p. 168) et de croire que Dumouriez remplaça Luckner le

1. Lire p. 116 Krasinski, p. 428 (ligne 8) trame, p. 458 (ligne 4), Capelle, préfet de l'Ain, p. 472, Montchenu au lieu de *Krasicki*, *traîne*, *Capelli de l'Aisne*, *Monchenon*.

2. Lire p. 41, Saalfeld et non *Saalbourg*.

10 août (p. 19 : Dumouriez remplaça Lafayette, et le remplaça le 17 août). Mais M. Peyronnet n'a eu garde, dans ce volume et selon le programme de la collection, de nous rebuter par une étude technique des campagnes. Il sait choisir habilement ses témoignages et ses citations : il a le ton franc et ferme ; d'un bout à l'autre du volume, il reste attachant. Avec beaucoup de raison il insiste sur les années 1814 et 1815 où le maréchal déploya un grand talent d'organisateur, quoiqu'il n'ait pas cité quelques mots vigoureux et rudes du ministre des Cent Jours. Enfin, les trente dernières pages du volume qui traitent du caractère de Davout et qui çà et là provoqueraient l'objection, offrent vraiment un très vif intérêt.

M. Andriot blâme fort ses devanciers : ils ont, dit-il, négligé totalement de reconnaître à Ney des qualités manœuvrières, et il s'élève contre « cette façon simpliste d'envisager la psychologie du maréchal ». Il veut donc, grâce aux documents des archives, montrer la grande figure de Ney « sous son vrai jour et complètement transformée ». C'est peut-être trop dire. Toutefois M. A. s'efforce d'être impartial et il n'a pas subi les atteintes du *furor biographicus*. Il trouve qu'à Iéna, le maréchal « cède à son tempérament », « attaque trop vite », « paie d'un échec son furieux coup de boutoir » ; mais le maréchal, reconnaissant sa faute, tâche de la réparer et sûr d'être soutenu par Napoléon, incapable de faire volte-face sans combattre, il met l'épée à la main, il crie qu'il faut boire le vin puisqu'il est tiré, il charge à la tête du 3e hussards, et M. A. remarque avec raison que cet épisode « dépeint admirablement » son héros. Pareillement l'auteur n'hésite pas à dire que Ney, au mois de janvier 1807, a mal pris ses dispositions de cantonnement et, pour se garder dans toutes les directions, éparpillé ses forces. Il convient que Ney n'a jamais été grand capitaine ; qu'il a été plus brillant dans la première période de sa vie de maréchal, de 1804 à 1807, mais qu'il avait alors, non pas plus d'habileté, mais plus de chance ; que l'Espagne n'ajoute rien à sa gloire, au contraire ; que Ney s'y est montré indiscipliné ; qu'il a désobéi à Soult et eu des froissements d'amour-propre avec Masséna ; qu'il se laissa surprendre à Lützen ; qu'à Bautzen et à Leipzig il fit échouer les plans de Napoléon ; qu'il fut battu à Dennewitz ; qu'en 1815, à Ligny, il ne commit que des erreurs et qu'il est impardonnable d'avoir rappelé Drouet d'Erlon ; qu'à Waterloo il ne fut qu'un entraîneur d'escadrons, qu'il lança prématurément la cavalerie de Milhaud, qu'il oublia d'utiliser l'infanterie au bon moment ; qu'à son retour à Paris, lorsqu'il déclara toute résistance impossible, il fut aveuglé par l'emportement et pris d'un accès de folie. Ney — comme le prouve très bien M. Andriot — a donc toujours manqué de pondération, manqué d'équilibre ; il était, comme s'exprime Napoléon, d'une nature impressionnable ; il était extrême ; ne fut-il pas en 1814 le plus violent, le plus acharné de ceux qui exigèrent l'abdi-

cation? Mais il eut de grandes qualités, l'intrépidité, et parfois un coup d'œil prompt. De même que la postérité, M. Andriot se montre indulgent envers le « superbe soldat », envers le *brave des braves*, envers celui qui sauva l'armée en Russie.

Le volume du lieutenant-colonel Colin, venant d'un écrivain aussi compétent, ne peut qu'être d'une grande valeur, si exigu que soit son format. L'auteur a fait une part très considérable à l'exposé des campagnes et il pense justement que son œuvre, ainsi conçue et traitée de ce point de vue, rendra de grands services à ceux qui abordent l'étude des guerres impériales et qui, faute d'une idée juste de l'ensemble, se perdent quelquefois dans le détail. Il a d'ailleurs consacré les deux derniers chapitres du volume à Napoléon homme de guerre, et ces vingt pages sont très suggestives.

Arthur CHUQUET.

La Vie politique dans les deux mondes, publiée sous la direction de A. [illegible] et M. [illegible], 7e année. Paris, Alcan. In-8°, 636 p. 10 fr.

Ce volume, le septième de la publication, embrasse les événements qui se sont produits du 1er octobre 1912 au 30 septembre 1913. Il contient les chapitres suivants : *La politique internationale* (André Tardieu). *France* (Alexandre de Lavergne et L.-Paul Henry). *Colonies françaises et protectorats* (Charles Mourey et G. Becmeur). *Angleterre et Empire britannique* (Maurice Caudel). *Allemagne* (Jacques Barth). *Autriche-Hongrie* (Joseph Blociszewski). *Suisse*; *Belgique et Congo belge*; *Pays-Bas et Indes néerlandaises* (Robert Savary). *Etats scandinaves* (René Waultrin). *Espagne et Portugal* (Angel Marvaud). *Italie* (Pierre Quentin-Bauchard). *Saint-Siège* (René Pinon). *Etats balkaniques et Empire ottoman* (Gaston Lagny). *Empire russe* (Pierre Chasles). *Egypte et Soudan égyptien* (Henry Sage). *Asie centrale, Sultanat d'Oman, Afghanistan* (Robert Savary). *Extrême Orient*, [illegible] *Tibet, Mongolie, Japon, Siam, Indochine, Philippines* (Maurice Courant). *Etats-Unis* (Achille Viallatte). *Amérique latine* (Maurice Escoffier). *Les Actes internationaux* (Gilbert Gidel). *La vie économique* (Daniel Bellet). *Le mouvement socialiste* (Gaston Isambert). Inutile d'ajouter quoi que ce soit. On ne peut qu'être reconnaissant aux directeurs du recueil et à ses collaborateurs d'aller si vite — et si bien — en besogne; de nous tenir au courant, de façon si prompte et si précise, si claire, si objective, des événements contemporains ; de nous livrer si rapidement cet excellent résumé des faits politiques de l'année écoulée, cette revue complète de tous les pays et de toutes les grandes questions qui se posent dans chacun d'eux. Une table analytique et une table alphabétique détaillée font du livre un commode instrument de travail.

Arthur CHUQUET.

Capitaine Henri CHOPPIN. **Patrie et guerre**. Paris, Berger-Levrault. 1915, In.-8°, 215 p., 1 franc.

Comme disait Albert de Mun qui trouva le temps de parcourir ces pages, elles viennent d'une généreuse inspiration. M. Choppin est un patriote, heureux de vivre encore à une époque où « le patriotisme ne craint plus de s'affirmer hautement ». Il proclame dans ce livre, comme il dit, l'admiration qu'il a pour le génie de la France et la foi inébranlable qu'il a dans sa destinée. Tantôt il fait des citations de nos meilleurs écrivains, tantôt il joint aux extraits de ses lectures des réflexions, des reminiscences personnelles. Il avoue qu'il a eu des accès de découragement, de « désespérance » ; sous les murs de Metz, par exemple, il doutait de l'avenir, et après la capitulation d'octobre 1870 il crut perdre la raison. Mais il sentait une sorte de réconfort ; il conservait intacte la religion de la patrie, il pensait à la revanche. Plus tard encore, il eut des désillusions, de vives inquiétudes. Mais il lisait l'histoire militaire du passé, il pensait aux héros de l'Empire, il recevait de Galliffet, de Geslin des lettres qui lui remontaient le moral. Le 27 décembre 1905, Galliffet lui écrivait ces lignes : « En ce moment critique il y a un *Sursum corda* général et on sent la nécessité de refaire l'édifice. Si l'on nous déclare la guerre, la France combattra avec son dernier homme, son dernier fusil, son dernier sou, et chacun de ses enfants saura qu'il n'a à choisir qu'entre une mort glorieuse et la cour martiale », L'œuvre de M. Choppin était terminée au mois de juillet 1914 et elle allait paraître lorsque éclata la guerre. Il l'a publiée telle quelle en y joignant une vingtaine de pages sur la lutte qui se poursuit encore aujourd'hui de part et d'autre avec tant d'acharnement. Mais il a, dans la première et principale partie de son étude, montré avec beaucoup de chaleur et d'émotion les funestes conséquences de notre indifférence et de notre apathie, et il a tiré de nos écrivains et de nos orateurs une foule de beaux et éloquents passages où il est question de la patrie.

Arthur CHUQUET.

Général MAITROT. **Nos frontières de l'Est et du Nord**. L'offensive par la Belgique. La défense de la Lorraine. 3° édition mise à jour en 1914, avec 8 cartes et 3 croquis. Paris, Berger-Levrault, 1915. In 8°, IX et 135 p., 2 fr. 50.

L'ouvrage du général Maitrot était épuisé. On l'a donc réédité, mais on l'a réédité en deux parties. La partie relative aux questions de matériel et à la comparaison entre les armées française et allemande fait l'objet d'une brochure qui paraît en même temps et qui coûte un franc. La partie consacrée aux études de tactique et de stratégie est celle que nous annonçons. Elle comprend les articles suivants : *Nos troupes de couverture* ; *L'offensive allemande par la Belgique* ; *L'armée belge, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être ; Faut-il déclasser la place de Lille ?* ; *Un dernier mot sur l'offensive allemande*

par la Belgique : *La guerre allemande ou italienne par la Suisse en cas de guerre entre la France et l'Allemagne ; La défense de la Lorraine.* On se rappelle quel intérêt ont excité ces études lorsqu'elles ont paru d'abord dans une revue, puis dans une première édition. On avait loué le courage de l'auteur et sa compétence, sa clarté ; on a loué, en outre, après les premiers événements de la guerre, ses vues prophétiques. Au mois de septembre 1911, le général Maitrot exposait dans quelles conditions se ferait l'attaque allemande par la Belgique ; il prévoyait que la masse allemande, pressée contre notre muraille de Chine, glisserait vers l'aile droite et que tout son effort se ferait sur la Meuse, à travers la Belgique et le Luxembourg ; il disait que ne pas croire à cette offensive allemande par la Belgique, c'était nier l'évidence. Mais les autres études que renferme le volume, ne sont pas moins curieuses et utiles. C'est ainsi que le général Maitrot plaidait l'abandon de Longwy qui ne serait jamais qu'un nid à boulets et demandait que Montmédy où l'on mettrait toute la garnison de Longwy, approvisionnement et armement, devînt une véritable place, pourvue d'une force réelle. C'est ainsi qu'il proposait de construire des ouvrages qui fermeraient la trouée de Dun-Stenay et rendraient inabordable la pointe d'Hattonchâtel. Il prédisait que l'effort principal des Allemands sur le théâtre d'opérations de la Lorraine se porterait sur la Woëvre parce que la Woëvre les menait tout droit à la Meuse et parce que, maîtres de la Meuse, ils tournaient Verdun et Toul et débouchaient dans l'Argonne. Tout cela était et est encore bon à lire, à méditer.

Arthur Chuquet.

[illegible] Welschinger, **La protestation de l'Alsace-Lorraine à l'Assemblée nationale à Bordeaux.** Paris. Berger-Levrault, 1914. In-8° 68 p. 1 franc.

Dans cette brochure, M. Welschinger réunit 1° le texte original (avec facsimilés) de la protestation que firent les représentants de l'Alsace-Lorraine le 17 février 1871 ; 2° la protestation du 1er mars suivant ; 3° la carte topographique des exigences de l'Allemagne. Ces documents sont accompagnés de souvenirs personnels. M. W. était alors archiviste de l'Assemblée. Il assistait aux séances. Le 17 février, il vit des larmes tomber de bien des yeux ; il vit des larmes couler derrière les lunettes d'or de M. Thiers ; il vit — et il voit encore — Emile Keller, élu le premier sur la liste des députés du Haut-Rhin, monter, grave et sombre, à la tribune, la dominer de sa taille grande et droite, et par son visage émacié, par ses cheveux taillés en brosse, par un teint que le hâle des camps avait bronzé, par ses traits mâles et sévères, par son allure énergique et résolue, par son uniforme poudreux et usé, produire une telle impression que l'Alsace semblait s'incarner en lui, semblait venir par la bouche de Keller proclamer

ses droits devant la France. L'auteur ajoute au récit des événements du 1er février et du 1er mars 1871 des pièces peu connues et intéressantes, les rapports sur les élections d'Alsace-Lorraine, le rapport sur les obsèques de Küss, les démissions et les retraits de démissions.

Arthur CHUQUET.

Alfred MÉZIÈRES. **Ultima verba**. Paris, Hachette, 1914. In-8°, 251 p. 3 fr. 50.

Sont-ce des *Ultima Verba* ? Nous ne le croyons pas. Le critique a toujours sa verdeur et sa vigueur, et il garde dans son âge avancé sa belle énergie. Le volume que nous annonçons, comprend vingt-deux articles sur de récents ouvrages. Sur quelque sujet que ce soit, même s'il le traite avec brièveté, M. Mézières est toujours intéressant et instructif. Il montre, par exemple, que Lamartine n'a été que momentanément l'homme de la Flandre. Il juge, comme on l'a dit ici même, que le journal du comte Rodolphe Apponyi n'est qu'un recueil de récits mondains et de cancans. Il fait valoir les titres d'écrivain du général Lyautey. Des souvenirs personnels se mêlent à ces études : M. Mézières a vu lady Ellenborough et il assure que jamais femme n'eut l'air plus réservé et la tenue plus décente que cette dame galante ; il a connu Alexandre de Humboldt et il témoigne que le grand savant propageait volontiers les commérages de la vie parisienne ; il se souvient avec chagrin que plusieurs quartiers de Paris illuminèrent en l'honneur de Sadowa et que les bourgeois du second Empire s'opposaient à une loi militaire qui envoyait leurs fils à la caserne avec les fils des ouvriers et des paysans.

Arthur CHUQUET.

Jacques BARDOUX. **Croquis d'Outre-Manche**. Paris, Hachette, 1914. In-8°, 235 p. 3 fr. 50.

L'auteur a parcouru trois comtés du sud-ouest qui forment comme une « marche » et qui ne se séparent ni sur la carte ni dans l'histoire. Il les décrit de la façon la plus intéressante : plateaux de Cornouailles, falaises du Devon, vallées du Somerset, et il sait mêler aux aspects de l'Angleterre contemporaine les souvenirs de l'Angleterre disparue ; il sait, par exemple, faire vivre devant nous cette ville de Bath à qui la lumière donne un peu de la grâce latine, mais qui n'offre plus au regard les élégances du XVIIIe siècle et les raffinements du beau Nash. Le volume se clôt par une brillante relation : le couronnement de Georges V, la cérémonie symbolique de Westminster, le spectacle de cette Armada britannique qui arrachait aux plus froids une exclamation d'orgueil, et ce cortège du 23 juin 1911 qui constituait une leçon vivante d'impérialisme et déroulait aux yeux du peuple de Londres la carte du monde anglo-saxon.

Arthur CHUQUET.

[illegible] **Poètes et critiques**. [illegible], 1913. In-8°, 235 p., 3 fr. 50.

Poète et critique lui-même, M. Ernest Dupuy était qualifié pour [illegible]re ce volume qu'il intitule *Poètes et critiques*. Parmi les critiques, il étudie Victor Giraud et André Beaunier, et il loue la précision pénétrante du premier et l'humeur ironique, légère du second. Parmi les poètes, il étudie Hégésippe Moreau qui chanta la fraicheur des flots de la Voulzie, Maurice Bouchor et le charme simple de ses poèmes scolaires, Jean Richepin dont subsisteront des « débris marmoréens » et Verlaine. A propos d'un cahier de poésies que Verlaine avait composées et transcrites durant son séjour à la prison de Mons, M. Dupuy suit l'évolution de l'« exceptionnel artiste » et analyse les incitations et inspirations qu'il reçut. D'un bout à l'autre du volume, même finesse, même délicatesse et d'observation et de style.

Arthur CHUQUET.

E. KANT. **Trois opuscules scientifiques**. I. Cosmogonie 1763. II. A propos des volcans lunaires, 1785. III. Post-scriptum 1791, traduits pour la première fois et annotés par Félix BERTRAND et Etienne LACLAVÈRE, Cavaillon, Mistral, 1914. [illegible]

Félix BERTRAND, **Le cœur s'épanche**. Carnet de jeunesse, 1896-1903. Cavaillon, Mistral, 1913, in-8°, 96 p.

Le premier de ces livres sera fort utile, parce qu'il contient trois écrits de Kant, la *Cosmogonie*, les *Volcans lunaires* et le *Post-scriptum* qui sont traduits en français pour la première fois. Kant a exposé ses idées sur la cosmogonie dans un ouvrage qui parut en 1755 sous le titre *Histoire universelle de la nature et théorie du ciel où il est traité du système et de l'origine mécanique de l'univers d'après les principes de Newton*, et cet ouvrage capital a été traduit en entier par C. Wolf en 1880 à la fin du livre *Les hypothèses cosmogoniques* (il a d'ailleurs été cité et magistralement analysé par Renouvier dans les *Principes de la nature*). Mais les trois écrits de Kant, mis en français par MM. Félix Bertrand et Etienne Laclavère, méritaient d'être connus, bien que le philosophe n'ait pas varié depuis 1755 et que ses idées principales sur l'univers soient jusqu'au bout restées les mêmes. On remerciera donc les deux traducteurs d'avoir publié : 1° le résumé qu'ils ont intitulé *Cosmogonie* et que Kant donne de ses idées sur le [illegible] dans l'*Unique fondement possible d'une démonstration possible de l'existence de Dieu* ; 2° l'opuscule *A propos des volcans lunaires* où Kant, en 1785, fait, comme en passant, une nouvelle allusion à ses idées ; 3° le *Post-scriptum* où, en 1791, il présente au public le *Précis* de son jeune collègue Gensichen (*Précis de l'histoire de la nature et de la théorie du ciel*) et développe une dernière fois des idées qui avaient déjà fait leur chemin. Il y a quelques obscurités dans la traduction française, mais comme dit M. Félix Bertrand, ces obscurités se trouvent dans le texte lui-même. M. Félix Bertrand a

d'ailleurs accompagné son travail de remarques intéressantes qui font honneur et à son savoir et à sa sagacité ; on sent qu'il possède sa matière et qu'il a tout fait pour rendre son travail aussi complet que possible. C'est ainsi qu'il a consulté l'astronome Puiseux.

Le Cœur s'épanche, de M. Félix Bertrand, offre, en un beau style simple et grave, une suite de souvenirs, une série de notes et de confidences écrites « pour l'intimité et dans la plénitude du cœur ». Un jeune homme y parle, qui fut tendre, épris d'idéal, plein de confiance et d'espoir, fécond en projets d'avenir, qui eut ensuite des déceptions et rencontra des obstacles, qui connut la maladie et faillit « descendre au royaume des épouvantements », qui fut enfin à l'école de la vie. Nombre de pensées sont vraiment fines, délicates, par exemple sur la pudeur, l'espérance, le respect, le dévouement. M. Félix Bertrand s'efforce d'être un sage, d'avoir la sérénité; il ne veut pas être un désenchanté; il veut travailler à son intime affranchissement, à sa perfection morale, et il ne craint pas la mort. C'est aussi un lettré, un intellectuel, bien qu'il se soit refroidi pour les poètes et qu'il ait brûlé tous ses vers. Il aime les classiques; il trouve en eux la vie entière, « la vie belle et triste », et il ne sépare pas l'artiste du penseur. C'est vers les stoïciens qu'il penche : « le stoïcien antique n'a besoin que d'un peu de la science moderne pour être un homme au plein sens du mot ». Il juge que les stoïciens ont été raisonnables, et non orgueilleux, qu'ils ont été tristes et fatalistes, mais non pessimistes, qu'on leur reproche à tort d'avoir résisté à la parole du Christ, qu'ils ont été généreux, désintéressés et de « bons ouvriers d'idéal », que l'Hymne de Cléanthe à Zeus est un jeu de l'esprit — c'est le mot de La Bruyère sur le stoïcisme — qui vaut celui du *Pater* et du *Credo*. Il y a chez M. Félix Bertrand ce qu'il nomme une mélancolie aurélienne et quelque chose de Vauvenargues. N'est-ce pas à Vauvenargues que Voltaire écrivait : « Quand vous parlez des stoïciens, vous êtes animé de leur esprit. » ?

Arthur Chuquet.

Émile Deraine, **Au pays de Jean de La Fontaine**. Paris, Picard, 1912. In-8°, VI et 264 p.

Ce sont des notes d'histoire sur Château-Thierry du XVIe au XIXe siècle : conversion de La Fontaine et fêtes données à Château-Thierry après la paix de Ryswick; procès-verbal d'estimation du duché de Château-Thierry cédé aux ducs de Bouillon ; extraits de la correspondance des intendants de Soissons; registre de la commune d'Etrépilly pendant la Révolution ; dossier des réquisitions de l'armée russe en 1815, etc. On lira volontiers le récit de la prise de Château-Thierry par Charles Quint parce qu'il y a là de curieux détails sur

cette invasion allemande en Champagne, et la relation des exigences de l'intendance russe dans l'arrondissement de Château-Thierry [illegible]

Arthur Chuquet.

La guerre de 1914. Les Commentaires de Polybe. Paris. [illegible] 3 fr. 50

Polybe — c'est M. Joseph Reinach — a réuni dans ce volume les *Commentaires* qu'il avait publiés au jour le jour dans le *Figaro* du 4 août au 31 décembre et il a bien fait de leur donner comme préface son étude sur la loi du 7 août 1913 ou des effectifs ou de trois ans, cette loi dont il est un des auteurs et qui lui coûta, comme il l'avait prévu, son siège de député. On a eu raison de le complimenter de ces articles et de lui dire qu'ils exerçaient une action réconfortante. Lisons, en effet, la suite des *Commentaires* de Polybe et nous le voyons annoncer que nos armées ne reculent qu'après de rudes combats, que la France ne plierа pas et qu'elle restera debout, qu'elle s'efforcera de retenir le plus longtemps possible l'ennemi accroché à ses flancs, que le temps combat pour elle, que les Allemands s'épuisent, que leur manœuvre échoue et que leur offensive s'arrête, qu'après la bataille de la Marne ils se rejettent derrière l'Aisne, que leur poussée sur les Flandres se brise, que leur défaite est certaine, qu'ils s'inquiètent déjà, qu'ils craignent le châtiment, qu'ils croient forcer le succès en jetant sous la mitraille régiments sur régiments, mais qu'ils sont pris entre deux feux, que notre victoire se dessine, que nos tranchées mêmes sont supérieures à celles des Allemands, que l'armée et le pays veulent aller jusqu'au bout... Et tout cela est précis, appuyé sur une profonde connaissance de l'histoire militaire et politique du passé, exprimé avec une variété merveilleuse de ton. L'auteur n'a pu qu'indiquer l'aspect des événements, mais il l'a fait avec beaucoup de précision et de compétence, et il ne se borne pas à dérouler sous nos yeux ce qui se passe « sur toute la ligne » ; il tire de ses récits d'utiles enseignements [1].

Arthur Chuquet.

---

[1] [illegible] « Merlin que les Allemands arrêtés devant Mayence, chef-lieu du [illegible] Tonnerre, appelaient Merlin le diable ». Lorsque les Prussiens assiégèrent [illegible] en 1793, cette ville n'était pas encore chef-lieu du Mont-Tonnerre, et ils [illegible] nommé Merlin le « diable de feu ». P. 112 lire Leger et non Léger.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Lorillot, Rouchon et Grimon, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 27 mars. — 1915

Delafosse, Chronique du Fouta sénégalais. — Aristote, Traité de l'âme, p. Biehl, 2e éd.; p. Aur. Foerster. — Mirot, Les d'Orgemont. — Lepreux, Gallia typographica, III. — Messer, Le Codice Aragonese. — Jusserand, Rochambeau en Amérique. — Gœthe, Campagne de France, p. Waas. — Frignet-Despréaux, Mortier, II. — Dupont d'Herval, Lettres, p. Vaillant. — Gailly de Taurines, La reine Hortense en exil. — Camon, Clausewitz. — Rambaud-Haumant, Histoire de la Russie. — Bossert, Essais de littérature. — Gauvain, Les origines de la guerre européenne. — Van den Heuvel, La violation du droit des gens en Belgique. — Ernest Leroux, Les deux cultures. — Académie des Inscriptions.

Maurice Delafosse. **Chroniques du Fouta Sénégalais,** avec la collaboration de Henri Gaden, Paris, E. Leroux, 1913, 328 p. in-8°, avec cinq photographies et deux cartes.

A défaut d'annales suivies, l'histoire des divers états du Sénégal ne peut être connue que par des généalogies semblables à celles que nous possédons pour l'Arabie antéislamique. Autour de ces généalogies se groupent des traditions pour la plupart fabuleuses, surtout lorsque, sous l'influence musulmane, elles cherchent à se rattacher aux traditions de l'islâm relatives à l'histoire des patriarches et des prophètes. C'est à cette catégorie qu'appartient l'ouvrage dont M. Delafosse publie, en collaboration avec M. Gaden, une traduction avec d'excellentes notes. C'est une refonte de deux chroniques, dues à un contemporain, Siré Abbas qui, outre les traditions orales, avait consulté un ouvrage qui paraît perdu, œuvre du *tafsirou-bogguel* Ahmadou Samba, ainsi que deux autres écrits, relatifs particulièrement aux Deniaké. Est-il besoin de remarquer que le folklore tient une large place dans ces récits ainsi que dans les dix-sept documents annexes? Ainsi dans le septième (extrait d'une monographie du Guédimaka par M. l'administrateur Colombarès), on trouve la légende du règne à Atar d'un roi juif, défendu par des chiens, et de la prise de la ville par l'imâm El Adrami (*El Hadhrami?*) qui est tué d'une flèche lancée par un aveugle. De même, d'après une tradition recueillie par M. Delafosse dans un ouvrage précédent (*Haut Sénégal Niger*, T. II, p. 55) Abou Bekr b. 'Omar, chef des Lemtouna et propagateur de l'islâm au Soudan, périt d'une façon semblable. Cet Abou Bekr

b. 'Omar, b. Tilaggagu n, comme le fait remarquer M. Delafosse (p. 188, note 1) n'est autre que Sidi Bou Bakar ben Amar qui, suivant la légende qui l'a rajeuni d'un siècle, commandait l'armée où se trouvait l'imam El Adrami. La tradition de la découverte du Fouta, grâce à un grain de mil tombé du bec d'une perruche me paraît empruntée au récit arabe, d'après lequel les B. Tayi auraient émigré du canton de Djorf dans les montagnes d'Adja et de Salma, grâce aux noyaux de dattes trouvées dans des crottins de chameau (El Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*, T. X, p. 50). La descendance d'Oqbah ben Amir (p. 157) est purement imaginaire : ce personnage obscur ne doit sa célébrité qu'à la confusion qu'on a faite de lui avec 'Oqbah ben Nafi', le conquérant éphémère de l'Afrique du nord. Un tableau chronologique de l'histoire du Fouta sénégalais avec notes, résume d'une façon nette les données des chroniques et des légendes qui précèdent. Un glossaire détaillé des noms propres [1] comprenant plus du tiers du volume et qui n'est pas un simple index, mais plutôt une série de notices quelquefois détaillées ajoute encore à la valeur de l'ouvrage.

J'espère avoir mis en lumière les mérites de ce livre : je regrette seulement que le texte arabe n'ait pas été publié. Quoi qu'il en soit c'est, dans notre pénurie de ressources, un document de premier ordre pour l'histoire du Soudan français qui doit déjà beaucoup à M. Delafosse et à son collaborateur, M. Gaden, et on ne peut que les féliciter de cette publication.

René Basset.

Aristotelis de Anima libri III recognovit G. Biehl. Editio altera curavit O. Apelt. Leipzig, Teubner, 1911; xiv-141 pages (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Après avoir donné son édition du *Traité de l'Ame*, en 1884, Biehl en avait donné lui-même une révision en 1896. Depuis ont paru deux importantes éditions, celle de Rodier et celle de Hicks, que M. Apelt, comme cela se devait, n'a pas manqué d'utiliser pour sa nouvelle revision de l'édition de Biehl. On sait que pour l'établissement du texte celui-ci attribuait au Parisinus (E) une importance bien plus grande que ne l'avaient fait les éditeurs précédents, par exemple Trendelenburg et Torstrik; M. A. suit le même principe, et s'écarte rarement du dernier texte de Biehl. Voici quelques exemples de ces différences : 405 b 17 οὔ πως χωριστά au lieu de οὔτε ὡς χωριστά, conjec-

1. P. 192. Le nom inexpliqué de *Kaouri* par lequel les Maures désignent les noirs, est peut être en rapport avec celui de *Koouri* qui est mentionné dans la légende de Sidi 'Oqbah ben Nafi' El Bekri, *Description de l'Afrique*, texte arabe, p. [illegible]. Cf. aussi le nom de Kwara donné au Niger et celui de Koura porté par le lac Tchad dans Aboulféda (*Géographie*, p. 187, 162, 163) : une partie de la population qui habite les îles de ce lac se nomme encore *Kouri*.

ture très vraisemblable; 413 *a* 29 πάντοσε καὶ τρέφεται avec deux autres manuscrits, au lieu de πάντῃ ὅσα καὶ τρέφεται (πάντῃ ὅσα ἀεὶ τρέφεταί τε E); mais cette lecture ne me satisfait pas; 423 *b* 22 σῶμά τι λευκόν, conjecture satisfaisante pour σ. τὸ λ.; c'est ce que semble avoir lu Thémistius; 426 *a* 6 sv. et 426 *b* 5 sv. les transpositions de Biehl ne sont pas conservées. Ce n'est pas tant, du reste, par des différences textuelles que cette nouvelle édition se recommande, que par la disposition des notes critiques. M. A. les a à la fois augmentées et allégées, d'une part en ajoutant, quand cela lui a paru utile, des renseignements sur ce que lisaient les commentateurs anciens, et en donnant avec plus de précision les variantes des manuscrits, particulièrement les différentes mains de E; d'autre part en supprimant certaines indications relatives aux citations des critiques modernes; M. A. ne cite que les noms, et renvoie à une bibliographie qui fait suite à la préface. En somme, l'édition fournit au lecteur tout ce qui peut l'orienter dans l'étude de ce texte si difficile et où restent encore tant d'obscurités. — Dans la liste des sigles p. XIV manque P (Vaticanus 1339), dont M. Apelt donne quelques variantes pour le livre II, ce que n'avait pas fait Biehl dans sa révision [1]; et dans l'énumération des manuscrits du livre I (p. 1) il faut ajouter V. Deux fautes d'impression dans le texte : 404 *b* 9 λεγουσι sans accent, et 414 *a* 6 ἐπιστάσθαι.

MY.

Aristotelis de Anima libri III recensuit Aurelius FOERSTER. Budapest, 1912; XX-217 pages.

Ce qui fait l'intérêt de cette édition du *Traité de l'Ame*, c'est que M. Förster y a donné un appareil critique où sont signalées les moindres variantes des manuscrits qui peuvent servir à l'étude du texte, y compris les corrections des mains postérieures; on sait que ces manuscrits sont au nombre de huit, plus P pour le livre II et L pour le livre III. En outre M. F. a ajouté les lectures des commentateurs anciens, en s'efforçant de distinguer, particulièrement pour Simplicius et Philoponus, leurs divers genres de témoignage, suivant qu'il s'agit des lemmes, des termes d'Aristote reproduits dans l'interprétation, de la paraphrase elle-même, et des variantes citées. Parmi les manuscrits de Bekker, M. F. a négligé le Vaticanus 256 (T); ce manuscrit, nous dit-il, ne saurait être utilisé par la critique, étant une copie du Coislinianus 386 (C); en conséquence, c'est de ce dernier, dont M. F. a découvert la valeur, que les variantes sont données. L'édition est donc pourvue de tous les renseignements critiques désirables; elle donne en outre en appendice les fragments du manuscrit E, le plus ancien et le meilleur (Parisinus 1853), qui sont rédigés différemment dans le livre II, et quelques exemples d'une

1. Deux chapitres de la recension de P sont donnés à la fin comme spécimen.

autre rédaction de ce même livre conservée par P, publiée il y a une soixantaine d'années par H. Rabe (1891). Quelques pages d'observations critiques et un index développé terminent le volume. Quant à la méthode de publication, M. F. dit qu'il l'exposera ailleurs en détail; n'étant pas mieux renseigné, je ne puis guère la juger avec certitude; il s'agit toujours, du reste, de savoir si l'on doit accepter les lectures de E, sauf, évidemment, les cas d'erreur manifeste, ou leur substituer une leçon d'un autre manuscrit, ou même une conjecture. M. F. semble aussi embarrassé, pour plusieurs passages, que ses prédécesseurs, et il n'y a rien d'étonnant à cela : il y a encore dans le *de Anima* de nombreux passages où la critique n'a pas dit son dernier mot, et d'autres où la pensée d'Aristote n'est pas facile à élucider. Ceux qui ont pratiqué les éditions récentes, Rodier, Hicks, Biehl-Apelt, ne l'ignorent pas. En tout cas, le travail minutieux et soigné de M. Förster est d'une incontestable utilité.

MY.

Une grande famille parlementaire aux XIVe et XVe siècles. Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune. Le boiteux d'Orgemont, par Léon MIROT..., — Paris, H. Champion, 1913. In-8° de III-320 pages.

Les d'Orgemont étaient probablement originaires de Lagny-sur-Marne. Ils arrivèrent à la fortune et à la célébrité avec Pierre d'Orgemont, administrateur de la Bourgogne, chancelier du Dauphiné, premier président au Parlement de Paris, enfin chancelier de France de 1373 à la fin du règne de Charles V. Ce personnage en mourant laissait de très grands biens, qu'augmentèrent encore ses quatre fils. Ils furent d'ailleurs en bonne position pour cela. L'aîné, Pierre, devint évêque de Paris et posséda la seigneurie de Méry-sur-Oise; le second, Amauri, fut chancelier du duc d'Orléans et devint seigneur de Chantilly et de Montjay. Le quatrième, Guillaume, fut trésorier des guerres et hérita de son frère aîné la seigneurie de Méry. Quant au troisième, nommé Nicolas, il est fameux sous le nom de boiteux d'Orgemont. Chanoine de Paris, doyen de Tours, pourvu d'une grosse fortune, disposant de nombreuses influences, il occupa les charges de conseiller à la Chambre des enquêtes du Parlement, de conseiller-clerc à la Chambre des comptes, de gouverneur général des finances, etc. Mais ses relations avec le duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, en le plaçant, à un moment donné, en la plus grande faveur, le rendit suspect lorsque le parti des Armagnacs l'emporta [illegible]. Il eut la maladresse de prêter l'oreille à des conspirateurs, qui en 1416, projetaient de livrer Paris aux Bourguignons : il fut pris, condamné et expia durement sa faute.

M. Léon Mirot a eu le dessein de nous raconter l'histoire du chancelier et de ses quatre fils. Il l'a fait d'une façon qu'on trouvera

peut-être trop sommaire et trop rapide, excepté lorsqu'il s'est occupé du boiteux d'Orgemont. Il était pourtant très apte à nous donner un récit moins sec et plus développé, d'autant que les documents étaient copieux : il l'a bien prouvé en racontant la vie du troisième fils du chancelier. Pourquoi aussi a-t-il intercalé les chapitres sur la fortune des d'Orgemont avant la vie administrative, religieuse et politique de Nicolas ? Il me paraît qu'il aurait été préférable de les renvoyer à la fin du volume.

Par contre, on ne peut que louer l'abondance des détails fournis par l'auteur tant sur les membres de la famille d'Orgemont qu'il a étudiés, que sur leurs hôtels de Paris, leurs possessions diverses. Les premiers apporteront une utile contribution à l'histoire générale de la France à la fin du XIVe et au début du XVe siècle; les seconds, de précieux renseignements sur le quartier de Paris où les d'Orgemont eurent des hôtels et sur les seigneuries qu'ils acquirent. Ces renseignements seront d'autant plus appréciés que M. Mirot a suivi jusqu'au XVIIIe siècle la destinée des immeubles parisiens [1].

L.-H. LABANDE.

Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution, par Georges LEPREUX. Série départementale. Tome III : Province de Normandie (en 2 vol.). Tome IV : Province de Bretagne. — Paris, H. Champion, 1912-1913. 3 vol. in-8° de 512, 435 et 302-199 pages.

J'ai déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises, de dire le plan du très important ouvrage consacré par M. Georges Lepreux à l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs en France depuis les origines jusqu'en 1789; j'ai loué l'abondance des pièces d'archives analysées dans la série des *Documents* et utilisées dans les diverses notices ; j'ai marqué quelles richesses nous étaient présentées. Je n'ai absolument qu'à confirmer ces éloges, après avoir pris connaissance des trois volumes publiés sur la Normandie et la Bretagne. Les divisions sont les mêmes que précédemment ; il me semble cependant que, dans les notices biographiques et les notes jointes, il y a de plus nombreuses descriptions d'impressions rares, inconnues jusqu'alors ou mentionnées trop discrètement. Personne ne s'en plaindra, au contraire.

Dans les volumes relatifs à la Normandie, c'est le département de la Seine-Inférieure, ce sont les imprimeurs rouennais qui occupent, à bon droit, la plus grosse part. Depuis Guillaume le Talleur, Jean

---

1. Quelques observations secondaires : P. 19, à lire la phrase : « Il laisse six enfants, Pierre, Amauri, Nicole, Guillaume, Marie... » on supposerait que le troisième était une fille et non le Nicolas dont il sera si longuement question. Comment raccorder la note 2 avec la même phrase ? La rédaction en est au moins incorrecte. — P. 21. Si Pierre d'Orgemont avait 66 ans environ à sa mort, en 1406, il serait né vers 1340 et non 1343. — P. 82. Moulin à tan et non à « taon », etc.

le Bourgeois et Martin Morin, l'art typographique fut en grand honneur dans la capitale de la province : les imprimeurs y furent même tellement nombreux qu'ils se constituèrent en communauté à la fin du XVIe siècle et se donnèrent quatre gardes annuels. La ville de Caen fut plus précoce que Rouen; en 1480, on y imprimait, pour la première fois en France, une édition des Epitres d'Horace ; mais, aussitôt après et pendant 28 ans, les presses s'arrêtaient et malgré l'Université elles ne reprirent jamais une activité semblable à celle qui se remarquait à Rouen. Les départements de l'Eure et de la Manche furent encore beaucoup moins riches; grâce à la ville d'Alençon, l'Orne fait meilleure figure : dès 1540 apparut le premier typographe de l'illustre famille Malassis. Il faut noter, avec M. Lepreux que, dès les premiers jours, l'art de l'imprimerie fut exercé en Normandie par des personnes originaires du pays, et que, sauf de très rares exceptions, les typographes s'interdirent de former des apprentis étrangers à la province. C'est un exemple de protectionnisme qu'il est intéressant de signaler, surtout dans une région qui fut si prospère.

La Bretagne ne peut pas non plus être comparée à la Normandie pour l'abondance de ses productions; cependant il ne faut pas oublier qu'en 1486, alors que l'atelier caennais était fermé et que Rouen n'en avait pas encore eu, quatre localités bretonnes jouissaient des avantages de l'imprimerie : Bréhant-Loudéac, dans le diocèse de Saint-Brieuc avait vu Jean Crez et Robin Foucquet s'installer en 1484 pour entreprendre la composition d'une douzaine de volumes ou plaquettes ; en même temps, Pierre Bellesculée et Josse commençaient à Rennes des Coutumes de Bretagne, qui parurent le 26 mars 1485 ; le typographe qui cache sa personnalité sous les initiales Ja. P., utilisait des caractères importés de Flandre pour un nouveau Coutumier de Bretagne ; un peu plus tard, Jean Crez allait s'installer à Lantenac, puis Étienne Larcher à Nantes, Jean Calvez à Tréguier, toujours avant la fin du XVe siècle. Ces débuts faisaient bien augurer de l'avenir ; pourtant l'art typographique ne se développa guère que dans les grandes villes : il n'eut pas toute l'extension qu'il obtint à Caen, sans parler de Rouen.

Les nouveaux volumes de M. Georges Lepreux, avec l'apport de tous les documents puisés aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale et dans les dépôts départementaux, seront donc, comme les précédents, très appréciés. Le vœu que j'avais émis dans un compte rendu précédent se réalise : l'auteur de la *Gallia typographica* met un beau zèle à la poursuite de son œuvre.

L. H. Labande.

Le Codice Aragonese. Étude générale, publication du ms. de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples, par Arm.-Ad. Messer,... — Paris H. Champion, 1912. In-8° de CXLVIII-524 pages.

Avant de disparaître, le gouvernement royal des Deux-Siciles avait décidé la publication, dans un recueil diplomatique, des documents relatifs à l'histoire du royaume. M. Fr. Trinchera avait édité les premiers registres de la série aragonaise concernant le règne de Ferrand Ier. Mais ils étaient loin de comprendre l'ensemble des pièces sorties de la chancellerie napolitaine : les troubles civils et les occupations étrangères en avaient dispersé un grand nombre. Après la publication de Trinchera, on découvrit à Paris, à la Bibliothèque nationale, un nouveau registre, qui contenait précisément les premiers documents émanés de Ferrand Ier après son avènement, exactement du 1er juillet 1458 au 20 février 1460. M. Messer s'est proposé de l'éditer intégralement dans le volume qui nous est présenté. Il en a précisé l'intérêt en nous disant très brièvement (peut-être même trop) dans son introduction, à quelles principales affaires se référèrent les 358 lettres, instructions ou mandements mis au jour. Mais cette introduction a reçu de plus amples développements, M. Messer ayant, avec raison, voulu nous faire connaître les origines de la domination des Aragonais à Naples (c'est encore trop sommairement raconté), caractériser le règne d'Alphonse le Magnanime, père de Ferrand, montrer les difficultés auquel le nouveau roi se heurta dès le début. Il a surtout essayé de tracer un tableau de la cour aragonaise, de marquer la renaissance littéraire qui s'y produisit, à quels humanistes on la dut. Même il a consacré un chapitre spécial à Giovanni Pontano, dont il a analysé les œuvres historiques ou littéraires : c'est bien là un hors-d'œuvre, car il ne semble pas que Pontano, qui fut chancelier de Ferrand Ier, longtemps après la campagne de 1460 contre Jean de Lorraine, ait eu une part déterminée dans la rédaction des lettres conservées dans le manuscrit de Paris. Plus utile à beaucoup près est l'étude diplomatique de ce manuscrit, du style des lettres, de la langue usitée pour leur rédaction, des formules, etc. La méthode suivie pour l'enregistrement des pièces n'est peut-être pas assez nettement exposée, et je ne sais si M. Messer pourrait répondre avec certitude à cette demande qu'on lui poserait : tous les documents émanés de la chancellerie aragonaise et concernant les affaires pour lesquelles le registre était constitué, ont-ils été réellement transcrits? Quant à l'édition elle-même des textes, elle paraît très correctement faite. Peut-être aurait-on pu souhaiter des notes courtes, mais précises, sur les personnages dont il est question ; la table à la fin du volume, bien qu'elle identifie les noms, n'y supplée pas.

Quelques observations pour terminer. Pourquoi M. Messer mêle-t-il à son français tant de mots et d'expressions étrangers : il y a de tout dans ses phrases, de l'italien, du castillan, du latin, même de

l'allemand. La langue française n'est-elle donc pas assez riche et ne pourrait-elle pas exprimer par exemple ce que M. Messer appelle « le type du *criado* princier du *Quattrocento* » ? Les mots *conquistador*, *consigliere intimo*, *cortigiano* et d'autres ne peuvent-ils être traduits exactement ? Pourquoi ce barbarisme « hidalgomane » ? — P. XXVI, est-ce que Jeanne Ire n'a pas adopté Louis Ier d'Anjou ? La phrase qui est relative à sa succession doit être corrigée. — P. XXXIII, comment M. Messer peut-il justifier la première phrase ? Le titre officiel de tous les rois qui ont régné à Naples depuis Charles Ier d'Anjou jusqu'à Alphonse le Magnanime a été de *rex Siciliae* ; Alphonse l'a modifié en *rex utriusque Siciliae* ; Ferrand Ier, ayant perdu les terres au-delà du Faro, reprit l'ancienne appellation : ce sont ses contemporains qui commencèrent à lui donner le nom de roi de Naples. Voir d'ailleurs ce que M. Messer imprime lui-même, p. CI et CII.

L.-H. LABANDE.

J. J. JUSSERAND, French ambassador to the United States. **Rochambeau in America** from unpublished documents, an address delivred before the Society of the Phi Beta Kappa of Harvard University, june 17, 1792. Washington 1912. In 8°, 31 p.

Cette *address*, lue au 137e anniversaire de Bunker Hill, mérite d'être connue et signalée ici, non seulement parce qu'elle est signée d'un nom qui nous est cher, à nous particulièrement, du nom d'un des anciens collaborateurs de la *Revue critique* et d'un de nos fidèles abonnés, du nom d'un homme qui rend, et maintenant plus que jamais, de grands services à la patrie, mais encore parce qu'elle est, comme tous les travaux de M. Jusserand, composée avec soin et avec goût, avec savoir, et parce qu'elle contient plus d'un détail inédit. Nul récit de notre expédition aux Etats-Unis ne fait mieux revivre l'état-major français et surtout le général en chef Rochambeau, son sang-froid, son énergie, sa bonne humeur dans le danger ainsi que sa brusquerie, sa manière tranchante et sa juste sévérité. A côté de Rochambeau paraît Washington, « le héros de la République », dont Rochambeau et Closen louent le jugement sain, l'ardent patriotisme et la belle simplicité. M. Jusserand s'est surtout servi, dans son étude, du journal de Closen qui fut le bras droit de Rochambeau, qui devint maréchal de camp et qui, après la campagne, regagna Deux-Ponts, pour y épouser sa fiancée, celle qu'il appelle, comme Ewald de Kleist, sa divine Doris. C'est Closen qui nous dit que Washington s'acquiert l'affection et le respect des Français et que c'était un grand homme au cœur excellent. C'est Closen qui nous décrit l'aspect de Yorktown après la capitulation et l'impression que fit sur les vainqueurs lord Cornwallis : par son attitude, le vaincu montrait la noblesse de son sang et la fermeté de son caractère, et semblait dire

qu'il n'avait rien à se reprocher, qu'il avait fait son devoir, qu'il s'était défendu jusqu'à l'extrémité. Tous nos compliments à l'auteur qui nous avait envoyé, il y a longtemps déjà, ces vives et charmantes pages. Mais le retard que nous avons mis à notre accusé de réception, nous permet de remercier aujourd'hui M. Jusserand, au nom de nos lecteurs et de nos compatriotes, de tenir si dignement notre drapeau et de si bien représenter la France au-delà de l'Atlantique [1].

Arthur CHUQUET.

Gœthe. Kampagne in Frankreich, 1792, und **Belagerung von Mainz,** 1793, für Schule und Haus bearbeitet von Dr Christian WAAS. Mit zwei Karten. Frankfurt am Main und Berlin, Diesterweg. 1910. In-8°, XXVIII et 219 p.

Cette édition de la *Campagne de France* et du *Siège de Mayence* est vraiment bien faite, avec beaucoup de conscience. Préface, textes, notes (rejetées à la fin), tout témoigne d'exactitude, de soin, de longues et patientes lectures, tout mérite des éloges. On ne pourrait guère reprocher à M. Waas que de croire authentique le mot prononcé par Gœthe au bivouac de Valmy, le soir du 20 septembre, et de regarder le poète comme un prophète [2]. Mais il connaît à merveille son sujet, et il cite ses devanciers, dont le signataire de ces lignes ; il a fait précéder son texte d'un avant-propos solide et instructif ; il l'accompagne d'un commentaire bref, quelquefois trop bref, et qui relève tout ce qu'il faut relever. Ainsi présentée, munie d'une introduction intéressante et utile ainsi que d'une complète et précise annotation, le travail de M. Waas ne peut que rendre des services en Allemagne « à l'école et à la maison ».

Arthur CHUQUET.

Le maréchal Mortier, duc de Trévise, par son petit-neveu le colonel FRIGNET-DESPRÉAUX, de l'ancien corps d'état-major. Tome deuxième. 1798-1804. Paris, Berger-Levrault, 1914. In-8°, 477 p. 20 fr.

C'est toujours la même abondance de détails, le même luxe de renseignement puisés aux archives de la guerre, aux archives nationales et aux archives du duc de Trévise. Mortier, dans ce deuxième volume, se montre à nous d'abord comme chef de brigade ou colonel du 23e régiment de cavalerie, puis comme général de brigade et de division aux armées du Danube et du Rhin, puis comme successeur de Lefebvre à la tête de la division militaire de Paris, enfin comme lieutenant général commandant l'armée de Hanovre. L'auteur a résumé ou reproduit tant de documents que son œuvre est indispen-

---

1. P. 46 « Custine, the same who was shortly after to win and lose battles... ». Il a perdu des batailles, il n'en a pas gagné : ni l'affaire de Spire, ni la prise de Mayence, ni l'entrée dans Francfort ne sont des « battles ».

2. Cf. notre prochain article de la *Revue hebdomadaire*.

sable à quiconque veut étudier et connaître de près l'histoire militaire de 1789 à 1804. Il n'y qu'à louer, dans ces pages serrées, le labeur patient, assidu, infatigable auquel a dû se livrer le colonel Frignet-Despréaux pour amasser et joindre les unes au bout des autres tant de particularités des campagnes d'Allemagne et de Suisse. En Suisse, Mortier joue un rôle important; il est nommé par Masséna général de division sur le champ de bataille de Zurich, il livre des combats héroïques dans le Muttenthal, il prend Glaris avec une gaande partie de l'artillerie russe et la voiture de Souvorov, il s'empare de Ragatz. Son commandement de l'armée de Hanovre est traité par M. Frignet-Despréaux avec beaucoup de soin, et le chapitre consacré à cet épisode de la vie du maréchal Mortier offre un grand intérêt. On sait que Mortier se fit aimer de la population : lorsqu'il obtint le maréchalat, les Etats de Hanovre, en le félicitant, rappelèrent qu'il avait adouci le sort de leur pays par l'humanité et la générosité de ses principes. A propos de la protection accordée par Mortier à l'Université de Gœttingue, il y avait un mot de Bonaparte à citer : le premier Consul, recevant une lettre du célèbre Heyne qui le priait d'éloigner de Gœttingue tout ce qui pourrait troubler la tranquillité des études, répondit par cette apostille : « Le ministre de la guerre écrira à cette Université et recommandera au général Mortier de la protéger spécialement. »

Athur CHUQUET.

Au temps de l'épopée. **Lettres de Dupont d'Herval**, chef d'état-major à la Grande Armée, publiées par A. VAILLANT, lauréat de l'Institut. Paris, Chapelot 1914. In-8°, 151 p., 2 fr. 50.

Le titre « au temps de l'épopée » était assez inutile — bien qu'on nous dise que « c'est, avec une singulière puissance de vie et d'actualité, l'épopée impériale qui passe » — et M. Vaillant a tort de nous donner dans ses deux pages d'avant-propos si peu de renseignements sur son héros. Nous ignorons même le prénom de Dupont d'Herval ; nous ne savons pas d'où vient le nom de Herval ; on nous apprend seulement que l'officier dont on publie les lettres, est né en Normandie et que Dupont épousa Mlle Duval (à quoi, il est vrai, l'éditeur ajoute avec esprit que ces deux noms sont français jusqu'au symbolisme). Mais les lettres que M. Vaillant nous communique, ne sont pas dépourvues d'intérêt, et il les apprécie avec justesse : « Dupont d'Herval écrit au fil de la plume, entre deux aventures, sans penser, certes, que la postérité le lira ; dans sa correspondance, vivante et originale entre toutes[1], écrite en un langage clair, alerte et sans prétention, nous trouvons à la fois le guerrier, familiarisé avec les drames les plus tragiques ; le bon papa, d'une inaltérable fraîcheur de sentiment ; le rimeur qui, sous les balles, fait un couplet ; au total, un joli

1) C'est un peu exagéré.

type de Français pur sang, toujours amoureux de la gloire, de son clocher et de la belle humeur ». L'orthographe des noms propres aurait dû être rétablie, et quand Dupont d'Herval aurait écrit *Graudens* (p. 71) et *Servoni* (p. 102), il faut imprimer Graudenz et Cervoni. Le *landsmann* (p. 42 et 43) est sans doute mis pour le « landammann », et un fragment de lettre, non daté (p. 51), étant évidemment de 1809, devrait figurer plus loin, à la p. 111.[1]

Arthur CHUQUET.

Ch. GAILLY DE TAURINES, **La reine Hortense en exil.** Paris, Hachette, 1914. In-8°, 312 p., 3 fr. 50.

M. Gailly de Taurines nous raconte très joliment les années d'exil de la reine Hortense. Il déroule devant nous une suite d'épisodes douloureux et tragiques. C'est d'abord le retour de l'île d'Elbe. La réapparition de « la comète napoléonienne[2] qui avait toujours causé tant d'angoisses à Hortense », la contraint, elle qui voudrait tant se faire accepter comme une vraie duchesse (duchesse de Saint-Leu à redevenir une fausse reine (reine de Hollande). Puis, c'est le retour de Waterloo : « l'éblouissante comète qui avait jusque là entraîné Hortense, termine sa course à la Malmaison ». La reine part pour l'exil, et Constance est sa première étape. Puis elle acquiert Arenenberg et vit dans ce petit manoir, au milieu d'un magnifique paysage, mais sous un dur climat. Elle voyage; elle perd son fils aîné qui succombe à la rougeole; elle craint pour son fils cadet; elle apprend qu'il a, comme il écrit, « tenté à Strasbourg un mouvement qui a échoué ». Enfin, elle meurt, cette femme « toute de grâce et de charme, agitée par le sort entre tant de conditions diverses, passant de l'extrême misère à l'extrême grandeur, nommée tour à tour de tant de noms et de titres contradictoires, fille du vicomte de Beauharnais, citoyenne Hortense, citoyenne Louis Bonaparte, princesse Louis, reine de Hollande, la reine Hortense, la duchesse de Saint-Leu, Madame Hortense, et qui, insensible à l'ambition, soucieuse seulement de conserver le rang de sa naissance, avait, dans sa vie, fait si peu de cas de son éphémère couronne »[3].

Arthur CHUQUET.

---

1. P. 11, Caraque est sans doute Caracas. — P. 26, lire « qu'il leur fasse jaillir » et non qu' « il *les* fasse jaillir ». — P. 41, lire « plectuntur » et non *plectantur*. — P. 54, lire « dans ses Etats » et non « dans *les* Etats » et p. 57 Lefebvre au lieu de *Lefèvre*, etc., etc. — Nous enverrons notre erratum complet à l'auteur, s'il le désire.

2. On sait qu'Hortense aurait dit à Mme Campan : « Mon beau-père est une comète dont nous ne sommes que la queue ».

3. L'auteur a composé son livre d'après les documents des affaires étrangères et de la police générale. Lire p. 20 Lavallette, p. 22 Regnaud, p. 109 Beker, p. 275 Du Montet, p. 276 et 278 Brack, p. 308 Colchen et non *Lavalette*, *Regnault*, *Becker*, *De* Montet, *Bruk* et *Colkan*.

Clausewitz, [illegible] Paris, Chapelot, 1912. In-8°, 287 p. avec [illegible].

On parle beaucoup de Clausewitz, même dans les petits journaux. L'étude pénétrante, souvent sévère, que M. Camon consacrait récemment à l'écrivain militaire, mérite donc plus que jamais des lecteurs. Clausewitz a, dit M. Camon, et inspire des vues saines ; il fait comprendre l'importance des forces morales, l'importance des frottements qui se produisent à la guerre et qui « diminuent dans une large mesure le rendement de la machine militaire », l'importance des contingences qui « se jettent en travers des plans les mieux conçus ». C'est le maître incontesté des Allemands et leur grand prophète. Mais, s'il faut lire ses travaux sur les campagnes de Napoléon pour former son jugement et pour s'initier à la méthode d'analyse critique, on ne devra pas oublier, conclut M. Camon, qu'il n'a pas, malgré tout, saisi l'objet essentiel des systèmes d'opérations et des batailles de Napoléon, c'est-à-dire la désorganisation matérielle et préalable de l'adversaire. »

Arthur Chuquet.

Histoire de la Russie depuis les origines jusqu'à nos jours par Alfred Rambaud, 6e édition, revue et complétée jusqu'en 1913, par Emile Haumant. Paris, Hachette. 1914, In-8°, 963 p. 6 fr.

Cette sixième édition de l'*Histoire de Russie* du regretté Rambaud arrive longtemps après que la précédente est épuisée. Les causes de ce retard sont, comme on nous l'explique dans l'avertissement, d'abord, la longue maladie et la mort de Rambaud, et ensuite, la difficulté de juger une crise politique avant qu'elle fût terminée. M. Haumant a pu, bien que tout ne soit pas éclaircl dans les événements récents et que beaucoup puissent donner lieu à discussion, présenter un tableau sommaire de cette crise. On trouvera donc dans cette sixième édition, un précieux complément ; outre les chapitres sur les origines, sur la Russie princière, sur les invasions du moyen âge, sur la Russie moscovite, sur Pierre le Grand et les empereurs, elle nous offre le récit de l'époque contemporaine : accord de Murzteg, conflit avec le Japon, troubles intérieurs de 1904, manifeste d'octobre 1905, nouvelles institutions, la première Douma, les partis, la question asiatique, les rapports avec l'Autriche. L'exposé de l'état présent de la Russie termine ce livre si utile et si plein sur un empire dont la puissance a de toute façon grandi, malgré les épreuves qu'il a subies, puisque sa population augmente, chaque année, de deux milions et demi d'âmes.

Arthur Chuquet.

[illegible], **Essais de Littérature Française et Allemande**. Paris, Hachette. [illegible]

Ce volume de l'infatigable Bossert, toujours actif et robuste malgré

l'âge, renferme des essais sur la littérature française et la littérature allemande :

Sur les *Epigrammes vénitiennes* de Gœthe ;

Sur Mörike qui fut « un maître dans les petits genres » ;

Sur le salon de cette Rahel qui « gouvernait mieux son intelligence que son cœur » ;

Sur l'amour romantique de Caroline de Günderode et de Frédéric Creuzer ;

Sur une épistolière, Henriette Feuerbach ;

Sur la comédie autrichienne ;

Sur les pièces grecques de Hugo d'Hofmannstal.

Voilà pour la littérature allemande. La littérature française est représentée par des essais

Sur Ramond qui « mérite de prendre place parmi les paysagistes de la littérature française » ;

Sur Frédéric Godet, précepteur de l'empereur Frédéric III ;

Sur une traduction en vers de Henri Heine, la traduction de M. Maurice Pellisson, qui « n'évite pas assez le vers cassé » ;

Sur les rapports d'Auguste Comte et de Célestin de Blignières.

Ces études, sérieuses et solides, pour la plupart, seront lues avec intérêt et avec profit. Peut-être fallait-il insister sur quelques points.

Sur Ramond, par exemple, on pouvait remarquer, à propos de sa *Guerre d'Alsace*, certaines phrases de sa préface. Il dit qu'il veut, non pas *colorer*, mais colorier le tableau. Il prétend relever de Shakespeare, du *François II* du président Hénault, des pièces politiques de Bodmer et de l'œuvre de ce Gœthe qu'il avait connu à Strasbourg, de *Godefroy à la main de fer*, et il veut non seulement « copier fidèlement la nature », mais représenter les personnages « dans leur costume antique » et « suivant les mœurs de leur siècle ». Toutefois il juge nécessaire d' « épargner aux Français la dureté des noms étrangers » et, par suite, il « suit la prononciation populaire » et écrit Exem au lieu d'Egisheim.

Raimund n'a que quelques lignes et il méritait davantage : on aurait dû dire qu'il est original, qu'il a de l'esprit et même de la profondeur, qu'il sait rendre ses féeries vraisemblables, animer ses sujets, les éclairer d'un rayon d'aimable et brillante fantaisie, de chaude et touchante poésie.

Arthur Chuquet.

Auguste Gauvain, **Les origines de la guerre européenne**. Paris, Colin. 1915. In-8°, 333 p. 3 fr. 50.

Le livre constitue, comme dit son auteur, un témoignage historique. Il comprend deux parties. La première est un exposé des causes immédiates de la guerre européenne ; M. Gauvain montre

qu'elle remonte aux remaniements qui résultèrent en Orient des deux guerres dites balkaniques et il explique pourquoi elle éclata l'été dernier plutôt que dans une des crises précédentes. La seconde partie, composée d'articles du *Journal des Débats*, commente au jour le jour les événements qui se produisirent depuis l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand jusqu'à l'ouverture des hostilités. On lit ainsi, à la suite du récit méthodique écrit après coup, les impressions quotidiennes que ressentait l'auteur à mesure que se déroulait le drame, et certains de ces articles, rédigés avec une véhémence qui nous surprit, nous semblent aujourd'hui prophétiques. M. Gauvain avait raison de dire le 26 juillet (p. 255-256) que la Russie ne permettrait pas le tête-à-tête austro-serbe, que la France et l'Angleterre ne pourraient rester indifférentes au conflit, que l'Europe ne s'était trouvée à aucun moment dans une situation aussi critique et que toutes les nations civilisées devaient faire front contre la sauvagerie qui renaissait.

Arthur Chuquet.

Publication officielle du gouvernement belge. **La violation du droit des gens en Belgique.** Rapports officiels de la commission d'enquête, etc. Préface de M. J. van den Heuvel, ministre d'Etat, avec 5 planches hors texte. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 167 p. 1 fr. 25.

Ce volume, publié par le gouvernement belge, contient, outre des extraits de la lettre pastorale du cardinal Mercier, les rapports officiels de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre. Ces rapports, au nombre de douze, sont déjà connus : on les a lus, on les lit encore soit en entier soit en fragments dans les journaux et les revues. Mais le gouvernement belge a eu raison de les publier, et à un prix modique, en un volume d'ailleurs très nettement imprimé. Nous n'avons pas à l'analyser, à l'apprécier. M. van den Heuvel, le ministre d'Etat, dit fort bien dans sa préface que c'est un livre d'horreurs, qu'il expose avec la froideur d'un procès-verbal les méfaits les plus abominables, qu'il relève méthodiquement dans leur poignante réalité les crimes commis par les armées allemandes, que nul ne le parcourra sans frémir d'épouvante, qu'on avait peine à croire à toutes ces atrocités, mais que le doute n'est plus permis, que nous avons là, dans cette publication, les dépositions de témoins immédiats qui ont vu les faits — ou plutôt les forfaits, — qui ont même enduré des tortures, qui nous ont parlé le cœur oppressé et les yeux pleins de larmes. Au reste, d'irrécusables preuves confirment ces témoignages. Ce sont les ruines qui marquent le chemin suivi par les hordes allemandes. Ce sont les proclamations des commandants allemands. Les intellectuels, les quatre-vingt-treize ont démenti les rapports de la Commission belge : ils ont, dit M. van den Heuvel, parlé uniquement de confiance et aveuglés par l'amour-

propre patriotique ; leurs allégations, générales et superficielles, sont irréfutablement contredites par les constatations précises, détaillées de la Commission belge. « Que les intellectuels de tous les pays veuillent lire les rapports ; ils se sentiront l'âme navrée et bouleversée à la lecture des angoisses et des tortures qu'on a indignement fait subir à des milliers de gens paisibles, au récit de ces massacres répétés, de ces hécatombes d'innocents perpétrées sous les yeux des femmes et des enfants ; les annales du monde comptent peu de pages plus sanglantes et plus honteuses ».

Arthur CHUQUET.

Ernest LEROUX. **France et Allemagne. Les deux cultures.** Seconde édition. 1915. Paris, rue Bonaparte, 28. In-8°, 47 p.

Notre cher éditeur, l'éditeur de la *Revue critique*, se jette, lui aussi, dans la mêlée.. *facit indignatio*. Il a cru rêver, nous dit-il, lorsqu'il a entendu les Allemands proclamer que le sort de la civilisation européenne reposait sur leurs épaules, et, pour confondre cet orgueil teuton qui confine à la démence, il oppose l'une et l'autre les deux cultures. M. Leroux est un homme très instruit et qui depuis plus de trente ans n'a pas cessé de fréquenter les maîtres de la science et de l'art. Il lui est donc aisé de défendre le génie français que les savants d'Allemagne prétendent « opprimer et asservir ». Selon lui, et il a raison, la science allemande a produit peu d'hommes qu'on puisse classer parmi les créateurs. M. Leroux insiste sur l'orientalisme et fait voir qu'en ce point les Français ont été les initiateurs ; que les Allemands ont « dans toutes les branches de l'orientalisme, contracté envers nous une dette qu'ils feignent trop de méconnaitre »; que « leurs maîtres d'aujourdhui, si grand que soit leur mérite, sont les élèves des nôtres ». De même, en archéologie, en épigraphie, en numismatique ; de même, en anthropologie, en ethnographie et dans les études préhistoriques. Nous recommandons vivement la lecture de cette instructive et attachante étude qui renferme une foule de détails précis, de justes remarques et de curieuses citations. Rarement on a montré, avec un tel luxe d'arguments et d'exemples, ce que vaut la fameuse *Kultur* et la mentalité de cette Allemagne que Palmerston appelait « un damné pays de professeurs » et qui, suivant l'expression de M. Leroux, ne se sert de tous les progrès de la science que pour déchaîner toutes les puissances du mal.

Arthur CHUQUET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 1er janvier 1915 (avancée au 30 décembre 1914)*. — M. Emile Chatelain, président, annonce la mort de M. Charles Joret, membre libre de l'Académie, et retrace brièvement sa vie et ses travaux.

M. Emile Chatelain, président sortant, et M. Edouard Chavannes, président pour 1915, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à la continuation de la nomination des commissions de [illegible]

[illegible] Bordin (moyen âge et Renaissance) : MM. Paul Meyer, [illegible] Prou.

[illegible] Bordin (études orientales) : MM. Heuzey, [illegible]

[illegible] (études orientales) : MM. Heuzey, Senart, Cordier et Scheil.

M. Edouard Cuq termine la lecture de son mémoire intitulé : *Une statistique* [illegible] *dans la Rome impériale*, où il étudie un passage du [illegible] dénombrement des *insulae* et des *domus* dans les quatorze régions de Rome à l'époque de Constantin.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 janvier 1915.* — M. Maurice Prou donne lecture de la liste des ouvrages qui concourront cette [illegible]

L'Académie décide que la question des élections pour le remplacement de MM. Perrot et Viollet, membres ordinaires, décédés, sera posée de nouveau dans six mois.

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport sur les travaux des commissions de publication pendant l'année 1914.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 janvier 1915.* — M. J.-B. Chabot fait une communication sur l'histoire des recherches épigraphiques faites a Palmyre au cours des deux derniers siècles. Il s'étend surtout sur les résultats de la mission confiée par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* aux RR. PP. Jaussen et Savignac, de l'Ecole biblique de Jérusalem. Cette mission, après un séjour d'un mois au milieu des ruines, a rapporté plus de 200 estampages, une centaine de photographies et de nombreux relevés. Malheureusement, tous ces documents rapportés à Jérusalem au début de la guerre y sont demeurés, exposés au pillage et à la destruction

M. Paul Fournier étudie un ouvrage inédit d'un évêque italien partisan de la réforme de Grégoire VII, Bonizo de Sutri. Cet ouvrage est intitulé *Liber de vita christiana*. M. Fournier s'efforce de déterminer l'état d'esprit où se trouvait Bonizo lorsqu'il publia cet ouvrage, pendant les premières années du pontificat d'Urbain II. Il montre que Bonizo, comme plusieurs autres membres du clergé, voyait avec déplaisir les tendances plutôt modérées qui étaient celles d'Urbain II, et il explique ainsi le mécontentement qui se révèle dans divers passages du *Liber de vita christiana*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettees. — *Séance du 22 janvier 1915.* — M. le Dr Capitan montre et commente des vues photographiques de la cathédrale de Reims, les unes exécutées par lui-même le 30 décembre dernier, les autres prises par M. l'abbé Thinot. On doit signaler surtout celles qui indiquent la destruction des statues du porche de la tour du Nord et celles qui représentent l'espèce de fosse énorme que la destruction de la charpente a formée sur la partie supérieure des voûtes du chœur et de l'abside mises à nu.

M. Cagnat commence la lecture d'un mémoire sur les prestations que la ville de Rome exigeait des provinces africaines sous l'Empire. Il montre quelle était l'intensité de la production de ces provinces en blé et en huile.

M. Paul Monceaux communique une série d'inscriptions chrétiennes, épitaphes d'évêque ou de prêtre, récemment découvertes dans les ruines d'une église à Mdaourouch, l'ancienne Madaure ou Madauros, au sud-est de Constantine, entre Bône et Tébessa.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 janvier 1915.* — M. Pottier donne lecture d'une lettre de M. Cumont, associé étranger de l'Académie.

L'Académie décide à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de procéder actuellement au remplacement de M. Charles Joret, membre libre, décédé.

M. Paul Fournier donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. le duc de La Trémoille, son prédécesseur à l'Académie.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

[illegible] — Imprimerie Peyrillier, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 3 avril — 1915

Lettres de Jean XXII, p. Fayen, II, 2. — Vidal, Bullaire de l'Inquisition française. — Duffour, Le Sacramentaire d'Auch. — Dubarat. Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne. — A. de Beatis, Voyage du cardinal d'Aragon, p. Mme Havard de la Montagne. — Lemoine, Degas. — Laran, Daubigny. — Cain, Millet. — Lami, Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au XIXe siècle, I. — Storm, Œuvres, IX, p. Böhme. — Falconnet, Les Macchabées d'Otto Ludwig. — Schemann, Gobineau. — Müller-Frienfels, Poétique. — Böckel, Psychologie de la poésie populaire. — Matschulat, Comment mes petits racontent la Bible. — Eisenmenger et Cauvin, La Haute Provence. — Lettres d'une disparue (Mme Marie Lumbroso). — Goedorp. La guerre de tranchées il y a soixante ans. — P. Hymans, La neutralité de la Belgique. — Collection Berger-Levrault, Pages d'histoire, 1914-1915.

Lettres de Jean XXII (1316-1334. Textes et analyses publiés par Arnold Fayen,... Tome II, 2e partie, 1330-1334. Rome, M. Bretschneider; Bruxelles, A. Dewit; Paris, H. Champion, 1912. In-8°, paginé 449-981. (Analecta Vaticano belgica, publiés par l'Institut historique belge de Rome, vol. IV, 2e partie.

Avec ce volume se termine la publication des *Lettres de Jean XXII* relatives aux anciens diocèses des Pays-Bas. J'ai déjà eu l'occasion d'écrire comment elle avait été entreprise et avec quel soin M. A. Fayen s'y était appliqué. Je n'ai qu'à confirmer mes premières appréciations. Maintenant que l'on possède l'ensemble des documents pontificaux sur la région des Pays-Bas émanés de la chancelerie de Jean XXII, il est facile de reconnaître leur intérêt. La minorité a trait aux questions politiques (guerre des Flamands contre le roi de France, lutte des Liégeois contre leur évêque, etc.) ; la plupart sont des collations de bénéfices au clergé et de faveurs aux clercs comme aux laïques. Malgré leur monotonie, ils ont leur importance pour l'histoire des établissements religieux, pour la connaissance du personnel ecclésiastique ; ils font voir comment les étrangers envahissaient les dignités dans des diocèses du nord, mais par contre ils permettent de constater comment le clergé du nord parvint à pénétrer et à s'implanter dans les diocèses même fort éloignés. Grâce aux bulles sur les mesures fiscales prises par la papauté, on distingue aussi comment se fixèrent à Bruges ou ailleurs des banquiers italiens. Le volume est terminé par une table générale, avec identification des

nomé de lisa. Il y a à rectifier l'identification du prieuré *de Alsono* au diocèse d'Uzès (n° 3088). M. Fayen avait traduit par Alzon, qui était du diocèse de Nîmes : c'est Auzon, aujourd'hui de la commune d'Allègre, canton de Saint-Ambroix.

L.-H. Labande.

Bullaire de l'Inquisition française au XIVe siècle et jusqu'à la fin du Grand schisme par L.-M. Vidal. Paris, L. Letouzey, 1913. In-8° de LXXXV-559 pages.

Le bullaire de M. l'abbé Vidal comprend 350 documents extraits, à la suite de longues recherches, des archives pontificales pour le XIVe et le début du XVe siècle. L'auteur les a commentés dans une introduction développée : il a résumé lui-même dans ces lignes ce qu'ils ajoutent à nos connaissances historiques : « délimitation plus précise des divers lots de l'Inquisition sur la terre de France (c'est-à-dire des différentes circonscriptions entre lesquelles étaient partagés les diocèses français : établissement de la succession des inquisiteurs à la tête de chacun de ces lots ; maints détails relevés sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux ; contribution documentaire à l'histoire des hérésies ; innovations importantes signalées dans le code de procédure ; enfin et surtout, constatation faite d'un usage fréquent du recours au Saint-Siège et de l'influence modératrice et correctrice du pape sur les juges répréhensibles ». Les documents eux-mêmes paraissent très correctement publiés, avec toutes les références nécessaires ; ils sont agrémentés de notes copieuses et détaillées, rédigées à l'aide de nombreuses publications.

Je n'aurais donc à peu près que des éloges à faire de la présente publication, si la table des noms de personne et de lieu n'était si incomplète, ni si insuffisante. Il n'y figure peut-être pas la moitié des mots à retenir ; pour certaines pages il semble qu'on ait pris au hasard les noms qui y seraient reportés. Un exemple : dans le texte n° 171 *bis*, je relève les noms Jean de Badis (appelé *Badas* dans le sommaire de M. l'abbé Vidal), Provence, Alphonse Dias, Espagne, Dauphiné, Savoie, Raimond Raboti, monastère « S. Euticii », Spolète, Laurent Raimberti, Avignon ; deux seulement, Jean de Badis et Dauphiné, ont leur renvoi. Pour le n° 172, il y aurait eu : Maguelone, Raymond Peyre, *Agaunici* (au lieu de *Agautici*, erreur de lecture) et la traduction de ce mot, Agonès (cant. de Ganges, du diocèse de Maguelone ; la traduction donnée par M. Vidal, Agoult ou Goult, qui était du diocèse de Cavaillon, est complètement erronée ; d'ailleurs, pas de renvoi ni à Agoult, ni à Goult), *Brixiacum* et le nom moderne Brissac, Michele Gautier, Ermengarde *de Cornutis*, Agnès Fabre ou Fabrice (ces trois derniers noms sont ceux des trois sorcières à propos de qui la bulle a été expédiée), Carcassonne et Avignon. Or, on ne trouve de renvois qu'aux mots

Maguelone et Carcassonne. Alors, à quoi bon s'être donné la peine de composer les quelques pages de table qui sont imprimées? On pourrait en effet multiplier les exemples. D'autre part, l'auteur a pour méthode d'inscrire les personnes à leurs noms et à leurs prénoms : mais beaucoup de noms sont omis à leur rang alphabétique, alors qu'on les retrouve aux prénoms. C'est donc à refaire entièrement. On pourrait aussi relever quelques fautes de lecture ou des orthographes défectueuses : *Gantalinus Gantalini* (p. 145), au lieu de *Gantalmus Gantalini*, ou mieux *Gantelmus Gantelmi*; « Comtat Venaysin » (p. 181) au lieu de « Comtat et mieux comté Venaissin », etc.; des traductions hasardées : « Sicre » (p. 3) qui ne traduit pas « Sicredi » (voir p. 138, le nom Sicred) et bien d'autres petites négligences. Mais je me ferais scrupule d'insister, car tout cela n'empêchera pas que le *Bullaire de l'Inquisition française au* XIVe *siècle* ne soit un recueil fort précieux pour notre histoire.

L.-H. LABANDE.

Fragments d'un ancien sacramentaire d'Auch, publiés par l'abbé J. DUFFOUR. — Paris, H. Champion; Auch, L. Cocharaux, 1912. In-8° de XLVII-37 pages. (Archives historiques de la Gascogne, 2e série, fasc. 17.)

Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne au XVIe siècle, par M. le chanoine V. DUBARAT. — Paris, H. Champion; Auch, bureaux des Archives historiques de la Gascogne, 1913. In-8° de 124 pages. (Même collection, fasc. 18.)

Le sacramentaire d'Auch, dont M. l'abbé J. Duffour a publié des fragments, était conservé dans un manuscrit de la cathédrale d'Auch; composé au xe ou au début du xie siècle, il avait été vu par les auteurs du *Voyage littéraire de deux religieux de la Congrégation de Saint-Maur*. Si ces bénédictins n'y ont pris que des notes rapides, le vicaire général Daignan du Sendat eut plus de loisir pour l'étudier et en copier les passages jugés par lui les plus originaux. Il ne reste plus aujourd'hui que cette copie : d'après elle a été entreprise la présente publication. Le sacramentaire d'Auch se recommandait par de très curieuses particularités, que l'éditeur a commentées avec soin, en établissant des comparaisons avec les textes liturgiques similaires connus pour la France aux xe et xie siècles. Ce sont surtout des nombreuses préfaces, les bénédictions pontificales, l'*ordo* pour la réception des chanoines, le baptême, la confirmation, etc.

Le livre des fondations de la cathédrale de Bayonne édité par M. le chanoine Dubarat, a été écrit en 1544 et 1545; il a reçu quelques additions de date postérieure. Composé en gascon, il indique, avec force détails précis, les offices et prières prescrits par les fidèles défunts pour le repos de leurs âmes, et surtout les honoraires dus à tous les participants. Dans une introduction suffisamment développée, l'éditeur a exposé les particularités de la langue, les caractéristiques

des différents offices religieux pour les défunts, la valeur des monnaies en usage dans le pays, le plan de la cathédrale, du cloître et des chapelles dont il est question, etc. Le texte, bien établi, est accompagné de notes historiques ou explicatives : le fascicule qui nous est offert n'en donne que la première partie. Quelques observations sont à présenter : p. 15 et 75, note 6, je crois que M. le chanoine Dubarat a tout de rectifier une première opinion déjà émise par lui sur le sens des mots « qui fo » accompagnant le nom d'une personne : « monseu Bertrand de Lehet, abesque de Baione qui fo. » Il avait jadis traduit : « feu monseigneur Bertrand de Lahet, évêque de Bayonne », il propose aujourd'hui : « Monseigneur... qui fut évêque... » Il se fonde sur deux textes du Livre des fondations, où le nom du personnage est précédé du mot « feu » et suivi du « qui fo » ; il ne faut voir là qu'une répétition de copiste plus ou moins attentif. — P. 65 et suiv. Pourquoi imprimer « dance » avec un *c* au lieu d'un *s* ? — P. 72, un « balester » est évidemment un arbalétrier ; il n'y a pas de doute à exprimer. — P. 75, pourquoi ne pas donner le sens de « trésosoriers des chanoines et prébendiers » aux mots « clavers de le companhie » au lieu de celui trop vague de « claviers ou syndics de tout le clergé » ; — plus loin, à propos des « companhie de le glise », M. le chanoine Dubarat estime qu'il s'agit « sans doute, [du] clergé de la cathédrale » ; le sens est bien net, exprimé plus haut, ces compagnies sont celles des chanoines et des prébendiers de la cathédrale. — P. 77, « le vespre de N.-D. de septembre » ; en note : « la veille ». Ce n'est pas très exact, le texte montre qu'il s'agit des premières vêpres de N.-D., où la distribution se gagne si les assistants sont présents du second psaume à la fin des complies, etc. Les notes explicatives auraient donc gagné à être parfois plus précises.

L.-H. Labande.

[illegible] Voyage du cardinal d'Aragon en **Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518)**. Traduit de l'italien... avec une introduction et des notes par Madeleine Havard de la Montagne. Préface de Henry Cochin. — Paris, Perrin et Cie, 1913. In-8° de xxx-327 p.

Le récit de voyage qu'écrivit le bon secrétaire du cardinal d'Aragon avait été signalé pour la première fois par Pastor, qui en avait reproduit les parties relatives à l'Allemagne. Mme Havard de la Montagne a été heureusement inspirée en nous en offrant maintenant une traduction complète. La relation est des plus intéressantes. De Beatis avait les yeux bien ouverts et si, à côté de son maître, il notait avec plus de curiosité les reliques, reliquaires et orgues qu'il voyait, il n'oubliait pas d'écrire ses impressions en face des monuments d'architecture, sculpture et peinture, il admirait les magnifiques résidences françaises, il savait déguster la bonne cuisine et savourer les meilleurs vins,

il appréciait le confortable des habitations et hôtelleries et portait attention à la beauté des femmes. Le cardinal d'Aragon était parti de Ferrare pour un long voyage plutôt d'agrément que d'affaires. Il voulait se présenter au jeune roi d'Espagne; après avoir traversé la partie occidentale de l'Allemagne et descendu le Rhin, il le rejoignit à Middelbourg, où il eut d'assez longs entretiens avec lui. Puis, se mettant en route par Bruxelles, Gand et Bruges, il arriva en France, se dirigea sur Rouen pour faire sa cour au roi François Ier, vint à Paris après s'être arrêté à Gaillon, reprit son chemin vers la Bretagne par Lisieux, Caen, Saint-Lô, le Mont-Saint-Michel. De Nantes il remonta la vallée de la Loire, dont il visita les châteaux; passa ensuite par Bourges, Lyon, Chambéry, Grenoble, Avignon, Marseille, Saint-Maximin, Nice, Monaco; rentra en Italie et se dirigea par Savone, Gênes, Milan et Mantoue sur Ferrare. La France tint donc une grande place dans ses préoccupations; il y fut reçu d'ailleurs avec honneur par le Roi, les hauts dignitaires, les cardinaux, archevêques et évêques; son pauvre secrétaire, victime d'un vol, seul, paraît en avoir conservé quelques désagréables impressions.

Le volume que nous a présenté Mme Havard de la Montagne est donc des plus curieux. J'aurais cependant souhaité une meilleure annotation et surtout une notice plus détaillée et plus précise sur le cardinal Louis d'Aragon. C'était bien, comme il est dit p. 10, le petit-fils de Ferrand ou Ferdinand Ier; son père, fils naturel de ce roi, était Henri, marquis de Gerace; sa mère, Polissena Centelles. Créé cardinal en mai 1494 (la date n'est pas précisée dans le volume dont je rends compte) il ne fut pas évêque d'Otrante; il reçut l'administration simultanée ou successive des évêchés de Lecce, Capaccio, Policastro, Léon, Cadix et Nardo. Voici, d'autre part, quelques rectifications de notes (je n'ai pas tout vérifié): P. 29, note 1, Bernard de Clès mourut le 30 et non le 28 juillet 1539. — P. 33, note 2, Anne de Hongrie fut fille de Ladislas VI, roi de Hongrie et de Bohême, et non de Pologne. — P. 34, note 3, Marie d'Autriche épousa Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, et non Louis II de Bavière. — P. 42, note 1, Mathieu Lang fut évêque de Gurk en 1501 et non 1505; il fut coadjuteur de Salzbourg en 1512 et non 1514, évêque de cette ville le 15 juin 1519, il transforma son titre en celui d'archevêque le 8 août suivant. — P. 84, la phrase sur la Meuse navigable jusqu'à 25 milles allemands vers *Burgund* où elle prend sa source, est-elle bien traduite? — P. 87, note 3, au lieu de recourir à des auteurs peu exacts, pourquoi, pour indiquer le chiffre de la population d'Anvers aux xve et xvie siècles, ne pas s'adresser aux documents eux-mêmes, par exemple à ceux qui ont été publiés par M. J. Cuvelier, dans ses *Dénombrements de foyers en Brabant*? En 1437, Anvers ne comptait que 3.440 foyers, soit environ 18.000

habitants : c'est loin des 30.000 déclarés par Tafur ; en 1496, la ville [illegible] en 1526, 8.479. — P. 90, note 1, Alphonse de Manrique ou Manriquez fut évêque de Séville dès 1523 et non 1524. — P. 97, Charles-Quint s'embarqua bien à Middelbourg pour retourner en Espagne, comme le dit de Beatis et non à Flessingue, comme l'imprime son annotatrice. Le départ eut lieu le 7 et non le 8 septembre (cf. M. de Foronda y Aguilera, *Estancias y viajes de Carlos V*, p. 20). — P. 106, les dénombrements de M. Cuvelier permettent de trouver exagéré le chiffre de 8.000 foyers donné par de Beatis pour Bruxelles en 1517 ; à cette date, la population était un peu moins forte qu'en 1526, où elle comptait seulement 5.923 foyers. — P. 131, note 2, corriger Louis XII en Louis XI. — P. 180, le comte de Laval raconte qu'il possède un bois où ne peut exister une seule mouche ; il s'y trouve une fontaine où il n'a, en état de grâce, qu'à puiser de l'eau en la rejetant sur la pierre voisine, pour faire pleuvoir. A ce propos, M. Henry Cochin dans sa préface (p. XXIV) dit qu'il voulut abuser de la crédulité de ses hôtes. Mais cette croyance était profondément enracinée en Bretagne ; qu'on se reporte au livre du marquis de Bellevüe sur Paimpont, et l'on y verra, à la page 48, une attestation formelle rédigée en 1467 que dans la forêt de Brécilien, ne pouvait vivre ni bête venimeuse, ni mouche ; et que les seigneurs de Montfort (les comtes de Laval avaient le pouvoir de provoquer la pluie en répandant l'eau de la fontaine de Baranton sur le perron de Merlin. Légende, soit, mais légende adoptée par tout le monde comme un fait réel à l'époque où écrivait de Beatis. — P. 202, note 2, lire Charles VI et non Charles VIII. — P. 217, 218 et 233, corriger Saint-Antoine-de-Bienne, au diocèse de Bienne, en Saint-Antoine-de-Vienne, au diocèse de Vienne. — P. 220, note 2, le pont du Pont-Saint-Esprit n'a jamais appartenu au Saint-Siège. — P. 225, c'est le pape Clément VII et non Clément VI qui fut enterré aux Célestins d'Avignon. — P. 225, la Sorgue, rivière, s'écrit sans *s* final. — P. 229, la note 2 n'est plus exacte. Le Palais des papes est certainement à l'heure actuelle en état moins « triste et honteux » qu'à l'époque de la Révolution. — P. 230, note 1, le quintal en France vaut 100 kilos et non 50 ; il fallait dire, si l'on voulait conserver ce dernier chiffre, que c'était à une époque ancienne et dans certaines régions. — P. 273, les seigneurs de Flisco sont les Fieschi. — P. 298, certainement le texte italien ne permet pas de traduire « sur le vase funéraire placé dans une *ogive* qui va d'un côté à l'autre du monument » ; au XVIe siècle on connaissait trop bien les ogives pour croire que c'étaient autre chose que des arcs en croix soutenant les compartiments d'une voûte.

Il serait facile d'augmenter cette liste de corrections ; mais il est inutile de poursuivre. Une dernière observation. Pourquoi Mme H. de la M. a-t-elle consenti à ce que son éditeur illustre son livre avec

des vues dont pas une ne donne un aspect du XVIe siècle? Les planches, dont on ne dit ni la provenance ni l'auteur, et qu'on a reproduites, datent pour beaucoup du XIXe siècle, quelques-unes même du XXe. Mieux valait ne rien accepter.

L.-H. LABANDE.

L'Art de notre temps, Degas, par P.-A. LEMOINE; Daubigny, par Jean LARAN; Millet, par Julien CAIN [avec] une étude historique et critique par Paul LEPRIEUR. — Paris, librairie centrale des beaux-arts, s. d. Petits in-4° de 114 pages chacun et 48 pl. hors texte.

La collection sur l'*Art de notre temps* dirigée par M. Jean Laran, comprend une série d'élégants petits volumes, d'une composition rigoureusement uniforme. De la page 5 à 16 inclusivement, une notice biographique et critique sur l'artiste étudié et son œuvre; à la fin une bibliographie sommaire. Puis, 48 planches en simili-gravure, chacune accompagée de 2 pages de texte. Ces planches reproduisent les tableaux, dessins ou gravures, considérés comme représentant le mieux, par ordre chronologique, les conceptions de l'artiste, les influences subies par lui, ses réactions contre son milieu, enfin sa méthode d'exécution. Le commentaire qui les explique reprend la biographie du peintre, pour exposer dans quelles conditions physiques, matérielles et morales il se trouvait à l'époque où il créait l'œuvre en question. Cela est appuyé par des documents souvent inédits, par des fragments de lettres, presque toujours bien choisis et intéressants. A cet exposé s'ajoute la notation de l'accueil fait par les critiques les plus influents aux œuvres présentées. Sous leur forme condensée, les volumes sur Degas, Daubigny et Millet, dus à des auteurs parfaitement au courant de leur sujet, offrent donc des renseignements très précis et fort utiles à connaître ; ils permettent de suivre graduellement et d'une façon très sensible l'évolution des artistes. Ce sont de véritables guides, auxquels on peut se confier avec sécurité.

L.-H. L.

Dictionnaire des sculpteurs de l'École française au dix-neuvième siècle, par Stanislas LAMI. Tome I. A.-C. — Paris, H. Champion, 1914. In-8° de 471 pages.

Après avoir publié ses excellents Dictionnaires des sculpteurs de l'École française depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, M. Stanislas Lami en a commencé un nouveau, consacré aux sculpteurs du XIXe siècle, décédés à l'heure actuelle. Les contemporains feront l'objet d'un volume à part. On retrouve dans le tome I de ce nouvel ouvrage la richesse de documentation et l'abondance d'informations qui caractérisent les autres publications de M. S. Lami. Il faut dire aussi que la création par M. Doucet de la Bibliothèque d'art et d'archéologie a favorisé au plus haut point les

[illegible] qui s'adonnaient aux études artistiques : à parcourir le volume actuel, on se rend compte de tout ce que l'auteur y a puisé. Aussi serait-il bien difficile, à moins de longues explorations dans des archives de familles, de villes ou de départements, sur un personnage déterminé, d'ajouter des renseignements essentiels aux notices imprimées. Chacune d'elles comprend généralement une biographie réduite à ses principaux éléments, une liste des œuvres avec quelquefois intercalation de documents, nombreuses citations de sources, enfin une bibliographie complète.

Il y aura bien quelques *errata* à relever (fautes d'impression, telles que « Pouscarme » au lieu de « Ponscarme ») et par ci par là des rectifications d'appréciation : à propos du *Faune* de Louis Brian (p. 196), il ne fallait pas tenir compte d'une mauvaise hypothèse présentée par le rédacteur d'un Catalogue au Musée Calvet en 1881 ; Brian ne s'est pas inspiré d'un médiocre bronze de ce Musée, mais bien d'un beau marbre antique qui se trouve au Vatican. Tout cela n'a pas grande importance. L'œuvre de M. S. Lami, si riche d'informations et si précieuse, n'en sera pas affaiblie.

L.-H. Labande.

Theodor Storm. **Sämtliche Werke**. Band 9. (Nachtragsband). Spukgeschichten und andere Nachträge. Herausgegeben von Fritz Böhme. Brunswick et Berlin, Westermann, 1913, in-8°, p. 246. Relié. Mk. 3,50.

Dans sa nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Storm la librairie Westermann a ajouté un dernier volume de *Paralipomena*. Une petite partie seulement est à rattacher à l'œuvre du romancier : les *Histoires fantastiques*, groupées sous le titre *Am Kamin*. Elles se rapportent toutes à cet ordre de faits mystérieux, connus sous le nom de télépathie, cette prescience divinatoire du subconscient qui avait si souvent préoccupé le romancier et dont la fin de la nouvelle *Hans und Heinz Kirch* offre un exemple significatif. Les *Spukgeschichten* avaient été publiées déjà en 1862, mais dans une revue à [illegible] près introuvable ; il faut savoir gré à M. Böhme de les avoir découvertes, car l'auteur les eût certainement admises dans son œuvre. Le reste de la publication intéresse moins les lecteurs de Storm que l'histoire littéraire. Il contient des articles de critique sur des volumes de vers de jeunes auteurs, où, à côté d'inconnus, se rencontrent les noms de Rodenberg, Klaus Groth, Fontane, et d'autre part des préfaces que Storm avait mises lui-même en tête de recueils de légendes ou d'anthologies qu'il fit paraître de 1844 à 1887. On y trouvera de précieux renseignements sur la poétique de l'auteur et, grâce aux notes copieuses de l'éditeur, une foule de détails sur ses rapports avec la littérature contemporaine. M. B. dont le commentaire tient presque la moitié du volume, a recueilli dans les revues du temps, dans la correspondance de Storm et jusque dans

ses brouillons inédits tout ce qui peut intéresser les discussions d'esthétique auxquelles l'auteur fut mêlé. Il faut enfin signaler pour être complet une série d'esquisses retraçant de curieux chapitres des anciennes mœurs et traditions de sa chère ville d'Husum, ainsi que quelques notes sur sa famille, fragments d'une biographie que la mort ne lui laissa pas le temps d'écrire ; les unes et les autres, esquisses et notes, avaient d'ailleurs été déjà publiées en 1872 dans les *Monatshefte* de Westermann, en 1888 dans la *Deutsche Rundschau*. Les fervents de Storm remercieront néanmoins M. B. d'avoir joint ces reliques aux autres [1].

L. R.

Abbé Lucien Falconnet, **Die Makkabäer d'Otto Ludwig**. Un essai de rénovation théâtrale. Paris, Champion, 1913, in-8°, p. 121. Fr. 3.

Sur la pièce bien oubliée d'Otto Ludwig, les *Makkabäer*, M. l'abbé Falconnet a écrit une consciencieuse étude où il s'est proposé d'apprécier la tentative du poète de rénover l'art dramatique de son temps. Après l'*Erbförster*, les *Makkabäer* représentent en effet un abandon du naturalisme et un essai d'adaptation à la scène allemande du grand drame shakespearien. M. F. nous expose la genèse de l'œuvre, ses différentes rédactions, la faveur dont jouissaient les sujets bibliques dans la littérature et l'art contemporains, les analogies qu'offre le drame de Ludwig avec celui de Z. Werner, portant presque le même titre, avec le théâtre de Hebbel, né de la même inspiration religieuse, mais d'une esthétique si différente et que l'auteur des *Makkabäer* avait la prétention de corriger. M. F. nous signale la trace de quelques expériences personnelles du poète dans certains détails de l'action et dans la peinture des caractères. Dans son appréciation finale du drame les critiques abondent plus que les éloges, et la courte revue que passe l'auteur des diverses représentations qu'obtint la pièce laisse la même impression, celle d'une œuvre inégale, assez mal construite, restée romantique dans son réalisme. Elle eût passé certainement encore plus inaperçue sans deux éléments bien étrangers à sa valeur intime et que M. F. eût pu souligner davantage : l'hostilité du directeur du Burgtheater Laube pour Hebbel qu'il voulait évincer à tout prix en lui opposant un rival heureux, et le personnage de Léa qui permettait un dernier succès aux grandes tragédiennes arrivées au terme de leur carrière [2].

L. R.

1. A corriger p. 159, *Natron* der Weise; p. 175, Marnix van *Sint-Aldegounde*, pour Nathan, Saint-Aldegonde ; p. 239, il faudrait laisser à Antoinette Bourignon son nom plus connu de Mme Guyon.

2. Dans le rôle des « mères nobles » (Heldenmütter) que M. F. traduit maladroitement par *mères de héros*. Çà et là, pp. 45, 55, 65, 98, 102, le texte des citations allemandes est estropié et il y a p. 71, un contre-sens ; lire p. 72 intérieur, pour *extérieur*.

[illegible] Gobineau. [illegible] Bis zum zweiten Aufenthalt [illegible]. Trübner. [illegible] in-8°, pp. 55 et 579. Mk. 9.

On sait avec quel dévouement M. Schemann consacre depuis des années toute son activité à la gloire posthume du comte de Gobineau. Il a effectivement réussi à le donner à ses compatriotes pour un grand génie méconnu, mais dont l'heure a enfin sonné : les rééditions des œuvres, les traductions, les publications de correspondances, les études critiques se sont multipliées ; certaines de ses productions sont devenues des œuvres classiques dans les gymnases d'Allemagne, jusqu'à ce malheureux péché de jeunesse d'*Alexandre le Macédonien* qu'ils ont là-bas l'inconscience de comparer à Racine. Et M. Sch. continue à s'étonner que la France se refuse obstinément à partager cette admiration universelle. Libre à lui de déplorer notre aveuglement, mais nous voyons assez clairement que toute cette apothéose est factice, que l'enthousiasme des Allemands, des Pangermanistes surtout, pour Gobineau dérive avant tout de son exaltation du germanisme qu'ils ont découverte après coup dans l'auteur de l'*Inégalité des races*.

On gardera en France du nouveau livre de M. Sch. la même impression de panégyrisme outré, et on y éprouvera souvent le même agacement des éloges de la supériorité de l'idéal germanique [1]. D'ailleurs scrupuleusement écrite et intéressante, la copieuse biographie de Gobineau ne nous retrace que la moitié de sa carrière ; un second volume nous est promis pour 1916, l'année du centenaire de sa naissance. L'auteur qui disposait d'abondants documents, manuscrits et correspondances, rien que de Gobineau seul 2,000 lettres environ (on sait qu'il y a à l'Université de Strasbourg toute une *Collection* et un *Musée Gobineau*), a fait en outre de longues recherches en France, il a obtenu des descendants de la famille et de ses amis des renseignements en foule. Cette moisson de témoignages a été même si riche qu'il a décidé de la donner au public séparément, de façon que les deux gros volumes de la biographie seront accompagnés de deux volumes de *Quellen und Untersuchungen*. Le monument élevé à Gobineau sera donc imposant et construit sur de solides assises ; malgré ses dimensions énormes, je crains encore qu'il ne passe inaperçu de ce côté des Vosges.

M. Sch. a consciencieusement étudié la famille de son héros ; ses lecteurs d'Allemagne y trouveront une révélation piquante : elle était apparentée à Mélac qui a gardé si fâcheuse mémoire dans le Palatinat. L'enfance et la jeunesse de Gobineau en Suisse, à Lorient, à Redon sont retracées avec intérêt ; de même le séjour à Paris et la carrière de publiciste du jeune collaborateur de la *Quotidienne*, mais le milieu politique est uniquement apprécié du point de vue légitimiste, comme

[1] Je recommande au lecteur l'outrecuidante page 424 sur la régénération de la France par l'Allemagne.

l'eût fait Gobineau lui-même. Ses relations avec Kolettis, l'ambassadeur grec, avec Ary Scheffer, Tocqueville, d'autres plus passagères sont exposées en détail, et toute son abondante production juvénile, articles politiques et historiques ou œuvres d'imagination, copieusement analysée et admirée [1]. Au contraire le grand ouvrage sur les races est traité en passant, parce que M. Sch. nous renvoie à l'étude spéciale qu'il en a faite ailleurs. La carrière diplomatique de Gobineau, qui devait assez facilement oublier son royalisme, commence en 1849, par une mission en Suisse, puis à Hanovre, à Francfort, où il se lie avec Prokesch-Osten ; viennent ensuite les deux séjours en Perse en 1855 et 1862, coupés par une mission à Terre-Neuve en 1859. La vie que Gobineau mène en Orient nous est minutieusement contée et l'auteur s'arrête surtout sur les études variées qu'il poursuit en Perse et sur les livres qu'il en rapporta, fruit d'une observation pénétrante et sympathique des mœurs et des religions de l'Asie. M. Sch. a eu soin de nous signaler dans cette œuvre ce qu'il y a de périmé et ce qui a été confirmé par les recherches modernes. Gobineau nous apparaît comme un talent estimable, un esprit ouvert, curieux, actif, doué d'une intuition vive, et aussi plein de fantaisie et de dilettantisme, ce que M. Sch. appelle « universalisme » ; mais l'œuvre géniale, les conceptions impérissables et éternelles dont on nous rebat les oreilles, nous ne les découvrons pas [2].

L. Roustan.

Richard Müller-Freienfels. **Poetik** (*Aus Natur-und Geisteswelt*, n° 460). Leipzig et Berlin. Teubner, 1914, in-16, p. 98. Mk. 1.25.

Otto Böckel. **Psychologie der Volksdichtung**. 2. verbesserte Auflage. Ibid., 1913, 8°, p. 419. Mk. 7.

W. Matschulat. **Wie meine Kleinen die biblischen Geschichten erzählen**. Eine Handreichung for Schule und Haus. Quelle et Meyer, Leipzig, 1914 8°, p. 127. Mk. 2.

I. La *Poétique* de M. Müller-Freienfels n'est pas l'ordinaire petit traité dogmatique que le titre laisserait supposer ; c'est un essai d'interprétation psychologique de l'essence de la poésie, de ses procédés d'expression, des divers types de poètes et de publics, des genres poétiques, enfin des principales réssources que met en œuvre la langue, prose ou vers, pour traduire la matière poétique. L'auteur, connu par une remarquable *Psychologie de l'Art*, restreint ici à la poésie son enquête, et par le point de vue nouveau où il s'est placé il a donné

1. A propos d'une polémique contre Gustave Planche, M. Sch. écrit sans sourciller p. 232 que sans Gobineau il serait oublié. Ailleurs, p. 296, il ne voit dans le *Scaramouche* de son auteur qu'une inspiration du *Wilhelm Meister* et ne pense pas à notre Scarron.

2. M. Sch ne comprend pas, p. 446, qu'on ait pu élever à Trye, la résidence provinciale de son héros, une statue à Rousseau, avant de songer à celle de Gobineau !

on s'y intéresse à des questions relatives. Seulement le cadre dont il disposait dans la collection populaire où parait son petit volume, est beaucoup trop étroit pour développer ses explications. Il n'a pu que tracer comme un sommaire, mais très nourri, d'une étude psychologique de la musique, fixer les types généraux, les formes essentielles, saisir le jeu de leurs variations et de leurs dépendances, indiquer l'orientation générale des recherches et poser les principaux problèmes, sans aborder le détail, indispensable pourtant dans ce genre de démonstrations. Aussi n'est-il pas possible de résumer, même brièvement, son exposé; il suffira de signaler qu'il est suggestif et sera d'une lecture profitable aux étudiants comme au grand public. L'auteur s'est partout défendu de vouloir établir un code d'esthétique; il n'en ressort pas moins de son analyse que la forme supérieure de la poésie est représentée pour lui par l'idéalisme qui nous donne de la réalité une image plus agrandie et plus riche, complément plus parfait de la vie ordinaire. Cette constatation a son importance pour suivre l'évolution du mouvement poétique contemporain en Allemagne ; il convenait de la signaler.

II. J'ai annoncé la première édition (1906) de l'étude de M. Böckel (v. *Revue* du 14 mai 1908); la seconde est très peu différente. L'auteur s'est borné à ajouter çà et là quelques brefs détails ou de nouvelles références. Le développement de l'index qui était par trop sommaire, sera le bienvenu.

III. La reproduction des récits de la Bible tient la première place dans l'enseignement religieux des écoles allemandes. Pour les mettre plus encore à la portée des enfants M. Matschulat a imaginé de noter ces récits, tels qu'ils les reproduisent et de s'inspirer de ces reproductions naïves en s'adressant aux jeunes élèves. Il nous offre ainsi un recueil intéressant d'une centaine de passages de l'ancien et nouveau Testament, choisis parmi les plus féconds, qui pourront être à l'école et au foyer un guide utile. La version enfantine n'a pas été certainement conservée telle quelle; elle a été arrangée par le maître, condensée sans doute ou complétée (elle eût offert sans cela un document curieux de psychologie); mais elle a gardé assez de formes naïves et populaires pour représenter vraiment une Bible abrégée des enfants. Quelques chants religieux et des prières, destinés au même âge, terminent le petit volume.

L. R.

[illegible] La Haute Provence. Essai de géographie régionale [illegible] (Bibliothèque des professeurs lorrains). 1914, in-8°, 250 p.

Par la Haute-Provence, les deux auteurs — professeurs au lycée de Digne, l'un, professeur de sciences naturelles, et l'autre, professeur de géographie, — entendent le département des Basses-Alpes, la

partie orientale du département de Vaucluse et une bande septentrionale de celui du Var. Leur ouvrage est fort bien fait et il sera très utile. Ils ne se bornent pas à décrire cette région pittoresque, originale et si pleine de contrastes, où se rencontrent toutes les cultures, tous les climats et les paysages, où le touriste admire une beauté « parfois sévère et farouche, parfois douce et constante, toujours harmonieuse et prenante ». A la description des montagnes et des cours d'eau, des villes et des villages ils mêlent l'explication raisonnée de tout ce qu'on rencontre en parcourant la contrée. Ils remontent dans le passé. Ils font voir l'influence du milieu physique sur la configuration du pays, sur sa vie économique, même sur sa population. Ils étudient les ressources que la Haute-Provence offre pour l'avenir. Le livre est dédié aux instituteurs et aux institutrices du département des Basses-Alpes ; il leur est particulièrement destiné ; il leur sera un guide excellent, et, comme disent justement les deux auteurs, il fera comprendre aux enfants des écoles que toute région est douée d'une véritable vie et que leur place « est marquée dans l'évolution du pays natal comme dans celle de la grande patrie » [1].

Arthur Chuquet.

Lettres d'une disparue (Mme Marie Lumbroso). Rome, union éditrice, 1914, 1 vol. in-8 de XIII-161 p.

Un pieux sentiment a poussé M. Giacomo Lumbroso, le distingué historien, père de M. Alb. Lumbroso, directeur bien connu de la *Revue napoléonienne*, à recueillir les lettres de l'aimable compagne qu'il a récemment perdue. Ces lettres, écrites pour la famille, sont aussi, comme il était inévitable, intéressantes surtout pour elle. Toutefois elles ont d'abord le mérite d'un français très pur, ce qui n'est pas banal ; car Mme L., née à Paris, a passé ses cinquante dernières années en Italie, il est vrai que son mari avait fait ses études au lycée Charlemagne où il avait compté M. G. Boissier parmi ses maîtres et que les deux époux se sont entretenus dans la pratique de notre langue en l'enseignant à leur fils. La correspondance touche à peine à la politique, un peu plus à la littérature, mais chaque fois d'un mot. On voudrait savoir plus à fond le souvenir que l'auteur avait gardé de la France ; elle s'est passionnée, comme tous les Italiens, pour l'affaire Dreyfus ; en 1888, elle a assisté avec admiration à l'entrée de Guillaume Ier à Rome, mais le recueil ne comprend pas de lettres de 1870-1 [2]. N'importe : on devine

1. A remarquer dans l'appendice la *note* sur les collections à visiter, sur les travaux à entreprendre en vue d'un matériel d'enseignement, sur les sujets à traiter sur la géographie de la région et (p. 235) un détail sur l'alcoolisme sévissant : « la consommation des apéritifs et des absinthes tendait de plus en plus à se propager ».

2. Elle visite l'Autriche avec enthousiasme, mais elle voyage en tête à tête avec son fils qui lui sert de cicérone et d'interprète : comment ne trouverait-elle pas Vienne plus monumentale que Paris ?

une âme affectueuse et délicate : Mme L. regrette que la loi italienne ne protège pas les animaux [illegible] qui est plus significatif exige que les [illegible] ménagent l'honneur des dames dans toute la mesure que comporte leur sincérité (voy. une lettre remarquable à cet égard, p. [illegible]). Puis ces lettres nous donnent le spectacle d'une famille [illegible] heureuse où les reproches mêmes sont pleins de tendresse (p. [illegible]). Incidemment, on relèvera quelques détails sur les amis de la famille parmi les Français, MM. Alf. et Jacq. Rambaud, Geffroy, [illegible], Madelin, Arbelet. P. 449, lettre bien curieuse où M. Capus admire en 1913, la *compréhension parfaite* qu'un *étranger distingué*, Guillaume II, a de Musset et de La Fontaine. P. 364, une particularité sur la fameuse affaire de la duchesse de Praslin.

Charles Dejob.

[illegible] **La guerre de tranchées il y a soixante ans.** Préface par le général De Lacroix, portrait, fac-similé et illustrations de Bombled. Paris, [illegible], 10, boulevard Haussmann 1915. Gr. in-8°, 63 p., 2 francs.

C'est un recueil de lettres, très bien édité et présenté avec autant de goût que de savoir par M. Victor Goedorp. Elles ont été écrites par un jeune officier de l'armée française, le sous-lieutenant de zouaves Paul Goedorp, qui mourut le 24 août 1855, frappé d'un éclat d'obus devant Sébastopol. Nous reviendrons ailleurs sur ces lettres, et plus complètement. Bornons-nous à dire qu'elles viennent de la tranchée et qu'elles offrent un intérêt réel, que le service, le genre d'existence est le même en 1855 qu'en 1915. « Dans le moment présent, écrit notre sous-lieutenant, nous ne faisons absolument rien. Nous allons à la tranchée monter la garde et travailler. Nous nous décimons à ce métier-là. Le régiment est arrivé avec 1900 baïonnettes ; aujourd'hui, c'est à peine si nous en avons 1200. Voilà, en un mois, 700 hommes tués, blessés ou exténués de fatigues ». On dirait, comme remarque l'éditeur, que ces lettres sont d'un soldat d'aujourd'hui, et — pourquoi ne pas citer encore M. Victor Goedorp ? — « par leur tour familier, par leur spontanéité et le tranquille courage qu'elles respirent, ces pages constituent un carnet de campagne sincère et dépourvu d'emphase ». On notera toutefois que les opinions qu'exprime cet officier de dix-neuf ans, concordent avec celles qui furent émises alors par les chefs de l'expédition et depuis, par les auteurs qui ont étudié la campagne de Crimée [1].

Arthur Chuquet.

---

[1] [illegible] « [illegible] très bien » et non « mon [illegible]

Edition officielle du gouvernement belge. **La neutralité de la Belgique**. Préface de M. Paul Hymans, ministre d'Etat, Paris, Berger-Levrault. 1915, In-8°, 165 p.

Les documents réunis par le gouvernement belge dans ce volume sont les suivants :

Réunion des Chambres belges, séance du 4 août.

Proclamation du roi, 5 août.

Le livre gris belge (24 juillet-29 août).

Observation de la neutralité belge (réponse à des accusations allemandes).

Proclamation du gouvernement belge, avant de quitter Ostende (13 octobre).

Correspondance du roi et du gouvernement belge avec le président de la République Française (12-14 octobre).

Il suffit de lire ces documents pour reconnaître, comme dit M. Hymans dans sa préface, que la Belgique est irréprochable, et que la politique allemande, dominée par un utilitarisme brutal, méconnaît la notion du droit. « S'il pouvait être impunément permis au xxe siècle, ajoute M. Hymans, de déchirer les traités, de piétiner les faibles, d'écraser un petit peuple pour satisfaire l'ambition des grands, il faudrait désespérer du monde moderne. L'édifice de la civilisation s'écroulerait. Le droit international, le respect des nationalités, la liberté des peuples, l'observation des pactes les plus solennels, tout serait sacrifié aux caprices, à l'arbitraire de la force. La Belgique, fière et confiante, s'offre au jugement de l'univers ».

Arthur Chuquet.

Pages d'histoire, 1914-1915. Paris, Berger-Levrault.

Cette collection de petits volumes brochés relatifs à l'histoire de la guerre de 1914-1915 a eu un très grand succès. Nous ne pouvons annoncer tous ces volumes ni les analyser. Contentons-nous de dire que les uns renferment soit les *Communiqués officiels*, soit des extraits du *Bulletin des armées de la République*, soit les citations *à l'ordre du jour*, soit le récit de certains épisodes comme les épisodes du début, très bien intitulés : 1° le guet-apens ; 2° la tension diplomatique ; 3° en mobilisation ; 4° la journée du 4 août ; 5° en guerre, du 5 au 7 août.

Parmi les plus récents volumes de la précieuse collection nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur ceux qui portent pour titre *Les pourparlers diplomatiques* et qui sont jusqu'ici au nombre de cinq : 1° le livre bleu anglais ; 2° le livre gris belge ; 3° le livre orange russe ; 4° le livre bleu serbe ; 5° le livre blanc allemand. On est heureux de les avoir à cause de la quantité de renseignements qu'ils contiennent, ainsi que de leur format commode et de leur prix modique [1].

Citons aussi quatre volumes intéressants :

1. Soixante centimes.

La journée du 22 décembre, cette séance de la Chambre qui, selon le mot de l'éditeur, M. Welschinger, a eu moins d'ampleur que celle du 4 août, mais n'a été ni moins noble ni moins patriotique.

La folie allemande, par M. Paul Verrier, brochure à 30 centimes, qui contient trois articles vigoureux et pleins : 1° *Les appétits allemands*, où l'auteur conclut qu'il n'y a pas de mots allemands qui riment si bien que *Heuchler*, hypocrites, et *Meuchler*, assassins ; 2° *La guerre allemande* (traduction d'un article du *Politiken*, du 16 août, où un correspondant danois décrit, non sans sympathie, la fièvre patriotique de Berlin ; 3° *Les intellectuels allemands* où M. Verrier, indigné de l'orgueil et de la barbarie de l'Allemagne, ne peut s'empêcher de crier qu'il faut tirer sans scrupule ni pitié sur ces bandes de fous sanguinaires.

La chronologie de la guerre, du 31 juillet au 31 décembre, par S. R. membre de plusieurs sociétés savantes. Nos lecteurs devineront qui est ce S. R., notre collaborateur et ami, et le plus savant homme de France. Il n'aurait pas mis ses initiales que l'épigraphe le trahirait : *successu crescat honestum*! Qui, aujourd'hui, sinon lui, ferait une citation de Lucain... ou de Claudien ? Sa *Chronologie*, précise, exacte, complète dans sa brièveté, sera très utile [1].

Les Allemands en Belgique. Louvain et Aerschot, notes d'un témoin hollandais. Ce témoin est M. L.-H. Grondijs qui a voulu se rendre compte, par ses propres yeux, des horreurs imputées aux Allemands, et, comme il dit, venir sur le théâtre de la guerre « pour y respirer son atmosphère particulière et subir son ivresse ». Le récit est sincère, impartial, vécu, et quelle est la conclusion qui s'impose au lecteur de même qu'à M. Grondijs ? Que le soldat allemand peut sans nulle crainte « commettre toutes les injustices, si cruelles soient-elles » parce que « l'immensité de la valeur du plus modeste guerrier allemand est telle que si un soldat est tué dans une ville, cette ville est maudite et tous ses habitants perdent le droit de vivre » (p. 74). Et encore : On ne peut sans effroi penser à toutes les injustices auxquelles la théorie allemande des responsabilités peut avoir donné lieu ». (p. 120) [2].

Quiconque veut étudier de près l'histoire de la guerre doit avoir dans sa bibliothèque, sinon tous les volumes de cette collection des *Pages d'histoire, 1914-1915*, du moins les principaux.

Arthur CHUQUET.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **10 avril** — **1915**

PRENTOUT, Le duché de Normandie. — SÉVESTRE, Notes de bibliographie normande ; Les archives municipales et judiciaires de Normandie. — LALLEMAND, Histoire de la Charité, IV. — FOSSEYEUX, L'Hôtel-Dieu de Paris. — P. RAMBAUD, L'assistance publique à Poitiers. — Ch. de COYNARD, Le chevalier de Folard. — HOUSSAYE, Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison. — ENDRES, Moltke.

Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie, par Henri PRENTOUT,... — Paris, H. Champion, 1911. In-8° de 294 pages.

Quelques notes de bibliographie normande. L'année du millénaire (1911-1912), par Ém. SÉVESTRE. — Paris, A. Picard, s. d. In-8° de 64 pages.

Essai sur les Archives municipales et les archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire (1787-1801), par Ém. SÉVESTRE. — Paris, A. Picard, 1912. In-8° de 201 pages.

Je suis très en retard, bien malgré moi, pour parler ici du livre de M. Prentout. Cependant, je m'en voudrais de ne pas dire tout le plaisir que m'a procuré sa lecture et quel intérêt doivent y prendre ceux qui ont à cœur de connaître les origines du duché de Normandie. Ce livre, c'est le recueil des leçons que le savant professeur d'histoire de Normandie a faites à l'Université de Caen, avant la célébration du millénaire : aussi n'y trouvera-t-on que les notes et références les plus essentielles. L'histoire du duché, M. Prentout le démontre, ne date pas seulement de l'an 911 ; avant le traité de Saint-Clair-sur-Epte, le pays subit des invasions successives, dont l'apport a constitué un mélange de races constitutif de la population normande : il y eut et il y a encore en Normandie des descendants des Ligures, des Celtes, des Belges, des Saxons et des Francs ; ils ont subsisté à côté des Scandinaves, bien que ceux-ci aient été plus nombreux et plus entreprenants. Cet afflux successif de populations est important à déterminer, bien que l'étude en soit soumise à de grosses difficultés : M. Prentout n'a pas hésité cependant à l'aborder, en marquant ce que chaque peuple put apporter à la province. Sur l'invasion scandinave, il n'est guère possible de dégager complètement la vérité des légendes. L'historien qui a fourni le plus de détails, Dudon de Saint-Quentin, est fort suspect : M. Prentout semble, par la vivacité de sa critique, lui en vouloir d'avoir été, pour plaire aux ducs, si peu sincère et exact. En tout cas, je crois qu'il a raison d'avoir refusé de lui reconnaître l'autorité que

son éditeur M. Lair avait essayé de lui attribuer. L'origine de Rollon est encore un de ces problèmes qui ne semblent pas près d'être résolus définitivement : l'auteur du livre que j'analyse, en se référant aux sagas de préférence à Dudon, malgré la date tardive de leur rédaction, serait assez disposé à le croire plutôt norvégien que danois. Il suffit d'indiquer cette opinion, que corroborent des publications scandinaves récentes. Les premiers lustres de la domination des Normands sont aussi fort mal connus : les seuls documents véritablement sincères sont peu nombreux et peu explicites. Un livre tel que celui de M. Prentout, écrit avec rigueur scientifique, était nécessaire, ne fût-ce que pour mettre au point l'état des connaissances exactes sur la Normandie. On doit en féliciter l'auteur, autant pour l'avoir mené à si bonne fin, que pour l'avoir présenté avec tant d'agrément.

La bibliographie raisonnée que M. Sévestre a publiée dans la *Revue catholique de Normandie*, puis en une brochure à part, sur les ouvrages et articles qui ont paru à l'occasion du millénaire, est conçue dans un esprit assez large et donne en général des appréciations justes. L'auteur se place à peu près constamment à un point de vue confessionnel : il ne semble pas que son impartialité en souffre.

Son *Essai sur les Archives municipales et judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire* doit être également loué. Le répertoire qu'il a établi de ces fonds bien souvent peu ou mal connus, est peut-être trop sommaire : heureusement des notes nombreuses et très riches en renseignements permettent de le compléter. Elles signalent aussi où l'on trouvera des documents d'ordre politique, religieux, économique, etc. Aussi, le volume que nous donne M. Sévestre, rendra-t-il de très réels services, en attendant des inventaires détaillés. Faut-il ajouter que ces inventaires on ne les aura pas de longtemps, si ce n'est dans les très grandes villes. Raison de plus pour apprécier le travail auquel s'est livré l'auteur du présent *Essai*.

L.-H. Labande.

Histoire de la charité, par Léon Lallemand,... Tome IV. Les temps modernes du xive au xixe siècle. Seconde partie : Europe (suite)... — Paris, A. Picard et fils, 1912. In-8° de 718 pages.

L'Hôtel-Dieu de Paris au [illegible] et au xviiie siècle, par Marcel Fosseyeux,... Paris [illegible], Berger-Levrault et Cie, 1912. In-8° de xxxv-437 pages.

Pierre Marnaud, **L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V.** Tome I... Paris, H. Laurens, 1912. In-8° de 663 pages.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler dans la *Revue* la somme énorme de recherches que nécessitait la préparation de l'ouvrage monumental écrit par M. Léon Lallemand et constituant l'histoire de la charité dans le monde entier depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Trois volumes ont été nécessaires pour l'antiquité, le haut

moyen âge et la période comprise entre le xe et le xvie siècle. Le tome IV, relatif aux temps modernes de l'Europe, du xvie siècle à la fin de la Révolution, a dû, étant donnée son importance, être divisé en 2 volumes. C'est le deuxième dont j'ai aujourd'hui à rendre compte. Il comprend les chapitres relatifs à l'assistance des fous, des aveugles, des sourds-muets et des enfants trouvés, à la condition des prisonniers et galériens, au rachat des captifs, aux secours distribués à domicile, par le grand Bureau des pauvres parisien, les charités des églises dans les diverses confessions, les tables des pauvres, les confréries et corporations, les sociétés et bureaux de charité ; il continue par l'assistance médicale donnée par les médecins et sages-femmes, les soins donnés aux nourrissons, les aumônes extraordinaires en cas de malheurs publics ; enfin il passe en revue ce que furent les dotations des jeunes filles pauvres, les ateliers de charité et les Monts-de-piété.

S'étant donné l'Europe entière pour champ d'étude, il n'est pas étonnant que M. Lallemand ait été obligé de se contenter des ouvrages imprimés, en recourant de préférence à ceux qui donnent le texte des documents les plus importants. Mais il lui est bien difficile, en un sujet vaste, d'être complet et de tracer un tableau exact, définitif, de ce qui se passait dans les divers pays. Ce serait se donner une banale satisfaction que de lui signaler des lacunes dans sa bibliographie : passe encore pour les pays étrangers, mais même pour la France il serait facile de noter des publications parues dans telle province ou dans telle ville qu'il n'a pas connues. Cela est inévitable et bien souvent le mal n'est pas grand. Parfois cependant, la théorie générale serait modifiée. Prenons par exemple la ville d'Avignon[1], si florissante en œuvres charitables jusqu'à l'époque de la Révolution : des mémoires y ont été imprimés sur l'hôpital des Insensés, l'Aumône générale, la confrérie de la Miséricorde, des confréries de métiers et aumônes particulières, etc., dont les conclusions étaient de nature à changer la doctrine établie. M. Lallemand aurait-il aussi simplement parcouru le Catalogue des manuscrits conservés à la Bibliothèque de cette ville qu'il y aurait puisé de multiples indications qui l'auraient mis sur la voie. Dans cette cité, dans la Provence et le Languedoc, aussi bien qu'en Suisse (cf. p. 317), tous les testaments comportaient des legs pour les pauvres ou les hôpitaux ; des distributions étaient faites aux malheureux assistant aux enterrements. D'autre part, les inventaires des archives communales en Provence montrent comment de très bonne heure furent municipalisées les œuvres d'assistance à domicile ; des médecins, chirurgiens et sages-femmes étaient payés par les com-

1. M. Lallemand s'excuse (p. 489, note 14) sur l'exemple de Voltaire de l'expression employée par lui de Comtat d'Avignon, que je lui avais reprochée dans un précédent compte rendu. Je dénie en la circonstance toute autorité à Voltaire et aux nombreux écrivains qui l'ont imité. Il y a là une question de fait précis, où le langage « fautif » du brillant littérateur ne vaut rien.

munautés d'habitants, pour donner à tous leurs soins gratuits.

Je n'insisterai pas davantage; j'aurais d'ailleurs très mauvaise grâce à le faire. L'ouvrage de M. Lallemand est par lui-même déjà tant chargé de renseignements précieux, qu'on sera longtemps sans essayer de le refaire. C'est pourquoi on en doit remercier l'auteur, on doit lui savoir gré d'avoir osé l'entreprendre et de le mener encore à une aussi bonne à exécution. Il y faut, je le répète, une activité et une persévérance toutes particulières, dont peu d'historiens auraient été capables [1]. Un dernier mot : M. Lallemand ne craint-il pas que l'expression assez fréquente de ses opinions politiques et religieuses soit de nature à le faire taxer de partialité par ceux qui ne les partagent pas ?

L'histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime paraît définitivement établie par M. Marcel Fosseyeux. Les Archives de l'Assistance publique, de la Seine et de la Préfecture de police, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, les manuscrits de l'Arsenal, de l'Académie de médecine, de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les minutes des notaires parisiens et bien d'autres collections ont fourni à l'auteur une masse énorme de matériaux, à quoi sont venus s'ajouter les renseignements donnés par une longue suite d'ouvrages imprimés et une très importante série de documents topographiques ou iconographiques. L'accumulation des faits recueillis par M. Fosseyeux est tellement grande qu'il était parfois difficile d'en assurer une présentation convenable. Cet écueil n'a pas effrayé l'historien; si parfois il entre dans les plus minutieux détails, jamais il ne perd de vue son sujet, jamais il n'est tenté de leur reconnaître une trop grande valeur. Il a divisé sa matière en quatre longs chapitres : 1° l'administration ; y intervenaient à des degrés divers les chanoines de Notre-Dame, la municipalité, le parlement et le pouvoir central ; 2° les revenus, constitués par le produit des pardons et quêtes, de la boucherie du Carême et des lits des chanoines qu'assuraient à l'Hôtel-Dieu d'anciens privilèges; puis, par les droits attribués par le pouvoir central et provenant des saisies et amendes, des droits sur les vins, les spectacles, les loteries, des confiscations de biens ayant appartenu aux duellistes, par le péage du pont au Double, enfin et surtout par le domaine foncier qui appartenait à l'établissement, les fondations de lits et les legs de personnes pieuses; 3° les bâtiments, les reconstructions de salles, les agrandissements des locaux, les créations de Saint-Louis, de Saint-Marcel et de Sainte-Anne ; 4° les malades admis à l'Hôtel-Dieu et leur traitement. Un appendice est consacré au détail

1. Signalons quelques inadvertances : p. 156, l'orthographe singulière « d'Osnabrug » ; p. 190, un « intendant de Guyenne en Languedoc » ; p. 425, les dates de [illegible] p. [illegible], l'évêque « d'Alez » est-il bien d'Alet ou d'Alais ? Il faudrait le savoir.

du domaine ; des tableaux, appelés indûment pièces justificatives, donnent les listes des administrateurs, receveurs, médecins, chirurgiens, sages-femmes, la valeur des legs et aumônes, le classement par ordre d'importance des legs et dons, etc., enfin l'état des recettes et dépenses et le mouvement de la population pendant les dix années qui précédèrent la Révolution. Certes, il faut louer le zèle et le désintéressement des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, le dévouement du personnel infirmier, surtout des dames qui, par esprit de charité ou de mortification, venaient le seconder ; mais le zèle et le dévouement des uns et des autres ne parvenaient pas, surtout au XVIIIe siècle, à maintenir la grande maison dans un état prospère, ni même à améliorer le sort des malheureux qui venaient y chercher le remède à leurs maux. Les déficits, malgré le concours du pouvoir central, tendaient à devenir la règle. D'autre part, la mortalité des malades était effrayante ; leur entassement dans des lits immenses et dans des salles jamais assez aérées, était contraire aux plus élémentaires prescriptions de l'hygiène. Quoi qu'on en ait, il est impossible d'en vouloir à ceux qui avaient la responsabilité de cet état de choses : leur ignorance, l'enlisement des sciences médicales et chirurgicales étaient la cause de bien des maux. M. Fosseyeux le sait fort bien ; aussi se garderait-il d'incriminer injustement une administration vis-à-vis de laquelle il conserve des sentiments d'impartialité. Son œuvre est celle d'un historien scrupuleux et loyal.

Le premier volume que M. Pierre Rambaud a consacré à l'Assistance publique à Poitiers depuis les XIIe et XIIIe siècles jusqu'à l'an V, ne mérite pas les mêmes éloges. Pour le moyen âge en particulier, il apparaît comme bien médiocrement documenté. On se demanderait même, à lire certains textes latins, si l'auteur qui les reproduit en connaît le sens. Quelques erreurs grossières sont bien corrigées aux *errata*, mais qu'il en reste encore ! Ainsi, p. 16 et 17, *libr. turon. porvorum* (je défie que l'on trouve un sens aux trois dernières lignes, qui doivent être fort inexactement copiées ; de quelle date ce texte ? ; *non veniat sub gratus expectativus* ; — p. 39, *quod... mulieres in partu ibidem affluentes cum prole nascenda, sive nœta et pauperu sacerdotes... recipient* ; etc. L'auteur connaît mieux son sujet à partir du XVIe siècle ; il a ramassé de nombreux documents sur l'institution dite de la Dominicale, sur la répression de la mendicité et du vagabondage. Il a écrit des chapitres assez curieux sur l'assistance à domicile, l'assistance par le travail, surtout sur l'hôpital général, enfin sur le dépôt de mendicité. Mais là encore, ainsi que dans la première partie, comme les références sont souvent pauvrement indiquées : on trouve fréquemment comme indication de source « Arch. Hôp. » sans plus, ailleurs « Arch. nat., ms. 677 ». Si l'on renvoie à un ouvrage imprimé, on n'indique pas toujours la page à laquelle il faut se reporter. L'auteur a-t-il bien tenu en main tous les livres qu'il

cite. On pourrait en douter, quand on voit estropié (p. 38, note 1) le nom de Boutaric en « Boutheac ». En somme, malgré tous ses efforts, malgré ses recherches qui furent vraiment prolongées pour les deux derniers siècles, M. P. Rambaud, mal préparé sans doute à de pareils travaux, n'a pu nous présenter qu'un livre susceptible de multiples corrections et augmentations.

L.-H. Labande.

Ch. de Coynard, **Le chevalier de Folard** (1669-1752). Paris, Hachette, 1914, in-12, 346 pages. Prix : 3 fr. 50.

« Sa conversation enjouée, son imagination vive, ses reparties prompties, son jugement fin, son amour presque imprudent de la vérité, sa droiture de cœur, sa bravoure et sa hardiesse faisaient du chevalier de Folard un de ces personnages auxquels il a manqué seulement un peu de chance pour devenir de grands hommes ». Telle est la conclusion que M. de Coynard donne à son livre. Elle est à la fois incomplète et exagérée. Folard avait, en vérité, d'autres titres à la renommée. Pour ne rappeler que le principal, ce fut un des plus grands théoriciens militaires de son temps, et l'on doit s'étonner que son biographe ait précisément oublié ici de lui reconnaître ce mérite. Mais de ce qu'il a inventé « l'ordre profond », il ne s'en suit pas qu'il ait acquis pour cela une place dans le temple de la gloire. Non, Folard, tel qu'il nous apparaît, ne pouvait, avec ou sans chance, devenir un grand homme. Il n'en est pas moins une curieuse figure militaire, très imparfaitement connue au reste, et c'est pourquoi l'on ne peut que savoir gré à M. de Coynard d'avoir entrepris de l'étudier.

A part quelques spécialistes des arts de la guerre, je me tromperais fort en effet si, dans le grand public, on savait quelque chose de plus aujourd'hui que le titre de son principal ouvrage, les *Commentaires de Polybe*, que personne même ne lit plus. Cependant, avant de s'enfermer dans son cabinet pour disserter sur la tactique, Folard avait guerroyé à ciel ouvert, avec ou contre les plus grands capitaines, sur tous les champs de bataille de l'Europe. Il avait fait campagne en Italie de 1704 à 1707, en Flandre de 1707 à 1712. On l'avait vu à l'expédition de Malte en 1714. L'année suivante, il était en Suède aux côtés du roi Charles XII ; en 1719, à l'armée d'Espagne avec Berwick. Il avait assisté à plus de vingt sièges, pris part à plus de cinquante combats ou batailles, reçu de nombreuses et effroyables blessures. Ce grand théoricien de la guerre avait donc commencé par la faire lui-même. Et c'est là, c'est dans le récit des longues campagnes du chevalier de Folard que réside justement le principal attrait du livre de M. de Coynard.

Folard avait vu le jour en Avignon ; mais ce petit soldat du Pape était de la race des d'Artagnan. Fils d'un mince robin qui avait tâté

successivement de beaucoup de métiers afin de pouvoir élever ses treize enfants, il s'était évadé de bonne heure du nid trop étroit pour courir le monde. Gueux, mais aussi rempli d'assurance que d'insouciance, la tête toujours en fermentation, aussi prompt à imaginer des engins de guerre qu'à se jeter l'épée haute sur les rangs ennemis, gai, actif, primesautier, Folard (qui parvint à grand'peine au grade de colonel) est le type idéal de l'officier subalterne des dernières campagnes de Louis XIV. Grâce à lui, à sa correspondance, à ses souvenirs écrits en marge de Polybe, nous voyons par le menu détail comment on faisait la guerre entre 1697 et 1715 ; nous assistons aux manœuvres, aux attaques de places, aux passages de rivières, aux simples escarmouches comme aux plus grandes batailles qui ensanglantèrent le monde durant cette période.

On lira sans doute avec profit mais certainement avec plus de plaisir encore le compte rendu des prouesses du chevalier. Je recommande, en particulier, dans le chapitre III, l'affaire de la cassine de la Bouline, bicoque que Folard défendit victorieusement avec une poignée d'hommes contre quinze cents Impériaux. Des faits de ce genre se lisent à chaque page dans les annales de la guerre ; oui, mais n'ai-je pas dit tout à l'heure que Folard était un « mousquetaire » ? Ajoutez donc à toutes les qualités requises chez un chef pour triompher en semblable rencontre ce quelque chose qu'on appelle le panache et qui distingue le courage des Français de celui des autres nations. Admis dans la familiarité des grands chefs, Folard nous les montre en déshabillé, et le jugement qu'il porte sur eux, s'il n'est pas toujours celui des autres, est d'un homme qui a vu et qui savait voir. Voici, par exemple, le portrait du duc de Vendôme, un de ses premiers protecteurs : « On voyait en lui la beauté et la bonté d'un excellent naturel, l'humeur affable, douce et bienfaisante ; incapable de haïr, encore moins de se venger, simple et sans faste, sans déguisement, sans envie, bon citoyen, l'âme peu ambitieuse, ne connaissant d'autre récompense d'une belle action que l'action même, sans présomption de lui-même, peu délicat dans le manger, il n'avait même aucun goût. Il aimait un peu trop à dormir et à rester au lit lorsqu'il n'y avait plus que faire ; mais je n'ai jamais remarqué que ce défaut ait beaucoup nui à ses affaires. Jamais homme ne mérita mieux d'avoir de véritables amis que M. de Vendôme, et jamais prince n'en eut plus en apparence et moins en effet, tant il sut mal choisir... Il était au dessus de l'argent, au delà de ce qu'on peut dire. Il le méprisait à un tel point que lorsqu'il plaisait à son intendant de lui en donner, il s'en défaisait tout aussitôt en faveur des premiers venus, sans choix ni règle ». Ailleurs et comme attiré vers un parallèle qui s'imposait, Folard ajoute : « M. de Vendôme avait cet avantage sur le prince Eugène qu'il tirait de ses troupes tout ce qu'on pouvait attendre de la valeur la plus déterminée. Cette bonne volonté

dans ses soldats, sa hardiesse à s'exposer lui-même dans les plus grands dangers, son sang-froid dans le malheur des siens, son habileté à les en tirer, le portaient souvent aux desseins les plus extraordinaires, et lui rendaient facile et aisé ce que les esprits communs et les courages médiocres regardaient comme insurmontable. Qualités admirables qu'on ne remarquait pas moins dans M. le prince Eugène : ce qui augmentait la gloire de l'autre ». Quant au prince Eugène dont Folard avait été le prisonnier et que, par suite, il avait également connu de près, sa manière, selon lui, était « plus suivie, plus régulière, et l'ordre un peu mieux observé. Ses vues étaient, sinon plus longues, du moins plus affûtées. Mais il ne donnait pas moins à la fortune que l'autre, et l'on ose dire que, dans tous deux, la valeur de leurs troupes réparait souvent la faute du général ». Par contre, Folard, qui avait pris part à la bataille de Malplaquet, estimait peu le vainqueur de Denain : « Le maréchal de Villars, dit-il, n'est jamais tombé ; il a vécu et il est mort sans avoir baissé ni augmenté ; il ne fut jamais qu'un général très médiocre, et je n'ai jamais rien vu en lui qui ne le marquât. Il était heureux, et rien de plus. Encore n'a-t-il jamais fait la moitié de ce qu'il pouvait faire ; à peine voyait-il les occasions. Il n'avait aucune partie du général d'armée ; il n'a jamais su la moindre chose dans la tactique, ni vu ce que c'était que marches et manœuvres, et il parlait très mal de la guerre ». Quelle différence avec Charles XII, roi de Suède ! « Quel héros lui comparerons-nous dans l'Histoire ? s'écrie Folard avec enthousiasme. Je n'en vois aucun. Je n'ai que faire d'aller chercher comme il a vécu, et s'il a reçu quelque aise et quelque douceur en sa vie ; j'en ai été le témoin, et ce que j'ai vu, d'autres l'ont observé avant moi. Quel était son lit lorsque j'arrivai en Scanie ? Deux bottes de paille et une peau d'ours par dessus, couchant tout habillé comme le moindre de ses soldats... Il se couchait à dix heures et se levait à deux, pour monter à cheval un instant après, tel temps qu'il fît. Il revenait à cinq ou six heures du matin pour travailler avec les ministres, sans jamais quitter ses bottes que pour se coucher. Il se mettait à table à quatre heures, car il ne faisait qu'un repas, et quel repas ! Il y avait bien peu de bourgeois dans Paris qui ne le fissent meilleur et plus délicat... Toute sa vaisselle était de fer battu, jusqu'à son gobelet. Il ne buvait que de l'eau... après son dîner, il se retirait dans sa chambre, où l'on ne parlait que de guerre, et ce brave prince en parlait aussi bien qu'aurait pu le faire César ».

Mais si remplie, si vivante, si touffue que soit la carrière de Folard, si savoureux que soient les portraits qu'il nous trace des grands hommes de guerre de son temps, les campagnes et les garnisons de ce petit officier ne sont que l'accessoire ou même l'accident de sa vie militaire. Le chevalier de Folard étant avant tout un théoricien de l'art de la guerre, ce que nous nous attendions surtout à

trouver dans l'ouvrage de M. de Coynard, c'est un exposé et une appréciation de ses travaux didactiques. Or autant M. de Coynard est long sur le capitaine, autant il est bref sur l'ingénieur. Non seulement il est long sur le capitaine, mais ce qu'il dit de lui n'est trop souvent même que du remplissage. Ainsi dès les premières lignes, il s'étend à perte de vue sur les ancêtres du chevalier. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, qui osera déchiffrer l'empreinte intellectuelle et morale des père et mère sur leurs enfants ? Ce n'est pas M. de Coynard, car des données si problématiques de l'ascendance du chevalier, je ne vois pas qu'il ait tiré la moindre indication relative à son génie militaire. Au surplus, Folard, qui fut longtemps incrédule en matière religieuse, n'eut-il pas un frère jésuite et un autre chanoine ? Donc recherche aussi oiseuse que déconcertante.

Sous prétexte que Folard prit part, comme ingénieur, à une expédition dans l'île de Malte que les Turcs paraissaient menacer, M. de Coynard reprend *ab ovo* l'histoire des chevaliers de Saint-Jean et du Saint-Sépulcre; il ne nous épargne même pas le « faucon » que ceux-ci payaient à Charles-Quint comme tribut annuel. Remplissage.

Plus tard, lorsque Folard se retira à Saint-Germain-des-Prés auprès d'un moine qui l'aida à traduire Polybe, M. de Coynard se croit obligé de remonter à Childebert pour nous raconter l'histoire de cette célèbre abbaye. Remplissage. Et à quoi bon la longue énumération des membres éminents de la congrégation de Saint-Maur ? A quoi bon rappeler les savants travaux qui ont rendu célèbre dans les bibliothèques les noms de dom Bouquet, de dom Martin, de dom Lobineau, j'en passe et non des moindres ? Quels rapports ces doctes bénédictins ont-ils eus avec Folard ? Aucun.

Enfin (car il faut s'arrêter), parce que Folard donna dans les *Convulsionnaires*, était-il bien nécessaire de refaire l'histoire du diacre Paris et celle du cimetière Saint-Médard, de nous raconter la guérison de la nommée Thibault, de Philippe Sergent, de la démoiselle Coirin ?

Si M. de Coynard avait sacrifié tous ces hors-d'œuvre, il aurait eu de la place pour nous parler du *Commentaire de Polybe* et des autres œuvres militaires sur lesquels est assise la réputation du chevalier de Folard. Il nous dit bien le bruit que fit dans le monde l'apparition du *Polybe*, et l'admiration que cet ouvrage provoqua chez un des frères de l'auteur, le chanoine de Nîmes. Mais ce que nous eussions aimé à savoir, c'est moins ce qui se passait autour du *Polybe* que ce qu'il y a dedans ; les trop nombreux extraits de l'insipide correspondance du chanoine ne comblent pas cette lacune. Pour apprendre quelque chose là-dessus, il nous faut aller à l'appendice où M. de Coynard a rejeté plusieurs pages lumineuses qui même ne sont pas de lui, mais d'un collaborateur. Or cette conférence de M. le capi-

taine Dussauge est, à ce point de vue, ce qu'il y a de plus substantiel dans tout l'ouvrage. C'est elle qui nous permet de mesurer, par les progrès qu'il a fait faire à la tactique, la place du chevalier de Folard dans la galerie des théoriciens militaires. Mais si l'on saute souvent les préfaces, on ne lit pas toujours les appendices. Et d'ailleurs, n'était-ce pas dans le livre même qu'il fallait enchasser cette dissertation si essentielle pour qui veut connaître Folard?

M. de Coynard a donc plutôt grignoté son héros qu'il ne l'a pénétré. Il nous a montré en lui moins le savant que le soldat. Cependant si c'est par sa science que Folard a surtout mérité l'estime du duc de Vendôme, du maréchal de Belle-Isle, du roi Charles XII de Suède, de Maurice de Saxe, de Frédéric II, il valait sans doute la peine qu'on étudiât ses idées dans ses livres et non dans les fades appréciations d'un chanoine de Nîmes.

Eugène Welvert.

Henry Houssaye. **Le dernier jour de Napoléon à la Malmaison** (29 juin 1815). Pièce en un acte. Paris, Perrin, 1914, in-8°, 56 pages. Prix : un franc.

C'est le dernier ouvrage sorti de la plume défaillante de l'auteur. Quoi qu'en dise M. Sonolet qui le présente au public, on ne s'attendait point à une pièce de théâtre; mais Renan n'a-t-il pas écrit son *Abbesse de Jouarre*? Houssaye est mort, regrettant de n'avoir pas vu sa pièce sur la scène. Peut-être se trompait-il, non sur l'intérêt de son sujet qui est grand, mais sur sa portée scénique. Le métier, c'est-à-dire l'ensemble des ressources ou, si vous préférez, des petites ficelles qu'un dramaturge tire de ses aptitudes spéciales ou d'une longue expérience, manquait à Houssaye. Car, autre chose est de dramatiser un récit historique (il avait ce don), autre chose est d'en faire une pièce de théâtre. Et cela se vérifie une fois de plus ici. Ressuscité Napoléon, faute de recul sans doute ou peut-être parce qu'on nous l'a trop bien fait connaître, n'est encore jouable qu'à l'Ambigu. Essayez-le sur une autre scène plus relevée, ce sera toujours du *Mélo*. Enfin (et cette troisième raison rejoint les deux précédentes) la pièce de Houssaye finit en queue de poisson : Napoléon, prêt à ramasser son épée pour marcher contre les Prussiens, la repose à terre piteusement, parce que Fouché ne veut plus de lui. Ceci est peut-être de l'histoire, mais sûrement ce n'est pas du théâtre. Dans deux mille ans, lorsque la légende aura définitivement triomphé de l'histoire, si la pièce de Houssaye tente alors quelque Eschyle, le thème en sera transfiguré. On verra le vaincu de Waterloo, nouvel Hercule, monter sur son bûcher, la tunique de Fouché-Nessus collée à sa chair, et disparaître, comme il sied, dans une apothéose. Voilà du théâtre. D'ici là, bornons-nous à relire le *1815* de Houssaye. N'est-il pas suffisamment tragique?

Eugène Welvert.

F.-C. Endres. **Moltke.** Leipzig, Teubner, 1913. In-8° 96, p. 1 Mark 25.

Ce livre est destiné aux milliers d'Allemands qui « s'attachent de toutes les fibres de leur cœur à leur jeune Empire et veulent collaborer au grand œuvre de la culture allemande et du développement national ». L'auteur, M. Franz-Carl Endres, alors major dans l'état-major de l'armée turque, propose Moltke, cet « homme noble », ce « grand général » à l'exemple de ses concitoyens. Il est plein d'enthousiasme pour le personnage, et il lâche la bride, il le confesse, à son sentiment, à son *Empfindung* : ne faut-il pas, « sous peine de s'en tenir à la surface, s'approcher des grands hommes avec la plus pure subjectivité ? »

Il s'est du reste appliqué. Son travail, un des meilleurs de la collection Teubner intitulée « Nature et monde de l'esprit », témoigne d'un soin très attentif, d'une très longue et patiente étude.

Trois parties le composent : la première consacrée au « développement de la personnalité » ; la deuxième qui traite « du chef de l'état-major dans la grande époque » ; la troisième qui nous montre Moltke « dans l'éclat de la gloire ».

On lit tout cela avec intérêt, et on suit volontiers M. Endres lorsqu'il nous fait voir que Moltke doit beaucoup à sa mère, que Moltke eut une enfance « peu ensoleillée », qu'il ne reçut que des coups à l'école des cadets de Copenhague et, de son propre aveu, subit dans cet établissement une longue oppression et une dure contrainte ; qu'il était, à son entrée dans l'armée prussienne en 1822, un homme grand, élancé, — mince comme un crayon, disait plus tard le roi Guillaume — aux cheveux blonds, aux beaux yeux bleus et aux traits fins.

Puis, nous voyons l'officier attaché au bureau topographique de l'état-major, monter de grade en grade. Nous le voyons partir pour l'Orient et assister à la bataille de Nisib où eut lieu, comme il dit, non une surprise, ni aile tournée, mais une très vive canonnade qui ébranla tellement les troupes qu'elles s'enfuirent les unes après les autres [1]. Nous le voyons publier sa belle carte de Constantinople, ses *Lettres de Turquie* — dont personne ne rendit compte ! — et sa *Guerre russo-turque de 1828-1829*, devenir chef d'état-major dans des corps d'armée, et enfin, chef de l'état-major général.

A l'âge de cinquante-huit ans où tant d'autres se retirent, commence la « grande époque » de Moltke. Deux années après sa nomination, éclate la guerre d'Italie. Lorsque la Prusse veut intervenir, il dresse le plan de campagne, projette d'entrer en France avec quatre armées. Mais la paix se fait, et il compose son histoire de la *Campagne d'Italie*, rédige des mémoires sur une future guerre [2], sur la mobili-

1. Moltke n'est nullement responsable, comme on l'a dit chez nous, de la défaite ou des fautes du commandement turc.

2. Sait-on qu'il refusa en 1860 le portefeuille des affaires étrangères ? « Dieu m'en garde », s'écriait-il. *Gott soll mich bewahren !*

sation sur le rôle important que doivent jouer les chemins de fer.

Vient la guerre de Danemark. Mais c'est Wrangel qui commande en chef, et Moltke reste d'abord à Berlin; on ne le tient même pas au courant des mouvements de l'armée. Enfin, au bout de quatre mois, lorsque les opérations languissent, on l'appelle au quartier général, il remplace Vogel de Falckenstein à la tête de l'état-major, et après la paix, le roi le félicite d'avoir prouvé d'une façon si éclatante — *so eklatant* — « ses talents pour la guerre ».

Après le conflit de 1864, celui de 1866. Tous les projets que Moltke avait faits, se remarquent par leur simplicité et par le calcul exact des forces ennemies. Mais M. Endres insiste sur les difficultés de toute sorte que rencontra son héros : Moltke voulait vaincre en obtenant sur le point décisif la supériorité du nombre; il déclare qu'on devait avoir l'appui de l'Italie: il dégarnit entièrement la frontière du Rhin; il n'opposa que peu de monde aux Hanovriens et aux Allemands du Sud; il obtint que ses ordres seraient transmis immédiatement à l'armée sans passer par Roon, le ministre de la guerre; il parut ne pas se soucier des envieux et des critiques, des faiseurs de plans et de « Messieurs de la négative ». On sait comment il gagna la bataille de Sadowa, comment, à l'instant critique, il dit au roi qui voulait ordonner la retraite : « Sire, il s'agit ici du destin de la Prusse; ici on ne recule pas! » Il pensait même à combattre l'Autriche et la France tout ensemble : il aurait laissé à Prague contre l'Autriche quatre corps qui resteraient sur la défensive et il eût opéré sur le Rhin avec 300.000 hommes parmi lesquels il rangeait déjà les Allemands du Sud.

L'année suivante, en 1867, à propos de la question du Luxembourg, Moltke proposa de faire la guerre à la France; mais Bismarck assura que le temps n'était pas venu, et, à ce sujet, M. Endres remarque que Bismarck ne balançait pas à se mêler des affaires de Moltke et que Moltke ne parlait jamais à Bismarck de la politique étrangère qu'avec réserve, avec tact et parce qu'il était devenu député de Memel.

A la question du Luxembourg se mêla celle de Sarrelouis. Fallait-il fortifier Sarrelouis puisqu'on abandonnait Luxembourg? Moltke représenta qu'il valait mieux consacrer l'argent que coûterait la fortification à la construction de cinq voies ferrées qui réduiraient de six à quatre semaines la marche des premiers 200.000 hommes; et, du reste, il n'aimait pas les grands camps retranchés : il disait que l'histoire des camps retranchés n'est le plus souvent que l'histoire de leur capitulation.

M. Endres n'énumère pas et n'analyse pas les nombreux mémoires et projets que fit alors Moltke. Il se contente d'apprécier le plan de 1868-1869 qui lui semble un chef-d'œuvre de réflexion politique et militaire. Moltke croit que la Prusse devra combattre la France et

l'Autriche, et voici ce qu'il propose : laisser contre l'Autriche qui ne sera prête que dans six à huit semaines, une faible armée défensive (trois corps d'armée et deux divisions de landwehr), et, dès la déclaration de guerre, entrer en France avec dix corps d'armée concentrés dans le Palatinat; remporter, grâce au nombre, dans les tout premiers jours, une grande victoire; amener par là un changement de dynastie et faire la paix avec le gouvernement nouveau sans rien demander; puis revenir sur l'Autriche qui peut, durant ce temps, avoir occupé la Silésie, les Marches et Berlin ; peu importe; même en ce cas, « rien n'est encore décidé au désavantage de la Prusse ».

Au mois de juillet 1870 se produit la guerre contre la France. Le 13, entre Bismarck, Roon et Moltke a lieu la fameuse conversation. Moltke juge que publier la dépêche d'Ems, c'est battre la chamade. Mais « en ce moment, écrit M. Endres, l'esprit gigantesque du chancelier crée tout un avenir; avec une habileté grande il réduit la dépêche qui maintenant, selon le mot de Moltke, répond comme une fanfare à un défi, et le gouvernement français court sur cette fanfare comme le taureau sur le drap rouge. Plus d'abaissement. Moltke s'écrie : « Si je conduis encore nos armées dans une guerre, le diable peut venir ensuite chercher ma vieille carcasse ! »

Nous ne ferons pas, après et d'après M. Endres, le récit de la guerre de 1870, et nous nous bornons à y relever quelques points.

Quelle est, par exemple, la conduite de Moltke à l'égard de Blumenthal et de Roon? Il sait le mot que Blumenthal a prononcé en 1866, que Moltke « est un homme génial qui n'a aucune idée de la vie pratique et n'entend rien aux mouvements de troupes » ; mais le prince royal veut absolument garder Blumenthal. Il sait que Roon lui causera de grands ennuis — et, en effet, au soir du 18 août, c'est sur l'avis de Roon que le roi fait « émietter » les Poméraniens du IIe corps dans la mêlée du ravin de la Mance. — Aussi Moltke dit-il que le ministre de la guerre doit rester à Berlin, comme *Erhalter* ou conservateur de l'armée ; mais le roi décide que Roon fera la campagne et il dira, dans son toast du 3 septembre, que Roon a aiguisé l'épée que Moltke a maniée.

Devant Paris, nouveaux obstacles. Moltke estime qu'il vaut mieux recourir à la famine qu'au bombardement parce que des villes de 500.000 habitants tombent d'elles-mêmes, et non par la force des armes, et il répond aux « bombardeurs », à Roon, à Bismark, au roi qu'il compte sur la faim, qu'il n'a pas encore assez de canons ni de munitions ; il ne commence à bombarder Paris que lorsqu'il dispose d'un matériel de siège suffisant.

Dans la seconde partie de la guerre, il eut d'ailleurs, comme en témoigne M. Endres, de très grands soucis. Un instant, il jugea que l'entreprise tentée contre Paris était « extraordinairement risquée ». Mais il assumait sans hésitation la responsabilité. Quand Werder, à

l'approche de Bourbaki, demanda s'il fallait maintenir le siège de Belfort, « il n'a simplement qu'à rester, dit Moltke, et à battre les ennemis où il les trouvera. »

Les dernières pages du livre retracent les récompenses dont Moltke fut comblé, ses dernières années (il mourut le 24 août 1891) et sa doctrine. M. Endres expose brièvement « quelques grands points de vue » du stratège allemand et nous raconte que Moltke souhaitait en 1875 une nouvelle guerre contre la France, assurait que sans la guerre qui développe les plus nobles vertus, le monde croupirait dans le marais du matérialisme.

Chemin faisant, l'auteur a mis en relief les traits principaux du caractère de Moltke : sa réserve et sa taciturnité; sa simplicité qui ne connaissait ni pose ni pompe [1]; le léger sourire qui chez lui n'était autre qu'une critique; son amour pour sa femme, Marie Burt, qui avait vingt-cinq ans de plus que lui et qui fut « le plus fidèle camarade de sa vie » [2] : sa mélancolie — car il disait à la fin de sa vie qu'il ne voudrait pas revenir au monde parce que l'existence humaine ne se compose que de désillusions — ; sa profonde religiosité; son économie (il avait eu un père prodigue); ses goûts littéraires (il publia en 1827 un roman intitulé *Les deux amis* et commença une traduction de Gibbon); son enthousiasme pour Mozart; cette volonté ferme, cette énergie qui lui fit entreprendre des campagnes à soixante-dix ans, diriger des voyages d'état-major à quatre-vingts, conduire à cheval dans sa quatre-vingt-septième année et présenter au nonagénaire Guillaume à Stettin son régiment des grenadiers de Colberg [3].

M. Endres rend hommage à la France de 1870. Il loue la ténacité et l'extrême bravoure des combattants de Sedan qui « semblaient écrasés par une force de la nature ». Il reconnaît que les armées de la défense nationale luttèrent avec une grande énergie, avec un patriotisme remarquable et qui peut servir d'exemple. Il félicite Gam-

---

1. *Ohne Pose, ohne Pomp.*

2. Elle mourut le soir de la Noël de 1868. « C'est un bon officier manqué », disait-il d'elle. Il ne fut pas jaloux, malgré la grande différence d'âge, et il lui écrivait : « Je verrai volontiers qu'on te fasse la cour et je n'ai rien contre un brin de coquetterie. Je sais qu'en comparaison avec d'autres hommes je serai souvent au dernier rang; à chaque bal et dans chaque société tu trouveras des hommes qui dansent mieux, qui ont une toilette plus élégante, qui parlent avec plus de vivacité, qui sont de meilleure humeur que moi. Mais tu peux m'aimer plus qu'eux tous, si tu crois que j'ai envers toi de meilleures intentions qu'eux tous. Toutefois, si tu as quelque chose que tu ne puisses me raconter, que cela te mette en garde contre toi-même. Et maintenant, donne moi un baiser, et je quitte [illegible] »

3. [illegible] à Parchim. Dans l'automne de 1881, à l'âge de quatre-vingt-un ans, il fit son dernier voyage d'état-major en Schleswig-Holstein sans donner le moindre signe de fatigue.

betta d'avoir jeté dans le pays « une force qui le fit fermenter » et il assure que « dans ce grand patriote se réunissaient le don de l'organisation, le feu et la vigueur d'action ». Mais M. Endres est Allemand. Il souhaite donc l'abaissement de la France, de la « grande nation ». Il écrit que de Sedan date « le respect de l'Europe pour le Michel allemand et son poing de fer », que si ce respect disparaissait, le sang allemand saurait le créer de nouveau. Il ajoute que la guerre de 1870 a donné à l'Allemagne « un prestige extraordinairement grand », deux provinces et cinq milliards qui « coulèrent comme un fleuve d'or dans ce pays encore assez pauvre ». Soit, et nous ne reprocherons pas ces phrases à M. Endres. Mais est-il exact de dire que les Allemands n'ont pas dans cette guerre perdu une seule bataille, et ne lisons-nous pas deux pages plus haut que Von der Tann fut battu à Coulmiers?

L'*Empfindung* de l'auteur l'entraîne quelquefois trop loin. Nous avons vu plus haut ce qu'il pense de la « réduction », du *Reduciren* de la dépêche d'Ems. Mais que d'autres assertions téméraires et que de jugements contestables!

Moltke avait-il le caractère « clair comme l'or »?

Ses lettres d'Italie sont-elles supérieures à celles de Gœthe par la peinture du paysage et peut-on les regarder comme des « perles de la littérature allemande »? Est-il vraiment un « écrivain classique »? A-t-il créé la *Befehlssprache,* la langue et le style du commandement? Ses écrits sans exception et ses projets mêmes ont-ils une « beauté classique d'expression?

Eut-il — M. Endres use et abuse de ce mot *classique* — eut-il une « personnalité classique et idéale par laquelle il dépassa tous les généraux »?

Fut-il « infiniment plus noble et plus royal que Napoléon en avouant ses erreurs »?

M. Endres affirme que ce ne fut pas la faute de Moltke si son plan d'une grande bataille de la Sarre échoua; de bons juges sont d'avis, au contraire, que ce fut la faute de Moltke.

M. Endres dit que le grand quartier général fut du 14 au 18 août comme « dans l'obscurité ». Moltke n'en est-il pas un peu responsable? Jusqu'au 18 août a-t-il vraiment dirigé les armées allemandes? N'ont-elles pas agi, non sur son ordre, mais sur l'ordre de leurs généraux qui opéraient de leur propre chef![1] M. Endres ne reconnaît-il pas qu'au 18 août Moltke n'a pas conduit la bataille et n'a été que spectateur?

Il y a aussi dans le livre de M. Endres — outre des répétitions qu'il aurait pu éviter — quelques erreurs.

M. Endres dit que, le 16 août, Bazaine abandonne toute pensée

1. *Selbsttätigkeit,* dit p. 61 M. Endres.

d'aller plus loin : il ignore que Bazaine avait déjà l'idée de s'arrêter, de se réfugier sous les murs de Metz, et que, par suite, cette idée ne fut pas imposée au maréchal par la résistance d'Alvensleben.

L'auteur se pique d'être « intelligible à tous »; mais son récit du 18 août offre de la confusion et de l'obscurité.

Il écrit que les Allemands apprirent le 25 août les intentions de Mac Mahon par les journaux anglais; ils les apprirent aussi par les journaux français.

Il prétend à tort qu'à entendre les Français, Moltke aurait à Sedan « déchiré la pauvre France avec une sorte de joie sadique », et nous pouvons l'assurer que la littérature française sur Moltke, comme il dit, n'est pas « un produit de la haine que nous aurions encore au fond du cœur pour le vainqueur de Sedan »[1].

Enfin, faut-il appeler « gigantesque » la charge de cavalerie conduite à Sedan par Margueritte[2], et que signifient ces mots sonores et vagues que « Moltke mit de méthodique façon des fondements éthiques dans la stratégie »?

Le nom de Napoléon revient souvent dans le livre de M. Endres. Le major allemand met Moltke au-dessus de l'Empereur. Il assure que Moltke « reconnaissait clairement les défauts du système napoléonien », que Napoléon ne possédait pas, comme Moltke, la langue du commandement, ne savait pas, comme Moltke, donner des directives pour la conduite stratégique des armées. Il ne manque pas, en outre, de représenter que Moltke n'était pas, comme Napoléon, un « général indépendant », que Moltke eut à combattre des influences diverses et à lutter contre la volonté de son roi. Mais M. Endres avoue en un endroit que Napoléon a « conduit ses batailles de façon beaucoup plus marquante et plus serrée », et cet aveu suffit. On notera toutefois combien la pensée de Napoléon s'impose aux Allemands. Évidemment, Napoléon hante M. Endres comme il hante ses compatriotes; il a quelque chose de titanique et de colossal qui plaît à ces prétendus surhommes, à ces mégalomanes, et il obsède M. Endres au point qu'en un passage de son livre (p. 72) il écrit, non par ironie ou pour faire de l'effet, mais sous la hantise napoléonienne, *Napoléon Gambetta* au lieu de Léon Gambetta!

Arthur CHUQUET.

1. Si certains Français ont dit cela ou quelque chose d'approchant, c'est peut-être que Moltke eut dans la conférence de Sedan ce visage de fer, ces *eiserne Gesichtszüge* (p. 72) qu'il avait dit M. Endres, lorsqu'il fit sa réponse à Werder.

2. Lire, p. 67, Margueritte et non *de Marguerite*; p. 68, Donchery et non *Donchery*.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

(4 Francs Odéon). — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 17 avril. — 1915

Sextus Empiricus, p. MUTSCHMANN. — Diadochos, La vie spirituelle, p. WEISLIEBERSDORF. — S. REINACH, Cornélie. — COOK, La colonne de Bewcastle. — LITTLE, Roger Bacon. — BARBOUR, La cour anglaise de chancellerie. — COOPLAND, L'abbaye de Saint-Bertin. — Vivonne à Messine, Correspondance, p. J. CORDAY. I. — DENIS, La guerre, causes immédiates et lointaine. — WAXWEILER, La Belgique neutre et loyale. — Voix américaines sur la guerre, trad S. R. I

Sexti Empirici opera recensuit H. MUTSCHMANN. Vol. I Πυρρωνείων Ὑποτυπώσεων libros tres continens. Leipzig, Teubner, 1912; XXVIII-210 p. — Vol. II Adversus dogmaticos libros quinque (adv. Mathem. VII-XI) continens. Leipzig, Teubner, 1914; XX-429 p. *Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*.

Il n'était pas inopportun de publier à nouveau les œuvres de Sextus Empiricus; M. Mutschmann, qui s'est chargé de donner cette nouvelle édition, explique fort bien, en quelques lignes du commencement de sa préface, pour quelles raisons il a entrepris cette tâche. Il avait d'ailleurs, dans un article du *Rheinisches Museum* en 1909, publié sur les manuscrits une étude très satisfaisante, à laquelle il renvoie le lecteur en apportant toutefois quelques modifications au stemma qu'il avait proposé. La principale, en ce qui concerne les *Hypotyposes* (vol. I), est qu'au lieu de deux familles de deux manuscrits il en distingue maintenant trois, ayant examiné depuis un Monacensis, qui n'a d'autre parenté avec les deux autres classes que d'être issu du même archétype; et cela est important, parce qu'ainsi la leçon originale, dans les cas douteux, peut être facilement retrouvée, lorsqu'il y a accord de deux familles contre la troisième. M. M. a également utilisé, pour établir le texte des *Hypotyposes*, une ancienne traduction latine du XIVe siècle, à laquelle il attache tant de prix qu'il la considère comme l'égale d'un manuscrit; un spécimen en est donné à la fin du volume. Cette traduction anonyme (M. M., dans une note p. XII, croit pouvoir affirmer qu'elle est due à Nicolas de Reggio) aurait été faite, selon lui, sur un manuscrit différent de l'archétype commun. Grâce à ces secours, inconnus des précédents éditeurs, grâce aussi aux études faites sur le texte par plusieurs savants depuis l'édition déjà ancienne de Bekker (1842), M. M. a pu donner des

Hypotyposes un texte très soigné, muni d'une annotation critique abondante, qui donne les leçons des principaux manuscrits et de la traduction latine. Un petit nombre de conjectures modernes y ont trouvé place, M. M. ayant exclu avec raison toutes celles qui lui ont paru insuffisamment fondées et faites plutôt « philologi ludi causa ». Notons enfin que les passages parallèles dans le reste de l'œuvre de Sextus sont toujours indiqués. Cette nouvelle édition des *Hypotyposes* est donc bonne; j'ai cependant une réserve à faire. M. M., comme je l'ai dit et comme on peut le voir au simple examen des notes critiques, attache une importante valeur critique à la traduction latine, au point qu'il préfère souvent les leçons qu'elle suppose au consensus de tous les manuscrits. Cela s'explique parce que M. M. a le premier utilisé cette traduction, dont souvent les leçons sont évidemment bonnes; mais souvent aussi elles sont inacceptables; et dans les cas douteux s'en rapporter au témoignage unique de cette traduction me paraît d'une méthode contestable.

Le second volume contient les cinq livres *Adversus dogmaticos*, c'est-à-dire Πρὸς Λογικοὺς α' et β', Πρὸς Φυσικοὺς α' et β', Πρὸς Ἠθικούς. Ici manque la traduction latine mentionnée plus haut; manque aussi le Monacensis, dont M. M. a signalé la valeur pour l'établissement du texte des *Hypotyposes*; mais dans le grand nombre de manuscrits qui sont à la disposition de l'éditeur, si beaucoup sont de nul intérêt, il en est trois où la tradition s'est conservée en bon état, et dont les lectures suffisent pour retrouver le texte original. L'annotation critique montre du reste fort clairement comment M. Mutschmann a compris sa tâche; il a collationné lui-même les manuscrits, a puisé dans les anciennes éditions, surtout dans celle de Bekker, et a su se servir heureusement des travaux de plusieurs savants, qui lui ont fourni d'intéressantes corrections. Ajoutons que, pour la commodité des citations, la pagination de Bekker est reproduite dans les marges intérieures, de même que dans le premier volume.

MY.

Sancti Didochi episcopi Photicensis de Perfectione spirituali capita centum. Textus graecus [illegible] contr. mss. editionem criticam et quasi principem curavit Wilhelmus [illegible]. Lipsiae, Teubner, 1912; XI-165 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Diadochos, évêque de Photikè en Illyrie, qui vivait au ve siècle, avait écrit, pour l'édification de son temps, un opuscule divisé en cent chapitres sur la perfection spirituelle, où il parle des principales vertus, des moyens de faire son salut, du but suprême auquel doivent tendre tous les efforts. En guise de prologue sont les définitions de dix vertus, qui ont été conservées par Photius. Ces Λόγοι ἀσκητικοί, comme on les appelle, ou encore Κεφάλαια γνωστικά, ont joui d'une grande faveur dans les communautés chrétiennes, et furent souvent

lus et copiés ; ils se trouvent, en entier ou par extraits, dans un grand nombre de manuscrits ; et ils furent l'objet d'une traduction en latin plusieurs fois reproduite. Mais le texte grec demeurait inédit ; M. Weis-Liebersdorf en signale, il est vrai, au British Museum, une édition imprimée à Venise en 1782, mais il n'a pu la voir et elle est autant dire inconnue, et une soi-disant édition publiée à Florence en 1578 n'a sans doute jamais existé. Celle que donne maintenant M. W.-L. serait donc, à part l'exemplaire de Londres, une première, *quasi princeps*, comme dit le titre. Mais il s'en faut que ce soit une édition définitive, et elle ne répond qu'imparfaitement aux exigences de la critique. Au point de vue des sources du texte, les renseignements sont insuffisants. M. W.-L. se borne à dire que son texte est fondé sur quelques-uns des plus anciens et meilleurs manuscrits, et il les cite ; ce sont un manuscrit de Vienne, trois de Paris, et un de Munich (du IXe au XIe siècle), auxquels il ajoute trois manuscrits de Munich d'époque inférieure. Mais quelle est la valeur critique de chacun de ces manuscrits, quelles sont leurs relations de parenté, dans lequel ou lesquels d'entre eux doit-on chercher le texte de l'archétype, ce sont là des questions auxquelles M. W.-L. ne répond pas. Il se tire d'affaire en disant que « ce n'est pas ici le lieu de décrire avec détails les manuscrits utilisés » ; encore faut-il que le lecteur ait les moyens de contrôler le texte publié, et de comprendre pourquoi telle leçon est préférée à telle autre également bonne. Voici par exemple une proposition finale introduite par ἵνα après un présent ; le texte donne p. 108, 29 δελεάζοι, et p. 96, 25 ἐκδιδάσκῃ ; notes : δελεάζοι B, δελεάζῃ a CD, δελεάξει AE, et ἐκδιδάσκῃ aC, ἐκδιδάσκοι ABc, ἐκδιδάσκει bDE. Les formes en ει étant exclues, on se demandera d'après quelle autorité M. W.-L. admet l'optatif dans un cas et dans l'autre le rejette. Et ce n'est pas là un exemple isolé ; il n'est pas besoin de chercher beaucoup pour en trouver de semblable. En voici un autre qui n'est pas moins suggestif : p. 44, 25 texte πεπίστευτο ; note πεπίστευτο ABbc, ἐπεπίστευτο a (manquent les leçons des trois autres manuscrits). Le texte est bon ; ces formes de plus-que-parfait sans augment sont bien connues pour l'époque. Mais on lit p. 24, 2 ἐλελόγιστο, alors que les huit manuscrits sont d'accord pour donner λελόγιστο ; où est la méthode dans tout cela ? Mais M. W.-L. lui-même désarme la critique en avouant que son édition ne saurait prétendre à être définitive (*Introd.* p. 3). En regard du texte est la traduction latine, faite, nous dit-on, sur deux manuscrits (lesquels ?) ; on nous informe en outre qu'elle a été souvent améliorée, çà et là retouchée légèrement, sans qu'on se soit cependant attaché à la mettre complètement d'accord avec le texte (p. VI). Dans ces conditions, elle est de valeur critique à peu près nulle, et il eût bien mieux valu donner la version de Turrianus sans y rien changer.

MY.

Cornélie, ou le latin sans pleurs, par S. Reinach, agrégé de grammaire. Paris, Hachette, 1912, 186 pages, [illegible], relié maroquin, 5 francs.

Sous un format commode et inusité (14 × 12), voici un livre d'enseignement attrayant. Les petites difficultés de la grammaire latine n'y sont pas escamotées, mais présentées aux commençants avec une telle bonhomie souriante, que toutes les Cornélies à qui l'ouvrage est dédié, seront reconnaissantes à l'auteur de les avoir exposées, en douze lettres familières, à sa chère Cornélie qui veut bientôt être à même de « lire Virgile à livre ouvert » (p. 2).

Nouveau par sa méthode et le ton employé, ce manuel a été rédigé par un homme qui sait à merveille le latin, ... comme beaucoup d'autres choses. Les exemples, heureusement choisis, y abondent; ils sont le plus souvent empruntés à Lucrèce, Virgile, Ovide, Horace, Juvénal, Claudien, Cicéron, Sénèque et Tacite. L'auteur « n'a pas voulu enseigner seulement les rudiments d'une langue, il a tenté aussi d'insinuer dans l'ame de la jeunesse studieuse quelque chose de la plus grande école de vertu qui fut jamais ». Sans s'en douter, Cornélie apprendra l'essentiel : des mots latins, un peu de littérature latine, et elle trempera son cœur, ce qui n'est pas à dédaigner par les temps qui courent.

Pourtant, si elle est Arlésienne, elle sera choquée de ne pas voir le provençal compris dans les langues romanes qui sont nées du latin et dont parle M. S. Reinach (p. 2) : le provençal, demandera-t-elle, a-t-il cessé de vivre, est-il une langue morte; le peuple de Provence ne le parle-t-il plus? Et elle pensera avec mélancolie au paysan de la Camargue, ou du Comtat-Venaissin, qui se sert à peine de 500 mots français, et qui, dans sa langue maternelle en a plus du double à sa disposition; elle pensera aux efforts de F. Mistral, poète et philologue, à ceux de Paul Marieton et de tant d'autres qui ont dit et redit la *popularité* du provençal.

De même, Cornélie s'étonnera de ne trouver (p. 20) que sept noms parisyllabiques ayant le génitif en *um;* le grammairien A. Lafargue a donc tort d'en compter un huitième, *strues, struum;* et Ovide s'est trompé en employant le neuvième, *vates, vatum* :

> Irrita verorum non sunt præsagia vatum.

Je suis sûr aussi que Cornélie voudrait lire dans sa grammaire de chevet (p. 49) les vers de V. Hugo, où *quidam* rime avec *macadam,* auxquels son bon maître fait allusion, car bien qu'elle soit curieuse, ce n'est peut-être pas dans la *Revue critique* qu'elle viendra les dénicher :

> De quoi donc se plaint-on? crie un autre quidam,
> En flânant sur l'asphalte et sur le macadam.
>
> *Châtiments,* VI, 11).

Cornélie aurait d'ailleurs bien tort de se plaindre ; comme on a tout fait pour lui être agréable, elle se résignera facilement à ignorer quelque temps encore ce que sont : familles de mots, infinitif de nar-

ration, attraction modale... Et je lui dirai : Mademoiselle, conservez précieusement votre excellente grammaire pour les enfants que vous aurez plus tard, car vous les confierez à la discipline classique et vous voudrez leur éviter les pleurs stériles, — *nati fletus inanes*, — ou la coupable somnolence.

Félix BERTRAND.

A. S. COOK, **Some Accounts of the Bewcastle Cross, written between the years 1607 and 1861**, New-York, Henry Holt, 1914, in-8°, 148 pp. 1 d. 50.

Parmi les inscriptions en caractères runiques relevées en Grande-Bretagne, les deux plus fameuses figurent sur la croix de Ruthwell (Dumfriesshire) et la colonne de Bewcastle (Cumberland). On répète généralement qu'elles remontent au VIIe ou au VIIIe siècles. Ce n'est pas l'opinion du savant professeur de Yale, M. A. S. Cook (voir ses deux brochures *The Dream of the Rood*, 1905 et *The Date of the Ruthwell and Bewcastle Crosses*, 1912). Il a eu la curiosité de réunir les textes où il est question de ces inscriptions et voici les conclusions qui ressortent de cette enquête : au XVIIe siècle, la première mention de la colonne de Bewcastle est faite par Camden et son correspondant Roscarrock, tous deux pensent qu'elle date du XIIe siècle ; vers le milieu du siècle dernier, Haigh et Maughan crurent qu'elle était beaucoup plus ancienne et c'est leur opinion qui a prévalu. Du moins, on la trouve dans des manuels et même des ouvrages qui ont la prétention d'être de première main. Mais on voit dans la monographie de M. Cook qu'en réalité ces deux archéologues sont en contradiction formelle sur des points essentiels et qu'en conséquence leur avis n'a guère d'autorité. C'est un exemple piquant de la fragilité des opinions reçues.

Ch. B.

A. G. LITTLE, **Roger Bacon, Essays contributed by various writers**, Oxford, Clarendon Press, 1914, in-8°, 424 pp., 16 s.

A l'occasion du septième centenaire de Roger Bacon, il s'est formé un comité dont le dessein était d'élever une statue au philosophe du XIIIe siècle, de publier ses œuvres, de consacrer à sa mémoire un volume d'essais. Aujourd'hui la statue s'élève à Oxford au musée de l'Université, quelques-unes des œuvres sont en cours d'impression, et, grâce au zèle de M. A. G. Little, le volume d'essais a paru. M. Little s'est chargé lui-même de l'introduction générale sur la vie et les œuvres de Roger Bacon et de l'appendice bibliographique. Treize essais sont sortis de la main de différents collaborateurs. M. Ludwig Baur de Tubingue traite (en allemand) de l'influence de Grosseteste, M. François Picavet (en français), de la place de Roger Bacon parmi les philosophes du XIIIe siècle. Le cardinal Gasquet a étudié l'opinion

de Roger Bacon sur le texte de la Vulgate. M. S. A. Hirsch a surtout vu en lui le philologue et M. D. Smith (de Columbia University) le mathématicien. Viennent ensuite trois mémoires en allemand de MM. Wiedemann d'Erlangen, Vogl de Passau, Würschmidt d'Erlangen, et un mémoire en français de M. Duhem. Enfin M. Pattison Muir a bien voulu déchiffrer pour nous le grimoire de Roger Bacon sur l'alchimie, le lieutenant-colonel Hime voit en lui l'inventeur de la poudre à canon et le docteur Withington un médecin qui n'était pas sans valeur. La place de Roger Bacon dans la littérature anglaise n'est pas oubliée, sir John E. Sandys rappelle la légende créée au XVIe siècle autour de son nom, Inutile d'ajouter que l'exécution typographique est irréprochable : le volume sort de la Clarendon Press et glorifie un des fils de l'Université.

Ch. Bastide.

Oxford Studies in Social and Legal History, edited by Vinogradoff, vol. IV, Oxford, Clarendon Press, 1914, in-8°, 166 pp. 12 s. 6 d.

On sait que M. Vinogradoff, le savant professeur de jurisprudence d'Oxford, dirige la publication d'une série de mémoires intéressant l'histoire du droit anglais. Le quatrième volume qui a paru récemment, contient deux monographies. Dans la première (*The History of Contract in Early English Equity*), M. W. T. Barbour étudie le fonctionnement de la cour de chancellerie au XVe siècle. La méthode qu'il a suivie est excellente : il a analysé les pétitions présentées pendant cette période au lord chancelier ; ce travail préliminaire lui a permis de dégager les principes qui guidaient le chancelier dans ses jugements ; restait alors à rechercher comment, en ce qui concerne le droit contractuel, les règles d'équité ont réagi sur la coutume ; en d'autres termes, à déterminer l'influence exercée par la cour de chancellerie sur la jurisprudence des cours ordinaires. On trouvera en appendice la transcription d'un certain nombre de pièces de procédure. Dans la première moitié du siècle le français domine ; à partir de 1450, c'est l'anglais qui l'emporte, le latin paraît employé assez rarement.

La seconde monographie (*The Abbey of St Bertin and its Neighbourhood, 900 : 1350*) est une histoire de l'abbaye de S. Bertin à Saint-Omer, M. G. W. Coopland y donne des détails très complets sur les conditions des classes agricoles dans ce coin de l'Artois. Inutile de dire qu'il est remonté aux sources et que c'est aux archives départementales d'Arras et à la bibliothèque municipale de Saint-Omer, qu'il a trouvé ses documents les plus intéressants. Le mémoire est accompagné de plans.

Ch. Bastide.

Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine, publiée pour la Société de l'histoire de France par Jean CORDAY. Tome premier. Paris, Renouard (Laurens successeur), 1914, 424 p., in-8°, avec plan de Messine. Prix : 9 fr.

M. Jean Corday a déjà publié, il y a cinq ans, un premier volume de correspondances du maréchal de Vivonne relatives à l'expédition de Candie (1669), dont on a rendu compte ici-même [1]. Il entreprend, pour la *Société de l'histoire de France*, la mise au jour d'une nouvelle correspondance du même général, pendant l'expédition de Messine qu'il dirigea comme chef militaire et comme vice-roi de Sicile. Le premier tome comprend un peu plus de trois cents pièces, qui vont d'août 1674 à septembre 1676. Toutes ne sont pas reproduites *in-extenso*, l'éditeur ayant craint de « noyer les lettres intéressantes parmi celles, souvent longues et diffuses, qui ne touchent que des points secondaires. » Il n'a donc donné de ces dernières qu'un résumé plus ou moins étendu, présentant « entre guillemets tel paragraphe, telle page ou simplement telle phrase que son intérêt mettait en relief sur le contexte [2] ». M. Corday a joint au texte des annotations assez nombreuses, empruntées en partie à des dossiers d'archives et aux recueils manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Il nous promet une *Introduction générale*, qui trouvera sa place en tête du second volume, qui doit paraître bientôt et nous nous réservons de parler plus longuement de l'ouvrage quand elle aura paru. Nous nous bornerons à dire qu'on trouvera dans ce premier tome des détails curieux sur les rapports de Vivonne avec les insurgés siciliens, sur les victoires maritimes des Français [3], sur les froissements entre le grand chef et certains de ses subordonnés, surtout M. de Vallavoire, qu'il ne se gênait pas de calomnier dans sa correspondance avec Mme de Montespan [4], sur les envois des troupes qu'il ne cesse de réclamer, sur le ravitaillement si difficile de Messine, etc. ; mais on n'obtiendra point, à la lecture, aucune vue d'ensemble, aucune impression nette et claire sur le but de l'expédition et sur le plan des opérations. Vivonne apparaît comme un généralissime peu attentif à ses devoirs [5], laissant la Cour sans nouvelles, et provoquant ainsi des remarques royales

---

1. Voy. *Revue critique* du 11 novembre 1911.

2. L'éditeur aurait pu même résumer encore davantage, sans que personne s'en fût plaint, voire même éliminer complètement certaines pièces qui ne présentent aucun intérêt, tout au moins pour l'histoire générale.

3. Voy. les rapports officiels sur la victoire de Stromboli, du 19 février 1675 (p. 67), d'Alicuri, du 10 janvier 1676 (p. 240) ; de Palerme, du 3 juin 1676 (p. 305).

4. Voir p. 328-329.

5. Comme lorsqu'il commet l'imprudence singulière de renvoyer à Toulon, en septembre 1675, vingt vaisseaux de la flotte royale, au risque de les voir tomber entre les mains des ennemis (p. 198).

[illegible] parfois en brouille avec Colbert et Seignelay [2], surveillé par l'intendant Colbert de Terron, qui n'était pas de ses admirateurs [3]; il avait la chance d'avoir d'excellents lieutenants, avant tout Abraham Duquesne, et ce sont leurs succès, plus que son mérite qui valurent au duc le titre de maréchal de France, dans la grande promotion d'automne 1675 qui se fit après la mort de Turenne; il fut nommé, lui huitième, en surnombre, grâce aux sollicitations de sa sœur, maîtresse en titre du roi, et il déclarait lui-même à Louis XIV, avec une modestie qui ne lui était pas habituelle, qu'il « en reste dans un étonnement si profond qu'il ne peut s'en tirer » (p. 168). La conduite des marins français, vis-à-vis des Siciliens qu'ils devaient libérer de la tyrannie espagnole n'était pas non plus de nature à gagner les sympathies populaires à la France [4] et, dès juillet 1676, les conspirations contre les « sauveurs » vont leur train [5].

R.

Denis Ernest. **La guerre : causes immédiates et lointaines : l'intoxication d'un peuple : Le traité**, Paris, Delagrave, 1915. In-18 de XII-356 p. 3 fr. 50.

Parce que ce volume paraît à son heure, il ne faudrait pas le prendre pour un simple livre de circonstance. L'auteur est profondément versé dans les langues, la littérature, les mœurs du centre et de l'est de l'Europe pour y avoir fait des séjours longs et répétés, pour en avoir fréquenté les Universités, pratiqué les hommes marquants. Il veut expliquer comment l'Allemagne entière, Midi et Nord, gouvernants et gouvernés, en est venue à professer en pleine sûreté de conscience que la force est la mesure du droit, que les mensonges, les cruautés rentrent dans les privilèges d'une nation qui, désignée par Dieu pour régénérer le monde, doit châtier quiconque ne se soumet pas à elle. Il expose les fallacieuses espérances de Guillaume II, les intrigues de la maison Krupp, des industries qui y ressortissent, des associations pangermanistes, du parti militaire, mais il prouve que l'Allemagne accueillit avec enthousiasme l'ouverture des hostilités. Rien n'est plus légitime et plus nécessaire que de combattre notre naïve propension à imputer à quelques individus des iniquités auxquelles les populations s'allient de tout cœur. Remontant plus haut, il constate chez l'Allemand le besoin d'obéir à ses maîtres, la facilité à se laisser amener par ses passions aux principes les plus monstrueux, l'habitude de la mauvaise foi contractée même

---

1. Lettre de Vivonne du 11 juillet 1675 (p. 154).
2. [illegible] compte [illegible] Dans Seignelay haut pas Seignelay de lui écrire, après [illegible] jamais vu le Roi si touché qu'il l'a été de la beauté [illegible] (p. 143).
3. [illegible] la lettre de l'intendant à Louis XIV, du 14 juin 1675 (p. 126).
4. Voy. la lettre de Vivonne à d'Estrées (p. 343).
5. Lettre de Vivonne à [illegible] 16 juillet 1676.

par les savants, enfin une infatuation qui va jusqu'à la démence.

Laissons même de côté des vues pénétrantes (par exemple sur l'histoire et le caractère des Russes, p. 114-5, sur la platitude de l'Eglise, tant protestante que catholique, en Allemagne, p. 268-272). La solidité, la lucidité de la discussion sont renforcées par la mâle énergie de l'accent (v. p. ex. le passage sur les procédés de l'Autriche à l'égard de la Serbie, p. 9-10; le tableau des perfidies de Guillaume II, p. 143-5 et la déclaration que, *meurtris, mutilés, pantelants, nous ne céderons pas* : « Nos yeux s'abimeront de larmes en voyant décimer la jeune génération, si simple dans son héroïsme, si généreuse, que de nos mains paternelles nous avions protégée contre le mal et l'erreur..... mais la guerre ne finira que quand nous aurons réduit notre adversaire à merci » (p. 300). On reconnaît là l'ancien sergent de chasseurs, le père stoïque de vaillants jeunes hommes qu'hélas! il ne reverra pas tous.

Le traité que M. D. propose pour le lendemain de notre victoire certaine repose en partie sur des observations pénétrantes; toutefois, en face d'une Allemagne à laquelle il laisserait environ 60 millions d'habitants, il se fie à des garanties bien hypothétiques : la réduction du service militaire imposée à tous les États et l'extension des pouvoirs de la Conférence de La Haye sans l'autorisation de laquelle on ne pourrait entamer aucune guerre. D'abord rien n'est plus dangereux pour la paix que les conventions qui donnent aux États le droit de se contrôler réciproquement; puis, à supposer que chaque État ne retiendra ses enfants sous les drapeaux que le temps convenu, on ne fait pas aussi vite un soldat d'un Français que d'un Allemand, parce que l'Allemand arrive à la caserne plus vigoureux, plus disposé à l'obéissance, et plein de haine pour les rivaux de son pays. Et, si étendus que soient sur le papier les pouvoirs de la Conférence de La Haye, tout revient à savoir si les tiers seront assez impartiaux et assez courageux pour accourir au secours du droit; l'heure présente répond formellement que non. L'espoir de la paix perpétuelle est une des causes qui ont failli perdre la France : renonçons-y! Mais l'ensemble du livre prémunira les lecteurs contre l'imprudence généreuse de quelques-unes des conclusions. Il y a loin de l'auteur aux candides ou rusés partisans de la Garde nationale.

Charles Dejob.

Émile Waxweiler, **La guerre de 1914. La Belgique neutre et loyale.** Lausanne, Payot et Cie, 1915. In-8°, 304 p.

Est-ce parce qu'il a été publié à Lausanne? la presse française n'a pas parlé autant qu'il eût convenu du livre du directeur de l'Institut de sociologie Solvay. C'est certainement l'effort le plus vigoureux qui ait été fait pour traiter la question belge dans un esprit d'objectivité,

je dirai presque de sérénité absolue. Et quand on pense que l'auteur est belge, qu'il a été chassé de son foyer et de son centre d'études par la plus brutale et la moins justifiée des invasions, on l'admire d'avoir su garder le ton de l'historien et écrire son κτῆμα ἐς ἀεί.

Non seulement M. W. a consciencieusement dépouillé les « livres » de toute couleur, les discussions du Reichstag avant et après la guerre, les articles de journaux, les proclamations des généraux allemands en Belgique, mais il a eu des renseignements directs sur bien des points. On goûtera particulièrement chez lui l'analyse serrée qu'il donne du fameux dossier de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*. Il rend à la vérité le grand service de publier en appendice le rapport du général Ducarne sur ses conversations avec le lieutenant-colonel Barnardiston en 1906, et même (p. 178) le fac-similé d'un passage essentiel de ce rapport. On peut ainsi saisir le travail auquel se sont livrés les modernes émules du grand faussaire d'Ems. Ils transforment en un « *Randvermerk* » sans importance « findet sich *noch* der folgende Randvermerk » un renvoi marginal d'une valeur essentielle, et qui suffit à lui seul à ruiner leur thèse. Ils traduisent « conversation » par *Abkommen*, nouveau faux caractérisé. De même, dans le document Bridges-Jungbluth, en traduisant : « vous ne seriez pas en état d'arrêter les Allemands *dans leur marche* à travers la Belgique » par : « nicht im Stande seien, die Deutschen abzuhalten durch Belgien zu marschieren », on voile habilement ce détail que la *marche* des Allemands doit être considérée comme *antérieure* à l'entrée des Anglais.

Ce que les esprits impartiaux apprécieront également chez M. W., c'est son exposé juridique du concept de neutralité permanente, et des droits et des devoirs de tout pays qui est investi d'un semblable privilège. L'Allemagne se rallie d'ailleurs à cette conception dans les cas où elle lui paraît utile : elle « comptait que la Suisse ferait exactement ce qu'elle demandait à la Belgique de ne pas faire ! » Le chancelier se montrait en cela un parfait élève de Treitschke, lequel écrivait en 1869 (*Die Republik der vereinigten Niederlande*, t. II des *Aufsätze*, p. 408) : « Nous savons bien que si l'existence de la Confédération suisse est une nécessité européenne, celle des deux royaumes néerlandais n'en est pas une ».

La dernière partie de l'ouvrage : « Les règles allemandes de la guerre et leur application à la Belgique » est écrite dans le même esprit rigoureusement scientifique. La discussion des faits et des textes ne laisse rien subsister des audacieuses affirmations adressées par l'empereur allemand au président Wilson : « Les cruautés commises dans cette guerre de guerilla même par des femmes et des prêtres sur des soldats, des médecins et des ambulancières, etc. » Comme le fait chez nous M. Andler, M. W. établit d'ailleurs que les actes des armées allemandes ne sont pas des manifestations isolées

d'une « cruauté indisciplinée », mais bien l'application systématique du *Kriegsgebrauch im Landkrieg*.

M. W., en terminant, en appelle « au jugement des peuples ». Ce jugement est déjà prononcé, et M. Waxweiler lui a fourni quelques-uns de ses plus décisifs considérants.

Henri HAUSER.

Voix américaines sur la guerre de 1914-1915. Articles traduits ou analysés par S. R. membre de plusieurs sociétés savantes, Paris, Berger-Levrault, 1915. Première série, 93 p. Nouvelle série, 79 p. Chaque série, 60 centimes.

S. R. — qu'il est inutile d'identifier : tout le monde le connaît et l'admire — a jugé utile de nous faire entendre des *Voix américaines* sur la guerre actuelle. Il a remarqué que l'Allemagne ne négligeait rien pour gagner à sa cause l'opinion des États-Unis — bien qu'elle commette souvent, comme à son ordinaire, des méprises et des « gaffes » — et que, servie par un ambassadeur remuant et par des hommes zélés jusqu'à l'indiscrétion comme Dernburg et Kuno Meyer, elle multiplie ses tentatives avec cette méthode, cette patience, ce souci du détail que les Allemands appellent *Gruendlichkeit* et les Anglais *thoroughness*. Si la thèse allemande pouvait se défendre, comme le remarque S. R., elle l'aurait emporté : le terrain lui est favorable, puisqu'un cinquième de la population des Etats-Unis a des attaches allemandes et que nombre d'Américains d'origine irlandaise gardent rancune des persécutions de jadis. Or, l'opinion des Etats-Unis est de plus en plus hostile à l'Allemagne : les Allemands eux-mêmes l'avouent et la *Gazette de Cologne* a déclaré que les Etats-Unis, témoignant d'une partialité excessive en faveur des alliés, ne pourraient prétendre au rôle de médiateur.

Une seule cause, un seul mot explique l'insuccès de la propagande allemande : la Belgique. Les Etats-Unis n'ont pas compris que la nécessité, comme a dit le chancelier Bethmann-Hollweg (ou plutôt Hollweg-Bethmann), que des motifs d'ordre militaire, comme a dit Schiemann à Ibanez, justifient la violation d'un traité international et, lorsqu'une pareille violation est suivie d'une guerre de pillage et de sauvage destruction contre un pays qui vivait paisible et heureux, les Etats-Unis, selon l'expression de S. R., ne discutent même plus; ils crient : « à l'assassin ! » et « au voleur ! » : il s'agit, non plus de politique, non plus de droit international, mais de droit commun.

Vainement les avocats de l'Allemagne ont prétendu que la presse anglaise pervertissait l'opinion des Etats-Unis et que les Américains qui n'ont pas d'ennemis puissants à leurs portes, ne tiennent aucun compte des obligations de l'empire germanique et de ses dangers. Les journaux des Etats-Unis n'accueillent-ils pas des nouvelles de toute provenance? Et si l'Allemagne allègue, pour sa défense, qu'après quarantes années de paix et de splendeur, elle n'a réussi qu'à se faire

[illegible] nnemis, ne s'est-elle pas condamnée ? Ne sait-on pas aujourd'hui en Amérique, après une enquête approfondie, après la publication des documents diplomatiques, que l'Autriche-Hongrie a provoqué la guerre et que l'Allemagne l'a précipitée, déchaînée ? Les intentions pacifiques de la Triple-Alliance n'ont-elles pas été mises en pleine lumière ? M. James M. Beck, ancien procureur général, a étudié la cause dans un travail intitulé *The Double Alliance versus the Triple Entente* comme il aurait étudié un procès civil, et le jugement qu'il a rendu, est approuvé par l'immense majorité des Américains.

D'autres voix se sont fait entendre au-delà de l'Atlantique. Des journalistes ont exposé les origines du conflit, fixé les responsabilités, et ce sont leurs appréciations que S. R. a traduits ou analysées dans les deux volumes que nous annonçons : « elles réduisent, dit-il, à sa juste valeur la *Kultur* alle-mande et l'opposent à la civilisation plus large et plus humaine qui doit être celle de l'avenir ».

Il a beaucoup emprunté à la grande revue libérale de New-York, la *Nation*, dont il est depuis longtemps le lecteur assidu et même, croyons-nous, le collaborateur : « C'est un périodique déjà ancien qui, au cours de sa longue carrière, n'a jamais séparé la politique de la morale ; il n'est pas puritain ; il ignore le *cant*, mais il est écrit par d'honnêtes gens pour d'honnêtes gens ; ses rédacteurs se font un devoir d'approfondir les questions et de ne parler que de ce qu'ils savent ; la prose superficielle et vide n'y trouve point d'accès ».

La première série des *Voix américaines* renferme d'abord des articles anonymes : « *La Folie guerrière, Esclavage et militarisme, Le chauvinisme allemand à la veille de la guerre. La responsabilité de la guerre.* (p. 26-29). L'Amérique comprend, non sans une vive surprise, la conduite de l'Autriche ; elle comprend que l'Autriche veut non seulement frapper le panserbisme, mais conquérir la Serbie, et elle craint que les nations du continent ne soient entraînées dans le conflit « dont l'Autriche, avec tant d'arrogance et de scélératesse, donne le signal » (p. 19). Bientôt éclate la guerre voulue par le militarisme. Ne fait-on pas l'éloge du militarisme comme on faisait jadis l'éloge de l'esclavage des nègres ? Ne dit-on pas que la nation en armes est le plus parfait modèle de la civilisation moderne, et la fleur même de la civilisation (p. 20-21) ? L'Allemagne n'est-elle pas en proie au chauvinisme ? Ne croit-elle pas fermement que son rôle n'est nullement proportionné à sa puissance, qu'elle doit rétablir par une guerre nouvelle son prestige qui décline (p. 25) ? Et la voici qui tire l'épée du fourreau, et qui frappe sans délai, qui envahit le Luxembourg et la Belgique. Et bien, « elle s'est mise hors la loi » ; elle a « levé contre l'Europe une main rebelle » ; elle vise évidemment à être la maîtresse du continent, à prendre la Belgique et la Hollande, à « présenter un front formidable sur la mer du Nord » ; elle « se met dans le même cas que Napoléon Ier », et si une coalition n'existait pas contre ses prétentions exor-

bitantes, il faudrait l'inventer. Guillaume proteste qu'il a été contraint à la guerre par des ennemis jaloux ; nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il pouvait empêcher la guerre, c'est qu'il a refusé de convoquer un congrès (p. 26-28) !

Suivent d'autres articles anonymes.

L'arrière-plan de la guerre (p. 39-43). L'auteur, analysant le livre jaune français, déclare que l'ensemble « produit une impression terrible », qu'on voit le parti militaire triompher et des souverains jouer sans scrupule la vie de millions d'hommes, qu'on croit « assister à la pose d'une énorme mine dont l'explosion ébranlera le monde ».

Les mensonges britanniques et l'opinion américaine (p. 44-48). Selon un professeur de Goettingue qui se nomme Darmstaedter, les atrocités allemandes seraient fausses, et la France et l'Angleterre projetaient d'attaquer l'Allemagne en passant par la Belgique : or, « à l'appui de la première assertion on n'a jamais allégué un argument qui supporte un moment d'examen, et à l'appui de la seconde, on n'a jamais produit la moindre preuve ».

Le Kronprinz et la guerre (p. 49-53). Le Kronprinz a dit que l'Allemagne n'avait pas le choix, qu'elle a prévu et prévenu autant que possible une tentative dirigée contre elle ; on voulait l'enfermer dans un cercle de fer, on voulait l'écraser. C'est là, dit l'auteur de l'article, de « l'hallucination pure ». Qu'on se rappelle seulement les propos que le Kronprinz tenait avant la guerre. Parlait-il du danger d'écrasement qui menaçait l'Allemagne ? Ne disait-il pas que l'Empire devait, plus que tout autre peuple, tenir son armée et sa marine prêtes à frapper, les tenir « dans l'état de préparation le plus intense », et « confiant dans sa bonne épée, obtenir au soleil la place qui lui était due et qu'on ne lui accorderait pas volontiers ? » Et le Kronprinz affirme qu'il n'y a jamais eu en Allemagne de parti de la guerre !

N'oublions pas la France ! (p. 75-76). « L'armée française a étonné le monde. Mais le point sur lequel l'admiration du monde se concentra, c'est la magnifique reprise morale après un début douloureux. C'est à quoi l'on s'attendait le moins. Il semblait que l'armée de Joffre fût incapable de prolonger la résistance. A nouveau, et promptement, son moral s'affirma. Elle opposa aux Allemands un front vaillant et inexpugnable. Le troupier plein d'élan se transforma en un troupier aux crocs de bull-dog. Même les amis les plus chauds de la France auraient eu peine à compter sur un aussi beau spectacle. Presque rien qui ait témoigné d'une excitation sans mesure, d'une panique des âmes. Presque pas de pose ni de rhétorique. En face d'un danger effroyable et de revers qui pouvaient aboutir à une catastrophe nationale, la France resta calme. La population concentra toutes ses réserves de force et d'endurance ; elle donna au monde l'exemple inspirateur d'une nation prête à vider sans une grimace la coupe jusqu'à la lie. L'indomptable résolution avec laquelle hommes et femmes

de France s'apprêtèrent à supporter d'inévitables misères, leur énergique résolution de résister sur tous les points à la poussée du désastre, leur fertilité en ressources et en espérances dans ces sombres jours, la belle élasticité avec laquelle ils se replièrent, comme de l'acier trempé, vers les tâches qui leur incombaient, tout cela nous oblige à réviser notre opinion sur la légèreté et l'instabilité du Français. Jamais la France ne s'est élevée plus haut. Et plus ardemment que jamais, au milieu des dévastations de la guerre, elle s'est attachée à son art et à sa littérature. L'Université a ouvert ses portes comme d'habitude, bien que des centaines d'étudiants et nombre de ses maîtres fussent à l'armée. Son devoir était de suivre sa route avec calme et dignité, de maintenir sa grande tradition. Elle n'admet pas qu'un seul de ceux qui lui appartiennent manque à son poste, que ce soit une tranchée ou une salle de cours. Et ainsi se révèle la magnifique union des cœurs, comme la nature noblement humaine de la « culture » pour laquelle la France souffre et combat. Non, les Américains ne doivent pas ménager leur approbation à la France. C'est commesi le capital moral de l'humanité, au cours de ces terribles mois, avait dû un accroissement à la France. Obligés, comme nous le sommes désormais, à juger plus favorablement le caractère de la France, nous nous garderons, du même coup, de déprécier à l'avenir la nature humaine. La France a mis son âme à nu; elle a convié les nations à la regarder, et ce spectacle nous fait mieux comprendre de quelles petitesses et de quelles grandeurs, de quelles défaillances et de quels héroïsmes est capable le genre humain tout entier ».

La neutralité expectante de l'Italie (p. 79-82). L'auteur de l'article — qui date du 26 novembre — montre que la grande majorité des Italiens désirent impatiemment affranchir de la tyrannie étrangère le Trentin et Trieste. Un régisseur hongrois écrivait récemment au propriétaire du domaine qu'il administre, que 2700 citoyens avaient été pendus ou fusillés par ordre du gouvernement : en suite de quoi, ajoutait-il, la tranquillité règne. Un semblable état de terreur règne dans les provinces italiennes de l'Autriche, et les patriotes de l'Italie prêtent l'oreille à ce cri d'angoisse, semblable à celui que poussaient en 1859 les provinces lombardes et vénitiennes sujettes de l'Autriche. « La paix qui suivra la guerre actuelle durera sans doute un demi-siècle ; si les provinces *irredente* ne deviennent pas maintenant italiennes, elles seront perdues pour toujours ».

La malheureuse Pologne (p. 90-93). La Pologne est une des plus lamentables victimes de la guerre présente, et les Polonais méritent autant de commisération que les Belges. Plus de cinq cents villes et bourgades occupées surtout par des Polonais ont été détruites. Les malheureux, répartis dans des camps opposés, portent les armes les uns contre les autres. Le grand-duc Nicolas a promis que la Pologne serait unie sous le sceptre du tsar, qu'elle renaîtrait libre dans sa

religion, sa langue et son gouvernement. Qui sait ? En tout cas, après la guerre, il ne faudra pas « négliger les justes aspirations de la Pologne » : pendant cent cinquante ans, les Polonais ont refusé de se fondre avec leurs vainqueurs et « entretenu la flamme de leur esprit national avec une admirable ténacité ».

Voilà pour les articles anonymes que contient cette première série des *Voix américaines*. Certains articles sont signés.

Henry S. Pratt trace le portrait de l'archiduc François-Ferdinand.

Edward-Raymond Turner discute les allégations d'un professeur Burgess relatives à la neutralité belge (p. 30-37). Il prouve que l'Allemagne était engagée d'honneur et par traité à respecter et à faire respecter la neutralité de la Belgique. Bethmann-Hollweg — ou mieux Hollweg-Bethmann — n'a d'ailleurs invoqué d'autre excuse que l'excuse de nécessité suprême.

Arthur O. Lovejoy, dans l'article *Le landsturm professoral* (p. 54-59) combat vigoureusement les dires du professeur Darmstaedter déjà nommé. Il démontre que la Belgique n'a jamais projeté de se joindre à l'Angleterre et à la France pour exécuter un *raid* imprévu contre l'Allemagne, et il ajoute que « cette masse de pamphlets dont on a bombardé les Etats-Unis, a peu servi la cause de l'Allemagne et fait grand tort au professorat allemand ». Ce professorat était jusqu'alors un objet de respect et de vénération. On croyait que les savants de l'Allemagne n'affirmaient jamais rien sur des questions étrangères à leur compétence ou qu'ils ne connaissaient pas de première main ; on s'imaginait qu'ils gardaient, même dans une grande crise, « quelque chose de la faculté critique qui implique l'impartialité et le sang-froid », qu'ils seraient « moins sujets aux formes fanatiques du sentiment national », qu'il y aurait dans leurs déclarations publiques de l'élévation, de la dignité, de la réserve. Ces qualités ont « fait étrangement défaut ».

Warner Fite (*Science et culture allemandes*, p. 60-66) ne croit pas qu'il faille s'incliner devant la culture allemande comme devant un nouvel islam, et il qualifierait volontiers l'Allemand de parvenu insolent. Il a passé l'année 1894 à Berlin et il y trouva presque autant de « crudité » qu'à Chicago, avec cette différence que Chicago ne se vantait pas, comme Berlin, de sa *Nachtleben*, de sa « vie nocturne ». En ce temps-là, les façons des Allemands étaient naïves ; ils vous demandaient combien vous aviez payé votre paletot ou combien vous receviez par mois ; » nous sommes, disaient-ils, des *Spiessbürger*, des petits bourgeois. « Pourtant, ils commençaient à rougir de leur bonhomie ; ils donnaient dans l'anglomanie et leur *dandy* était la caricature d'un Anglais. En politique, ils sont encore aujourd'hui « à l'état de l'Angleterre de Charles I ». Leur littérature est « quelque peu étroite ». Dans le roman, ils sont nettement inférieurs à leur trois adversaires du moment, Anglais, Français et Russes. En philosophie,

ils n'ont que Kant, et Descartes, Spinoza, Locke, Berkeley, Hume tiennent une place aussi grande que Kant. Ils n'ont de supériorité incontestable que dans la musique. Ils attachent une grande importance à l'organisation et à la méthode, mais ils comptent la personnalité et le génie pour trop peu de chose; leurs savants ne sont que des spécialistes sans largeur d'esprit et qui n'ont qu'une conception toute mécanique de la culture; or, dans la guerre actuelle, il s'agit de savoir « si le culte naïf de l'organisation doit, ou non, céder le pas à une conception plus intelligente et plus humaine de la vie ».

Théodore Roosevelt (*Le Posse Comitatus international*, p. 67-74) rappelle qu'autrefois, dans l'Ouest américain, le sheriff convoquait en certains cas un *Posse comitatus* ou *Comité de pouvoir* formé de citoyens armés et amis de l'ordre, et il propose d'établir un grand tribunal international dont les arrêts seraient exécutés par un *Posse comitatus*. Quoi! l'Allemagne envahit la Belgique qui n'a eu aucun tort et la subjugue et exige d'elle des millions! Et il existe une convention dite de La Haye dont le but essentiel est de s'opposer à ces actes de piraterie, une convention qui défend d'imposer des contributions excessives, d'infliger des peines collectives à toute une population pour punir des actes individuels, d'user des procédés du terrorisme! Et les Etats-Unis ont apposé leur signature à la convention de la Haye! Et les Etats-Unis laissent fouler aux pieds la convention de la Haye! Cette signature, cette adhésion des Etats-Unis était donc une *farce*! Et la convention n'était « qu'une faible aspiration vers la décence, une aspiration énoncée en pleine paix et qui ne devait être réitérée qu'à voix basse à l'heure d'un horrible carnage »! Eh bien, puisque les relations internationales manquent d'une base solide, puisqu'on se soustrait à son devoir envers autrui et couvre du nom de neutralité le refus d'agir, puisqu'on signe des traités sans en garantir le respect et en sachant qu'ils ne seront pas respectés, il faut organiser une force solide, chargée de protéger et d'aider toute puissance qui serait injustement molestée.

Walter Littlefield (*La neutralité expectante de la Roumanie*, p. 83-89) expose la conduite de la Roumanie jusqu'au 6 décembre 1914, date de l'article, et pense qu'elle règlera son action de concert avec l'Italie.

Tels sont les articles anonymes et signés, que renferme cette première série de *Voix américaines* : nous parlerons de la seconde série dans le numéro prochain.

Arthur Chuquet.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 24 avril — 1915

Euripide, Alceste, p. Wecklein. — Prasek, Cyrus et Cambyse. — Kochalsky, Sextus Empiricus. — Proclus, Sur le mouvement, p. Ritzenfeld. — Apollinaire, Les Psaumes, p. Ludwich. — Fansler, Le progrès technique de la tragédie elizabéthaine. — Capitan et Lorin, Le travail en Amérique. — Gaschet, La vie et la mort tragique de Paul-Louis Courier. — Cuvelier, Les archives de l'État en Belgique. — S. R., Voix américaines, II. — E. d'Eichthal, Kant et la guerre; Le coût de la guerre. — De Tchataldja à l'Yser. — Bel, Un atelier de Tlemcen. — Brown et Barnes, L'art d'écrire en anglais. — Baluze, Histoire de Tulle, p. Mathieu. — Études de la Société bibliographique d'Amérique, VII et VIII. — Dittus, L'imprimerie Johns Hopkins.

Euripidis fabulæ, edd. R. Prinz et N. Wecklein. Vol. I, pars II, *Alcestis*, ed. R. Prinz, editio tertia quam curavit N. Wecklein. Leipzig, Teubner, 1912 ; IV-60 p.

La première édition d'*Alceste* publiée par Prinz remonte à 1879, la seconde, par Wecklein, à 1899 ; ce dernier en a donné récemment une troisième édition. Elle se compose de la préface de la première, du texte avec les notes critiques, et d'un appendice de douze pages qui contient les nombreuses conjectures tentées depuis l'Aldine, au moins les plus intéressantes. On pourra se convaincre, en examinant de près ces dernières pages, d'abord que les philologues ont une imagination des plus fertiles, et ensuite que bien souvent c'est encore la leçon manuscrite qui est la meilleure. On connaît bien ces éditions des pièces d'Euripide, continuées par M. W. après la mort de Prinz, et leur éloge n'est plus à faire ; elles ne sacrifient pas outre mesure à la critique conjecturale, et donnent généralement un bon texte. Je note cependant plusieurs passages où une correction me paraît superflue. V. 17 sv. οὐχ ἡδρε πλὴν γυναικὸς ἥτις ἠθελε | θανεῖν πρὸ κείνου μηκέτ' εἰσορᾶν φάος, | ἥ νῦν, etc. Reiske a corrigé ὅστις, ce qui a entraîné θανών, et il a été suivi par les éditeurs. En lisant μηδ' ἔτι avec le Hauniensis, je ne vois pas la nécessité de ces corrections ; ἥτις se rattache à γυναικός par une anacoluthe à peine sensible ; θανεῖν, le mot principal, cesse de l'être s'il est changé en participe ; θανεῖν μηδ' εἰσορᾶν φάος est une manière de s'exprimer familière à Euripide ; enfin ἥ νῦν, reprenant γυναικός après ὅστις θανών, est dur ; autant de raisons pour respecter la

tradition. V. 161 ἐκεῖ γε πρεσβύτα δ' ἔπαν θάκω; l'adverbe a déplu à M. W., qui corrige ἐκεῖ γε (Prinz lisait ἐκεῖ σύ); mais προσδοκῶ a ici un sens analogue à *être assis*, dont la construction avec un accusatif ou un adverbe marquant mouvement est fréquente chez les poètes; et Georges Edet compare justement 236 sv. μαραινομέναν... παρ' Ἅιδαν, dans son excellente édition classique d'*Alceste* publiée en 1890, qui est trop peu connue. V. 837 sv. ὦ πολλὰ τλᾶσα καρδία.. νῦν δεῖξον οἷον παῖδά σ' ἡ Τιρυνθία... ἐγείνατο; la correction de Tournier μ(ε) pour σ(ε), admise ici, est affaire de goût personnel; mais s'impose-t-elle? Le texte manuscrit n'a rien d'incorrect, et l'expression, pour être hardie, n'a rien qui puisse choquer : elle est du reste analogue à ce que nous lisons dans Sophocle, *Œd. Col.* 324 sv. ὦ δισσὰ πατρὸς καὶ κασιγνήτης... πρόσφαγμαθ', ὡς ὅρας μόλις εὐρόντα... βλέπω. — Au lieu de 523 μοίρος, 848 βλέπω, 837 καὶ, lire μοῖρας, βλέπτω, καί.

MY.

PRÁSEK. **Kyros der Grosse** et **Kambyses** (collection *der Alte Orient*). T. XIII, 1, 2 p. et 1, XIV, 2, 71 p. Leipzig, Hinrichs, 1912 et 1913.

Ces deux fascicules de la collection *der Alte Orient* : sont des ouvrages de vulgarisation. L'auteur, M. Prásek, a voulu tracer, dans leurs grandes lignes, l'histoire de Cyrus le Grand et celle de Cambyse. Cette histoire n'est pas sans obscurités : sur beaucoup de points nous sommes privés de documents; d'autre part, la légende s'en est emparée et y a introduit des détails dépourvus de tout caractère historique : c'est ainsi, pour ne donner qu'un exemple, que le récit de l'expédition de Cambyse en Égypte a été déformé au point qu'il est difficile de discerner ce qui est authentique de ce qui est pure invention. A la lumière des textes épigraphiques, comme la chronique de Nabonid et l'inscription de Behistoun, M. Prásek a pu rétablir les faits, et, bien qu'il doive parfois se contenter de conjectures, il a reconstitué d'une façon très satisfaisante l'histoire des deux derniers Achéménides de la branche aînée.

MY.

ADOLPH KOCHALSKY. **De Sexti Empirici Adversus Logicos libris Quæstiones criticæ.** Marbourg, impr. Koch, 1911, 96 p. (Diss. inaug. Marbourg).

Cette dissertation, imprimée avant l'édition de Sextus Empiricus par Mutschmann (le t. II, qui contient les deux livres *Adversus Logicos*, a paru en 1914), ne se prête pas à une analyse de détail; il suffira d'en faire connaître la disposition et le contenu. M. Kochalsky s'occupe d'abord des manuscrits des traités de Sextus *Adv. Dogmaticos* et *Adv. Mathematicos* et tout particulièrement du Laurentianus 85, 19 ici noté f; M. K. l'avait auparavant désigné par N, en l'honneur du savant qui l'a décrit et collationné, M. Nebe; N est aussi mainte-

nant le sigle adopté par Mutschmann. C'est le manuscrit le plus ancien et le meilleur. M. K. en donne une description très minutieuse, en examine la parenté avec les autres, et dresse le stemma de la tradition manuscrite. En second lieu, M. K. énumère et juge les leçons particulières à N dans les deux livres *Adv. Logicos*; et dans une troisième et dernière partie il propose un assez grand nombre de corrections. On verra, si l'on veut se reporter à l'édition de Mutschmann, combien cette dissertation lui a été utile; beaucoup des émendations de M. Kochalsky sont en effet le résultat d'une sérieuse étude de Sextus, et d'autre part les nouvelles leçons de N sont pour la plupart dignes d'attention et représentent un meilleur texte.

MY.

Procli Diadochi Lycii Institutio physica edidit et interpretatione germanica commentarioque instruxit A. RITZENFELD. Leipzig, Teubner, 1912; XVI-78 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Ce traité de Proclus, Στοιχείωσις φυσική, connu aussi sous le titre de Περὶ κινήσεως (*de Motu*), est une sorte de commentaire de la théorie d'Aristote sur le mouvement, ou plus exactement un essai de démonstration mathématique d'une série de propositions tirées des livres VI et VIII de la *Physique* et du premier livre du *de Cœlo*, relatives au mouvement κατὰ τόπον. Les anciens le connaissaient sans doute, mais ne le citent pas; et cependant les âges suivants semblent l'avoir tenu en haute estime, à en juger par le nombre des manuscrits qui l'ont conservé, plus de trente [1]; au XVIe siècle il fut publié trois fois (Bâle 1531, Paris 1542, Bâle 1545), et traduit quatre fois en latin; il fut même traduit en français en 1565. Mais depuis, les modernes l'ont totalement négligé, et M. Ritzenfeld a jugé à propos de revoir le texte. Il a eu à sa disposition la collation totale ou partielle, due à lui-même ou à M. Kalbfleisch, de onze manuscrits qu'il répartit en deux familles; et il a choisi comme base du texte le plus ancien de tous, en y adjoignant, « ad comparandum potius quam ad textum componendum », le plus ancien de chaque famille. Leurs variantes forment l'appareil critique, et l'on verra facilement, en examinant les notes et le texte, que celui-ci est notablement supérieur au texte des éditions anciennes. M. Ritzenfeld, qui a traduit en allemand cet opuscule, et qui a ajouté un commentaire, n'a donc pas fait une œuvre inutile en donnant cette nouvelle édition.

MY.

---

1. « Plus tringinta in catalogis repperi » (p. VIII); mais M. R. n'a pas compulsé tous les catalogues; il a négligé, par exemple, le catalogue des manuscrits de l'Athos, où est signalée la Στοιχείωσις φυσική, sous le n° 3799 (XVe siècle), avec une note curieuse d'un lecteur.

Apollinarii Metaphrasis Psalmorum recensuit et apparatu critico instruxit A. Ludwich. Leipzig, Teubner, 1912; XL-308 p. (*Bibl. scr. gr. et rom. Teubneriana*).

Apollinaire de Laodicée, écrivain chrétien du IVe siècle, de qui tient son nom la secte des Apollinaristes, condamnée par le deuxième concile œcuménique de Constantinople, avait composé un certain nombre d'ouvrages par lesquels, après les édits de Julien, il essayait de créer une poésie chrétienne sur le modèle de l'ancienne poésie hellénique. Il avait mis en vers l'Ancien Testament, et traité divers sujets chrétiens à la manière de Ménandre et d'Euripide. Toutes ces productions, fort appréciées dès l'origine, tombèrent dans l'oubli après la mort de l'auteur, et il ne s'est conservé à son nom qu'une traduction des psaumes, Μετάφρασις τοῦ Ψαλτῆρος, en vers hexamètres; c'est cette traduction que publie M. Ludwich dans le présent volume. Il s'en était déjà occupé à l'occasion de ses travaux sur Nonnos de Panopolis, et même avait publié les huits premiers psaumes dans les mémoires de l'académie de Kœnigsberg. Quelques savants commentèrent et corrigèrent le texte; mais ce texte lui-même n'a eu jusqu'ici que cinq éditions, dont la dernière, celle de la *Patrologie* de Migne, remonte à plus d'un demi-siècle; et il n'était pas inutile de la publier à nouveau, plus correctement et d'une manière plus conforme aux règles de la critique. M. L. a eu à sa disposition quinze manuscrits, des XVe et XVIe siècles à part deux, qui sont l'un du XIIIe, l'autre du XIVe; mais s'il a pu distinguer des groupes assez nets, il a renoncé à en dresser le stemma, et pour établir le texte il s'est borné, après examen des manuscrits pour chaque passage, à prendre ce que les uns ou les autres présentaient de meilleur, « undecumque ea venissent » (p. XXXII). Le texte, par suite, n'est pas d'une solidité à toute épreuve; mais M. L., qui dans sa préface a dit l'essentiel sur l'auteur et sa manière, sur le caractère de l'ouvrage et sur les sources manuscrites, a fourni au lecteur les moyens d'étudier le texte de plus près, en lui donnant un appareil critique copieux. Nous sommes prévenus, du reste, que son but, en rééditant les *Psaumes*, était double : « contextum ad fidem optimorum fontium revocare atque apparatu critico instruere » (p. XXXVIII); c'est ce qu'il a fait, exactement comme pour les *Dionysiaques* de Nonnos. Il a conjecturé rarement, mais il a corrigé heureusement plusieurs passages où la tradition manuscrite est manifestement fautive : *Ps.* 2, 10 ἔσην pour ἐστί; 2,14 ἐσσί pour ἐστί; 32, 6 ἑ au lieu de τε ou γε, de même au 33, 3 [illegible]; 39, 6 ἐρατείρωσι νέφη au lieu de -σιν ἐήν; 80, 5 σαλπίγξατε pour -σατε; 108, 64 ἀπολύσεται au lieu de -σειεν ou -σειαι; etc. Quelques-unes de ces corrections paraissent toutefois moins justifiées ou ne sont pas de raison suffisante, par exemple, pour substituer 97,13 ψάλλετε à ψάλατε, qui revient souvent dans la version des Septante, et qu'Apollinaire peut fort bien avoir conservé, bien qu'il

dise lui-même (*Proœm.* 105) qu'il écrit en ionien; 90, 11 μεθημερίῳ pour μεθημέριον est plus spécieux que juste, introduisant entre ce mot et δείματι du vers précédent une relation qui n'est pas nécessaire; de même encore je n'aurais pas touché au texte 31, 21 : les manuscrits donnent sans exception ξυν- ou συνέαξον; la forme est insolite, mais hors de l'indicatif les formes avec ε sont trop bien attestées (même chez un attique comme Lysias 3, 42 κατεάξαντες sans autre variante), pour que l'on puisse les expulser d'un texte du IVe siècle; d'ailleurs le sens exige un impératif (Cf. *Sept.* 31, 9), et la correction ξυνέαξαν me paraît intempestive; cf, 33, 40 le participe ἐαχθέν.

MY.

HARRIOTH ELY FANSLER. **The Evolution of Technic in Elizabethan Tragedy.** Chicago, Row, Peterson, 1914, in-12, 286 pp.

Nous avons souvent eu l'occasion de parler des thèses soutenues devant l'Université de Columbia. Sous la direction de professeurs remarquables, MM. Woodberry et Spingarn naguère, aujourd'hui MM. Thorndike et Krapp, l'enseignement de la littérature anglaise et des littératures comparées a pris une grande extension. L'influence des premiers maîtres se fait encore sentir dans le choix des sujets de mémoires et la façon de les traiter. A Columbia University on n'a pas l'horreur des idées générales ni le dédain de la composition. Le sujet de la thèse que nous avons entre les mains, est de ceux qui, en exigeant des recherches précises, n'exclut pas toute préoccupation littéraire. Dans la masse des productions dramatiques du XVIe siècle, peut-on démêler un progrès technique? Il serait superflu de démontrer que les poètes dramatiques du temps avaient sur leur art des théories bien arrêtées. L'hypothèse de l'inconscience artistique chez Shakespeare, par exemple, est depuis longtemps abandonnée. Mais les critiques lui prêtent peut-être une foule d'intentions qu'il n'a jamais eues. Il se serait moqué sans doute de la terminologie qu'ils emploient [1]. L'intérêt de cette étude c'est de montrer comment Shakespeare travaillait : il savait profiter de l'expérience de ses devanciers, et l'on peut discerner chez lui un progrès où la réflexion a eu la plus grande part. L'auteur rend hommage à l'ouvrage de Freytag qui a été largement utilisé, mais je m'étonne de ne pas voir citer l'excellent volume du professeur Baker. Le mémoire se lit facilement malgré quelques longueurs. Le développement sur Antoine et Cléopâtre et le cinématographe n'est pas heureux. — Lisez p. 123, *Nimis*, p. 281, *Æschylus*; p. 283, pourquoi une distinction entre *underplot* et *subplot*?

Ch. BASTIDE.

---

1. Impelling Idea, Crisis-Emphasis. Arrest of the Catastrophe, Outer Action, Falling Action, etc.

L. Capitan et Henri Lorin. **Le travail en Amérique avant et après Colomb.** Paris, F. Alcan, 1914. In-8° (Histoire universelle du travail sous la direction de G. Renard), 463 p., 27 grav. et 6 pl. en couleurs.

Qu'est-ce, au juste, que l'histoire du travail? Il semble qu'il faille entendre par là deux choses : d'abord l'histoire des divers moyens successivement employés par l'homme pour transformer à son usage les matériaux fournis par la nature; secondement, l'histoire des conséquences sociales entraînées par ces modifications de la technique, division du travail, organisation des classes productrices; bref un problème de technologie et un problème de sociologie, plus l'étude des relations réciproques entre ces deux facteurs.

Si l'on réduit la notion d'histoire du travail à ces termes, était-il possible d'écrire 160 pages sur l'histoire du travail dans l'Amérique précolombienne, comme l'a fait M. Capitan, 300 pages sur l'Amérique postcolombienne jusqu'à l'émancipation de l'Amérique latine, comme l'a fait M. Lorin? C'est aux américanistes d'en juger; mais nos deux auteurs ont paru en douter, puisqu'ils ont mis dans leur exposé bien des choses qu'un lien ténu rattache seul au vrai sujet. M. C. nous a donné, au vrai, un résumé de l'archéologie américaine. Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, et nous sommes même heureux de signaler ce résumé à tous les profanes, dont nous sommes, qui désirent recevoir, sur la question, les leçons d'un homme compétent. Ils sauront gré à M. C. d'avoir illustré son exposé par d'admirables planches. Ils ne le chicaneront pas d'avoir décrit les sacrifices humains chez les Aztèques : est-ce parce que c'était le principal « travail » des prêtres, ou parce que le couteau de silex employé pour perforer le diaphragme de la victime appartient à l'histoire de la technique? Ils se réjouiront des quelques détails donnés sur les corporations mexicaines et sur l'organisation du travail chez les Incas. Ils regretteront de ne pas trouver un aperçu des conséquences produites dans l'Amérique précolombienne [1] par l'absence de ces trois éléments communs aux civilisations de l'ancien monde, le fer, la roue, le cheval [2].

M. Lorin avait une plus riche matière. A-t-il été bien inspiré de choisir une division purement géographique? Est-il logique de traiter l'histoire du Canada jusqu'en 1763, de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à l'émancipation, des flibustiers jusqu'au XVIIIe siècle, pour revenir ensuite aux conquistadores?

Quoqu'il y ait aussi chez M. L. bien des choses assez éloignées de l'histoire du travail, nous rentrons cependant dans le sujet avec le

1. Il serait plus juste de dire mexicano-péruvienne, car M. Capitan nous donne peu de chose sur les Indiens du Nord, dont il aurait été intéressant d'étudier au moins les instruments de transport (voy. seulement p. 5-15).

2. Pourquoi ce mot, bizarrement italien, d'*arte plumaria* (p. 85 et 153)? Et surtout pourquoi ce mot devient-il du masculin? « Cet *arte plumaria*... ne semble avoir été employé que pour les vêtements ».

commerce des pelleteries, le féodalisme canadien, les coureurs de bois, avec le « pacte colonial » en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre, avec les *repartimientos* et la traite, avec le travail des mines et les *réductions* du Paraguay. Je crois que l'on aurait pu serrer de plus près le sujet en montrant, à la suite de M. Stewart L. Mims, comment Colbert s'est fait, contre les premiers industriels antillais, le défenseur des usines métropolitaines. Une étude plus approfondie des ouvrages de MM. P. de Vaissière et Boissonnade sur Saint-Domingue au XVIIIe siècle aurait, elle aussi, été la bienvenue.

Henri HAUSER.

R. GASCHET, **La vie et la mort tragique de Paul-Louis Courier**. Paris, Hachette, 1914, in-12, 247 pages. Prix : 3 fr. 50.

Nous devions déjà à l'auteur de ce petit livre quatre autres études sur Courier : la première sur sa jeunesse, la seconde sur Paul-Louis et la Restauration, la troisième sur son style dans la traduction de Longus, la quatrième sur l'authenticité de ses lettres. On ne saurait trop louer M. Gaschet de se consacrer ainsi à l'un des écrivains qui ont le plus honoré notre langue. Il s'acquitte d'ailleurs de cette tâche en ouvrier qui connaît lui-même très bien son outil.

En quelques pages brèves, sobres, mais nourries, il nous narre d'abord l'enfance et la jeunesse de Courier. Paul-Louis était né hors mariage d'un père libertin et d'une mère alors peu chaste : ainsi s'explique le cynisme du futur écrivain. Il passa ses premières années dans une campagne fertile, riante et laborieuse : ainsi s'expliquent à la fois son goût pour la nature et les travaux rustiques et son estime pour les ouvriers des champs. Mais si son père fréquentait les paysans, il agissait avec eux en propriétaire dur, rapace, processif : ainsi encore s'expliquent les mêmes défauts chez le fils. Si l'on ajoute enfin que Paul-Louis tenait de son père l'amour des lettres classiques, ces préliminaires ne paraîtront pas superflus, comme il arrive si souvent dans les biographies : ici ils sont appropriés au sujet, ils font corps avec lui.

Légitimé par un mariage subséquent de ses parents, Courier vécut vingt ans entre son père et sa mère, et il fut bon fils. Il y a des lettres de lui à sa mère qui sont exquises. Aussi est-ce à tort, selon M. Gaschet, qu'on le traite aveuglément de cœur sec et égoïste. Ce sont les épreuves qui, plus tard, l'auraient rendu tel ; il ne l'était pas naturellement. Cependant Courier avait, de naissance, une dent contre l'humanité : il était fort laid. Grand, mais mince, il avait le teint bilieux, une bouche énorme, des lèvres saillantes et épaisses ; pour comble d'infortune, la petite vérole devait le défigurer. La laideur incline souvent les hommes à la malveillance : par rancune, dépit ou jalousie, ils deviennent méchants. Au surplus, Courier tint, dès 1796,

c'est-à-dire à vingt-quatre ans, un discours à son ami Dalayrac, qui laisse peu de doute sur la précocité de son égoïsme : « Je suis peu fait pour le métier des armes, disait-il : les longues marches, la fraîcheur des bivouacs, le tumulte et l'oisiveté des camps fatiguent ma tête ; la vue d'un champ de bataille soulève mon cœur. Liberté ! Dieu le veut ! Vive la République ! sont des paroles magiques à l'aide desquelles les ambitieux de tous les temps ont soulevé les peuples et bouleversé les empires. Grâce à ma bonne étoile, je suis sorti sain et sauf de la mêlée. Que les tambours battent maintenant la diane, le rappel, la générale ou la charge, je m'en moque, cela ne me regarde plus. »

Ce garçon, si disgracié physiquement et pourtant si intelligent, eut la sottise de jouer l'homme à bonnes fortunes. Il fut le héros et la victime d'une scène qui lui fit peu d'honneur : arrêté par le père d'une jeune fille au moment où il allait la séduire par surprise, il se sauva honteusement : « Ces sortes d'affaires, écrivit-il, se terminent ordinairement par un mariage ou un coup d'épée ; mais comme aucun de ces deux dénouements ne me convient, je vais prendre des chevaux de poste pour en chercher un troisième ». Courier avait à la fois le goût et le mépris des femmes : il a parlé d'elles comme un Anacréon, mais il les a traitées quelquefois en vrai soudard.

Tout grand admirateur qu'il soit du talent littéraire de Courier, M. Gaschet conserve le jugement assez libre pour signaler et déplorer ses faiblesses de caractère. Ainsi il avoue que chez Courier la passion du grec l'emportait sur le patriotisme ; mais il croit que c'était là seulement de l'inconséquence. Donner sa démission d'officier, puis reprendre du service pour pouvoir assister à Wagram, lâcher pied la veille au soir et filer sur Strasbourg sans demander congé, c'était une inconséquence ; Oublier de rendre aux bibliothèques les livres qu'il leur avait empruntés, et aller jusqu'à les démarquer, c'était une inconséquence ? Maculer d'encre un manuscrit pour qu'on ne puisse plus s'en servir après lui, c'était une inconséquence ? Non, c'était de l'inconscience.

Le *cas* de Courier rappelle en effet celui de Verlaine : tous deux étaient des animaux de génie, mais des animaux sauvages, tributaires de leurs seuls instincts ou caprices, et non des règles de la morale courante. Aussi, dater de l'affaire de la tache d'encre, comme le fait M. Gaschet, la haine de Courier pour tout ce qui était autorité, c'est vouloir blâmer amoindrir Courier. Cette haine était dans son sang. A preuve, toutes ses haines depuis son âge d'homme jusqu'à sa mort, pour la république, pour le consulat, pour l'empire, pour la restauration, pour ses chefs militaires, pour ses métayers, pour ses bûcherons, en un mot pour tout ce qui avait le tort de le gêner ou de le contraindre. Voilà, je crois, le mot de cette vivante énigme.

Mais si les haines de Courier sont antérieures à l'histoire du manus-

crit de Longus, cette aventure (M. Gaschet le fait remarquer, et son opinion paraît ici fort juste) cette aventure révéla à Courier qui s'ignorait son véritable génie qui était le pamphlet. M. Gaschet analyse longuement les pamphlets de Courier. Il nous apporte le résultat de consciencieuses recherches auxquelles il s'est livré dans les archives pour en reconstituer le milieu, les circonstances, les personnages, et nous permettre ainsi d'apprécier en meilleure connaissance de cause, ces petits chefs-d'œuvre. Dirai-je cependant toute ma pensée? Je reconnais que Courier est un des plus grands virtuoses de la satire. Mais il avait deux cordes à son arc, deux cordes dont il se servait avec un art égal et également merveilleux : ce grand pamphlétaire fut en même temps un de nos plus grands épistoliers. Les pamphlets de Courier, écrits sous l'œil du juge et pour le grand public, sentent plus ou moins l'apprêt [1]; ses lettres, encore que retouchées plus tard, ont la verve du premier jet. Courier procède donc du Voltaire de la *Correspondance* tout autant que du Voltaire de *Candide* : un Voltaire mâtiné d'André Chenier. Rien de plus rare, rien de plus délicieux. Quel dommage qu'un pareil écrivain soit maintenant si peu lu! Mais aussi quelle humiliation pour notre goût! Comme, en dehors de quelques rares originaux, personne aujourd'hui ne lit plus que le journal, qui est-ce qui sentirait le sel attique d'un Courier?

M. Gaschet est bref sur la fin tragique de son héros. Il s'est borné, avec juste raison, à résumer l'enquête de M. Louis André sur l'*Assassinat de P.-L. Courier*, dont la *Revue critique* a rendu compte en son temps. Son livre se termine par un jugement d'ensemble sur l'homme et l'écrivain. On doit à M. Gaschet cette justice, j'y insiste parce qu'elle est rare, que tout en louant, comme il sied, le talent de Courier, il n'est pas son prisonnier. Paul-Louis, selon lui, n'a pas remué beaucoup d'idées, et ses idées n'étaient pas toutes recommandables. Mais il y a mis sa marque qui est celle d'un maître. Sainte-Beuve l'avait dit avant lui : il a fait peu, mais ce peu est parfait et terminé [2].

Eugène WELVERT.

---

1. On a sans doute déjà fait l'observation que la langue des pamphlets de Courier est rythmée. Elle est tellement pleine d'hémistiches qu'on pourrait transposer presque toute cette prose en vers blancs. Une fois qu'on s'est mis cela en tête, c'est une obsession qui détourne l'attention du fond et gâte par suite le plaisir. Ce défaut est encore réel, mais beaucoup moins sensible dans les lettres de Courier.

2. On pourrait reprocher à M. Gaschet, qui cite au moins une fois le nom de Stendhal, de n'avoir pas profité de l'occasion pour nous montrer le degré d'influence de Courier sur Beyle, son disciple le plus direct. Mais une biographie n'est pas une étude littéraire, et si M. Gaschet avait dû entrer dans cette voie, il aurait eu à passer en revue tous les débiteurs comme tous les créanciers de Courier; ce n'est pas un livre alors, mais un cours en Sorbonne qu'il eût fallu.

Les archives de l'État en Belgique. Annuaire publié sous la direction de l'inspecteur-archiviste général du royaume. S. l., 1914, in-8°.

Ce volume inaugure une nouvelle série de rapports annuels sur la situation des archives générales belges tant à Bruxelles que dans les provinces, c'est-à-dire à Anvers, Arlon, Bruges, Gand, Hasselt, Liège, Mons et Namur. Il se complète, cette année, par une annexe sur une mission scientifique aux archives allemandes, autrichiennes et suisses.

Chaque rapport est rédigé sur le même plan. Il commence par un tableau synoptique des collections avec l'indication des inventaires imprimés qui les concernent. Un chapitre spécial est consacré au local de chaque dépôt d'archives ; un autre à l'état matériel des collections. Viennent ensuite les derniers accroissements sommairement analysés ; puis le mouvement et les travaux du personnel pendant l'année écoulée ; les communications de pièces au public et les prêts extérieurs ; les expéditions authentiques et les photographies de pièces ; l'état de la bibliothèque attachée au dépôt, de son catalogue et de ses accroissements ; enfin l'état de la collection de sceaux, quand il y en a une.

Cet annuaire rendra des services. Mais s'il continue à être livré à l'impression, il gagnera à être soulagé de renseignements d'ordre exclusivement administratif qui n'intéressent pas le public. C'est ainsi, pour prendre au hasard, que point ne nous chaud de savoir que M. A. Verhooren, archiviste général adjoint des archives générales de Bruxelles, a remplacé son supérieur hiérarchique pendant l'absence de celui-ci ; que le sieur Eugène Hublou, « huissier-messager, c'est-à-dire garçon de bureau à la 3e section des mêmes archives, a préparé les envois de documents prêtés au dehors, numéroté et mis sous enveloppe les documents acquis en 1913, copié sur fiches les acquisitions de 1909, enliassé les documents provenant des « varia », effectué les autres travaux inhérents à ses fonctions, tels que le service de la salle, la mise en place des documents consultés, etc., etc.

D'autre part, il faudrait reviser le plan suivant lequel sont relatées les communications faites au public. La « liste des visiteurs avec l'indication de leurs recherches » serait considérée en France comme une indiscrétion. De même, celle « des personnes qui se sont livrées à des recherches généalogiques ou d'intérêt général et privé. »

Enfin, le directeur de cette publication, à la suite d'une visite dans un certain nombre de dépôts d'archives d'Allemagne, manifeste une grande admiration pour leur organisation. Si les Allemands sont de bons conservateurs d'archives, il est à craindre qu'ils ne sachent pas moins bien les détruire. L'archiviste général du royaume de Belgique l'apprendra peut-être à ses dépens.

E. W.

Voix américaines sur la guerre de 1914-1915. Articles traduits ou analysés par S. R., membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Berger-Levrault, 1915. Première série, 57 p. Nouvelle série, 79 p. Chaque série, 60 centimes.

La seconde série des *Voix américaines* contient une longue étude de F. W. Whitridge et sept articles tirés de la *Nation* de New-York.

L'étude de Whitridge, intitulée *L'opinion d'un Américain sur la guerre européenne* (p. 4-41) est un très remarquable morceau, franc, ferme, vigoureux. Whitridge marque fortement les erreurs et les bévues de l'Allemagne. Il est qualifié pour parler de l'empire ; il le connaît fort bien ; il y a passé jadis deux années et il n'avait alors pour le gouvernement et le peuple de l'Allemagne que respect et affection. Il revint, et il trouva tout changé : plus de simplicité et de modestie : richesse et scandales ; des Allemands qui dans les hôtels et sur les grands chemins étaient la plaie des gens bien élevés ; un curieux mélange d'envie et de mépris pour l'Angleterre ; le culte de la force et le désir ardent d'être la plus puissante des nations. De là, le « chiffon de papier » ; de là, le manque absolu de scrupules dans la guerre, les fusillades, les incendies et cette terreur allemande qui s'exerça en Belgique comme autrefois la terreur espagnole. Qui n'envisage maintenant avec sérénité le péril slave ? Saurait-il être plus odieux que les pratiques actuelles du pangermanisme ? Vainement les Allemands en appellent à l'Amérique : ils sont devenus fous, ils se sont laissés aller à de fatales illusions. Ils ont cru qu'ils pourraient fonder un empire colonial ; ils en sont incapables ; leur théorie de la force est « incompatible avec le tact et l'élasticité indispensables à toute administration coloniale ». Et Whitridge conclut : « Allemands, vous avez des canons comme on n'en jamais vu ; mais vous ne savez pas conquérir les cœurs des peuples : ils ont soif de quelque chose de grand que vous ne pouvez pas leur donner. Votre ambitieux dessein d'imposer au reste du monde « la paix, la lumière, la prospérité », il se trouve que le reste du monde n'en veut pas. Renoncez donc à vos faux dieux ; occupez-vous de vos propres affaires ; rendez-nous l'Allemagne de Beethoven, de Gœthe, de Schiller et de Kant ; efforcez-vous de reconnaître que votre destinée sur la terre n'est pas de la conquérir, mais de fertiliser l'esprit des autres peuples, comme vous l'avez fait depuis mille ans ».

Les autres articles que contient cette seconde série des *Voix américaines*, sont les suivants :

Sydney Gunn, *Carlyle et l'Allemagne d'aujourdhui* (p. 42-44). Carlyle ne fut pas un admirateur du militarisme prussien, et ses écrits ne sont pas la source de la philosophie de Nietzsche ; les qualités qu'il attribue à Frédéric le Grand ne sont pas celles qui guident la politique allemande d'aujourd'hui (il admire en Frédéric « le sens de la réalité objective et le don de se laisser conduire par elle, au lieu d'obéir à des préjugés ou à la vanité »), et la doctrine de Carlyle, *le*

droit est la force est tout l'opposé de la doctrine de Nietzsche : *l'appétit est le pouvoir.*

Un anonyme, *La pensée allemande et... l'autre* (p. 45-50). « Un appel a été fait, dans un moment de folie, à la force brutale ; il n'y a plus qu'à attendre le moment où l'un des partis sera épuisé et demandera la paix. Un jour peut-être nous dirons de cette guerre affreuse ce que Lowell a dit de notre guerre civile : « ce fut, malgré elle, un grand remède à d'énormes maux ».

Autre anonyme, *Le travail de la machine allemande au lendemain de la bataille de la Marne* (p. 51-56). La machine allemande, après ses étonnants succès du début, n'a plus marché, et l'on entend craquer ses éléments : plus elle est parfaite, plus le dommage est grand. Non que cette machine, la plus grande du monde, soit brisée. Non que la retraite allemande ait pris le caractère d'une déroute. Mais les Allemands feront bien de ne pas pousser trop loin leur politique de fer et de sang : ils pourraient gaspiller en vain leurs ressources et la machine éclaterait [1].

Glanville Terrell, *L'Allemagne et la doctrine de Monroe* (p. 56-61). L'Allemagne s'engage à respecter, en cas de victoire, la doctrine de Monroe ! Que cela est risible et naïf ! Quelle garantie peut-elle donner de sa parole ? Quelle confiance placer dans une nation qui qualifie de *chiffons de papiers* des engagements solennels ? Le pouvoir, la force, le terrorisme, voilà de quoi rêve l'esprit allemand. Il « méprise les lois morales de la civilisation moderne, commet les plus grands crimes sans honte ni remords, les défend et les exalte comme la souveraine culture, comme les produits les plus purs d'une race supérieure » ! Considérons les résultats possibles d'une victoire des alliés. L'Angleterre fera sûrement, dans les conditions de la paix, quelques concessions à la justice et elle aura de la générosité. Mais qu'attendre d'une Allemagne victorieuse ? Qu'attendre, sinon une franchise effrontée, un dédain absolu de l'opinion, le sort de la Belgique pour tous ses ennemis, le triomphe de la force, le cri de *Malheur aux vaincus* ! Si l'Empire allemand prenait la place de l'Empire anglais, ne verrait-on pas la même révolution qu'après la guerre du Péloponnèse ? Ne verrait-on pas le succès complet du militarisme ? « Sparte annonça la liberté et la paix à toute la Grèce, et les murs d'Athènes furent détruits au son de la flûte : dix années plus tard, l'empire de Sparte était ruiné et les Grecs trouvaient cent fois moins dur d'être les esclaves d'Athènes que de jouir d'une liberté octroyée par Sparte. Une nation peut-elle longtemps, par la force brutale, imposer son idéal au reste de l'humanité qui n'en veut pas ? »

Un anonyme, *Les doctrines économiques et la guerre* (p. 62-65). La guerre résulte moins des conditions économiques que de l'ensei-

---

1. Arrêté du 11 septembre.

gnement qui considère la guerre comme un élément nécessaire de la vie économique. La lutte actuelle « a été amenée autant par les idées sur la pression économique que par la pression économique elle-même ». L'Allemand, discipliné, exact, « accepte sans réserve les spéculations de la théorie et les fantômes de la pensée abstraite ».

Edmund-Lester Pearson, *Le général von Bernhardi* (p. 66-73). Extraits de Bernhardi : on trouve dans l'ouvrage du général l'origine des théories aujourd'hui mises en pratique; il est un de ceux sur qui retombe, en dernière analyse, la responsabilité du ravage de Louvain ; traités et conventions ne pèsent pas lourd dans sa balance !

Un anonyme, *Les bévues des professeurs allemands* (p. 74-79). Les professeurs allemands ont fait autant de tort à la cause de leur patrie que ses ennemis eux-mêmes. L'*Appel* au monde civilisé, rédigé d'ailleurs dans un anglais grotesque, « jette le discrédit sur leur intelligence ». Quant aux Allemands qui professent aux États-Unis et qui défendent le militarisme allemand, Münsterberg, Kuno Francke, Eugen Kühnemann, ils ne semblent pas se douter que l'Américain est « un animal doué de raison qui sait reconnaître une absurdité logique et faire la différence entre une affirmation et un fait ».

Cette seconde série des *Voix américaines* est digne de la première que nous avons annoncée dans le numéro précédent. Il faut remercier S. R. de nous faire entendre ces voix fortes et généreuses. « Les juges les plus difficiles en France, dit-il dans sa préface, estimeront sans doute, en lisant ces articles traduits de la *Nation*, qu'il n'en paraît guère de mieux composés, de mieux informés et de plus sages dans la presse périodique d'aucun pays[1] ».

Arthur CHUQUET.

Eugène d'EICHTHAL, **Kant et la guerre,** à propos du manifeste des quatre-vingt-treize. Paris, imprimerie du Journal des Débats. 1915. In-8°, 10 pages.
— **Des évaluations du coût de la guerre.** (Extrait de la « Revue des sciences politiques », 15 février 1915). Paris, Alcan. In-8°, 23 pages.

Deux études qui, par le savoir dont elles témoignent et par la pénétration des vues, méritent d'être signalées ici.

Dans *Kant et la guerre* M. d'Eichthal prouve que le philosophe, cité dans le manifeste des 93 intellectuels allemands, professe sur la morale universelle une doctrine tout à fait contraire aux règles de la guerre absolue et condamne par des propositions nettes et précises les théories et la pratique de la guerre ainsi conçue. Kant, par exemple, dit qu'il ne faut pas piller le peuple et faire de la guerre un brigandage, qu'aucune guerre ne peut être d'extermination ou de

---

1. Je lis à l'instant dans un article de la *Revue bleue* (27 mars-3 avril) composé par M. A. Schinz, qui a quinze ans d'Amérique, que « l'influence de la *Nation* est énorme parmi les gens intelligents du Nouveau-Monde ».

[illegible] conclut M. d'Eichthal, n'avaient aucun droit d'inscrire le nom de Kant dans le document qu'ils ont signé.

Dans l'étude intitulée *Des évaluations du coût de la guerre*, M. d'Eichthal montre qu'on ne peut en ce moment rechercher des chiffres et dresser des statistiques avec précision. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'établir un peu de clarté dans ses idées et de poser les catégories d'un travail futur : c'est de définir les termes qu'on emploie en pareille matière ; c'est de constater que, si le labeur industriel se détourne de certaines directions, il se concentre intensément dans des domaines spéciaux (Birmingham n'a jamais gagné autant d'argent et les industries de Lyon qui fournissent l'armée n'ont jamais connu de jours plus prospères et que, si le trésor public s'est grandement appauvri, beaucoup de l'argent qu'il a dépensé demeure dans le pays. Il faudrait, en tout cas, analyser les grandes causes d'engourdissement et d'immobilité qui surgissent de la guerre actuelle, connaître les faits de moindre productivité ou d'improductivité qui proviennent d'une désorganisation inévitable et qui constituent des déficits d'exploitation, démêler autant que possible les pertes qu'a essuyées le capital, évaluer tant bien que mal les ravages de l'invasion. Mais comment apprécier certains dégâts, comment réparer certains dommages, comment indemniser l'industrie, aujourd'hui si compliquée, si perfectionnée, si coûteuse par ses machines, appareils et constructions ? La guerre est d'ailleurs « un champ détestable pour la numération ». On doit donc attendre la paix, attendre la diminution des dépenses annuelles d'armement qui sera déjà un immense résultat.

Arthur CHUQUET.

Des lignes de Tchataldja au canal de l'Yser. Avec 14 croquis dans le texte. Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8°, IX et 72 p.

1912 et 1914! La guerre turco-balkanique comparée à la guerre d'aujourd'hui est une guerre lilliputienne. Le front des forces bulgares sur la frontière de Thrace était d'abord de 120 kilomètres ; il fut, à Kirkilissé, de 100 kilomètres, à Lule-Burgas de 50, à Tchataldja de 30. Le front des armées allemandes était d'abord de 360 kilomètres, il fut ensuite de 520 (de Liège et ensuite de Nieuport à Bâle) ; le front de la bataille de la Marne a été de 50 lieues — dix fois le front des batailles de l'Empire — et le front des sous-batailles qui ont succédé à la bataille de la Marne, batailles de l'Aisne, de la Somme, de l'Artois et des Flandres, et qui se rattachent toutes à une même conception d'ensemble, a été de 60 à 100 kilomètres.

Pourtant il y a des rapprochements à faire entre les deux guerres. Si les Bulgares ont surpris les Turcs à Kirkilissé et les ont battus à

Lule-Burgas, les Turcs, retranchés sur les lignes de Tchataldja, ont, par une défense opiniâtre et par une ardente contre-attaque, sauvé Constantinople; l'offensive des Bulgares s'est émoussée. De même, les Allemands : ils ont pris le chemin de Paris, ils ont refoulé l'avant-garde dès alliés à Charleroi; mais la masse anglo-française s'est, sans perdre sa cohésion, repliée jusqu'à la Marne, et de là, s'appuyant à Paris et à Verdun, elle a rejeté l'envahisseur sur l'Aisne et l'a maîtrisé dans les Flandres.

Le récit, en ses trois parties, 1° *Réunion initiale*, 2° *Marche à la bataille*, 3° *Bataille*, est bref, rapide, parfois saisissant.

Dans les pages relatives à la guerre turco-balkanique l'auteur montre très bien comment les Bulgares surent au début garder le secret stratégique et déborder inopinément l'aile droite des Turcs à Kirkilissé; puis comment ils s'attardèrent, faute de renseignements; comment ils marchèrent avec une partie de leurs forces au lieu de marcher avec leurs forces réunies; comment ils livrèrent la bataille de Lule-Burgas qui, bien qu'heureuse, les fatigua et les rendit incapables d'une poursuite active; comment ils attaquèrent sans résultat les lignes de Tchataldja et renoncèrent à l'offensive.

Dans les pages qui concernent la guerre franco-allemande, il fait voir que l'armée française ne subit pas une surprise de Kirkilissé et que, si les Allemands triomphèrent par le nombre, Joffre « n'avait pas laissé dissocier son corps de bataille », que le général en chef imposa la retraite, la fit en bon ordre jusque sur la ligne de la Marne et, trouvant alors l'occasion de passer à l'offensive, triompha par la manœuvre. Mais la poursuite se limita à l'Aisne et plus tôt qu'on ne l'escomptait; il y eut certaines défaillances et certains retards; les Allemands surent ici se dégager habilement, là gagner le repli qu'ils avaient sagement préparé. Depuis, eut lieu la « course à la mer », le grand effort qui détermina la faillite de l'attaque allemande dans la région de l'Yser.

L'auteur ne dispose pas d'informations nouvelles; il ne connaît que les exposés officiels et les cite en entier; mais il a la certitude que tôt ou tard sonnera l'heure de la victoire décisive et que la volonté française réduira l'orgueil tudesque.

Arthur CHUQUET.

— M. Alfred BEL poursuit l'étude de la vie sociale et économique du Maghreb occidental et tout particulièrement de Tlemcen; on a dit ici le grand intérêt de l'ouvrage qu'il a publié avec M. Ricard sur l'industrie de la laine à Tlemcen. Il expose aujourd'hui le résultat de son exploration des restes d'*un atelier de poteries et faïences découvert à Tlemcen* (Constantine, Braham, 1914), dont il fixe, par des déductions délicates, l'activité probable du xe au xie siècle de notre ère. Il décrit les plus importantes pièces qu'il a recueillies et qui remplissent deux vitrines du Musée de Tlemcen; plusieurs de ces pièces, et notamment des

matrices à figures d'animaux et de plantes, sont précieuses pour l'histoire de la céramique arabe ; l'hypothèse qu'il émet sur leur emploi (p. 28) est intéressante. M. Bel signale les analogies qui existent entre ces poteries et celles qui ont été étudiées à Medinat Azzahra par Bosco et à la Qalac des Beni Hammâd par G. Marçais. Les illustrations sont bonnes. — M. G. D.

— MM. R. W. Brown et N. W. Barnes ont écrit, à l'usage des classes, un excellent traité de composition (*The Art of Writing English,* American Book Company, Chicago, in-12, 382 pp.). Nos jeunes anglicisants y trouveront de précieux conseils et nombre de renseignements intéressants. — Ch. B.

— La petite *Histoire de Tulle* d'Etienne Baluze, résumée du latin, par M. Georges Mathieu, archiviste de la Corrèze (Paris, H. Champion, 1912. In-16 de 115 pages) n'offre qu'un assez faible intérêt. Après une courte biographie de Baluze, l'auteur de cette brochure ne fait guère que donner un aperçu de l'ouvrage composé par le fameux érudit. Il traduit bien quelques passages, mais le plus souvent il se contente de donner seulement le sommaire des chapitres. C'est trop peu pour notre curiosité. A rectifier, page 5, l'âge de Baluze qui avait 25 ans et non 22 à peine, lorsqu'il publia son *Anti-Frizonius.* — L.-H. L.

— Nous avons reçu le VIIe et VIIIe volume (n°s 3-4 et 1-2 des *Papers* de la *Bibliographical Society of America* publiés par M. Adolf C. von Noé (Chicago, University Press, 1912-13, p. 79-129 et 1914, p. 101, in-8°). Il faut signaler parmi les articles les plus importants, dans le VIIe volume, celui de M. Radin sur les éditions Soncino de la collection Pulzberger du séminaire de théologie juive à New-York, et un relevé de M. Wegelin des recueils de vers d'auteurs nés ou ayant résidé dans l'Etat de Wisconsin ; dans le VIIIe volume, de M. Geddes, une bonne bibliographie résumée, faite d'un point de vue historique, de la littérature franco-canadienne ; enfin, de M. Edw. A. Henry, une notice détaillée, pourvue d'un index, de la collection de journaux américains, intéressant surtout le Kentucky, laissée par le colonel Durett et récemment acquise par la Bibliothèque de l'Université de Chicago. — L. R.

— Un tirage à part du *Johns Hopkins Alumni Magazine* (janv. 1914, p. 108-168) reproduit un article de M. C. W. Dittus sur les progrès, l'organisation actuelle et les nombreuses publications de l'imprimerie Johns Hopkins. Cette revue historique et bibliographique fait le plus grand honneur à l'activité féconde de l'Université de Baltimore. — L. R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Propriétaire. — Imprimerie Feuillet, Rouchon et Damon, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 1er mai — **1915**

Poèmes anacréontiques, p. Preisendanz. — Ménandre, p. Körte. — Roos, Études sur Arrien. — Heinevetter, L'oracle des osselets. — Van Bever, Les poètes du Terroir. — D'Ancona, Piattoli et la Pologne. — Caresme, Bonaparte lieutenant en second.

Carmina Anacreontea e bybl. nat. Par. cod. gr. suppl. 384 post Val. Rosium tertium edidit C. Preisendanz. Leipzig, Teubner, 1912; xx-66 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Cette nouvelle édition des poèmes anacréontiques par M. Preisendanz est destinée à remplacer dans la bibliothèque Teubnérienne l'édition de Rose, qui est épuisée. On sait que c'est à M. P. que l'on doit la préface à la reproduction photographique du célèbre manuscrit palatin de l'*Anthologie* [1], dont la seconde partie, aujourd'hui à Paris, contient l'unique tradition des *Carmina Anacreontea*; il était donc, mieux que personne, préparé à la tâche qui lui fut confiée, et voici comment il s'en est acquitté. L'appareil critique donne toutes les lectures du manuscrit J, y compris les corrections nombreuses faites à tort ou à raison par le copiste lui-même; et sous ce rapport M. P. est tellement scrupuleux qu'il signale jusqu'aux plus minimes divergences d'accentuation. C'est peut-être exagéré; il n'importe guère, par exemple, de savoir que J écrit 38, 25 ἐστιν sans accent, ou encore que 41, 1 il corrige καλὸν ἐστι en καλόν; mais cependant on ne reprochera pas à M. P. d'avoir cherché à donner ainsi une image fidèle et complète du manuscrit; c'est du reste ce qu'avait déjà fait Rose. Le texte est la reproduction exacte de J, avec les corrections exigées par le sens, la grammaire ou le mètre; M. P. a écarté toutes les autres. Il rejette, par exemple, la correction superflue de Rose 27, 4 ἐγνώριστ' ἄν pour ἐγνώριστεν, et conserve, également avec raison, 10, 2 λάλευ χελιδόν de J, qui a été inutilement corrigé de diverses manières. On approuvera aussi, je pense, un texte comme 6, 1 ποτ' εὗρον, ou encore 4, 8 μήτ' ἅμαξαν selon J, avec la ténue au lieu de l'aspirée;

1. Codices græci et latini photographice depicti, vol. xv : Anthologia Palatina, Codex Palatinus et Codex Parisinus. Præfatus est C. Preisendanz (Leyde, Sijthoff, 1911).

j'aurais cependant écrit avec l'esprit doux μήτ' ἄμαξαν comme dans le manuscrit. Au contraire, M. P. me semble avoir accepté trop facilement 17, 21 la correction de Rose δύνασ' εἰ βαλεῖν pour δύνασαι βαλεῖν, et d'un autre côté je n'hésiterais pas à lire 33, 32 καρδίην correction d'Estienne, le dialecte de cette petite pièce étant pur, et καρδία ne se rencontrant nulle par ailleurs. Dans ce même morceau, vers 31, je préfère de beaucoup, puisqu'une correction est nécessaire, μένει de Michelangeli à μὲν ἦν de Rose, adopté par M. P. (μὲν ἐμοί J). Je remarque en dernier lieu que M. P., qui écrit 15, 21 πετᾶσθαι avec Sitzler (πέτασθαι J), conserve πέτασθαι 24, 6; y a-t-il une raison? En somme, le texte est encore peu sûr en plusieurs passages; certaines leçons du manuscrit, telles que M. P. les publie, ne sont pas supportables pour des raisons soit de langue, soit de métrique; par exemple 33, 10 παλάμας τε χεῖρας, 21, 2 πίνει δένδρεα δ'αὐτήν sont bien suspects; 14, 18 ληρώδης que propose M. Preisendanz n'est qu'un expédient, et, pour citer encore un passage à peu près désespéré, 15, 31 δεσπότην Ἀνακρέοντα n'a pas encore trouvé sa bonne correction. Lire 16, 11 ζωγράφων, 17, 46 Βαθύλλου, 23, 2 Κάδμον, 28, 7 ἔμισγε au lieu de ζωργάφων, Βαδύλλου, Κάθμον, ἕμισγε. Un bon index termine le volume.

Menandrea ex papyris et membranis vetustissimis iterum edidit A Koerte. **Editio maior**. Leipzig, Teubner, 1912; LXIV-192 p. — Idem : **Editio minor**. Leipzig, Teubner, 1912; VI-145 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

En 1910, peu de temps après la belle découverte de G. Lefebvre, M. Korte publia, sous le titre de *Menandrea*, tous les morceaux de Menandre connus, c'est-à-dire les fragments conservés dans les papyrus du Caire, d'Oxyrynchos, de Genève, de Berlin, de Leipzig et de Pétrograd, plus les fragments cités par les auteurs. Deux ans après il en donna une seconde édition; elle se justifie. Dans l'intervalle, en effet, l'intérêt n'a pas cessé de se porter sur Ménandre; des articles assez nombreux ont paru; l'édition de Capps fut publiée; de nouveaux fragments ont été découverts; en outre, M. Jensen fit une étude approfondie et minutieuse du papyrus du Caire, d'où résultèrent de nombreuses rectifications ou nouvelles lectures, et M. G. Lefebvre en donna une seconde édition, en majuscules, accompagnée de phototypies. M. K., ayant de nouveau lui-même examiné le texte manuscrit, a donc réédité ses *Menandrea*, et cela sous une forme un peu différente. Le texte est donné seulement en minuscules, et il est pourvu de deux sortes d'annotations : l'une contient les diverses lectures des savants, l'autre les suppléments et les conjectures. Parmi les morceaux qui, récemment découverts, ne se trouvaient pas dans la première édition, un est particulièrement intéressant; il contient, ainsi que l'a montré M. K., les restes bien minimes, mais certains, de deux vers déjà connus par Stobée, qui les cite comme appartenant au

Héros de Ménandre; le titre donnée par Lefebvre à la comédie est donc maintenant acquis. On notera encore plusieurs fragments du *Misoumenos*, malheureusement très mutilés, représentant une cinquantaine de vers, découverts par M. Hunt dans les papyrus d'Oxyrynchos; enfin M. K. a inséré dans ses notes les variantes d'un papyrus de Heidelberg, qui contient dix-huit vers mutilés de la *Perikeiromenè*, d'un texte inférieur, malgré trois bonnes leçons, à celui du Caire. Quant au texte lui-même, les études dont le papyrus a été l'objet n'ont pas été sans y apporter quelque nouvelle lumière. On a établi la certitude de plusieurs lectures douteuses; on a déchiffré des mots et des vestiges de mots jusqu'alors rebelles, et l'on a obtenu ainsi des restitutions amorcées par le papyrus lui-même, au lieu de conjectures reposant uniquement sur un sens parfois discutable. M. K. a donc rendu service aux études grecques en publiant cette seconde édition. — En même temps parut une édition minor, contenant seulement le texte et les notes critiques; M. Körte y a laissé de côté la préface, l'index et les deux planches phototypiques qui sont dans l'édition major [1].

My.

Studia Arrianea scripsit, A. G. Roos. Leipzig, Teubner, 1912; VI-79 p.

M. Roos, dont l'édition des œuvres d'Arrien est en cours de publication, doit ajouter à l'*Anabase* et aux *Scripta minora* les fragments des ouvrages perdus. Ce sont ces fragments qu'il recherche dans la présente dissertation; mais il ne s'occupe que de l'*Historia Parthica*, se bornant à ajouter quelques observations sur l'ouvrage intitulé Τὰ μετ' Ἀλέξανδρον, et réservant pour un autre temps l'*Historia Bithynica*. Ces fragments, pour la grande part, ont été conservés par Suidas; mais Suidas ne les cite pas tous de la même manière : les uns sont formellement attribués à Arrien, et il s'agissait de montrer qu'ils appartiennent à l'*Histoire des Parthes*, et à tel ou tel livre de cet ouvrage; les autres, plus nombreux, sont cités sans nom d'auteur, et il fallait, avant de les replacer à leur ordre, prouver que c'étaient bien des fragments d'Arrien et non d'un autre auteur. Les arguments invoqués par M. R. sont ou bien des considérations tirées des faits historiques connus, ou bien des comparaisons entre la langue de ces morceaux et le style d'Arrien et sa manière habituelle de s'exprimer. Pour quelques fragments, il a peut-être exagéré la force probante d'un terme ou d'une locution constatée dans d'autres écrits de l'auteur; mais il procède généralement avec une extrême

1. Plusieurs fautes d'impression sont à relever. Lire p. 7 dernière ligne ἐν au lieu de ἐς; *Epitr.* 53 note ἐδεόμην; 140 ἐπεξιόντος; 202 ὥρμηκα; 211 τούτοις, 226 et note ἀπόδος; *Sam.* 81 δέσποτα; 92 βούλομαι; 111 βοᾶις; 134 περιέσται; 136 note τάτυγμα; 314 καὶ; 316 πωπῆ; *Perik.* 118 Mo. (au lieu de Ma.); 134 παρόντα; 142 ὁρᾶς.

prudence, ne se prononçant qu'd'après des raisons sérieusement pesées, et laissant sa part au doute lorsqu'une affirmation précise lui paraît insuffisamment fondée : et il est arrivé, grâce à sa circonspection et à sa méthode d'analyse, à identifier de nombreuses citations, et à nous représenter, dans son ordre chronologique, une suite très acceptable des événements racontés par Arrien dans l'*Histoire des Parthes*. Il a ainsi très heureusement complété l'étude déjà ancienne de Gutschmid sur les fragments de l'*Historia Parthica*, et celle de Köhler sur l'*Historia rerum ab excessu Alexandri*.

MY.

F. HEINEVETTER **Würfel und Buchstabenorakel** in Griechenland und Kleinasien. Breslau, Köbner (Barasch und Riesenfeld), 1912 ; VI-58 p.

Il y a au musée archéologique de Breslau un objet singulier dont la signification n'a pu être expliquée jusqu'ici ; c'est un digamma de bronze portant l'inscription Πυθαίος, et, à l'extrémité de chacune des deux grandes branches, une ligature composée d'un K et d'un E, à savoir le nombre 25. M. Heinevetter, membre du séminaire archéologique de Breslau, a eu l'idée que ces particularités devaient conduire à la solution du problème. Les documents épigraphiques, en effet, nous font connaître plusieurs oracles obtenus par le moyen d'osselets, généralement au nombre de cinq, portant sur leurs faces les chiffres 1, 3, 4, 6 ; et la plupart d'entre eux sont rédigés de la manière suivante : pour chaque coup, les chiffres donnés par chaque osselet, leur somme, et le nom d'une divinité au génitif ; puis un vers énonçant le coup, et enfin le texte de l'oracle, en trois vers hexamètres. Mais les réponses n'étaient pas demandées seulement aux combinaisons fournies par des osselets ; les lettres de l'alphabet étaient également employées, d'une manière, il est vrai, que nous ne connaissons pas avec précision ; et alors, en cherchant de ce côté, ne pourrait-on pas trouver pour le digamma de Breslau, avec son nombre 25 et son nom de divinité, une explication satisfaisante ? On connaît actuellement sept inscriptions relatives à l'astragalomancie ; elles sont toutes plus ou moins mutilées, mais leur ensemble a conservé la plupart des combinaisons fournies par cinq osselets, soit les totaux de 5 à 30, moins 6 et 29 qui ne peuvent se produire, en tout (moins les lacunes) 56 combinaisons, certains nombres pouvant s'obtenir de plusieurs manières. M. H., qui renseigne d'abord sur l'origine de chacun de ces textes, en indiquant où et par qui ils ont été publiés, les publie à son tour pour donner une vue d'ensemble de l'oracle, car il n'est pas douteux que ces inscriptions ne soient des copies, plus ou moins fidèles, d'un original unique. Il donne le texte en majuscules, choisissant pour chaque réponse l'inscription où elle est le

mieux conservée ; au-dessous, la transcription, avec les corrections nécessaires ; et au-dessous encore, en guise d'appareil critique, les variantes des autres inscriptions. Il signale ensuite une huitième inscription analogue, cite un autre fragment qui suppose l'emploi de sept osselets, et explique la manière dont on procédait. C'est ici que M. H. arrive à l'interprétation du digamma de bronze. On connaît deux inscriptions, provenant, comme les précédentes, d'Asie-Mineure, qui contiennent chacune vingt-quatre réponses d'oracle, en vers iambiques (dans l'une trois sont des hexamètres), disposées selon l'ordre alphabétique de leurs initiales, de Α à Ω. Il pouvait donc suffire de tirer une lettre dans une urne préparée à cet effet, l'oracle, dans ce cas, étant donné par le vers dont la lettre tirée était l'initiale. Mais cela n'explique pas le nombre 25. M. H. suppose alors ceci : on remarqua que le jet des osselets donnait vingt-quatre nombres, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et l'on imagina de représenter chaque coup par une lettre ; et à chacune d'elles correspondait une réponse, déterminée par le nombre qu'elle portait gravé. L'objet en forme de digamma serait une de ces lettres. L'interprétation est ingénieuse, trop ingénieuse même ; elle se heurte à des objections assez nombreuses, dont M. H. a bien vu quelques-unes ; mais d'autres lui ont échappé. Il serait superflu d'établir ici une discussion ; quelle que soit, du reste, la valeur de l'hypothèse proposée par M. Heinevetter, sa dissertation est pleine d'intérêt, et son étude comparée des inscriptions oraculaires est une bonne contribution à l'histoire de la divination antique.

MY.

Les poètes du Terroir du XVe siècle au XXe siècle. Textes choisis accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France ; 546 pages, par Ad. VAN BEVER ; Paris, Ch. Delagrave, 1914, in-16 broché ; 3 fr. 50.

C'est le tome IV de cette charmante et précieuse anthologie ; il comprend : Maine, Orléanais, Touraine, Picardie et Artois, Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, Provence, Roussillon, Savoie et un index général des noms cités.

La plus grande partie du volume est consacrée à la *Provence* (p. 271 à p. 447). La notice qui précède les pièces extraites des œuvres provençales, sympathique, dans l'ensemble, au Félibrige, contient des appréciations sévères (p. 289). — On se bornera à faire remarquer, pour y répondre succinctement, que le Félibrige n'est plus aujourd'hui « d'esprit catholique » ; — que le reproche de dédaigner les grandes lois philologiques ne peut être fait au *Trésor du Félibrige ;* — qu'il est possible, mais non prouvé, que les églogues provençales « demeureront un pur jeu d'érudit et de lettré » ; mais n'en est-il pas de même des églogues écrites en français ?

Voici la plus grosse erreur commise : « Interrogez un paysan du Midi, il dédaignera *toujours* les subtilités de la langue des dieux et *ignorera* les poètes de son terroir. La poésie provençale actuelle compte moins pour lui, qu'un chant de cigale. Il *n'a que faire* d'un idiome restauré par le génie inventif *d'un* écrivain, et dont l'usage lui est à peu près *inconnu* ».

On ne peut mieux dire que *Mireille*, le *Romancero provençal*, etc... ont été écrits seulement pour les Parisiens et les Bretons ; mais cela est dit avec une exagération digne de la Provence.

Quand M. van Bever se donnera la peine, ou la joie, d'habiter durant deux mois, en automne de préférence, au milieu des paysans provençaux, et de vivre leur vie, alors il connaîtra sa méprise. Le paysan rhodanien est sensible aux belles idées et aux belles formes quand il a le temps de les apprécier; en cela il ressemble au paysan de tous les pays. Pour ma part, lorsque je parle avec tel paysan de Cavaillon, s'il me répond en français, je crois m'entendre, moi, parler allemand ; cet homme parle une langue étrangère, il n'y a pas à en douter. Par contre, si ce même paysan a l'occasion d'écouter Charles Rieu, ou Elzéar Jouveau, il saisit parfaitement la langue de ces deux excellents félibres, il applaudit en eux le poète et le conteur ; mais les sonnets de Emmanuel Signoret, ou de Sicard, le laisseront bien froid.

On regrette de ne pas voir cités en note, p. 289, les noms des deux Jouveau, Elzéar, le père, et Marius, le fils ; ni celui de Laforêt, le charretier de Saint-Gilles. L'œuvre de ces trois hommes n'est pas considérable, mais elle compte pour beaucoup ; eux seuls pourraient prouver que le Félibrige n'est pas « tombé au rang d'académie provinciale » (p. 288).

On regrette que la place faite à Félix Gras (393 à 398) soit si petite et on espère pouvoir lire, dans la prochaine édition, la fameuse romance de *Dame Guirande*, et celle non moins belle, de la *Jacoumino* et aussi quelques strophes vibrantes du doux Joachim Gasquet, dont le français vaut celui de quiconque.

Est-ce au lycée d'Aix-en-Provence que Paul Souchon a fait ses études ? (notice, p. 444); si oui, ce n'est pas au Lycée Michelet, mais au lycée Mignet, car tel est le nom qu'a pris l'ancien *collège Bourbon*, d'Aix, en le coiffant au lycée d'Avignon que l'on baptisera, qui sait quand, du nom de lycée Frédéric Mistral.

Dans la notice consacrée à la *Savoie* (p. 485 à 491), on croyait trouver mentionnés les longs séjours, sur la rive ouest du lac d'Annecy, de Eugène Sue, H. Taine, André Theuriet, ils y vécurent en effet à des époques différentes, à Chavoires, Menthon, Talloires ; l'oubli n'est pas grand, mais il est à réparer.

Félix Bertrand.

D'Ancona (Alessandro). **Scipione Piattoli e la Polonia**. Florence, Barbèra, 1915. In-18 de IX-368 p., 4 francs.

Ce livre posthume est une double bonne action. D'un côté M. D'A. oppose à tant d'aventuriers italiens qui ont discrédité leur patrie à l'étranger un Italien honnête qui s'est épris de tendresse pour la Pologne mourante et l'a servie pendant quinze ans avec une abnégation que huit ans de captivité ne découragèrent pas. D'autre part il exprime avec une insistance opportune l'idée que la Pologne ne peut retrouver le bonheur que dans une réconciliation avec les Russes qui la reconstitue et lui garantisse l'autonomie.

Piattoli n'était pas un profond politique; les circonstances, son entourage, peut-être aussi son imagination, mêlèrent beaucoup de chimère aux plans qu'il rêva d'abord sous Stanislas-Auguste Poniatowski pour prévenir les derniers partages du royaume, puis sous Alexandre Ier de Russie pour recomposer l'Europe et la Pologne. Mais, outre des qualités morales, sincérité, dévouement affectueux et enthousiaste, il possédait le don de gagner les esprits par la promptitude de son intelligence, son talent de rédaction, son entente de la stratégie parlementaire. Ses nombreuses lettres au roi prouvent la confiance dont cet étranger sans fortune, sans nom, jouissait et qu'il justifiait. Il est touchant de voir avec quelle habileté il réussit à rapprocher son maître des membres de la Diète les plus hostiles, à faire garder pendant près de trois mois, par 60 d'entre eux, le secret d'un plan de Constitution auquel il les avait ralliés et que les voisins de la Pologne contrecarraient; et c'est un récit dramatique que celui où le roi raconte le vote final.

On souhaiterait de pénétrer davantage encore dans l'intimité de Piattoli, mais on n'a guère de lui que des correspondances politiques; sa vie intime nous échappe; nous entrevoyons quelques liaisons irrégulières, mais le profond attachement qu'il inspira aux jeunes gens de grande famille dont on lui confia l'éducation, Adam Czartorisky et une future duchesse de Talleyrand, témoigne en sa faveur.

Le livre repose sur une enquête patiente et coûteuse; mais, si l'on veut savoir, en plus, combien jusqu'à près de 80 ans, ce savant qui ne pouvait plus lire ni écrire, gardait de cette malice manzonienne qui mêle l'amour du bien, le mépris du mal et la connaissance de la faiblesse humaine, qu'on ouvre d'abord le volume aux pages qui peignent au vif la bureaucratie autrichienne tyrannisant un malheureux sans lui vouloir le moindre mal et l'élargissant..... huit ans plus tard..... par économie (p. 120-1, 141-2)!

L'éditeur, un lettré et un ami, a orné ce livre de trois beaux portraits.

Charles Dejob.

Lieutenant L. Caresme, **Bonaparte lieutenant en second**. Paris, Berger-Levrault. 1914. In-8°, 65 p. 2 francs.

L'œuvre de M. Caresme n'est qu'une compilation, un centon. De droite, de gauche, de tous côtés l'auteur a recueilli des renseignements qu'il ajoute les uns aux autres sans y mêler beaucoup du sien.

Certes il a dépensé du temps et de la peine. Il a lu les livres parus sur le sujet et il les cite au bas des pages, les cite à profusion, à satiété; on compte quelquefois six références dans une page.

Mais il faut, si l'on mentionne un fait, citer la source première, le texte original, et non les auteurs de seconde ou de troisième main. Or, M. C. se réfère fréquemment à des ouvrages qui ne méritent pas cet honneur. Est-ce au *Napoléon intime* de Lévy qu'il doit renvoyer ses lecteurs pour leur apprendre que Napoléon obtint une bourse à Brienne et y « travailla laborieusement pendant cinq ans et demi », et à Ch. de Sore, *Napoléon en Belgique*[1] pour remarquer qu'à Brienne Napoléon était bien noté, mais n'était pas aimé? Devait-il citer si souvent Marcaggi, *Une genèse*, qui ne fait que reproduire ses devanciers? Qu'il s'agisse de Phélipeaux, de la lettre de Napoléon au libraire Borde, d'un congé du jeune lieutenant ou de l'argent qu'il gagnait, M. C. cite Marcaggi. Mais Marcaggi a copié ceux qui l'ont précédé, et c'est chez eux qu'il a pris ce qu'il dit de Phélipeaux, qu'il a pris la lettre à Borde, qu'il a pris les lettres de Bonaparte demandant un congé ou une prolongation de congé, qu'il a pris le chiffre des sommes touchées par Bonaparte[2]. Devait-il citer Iung et non *Jung* qui n'a composé ses trois volumes sur *Bonaparte et son temps* qu'avec un parti-pris d'hostilité contre Napoléon et qui prétend, par exemple, contre toute vérité, que le lieutenant d'artillerie n'a jamais cherché à se lier avec d'autres officiers?

M. C. a-t-il même lu toutes les sources qu'il assure avoir consultées et qu'il indique — un peu à tort et à travers — au bas des pages de son volume? Nous ne le croyons pas, et nous allons le prouver.

Il cite (p. 29) ce passage d'une lettre de Joseph : « Ah! dit Joseph vingt ans plus tard, jamais le glorieux empereur ne pourra m'indemniser de ce Napoléon que j'ai tant aimé et que je désire retrouver tel que je l'ai connu en 1786, si l'on se retrouve aux Champs Elyséens! » — et il met au bas de la page : *Mémoires du roi Joseph, tome I*. Or, il a pris cette citation dans notre *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 293), car la lettre — il sait pourtant qu'elle date de vingt ans plus tard — ne peut se trouver dans le premier tome des *Mémoires*.

Pareillement, il cite dans une note (p. 31) le livre de Romain,

1. Que nous trouvons cité aussi (p. 41) Duc de Vicence, *Napoléon en Belgique*.

2. L'auteur dit p. 19 : « Bonaparte suivit les cours de l'Ecole d'artillerie située au couvent des Cordeliers » et p. 26, que le jeune lieutenant faisait trois lieues à pied pour avoir le plaisir de manger des cerises avec Mlle du Colombier, et chaque fois, il met en note : Marcaggi. S'il fallait citer quelqu'un, n'était-ce pas Coston?

Souvenirs d'un officier royaliste, et il dit dans le texte : « Un jour, Bonaparte proféra des menaces à l'adresse de l'intendant de Corse : « M. de Barrin ne connaît pas les Corses, il verra ce qu'ils peuvent ». — Est-ce que vous useriez de votre épée contre le représentant du roi » lui demanda un de ses camarades. Il ne répondit rien et on se sépara très froidement ». Or, M. C. n'a pas eu entre les mains les *Souvenirs* de Romain. Autrement, il eût indiqué le tome, et il n'eut pas commis une grave erreur : M. de Barrin, commandant des troupes, n'était pas intendant de Corse.

Ajoutons que plus loin (p. 35) M. C. cite encore Romain, mais à faux et par je ne sais quelle bizarre confusion ou inadvertance, car la phrase qu'il aurait lue dans les *Souvenirs d'un officier royaliste* est une phrase du projet de Bonaparte sur la constitution de la Calotte.

Ce qui choque surtout dans ces notes et renvois, c'est la mention des archives de la guerre. L'auteur n'est pas allé à ces archives et il n'avait qu'y faire, car tout ce qu'elles renferment sur son sujet, a été publié. Mais il les cite comme s'il les avait consultées et il les cite soit à propos de choses insignifiantes [1] soit toutes les fois qu'il parle d'un rapport sur l'artillerie. C'est ainsi qu'il cite au bas des pages, avec l'indication « archives de la guerre » les rapports des inspecteurs généraux de l'armée et les lettres de Jean-Pierre du Teil ; et ces rapports, ces lettres, il en a lu simplement l'extrait ou l'analyse dans les ouvrages imprimés.

Il dit, par exemple, p. 18, de Valence et des avantages qu'offrait la ville : « Pas de luxe ni de richesse, un air salubre, une abondance de fruits, de légumes, d'herbages et de subsistances variées, des environs couverts de bois, des casernes belles et saines, des bâtiments spacieux et commodes pour l'enseignement de la théorie, une société paisible telle qu'elle doit être pour une troupe « qui se livre constamment à des occupations méditatives » — et, au bas, « Rapport de Gribeauval ». Or, cette phrase est de l'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 269).

Il dit (p. 32) : « Les jeunes officiers du corps royal étaient plus souvent spectateurs qu'acteurs, et des lieutenants qui comptaient quinze ans de service n'avaient jamais commandé un exercice d'infanterie ou de canon » — et, au bas, « Rapport de l'inspecteur général de La Mortière ». Or, cette phrase est de l'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 348).

Il dit (*id.*) à propos de Jean-Pierre du Teil : « On ne lui reprochait que sa sévérité. Il était hostile à la routine : « Varier, tel est mon programme ou, comme je dirai, mon prospectus ». — et, au bas, « Du

1. N'est-il pas puéril, après avoir dit — ce qui traîne partout — que M. de Lance était « colonel du régiment royal d'artillerie de La Fère et brigadier d'infanterie dans les armées du roi », de mettre en note : « D'après les archives de la guerre » ? (p. 17). Même remarque pour la lettre à M. de Lance (p. 38) et pour la lettre à Paoli (p. 47).

Teil, archives de la guerre ». Or, l'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* [illegible] avait déjà dit : « On ne lui reprochait que sa sévérité. Hostile à la routine, il n'exécutait pas servilement les prescriptions de l'ordonnance. *Varier*, tel était son programme, ou, comme il disait, son prospectus ».

Ferons-nous observer, en outre, que d'autres sources sont indiquées d'une façon vague et incomplète ? A quoi peut servir une mention comme Rathier, Archives de la Côte d'Or » (p. 39) ou « Rathier, Manuscrit aux archives de la Côte d'Or » (p. 45) ou encore (p. 47). « M. Puffenoy, conservateur de la Bibliothèque de Dôle » ? A qui appartiennent les phrases que l'auteur a mises entre guillemets à la p. 58 et qui traitent de l'amour de Bonaparte pour la Corse ? Lorsque Napoléon fait le mentor et calme l'ardeur amoureuse de Desmazis, (p. 28) pourquoi M. C. ne dit-il pas soit dans le texte soit en note que la mercuriale est tirée du *Dialogue sur l'amour* [1] ? Pourquoi, lorsqu'il rappelle (p. 34) que Bonaparte, étant aux arrêts à Auxonne, lut un Digeste dont il se souvint dans les discussions du Conseil d'Etat, ne dit-il pas où il a pris cette curieuse anecdote ?

De ci de là, malgré sa connaissance du sujet, l'auteur a commis des erreurs qu'il nous permettra de relever.

Il rapporte (p. 11-12) que Keralio était maréchal de camp ; mais doit-il le nommer *le maréchal de Keralio ?*

Le successeur de Keralio (*id.*) ne s'appelait-il pas Reynaud de Monts, et non *des* Monts ?

« Reynaud de Monts, d'après *one of his school-fellows*, jugea Bonaparte digne de prétendre à l'artillerie et d'entrer à l'École royale de Paris ». Ainsi s'exprime M. C. p. 13, et il ajoute en note : « *Some account of the early years of Buonaparte in the military school of Brienne*, by one of his school-fellows ». Comme s'il fallait s'appuyer, et uniquement s'appuyer sur le témoignage de cet élève de Brienne pour savoir que Bonaparte fut envoyé à l'École militaire de Paris ! M. C. a voulu simplement citer un texte de plus.

Napoléon, poursuit M. C. (*id.*) « fut nommé élève du roi dans la compagnie des cadets-gentilshommes de l'École militaire du marquis de Timbrune » et il cite en note *Les compagnies de cadets-gentilshommes* de Hennet [2]. Il aurait dû dire qu'entrer à l'École militaire de Paris ou à la compagnie des cadets gentilshommes ou à l'Hôtel du Champ de Mars [3], c'était la même chose, et lorsqu'il parle de « la compagnie des cadets gentilshommes de l'École militaire du marquis de Timbrune », c'est comme s'il parlait de l'École de Saint-Maixent,

1. [illegible] plus loin, p. 4[illegible].
2. [illegible] que M. C. nomme p. 4[illegible], note 4, *Henriet*.
3. M. C. emploie p. 14 cette expression « l'Hôtel du Champ de Mars », mais il a négligé de la donner et de l'expliquer plus haut, et le lecteur ne comprendra pas.

lorsqu'elle était commandée par le colonel Sarrail, et comme s'il disait : « Les élèves de l'École de Saint-Maixent du colonel Sarrail ».

Il nous dit (p. 14) que Napoléon eut Monge pour professeur, et évidemment il pense à Gaspard Monge; or, le maître de Napoléon fut, non pas Gaspard Monge, mais Louis Monge, frère du célèbre Gaspard.

Il appelle *major id.* le premier des élèves de l'École militaire qui s'appelait, selon le règlement, « commandant en chef » et que ses camarades nommaient « sergent-major » [1].

Les notes de sortie qu'il reproduit d'après Iung (p. 16) sont fausses. Il suffit de les lire pour reconnaître qu'elles ont été forgées. Ni Timbrune ni Valfort n'auraient écrit que Bonaparte était « capricieux, hautain, extrêmement porté à l'égoïsme » et « aspirait à tout ». Le style de ces prétendues notes ne sent pas du tout l'ancien régime. L'administration d'alors n'entrait pas ainsi dans le détail psychologique. Elle se bornait à dire que le cadet gentilhomme, reçu à telle date, avait obtenu à telle date le rang de sous-lieutenant et paraissait « susceptible » ou « très susceptible » d'entrer dans un régiment. Et quelle note particulière eût-elle donnée à Bonaparte qui, au bout d'un an d'école, obtenait brillamment son grade de lieutenant en second?

Où M. C. (p. 23) a-t-il lu que Pontornini était un artiste d'Ajaccio et pourquoi lit-il sur le portrait de Bonaparte *care amici* au lieu de « caro amico »?

Il imagine (p. 25) une conversation entre Letizia et Napoléon revenant en Corse : « Il rassurait les inquiétudes de sa mère, il dépeignait sa vie d'officier : Mais non! Je suis logé à Valence chez une respectable personne. Mlle Bou est une vieille fille qui frise la cinquantaine. Son père, après avoir fabriqué des boutons de poil de chèvre, tient un café littéraire où se réunissent les notabilités de la ville. Le hasard du billet de logement m'y a conduit : je m'y suis bien trouvé : j'y suis resté, et j'y resterai tout le temps que durera mon séjour à Valence. Je n'oublierai jamais les bontés de Mademoiselle et de Monsieur Bou, car ils sont logés dans mon cœur et, dans cette place, les souvenirs ne changent pas de garnison ». Napoléon a sans doute dit tout cela ou à peu près. Mais s'est-il servi de ces expressions qui sont celles mêmes de Coston? Pouvait-il déjà tenir en 1786 des propos qu'il tiendra plus tard? Le procédé littéraire auquel M. C. a recours, ne tient-il pas du roman plus que de l'histoire?

Après Iung, il fait de Damoiseau un condisciple de Napoléon à

---

1. Phélipeaux fut admis comme lieutenant en second le 41e, et non le 64e (ce n'est là, il est vrai, qu'une faute d'impression).

l'École militaire de Paris (p. 27); or Bonaparte n'a pas connu Damoiseau à l'hôtel des cadets-gentilhommes.

Après Iung (*id.*) il dit que Mabille fut plus tard déserteur. Mais Iung qualifie tous les émigrés de déserteurs. Mabille avait, non pas déserté, mais abandonné, comme on disait alors, ou émigré [1].

Il parle (p. 28) d'un oncle de Bonaparte qu'il nomme l'oncle Nicolo ; c'était Nicolas Paravicini, mari de la *zia* Gertrude, marraine de Napoléon.

Il assure (p. 30), sans preuves et contre toute vraisemblance, que Bonaparte obtint à Versailles, en octobre ou novembre 1787, une audience du contrôleur général et reçut satisfaction.

Après avoir raconté (*id.*) que Bonaparte, en 1787, accompagna chez elle une femme galante du Palais Royal [2], il rappelle un mot de son héros en 1795 : « Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû et quel est son empire ». Quelle idée de comparer la pauvre Nantaise du Palais-Royal aux dames brillantes que Bonaparte connaît à la veille de vendémiaire !

Il cite (p. 38) un mot de Iung sur les congés de Bonaparte, et il semble l'approuver puisqu'il ne fait à ce sujet aucune réflexion. Iung reproche à Bonaparte d'avoir prolongé ses congés et commis « des actes d'indiscipline où il y avait de quoi se faire fusiller cent fois en temps normal ». M. C. ne devait-il pas justifier Bonaparte? Il parle d' « absence illégale »; or, Bonaparte produit des certificats qui sont probants, ses chefs reconnaissent qu'il a été « retenu indispensablement » et apostillent son mémoire de réclamation, il touche un rappel d'appointements !

Bonaparte a composé, non pas une *Histoire de Corse* (p. 47 et 58), mais des *Lettres sur la Corse*, et c'est une de ces *Lettres sur la Corse*, et non pas « une lettre sur la Corse » (p. 60) qu'il envoie au Père Dupuy.

Le mot de Paoli à Napoléon : « Tu es taillé à l'antique, tu es un homme de Plutarque, le monde entier parlera de toi » (p. 47), que M. C. tire, d'après sa note, de Stendhal et de Ségur, n'est sûrement pas authentique. Paoli s'est toujours défié des fils de Charles Bonaparte ; il ne voyait en eux que des intrigants, des hommes inquiets, remuants, dévorés d'ambition, et il traitait Joseph, Napoléon et Lucien de garçonnets inexpérimentés.

Le duel de Napoléon (p. 48) avec un habitant de Dôle, nommé Denis Grosey, est-il bien vrai. Napoléon aurait-il reçu un léger coup d'épée sur les remparts de Dôle ? M. C. cite sa source : « Lettre de Bona-

---

1. [illegible] au lieu de *Ruff*, des Aymard au lieu de *les Aynards* [illegible] *Mollet*, comme p. [illegible] Le Sancquer et non *de* Sancquer, [illegible] *Bosmel*.

2. Fallait-il dire que le récit de Bonaparte est un « mémoire » ?

parte à M. Naudin »; il n'est pas question de ce duel dans les lettres à Naudin que nous connaissons.

Le lieutenant dont il est question (*id.*) s'appelait Belly et non *Belley* (de Bussy) et il devint maire, non de *Corbeny*, mais de Beaurieux.

L'auteur n'a pas compris une phrase de Taine (p. 55); il reproche au grand historien d'avoir dit que Napoléon ne sut jamais parler le français, et il oppose à Taine un témoignage de Sainte-Beuve qui compare le style de Napoléon à celui de Pascal; mais Taine prenait le mot *parler* au sens de « prononcer ».

Si Napoléon écrivit un mémoire sur l'élevage des vers à soie (p. 57), ce ne fut pas seulement parce qu'il souhaitait, pour « l'avenir agricole de la Corse », de développer dans l'île la culture du mûrier; mais sa famille avait obtenu la concession d'une pépinière de mûriers et demandait en vain au gouvernement une indemnité.

Rousseau a dit dans le *Contrat social*, non pas qu' « un jour quelque Corse étonnerait le monde » (p. 58), mais qu' « un jour cette petite île étonnerait l'Europe ».

Bonaparte n'a pas traduit Boswell (p. 60), puisque la traduction française avait paru en 1769 et qu'il la demandait à son père vers la fin de son séjour à Brienne.

Mirabeau (*id.*) n'a pas lu les *Lettres sur la Corse* et Bonaparte ne fit remettre à Raynal par son frère Joseph (lorsque Joseph vint sur le continent à la rencontre de Paoli) que les deux premières lettres.

L'ouvrage de Mably que Bonaparte a lu (*id.*), est, non pas une *Histoire de France*, mais des *Observations* sur l'histoire de France.

Aux erreurs s'ajoutent des emprunts que M. C. aurait dû indiquer, marquer soit par des guillemets, soit par des notes.

Je lis à la p. 11 les lignes suivantes : « Sur le conseil du comte de Marbeuf, il (Napoléon) avait résolu d'être marin. Depuis le règne de Louis XIV, le service de mer était le premier du royaume. Les progrès de l'art de la navigation, le voyage de Bougainville, les campagnes de Verdun de la Crenne, de Fleurieu et de Borda, le rôle glorieux des flottes françaises dans la guerre de l'indépendance américaine qui venait de finir, l'attente d'une lutte que l'Angleterre ne manquerait pas de rallumer pour prendre sa revanche, tout excitait les jeunes gentilshommes à briguer un grade sur les bâtiments de Sa Majesté. Un Corse, le futur conventionnel Luce Casabianca, qui, à la bataille d'Aboukir, commanda l'*Orient*, n'avait-il pas été, en 1778, nommé aspirant garde de la marine au département de Toulon? Un autre Corse, Balthazar de Petriconi, n'était-il pas, en 1782, envoyé, lui aussi, à Toulon comme aspirant? Napoléon voulait courir la même carrière, voguer sur la Méditerranée, être employé sur les côtes de Provence, revoir la Corse, « son île native ». Tout cela a été copié mot pour mot dans notre *Jeunesse de Napoléon* et bien que ce livre

[illegible] au bas de la page, après la phrase consacrée à Petriconi, tout cela, depuis les mots « Sur le conseil.. » jusqu'à « son île native » devait être mis entre guillemets [1].

De même, p. 12, je lis : « L'artillerie avait, selon l'expression même du temps, « le plus d'analogie avec la marine ». Les bureaux se plaignaient de « la surabondance des candidats ». Elle passait pour la première de l'Europe. On la nommait un « corps à talents » et l'on disait, comme le prince de Ligne, que cette partie était, en France, portée au suprême ». Tout cela a été encore copié mot pour mot dans notre *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 138) : « L'artillerie avait, selon l'expression du temps, le plus d'analogie avec la marine. De même que la marine, elle était à la mode, et les bureaux se plaignaient déjà de la « surabondance » des candidats [2]. Elle passait pour la première de l'Europe. On la nommait un « corps à talents » et l'on disait, comme le prince de Ligne, que cette partie était en France *portée au suprême* ». Mais cette fois, M. C. indique sa source, et au mot « portée au suprême » il met en note : « Prince de Ligne, *Mémoires* »!

De même, p. 13, je lis : « A la vérité, « il était assez malaisé d'y entrer, il fallait s'appliquer aux mathématiques », et beaucoup de jeunes nobles y renonçaient, contre le vœu de leurs parents, en alléguant « leur répugnance pour les sciences abstraites, la difficulté de trouver ailleurs une sous-lieutenance s'ils arrivaient à l'âge de dix-neuf ou vingt ans sans avoir été reçus au corps de M. de Gribeauval ». Là encore, M. C. indique sa source, et il met en note : « Lettre du chevalier de Mautort ». Or, ce passage est derechef copié presque mot pour mot dans notre *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 139). Mais nous avions écrit : « Combien de sujets, comme le chevalier de Mautort, renonçaient à l'artillerie, etc ». M. C. a cru que j'avais consulté une lettre de Mautort — il ignore que Mautort a laissé des *Mémoires* — et il a mis entre guillemets deux passages de ce morceau comme s'il les avait tirés, non du livre de Chuquet, mais d'une lettre de Mautort qui n'existe pas!

De même, p. 19, je lis : « Le régiment de La Fère était debout dès l'aurore et, à l'école de pratique, s'exerçait au service des canons de siège, des mortiers et des pièces de campagne, fabriquait l'artifice de guerre — et le *Traité* que le régiment possédait sur cette fabrication passait pour un des meilleurs traités du corps royal — tirait des

1. Ajoutez qu'il y a dans mon texte : « revoir la Corse, son île native, comme dit Lucien, à laquelle il donnait la préférence sur toute autre localité ». M. Caresme arrête l'emprunt aux mots « son île native » — qui, tout seuls, ne méritaient pas la citation — et met en note : « Lucien Bonaparte, *Mémoires* »!

2. Qu'on remarque que M. Caresme, en copiant ces mots, met un guillemet après « candidats »; je n'ai guillemeté que *surabondance*, et le mot *candidat* n'était pas alors employé dans les bureaux.

balles ardentes et des fusées de signaux, brûlait des tourteaux et des fagots goudronnés, éprouvait dans l'eau des fusées à bombes, des lances à feu et des étoupes, exécutait les manœuvres de chèvre ou de force ». Ces lignes — et M. C. ne le dit pas — sont tirées littéralement de la *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 272).

De même, p. 20, M. C. cite des vers de Gassendi sur les travaux du polygone. Ces vers, il les copie dans notre *Jeunesse de Napoléon* (I, p. 273). Mais au lieu de se référer à notre livre ou mieux de ne faire aucune référence, il écrit au bas de la page, en note : « Gassendi, *Aide-mémoire en vers à l'usage du corps royal* ». Il sait que Gassendi a composé un *Aide-mémoire* et il croit que cet *Aide-mémoire* est en vers. Or, le petit morceau poétique de Gassendi sur les exercices des soldats est tiré, non pas de son *Aide-mémoire* — voyez-vous cet officier d'artillerie qui mettrait des vers de son cru dans un livre technique ! — mais de son recueil de poésies paru en 1820 et intitulé *Mes loisirs*.

De même, p. 37. En 1789, écrit M. C., Bonaparte voyait avec regret les actes d'indiscipline, mais il jugeait qu' « il n'y avait pas de force individuelle capable de changer les éléments et de prévenir les événements qui naissent de la nature des choses et des circonstances ». En lisant ou plutôt en relisant dans l'œuvre de M. C. ces mots de Bonaparte, je m'étonne ; je me dis que ce jugement est curieux et fort remarquable, si Bonaparte l'a prononcé en 1789; mais M. C., tout en le mettant entre guillemets, ne dit pas où il l'a pris. Je me reporte à la *Jeunesse de Napoléon* et je lis (I, p. 359) : « Bonaparte voyait avec regret ces actes d'indiscipline, mais il jugeait *déjà, ainsi qu'il l'a dit plus tard*, qu'il n'y avait pas de force, etc. ».

A cette même page 37, M. Caresme écrit : « Du Teil refusait impitoyablement tout semestre « à cause des brigandages populaires ». Mais son château de Pommier, dans le Dauphiné, fut pillé; il demanda lui-même un semestre « afin de réparer les dégâts qu'il avait essuyés par l'irruption frénétique des brigands ». Napoléon eut son congé. » M. C. ne devait-il pas citer la *Jeunesse de Napoléon* où je lis (I, p. 360) : « Du Teil proposait brutalement de refuser tout semestre « à cause des brigandages populaires ». Mais lui-même prenait un congé. Son château de Pommier, dans le Dauphiné, avait été pillé, dévasté; il devait, écrivait-il au ministre, « réparer les dégâts qu'il avait essuyés par l'irruption frénétique des brigands ».

Dirons-nous encore que, malgré ses lectures étendues, malgré ses copieuses citations et ses fréquents emprunts, l'auteur n'est même pas complet? Qui trop embrasse, mal étreint. Il ne veut rien perdre, il amasse anecdote sur anecdote, il prend de tous côtés sans choix, sans mesure, et il néglige certains points.

Pourquoi s'est-il contenté de mentionner (p. 19) Dupuy de Bordes

et Serurier (et non *Serrurier*) sans ajouter un mot sur chacun de ces maîtres ?

Pourquoi est-il si bref sur Mme Caroline du Colombier et ne dit-il pas qu'elle devint Mme de Bressieux et dame d'honneur de Letizia, que son mari fut fait baron et son frère — un émigré — capitaine ?

Pourquoi ne dit-il pas que Mlle de Lauberie de Saint-Germain épousa Montalivet ?

Pourquoi ne fait-il pas observer que dans le projet de constitution de la Corse, si puéril qu'il soit par instants, Bonaparte a demandé que le plus ancien lieutenant rappelle toujours ses camarades aux règles de l'honneur, réprime la fureur du duel, empêche des scènes « à la fois ridicules et barbares » ?

Pourquoi n'a-t-il pas raconté les plaisanteries des lieutenants du régiment de La Fère, leurs mystifications, les tours qu'ils jouaient aux vieux officiers ?

Pourquoi omet-il le rôle politique de Bonaparte en Corse ? Napoléon « prit une part active à la propagande révolutionnaire en Corse » (p. 38) et « se rangea ouvertement dans le parti de la Révolution ; on le vit au premier rang dans les clubs » (p. 47). Et c'est tout. M. C. ne cite même pas ce mot que j'ai eu la joie de découvrir dans une lettre de La Férandière du 26 décembre 1789 : « Ce jeune officier a été élevé à l'École militaire, sa sœur à Saint-Cyr, et sa mère comblée des bienfaits du gouvernement : il serait bien mieux à son corps, car *il fermente sans cesse!* »

A quoi bon citer au hasard trois passages d'Ossian (p. 56) sans faire aucun commentaire et sans démontrer que Bonaparte connut les « poèmes galliques » lorsqu'il était lieutenant en second ?

Pourquoi ne pas dire que l'*Histoire du gouvernement de Venise* est d'Amelot de la Houssaie ?

Pourquoi ne pas même nommer l'*Espion anglais* qui fit connaître à Bonaparte tant d'hommes et de choses de l'ancien régime ?

Pourquoi ne pas s'étendre plus longuement sur les lectures et les écrits de Napoléon ?

Qu'est-ce que Giubega — et non *Ginbega* (p. 63) et qu'est-ce que la lettre à Giubega ? Le lecteur n'en sait rien.

Si du moins le livre de M. Caresme était intéressant ! Mais les menus détails succèdent interminablement aux menus détails et le récit se traîne avec lenteur et monotonie.

Arthur Chuquet.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **8 mai** — **1915**

RICHTER, L'éducation à la cour de Saxe. — Revue de l'histoire de l'enseignement III. — LOTE, Du christianisme au germanisme, l'évolution religieuse au XVIIIe siècle et la déviation de l'idéal moderne en Allemagne. — WELSCHINGER, Bismarck. — GAILLARD, Culture et Kultur. — La renaissance de la Pologne. — Le manifeste des Catalans. — DENIS, La guerre. — L'Institut espagnol de l'Université de Toulouse. — Académie des Inscriptions.

Julius RICHTER, **Das Erziehungswesen am Hofe der Wettiner Albertinischen (Haupt) Linie**. Berlin, Weidmann, 1913, in-8°, pp. 29 et 652. Mk. 17 (*Monumenta Germaniae Paedagogica*. Bd. 52).

Zeitschrift für Geschichte der Erziehung und des Unterrichts. Dritter Jahrgang. Ibid., 1913, in-8°, p. 335. Mk. 8.

I. M. Richter a suivi d'une génération à l'autre l'éducation que reçurent les princes saxons de la ligne Albertine de la maison de Wettin, celle qui occupe encore actuellement le trône dans le royaume de Saxe. Son enquête commence avec le fondateur de la dynastie, Albert le Vaillant, né en 1443, et s'arrête au dernier et unique descendant d'Auguste le Juste, la princesse Maria-Augusta, née en 1782. Nous avons ainsi pour quatorze familles régnantes une histoire pédagogique scrupuleusement documentée de tous leurs enfants, et ils furent parfois nombreux à la cour des Wettins : Auguste II en eut quatorze. M. R. a mis à contribution d'abord les archives générales et les bibliothèques de Dresde, mais aussi une foule d'autres fonds publics d'Allemagne. Il s'est tenu rigoureusement aux documents qu'ils lui livraient et ne ménage pas les réserves, lorsque l'information lui paraît présenter des lacunes ou des obscurités. Il nous fournit ainsi des renseignements bien établis et précis d'abord sur le personnel féminin que réclame le jeune âge des princes, sur leur développement, leur complexion et leurs maladies (nous savons même la date de leurs premières dents) ; ensuite sur leurs gouverneurs, précepteurs, maîtres et serviteurs de tout ordre, avec le moment de l'entrée en charge et de la cessation des fonctions, l'acte de nomination, les instructions reçues, leurs attributions et leurs émoluments. Les résultats de l'éducation sont aussi analysés en détail à l'aide même des travaux d'écoliers qui se sont conservés, souvent en grand nombre et somp-

tueusement reliés pour la plupart des augustes élèves. M. R. s'est enquis de leurs progrès en instruction religieuse, un point capital à la cour saxonne où l'on ne craignait rien tant, avant 1730, que le venin calviniste et papiste. Nous savons encore comment ils ont appris à lire, à écrire, à calculer. Le latin a tenu une place importante dans leurs programmes d'études et il y eut parmi les princes saxons d'excellents latinistes; il n'est jamais question de grec. Pour les langues modernes, l'italien, le polonais, rarement l'anglais, et surtout au XVIIIe siècle, le français; l'enseignement fut d'ailleurs souvent donné en français et nombreux sont les cahiers de cours rédigés dans notre langue. Les sciences ont eu en général un rôle secondaire, mais l'art militaire, la théorie des fortifications ne sont pas négligés. Les arts, le dessin et la musique, ont été pour certains poussés assez loin et il se rencontra d'habiles dessinateurs et de féconds compositeurs chez les rejetons des souverains saxons. Un complément ordinaire de l'éducation des princes était la visite des foires de Leipzig, à l'occasion desquelles ils écoutaient les leçons des professeurs les plus réputés de l'Université; l'initiation à la pratique du gouvernement par l'assistance à des séances d'affaires; enfin les voyages à l'étranger, soit en Italie, soit en France. A côté des enfants de la maison de Saxe, il y eut souvent à Dresde pour partager leur éducation des princes ou des princesses d'États voisins, surtout du Brandebourg : sur leur compte aussi M. R. nous a abondamment renseignés.

Je n'ai pu que résumer les éléments les plus généraux de son histoire; il n'était pas possible de le suivre dans la monographie qu'il a consacrée à chaque famille. Les chercheurs trouveront dans son ouvrage pourvu d'un copieux index d'utiles informations. Les pièces les plus importantes qu'il a utilisées, surtout nominations ou instructions de gouverneurs et de précepteurs, rapports sur le résultat des études des princes, sont données en appendice et forment environ le dernier tiers du volume [1].

II. La Revue dont le titre est annoncé plus haut est l'organe de la *Société d'histoire de l'éducation et de l'enseignement*, qui publie aussi la collection des *Monumenta* en même temps qu'une bibliographie annuelle de pédagogie. Comme pour la première année qui a été signalée ici même (V. *Revue* du 28 sept. 1912), les collaborateurs de la troisième ont fourni presque tous des études qui sont principalement des dépouillements de documents et ne peuvent donc qu'être très brièvement mentionnées. Deux articles se rapportent à Comenius, le premier, d'un spécialiste. M. Kvacala, analyse un témoignage

1. Je relève quelques légers lapsus. P. 76, Mumpelgarten n'est pas Montpellier, mais Montbéliard. P. 237, *les Fûnes*, *le Fûne*; il faut lire les Jûnes (jeûnes). P. 363, collège de *Navarra*, pour Navarre. P. 392 « tout ce qui *pent* à la bigotterie [illegible] *les* trivolités, pour des f. P. 580, rien n'a *tout* [illegible] pour preud'homme.

nouveau pour sa biographie, des souvenirs écrits par l'exilé pendant son séjour à Amsterdam pour servir de réponse aux attaques d'un professeur de Groningue. Un autre article, de M. Toischer, cherche à éclaircir l'histoire de la composition de l'*Orbis Pictus*, conteste à Comenius la paternité des images du livre et l'intention que lui attribue la pédagogie courante d'avoir voulu en faire un premier manuel d'enseignement par l'aspect. M. F. Wienecke a retracé l'histoire de la création des écoles primaires dans le Brandebourg et leur évolution jusqu'à la mort du premier roi de Prusse, à l'aide des règlements ecclésiastiques et des rapports d'inspection. A M. G. Lühr nous devons d'intéressants renseignements sur le collège des Jésuites de Rössel dans l'évêché de Warmie, qui eut des destinées brillantes de 1631 à 1797 et était fréquenté par les enfants des nobles polonais et même des protestants prussiens. Une étude d'un ordre différent, étrangère aux recherches d'archives, est celle que M. F. Kammradt a consacrée aux théories de Fichte sur l'éducation dans l'État de l'avenir : il les a heureusement rattachées à la métaphysique idéaliste et au patriotisme mystique de l'apôtre de la régénération nationale. Les lecteurs du copieux ouvrage de M. P. Schwarz sur les écoles secondaires de la Prusse (V. *Revue* du 28 sept. 1912) et de son dernier article sur la politique scolaire prussienne dans les provinces polonaises trouveront un complément de ses études dans sa longue riposte (p. 253-302) à l'appréciation injuste de ses travaux par un critique polonais. Il suffira de nommer les autres contributions : de M. Hasl, sur une redevance bizarre que recevaient les maîtres (des noyaux de cerises), mentionnée par des pièces du XVIe siècle ; de M. R. Windel, sur la méthode emblématique de Joh. Bruno, inventeur d'étranges procédés mnémotechniques ; de M. M. Schipke, sur l'enseignement du chant à Bâle ; enfin de M. R. Herrmann sur une association républicaine de jeunes normaliens saxons après la révolution de 1849 à Dresde. Chacun des quatre fascicules est accompagné de comptes-rendus développés et des procès-verbaux des réunions de la Société. Un index termine la publication.

L. R.

Josef Fritz, **Das Wagnervolksbuch im achtzehnten Jahrhundert**. Berlin-Leipzig, Behr, 1914, in-16, pp. 36 et 58. Mk. 2,40. (*Deutsche Literaturdenkmale des 18. u. 19. Jahrh.* N° 150).

M. Fritz a donné en 1910 une édition et une étude du *Wagnervolksbuch* de 1593. Sa présente publication est un complément de ce travail. Il y décrit minutieusement cinq éditions dont les aventures de l'ancien famulus et rival de Faust furent encore honorées au XVIIe et au XVIIIe siècle. La première est de 1601 (Leipzig) et on n'en connaît que le seul exemplaire de la bibliothèque de l'Université d'Upsal. Viennent ensuite deux éditions de Berlin de 1712 et 1714, remarquables par

une préface dont l'auteur P. J. Marperger (M. F. a nettement établi cette attribution), esprit assez superstitieux lui-même, représente une opposition surannée contre les adversaires des procès de sorcellerie. Une édition plus rare de Neu-Ruppin, 1798, est au contraire le remaniement d'un pur rationaliste. Enfin l'édition de Vienne de *1799* s'écarte fortement de la tradition ; l'histoire de Wagner y est très romancée dans le goût des aventures de chevaliers et de brigands dont la vogue était alors si grande. M. F. incline à attribuer à J.-F.-E. Albrecht, un très fecond romancier, la paternité de ce dernier remaniement du vieux *Volksbuch*. Quant aux adaptations que lui fit subir le théâtre de marionnettes, nous sommes réduits à de très maigres renseignements. Un texte publié par Engel a une origine suspecte ; il dérive d'une réimpression moderne du *Kloster* de Scheible, et doit par conséquent être éliminé. A la suite de ses renseignements bibliographiques de l'introduction, M. F. a imprimé les préfaces des éditions de 1712, 1798 et 1799 avec quelques chapitres des deux dernières.

L. R.

René Lote, docteur ès lettres. **Du Christianisme au Germanisme ; l'évolution religieuse au XVIIIe siècle et la déviation de l'idéal moderne en Allemagne** : Paris, Alcan, in-8°, 364 pages, broché, 3 fr. 50 ; sans date.

« Cet ouvrage a été présenté, dit son auteur, comme thèse de doctorat en juillet 1911, complètement rédigé. Ceci nous permet, pour l'apparition de quelques-unes de nos idées et l'utilisation de certains textes, de lui faire prendre une date bien antérieure à sa publication actuelle en 1914 [1] ». Il n'a pas tort, car son œuvre peut donner lieu à des travaux analogues ou complémentaires. Lui, s'est borné à étudier l'une des trois ou quatre formes principales de l'évolution de la pensée allemande : « l'origine, le sens, la valeur d'une Culture, d'une Religion, d'un Etat », (p. 357) ; — à voir comment « l'expérience intellectuelle du XVIIIe siècle a produit dans l'Allemagne protestante la crise d'où est éclose une mentalité qui se perpétue de nos jours », (p. 1).

A première vue, cette thèse peut sembler indigeste, confuse et mal organisée, à cause surtout des références accumulées par l'auteur, duquel on pourrait se borner à penser, si l'on ignore tout de lui, qu'il connaît fort bien l'époque et le milieu dont il parle. En réalité, on a affaire à l'analyse délicate et savante d'un mysticisme barbare fondé sur une série « d'erreurs préméditées », (p. 308), d'une « crise intellectuelle dans ses rapports avec des conceptions sociales », (p. 231, note). Ce livre d'histoire n'est pas un roman, mais *l'épilogue* en est attachant, la *conclusion*, belle et sobre ; les citations nombreuses et

1. (Avant-propos, note 1). Il le redit p. 126, note 1 et p. 262, note 1.

nécessaires, sont bien groupées. A la seconde lecture, ce qui semblait diffus s'éclaire ; la suite des idées apparaît, rigoureuse ; on sympathise vite. M. R. Lote a pris d'ailleurs ses précautions pour que le lecteur ne s'égare pas ; il a défini sa méthode, souple, vivante, positive : c'est en toute impartialité que l'historien doit « définir et faire comprendre » (p. 2) ; il a eu soin de tendre à chaque tournant le fil conducteur qui permet d'éviter les faux pas [1]. Une note de la page 42 résume le plan général : « La volonté allemande, armée du principe de l'Etat qu'elle oppose à la crise intellectuelle de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, accommode à sa mentalité le rêve humanitaire et messianique du siècle finissant. Pour elle, il s'agit de réaliser un Etat des Etats, de faire triompher sur terre une céleste discipline, exprimée par la « Culture allemande » [2].

Certes, si l'on est franc-maçon, ou protestant, ou les deux à la fois, et français, on sera surpris de voir comment le protestantisme allemand, rationaliste, mystique, étatiste, a conduit les esprits sceptiques et révolutionnaires du *siècle des lumières* à une théorie religieuse de l'État, de la Discipline, de la Force, manifestée par l'asservissement du fonctionnaire, (p. 224), le dressage des citoyens, (p. 336), et la main-mise sur les petits pays voisins (p. 348).

Ce qui se passe au XVIIIe siècle, en Allemagne contraste avec ce que l'on voit en France à la même époque ; l'auteur l'a bien marqué, (p. 144, 298, 331, 346). C'est, pourrait-on dire en fin de compte, une théorie du dévouement qui peut fonder les différences ; là où il y a besoin de sacrifice, on parlera d'humanité, même à son propre détriment ; là où le besoin d'expansion affectueuse fait défaut, ou est rejeté au second plan par d'utilitaires tendances, on obligera l'humanité à venir à soi ; si elle résiste, on sera logiquement conduit à l'opprimer, (p. 356) ; c'est ce que je nommerai le *banditisme rationnel*. L'égoïsme, ou l'orgueil, est aux prises avec la bonté, ou la justice ; l'une veut profiter, l'autre donne.

C'est une lutte artistement préparée, une vraie machination scénique redoutable au dernier chef puisqu'elle repose sur une foi sectaire. La Prusse protestante, mystique et maçonnique, est sauvée du mal, de la Révolution française « par ses théologiens et ses philosophes, serviteurs d'une religion d'État » (p. 118), aidés de la noblesse. L'idéalisme allemand procède de la théologie ; l'une ne peut se séparer de l'autre ; Fichte, Schelling, Hegel sont tous trois des échappés de séminaires théologiques. N'est-ce pas Schopenhauer qui disait : « grattez la peau d'un métaphysicien allemand et vous trouverez un théologien » ? L'insulte et le mensonge leur sont bons pour frapper, intimider les esprits ; la presse s'en mêle, répandant la calomnie et

1. Notamment p. 94 ; 125 sq. ; 226 ; 260 ; 302 ; 345.
2. Voir aussi p. 328, note 114 ; et p. 356, note 176.

l'erreur utiles ; il faut sauver l'Etat et le protestantisme ; aux jésuites mêmes on empruntera leurs procédés d'informations ; il y aura comme une inquisition au nom de l'Etat dont les défenseurs, payés ou désintéressés, sont légion. « La lutte contre l'irréligion et la campagne contre la superstition mènent un même combat, pour l'intérêt de l'Etat protestant » (p. 157). Voilà le nœud de la thèse dont nos modernes controversistes catholicisants ne manqueront pas de s'emparer. La culture allemande, le pur germanisme, qui va devenir pangermanisme, est l'œuvre du protestantisme militant et réactionnaire ; le Kaiser actuel n'a-t'il pas été nommé le pape protestant ? « Le pangermanisme moderne.... invoque le christianisme en le dépassant. L'idéal germanique du présent exprime et recommence l'idéal du passé chrétien ; il l'achève et réalise le but de l'histoire. Tel est le passage *du christianisme au germanisme* » p. 318).

Après des tâtonnements laborieux pour se débarrasser des idées nouvelles qui lui venaient de l'étranger et lutter contre le catholicisme insinuant (voir l'âpre conflit des partis religieux, p. 160 à 227), l'Allemagne a fini par se donner un idéal, celui d'un Etat fort. Les princes qui l'ont soutenu dans cette pénible gestation, n'étaient pas des croyants ; on connaît le mot de Frédéric II : « Toutes les religions sont également bonnes quand les gens qui les professent sont d'honnêtes gens et si des Turcs ou des païens venaient et voulaient peupler le pays, nous voulons bien le laisser bâtir des mosquées et des églises » ; mais la religion leur servait à brider le peuple,

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Et puis, il y avait l'exemple de Louis XIV, comme plus tard celui de Napoléon Ier. Pourquoi la Prusse ne ferait-elle pas aussi son unité ? Pourquoi son roi ne serait-il pas aussi un vicaire de Dieu sur terre ? Bossuet avait exposé sur la question les idées catholiques ; Leibnitz, Rosecroix en 1666, les idées protestantes ; ils ne purent s'entendre ; la royauté française expulse les protestants, persécute les jansénistes ; le protestantisme allemand accueillera les exilés et voudra prendre une revanche. L'antagonisme subsiste ; les différences ne sont qu'apparentes : Garve continue Leibnitz, et Fichte continue Garve ; Mommsen, du Bois-Reymond, Treitschke sont les émules des lutteurs de 1813 ; les démolisseurs de Reims et de Soissons aussi ; ils ne s'en rendent peut-être pas compte, mais Guillaume II ne l'ignore pas et Benoît XV non plus ; ainsi les guerres de religion ne sont jamais finies.

Tantum religio potuit suadere malorum !

C'est ce que M. Lote essaie de prouver, au moins pour le temps qu'il a choisi comme sujet d'étude. Son point de vue est loin d'être erroné. D'ailleurs, la théorie des théologiens allemands au XVIIIe siècle n'est pas nouvelle. En 1642 et en 1651, Hobbes avait exposé ses vues sur le gouvernement absolu : Cromwell succède aux Stuarts ; il est fort, sa force est le droit respectable ; lois morales, ordre social,

religion ne sont que des lois de l'Etat ; tout est discipline, autorité ; nous disons tyrannie, ou caporalisme, selon les temps et les lieux. Avant Hobbes, c'était Machiavel ; de nos jours, c'est Gustave Freytag, ou Wundt qui signe le manifeste des intellectuels allemands aux nations civilisées et qui professe une théorie de l'universalisme étatique. Que la force s'épanouisse donc avec la culture germanique !

La théorie n'est pas nouvelle ; elle est constante. A tous les égards, c'est une monstruosité (p. 8 et p. 357). Notre étonnement provient de ce que nous ne la pensions plus applicable, surtout contre nous, qui nous figurions être et paraître humains, désintéressés, de bonne foi. Hélas ! le germanisme avait toujours besoin d'être vrai pratiquement, à l'extérieur, comme à l'intérieur, et nous sommes les victimes de son « hypocrite brutalité » (p. 354). Le panthéisme de Spinoza dans le cerveau d'un Lessing tout puissant, ne ruinait pas le pouvoir ; il servait de modèle au pangermanisme ; cette bonne Mme de Staël n'en reviendrait pas.

A ce nationalisme intellectuel, protestant, pratique, mystique et romantique ; à ce germanisme dont la vérité n'est qu'intérêt et qu'ambition ; à cette culture, à cet obscurantisme déguisé, à cette volonté jalouse, outrecuidante, alourdissante et aveugle, qui pousse à la violence, se prétend providentielle, qui veut résumer l'univers, asservir l'Histoire, ériger en dogme la duplicité par intérêt d'Etat, lui conférer une force mystique, prendre le rêve de sa volonté pour la vérité, se prendre pour la conscience du monde civilisé, et qui, fanatique d'elle-même, déforme les esprits hantés par le délire mystique des grandeurs (*passim*), que nous oppose-t-on dans cette thèse ? C'est le plus bel apport de l'esprit grec dans l'humanité, la raison éclairée ; l'amour de la vérité éternelle, le goût de l'observation précise et du beau langage clair ; une intelligence indépendante et un bel idéalisme ; le généreux sens de la vie, l'accord des intelligences, des individus, des nations ; la civilisation qui apprend à aimer et à vouloir avec une intelligence plus haute (conclusion et p. 265).

Or, il faut que cette civilisation, qui est aussi le droit, vive ; il importe que les déments soient guéris de leur folie, les menteurs de leur mensonge ; que les déviations de l'idéal soient efficacement redressées ; qu'une orthopédie nouvelle soit découverte. Que la France soit l'inventrice et la guérisseuse ; alors, M. Lote pourra nous raconter la faillite du germanisme et son livre sera comme illuminé et réchauffé d'un rayon de gloire.

Et Kant, dira-t-on, quel sort lui fait l'auteur ? Il en signale avec insistance un mot orgueilleux : « le Dieu qui parle par notre propre raison pratique » [1], il expose sa théorie du primat de la volonté pratique ; il analyse ses idées sur la religion et insiste sur la restriction

1. P. 35 (note), 127, 258, 314, 352.

mentale, si malheureuse, du philosophe, lors de son démêlé avec son bon maître le roi Frédéric-Guillaume II, dont il n'est que le fidèle serviteur [1]. Tout cela remplira d'aise M. Paul Bourget qui a écrit dans l'*Echo de Paris*, au mois de novembre 1914, des articles tendantieux sur Kant. Les maîtres ont l'avantage, ou le malheur, d'avoir des disciples ; on sait la réflexion admirative de Socrate sur Platon ; les ennuis que Regius causa à Descartes ; de son vivant même, Kant fut la proie de commentateurs trop zélés. On peut évidemment critiquer Kant et voir surtout en lui, le maître de Herder, Fichte, Schelling, Hegel, et ses jeunes théologiens de Tübingue dont Nietzsche s'est moqué. Mais n'y aurait-il rien à tirer en sa faveur de sa dissertation de 1766 sur *Les rêves d'un visionnaire*, et de celle de 1790 sur *le Mysticisme et les moyens d'y remédier ?* Et, lorsqu'on parle des postulats de sa morale, faut-il négliger son éducation maternelle et piétiste, ne pas dire que son impératif catégorique porte sur une noble matière : l'inviolabilité de la personne humaine ; qu'en pédagogie il désapprouve formellement l'usage des procédés étroits, des châtiments corporels ; et que la guerre lui fait horreur ? Disons que les tristes héros de Louvain, de Dinant, de Malines, que les hobereaux prussiens, raides et grossiers, ne sont que ses disciples lointains et dissidents ; convenons que le pur germanisme a perdu de vue le devoir kantien ; que le vieux Kant peut se représenter autrement que sous les traits d'un penseur imaginant « une société morale réglementée par la législation divine » (p. 255) ; qu'il n'est pas seulement « l'homme qui *veut* que Dieu soit » (p. 300). Il est parti de Hume ; il aime Rousseau ; il admire notre Révolution ; il réfute Herder qui « la diffame » (p. 117). Le progrès n'est pas pour lui dans un retour en arrière, mais dans une marche en avant. Certaines de ses dissertations sur la philosophie de l'Histoire, comme celles de 1784 et de 1786, le second article du *Conflit des Facultés* (1798) dont il faut tenir compte, ne permettent pas de le prendre pour un pur traditionaliste. Il pense que l'humanité parviendra « à réaliser un Etat fondé sur des liens de droit et que ce sera là le prélude d'un progrès sans retour ». Il ne dit pas, je crois, que cet Etat doit être prussien et protestant : c'est à Hegel qu'il était réservé d'affirmer que « l'esprit germanique était l'esprit du monde nouveau » (p. 354). On trouvera dans l'*Introduction à la philosophie analytique de l'histoire*, de Ch. Renouvier, et dans la *Philosophie pratique de Kant*, de V. Delbos, des réserves aux conclusions de notre auteur qui restent des plus suggestives.

Il a été, ce me semble, mieux inspiré dans ses aperçus sur la philosophie de Herder [2], où il réagit nettement contre l'enthousiasme lyrique et juvénile qu'Edgar Quinet étalait dans ses premiers travaux

1. P. [illegible]
2. P. [illegible], 118, 128, 290, 301, 311.

de 1825 et 1827, pour « les fantaisies intellectuelles et les visions religieuses de ce précurseur du romantisme » (p. 291-292).

Dans le détail, peu de critiques pourraient être maintenues contre M. R. Lote :

Une note imprécise sur les *Tusculanes* (page 12).

Une autre sur *Vigny* (p. 287).

Un point d'histoire très contestable, l'occupation de Mayence par Custine, 21 octobre 1792, qui serait due aux francs-maçons bavarois (p. 114 et 281).

Le rôle de la franc-maçonnerie universelle quelque peu exagéré : sa prétention est-elle vraiment d'être aujourd'hui « la religion des religions » (p. 72 et 278)?

Possibilité, sans sortir des limites de cette étude, d'indiquer l'action de ce qui correspondait, en Allemagne et au XVIIIe siècle à nos jurandes, maîtrises et corporations (Dévorants, Compagnons du devoir, etc.) que Turgot supprima par son édit de 1776; c'est le pieux compagnonnage dont il est parlé p. 285, qui y fait penser.

Une définition du pragmatisme (p. 230, note 4), que W. James n'aurait pas admise;

L'inutilisation des *Discours* de Fichte *à la nation allemande*.

Une sorte de parti-pris de ne citer aucun historien ou philosophe contemporain français, si ce n'est Boutroux (p. 136) et Wetterlé (p. 350);

Enfin, l'absence d'une table onomastique.

Quoi qu'il en soit, cette thèse hérissée de guillemets, intéressante, originale, est solide. On en voudrait voir l'esprit vulgarisé par la presse, par l'enseignement public, et il est souhaitable qu'on l'examine avec soin dans les Instituts protestants et les Loges de France. Pour ma part, j'y ai trouvé plus à méditer qu'à reprendre, et je dois des remerciements à son auteur.

Félix Bertrand.

Henri Welschinger, membre de l'Institut, **Bismarck**, 1815-1898, 2e édition in-8°; XXVII, 360 pages, Paris, Alcan, 1912; broché 5 fr.

Ce livre clair et consciencieux comprend une préface; douze chapitres; une conclusion; un appendice formé de huit articles de journaux parus pour la plupart dans le *Journal des Débats*; et une bibliographie assez complète.

Bismarck y est bien campé; de tous les grands Allemands on peut dire de lui qu'il est en France, le mieux connu; et dans l'ensemble, le présent ouvrage n'apprend rien qu'on ne savait déjà. Ce sont nos défaites qui nous l'ont révélé; plus peut-être que Moltke, Werder et Manteuffel, il est l'homme qui, à nos yeux, a défait à Sedan l'empire français, constitué à Versailles l'empire allemand, l'homme que Thiers ne fit qu'affronter sans le fléchir.

Nos douleurs nationales, plus que nos déboires de politique extérieure, nous portent à le condamner, à le haïr, et nous donnent plus de raisons, à nous Français, qu'à ses innombrables victimes allemandes, de dire que son impitoyable action de quarante années se résume dans ces seuls mots effrayants : « par le fer, le sang et le feu ».

Il a berné, vaincu l'Autriche, et s'est arrêté dans son triomphe après Sadowa ; il a ménagé le vaincu pour en faire d'abord son allié, puis le satellite de sa patrie, et sa victime. Il a signé des traités d'alliances et les a désavoués par des conventions secrètes. Il a flatté, trompé, gruge Russes, Turcs et Italiens ; amadoué cléricaux, nationalistes, agrariens et socialistes : il s'est tourné contre l'opposition avec le centre, et contre le centre avec l'opposition.... Tour à tour marin, cuirassier blanc, forestier, il a toujours été diplomate haineux et sans pitié ; il a écrasé ses émules, ses rivaux, ses sous-ordres ; (affaire d'Arnim p. 149-153); il a brutalisé, brisé tout ce qui lui résistait, égal à lui-même dans le cynisme, l'outrage et l'orgueil.

Servi par la fortune qu'il dirigeait à force de patience laborieuse, de souplesse ou d'intransigeance selon les cas ; tragédien, comédien de premier ordre, il arrive au faîte des honneurs, et il semblait qu'allant de triomphes médités en triomphes inespérés, il eût pu un jour, non pas se reposer pour jouir de sa gloire en toute sérénité, mais disparaître aux yeux des hommes étonnés comme un Romulus que les Dieux, raconte Tite-Live, ravissent à la terre dans une apothéose fabuleuse.

Il n'en a rien été ; une puissance qu'il avait créée, et qui lui devait tout ; une volonté aussi autoritaire, aussi brutale, aussi personnelle que la sienne, mais plus haute, son gracieux maître Kaiser Wilhelm, l'a désarmé et l'a fait taire. Réduit à l'oisiveté ; comme mis d'office à la retraite, pour ancienneté d'âge et de services ; éloigné de la cour, sous un prétexte futile, comme un censeur gênant et radoteur ; rongeant, encore plein de vigueur, le mors dont il était bridé ; on a vu l'étrangleur de notre France revenir, solitaire et mélancolique, aux premières occupations de sa jeunesse et entre deux scandales qu'il se plaisait à soulever par de sensationnelles révélations, scier les sapins géants de ses colossales forêts, pour exténuer une énergie ardente qui ne pouvait plus se dépenser autrement ; puis agoniser lentement et mourir, bourrelé de remords, fermant soudain les yeux de ses deux poings serrés, pour chasser une dernière vision d'horreur.

Le portrait est fidèle ; on le voudrait par endroits plus serré ; la préface, le chapitre II, la conclusion et l'article VII de l'appendice semblent parfois faire double emploi et gagneraient à être fondus, ou comme ramassés ; l'histoire de la formation intellectuelle et morale de Bismarck fait à peu près complètement défaut ; le psychologue et le moraliste ne peuvent se contenter de descriptions, même très exactes, portant sur des peintures ou des photographies.

Il aurait été enfin nécessaire d'écrire un chapitre à part sur ce que l'on pourrait appeler le *pangermanisme négatif* du triste héros de cet ouvrage ; c'était, peut-on dire, le meilleur moyen de juger ceux qui ont, sans prudence, aiguillé l'Allemagne sur « une nouvelle route », vers sa ruine, pour notre satisfaction.

Félix Bertrand.

Gaston Gaillard. **Culture et Kultur**, 101 pages, in-8° ; Paris, librairie Reinwald et Schleicher, Alf. Costes éditeur, 1915, broché 2 fr. 50.

Ce volume contient cinq études nettes et fortes : I. *Militarisme et Culture*, où se trouvent des vues exactes sur Kant et Nietzsche [1], à peu près dégagés d'une étroite parenté apparente avec les Kulturträger ; II. *Papisme et Culture*, où le Pape est justement pris à partie pour son manque d'énergie et de franchise dans l'attitude qu'il a adoptée ; III. *L'inégalité des races et la Culture*, où il est prouvé que Gobineau n'est pas, comme on le croit, favorable aux Germains ; c'est aux Suédois, aux Norvégiens qu'il attribue la supériorité ; « il rend pleinement justice au caractère latin, ainsi qu'à l'humanisme », (p. 57) ; IV. *Culture et Kultur*, où Fichte, Ostwald et les intellectuels allemands sont, comme il convient, analysés, mis à leur place et réfutés ; V. *Neutralité et Culture*, où, à propos du Manifeste des amis de l'unité morale de l'Europe, — Barcelone, nov. 1914, — l'auteur indique aux neutres hésitants et timorés le devoir à accomplir.

Ecrites à Nancy de septembre 1914 à janvier 1915, ces cinq études sont un heureux commentaire « des divers documents signés par les intellectuels allemands » ; leur conclusion commune pourrait être celle-ci : « historiquement le militarisme germanique n'a jamais été le gardien de la civilisation,... et il est impossible de soutenir que l'esprit de la civilisation européenne ait jamais été germanique » (p. 3). Nietzsche la confirme, qui disait : « je ne crois qu'à la culture française ».

Dans ce volume, les Français avertis verront exprimées, sous une forme austère, non sans lourdeur, leurs propres opinions. Conférenciers et journalistes pourront y puiser des citations intéressantes ; et il me semble que parmi toutes les contributions à l'histoire de notre angoisse patriotique actuelle, l'ouvrage de M. Gaston Gaillard est un de ceux que l'on pourra relire plus tard, sans déception ni regrets.

Félix Bertrand.

---

1. Je note dans la *Revue hebdomadaire* du 3 avril 1915 que M. A. Beaunier appelle Nietzschéenne l'Allemagne actuelle (p. 90 sq.).

Renaissance de la Pologne; Pour une paix durable; grande brochure de 71 pages. Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition, Levé, 1914; prix 1 fr. [anonyme].

C'est « pour la liberté de l'Europe et la défense des nationalités opprimées » que les Alliés se battent contre l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie.

Après leur victoire, quelle sera la situation de la Pologne qui « symbolisait le droit opprimé par la Force » ? Ce peuple, dont on connaît les douloureux partages successifs, est représenté en Europe par plus de 17 millions d'individus ; Nicolas II, renouvelant, en septembre 1914, les promesses faites le 15 août par le grand duc généralissime, lui a promis « de réunir en une nation autonome toutes les parties de l'ancienne Pologne qui se trouvent au pouvoir de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, de ressusciter la Pologne sous la souveraineté de l'empereur de Russie ».

Ces promesses solennelles ont soulevé l'enthousiasme en France ; G. Clémenceau s'écrie : « l'un des plus grands crimes de l'histoire va prendre fin » ; — selon le *Temps*, la servitude de la Pologne « eût été un deuil secret pour l'Europe »...

En Pologne, on a été plus réservé ; car on y pense que « l'autonomie d'une Pologne soumise à la domination russe est irréalisable » ; on y redoute « une autonomie surveillée par les bandes noires des panrussistes ». C'est ainsi que le 6 octobre, l'ordre a été donné de *supprimer*, comme *subversives*, les *inscriptions en polonais des noms des gares sur les voies ferrées*. Les exemples de ce genre sont, paraît-il, nombreux : les « libertés constitutionnelles et nationales » de la Galicie seraient, aujourd'hui, « irrévocablement supprimées » ; et cela, est « un crime monstrueux », (p. 26).

Que demandent les Polonais ? Persuadés que « jamais un Etat réactionnaire n'a accordé à ses sujets des droits politiques », ils veulent « dans l'intérêt d'une paix durable que la Pologne soit indépendante et neutre » ; — pour eux, et c'est une idée à étudier très sérieusement, « le vrai moyen de rendre l'Allemagne inoffensive, c'est de l'encercler d'une zone de pays dont la neutralité serait garantie par toutes les puissances de l'Europe ».

Quand l'heure des réalisations aura sonné, que le tsar vainqueur fasse entendre sa voix ; c'est le souhait que nous formons pour la *Pologne amie*.

Félix Bertrand.

La guerra europea : *Manifest dels Catalans*, sans lien, ni date.

C'est au distingué président de l'*Athénée encyclopédique populaire de Barcelone*, « M. José Maria de Sucre, que je dois la communication de cette circulaire, signée de 129 noms, célèbres ou connus « dans les lettres, l'art, la science et la politique », (7 avril 1915). Les Cata-

lans veulent nous faire savoir leurs sympathies et nous dire sur quoi elles reposent ; pour eux, les Français sont des frères ; nous sommes de même race, de même sang, de même langue ; à l'heure actuelle, nous luttons pour la justice et l'humanité. — Les Catalans réprouvent « les procédés cruels pratiqués par ces belligérants qui, reniant les conventions que la civilisation avait mise à la furieuse violence de la guerre, ont fait reculer les pratiques de la guerre aux siècles passés et ont déshonoré la force en en faisant un instrument de vengeance et de terreur ». Voilà pourquoi les Catalans sont, en esprit, aux côtés de la France, de l'Angleterre, et aussi de la Serbie et de la Belgique « qui achèvent de donner d'immortels exemples ». Je remercie cordialement M. J.-M. de Sucre et ses cosignataires.

Félix B.

E. Denis, **La guerre. Causes immédiates et lointaines. L'intoxication d'un peuple. Le traité.** 1 vol. in-12, vi, 353 p. Paris, Delagrave, 1915 [1].

Ce livre, dédié à la mémoire d'un fils tué à l'ennemi, n'en est pas moins une œuvre de haute impartialité, en même temps que de claire et solide érudition. Il vient à son heure pour nous instruire des origines de la guerre présente, pour nous faire saisir les causes profondes de l'agression austro-allemande, pour nous suggérer enfin quelques-unes des solutions propres à rétablir et à maintenir l'équilibre européen. Il a l'intérêt de l'actualité, tout en offrant de sérieuses garanties au point de vue de l'objectivité. Il sera lu par tous ceux que passionne le drame sanglant, où se jouent les destinées de l'Europe.

Le premier chapitre (*La déclaration de guerre*) est un résumé complet et harmonieux de tous les documents publiés par les diverses chancelleries, celles de Vienne et de Berlin, aussi bien que celles de Paris, Londres ou Petrograd ; il fait justice des plaidoyers, d'ailleurs embarrassés, par lesquels nos ennemis ont essayé de rejeter sur les autres la responsabilité de la guerre, et met en pleine lumière le machiavélisme de l'Autriche et de la Prusse ; il ne leur laisse qu'une seule attitude possible, celle de Maximilien Harden, avouant franchement que son pays a voulu la guerre et l'a imposée, à son heure. L'attitude est cynique et odieuse, sans doute ; c'est la seule qui ne soit pas absurde. Les chapitres 2 et 3 exposent, non sans quelques incohérences sur lesquelles je n'insiste pas, comment la politique des cours de Berlin et de Vienne devait fatalement aboutir à une guerre universelle. Pour résister aux ambitions austro-allemandes l'alliance franco-russe s'est faite, puis la Triple Entente. Le rôle d'Édouard VII dans la mise au point de cette dernière combinaison est particulièrement bien expliqué, de même que les louches intrigues

1. Nous n'hésitons pas à publier un second article sur ce livre remarquable déjà apprécié par notre *Revue*, n° 16.

auxquelles ont été mêlés, durant les récentes crises balkaniques, les gouvernants de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Bulgarie. Il y a là une subtile étude de psychologie, qui fait ressortir tour à tour les caractères très différents et les aptitudes très inégales de l'empereur Guillaume II et du kronprinz, des chanceliers de Bülow et de Bethmann-Hollweg, de François-Joseph et de l'archiduc François-Ferdinand, des ministres Aerenthal, Berchtold, Tisza, enfin de l'inquiétant personnage qui règne à Sofia.

Les 4e et 5e chapitres comptent parmi les meilleurs et les plus fortement pensés ; ils contiennent pourtant certaines exagérations, dues à la haine vigoureuse qu'inspirent à l'auteur la thèse pangermaniste et ses conséquences atroces. Il faudrait distinguer, et ne pas condamner *en bloc* l'école historique allemande comme une école de menteurs et de faussaires. Ce qui est vrai, c'est que la Prusse a transformé et corrompu le génie allemand, qu'elle a faussé le sentiment national en l'exaltant jusqu'à la frénésie, qu'elle a prétendu en faire un instrument de domination pour un soi-disant « peuple de maîtres », superposé à des races inférieures. Et les forces de résistance pacifique (Parlement, Eglises, Universités, Industrie et Commerce, Socialisme) se sont trouvées impuissantes à lutter contre le pangermanisme; que dis-je! elles ont subi elles-mêmes l'intoxication générale et sont devenues les complices du nationalisme!

Après la démonstration saisissante des méfaits d'une doctrine, M. Denis a tenté d'envisager l'avenir et ses contingences. C'est la partie la plus suggestive, mais aussi la moins solide de son ouvrage. Les principes à établir me paraissent bien choisis : équilibre des puissances, respect des nationalités, suppression du régime de paix armée. Les solutions proposées sont plus discutables, et je ne veux pas me laisser aller à en apprécier l'efficacité; le lecteur en sera juge. Qu'il me soit permis seulement d'élever des doutes sur l'opportunité pour la France d'acquérir, au nord de l'Alsace-Lorraine recouvrée, des pays absolument allemands, ou sur la possibilité de faire de Constantinople la capitale d'un royaume grec. L'essentiel, dans la prochaine réorganisation de l'Europe, c'est que le programme des Pangermanistes soit à jamais écarté, et que nous soyons préservés de la paix allemande, qui ferait du monde une geôle intolérable. « Ubi *servitutem* faciunt, pacem appellant ».

Albert Waddington.

— L'Université de Toulouse a tout particulièrement soigné la campagne d'été de son Institut Espagnol. Le fondateur et directeur, M. Ern. Mérimée, emmène à Madrid des collaborateurs d'élite et les sujets sont admirablement choisis pour réfuter, sans même un mot de discussion, les innombrables et infatigables calomnies de qui l'on sait. Une simple énumération permettra d'en juger. M. Mérimée fera six leçons sur les emprunts de la littérature française à l'Espagne ; M. Polier,

son collègue à Toulouse, exposera en six séances les forces de la France; M. Louis Arnould, de Poitiers, déroulera en cinq leçons l'histoire du théâtre chrétien chez nous; M. And. Michel, du Louvre, décrira nos cathédrales gothiques et naturellement une de ses cinq séances sera consacrée à celle dont il ne restera bientôt plus que la place. Enfin, un noble réfugié de l'Université de Louvain à qui Bordeaux est fière d'avoir donné asile, M. Maur. Wilmotte, donne quatre leçons sur la Belgique artistique et littéraire de l'époque espagnole. Des conférences pratiques de langue française auront lieu quatre fois par semaine; cours et conférences seront gratuits; on peut être certain que la malveillance à Madrid sera tenue en respect pour un temps et que ses dupes réfléchiront. — Charles Dejob.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 février 1915.* — M. Cagnat lit un mémoire sur les fournitures de blé et d'huile que les provinces africaines devaient livrer à Rome à l'époque impériale. Il étudie les procédés administratifs employés pour faire parvenir ces livraisons jusqu'à Ostie, surtout l'organisation des associations d'armateurs chargées de ce service.

M. Glotz fait une communication sur le droit des gens dans l'antiquité grecque. Celle-ci a connu un droit des gens qui rappelle à bien des égards celui des temps modernes et qui avait pour sanctions la vindicte divine et l'opinion publique des nations. Il trouva réunies les conditions politiques et morales qui étaient nécessaires à son développement : la pluralité des cités et l'unité de civilisation. Au dessous de ce « droit commun aux Grecs » il existait un « droit commun aux hommes », plus rudimentaire et qui convenait aux relations des Grecs avec les peuples qu'ils appelaient barbares. La conquête de l'Asie par Alexandre, en abattant les barrières qui séparaient la Grèce de l'Orient, ne laissa subsister que le droit des gens humain. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Edmond Pottier donne lecture de son rapport sur les travaux des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome au cours de l'année 1914.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 février 1915.* — M. Emile Picot donne lecture d'un rapport de la commission du prix de La Grange, qui a décerné ce prix à M. Gédéon Huet pour sa publication des *Chansons de Gautier de Dargies* et pour l'ensemble de ses publications antérieures relatives à l'ancienne poésie française.

M. Ernest Babelon annonce que la commission du prix Allier de Hauteroche a décerné ce prix à M. Changarnier, conservateur du Musée de Beaune, pour l'ensemble de ses œuvres.

M. Edouard Cuq fait une seconde lecture de son mémoire intitulé : « Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale ». — MM. Cagnat et Jullian présentent quelques observations.

M. René Cagnat fait une seconde lecture de son mémoire sur l'organisation de l'annone africaine.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 février 1915.* — M. Salomon Reinach annonce, au nom de la commission du prix du baron de Joest, que ce prix est décerné à M. Raphaël Petrucci, professeur à l'Université de Bruxelles, pour ses ouvrages sur l'art chinois.

M. Gustave Glotz continue sa communication sur le droit des gens et le droit de la guerre dans l'antiquité grecque. — MM. Bouché-Leclercq, Cuq, Haussoullier et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Après un comité secret, M. Chavannes, président, donne lecture de la résolution suivante :

« Comme conséquence de sa déclaration du 23 octobre 1914, l'Académie a décidé de rayer de l'Annuaire son associé et ses quatre correspondants qui ont signé l'*Appel aux nations civilisées* ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 février 1915.* — M. Maxime Collignon donne lecture d'une note sur une statue drapée de jeune homme provenant d'Epidaure. Elle offre cet intérêt, que la draperie reproduit exactement celle de la statue d'Eschine, conservée au Musée de Naples, tandis que la chevelure, coupée par devant à la mode romaine du Ier siècle a. C. et de l'époque d'Auguste, rappelle pour l'exécution celle des têtes athlétiques du Ve et du IVe siècle. La statue date sans doute de la fin du Ier siècle a. C., époque où, suivant le témoignage des inscriptions, les statues votives et honorifiques sont très fréquentes à Épidaure. Elle constitue un nouveau témoignage de l'esprit con

servateur qui règne à cette date dans les écoles de la Grèce continentale. — M. Heuzey présente quelques observations.

M. Etienne Michon fait une communication sur l'Apollon de Cherchel. — MM. Salomon Reinach, Collignon et Cagnat présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 mars 1915.* — M. Edouard Chavannes, président, annonce le malheur qui vient de frapper M. Maspero, secrétaire perpétuel, en la personne de son plus jeune fils, M. Jean Maspero, tué à l'ennemi le 18 février dernier.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, une note intitulée : *L'église du prêtre Alexandre.* C'est un chapitre détaché du rapport sur les fouilles de Bulla Regia dirigées par M. Carton. Il y décrit les découvertes faites dans les deux sacristies d'un grand édifice chrétien attenant aux murs de la ville.

Le P. Scheil fait une communication sur une tablette cunéiforme inédite, contenant un document d'espèce unique. Il s'agit de la libération juridique d'un fils donné en gage par son père, aux temps de Neriglissor, roi de Babylone (558 a. C.). — MM. Haussoullier et Cuq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 mars 1915.* — M. Henri Cordier annonce, au nom de la commission du prix ordinaire, que ce prix n'est pas décerné cette année.

M. Henry Cochin lit une note concernant le personnage mystérieux que Pétrarque appelait « Socrate », et qui était son ami et confident le plus intime. On sait aujourd'hui qu'il était flamand et musicien de grand talent. M. Cochin a retrouvé à Florence un de ses écrits. Socrate s'appelait « Ludovicus Sanctus » et il était originaire de Beringhen ; son histoire offre beaucoup d'intérêt au point de vue des relations artistiques entre la France et l'Italie au XIVe siècle.

M. Charles Diehl lit un mémoire sur une Vie de saint de l'époque des empereurs iconoclastes. Dans les empereurs iconoclastes, très diversement jugés, on a vu tour à tour des libres penseurs, des rationalistes, des protestants avant la Réforme, des défenseurs de l'état laïque contre la suprématie de l'Église, et, inversement, des princes très pieux, des croyants sincères, désireux de rendre au christianisme sa pureté primitive. Au vrai, ils ne sont guère connus que par leurs adversaires qui ont fait d'eux les plus cruels des tyrans. Pourtant, de l'étude attentive de certains textes, tels que la *Vie de saint Etienne le jeune*, ressort une image plus flatteuse de ces princes, et M. Diehl montre, à l'aide de ce document, que l'empereur Constantin V y apparaît capable, plus qu'on ne pourrait le croire, de patience et de mansuétude, et que les pratiques de sa politique religieuse, que l'on a représentées comme impitoyables, ne diffèrent en rien de celles des souverains les plus orthodoxes de Byzance.

M. René Cagnat donne lecture d'une étude sur les mines et carrières de l'Afrique romaine. Il établit la liste des mines de plomb argentifère et de fer qui paraissent avoir été exploitées à l'époque de l'Empire, ainsi que celle des carrières de marbre et d'onyx qu'on a reconnues. L'administration de l'une d'entre elles et son histoire sont assez bien connues, grâce à un grand nombre d'inscriptions gravées sur des blocs de marbre laissés sur place. M. Cagnat insiste sur cette carrière, celle de Chemtou, en Tunisie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 mars 1915.* — M. Salomon Reinach entretient l'Académie de la statue colossale en marbre récemment trouvée à Cyrène. Elle ne représente pas, comme on l'avait dit, Alexandre d'après Lysippe, mais un Dioscure sous la figure d'Alexandre, et elle est de style polycléitéen. Sa valeur consiste surtout dans ses dimensions colossales et dans son état de conservation.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné le prix à M. Maurice Courant, pour sa *Grammaire de la langue chinoise parlée.*

M. Cagnat continue la lecture de son mémoire sur les mines et les carrières de l'Afrique romaine.

M. Léon Dorez étudie trois documents concernant l'histoire des œuvres et de l'entourage de Michel Ange : 1° une lettre d'Antonio Mini écrite à son maître pendant le séjour qu'il fit en France pour essayer de vendre le tableau de la Leda à François Ier ; 2° une lettre adressée, peu après la mort de Michel-Ange, à son neveu Leonardo Buonarroti, par la veuve d'Urbino, le fidèle serviteur du grand artiste. 3° un écrit de Marguerite d'Autriche récemment publié et qui jette une nouvelle lumière sur la biographie d'un ancien compagnon d'études de Michel Ange, le sculpteur florentin Pietro Torrigiano, pendant son séjour en Angleterre.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 15 mai — 1915

J. Duportal, Les livres à figures édités en France de 1601 à 1660. — Amiral Grivel, Mémoires. — Dilthey, Œuvres complètes, II. — Académie des Inscriptions.

Jeanne Duportal. **Étude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660.** Paris, Champion, 1914, in-4°, 388 pages. Planches. Prix : 25 francs.

La thèse de Mlle Duportal (car ceci est une thèse de doctorat) est de montrer que les illustrations des livres de la première moitié du XVIIe siècle, si lourdes, si sèches, si emphatiques qu'elles aient été jugées, méritent mieux que leur réputation ; c'est en second lieu de rechercher quand, comment, par quels artistes et par quels moyens s'est produite l'évolution entre la gravure d'illustration du XVIe siècle et celle du XVIIIe. A cet effet, elle passe en revue le régime du livre sous Louis XIII, les procédés d'illustration, la doctrine et l'enseignement professionnels, les influences sur les artistes, les principaux graveurs du temps, enfin les œuvres elles-mêmes étudiées dans l'illustration ornementale, religieuse et profane. Cette étude est suivie d'un appendice contenant la liste des principaux dessinateurs ou graveurs de livres entre 1601 et 1660, celle des principaux libraires du Palais et du quartier de la rue Saint-Jacques à la même époque.

La conclusion de Mlle Duportal est que, en France, dans la première partie du XVIIe siècle, l'art d'orner les livres n'a pas cessé de se développer et de se perfectionner, malgré un régime légal étroit et des procédés techniques peu variés. L'influence étrangère est indéniable, mais les artistes français ont su se créer une personnalité même en copiant des estampes italiennes ou flamandes. L'interprétation purement réaliste de la nature se rencontre peu ; sans être absente des illustrations du XVIIe siècle, la représentation de la campagne, des arbres, des rochers y est rare. Mais ce qui caractérise surtout les livres à images de cette période, c'est l'emploi, nouveau alors et de plus en plus exclusif, de la gravure sur cuivre ; les planches y ont perdu le charme des figures sur bois du XVIe siècle ; mais elles y ont gagné en netteté.

Ce livre très dogmatique aurait pu être, pour les non-professionnels, d'une lecture un peu pénible. Mais outre qu'il est accompagné de belles illustrations explicatives, il est écrit dans une langue souple, riche et colorée, qui voile l'aridité du fond. Le jour où Mlle Duportal abordera des périodes de notre histoire artistique plus prenantes sur le grand public, on peut lui prédire beaucoup de succès.

E. W.

Mémoires du vice-amiral Grivel. Révolution-Empire. Paris, Plon, 1914, in-8°, VII et 417 pages. Prix : 7 fr. 50.

Si les Mémoires de l'amiral Grivel avaient paru il y a vingt ans, ils eussent balancé le succès de ceux de Marbot et de Thiébault. C'est exactement la même époque qu'ils nous redisent ; leurs auteurs ont parcouru dans l'ensemble la même carrière et pris part à peu près aux mêmes campagnes. Marbot et Thiébault ont peut-être plus de brillant, plus de verve. Mais Grivel est plus profond ; moins gascon, il inspire plus de confiance. Tous trois d'ailleurs ont vu beaucoup de choses, et, comme eût dit Mme de Sévigné, les choses les plus extraordinaires, les plus rares, les plus imprévues, les plus variées... Quoi d'étonnant, dès lors, à ce que nous prenions tant d'intérêt aux récits de ces conteurs épiques? Je ne sais toutefois si je me trompe : mais il m'a semblé que Grivel mettait dans ses Mémoires sa personnalité, ses propres faits et gestes moins en avant que ses deux émules. Il se raconte sans doute, mais il raconte aussi les autres avec autant si ce n'est plus de complaisance. Il n'est pas méchante langue ; il n'est ni jaloux ni envieux. Bien au contraire, chaque fois qu'il en trouve l'occasion, il est heureux de louer ou d'offrir à notre admiration les actions, les paroles de ses compagnons, de ses chefs, de ses subordonnés. Il rend justice à tous, même à l'ennemi. Enfin si j'ajoute qu'un souffle patriotique d'une rare pureté anime tout son récit, vous comprendrez pourquoi je dis que les Mémoires de l'amiral Grivel, si tard venus soient-ils, méritent une place de choix parmi leurs devanciers.

Dès ses premières pages, Grivel nous montre que, s'il a su tenir une épée, il n'est pas moins adroit la plume à la main. Son art cependant n'a nul apprêt : il écrit comme on parle, et s'il intéresse, c'est par ce qu'il dit, non par la manière dont il le dit. Il était né à Brive-la-Gaillarde en 1778. Naturellement il commence par nous présenter sa famille. Rien de plus savoureux que ce portrait de son grand-père : « A soixante ans qu'il avait au temps dont je parle, on eût difficilement trouvé dans la paroisse un homme qui fût plus dispos et plus fort que lui. Mon grand-père était un agriculteur entendu et [illegible] : « La source de tout est de s'y connaître, et je m'y connaissais. Il m'est arrivé d'acheter presque pour rien des terrains

« considérés comme stériles et de les revendre plusieurs fois le prix « que je les avais payés, après les avoir gardés quelques années. En « général, j'avais la main bonne, et les paysans ne disaient pas sans « raison que je pourrais faire pousser de l'herbe sur les toits, s'il m'en « prenait la fantaisie. J'ai changé la culture dans nos environs, et on « peut voir avec quel avantage, puisque notre canton est un de ceux « dont Arthur Young a parlé avec éloge. J'ai toujours eu pour prin- « cipe de bien nourrir et de bien payer mes domestiques, de les sur- « veiller et diriger en toutes choses, et voilà, avec l'aide de Dieu, la « cause de mes succès ».

Grivel était déjà assez grand en 1789 pour avoir conservé le souvenir du « Jour de la peur ». On ajoutera donc à la carte géographique de la Grande Peur révolutionnaire la petite peur de Brive-la-Gaillarde dont il a fait une scène héroï-comique pleine de vie. Mais d'où pouvait provenir l'idée d'armer subitement tout un pays, sous la menace si grossièrement imaginaire que celle de l'arrivée d'une troupe de brigands ? Grivel se pose la question sans oser la résoudre. Il se borne à dire qu'on l'attribua aux meneurs de l'époque dans une vue politique, car la peur mit les armes aux mains du peuple, et le peuple ne les quitta plus. N'était-ce pas ce qu'ils voulaient ?

Au milieu de l'agitation générale, le jeune Grivel poursuivait ses études, tant bien que mal. On conçoit, comme il l'avoue quelque part, qu'il n'ait jamais bien su le latin. Il était trop distrait par ce qui se passait autour de lui, même parmi ses camarades dont les aînés partirent tous à la frontière. « On ne se ferait pas aisément une idée aujourd'hui, dit-il, de ce qu'étaient réellement les écoliers de ce temps de miracles, jeunes, gais, pleins d'insouciance, de bravoure, et encore sous le charme de la fraternité du collège ; ils partaient sans calcul, sans arrière-pensée d'aucune sorte, et se disputaient seulement à qui ne prendrait point de grade. Si quelque vanité du jeune âge se mêlait à tant d'abnégation, c'était celle d'être grenadier ou canonnier. L'ambition de ces âmes généreuses n'allait pas au delà d'une épaulette de laine ». Notons ce dernier trait : il caractérise non seulement Grivel qui paraît n'avoir jamais été atteint de cette maladie si fréquente dans l'armée, la fièvre de l'avancement, mais beaucoup d'autres officiers de son temps. Quinze à seize ans plus tard, il entendit en Espagne un humble capitaine gourmander en ces termes un de ses camarades qui croyait avoir à se plaindre d'un passe-droit : « Combien tu t'abuses, mon cher : penses-tu que, parce que tu restes dans un rang subalterne, tu n'as pas ta part de gloire ? Ce ne sont pas les panaches brillants, ni les épaulettes plus ou moins étoilées qui assignent à un soldat sa véritable place dans l'estime des hommes, ni qui tiennent uni le faisceau militaire. Ce sont, au contraire, ceux qui, comme toi, portent le poids du jour sans rien dire, qui ne reculent devant aucune fatigue obscure, et qui, toujours prêts à se sacrifier

en silence, savent mourir sans éclat, qui sont l'honneur d'une armée et le rempart le plus sûr de leur pays ». En rapportant ce petit discours, Grivel dit qu'il aurait volontiers embrassé le brave capitaine qui prêchait si bien l'abnégation et qui la pratiquait lui-même. Mais, ajoute-t-il, le cas n'était pas rare : cent fois il eut l'occasion de rencontrer, surtout parmi les officiers subalternes, — ces anciens volontaires, ces anciens grenadiers de 1792, — des caractères aussi bien trempés, cette fermeté de principes, ce désintéressement et cette flamme patriotique, toutes ces vertus militaires humbles et ignorées dont Alfred de Vigny devait créer son type immortel, le capitaine Renaud. Mais il ne faut pas croire, et Grivel est très catégorique là-dessus, que l'élan, l'enthousiasme seuls de 1792 aient suffi pour conduire à l'aveuglette nos armées à la victoire. Il assure que les premiers bataillons de volontaires étaient loin d'être illettrés : à côté de fils de paysans, il s'y trouvait bon nombre de jeunes gens des villes capables d'expliquer Virgile et Horace. Mais bien que la méthode et la science fussent alors moins utiles pour vaincre que des cœurs chauds et des corps robustes, il était facile, au milieu des états majors couverts de panaches éclatants, de distinguer, à sa mise simple et modeste, un officier à revers noirs qui portait une carte dans ses fontes. C'est celui-là, c'est ce petit officier d'artillerie ou du génie, qui, avec son léger bagage mathématique, régularisait les mouvements ordonnés par son impétueux général.

Ancien officier et maintenant avocat, le père de Grivel avait repris du service. Il commandait le 4e bataillon de la Corrèze qui fut dirigé sur les Pyrénées. Ses deux fils, quoique bien jeunes encore, l'accompagnèrent. Après la reprise de Toulon, le bataillon, arrivé trop tard pour assister au siège, fut envoyé à Nîmes où le régime de la Terreur sévissait alors avec violence. Grivel fut le témoin involontaire d'une des nombreuses exécutions qui se faisaient sur la grande place. Il s'agissait de quelques malheureux, probablement innocents, qui mouraient victimes d'une dénonciation locale, à ce que l'on disait. Dans la foule, il n'y avait peut-être pas dix personnes qui les crussent coupables du moindre méfait. Cependant on saluait chaque tête qui tombait par des cris de « Vive la République ! » Ainsi s'accusait là comme en tant d'autres endroits, le contraste entre l'héroïsme du soldat à la frontière et la lâcheté du peuple au pied de l'échafaud. Ce contraste dont il avait été si frappé à Nîmes, il devait en retrouver bientôt la contre-partie à l'armée des Pyrénées-Orientales. A l'époque où son bataillon la rejoignit, on y jouissait, en matière politique, d'autant de liberté que de sécurité. Plus d'un père de famille, traqué dans son village pour ses opinions, avait pris un fusil et était venu s'enrôler dans les cadres bataillons. Il vit encore dans les rangs plusieurs prêtres réfractaires, auxquels on ne demandait d'autres certificats de civisme que de payer bravement de leur personne ; et ce

n'étaient ni les uns ni les autres qui se battaient le moins bien.

Congédié en même temps que son père lors de la conclusion de la paix avec l'Espagne, Grivel retourna dans ses foyers. Mais peu de temps après, il partit pour Paris où on lui trouva une petite place dans un des bureaux de la Convention. Il gagnait cinquante francs par mois en assignats, joints à quelques distributions d'huile, de savon, de chandelle et de pain. Il refait ici le tableau pittoresque mais connu du Paris de l'an III. Des fenêtres des Tuileries, il assista à l'émeute du 13 vendémiaire, et put admirer le sang-froid de la Convention délibérant pendant le combat sans le moindre trouble apparent. Il est vrai que les députés de ce temps étaient habitués à faire face au danger comme des soldats, car beaucoup d'entre eux avaient figuré honorablement aux armées ou présenté leur poitrine aux assassins durant les troubles civils. « C'est que le métier de législateur n'était point alors, comme il l'est devenu depuis, une sorte de piédestal, sur lequel on pouvait monter à tout hasard, sauf à se laisser glisser mollement à terre, si l'on ne s'y trouvait pas à l'aise, et à aller s'ensevelir dans quelque bonne sinécure départementale ». C'est Grivel lui-même qui vient de parler, et je vous assure que je l'ai cité textuellement.

A l'avènement du Directoire, notre jeune bureaucrate, séduit par la lecture des voyages et par l'envie de voir le monde lui aussi, résolut de s'engager dans la marine. Immédiatement agréé, il arriva à Toulon avec un brevet d'aspirant de troisième classe et fut aussitôt embarqué. Dès sa première campagne, il put constater le mal que la Révolution avait fait à la marine de guerre. Les anciens officiers, décimés par l'émigration ou l'échafaud, avaient été remplacés par des capitaines marchands. Si ceux-ciavaient des connaissances expérimentales en matière de gréement et de conduite des navires, leurs prédécesseurs étaient surtout des militaires, des tacticiens, des manœuvriers. Or, en temps de guerre, il est plus utile et surtout plus pressant de savoir détruire un vaisseau à l'ennemi que de savoir s'en construire un à soi. La différence était grande ; les équipages s'en apercevaient, et ce n'était pas à l'avantage des nouveaux venus. D'autre part, la solde était dérisoire : huit francs par mois en numéraire pour les officiers, et pour tout le reste, élèves compris, trois francs en monnaie de billon, soit deux sous par jour. On vivait avec la ration qui était loin d'être confortable, encore moins délicate. Pas de tenue d'uniforme, pas même de hardes de rechange : chacun s'habillait comme il pouvait, et quand il pleuvait on gardait ses vêtements mouillés sur le dos. Bien qu'on eût vendu, disait-on, pour six cent millions de prises dans nos ports en l'an IV, les capteurs n'en avaient eu aucune part, en dépit des lois. Cet état de choses devait se prolonger jusqu'à ce que Bonaparte eût commencé à remettre de l'ordre dans les rouages de la machine de l'Etat, mais tout était encore tellement

grossier à bord de nos vaisseaux lors de la préparation de la campagne d'Egypte que le capitaine de la corvette sur laquelle Grivel embarqua pour l'expédition, ne savait pas lire! C'était le chef de timonerie qui conduisait le bateau, le maître canonnier qui avait la haute main dans la batterie, le capitaine d'armes qui distribuait les fusils et les sabres. En un mot, c'étaient les sous-ordres qui commandaient, chacun dans sa spécialité, ne souffrant pas que personne se mêlât de leurs attributions.

Après diverses expéditions et croisières en Orient, à Saint-Domingue, au Sénégal, d'où il devait rapporter maints souvenirs intéressants, nous retrouvons Grivel au camp de Boulogne. Il fait un tableau extrêmement animé des préparatifs de descente en Angleterre. Il narre l'allégresse avec laquelle les soldats s'employaient aux besognes les plus rebutantes, comme par exemple de creuser des ports à droite et à gauche, afin que les navires arrivant de tous côtés pussent y trouver un asile sûr. Mais aussi quels soldats! En reverra-t-on jamais comme ceux-là? « Leur dévouement à la patrie, à l'honneur français, à l'homme qui, pour eux, personnifiait toutes ces choses, était pur de convoitises et d'égoïsme. Ils étaient décidés à se sacrifier dans l'occasion pour ces nobles sentiments, et on le comprenait, rien qu'à les voir. Il est vrai que leur réunion offrait une foule de types devenus à peu près introuvables aujourd'hui, et l'on peut affirmer sans crainte que des milliers de sous-officiers d'alors avaient des figures aussi imposantes que celles des colonels d'aujourd'hui. Il est vrai que ces figures s'étaient bronzées au feu des batailles et qu'il leur en restait quelque chose, même lorsqu'elles étaient au repos. C'était bien là le calme de la force dans son héroïque simplicité ». Versé alors dans les marins de la Garde, il quitta la côte pour aller prendre garnison à Courbevoie où il s'initia, sous la direction des grenadiers de la Garde, aux beautés de l'exercice de l'infanterie. On trouvera là des renseignements de première main sur la composition hétéroclite du nouveau corps auquel il fut attaché. Il resta six mois à Courbevoie, partageant son temps entre l'instruction militaire et des compositions sur divers sujets. Grivel nous fait ici un aveu, c'est qu'il a beaucoup écrit. Il avait ce goût, et il était rare qu'il ne fût pas occupé, malgré la vie active qu'il menait, de quelque question intéressante. Mais ses idées une fois sur le papier, il ne s'en occupait plus. « Je regrette maintenant cette négligence, dit-il, parce qu'elle m'a fait perdre des morceaux que je reverrais avec plaisir et qui pourraient servir comme matériaux à l'histoire contemporaine. Ainsi j'avais fait un récit aussi vrai que détaillé de plusieurs événements majeurs dans lesquels j'avais figuré: entre autres, de ma captivité en Espagne. J'avais aussi raconté l'entrevue de Tilsitt et successivement ce qui se passa dans le midi de la France, lors des Cent-jours. De tout cela il ne reste pas trace. Je voudrais encore tenir

ces originaux, car je m'étais piqué d'une sincérité entière, et je crois qu'à ce titre ils méritaient d'être lus ». Regrettons avec lui son insouciance, car si les Mémoires de Grivel, rédigés sur le tard, ont encore un tel cachet de sincérité, quelle précision y eussent ajouté des relations écrites par lui sous l'impression encore toute chaude des événements!

Pendant ce temps, l'escadre de l'amiral Villeneuve, que l'Empereur attendait comme le Messie, se faisait battre, et l'expédition d'Angleterre était manquée. Cet insuccès suggère à Grivel quelques réflexions dont on louera, je ne dis pas la justesse, car tout le monde sera d'accord là-dessus, mais l'extrême modération. La défaite de Villeneuve était une humiliation cuisante pour la marine : vivant dans ce milieu d'élite de la Garde impériale, Grivel la ressentit cruellement. Cependant voyez avec quelle indulgence il parle de Decrès, ce ministre imprévoyant, et de Villeneuve, cet amiral pusillanime ! « Si au lieu de se laisser aller à la routine et de confier une opération aussi importante que celle de l'entrée de la flotte française dans le canal, où elle devait nécessairement primer les Anglais, à un homme qui avait déjà montré peu de décision à Aboukir, le ministre d'alors eût éclairé Napoléon sur la portée de cet homme, peut-être les choses eussent tourné tout autrement. Je ne voudrais pas porter un jugement téméraire, ni rien dire qui puisse ternir la mémoire de l'amiral Villeneuve : il était brave de sa personne, comme il l'a bien prouvé, et même expérimenté ; mais il manquait totalement d'initiative, et son caractère n'était pas à la hauteur de sa mission. Je ne serais pas étonné que la crainte d'aborder franchement la navigation de la Manche ne fût entrée pour quelque chose dans son allure et son peu d'empressement. Il fut peut-être assez mal avisé pour mettre en ligne de compte le danger de perdre ses vaisseaux à la côte, tandis qu'une pareille perte devait être hasardée sans hésitation. Il ne fallait voir que la fin dans une telle affaire, et on peut supposer qu'il ne la vit pas uniquement. Si c'est là un de ses motifs, il est déplorable qu'il ait si mal compris son rôle. La vérité est qu'il y avait dans son escadre cent officiers qui l'auraient joué plus franchement, et qu'il valait mieux, pour une opération de ce genre, un matelot aventureux que le tacticien le plus habile. »

Grivel dépeint alors la joie de l'armée, lorsqu'elle apprit que l'Empereur, renonçant à son projet de descente, se décidait à aller battre les Anglais sur le dos de leurs alliés du continent. « L'armée s'ébranla et marcha vers l'Allemagne comme on va à la noce. » Un détachement de cent vingt marins de la Garde s'achemina vers la frontière, et Grivel eut la chance d'en faire partie. Des marins ? Oui, parce qu'il devait y avoir des transports de troupes par bateaux, et même des bateaux à armer sur le Danube. Il demeura à Vienne fort occupé par ce dernier travail, jusqu'à la paix, et n'eut qu'à se louer des hôtes

chez lesquels il était descendu. De leur côté, les Viennois ne virent pas tous partir sans regret nos soldats qui leur étaient beaucoup moins à charge que les Bavarois ou tels autres appartenant à la Confédération du Rhin. Pourquoi? oh! c'est bien simple : parce que le soldat français, mauvaise tête mais bon cœur, était galant et complaisant. Le vieil intendant de la comtesse Hoyos l'avouait à Grivel avec une franchise où il y avait autant de finesse que de bonhomie : « Vos hommes sont bruyants, tapageurs et exigeants d'abord, mais on les désarme facilement. Il suffit pour cela du premier visage féminin venu, pourvu qu'il ne soit pas difforme. On a vu des grenadiers en fureur vaincus par le sourire d'une servante, lui prendre le seau de la main et aller puiser de l'eau à sa place pour lui éviter la peine, et cela ou l'équivalent, arrive tous les jours. On dirait que vos guerriers ont honte de s'emporter devant les femmes; puis ils s'identifient à la famille, sont complaisants pour les enfants et finissent par se croire tout à fait de la maison. » Si l'heure doit prochainement venir où le soldat français prendra de nouveau quartier sur le Graben, espérons qu'il méritera les mêmes compliments [1].

Pour Grivel, Austerlitz est le point culminant de la fortune militaire de Napoléon. La France, armée tout entière depuis la Révolution, était alors rompue à tous les hasards de la guerre. La Vendée avait fait de chaque habitant de l'ouest et de ceux qui leur étaient opposés autant de soldats, et lorsque ces éléments divers se furent confondus par la pacification, ils devinrent d'autant plus redoutables aux ennemis de la patrie commune qu'ils avaient montré d'héroïsme en se déchirant eux-mêmes. Les belles campagnes qui suivirent immédiatement la levée du camp de Boulogne sont la meilleure démonstration de cette vérité. Il était visible qu'aucune armée étrangère ne résisterait aux soldats de Boulogne conduits par un Napoléon. Mais cette force ne pouvait être éternelle; elle devait s'épuiser. Et c'est cette fatigue inévitable, cette usure, qu'escomptait l'Angleterre : maîtresse de la mer, insensible aux malheurs de ses alliés, n'ayant à supporter que des sacrifices d'argent, elle n'avait qu'à attendre : la chute du nouveau César était fatale. La seule erreur des Français fut de croire à la constance de la fortune, à l'étoile de l'Empereur.

Appelé alors à prendre part comme second à une reconnaissance

1. Grivel ne croyait pas au spiritisme, et il en donne ici la raison. En route pour la France, il apprit la mort d'un officier des chasseurs à cheval de la garde. C'était un des membres les plus gais d'un petit cercle d'officiers qui, au camp de Boulogne, s'étaient promis, quand ils mourraient, d'envoyer à leurs camarades des nouvelles de l'autre monde. « Hélas! dit Grivel, presque tous ceux qui ont pris cet engagement sont depuis longtemps morts, et je suis peut-être le seul survivant; je n'ai pourtant revu aucun de ces braves amis, ce qui me persuade de plus en plus qu'il y a une barrière infranchissable entre eux et moi, et qu'on ne peut revoir les trépassés. »

militaire nautique des côtes de l'Adriatique, Grivel visite d'abord Venise qu'il ne sent pas (ce qui est assez étonnant pour un homme qui met l'Italie au-dessus de tous les pays du monde). Mais il admire en militaire la magnifique rade de Pola, avec ses trois goulets, ses abords faciles, ses fonds de sept à huit brasses à pic, ses bassins intérieurs accores et abrités autant qu'on peut le désirer. Il note la grande différence entre les côtes orientales et les côtes occidentales, celles de l'Istrie et de la Dalmatie pourvues de rades excellentes, tandis que celles de l'Italie n'ont que peu ou point d'abris, sauf celui d'Ancône. La mission terminée, il en rédigea le rapport qui doit se trouver encore aux archives du ministère de la Marine. Comme il certifie que cette reconnaissance, sans être complète, a été faite avec assez de soin pour mériter toute confiance, qui sait si, un jour prochain peut-être, elle ne sera pas fort utile ?

La fortune, qui avait déjà conduit ce marin à la campagne d'Austerlitz, l'envoya aux conférences de Tilsitt, à la place d'un auditeur au conseil d'Etat, qui s'était laissé dérober son portefeuille. Dès son arrivée à Finckenstein, il vit l'Empereur qui au débotté l'expédia à Danzig : « Puisque vous êtes marin, vous verrez les bâtiments qui sont à l'embouchure de la Vistule ; après quoi, vous m'écrirez tous les jours ce que vous apprendrez, et vous ne vous laisserez influencer ni par les maréchaux ni par les caporaux. » Grivel assista à la prise de Danzig le 27 mai 1807. A l'aide des marins de la Garde appelés de Boulogne, il y équipa une douzaine de canonnières pour protéger la place et la côte contre les Anglais. Après l'armistice qui suivit la bataille de Friedland, on lui confia un beau canot qui devait promener sur le Niémen l'empereur Napoléon et son auguste frère l'empereur Alexandre. Bien que le beau canot n'eût pu naviguer sur le Niémen faute d'eau, Grivel assista à la célèbre entrevue des deux empereurs et aux scènes qui l'encadrèrent. Il présume que Napoléon et Alexandre agitèrent la question d'un partage amical de l'Europe entre eux. Rien ne pouvait du moins s'opposer, selon lui, à l'anéantissement de l'Empire turc et à ce que les Musulmans fussent définitivement expulsés de l'Europe. Si la question de la dépossession du Bosphore, posée à Tilsitt, y avait été résolue, l'histoire entière du XIXe siècle en eût été bouleversée.

Des rives du Niémen aux bords du Mançanarès il n'y avait qu'un pas pour des hommes qui, partis de Boulogne, revenaient du fond de la Prusse. Grivel prit la route de Madrid avec quelques officiers d'artillerie et du génie. Certes, lui et ses compagnons aimaient l'Empereur. Il leur en coûtait d'autant plus de le voir maintenant employer l'astuce et l'injustice pour envahir l'Espagne et renverser la dynastie régnante ; sans pouvoir lire dans l'avenir, ils appréhendaient les suites d'une telle entreprise. Grivel note en passant l'impression profonde que faisaient sur nos jeunes soldats les visages bronzés et

rigides des populations de la péninsule, le calme affecté, le dédain même qui les accueillait à leur entrée dans les villes, malgré leur nudisme et leur belle prestance. Grivel devait rester quatre ans en Espagne. Il s'en suit que les chapitres qu'il consacre à son séjour dans ce pays sont les plus développés de ses Mémoires. Victime de la capitulation de Baylen, il n'a pas manqué de dire ce qu'il en avait vu et ce qu'il en pensait. Nous le retrouvons ici avec sa probité de narrateur, son coup d'œil militaire, ses jugements mesurés. Sans entrer dans les nombreux détails qu'il donne sur cette triste affaire, voici seulement comment il rend compte de la capitulation même : « Comme je figurais à l'arrière-garde que je ne pouvais quitter, je ne connais que par ouï-dire les phases diverses de cette triste transaction. Je ne puis la raconter sans m'exposer à des erreurs qu'en pareille matière aucun homme consciencieux ne voudrait commettre, car il y va de l'honneur des contractants. Ce que je puis rapporter, ce sont les gros faits, parce qu'ils sont inexcusables et qu'aucun d'eux n'a pu être ignoré. Ainsi il est positif que nous avons quitté Andujar avec l'intention de nous rapprocher de la Manche et de la division Vedel qui n'était qu'à deux marches de nous ; que, croyant la route libre, nous avons marché lentement et tout à fait en *escorte de convoi*, par rapport à nos fourgons ; qu'au lieu d'arriver à Baylen à minuit ou à deux heures du matin, comme il était facile de le faire, nous n'y sommes arrivés qu'à cinq heures et que nous y avons trouvé l'ennemi établi ; que, comme nous allions être pressés par derrière et que nous ne pouvions tarder à l'être sur les flancs, nous devions à tout prix forcer le passage, sous peine d'être bloqués dans une sorte de ravin dans lequel il n'y avait que bien peu d'eau et où nous serions infailliblement réduits au bout de nos vivres. Ceci était clair comme le jour. On ne comprend guère, dès lors, comment le général Dupont, qui prévoyait sa marche rétrograde depuis plusieurs jours, n'a pas fait reconnaître, du moins, le défilé par lequel il devait passer inévitablement. S'en rapportait-il aux ordres qu'il avait donnés au général Vedel et comptait-il qu'une jonction ne souffrirait aucune difficulté ? Ce qu'il y a de certain, c'est que ce défilé fut déjoué par l'ennemi, en supposant qu'il ait été fait, et que nous fûmes enfermés comme dans un puits dont nous ne pouvions nous tirer qu'en passant sur le corps des troupes que nous avions devant nous, ce que nous entreprîmes en vain. Pourtant, durant le long parlementage qui eut lieu, la division Vedel arriva et attaqua immédiatement, non sans probabilité de succès. Le général Dupont aurait dû abréger par sa parole, et n'étions-nous plus à temps pour faire un dernier effort pour joindre nos frères d'armes ? C'est ce que j'ignore. Il faut bien qu'il y ait quelque raison de ce genre pour que nos plénipotentiaires se soient décidés à traiter non seulement pour la division compromise, mais encore pour celle qui venait à notre

secours. Cette étrange capitulation fut conclue néanmoins, et ce qu'il y a d'inconcevable, c'est qu'elle fut admise par le général Vedel. La plume tombe des mains, et le front se couvre de rougeur en rappelant ce honteux dénouement. » Il faut lire Grivel dans son texte sur toute l'affaire de Baylen : sa déposition très circonstanciée sera désormais une des pièces les plus précieuses de ce grand procès historique.

Il faut encore le lire pour se faire une idée des misères que les Français, demeurés captifs au mépris des articles de la capitulation, endurèrent dans les prisons et sur les pontons espagnols. Ce tableau a été fait bien des fois; mais Grivel n'a emprunté le pinceau de personne, et sa narration se lit comme si nul n'avait parlé avant lui. D'ailleurs sa captivité prit fin par une évasion dont tout le mérite lui revient personnellement, car, seul à la préparer, il fut seul à ne pas douter de son succès, et le succès lui donna raison. Cependant cet homme qui avait tant souffert des Espagnols, a su leur rendre justice. Il proteste contre le nom de *traitres* qu'on a souvent donné à leurs soldats après cette guerre. Il est clair, pour lui, que leur manière de combattre dans un pays accidenté, propre aux surprises et aux embuscades, leur a seule valu cette injure. Les Espagnols, loin d'être des traitres, sont, à son avis, le peuple de l'Europe qui fait le moins de concessions à ses vainqueurs. Il les supporte tant qu'il ne peut s'en affranchir, mais il ne les flatte jamais, il ne dissimule ni son ressentiment ni ses espérances dans les moments les plus difficiles. Grivel loue, au contraire, la ténacité qui les a sauvés : elle mérite le respect partout où l'on honore la vertu. Quand Grivel exprimait ces nobles idées, il ne songeait guère à celles que la « Kultur » allemande lui oppose aujourd'hui ; elles ne sont donc pas un produit des circonstances. Mais cette manière de comprendre les droits et les devoirs de l'ennemi n'est-elle pas une tradition française, l'honneur de notre culture à nous? Honneur et patrie, c'est la devise de nos étendards; en ce temps-là surtout où le sentiment patriotique avait tant d'occasions de s'exalter, l'honneur était cultivé dans nos armées avec des soins extrêmes. Grivel, nous l'avons déjà vu, en donne maintes fois la preuve. Il en apporte une de plus ici. A peine rendu à la liberté, il avait participé à des courses heureuses qui avaient fait entrer dans le Guadalquivir une douzaine de bâtiments marchands ennemis, et dans sa poche, comme part de prise, une dizaine de mille francs. Comme alors on ne payait pas très régulièrement la solde des officiers, il avait été heureux de pouvoir prêter à ceux qui en avaient le plus besoin. Or, cet argent, avancé un peu à la légère, lui rentra plus tard, sans qu'il y manquât un centime.

Grivel était à Paris, retour d'Espagne, lors de l'affaire Malet. Quoiqu'il n'y ait été mêlé en rien, il la raconte très bien, clairement, sobrement, la jugeant avec ce grand bon sens qui est une de ses qualités.

Il n'assista donc pas à la campagne de Russie; mais il en vit revenir les débris de nos régiments. Malgré la faute commise en Espagne, malgré les désastres de la retraite de Moscou, bien que les hommes politiques commençassent à douter de l'Empereur, il assure que l'armée, plus dévouée, moins prévoyante, avait encore pleine confiance en Napoléon. Le soldat l'aimait, comme Montaigne dit qu'il aimait la Boétie, « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». Et cependant chez Grivel, le besoin du repos se faisait sentir : des livres, du silence, de l'ombre et un *far niente* absolu sur les bords de la Méditerranée, tel était alors son rêve. Rêve dont l'éveilla bientôt le rude canon de la campagne d'Allemagne. Il fut à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Leipzig et peut-être à Hanau. Après Leipzig, débandade générale; mais il y avait encore de l'ordre dans ce désordre, ce qui tenait à l'esprit militaire d'alors et à la composition de notre armée : nos soldats n'étaient pas des mercenaires enrôlés à croix ou pile, mais le sang même de la nation; pillards à l'occasion, surtout quand on ne les nourrissait plus, mais gardant toujours un reste de discipline, partageant même leur pain avec leurs chefs, car ces chefs étaient de même origine qu'eux, ils sortaient de leurs rangs, à la différence des armées étrangères où les officiers étaient d'une autre caste. On notera encore les pensées pleines de mélancolie, de noble tristesse, qui lui échappent à l'occasion de l'effondrement de l'Empire : la plupart des officiers, quoiqu'ils eussent tout à y perdre, ne songeaient point à eux, mais aux malheurs de la patrie.

Grivel, qui vit l'entrée de Louis XVIII à Paris, certifie, comme tous les spectateurs de sang-froid, qu'il fut reçu fraîchement. On ne lui pardonnait pas de s'être fait précéder par les alliés, nos ennemis de la veille : on pardonnait moins encore aux royalistes les scandaleuses acclamations dont ils avaient salué ceux-ci. Grivel fut surtout frappé des excès commis alors par quelques grandes dames du noble faubourg. Il ne comprend pas comment des femmes de leur monde purent s'abaisser à des excentricités qui touchaient à la folie. Harassé et dégoûté, il se retira dans sa famille, à la campagne, passant des heures entières à l'ombre, sans remuer, sans rien désirer, presque sans penser. A peine se souvenait-il que l'Empereur l'avait naguère nommé capitaine de vaisseau à Reims, et si, en ouvrant par hasard le *Moniteur*, son père n'avait pas vu que le nouveau gouvernement non seulement lui reconnaissait ce grade, mais de plus lui accordait la croix de Saint-Louis, il se serait laissé aller à quitter l'armée. Il retourna à Paris, convoqué chez le duc d'Angoulême qui l'accueillit plus que froidement, mais qui finit cependant par le recevoir chevalier. Il entre ici dans le vif des maladresses de la Restauration vis-à-vis de l'armée, et surtout de l'ex-garde impériale sur le sort de laquelle il donne de précieuses informations. Ces maladresses, jointes à tant d'autres, devaient presque inévitablement ramener Napoléon : le

sixième sens populaire le pressentait. Grivel pose alors l'alternative : la police ne savait-elle donc rien du complot ? Ou, si elle se doutait de quelque chose, le gouvernement ne lisait donc pas les rapports de ses agents ? Les bulletins que Beugnot, alors directeur général de la police, adressait quotidiennement au Roi, ne laissent aucun doute à cet égard : Louis XVIII avait été tenu au courant de tout ; mais il n'avait rien fait pour empêcher l'évasion et le retour du prisonnier de l'île d'Elbe [1].

On a beaucoup écrit sur les Cent jours. Le chapitre de Grivel sur cette émouvante parenthèse de notre histoire est d'une fine observation psychologique : tout ce qu'il dit de l'ahurissement du personnel gouvernemental, administratif, militaire, serait du plus haut comique, s'il n'était au fond si pénible. Il admire la prodigieuse aventure de Napoléon, et bien que sceptique sur ses suites, il déclare qu'il offrit sans hésiter ses services au nouveau gouvernement, malgré ses serments à Louis XVIII, estimant que la fuite du Roi chez l'ennemi l'en avait délié.

Le chapitre suivant « Marseille » est plein de mouvement. Nommé là-bas commandant de la subdivision navale, il s'efforça surtout de faire de la conciliation. Le maréchal Brune, qui arriva pour commander l'armée des Alpes, l'approuva. Brune et Grivel étaient compatriotes, ils avaient des relations communes, même ils se connaissaient personnellement ; ils s'entendirent très bien. Tant que Grivel resta à Marseille, il réussit à contenir une population qui n'attendait qu'un prétexte pour se révolter. Mais dès la nouvelle de Waterloo, il dut évacuer la ville avec toutes les troupes qui l'occupaient, pour se replier sur Toulon et tâcher de conserver à la France ce bel arsenal. C'était là en effet le devoir, le seul devoir de tout militaire français, quel que fût le gouvernement ; voilà ce que comprirent très bien et le maréchal Brune, qui commandait à terre, et l'amiral Duperré, qui avait la marine sous ses ordres. Concentrer les troupes à Toulon, et voir venir : tel fut à tous deux leur mot d'ordre. Heureusement que les troupes étaient excellentes, bien en mains, car, outre les Autrichiens et les Anglais, il y avait à craindre les excitateurs royalistes et bonapartistes qui abondaient à Toulon et qui y rendirent la situation très tendue pendant quinze jours. Lorsqu'on apprit que l'armée de la Loire s'était soumise, les autorités militaires de Toulon résolurent d'en faire autant. Grivel fut chargé d'aller porter leur adhésion à Paris. Arrêté dans sa marche à Marseille, il fut conduit au marquis de Rivière, commissaire du Roi, qui le dispensa d'aller plus loin. Il servit alors d'intermédiaire entre Toulon et Marseille ; les négociations furent plutôt délicates. Il proposa et finit, non sans peine, par faire adopter

1. Cf. là-dessus le livre que j'ai publié, *Napoléon et la Police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII* (Paris, Roger et Chernoviz, 1913, in-8).

aux deux parties une convention qui ménageait leur amour-propre. Pour sauver le port de Toulon, l'amiral Ganteaume, qui vivait retiré dans le voisinage, accepta d'en reprendre le commandement au nom du Roi; malgré quelques protestations éloquentes mais sans écho, il consentit à faire arborer le pavillon blanc. Grivel partit à la suite du maréchal Brune et dans la même direction. Il faillit être massacré comme lui, à Avignon même. Sauf quelques pages qui semblent indiquer chez lui le dessein de continuer ses Mémoires, c'est en réalité ici qu'ils se terminent; et ils ne pouvaient mieux finir. Car, comme dans toutes les pièces bien faites, c'est le dernier acte du long drame auquel il nous a fait assister, qui est le plus palpitant. Jusque là Grivel n'était qu'un comparse; ici, à Toulon, il est un des premiers sujets; il est toujours en scène, au bord de la rampe, avec pour partenaire constamment en action comme lui, Brune, Duperré, Ganteaume, Rivière, c'est-à-dire les principaux acteurs. Ensemble ils jouent là une petite pièce dans la grande, une pièce pleine de vie et dont l'émotion se communique d'elle-même au spectateur.

Si étendu que soit ce compte rendu des Mémoires de l'amiral Grivel, il s'en faut qu'il en donne une complète idée. Nous avons pu en résumer ou en reproduire les passages qui nous ont paru les plus caractéristiques. Mais ce qu'une plume étrangère ne saurait rendre, c'est l'accent de ce long récit. Grivel est aussi exempt que possible de littérature; mais c'est un narrateur d'une scrupuleuse délicatesse de conscience vis-à-vis de la vérité; c'est en outre un cœur enflammé du plus pur patriotisme; c'est enfin un soldat qui se fait la plus haute idée de l'honneur militaire. Le fluide de ces trois vertus circule, mystérieux et impalpable, entre les lignes de ses Mémoires; c'est lui qui en fait surtout le prix. En tout temps, un pareil livre eût mérité les louanges de la critique. Mais aujourd'hui que la France traverse une des crises les plus aiguës de son histoire, aujourd'hui que son sort est entre les mains de ses soldats, n'est-ce pas une des lectures les plus opportunes et les plus fortifiantes que l'on puisse faire et que l'on puisse recommander?

Eugène Welvert.

Wilhelm Dilthey. **Gesammelte Schriften.** 2. Band, Weltanschauung und Analyse des Menschen seit Renaissance und Reformation. Leipzig et Berlin, Teubner, 1914, grand in-8°, pp. 11, 528. Relié. Mk. 14.

W. Dilthey est mort en 1911. Quelques-uns de ses élèves ont entrepris de donner au public l'ensemble de son œuvre philosophique, en ajoutant à ses grands ouvrages des études dispersées dans divers recueils. Ils ont commencé par nous offrir le second volume qui contient comme un complément au livre capital de D., l'*Introduction aux sciences morales* dont la publication remonte à 1883. Œuvres indépendantes entre elles, et par là même non exemptes de

redites, les sept études de ce second volume n'en présentent pas moins une réelle unité. L'auteur y expose, en les fondant ensemble, une histoire continue de la pensée religieuse et philosophique de la Renaissance et du XVIIe siècle. On ne manque pas d'histoires de la philosophie pour cette période, mais l'action réciproque des concepts religieux et métaphysiques n'avait pas été traitée avec une déduction aussi rigoureuse. Tout ce qui rattache la spéculation antique aux systèmes éclos dans l'Europe occidentale, de Pétrarque jusqu'à Spinoza, a été dégagé et analysé avec la plus grande attention. En particulier la persistance de la tradition stoïcienne romaine est soulignée pour un grand nombre de philosophes, chez qui elle n'avait pas été assez remarquée ; je citerai parmi les plus neuves de ces filiations celles que l'auteur a établies pour Bruno, Mélanchthon, Grotius, Hobbes, Descartes, Leibnitz, et de moindres. L'histoire du rationalisme au XVIe siècle, les débuts de l'herméneutique, la dogmatique des grands réformateurs religieux, Luther, Zwingli, Calvin, le développement du droit naturel forment d'importants chapitres des trois premières études. Les trois suivantes sont surtout relatives à l'évolution du panthéisme et à ses divers rapports historiques ; la dernière de celles-ci est consacrée à Goethe et établit une parenté intéressante entre sa conception panthéiste de la nature et celle de Shaftesbury. La septième et dernière étude est réservée aux moralistes des XVIe et XVIIe siècles, à l'anthropologie nouvelle des auteurs de la Renaissance et des grands philosophes des âges suivants, Descartes, Hobbes, Spinoza, Leibnitz. Il faut signaler aux lecteurs français que dans ses analyses D. a fait une grande place à nos penseurs, Montaigne, Charron, Bodin, Calvin, et naturellement Descartes ; il y aura pour eux de l'intérêt à les trouver présentés à leur place dans l'ensemble de l'évolution philosophique.

M. Georg Misch a publié ces sept études de D. telles qu'elles parurent d'abord, se contentant d'y joindre quelques additions empruntées aux manuscrits. Des notes et un index terminent le volume.

L. R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 26 mars 1915.* — Le P. Scheil annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est distribué de la manière suivante : 800 fr. à M. Jacques Riston, pour son ouvrage : *Contribution à l'histoire de la vigne dans la région lorraine* ; — 400 fr. aux Revues intitulées *Le pays lorrain* et la *Revue lorraine illustrée*.

M. Emile Chatelain communique une note sur deux éditions des *Amours* de Ronsard, avec le commentaire de Muret, datées du 24 mai 1553. La Bibliothèque de l'Institut possède un exemplaire qui porte cette date et offre à première vue l'apparence du volume sorti des presses de la veuve Maurice de la Porte. Mais, dans les détails typographiques, on y remarque de nombreuses différences ; dans les passages grecs cités par Muret, on a évité les ligatures fondues pour les lettres doubles ou triples. L'initiale de chaque sonnet ne fait reculer devant elle que deux vers, au lieu de trois. L'*Erratum* indique treize fautes à corriger, comme dans l'édition authentique, mais onze de ces fautes n'existent pas dans le

volume; en somme, il semble avoir été réimprimé dans le même atelier, mais après l'expiration du privilège qui avait cessé le 18 mai 1559. On devrait attribuer cette contrefaçon soit aux héritiers de Maurice de la Porte (1558-1560) soit au libraire Gabriel Brion, acheteur du fonds vers 1560.

M. Gustave Schlumberger lit une note où M. L. Bréhier montre que les sculptures des parties hautes de la cathédrale de Reims constituaient l'illustration des textes liturgiques récités à la cérémonie du sacre des rois de France. Ainsi les grandes statues du baptême de Clovis, au centre de la Galerie des Rois, correspondent à la prose que le chœur chantait pendant les onctions; la Galerie des 56 rois reproduit les effigies des rois de France qui ont été sacrés avec l'huile de la sainte ampoule; ce chiffre coincide avec le nombre des rois depuis Clovis jusqu'à Louis X. — MM. Prou, Valois et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach essaie d'interpréter une sculpture en pierre de Néris-les-Bains conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Il y voit un ex-voto pour la guérison d'un enfant, sur l'épaule duquel une cavale sacrée, personnification de la source bienfaisante, pose sa jambe antérieure gauche. La divinité qui conduit la cavale est la compagne du dieu local Nérios; elle s'appelle Néria et a été assimilée à Vénus dans un autre groupe de pierre trouvé à Néris. — MM. Prou, Thomas, Pottier, Jullian et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 2 avril 1915 (avancée au 31 mars).* — Le R. P. Scheil présente une tablette babylonienne qui remonte à 2,000 ans environ a. C. Elle contient une prière au dieu Samach. Par un contrat en forme, le fidèle s'engage à donner à la divinité une somme équivalente à trois bœufs, si celle-ci lui rend sa protection qu'il a depuis longtemps perdue.

M. Paul Monceaux lit un mémoire sur les origines du culte des saints. — MM. Jullian et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 avril 1915.* — M. Raymond Lantier fait une communication sur le théâtre romain de Merida (Espagne). Construit en l'an 16, ce théâtre a été récemment déblayé par M. Ramon Melida. Il présente un plan régulier. Il comprend trois séries de gradins auxquels on accède par des escaliers extérieurs, et un couloir bâti dans la maçonnerie qui supporte l'*ima cavea*. Le mur du fond de la scène est effondré, mais on a pu recueillir de nombreux fragments décoratifs qui témoignent de la richesse de l'ornementation de cette partie de l'édifice. Détruite par un incendie, la scène fut reconstruite par Hadrien en 135 p. C. Le théâtre, ruiné par les invasions maures du IIIe siècle, fut restauré par Constantin au commencement du IVe siècle. Il fut sans doute abandonné vers le Ve siècle, mais il est difficile de fixer une date précise.

M. Paul Monceaux continue la lecture de son mémoire sur les origines du culte des saints. — MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau, Maspero et Alfred Croiset présentent quelques observations.

M. Antoine Thomas étudie un verbe rare en ancien français, qui figure dans l'ancien poème de *Floire et Blanchefleur* au présent de l'indicatif, sous la forme *seneke*. Il rappelle d'abord l'erreur énorme d'un philologue allemand célèbre, Emmanuel Bekker, qui a cru qu'il s'agissait du philosophe Sénèque. Puis il montre que l'interprétation adoptée par un éditeur plus recent, qui coupe le mot en trois et imprime : *s'en eke*, supposant l'existence en ancien français d'un verbe *eker*, apparenté au breton *hega* « tourmente », n'est pas admissible. Il faut reconnaître là une forme populaire du verbe latin *significare*, « signifier », avec le sens de « présager, soupçonner ». Le sens est encore très vivant dans les patois de la Bourgogne et de la Franche-Comté, où l'on prononce *senèger*, *senoger*, *senoiger*, etc. En Normandie et dans l'île de Guernesey, on prononce *senèker* ou *snèker*, mais le sens est un peu différent; de la *snèkeu*, qualificatif d'un homme prudent, qu'un philologue allemand contemporain a prétendu tirer de l'anglais *sneak* « ramper ».

Léen Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

[illegible] Clay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 22 mai — **1915**

WRIGHT, Grammaire du vieil anglais. — N. W. THOMAS, Les Ibos. — TILMANN PESCH, Les Institutions logiques. — B. STRAUSS, La culture française à Francfort au XVIIIe siècle. — RONDONI, Etudes sur Manzoni. — ECORCHEVILLE, Catalogue de musique ancienne de la Bibliothèque Nationale. — PAZDIREK, Manuel universel de la littérature musicale. — Richard Wagner, Œuvres en prose, trad. PROD'HOMME. — H. COLLET, Victoria. — COUYBA. Le parlement français. — Les poètes de la guerre. — Académie des Inscriptions.

Joseph WRIGHT and Elizabeth Mary WRIGHT. **Old english Grammar**. Seconde édition Oxford. (University press). 1914, in 8°, XVI-361 p.

Les qualités que M. Doin louait dans cet ouvrage (*Revue critique* du 23 juillet 1908) lui ont valu une seconde édition. Le livre n'a guère changé ; il a été revisé dans le détail, sans subir de remaniements d'ensemble. Les mérites et les défauts sont en somme restés les mêmes.

Les données de grammaire comparée qui y figurent laissent souvent à désirer et auront à être fortement corrigées en vue d'une troisième édition. Ainsi, bien que la mode soit passée d'émailler de barbarismes sanskrits les ouvrages de linguistique, les auteurs mentionnent, p. 14, un imaginaire *vrká* « louve », en sanskrit : la forme est *vrkí*, et cette faute est fâcheuse parce qu'elle donne à croire que les féminins en *-á-* de noms d'animaux étaient normaux en indo-européen, ce qui n'est pas vrai, on le sait. P. 116, il est sûrement inexact de rapprocher le participe vieil anglais *worden* du participe parfait moyen sanskrit *vavrtána-* ; les participes germaniques en **-ena*, **ana-*, symétriques à des participes en **-tha-*, sont d'anciens adjectifs en **-eno-*, **-ono-*, et non d'anciennes formes du parfait. P. 218, il est encore fait état du rapprochement de gotique *sutiza* avec vieil anglais *swêtra*, auquel on a renoncé avec raison, et l'on se demande sur quoi les auteurs se fondent, p. 219, pour affirmer que le type de grec ἡδίων et de v. h. a. *suoziro*, vieil anglais *swêtra* a eu une valeur substantive. Il serait aisé de multiplier les observations de ce genre, qui montrent que la partie comparative du livre appelle une revision.

Mais la principale critique à faire à l'ouvrage porte sur la conception même : l'étudiant y trouvera des faits précis clairement exposés : il y

apprendra le détail des formes du vieil anglais. Mais le vieil anglais n'apparaît pas dans son développement historique; ce sont des faits tout secs et des comparaisons toutes brutes ; on ne voit pas comment le vieil anglais se relie à ce qui précède et à ce qui suit ; rien de mécanique comme tout ce qui est enseigné. Pas plus qu'ils ne sont projetés dans l'histoire, les faits du vieil anglais ne sont ramenés à leurs principes généraux : on voit le sort de chaque voyelle, de chaque consonne, de chaque forme grammaticale ; mais l'étudiant ne se rendra compte nulle part des tendances générales qui dominent tous ces faits particuliers. Il faut avouer que la linguistique ainsi conçue doit paraître aux lecteurs quelque chose de bien ennuyeux et de dépourvu de toute portée, et ce serait merveille s'ils n'en gardaient pas le dégoût. Les auteurs regrettent que les études de linguistique soient si négligées en Angleterre : ils ont raison, et il est à désirer que les Anglais fassent davantage profiter la linguistique de leurs rares qualités intellectuelles. Mais pour que ces études intéressent les Anglais, il faut qu'on les leur présente sous une forme qui en montre la signification et ne pas les réduire à une série de recettes. Il est à espérer que la troisième édition, qu'on souhaite prochaine, sera plus riche d'histoire et d'idées générales; elle deviendra ainsi conforme aux tendances de la linguistique moderne qui ne se contente plus de juxtaposer des formes gramaticales.

A. Meillet.

Northcote W. Thomas, **Anthropological Report on Ibospeaking Peoples of Nigeria**. Part IV, *Law and Customs of the Ibo of the Asaba district, S. Nigeria*, VI-208 p. avec une carte et 19 planches hors texte. — Part V, *Addenda to Ibo-English Dictionary* XIV-184 p. — Part VI, *Proverbs, Stories, tones in Ibo*. Londres (Harrisson and sons), 1914, in-8°.

Officiellement chargé d'étudier les Ibos, population d'un district de la Nigérie méridionale, M. Northcot W. Thomas publie des études remarquables par la précision et leur netteté. Le premier de ces volumes est illustré d'excellentes figures très instructives. Le second est une importante contribution à la connaissance du vocabulaire. Le troisième fournit des textes avec traduction.

A. Meillet.

Institutiones logicae et ontologicae quas secundum **Principia S. Thomae** Aquinatis ad usum scholasticum **accommodavit** Tilmannus Pesch S. J., Pars I Introductio in philosophiam. Logica, Editio altera, abbreviata, emendata novis aucta a Carolo Frick S. J., Friburgi Brisgoviae B. Herder Typographus editor Pontificius MCMXIV, XXII et 684 p., in-12, fr. 15.

Le P. Tilmann Pesch est né à Cologne le 1er février 1836. Il entra dans la Société de Jésus en 1852. Il enseigna la philosophie pendant quelques années au Collège de Maria-Laach (Beatae Mariae ad

Lacum). Exilé en 1872 avec les autres Jésuites d'Allemagne, il se retira en Belgique et fut adjoint aux rédacteurs du périodique, « Stimmen aus Maria Laach » où il écrivit sur la philosophie, surtout sur la philosophie moderne. Puis il composa des opuscules, *Ergänzungshefte zu den Stimmen aus Maria Laach*, sur les erreurs de la science moderne, sur la philosophie critique de Kant, sur le monde phénoménal. En 1876, il fut appelé à la chaire de philosophie du Collège de la Société de Jésus de Blyenbeek. Il y composa un livre sur les grandes énigmes du monde « Die grossen Welträtsel »[1], de manière, nous dit son biographe, qu'en exposant les questions primordiales de la philosophie naturelle, il expliquât leur connexion avec les vérités essentielles de toute la philosophie. Il y eut de cet ouvrage deux éditions pendant sa vie, une troisième après sa mort. Le P. Tilmann Pesch écrivit beaucoup d'autres opuscules pour la défense de la vérité catholique, entre autres des lettres hambourgeoises (*Hamburger Briefe*), puis des œuvres de piété, un livre de prières à l'usage des soldats, un autre pour les érudits catholiques, sous le titre « La vie religieuse » (das religiöse Leben), qui eut un grand succès, un autre encore sur la philosophie de la vie chrétienne. Enfin il fut membre, pendant de longues années, de la société formée par des savants sous le nom de Joseph Görres (Görres-Gesellschaft) pour augmenter, pour parfaire et propager la science catholique; il fut un des fondateurs de la Société pour l'Allemagne catholique, *Volksverein für das katholische Deutschland*. Il mourut le 18 octobre 1899 au Collège des Jésuites de Valkenbourg.

Le P. Tilmann Pesch avait excité ses collègues de Maria-Laach à rédiger le cours qu'ils y avaient professé sur la philosophie scolastique, prudemment adaptée à notre époque, *cursu..... philosophiae scholasticae nostris temporibus prudenter adaptato*, pour répondre aux instructions de Léon XIII. De là le titre *Philosophia Lacensis*, qui a rapport non au temps présent, mais à l'époque où l'abbaye était possédée par les Jésuites, avant d'être employée à un usage séculier, puis attribuée aux Bénédictins. Le P. Pesch avait, dans cette collection, donné en 1880 la *Philosophie naturelle*, rééditée en 1897; puis des *Institutions logiques et psychologiques*, tandis que le P. Théodore Meyer traitait du droit naturel et le P. Joseph Hontheim de la théodicée ou de la théologie naturelle.

C'est un collègue du P. Pesch à Valkenbourg qui s'est chargé de préparer une seconde édition des *Institutions logiques*. Le P. Frick avait déjà, en 1908, rédigé une Logique pour un cours de philosophie composé par les Jésuites à l'usage des écoles, de 1906 à 1914. Parmi les changements qu'il y a introduits, on peut noter, 1° le renvoi à un

1. On sait que Dubois-Reymond a publié sur les *Sept énigmes du monde*, un article retentissant qui a donné naissance à toute une littérature (*Revue philosophique*, XIII, 180).

ouvrage spécial de 1 sur ce qui concerne la psychologie, 2° la suppression d'un *conspectus historicus* et d'un *Appendix historico-criticus* qui trouveront place dans une histoire de la philosophie, faisant partie du cours, 3° la réfutation du pragmatisme de James en Amérique, de Schiller en Angleterre, de Jérusalem en Allemagne, de Bergson en France [1].

* *

Quelles choses peut nous apprendre ce gros volume de plus de 700 pages? Si nous voulons en juger d'après le plan, voici ce que nous y trouvons. D'abord une introduction à la philosophie en général et à la logique (p. 1 à 45). Puis la dialectique (45-365) avec ses quatre chapitres, de la première opération de l'esprit, idée ou terme, de la seconde opération de l'esprit, jugement, de la troisième, raisonnement, de la quatrième, méthode. C'est le plan même de la logique de Port Royal, ajoutant une quatrième opération de l'esprit, la méthode, aux trois qui avaient été jusqu'alors reconnues par l'Ecole. Cette première partie constitue la Dialectique. Une seconde partie forme la critique et comprend une première discussion sur l'existence de la certitude, une seconde sur les moyens d'atteindre la vérité et la certitude (critériologie), une troisième sur le principe de la certitude ou sur l'évidence, une quatrième, sur la vérité et la certitude.

Si nous nous plaçons au point de vue du contenu doctrinal, le titre même, *secundum Principia S. Thomae Aquinatis*, nous indique qu'il s'agit bien d'une adaptation du thomisme à l'enseignement scolaire. Mais dans le thomisme moderne, il y a lieu de faire des distinctions assez importantes. D'abord les discussions très fréquentes et non sans importance qui ont eu lieu depuis l'apparition de l'Encyclique *Aeterni Patris* entre les Dominicains et les Jésuites suffiraient à nous faire soupçonner que le thomisme n'est pas exactement la même chose pour les uns et pour les autres. Les premiers s'attachent avant tout à S. Thomas et le complètent ou l'expliquent, quand cela est nécessaire, par les commentateurs de leur ordre : les seconds, dont l'action s'est exercée depuis la Contre-Réforme, font une place considérable à Sanchez et aux néo-thomistes qui l'ont suivi. Le P. Pesch et son continuateur nous présentent le thomisme tel surtout qu'il est accepté par les Jésuites.

Puis le thomisme moderne doit être distingué d'après les pays mêmes où il se développe. Les scolastiques nationaux qui furent les maîtres ou les successeurs de S. Thomas contribuent, en une mesure qu'il n'est pas toujours facile de fixer, mais d'une façon fort appréciable, à la constitution du système, Henri de Gand en Belgique,

1. C'est à la page 598 que se trouve critiquée la doctrine de Bergson, exposée d'après l'*Evolution créatrice* : « Quid autem significet intuitio ab intellectu immediate cognoscente distincta, de qua Bergson loquitur, ipse explicare nec potuit nec poterit ».

Albert le Grand en Allemagne, Raymond Lulle en Espagne ne sont pas oubliés par ceux qui s'appellent thomistes pour obéir aux instructions de la papauté. Puis les philosophes nationaux des époques ultérieures servent aussi à l'exposition et à la défense du thomisme. En ce double sens le livre de Pesch et, d'une façon générale, tout le cours de philosophie de Maria-Laach relève essentiellement de la littérature allemande, qui y est à peu près exclusivement mise à contribution. On sait que Renan, parlant de la *Philosophie de Lyon*, disait qu'au séminaire c'est par les *Objecta* et les *Solutiones* qui les accompagnent qu'il avait commencé à faire connaissance avec la philosophie moderne de notre pays. On pourrait avoir une idée qui ne serait pas trop inexacte, quoique elle soit à coup sûr fragmentaire, des doctrines logiques de l'Allemagne depuis Kant jusqu'à Wundt, en parcourant le livre de Pesch [1]. De sorte que nous y trouvons un thomisme, modifié plus ou moins dans son contenu doctrinal, du fait que l'auteur est un Jésuite et un Allemand. Si l'on tient compte en outre que les mêmes modifications se sont produites pour les ouvrages de théologie et de morale, on comprendra que des divergences profondes, que l'on constate aujourd'hui seulement, se soient produites entre les catholiques d'Allemagne et ceux des autres pays, malgré toutes les décisions prises par la papauté pour amener l'unité des doctrines théologiques et philosophiques. Et on le verrait beaucoup mieux encore si l'on faisait une contre épreuve en relevant les rares passages où sont mentionnés — le plus souvent d'une façon indirecte — les auteurs français, italiens au anglais [2].

François PICAVET.

1. Je note simplement que l'ouvrage, composé par un Jésuite qui n'a pas le droit de séjourner en Allemagne, est imprimé et publié à Fribourg en Brisgau. Voici quelques-unes des références de la partie consacrée à la méthode : Trendelenburg, Elem. log. Aristotel.; Kant, Logik; Hegel, Encycl.; Schleiermacher Dial.; Beneke, Logik, System der Logik; Husserl, Logos I; R. Grassemann, Die Begriffslehre oder Logik; E. Schroeder, Der Operationskreis des Logikkalculs; Vorlesungen über die Algebra der Logik; O. Schmitz-Dumont, Die mathematischen Elemente der Erkenntnistheorie; Wundt, Logik; Ueberweg, System der Logik; Trendelenburg, Logische Untersuchungen; Zimmermann, Stimmen aus Maria-Laach, 75, 76, 78, 80; J. G. Fichte, Werke; Leibnitz, Nouveaux Essais. Voici d'autres citations prises en d'autres parties : Dilthey, Einleitung in die Geisteswissenschaften; Ostler, Die Realität der Aussenwelt; Duhring, Wirklichkeitsphilosophie, Rickert, Kulturwissenschaft und Naturwissenschaft; Joh. Müller, Physiologie; H. Helmholtz, Handbuch der physiologischen Optik; O. Liebmann, Analysis der Wirklichkeit; Bunge, Lehrbuch der Physiol. des Menschen; Schwarz, Das Wahrnehmungsproblem; Fischer, Grundfragen der Erkenntnistheorie; Kant, Kritik der reinen Vernunft, Prolegomena zù einer jeden künftigen Metaphysik; Herbart, Metaphysik; Schopenhauer, Kritik der Kantischen Philosophie; Laas, Idealismus und Positivismus; Lotze, Geschichte der deutschen Philosophie seit Kant; Sigwart, Logik, etc., etc.

2. Je me borne à rappeler les expositions relatives à Guillaume de Champeaux, nos 621 et 636 faites d'après Victor Cousin, sans mention d'Hauréau ou de Lefèvre, à Roscelin, no 620, la mention de Renan, no 734. Ni Ribot, ni Renouvier ne sont cités.

Berta Strauss. **La Culture française à Francfort au XVIIIe siècle.** Paris, Rieder, 1914. In-8°, p. 292. Fr. 6.

Mlle B. Strauss, une étrangère apparemment, mais qui possède bien notre langue (je n'ai relevé des négligences ou des incorrections que dans les notes de l'appendice), a restreint à un point étroitement limité, la ville de Francfort, une étude souvent traitée, celle de l'influence française en Allemagne. Les documents sont abondants — sa bibliographie occupe près de 20 pages — et elle a pu nous donner une monographie complète et curieuse de ce reflet de notre culture dans la vieille cité libre. Je lui reprocherai seulement d'avoir présenté au lecteur une foule de faits isolés sans s'être assez préoccupée de les fondre en un exposé large et vivant ; on est en présence d'une succession de menus alinéas qui ont l'air de fiches juxtaposées, et l'ensemble trop gris donne l'impression d'une *dissertation inaugurale* allemande écrite en français.

Mlle St. a borné son étude au XVIIIe siècle, mais elle a eu raison d'insister dans son introduction sur la colonie calviniste, d'origine française et wallonne, qui dès le milieu du XVIe siècle avait constitué à Francfort un noyau important. Ce sont ces réfugiés qui, bien que gênés et molestés par le Sénat ou le Consistoire, mais unis et nombreux (il y en avait plus de 2,000 en 1561) ont, grâce à leurs écoles, à leur attachement aux usages et à la langue de leur ancienne patrie, et aussi à leur richesse, rendu possible et durable la pénétration de notre influence au XVIIIe siècle. L'auteur l'a étudiée d'abord dans les missions politiques officielles du gouvernement français, s'arrêtant plus longuement à celle du maréchal de Belle-Isle (1741-42), chargé d'appuyer l'élection de Charles VII ; des comédies et des feuilles locales, des souvenirs de Francfortois, ceux de Loen surtout, illustrent ce premier rapprochement qui semble être resté assez superficiel. L'occupation de la ville par Soubise, dix-huit ans plus tard, y imprima plus profondément notre culture. Un homme énergique et probe, le comte de Thorane, qui en fut comme le préfet de police, y laissa d'heureuses traces de son passage ; ses relations avec Gœthe sont connues et le personnage a déjà été étudié à fond. Il n'y eut pas jusqu'à la fin du siècle d'autres rapports officiels de Francfort avec la France, mais les relations économiques dont Mlle St. a suivi moins rigoureusement le détail, restèrent permanentes. Elle constate alors dans la vie sociale devenue plus mondaine et élégante l'influence de nos mœurs et de notre goût ; elle relève les tentatives de divers maîtres pour essayer de fonder des maisons d'éducation françaises à Francfort ; elle note les préférences de la bourgeoisie pour notre littérature et notre théâtre, à l'aide des catalogues de bibliothèques privées et de programmes de spectacles. Pour l'art, en dehors de l'architecture et de l'ameublement, elle a constaté peu de chose ; du mouvement scientifique il n'y a non plus guère à retenir que l'intérêt

très vif des Francfortois pour l'aérostation ; dans le mouvement économique ils ont suivi les doctrines de nos physiocrates. En philosophie ils étaient rationalistes et grands admirateurs de Voltaire ; Mlle St. s'étend à propos de son arrestation à Francfort sur les amitiés que lui valut sa mésaventure. Le déclin de l'influence française est marqué par un mouvement réformiste qui eut justement son foyer à Francfort : c'est le cénacle des jeunes *Stürmer* groupés autour de Gœthe, Klinger, Wagner, etc. Il a été si souvent étudié que l'auteur eut dû passer plus rapidement, ne pouvant apporter de nouveau. L'enquête de Mlle St., quoique un peu dispersée, a réuni d'utiles documents ; elle touche naturellement par beaucoup de points à Gœthe, à sa famille et à ses amis et mérite, à cet égard aussi, d'être retenue.

L. R.

Róndani (Alberto), **Scritti manzoniani a cura di Emilio Bertana**, Città di Castello, Lapi, 1915, 3 fr.

M. Bertana a eu raison de réunir ces douze articles de feu Róndani (de son vivant, professeur à l'Institut technique, puis à l'Académie des Beaux-Arts de Parme) ; il confesse dans sa bienveillante mais judicieuse préface que ce ne sont point des modèles de composition et que la doctrine n'en est pas toujours fondée, mais il a raison de tenir l'auteur pour une figure originale. Au milieu de collègues épris par dessus tout d'érudition, R. demeurait un admirateur enthousiaste du beau et du bien ; titulaire d'emplois modestes, il ne craignait pas de contredire les maîtres de la critique, les De Sanctis, les D'Ovidio. Peut-être un peu d'ambition se cachait-il sous ce courage. M. Bertana fait remarquer que R. abuse quelquefois des expressions de De Sanctis pour lui prêter des erreurs à réfuter : au fond, R. est de l'école des deux maîtres qu'il contredit. Mais, dans l'ensemble, sa sincérité est évidente. Il met Manzoni au-dessus de tout (même de Dante, ce qui est un peu fort) parce que les Fiancés respirent la morale des philanthropes, je ne dis pas des chrétiens qui sont moins timorés ; Manzoni ne parle de la guerre que pour la faire détester (p. 124) ; Manzoni a tendresse de cœur pour les petits. Si Don Quichotte pourfendait les préjugés de notre temps, R. l'aimerait peut-être ; mais à quoi bon aujourd'hui, se dit-il, une satire de la chevalerie errante ? et c'en est assez pour ne plus admirer en lui l'incarnation d'un instinct éternel de l'humanité, le noble et dangereux esprit de chimère. En revanche, un long commerce avec Manzoni avait donné à R. beaucoup de pénétration et de finesse dans l'analyse psychologique ; il raisonne sur les personnages des Fiancés avec une sûreté peu commune ; il montre par exemple avec diffusion mais d'une manière irréfutable que Don Abbondio est comique mais non grotesque, Don Rodrigo méchant mais non hardi, et mieux encore, p. 96, avec quel art Manzoni a su, dans

dans une histoire d'amour, ne jamais éveiller la sensualité. Sa piété, un peu superstitieuse mais ingénieuse, pour un écrivain qui eut presque du génie, méritait un souvenir.

Charles Dejob.

J. Ecorcheville. — Catalogue de musique ancienne de la Bibliothèque Nationale. Paris, [Terquem], 1910-1914. 8 vol. pet. in-4°.

L'activité généreuse, avec laquelle Jules Ecorcheville, dès le début de la guerre actuelle, s'est employé comme officier, multipliant ses services et bravant la mort, qui l'a enfin fauché à son tour, héroïque et superbe, il l'avait déployée à tout instant, dans la vie civile, au profit de la musique et des sociétés s'intéressant à cet art. Président de la section française de la Société Internationale de musique, (dont le siège est à Leipzig), il avait, comme tel, dirigé les travaux du congrès, qui, quelques semaines auparavant, s'était tenu à Paris ; il avait, à ironie, reçu lui-même, avec cette courtoisie empressée qui est l'honneur de la France, les nombreux musicographes Austro-Allemands accourus dans notre capitale comme pour un avant-goût de conquête. — Il venait tout juste de terminer l'œuvre principale où ses goûts personnels l'avaient conduit, ce *Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale*, dont nous avons, à son apparition, annoncé le premier volume.

L'ouvrage, déjà considérable, et dont pourtant on eût vivement désiré qu'il le fût davantage, comprend 8 volumes, suivant l'ordre alphabétique. Il donne le dépouillement exclusif des séries *V* (Beaux-Arts) et *Vm* (Musique), et comprend aussi bien des livres sur la musique que des partitions, manuscrites ou gravées. On n'a voulu y joindre, ni les ouvrages classés dans les autres séries de ce même département des Imprimés (Liturgie, notamment), ni ceux du département des Manuscrits (ceux du moyen âge surtout, et les exotiques). Comme limite, l'année 1750. On a assez vivement critiqué ce parti ; on l'a traité d'arbitraire. Il l'est assurément. Mais quoi ? Toute autre date eût été critiquée de même, et aussi justement. Il fallait bien poser une limite.

Ce catalogue, cet inventaire d'archives, car il est un peu l'un et l'autre, n'est pas une œuvre bibliographique et critique. Il appartient aux chercheurs d'en tirer eux-même les conclusions où les amène leur travail. Le système *thématique*, employé pour les morceaux de musique libres, les manuscrits et les anonymes surtout, c'est-à-dire l'indication de leurs premières mesures, permet les rapprochements et les identifications, qui eussent été impossibles autrement. Ces identifications ont été parfois notées, mais il resterait encore beaucoup à faire pour les compléter. Pensez que la rubrique *Airs* et les recueils d'*Airs* remplissent presque entièrement les deux premiers

tomes. Si l'analyse de ces recueils, si la description des volumes, est volontairement très sommaire, l'auteur n'a pas renoncé pour cela à relever l'austérité de ces pages de quelques reproductions photographiques de titres d'ouvrages, de musique, d'autographes.

Parmi les articles particulièrement neufs et précieux, on notera les *Ballets*, les *Chansons*, les pièces de *Clavecin*, les suites de *Danses*, les *Madrigaux*, les *Marches*, les *Messes*, les *Motets*, les *Sonates*, les *Tablatures*.., tous recueils plus ou moins anonymes, dont l'inventaire prend parfois des développements considérables (les motets comprennent 80 pages, les tablatures 57). Parmi ceux qui groupent les œuvres du même musicien, on appréciera singulièrement ce qui concerne Chrétien Bach, Blanchard, Boësset, Carissimi, Chambonnières, A. Charpentier et ses 28 volumes de mélanges autographes, achetés en 1727 et jamais classés, dont l'analyse comporte 68 pages ici,) Desfontaines, Dumont, Galuppi, Haendel, Hasse, Lalande, Lambert, Lully (18 pages), Marcello, Mouret, Naudot, Palestrina, Pergolese, les Philidor, Porpora, Rameau (12 pages, collection unique), Rebel, Rinaldo da Capua, Luigi Rossi (17 pages), J. J. Rousseau (ses manuscrits originaux), les Scarlatti, Vivaldi.

Il faut louer grandement un tel travail, et, avec de trop justes regrets, adresser de vifs remerciements à son auteur. Les services sont grands, que pourra rendre une œuvre qui lui fait tant d'honneur. Le principal serait sans doute qu'il fût imité partout, et poursuivi. Le sera-t-il ?

H. DE CURZON.

Manuel universel de la littérature musicale, guide pratique et complet de toutes les éditions classiques et modernes de tous les pays. Rédacteur en chef, Fr. PAZDIREK. Vienne (et Paris, Costallat) 1904-1913, 28 vol. in-8°, à 2 vol.

Comme son titre l'indique à peu près, ce copieux répertoire représente la fusion, par ordre alphabétique de musiciens, de tous les catalogues des éditeurs de musique du monde entier; ceux, du moins, qu'on a pu se procurer. Il n'y faut pas chercher autre chose, je veux dire, ni classement soigneux, ni critique sérieuse.

En principe, le plan est bon : l'œuvre d'un musicien est cataloguée d'abord selon le numérotage original que l'artiste lui a attribué, avant de l'être dans l'ordre alphabétique des morceaux, lorsque ceux-ci ne comportent pas de numéro. De plus, on donne souvent la date de naissance de l'auteur, et celle de ses principaux opéras. Le répertoire enregistre d'ailleurs non seulement les œuvres originales, mais tous les arrangements et toutes les traductions, en les détaillant morceau par morceau. Enfin on a respecté scrupuleusement le titre du morceau, en quelque langue qu'il soit publié. Voilà bien des éléments utiles (sans parler du nom de l'éditeur et du prix), et de toute façon, on ne peut que rendre grâce à un pareil travail : il était énorme, et

son intérêt dépasse de beaucoup l'usage courant des marchands entre eux. Tous les chercheurs, tous les travailleurs qu'occupe l'histoire de la musique y trouveront leur profit, et, en bien des cas, ne le trouveront que là. Combien de lacunes, en effet, n'ont-ils pas à regretter dans les meilleurs dictionnaires connus, dès qu'il s'agit d'une autre nationalité que celle du rédacteur ! Que d'artistes oubliés, que d'œuvres passées sous silence ! Ici, du moins, il y a chance qu'aucun nom ne manque à l'appel, ni aucune œuvre mise en vente.

Cependant, ce répertoire n'en demeure pas moins le dépouillement, sans critique, des catalogues recueillis. Il ne constitue pas, pour la musique, un pendant à celui d'Otto Lorenz pour la littérature. Les double emplois, les méprises, les oublis, les fautes d'impression abondent. Il y a du désordre et de la confusion dans l'énumération des œuvres. On y trouvera par exemple des airs indiqués comme indépendants et publiés à part, lorsqu'ils appartiennent à une partition citée et détaillée, d'autre part ; ou bien donnés comme différents, grâce à une erreur de copie, une faute d'impression. On sera forcé de chercher en deux endroits différents du répertoire les productions de tel musicien dont les catalogueurs n'ont pas tous inscrit le nom de la même façon (les œuvres de M. de Saint-Quentin sont les unes à Quentin Saint, les autres à Saint-Quentin). On devra à la nationalité de ces mêmes catalogueurs que telle partie de leur relevé soit correcte, telle autre fâcheusement erronée ; si bien que des œuvres essentielles ne figurent ici que sous leur forme d'arrangement ou de copie : Tel musicien français. Halévy par exemple, semblera ne bénéficier actuellement d'aucune édition française, la plupart de ses opéras n'étant inscrits ici qu'au nom d'un éditeur allemand, et en langue allemande. Pour préciser, *la Juive*, dont on énumère d'ailleurs tous les morceaux puisqu'ils se vendent séparément, est successivement détaillée ainsi en allemand, en italien, en russe, *mais pas en français* (sic.)

N'importe, un catalogue qui consacre 106 colonnes à Bach, 134 à Beethoven, 46 à Chopin, 86 à Gounod, 109 à Haendel, 67 à Haydn, 84 à Mendelssohn, 67 à Meyerbeer, 140 à Mozart, 108 à Rossini, 124 à Schubert, 102 à Schumann, 133 à Verdi, 54 à Wagner, 54 à Weber... et qui jette un jour insoupçonné sur tant de fonds d'édition oubliés, tant d'œuvres ignorées..., ne peut pas ne pas rendre de continuels services. Il devrait figurer dans toutes les bibliothèques publiques, parmi les répertoires les plus courants.

H. DE CURZON.

Œuvres en prose de Richard Wagner, traduites en français par J. G. PROD'HOMME, avec le concours du Dr F. Holl, de Fr. Caillé et de L. van Vassenhove, Paris, Delagrave, 9 vol. in-12.

La littérature wagnérienne a tort en ce moment, et cette traduction complète des écrits de Richard Wagner, tant réclamée, de con-

fiance, voici trente ans, mais si laborieuse à exécuter, a trop tardé pour sa réussite pratique. La publication n'en est même pas entièrement achevée, que, par un autre excès, les mêmes esprits qui docilement, jusqu'alors, prônaient le génie et la profondeur de toutes ces pages, ont découvert, ont décrété qu'elles ne sont que fatras sans portée. Erreur en deça de la guerre, vérité au delà. Ce qui était jugé beau et admirable est déclaré haïssable et laid. Question d'impression, d'instinct ; raisons extrinsèques. Cela passera, comme passe tout ce qui est excessif. Mais il faudra quelque patience à tous ceux qui aiment la musique, et pour qui c'est un art trop idéal pour connaître des frontières, avant que le sang-froid des foules leur permette de se persuader que Wagner est mort voici trente-deux ans, qu'il était contemporain de Berlioz et de Meyerbeer, qu'il est en quelque sorte le dernier « classique » de l'école allemande, qu'enfin c'est après lui, et dans un sens tout autre, voire contraire, qu'a soufflé ce vent de folie, né de l'incommensurable infatuation pangermaniste, qui a affolé, désorganisé, corrompu, avili, comme toutes les autres branches de l'activité intellectuelle de cette race, la musique elle-même, jusqu'alors si saine, si féconde et si pure !

C'est en 1907 qu'a paru le premier tome de la collection du *Gesammelte Schriften* ainsi traduits. On ne trouvera que des éloges et des remerciements à adresser aux courageux traducteurs et à l'éditeur zélé qui ont entrepris cette lourde tâche. La plénitude, la lourdeur parfois du style de Wagner, rendent toujours laborieuse, même aux plus versés dans la langue allemande, toute recherche dans les gros volumes sans table de l'édition originale. Or, c'est justement à consulter, plus qu'à lire, que ces écrits resteront surtout ; ils sont un document. Une traduction française est donc bien venue et rendra de vrais services, surtout comprise de la sorte, c'est-à-dire, à certains égards, plus complète et mieux distribuée que son modèle. C'est ainsi que les articles français publiés à Paris par Wagner, et depuis traduits par lui sinon omis, se retrouvent ici dans leur texte original (avec les variantes). En revanche les écrits *poétiques*, les drames mêmes de Richard Wagner, ne figurent pas ici ; c'était inutile en effet.

Il n'y a pas lieu de détailler ici les neuf volumes parus. On peut se borner à signaler les études essentielles, capitales, celles où se rencontrent le plus d'idées originales, d'observations précieuses, de jugements intéressants. C'est au tome I que figurent la première *Esquisse autobiographique* (1842) et les articles parisiens publiés sous le titre *Un Musicien allemand à Paris*, ainsi que ceux sur *Freischütz à Paris*... Au tome II, voici le *Discours sur la tombe de Weber*, et l'étude sur le *Mythe des Nibelungen*. Le tome III, c'est *L'œuvre d'art de l'avenir* et les autres écrits, un peu mêlés, un peu brumeux, de cette période (1849-50), les moins lisibles aujourd'hui,

à coup sûr, car la question sociale, la philosophie, y laissent à peine une toute petite place à la musique, qui seule nous touche. Le célèbre *Opéra et drame* comprend les tomes IV et V : c'était peut-être l'ouvrage le plus désiré, depuis longtemps, des lecteurs français. On a cru devoir le faire précéder d'une sorte de *leçon* de M. Lionel Dauriac, dont plusieurs années de cours, en Sorbonne, ont été consacrées à l'étude de cette œuvre : elle est intéressante, mais n'avait vraiment pas sa place ici. Les avant-propos, en petit texte, du traducteur, uniquement explicatifs et documentaires, sont tout ce que doit comporter une publication de ce genre.

Avec le tome VI, voici *Une Communication à mes amis*, seconde autobiographie de Wagner (1851) et la *Lettre sur la musique* de 1860, à Frédéric Villot. Le tome VII renferme le pamphlet le *Judaïsme dans la musique* (1850) et les *Souvenirs sur Spontini ;* le tome VIII, les deux brochures tendancieuses et illisibles, toujours presque extra-musicales : *De l'Etat et de la religion* et *Art allemand et politique allemande* (1864-67) ; le tome IX enfin, les *Souvenirs sur Schnorr* et l'*Art de diriger l'Orchestre*, écrit capital celui-là et d'un extrême intérêt. Il reste, suivant le plan de la publication, trois tomes encore à paraître, où figureront les *Souvenirs sur Auber*, *Beethoven*, *Acteurs et Chanteurs*, *Bayreuth*, *Religion et Art*, etc... et sans doute, car elle est *indispensable*, étant sans précédent, une *table générale* des noms propres.

La traduction est très scrupuleuse, très fidèle, poussant le souci de l'exactitude jusqu'à mettre entre crochets les mots ajoutés pour le sens. Elle fait grand honneur à M. Prod'homme et à ses collaborateurs, MM. Holl, Caillé et Van Vassenhove. Comme je l'ai dit, M. Prod'homme a aussi rédigé de courts mais substantiels avant-propos, et les quelques notes indispensables.

HENRI DE CURZON.

Henri COLLET, **Victoria** (Les maîtres de la musique), Paris, F. Alcan, in-12. prix : 3 fr. 50.

Victoria d'Avila est le plus grand musicien de l'Espagne, tout préhistorique qu'il soit (XVI siècle), et pourtant l'Espagne l'ignore. S'il ne s'était pas trouvé, à une époque toute récente, un autre musicien, et l'un de ses plus grands encore, Felipe Pedrell, pour reconstituer et publier enfin en Allemagne une édition critique complète de ses œuvres, on devrait dire que nulle étude spéciale ne lui a été consacrée même en Espagne. Celle-ci a tout de même trouvé moyen de s'appuyer sur maint écrit, mais par occasion et surtout dans l'appréciation. L'auteur, qui a voyagé, qui a vécu en Espagne, et notamment dans les lieux illustrés par l'austère chapelain du Roi, compatriote de sainte Thérèse, reconstitue sa vie sur place, dans son

milieu, sous son ciel, aux échos de sa renommée ; puis il passe en revue son œuvre, exclusivement religieuse, sublime dans sa passion d'idéal, émouvante de passion mystique. Et vraiment il nous donne envie de la connaître, ce qui est bien le meilleur résultat auquel il pouvait viser. Quelques pages à peine, entendues par les soins de quelqu'une de nos sociétés de concerts ou par un orphéon espagnol de passage, prouvent assez l'intérêt qu'il y aurait à pousser plus avant les recherches.

H. DE C.

Ch. M. COUYBA. **Le Parlement français.** (Les grandes institutions de France) Paris, Laurens, in-8°, ill. de 66 reprod. 3 fr. 50.

La collection des Grandes Institutions de France est la seule, parmi celles qu'a si heureusement entreprises l'éditeur d'art H. Laurens, qui ne soit pas conçue à un point de vue artistique. Les monuments sont décrits, qui abritent ces images essentielles de la vie de la France, et l'on n'omet pas de donner, en passant, quelque aperçu des œuvres d'art qu'ils peuvent renfermer, mais ce soin est tout à fait accessoire, et le livre est d'abord une étude historique. Telle se présente à nous la monographie consacrée par M. Ch. M. Couyba à nos Assemblées politiques depuis la Révolution. Leur histoire, les grands événements qui la jalonnent, leur caractère, leur sens, enfin leur vie intérieure, le « règlement » de leur « mécanisme », à l'époque même où nous sommes, on trouvera en abondance tous ces renseignements dans les pages, d'ailleurs vivement écrites qu'il a rédigées à leur intention. Les reproductions photographiques elles-mêmes achèvent ce caractère documentaire, par le choix de vues, ou même des scènes anciennes ou modernes, qu'elles offrent au lecteur.

H. DE C.

Les Poètes de la guerre, recueil de poésies parues depuis le 1er août 1914, Paris, Berger-Levrault, 1915 ; broché, in-12° ; 136 p, 0 fr. 75.

Le coq gaulois et l'alouette chantent encore ; le tonnerre des canons ne les a pas fait taire. Dans l'humidité morne des tranchées et les sillons sanglants tracés par les obus, nos poètes sont allés cueillir la bonne humeur, la confiance robuste, l'espoir ardent ; si la mélancolie se glisse dans leurs strophes, la beauté des sacrifices consentis, la grandeur héroïque de certaines morts ressortent d'autant mieux. Nos bardes sont à l'unisson de ceux qui les inspirent.

Tous les chanteurs qui figurent dans ce recueil, ne sont pas des maîtres ; mais la bonne intention des petits les hausse souvent au niveau des plus grands. Parnassiens impénitents, symbolistes assagis qui veulent toucher le cœur du philistin jadis méprisé, rimeurs à qui l'air de la victoire a donné des qualités que leurs vers n'avaient jamais

cues, je veux dire la cordialité, le naturel, la sincérité dans l'élan, tous, restent ou sont devenus, — mirabile dictu, — de vrais poètes français de France. Si l'on compare en effet leurs poèmes aux lieder allemands que l'*Illustration* a récemment reproduits, on peut dire qu'ils ne sortent pas du tout diminués de la comparaison.

Il y a lieu de s'en réjouir. La poésie patriotique se mourait chez nous ; on n'y célébrait, languissamment, que la petite patrie ; la grande exigeait, semblait-il, un souffle que beaucoup n'avaient pas. V. Hugo, Sully Prudhomme, H. de Bornier étaient restés inimités ; E. Manuel paraissait bien vieillot ; on ne trouve pas un poème d'amour et de foi inspiré par la France, dans les *Poètes d'aujourd'hui*, 1880-1900, de Van Bever et R. Liautaud [1]. Nos jeunes poètes ne se souciaient plus de V. de Laprade disant :

« Depuis ces quarante ans la lyre s'est trompée
En nous prêchant l'amour de nos voisins jaloux.
Réparez son erreur, enfants, à coups d'épée ;
Vous aimerez après ; mais d'abord, vengez-nous ».

Nos auteurs oubliaient la mère-patrie. Chose étrange! les morceaux choisis à l'usage des lycéens ne mentionnaient plus la *Marseillaise* ; et il leur fallait manier le Larousse pour se renseigner sur le *Chant du départ* ; Rouget de l'Isle et Méhul n'allaient plus être que de vagues Tyrtées. Bien plus, de savantes, de philosophiques histoires de la littérature française et de la musique négligeaient de faire allusion à ce qui, dans notre lyrisme national, brillera éternellement, à l'hymne sacré que nos héros ont fait retentir à Mulhouse, à Charleroi, à Ypres, à Beauséjour :

Allons enfants de la patrie! ...

C'est lui que j'aurais voulu lire, comme préface, en tête de cette nouvelle anthologie : on a préféré y placer une controverse philosophico-littéraire sur Lucrèce l'épicurien, la poésie et la guerre..., je n'insiste pas.

Trois poètes entre tous méritent de fixer l'attention : Paul Fort, Mme de Noailles, Edmond Rostand ; du premier on nous offre une ballade, la plus française par l'inspiration de toutes celles qu'il a rythmées ; — de l'auteur de *les Vivants et les Morts*, un magnifique poème écrit « sur les champs de bataille d'Alsace-Lorraine » ; — du troisième, huit sonnets.

La ballade du rémois Paul Fort est consacrée à l'œuvre du « monstrueux général baron von Plattenberg », à la démolition de la cathédrale de Reims. Dans ce « chant de rêve et de hantise », le poète nous dit qu'enfant il a joué sur le parvis familier du temple ; il y « a cueilli la fleur d'extase, les mains tendues vers la lumière des vitraux » ; il « a rêvé des « anges, des saints, des apôtres, des rois » qui l'habitaient ; il « a vu les Rois de France coude à coude assemblés et « regardant la France, là-haut, dessous les Tours, en auguste

1. 10e édition, Paris, *Mercure de France*, 1904.

rangée ». C'est le « rêve de sa jeunesse » que le Teuton a jeté bas ... Il faut un châtiment à tant de barbarie ; Paul Fort qui n'a chanté que des poèmes « du goût de sa race », soufflette le rustre à tour de bras : « ... alors ... notre innocent baron von Plattenberg, je vous dédie ce chant d'amour à mon église, *hoch*! et puis vous allonge (en vue qu'il s'éternise) le soufflet de la France, et ma lyre, haute vergue, je vous y cloue! vous, cordes, par moi déchirées, flagellez sans merci le Barbare exécré ! » Il faudrait que ce soufflet-là fût traduit en allemand et dit à Berlin même par l'auteur.

C'est le vers de V. Hugo :

O morts pour mon pays, je suis votre envieux ....

qui sert d'épigraphe au poème de la comtesse Mathieu de Noailles : « Un jour, ils étaient là » ... Il s'agit des cuirassiers de Reichshoffen, et du pélerinage qu'elle est allée faire

.... parmi les tombes vertes,
Où les croix ont l'éclat des mâts blancs dans les ports.

Elle les voit :

.... Un jour, ils étaient là, vivants, graves, joyeux ;
Les brumes du matin glissaient dans les branchages,
Les chevaux hennissaient, indomptés, anxieux,
L'automne secouait son vent clair dans les cieux.

Ils se sont élancés avec ardeur

.... afin qu'une minute encor
Le sol que vous couvrez soit la terre latine...

Ils ont fait noblement le sacrifice de leur vie, car

Ils croyaient que mourir c'était être vainqueurs ....
.... Ils tombaient au milieu des vergers, des houblons,
Avec une fureur rugissante et jalouse;
Leur bras sur leur pays se posaient tout du long ...

Et maintenant, la terre est mariée au sang des héros qui la gardent. Voilà « d'exaltants souvenirs » qui font préférer aux voluptés fugitives

Le grand embrassement du mort à sa patrie.

Edmond Rostand chante, lui aussi, la cathédrale que les Barbares « n'ont fait que rendre un peu plus immortelle », puisqu'elle est devenue

Le symbole du Beau consacré par l'insulte.

Puis, en quatre sonnets, il célèbre le jour des morts qui « se sont endormis en ordre dispersé » ; il veut « que ce jour soit le jour des morts à l'ennemi » ; ce sera le jour de Nolly, Gilbert, Goujon, Cassagnac, Péguy, Muller, Reymond, Fayolle, du colonel Doury qui dit :

« Mot d'ordre : le sourire. Et tous ils ont souri ».

Tous ils « ont vu l'archange, celui dans lequel d'un œil fier »,

On croit voir sa Patrie avant qu'on s'y mélange !

l'archange « de fer et d'or et qui venait sur eux ». Il magnifie Albert de Mun qui

Fut de l'honneur français une image intrépide,

et l'obscur soldat blessé dont le poète est l'ami et

Qui dit : il fallait bien ! lorsqu'on dit : tu fus brave !

C'est enfin le bleu d'horizon du nouvel uniforme qu'il célèbre :

Adieu, garance ! il faut se faire une raison ....

Il faut

Qu'on s'habitue à nous confondre avec l'azur ....

Comme il ne m'est pas possible de tout citer, je me bornerai à signaler seulement les beaux vers tourmentés de E. Bergerat, un peu essoufflés de M. Bouchor, caustiques de G. Docquois ; les *Murmures de la forêt* de R. Fauchois ; la *Croix de fer* de J. Rameau ; *Nos ruines* de G. Trouillot ; et *les Belges* de M. Zamacoïs, qui plairont certainement.

En terminant, je remarquerai que la famille de Castelnau a inspiré deux rimeurs et un poète ; que le nom du généralissime, « du grand-père », n'a suggéré qu'un calembour à Rip ; que la place est par trop mesurée à Jean Aicard et à Maurice Magre dont la pièce « *Aux morts* » est une des meilleures de ce volume où l'on cherche en vain le nom de Émile Verhaeren.

J'aime à croire qu'un second, qu'un troisième volume (la matière ne manque pas), viendront compléter celui-ci à qui l'on fera bon accueil ; car tous les Français y trouveront, plus ou moins, leur compte, puisqu'on y parle de la France douloureuse et glorifiée.

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 avril 1915.* — M. Camille Jullian annonce, au nom de la commission des Antiquités de la France, que la première médaille a été décernée à M. Michel Clerc pour son ouvrage intitulé : *Aquae Sextiae* (Histoire d'Aix-en-Provence à l'époque romaine) ; — la seconde médaille, à M. Bémont, pour son *Recueil d'actes relatifs à l'administration de la Guyenne au XIIIe siècle* ; — la troisième médaille, à M. Marx, pour son édition des *Gesta Alamannorum ducum*. — 1re mention : M. Rambaud, *L'assistance publique à Poitiers* ; — 2e mention : M. Pasquier, *Un favori de Louis XI. Bohle de Juge* ; — 3e mention : M. l'abbé Duine, *Origines bretonnes*.

M. Henri Cordier annonce, au nom de la commission du prix extraordinaire Bordin, qu'un prix de 2 000 fr. a été décerné à M. Bell, directeur de la Medersa de Tlemcen, pour ses ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Tlemcen, et qu'un autre prix de 1 000 fr. a été attribué à M. Grosset pour son *Histoire de la musique indienne*.

M. Henri Cordier annonce ensuite que la commission du prix Saintour a décerné un prix de 2 000 fr. à M. Marçais, pour son *Histoire de la Berbérie, du XIe au XIVe siècle*, et un autre prix de 1 000 fr. à M. Bouvat, pour son ouvrage sur *Les Barmécides*.

M. Camille Jullian lit un mémoire sur les origines des Germains. — MM. Salomon Reinach et Louis Leger présentent quelques observations.

M. Warkin lit une note relative à l'influence française sur l'orthographe galloise au moyen âge. — M. Antoine Thomas présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 29 mai. — 1915

RUDBERG, Le texte du Nouveau Testament et les noms sacrés. — A. BERGER, Les clauses pénales dans les papyrus gréco-égyptiens. — S. MOLINIER, Les maisons sacrées de Délos. — LABANDE, La correspondance de Joachim de Matignon. — FAUCONNET, L'esthétique de Schopenhauer. — SOULIER, Kierkegaard et Nietzsche. — PREZIOSI, L'Allemagne à la conquête de l'Italie. — SAINTYVES, Les responsabilités de l'Allemagne. — DURKHEIM et DENIS, Qui a voulu la guerre ? — A. WEISS, La violation de la neutralité. — BÉDIER, Les crimes allemands. — Paroles allemandes (collection Pages d'histoire). — A. CHUQUET, Posse Comitatus. — Académie des Inscriptions.

Neutestamentlicher Text und Nomina sacra, von G. RUDBERG, Upsala librairie académique, et Leipzig, Harrassowitz, 1915; in-8°, 88 pages.

A propos des noms sacrés l'auteur de cette dissertation touche à des questions fondamentales dans l'histoire du texte du Nouveau Testament : valeur du texte qui est à la base des trois recensions admises par von Soden, origine des omissions qui se remarquent dans les plus anciens manuscrits et que M. Rudberg apprécie conformément à l'hypothèse émise par M. Clark (*The primitive Text of the Gospels and Acts*; voir *Revue*, 21 août-26 déc. 1914, p. 153) : forme des manuscrits évangéliques, qui, dès la constitution du canon, aurait été, non celle de rouleaux contenant les Évangiles séparés, mais d'un codex renfermant les quatre Évangiles, ou plus exactement l'Évangile en ses quatre rédactions officiellement reconnues. — Ce dernier point réclamerait une étude spéciale.

M. R. paraît admettre, après von Soden, que le texte canonisé représentait l'œuvre inaltérée des rédacteurs primitifs; mais il conteste que les altérations ultérieures de ce texte dans les recensions soit dues à l'influence du Diatessaron de Tatien, tout au moins dans les proportions admises par von Soden; il doute aussi que les particularités du texte dit occidental des Actes soient dues à l'influence du même Tatien. Le fameux *codex Bezae* serait le plus authentique témoin de la recension palestinienne, si toutefois l'on peut parler ici de recension, et si l'on n'est point en présence de l'ancien texte non recensé, gardé tel qu'il existait à la fin du second siècle, c'est-à-dire,

dans la pensée de M. R., tel à peu près qu'il existait depuis le commencement.

Que ce manuscrit représente un texte fort ancien, l'on n'en peut guère douter. Que même ses particularités archaïques, sur lesquelles insiste M. R., aient caractérisé les rédactions originales, et qu'elles aient été plus ou moins systématiquement éliminées dans les recensions plus récentes ; que, par suite, ce texte incorrect soit en beaucoup de détails plus conforme aux écrits primitifs que les manuscrits sur lesquels sont fondées nos éditions critiques du Nouveau Testament, c'est possible et même probable. Mais il y aurait beaucoup à dire sur la valeur de ce texte et sa pleine conformité aux documents originaux. L'histoire du texte évangélique depuis la fixation du canon n'est pas sans mystères, mais son histoire antérieurement à cette fixation est tout à fait obscure. Au lieu d'affirmer sans preuves la parfaite conformité du texte canonique avec d'hypothétiques originaux, l'on serait plutôt en droit de se demander jusqu'à quel point la fixation du canon n'aurait pas été aussi, dans une certaine mesure, la première fixation, la première recension officielle d'un texte jusque-là plus ou moins fluide. La composition des quatre Évangiles n'est pas un fait simple ; chacun de ces écrits a une histoire avant d'entrer dans le recueil canonique, et cette histoire est à la fois celle de sa rédaction et celle de la tradition de son texte ; chacun des trois Synoptiques a été une sorte de compilation progressive ; le quatrième Évangile, dont les origines sont différentes, n'a pas été écrit non plus d'un seul jet et il a subi des retouches et des additions. C'est peut-être se faire une grosse illusion que de considérer le texte des quatre Évangiles reçus dans toutes les Églises depuis l'an 150 ou l'an 170 comme identique à celui d'une rédaction première de ces mêmes écrits, antérieure d'un demi-siècle ou de trois quarts de siècle à leur canonisation. Cette rédaction première est une quantité difficile à déterminer avec une entière précision, soit quant à son objet, soit quant à sa date ; et il n'est pas autrement certain ni même probable que le livre de lecture évangélique employé dans telle communauté ou tel groupe de communautés depuis l'an 70, ou l'an 90, ou l'an 100, ait été gardé là scrupuleusement, sans additions ni retouches, jusqu'en l'an 150 ou 170 ; il n'est pas certain davantage, il n'est pas plus probable que le recueil des quatre Évangiles ait été constitué sans que la moindre modification ait été apportée à l'un ou à l'autre des écrits qui ont été ainsi rassemblés.

Il est des questions qu'on ne devrait pas essayer de résoudre par les principes de la critique purement textuelle, attendu qu'elles ne concernent pas la simple tradition du texte. L'on perd son temps à connaître les lignes de la finale de Marc ou bien celles de la péricope de la Femme adultère dans le quatrième Évangile, à seule fin d'expliquer par un accident de transcription l'absence de ces morceaux dans les plus anciens manuscrits. Il est par ailleurs évident que ces

fragments évangéliques ont été surajoutés dans les écrits où ils se trouvent, lorsque déjà ces écrits avaient acquis leur forme traditionnelle. L'histoire du texte pourrait nous apprendre certaines circonstances de leur intrusion ; il est à elle plus que téméraire de supposer d'abord l'authenticité de ces récits, sauf à imaginer ensuite les hypothèses qui pourraient rendre compte de leur omission chez les plus anciens témoins de la tradition. Ce n'est pas non plus l'arithmétique qui peut résoudre la question du texte occidental des Actes. Les gloses de ce texte correspondent assez souvent à des stiques ou à des demi-stiques dans le ms. D : ces stiques et demi-stiques, disent MM. Clark et R., auront été omis accidentellement dans les manuscrits d'où procèdent les recensions du texte dit oriental. Mais comme les variantes explicatives dont il s'agit se décomposaient nécessairement dans l'écriture en stiques et en demi-stiques, l'hypothèse de l'interpolation volontaire peut en rendre compte aussi bien que celle de l'omission accidentelle, et c'est à la critique littéraire qu'il appartient de trancher la question, qui doit être posée en ces termes : dans quelle mesure les éléments textuels dont on discute l'authenticité se présentent-ils comme parties naturelles ou comme surcharges interprétatives des récits où ils se trouvent. Il n'est aucunement impossible que le texte occidental des Actes — et l'on en peut dire autant des Évangiles — soit pour de menus détails et sur certains points plus primitif que les anciens témoins du texte oriental, et que cependant ces témoins représentent, dans l'ensemble et pour la substance des choses, un texte moins altéré et moins glosé que le texte occidental.

La question spéciale des noms sacrés, c'est-à-dire des formes abrégées sous lesquelles sont écrits dans le Nouveau Testament certains noms qui sont surtout des désignations de Dieu ou du Christ, était peut-être un peu mince pour y rattacher des considérations sur l'histoire générale du texte. M. R. est arrivé d'ailleurs, sur cet objet propre de sa dissertation, à des conclusions intéressantes. Il s'agit de quinze noms grecs qui s'écrivent en forme contractée (fait paléographique à distinguer de l'abréviation des finales) : Dieu, Seigneur, Jésus, Christ, esprit, père, fils, mère, sauveur, croix, David, Israël, Jérusalem, homme (ἄνθρωπος), ciel. Le nombre de ces mots contractés est beaucoup moins considérable dans les plus anciens manuscrits. Le ms. D ne contracte régulièrement que les quatre premiers, et d'ordinaire aussi le mot « esprit ». Même pratique, à peu près, dans le ms. B. De l'examen des anciens témoins il semble donc résulter que le fait primitif est la contraction des quatre mots servant à désigner Dieu et le Christ. De semblables abréviations se rencontrent dans les textes magiques, et il est permis de se demander d'où procède l'usage chrétien. Le système des quinze noms s'est développé à partir des quatre, et il paraît avoir été vulgarisé par la recension biblique de

Lucien (texte d'Antioche). Mais où a pris naissance et d'où vient la contraction des quatre noms? M. L. Traube, qui a traité le même sujet il y a quelques années (*Nomina sacra*; Munich, 1907), estime que l'usage viendrait du judaïsme alexandrin, qui aurait accoutumé d'écrire sans voyelles en grec, comme en hébreu, les noms divins. L'idée est ingénieuse, un peu trop peut-être. M. R. objecte que c'est pure hypothèse, et que les faits n'y concordent pas suffisamment, puisque κυριος s'abrège en κς, et que la forme κρς, réclamée par la théorie, manque d'attestation. Il se tourne donc vers les inscriptions grecques des ostraka, où les contractions sont d'usage, surtout en Égypte, pour les noms et les titres impériaux. On ne saurait guère admettre que l'usage chrétien soit né spontanément, par le seul désir qu'on aurait eu de distinguer des mots ordinaires les noms de Dieu et du Christ. Cet usage aurait été introduit vers le milieu du IIe siècle, et probablement en Égypte. L'opinion de M. R. n'est aussi qu'une hypothèse, mais qui s'accorde assez bien avec les faits connus.

Alfred Loisy.

A. Berger. **Die Strafklauseln in den Papyrusurkunden.** Ein Beitrag zum gräco-ägyptischen Obligationenrecht. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911; VI-246 p.

Il s'agit, dans ce livre, des peines encourues, en ce qui concerne les contrats privés, par celui ou ceux des contractants qui n'exécuteront pas telle ou telle clause du contrat consenti par eux. Ces peines, indemnités, dommages-intérêts, ou quelquefois amendes fiscales, font l'objet de clauses spéciales, inscrites dans les contrats en vertu d'une convention des parties; ce sont des clauses conventionnelles. De telles dispositions se rencontrent fréquemment dans les documents conservés par les papyrus gréco-égyptiens, et ce sont elles que M. Berger a étudiées. L'économie de son travail est simple et précise; il examine d'abord quels sont les termes et les formules employés pour la rédaction de ces clauses; on notera une discussion à propos du mot ἡμιολία, discussion assez curieuse en ce que M. B., malgré le sens peu exact qu'il lui attribue (ἡμιολία, moitié du tout, p. 22), arrive néanmoins à une interprétation juste des formules où ce terme est employé. Un second chapitre a pour objet l'étude, au point de vue de l'histoire du droit, de ces peines conventionnelles; et après cet exposé dogmatique, M. B. aborde ce qui est la partie la plus importante, et aussi la plus longue, de sa dissertation. Il passe en revue, en effet, les différentes sortes de contrats gréco-égyptiens dans lesquels il était d'usage de convenir d'une peine en cas de non exécution. Chaque sorte est examinée en détail dans un paragraphe distinct (contrats de prêt, de vente, de louage, etc., obligations diverses), dans lequel M. B. commence toujours par donner la liste des documents qu'il a utilisés pour ses recherches. En appendice sont analysés les papyrus où

il s'agit de testaments ; bien qu'il ne soit pas question, ici, de clauses conventionnelles à proprement parler, puisqu'il n'y a pas contrat entre deux parties, certaines dispositions testamentaires, à l'époque envisagée par M. B., présentent de grandes analogies avec elles, et ce chapitre complète utilement la dissertation. Intéressante par le sujet même, elle l'est encore en ce que M. Berger n'a pas négligé de constater, à l'occasion, les analogies avec le droit romain, ni de signaler l'influence du droit romain sur le droit gréco-égyptien et réciproquement.

MY.

Silvain MOLINIER, **Les maisons sacrées de Délos** au temps de l'indépendance de l'île (315-166 av. J. C.). Université de Paris, fascicule XXXI de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres. In-8°, p. 1-107, avec 5 pl. Alcan, 1914.

Bonne monographie, qui eût gagné à être mieux écrite, sur la propriété bâtie en Grèce. L'auteur y étudie la vingtaine de maisons que possédait le sanctuaire et que les hiéropes louaient au plus offrant. — P. 13, lire θεοκόδης, comme M. l'écrit correctement à la page suivante. P. 16, on peut envisager le cas où l'adjudicataire n'a pas trouvé de preneur. P. 20, l'identification est possible, mais reste, malgré tout, douteuse. P. 40, exemple d'une caution étrangère dès l'an 192. P. 59, le paiement du loyer, au moins dans certains cas, se faisait en deux échéances. P. 64, là où les cautions des locataires n'étaient pas nécessairement les mêmes pendant toute la durée du bail : d'après M., l'adjudicataire devait en constituer chaque année. P. 73, il n'est pas exact, comme l'avait fait croire la thèse de M. Homolle, que le prix des loyers ait régulièrement et uniformément monté. L'augmentation des tarifs est parfois due (p. 76) à des réparations effectuées par les soins des hiéropes. P. 81, correction plausible. P. 87, la valeur des maisons sacrées ne représentait que la seizième partie environ de la fortune du dieu, même si l'on n'en considère que la seule fraction qui soit productive d'intérêts.

A. DE RIDDER.

Correspondance de Joachim de Matignon, lieutenant-général du roi en Normandie (1516-1548) publiée à l'occasion du XXVe anniversaire de l'avènement de S. A. S. le prince Albert Ier de Monaco, par L.-H. LABANDE, correspondant de l'Institut, conservateur des archives du palais de Monaco. Monaco. Imprimerie de Monaco; Paris, Picard, 1914. In-4°, LXII et 211 p. sur deux colonnes.

M. Léon Labande projette de publier — et il publiera — la correspondance du maréchal de Matignon qui contient sur les guerres de religion en Normandie et en Guyenne au XVIe siècle de nombreux et importants documents. Mais auparavant il fait paraître la correspondance de Joachim de Matignon, oncle du maréchal — correspondance inédite, s'il vous plait, et qui avait échappé jusqu'ici aux historiens du

XVIe siècle et aux auteurs du *Catalogue des actes de François Ier* si lentement édité par l'Académie des sciences morales et politiques.

Ce Joachim à qui M. L. consacre une introduction très fouillée et très intéressante (p. VIII-LVII), méritait d'être étudié. On n'a pour le connaître que des mentions d'inventaires et quelques pièces en original ou en copie. Pourtant M. L. a su retracer les principaux incidents de son existence et fixer les traits de sa physionomie. La famille de Joachim dont le nom patronymique était Goyon ; l'éducation qu'il reçut ; les seigneuries qu'il possédait ; son mariage et son procès avec les Rohan ; la tutelle qu'il exerça sur les enfants de son frère ; les fonctions qu'il eut successivement comme lieutenant de la compagnie de gens d'armes et d'archers commandée par son parent Gui de Laval, puis comme capitaine, puis comme lieutenant-général du roi en Normandie, tout cela nous est exposé dans l'introduction de M. Labande. On y remarquera les pages relatives aux devoirs et attributions d'un lieutenant-général et au rôle que Matignon joua en Normandie, maintenant l'ordre dans le pays, faisant publier et appliquer les ordonnances du roi, prenant part aux opérations militaires du voisinage, mettant sur pied de guerre les forteresses, envoyant des approvisionnements à l'armée, ravitaillant les vaisseaux de la flotte qui devait transporter un corps expéditionnaire en Angleterre. Au reste, François Ier regardait Joachim comme un de ses meilleurs et plus fidèles serviteurs. Le roi n'écrit-il pas, le 1er octobre 1537 (p. 48) qu'il a toujours en Matignon « une entière fiance » et que, si Matignon commande en Normandie au lieu de combattre en Italie, il a dans sa province « autant d'occasions d'acquérir honneur » qu'à l'armée, qu'il a déjà grandement secouru son souverain « tant par les bonnes gardes qu'il a faites que par ses entremises et intelligences ? »

La biographie de Matignon, aussi consciencieuse, aussi complète que possible, est suivie de la correspondance du personnage, intégralement publiée d'après les originaux, copies et analyses que M. Labande a consultés dans les archives des Matignon, à Monaco. Ces pièces (en particulier, quarante et une lettres de François Ier et trois lettres de Marguerite d'Anuoulême) ne représentent qu'une faible partie de celles que reçut Joachim, et il faut remercier M. L. d'avoir mis au jour les lettres que le temps a épargnées, le féliciter du soin extrême et de l'incroyable patience dont il a fait preuve. Il a réussi à lire et à identifier tous les noms [1].

N'oublions pas les quatre lettres de l'appendice : elles ne concernent pas Joachim, mais elles étaient dignes de l'impression : une dépêche de la duchesse de Mantoue à François Ier et des lettres de Césare Fregoso, de Guillaume du Bellay et de Christian III de Danemark au connétable de Montmorency. Il y en avait une cinquième ;

[1] [illegible] p. 16 Pouzauges au lieu de *Ponzauges*.

d'Albert, margrave de Brandebourg, à Montmorency; mais l'original a été tellement mutilé par la dent des rongeurs qu'il est indéchiffrable ; on ne peut que deviner une phrase qui a trait à l'envoi de huit faucons.

N'oublions pas davantage les notes qui accompagnent le texte des lettres. M. L. ne s'est pas contenté, en ce commentaire, d'éclairer brièvement les événements mentionnés dans la correspondance et de donner une notice, si courte soit-elle, sur chaque personnage cité. Il imprime, au passage, les parties essentielles des lettres patentes adressées à Joachim et utilise les renseignements fournis par le fonds Matignon.

Un index très bien fait — un modèle d'index ! — termine cette belle publication où, du commencement à la fin, M. Labande a déployé de nouveau ses brillantes qualités, un grand savoir, une profonde connaissance du XVIe siècle, une vive sagacité, une inlassable attention, une exactitude scrupuleuse.

Ajoutons que l'ouvrage, superbement imprimé, a paru, à l'occasion du 25e anniversaire de l'avènement d'Albert Ier de Monaco et qu'il est justement dédié à ce prince, « scientiarum historicarum protector ».

Arthur CHUQUET.

André FAUCONNET, **L'Esthétique de Schopenhauer**. Paris, Alcan, 1913. In-8°, pp. 22, 462. Fr. 7,50.

Il est toujours séduisant d'écrire le livre d'un autre. M. Fauconnet l'a tenté pour l'esthétique que Schopenhauer ne nous a pas donnée, mais dont les matériaux sont dispersés dans l'œuvre publiée par le philosophe ou dans les nombreux fragments réunis par la patience de ses éditeurs. C'était une tâche délicate exigeant une connaissance intime de toute la pensée de Schopenhauer et beaucoup d'ingéniosité pour retrouver les fils emmêlés qui en rattachent entre elles les manifestations isolées. M. F. a résolu heureusement le problème de cette reconstruction difficile. L'esthétique de Schopenhauer forme dans son exposé un tout suffisamment cohérent, dont l'auteur n'a pu s'empêcher de faire ressortir l'originalité, bien qu'il ait voulu se renfermer dans une étude historique. Mais toutes les explications recueillies à des périodes souvent si éloignées dans la carrière du penseur peuvent-elles sans risque de contradiction être rapprochées et fondues ensemble ? Il ne semble permis de l'affirmer que s'il ne s'est produit aucune évolution entre les œuvres de la jeunesse et les dernières réflexions du solitaire de Francfort. On sait combien la critique moderne s'est plu à relever dans Schopenhauer ces oppositions irréductibles, jusqu'à le présenter comme le « dernier défenseur de l'optimisme ». D'ailleurs il n'a pas échappé à M. F. que des obstacles se présentaient plus d'une fois sur sa route et il a cherché

ingénieusement à résoudre ces problèmes que son entreprise soulevait.

Le fondement de l'esthétique de Schopenhauer se trouve dans une théorie de la connaissance contemplative. C'est un retour à la doctrine des idées platoniciennes commentées par la critique de Kant, mais échappant aux objections que soulève la solution kantienne par une interprétation nouvelle et hardie des concepts d'éternité et de présent. M. F. a fort bien mis en lumière cette originalité du système de Schopenhauer. En fait le philosophe est resté fidèle dans sa conception de l'art à l'idéalisme de sa jeunesse, tel que les classiques de Weimar l'avaient formulé. Ce qui lui appartient plus en propre, c'est l'adaptation de cet idéalisme à sa conception pessimiste du monde; il aboutit alors à un mysticisme qui est resté entièrement étranger à la pensée de Gœthe et de Schiller. Sur les différentes formes d'art l'œuvre de Schopenhauer abonde en remarques qui ont servi à son historien à établir la série de ses chapitres relatifs aux différents arts et sur lesquels on ne peut s'arrêter ici. Il faut cependant signaler des pages pleines de réflexions pénétrantes et neuves sur l'architecture, sur les arts de la parole, l'essence du style, la théorie de la métaphore, la conception de la tragédie. M. F. qui a terminé par un essai systématique de la doctrine qu'il avait analysée en détail, a tenu dans un chapitre final à souligner le côté réel et concret de cette esthétique, en nous montrant comment elle se rattache à des expériences personnelles de l'auteur. Il a pu le faire pour quelques points isolés et certains aspects extérieurs de la théorie; il semble qu'il y ait une dépendance plus étroite encore entre l'ensemble de son esthétique et l'éducation classique du philosophe. La question des influences que M. F. a volontairement écartée de son étude fournirait un complément non négligeable d'information. Mais en se bornant à l'examen scrupuleux des textes, M. F. nous a restitué une exposition fidèle et bien liée d'un des aspects les moins familiers de la philosophie de Schopenhauer.

L. R.

[illegible] **Kierkegaard und Nietzsche**. Versuch einer vergleichenden Würdigung, Tübingen, Mohr, 1914, in-16, p. 48. Mk. 0,50 (*Religionsgeschichtliche Volksbücher*. V. Reihe, 14. Heft).

Bien que Kierkegaard et Nietzsche soient restés inconnus l'un à l'autre, M. Sodeur a jugé utile de les rapprocher, puisque le but commun de leur philosophie fut d'exalter la personnalité. Sa courte étude, écrite pour une collection populaire, rappelle les analogies et les divergences de leur carrière et de leur pensée, expose l'évolution d'une [illegible] spéculation, aboutissant pour Nietzsche au dogme du surhomme, pour Kierkegaard à un épanouissement de la personnalité possible seulement au sein de la vie religieuse. Dans sa con-

clusion l'auteur s'est attaché à montrer que la morale égoïste de Nietzsche, si profondément hostile au christianisme, est inférieure à la conception de Kierkegaard.

L. R.

G. Preziosi, **La Germania alla conquista dell' Italia**. Florence, 1915, 110 p. Préface de G. A. Colonna di Cesarò ; appendice de Maffeo Pantaleoni.

La plaquette où M. G. Preziosi a recueilli en les complétant ses articles de *La vita italiana all'estero* (août-décembre 1914) est une contribution de premier ordre à l'étude d'un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire d'hier : la mainmise économique de l'Allemagne sur les pays qui l'entourent.

En Italie, le principal point d'appui du levier germanique a été la banque : la « Banca commerciale italiana » est, sous un nom italien, une succursale de l'ambassade d'Allemagne, une émanation de la Deutsche Bank, de la Bank für Handel und Industrie, de la Disconto Gesellschaft, de la Dresdner Bank, de la Wiener Bank, etc. Devant l'espèce de démission de la finance française, qui a cessé de s'intéresser à l'Italie, cet établissement est devenu tout puissant; par d'habiles achats d'actions, il s'est peu à peu rendu le maître des banques purement italiennes. En accordant ou refusant du crédit aux commerçants, « il a favorisé la vente en Italie des produits allemands, avec le double but d'exclure de notre marché les produits de provenance différente et d'empêcher l'expansion de nos industries et de notre commerce ». Gare aux indépendants qui ne se soumettent pas aux « recommandations » de la Banque ! Non seulement les guichets de la maison et de ses filiales leur sont fermés ; mais, par un ingénieux système « de fiches d'information », on a vite fait de les ruiner, en jetant sur eux la suspicion dans le monde financier universel.

Grâce à cette merveilleuse organisation, la « pieuvre germanique » — le mot est de M. Preziosi — étend partout ses tentacules et marche véritablement « à la conquête de l'Italie ». Elle a commencé par conquérir l'instrument du trafic, en faisant systématiquement le siège des sociétés de navigation. La Società di navigazione generale italiana — la vieille Florio et Rubattino dont nous connûmes jadis l'italianisme intempérant — est tombée dans les rêts de la Banca commerciale ; de même le Lloyd italiano, etc. La Banca fut assez forte pour renverser un ministère — excusez du peu, un ministère Giolitti ! — qui avait conçu le téméraire projet d'émanciper la navigation italienne.

Après les transports maritimes, les entreprises industrielles. Appliquer « la méthode de la chaîne », c'est-à-dire créer « une société principale, plus riche que les autres, mais pratiquement à la dévotion de la Commerciale, et intéressée dans des sociétés similaires plus petites, avec lesquelles elle forme un *ring* et dont elle contrôle le fonctionnement » — tel est le procédé qui a livré à la finance allemande les

industries sidérurgiques, mécaniques, celle des armements, etc. Le commandant organisme fonctionne « comme pompe aspirante en Italie, comme pompe foulante en Allemagne; ou, pour parler plus clairement, notre pays, que l'on dit pauvre, fournit des capitaux à l'industrie et au commerce allemands ».

L'Italie ploie sous cette pression constante. Toute sa vie nationale, non seulement sa vie économique, mais sa vie politique et intellectuelle est souillée par le contact de la pieuvre. L'Italie connaît, comme nous l'avons connu, le mal des naturalisations fictives, couvertes par la loi Delbrück. M. Preziosi relève les traces de l'influence allemande dans la presse, dans les élections, dans la politique étrangère de son pays[1].

C'est une véritable domestication de l'Italie, devenant « un État vassal de l'Empire germanique ». M. Preziosi cite un mot de Bernhardi sur la Triplice considérée comme une moderne reprise de la vieille idée du Saint-Empire; Lamprecht l'avait dit avant Bernhardi.

Tel est ce petit livre, plein de faits, et dont les phrases doivent sonner aux oreilles des Italiens comme un avertissement suprême : « Le premier corps d'armée allemand est entré en Belgique il y a environ quarante ans : armés de registres, de bilans, de patience, les silencieux soldats de l'Empire ont pris d'assaut une ville après l'autre... Un corps d'armée analogue campe en Italie... ».

Henri HAUSER.

P. SAINTYVES. **Les Responsabilités de l'Allemagne dans la guerre de 1914**; in-8° de 551 pages; Paris, Nourry, 1915, broché : 4 francs.

On trouvera dans ce livre l'essentiel de la plupart des brochures parues au sujet des prétentions de l'Allemagne contemporaine à l'hégémonie sur notre planète. L'ouvrage de M. Saintyves est une compilation consciencieuse et méthodique, précieuse à plus d'un titre pour qui veut connaître l'histoire du présent conflit mondial. Il comporte cinq parties : I. L'Effort germanique pour l'hégémonie, 1871-1914; II. Les Responsabilités de la Triple-Alliance; III. La Responsabilité des Alliés; IV. les violations de neutralité; V. Le mépris systématique du droit des gens dans la pratique de la guerre, et un appendice où sont réunies douze pièces justificatives, extraits probants de

1. Le *Goeben* et le *Breslau*, à l'en croire, étaient restés dans la Méditerranée pour y former le noyau « des forces navales méditerranéennes de la Triplice ». Les plans de von Tirpitz comportaient, « comme première opération, l'attaque de la flotte anglo-française par la flotte austro-italienne », pendant que les deux croiseurs rapides auraient coupé les communications franco-africaines. « La présence du *Goeben* à Messine au début des hostilités est la preuve que l'Allemagne avait préparé et cette guerre et la rapide marche sur Paris en comptant sur la complicité de l'Italie ». De là vient l'amère désillusion causée par la déclaration de neutralité de San Giuliano.

grands journaux français. Notre *Livre Jaune*, les rapports officiels belges et français sur les atrocités commises par les Allemands dans les pays envahis, les correspondances diplomatiques des diverses nations belligérantes, mis en lumière et commentés avec netteté, constituent la base de cet instructif travail de vulgarisation.

La première partie, qui pourrait porter en sous-titre : l'histoire des humiliations subies par le gouvernement et le peuple français, est un résumé heureux de la politique allemande durant ces quarante dernières années. Les auteurs de nos prochains manuels scolaires pourront y puiser avec profit; il y manque pourtant quelques pages sur l'infiltration économique des Allemands en France, dont la *Grande Revue* par exemple a donné, en novembre et décembre 1912, des preuves aussi précises que désespérantes [1].

Aux brèves citations de Treitschke le cynique (p. 24-25), extraites de son *Histoire d'Allemagne au* XIX*e siècle*, d'ailleurs bien choisies, pour raient s'en ajouter d'autres empruntées à ses *Conférences sur la politique*, comme la suivante qui est des plus significatives et que le chancelier Bethmann-Hollweg a dû méditer : « Tout État souverain ayant le pouvoir de déclarer la guerre lorsqu'il lui plaît, a le droit d'annuler les traités conclus antérieurement. C'est sur l'altération des traités que repose le progrès de l'Histoire ».

Les pages consacrées à *la perfidie germanique*, (chap. III de la 2e partie), sont claires et bien venues ; j'en citerai les dernières lignes : « Lorsque le Kaiser s'écria, le 4 août, à la tribune du Reichstag : « Acculés à notre défense légitime, nous tirons l'épée la conscience pure et les mains pures », il mentait honteusement, prostituant les expressions sacrées de défense légitime et de conscience pure. Désormais, malgré ou plutôt grâce aux mensonges impériaux, l'expression de *perfidie germanique* passera en proverbe dans toutes les langues et chez tous les peuples (p. 173).

Je signalerai aussi comme un effort méritoire la Ve partie où M. Saintyves expose d'une façon saisissante en trois chapitres, la doctrine allemande sur les lois de la guerre, la destruction des richesses et des biens, les attentats contre les personnes. Il y a là un essai utile à qui voudra plus tard étudier à fond les idées des Allemands sur la conduite moderne de la guerre et les procédés hideux qu'ils savent si bien mettre en œuvre. Mais si ce livre a le succès que je lui souhaite, son auteur fera bien de faire une place, dans une seconde édition, au récit émouvant que M. L. H. Grondijs a fait de sa visite à la Belgique martyrisée, vers la fin du mois d'août 1914 : *les Allemands en Belgique, notes d'un témoin hollandais*. Là, comme dans les brochures de M. Nothomb et de M. Bédier, les accusations les plus terribles

1. Cf. *Enquêtes économiques sur l'Allemagne en France*, articles très documentés de M. Louis Bruneau.

sont portées contre les chefs pleins de lucidité dans des massacres concertés, et contre une soldatesque aveugle, déchaînée, et sujette à la panique. Certaines enquêtes faites pour le compte de la presse étrangère mériteront aussi d'être citées par M. Saintyves quand il reprendra le douloureux sujet de la ruine de la Belgique.

J'ai été heureux de trouver parmi les pièces justificatives, à la page 510, un extrait des registres de l'état civil de la commune d'Einville (Meurthe-et-Moselle), concernant le décès de deux soldats Allemands, Joseph Heck et Georges Haag, du 3e régiment de chevau-légers bavarois. Ces deux cavaliers en patrouille sur notre territoire, furent tués, près de Coincourt, par nos douaniers, le matin du 3 août 1914, et leurs cadavres remis au maire, M. Paul Dieudonné, à 7 heures du soir. On sait que la déclaration de guerre ne fut signifiée par M. de Schœn à M. Viviani que le 3 août à 18 heures 45. Le *Temps* du 7 janvier 1915 a donné la lettre du maire d'Einville et M. Saintyves l'y a copiée.

Malgré tout le bien que je pense du travail de M. Saintyves, il ne faut signaler de petites erreurs de détail et certains défauts de composition :

« ... Le peuple italien a donné deux mille volontaires à la France, il n'en a pas donné un seul à l'Allemagne » (p. 107). Il est certain que rien qu'à Montélimar et à Avignon, on a équipé, instruit, encadré plus de 4.000 Italiens, venus de Paris, de Toulon, de Marseille, et d'Italie directement.

P. 32, 33, 51 et passim, tzar au lieu de tsar, ou de czar [1].

A la page 271, je trouve une *conclusion*, et à la page 493 un *Envoi*, dont le nom seul surprend un peu dans un livre d'histoire; mais c'est en vain que je cherche une conclusion générale qui est nécessaire. Pourquoi n'avoir pas continué, après la guerre, le tableau synchronique de la page 508, et n'avoir pas établi à la fin du volume une bibliographie générale des auteurs cités ou consultés? Est-il bien sûr enfin qu'à la page 273, l'auteur n'ait pas mis un peu de rhétorique, malgré la promesse qu'il avait faite à son lecteur de la tenir loin?

Félix Bertrand.

Etudes et documents sur la guerre. Paris, Colin. Brochures in-8° à 0 fr. 50.
A. Durkheim et E. Denis. **Qui a voulu la guerre**, 65 p.
André Weiss. **La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne**, 40 p.
[illegible] **Les crimes allemands d'après des témoignages allemands** 40 p.

Les deux auteurs de la brochure *Qui a voulu la guerre?*, MM. Durkheim et Denis, ont tracé le tableau, clair et rapide, des

1. P. 27, je lis Poincarré au lieu de Poincaré, etc., etc. Ces fautes sont très nombreuses et le livre a été, ce semble, hâtivement imprimé.

événements auxquels aboutit la guerre actuelle. Ils racontent les faits sans aucune appreciation personnelle, d'après les recueils de pièces diplomatiques, exposent la série des négociations qui se sont déroulées depuis l'ultimatum de l'Angleterre à la Serbie, précisent le rôle de chaque Etat, comparent les paroles et les actes des gouvernements. Leur conclusion qui s'impose au lecteur est que l'Allemagne n'a pas fait un seul geste qui soit sérieux, qu'elle n'a prononcé que de vaines paroles, qu'elle a soutenu, stimulé l'Autriche et lui a imposé la décision suprême, qu'elle est la grande coupable. Nous ne pouvons du reste mieux juger cette brochure qu'en rappelant ce mot d'un des auteurs, M. Denis (*La guerre*, p. 2, note) : « J'ai essayé de présenter dans *La guerre* un récit plus psychologique et de reconstituer la physionomie vivante des événements ; M. Durkheim qui est le véritable auteur de *Qui a voulu la guerre* ?, s'est attaché à donner à son travail le caractère rigoureusement scientifique d'une étude critique ».

Il appartenait à M. Weiss, professeur de droit international à l'Université de Paris, de dénoncer les mensonges de l'Allemagne et la scélérate façon dont elle a méconnu ses engagements internationaux ; de rappeler les traités solennels par lesquels elle avait garanti une neutralité dont elle a fait si bon marché ; de réfuter par l'analyse de documents incontestables les sophismes par lesquels elle essaie de justifier son crime. Vainement l'Allemagne a tenté de faire violence à l'opinion publique ; elle ne peut se soustraire à la réprobation du monde. « Les pays neutres, dit M. Weiss, savent à présent ce que leur coûterait la victoire impossible des armées impériales. L'indépendance de l'Europe est tout entière en péril. Ses libertés, sa civilisation ne survivraient pas au triomphe de la force mise au service d'une diplomatie sans scrupule pour qui les traités sont des chiffons de papier. Notre confiance est inébranlable. Le droit est toujours le souverain du monde ».

Nous ne croyons pas utile d'insister longuement sur les carnets de prisonniers dont M. Bédier a, dans les *Crimes allemands*, donné de nombreux extraits. La brochure est aujourd'hui assez connue. Nous avons là, non les témoignages des victimes, mais les aveux des criminels. Ces documents authentiques — qui douterait de leur authenticité en comparant la traduction française aux textes allemands et à leurs reproductions photographiques ? — prouvent que la guerre telle que la font les Allemands est, comme dit M. Bédier, une guerre telle qu'Attila ne l'aurait pas faite et, comme dit M. Viviani, un système de meurtres et de pillages collectifs : que les assassinats de femmes et d'enfants sont pour les soldats de l'Allemagne besognes coutumières ; qu'ils placent devant eux des civils pour s'abriter derrière des boucliers de chair vivante et que leur nation « accepte ces exploits de goujats comme des exploits dignes d'elle » ; qu'ils volent à qui mieux mieux sans distinction de grade ni d'arme ni de

corps; que la même âme « effrénée et inférieure » les anime; qu'ils mutilent et, ainsi que le démontre l'ordre du jour d'un général Stenger, qu'ils achèvent les blessés [1].

Arthur CHUQUET.

Paroles allemandes, préface de l'abbé E. WETTERLÉ. Paris, Berger-Levrault. 1915. 16-8°, 120 pages centimes.

Nous avons dit assez de bien des volumes de la collection jaune des « Pages d'histoire » pour faire aujourd'hui de menues chicanes à celui-ci.

Nous dirons donc qu'il aurait mieux valu se borner à la guerre actuelle et s'abstenir, par exemple, de citer Frédéric et même Bismarck;

Qu'il aurait mieux valu ne rien citer que de citer simplement deux ou trois lignes d'un philosophe et d'un historien sans donner soit le contexte, soit un petit commentaire [2];

---

1. On souhaiterait que la traduction fût ça et là un peu plus précise. Peut-être fallait-il dire p. 7, non pas « ce fut horrible », mais « il (le village) offrait un horrible aspect ». *Id.* « une femme qui allait accoucher » et non « une femme enceinte ». *Id.* non pas « c'est qu'on avait le téléphone », mais « eux aussi avaient le téléphone » P. 8, non pas « coup contre coup, tonnerre contre tonnerre », mais « coup sur coup, tonnerre sur tonnerre ». P. 9, non pas « les rues », mais « des rues ». P. 11, non pas « la tour de l'église », mais « le clocher ». *Id.* non pas, « a été livré à l'incendie, bien qu'innocent, à ce qu'il me semble », mais « doit avoir péri dans les flammes, bien que tout à fait innocent ». *Id.* non pas « alors on a fait feu dans sa direction », mais « aussitôt on a tiré sur lui ». P. 12, non pas « assister », mais « assister en spectateurs » (*zusehen*). P. 17, non pas « a failli m'attendrir », mais « aurait pu me faire pitié ». *Id.* On ne voit pas dans la traduction que la femme d'Orchies passée par les armes pour n'avoir pas obéi au commandement de *halte*, avait été arrêtée avec les autres habitants de la ville et qu'elle voulut s'échapper; ce qui, d'ailleurs, n'excuse nullement la cruauté allemande. P. 18 « des habitants de la ville... »; il fallait dire de quelle ville parle le réserviste Schlauter. P. 24 dire « en ignobles voleurs, en voleurs avec effraction », et non « en voleurs de grand chemin, en bandits ». P. 26, dire non pas « lancement de grenades incendiaires dans les maisons », mais « des obus tombent dans les maisons » (on pourrait croire, autrement, que le narrateur lance les obus; or, il le dit lui-même, il observe avec une lunette d'approche, et il voit le bombardement de Dinant, le feu des maisons, le va-et-vient des Français et des Belges; il n'est donc que spectateur). P. 34, dire non pas « fantômes », mais « diables » ou « démons ». *Id.*, non pas « singuliers », mais « sinistres »; non pas « vigoureusement », mais « pesamment ». P. 36, non pas « à leur plaisir » mais « tout à fait arbitrairement ». P. 37, non pas « d'une façon sauvage » (il faut lire *sonst* et non *wüst*), mais « en tout cas », « d'ailleurs » — On eût bien fait (p. 32-33) de ne pas reproduire le numéro du journal de Jauer en si petits caractères et qui fatiguent les yeux. Il n'était pas besoin de nous donner ce fac-similé d'un texte imprimé. Il suffisait de publier, non pas dans une note (car le document est long), mais à la fin du volume en caractères ordinaires et lisibles toute la lettre de Klemt qui, vraiment, est intéressante; ni les Allemands ni les neutres n'auraient cru que nous l'avons falsifiée. Même observation pour l'article du *Nouvelliste de Montélimar*.

2. P. 9, 11, 12, 17.

Qu'il aurait mieux valu ne pas citer les extraits de carnets militaires qui ont paru ailleurs dans des publications spéciales et qui ne semblent mis là que pour grossir le volume (p. 161-174) [1];

Qu'il aurait peut-être fallu reviser certaines traductions et noter, dans le manifeste des intellectuels, que, si la traduction française porte « nos soldats ne connaissent ni actes d'indiscipline, ni cruautés », l'original porte : « ne connaissent pas la cruauté indisciplinée »; noter que, dans le même manifeste, la phrase française « notre pays exposé à des invasions » est en allemand autrement forte : « notre pays affligé par des guerres de brigands »; noter que, dans le sermon du pasteur Höffler, la traduction a supprimé le mot « la malice française » [2];

Enfin, pour en finir avec la critique, qu'on n'a pas toujours, comme les éditeurs l'ont promis dans l'avant-propos, indiqué la source des citations et qu'il fallait mieux orthographier les noms propres [3].

Mais le volume aura de nombreuses éditions; on pourra le corriger, l'améliorer, et c'est une très heureuse idée d'avoir réuni les documents que nous lisons dans cet ouvrage et de les avoir catalogués. Toutes ces citations sont habilement groupées selon les fonctions des « paroliers » : rois, chanceliers, philosophes, professeurs, publicistes, poètes, écrivains militaires, etc. [4]. Comme dit Wetterlé, on pourra, grâce à cette publication, opposer aux futures palinodies des Alle-

1. Le volume est gros, trop gros peut-être, en comparaison avec les autres, et il faudra élaguer, si l'on veut « ajouter ».

2. On doit d'ailleurs attendre la fin de la guerre pour reviser d'après les textes allemands qui ne nous arrivent plus, toutes ces traductions françaises données en hâte par les journaux.

3. Lire, par exemple, p. 105, 124, 126, 153, 161, 167, Ditfurth, Häseler, Nieber, Voss, Oppeln, Schlauter pour *Dithfurt*, *Haesseler*, *Vieber*, *Voos*, *Oppel*, *Schlanter*. P. 125, ne devait-on pas remarquer, dans la déclaration du Kronprinz, la citation, d'ailleurs très usuelle en Allemagne, d'un mot de Shakespeare et ajouter, dans la proclamation de Bülow, que la localité dont il est question, est la ville d'Andenne? P. 128, la proclamation de Dieckmann est du 6, et non du 8 septembre. Il faudra, dans la prochaine édition, supprimer la phrase du soldat Grasse (p. 168) : ce soldat dit simplement que des obus sont tombés dans les maisons et qu'on a, comme au soir d'un succès, comme au soir de Sedan, chanté l'hymne *Nun danket alle Gott*; il n'y a dans tout cela rien de cynique et d'horrible comme dans les autres témoignages, et Grasse raconte le bombardement, non le *sac*, de Dinant. P. 169, On avait bien traduit « va de pair » (*schreitet*); pourquoi traduire « grandit »?

4. On pourra ultérieurement, pour plus de clarté et afin de gagner de la place, resserrer encore les divisions, et après avoir supprimé le chapitre des témoins, établir quatre chapitres au lieu de douze : I. L'Empereur. II. Chancelier et ministres. III. Généraux et écrivains militaires. IV. Intellectuels (philosophes, professeurs, prêtres, publicistes, poètes, tous les P). Il faudrait d'ailleurs fondre dans chaque rubrique tout ce qui se rapporte et aux origines de la guerre et à la guerre même, et, autant que possible, citer chronologiquement les témoignages. Pour l'instant, l'ordre adopté entraîne des redites, et les mêmes personnages reviennent dans plusieurs chapitres.

mandés leurs déclarations officielles. On y trouvera leurs cyniques aveux et comment avec leur épais et insupportable orgueil ils déclarèrent qu'ils asserviraient le monde après l'avoir épouvanté par leurs crimes. Ils ont ainsi dressé contre eux-mêmes un réquisitoire écrasant : ils étaient si sûrs de réussir dans une entreprise longuement, minutieusement préparée qu'ils criaient leur espoir ! Ils s'étaient trompés dans leurs calculs, *sie hatten sich verrechnet*, et ainsi que s'exprime Wetterlé, les paroles imprudentes restent.

Arthur CHUQUET.

POSSE COMITATUS.

Dans notre article sur la première série des *Voix américaines* (n° 16, p. 256), à propos de l'article de Roosevelt — un président qui ne se contente pas de discourir et de réfléchir, mais qui agit et sait agir — nous avons écrit avec le traducteur « *Posse Comitatus* ou Comité de pouvoir ». Comme nous le fait observer notre ami Charles Bémont, il fallait dire *Police de comté* et traduire *Comitatus* par « comté » et non par *comité*. Roosevelt a connu cet organisme, cette institution anglo-saxonne dans les comtés de l'Ouest américain où, comme dans les comtés anglais, la police est sous les ordres du sheriff. Quand ce magistrat ne parvenait pas à maintenir l'ordre, les particuliers se défendaient eux-mêmes ; ils formaient un *Posse comitatus*, un pouvoir, une police de comté.

Arthur CHUQUET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 23 avril 1915.* — M. Émile Picot annonce, au nom de la commission du prix ordinaire Bordin, que ce prix a été décerné à M. Henri Hauvette pour son livre sur *Boccace*. Sur le montant du prix, il est accordé une récompense de 500 francs à M. R. de Brébisson pour son ouvrage intitulé : *Les Rabodanges*.

M. Maurice Croiset lit une étude sur les *Crétois* d'Euripide. Un nouveau fragment de cette tragédie perdue a été retrouvé sur un papyrus provenant d'Égypte et publié à Berlin en 1907. En le rapprochant de celui que l'on possédait déjà, on peut se faire quelque idée du drame, qui avait pour sujet l'amour monstrueux de Pasiphaé pour le taureau envoyé à Minos par Poseidon. Il appartient manifestement à la première période de la vie du poète, antérieure au second *Hippolyte*. On y retrouve la propension qu'il manifestait alors pour les sujets qui mettaient en jeu les passions de l'amour et leurs déréglements. On y retrouve aussi l'intérêt pour le mysticisme orphique dont témoigne l'*Hippolyte*. Il ne paraît d'ailleurs aucunement probable qu'Euripide se soit proposé de l'attaquer. Le drame, en tant qu'on peut le conjecturer, prêtait au contraire à ses représentants un rôle des plus honorables. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un travail sur les communiqués de César.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 5 juin — 1915

Deonna, Les lois et les rythmes dans l'art. — Dieterich, Petits écrits ; La terre mère. — Gabrieli et Silvagni, Les périodiques de Rome. — Formigé, Les théâtres romains. — Dunlop, Les sources des idylles de Vauquelin de la Fresnaye. — Ronsard, Œuvres complètes, I, p. Laumonier. — Moulard, Camille de Tournon, préfet de la Gironde. — Académie des Inscriptions.

W. Deonna **Les lois et les rythmes dans l'art**. In-16°, p. 5-188. Paris, Flammarion, 1914.

D. croit constater que l'archéologue est méprisé du public (p. 13) ou, tout au moins qu'il est tenu par lui pour ridicule (p. 63, p. 89). Il l'est quand il se laisse égarer par les faussaires ou quand il accumule les hypothèses là où les documents font défaut, il l'est surtout lorsqu'il n'a pas le sens des monuments et traite en érudit des choses d'art. S'il conçoit plus modestement sa tâche et se borne à des monographies étroites et précises, peut-être échappera-t-il aux railleries, mais, quoiqu'elle ne soit pas absolument inutile, c'est une piètre besogne que la sienne et son apport est médiocre au patrimoine commun. Pour juger sainement une œuvre d'art, il faut, en effet, se garder de l'isoler et de l'étudier hors du milieu qui l'a produite : un monument n'est vraiment expliqué que lorsqu'on lui assigne son rang et sa place dans l'évolution de l'art, car celui-ci se transforme à tout moment et à chaque période successive correspond un idéal différent, ce qui est vrai même pour la Grèce antique, dont le goût, suivant les temps, a singulièrement varié. Encore est-ce là une conception étroite, car tous les arts se valent et il n'y a pas de miracle grec, ni de privilège pour les Hellènes. L'histoire se répétant et les mêmes causes produisant des effets identiques, les arts passent, suivant le degré de la civilisation, par les mêmes périodes de débuts informes, de croissance, de plein épanouissement, de transformation et de décadence. Des lois naturelles déterminent ainsi de grands courants réguliers et des sortes de mouvements rythmiques, sans qu'il faille jamais parler de progrès et sans qu'on puisse prévoir l'avenir que préparent ce flux et ce reflux incessants. — Telle est dans l'essentiel, autant que je l'ai comprise, la thèse soutenue par M. Deonna et qu'il avait déjà exposée

dans son grand ouvrage sur l'archéologie, sa valeur et ses méthodes. En rendant compte ici même du premier volume (*Revue Critique*, 1911, II, p. 144-6), je n'ai pas dissimulé mon appréhension que la partie constructive du système n'y fût inférieure au préambule, lequel était uniquement destructif et critique, si bien qu'après avoir été sévère pour autrui, D. pourrait s'exposer lui-même à de justes attaques. Les deux tomes suivants ont malheureusement confirmé mes craintes et le résumé qui nous est aujourd'hui donné n'est pas fait pour les atténuer. En admettant même comme démontrée la loi générale de rythme et d'alternance, dont D. n'a nullement prouvé l'existence, il reste à la vérifier dans la pratique et à faire voir qu'elle s'applique à l'art grec. Dans ce dessein, D. imagine un dialogue où André Michel alterne avec Lechat, tandis qu'à côté de ces répons, Edmond Pottier fait entendre sa voix plus discrète (p. 135 et suiv.). Il croit montrer par là que la sculpture romane, se transformant à l'époque gothique, puis à celle de la Renaissance, passe par les mêmes phases de sécularisation et de réalisme que l'art des Grecs, depuis l'époque archaïque jusqu'à la période hellénistique : la preuve en serait que, pour décrire les mêmes détails de la structure ou du costume, les critiques se servent précisément des mêmes mots. Mais l'argument ne porte pas, car il tient à la pauvreté de la langue qu'emploient nos historiens d'art, j'entends ceux qui ont encore quelque souci d'éviter le jargon. Si, écartant ce rideau, nous allons droit aux monuments, ces mêmes vocables se trouveront désigner des œuvres différentes, à la fois par la forme, par la manière et par l'esprit. L'histoire ne se recommençant pas, quoiqu'on dise, les rapports entre elles ne peuvent être que superficiels et, s'il peut être intéressant de les signaler, on ne saurait y insister longtemps sans paradoxe. Je consens que la philosophie de l'art de Taine soit aujourd'hui démodée parce que, sous couleur de rigueur démonstrative, elle est surtout subjective, mais le système de D. n'est pas moins arbitraire. Ce n'est pas que son livre soit dénué de tout mérite et quelque prévention qu'on ait contre le théoricien, on lira l'auteur avec profit et non sans agrément. On notera, p. 111, une remarque ingénieuse sur le réalisme dans l'art grec, qui se serait borné d'abord à l'expression des démons et des êtres inférieurs, tels que les Silènes, les centaures, les serviteurs et les vieillards.

A. De Ridder.

Albrecht Dieterich, **Kleine Schriften**. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911; xlii-746 p. — Le même, **Mutter Erde**, ein Versuch über Volksreligion. 2e éd. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, vi-138 p.

M. Wünsch a réuni dans le premier de ces deux volumes les articles publiés dans divers recueils par Albrecht Dieterich, qui mourut, ou le fait, en 1908, à peine entré dans sa quarante-troisième

année. Ces articles, au nombre de vingt-huit, s'étendent sur une période de vingt années, depuis l'étude parue en 1888 sur le papyrus magique de Leyde publié par Leemans, et dont on n'a reproduit ici que les prolégomènes, jusqu'à l'essai sur l'origine de la tragédie, publié en 1908. Quelques-uns sont de simples notes, comme *Matris cena*, *Enneakrunos*, οὖλος ὄνειρος ; d'autres sont des dissertations de plus longue haleine, par exemple *Schlafszenen auf der attischen Bühne* et *de hymnis Orphicis*, deux travaux de jeunesse ; *ABC-Denkmäler*, curieuse étude sur des monuments assez nombreux, généralement des vases, qui portent, gravées ou peintes, les lettres de l'alphabet grec ou latin ; *die Religion des Mithras*, essai provoqué par le bel ouvrage de M. Cumont ; *die Entstehung der Tragödie*, le dernier article publié par Dieterich, peu de temps avant sa mort. Si l'on excepte les ouvrages parus à part, mentionnés p. VII, nous avons dans ce volume toute l'œuvre de Dieterich, moins les recensions, dont la liste est donnée p. V, et les articles qu'il a rédigés pour la *Realencyclopädie*, cités en note, p. VII ; les deux plus importants de ceux-ci, *Aischylos* et *Euripides*, ont cependant trouvé place dans le recueil. Mais l'intérêt du lecteur se portera principalement sur les deux dernières disssertations, les nos XXIX *der Ritus der verhüllten Hände*, et XXX *der Untergang der antiken Religion*, qui ont été trouvées dans les papiers de l'auteur. Le titre de la première indique suffisamment le sujet : c'est un essai d'interprétation d'un rite religieux ancien, qui s'est perpétué, en diverses circonstances, jusqu'à nos jours. La seconde expose comment et pourquoi, dans le monde antique, l'ancienne religion disparut peu à peu et finit, après une longue période de conflits et de luttes, par céder la place à des croyances nouvelles. Dans une notice biographique, en tête du volume, M. W. retrace la vie et la carrière de Dieterich, et montre quelle influence il a exercée dans le développement des études sur les religions anciennes. On n'ignore pas, en effet, que c'est lui qui, avec M. Wünsch, fut le fondateur des *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*.

M. W. a également publié une seconde édition du dernier volume de son ami, *Mutter Erde*. C'est une simple reproduction, sans changement ; M. W. s'est borné à y ajouter un appendice de quinze pages, où il a réuni un certain nombre d'observations relatives au sujet, tirées d'articles de revues postérieurs à la publication de l'ouvrage (1905), ou qui lui ont été communiquées par correspondance ; un astérisque en marge du texte indique à quels passages se rapportent ces annotations.

MY.

Elenco alfabetico delle pubblicazioni periodiche esistenti nelle Biblioteche di Roma e relative a scienze morali, storiche, filologiche, belle arti ecc. Roma, Pontificio Istituto Biblico, 1914, in-8°, 406 p.

L'Institut biblique pontifical entreprend, sous le titre de *Subsidia Bibliographica*, la publication d'une série de répertoires destinés à servir d'instruments de travail dans le domaine des sciences morales, historiques et philologiques, et spécialement de la théologie, des études bibliques et de l'orientalisme. Le premier volume, rédigé par MM. G. Gabrieli et A. Silvagni, bibliothécaires de l'Académie des Lincei, contient la liste, par ordre alphabétique, de toutes les revues existant à Rome dans les bibliothèques publiques ou dans les bibliothèques privées dont on peut obtenir l'accès sous certaines conditions; 6.000 revues environ sont citées; au-dessous du titre de chacune d'elles on a indiqué en abrégé le nom des bibliothèques qui la possèdent. En tête du livre figure l'énumération des bibliothèques de Rome, au nombre de quarante-quatre, avec renseignements pratiques sur leurs conditions d'ouverture; à la fin, un relevé, par ordre méthodique cette fois, des revues intéressant les études théologiques, bibliques et orientales. L'ouvrage est d'un maniement facile et sera certainement très utile.

M. Besnier.

J. Formigé. **Remarques diverses sur les théâtres romains, à propos de ceux d'Arles et d'Orange** (Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XIII). Paris, Klincksieck, 1914, in-4°, 65 p., 5 planches et 19 figures.

Ce travail technique apporte une utile contribution à notre connaissance des théâtres romains et complète heureusement les indications données par M. Navarre en 1913 dans l'article *Theatrum* du *Dictionnaire des Antiquités*. M. Formigé a étudié en architecte les théâtres d'Arles et d'Orange; il a fait des relevés détaillés, procédé à des consolidations indispensables, pratiqué même quelques fouilles. Ses observations minutieuses fixent un certain nombre de points encore discutés et précisent la structure interne de deux édifices intéressants entre tous et à bon droit célèbres. Dans l'exposé très documenté et très richement illustré du résultat de ses recherches il examine tour à tour les gradins réservés aux spectateurs, avec leurs couloirs d'accès, puis la scène et ses dépendances. Pour Orange, il s'en tient au plan d'ensemble de Caristie; pour Arles, il donne hors texte un relevé d'état actuel à grande échelle qu'il a dressé lui-même. Les principaux théâtres de Gaule, d'Italie et d'Afrique, qu'il a visités, lui permettent d'instructives comparaisons. Deux index énumèrent le premier les noms latins désignant les différentes parties du théâtre antique, le second les localités où se trouvent les théâtres cités au cours du mémoire: on s'étonne que le nom de Lillebonne ne soit nulle part

prononcé ; un plan du théâtre de cette ville, par M. R. Mauclerc, architecte, a été publié au cours d'un article de M. R. Lantier dans la *Revue archéologique* d'avril-mai 1913, p. 199.

M. Besnier.

Geoffrey A. Dunlop, **The sources of the Idyls of Jean Vauquelin de la Fresnaye.** Petit in-4° de 32 pages (Extrait de *Modern Philology*, XII, 3, juillet 1914).

On a prétendu parfois que Vauquelin de la Fresnaye avait été au XVIe siècle un poète pastoral essentiellement sincère, qu'ayant avant tout vécu la vie d'un gentilhomme campagnard il avait été dans toute la force du terme un amant de la nature, en avait eu le sens profond, et su rendre l'impression directe. C'est à examiner le bien-fondé de cette opinion qu'est consacrée la présente étude. Et il se peut bien que Vauquelin ait donné çà et là quelques notations immédiates sur la fraîcheur des eaux ou des forêts : en fait il a, notamment dans ses *Idylles*, beaucoup imité et suivi de très près les Italiens de la Renaissance. Ceci on peut le démontrer pièces en main et par le simple rapprochement des textes. Il a imité avant tout et d'une façon très assidue la fameuse *Arcadie* de Sannazar, puis encore certaines strophes du Tasse, et aussi des sonnets de Varchi, sans parler de quelques poètes néo-latins du XVIe siècle. Et comment procède-t-il ? En général il délaye un peu, il développe : d'un simple sonnet, par exemple, il fera une petite pièce qui n'a pas moins de sept ou huit strophes. Ajoutons qu'en le développant il lui arrive souvent d'affaiblir son modèle, et pour ma part je trouve qu'à propos d'un baiser cueilli sur des « lèvres pourprines » les trois vers suivants :

Savourant un tel bien, je dis,
Que tel est dans le paradis
Le plaisir des âmes divines...

sont singulièrement languissants à côté de la forte expression du Tasse : *Provai quanta dolcezza ha il paradiso.* M. G. A. Dunlop aurait pu le faire remarquer, sans craindre d'être démenti : mais en somme ses rapprochements sont toujours justes, encore qu'il y en ait peut-être quelques-uns d'un peu forcés, d'un peu lointains. Son travail sera certainement utile pour une édition future de Vauquelin de la Fresnaye, si jamais quelqu'un veut entreprendre cette tâche.

E. Bourciez.

Pierre de Ronsard, **Œuvres complètes**, édition critique avec introduction et commentaire par P. Laumonier. **I. Odes et Bocage de 1550**, précédés des Premières Poésies, 1547-1549. — Paris, Hachette et Cie, 1914 ; 2 vol. in-12, de XLII-271 et 234 pages (*Société des Textes français modernes*).

Quand Sainte-Beuve et les romantiques ont commencé à restaurer chez nous le culte de Ronsard, c'est dans de vieilles éditions, celles

du XVIe et du début du XVIIe siècle, qu'ils ont dû lire ses poésies : à ce moment-là, victime de la longue éclipse que lui avait infligée le triomphe du classicisme, l'œuvre du prince de la Pléiade n'avait point été réimprimée dans son ensemble depuis deux cents ans, c'est-à-dire depuis 1630. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, il a été remédié en partie, comme on le sait, à cet état de choses, et deux éditions complètes de Ronsard ont été données à peu d'intervalle, l'une par Blanchemain en 1867, l'autre par Marty-Laveaux en 1893. Mais voici qu'à leur tour ces éditions, tirées la seconde surtout à un nombre restreint d'exemplaires, sont déjà devenues rares ; et d'ailleurs, quelques services qu'elles aient pu rendre depuis leur apparition, elles n'étaient parfaites ni l'une ni l'autre. C'est à cette démonstration que M. Laumonier a consacré en partie l'Introduction des présents volumes, et il est loin de l'avoir faite dans un esprit de dénigrement systématique — car il cherche au contraire les occasions de rendre justice aux mérites de ses devanciers — mais il lui a bien fallu cependant indiquer en quoi leur méthode était défectueuse, en quoi elle ne répondait plus aux exigences de la critique des textes telle qu'on la comprend depuis quelque vingt-cinq ans. En somme Blanchemain avait pris comme base de son édition celle de 1560, ce qui ne suffit pas même pour la partie lyrique de l'œuvre de Ronsard ; de plus il avait eu le tort grave d'introduire certaines combinaisons entre les différentes leçons, ou même de se permettre des corrections arbitraires, le tout sans en prévenir le lecteur. Quant à l'édition de Marty-Laveaux qui reproduisait avec assez de fidélité le texte de 1584, elle était évidemment supérieure à la précédente, mais elle ne donnait cependant aucun détail précis sur la chronologie des œuvres, et l'appareil critique y avait été réduit à un minimum, le grand nombre des variantes ayant paru un obstacle insurmontable à leur publication. C'est après avoir longtemps réfléchi à ces lacunes, que M. L. s'est décidé à les combler et a entrepris de faire mieux que ses devanciers, en profitant de leurs tâtonnements ou de leurs erreurs. Il était d'ailleurs très bien préparé à sa tâche par un commerce assidu d'une douzaine d'années avec l'œuvre de Ronsard, et par cette magistrale étude, à la fois historique et littéraire, sur *Ronsard poète lyrique*, qu'il a publiée en 1909 et qui a été sa thèse de doctorat. De là la méthode qu'il a adoptée et qu'il a, une fois adoptée, suivie jusqu'au bout d'une façon absolument rigoureuse : les *Odes* de 1550 sont ici reproduites d'après l'édition princeps, mais on y trouvera aussi en notes toutes les variantes fournies par les diverses éditions qui ont été publiées du vivant de Ronsard, y compris celle de 1587 qui est postérieure d'environ dix-huit mois à sa mort, et fut donnée par Claude Binet, sur laquelle le poète avait travaillé jusqu'à son dernier jour. Nous sommes donc certains — et c'était après tout l'essentiel — d'avoir là sous les yeux le travail complet de la pensée de Ron-

sard, et de pouvoir le suivre dans un ordre en quelque sorte chronologique, puisque du point de départ, et à travers des perfectionnements successifs, nous aboutissons à la dernière leçon, celle qui a été arrêtée *ne varietur*. Je sais bien les objections qu'on pourrait faire à cette façon de procéder; il y en a une qui est de poids, qui ne manquera pas de lui être adressée : c'est qu'ici le gros texte reproduit forcément le premier jet du poète, imparfait dans maint détail, non soumis encore au travail de la lime, et que pour nous figurer une ode dans l'état d'achèvement relatif où la présente par exemple l'édition de 1560, il faudra recourir à chaque instant à des notes en petits caractères, ce qui ne laisse pas d'être un peu pénible. Je le sais, et M. L. lui aussi avait tellement prévu l'objection qu'il y a répondu par avance dans son Introduction, et s'est défendu avec vivacité d'avoir trahi de la sorte la mémoire de Ronsard. « Non, dit-il, ce n'est pas trahir Ronsard que de révéler les premières formes de sa pensée et de le présenter au public autrement qu'il l'eût voulu. C'est au contraire servir sa mémoire. Certes le poète, dans notre édition, n'apparaîtra pas toujours en beau; mais l'essentiel est qu'il apparaisse en vrai. » J'acquiesce pleinement pour ma part à cette façon de voir, et ce qu'une édition ainsi conçue semble perdre de prime abord au point de vue esthétique, elle le regagne et au-delà en sincérité, en bonne tenue scientifique, et par les facilités de toutes sortes qu'elle offre au lecteur. Car, grâce à ces variantes qui descendent le cours des années, de 1550 à 1587, n'est-ce donc rien que de pouvoir suivre pas à pas les hésitations du poète, les progrès de son goût, le labeur assidu, les retouches enfin par lesquelles il a tenté de réaliser un idéal toujours fuyant ? Et, incidemment, quels renseignements n'y pourra-t-on pas puiser sur l'évolution de la langue et du vocabulaire français, ou même sur les fluctuations de l'orthographe au XVIe siècle ? Qu'on ne dise pas qu'il eût été possible d'atteindre le même résultat en suivant l'ordre ascendant, et en partant, je suppose, de l'édition de 1587 pour remonter le cours des années jusqu'en 1550, ni même à plus forte raison en choisissant une date intermédiaire comme celle de l'édition de 1560 : il en serait résulté des difficultés presque insurmontables dans le classement des variantes, et un effort vraiment trop grand pour qui aurait voulu se représenter avec quelque netteté le travail de la pensée du poète. Ronsard en effet n'est point de ceux qui ont peu à peu complété leur œuvre par des additions successives; comme il y avait chez lui quelque chose de surabondant dans le premier jet, il a presque toujours procédé au contraire par élimination et retranchements. Si bien que toute publication intégrale des variantes supposerait, si on voulait la rapporter à la leçon définitive, un appareil critique d'une étendue démesurée, ou amènerait à rejeter en appendice des strophes entières, ce qui est un procédé presque désespéré. Puisqu'à l'inverse de Montaigne, chez qui la floraison de

la pensée s'est accrue avec les années, Ronsard a pratiqué de nombreuses coupures dans son œuvre, il était donc naturel que cette œuvre fût éditée d'après un système tout autre que le livre des *Essais* — celui qu'a suivi par exemple M. Strowski dans sa récente et remarquable édition. C'est ce qu'a parfaitement compris M. L., et je crois bien qu'il a trouvé la véritable solution du problème, puisqu'il est arrivé à nous fournir, dans un espace relativement restreint, un apparatus aussi complet, aussi exact qu'on pouvait le souhaiter, et où, étant donné le soin minutieux apporté à la collation, il doit subsister bien peu d'erreurs, si tant est qu'il y en a. Ceci prouve, entre parenthèses, que, pour éditer les textes d'une façon scientifique, la méthode à employer n'est pas toujours uniforme et forcément inflexible : il lui faut au contraire une certaine souplesse, elle doit tenir compte de bien des antécédents et savoir se plier aux circonstances.

En dehors de ce relevé systématique de toutes les variantes, M. L. a encore illustré les *Odes* de Ronsard en y joignant un commentaire perpétuel, destiné à élucider les principales difficultés, mais qui est cependant très sobre, très condensé et rédigé d'une façon précise. En quoi il a parfaitement eu raison, et a su éviter l'écueil auquel viennent se heurter trop souvent les éditions dites savantes, quand l'éditeur n'a le courage ni de se résumer, ni de sacrifier aucun des matériaux patiemment amassés par lui. Car en ce cas le grand danger, c'est que les notes en arrivent bien vite à déborder le texte. Et vraiment qu'y a-t-il de plus insupportable — surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre poétique — que ces pages avec deux ou trois lignes du texte suspendues tout en haut, et le défilé compact des notes imprimées en petits caractères ? N'est-ce pas un manque de proportion regrettable que de tout sacrifier au rez-de-chaussée, et de n'avoir plus en réalité d'étage supérieur ? Mais ici rien de pareil : l'apparat critique et le commentaire réunis n'occupent guère en moyenne que le tiers de chaque page, ce qui est très acceptable, et permet de s'y reporter facilement au cours d'une lecture suivie du texte. L'œil est donc satisfait. Et cependant on s'aperçoit très vite que le commentaire de M. L., portant à la fois sur les sources de Ronsard, sur l'histoire et sur la langue, est dans son ensemble très suffisant pour élucider les obscurités, les difficultés de toutes sortes que présentent ces odes volontairement savantes et mythologiques à outrance. D'abord il a fallu retrouver et noter les sources antiques et modernes où le poète a de propos délibéré puisé son inspiration : or elles sont multiples, infiniment variées, puisque si Horace et Pindare y tiennent la place d'honneur, les Italiens, les poètes néo-latins de la Renaissance doivent aussi entrer en ligne de compte. Je sais que depuis longtemps les commentateurs, à commencer par Muret, se sont appliqués à indiquer ces références : M. L. n'en a pas moins dû les vérifier une à une, il en a découvert beaucoup de nouvelles, tandis qu'il laissait au contraire de côté cer-

tains rapprochements qu'avaient faits ses devanciers, mais qui étaient ou contestables ou d'une allure vraiment trop vague; encore ne se flatte-t-il pas d'avoir épuisé la somme de ces réminiscences littéraires, qui parfois se réduisent à une alliance de mots ou au choix d'une épithète. Réserve prudente, et je crois bien cependant que cette partie délicate de son travail il l'a poussée à peu près aussi loin que possible, et qu'on n'y ajoutera pas grand chose désormais. Son commentaire historique porte avant tout naturellement sur les personnages auxquels sont dédiées les odes de Ronsard, ou dont le nom y figure à un titre quelconque : comme ces personnages sont de notoriété très variable, l'indication des faits et des dates a été donnée avec plus ou moins de développement, mais elle l'a été presque toujours, semble-t-il, d'une façon rigoureuse et précise. Au tome I, p. 12, je trouve une note qui se rapporte à une des premières poésies, et qui est relative à la naissance des trois fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret : M. L. y donne les dates couramment adoptées, mais sur lesquelles il y a plus d'incertitudes qu'il n'a l'air de le croire. Le duc de Beaumont est né probablement en 1551 ; le comte de Marles n'a peut-être été que le troisième fils, et il semble aussi qu'Henri IV est du 14, non du 13 décembre 1553. Tout cela est contesté, je le répète, et n'a d'ailleurs ici qu'une importance des plus restreintes. Reste enfin la partie philologique du commentaire, volontairement réduite à un minimum, comme l'annonçait l'Introduction, ce qui se conçoit, car les notes dans cet ordre d'idées risquaient vite de se multiplier outre mesure. A quelques exceptions près, M. L. s'est donc borné à élucider certains passages obscurs ou d'interprétation difficile : le reste fournira un jour la matière d'une étude complète sur la langue de Ronsard, tout au moins d'un lexique, puisque aussi bien celui de M. Mellerio publié en 1895 est décidément insuffisant, et l'était déjà au moment où il a paru. J'avoue cependant que je me demande si d'ores et déjà la présente édition n'aurait pas dû aller un peu plus loin en ce sens : il n'était point aisé, je le sais bien, d'observer une juste mesure, mais enfin, le principe des notes philologiques étant admis, on s'attendrait à voir relever çà et là quelques faits particulièrement intéressants, dût s'exhausser un peu — très peu d'ailleurs — le rez-de-chaussée dont j'ai parlé précédemment. Voici, à cet égard, deux ou trois des observations que j'ai faites au courant de ma lecture. Au t. I, p. 19 se rencontre le mot *floflotant*, et une note se contente de signaler que Ronsard a employé la même forme dans un autre passage. Est-ce assez? N'aurait-il pas été bon de faire un rapprochement avec *babattre* par exemple, et de consacrer deux ou trois lignes à cet étrange et puéril procédé qui consiste à redoubler la syllabe initiale pour donner plus d'intensité à l'impression ? D'autre part, à la p. 191, il n'eût pas été mauvais non plus de relever le mot *traison* formant deux syllabes, ce qui est fréquent chez les poètes de la Pléiade, et

nous reporte à des hésitations qu'a eues la prononciation française vers la fin du moyen âge. Dans le t. II, l'expression *n'ouir goutte* est indiquée, à la p. 53, comme se trouvant aussi chez Marot et Rabelais : sans doute, mais la vérité c'est qu'elle est entièrement conforme à la façon dont on renforçait en ancien français la négation. P. 117, la forme *oute* pour *ôte* est bien rapprochée en note de quelques autres formes comme *chouse*, *repous*, etc. : pourquoi n'avoir pas, à ce sujet, fait un renvoi à l'*Histoire* de M. Brunot, ou mieux encore à l'ouvrage de Thurot qui fait toujours autorité dans la matière? Je ne veux point insister davantage, je voulais simplement montrer comment, sans grossir sensiblement l'ensemble des notes, cette portion du commentaire aurait pu être renforcée, précisée çà et là. Ce sont d'ailleurs de très minces détails, et dont l'absence n'enlève rien à la belle tenue de cette édition, fruit d'un labeur considérable, d'une attention très avertie, et qui d'un bout à l'autre m'a paru d'une correction presque impeccable. Il nous reste à souhaiter que M. Laumonier poursuive vaillamment la tâche qu'il a entreprise avec tant de méthode, et ne fasse pas trop attendre la publication des prochains volumes : il aura certainement alors, et pour sa bonne part, élevé « l'autel expiatoire » à son poète de prédilection, à ce Ronsard

Qu'un sort injurieux
Depuis deux siècles livre aux mépris de l'histoire!

E. Bourciez.

Abbé Jacques Mollard. **Le comte Camille de Tournon, préfet de la Gironde, 1815-1822.** Paris, Champion, 1914, in-8°, xxxix et 580 pages. Portrait, plan et carte.

On n'ouvre pas ce livre sans méfiance. Un si gros in-octavo pour un petit préfet : et encore pour quelques années seulement de l'administration de ce préfet ? Si ce préfet est tellement distingué qu'il mérite les honneurs d'une biographie, pourquoi ne l'avoir pas pris à ses débuts et conduit jusqu'à sa retraite ? Pourquoi choisir dans la vie administrative de ce préfet l'épisode de la Gironde, alors que ce fonctionnaire avait administré sous l'Empire le département de Rome et qu'il devait diriger ensuite celui du Rhône ? D'autre part, s'il s'agit ici de l'administration du département de la Gironde par ce préfet, pourquoi ce titre trompeur ? Pourquoi ne pas dire franchement au public : nous allons vous raconter l'histoire d'un département entre 1815 et 1822 ? Néanmoins nous ne pouvons omettre le préfet, mais le personnage principal de cette histoire, c'est le département. Mais cet aveu fait, les mêmes objections se redressent : Pourquoi un si gros livre pour un si mince sujet ? qu'est-ce que l'histoire administrative d'un département ? et qu'est-ce que sept ans dans la vie d'un département ? Telles sont les questions qui se pressent quand on aborde l'ouvrage de M. l'abbé Mollard. Mais quand on l'a lu, elles se sont évanouies.

Si l'auteur est de la région bordelaise, comme on doit le présumer, il faut au contraire le louer d'avoir élevé un pareil monument à l'histoire de son pays. Trop souvent et depuis trop longtemps, Paris passe pour le nombril de la France. Le présent livre proteste éloquemment contre cette prétention. Il montre qu'il y a de la vie, et une vie intense, autre part qu'entre la place de la Bastille et Auteuil.

D'ailleurs on nous transporte ici, au lendemain de la chute de Napoléon, dans un des plus grands et des plus beaux de nos départements, dans un de ceux qui avaient le plus souffert pendant la Révolution et sous l'Empire. Il était pressant de le réorganiser de fond en comble. Comment s'y prit-on pour une pareille tâche et quel en fut le résultat ? Cette tâche fut confiée à un administrateur éprouvé qui, dans un autre poste plus difficile encore, y avait réussi. Au lendemain des Cent jours, il fallait dans la Gironde un préfet d'élite : le comte Camille de Tournon fut celui-là. En sorte que rien ne se justifie mieux que le titre et le sujet du livre de M. l'abbé Moulard : la Gironde et Tournon ne se peuvent séparer de 1815 à 1822 ; faire l'histoire du département alors, c'est faire celle de son préfet et réciproquement, l'une ne se concevant pas sans l'autre ; et faire l'histoire de leurs communes destinées durant cette courte période, c'est, vu l'ampleur et l'écho du théâtre, la notoriété ou la qualité des principaux acteurs, l'intérêt de la pièce, c'est faire un livre non moins captivant pour la grande famille française que pour la petite communauté girondine.

Ce livre repose sur des bases remarquablement solides. L'auteur a eu à sa disposition les Mémoires inédits du comte de Tournon, sa correspondance qui est très abondante et très variée, un grand rapport qu'il adressa au conseil général du département lors de son départ et dans lequel il résumait toute son administration, de nombreux rapports ou mémoires administratifs conservés avec les papiers de la famille de Tournon. Il a dépouillé aux Archives nationales tous les dossiers (et ils sont innombrables) qui se réfèrent à cette période de l'administration de la Gironde et à la personne de son préfet. Il les a complétés avec les papiers manuscrits des archives et de la bibliothèque municipales de Bordeaux, et avec tous les imprimés, livres, articles de journaux ou de revues relatifs à son sujet. On ne voit pas ce qui manque à ce bagage bibliographique.

On pourrait chicaner l'auteur sur la division de son livre en deux grandes parties : 1° politique et esprit public, 2e administration ; ce qui l'a obligé à faire en quelque sorte deux fois de suite la biographie de Tournon, et ce qui introduit un peu de confusion, de répétition et de longueur dans un récit déjà si long pour un sujet si court. Mais cette division s'imposait, vu le double caractère des préfets qui sont en province, les agents politiques du gouvernement et qui y gèrent en même temps les grandes affaires locales.

Forcément, il y a de l'histoire générale mêlée à l'histoire départementale dans la première partie de l'ouvrage de M. l'abbé Moulard ; il y en a même beaucoup plus qu'on ne s'y attendrait ; il y en a même à laquelle la Gironde est totalement étrangère. C'est ainsi, par exemple, que, après Waterloo, le comte Camille de Tournon fut un des plus assidus dans le petit cénacle où les royalistes libéraux Pasquier, Becquey, Guizot, Anglès, Mounier, Oudinot et d'autres, complotaient sur le meilleur moyen de ramener les Bourbons en dehors de l'intervention étrangère, et d'épargner à la capitale la honte d'une seconde occupation. C'est lui qui était chargé d'aller s'entendre chaque matin avec Fouché en vue d'aboutir à ce double résultat. Il eut même à ce sujet, aux portes de Versailles, une curieuse entrevue avec Blücher, « grand homme sec, voûté, à longues moustaches, l'air brusque et sauvage, une longue pipe à la bouche et vêtu très simplement ». Il lui dit que Paris résisterait à une attaque, car une forte armée était réunie sous ses murs ; que, si Louis XVIII se présentait en promettant que les étrangers n'y entreraient pas, la grande majorité des Parisiens l'accueillerait et qu'alors le but de la coalition serait atteint sans verser de sang. Le général Gneisenau, chef d'état major, lui répondit que l'intention des puissances était de rétablir les Bourbons et qu'elles s'étaient expliquées là-dessus dans une proclamation. Tournon répliqua qu'il espérait beaucoup de bien de cette proclamation si on laissait faire les Français seuls. Le maréchal parlait peu ; mais Gneisenau paraissait entrer dans ces vues et vouloir seulement s'établir à Versailles pour laisser à Louis XVIII le temps d'arriver, lorsque le canon se fit entendre du côté de Sèvres où un combat venait de s'engager. Aussitôt les visages prennent un air irrité, les menaces les plus vives sont proférées contre Paris ; on ne parle plus que de le bombarder ou de lui donner l'assaut. Ainsi furent rompus les pourparlers avec Blücher [1].

Nommé préfet de la Gironde le 9 juillet, le comte de Tournon partit aussitôt. Il s'arrêta en route pour s'acquitter, auprès du prince d'Eckmühl, d'une mission confidentielle dont l'avait chargé Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre : il s'agissait des mesures à prendre pour licencier l'armée retirée derrière la Loire. Le nouveau préfet eut avec le maréchal une longue conversation. Finalement il réussit à lui faire comprendre que toute résistance serait inutile et entraînerait de grands malheurs. Davout désigna Macdonald comme l'homme le plus propre à dissoudre l'armée en douceur. Il s'étendit sur ce qu'il avait fait ou venait faire après l'abdication de l'Empereur ; il s'exprima avec mépris

1. Le maréchal, au cours de cet entretien, suivait un sentier pratiqué au-delà du fossé de la route et était souvent arrêté par les cadavres de ses propres soldats qui venaient d'être tués dans la terrible charge d'Exelmans. Le sang-froid avec lequel Blücher, sans quitter sa pipe, enlevait son cheval pour lui faire franchir cet obstacle remplit Tournon d'horreur.

sur ce dernier et alla jusqu'à dire qu'il l'aurait fait fusiller si, après Waterloo, il s'était représenté à l'armée.

Tournon se remit ensuite rapidement en marche, trouvant partout des bandes de soldats qui rentraient chez eux. Bien qu'ils n'eussent ni étapes, ni logements, ni solde, ils ne commettaient aucune excès, recevaient sans exigence ce qu'on leur donnait, regagnaient leurs foyers avec autant d'ordre et de tranquillité que s'ils eussent été sous les yeux de leurs chefs. On rapprochera ce témoignage rendu à la discipline de l'armée française par le comte de Tournon en 1815 de celui que le futur amiral Grivel lui rendait après Leipzig [1].

Après ces préliminaires, nous entrons avec Tournon dans sa nouvelle préfecture. Bordeaux était alors extraordinairement agité. L'annonce de la défaite de Napoléon avait causé une joie folle au public, mais la plus vive douleur et les plus grandes inquiétudes au gouverneur militaire, le général Clauzel, et à ses soldats. On se rappelle le rôle que Clauzel avait joué à Bordeaux en mars 1814, comment la duchesse d'Angoulême avait essayé de résister à ce général et les inutiles efforts de la princesse pour soulever la garnison. A la haine universelle contre Napoléon s'était ajoutée une exécration spécialement vouée à Clauzel, pour sa conduite vis-à-vis de la duchesse, devenue l'idole de la population. Voyant l'attitude plus qu'hostile des habitants de Bordeaux, Clauzel s'était retranché dans le Château-Trompette d'où il pouvait en quelques heures réduire la ville en cendres. Le nouveau préfet guettait avec anxiété un incident quelconque qui l'aidât à dénouer pacifiquement cette situation, lorsque, au matin du 28 juillet, lui parvint, avant l'heure du courrier et par voie privée, la fatale ordonnance du 24 qui livrait aux tribunaux les plus zélés partisans de Bonaparte et parmi eux le général Clauzel. Sans se donner le temps (qu'il ne pouvait avoir) de réfléchir, de discuter le pour et le contre, Tournon part, le *Moniteur* en poche, et se rend chez Clauzel. Silencieusement, il lui met l'ordonnance sous les yeux. Le général lit, pâlit, rougit. Puis il commence à faire l'apologie de sa conduite et déclare qu'il ne craint pas un jugement. Mais peu à peu ses paroles deviennent véhémentes et amères, les éclats de sa colère jaillissent tout à coup, suivie d'un profond abattement : le fier soldat pliait sous le joug de la loi. Alors le préfet l'engage à partir aussitôt pour Paris, se faisant fort de lui garantir sa sûreté, celle de sa femme et de ses enfants. « Quoique je parusse croire qu'il irait à Paris, écrit Tournon, en lui donnant les passeports en blanc, je lui laissai toute latitude de se diriger sur un autre point, et surtout de prendre un faux nom, unique moyen de se soustraire aux recherches ». Ainsi fut fait. Quand vers midi le courrier arriva, la nouvelle de la mise en jugement de Clauzel se répandit comme l'éclair.

---

1. Cf. *Revue Critique*, n° 20.

Le mouvement populaire fut terrible. Mais l'émeute se rua en vain contre la maison du général : elle était vide. Clauzel avait pu s'enfuir avec deux grandes heures d'avance. Il avait franchi la Garonne sous un déguisement hors de Bordeaux, et, après être resté quelque temps caché, il s'embarqua pour l'Amérique. Ainsi, grâce à la promptitude et à la netteté de sa décision, le préfet avait réussi, au mépris de la loi, à garder Bordeaux *vierge de sang*, comme il le dit, à dérober le général à la mort et la ville à la destruction.

Au chapitre III, l'auteur nous présente le tableau des difficultés presque inextricables dans lesquelles Tournon eut à se débattre, au début de son administration, tiraillé d'un côté par les injonctions du duc d'Angoulême, installé à Toulouse avec des pouvoirs extraordinaires, et de l'autre par les ordres souvent contraires du Roi et des ministres. Puis il eut sur les bras la conspiration des frères Faucher. Vu surtout l'excitation du moment, Tournon ne trouvait pas matière à arrestation dans leur fameuse lettre; mais le procureur du Roi et le sous-préfet de La Réole en avaient déjà jugé autrement. On sait le reste. Après l'affaire Faucher, Bordeaux reçut la visite du duc et de la duchesse d'Angoulême. Délire des ultras. Froideur des princes à l'égard de Tournon, noté auprès d'eux pour sa tiédeur, pour avoir été sous l'Empire préfet de Rome, enfin pour avoir fait évader Clauzel. Allant droit au but, la duchesse, les yeux dans les yeux, lui demanda des explications sur l'affaire Clauzel; le duc, de son côté, l'interrogea sur sa préfecture de Rome. Tournon répondit à tout avec calme et netteté. Grâce à quoi la méfiance du couple princier fit désormais place à l'estime et même à la bonté. A tort ou à raison, Tournon ne manque pas une occasion de faire l'éloge du duc d'Angoulême qui avait eu contre lui de si grandes préventions. Cela paraît tenir d'une part à son excellente administration et de l'autre à son extrême franchise vis-à-vis du prince. Tranquillisé par cette victoire, il est plus à l'aise pour administrer son département dans un esprit ferme et modéré qui fut constamment le sien. Il y rallie par son exemple le personnel administratif renouvelé : il en agit de même avec l'opinion, avec les journaux, avec les protestants. Il multiplie et rend très brillantes les réceptions à la préfecture où il invite, sans distinction de parti, toutes les personnalités influentes, en vue d'opérer entre elles la fusion. Lui-même il visite tout le monde. Il réorganise la police tombée dans l'anarchie; il la dirige en personne, malgré sa répugnance, tenant tête à Decazes et à ses agents secrets qui le sapent en dessous [1]. Surviennent trois années consécutives de disette Il assure

1. On trouvera beaucoup de renseignements dans cet ouvrage sur Decazes, sur sa famille, sur ses largesses à Libourne, son pays natal, sur sa mésintelligence soutenue avec Tournon qu'il estimait, qu'il craignait même un peu, mais qu'il n'aima jamais, sur leur correspondance tour à tour blessante ou violente. On admirera le courage avec lequel le préfet résiste au ministre dont la faveur du Roi doublait cependant la puissance.

l'approvisionnement des boulangeries, crée une société pour l'importation des farines, se dissimulant derrière elle, « convaincu qu'en matière de subsistances, la main de l'administration doit être invisible, et que toute manifestation de l'autorité est un sujet d'alarmes ». Aussi les farines d'Amérique affluent bientôt à Bordeaux, font baisser les prix et ruinent les agioteurs; on peut même en exporter dans les autres départements. Il associe à ces mesures toutes celles de la charité. Partisan du libre échange commercial, il prêche la libre circulation des grains, contrairement aux vues égoïstes des préfets voisins. Il apaise une grave émeute par des concessions et des largesses, tout en faisant arrêter les boute-feux. La nouvelle de l'assassinat du duc de Berry appelle particulièrement son attention parce que ce crime coïncide avec la révolution d'Espagne, pays limitrophe. Mais bientôt la naissance de l'héritier du trône transporte d'allégresse les administrés du comte de Tournon : le fils de la duchesse de Berry ne reçut-il pas le titre de duc de *Bordeaux* ?

Après avoir ainsi passé en revue les actes ou événements d'un caractère politique qui jalonnent la carrière du comte de Tournon dans la Gironde, l'auteur, reprenant en détail ceux qui signalent son administration proprement dite, examine successivement sa gestion financière, la part qu'il prit aux affaires et à la réorganisation de l'armée (garde nationale, gendarmerie, légions départementales, tirage au sort), aux travaux publics (Tournon préférait l'utile à l'agréable et fut bien secondé par le Conseil général). Un chapitre presque tout entier est consacré à la construction du fameux pont de Bordeaux que le comte de Tournon, malgré bien des difficultés et des obstacles, réussit par sa ténacité à mener à bonne fin. Plus loin l'auteur nous raconte la démolition du Château-Trompette, cette non moins fameuse bastille bordelaise, démolition décidée en principe dès le siècle précédent, suspendue pendant la Révolution et l'Empire, blockhaus dans lequel Clauzel s'était retranché en 1815, bâtisse informe, disgracieuse et gênante, qui coupait pour ainsi dire la ville en deux : malgré l'opposition du ministre de la guerre, Tournon pouvait y donner le premier coup de pioche, et quatorze mois après il plantait le premier arbre des Quinconces, cette magnifique promenade dont Bordeaux s'enorgueillit toujours. Tournon est attentif à tout : bâtiments départementaux, cadastre, archives, routes et chemins vicinaux, adduction d'eaux potables, navigation sur la Garonne et ses affluents. Il encourage, dans la Gironde, les premiers essais de navigation à vapeur. Il met les hospices de Bordeaux sur le meilleur pied. (Les chapitres relatifs à la bienfaisance et à l'hygiène sont peut-être les plus caractéristiques pour comprendre l'intelligente et pratique activité de ce préfet. Il décide le duc de Richelieu à employer les revenus de la dotation que les Chambres viennent de lui voter à réédifier à Bordeaux l'hôpital Saint-André et à y créer des fontaines

publiques. Les mesures prises par Tournon pour développer et favoriser l'agriculture, le commerce et l'industrie le disputent aux autres en intérêt. Il faut lire comment il reprit dans les dunes l'œuvre de Bremontier, comment il essaya de vaincre les landes, comment il encouragea les réarmements du port de Bordeaux.

L'ouvrage se ferme sur l'administration des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. Tournon eut fort à faire, surtout lors des célèbres *Missions* qui pouvaient si facilement mettre le feu aux poudres, pour prévenir ou apaiser les querelles religieuses dans un département partiellement divisé entre catholiques et protestants. Mais c'était un esprit aussi tolérant que ferme, et ici encore il sut, avec une habileté qui excita l'admiration de Canning alors de passage à Bordeaux, concilier le respect dû à la loi avec celui de toutes les croyances.

M. l'abbé Moulard abandonne le comte de Tournon au moment où, non sans regrets mais pour obéir à des raisons d'ordre public et privé, ce préfet modèle est appelé à aller administrer le département du Rhône. Mais ce n'est pas un adieu. M. l'abbé Moulard, répondant à une des objections qu'on pouvait lui faire avant de l'avoir lu, nous promet une biographie complète du comte Camille de Tournon. A la façon dont il a traité les chapitres qui se rapportent à la vie de ce grand administrateur à Bordeaux, nous attendons son nouveau livre non seulement avec confiance, mais avec une légitime impatience.

Eugène Welvert.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 avril 1915.* — M. le comte Durrieu étudie un projet d'expédition française contre les Turcs, pour conquérir Constantinople, qui avait été formé en 1494-1495 par le roi Charles VIII, en prenant Valona comme base d'appui. Ce projet parut un moment si sérieux qu'il jeta la panique parmi les Musulmans à Constantinople. Les circonstances politiques le firent avorter. Mais un écrivain du temps, Claude de Seyssel, estimait que Dieu avait simplement voulu réserver cette conquête par la France « à une autre saison où mieux elle se pourra parachever ».

M. Salomon Reinach termine sa communication sur « les communiqués de César ». Il s'élève contre l'opinion courante, suivant laquelle César aurait rédigé les *Commentaires* de la guerre des Gaules en 51, lorsque la conquête était achevée. Il croit pouvoir établir que les relations dont se compose cet ouvrage ont le caractère de « communiqués » périodiques, adressés à Rome pour éclairer l'opinion et pour combattre la propagation des nouvelles fâcheuses que répandaient les adversaires politiques de César. M. Reinach distingue, dans le premier livre des *Commentaires*, deux rapports écrits à quelques mois d'intervalle. Le péril germanique, cause déterminante de l'intervention romaine en Gaule, est entièrement passé sous silence dans le premier; le second le met en pleine lumière, parce que César, dans l'intervalle, y avait pourvu, en rejetant Arioviste au-delà du Rhin.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 12 juin. — 1915

Minocchi, Le Panthéon. — Philostrate, La Vie d'Apollonius de Tyane, p. Conybeare. — Robison, La syntaxe du participe dans les Pères Apostoliques. — James, Les manuscrits de Saint John's Collège à Cambridge. — Desnoyers et Girard, Blois à la fin du XVIIe siècle, p. Dufay. — Legris, L'Eglise d'Eu et la chapelle du Collège. — Cl. Cochin, La chapelle des Arnaud à Saint-Merri. — Brereton, Qui est responsable? — Mariavé, La leçon de l'hôpital d'Ypres. — Grasset, Les sciences morales et sociales et la biologie humaine. — Cramaussel, Le premier éveil intellectuel de l'enfant. — Sardou, L'indépendance européenne. — Bulletin d'autographes Noël Charavay, n° 460. — Académie des Inscriptions.

S. Minocchi. **Il Panteon**. Florence, Seeber, 1914; in-8°, 408 pages.

Cet ouvrage comprendra deux volumes dont on nous donne maintenant le premier, sur l'histoire de la religion israélite et la vie de Jésus. Le second volume concernera l'Église romaine. Il plaît à l'auteur de désigner cet ensemble sous le nom de « panthéon ». On y trouve une critique des sources un peu sommaire, assez originale et parfois capricieuse, si ce n'est capricante. L'exposé, très net, presque trop, est vivant, un peu oratoire, en tableaux raccourcis qui se suivent un peu comme la décoration d'une salle de musée, quoique logés suivant un plan régulier.

A entendre M. Minocchi dire ce qu'on sait des religions de l'Égypte et de Babylone, on ne soupçonnerait jamais l'étendue de ce qui en est ignoré. Le terme de Bible babylonienne est assez mal choisi pour caractériser ce que nous possédons de la littérature religieuse des Sumériens, des Babyloniens et des Assyriens, puisque ces documents n'ont jamais formé une collection unique qui aurait été conservée comme Écriture sacrée. Les rapports de cette prétendue Bible avec la Bible d'Israël, si incontestables qu'ils soient, ne sont pas tels que l'histoire puisse accepter le jugement de M. Minocchi (p. 90) : « La religion, les mythes, le culte, les lois, l'expression esthétique et littéraire de la pensée, tout chez les Hébreux porte un caractère babylonien. » Iahvé tient quelque place dans la religion d'Israël, et, si ce dieu a quelques traits communs avec Marduk et Adad, il ne laisse pas d'avoir une physionomie originale, plus originale que tous les dieux

de Babylone sans exception, avec aucun desquels on ne saurait l'identifier. Certains mythes babyloniens, notamment le déluge, ont leur écho dans la Genèse, mais ce pourrait bien être un naïf enfantillage que d'admettre, avec M. M., une dépendance littéraire immédiate, comme si la transcription monothéiste du déluge babylonien était le fait d'un simple scribe qui aurait mis son talent à déchiffrer cette partie du poème de Gilgamès. — M. M. doit savoir d'ailleurs que le récit mythique du déluge existe dans la tradition babylonienne indépendamment de ce poème. — Le sacrifice est l'élément principal des cultes antiques : or l'économie des sacrifices israélites est toute différente de celle des sacrifices babyloniens ; rien n'est plus facile que de s'en assurer, mais il faut y aller voir. Les grands moyens de divination babyloniene, par le foie de mouton et par l'observation des astres, n'étaient point pratiqués par le sacerdoce de Iahvé. Quelques prescriptions qui peuvent se trouver dans une dépendance quelconque à l'égard du code de Hammurabi ne font point que la Loi mosaïque ait été empruntée à Babylone. Quant à la poésie hébraïque, si elle offre des analogies de forme avec les poèmes, les hymnes et les prières de Babylone, on ne voit pas qu'elle s'en soit jamais inspirée directement ni que les poètes lyriques d'Israël soient allés chercher leurs modèles au-delà de l'Euphrate. Il ne faut pas voir du cunéiforme partout.

Comme M. M. pratique peu l'usage du « peut-être », il tient pour certain que l'idée messianique a été tout à fait étrangère à Jésus et que ses disciples ont imaginé qu'il était Messie après l'avoir cru ressuscité. A ce propos, il me fait l'honneur de me citer pour dire que j'ai construit mon gros commentaire des Synoptiques sur le fait de la conscience messianique de Jésus, et que, dans mes derniers écrits, je considère la messianité comme n'ayant été pour Jésus qu'une espérance. M. M. a lu distraitement mon commentaire et mes derniers écrits. Dans le commentaire, j'ai dit que Jésus se croyait prédestiné au rôle de Messie dans le règne de Dieu. Je n'ai pas dit autre chose dans mes derniers écrits. Cette opinion me paraît expliquer la prédication de Jésus, son attitude durant son ministère, sa condamnation par Pilate comme prétendant à la royauté d'Israël, la foi des disciples à sa résurrection pour son avènement de Messie. Je ne réussis pas à concevoir comment les disciples auraient pu se persuader que Jésus mort était ressuscité en Christ, si leur foi antérieure ne les y eût naturellement conduits.

Tout en prétendant que les Evangiles ne fournissent pas au critique de quoi écrire une vie de Jésus, M. M. nous la raconte, et en y mettant des précisions qui peuvent être dangereuses. Jésus était de Nazareth, village inconnu, tout près de Capharnaüm ; là il vivait en « pécheur », avec les païens, peu instruit de la Loi, et il vint, pour racheter les péchés de sa jeunesse, se faire baptiser par Jean dans le

Jourdain, comme faisaient d'autres personnes de son petit monde ; à l'occasion de son baptême, il se sentit prophète ; puis il s'en fut au désert tout préoccupé de la lutte qu'il allait avoir à soutenir contre Satan et ses acolytes, mais il prit confiance dans l'esprit de Dieu qui chasse les démons. — Dans ce début, M. M. a cru pouvoir traduire des mythes en histoire. — Sans être intimidé par la mort de Jean-Baptiste, Jésus prêche comme lui le prochain avènement du règne de Dieu ; il gagne à son idée quelques-uns de ses anciens amis galiléens; il se met à exorciser les démons, que l'on croyait alors dans ce milieu être les agents des maladies : comme il avait une grande force naturelle de suggestion, surtout dans le regard, il opéra des cures remarquables ; mais les malades n'avaient pas toujours la foi suffisante; cependant les pharisiens se scandalisent. Hérode Antipas se fait menaçant, et Jésus, « préférant le martyre à une existence inutile », se résout à porter sa prédication à Jérusalem. Il avait alors, probablement, — car ici M. M. se résigne à quelque incertitude, — une vingtaine d'années, et l'on devait être en l'an 35 de notre ère; il arriva dans la ville sainte et se mit à prêcher, comme en Galilée, le prochain avènement du règne de Dieu. Il n'en fallait pas plus pour le compromettre aux yeux des prêtres sadducéens. Désespérant de convertir le peuple, il n'attend plus que de Dieu la destruction du règne de Satan et il prédit la ruine du temple. Les prêtres se décident à en finir avec cet agitateur. Il était venu seul à Jérusalem ; mais, quelques jours avant la fin, il avait été rejoint par ses trois amis galiléens, Pierre, Jacques et Jean ; c'est peut-être pour fêter leur arrivée que fut achetée et bue, sous quelque olivier, la coupe de vin à l'occasion de laquelle Jésus parla de sa mort prochaine. Après une veillée de prières au lieu dit Gethsémani, il fut arrêté par suite de quelque trahison. — Mais M. M. supprime Judas, parce qu'il a une figure trop colorée de messianisme. — Les prêtres le conduisirent à Pilate, l'accusant de prétention messianique, parce qu'ils avaient ainsi interprété sa prophétie du règne de Dieu ; et comme Jésus ne nia point, il fut condamné en qualité de « roi des Juifs : » il fut aussitôt conduit au lieu dit Golgotha pour y être crucifié ; il mourut avant le soir, ayant poussé un grand cri.

On ne saurait discuter ici les particularités de l'Évangile selon M. M. Disons seulement que son prophète était encore bien jeune quand il mourut ; mais peut-être n'a-t-il pas existé. La psychologie de cet adolescent n'est guère intelligible, et l'on ne voit pas bien pourquoi une religion se serait fondée sur lui plutôt que sur Jean-Baptiste. Serait-ce la candeur de son âge qui l'aurait induit à se laisser dénoncer et condamner comme roi des Juifs, bien qu'il n'eût pas la moindre prétention de le devenir ? La mentalité des disciples est tout aussi extraordinaire, qui, le lendemain de la mort de l'enfant qu'ils avaient pris pour maître, sans que le règne de Dieu dont celui-ci les entretenait leur eût marqué la place du Messie ni un rapport quel-

conque de Jésus avec le rôle messianique, se seraient avisés que Jésus, qu'ils supposaient ressuscité à cette fin, était le Messie qui devait venir avec le royaume. M. M. nous expliquera sans doute cette énigme dans son prochain volume. Pour le moment, il se borne à des considérations sur les différentes formes, plus ou moins contradictoires, que présente l'idée messianique dans la tradition juive. Mais la question n'est point théorique. Si Jésus a été condamné comme prétendant à la royauté d'Israël, ses dénonciateurs et son juge avaient une idée précise, et si cette idée ne correspondait à rien dans la prédication ni dans la pensée de Jésus, son cas devient inexplicable. M. M. tient pour historique le motif de la condamnation, parce qu'il n'a pas de sens dans la foi chrétienne et qu'il a été un embarras pour la tradition. Dans ces conditions, n'est-il pas plus vraisemblable que la preuve a été suffisamment faite, et que Jésus a avoué, ou qu'il n'a pas pu nier?

Alfred Loisy.

Philostratus. The life of Apollonius of Tyana, the Epistles of Apollonius and the Treatise of Eusebius, with an english translation by F. C. Conybeare, in two volumes. Vol. I. Londres, Heinemann; New York, Macmillan, 1912; xvi-591 p. (*The Loeb classical library*, edited by T. E. Page and W. H. D. Rouse).

Ce volume est le premier d'une collection dont le but et le plan sont exposés très clairement dans l'avant-propos. Les humanités, dit en substance M. James Loeb, sont aujourd'hui bien négligées; on ne donne plus ni assez de temps, ni une attention suffisante à l'étude des langues anciennes, et il est pénible de voir que la génération actuelle, sous prétexte de rechercher quelque chose de « plus pratique », ait si peu de connaissance des littératures grecque et latine, alors que nous, modernes, nous avons ajouté si peu de chose à ce qui a été merveilleusement dit par les grands hommes de l'antiquité. Pourquoi donc ne tenterait-on pas de donner à la société anglaise une idée de la beauté et de la variété des œuvres littéraires anciennes, à l'aide de traductions bien faites, en mettant en regard le meilleur texte? De telles collections existent en France et en Allemagne, et il n'en est pas une dans les pays de langue anglaise! Ces réflexions ne firent que fortifier dans l'esprit de M. Loeb l'idée, que lui avait suggérée M. Salomon Reinach, de fonder une bibliothèque, *The Loeb classical library*, où seraient publiées les traductions des œuvres littéraires les plus belles et les plus intéressantes de la Grèce et de Rome. Dans des volumes maniables et élégants, les savants et les professeurs auront ainsi le texte le mieux établi par la critique, des traductions faites avec le plus grand soin, et ceux qui ignorent le grec et le latin pourront « recueillir les fruits du génie et de la sagesse antiques ». Le présent volume contient les cinq premiers livres de la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Philostrate, texte de Kayser et traduction de

M. Conybeare. Dans quelques pages d'introduction, M. C. expose ce que l'on sait de l'auteur et résume brièvement la vie d'Apollonius. La traduction mérite des éloges ; elle est d'un style alerte et coulant, et suit généralement le texte avec fidélité.

MY.

H. B. ROBISON, **Syntax of the Participle in the Apostolic Fathers** (Historical and linguistic Studies in Literatur related to the New Testament, 2e série, II, 5). Publié par the Cambridge University Press, représentant de the University of Chicago Press, Londres, 1913; 45 p.

On désigne sous le nom de *Pères Apostoliques*, depuis Cotelier, certains écrivains chrétiens qui passaient pour avoir été les disciples immédiats des apôtres. Les écrits groupés sous cette rubrique sont les épîtres Clémentines, la lettre de Barnabé, l'épître à Diognète, les épîtres d'Ignace, celle de Polycarpe, le Martyre de Polycarpe, les fragments de Papias, le Pasteur d'Hermas et la Didachè. M. Robison a relevé dans ces textes, en vue de comparer leur langue avec celle du Nouveau Testament, tous les participes, et il les a étudiés à deux points de vue : 1) suivant le temps auquel se rapporte l'action signifiée, d'où quatre groupes, participe présent, p. aoriste, p. parfait, p. futur, avec des subdivisions, pour les trois premiers, selon la nature de l'action ; 2) suivant leur fonction dans la phrase, d'où trois paragraphes, participe en fonction d'adjectif, d'adverbe, de substantif. Un troisième chapitre traite de cas particuliers, entre autres du participe au génitif absolu et des négations employées avec le participe. Chaque mode d'emploi, dans les deux premiers chapitres, est traité d'une manière uniforme : Indication de la signification considérée ; un exemple type ; références à tous les passages où le participe a cette signification ; il résulte de ce procédé qu'une bonne moitié de la dissertation est occupée par des chiffres. A la fin sont des tables récapitulatives : I. Nombre des participes, pour la totalité des textes, rentrant dans chaque subdivision ; II. Moyenne par page pour chaque livre ou groupe d'épîtres ; III. Nombre, également pour chaque livre ou groupe, des temps du verbe principal ; IV. Nombre des passages où se trouvent les participes, suivant leur fonction. En conclusion, une comparaison, sous forme de pourcentages, entre les divers emplois du participe dans les Pères Apostoliques et dans le Nouveau Testament. La moyenne est sensiblement la même, à cela près que la périphrase formée du participe et de l'imparfait de l'indicatif du verbe εἰμί est, nous dit-on, quatre fois plus fréquente dans le Nouveau Testament. Comme on le voit, c'est un travail de pure statistique ; félicitons M. Robison de sa patience, mais constatons que c'est là beaucoup de peine pour un mince résultat [1].

MY.

---

1. M. R. a négligé les fragments de Papias ; je m'abstiendrais d'en faire la remarque, s'il n'en résultait pas la possibilité d'erreurs ; et de telles statistiques

A descriptive Catalogue of the manuscripts in the library of St John's College Cambridge, by Montague Rhodes James,... Cambridge, at the University press, 1913. In-8° de XXII-389 pages.

La bibliothèque du Saint-John's Collège à Cambridge comprend un peu plus de 500 manuscrits, ; les plus anciens remontent au Xe siècle ; mais les plus nombreux et les plus importants s'échelonnent entre le XIIe et le XVe. Une bonne moitié est antérieure à la Renaissance : elle comprend des bibles, des manuscrits liturgiques et théologiques, des sermonnaires, des œuvres médicales et astronomiques, des statuts anglais, quelques auteurs de l'antiquité grecque (ceux-ci souvent traduits ou latine, en général peu anciens (sauf un Stace du XIe siècle), enfin des manuscrits littéraires français. Ces derniers ont été décrits par M. Paul Meyer dans la *Romania*, en 1879 : ce sont les nos 31 (Robert Wace, Chrétien de Troyes, vies de saints, Somme le Roy), 167 (Lumière as lais, Manuel de péchés), 173 (Roman de la Rose), 260 (Rationnal de Guillaume Durand), 1261 (Instruction de la vie mortelle, par Jean Baudouin). Il faut noter aussi le manuscrit 76 : (Œuvres d'Alain Chartier, traduites en anglais, au XVe siècle. Un certain nombre de manuscrits, surtout des livres d'heures, sont richement enluminés : la liste en est donnée au début du catalogue, avec l'indication de la date et de la provenance.

La description de tous ces volumes est copieusement détaillée par l'auteur du catalogue ; on pourrait peut-être souhaiter pour certains des notices un peu plus condensées et ailleurs plus précises. Mais, en général elles sont parfaitement suffisantes.

L.-H. L.

Blois à la fin du XVII et au commencement du XVIIIe siècle. Journaux inédits de Jean Dessoyers, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Blois (1689-1728) et d'Isaac Girard, pensionnaire à l'hôpital de Blois (1722-1725), publiés avec introduction et notes par Pierre Dufay. Paris, H. Champion, 1912. In-8° de 152-28[illegible] pages.

Les deux journaux inédits que M. Pierre Dufay a voulu nous offrir sont vraiment peu intéressants ; ils auraient parfaitement pu rester inconnus sans qu'il manque quelque chose, même aux historiens locaux. Le premier est une sorte de livre de raison familial, où l'auteur a noté les événements intéressant sa famille et quelques autres d'un caractère plus général ; puis, des observations météorologiques, des indications sur les récoltes. Tout cela est bien maigre. Mais que dire du journal d'Isaac Girard, pensionnaire à l'hôpital de Blois ? Ce peu intéressant personnage s'était converti au catholicisme pour

---

sont incontrôlables. Or on nous dit p. 35 que la particule de manière ὡς ἄν se rencontre une fois (Barn.) avec le participe, et p. 45 je lis : « ὡς ἄν est employé deux fois (Pap., Barn.) chez les Pères Apostoliques avec un participe ». C'est la seule fois que Papias est cité, et l'on voit que le chiffre change.

entrer à l'hôpital, il avait des manières doucereuses et hypocrites, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer le vin, l'eau-de-vie et le tabac. Flatteries aux dévôts, sollicitations aux généreux donateurs, tels furent les plus grands de ses soucis. Il inscrivit dans son livre le temps qu'il faisait, les décès de la ville, l'état des récoltes et surtout les cadeaux qu'il avait quémandés aux uns et aux autres. Vraiment il n'y a pas de quoi intéresser le public avec cela. L'éditeur, M. Pierre Dufay, ose comparer Isaac Girard à Verlaine! C'est faire injure gratuite au poète de *Sagesse*. Heureusement, on trouve à la fin du volume des notes sur les horlogers et orfèvres de Blois, prises sur les registres de l'état-civil protestant de Blois; Isaac Girard appartenait en effet à une famille d'horlogers blésois professant la religion réformée.

L.-H. Labande.

Abbé A. Legris. **L'Église d'Eu et la chapelle du Collège.** Notice historique et descriptive. Paris, H. Champion, 1913. Petit in-8° de 164 pages.

Claude Cochin. **La Chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne** par Bartolomeo Rastrelli, Paris, H. Champion, 1912. In-8° de 32 pages.

La notice consacrée par M. l'abbé Legris à l'église abbatiale puis collégiale d'Eu, ainsi qu'à la chapelle du collège de cette ville est plus un guide pour les visiteurs qu'une étude archéologique et historique poussée jusqu'aux détails. On estimera même qu'il y aurait eu avantage à donner plus de renseignements d'histoire; on aurait été satisfait par exemple si l'on avait appris, en lisant le livre en question, dans quelles conditions et à quelle époque l'église d'Eu cessa d'être abbatiale pour devenir collégiale. Les descriptions architecturales sont aussi trop souvent empruntées à des auteurs antérieurs et M. l'abbé Legris paraît quelquefois gêné lorsqu'il lui faut employer un langage vraiment scientifique. C'est ainsi que, p. 28, il parle de « trois ogives séparées par de petites pyramides » qui forment à un saint Sépulcre « un couronnement en pierre délicatement évidé »; l'image qu'il reproduit montre qu'il s'agit de trois arcades dentelées qui paraissent en plein cintre et qui s'abritent sous des gables en accolade. P. 112, il appelle « cul-de-lampe » un pendentif, etc. L'église d'Eu méritait cependant par son intérêt archéologique (on sait qu'elle fut bâtie dans la première moitié du XIIIe siècle, mais ayant souffert d'un incendie en 1426, elle dut être restaurée dans le style flamboyant), d'être l'objet d'une attentive étude. Espérons ou que M. l'abbé Legris l'entreprendra un jour ou qu'il se présentera quelqu'un qui le fera en puisant davantage dans les archives de l'abbaye. Notons cependant une meilleure description du mobilier et des monuments de sculpture. — L'église du Collège fut bâtie pour les Jésuites d'Eu et par les soins de Catherine de Clèves, veuve d'Henri de Guise. Commencée en 1613, elle fut terminée en 1624 dans le style carac-

téristique des constructions élevées par l'ordre des Jésuites. Ce qui doit surtout la signaler à l'attention des curieux et des amateurs d'art ce sont les tombeaux d'Henri de Guise et de sa femme. On n'en connaît pas l'auteur ; peut-être n'aurait-il pas été impossible d'en découvrir le nom, si l'on avait mieux fouillé les archives de l'ancien Collège.

On reprocherait aussi au mémoire de M. Claude Cochin d'être trop court. Il semble qu'il n'ait été rédigé que pour accompagner le prix-fait du tombeau, aujourd'hui détruit, que Catherine Ladvocat érigea en l'église Saint-Merri de Paris à la mémoire de son mari, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ancien ambassadeur et secrétaire d'État des Affaires étrangères. Elle en confia l'exécution au florentin Bartolomos Rastrelli, alors peu connu ; le sculpteur, très besoigneux, s'adjoignit plusieurs collaborateurs, un flamand, des français ; il entassa bronzes dorés sur marbres de couleur, multiplia médaillons et statues, créa enfin une œuvre que n'aurait pas désavouée un disciple de Borromini. Mais pourquoi M. Claude Cochin n'a-t-il pas reproduit le texte de l'inscription qui fut gravée sur le tombeau ?

L.-H. L.

Cloudesley Brereton, Qui est responsable ? avant-propos et traduction de l'anglais par Emile Legouis ; brochure in-8° de 116 pages ; Paris, Félix Alcan, 1 fr. 25.

Comme le dit le savant traducteur, « le livre de M. Brereton est une improvisation éloquente et lumineuse d'un observateur bien muni par avance de faits et de réflexions ». L'auteur parle en Anglais qui connaît bien ses alliés et l'ennemi commun. Il a résumé ses idées dans une vigoureuse et courte préface ; en voici les aspects principaux.

C'est l'Allemagne, cet « État opprimé par la science », qui est responsable de la guerre. Elle a été corrompue dans sa conscience nationale depuis Frédéric le Grand ; elle nous offre aujourd'hui un type d'organisation qui se rapproche de la servitude méthodique d'une ruche d'abeilles. Son kaiser est un autre Néron par la vanité, son amour du théâtral, et qui sait, par la cruauté. Il tranche de tout ; avec lui plus de critique possible ; la liberté de la parole est supprimée en fait. Servi par une bureaucratie scientifique, une presse reptile, une science caporalisée, une université chauvine, il est le maître, il est le ténor, le général ; il est la poigne ; il est le plus haut représentant de la civilisation qui est la meilleure du monde ; son devoir strict est de l'imposer partout. Depuis neuf mois nous le voyons à l'œuvre ; par hasard, le succès se fait attendre ; s'en consolera-t-il ?

Les alliés sont solidement unis ; ils luttent non seulement pour la

Serbie et la Belgique, mais pour leur existence nationale, la liberté, la démocratie, la loi internationale et la création d'une cour d'appel internationale pour les Etats unis d'Europe. Ils en ont assez des erreurs de la paix armée ; ils veulent que les rapports des nations entre elles s'élèvent au dessus de ceux des bêtes fauves ; ils veulent créer une conscience internationale. Dans le conflit présent, ils se battent pour une paix juste et durable ; leur mot d'ordre est : *pour en finir et jamais plus*. Il est très probable qu'ils vaincront.

Trois points sont à noter dans ce livre que les neutres doivent lire avec attention : un jugement sur la France ; la modération des prétentions anglaises à l'heure du règlement des comptes ; le rôle des femmes dans la société future.

La France s'est relevée en rénovant l'éducation, en pratiquant les sports. Son attitude envers l'Alsace-Lorraine a subi une évolution curieuse ; bien que notre mémoire soit indélébile, comme celle des Irlandais, nous avions fini par nous résigner à voir le Prussien dans sa nouvelle terre d'Empire ; nous admettions que les annexés se bornent à revendiquer seulement leur autonomie ; puis les affaires d'Algésiras, d'Agadir, de Saverne nous firent changer d'humeur. « De tous les coins de la France arriva la même protestation : si on doit être embêté comme ça tous les deux ans, faut en finir. » Nous marchions ainsi à grands pas vers l'union contre l'éternel oppresseur (p. 79-83).

Après la défaite de l'Allemagne, l'Angleterre satisfaite de la destruction du « Kaiserisme », de la disparition du « Kruppisme », exigera la restitution de l'île de Héligoland, le Gibraltar du Nord, cédée à Guillaume II, en 1890, par lord Salisbury, en échange de Zanzibar et de Witu. Elle demandera aussi que le canal de Kiel soit internationalisé (p. 98).

Quant aux femmes, « on a confiance que celles d'Angleterre et d'ailleurs exerceront leur influence pour la création du tribunal international ». La guerre signifie pour elles la perte de leur gagne-pain, la fin de tout ce pour quoi elles vivent. « Si nous gagnons dans cette guerre, la paix du monde pendant les cent années qui suivront s'appuiera pour une grande part sur les femmes » (p. 106-108).

Si, par impossible, les alliés étaient vaincus, les Anglais continueraient encore le combat ; les vieux mêmes iraient sur le front ; car mieux vaut mille fois mourir pour la justice, la liberté, que de vivre en esclaves qui ont perdu le droit de penser par eux-mêmes et de régler leur propre vie » (p. 114). Voilà un noble langage.

Il n'est pas un Français qui n'en pense ou qui n'en dise autant, et Londres, Paris, Pétrograd sont bien d'accord là-dessus.

Félix Bertrand.

La leçon de l'hôpital Notre Dame d'Ypres. Exégèse du secret de la Salette, par le Dr H. Mariavé; brochure in-8°, 191 pag. Montpellier, imprimerie Firmin et Montane, 1915; envoyée gratis par l'auteur; s'adresser 41, boulevard des Arceaux à Montpellier.

Le docteur H. Mariavé est un héros qui professe l'amorisme et qui est dur pour un grand nombre de ses semblables, sauf pour les dames.

Un héros : il est ce médecin français qui, vers le 9 novembre 1914, s'exprimait ainsi dans l'hôpital d'Ypres sur lequel les obus allemands tombaient depuis quatre jours : « Tant que je resterai ici, je continuerai à soigner ces blessés allemands : je leur montrerai qu'un médecin français se moque de leurs obus et ne connaît que son devoir ». Voir le *Matin*, n° du 21 novembre 1914; le *Journal*, n° du 27 avril 1915.

Il professe l'amorisme : « la philosophie de l'amour divin et qui vous divinise, le bon pragmatisme de l'Évangile ». « L'amour est son critère moral et intellectuel, en attendant qu'il devienne le critère social ». « L'amorisme systématise l'Évangile et la pensée française dans son excellence; il a pour précurseur deux Français, Descartes et Pascal ». La formule de l'amoriste est : aimez vos ennemis; grâce à elle, on peut « interpréter le grandiose *secret* que la vierge en pleurant sur la montagne a confié à une bergère », Mélanie Calvat, le 19 septembre 1846.

Il est dur pour un grand nombre de ses semblables : « l'Etat est la dégradation d'une société idéale disparue » : « l'Etat, c'est la guerre,... c'est la galère,... c'est un parasite ». « Les papes-rois... ont enfoui depuis seize cents ans la belle lumière d'amour sous le boisseau du Temporel et du Saint Office ». Kant est « le vandale de Königsberg ».

« L'homme n'est jamais l'animal ordinaire : il est toujours au-dessus ou au-dessous ». Les prêtres sont des cloaques d'impureté ». L'athéisme est une pose, un bluff ». « M. Paul Bourget patauge simplement ». « Il n'y a plus que des lâches ». « Bergson est le Robert-Houdin de l'Intellectualisme »... « le loup déguisé en berger ». Maurice Barrès « figure sur la liste de nos impitoyables zincocrates »; il n'a pas empêché la limitation des débits de boisson....

M. Mariavé rend justice au général Joffre qui est « un sincère et un modeste », qui a du mérite, du génie, de la ténacité; et il se dit le « très humble serviteur » d'Anatole France qui est « tout indulgence » et qui « a fait, avant lui, le tour des idées ». — « J'ai cherché, nous dit-il, la Lumière avec droiture et sans relâche. Je l'ai trouvée! Je suis un indépendant dont la pensée ne doit rien qu'à Celui qui a prononcé les paroles d'Eternelle Vérité : aimez vos ennemis ».

« Que celui qui a du cœur comprenne! La Vérité vient du bon trésor de notre cœur »... Le docteur H. Mariavé est un bienheureux.

Félix Bertrand.

Les sciences morales et sociales et la biologie humaine, par le Dr Grasset, extrait de la *Revue philosophique*, février 1915, brochure in-8°, 40 pages, librairie Alcan.

« La Biologie humaine, — qui doit être aussi essentiellement distinguée de la Biologie animale que celle-ci l'est de la biologie végétale, — donne aux sciences morales et sociales une base et un point de départ que la Biologie générale (comme toute autre science positive et expérimentale) est incapable de leur donner », — voilà la phrase qui se trouve en tête et au bout de cette étude, de cette consultation à l'usage des cliniciens mondains et *touche-à-tout*, ou, plus simplement, de ce memento à l'usage des candidats au baccalauréat.

Quand on les aura prévenus que par Biologie humaine, on veut dire science de l'homme, ou médecine (p. 105), et que le médecin ne peut être confondu ni avec le vétérinaire, ni avec l'herboriste du coin, il n'y aura plus qu'à ajouter que cet aide-mémoire, qui vient bien à son heure, est :

I. Très complet; il n'y manque guère que la théorie du syllogisme, des vues sur la critique des textes en histoire, et les preuves de l'existence de Dieu.

II. Qu'il est plein d'utiles nouveautés, comme : « la sociologie humaine ne peut pas être confondue avec la sociologie animale » (p. 102); que « les caractères vraiment spécifiques de l'homme » sont sa « supériorité intellectuelle », — sa faculté de progrès indéfini », et sa volonté libre (p. 109 à 114), etc...

III. Que les vérités universelles et nécessaires y abondent : « l'homme discute, raisonne et n'obéit que si et quand il veut » (p. 119); — « rien ne prouve une supériorité acquise de notre cerveau sur le cerveau de l'homme des cavernes » (p. 109); — la nature humaine est identique à elle-même dans tous les temps et dans tous les milieux » (p. 124), etc...

IV. Que la logomochie médicale en est tout à fait bannie, sauf les deux expressions que tous connaissent : « erreur amibomorphique » (p. 106); « fonction antixénique » (p. 123).

Mais il est temps de formuler une petite critique : est-il bien sûr qu'Azor, imitant ce chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle, soit moins libre que son maître qui, voyant le bien, fait le mal? Car, je l'avoue, M. Grasset ne m'a pas convaincu de la réalité de la liberté humaine. Qu'est-ce que cette volonté qui reste libre tout en étant déterminée? encore une « subtilité boche » sans doute. Depuis les Eléates jusqu'à Bergson, tout ce qu'un cerveau humain a pu trouver sur cette question, a été dit; à quoi bon y revenir, si l'on ne prépare pas l'agrégation de philosophie, ou si l'on ne veut pas entrer à l'Académie? Le plus sage ne serait-il pas de s'en tenir à ce mot de F. Rauh, si français, si clair :

« Sommes-nous libres? alors que nous croyons l'être, nous subis-

sons les influences inconscientes de l'hérédité, du milieu, de l'éducation; mais, si je ne sais pas au juste quand et à quel degré je suis libre, je sais que je dois faire comme si je l'étais ».

A la lecture du présent travail qui, avec sa soixantaine de citations, fait penser à un petit bazar philosophique, les « neurones psychiques » de certains fureteurs facétieux s'orneront peut-être de ce « sourire intérieur » dont parle Visé; d'autres se diront qu'il y a depuis le mois d'août, en France, des blessés à soigner.... Si l'on objecte : Ingres jouait du violon; Tolstoï cousait ses bottes; Descartes voulait, à 42 ans, donner « à la médecine des règles plus assurées » qu'elle n'en avait de son temps; — je répondrai : sans doute; mais ce n'est pas comme violoniste, savetier, médecin que ces trois hommes se sont acquis des titres à la reconnaissance des humains. Je le sais bien : il y a encore Claude Bernard, Poincaré, Tannery, Duhem,... Mais, pourquoi donc, en ce moment, apparaît à mes yeux, l'image de cet excellent professeur de physique qui prétendait me démontrer un jour, mathématiquement, l'existence de Dieu; — à quoi bon me dire qu'Ollé-Laprune n'a jamais rien écrit sur les Gastropathies nerveuses? cela ne changera rien.

Félix Bertrand.

Le premier éveil intellectuel de l'enfant par Ed. Cramaussel, professeur agrégé de philosophie au lycée de Montpellier, 2e édition, Paris, F. Alcan, 1911, 206 pages; broché, in-8°, 2 fr. 50.

S'il n'est pas trop tard pour bien faire, je dirai un mot de ce bon livre. Romans, travaux de psychologie ayant l'enfant pour héros ou sujet d'observation, sont depuis une quinzaine d'années très en faveur en France. S'il fallait les énumérer tous, la liste serait longue, surtout depuis : *Monsieur, Madame et Bébé*, jusqu'à *Poum*, ou à *Trott*, en passant par le *Livre de mon ami*. A ce point de vue, le début de notre XXe siècle est assez comparable aux années qui ont suivi l'apparition de l'*Emile*; comme au dernier tiers du XVIIIe siècle l'enfant est, pour nous, à l'ordre du jour; rien d'étonnant donc que les philosophes français aient imité l'exemple de Taine dont l'*Intelligence* parut en 1870.

Le livre de M. Ed. Cramaussel, sans être *gründlich*, comme diraient les Allemands, est parmi les meilleurs; il y est traité de ce qu'il y a de plus délicat à étudier chez l'enfant, de ce qui prête le moins à une littérature maniérée, et « bébête » à force d'être admirative, du premier éveil de son intelligence, décrit depuis le berceau jusqu'à 5 ou 6 ans; car, à cet âge « les traits constitutifs en sont arrêtés ».

Philosophe érudit et curieux, père d'une nombreuse et charmante famille, l'auteur était on ne peut plus qualifié pour s'occuper d'un tel sujet, qui parfois ne laisse pas d'être ingrat. Son livre est clair et pré-

cis. On goûtera surtout les chapitres sur la *fantaisie*, le *langage*, les *actes supérieurs*, et bien entendu, la *conclusion*. On y verra que la présumée inertie intellectuelle de l'enfant est une erreur psychologique, et que là où il y a sensibilité aigüe, il y a aussi attention non douteuse et riche en imprévu.

Ce qui peut paraître exagéré, c'est d'admettre qu'à 6 ans « la perception est achevée et le langage complétement assimilé »; je comprends bien que cette exagération n'est due qu'à une concision, à une sobriété voulues, mais dans une conclusion, deux lignes d'explication supplémentaires ne sont jamais de trop.

En outre, de même que les maladies infantiles (rougeole, coqueluche, etc.) peuvent entraîner un arrêt assez long dans le développement organique, n'y a-t-il pas un ralentissement semblable dans le domaine des idées, et tout aussi visible que dans celui de l'action, de la marche, du jeu? Les mamans disent : bel enfant jusqu'aux dents; eh bien! n'est-il pas des fièvres qui hébêtent les enfants, après lesquelles la nature est en eux comme paresseuse et trop lente à reprendre son équilibre? N'y a-t-il pas une convalescence, ou parfois un avortement affreux de la pensée puérile, dignes d'être étudiés?

Félix Bertrand.

André Sardou, **L'Indépendance européenne**, étude sur les conditions de la paix; avec cinq cartes et croquis. Paris, Plon, in-8°, 67 pages; broché, 0 fr. 50.

Les brochures sur la grande guerre ne manquent pas; on en pourrait remplir une bibliothèque; en général, elles sont utiles à consulter; dans l'une, c'est un détail, une date; dans l'autre, une idée; dans une troisième, un chapitre qui retient l'attention; celle dont M. André Sardou est l'auteur, est loin d'être dépourvue d'intérêt; quoique hâtive et n'épuisant pas la question, elle plaira à plus d'un remanieur de la carte d'Europe.

Après un avertissement au lecteur, M. A. Sardou, en sept chapitres, courts et d'une agréable franchise, se propose de « formuler et d'arrêter fermement nos prétentions et nos exigences futures ». Son principe est : « pour la paix de l'Europe et du monde entier, il faut affaiblir nos ennemis, il faut que nous restions forts ». Donc, ne parlons plus du *statu quo* d'avant les hostilités; recueillons tous les fruits de la victoire, car nous serons vainqueurs.

« La guerre de l'indépendance européenne » doit être la dernière; selon l'expression de M. Gabriel Hanotaux, « cette guerre est la guerre de la paix [1] ». Il faut qu'elle se termine par le désarmement complet des germano-turcs qui l'ont déchaînée; il faudra les empêcher de maintenir chez eux la conscription militaire; nous démembrerons les trois Empires vaincus; « admettre après la guerre la survivance

1. Cf. *Revue hebdomadaire*, 17 avril 1915, p. 330, *l'Europe et la guerre*.

de l'Empire allemand serait, de la part des alliés, une erreur funeste » (p. 18); nous mettrons aussi obstacle à son essor économique; on hypothèquera ses réseaux de chemins de fer, ses mines, ses douanes; on occupera militairement une partie de son territoire; on exigera une forte indemnité de guerre..... Chacun des alliés fera valoir ses prétentions, et les petits peuples asservis jusqu'à ce jour, épouvantés par la force et la culture allemande, se réclamant enfin du principe des nationalités, se libèreront, s'agrandiront.

Anglais et français achèveront de régler les vieilles questions qui les ont divisés autrefois; nous cèderons au Royaume-Uni les cinq villes que nous possédons encore dans l'Inde et la presque totalité des possessions allemandes en Afrique; nous recevrons, en échange, les îles anglo-normandes, et les Mascareignes (p. 50, 51 et 65).

La France réparera ses erreurs et ses défaites passées; dans l'Europe convalescente un place meilleure lui sera réservée par les autres nations; on proportionnera le prix de la victoire commune à son effort propre; elle élargira donc ses frontières. Quelles peuvent être ses prétentions? Exigera-t-elle des frontières naturelles ou artificielles, en deçà ou au delà du Rhin? La Germanie, disait Tacite, est séparée de la Gaule par le Rhin; Richelieu et Napoléon ont adopté ce fait comme une vérité géographique et historique; qu'en pense la France de ce jour?

Alors que M. Viviani s'est borné à deux reprises, à revendiquer officiellement l'Alsace et la Lorraine, M. André Sardou, d'accord en cela avec MM. Ch. Dupuy et Latapie, écrit : « La France pourrait annexer, outre l'Alsace et la Lorraine, le Palatinat (possession bavaroise), la Hesse rhénane, la principauté de Birkenfeld, la basse vallée de la Moselle et la région de l'Eiffel » (p. 42). Les cours de l'Our, du Kill, de l'Ahr, seraient ainsi la frontière de la France au nord et à l'ouest de la Moselle. Herr Doctor Rommel, fameux par son livre : *Au pays de la revanche*, prévoyait que nous mettrions la main sur le Palatinat, si nous sortions victorieux de la guerre. Je ne crois pas pourtant que la majorité des Français soit antiannexionniste. Quoi qu'il en soit, il y a là un problème à étudier à fond, qui pourrait faire l'objet de rapports spéciaux où le point de vue psychologique, moral, ethologique, ne serait pas laissé de côté, comme ici.

A supposer que ce soit l'avis de M. A. Sardou qui l'emporte au jour de la signature de la paix, comment devrons-nous procéder pour assurer fortement notre annexion? Comme il ne faut pas songer à faire *ipso facto* un Français d'un Allemand, diverses mesures de protection et d'absorption s'imposeront, par exemple : empêcher l'étranger de rester ou de devenir propriétaire sur le sol français; vendre les biens des vaincus; interdire à toute société française de se constituer avec des capitaux ennemis; empêcher l'infiltration germanique en France; transformer en biens nationaux les biens des particuliers

dans les pays annexés ; restreindre les naturalisations, etc...

Nous n'essaierons pas d'examiner le bien fondé, la possibilité d'exécution des moyens sus-indiqués : cela nous entraînerait beaucoup trop loin. Nous nous bornerons seulement à remarquer que M. A. Sardou qui a surtout traité la question au point de vue géographique, a oublié de nous dire comment, nous Français, nous pourrons lutter efficacement contre la mentalité allemande. Après réflexion, nous lui recommanderons, entre beaucoup d'autres, les deux idées suivantes :

1° N'installer dans les pays conquis que des fonctionnaires connaissant parfaitement la langue et les mœurs de leurs habitants [1] ; dans ce but, faire surtout appel aux Alsaciens-Lorrains.

2° créer, dans tous les centres non-annexés, et selon leur importance, des universités, des collèges, des écoles primaires supérieures ; nous ne pouvons décemment priver Berlin, Vienne et Constantinople des bienfaits de notre culture, et c'est bien dans l'intérêt de l'humanité, qu'il faut que nos maîtres aillent y enseigner la vraie vérité, faite de liberté et de justice, la vérité qui fera de nos ennemis de la veille nos amis du lendemain.

Mais, demanderai-je, l'essentiel n'est-il pas d'être vainqueur, tout d'abord et absolument ?

Credimus? an qui amant ipsi sibi somnia fingunt ?

Félix Bertrand.

— Le n° 460 des *Bulletins d'autographes* Noël Charavay (mars-avril 1915) contient entre autres documents, une lettre de Xavier Audouin à Dufourny, secrétaire du Lycée, qui lui avait envoyé un hymne patriotique ; une lettre de Beaumarchais à Tourtain, du 11 fructidor an IV (« le renversement des fortunes, dit Beaumarchais, a été l'unique plaisir de tous nos frères les brigands ») ; une lettre de Bouillé à Malouet, du 18 juin 1798 (Bouillé est alors à la Martinique ; il prévoit encore « une longue série de maux » et il déplore les suites affreuses du malheur actuel, qui sont, il faut trancher le mot, la misère et la faim ») ; une lettre de Francœur à sa femme, d'Aix-en-Savoie, 29 juillet 1824 (il a vu Charles-Félix, sa femme et sa sœur ; « le roi à une figure à peu près comme celle du duc d'Angoulême, la bouche béante, laissant voir ses dents d'en haut, et d'une apparence rabêtie ; sa femme semble laide et cassée ») ; une lettre de Denon à Napoléon qui refuse d'acheter un tableau de Terburg représentant la signature de la paix de Münster (Paris, 24 octobre 1809 ; « répondre, dit l'Empereur, que les fonds que j'ai faits par le budget sont pour acheter de nouveaux et beaux tableaux qui encouragent la peinture, et non d'anciens tableaux »), etc. — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 mai 1915.* — Le P. Scheil communique une lettre inédite adressée à Mansart, découverte par M. l'abbé Jean Gaston. Il résulte de ce document que Le Hongre eut une part prépondérante dans l'exécution du Mausolée de Mazarin, et que Racine, Boileau et Bessé sont les auteurs de l'inscription.

---

1. Cf. *Feuilles d'histoire*, numéro du 1er mars 1915, page 168 ; A. Chuquet, *Comment il faut administrer l'Alsace.*

M. le Dr Capitan, au nom de la sous-commission des fouilles de la commission municipale du Vieux-Paris, expose le résultat des recherches qui se poursuivent actuellement dans les ruines des arenes gallo-romaines de la rue Monge. — L'Académie délègue MM. Héron de Villefosse, Cagnat, Salomon Reinach et Jullian pour visiter ces fouilles.

M. Edmond Pottier lit une note de M. F. Cumont, associé étranger de l'Académie, sur les découvertes nouvelles faites à l'église Saint-Clément, à Rome. Grâce à S. E. le cardinal O'Connell, titulaire de cette église, on a pu complètement assécher la crypte inférieure que l'on savait contenir un ancien sanctuaire de Mithra. On y a retrouvé des fragments de sculptures qui complètent l'autel mithriaque, découvert en 1869, avec la dédicace d'un membre de la famille Arria et une cuve remplie d'ossements d'animaux sacrifiés.

M. Louis Leger lit un travail sur les Slaves disparus de l'Allemagne du Nord et de l'Est. Dès 1871, M. de Quatrefages avait entrepris de démontrer que les Prussiens actuels étaient un mélange d'Allemands, de Finnois, de Slaves et de Français. M. Leger insiste sur le rôle prépondérant des Slaves dans la formation des Etats de l'Allemagne du Nord et de l'Est, Mecklenbourg, Prusse, Etats saxons. Il interprète un certain nombre de noms de villes qui attestent encore l'origine slave. Leipzig, par exemple, c'est « la ville des tilleuls » : *lipa* signifie « tilleul » en slave ; le nom de Leibniz a la même origine. Après avoir énuméré les principaux peuples slaves des régions de la Baltique et de l'Elbe, M. Leger raconte l'histoire de leur germanisation et montre avec quelle rapacité ils furent exploités par leurs conquérants ou leurs convertisseurs germaniques. Il termine par quelques indications sur les derniers représentants de cette race disparue, les Serbes de la Lusace qui, au nombre de 150,000, vivent encore aujourd'hui en Prusse et dans la Saxe royale.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 mai 1915.* — Sur la proposition de M. A. Héron de Villefosse et des autres délégués de l'Académie, celle-ci décide de transmettre au Conseil municipal de Paris un vœu pour la conservation des arènes de la rue Monge dans l'état même où ces murs antiques apparaissent aujourd'hui, en se bornant à une consolidation pure et simple, sans aucune reconstitution moderne. L'Académie joint à ce vœu les félicitations et les remerciements qui sont dûs au Conseil municipal.

L'Académie procède au renouvellement de la Commission des comptes. MM. Cuq et Omont sont réélus à l'unanimité.

M. Louis Leger continue sa communication sur les Slaves disparus de l'Allemagne du Nord. Le christianisme fut le grand instrument de la germanisation. La conversion suivit le plus souvent la conquête. Il ne s'agit point pour les missionnaires de gagner des âmes, mais des dîmes. On ne possède sur cette diffusion du christianisme que des textes latins de chroniqueurs allemands. Tous sont d'accord pour proclamer la rapacité de leurs compatriotes. Des témoignages non moins intéressants sont fournis par les Vies de saints et les diplômes. M. Leger insiste ensuite sur les noms slaves qui ne sont pas toujours faciles à reconnaître sous leurs transformations. Il termine en traçant le plan d'une monographie qui remettrait en lumière ce sous-sol slave du monde germanique. — MM. Camille Jullian et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Lucien F. Nau signale quatre autographes de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche au XIIe siècle. Trois d'entre eux (une note et deux mss. entiers) sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Le ms. syriaque [illegible], en particulier, a été terminé « de ses propres mains, de ses doigts tremblants » en avril 1190. Michel avait alors 64 ans, pour contribuer à reconstituer la bibliothèque du monastère de Barcauma, près de Mélitène, détruite par un incendie.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 19 juin — 1915

WETTER, Phos. — CAUER, Palaestra vitae; Grammatica militans; L'art de traduire. — DEFRANCE, Gabriel Bouquier. — LAVIGNAC, Encyclopédie de la musique et dictionnaire du Conservatoire, I. — UN ALLEMAND, J'accuse. — Catalogue Noël Charavay, 461. — Académie des Inscriptions.

Phos. Eine Untersuchung über hellenistische Frömmigkeit, zugleich ein Beitrag zum Verständnis des Manichäismus, von G. WETTER, Upsal, Librairie académique, et Leipzig, Harrassowitz, 1915; in-8°, IV-189 pages.

Étude aussi remarquable que celle qui a été naguère publiée par le même auteur sur la notion de « grâce » (voir *Revue* du 11 juillet 1914, p. 33).

Comme il est naturel, M. Wetter prend son point de départ dans la considération physique de la lumière, son rôle dans la magie et dans le culte : textes magiques, textes religieux des mystères, de la gnose, du christianisme même, où la lumière apparaît plus ou moins en manifestation de substance ou de vertu divine. Si l'initiation aux mystères, si même le baptême chrétien sont appelés « illumination », ce n'est point par pure métaphore. Dans le christianisme primitif, spécialement dans le quatrième Évangile, les termes de lumière, grâce, vie, s'emploient facilement l'un pour l'autre et sont à peu près synonymes. M. W. doit avoir raison de penser que ce n'est point l'idée de la connaissance mystique qui aura produit en manière de symbole l'usage des torches et des lampes, mais que c'est l'usage très ancien des lampes et des flambeaux dans les rites nocturnes des mystères qui aura finalement conduit à l'idée d'illumination intérieure. Il insiste à bon droit sur le caractère complexe et peu logique de ces conceptions. D'un côté, la lumière physique est comprise plus ou moins en épiphanie de la divinité ; d'autre part, il est admis qu'on ne voit pas Dieu sans le don de sa grâce; mais, par le moyen de ce secours, l'homme est illuminé, devient lui-même lumière. On se figure la nature de l'âme immortelle et de l'esprit comme participant à celle de la lumière. De même, quand l'homme antique parlait de la lumière de la connaissance, il visait quelque chose de plus concret que nous lorsque nous parlons des lumières de la raison et de la

science. Et ce qui est vrai des formules l'est aussi des rites. M. W. ne craint pas d'écrire (p. 60) que ce que nous appelons symbole et fait psychologique était chose inconnue de la plupart des anciens, la religion consistant pour eux à s'approprier une vertu moyennant laquelle on se croyait d'autant plus « divin » qu'on se sentait plus fort. L'idée qu'on avait de cette force, dit-il, ressemblait assez à celle que les gens du commun se font aujourd'hui de l'électricité, par exemple, et peut-être était-elle encore plus concrète. Les idées de régénération et de mariage mystique, qui procèdent originairement de conceptions et de pratiques très réalistes, toutes spiritualisées qu'elles aient été ensuite, ne sont pas à prendre non plus pour de simples métaphores.

Ce réalisme mystique permet d'expliquer l'espèce de dédoublement qui se fait dans la personnalité du croyant initié, élevé en esprit dans la sphère de la divinité, ayant une sorte de moi céleste, et ne laissant pas d'appartenir au monde visible par son être inférieur et terrestre. Ainsi est-on arrivé à la notion des hommes « parfaits » ou « divins » et à celle des « fils de Dieu ». M. W. cite Apollonius de Tyane, Simon le Magicien, Dosithée, Ménandre, dont on voit bien pourquoi l'ancienne Église les a tenus en particulière abomination. Il nous promet un livre où il montrera — certainement sans beaucoup de peine — que la préoccupation de ces sauveurs divins est à l'arrière-plan du quatrième Evangile, où l'on se propose de démontrer que Jésus est l'unique et vrai fils de Dieu, le seul sauveur, étant la lumière du monde qui éclaire tout homme appelé à devenir lui-même enfant de Dieu. Le Christ johannique est, en effet, compris en grand mystagogue : on le fait parler et agir comme tel ; lui-même se donne comme la voie qui mène à Dieu, la vérité qui le révèle, et la vie qu'il communique.

L'idée de lumière, associée à tous les concepts de la religiosité hellénistique, ne peut, dit M. W., provenir que d'une religion où lumière et divinité sont identifiées. Il est bien question de lumière dans les mystères helléniques, mais on y parle plutôt de vision. L'époptie, et l'on ne dit pas encore que l'initié soit « illuminé », qu'il devienne lumière. Ces dernières idées pourront s'introduire dans les anciens mystères où s'y rattacher, mais elles n'y sont pas encore. Leur rapport est le même avec la philosophie stoïcienne. Comme elles apparaissent précisément à l'époque où les influences orientales se font sentir dans le monde gréco-romain, on a tout lieu de penser qu'elles proviennent de ces influences. Après d'autres, M. W. pense à Babylone. Il est vrai que les renseignements directs sur la sagesse babylonienne en ce temps-là font à peu près complètement défaut ; mais un peu plus tard, au IIIe et au IVe siècle de notre ère, on trouve deux religions qui procèdent, pour une bonne partie, des anciens cultes babyloniens, à savoir le manichéisme et la religion des Man-

déens ou Mandaïtes ; dans ces deux religions la notion de lumière est prédominante. Plutarque dit bien (*De Iside*, 46) que les Perses connaissent un dieu bon, qui est celui de la lumière, et un dieu méchant, qui est celui des ténèbres et de l'ignorance. Mais M. W. croit discerner dans le texte de Plutarque l'indication d'un dualisme primitif, proprement perse, qui opposait seulement le dieu bon au dieu méchant, et auquel se serait amalgamée, par influence de la spéculation chaldéenne, l'opposition de la lumière aux ténèbres ; il va sans dire que cette influence chaldéenne remonte aux temps de l'empire perse, beaucoup plus haut que les origines des sectes manichéenne et mandaïte ; et c'est la même influence qui, au temps de l'hellénisme, aura importé en Occident la notion mystique de la lumière.

Des réserves semblent à faire sur l'interprétation du passage de Plutarque, où l'analyse du dualisme a été comprise par M. W. en description de son évolution historique. Plutarque, dans l'endroit cité, commence par louer la théorie des deux principes, puis il passe à la forme que Zoroastre est dit avoir donnée à cette doctrine ; mais il ne paraît aucunement vouloir insinuer que l'idée morale des deux principes aurait préexisté chez les Perses à leur identification avec le principe lumineux et le principe ténébreux ; un peu plus loin, il dit que, selon les mages, Ormazd est né de la lumière, et Ahriman des ténèbres. C'est bien plutôt sur cette notion physique des deux principes que se sera greffée la notion morale. Ormazd est par nature un dieu céleste, donc un dieu de lumière, le dieu de la lumière, par suite le dieu de la vérité, le dieu du bien ; Ahriman est par nature un dieu infernal, le dieu de la mort, donc dieu ténébreux et le dieu des ténèbres, par suite le dieu de l'ignorance et de l'erreur, le dieu du mal. La mythologie indo-européenne connaît les dieux célestes et lumineux, et il est assez arbitraire de supposer à l'origine de la religion perse la notion toute morale du bien et du mal. Il est même permis de se demander jusqu'à quel point l'hypothèse est concevable historiquement. Que la religion des Perses ait été influencée par celle de Babylone, le fait est certain ; mais ce n'est pas une raison pour que l'antithèse des deux principes, lumineux-bon et ténébreux-mauvais ait été empruntée à Babylone ; et la conjecture est d'autant moins vraisemblable que cette antithèse est étrangère à l'ancienne religion de Babylone, où l'on chercherait vainement le pendant d'Ormazd et celui d'Ahriman. Cette religion a des dieux lumineux, ses divinités étant astrales, mais on n'en signale point qui soient respectivement le dieu de la lumière et celui des ténèbres. De ce côté l'influence de Babylone sur la religion perse pourrait donc être limitée à l'astrolâtrie et à l'astrologie. Il n'est pas prouvé pour autant que la considération mystique de la lumière vienne de Babylone ; elle peut tout aussi bien être venue de Perse avec le dualisme et Mithra, qui est aussi un dieu lumineux,

gnon de lumière, de vie et de salut, dont on ne peut point prouver qu'il doive à Babylone les traits essentiels de son caractère. Ce pourrait donc être par l'influence combinée de la magie médo-perse et de l'astrologie babylonienne, non par l'influence unique de cette dernière, que la notion mystique de la lumière a fait son chemin dans les pays de l'Occident.

M. W. range Mani parmi les hommes divins et les fils de Dieu. Mani lui-même, s'est comparé à Bouddha, Zoroastre et Jésus ; il a été invoqué dans sa secte avec Mithra et le Christ. Autant qu'on en peut juger, des religions à lui connues s'est faite dans son esprit mystique et visionnaire une synthèse qui lui a paru être l'accomplissement des révélations antérieures, notamment celle de Zoroastre, puisque sans doute il la présenta comme telle dans le royaume des Sassanides, où il voulut la prêcher, et aussi celle du Christ, puisqu'il se donnait comme le Paraclet annoncé dans le quatrième Évangile. Selon M. W. Mani aurait voulu ériger en religion officielle contre le parsisme l'ancienne foi populaire de la religion babylonienne, foi qui serait la religion des Mandaïtes, en concentrant cette religion autour de sa personnalité de prophète. Mais il n'apparaît pas que le manichéisme soit une religion tellement populaire, ni qu'il s'identifie si parfaitement à la religion des Mandaïtes, ni que cette dernière religion soit si purement babylonienne d'origine. Le mot de « parsisme » ne serait peut-être pas à employer sans explication pour désigner la religion officielle du royaume sassanide au temps de Mani. C'est précisément en ce temps-là que se place la compilation de l'Avesta, dont la rédaction définitive n'a même été achevée que plus tard. On peut donc parler d'une réforme avestique contemporaine de Mani, que le sacerdoce des mages et la dynastie sassanide avaient inaugurée dans le sens de la tradition nationale, probablement contre des courants divergents et des propagandes étrangères ; c'est à cette réforme, d'où le parsisme est sorti, que Mani se heurta, et les efforts de la propagande manichéenne durent contribué sans doute à rendre les mages plus intransigeants. Élevé en Babylonie, Mani n'était pas dans le courant du mazdéisme de la Perse, et sa gnose, bien que fondée sur le principe dualistique, s'est trouvée chargée d'éléments babyloniens, comme elle est aussi colorée de christianisme.

Il arrive que les fils de Dieu, les révélateurs comme Mani, prennent dans la religion une place plus large que Dieu lui-même, et M. W. observe, après Celse, que tel est le cas de Jésus. Mais il y avait une différence à marquer entre le Christ et Mani. Celui-ci est entré de plein pied dans la religion qu'il fondait ; Jésus, qui ne prétendait pas fonder une religion nouvelle, est entré dans la religion qui s'est fondée sur son souvenir en lui prêtant un rôle de révélateur et de sauveur qu'il ne s'était point lui-même attribué. M. W. critique la thèse de M. Bousset dans son *Kyrios Christos* et soutient que la foi

à la divinité de Jésus n'est pas sortie du culte du « Seigneur » Christ, mais que le culte du Christ est né de la foi à la divinité de Jésus. Ne devrait-on pas dire plutôt qu'il n'y a priorité réelle ni d'un côté ni de l'autre, et que le culte et la foi sont corrélatifs, la considération de Jésus comme Seigneur et fils de Dieu impliquant sa divinité et déterminant son culte ?

Bien que M. W. ne l'ait point remarqué, l'idée très particulière que l'apôtre Paul se fait de son apostolat indépendant et de sa paternité spirituelle permet de le rattacher à la catégorie des « parfaits » cf. *I Cor.* II, 6 et presque des hommes divins. Il tendait à être fondateur de secte, et ce qui l'en retint paraît avoir été d'une part la subordination de son apostolat à la foi du Christ sauveur, d'autre part l'idée et le sentiment qu'il avait de l'Église, nouvel Israël greffé sur l'ancien et dont il fallait garder l'unité. Par ailleurs, il est un vrai gnostique, « qui connaît » Dieu « et qui est connu » de lui (*I Cor.* XIII, 12). Selon M. W., le langage de Paul est bien celui de la mystique païenne; mais, nonobstant les apparences, l'apôtre resterait juif en toute sa pensée, et sa religion ne serait toujours qu'une « eschatologie héroïque ». Mais l'eschatologie n'est-elle pas le cadre juif d'une pensée dont les éléments essentiels, le sauveur divin et le salut par la foi a ce sauveur, par la gnose et la grâce de cette rédemption, ne sont point juifs, et n'y a-t-il pas beaucoup de « lumière » jusque dans son idée de la résurrection, que M. W. allègue en preuve de sa mentalité juive ?

Alfred Loisy.

P. Cauer. **Palæstra vitæ**. Das Altertum als Quelle praktischer Geistesbildung, 3e édition. Berlin, Weidmann, 1913; XII-181 p. — **Grammatica militans**. Erfahrungen und Wünsche im Gebiete des lateinischen und griechischen Unterrichtes, 3e édition. Berlin, Weidmann, 1912; XII-227 p. — **Die Kunst des Uebersetzens**. Ein Hilfsbuch für den lateinischen und griechischen Unterricht, 5e édition. Berlin, Weidmann, 1914; VIII-179 p.

Les ouvrages dont les titres sont ci-dessus jouissent en Allemagne d'une faveur justement méritée, même auprès des adversaires de M. Cauer. La *Grammatica militans* est à sa troisième édition; de même la *Palæstra vitæ*; et *Die Kunst des Uebersetzens* vient d'atteindre sa cinquième. C'est qu'ils sont toujours d'actualité; ils touchent à des questions d'enseignement du plus grand intérêt; et ils sont inspirés par la ferme conviction que les langues anciennes, le latin et le grec, ont une puissance éducatrice de haute portée, que les préoccupations utilitaires de la génération actuelle ne sauraient répudier sans tarir les sources mêmes de la civilisation. Ils sont le fruit de longues réflexions et d'une activité professionnelle bien informée, et il semble bien que M. C. ne se trompe pas quand il insiste si vivement sur l'importance que l'on doit attribuer à l'étude de l'antiquité dans la culture moderne. Le commerce avec les anciens ne forme pas seulement l'esprit et le sens esthétique, il forme aussi le caractère;

mais il ne faut pas cependant chercher dans les anciens ce qu'ils ne peuvent nous donner. C'est en effet une conception fausse que de les considérer comme des modèles idéaux où nous devons puiser tout enseignement ; mais ce qui est vrai, c'est que les Grecs et les Romains ont essayé, comme nous, de résoudre les grandes questions qui intéressent l'esprit humain, et qu'ils ont donné l'exemple des recherches et des réflexions sur les problèmes fondamentaux de la vie intellectuelle et morale. C'est pour cela que l'enseignement classique, qu'on le veuille ou non, a une force vivifiante particulière ; comprise comme elle doit l'être, l'étude de l'antiquité, de sa science, de son art et de sa littérature, loin de nous écarter sans profit du monde dans lequel nous vivons, nous rend au contraire capables de le mieux comprendre et d'y mieux déployer notre activité. « L'antiquité grecque et romaine », écrivait ailleurs M. C., « est véritablement une palestre de l'esprit qui ne peut être remplacée par aucune autre » (*Das Altertum im Leben der Gegenwart*, p. 117) ; et c'est ce qui est mis en lumière dans le volume intitulé *Palæstra vitæ*. — Mais les recherches, les acquisitions, les diverses conceptions des anciens nous ont été transmises par leur langue ; c'est donc de grammaire que s'occupe M. C. dans les deux autres volumes. Il y donne, sur un ton qui n'a rien de dogmatique, d'excellents conseils sur la manière dont doit procéder l'enseignement des langues anciennes ; car l'étude de la langue grecque et de la langue latine n'est pas moins utile que d'autres disciplines pour éclairer et fortifier l'esprit ; c'est une gymnastique aussi importante que celle du corps. Mais le but de ces ouvrages est différent ; l'un, *Grammatica militans*, est consacré plus spécialement à l'exposé des plus importantes questions de syntaxe ; plusieurs chapitres ont été remaniés dans cette troisième édition, qui s'est enrichie de considérations nouvelles sur les voix du verbe ; l'autre n'a subi, par rapport à l'édition précédente, que des modifications légères, consistant presque exclusivement dans l'addition de quelques exemples ; pour celui-ci, *l'Art de traduire*, je me permets de renvoyer à ce que j'ai dit de la quatrième édition dans la *Revue* du 19 avril 1911. Les deux ouvrages, qui sont d'un caractère l'un plus théorique, l'autre plus pratique, se complètent très heureusement et forment un ensemble didactique de haute valeur, ils synthétisent, par le nombre et le choix des exemples proposés, et par les réflexions qui les accompagnent, les deux procédés fondamentaux indispensables pour se rendre maître d'une langue : l'étude, logique et rationnelle, de ses moyens d'expression, et l'exercice, méthodique et intelligent, de la traduction.

MY.

---

1. KRUSE, **De enuntiatis Græcorum finalibus** (Commentationes Ænipontanæ, VIII, Innsbruck, Wagner, 1913 ; 44 p.).

Les propositions finales en grec ont été l'objet de nombreux tra-

vaux de détail ; on les a étudiées chez Homère, Sophocle, Thucydide, les orateurs, Aristote, Polybe, Dion Chrysostome, Lucien, etc., bref, il n'est guère d'auteur grec pour lequel il n'existe pas de monographie à ce sujet. M. Knuenz a fait la synthèse de toutes ces recherches, et sa dissertation pourrait avoir comme titre : Syntaxe des propositions finales dans la langue grecque depuis Homère jusqu'à l'époque des Atticistes. C'est un travail de seconde main, comme on le voit, sauf que M. K. a fait lui-même le dépouillement pour les traités hippocratiques (p. 2). Au préalable, il expose l'usage de la particule μή, soit seule, soit accompagnée d'une conjonction finale ; puis il passe à l'étude des propositions, dont il distingue deux espèces : les propositions finales proprement dites, subordonnées à une principale qui renferme un sens complet en elle-même, et les propositions improprement appelées finales, dépendantes d'un verbe dont la signification, en quelque sorte incomplète, a besoin d'un prolongement pour être précisée. Ces dernières, si l'on y regarde de près, ne sont pas autre chose que des propositions complétives d'une espèce particulière. Pour chacun de ces groupes, M. K. étudie successivement les conjonctions qui les rattachent extérieurement à la principale, et les modes qui y sont employés, de manière à dégager des règles générales et, autant que faire se peut, l'usage prédominant d'un auteur ou d'une époque. Il examine de même, ensuite, les propositions introduites par ὅπως, construites sans principale, puis les propositions sous forme finale dépendant d'un verbe d'exhortation, et enfin les propositions dépendant d'un verbe signifiant *craindre*. Quatre appendices : I. Abréviations désignant les traités hippocratiques ; II. Tableau statistique des conjonctions employées par chaque auteur selon les deux groupes de propositions finales ; III. Même tableau pour chaque traité hippocratique ; IV. Tableau statistique des conjonctions et des modes des propositions finales, y compris les propositions dépendant d'un verbe *craindre*, pour tout le *Corpus hippocraticum*. Les renseignements fournis par M. K. ne sont pas toujours exacts ; p. 19, Platon, *Phæd.* 88 *c* est donné comme exemple du subjonctif et de l'optatif réunis dans une même proposition finale : il y a deux optatifs. Il compte dans Isocrate, p. 22, deux passages où une proposition finale est construite à un temps passé de l'indicatif : il y en a un troisième *Ep.* 2, 12. Des trois exemples de Platon cités p. 24 (futur après ὅπως dans les finales proprement dites le premier, *Phæd.* 91 *c*, ne rentre pas dans cette catégorie, le verbe de la principale étant εὐλαβούμενοι, et pour le troisième, *Conv.* 174 *e*, les meilleurs manuscrits donnent le subjonctif. On lit p. 32 qu'Hérodote n'a aucun exemple du subjonctif avec ὅπως employé absolument : il y en a un VI, 85. Etc. Ce n'est sans doute pas la faute de M. Knuenz ; il nous prévient en effet, p. 5, que les auteurs des ouvrages dont il s'est servi n'ont pas toujours rempli leur tâche « ea qua par erat diligentia ac

fide ». Quoi qu'il en soit, son travail a été fait consciencieusement et intéressera ceux qui s'occupent de grammaire grecque.

MY.

F. IBER, **Adverbiorum græcorum in -ΩΣ cadentium historia** usque ad Isocratis tempora pertinens. Marbourg, impr. Schaaf, 1914; 130 p. (Diss. inaug. Marbourg).

Le titre, au premier abord, indique un sujet mal circonscrit; « usque ad Isocratis tempora » manque de précision. Ouvrons le volume; nous apprenons p. 6 que M. Iber, pour faire son travail, a examiné Homère, Hésiode, les poètes iambiques et élégiaques, les lyriques, les tragiques; en outre, deux comédies d'Aristophane (*Acharniens*, *Oiseaux*), le traité attribué à Xénophon Ἀθηναίων Πολιτεία, Antiphon, Thucydide, et le *Panégyrique* d'Isocrate. On se demandera la raison de ce choix, tout à fait insuffisant, en ce qui concerne la prose; pourquoi, par exemple, Hérodote est-il laissé de côté? Et que pourra bien être, dans ces conditions, une *histoire* des adverbes en -ως? A la même p. 6, l'auteur écrit : J'ai lu moi-même tous ces ouvrages, « neque — je cite — indicibus niti potui, quippe qui si unum Homericum a Gehringio compositum excipis, usque adhuc desint. » Ainsi, pour ne pas parler des lexiques de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, de Thucydide, M. I. ne connaît ni l'*Index Hesiodeus* de Paulson, ni l'*Index to the fragments of the greek elegiac and iambic poets* de Mary Lane, ni l'*Index Antiphonteus* de Van Cleef, ni l'*Index Isocrateus* de Preuss. Passons maintenant à la dernière page : « Il me reste à avertir », dit M. I., « que je n'ai pas pu traiter explicitement de l'usage des adverbes chez Aristophane, Antiphon, Thucydide et Isocrate ». En effet, ce qui nous est dit de ces auteurs se réduit presque à un tableau de chiffres qui peuvent être exacts, par exemple, pour Thucydide, dont toute l'œuvre a été mise à contribution, mais qui peuvent aussi être de nulle valeur, par exemple pour Isocrate, pour lequel le *Panégyrique* seul est en question; car l'étude des autres morceaux ne peut manquer de modifier ces chiffres. Bref, M. Iber, pour chacun des auteurs dont il s'est occupé, donne la liste des adverbes en -ως dont ils ont fait usage, ajoute quelques remarques sur la signification et l'emploi particulier de quelques-uns, et conclut que l'usage en est devenu de plus en plus fréquent. C'est ce qu'il y a de plus clair dans cette dissertation, qui, à part quelques bonnes observations clairsemées, ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité.

MY.

Eugène DEVAUX, **La Conversion d'un sans-culotte**. Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel (1759-1810). Paris, Mercure de France, 1912. In-16 de 288 pages.

La présente biographie a été composée principalement avec les

écrits laissés par Gabriel Bouquier et conservés dans les archives de l'Assistance publique de Paris. Bien que ce personnage ait eu une incontinence de plume assez commune de son temps, il a été loin de tout dire sur son compte. Son biographe d'aujourd'hui ne semble pas avoir beaucoup essayé de combler les lacunes : il y a des trous formidables qu'il n'aurait peut-être pas été très difficile de boucher. Ainsi, on ne sait guère ce que fit Bouquier dans sa bourgade de Terrasson en Périgord pendant les années qui s'écoulèrent entre son retour d'Italie (1779) et le début de la Révolution : on nous dit bien qu'il se maria et qu'il devint subdélégué d'intendance ; mais ce n'est guère. Les archives locales auraient certainement fourni des renseignements, si l'on s'était donné la peine d'y puiser. De même, lorsque, désabusé de la Révolution, le conventionnel Bouquier revint dans son pays pour y passer les quatorze ou quinze dernières années de sa vie, son existence nous demeure très obscure, si ses sentiments, grâce à ses manuscrits, ne le sont pas. Comment s'est-il converti ? Sous quelles influences est-il revenu à la foi de la jeunesse ? On ne nous le dit pas. Nous venons d'assister à la vie publique du révolutionnaire, qui avait hurlé avec les loups, s'était fait remarquer par un jacobinisme outrancier, il présida pendant une quinzaine de jours le Club des Jacobins et nous le retrouvons à Terrasson complètement transformé : Suffit-il de nous dire qu'il eut regret de sa conduite ? Bouquier aurait voulu faire croire que c'était par peur qu'il s'était associé à la politique de Marat et de Robespierre. Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation ? M. Defrance aurait dû nous mieux renseigner.

C'est d'après les manuscrits de Bouquier, ai-je dit, que ce livre a été écrit. Aussi y est-il longuement question des relations artistiques de ce personnage, alors que, loin de songer à la politique, il s'adonnait à la peinture ; les séjours qu'il fit à Paris et son voyage en Italie, avec des stations prolongées à Bologne et Rome, tiennent une grande place dans le volume. C'est peut-être d'ailleurs ce qu'il y a de plus intéressant. De nombreuses citations en prose et en vers nous sont offertes : le talent poétique de Bouquier était peut-être fécond, mais de bien médiocre qualité.

On pourrait encore reprocher à l'auteur de cette biographie, outre sa documentation insuffisante, certaines négligences de style et des erreurs de détail. Où a-t-il vu que Mascaron ait été évêque de Marseille (p. 44) ? Ne connait-il pas l'église d'Ainay à Lyon pour l'appeler « Aîné » (p. 85) ? Quel est ce barbarisme : la Convention nationale « artisane » des plus grandes modifications sociales (p. 199) ? Ailleurs, p. 261, on lit « une dythirambe » (*sic*) ; p. 55, il est imprimé que Jeanteau fabriqua et vendit des « Titiens », des « Watteaux », des « Rembrandts » ; etc.

L.-H. Labande.

Encyclopédie de la Musique et dictionnaire du Conservatoire : directeur, Albert Lavignac. Première partie, histoire de la musique : tomes I, II, III. Paris, Delagrave, 3 vol. gr. in-8°.

Pendant de longues années, cette vaste entreprise était restée à l'état latent : déjà quelques-uns de ses collaborateurs avaient disparu sans voir leur travail imprimé. Mais du jour où les premières livraisons (car il paraît ainsi) ont été livrées au public, l'édition a marché avec régularité. La voici arrêtée de nouveau : profitons-en pour dire ce qu'elle a fait et où elle en est.

Son double titre s'explique en ce sens, que M. Lavignac, l'excellent professeur au Conservatoire, a voulu, en principe, qu'elle « fixât l'état des connaissances musicales au début du xxe siècle », et représentât proprement l'enseignement de notre Conservatoire national de musique de Paris. De fait, nombre de ses collègues figurent parmi les 130 collaborateurs de l'ouvrage, mais d'ailleurs aussi une foule de critiques, historiens, techniciens, français ou étrangers. Ce grand nombre d'auteurs a ses bons et ses mauvais côtés. On ne peut que se féliciter de voir chaque élément d'une encyclopédie traité par celui qui possédait le plus de compétence pour le faire ; et l'on fait volontiers crédit d'avance au directeur de la publication sur l'équilibre qu'il saura maintenir entre les divers apports. Malheureusement, entre le principe et l'exécution il y a de la marge. Les auteurs ne sont pas tous d'une compétence réelle : les simples vulgarisateurs, prompts à apporter une vaste *copie*, coudoient les spécialistes austères ; et quand au directeur, lorsqu'il faudrait s'armer d'impitoyables ciseaux il recule pour ne contrister personne. Presque toutes les publications de ce genre en sont là. La place est mesurée d'avance, en gros, mais chacun suit sa propre idée.

Le plan général comporte trois parties : histoire de la musique ; technique, pédagogie, esthétique ; dictionnaire général alphabétique. C'est la première qui est à peu près terminée aujourd'hui, en 3 volumes et 1912 pages, soit 3824 colonnes de petit texte. En voici les divisions.

Le tome I, consacré à l'antiquité et au moyen âge, renferme les études suivantes : *Egypte*, par M. Victor Loret (les instruments, sinon la musique, dont on ne sait rien) ; — *Assyrie-Chaldée*, *Syriens* et *Phrygiens*, par MM. Ch. Virolleaud et F. Pélagaud (même observation) ; — *Hébreux*, par M. Abraham Cahen (très intéressant) ; — *Chine* et *Corée*, par M. Maurice Courant (travail énorme de 230 colonnes, sans précédent en France, technique, musical, philologique, avec textes à l'appui) ; — *Japon* (appendice au précédent) ; — *Inde*, par M. L. Grosset (encore une vraie monographie, absolument neuve, bourrée de textes et d'images, et formant 240 colonnes) ; — *Grèce* par M. Maurice Emmanuel (art gréco-roman ; un gros livre de 322 colonnes, œuvre de premier ordre ; *La musique byzantine et le*

chant des églises d'Orient, par M. Amédée Gastoué : — *La musique occidentale*, par le même ; — *La période du contre point vocal*, par MM. P. et L. Hillemacher (le moyen âge seulement; un peu court).

Après quoi, et suivant ces propositions insolites, on s'attendrait à dix fois autant pour les différentes écoles de l'Europe. Mais, si la musique ancienne est encore traitée de façon documentaire, avec force textes caractéristiques, mélodies, chœurs, pages d'instrument, qui en font des travaux de première main, d'un intérêt extrême, la musique moderne, soudain, semble désorbitée, lancée au petit bonheur, sans plan, sans proportions fixes. Tantôt on s'attarde à une vraie biographie complète, qui semble tout un volume inséré en bloc et non lié avec le reste (telles celle de Rossini, avec ses 52 colonnes, et celle de Wagner, avec ses 146!), tantôt on court la poste parce que, tout à coup, la place manque (croirait-on que toute l'école allemande moderne, depuis Brahms, tient en 5 colonnes? Une énumération, ou peu s'en faut!).

Voici les divisions : *Italie* : XIVe-XVe *siècles*, par M. Guido Gasperini ; XVIe-XVIIe *siècles*, par M. Oscar Chilesotti ; *L'opéra au* XVIIe *siècle*, par M. Romain Rolland ; *La musique instrumentale aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, par feu L. Villanis ; XVIIIe *siècle*, par M. Soffredini ; XIXe *siècle*, par M. Cametti ; *Rossini*, par M. Radiciotti ; *Verdi*, par M. A. Soubies, *les Contemporains*, par M. G. Mazzoni. — *Allemagne* : *Les origines de l'Opéra Allemand*, par M. Romain Rolland ; *la Musique religieuse allemande*, jusqu'à la mort de Bach, par M. Pirro (deux chapitres considérables et précieusement documentés de textes musicaux) ; *Les Grands classiques*, par M. Michel Brenet à la bonne heure, voilà la bonne proportion ; tout aurait dû être réglé sur ce modèle) ; *Le romantisme*, par M. Raymond Duval ; *Période contemporaine*, par M. C. Le Senne (ou plutôt Richard Wagner tout seul, qui tient plus de place que tous les maîtres ses prédécesseurs, en bloc).

France (c'est le tome III, presque entier). Ici encore c'est une vraie mine de documents musicaux pour l'époque ancienne ; puis viennent les manques d'équilibre les plus étranges : la musique de l'époque révolutionnaire est traitée avec de plus vastes développements que, par exemple, l'ensemble de ces maîtres allemands, que je viens de dire ; plus loin, Massenet est analysé, pièce par pièce, en 51 colonnes, c'est à dire plus que Mozart et Beethoven réunis!! ; d'autre part, Gluck a *ici* sa monographie complète, ce qui est discutable, et il n'est pas seul dans le cas. *Musique instrumentale avant Lulli*, par M. H. Quittard ; XVIe *siècle*, *Renaissance*, par M. H. Expert, *Le mouvement humaniste*, par M. P. M. Masson ; *L'Opéra au* XVIIe *siecle*, par M. Romain Rolland ; *De Lulli à Gluck*, par M. L. de La Laurencie (excellent travail, de 400 colonnes, avec une abondance bibliographique qu'il est seul à avoir) ; *Révolution et Empire*, par M. H. Radiguer ; *Ecole romantique*, par MM. V. Debay et P. Locard ; *Période contemporaine*, par M. C. Le Senne.

Pour finir le volume, il y a encore la Belgique et l'Angleterre malheureusement, dirai-je, car ces chapitres semblent écourtés et devraient être en partie repris. L'unique chapitre sur la *Belgique*, par MM. R. Lyr et P. Gilson, ne traite que de musique ancienne et de chants populaires flamands et wallons; rien sur les musiciens de l'Ecole Belge. *L'Angleterre* a un bon chapitre d'ensemble : *Période ancienne*, par M. C. Le Senne; puis une question de détail : *L'opéra au* XVII*e siècle*, par M. Romain Rolland; puis rien, ou peu s'en faut, avec la *Période moderne* de M. Ch. Maclean. — Maintenant, attendons la suite.

Henri de Curzon.

J'accuse. Von einem Deutschen. Lausanne, Payot, 1915, in-8°, pp. 378. Fr. 4.

Une voix en Allemagne a déjà protesté contre le mensonge officiel d'une guerre imposée à la nation par des voisins jaloux et déloyaux. On connait la thèse répétée à satiété dans les harangues de l'empereur, dans les discours du chancelier, dans toute la presse allemande. Un anonyme dont il n'est pas facile de percer la personnalité (il semble appartenir à la petite fraction socialiste qui dans la réunion du parti s'était prononcée contre le vote des crédits militaires, mais, d'après la discipline du groupe, dut s'incliner devant la majorité) un inconnu, mais dont le plaidoyer témoigne d'une haute culture juridique et philosophique, a voulu établir sur des documents et des preuves indiscutables les responsabilités de l'Allemagne et de son alliée. Il l'a fait éloquemment, avec une logique pressante, quoique « non sans honte et sans douleur », pour empêcher sa patrie aveuglée de courir à l'abîme.

On a présenté la guerre à la nation allemande comme un vaste complot dirigé contre sa civilisation que personne ne songeait à atteindre. Tout le peuple, jusqu'aux esprits les plus éclairés, jusqu'aux quatre-vingt-treize signataires du fameux manifeste, tous ont accepté le mot d'ordre officiel et sont devenus les dupes de l'hypocrisie des hobereaux et des agrariens. Le pays s'entête dans une résistance qui ne peut que lui devenir fatale. Sa situation économique est inférieure à celle de ses adversaires et ses succès militaires sont arrêtés, en dépit des plus lourds sacrifices. Il se berce d'illusions impossibles, comme de cette irrédisable invasion de l'Angleterre. Qu'il se hâte donc de chercher une paix honorable, avant qu'il soit trop tard !

Où sont les causes lointaines du crime ? L'auteur les trouve dans les doctrines impérialistes prêchées par le parti militaire, par la plume des Bernhardi et des Frobenius. Il montre par de copieuses citations au livre du premier, *Deutschland und der nächste Krieg*, l'appel pressant à la guerre, l'espoir de la déchaîner en brouillant les cartes, les avantages préconisés d'une lutte préventive pour donner au peuple élu de Dieu sa juste place au soleil. Mais déjà ne se l'était-il

pas faite? et n'était-elle pas assez belle? Des chiffres, des statistiques prouvent la prodigieuse expansion économique de l'Allemagne : trois cents milliards, telle serait sa fortune actuelle, le fruit de l'activité de ses marchands et de ses industriels. Et que dire du rôle énorme qu'elle s'était acquis à l'étranger, de la formidable clientèle qu'elle y avait conquise? Mais ce qu'on voulait pour elle, c'était une place exclusive dans le monde, c'était l'hégémonie. Le parti nationaliste a nourri sans cesse la nation de ce rêve impérialiste, il a fait échouer tous les efforts tentés à la Haye pour assurer la paix et réduire les armements; il a entretenu dans le peuple l'idée de voisins perfides préparant l'encerclement de l'Allemagne et n'attendant que l'occasion de l'anéantir. L'auteur n'a pas de peine à montrer comment on a joué habilement de l'égoïsme maritime de l'Angleterre, du panslavisme menaçant de la Russie, des regrets et des espérances de la France. De plus en plus ce parti militaire, la caste nobiliaire, irritée déjà de l'ascension trop prompte d'une aristocratie d'argent, ce groupe fortement hiérarchisé et discipliné, le *Schwertadel*, qui avait sans peine l'oreille complaisante du prince héritier, a circonvenu l'empereur et a su finalement lui en imposer; dans l'avant-dernière année 1913 on suit nettement cette évolution chez le souverain dans le sens de la guerre.

Elle était donc voulue. Il fallait la faire naître. La genèse est courte, quand la préméditation a été si constante. L'une après l'autre, l'auteur passe en revue l'attitude des diverses puissances aux limites des mois de juillet et d'août 1914. La Serbie dans sa réponse à la note du 23 juillet s'était montrée plus que conciliante, et l'Autriche repoussait néanmoins toute proposition d'une conférence. De l'action que l'Allemagne prétend avoir exercée sur son alliée, le *Livre blanc* comme le *Livre rouge* n'offrent aucune trace; l'Autriche ne montrera quelque disposition à un accord que lorsque ces avances tardives ne peuvent plus empêcher la guerre ; l'ambassadeur de Berlin à Vienne, Tschirschky, d'ailleurs franc russophobe, s'est prêté à ce double jeu. Quant à l'Allemagne, les charges qui pèsent sur elle sont encore plus lourdes. L'Autriche était à sa dévotion, Bethmann n'avait que les sourcils à froncer et Vienne rentrait les cornes. Jagow n'a rien fait pour soutenir les offres de l'Angleterre, il s'est contenté de les transmettre; bien plus, il a enterré les propositions ultérieures de Grey, de Sazonow, de Viviani. Jusqu'au 28 juillet l'empereur hésitait encore; le 29, l'état-major lui force la main, en le menaçant d'une démission en bloc; la demande que fait le même soir Bethmann à l'Angleterre pour obtenir sa neutralité prouve que la résolution de faire la guerre était arrêtée. On sait que la question des mobilisations de part et d'autre provoqua l'ultimatum de l'Allemagne, mais la Russie était disposée à continuer les négociations et ne pouvait démobiliser en face de l'Autriche. Les

prétendues attaques sur la frontière russe comme sur la frontière française pour justifier la double déclaration de guerre sont controuvées et contradictoirement alléguées; en réalité personne n'avait encore attaqué l'Allemagne. Elle a usé du même mensonge pour excuser la violation de la neutralité belge. L'auteur, après quelques pages éloquentes, émues et indignées sur l'héroïsme et les malheurs de la Belgique, établit nettement l'impossibilité de la thèse allemande, la Belgique vendant sa neutralité à l'Angleterre et à la France contre l'Allemagne. Après cette faute, que Bismarck n'eût pas commise et que son successeur a laissé commettre, en abdiquant devant les militaires, l'intervention de l'Angleterre était fatale. L'anonyme réfute toutes les accusations dont il a plu au chancelier allemand de charger notre alliée le 2 décembre, alors que le 4 août il l'avait jugée innocente. Sur les derniers Etats dont il examine l'attitude, la Russie et la France, l'auteur est plus bref pour ne pas tomber dans des redites. Il rend du moins pleine justice aux instructions pacifiques de Sazonow et détruit la légende d'un parti militaire russe qui aurait précipité les évènements. Il n'est pas moins élogieux pour les démarches de nos ministres et de nos diplomates qui contrastent avec l'attitude équivoque et piteuse d'un Schoen et d'un Jagow. Il a d'ailleurs au cours de tout le livre des mots cinglants pour l'insuffisance de la diplomatie allemande, recrutée dans une caste exclusive et trop disposée à croire aux vertus de la menace de trancher le nœud.

Ce chapitre comparatif sur les puissances en juillet-août 1914 est le fond du livre; c'est le plus attachant et le plus solide, parce qu'il porte sur des discussions de faits. Celui qui suit sur les conséquences du crime, les horreurs de la guerre, les pertes de tout ordre qu'elle a entraînées et les nombreux exemples de retour à la barbarie donnés par l'ennemi, tout cela ne nous est déjà que trop familier. Le livre — dont il faut noter d'ailleurs qu'il a été terminé en février — par des emprunts aux relations des journaux allemands, à des carnets de combattants, ajoute seulement quelques traits de plus à l'image que nous avions de la guerre; il ne la modifie pas. Egalement un dernier chapitre de pronostics sur ce que sera la conclusion de la lutte est trop personnel à l'auteur pour s'y arrêter longtemps. Il laisse l'impression de généreuses utopies, telles qu'on les nourrissait au congrès socialiste de Bâle de 1912, pour les sacrifier, il est vrai, deux ans plus tard, à de dures réalités. Cette union des peuples libres s'accordant pour repousser une trêve armée, pour fonder une paix durable, par dessus les procédés périmés de la vieille diplomatie impuissante, est elle plus qu'une noble chimère, même en se réclamant de l'autorité de Kant. Cet idéal d'une paix définitive que la nation saurait au besoin imposer par la force, par une révolution, par une *Götterdämmerung* aux dynasties obstinées dans leurs anciens errements,

est-il d'une réalisation si aisée et d'un avenir si proche que le suppose l'anonyme? Il n'importe; mais ce qu'il faut retenir c'est la dénonciation courageuse par un Allemand des intrigues et des ambitions de l'Allemagne; c'est l'examen précis et minutieux fait par un juriste et un esprit philosophique d'un cas de responsabilité tel que toute l'histoire n'en connaît pas de plus lourd. Si la clairvoyance à démêler les menées obscures et fatales des partis militaire et pangermaniste eût été partout aussi vive que chez l'accusateur inconnu, et si surtout l'énergie nécessaire à leur barrer la route eût été dans les autres partis aussi grande que son amour de la vérité, peut-être que la catastrophe dont il nous explique les origines eût pu être épargnée au monde.

L. ROUSTAN.

— Le catalogue 461 (mai-juin) de Noël Charavay contient — outre un article *Les deux manières* où est citée une lettre de Turenne, datée de Wetzlar, dernier juillet 1673, et enjoignant aux troupes de donner aux paysans « la liberté de couper les blés et de les ramener à leurs villages » — des extraits de lettres autographes : — Lettre de Ducis à Lemercier, 30 avril 1808; lettre de Friant à d'Aure (« je désire que Sartelon puisse vraiment vous remplacer et gagner comme vous l'estime de l'armée »); lettre de Frossard redemandant de l'emploi en 1871; lettre de Gessner assurant qu'il a pris pour modèle la simplicité des anciens; lettre de Henri II au comte du Lude (faire ses étapes « avec la moindre foulle du peuple »); lettre de Lamartine qui contient une analyse des *Girondins*; lettre de Lavater à Martinet, 24 mai 1786. (« Nous sommes décriés, mon frère et moi, comme des fous »); lettre de Le Flo, 9 mars 1873, sur le sergent Hoff qui ne fut pas du tout un espion; lettre du général Millot à Gambetta, 16 mars 1880, pour que le colonel Boulanger devienne général de brigade (« j'insiste pour que cet homme vous doive quelque chose »); lettre de Monti, 5 juillet 1805 (il a eu une conversation d'un quart d'heure avec Napoléon qui a parlé de sujets littéraires et déploré que la poésie soit subordonnée à la musique) et de Napoléon à Rampon (arrêter huit cheiks et les envoyer comme otages à la citadelle du Caire); lettre de Négrier, 8 juin 1838, sur Abd-el-Kader, « homme rusé qui trompera toujours sans scrupules »; lettre de Silvio Pellico à sa sœur, 22 mai 1848, en français (« l'Italie méridionale, étant en discorde et en sang, ne peut nullement nous aider dans notre guerre contre l'Autriche »); lettre de Philelphe à Laurent de Médicis qui, comme Nestor, a pacifié l'Italie en se réconciliant avec Ferdinand de Naples (Achille embrassant Priam!); lettre de Saint-Germain sur l'armée (« comment peut-on faire pendre un homme, son compagnon de guerre, parce qu'il a pris une poule à un ennemi et pour ne pas mourir de faim »?); lettre de Mme de Simiane sur Paris et la solitude (« il faut se faire une habitation au dedans de soi, y admettre bien peu de gens, la décorer d'ornements solides et agréables »; lettre de Soulavie sur sa collection d'estampes révolutionnaires; documents sur Voltaire qui s'inquiète en 1742 d'un libelle imprimé sous son nom (c'est, écrit Maurepas, que ce libelle « le regarde plus que tout autre »). — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 21 mai 1915.* — Comme suite à une précédente communication sur l'extension des Médioma-

triques jusqu'au Rhin, M. Camille Jullian examine la question de savoir si l'Alsace a été germanique ou celtique. Il reprend, à l'aide de nouveaux arguments fournis par l'épigraphie et l'archéologie, la thèse de l'Alsace celtique magistralement exposée au siècle dernier par l'érudit Schœpflin. 1° Avant l'arrivée des Suèves, il n'y avait que des Celtes sur la rive gauche du Rhin. Tous les noms de villes alsaciennes (*Argentorate*, Strasbourg; — *Argentoratia*, Colmar; — *Brocomagus*, Brumath, sont celtiques. Celtiques sont également tous les *oppida*. D'ailleurs les Celtes occupèrent aussi la rive droite du Rhin. La Souabe était aux Helvètes, la Bavière aux Volques, les uns et les autres Gaulois. L'« or du Rhin » de Siegfried est de l'or gaulois. — 2° Vinrent les Suèves et Arioviste. César les vainquit et les chassa. Mais il laissa quelques-uns d'entre eux, sous le nom de Triboques, dans la basse Alsace, entre Brumath et Strasbourg. Cette fois, il y eut des Germains en Alsace. Mais le caractère gaulois de l'Alsace n'en fut pas changé : 1° les Triboques étaient peu nombreux, 15,000 au plus, c'est-à-dire bien peu de chose à côté des centaines de mille de Gaulois d'Alsace; — 2° ils n'ont fondé aucune ville; — 3° tous les monuments d'Alsace, funéraires et religieux, gardent le caractère celtique; — 4° tous les noms des habitants sont ou latins ou gaulois, même les noms des Triboques. Et il résulte de cela que, selon toute vraisemblance, les Triboques, quoique d'origine germanique, ont complètement abandonné les mœurs de leur pays, pour prendre celles de la Gaule. L'Alsace est restée foncièrement celtique sous les Romains. Rien d'étonnant non plus; car, en ce temps-là, comme au temps gaulois, la rive droite du Rhin était encore demeurée celtique. M. Jullian ne s'exprime pas ainsi pour revendiquer la rive droite, mais il entend qu'on ne tire pas argument de l'histoire pour contester la rive gauche à l'élément celtique. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 mai 1915.* — M. Chavannes, président, annonce que la commission du prix ordinaire propose, pour le prix à décerner en 1920, le sujet suivant : « Étude grammaticale sur une des langues nouvellement découvertes dans l'Asie centrale ».

Au nom de la commission du prix Brunet, M. Émile Chatelain donne lecture du rapport sur le concours de cette année. La commission a décerné : 2,000 fr. à M. Polain, pour le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, commencé par Mlle Marie Pellechet; — 1.000 fr. à M. Georges Lepreux, pour trois nouveaux volumes de sa *Gallia typographica* publiés de 1912-1914; — 500 fr. à M. Louis Morin, archiviste de la ville de Troyes, pour les 25 brochures par lui publiées sur l'histoire de l'imprimerie à Troyes. — La commission a, en outre, décerné des mentions très honorables à M. Frédéric Lachèvre, pour *ses Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile* (1626), et à M. Julien Baudrier, qui vient de mourir, pour les tomes IX à XI de sa *Bibliographie lyonnaise*.

M. Maurice Prou lit un mémoire sur la forêt, considérée au point de vue juridique. Il insiste sur le caractère originel de réserve de chasse ou de pêche dans les bois ou rivières du fisc royal. Il montre, d'après les récents travaux de M. Petit-Dutaillis, comment la forêt anglaise fut une institution d'importation normande.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 juin 1915.* — M. Chavannes, président, donne lecture d'une lettre par laquelle M. Chabas offre à l'Académie la correspondance de son père, le célèbre égyptologue.

M. Jullian annonce, sans pouvoir donner de détails, une découverte épigraphique faite sur le front de bataille par un officier.

L'Académie décerne le premier prix Gobert à M. Maugis, pour son *Histoire du Parlement de Paris*, et, maintient le second prix à M. Émile Espérandieu, pour ses *Bas-reliefs de la Gaule romaine*.

L'Académie a décidé d'envoyer un télégramme à l'Académie royale des Lincei, à l'occasion de l'entrée en guerre de l'Italie.

M. Charles Normand résume les recherches et les fouilles par lui entreprises en vue de la résurrection du Paris romain. Il insiste particulièrement sur les Arènes de Lutèce qui, selon lui, avaient à peu près la dimension du Colisée. Il propose la création d'un Musée où seraient groupés les fragments décoratifs et les inscriptions retrouvées, ainsi que des reproductions des monuments similaires.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 26 juin — 1915

Erbt, Jésus. — Diogène Laërce, Epicure, trad. Kochalsky. — Riepl, La transmission des nouvelles chez les Romains. — Bachmann, Les grands violonistes. — Pougin, De Vismes. — Wyzewa, Beethoven et Wagner. — Quatrelles, Cherubini. — Daubresse, Le musicien. — Schierries, Les jugements de Hugo sur l'Allemagne. — Reutler, Le vocabulaire de Rostand. — Martino, Stendhal; Fromentin. — Lhomme, Les lettres françaises à l'île Maurice. — Auzas, Poètes français du xixe siècle. — Saint-Saens, Au courant de la vie. — Pouthier, Pour qu'on apprenne les mathématiques. — Blart, France et Espagne. — Rose, Les origines de la guerre. — Mathiez, La Serbie. — La Suisse et la guerre. — Chéradame, La paix que voudrait l'Allemagne. — Hauser, L'Allemagne industrielle, L'Allemagne future. — Seris et Aubry, Les Parisiens pendant l'état de siège. — Carton de Wiart, La Belgique en terre d'asile. — Philip, La reconnaissance. — Académie des Inscriptions.

Jesus. Die Entstehung des Christentums dargestellt von W. Erbt. Leipzig, Pfeiffer, 1914, in-8°, v-191 pages.

Le livre de M. Erbt abonde en vues très personnelles sur l'Évangile de Jésus et l'origine du christianisme, mais il est un peu confus. On y trouve, parmi des aperçus historiques, une traduction, avec commentaire, de l'Évangile de Marc en sa rédaction primitive et authentique, et aussi une traduction commentée de l'Apocalypse en la forme que lui avait donnée son premier auteur..... Jean-Baptiste. Cette attribution sensationnelle n'est pas la seule découverte qu'ait faite M. E. S'autorisant de ce que Guillaume de Tyr mentionne au temps des croisades une localité de Capharnaüm sur le littoral méditerranéen, il transporte gaillardement Jésus, sa famille, son Évangile et sa prédication dans la région de Césarée. Il le fait même prêcher en Chypre : c'est là qu'allait Jésus quand Marc dit qu'il passait « de l'autre côté de la mer ». La prédication du Christ était toute morale, et c'est ce qui l'avait fait apprécier, à Césarée, de son voisin le procurateur Ponce Pilate. Il s'était séparé de l'apocalyptique Jean, près duquel cependant son frère Jacques était resté. Après la mort du Christ, que Pilate fut amené à consentir, parce que Jésus était venu à Jérusalem critiquer le service du temple, Jacques rallia les disciples de Jean à la foi chrétienne en les amenant à Pierre, héri-

tier de la tradition hellénistique inaugurée par Jésus lui-même; etc., etc., etc. L'exégèse de M. E. n'est pas moins originale que son histoire : son explication des récits et paraboles évangéliques est toute remplie de mythes solaires et de mythes lunaires, principalement de lune croissante et décroissante. De temps en temps une vue réellement critique se mêle à ces visions. M. E. décline par avance le jugement de ceux qui n'ont pas de raisons à lui opposer. On peut regretter qu'il ne se soit pas d'abord considéré lui-même comme tenu d'en apporter quelqu'une à l'appui de ses conjectures.

Alfred Loisy.

Das Leben und die Lehre Epikurs, Diogenes Laertius Buch X, übersetzt und mit kritischen Bemerkungen versehen von A. Kochalsky. Leipzig-Berlin, Teubner, 1914; xiv, 78 p.

L'intention de M. Kochalsky, en publiant cette traduction en allemand du dixième livre de Diogène Laërce, a été de faciliter aux philologues, et surtout aux philosophes peu familiarisés avec le grec, l'intelligence des doctrines d'Epicure. Il projetait d'abord de donner cette traduction avec le texte, car il n'y a pas encore d'édition satisfaisante de Diogène, et les *Epicurea* d'Usener ne donnent pas du dixième livre une édition suivie; diverses circonstances, entre autres l'impossibilité où il s'est trouvé de collationner les manuscrits, l'en ont empêché. Il a donc publié seulement la traduction, en ajoutant un appendice critique où il explique les modifications qu'il a apportées au texte d'Usener; les passages ainsi revus sont au nombre d'environ cent cinquante. M. K. revient quelquefois à la leçon traditionnelle; ailleurs il conjecture, et le texte est en effet par endroits en bien mauvais état; souvent encore, pour trouver un sens plausible à des passages qu'il estime corrompus, il suppose des lacunes soit d'un ou de quelque mots, soit de membres de phrase entiers; procédé dangereux, qui expose à altérer la pensée de l'auteur, ce que M. K., à mon avis, n'a pas toujours évité. Quant à la traduction en elle-même, les quelques pages que j'ai confrontées avec le texte m'ont laissé l'impression que, tout en étant exacte, elle pourrait serrer le grec de plus près. Mais comment M. Kochalsky peut-il dire (p. vii) que deux des lettres d'Epicure, à Pythoklès et à Ménœcée, et les Κύριαι δόξαι n'ont jusqu'ici jamais été traduites? C'est une grave erreur. Il est vrai qu'il dit aussi « meines Wissens », ce qui atténue la portée de son affirmation; mais on trouvera qu'il est bien mal informé.

My.

Wolfgang Riepl. **Das Nachrichtenwesen des Altertums mit besonderer Rücksicht auf die Römer.** Leipzig et Berlin, Teubner, 1913, in-8°, 478 p.

M. Riepl a réuni dans ce gros livre tous les renseignements que nous possédons sur la transmission des nouvelles à l'époque romaine.

Attaché lui-même à une agence d'informations et collaborateur de plusieurs journaux, il s'est intéressé aux origines du métier qu'il exerce. Il a recueilli avec beaucoup d'ardeur les faits et textes qui se rapportent de près ou de loin à un sujet qu'il aurait eu avantage à mieux préciser et à traiter avec plus de rigueur. Il parle tour à tour des signes et signaux de toutes sortes et des premiers essais de télégraphie, puis des moyens à l'aide desquels les nouvelles se propageaient (piétons, cavaliers, voitures, navires, avec indication de la durée moyenne et maxima des trajets), de la transmission orale, écrite, figurée, des relations épistolaires et des origines de la presse *Acta diurna*, de l'utilisation et de l'interprétation des nouvelles par le pouvoir central au profit de sa politique intérieure ou extérieure. Tous ces développements se lisent d'ailleurs agréablement ; l'auteur se plaît à multiplier les rapprochements piquants avec les temps modernes ; il compare le système optique imaginé par Polybe et l'alphabet Morse, les courriers d'Hannibal et ceux de Napoléon Ier, le rapide voyage de l'affranchi Icélas à la mort de Néron et celui de Nathan Maier Rothschild au lendemain de Waterloo, et comme exemple de la promptitude avec laquelle les nouvelles circulent il cite l'annonce à Berlin de la mort du roi Carlos de Portugal le 1er février 1908. On est vraiment surpris de tout ce qu'on trouve dans ce livre et qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer. — La bibliographie est presque uniquement allemande. Outre le *Précis des guerres de César* par Napoléon Ier et l'*Histoire de la poste aux lettres* par Rothschild, qu'il cite, M. Riepl aurait bien fait de consulter en France les livres et articles de Gaston Boissier, les *Journaux chez les Romains* de J. V. Leclerc et maintes notices du *Dictionnaire des Antiquités*.

M. Besnier.

Alberto Bachmann. **Les Grands violonistes du passé**. Paris, Fischbacher, in-4°, avec portraits et musique.

Arthur Pougin. **Un directeur d'opéra au XVIIIe siècle**. Paris, Fischbacher, in-8°.

T. de Wyzewa. **Beethoven et Wagner**, Essais d'histoire et de critique musicales. Paris, Perrin, in-8° avec portraits.

M. Quatrelles-L'Épine. **Cherubini**, Notes et documents inédits. Paris, Fischbacher, in-8° avec planches.

M. Daubresse. **Le Musicien dans la société moderne**. Paris, Le Monde musical, in-12.

Ce n'est pas la première fois que M. Bachmann, le distingué violoniste, consacre son temps, et sans doute quelque chose en plus, à célébrer ses illustres prédécesseurs dans l'art du violon. Nous connaissons ainsi de lui un *Guide du violon* où il a groupé maints renseignements intéressants : détails techniques de lutherie, reproductions d'instruments et de marques, listes de violonistes, avec dates, listes de luthiers, indications d'œuvres. On ne s'étonnera pas de ne pas retrou-

ver ces à-côté précieux dans le grand volume luxueux qu'il vient de faire paraître. Il ne s'agit ici que des maîtres du violon, de quelques-uns : une quarantaine. Chacun d'eux a sa notice biographique, son portrait, la liste de ses œuvres, et même, très souvent, le catalogue thématique de ces œuvres. C'est ce que l'on trouvera de plus neuf ici, sans compter, bien entendu, les observations personnelles, les souvenirs, les renseignements, dont, à l'occasion, le texte est émaillé. Citons, comme monographies particulièrement utiles par cette documentation spéciale thématique, les articles consacrés à Baillot, Corelli (62 pages, dont 58 de thèmes d'œuvres), Joachim, Kreutzer, Leclair (24 p.), Locatelli, Paganini (56 p.), Rode (42 p.), Sarasate, Spohr, Tartini (53 p.), Vieuxtemps, Viotti (44 p.), Vivaldi... On voit assez l'attrait de ce bel ouvrage, et aussi sa documentation spéciale pour l'étude des anciennes écoles du violon, dont l'auteur a établi une sorte de tableau généalogique très curieux.

Dans l'ouvrage de M. Arthur Pougin : *Un directeur d'opéra au XVIIIe siècle*, c'est de De Vismes qu'il s'agit, et aussi de tout l'Opéra de Paris, en général : pendant la période de la première administration de ce réformateur audacieux (1778), seul, ou pour le compte de la Ville de Paris, période marquée par l'arrivée de Gluck et d'inoubliables triomphes ; et pendant celle de la Révolution, lorsqu'il reparut, vingt ans après, pour déployer une nouvelle et inlassable activité. Physionomie très curieuse, elle méritait cette monographie, qu'une minutieuse documentation rend précieuse, et dont on devra remercier le patient investigateur que reste toujours M. Arthur Pougin.

Le *Beethoven et Wagner* de M. Teodor de Wyzewa est une nouvelle édition, mais notablement refondue, d'un livre bien connu et assez ancien déjà (1898). Le pénétrant critique n'a gardé qu'une partie des études qu'il avait consacrées à la jeunesse de Beethoven, à sa vieillesse, à *Fidelio*. Mais il leur a joint les pages que la *Revue des Deux-Mondes* a publiées, en ces derniers temps, sur la comtesse Thérèse Brunswick, sur Thérèse Malfatti, sur les rapports de Beethoven avec Schubert, sur « un faux précurseur de Beethoven », le désormais fameux Rust. De même, s'il a repris ses chapitres wagnériens, inspirés des travaux de Chamberlain, Wolzogen et autres, il a ajouté une étude serrée des *Mémoires* et des *Lettres* de Richard Wagner, de la personnalité trop méconnue de Minna, sa première femme.... L'ancien familier de Bayreuth se retrouve ici, dans cette protestation très légitime de son avant-propos : « Le respect que mérite, de notre part à tous, la mémoire de Richard Wagner, s'accompagnera jusqu'au bout, chez moi notamment, de la plus fidèle et vive gratitude pour le glorieux initiateur de ma génération aux jouissances souveraines de l'émotion et de la beauté musicales ».

Il ne s'agit point dans le *Cherubini* de M. Quatrelles-L'Épine d'une monographie artistique. D'autres l'ont faite ou la feront : le maître musicien en vaut la peine. Mais M. L'Épine a eu entre les mains une masse précieuse de documents inédits, lettres, actes d'état civil, et surtout un journal quotidien, qui lui ont permis de fournir aux biographes des renseignements qu'ils auraient vainement cherchés ailleurs, et aux simples lecteurs, maints traits curieux de personnalité et d'époque. Il ne laisse pas de tracer, d'ailleurs, chemin faisant, les traits essentiels de la carrière de Cherubini, depuis sa naissance à Florence en 1760 (il publie l'acte), jusqu'à sa mort à Paris en 1842. C'est aussi l'histoire du Conservatoire, à laquelle le maître fut mêlé dès son origine, puis celle de ses voyages en Allemagne, de ses productions et de ses situations sociales à travers les divers régimes de la France; de ses vingt ans de direction du Conservatoire; de sa mort enfin, et de sa descendance. De nombreuses notes jettent un jour nouveau sur les choses et les gens : un copieux index suffit à montrer quelle en est la variété : vingt reproductions de portraits, de dessins, de musique, ajoutent à la documentation de ce livre méritoire qui fait honneur à son auteur.

Sur *Le musicien dans la société moderne*, une série d'articles substantiels avaient été publiés par M. Daubresse dans une revue musicale. Réunis, ils constituent un vrai manuel, pratique, véridique, informé, bien au courant, dont l'utilité sera continuelle pour le débutant compositeur ou exécutant. La place que le musicien occupa dans la société, les questions de son éducation dans toutes les branches, de la situation respective des professeurs et des élèves, des possibilités, des facilités, des débouchés offerts aux concertistes; l'étude spéciale de la vie offerte aux femmes musiciennes; l'exposé des associations et des syndicats existants; un coup d'œil sur la condition sociale du musicien dans les autres pays d'Europe; enfin, les renseignements qui intéressent particulièrement le compositeur : édition, droit, bénéfices, carrières, etc., etc..., toutes ces choses complexes, délicates, si mal connues généralement, ont été exposées par M. Daubresse avec une précision et un bon sens qui lui font le plus grand honneur. C'est un livre utile et c'est un bon livre. Il a droit à des remerciements plus encore qu'à des compliments.

H. DE CURZON.

Friedrich SCHIEBRIES. **Victor Hugos Urteile über Deutschland**. Königsberg i. P., 1914, in-8°, p. 87.

On trouvera dans l'étude de M. Schiebries, qui est une thèse doctorale, un exposé des rapports de Hugo avec l'Allemagne. Il ignorait l'allemand, il l'a assez mal connue et le peu qu'il en a dit, il ne l'a eu que de seconde main. Les documents les plus abondants sont fournis

par le volume du *Rhin* ; ce sont les impressions les plus directes, et cette sorte de journal de voyage est-il souvent un écho du guide de Schreiber. Ce que le poète écrit des personnalités littéraires ou historiques allemandes, dans son *Shakespeare* surtout, est faible ; le génie le plus représentatif de l'Allemagne est à ses yeux Beethoven ; de Goethe il parle peu et seulement pour lui reprocher son égoïsme et son indifférence politique. M. Sch. analyse ensuite les principales œuvres dont le sujet est emprunté à l'Allemagne : le conte du beau Pecopin dans le *Rhin*, tiré également d'un recueil de légendes de Schreiber, trois pièces de la *Légende des siècles* et le drame des *Burgraves*. Un dernier chapitre est consacré aux idées politiques de Hugo sur les rapports de la France avec l'Allemagne. Il caressa longtemps le rêve d'une union de la France avec sa voisine pour se partager l'hégémonie en Europe et faire échec à l'égoïsme de l'Angleterre et aux ambitions de la Russie. Il était réservé au poète de faire dans le recueil de l'*Année terrible* l'aveu de ses illusions ; mais M. Sch. qui a pris une de ses pièces *Choix entre les nations* pour conclusion de son étude, s'est mépris sur le sens véritable du morceau : nous n'y voyons pas pour notre part un éloge de l'Allemagne arraché par la grandeur de ses succès. L'étude de M. Sch. a réuni commodément pour le lecteur des matériaux, mais sans nous indiquer toujours assez d'où est venue à Hugo la connaissance imparfaite qu'il a eue de l'Allemagne. Il aurait été utile de fixer tout ce que le poète a pu recevoir d'informations par son entourage ; tout ce côté de la question a été entièrement négligé.

L. Roustan.

Martin Beutler, **der Wortschatz in Edm. Rostands Dramen**. Eine stilistische Untersuchung. Halle a. S., Niemeyer, 1914, in-8°, p. 85. Mk. 2.

Voici une étude comme les aiment les candidats au doctorat en Allemagne. Celle-ci, puisqu'il s'agit d'un virtuose de la langue tel que Rostand, est parfaitement justifiée, avec la réserve du danger que comportent de pareilles enquêtes pour un étranger. Dans cet ordre de questions la possession de la littérature afférente ne suffit pas et ne remplace pas l'enseignement direct de l'expérience. M. Beutler a divisé son sujet en étudiant le vocabulaire de Rostand au point de vue des archaïsmes, des expressions familières, dialectales et onomatopoïques, des termes étrangers et des néologismes ; deux chapitres en outre sur les créations propres au poète et ses jeux de mots complètent cette grave étude. Je ne me dissimule pas que le lecteur, ailleurs qu'en Allemagne, sourira de tant d'érudition dépensée pour tant de fantaisie. Dans chacune de ses enquêtes l'auteur a passé en revue les mots d'un emploi inusité et contrôle leur valeur à l'aide des dictionnaires de l'Académie, de Littré, d'Hatzfeld, de Sachs-Villatte, et non moins

souvent de la grammaire de Nyrop. Quand ces guides, presque tous déjà bien vieillis, l'abandonnent, il s'égare parfois et attribue à Rostand des créations qui sont loin de lui appartenir, comme il se trompe aussi sur le degré d'abandon ou de vulgarité où tel mot peut être tombé. L'étude de M. B. eût pu être d'un certain intérêt littéraire, s'il eût cherché à déterminer les raisons d'ordre psychologique qui chez son poète ont dirigé le choix du vocabulaire, mais elle s'est strictement renfermée dans le domaine linguistique et à ce titre elle s'adresse surtout aux philologues [1].

L. ROUSTAN.

Pierre MARTINO. **Stendhal**. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1914, in-18, p. 378. Fr. 3 50.

Une information curieuse et abondante a depuis quelques années singulièrement enrichi notre connaissance de Stendhal. M. Martino n'a pas cependant voulu écrire une nouvelle biographie; il a préféré faire porter son effort sur une pénétration plus intime de l'œuvre, sur la formation intellectuelle de son auteur, sur la genèse de ses livres, leur composition et leurs emprunts. Il a suivi sans doute les étapes de la vie de Stendhal, largement utilisé tout ce que les confidences autobiographiques, la correspondance, les témoignages contemporains lui livraient de renseignements, mais uniquement pour éclairer l'œuvre littéraire, la situer et la coordonner. Sa bibliographie sommaire comme ses notes, rejetées à la fin du volume, fournissent une preuve matérielle du soin scrupuleux avec lequel il a établi cette biographie intérieure.

La carrière d'écrivain de Stendhal fut assez tardive. Les tâtonnements du début se sont longtemps prolongés, mais les idées directrices qu'il a fidèlement suivies sont marquées de bonne heure. M. M. les a recherchées avec soin dans ses lectures favorites, insisté sur les leçons qu'il a puisées chez Destutt de Tracy et Cabanis et tout l'enivrement qu'il a gardé de l'*idéologie*. Pour lui Stendhal est plutôt un attardé qu'un esprit novateur; c'est l'élève d'Hélvétius et de d'Holbach, il continue la tradition rationaliste et matérialiste du XVIIIe siècle et il en a aussi le genre de sensibilité. Sans doute il y a des traits communs, mais il en est un plus grand nombre, ceux-là même auxquels Stendhal doit son originalité, qui l'éloignent singulièrement du XVIIIe siècle; par tout ce qu'on peut appeler son impressionnisme en esthétique, son anarchisme en politique ou en morale. Stendhal lui est resté pleinement étranger. Avec l'étude des premiers livres

1. P. 23 *toc* n'est pas l'équivalent de *hässlich*, ni p. 25, en boucher un coin de *in Erstaunen setzen*, ni p. 52, chinoiserie de *pédanterie*; p. 49 *désuète* n'est pas une création de Rostand, pas plus p. 50, que *torsif*; p. 57 explication pénible de philomélandreux, simplement suggéré par filandreux; p. 45 lire bourgeron, pour *bougeron*.

commence la partie la plus neuve de l'enquête de M. M. Pour l'*Histoire de la peinture en Italie*, nous savons quels furent les sources et les plagiats, pour dire le mot, de Stendhal Ce mélange de notes de touriste, d'extraits de journal intime et de traductions d'ouvrages spéciaux se retrouvera dans la majorité de ses compositions. Mais M. M. a dégagé non moins nettement la part originale, féconde, celle qui dressait une esthétique nouvelle en face des principes trop étroits de Winckelmann. Le chapitre Stendhal et l'Italie analyse très heureusement les divers éléments du charme que ce pays de prédilection exerça sur l'auteur et les livres composites qui en sont imprégnés. La brochure de *Racine et Shakespeare* a été l'occasion pour le critique de déterminer la place que Stendhal a tenue dans le mouvement romantique: elle est modeste et intéresse plus peut-être les relations du romantisme italien avec la France que notre propre renouveau littéraire. Les romans, depuis *Armance* jusqu'à *la Chartreuse de Parme*, sont ensuite étudiés successivement avec le souci de préciser ce que Stendhal doit à ses sources, ce qui a été fourni par l'actualité contemporaine et par des expériences personnelles, et à quelles habitudes de composition il obéit. Stendhal aborda le genre avec des préoccupations philosophiques et non littéraires; aussi y a-t-il dans cette part de son œuvre peu d'évolution: Julien Sorel, Lucien Lœwen, Lamiel représentent sous des noms divers le personnage même du romancier ou du moins l'idéal qu'il aurait eu l'ambition de réaliser. La peinture du milieu est en général suspecte, parce que Stendhal garde toutes ses préventions, quand il nous présente la société de 1830. Du moins la richesse de son analyse psychologique a-t-elle permis à M M. d'écrire des chapitres assez variés, s'ils restent trop voisins par la ressemblance des idées générales. Il y a plus de nouveau dans l'examen du dernier de ces romans, la *Chartreuse de Parme*, grâce à la transposition adroite réalisée par le romancier fondant les antiques faits divers de ses chroniques italiennes avec le tableau de l'Italie moderne, tel qu'il avait pu personnellement l'étudier. La composition des *Mémoires d'un touriste*, avec leur paradoxale préparation, le degré de confiance qu'ils méritent, occupe les dernières pages. M. M. a voulu conclure en nous présentant en raccourci l'histoire de la popularité de Stendhal en France (j'aurais aimé qu'il la suivit aussi en dehors de la France) et les traits essentiels du beylisme. Ce qui lui a paru la marque la plus profonde de son auteur et constitue à ses yeux le secret de sa gloire posthume, c'est un insincérité intellectuelle, ce que certains appellent son cynisme. J'admettais qu'à une dose au moins égale il s'y mêle le goût de la mystification qui ne s'accorde guère avec aucun genre de probité. Un des grands mérites du livre de M. M. sera de nous empêcher d'être trop souvent dupes de Stendhal, de ses habiletés calculées comme de ses illusions involontaires.

L. R.

Pierre MARTINO. **Fromentin. Essai de bibliographie critique.** Alger, Jourdan. 1914. In-8° 43 p.

M. Pierre Martino, qui s'est occupé déjà de l'œuvre littéraire de Fromentin, en a dressé une bibliographie dans un numéro de la *Revue Africaine* publié en tirage à part. Elle énumère d'abord les manuscrits de l'écrivain restés en partie en possession de la famille et en partie conservés à la bibliothèque de la Rochelle ou dans d'autres dépôts ; ensuite les œuvres publiées, toujours dans des revues avant de l'être en volume, et les articles ou lettres qui en ont suivi l'apparition : M. M. en a souvent reproduit les passages les plus significatifs. Une seconde partie comprend les études sur l'œuvre de Fromentin ; là aussi les articles de journaux et de revues dominent et beaucoup sont signés d'un nom remarquable ; un résumé analytique ou une courte appréciation critique accompagne les plus importantes de ces publications. Enfin l'appendice établit les dates et les itinéraires des voyages de Fromentin en Algérie et rapproche quelques descriptions de l'*Eté dans le Sahara* de tableaux et de dessins du maître. La réunion de tous ces matériaux rendra service aux nouveaux historiens de Fromentin. Je ne ferai qu'une observation : il me paraît difficile de séparer l'œuvre du peintre de celle de l'écrivain ; dans beaucoup des articles et livres cités par le bibliographe la séparation n'est pas faite ; il serait donc à souhaiter qu'une bibliographie de l'artiste vînt compléter l'autre.

L. R.

LÉOVILLE L'HOMME. **Sur les Lettres françaises à l'île Maurice.** Paris, Duval. 1914, in-16, p. 47. Fr. 1.

L'auteur nous donne de rapides renseignements sur les lettres françaises à l'île Maurice. Mauricien lui-même, il a caractérisé, sans tomber dans l'ordinaire défaut d'un éloge excessif des gloires locales, tous ses compatriotes qui dans la poésie ou le roman font encore honneur à notre langue dans notre ancienne possession de la mer des Indes. L'auteur déplore que les lettres y soient maintenant négligées et presque exclusivement remplacées par le journalisme. Quelques remarques sur le français parlé dans l'île et qui ne s'est pas encore trop anglicisé offrent de l'intérêt. Une préface du prince de Bauffremont nous donne quelques détails sur l'auteur et complète ce trop bref aperçu.

L. R.

Auguste AUZAS. **Poètes français du XIXe siècle, 1800-1885. Etude prosodique et littéraire.** Oxford, imprimerie de l'Université, 1914, in-16, p. 315.

M. Auzas a composé ce recueil pour les élèves des écoles secondaires d'Angleterre. Il y fait entrer, répartis en trois groupes, Attardés

et Précurseurs, Romantiques, Parnassiens, les noms les plus connus, à l'exclusion des auteurs dramatiques, et de chacun d'eux les pièces que les anthologies citent le plus fréquemment. Le choix nous a paru partout judicieux, bien qu'on puisse regretter l'absence de certains noms; il eût été utile d'indiquer pour la pièce citée son origine et autant que possible la date de composition. Pour chaque auteur une courte notice biographique et une appréciation critique d'une note précise et juste, suivies d'une bibliographie sommaire, renseigneront suffisamment l'élève; des notes linguistiques ou historiques accompagnent partout le texte pour en faciliter l'intelligence à des lecteurs étrangers et leur signaler à l'occasion quelques points de contact de notre littérature avec celle de l'Angleterre. En tête de son recueil l'auteur a placé une étude résumée mais substantielle de la versification française, et à la fin de chaque période poétique proposé des devoirs et des exercices de littérature et de prosodie.

L. R.

Saint-Saëns. **Au courant de la vie.** Paris, Dorbon. 1914, gr. in-8°, 123 p. 7 fr. 50.

Dans une collection qui s'adresse avant tout aux bibliophiles, M. Saint-Saëns publie sous le titre *Au courant de la vie* un recueil de notes et de souvenirs que les amateurs curieux d'éditions soignées accueilleront avec empressement. La matière sans doute est mince et trop dispersée pour être ici complètement analysée. Quelques observations, à propos d'un gendre de Lully, Charpentier, de Rameau, traitent de l'ancienne musique et des difficultés d'adaptation qu'elle présente pour une exécution dans nos concerts ; d'autres rendent justice à des maîtres modernes, Liszt, Gounod, Mendelssohn, Meyerbeer, que certaines fausses directions du goût musical actuel tendent à rabaisser. Le plus curieux de ces morceaux est celui sur « les faux chefs-d'œuvre de la musique », où l'auteur nous explique l'origine et la faveur de prétendues compositions de Beethoven, Weber et Schubert; de la dernière de ces fameuses mystifications, Victor Hugo fut l'insigne victime. Tous ces menus chapitres ne font qu'effleurer les questions, mais la part d'expérience personnelle qui s'y mêle leur donne un grand intérêt. Les dernières pages sont plus exclusivement des souvenirs, les uns relatifs à des compositions du maître, *Hélène*, *Déjanire*, d'autres à son affection pour les bêtes et à son dernier voyage en Amérique, qui ne lui a laissé que des impressions favorables.

L. R.

[illegible] **Pour qu'on apprenne les mathématiques.** Toulouse, Privat et [illegible] 3 fr. 50.

La collection à laquelle appartient ce livre, s'est proposé de servir

à la collaboration des familles et des maîtres dans l'éducation des enfants, et nous avons eu l'occasion de signaler quelques-uns de ces volumes. Celui-ci est composé dans le même esprit. L'auteur veut donner les conseils et suggérer les méthodes qui assureront la meilleure formation scientifique des jeunes élèves. Il s'est attaché surtout à montrer dans la plus abstraite des sciences ses relations étroites avec l'expérience, avec les besoins de l'existence journalière comme avec les applications pratiques qu'en a tirées la vie industrielle moderne. Pour l'initiation des débutants le livre sera un guide utile, de même qu'il fournira aux élèves plus avancés de précieuses indications pour coordonner leurs connaissances et assurer leurs progrès.

N.

Les rapports de la France et de l'Espagne après la pacte de famille jusqu'à la fin du ministère du duc de Choiseul, par Louis Blart (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris). Paris, Alcan, 1915, in-8°, 239 p. 8 fr.

On regrette que le jeune auteur ait été, par une mort subite, enlevé à la science. Son mémoire n'est pas le travail d'un étudiant. Malgré des longueurs et des répétitions, malgré des citations trop copieuses et bien que le récit soit par instants un peu lourd ou obscur, il méritait d'être publié. Il témoigne d'une vaste lecture, d'un esprit ingénieux et sagace. C'est le premier exposé d'ensemble que nous ayons sur les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille et sur les conséquences immédiates de ce traité. Blart ne s'est pas contenté de consulter la correspondance des archives du ministère des affaires étrangères et les papiers de l'abbé Beliardi conservés à la Bibliothèque nationale ainsi que tous les imprimés. Il a coordonné tout cela. Il fait revivre de curieuses figures, non seulement celle de Choiseul — qui, vraiment, joignait en certaines circonstances trop d'imprévoyance à trop de désinvolture — mais celle du marquis d'Ossun, ce parfait *honnête homme*, et celle de Beliardi qui, comme il le prouve, ne joua pas un rôle politique, mais qui dans les affaires commerciales déploya un remarquable talent. Il retrace d'une façon intéressante l'expulsion des jésuites espagnols et la suppression de la compagnie de Jésus — destruction que Choiseul provoqua et avait le premier conçue. Le chapitre consacré à l'affaire des îles Malouines et à la chute du ministre n'est pas moins attachant. On voit comment dans cette aventure périlleuse des îles Malouines, Louis XV manqua formellement aux engagements contractés avec l'Espagne qui « était en droit de ne plus faire aucun fond sur le pacte de famille », et d'autre part, on suit curieusement la campagne menée par la Du Barry, qui, après plusieurs échecs, finit par aboutir, lorsque le roi ne vit plus dans Choiseul qu'un agent de l'Espagne. Quel fut donc le résultat du pacte de famille ? Etait-il néfaste comme dirent Favier et le comte de Broglie ? Sans doute, puis qu'il coûta à la France la Louisiane ainsi que les

iles neutres, et à l'Espagne la Floride, sans compter le reste. Mais l'idée de Choiseul était juste : en face de l'Angleterre et de la Prusse la France devait s'allier intimement à l'Autriche et à l'Espagne, et le pacte de famille « prépara l'entreprise qui jeta un dernier rayon de gloire sur les armes de la vieille monarchie française, la guerre d'Amérique ».

Arthur Chuquet.

The origins of the war, by T. Holland Rose, Cambridge University, Press. 1915, 201 p. 2 fr. 50.

Fort bon livre, plein de faits et de réflexions, préparé et composé avec un très grand soin, muni d'un index, sur les origines de la guerre actuelle. Au reste, on connaît le savoir de l'auteur et sa compétence. M. Rose divise son sujet en huit chapitres : la rivalité anglo-allemande; le Kaiser; la politique de l'Allemagne; Maroc et Bagdad; L'Alsace-Lorraine; La question d'Orient; La crise de 1914; la rupture. Il connaît à fond sa matière. Tout en étudiant l'histoire des siècles passés, il suivait d'un regard attentif les événements contemporains, et il cite les principaux ouvrages que la grande crise a provoqués depuis plusieurs années. Il joint à sa science la sûreté du coup d'œil et la justesse des vues. Nous ne pouvons que mentionner le portrait remarquable qu'il trace de Guillaume II et, au courant des pages, ses jugements sur Delcassé « l'héritier politique de Gambetta »; sur le rapprochement et l'entente de l'Angleterre avec ses « affables et démocratiques voisins »; sur le pangermanisme qu'on avait tort de ne pas prendre au sérieux; sur les Alsaciens « dont les cœurs étaient en France »; sur la politique autrichienne et sur celle de la Hongrie dont la conduite envers les Slaves fut pire que la conduite de l'Autriche; sur la France de 1914 qui « n'était pas en bonne odeur » — car Poincaré « semblait sans pouvoir devant la lutte des partis », l'armée était « loin d'être forte » et la marine ne tenait dans le monde que le cinquième rang; sur l'Angleterre que l'Allemagne croyait considérablement affaiblie par la question irlandaise et par le mouvement des suffragettes; sur « l'aveugle et suprême confiance » que les Allemands avaient eux-mêmes; sur les *blunders* de Bethmann-Hollweg; sur la défaite certaine des « Germans » dont le régime de force devait mener au désastre et qui cesseront d'être conquérants pour être simplement, selon le mot de Talleyrand, de bons Européens.

Arthur Chuquet.

Victor Mathiez. **La Serbie et la guerre européenne**. Conférence faite à l'Université de Besançon le 11 avril 1915 à l'occasion de la journée serbe. Besançon. Maillot, rue Gambetta, 20, 1915, 36 p.

Dans cette conférence, accompagnée d'une utile bibliographie, M. Mathiez a très bien résumé l'histoire de la Serbie qui « est une

véritable école de grandeur d'âme ». Il montre que les Habsbourgs ont eu tort de refuser aux Jougo-Slaves des droits égaux à ceux des Allemands et à ceux des Magyars. Mais les Habsbourgs préféraient à la politique de justice et de douceur la politique d'injustice et de compression. Ils employaient envers la Serbie la corruption (par exemple, en prenant à leur solde le roi Milan, « ce roi de casino et de tripot ») et la guerre économique, la guerre des porcs. Heureusement pour les Serbes, Pierre Ier fut appelé au trône, et ce roi national restaura les finances, accrut la richesse publique, ouvrit des écoles, réorganisa l'armée : la bureaucratie viennoise ne parlait plus de la Serbie « comme nous parlerions du Maroc ou du Dahomey », et derrière la Serbie elle rencontrait et la Russie et la France, la France qui achetait tous les porcs du royaume et enlevait à Krupp la commande des batteries d'artillerie. M. Mathiez n'a pas manqué de citer le célèbre article de l'*Armee Zeitung*, du 5 novembre 1908, qui « éclaire d'une lumière éclatante la préméditation de l'Autriche et fait toucher du doigt les grossières illusions de sa diplomatie ». Il rappelle l'héroïsme que les Serbes ont déployé contre une sauvage agression et ces atrocités austro-hongroises qui égalent les atrocités allemandes. Mais, conclut M. Mathiez, les soldats de François-Joseph, aussi inhumains que les soldats du sultan Mourad, seront moins heureux.

Arthur Chuquet.

Les neutres. La Suisse et la guerre (Pages d'histoire, 1914-1915). Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 84 p. 60 centimes.

Les éditeurs ont-ils raison de dire, dans leur avant-propos, que les Français « s'attendaient presque dans les premiers jours, à voir la Suisse entrer dans la lutte, par principe, pour combattre avec ceux qui défendaient le droit et la liberté », qu'ils attendaient d'elle une protestation contre la neutralité belge ? L'assertion nous paraît exagérée, et les éditeurs oublient de citer et de reproduire la réponse du gouvernement allemand à la notification suisse de neutralité. Quoi qu'il en soit, le volume contient des documents qu'on sera heureux de trouver réunis : des articles du *Journal de Genève*, la protestation de Ferdinand Vetter contre la destruction de Louvain, des morceaux signés de Godet, Reymond et Sarasin, la conférence de Spitteler (dont on ne donne que les fragments les plus saillants) et celle de Seippel, la réponse de Bovet à Avenarius et quelques pièces sur l'aide aux victimes de la guerre [1].

Arthur Chuquet.

---

1. P. 70 il est inexact de dire que le combat de Saint-Jacques eut lieu entre Suisses et Autrichiens.

La guerre européenne et la paix que voudrait l'Allemagne par André Chéradame. Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 116 p. 1 franc.

M. Chéradame a toujours fait preuve, comme les soldats dont il parle dans sa préface, de courage et de ténacité : lui aussi a combattu et il combat encore l'agression allemande ; lui aussi, veut terminer la guerre pour ne pas la recommencer quelques années après la signature d'une paix précaire.

Il expose d'abord les origines et l'évolution du pangermanisme. Puis il montre que Guillaume II a été l'instigateur de ce mouvement et il fait voir quels avantages décisifs obtiendrait l'Allemagne si ses ambitions « brutales, effrénées et cyniques » se réalisaient.

Il prouve que l'Allemagne a déclaré la guerre pour exécuter le plan pangermaniste et qu'aujourd'hui même elle n'a pas abandonné ses desseins, qu'aujourd'hui même elle compte immobiliser la Roumanie et l'Italie, garder pour elle les parties essentielles de l'Autriche jusqu'à Trieste, constituer au cœur de l'Europe une confédération qui comprendrait plus de cent millions d'hommes.

Il prouve que nous ne pouvons laisser à l'Allemagne une parcelle de la Belgique ni lui sacrifier les Slaves d'Autriche et que l'exécution du plan pangermaniste créerait une situation intolérable, condamnerait l'Europe à continuer des armements qui l'écrasent et à faire une guerre nouvelle.

Il prouve enfin que la destruction du militarisme prussien est l'indispensable condition d'une paix durable, que nous devons lutter jusqu'au bout, que les forces de l'Allemagne ne peuvent que diminuer pendant que croissent celles des alliés, qu'un mois de guerre de plus équivaut à dix ans de paix de plus [1].

Arthur Chuquet.

Henri Hauser. **L'Allemagne industrielle**. L'industrie allemande considérée comme facteur de guerre. Alençon et Cahors, imprimeries Coueslant. Gr. in-8°, 8 p.

— **Essai sur l'Allemagne future**. Extrait de la « Revue politique et parlementaire », mars 1915), In-8°, 12 p.

Il faut signaler ces deux tirages à part, ces deux études, brèves, mais pleines de choses. Tout ce qui part de la plume de M. Hauser est judicieux, instructif, profond.

La première étude nous montre comment l'Allemagne, devenue trop rapidement un État industriel, a dû faire la guerre et comment elle concevait sa victoire (« mariage forcé de la houille allemande et du fer étranger, réduction des peuples vassalisés au rôle de clients perpétuels de l'usine allemande »), comment elle pensait résoudre les questions coloniales. Mais cette Allemagne vaincue, diminuée,

1. Dire p. 30 plutôt « communauté » que *totalité* et p. 60 plutôt « écroulement, débâcle » que « démembrement »; lire p. 59 les travaux manuels inférieurs et non simplement *les travaux inférieurs*.

ne cessera pas d'exister; on ne la supprimera pas; elle reprendra son labeur, sa lutte économique, et déjà il faut nous préparer à une nouvelle mobilisation.

La seconde étude confirme la première. Faire des réunions; ne pas faire d'annexions; laisser à l'Allemagne « un certain corps »; garder entre le monde occidental et le monde slave « un écran suffisamment épais »; voilà le programme de M. Hauser. Il y aura toujours une nation allemande; il y aura toujours des Allemands; leurs crimes mêmes « leur imposent une fraternité affreuse, satanique », et le mieux est de leur donner des conditions acceptables d'existence : que l'Allemagne ne soit plus un danger, mais qu'elle reste une patrie. Nous n'osons trop y contredire et nous pensons pour l'instant, avec M. Hauser, que ce délicat problème s'impose aux méditations des alliés.

Arthur CHUQUET.

Les Parisiens pendant l'état de siège par Raymond SERIS et Jean AUBRY, préface de Maurice BARRÈS. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 254 p. 3 fr. 50.

En une suite de petits, parfois tout petits tableaux, MM. Seris et Aubry nous montrent la physionomie de Paris durant les premiers mois de l'état de siège, depuis la mobilisation jusqu'à la Saint Albert. Les deux auteurs sont journalistes et ils savent noter le détail pittoresque. Ils critiquent souvent les « choses vues », mais sans amertume, avec humour et une légère ironie, comme en passant, et, s'ils se moquent des « tuyauteurs », des « paniquards », de la censure aux « caviars ahurissants » et des lenteurs de la correspondance militaire, ils rendent hommage au sang-froid de ce Paris qui, comme dit Barrès dans la préface, le cœur battant et le visage calme, s'inquiète et s'enorgueillit de ses fils. De jolies illustrations, fixées alors par un reporter-photographe, rehaussent la valeur du volume agréable, piquant, peu coûteux, mais qui pèse trop dans la main.

Arthur CHUQUET.

H. CARTON DE WIART, **La Belgique en terre d'asile**. Paris, Bloud et Gay, 1915. In-8°, 80 p. (collection des Pages actuelles; n° 19).

Le volume comprend deux parties. On trouve dans la première une série de documents dont la suite forme l'histoire officielle du gouvernement belge depuis son départ pour la terre d'asile. La seconde partie reproduit quelques uns des discours et des écrits de M. Carton de Wiart, qui préside à la justice de ce pays dont la cause se confond avec la cause même de la justice : trois discours prononcés à l'hôtel de ville de Paris, à l'hopital du roi Albert, au Club américain, et trois écrits qui ont pour titre : *Le respect des nationalités*, *Les Barbares en Belgique* (préface de l'ouvrage de Nothomb), *Les*

permanences de la nationalité belge. Les historiens et amis de l'histoire remarqueront dans cette dernière étude ce que le ministre dit de la nationalité belge qui avait fini par se fortifier et de la « preudhomie » du Belge, de son bon sens, de sa laborieuse vaillance, de son amour des plaisirs ; mais « si la Belgique était le pays du bien-vivre, elle est aussi, quand il le faut, le pays du bien mourir ». M. Carton de Wiart n'est pas seulement un ardent patriote ; c'est encore un homme de grand talent.

Arthur CHUQUET.

Alex. PHILIP. **Essays toward a theory of knowledge**. Londres, Routledge, 1915, in-8°, 126 p.

M. Alex. Philip, auteur de *The dynamic foundation of knowledge*, a repris les mêmes questions sous une autre forme dans ces *Essays towards a theory of knowledge* en quatre chapitres : Temps et périodicité. L'origine des concepts physiques. Les deux théories typiques de la connaissance (Intellectualisme et sensationalisme sont également usés ; le monde de la spéculation attend avec anxiété un nouveau guide, p. 77). La doctrine de l'énergie. (Ce dernier chapitre imprimé dès 1898, a été revu). L'influence de Bergson s'y révèle puissante, et l'*Evolution creatrice* est citée dès la deuxième page. La préface rappelle qu'il y a deux ans, en tête d'un autre essai, l'auteur affirmait que la civilisation « moves rather towards a chaos than towards a cosmos », mais que sa prophétie du *descensus Averni* s'est réalisée avec une soudaineté plus alarmante qu'il ne pouvait prévoir.

TH. SCH.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 11 juin 1915*. — M. Camille Jullian signale à l'Académie la découverte, par M. Haverfield, professeur à l'Université d'Oxford, dans le camp romain de Chester, d'un certain nombre de poteries identiques à des poteries antérieurement trouvées en Gaule et que l'on avait attribuées à l'art germanique. Ces poteries seraient donc tout simplement romaines. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Maurice Prou continue la lecture de son mémoire sur la forêt en Angleterre et en France. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Trayon Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXXX

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXX

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1915

ANNÉE 1915

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

Albin, La guerre allemande (E.) 232
André (D'), Le tir pour vaincre (Arthur Chuquet)..... 317
Anéantissement (L') de la puissance anglaise et du tsarisme russe (H. Hauser)..... 279
Anitchkov, Le paganisme et l'ancienne Russie (J. L.)..... 29
Archivio glottologico italiano, XVIII (E. Bourciez)..... 207
Arnoult, Les origines historiques de la guerre (A. Chuquet). 334
Art et archéologie, II, 1-3 (A. de Ridder)..... 353
Artonne, Le mouvement de 1314 (L.-H. Labande)..... 162
Arvanitopoulos, Fouilles en Thessalie (My)..... 130
Assanis, La société française à travers les siècles (E. Welvert). 73
Aulneau, La Turquie et la guerre (H. Hauser)..... 351
Avant-garde (Études sur l'), A. Chuquet..... 297
Avesnes, La vocation (E. Seillière)..... 385
Baie, Le droit des nationalités (H. Hauser) 301
Balmer, Les Allemands chez eux pendant la guerre (F. Bertrand)..... 47
Bancalis (R. de), Souvenir d'un annexé (E.)..... 189
Barthélemy, Mémoires, p. J. de Dampierre (E. Welvert)... 7
Basset, Bulletin des périodiques de l'Islam (M. G. D.)..... 241
Baudin (P.), L'argent de la France (F. Bertrand) 60
Bazin (René), Gingolph l'abandonné (E. Seillière)..... 385
Beauregard (Paul), La vie économique en France pendant la guerre actuelle (A. Chuquet)..... 334
Belge (l'armée) et son action (A. Chuquet) 284
Benassi, L'affaire de Castro (R.) 227
— Guillaume de Tillot (R.)..... 229
Berbères (Les archives), I (René Basset)..... 129
Beuve, L'invasion de 1814-1815 en Champagne (E. W.)... 125

pages
Béyan (Le) persan, trad. Nicolas, II-IV (Cl. Huart) 4
Beyens, L'Allemagne avant la guerre (A. Chuquet) 283
Bibliothèques, livres et librairies. Conférences (L.-H. Labande 197
Billeter, Comment on a jugé la Grèce ancienne (My) 182
Billiard, La Belgique de demain (A. Chuquet) 249
Bitterauf, Napoléon (A. Chuquet) 263
Blanchet, Manuel de numismatique française (L.-H. Labande 146
Blondel, La doctrine pangermaniste (F. Bertrand) 139
Boguslawski, Les Slaves autochtones (J. L.) 37
Bonnefon (Charles), Croyez en la France (Arthur Chuquet). 317
Bordeaux, Pèlerinages littéraires (F. Bertrand) 167
Bossuet, Correspondance, VIII et IX, p. Urbain et Levesque (A. 337
Bouloc, Visions de guerre et de victoire (F. Bertrand) 207
Bourgeois, Renault, Malleterre, R.-G. Lévy, Bellet, La guerre (A. Chuquet) 158
Bourget, Le démon de midi;
Le sens de la mort (Ernest Seillière) 305
Bradby (E.-D.), La vie de Barnave, I (E. Welvert) 406
Bréal (A. Chuquet) 384
Breton (W.), Les pages de gloire de l'armée belge (A. Chuquet) 285
Brun (H. de), France et Syrie (A. Chuquet) 224
Buisson (F.), La France et l'École (F. Bertrand) 47
Burdach, Rienzo et son temps, II (R.) 225
Ceccherini, Bibliographie de la Lybie (René Basset) 289
Cahen et Guyot, L'œuvre législative de la Révolution (Eugène Welvert) 332
Cahuet, Napoléon délivré (E. W.) 126
Calderini, Corbinelli et les érudits français (L. R.) 37
Canonge, L'invasion de 1870 (A. Chuquet) 247
Carrillo, Parmi les ruines (A. Chuquet) 251
Cartellieri, France et Allemagne (R.) 103
Champaubert, Les campagnes de 1914 (Arthur Chuquet) ... 317
Charavay (Catalogues) 80, 160, 256, 320, 414
Charites, volume offert à Fr. Leo (My) 179
Charmes (Fr.), L'Allemagne contre l'Europe (A. Chuquet) .. 251
Charriaux, La Belgique terre d'héroïsme (A. Chuquet) 247
Chavannes, Lettres de France (A. Chuquet) 154
Chénier (André), Œuvres inédites (L. R.) 25
Choisy, Chez nos ennemis à la veille de la guerre (A. Chuquet) 288
Citoleux, Vigny et les littératures méridionales (A. Chuquet). 222

Cohen (H.-L.), La ballade (Ch. Bastide).....)... 213
Cornélissen, Les dessous économiques de la guerre (Arthur Chuquet)..... 317
Coüard, Le Brun aux Récollets de Versailles (E. Welvert). 340
Courbaud, Horace (F. Bertrand)..... 34
Coville, Mazarin et Innocent X (R.)..... 90
Croce, La littérature de la nouvelle Italie, III (Ch. Dejob). 57
Curzon (Alfred de), L'ambassade du comte Des Alleurs à Constantinople (A. Chuquet)..... 43
Curzon (Henri de), La musique du XVIIIe siècle (F. Bertrand). 56
Cushing, Le baron d'Holbach (E. Welvert)..... 395
Cyropédie, p. Gemoll (My)..... 177
Dandelot, Histoire de la musique (H. de C.)..... 244
Dauzat, Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (E. Bourciez)..... 190
Davignon, La Belgique et l'Allemagne (H. Hauser)..... 236
Deckinger, Les motifs des actions dans Eschyle et Sophocle (My)..... 391
Delahache, Mayerhoffen (R.)..... 122
— L'insurrection de Strasbourg..... 151
Dellepiane, Les sciences et la méthode reconstructive (F. Bertrand)..... 170
Denis, La grande Serbie (A. Chuquet)..... 282
Derrécagaix, Martimprey (A. Chuquet)..... 295
Dessau, Choix d'inscriptions latines, III, 1 (R. M.)..... 292
Dhella, La religion de Zoroastre (Cl. Huart)..... 17
Diehl, Une république patricienne, Venise (R.)..... 202
Drumont, Souvenirs (E. Welvert)..... 245
Dupont (Marcel), En campagne (A. Chuquet)..... 251
Durkheim, L'Allemagne au-dessus de tout (H. Hauser)... 233
Eichthal (d'), L'épisode du papier-monnaie dans le second Faust (A. Chuquet)..... 222
— Après douze mois de guerre (A. Chuquet)..... 287
Einhard, Vie de Charlemagne, p. Garrod et Mowat (D. S). 242
Eliade, La Roumanie au XIXe siècle (L. R.)..... 219
Eloy, Les droits du critique (F. Bertrand)..... 144
Estre (d'), L'adversaire (A. Chuquet)..... 317
Evans, Le pays de Galles et la guerre des Deux Roses (Ch. Bastide)..... 209
Fabia, Extraits des comiques latins (Félix B.)..... 131
Faguet, En lisant Molière (L. Roustan)..... 53
Faure (Gabriel), Paysages de guerre (A. Chuquet)..... 413
Ferrière, La loi du progrès (F. Bertrand)..... 253
Finot, Civilisés contre Allemands (A. Chuquet)..... 286
Foley, La vie de guerre contée par les soldats (A. Chuquet). 159

pages
Forster, Journaux, p. Zincke (A. Chuquet) 260
Fould, Blondel (A. Chuquet). 258
Gaillard, Culture et kultur (H. Hauser) 397
Gandolphe, La marche à la victoire (A. Chuquet). 157
Garis Davies (de) et Alan H. Gardiner, Le tombeau d'Amenemhât (G. Maspero). 81
Gaselee, Le manuscrit de Trau (J. D.) 97
Gatti, La guerre des nations (A. Chuquet) 285
Gazier, Bossuet et Louis XIV (E. Welvert) 38
Geffcken, La tragédie grecque, 2e éd. (My) 369
Genève et les cantons suisses, Mémoires (H. Hauser) 396
Gomperz, Hellenika (My) 70
Gottschick, La théologie de Luther (N.). 120
Goulette, Les indésirés (A. Chuquet) 159
Grasilier, Les aïeux de Bethmann-Hollweg (A. Chuquet). 288
Grasset, Les psychonévroses de guerre (F. Bertrand). . . . 141
Gray (Ezio-M.), L'invasion tudesque en Italie (H. Hauser). 93
Grimauty, Six mois de guerre en Belgique (A. Chuquet) . . 157
Guillaume (James), Karl Marx pangermaniste (F. Bertrand). 44
Hall, Un compagnon des textes classiques (J. D.) 116
Halphen et Poupardin, Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise (L.-H. Labande). 188
Harrer, Etudes sur la province romaine de Syrie (R. C.). 403
Harrington, Les élégiaques latins (J. D.) 257
Hauser, Naumann et la France en septembre 1914.
— La Serbie dans la crise européenne (A. Chuquet). 222
Helbig, La phalange (My). 392
Hermogène, p. Rabe (My) 145
Hogarth, Carchémis (G. Maspero) 65
Hogu, Notes sur les sources de Chateaubriand (L. R.) . . 26
Hüffer, Souvenirs de ma vie (R.) 136
Huisman, La juridiction de la municipalité parisienne de saint Louis à Charles VII (L.-H. Labande) 196
Jakubek et Novak, Histoire de la littérature tchèque, 2e éd. J.-L.). 29
Jean VII, p. Caspar (L.-H. Labande). 148
Jordanes, p. Mierow (D. S.). 370
Junks, Un index des adverbes de Térence (J. D.) 241
Jusserand, Ronsard (E. Welvert). 121
Kalbfleisch, Papyrus égyptiens, 1-2 (Jean Maspero). 50
Karmin, La question du sel pendant la Révolution (E. Welvert) 230
Kehr, Regesta pontificum romanorum VI, 1, Lombardie (L.-H. Labande). 194
Keyes, Les chevaliers au IIIe siècle (R. C.) 24
— M. Besnier). 162

KLEIN, La guerre vue d'une ambulance (A. Chuquet) 154
KOVALEVSKI, La Russie sociale (Jules Legras) 29
KRIEGER, Frédéric II et ses livres (L. Roustan) 41
KRUSCH et LEVISON, Passions et vies des saints mérovingiens (D. Sonnery) 183
KUFFERATH (Lucy), Rêves mutilés (H. de Curzon) 378
LA CHESNAIS, Le groupe socialiste du Reichstag (F. Bertrand) 140
LACHÈVRE, Les recueils de poésies libres et satiriques (1600-1626 (L. Roustan) 392
LANESSAN, Pourquoi les Germains seront vaincus (H. R.) . . 64
— L'Empire germanique sous Bismarck et Guillaume II (H. Hauser) 205
— Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique (H. Hauser) 205
LANGLOIS (G.), L'Allemagne barbare (A. Chuquet) 287
La Roche, Souvenirs, p. A. de COURSON (A. Chuquet) . . . 265
LAUDET, Paris pendant la guerre (A. Chuquet) 252
LE GOFFIC, Dixmude (A. Chuquet) 157
LELEUX, Feuilles de route d'un ambulancier (A. Chuquet) . 365
LESAGE, Les câbles sous-marins allemands (F. Bertrand) . . 61
LÉVY (Cam.) Le bombardement de Lichtenberg (R.) 126
LÉVY-BRUHL, La conflagration européenne (H. Hauser) . . . 302
LICHTFIELD, Exemples nationaux de vertu dans la littérature latine (J. D.) 290
LIESSE, L'organisation du crédit en Allemagne et en France (Arthur Chuquet) 317
LOISY, Guerre et religion 1re éd. (Salomon Reinach) 1
— Guerre et religion, 2e éd. (Prosper Alfaric) 362
LONGNON (A.), Pouillés de la province de Reims, I, II (L.-H. Labande) 149
VIDIER et MIROT, Obituaires de la province de Sens (L.-H. Labande) 150
LOOTEN, Le prince de Robecq (E. Welvert) 5
LORIN, La paix que nous voudrons (H. Hauser) 303
MACKENZIE, La signification bio-philosophique de la guerre (F. Bertrand) 45
MAETERLINCK, La mort (Ernest Seillière) 323
MAGNE (Lucien), La guerre et les monuments (A. Chuquet) . 334
MAJER-LEONHARD, Les illettrés des papyrus (G. Maspero) . . 69
MALTEN, Cyrène (My) 193
MANITIUS, L'almageste de Ptolémée (My) 115
MANIVET, Les rues d'Avignon (F. Bertrand) 303
MARCAGGI, Les origines de la Déclaration des droits de l'homme (F. Bertrand) 132

pages
Marès (R. de), La Belgique envahie (A. Chuquet) 155
Marestang, Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique (G. Maspero) 67
Mariavé, Les leçons de l'hôpital Notre-Dame d'Ypres, II (F. Bertrand) 142
Marins (nos) et la guerre (Arthur Chuquet) 317
Maspero (Jean), A. Chuquet) 49
Masslow, L'évolution de l'économie nationale (F. Bertrand) 171
Masson (A.), L'invasion des barbares (A. Chuquet) 253
Mazon, Morphologie des aspects du verbe russe . . . . . .
— Emploi des aspects du verbe russe (Jules Legras) 26
Méridier, Le prologue dans la tragédie d'Euripide (My) . . . 20
Metzger, Le Conseil supérieur et le Grand Bailliage de Lyon (E. Welvert) 55
Michaux, Sur les tréteaux latins (F. Bertrand) 119
Millioud, La caste dominante allemande (H. Hauser) 93
Montefiore, Le judaïsme et saint Paul (A. Loisy) 99
Moreau de Saint-Méry, Voyage aux Etats-Unis, p. Mirrs (A. Chuquet) 261
Morel-Fatio, Le manifeste des Quatre-vingt-treize.
— Les néocarlistes et l'Allemagne (A. Chuquet) 246
Morf, Histoire de la littérature française au temps de la Renaissance (L. R.) 215
Moulin (René), La guerre et les neutres (A. Chuquet) 252
Necrologia Germaniae, Vienne et Saint-Polten, p. Fuchs (L. H. Labande) 148
Nicolaos de Myres Progymnasta, p. Felten (My) 145
Nicolas I, pape, p. Perels (L. H. Labande) 148
Nothomb, Histoire belge du grand-duché de Luxembourg (Arthur Chuquet) 314
— Les barbares en Belgique (A. Chuquet) 155
— L'Yser (Arthur Chuquet) 398
Officier d'alpins (Carnet de route d'un). — A. Chuquet 365
Olphe-Gaillard, La force motrice (F. Bertrand) 255
Oppenheimer, L'économie pure et l'économie politique (E. d'Eichthal) 349
Ovide, p. Owen (J. D.) 98
Padovan, Cellini (Ch. Dejob) 256
Pages actuelles, collection Bloud, 1-26 (A. Chuquet) 266
Paul-Louis, L'Europe nouvelle (Henri Hauser) 364
Pernot (Hubert), Lexique français-grec moderne à l'usage du corps expéditionnaire d'Orient (A. Chuquet) 383
Perroud, Lettres de Mme Roland, nouvelle série, II (E. Welvert) 294

PEYROU, L'expédition de Sardaigne (A. Chuquet).... 342, 356, 370
PIGALLET, Mémoire de l'intendant de Franche-Comté (E Welvert)..... 355
PIOT, D'Annunzio et la politique nationale en Italie (A. Chuquet)..... 412
PLUMON, Guide à l'usage du corps expéditionnaire en Orient (Arthur Chuquet)..... 317
POGGI, L'opinion publique en Suisse (Félix B.)..... 378
POINSOT, Les volontaires étrangers de 1914 au service de la France (F. Bertrand)..... 95
PORTENGEN (A.), Les Kenningar hors des langues germaniques (A. Meillet)..... 273
PREISS, Kablé et l'Alsace-Lorraine (R.)..... 135
PREZIOSI, La Banca commerciale et la pénétration allemande (H. Hauser)..... 93
PRIETO Y VIVES, Monnaies arabes (M. G. O.)..... 145
RAND, La correspondance de Berkeley et de Rand (L. R.).. 73
REBELLIAU, Bossuet (E. Welvert)..... 165
REINACH (J.), Les Commentaires de Polybe, II et III (A. Chuquet)..... 158, 298
REUSS, Chiffons de papier qui n'ont pas été déchirés, la France et l'Alsace à travers l'histoire (H. de C.)..... 243
REY (L.), Le roman de Stuart Mill (F. Bertrand)..... 168
REYMOND (Marcel), C. Pf..... 410
RICHARDSON, Un aspect négligé du romantisme anglais Ch. Bastide)..... 212
RIGNANO, Les facteurs de la guerre et le problème de la paix (H. Hauser)..... 376
RIOU (G.), Aux écoutes de la France qui vient (F. Bertrand).. 173
ROHRBACH, Le peuple mondial (H. Hauser)..... 277
RONDET-SAINT, Les services maritimes français vers le Pacifique américain par le canal de Panama (H. Hauser).... 300
Rothau (La défaite de)..... 92
ROTHSCHILD (H. de) et GOURRAIGNE, La grande guerre, I (A. Chuquet)..... 250
ROULEAUX-DUGAGE, Lettres du Maroc (L. R.)..... 220
ROUX (J. Charles), J. H. Fabre en Avignon (F. Bertrand).. 204
SAROLEA, L'héroïque Belgique (A. Chuquet)..... 156
— Le problème anglo-allemand (A. Chuquet)..... 156
SARTIAUX, Le peuple d'Assos (A. de Ridder)..... 161
SCHELLE, Œuvres de Turgot et documents le concernant, II (H. Hauser)..... 201
Schopenhauer, Le fondement de la morale, trad. BASTIAN (F. Bertrand)..... 58
SCHRÖRS, La guerre et le catholicisme (H. Hauser)..... 238

pages
Schwarz (A. B.), Hypothèque et hypallagma (My) 181
Seippel, Les événements et la Suisse romande (H. Hauser). 269
Setälä, Le finno-ougrien et le samoyède (A. Meillet)..... 353
Soane, Grammaire Kurde (Cl. Huart)..... 19
Société bibliographique d'Amérique, Mémoires, VIII, 3-4 (Ch. B.)..... 240
Sombart, Marchands et héros (H. Hauser)..... 274
Sonneck, Catalogue de la Bibliothèque du Congrès de Washington (H. de Curzon) 31
Soubies, Almanach des spectacles (H. de C.)..... 239
Spitteler, Notre point de vue suisse (H. Hauser)..... 269
S. R. Chronologie de la guerre, II (A. Chuquet) 334
S. R. Voix américaines sur la guerre de 1914-1915, 3me série (A. Chuquet)..... 379
Strowski, La Pologne (A. Chuquet)..... 223
Tchobanian, L'Arménie sous le joug turc (A. Chuquet)..... 224
Times (le), L'œuvre de la France (A. Chuquet) 334
Uhlenbeek, Notes sur des textes en blackfoot (A. M.)..... 304
Usener, Petits écrits (My)..... 33
Uzureau, Les Mémoires de Mme de La Rochejaquelein et M. de Barante (A. Chuquet)..... 221
Van Gennep, Le génie de l'organisation (F. B.)..... 411
Verrier, La haine allemande contre les Français (Arthur Chuquet)..... 317
Victoire (la) de Lorraine, carnet de route d'un officier de dragons (A. Chuquet)..... 365
Villey, L'orientation de la politique sociale.
— La réparation des dommages causés pendant la guerre (F. Bertrand) 62-63
Violations (les) des lois de la guerre par l'Allemagne, publication du Ministère des Affaires étrangères (A. Chuquet). 299
Violle, La physique et la guerre (A. Chuquet)..... 334
Virgile, Géorgiques, p. Lejay (F. Bertrand)..... 52
Vogt (W.), La Suisse allemande au début de la guerre (A. Chuquet)..... 288
Wagner (Richard), Une capitulation (H. de Curzon)..... 401
Waldner, Histoire de la ville de Colmar (R.)..... 134
Waltz, Manuel de prononciation du latin (F. Bertrand)... 89
Wampach, Le dossier de la guerre (A. Chuquet)..... 250
Whicher, La vie et les romans d'Elise Haywood (Ch. Bastide)..... 405
White, Les scolies des Oiseaux d'Aristophane (Maurice Croiset)..... 114
Wilde (O.), Les origines de la critique historique et conférences sur l'art (E. Welvert)..... 374

pages
Williams (W. H.), Jacke Jûgeler (Ch. Bastide). 198
Wood et Hopkins, L'alimentation en temps de guerre (E. d'Eichthal). 410
Wyzewa, La nouvelle Allemagne (A. Chuquet). 249
X, La Belgique sous la griffe allemande (A. Chuquet). 248
Ypres (archives d'). 272
Zanta (L.), La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle (L. R.).
— La traduction française du Manuel d'Epictète d'André de Rivaudeau (L. R.). 215

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séances du 18 juin au 10 décembre 1915 (Léon Dorez).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES Nos DU 2e SEMESTRE DE 1915

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Feuilles d'histoire.
Journal des savants.
Opinion.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue du XVIIIe *siècle.*
Revue hebdomadaire.
Revue historique.

Muséum (hollandais).

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 3 juillet. — 1915

Loisy, Guerre et religion. — Le Béyan persan, trad. Nicolas, II-IV. — Looten, Le prince de Robecq. — Mémoires de Barthélemy, p. J. de Dampierre. — Académie des Inscriptions.

A. Loisy, **Guerre et religion**, Paris, Nourry, 1915. In-12, 91 p.

Trois chapitres : la Guerre; les Religions; la Religion. Un court avant-propos : « Guerre et Religion » déclare nettement que la guerre actuelle n'est pas une guerre de religion, mais que les religions sont en droit de se demander ce qu'elles y peuvent gagner ou perdre, et que la crise elle-même peut avoir un sens religieux en tant qu' « enfantement douloureux » d'une religion supérieure.

M. L. ne croit donc pas que les Allemands aient incendié la cathédrale de Reims et détruit tant d'églises par fanatisme luthérien ou, comme l'a écrit l'abbé Ulysse Chevalier (*Le vandalisme allemand à Rome en 1527*, Valence, 1915), par « haine antireligieuse », Guillaume II détestant le catholicisme et étant resté, en Prussien *über Alles*, un dévot d'Odin. Il n'a pas jugé nécessaire de réfuter ces spécieuses erreurs; peut-être faudra-t-il pourtant en venir là. Un savant éminent et vénérable me disait ces jours-ci : « Si les Allemands se conduisent en sauvages, c'est pour avoir trop lu la Bible » (il voulait dire l'Ancien Testament). Je lui objectai les Prophètes; je crains qu'il ne les ait pas lus; mais, étant archéologue, il avait lu le livre des Juges et savait la conquête du pays de Chanaan. Il aurait pu, à meilleur droit, me citer *Deutéronome* II, 26, qui « préfigure » — on l'a déjà remarqué en Angleterre — la demande de passage à travers la Belgique, le noble refus du roi et les horreurs qui suivirent. Mais les Autrichiens qui ont martyrisé les Serbes, les Bavarois qui ont été les plus barbares des Germains (comme en 1870), se sont-ils nourris de l'histoire des guerres de Yahvé? Et les Anglais, qui les ont beaucoup lues, n'ont-ils pas sauvé les marins allemands qui se noyaient, partout où ils l'ont pu, au péril de leur vie? Les Églises rivales et la lecture de leurs livres saints ne sont rien dans tout cela — Odin non plus.

I. *La Guerre.* M. L. expose nettement ce que nous savons : l'Autriche provocatrice, mais avec la complicité initiale de l'Allemagne; la Russie, la France, l'Angleterre résolument pacifiques, obligées, malgré elles, de tirer l'épée, de préférer la lutte à l'abdication [1]. Le théologien attitré de Guillaume II, A. von Harnack, ose rejeter les torts sur l'Angleterre, jalouse de la richesse et de l'activité de l'Allemagne; a-t-il écrit cela avec plus de sincérité que l'incroyable *Manifeste des 93*, dont il paraît bien être l'auteur ? En réalité, l'Allemagne a déchaîné la guerre pour réaliser un plan longuement mûri, à l'heure qui lui convenait [2], parce qu'elle était « confiante en sa force et avide de butin ». Telle est aussi la conclusion de l'Allemand anonyme — personnage considérable, assure-t-on — qui a récemment publié à Lausanne, sous le titre : « J'accuse ! » un réquisitoire parfaitement informé contre ce qu'il appelle « le grand crime de son gouvernement » (voir une analyse exacte de ce livre dans le *Correspondant*, 10 avril 1915, p. 150). Cette guerre n'a pour objet le triomphe d'aucun idéal ; elle vise à établir « le règne de l'Allemagne, non le règne de Dieu » (p. 25). Il est vrai que l'empereur allemand parle souvent du Dieu allemand qui le seconde; mais ce « Dieu d'Etat-major » (p. 59) — *Herr von Gott*, comme l'ont appelé les Anglais — n'a rien de religieux, ni de chrétien ; la guerre qu'il inspire n'est pas plus religieuse que ne le furent celles de Sennachérib ou de Nabuchodonosor (p. 27). « Le christianisme n'est que de surface : c'est le vêtement baptismal dont l'Allemand recouvre sa nudité » (p. 34).

II. *Les Religions.* « On est stupéfait du peu qu'ont trouvé à dire l'Évangile et l'Église », au point que « l'on pourrait se demander si l'Europe est encore chrétienne ou si elle l'a jamais été » (p. 28, 29). Le pasteur Babut a bien écrit au prédicateur de cour Dryander pour lui soumettre un projet de déclaration très évangélique qui pût être signé par tous les chrétiens des pays belligérants ; mais Dryander, tout en approuvant le principe, refusa son assentiment, de peur que l'Allemagne pût paraître avoir besoin d'un effort quelconque pour conduire la guerre chrétiennement ! C'est la prière du Pharisien (p. 34). Dryander, non moins que Harnack, fait bon marché des droits de la Belgique comme de ceux de l'humanité non allemande en général. Du reste, observe M. L., ce parfait chrétien qu'est M. Babut s'abuse lui-même

1. P. 6. M. L. semble croire à la sincérité de l'Autriche consentant, au dernier moment, à négocier avec la Russie ; certains indices donnent à penser que c'était une feinte ajoutée à d'autres.

2. C'est ce qui rend particulièrement suspect l'attentat de Serajevo, survenu trop opportunément, exécuté par un Bosniaque dont le gouvernement serbe avait déjà signalé les agissements à la police autrichienne qui le protégeait, dont le père était, dit-on, un agent de la sûreté de Vienne. J'ai exprimé mes soupçons dans le *Temps* (9 décembre 1914); M. Mathiez les partage et les précise (*La Serbie*, Besançon, 1915, p. 27). Mais on ne s'explique pas le silence du gouvernement serbe, qui doit pourtant être renseigné.

lorsqu'il déclare vouloir ne rien faire ni dire qui ne soit en harmonie avec son patriotisme, car l'Évangile ne connaît pas de patrie : il ne suppose point la patrie, mais la supprime (p. 38). Il y a « incompatibilité entre un patriotisme nécessaire à la vie des peuples et le programme du Discours de la montagne » (p. 42).

On s'étonne que Benoît XV n'ait point parlé à la place de M. Babut, ou qu'il ait parlé pour ne rien dire : « Le Saint-Siège est tenu de garder une complète impartialité ». Ce dernier mot est impropre, dit M. L. ; il eût fallu parler seulement de neutralité. Le pape « a plutôt blâmé discrètement le cardinal Mercier d'avoir proclamé le droit » (p. 48). De même que ses prédécesseurs n'ont jamais trouvé un mot de blâme contre le brigandage qui mit fin à la Pologne, Benoît XV s'est gardé « de compromettre son autorité pontificale en proclamant le droit des vaincus » (p. 55). La raison en est qu'aujourd'hui « l'autorité du pape n'appartient pas principalement à l'ordre moral : c'est surtout un débris de pouvoir politique dont le possesseur ménage très naturellement la conservation par le moyen de la neutralité » (p. 50).

Telles sont, en effet, les apparences ; mais nous ne savons encore que peu de chose, le Vatican n'ayant pas publié de livre violet. On a répété que Pie X avait fait de nobles efforts pour arrêter François-Joseph, que son nonce à Vienne ne put même pas se faire recevoir, que le pape vit là « l'injure la plus cruelle que la Papauté eût subie depuis Boniface VIII ». C'est lui aussi qui aurait dit, sollicité de bénir les armées austro-hongroises : Je ne bénis que la paix ». « Rome, écrit d'autre part M. L., paraît avoir été aussi étonnée de la loyauté des Belges que les Belges sont maintenant étonnés de sa froideur » (p. 56). On parle toujours du pape et l'on oublie le Sacré Collège, uni par des liens divers — des chaînes d'or, parfois — aux empires du centre de l'Europe. Quoi qu'il en soit et pour s'en tenir aux faits acquis, M. L. est en droit « de constater, après l'impuissance de l'Évangile, l'impuissance du pontificat romain » (p. 58).

III. *La Religion*. Et pourtant, il y a quelque chose qui s'agite dans les âmes, comme une religion qui refleurit parmi ces cruelles épreuves. Est-ce un renouveau des anciennes croyances ? M. L. ne le pense pas ; il réduit à peu de chose les preuves qu'on en prétend donner. « Rien ne paraît moins solide que l'espoir d'utiliser la guerre au profit d'une réaction politico-religieuse » (p. 62). Il n'y a qu'une foi, un amour dans lesquels la France est unanime : c'est l'amour de la patrie et la foi en son avenir. La vraie religion du moment présent est le dévouement à la France (p. 63). On serait donc tenté de penser que « dix-neuf siècles de christianisme n'ont abouti qu'à la résurrection des religions nationales et à l'effondrement de tout internationalisme, à commencer par l'internationalisme religieux » (p. 66). Mais il faut remarquer que les religions nationales sont loin d'être « uniformes dans l'idéal que les patries représentent. » A la différence de

l'Allemagne, férocement égoïste, l'Angleterre et la France (ajoutons l'Italie, malgré l' « égoïsme sacré ») songent à établir le règne de la justice entre les hommes; la Russie aussi « s'exercera à la pratique de la justice et à celle de la tolérance religieuse » (p. 71). La religion future n'aura plus pour objet essentiel de « créer une caste de privilégiés dans l'éternité », mais d'établir le règne de la justice; l'Allemagne elle-même, instruite par le malheur, s'en éprendra peut-être à son tour » (p. 83). Cette « conscience de l'humanité », qui « procède de l'Évangile, mais le dépasse » (p. 80), complètera la religion de la patrie, car « c'est lui faire tort que de s'enfermer dans un nationalisme étroit, égoïste et farouche » (p. 85). — « La notion morale de l'humanité, de la solidarité humaine... est une véritable foi... : ce sera celle des siècles à venir » (p. 87-88).

Perspectives consolantes, assurément, mais dont l'humanité, chrétienne depuis dix-neuf siècles, n'a pas attendu la révélation, car « ce cri, les prophètes l'ont jeté les premiers et pour tous les siècles » (Darmesteter, *Les Prophètes*, p. 118) et la sagesse gréco-romaine s'est nourrie du même espoir :

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis
Inque vicem gens omnis amet... (*Phars.*, I, 60).

La seule nouveauté qui puisse être réservée à notre temps, c'est de faire enfin une réalité de cet antique idéal.

Salomon Reinach.

Seyyèd Ali Mohammed, dit le Bab, **Le Béyan persan**, traduit du persan par A.-L.-M. Nicolas, consul de France à Tauris. T. II, III et IV, in-12, 174, x-162, 1-185 pages. Paris, Geuthner, 1913-1914. Prix du volume : 3 fr. 50.

Malgré les préoccupations constantes d'un poste dont l'importance politique n'a fait que croître au cours des dernières années, en dépit des troubles qui empêchent la Perse de se développer normalement dans ses nouvelles destinées libérales, M. Nicolas a courageusement continué ses études sur le Babisme et terminé l'œuvre considérable qu'il avait entreprise, de mettre à la portée des lecteurs d'Occident l'un des principaux ouvrages laissés par le Bab, le *Béyân* persan. Il est vrai que la réforme entreprise par le Séyyèd de Chirâz n'a point réalisé ce qu'il avait rêvé, et aujourd'hui que le Béhâïsme a triomphé dans la plupart des communautés iraniennes qui s'occupent de religion, il n'y a plus guère qu'un intérêt historique à étudier la pensée du réformateur ; mais cet intérêt n'en est pas diminué, car c'est du mouvement d'idées créé par la prédication et les publications du penseur persan qu'est sortie la forme nouvelle donnée aux aspirations religieuses des esprits indépendants du Chi'ïtisme officiel, et il est aussi utile d'en connaître les données primitives que de remonter à ses prédécesseurs immédiats, tels que les docteurs de l'école des Chéïkhis.

On y verra précisés les points, de détail il est vrai, mais importants pour des Chi'ites formalistes, attachés à certaines puérilités de leurs rites, pour lesquels 'Ali Mohammed rompait avec les habitudes des Musulmans de Perse : interdiction de puiser l'instruction dans d'autres livres que le *Béyân* (et par suite exclusion du Qorân), d'enseigner les sciences dérivées de la logique et des principes du droit, abrogation du culte célébré sur les tombeaux des prophètes et des saints, suppression du pèlerinage de la Mecque, enterrement des morts dans le cristal ou dans les pierres taillées, abandon des règles minutieuses de la casuistique musulmane relativement à la quantité d'eau considérée comme pure alors qu'elle est souillée par la chute d'un corps impur, prescription de nouvelles formules de salutation, etc. Un livre de ce genre, tombant en plein dix-neuvième siècle au milieu de la stagnation religieuse de l'Iran mahométan, a dû produire l'effet d'une pierre jetée dans une mare bourbeuse peuplée de grenouilles : on s'en rend encore mieux compte maintenant que l'on en possède le texte. Je ne dirai pas que la lecture en soit attrayante, malgré le talent déployé par le traducteur ; c'est mieux que cela : elle est éminemment instructive.

Cl. Huart.

Chanoine Camille Looten. **Histoire d'Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, prince de Robecq**, lieutenant-général des armées du roi commandant en chef dans les Flandres, le Hainaut et le Cambrésis (**1724-1812**). Lille, Giard, 1913, in-8°, XI et 550 pages. Planches et portraits.

Si l'on élaguait de ce gros livre tout ce qui ne concerne pas directement le prince de Robecq, il n'en resterait pas cinquante pages, et vu l'insignifiance du personnage, ces cinquante pages ne trouveraient pas de lecteurs. Le prince de Robecq, en effet, est un homme que rien ne caractérise, le type de ceux qui n'ont pas d'histoire. Dans le privé, c'est un grand seigneur qui vit très noblement, qui épouse successivement deux femmes du même monde que lui, qui n'a jamais eu la moindre aventure domestique, et qui, par suite, n'appelle l'attention de personne ni sur lui ni sur son intérieur. Militaire, il gravit tous les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de lieutenant-général, mais tranquillement, dans l'ordre du tableau, sans exciter ni l'admiration ni l'envie de qui que ce soit. Il prend part à presque toutes les guerres de son temps, valeureusement, personne n'en doute, mais confondu dans la foule, sans action d'éclat particulière. Chargé d'un commandement en province, il représente dignement, administre correctement, bornant son rôle à se faire un intermédiaire presque mécanique entre le roi et ses sujets et réciproquement. Membre de l'Assemblée constituante, il assiste muet au renversement de la monarchie traditionnelle, part et vit en exil sans protestation, puis revint mourir en France sous l'Empire, sans bruit, comme il avait toujours vécu.

Il n'y avait donc pas là de quoi écrire un livre de 550 pages. Mais à défaut de matière, il y a la manière. Et la manière de M. le chanoine Looten est celle de Mme Scarron qui, pour remplacer le rôti trop souvent absent sur sa table, offrait à ses hôtes une histoire. Donc à propos du prince de Robecq, qui est un Montmorency, M. le chanoine Looten commence par faire la généalogie des Montmorency et des principales branches de cette nombreuse famille ; cela tient beaucoup de place, vous le croyez sans peine. Lorsque Robecq se marie, l'auteur entre dans les détails les plus minutieux sur sa première femme, sur sa famille, ses relations, ses goûts littéraires. Robecq part pour la guerre ; cela nous vaut tout un cours sur l'histoire militaire du règne de Louis XV. Sa première femme meurt : nous subissons, de ce fait, tout le récit de la querelle de Palissot (à qui cette dame s'intéressait) avec le parti des philosophes. Robecq se remarie : généalogie de sa deuxième épouse, et comme c'est une La Rochefoucault, je vous laisse à penser si l'auteur s'en donne à cœur joie. Robecq est nommé commandant de la Flandre maritime : toute l'affaire du port de Dunkerque, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au traité de Versailles, défile devant nos yeux. Il passe de là à Lille : qu'à cela ne tienne, Lille n'est pas une ville sans intérêt. Et voilà l'auteur qui, nouveau Bædeker, nous décrit Lille, quartier par quartier, rue par rue, avec les principaux monuments, les églises, les hospices, les arts, les sciences et les lettres, les écoles, les salons de peinture, les artistes, etc. Je m'arrête ici, plus indulgent que M. le chanoine Looten qui ne nous fait pas grâce des élections des députés des trois ordres aux Etats généraux, ni de la constitution civile du clergé, ni des campagnes de la République dans les Pays-Bas, ni des malheurs de l'émigration.

Ce livre, où l'accessoire et le hors-d'œuvre remplacent le principal, n'est pas très bien écrit. Il manque de simplicité, quelquefois même de noblesse, trop souvent de correction. Veuillot, par exemple, n'aurait jamais pardonné à qui que ce soit, encore moins à un chanoine, de dire que le prince de Robecq fut instruit dans *quelque académie* de Paris (p. 25).

Tournez la page, et vous verrez le père du prince, « dans cette vue, jeter les yeux sur... »

Un peu plus loin (p. 27), on demeure rêveur devant les « secrets intimes » auxquels Louis XV initiait quelques courtisans, et devant ses « frayeuses » excursions.

A la page 35, l'auteur nous parle de *circonstances plaçant* (peu importe qui) *en haut relief*.

Dix pages après, il nous fait assister à « la marche en avant du progrès » !

A la page 151, nous contemplons avec inquiétude une France « imbue de la nécessité de son hégémonie » !

Cette inquiétude fait bientôt place à la tristesse, lorsque, dans trois pages consécutives (pp. 152, 153, 154), on nous montre successivement Choiseul hésiter « à mettre les pouces », l'Angleterre « qui tient le dé », le maréchal de Broglie qu'on veut « casser aux gages », son frère qui soutient un siège « absolument » héroïque, le prince Ferdinand qui « recueille l'épuisement » de ses troupes.

A ce bouquet faut-il ajouter une dernière fleur (si c'était la dernière !) qui s'épanouit à la page 250 : là, un être pour qui rien n'est sacré, puisque c'est le bourreau, nous exhibe son flegme « sans entrailles »! !

Eugène WELVERT.

Mémoires de Barthélemy, 1768-1819, publiés par Jacques DE DAMPIERRE. Paris, Plon, 1914, in-8°, XIII et 434 pages. Portrait. Prix : 7 fr. 50.

Il faut aujourd'hui un certain effort de mémoire pour se rappeler que Barthélemy fut, pendant la Révolution, ambassadeur en Suisse, puis membre du Directoire exécutif. C'est une médaille d'un relief faible qui s'est vite effacé. Cependant, si l'on devait en croire M. de Dampierre, qui présente aujourd'hui seulement ses Mémoires au public, Barthélemy aurait été, de 1792 à 1797, « l'homme le plus en vue de l'Europe » ; c'est lui qui, par son « admirable adresse », aurait réussi à faire signer les traités de Bâle, et c'est par une « reconnaissance enthousiaste » que la France l'aurait envoyé siéger au Directoire. Voyons si les Mémoires de Barthélemy justifient un jugement aussi inattendu.

La date à laquelle ils ont été rédigés nous inspire déjà quelque inquiétude. L'auteur, fructidorisé, déporté, mais évadé, nous avoue lui-même qu'ayant été froidement accueilli en Angleterre à son retour de la Guyane, il prit la plume pour expliquer sa conduite pendant la Révolution. Ces Mémoires seraient donc un plaidoyer. Employé, sous l'ancien régime, dans la diplomatie auprès d'agents peu capables, ou intrigants, ou intéressés, n'ayant pas eu l'avancement sur lequel il comptait, il avait cru que la Révolution serait plus juste envers un roturier peu fortuné comme lui. Voilà pourquoi il l'avait servie, bien qu'elle l'eût effrayé dès son origine et toujours indigné dans son développement. Pour un diplomate, l'aveu n'est-il pas un peu trop dépouillé d'artifice ?

Quoi qu'il en soit et quelque réserve que nous devions faire sur les jugements d'un homme que sa pauvreté native avait rendu morose, que l'injustice de l'ancien régime avait aigri, que les excès et la persécution révolutionnaire avaient exaspéré, il n'en est pas moins vrai qu'il avait, au cours d'une carrière publique aussi orageuse que variée, coudoyé les personnages les plus marquants de la France et de l'Europe. Et comme il coucha ses souvenirs sur le papier aussitôt après les derniers événements qu'il raconte sauf un post-scriptum

insignifiant ajouté beaucoup plus tard, il faudrait qu'il eût été bien maladroit pour n'y avoir pas mis au moins quelque intérêt. De fait, il faut reconnaître que les Mémoires de Barthélemy, s'ils sont très sujets à caution comme témoignage historique, se laissent lire avec agrément.

Issu d'une famille besogneuse, fils d'un père qui eut quinze enfants, neveu de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, François Barthélemy était entré de bonne heure dans la carrière, sous les auspices du duc de Choiseul, protecteur puis ami de son oncle l'abbé. Ses Mémoires s'ouvrent sur le tableau de l'anarchie qui déchirait la Suède, à l'époque où il y fut envoyé comme secrétaire d'ambassade (démêlés de la noblesse avec la cour, le sénat, la diète, etc.). Il passe ensuite au règne de Gustave III et à la révolution opérée par ce prince. Bien que ce coup d'Etat ait été mollement secondé par le comte de Vergennes, notre ambassadeur, il mit celui-ci en vue et lui valut en France les plus grands honneurs. Par contre, il ne rapporta rien à Barthélemy. Aussi fait-il de son chef un portrait peu flatté. Selon lui, Vergennes était froid, timide, circonspect et par dessus tout avare. « Lorsqu'on prenait, dit-il, une allumette dans le cabinet de M. de Vergennes, pour allumer à son feu une bougie, il ne permettait pas qu'on ne conservât pas le reste de l'allumette, observant qu'elle pouvait encore servir. Il tenait sous clef son papier et ses plumes ; et lorsque j'avais à lui en demander pour le service, ce qui arrivait très souvent, il avait la patience de traverser plusieurs chambres pour en aller chercher. Le courrier qui lui annonça sa nomination au ministère arriva à Stockholm avant le jour. Lorsque M. de Vergennes fut levé, il nous dit que la circonstance valait la peine de nous faire prendre du café moka qu'il avait apporté de Constantinople et qui n'avait pas encore vu le jour depuis trois ans qu'il était à Stockholm [1] ».

En 1775, Barthélemy, recommandé par Choiseul au baron de Breteuil, passa de Stockholm à Vienne. Ce qui nous procure le plaisir de lire de nouvelles anecdotes sur la hauteur du prince de Kaunitz, entre autres celle-ci : Lorsque, en 1778, Marie-Thérèse, après avoir, selon son habitude, beaucoup pleuré, prié, consulté son confesseur et manifesté une grande répugnance à dépouiller l'électeur palatin d'une partie de la Bavière, eut finalement trouvé que les droits de sa maison étaient fondés et consenti à ce qu'ils fussent exercés, Breteuil alla trouver Kaunitz et lui lut une dépêche de son gouvernement

1. C'est cependant le même Vergennes qui, après avoir libéré Dunkerque du joug anglais par le traité de 1783, disait au duc de Croÿ : « Je me suis réservé cela pour mon pot-de-vin ». Si vous voulez bien vous rappeler, maintenant, le pot-de-vin de cent mille écus que le contrôleur général des finances prélevait alors, à chaque renouvellement, sur le prix du bail de la ferme générale, vous estimerez sans doute que Vergennes, cet avare, était bien désintéressé.

protestant contre cette spoliation. Au milieu de sa lecture, le chancelier l'interrompant lui dit : « Monsieur le baron, je ne puis entendre ces choses-là ! — Comme ce n'est qu'à vous que je puis les dire, répondit l'ambassadeur avec fermeté et sangfroid, il faut bien que vous les entendiez ». Le prince étonné ne répliqua point, et la lecture fut achevée. De là sans doute la mauvaise humeur que Kaunitz et Mercy-Argenteau montrent dans leur correspondance à l'égard du baron de Breteuil. Si la morgue de Kaunitz était grande, sa grossièreté l'égalait. A tous les exemples que les mémorialistes nous en ont laissés, Barthélemy ajoute celui-ci : le pape, étant allé à Vienne en 1782, visita le prince. Kaunitz, sous prétexte d'un rhume, garda son chapeau sur la tête pendant tout l'entretien.

Barthélemy était en congé quand Marie-Thérèse mourut, en 1780. Mais il retourna bientôt à Vienne et put constater que, malgré sa popularité, ses sujets, loin de la pleurer, paraissaient plutôt se réjouir de sa mort. Ennuyés de la longue durée de son règne, ils se promettaient monts et merveilles de celui de son fils. L'impératrice avait eu comme le pressentiment de ce détachement. Deux ans auparavant, elle disait à l'ambassadeur d'Espagne : « Plaignez-moi, je suis seule, occupée à soutenir un pesant fardeau. Le roi, votre maître, est heureux au milieu d'une famille nombreuse qui l'aime; moi, je suis seule, peut-être même que mes sujets commencent à désirer un changement ; mais ils me regretteront. » L'impératrice avait prophétisé. Après avoir paru vouloir favoriser le peuple aux dépens des autres ordres de l'Etat, Joseph II, par son caractère inquiet et dur, son goût pour les innovations, sa prétention de vouloir tout faire seul, l'augmentation des impôts, son peu d'égards pour la mémoire de sa mère, ses mauvais procédés envers le clergé, envers le pape lui-même, ne tarda pas à indisposer contre lui toutes les classes de ses sujets, et comme l'impératrice l'avait prédit, ils la regrettèrent.

Si Barthélemy fait grand éloge du baron de Breteuil, de son habileté, de son caractère, de sa générosité, il est moins tendre pour son successeur à Vienne, le marquis de Noailles. Il faut dire que le premier complétait de sa bourse les appointements de son secrétaire d'ambassade, tandis que le second négligea de demander pour lui une gratification promise. Mais il n'eut pas à travailler longtemps avec le nouveau venu : quelques mois après son arrivée, il était nommé lui-même à Londres. « J'avais droit, dit-il ici, en quittant Vienne, d'obtenir un présent de cette cour. C'était l'usage. Mais ma mauvaise étoile fit que l'empereur pensa qu'il devait commencer par moi à le réformer. » Il y a des gens qui sont nés coiffés. A Londres, le comte d'Adhémar, notre ambassadeur, ne le traita pas mieux que le comte de Vergennes à Stockholm et le marquis de Noailles à Vienne. Bien que Barthélemy l'eût remplacé pendant un long congé, il ne reçut de lui aucune indemnité. Aussi le drape-t-il de la belle manière : créa-

ture de Mme de Polignac, c'était un homme sans talent et sans considération, qui ne payait même pas « ce pauvre prêtre irlandais qu'il avait auprès de lui depuis plusieurs années en qualité d'aumônier, sans le loger ni le nourrir ». Comme on le voit, Barthélemy ne nous passe aucun de ses mécomptes. Le soin qu'il met à nous les faire remarquer nous donne de lui l'impression d'un homme qui ne sent pas combien ses affaires privées laissent le public indifférent ; et la rancune qu'il garde contre ceux qui ont manqué de générosité envers lui, ou les éloges qu'il donne à ceux qui l'ont obligé, nous poussent à nous défier des jugements qu'il porte sur les uns et sur les autres.

En 1786 fut signé à Londres ce fameux traité de commerce entre la France et l'Angleterre, si désastreux pour nous. A s'en rapporter à Barthélemy, les deux gouvernements auraient employé des procédés bien différents en vue de se procurer les lumières nécessaires pour cet arrangement. En Angleterre, les négociants, les places de commerce, les corporations, associations, etc. avaient été invités à faire parvenir au ministère toutes les notions et explications qu'ils croiraient pouvoir être utiles. En France on procéda en silence, avec beaucoup de mystère et sur les mémoires que quelques particuliers admis seuls au secret avaient fournis. Durant son séjour en Angleterre, Barthélemy eut encore la malechance d'assister à une honteuse défaite diplomatique de la France. On sait qu'il s'était établi une lutte très vive d'influence en Hollande entre nous et l'Angleterre. Barthélemy avait été chargé de déclarer au ministère anglais que le roi de France allait former un camp à Givet pour défendre l'indépendance des Provinces-Unies. Mais la Prusse ayant su par ses espions qu'aucune troupe française ne paraissait à Givet, fit entrer une armée en Hollande pendant que l'Angleterre équipait une flotte pour la seconder. La Hollande, contrainte par la nécessité, se lia à la Prusse et à l'Angleterre, dans les conditions les plus humiliantes pour nous.

La Révolution était mûre. En janvier 1790, Barthélemy, toujours à Londres, y rencontra Gouverneur Morris qui revenait de France. L'ayant interrogé sur l'état de nos affaires, l'Américain lui dit que les clameurs et le désordre qui régnaient dans les séances de l'Assemblée nationale qu'il avait suivies avec attention l'avaient révolté, et qu'il avait quitté Paris dans la ferme conviction qu'une nation dont les représentants se montrent avec une pareille indécence aux yeux de leurs concitoyens et des étrangers, était incapable et ne méritait pas de parvenir à jouir d'une liberté sage et raisonnable. Barthélemy ajoute qu'il se le tint pour dit. Cependant s'il partageait dès lors la mésestime de Morris pour les Français appelés à se gouverner eux-mêmes, comment se fait-il qu'il se soit tout de suite donné le tort de rester sous le harnais ?

Deux choses le frappent alors : l'influence occulte de l'Angleterre sur nos discordes intérieures et son action au dehors pour ruiner ce

qui restait de l'empire de la France dans l'Inde. Il rapporte ensuite qu'au printemps de l'année suivante, Champcenetz sans doute celui qui était gouverneur des Tuileries vint à Londres avec une instruction secrète de Marie-Antoinette : se méfiant des dispositions de M. de La Luzerne, alors notre ambassadeur, la reine l'autorisait lui, Barthélemy, à traiter au nom du roi avec l'Angleterre, lorsque Louis XVI aurait recouvre la plénitude de son autorité. Barthélemy répondit que l'on pouvait compter sur lui ; mais l'arrestation de Louis XVI à Varennes empêcha l'exécution de ce plan [1]. Ce Champcenetz, nul ne l'ignore, était un polisson. Lors des premières couches de Marie-Antoinette, il avait composé contre elle et ses amies tout un recueil de chansons qui tomba entre les mains du roi. Si le fait rapporté par Barthélemy est vrai, il est plus qu'étrange que la royauté en ait été réduite à utiliser un pareil homme pour une pareille mission.

Barthélemy nous assure que le portefeuille des affaires étrangères lui fut offert lorsque M. de Montmorin le remit au roi, et qu'il le refusa. Il avait été aussi question de lui pour l'ambassade d'Angleterre, un mois auparavant, lors du décès de M. de La Luzerne. Mais il venait d'être nommé ambassadeur en Suisse.

Une nouvelle période dans sa carrière commence alors, période pleine d'inconséquences et de faiblesses : par intérêt ou ambition, et malgré ses regrets, puis ses répugnances, puis ses révoltes intérieures, Barthélemy, royaliste pur, va se faire le serviteur soumis d'abord de la royauté constitutionnelle qu'il déteste, et ensuite de la pire démagogie qu'il exècre. Mal reçu à Soleure, siège de la légation de France, il parcourt la Suisse en quête d'un établissement. Partout on l'accueille avec défiance comme représentant d'un pouvoir amoindri. Finalement il choisit la ville municipale de Baden, qui dépendait de trois cantons. Le massacre des Suisses, à la journée du 10 août 1792, met tous les cantons en deuil et les remplit d'horreur contre les Français. La position de Barthélemy, déjà difficile, devient insoutenable. Retenu cependant à son poste par un décret déclarant infâme et traître à la patrie tout fonctionnaire public qui abandonnerait le sien, il entame une correspondance avec Le Brun, son ministre, essayant de lui démontrer que, nommé par le roi, il ne peut plus le représenter, maintenant que le roi est déchu. Le Brun réplique que le peuple a toujours le droit de changer son gouvernement, sans que l'étranger ait rien à y voir, et l'invite à continuer, jusqu'à ce qu'on le chasse. Et il lui envoie de nouvelles lettres de créance. Barthélemy refuse de les présenter et reprend son argumentation. Enfin il se résigne à rester pour contre-carrer Clavière, devenu membre du

1. Le texte ne porte que l'initiale du nom de Champcenetz ; le reste est entre crochets. Est-ce Barthélemy qui l'a complété plus tard, est-ce son éditeur ? On ne sait. Il n'y a pas une note explicative dans tout ce volume.

ministère français, et qui, quoique Suisse d'origine, voulait mal de mort à son pays. C'est alors que les cantons, voyant le danger pour eux, se rapprochent de Barthélemy qui seul pourra les défendre. Mais la Convention, après avoir supprimé le conseil exécutif provisoire, se rapproche à son tour de la Suisse, car elle a besoin d'elle, et doublement : parce que la frontière suisse, seule ouverte à la France maintenant, lui permet seule de se réapprovisionner et de conjurer la crise si intense des subsistances; ensuite, parce que, si un mouvement intérieur avait renversé les conventionnels, toutes les autres issues leur étant fermées par l'état de guerre, c'est en Suisse qu'ils comptaient se réfugier : Barthélemy va jusqu'à dire qu'ils étaient tous munis de passeports pour ce pays. Ainsi se découvre peu à peu la tactique de Barthélemy dans les cantons : il demeure en fonctions parce qu'il est pauvre et qu'il craint d'être mis hors la loi ; il abhorre la Convention, mais il la sert parce qu'elle le paye ; il reste en Suisse, parce que les Suisses, qui ont peur de la France, se servent de lui pour les protéger contre elle. Cependant très sévère pour la plupart de ses supérieurs, de ses inférieurs ou de ses collaborateurs, non seulement il ne trouve à se faire aucun reproche durant sa longue mission en Suisse, mais il se tresse à chaque page, pour ainsi dire, des couronnes à lui-même, pour son zèle, son labeur, son habileté, sa probité, son abnégation : il a toutes les vertus. Contrairement à ce que dit son éditeur dans sa préface, il n'eut aucune peine à conclure à Bâle, au nom de la France, la paix avec la Prusse. « Je n'eus, dit-il, qu'une ou deux conférences avec M. de Goltz, dans lesquelles il exprima que la fin du régime atroce de Robespierre et le retour du corps législatif à des mesures plus modérées avaient disposé le roi de Prusse à se rapprocher de la France et à faire la paix avec elle. M. de Goltz mourut au bout de huit jours. Je continuai les pourparlers avec M. Harnier... Après que le comité de Salut public, qui était excessivement défiant, eut pu s'assurer que le roi de Prusse voulait sincèrement faire la paix, nos travaux cheminèrent avec assez de rapidité et de confiance mutuelle. Le traité fut signé le 5 avril (1795), jour de Pâques. » Il en fut de même du traité avec l'Espagne. Celui-ci prit un peu plus de temps, parce que le comité de Salut public poursuivait une négociation parallèle sur les Pyrénées : mais le plénipotentiaire espagnol ayant demandé à reprendre les pourparlers entamés avec Barthélemy à Bâle, la paix avec l'Espagne fut signée sans difficulté au mois de juillet suivant.

Après les traités de Bâle, Siéyes, entré au comité de Salut public, devint le rédacteur des dépêches que Barthélemy en recevait, dépêches impérieuses, souvent acerbes, que l'ambassadeur ne lui pardonne pas. Siéyes préconisait une alliance immédiate, offensive et défensive avec l'Espagne ; entre autres stipulations, il demandait qu'elle nous aidât à fermer à l'Angleterre tous les ports depuis le Texel jus-

qu'à Gibraltar. Ce premier dessin du futur blocus continental paraissait fou au timide Barthélemy ; les autres exigences de Siéyes étaient, selon lui, non moins exorbitantes. En général, quand la France parle haut et ferme aux autres nations, Barthélemy est indigné. Ce singulier diplomate ne sait pas séparer la politique extérieure de la République de sa politique intérieure : il enveloppe l'une et l'autre dans la même réprobation. Ouvrez ses Mémoires à n'importe quelle page : chaque fois qu'il est mêlé à une négociation ou qu'il est amené à dire ce qu'il en pense, il prend toujours le parti de l'étranger, quand ce n'est pas celui de l'ennemi, qu'il s'agisse de la Suisse, de la Sardaigne, de l'Espagne, de la Prusse, des Deux-Ponts, de la république de Mulhouse, de l'Angleterre, etc.

Pusillanime autant que partial, il se dit heureux de n'avoir pas été chargé de l'échange de la fille de Louis XVI avec les conventionnels et diplomates français retenus dans les prisons de l'Autriche. « Il aurait été trop pénible pour moi, déclare-t-il, de voir dans une aussi triste situation la fille de tant de nos rois ». Mais ne vous semble-t-il pas qu'au contraire c'était pour lui, royaliste, une raison de plus de se mettre à sa disposition ? Sentiment à part, c'était même le devoir de sa place. Ce l'était si bien qu'il alla recevoir les prisonniers français échangés avec la jeune princesse. « Ma place m'obligeait de leur faire cette politesse ». Non, pas plus aux uns qu'à l'autre. Vis-à-vis d'elle et d'eux, officiellement, son devoir était le même, tant que l'échange ne fut pas un fait accompli.

Lorsque la constitution de l'an III entra en exercice, Barthélemy ne cache pas qu'il s'attendait à être compris parmi les cinq premiers Directeurs. Malgré ses répugnances, n'avait-il pas servi la République avec fidélité, contribué au maintien de la neutralité de la Suisse et signé plusieurs traités de paix ? Mais comme le comité de Salut public ne voulait pas de lui, on imagina de l'englober dans une prétendue conspiration de Bâle. Ecarté de cette place convoitée, il épanche d'autant plus de bile sur tout le nouveau personnel gouvernemental, qu'on avait été jusqu'à vouloir le rappeler de Suisse. Toute cette partie des Mémoires de Barthélemy, c'est-à-dire celle qui a pour objet les premiers temps du Directoire, n'est qu'une longue et monotone diatribe contre ceux qui prirent alors la direction des affaires de l'Etat. Et cependant il consentit, comme par le passé, à servir les nouveaux maîtres : ce qui ne l'empêchait pas de les trahir, quand il en trouvait l'occasion. Ces occasions n'étaient pas rares. En voici une; on pourrait aisément en citer d'autres. Le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Vienne, étant venu à Bâle pour essayer de traiter de la paix, Barthélemy, qui avait informé son ministre du but de ce voyage, reçut une réponse pleine d'injures contre la cour de Naples. Au lieu de garder cette lettre pour lui, il courut la montrer au marquis de Gallo, « afin qu'il connût

avec quel gouvernement il avait à traiter ». N'est-ce pas incroyable?

Mais ce qui l'est encore plus de sa part, c'est que, en 1797, lorsque Le Tourneur sortit du Directoire, Barthélemy, faisant le jeu de la majorité royaliste des deux Conseils contre la majorité républicaine des Directeurs, accepta de le remplacer. Quoique l'idée d'aller s'asseoir aux côtés des grands scélérats qui siégeaient au Luxembourg lui soulevât le cœur, il s'y résigna, savez-vous pourquoi? parce que les menaces du général Bonaparte aux cantons Suisses ne lui permettaient plus de protéger ceux-ci. Barthélemy masque ainsi la plupart de ses faiblesses sous les apparences du bien public; mais au fond c'était un de ces ambitieux timides qui, jouets ou obstacles pour les audacieux, sont fatalement brisés par eux. Poli et réservé, il ne tarda pas à se trouver dépaysé dans cet aréopage violent et grossier. Dès son arrivée, il avait cru pouvoir lier partie avec Carnot, un Carnot assagi et désabusé. Mais quoique Carnot, seul de ses collègues, fût décent et logique dans la délibération, et que, pour cette raison, Barthélemy votât toujours avec lui, Carnot le tint à distance. Même après avoir lu les Mémoires de La Revellière-Lépeaux, ceux de Barras, la réponse de Carnot au rapport de Bailleul, il faut encore lire les Mémoires de Barthélemy, si l'on veut se faire une complète idée de la haine qui animait les uns contre les autres les membres du Directoire. Dans ce concert d'invectives, celui-ci jette sa note, et ce n'est pas la moins discordante. S'il reconnait à Carnot des connaissance et une certaine modération, il croit lire dans ses yeux qu'il n'est pas en paix avec sa conscience; c'est « un tigre apprivoisé ». La Revellière, d'un extérieur hideux, est un fanatique méchant, un hypocrite dangereux. Dans une note (p. 227), Barthélemy insinue même qu'il était aussi cupide que Barras et Reubell. Quant à Barras, c'est un fourbe et un menteur, un escroc, un homme de sang et d'argent, un être ignare qui n'a jamais pu aligner une phrase qui ait du sens. Mais sa tête de Turc, c'est Reubell, un homme d'une violence, d'une grossièreté dégoûtante, un ivrogne, un boucher. Maintenant asseyez ces personnages autour du tapis vert et donnez-vous le spectacle de leurs délibérations. Un jour que Carnot, en vue de hâter la paix, avait conseillé d'accorder certaines satisfactions à l'Autriche qui continuait à s'agiter, malgré les préliminaires de Léoben, La Revellière se leva furieux, et, mettant les poings sur les hanches, il s'écria : « Comment? Qu'entends-je? Mais où sommes-nous « donc? Quoi? ici, dans cette enceinte, un membre du Directoire, « son président, vient nous parler en faveur des intérêts de « l'Empereur? » Il courait dans la chambre, continue Barthélemy, et frappait sur la table de toutes ses forces en répétant les mêmes exclamations. Cette même fureur passe dans l'âme de Barras et de Reubell. Ils se lèvent aussi et se réunissent à La Revellière; ils

courent dans tous les sens par la salle, en lançant à Carnot des regards pleins de rage et en lui montrant le poing. « Ah! f... gueux, « s'écrient-ils, f... coquin; oui, oui, nous te reconnaissons bien à « cet horrible langage! oui, c'est toi qui as mis la République dans « l'état où elle est, c'est toi qui as perverti l'opinion publique, qui as « tout paralysé! Tu es cause que rien ne marche. Tu es devenu le « point de réunion de tous les contre-révolutionnaires. Nous avons « eu le malheur de nous en rapporter à toi de la direction des « armées, et tu as abusé de ta position pour trahir les patriotes. Mais « va, scélérat que tu es, tu échoueras dans tes projets. Nous saurons « bien t'en faire repentir! » [1] Cela vous paraît fort? Cependant Barthélemy déclare textuellement qu'il ne s'est presque pas passé de jour, pendant qu'il siégea avec Barras, Reubell et La Revellière, que chacun n'eût mêlé, dans ses délibérations, des b... et des f..., frappant, comme ici, de grands coups sur la table, ou courant, les poings menaçants. « Est-ce bien moi, se demandait-il, qui suis ici? quelle étrange destinée m'a donc appelé à être témoin de semblables horreurs? »

Il entre ensuite dans les détails les plus circonstanciés sur la lutte qui se précipite entre les Directeurs et les deux Conseils, sur les préparatifs du coup d'Etat du 18 fructidor dans lequel Carnot et lui devaient être sacrifiés par leurs trois autres collègues. L'aveuglement de Carnot lui paraît incompréhensible et encore plus la confiance imbécile que celui-ci témoignait à La Revellière. Cette sécurité de Carnot avait fini par le rassurer lui-même contre le danger. En sorte qu'on hésite à qui des deux donner la palme de la sottise. Cependant je crois bien que c'est Barthélemy qui la mérite, car, averti de toutes parts du complot qui se trame contre eux, s'il assaille Carnot de ses craintes, il ne prend lui-même aucune précaution, alors qu'il en avait tout le temps et toutes les facilités, se laissant surprendre au chaud du lit comme un enfant, tandis que Carnot, moins inquiet en apparence, sut très bien se tirer d'affaire et échapper à leurs ennemis communs.

Dès lors, le malheur de Barthélemy ne peut plus que nous rendre indulgents pour lui. Avec lui nous nous indignons de la cruauté de ses persécuteurs, nous le plaignons des affronts, des souffrances, des misères de toutes sortes qu'il eut à supporter tant sur les routes de terre et de mer qui le conduisirent à la Guyane que pendant son séjour dans ce lieu maudit. Tout cela est odieux. Plus heureux cependant que beaucoup de ses compagnons d'infortune, il s'échappa, et l'on ne lira pas avec moins d'émotion que sa déportation, les palpitantes péripéties de sa fuite. Rendu à la liberté, il débarque en Angleterre, va de là à Hambourg où il rédige les présents Mémoires

1. La Revellière-Lépeaux, rapportant la même scène dans ses Mémoires, prétend n'avoir pas dit un seul mot (t. II, p. 68).

revus dans la suite, rentre en France au 18 brumaire, joue un rôle muet au Sénat durant tout l'Empire, sort un instant de sa léthargie en 1814 pour présider à la déchéance de Napoléon, et c'est tout.

François Barthélemy a couru une carrière aussi longue que tourmentée, à travers un des plus grands bouleversements de l'histoire ; il s'est frotté à beaucoup de monde et dans presque tous les pays du monde. Comme ses Mémoires nous rapportent ce qu'il a vu, ils intéressent ne serait-ce que par leur grande variété. Mais leur auteur nous y apparaît comme un personnage triste, étriqué, sans envergure. C'est un fonctionnaire qui sert à contre-cœur tous les régimes, même ceux qu'il abhorre, longue et humiliante servitude qui l'a rempli d'amertume. C'est un diplomate qui semble beaucoup plus dévoué aux étrangers qu'à sa patrie, parce que, imbu des idées d'autrefois, il ne sait pas dégager la patrie de ceux qui la gouvernent, et ceux qui la gouvernent il les déteste. Enfin et pour tout résumer, c'est un politique d'ancien régime, à vues courtes et systématiques, incapable de découvrir dans les choses le sens profond qu'elles renferment, et qui, par suite, n'a rien compris à la Révolution.

Et comme littérature ? Ah ! cela ne vaut pas le *Tambour Legrand* de Henri Heine [1].

Eugène Welvert.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 juin 1915.* — Au nom de la commission du prix Lantoine (destiné à un travail sur Virgile), M. Monceaux annonce que le prix n'a pas été décerné.

Léon Dorez.

---

1. Pour un diplomate, Barthélemy parle une langue d'une extraordinaire négligence ; c'est à croire que le séjour à l'étranger lui avait fait perdre l'habitude du français. Ainsi, dès la page xv de l'introduction, il se plaint de l' « espèce de repoussement » que le gouvernement britannique lui a fait éprouver ;

P. 151, on voit l'aile droite d'une armée donner la main (!) à l'aile gauche d'une autre armée ;

P. 153, il décrit le « cernement » de la Suisse par les armées françaises ;

P. 173, on le voit « se dévouer » à je ne sais quel sacrifice ;

P. 178, il était convaincu que « l'intérieur de la France prendrait une assiette stable » ;

P. 198, à propos de certaines mesures relatives aux naufragés de Calais, il fait dire à la duchesse de Choiseul : « C'est une loi qu'ils ont à remplir » ;

Et à la page suivante, il nous assure que ses paroles « périssaient devant la noirceur de leurs âmes ».

Par ces exemples pris en quelques pages seulement, on peut juger du reste.

Quant à l'orthographe des noms propres, elle est souvent fautive ; mais ceci est le fait de l'éditeur.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 10 juillet — 1915

DHELLA, La religion de Zoroastre. — SOANE, Grammaire Kurde. — MÉRIDIER, Le prologue dans la tragédie d'Euripide. — KÉYES, Les chevaliers au IIIe siècle. — LEFRANC, Œuvres inédites d'André Chénier. — HOGU, Notes sur les sources de Chateaubriand. — MAZON, Le verbe russe. — ANITCHKOV, Le paganisme et l'ancienne Russie. — JAKUBEK et NOVAK, Histoire de la littérature tchèque. — KOVALEVSKI, La Russie sociale. — SONNECK, Les catalogues de musique de la Bibliothèque du Congrès, de Washington. — Académie des Inscriptions.

MANECKJI NUSSERVANJI DHALLA, **Zoroastrian theology** from the Earliest Times to the Present Day. (1 vol. in-8°, XXXII-384 pp. New-York, 1914, chez Luzac, à Londres). — Prix : 10 shillings.

A la qualité d'archiprêtre des Parsis de l'Inde du nord-ouest, M. Dhalla ajoute celle, qui n'est pas à dédaigner, d'élève de M. Williams Jackson; il a suivi ses cours à l'Université Columbia. Nous trouvons en lui un de ces valeureux *dastoûrs* désireux d'étudier les questions complexes qui entourent leur religion, et qui ont été chercher des maîtres et des guides en Europe et en Amérique. M. D. a placé son volume sous l'invocation des « savants iraniens de l'Occident, passés et présents » ; entendez par là les amis des choses de Perse, depuis Anquetil-Duperron, dont le nom glorieux brille à la seconde ligne de la préface — les Parsis sont les premiers à rendre justice au grand déchiffreur de l'Avesta — jusqu'aux très nombreux orientalistes de nos jours pour lesquels la religion de Zoroastre a un attrait particulier.

On voit tout de suite que M. D. est converti à la méthode historique, car il partage l'histoire religieuse de l'Iran en six périodes non numérotées : une période pré-gâthique depuis les temps les plus anciens jusqu'à environ l'an mille avant notre ère, une période gâthique vers cette dernière date, une période avestique (de 800 avant à 200 après J.-C.) ; puis viennent l'époque des commentaires et des traductions, appelée période pehlevie (du IIIe siècle au IXe), l'ère de la décadence qui correspond à la domination musulmane, et enfin l'âge du renouveau ou de la résurrection, commençant au XIXe siècle pour se continuer ensuite dans l'avenir. L'auteur s'est proposé de réu-

nir dans un volume d'une lecture facile et attrayante toute l'histoire des dogmes du zoroastrisme ; il y a réussi. Destiné en principe à ses coreligionnaires, ce manuel sera également utile aux savants qui ne font pas de l'Avesta et de ses commentaires une étude spéciale. Un bon index rend les recherches commodes.

Esclave de la tradition, M. D. place l'époque de Zoroastre vers l'an mille avant l'ère chrétienne, et rejette par conséquent dans la pré-histoire ce que les Grecs nous ont raconté de la religion naturiste des Perses. Élève de M. W. Jackson, il ne pouvait pas agir différemment de son maître ; et cependant, c'est le même savant américain qui, en donnant à la suite de sa biographie de Zoroastre les textes grecs où il est fait mention du réformateur iranien, fournit lui-même la preuve que ce personnage célèbre — à supposer que ce soit le nom d'un homme — n'est pas antérieur à Alexandre. Sauf un passage douteux de Platon, aucun des textes reproduits in-extenso ne remonte à l'époque du conquérant macédonien. Comparez cette constatation matérielle avec les deux seules pages où Frédéric von Spiegel a résumé toute une vie de chercheur consacrée à ces études, et qui ont été publiées dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* (*Ueber den Zoroastrimus*, t. LVII, 1903, p. 745-746), et vous verrez qu'il est impossible d'échapper à l'obsession de cette idée que Zoroastre, réformateur de l'ancienne religion des Mages, tribu lévitique des Mèdes, mais non de la religion officielle des Achéménides, doit avoir accompli son travail sous les Séleucides. Je sais bien que les linguistes ne sont pas de cet avis ; mais la Perse est le pays des surprises. Nous avons vu, en plein XIXe siècle, s'y écrire tout un nouveau Qorân, celui des Bâbis, en une très bonne langue arabe où ne détonnent que de petites imperfections de détail. L'Avesta (dont nous n'avons que ce que les ministres des Sâsânides ont jugé utile pour les besoins de leur rénovation nationale) peut avoir été refait, retourné, retaillé au moyen d'anciens documents conservés par ces Mages ; de sorte que Zoroastre serait en réalité un patriote conservant, rénovant et au besoin rajeunissant de vieux tentes nationaux, par réaction contre l'emprise des idées hellénistiques. L'erreur chronologique qui le fait remonter beaucoup plus haut est imputable à la tradition seule ; or il est difficile de rencontrer des bases historiques solides dans des traditions, quelles qu'elles soient. Que les mânes d'Anquetil-Duperron et la bienveillance des *dastoûrs* ne me fassent pas un crime d'avoir émis des propositions si contraires à leur croyance [1] !

Cl. HUART.

1. Quelques remarques de détail. P. 106, Mithra, génie de la lumière et gardien des contrats ; il fallait citer A. Meillet (*Journal Asiatique*, X^e^ sér., t. X, p. 143). — P. 142. La lecture possible *fravarti* pour *travashi* est indiquée comme étant celle de « certain Western scholars » ; on pourrait lire ce dernier mot au

E. B. Soane, **Grammar of the kurmanji or kurdish Language** (Luzac's Oriental Grammars Series, vol. VI). 1 vol. in-12, XVI-289 pages. Londres, Luzac et Cie, 1913.

Le malheur de la langue kurde, c'est de n'être jamais devenue, au cours des âges, une langue littéraire, malgré d'insuffisantes tentatives (telles que le diwan du Cheïkh Ahmed de Djézîret-Ibn-'Omar, publié par M. Martin Hartmann); et pourtant, bien qu'elle soit évoluée, usée à un degré considérable, elle est pourtant l'héritière directe de la langue des Mèdes dont nous avons, dans l'Avesta, un témoignage irrécusable. En outre, elle s'étend sur une aire considérable et se divise en une infinité de dialectes. L'auteur croit avoir reconnu un fonds commun de grammaire et de vocabulaire qui constitue le dialecte appelé *kurmândji* sorte de *koiné*, qui avait une certaine aptitude à devenir langue littéraire, et qui le serait devenue si elle avait rencontré des générations d'écrivains pour la polir et la dresser. M. S. nous donne, p. XI, une nouvelle étymologie du nom de ce dialecte; pour lui, *kurmândji* est abrégé de *kurdmândji* équivalant à un persan **kurd-mâhî*, dans lequel *mâhi* est le nom de la Médie chez les géographes arabes (*mâh* = *mâdha*), plus le suffixe ethnique; donc « langue mède des Kurdes ». C'est ingénieux, quoique peu probable. Le kurmândji est parlé par un groupe important; mais pour devenir véhiculaire, il faudrait qu'il eût supplanté les dialectes voisins; or, on ne le voit guère jusqu'ici. L'auteur est même obligé, dans son vocabulaire, de diviser les divers idiomes qui forment le kurmândji, en deux groupes principaux, celui du sud (Hakkârî méridionaux, Mukrî et Suléïmâniyya), et celui du nord (Hakkârî septentrionaux, Erzeroum et Bayézid). On voit qu'on est bien loin d'une langue unifiée.

M. S. qui donne tous les mots kurdes en transcription, ce en quoi il a bien raison, n'a pas voulu noter les particularités de la prononciation des voyelles dont l'étude encombre la grammaire de Justi, par exemple. C'est que, comme l'a constaté M. Eugène Wilhelm, « les voyelles ont une prononciation peu fixe ». Et puis, une phonétique un peu approfondie risque de décourager les commençants, qui

---

singulier, car il s'agit de M. Andreas. — P. 170. On aurait pu rappeler que le démon Aeshma jouit d'une réputation universelle sous le nom d'Asmodée, dû au *Livre de Tobie*. — P. 173. Du nom des Mages, l'opinion universelle a tiré l'expression de *magie*; quelle erreur! Les Mages n'ont jamais connu la sorcellerie; c'est là le rôle des *yatus*. — P. 184. Alexandre brûle les écritures zoroastriennes. Au moins nous fait-on grâce des douze mille peaux de bœuf! — P. 194. « The invention of the modern Persian alphabet. » Il n'y a pas eu invention, mais adaptation, pour transcrire les sons du persan, des lettres de l'alphabet arabe. — P. 201. Propagande chrétienne (une page). M. D. ne cite pas l'abbé Labourt, *Le Christianisme dans l'empire perse*. — P. 304. L'exode dans l'Inde met en présence les adorateurs des *dêvas* avec les abjurateurs des *daevas*, les dieux de l'Inde devenus démons en Perse. Gracieuse antithèse, où l'on croit reconnaître la marque de l'esprit de M. W. J.!

ne se proposent pas tous de devenir des linguistes de profession, loin de là. L'auteur aurait failli au but qu'il s'est proposé s'il était entré dans plus de détails. Tout de même, n'aurait-il pas fallu prévenir le public que le verbe *gerek bûn* « être nécessaire » (page 83) est emprunté, pour sa première partie, au turc ?

Cl. Huart.

L. Méridier. **Le Prologue dans la tragédie d'Euripide.** Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1911; xx-186 p. (Bibl. des Universités du Midi, fasc. XV).

La nouveauté du travail de M. Méridier n'est pas dans le sujet lui-même, car les prologues d'Euripide ont été souvent étudiés, soit à part, soit dans leurs rapports avec le reste de la pièce ; elle consiste en ce que les prologues (M. M. entend par ce mot le monologue initial) ont été analysés, disséqués, retournés dans tous les sens, et qu'on a essayé d'y trouver des indices d'une évolution plus ou moins sensible dans les procédés du poète, en les considérant dans leur ordre chronologique. Nous verrons si M. M. a réussi, et dans quelle mesure. Disons d'abord comment est disposé l'ouvrage. Après un chapitre préliminaire sur les dates, certaines ou approximatives, des pièces d'Euripide, et sur l'authenticité de leurs prologues, M. M. divise son sujet en trois parties. Dans la première, *Les éléments du prologue*, il examine comment Euripide expose la situation présente, en quel rapport cette situation est avec le sujet du drame, quelles indications sont données sur le moment de l'action, sur la personnalité de celui qui récite le prologue, sur les personnages principaux et enfin sur le lieu de la scène et le décor. Il examine ensuite comment sont rapportées les causes, immédiates ou lointaines, de la situation présente, note certains hors d'œuvre dans quelques prologues et termine cette première partie par des considérations sur le personnage choisi par le poète pour débiter le morceau initial. La seconde partie porte pour titre *La forme du prologue*. M. M. y étudie successivement comment les prologues exposent l'enchaînement des effets et des causes, et dans quel ordre, plus ou moins conforme à la suite chronologique des faits ; puis, après quelques observations sur la succession des éléments du prologue et sur les procédés qui servent à la mettre en lumière, il expose comment le personnage du prologue s'y prend pour faire connaître son nom, et nous dit, en terminant, qu'Euripide a cru nécessaire, parfois, de justifier son usage du prologue, dont « il a senti l'insuffisance dramatique et le peu de vraisemblance » (p. 144). Remarquons en passant que cette assertion, qui s'applique à *Médée* et à *Iphigénie en Tauride*, est appuyée par de bien faibles arguments. Dans la troisième partie, enfin, M. M. étudie le monologue initial dans ses rapports avec le reste du prologue, soit en ce qui concerne le personnage suivant, soit en ce qui touche à l'exposition.

Il est évident qu'en adoptant cette manière de procéder, M. M. s'est exposé à de sérieux inconvénients ; il en a lui-même reconnu quelques-uns (p. VIII). On aurait mauvaise grâce à lui reprocher ce qu'il appelle lui-même des défauts, puisqu'il les avoue ; toutefois, les déclarer « inévitables », les imputer à « la précision de l'analyse », c'est invoquer une raison qu'il aurait peut-être mieux valu passer sous silence : il était possible de se faire un autre plan, suivant lequel ces inconvénients eussent été évitables, et évités. Du reste, M. M. semble n'avoir pas aperçu le plus grave, qui est qu'il est impossible de prendre une idée d'ensemble de chaque prologue : comme nous ne sortons jamais des limites étroites de chaque cadre, la physionomie propre de chacun nous échappe, et par suite l'évolution des idées d'Euripide en matière de prologue, s'il est vrai qu'il y en a une, nous échappe également, parce que nous n'avons que des observations fragmentaires, d'une précision purement mécanique, et auxquelles la coordination fait défaut. Cet inconvénient n'est que pour le lecteur ; il en est un autre dont a souffert l'auteur lui-même, au moins de temps en temps. Ayant réparti en groupes les prologues, suivant les analogies qu'ils ont entre eux, à propos de chaque détail considéré, M. M. a parfois perdu de vue ses subdivisions, et cela n'a rien de surprenant, car le principe d'après lequel sont établis ces groupes n'est pas, et ne pouvait pas être, avec la méthode adoptée, sans causer quelque embarras et quelque confusion. On remarquera d'ailleurs que les termes dont se sert M. M. n'ont pas toujours toute la précision désirable. A titre d'exemple, arrêtons-nous sur le chapitre III de la première partie, *Le passé lointain* Dans douze tragédies sur seize, [1] lisons nous, Euripide ne se borne pas à rappeler les causes immédiates de la situation présente ; il remonte plus haut dans le passé. Font exception quatre pièces, dont les *Suppliantes*. Mais immédiatement vient une restriction : une réserve (M. M. dit une légère réserve doit être faite pour les *Suppliantes*, parce qu'en effet Æthra, qui dit le prologue, rappelle des faits antérieurs aux causes immédiates. Ces douze prologues sont divisés en deux groupes, selon que l'exposé du passé n'intéresse que les personnages ou un des personnages de l'action, dont il raconte l'histoire en la reprenant de plus ou moins loin, ou bien que cet exposé est en partie étranger à l'action et remonte au-delà du drame. Cette distinction faite — peut-être demanderait-on plus de précision — M. M. range dans le premier groupe sept pièces, et montre qu'en effet le prologue y détaille des faits lointains intéressant un ou des personnages de l'action. Or dans *Alceste*, où Apollon raconte pourquoi il fut puni par Zeus et servit chez Admète, c'est beaucoup s'avancer que de considérer comme un personnage de l'action cette divinité, qui disparaît après le prologue. Laissons toutefois ce détail :

1. *Iphigénie à Aulis*, où il n'y a pas de monologue initial, est laissée de côté.

il s'agit bien de faits éloignés, de causes lointaines, comme dit encore M. M. (p. 45), dans ces sept prologues. Mais alors nous tombons en pleine confusion. Le second groupe (p. 42) comprend cinq pièces ; mais plus loin le premier groupe devient le second (pp. 47, 51), et p. 48 on nous dit que les prologues de ce groupe ont un caractère commun, précisément ce qui manque aux prologues du premier groupe (ici encore une réserve pour *Hécube*), à savoir que le ou les personnages principaux ont un passé, et que l'action qui s'ouvre montre un épisode nouveau de l'histoire rapportée dans le prologue. Et enfin on arrive aux cinq tragédies que l'on a réservées, et qui s'appellent quelque part le dernier groupe. C'est inextricable ; l'auteur a perdu de vue ses subdivisions, et c'est sa manière de procéder qui en est cause ; et quand il essaie de conclure (p. 53) à une évolution dans la manière d'Euripide après 415, il est d'abord obligé, d'après ses propres constatations, de mettre les *Bacchantes* la dernière pièce d'Euripide, dans le même groupe qu'*Alceste* et *Médée*, les premières, et, pour répondre à l'objection prévue, d'écrire ceci : « Il n'y a rien à conclure, contre l'hypothèse esquissée ici, des caractères du prologue des *Bacchantes* : si l'exposé des causes ne remonte pas plus avant dans le passé, c'est qu'il (M. M. veut dire Euripide) ne trouvait rien à raconter au-delà ». C'est lestement se tirer d'affaire; mais ici encore M. M. oublie ce qu'il a dit plus haut (p. 51) : « Si les prologues du second groupe n'offrent aucun retour de ce genre vers un passé lointain, c'est qu'Euripide ne pouvait y remonter au-delà des causes qu'il explique : il n'y avait rien à raconter dans *Alceste* avant le meurtre d'Asclépios » ; de même pour les six autres drames de ce groupe. Mais si Euripide remonte très loin, par exemple dans *Electre* et *Hélène*, parce qu'il avait quelque chose à raconter, et au contraire dans *Alceste* et les *Bacchantes* ne cherche pas plus avant dans le passé parce qu'il ne trouvait rien à raconter au-delà, on ne peut pas parler d'évolution. Il ne saurait y avoir d'évolution, dans les conceptions et les tendances, là où il n'y a pas libre choix des procédés. Ces observations sont loin d'être les seules que provoque la lecture du travail de M. M. Si l'on veut, au lieu de s'en tenir à l'examen de la méthode générale, porter son attention sur les détails et sur la manière dont ils sont mis en œuvre, on peut se demander souvent si ses remarques ont bien la portée qu'il leur attribue, et même si elles sont légitimes. M. M. insiste beaucoup sur le prologue d'*Alceste*. C'est la plus ancienne des pièces subsistantes d'Euripide et il est naturel que l'on cherche dans les prologues postérieurs les traces d'une évolution. Il ne faudrait pas, cependant, vouloir les trouver à tout prix. Or M. M. a remarqué que dans *Alceste* Apollon ne se nomme pas, tandis que partout ailleurs le personnage qui récite le prologue indique lui-même son nom, sauf dans *Médée* et *Electre*, où ce personnage, esclave ou homme du peuple, n'a point de nom. Evolution, dit M. M. ; « les

exigences du poète changent de nature avec le temps » (p. 29). C'est se prononcer bien vite, car si ces exigences ont changé après *Alceste* je ne vois pas en quoi elles ont continué à se modifier par la suite, et celà pendant plus de vingt ans ; « évolution » est donc pour le moins une expression peu exacte. Admettons-la cependant, et examinons les raisons invoquées ; nous verrons ainsi comment M. M. cherche, et trouve, ses explications dans la chronologie. « Au début, Euripide se borne à des indications suffisantes pour suggérer au public l'identité de celui qui débite le prologue; peut-être sent-il que le προλογίζων manquerait à la vraisemblance en se nommant lui-même et que cette mention, mise dans sa bouche, aurait quelque chose de choquant. Dans la suite, il n'a plus ce scrupule de vraisemblance, ou bien il se soucie davantage de la clarté » ; et quelques lignes plus loin, « il inclinait de plus en plus, semble-t-il, à sacrifier la vraisemblance à la clarté et à la précision » [1]. M. M. se trompe lui-même de la meilleure foi du monde : « au début », « dans la suite », « de plus en plus », sont des termes tels qu'une évolution ne saurait être mieux caractérisée ; mais ces termes sont, eux aussi, inexacts ; ils sont écrits pour les besoins de la cause. De plus, quel manque à la vraisemblance y a-t-il à ce que le personnage se nomme lui-même, et en quoi le prologue d'*Alceste* est-il moins clair ou moins précis parce que le nom d'Apollon n'y est pas prononcé ? « L'identité d'Apollon, dit M. M., soulignée par le costume de l'acteur, ne peut faire aucun doute pour le public » ; voilà qui est net ; c'est en effet la seule chose qui importe, et il est plus que probable, selon moi, qu'Euripide, à cette question posée par M. M., « pourquoi cette exception à un usage qui apparait ailleurs comme la règle ? » répondrait qu'il n'y a pas là une exception, qu'appeler son personnage le père d'Asclépios, le fils de Zeus, le meurtrier des Cyclopes, est pour le spectateur la même chose que prononcer son nom expressément, et qu'en fin de compte, sous ce rapport, il n'a rien modifié dans ses autres pièces. Je reconnais très volontiers que M. M., à chaque examen partiel qu'il fait des prologues d'Euripide, lorsqu'il change son point de vue, a su en faire une analyse aussi complète que subtile ; les moindres détails sont saisis et notés avec la dernière minutie ; et de ce côté son travail ne mérite que des éloges. Mais s'il a bien vu, il n'est pas sûr qu'il ait toujours bien interprété.

Que conclut en définitive M. M., et qu'a-t-il apporté de nouveau à nos connaissances sur les procédés dramatiques d'Euripide, en ce qui concerne les prologues ? Les quinze pages de sa conclusion ne sont en

---

1. Ailleurs (p. 116) nous lisons qu'Euripide, vers la fin de sa vie, sacrifiait à la préoccupation de la méthode le souci de la clarté et du manuel. — Il [illegible] « par un scrupule de clarté » que le προλογίζων, dans *Alceste*, se hâte de renseigner le public sur son identité. On remarque ainsi de temps en temps des observations qu'il n'est pas facile de concilier entre elles.

grande partie que la répétition de ce qui a été dit ailleurs. Une évolution « indiscutable » (p. 173) se remarque, dit-il, en ce que le προλογίζων ne se nomme pas dans *Alceste*, tandis qu'il donne son nom partout ailleurs : ensuite parce « qu'il en est de même pour le nom du personnage principal et aussi pour le lieu de la scène », enfin parce que « jusqu'en 415 environ le récit se borne aux causes immédiates du drame », alors que « plus tard il s'étend à un passé plus reculé encore ». Nous avons vu ce qu'on peut penser de deux de ces raisons; quant à l'autre, M. M. est-il bien sûr que le personnage principal d'*Alceste* soit Alceste (p. 30) ? Alceste disparaît au v. 391, et Admète, nommé au v. 1, est au contraire presque constamment en scène, et même nous devons comprendre ailleurs (p. 53) que le personnage principal est Apollon. Du reste, M. M. n'est pas allé plus loin, et dit (p. 174) : « ailleurs, on en est réduit à des probabilités ». C'est là, en somme, ce qu'on est obligé de conclure, et je suis loin d'en faire un reproche à M. M, Les prologues d'Euripide, considérés uniquement en eux-mêmes, ne lui ont pas fourni de données assez solides, et les dissemblances qu'il a constatées dans les particularités de facture et d'exposition ne sont pas assez prononcées suivant l'ordre des temps pour que l'on puisse conclure, de celà seul, que le poète ait évolué dans sa façon de concevoir et de composer un prologue. Des détails varient, sans doute, ainsi que la manière dont ils sont présentés; mais variation ne signifie pas évolution. Quoi qu'il en soit, si l'ouvrage de M. Méridier soulève des critiques, il y a une chose dont on louera l'auteur sans réserve : il a « fait le compte des éléments du prologue, déterminé les procédés de la forme qu'ils revêtent, et fourni sur ce point particulier une contribution aussi précise que possible à l'étude de l'art dramatique chez Euripide ». C'est ce qu'il promettait dans son avant-propos (p. VIII).

MY.

Clinton-Walker KEYES. **The rise of the Equites in the third Century of the Roman Empire.** Princeton, 1915, in-8°, 54 pages.

L'auteur de cette thèse inaugurale de l'Université de Princeton a cherché à établir par l'étude des textes épigraphiques comment, dans la seconde partie du IIIe siècle de notre ère, les chevaliers étaient arrivés peu à peu à remplacer les sénateurs dans l'administration civile des provinces et dans le commandement des armées. Il a examiné d'abord ce qui se passa au civil et a noté, à cet égard, que, depuis Septime Sévère et surtout depuis Sévère Alexandre, l'empereur confiait souvent à des chevaliers l'intérim de gouvernements provinciaux avec le titre de *vicarii* : la réforme ultérieure ne fut que le développement de ce système. De même, quand Septime Sévère créa ses légions Parthiques, à l'exemple de ce qui existait depuis

longtemps en Egypte, il prit le commandant de ces nouvelles unités dans l'ordre équestre, avec le titre de *praefectus legionis*. Il n'y avait qu'à généraliser le fait au temps de Gallien pour faire une règle de ce qui n'était auparavant qu'une exception, limitée à certains corps et à certaines provinces.

Enfin M. Keyes a examiné les textes épigraphiques où sont signalés au IIIe siècle des chefs de vexillations importantes. Là encore il a constaté la substitution progressive des chevaliers aux sénateurs, ce qui amène à l'institution des ducs de l'époque post-constantinienne.

Cette transformation dans la dignité des chefs amena la séparation des pouvoirs civils et militaires, réunis auparavant dans les mêmes mains. C'est l'objet du troisième chapitre de la brochure.

Travail consciencieux, qui, sans contenir de nouveautés dans l'ensemble, apporte pour les détails quelques précisions intéressantes.

R. C.

Abel Lefranc, **Œuvres inédites d'André Chénier,** publiées d'après les manuscrits originaux. Paris, Champion, 1914, in-8°, pp. 40, 292. Fr. 7,50.

M. Lefranc vient de donner au public une partie des manuscrits d'André Chénier, celle que la veuve de Gabriel de Chénier avait fait déposer à la Bibliothèque Nationale en 1892. Quant à ceux qui se trouvaient en possession de Latouche et qui servirent à la première édition du poète, ils ont disparu pendant la guerre de 1870 et semblent irrémédiablement perdus. L'introduction de l'éditeur nous fait d'ailleurs suivre pas à pas l'histoire des uns et des autres et les publications partielles qui en furent faites. Les pages publiées dans leur ensemble par M. L. et dont il avait donné isolément la primeur à certaines revues, ne constituent que des ébauches destinées à divers ouvrages en prose que Chénier avait projetés. Le fragment le plus important est un traité, l'auteur l'appelle quelque part « une espèce de roman », sur la perfection des lettres et des arts. Il est difficile de dire avec l'éditeur que nous en possédons les parties essentielles, car le dessein en était trop vaste ; mais en dehors de l'introduction qui paraît définitive, il y a de larges morceaux bien venus et à la fin toute une partie de critique incisive. On y trouvera des peintures amères des mœurs littéraires contemporaines, où transparaît la trace d'expériences personnelles de Chénier. Des notes plus abondantes auraient dû nous instruire sur cet aspect autobiographique de l'œuvre restée incomplète. Un second fragment, intitulé *Apologie*, dénonce avec éloquence les abus de la procédure criminelle du temps. D'autres morceaux plus courts sont d'un caractère politique. A leur suite l'éditeur a rangé un fragment sur l'histoire du christianisme où Chénier dont on connaît le peu de sympathie pour toute religion révélée, esquisse comme une critique des témoignages

de la tradition écrite chrétienne. Enfin le dernier tiers du volume est représenté par des notes philologiques et littéraires, fruit de la lecture des classiques grecs (avec d'intéressantes conjectures sur les parodies d'Aristophane), par des esquisses et des notes littéraires où se rencontrent quelques fragments en vers, et enfin des notes sur les littératures chinoise et persane d'après des relations de voyages ou des ouvrages de linguistique. Dans la réunion de ces reliques si variées il y aura pour l'historien du poète une source abondante d'information qui, sans modifier sa physionomie, serviront du moins à la compléter et à la préciser.

L. R.

Louis Hogu. **Notes sur les sources de Chateaubriand,** Angers, Grassin, 1913. In-8°. 47 p.

L'étude de M. Hogu, parue dans une revue provinciale et publiée en tirage à part, a repris un sujet souvent abordé. Bien qu'il ne s'agisse que d'*Atala*, il y eût eu profit pour l'auteur à restreindre encore son investigation en serrant davantage un point particulier. La première partie, sur l'exotisme d'*Atala*, est la plus satisfaisante, parce que la plus précise. M. H. a relevé les emprunts faits à Charlevoix, la Potherie, aux *Lettres édifiantes* et à d'autres livres. Dans la seconde, sur les modèles d'*Atala*, les rapprochements sont nombreux avec Bernardin de Saint-Pierre, Marmontel, Voltaire, Gessner, Fénelon, Young, Ossian, etc. ; ils semblent pour la plupart justifiés, mais on les voudrait plus rigoureusement analysés pour autoriser des conclusions plus sûres.

L. R.

André Mazon, **Morphologie des aspects du verbe russe**. Paris, 1908 ; in-8° ; 104 p. ; 6 fr.

Emplois des aspects du verbe russe. Paris, 1914; in-8°; 257 p.; 8 fr.

M. André Mazon a consacré ses deux premiers livres à l'étude de l'un des phénomènes les plus intéressants de la langue russe : l'*aspect*. Dans un premier volume, il a étudié la morphologie de l'aspect, et l'on avait pu reconnaître, dans la méthode de ce débutant, le sérieux, la patience et le savoir. Voici maintenant que, pour sujet de l'une de ses thèses de doctorat, M. Mazon aborde la *syntaxe* des aspects.

Ce second livre est digne du premier, qu'il dépasse en importance ; on y reconnaît les mêmes qualités de sérieux, de méthode patiente, de recherche inlassable, et l'on voit s'y dessiner une sagacité du meilleur augure. Je m'empresse de dire tout de suite l'estime dans laquelle je tiens ce volume, afin dêtre plus à l'aise pour en discuter quelques passages.

M. Mazon étudie d'abord l'emploi des aspects imperfectif et per-

fectif dans les formes non temporelles du verbe. Une halte qu'il fait à cet endroit lui permet de définir les deux aspects ; il continue alors par l'étude des formes temporelles du verbe, et terminant par les participes et gérondifs, il résume son travail en une courte conclusion, qui, à vrai dire, semble tant soit peu hors de proportion avec l'effort déployé dans tout le reste du livre. Chacune des formes verbales est étudiée successivement à l'imperfectif, puis au perfectif ; nous avons donc là une série de monographies de l'emploi de l'aspect dans chacune des formes. On devine que cette juxtaposition ferait désirer une synthèse. L'auteur n'a pas voulu nous donner de synthèse, même dans un cas au moins où elle paraissait indispensable, celui des phrases négatives. Il se contente d'étudier avec beaucoup d'ingéniosité, tous les exemples qu'il a pu recueillir, sur l'emploi d'une forme donnée, et il s'efforce de classer ses exemples sous quelques rubriques, qu'il répète, autant que possible, dans les séries parallèles. Mais, quel est le lien qui unit ces rubriques les unes aux autres, à l'intérieur d'un même groupe et dans l'ensemble de la langue ? M. Mazon ne cherche pas à nous le dire et semble même s'en désintéresser.

Nous avons parlé du cas des phrases négatives : M. Mazon le traite en *six* passages distincts. Or, quand on a scrupuleusement dépouillé tous les curieux exemples donnés, on n'est pas moins perplexe qu'au début, en ce qui concerne l'idée qui domine cet emploi si délicat de l'aspect russe. Nous savions de reste que l'aspect perfectif ne s'employait avec la négation que dans un nombre restreint de cas; mais quels sont ces cas, quel est le moyen de les déceler, et, d'autre part, qu'est-ce que cet emploi spécial, ou celui de l'imperfectif nous apprend sur l'intention, sur la tournure mentale du Russe qui parle ou écrit, voilà ce que M. Mazon ne nous dit pas. Il cite, p. 225, des exemples montrant l'emploi facultatif de l'un ou l'autre aspect. Mais, qu'en ressort-il au point de vue psychologique qui domine en partie la syntaxe de l'aspect ?

On pourrait discuter sur la classification de certains exemples négatifs. Il semble, par exemple, que les formes du type défensif : ne pas fumer ! ne pas oser ! (p. 28) soient les chefs de file de l'emploi de l'infinitif imperfectif ; elles impliquent, en effet, une continuité *indéfinie*. Au contraire, les phrases (p. 27-28) du type : « il voulait ne pas dormir ; on me permettra de ne pas reproduire les bégaiements », impliquent une continuité ou une réitération *définie*, *limitée*. Toutefois, entre ces deux genres de phrases, et l'exemple suivant : p. 28 ... « pour n'y plus revenir », il y a une grosse différence de sens, et on ne peut classer les deux exemples sous la même rubrique. De même, p. 29 : « ne donner de chevaux à personne ! », c'est le cas déjà vu, p. 28, de l'infinitif « absolu » de défense ; mais dans l'exemple : « donner ou ne pas donner ? » quel est le motif qui fait employer

l'infinitif imperfectif *ne davat*? Ce cas n'a rien de commun avec l'exemple précédent qui implique la défense; ici, il ne s'agit que d'une alternative, c'est-à-dire d'un cas unique de chaque côté. En un mot, dans les six passages consacrés aux phrases négatives, on pourrait simplifier considérablement les rubriques; un certain nombre de cas irréductibles apparaîtraient alors, et ce seraient les plus intéressants, parce qu'ils pourraient s'expliquer par l'habitude analogique, la tendance, l'euphémisme, que sais-je encore. Ces cas irréductibles éclaireraient l'emploi général de l'aspect imperfectif, et, du même coup, nous introduiraient dans la mentalité du Russe.

Cet exemple nous permet de mettre en relief le défaut du livre de M. Mazon. Ce qui manque, c'est la forte cohésion, et c'est aussi le cachet personnel. On ne peut, en vérité, toucher à l'emploi des aspects, ces fleurs ailées de la langue russe, sans essayer de nous montrer quelque chose du mécanisme mental russe. C'est cette conclusion large et haute, c'est ce coup d'aile qu'on regrette de ne pas trouver ici, et M. Mazon n'aura qu'à se souvenir du développement que fit un de ses juges, lors de sa soutenance, pour se persuader de l'intérêt, même en ces matières, de ce que je nomme un « coup d'aile ».

Certes, un livre de ce genre ne vise pas à être un guide pratique; mais M. M. eût beaucoup aidé les travailleurs si, au lieu d'un simple index de vocables, il eût fait un index détaillé.

M. Mazon nous permettra de lui signaler, enfin, la langue abstraite et pénible de certains de ses passages. On dirait qu'il a peur de ce qui est personnel : au lieu de dire *je* ou *nous*, il dit : *on*. De même, l'article défini finit par lui paraître un ornement superflu, et il le supprime : « Emplois des aspects », dit son titre, et cela signifie : quelques emplois, certains emplois, ce que M. M. n'a certainement pas voulu dire; on attendait : Les emplois ou Des emplois. M. M. dit aussi sans article : « appartenant à classe I », ou bien (p. 107) : « furent à époque ancienne ». Il écrit (p. VII) « quasiment », et ce mot familier fait tache dans la préface d'un livre savant — ou bien : (p. 239) « concentration ponctuelle », alors qu'il voulait dire : concentration en un point. Enfin, les phrases abstraites et confuses ne sont pas rares; en voici un exemple : p. 27 « Soit une action interdite d'une manière prolongée ou en sa réiteration possible »... Ces matières délicates et subtiles gagneraient beaucoup à être traitées dans un style clair et aisé.

Le soin apporté à cette discussion, d'ailleurs très incomplète, montre le cas que je fais du travail de M. Mazon, qui sera, pour toute recherche ultérieure sur l'aspect, un outil sûr, et une mine précieuse d'exemples contrôlés et très ingénieusement interprétés.

Jules Legras.

E. V. Anitchkov, **Yazytchestvo u drevnyaya Rouss** (Le paganisme en l'ancienne Russie); Saint-Pétersbourg, Stasioulévitch, 1914, in-8°, 38 + 386 p.; 2 roubles.

M. Anitchkov s'est proposé de fournir à l'histoire de la littérature russe une contribution intéressante, en étudiant les faits et gestes des païens de la Russie, tels qu'ils apparaissent dans deux « Instructions » à l'usage des prêtres, dont il discute minutieusement le texte, et qu'il publie intégralement : *Slovo nyekoego Khristolyoubtsa* et *Slovo o tom, kako pervoye pogani souchtche yazytsi klanyralisya idolom.*

M. A. rapporte au XIe s. l'origine de ces documents, dont les rédactions connues datent du XIVe siècle. Étude du texte et discussion sont faites avec une méthode claire et prudente.

Une deuxième partie présente en un tout complet les renseignements sur les pratiques et la religion des païens telles que l'auteur a pu les extraire des documents considérés.

C'est là un livre très curieux qui éclaire une époque encore peu connue de l'histoire russe.

J. L.

Jan Jakubec et Arne Novak, **Geschichte der cechischen Litteratur**. 2e éd. Leipzig, 1913; in-8°; 454 p.; 8 mk.

Cette seconde édition de l'histoire de la littérature tchèque de MM. Jakubek et Novák offre sur la première l'avantage de nombreuses rectifications et de notes remontant jusqu'aux productions de 1911. C'est là un livre d'une lecture aisée ; il est d'un esprit mesuré ; ce qui n'est pas toujours chose facile quand on parle de cette littérature tchèque si intimement mêlée aux aspirations nationales, et qui reflète avec tant de fidélité les enthousiasmes qui soulèvent périodiquement la nation. Nous attachons un intérêt particulier aux pages qui nous renseignent sur les productions et les idées de la littérature tchèque toute contemporaine. Nous y voyons se dérouler le combat des novateurs contre le parti traditionaliste, dès les années quatre-vingts du XIXe siècle. Les auteurs ne négligent ni la science, ni la philosophie, ce qui leur permet de faire un tableau extrêmement clair de la marche très originale des idées dans ce pays tchèque si généreux, à la fois, et si troublant. C'est un livre qu'on lira avec plaisir et avec fruit.

J. L.

Maxime Kovalevski, **La Russie sociale**. Paris, 1914; in-18°; 178 p.; 2 fr. 50.

J'ai beaucoup de respect et d'affection pour M. Maxime Kovalevski, mais je ne puis m'empêcher de trouver que son livre sur la *Russie sociale* reflète avec trop de fidélité les opinions du parti politique auquel il appartient, pour donner du pays russe une image vraiment scientifique, c'est-à-dire tracée sans passion. Le livre apparaît surtout

comme une charge violente contre la réforme agraire de 1906, dont le but avoué était pourtant d'atteindre, par la destruction *facultative* du *mir*, le relèvement moral des paysans et la résurrection agraire de la Russie.

M. K. tient cette réforme pour une manœuvre réactionnaire et un malheur pour la Russie. Il chante les louanges (p. 42 sq.) du *mir* moribond dans les termes même dont se sont servis à la Douma les orateurs du parti K. D. : « Le *mir*, dit-il à peu près, était un remède contre le prolétariat agraire, et il développait l'esprit de solidarité chez les paysans (p. 79 sq.) ». M. K. prouve son affirmation en citant (p. 97) le chiffre des personnes qui, en 1912, ont vendu le lot de terre qu'elles possédaient au village, et qu'elles pouvaient aliéner en vertu de la loi de 1906. En réalité, le savant sociologue veut bien fermer les yeux sur ce qui se passait avant la loi de 1906. Pas plus alors qu'à présent, les paysans n'étaient fixés à leur village : un très grand nombre d'entre eux émigraient dans les villes ou ailleurs, ne conservant avec leur commune qu'un lien purement virtuel. La nouvelle de Tchékhov, que M. K. cite (p. 46) est une preuve éclatante de ce que nous avançons ; le paysan revenu à son village, avec lequel il avait rompu, n'y trouve pas la place à laquelle ses rêves lui avaient fait croire. Celui qui s'en allait pour longtemps était pratiquement oublié, si sa famille ne restait pas sur place pour le représenter. Or, qu'arrive-t-il aujourd'hui ? Un nombre considérable de paysans fixés dans les villes ayant obtenu le moyen de toucher une certaine somme en échange de terres dont ils ne profitaient pas, se sont empressés d'empocher cette somme. Pratiquement, il n'y a rien de changé au village, sinon que chacun a désormais sa part, et que celui qui abandonne le village peut aliéner cette part pour de l'argent, au lieu de l'aliéner au profit d'une communauté dont il n'avait à attendre, en cas de malheur, ni aide ni assistance d'aucune espèce. Quant à la « solidarité agricole » (p. 45) des paysans russes, on la voit dans les contes moraux de Tolstoï : c'est un désir, et non une réalité.

Ce que M. K. ne dit pas, c'est que le décret de 1906 a eu pour effet, dans la majorité des cas, de provoquer une recrudescence de travail et de production agricole. Une méthode objective devrait tenir compte des deux manières de voir, et s'efforcer de rendre justice à ce qui peut fortifier la thèse adverse. M. K. ne nous dit pas s'il a visité une seule région où soient des villages dé-communisés.

M. K. dit (p. 61) « En tant qu'usufruitier d'un lot qui lui assure son pain quotidien » et l'on pourrait croire en lisant ces mots, que le paysan russe produit au moins de quoi se nourrir. C'est là, par malheur, une exagération. Les adversaires de la réforme agraire de 1906 devraient du moins ne pas embellir le passé, et indiquer par quels moyens on eût pu amener le *mir* à prospérer, à pratiquer une culture intensive, et les paysans communisés, à soigner un champ qui

leur appartient provisoirement, de la même façon qu'ils soigneront un champ qui est à eux en toute propriété. D'ailleurs, les deux espèces de propriétés coexistaient avant 1906, et on pouvait voir, sur place, la différence de traitement dont elles étaient l'objet

Le curieux petit livre de M. K. doit donc être lu avec réserve : c'est, en plus d'une page, un livre de parti. Toutefois il contient beaucoup de détails intéressants et justes, et l'on aura plaisir, par exemple, à constater l'équité avec laquelle le savant professeur traite, dans son dernier chapitre, la question finlandaise.

M. K., qui sait admirablement le français, nous permettra de lui signaler quelques détails ou expressions inexacts. P. 64. La Jacquerie de 1906 n'avait certainement pas le but conscient qu'on lui prête ici : c'était une Jacquerie mue par un esprit de rapine sanglante et d'ailleurs, d'une insigne couardise. — P. 41. l. 1. Je ne sais pas bien ce que veut dire M. K. quand il parle de *chevrefeuille* semé entre la luzerne et le sainfoin. — P. 96. Mont de l'*atlas* pour : de l'Altaï.

Jules Legras.

Library of Congress (Washington). Catalogues of *Dramatic music* (full scores); of *Orchestral music* (scores); of *Opera librettos*; of *early books on music* (before 1800), compiled by D. G. Th. Sonneck, chief of the division of Music. — Washington, 5 vol. in-8°.

La bibliothèque du Congrès, de Washington, est certainement l'une des plus fortunées du monde, et dont la garde doit ravir davantage ses conservateurs. Son budget semble inépuisable. Elle achète tout, et au besoin fait copier. Chacune de ses divisions est un monde. Et pour achever, de coquets catalogues, clairs, élégamment imprimés, élégamment reliés en percaline grenat, se succèdent indéfiniment.

Pour ne nous occuper que de la division de *Musique*, — tout un département, avec tout un personnel, — quel zèle ne déploie pas, à l'enrichir, son actif conservateur, son chef, M. Sonneck! Et avec quelle méthode! Il avait commencé, il y a un peu plus de dix ans, par publier son plan de classement, qui ne comprend pas moins de 112 pages in-8°, chose d'autant plus nécessaire qu'à cette époque déjà, à la fin de 1903, le nombre total des livres et des partitions de ce seul département atteignait 400,000!

Les cinq catalogues que nous signalons aujourd'hui, derniers parus, ont été conçus dans les meilleurs principes bibliographiques (qui font tellement défaut à des répertoires plus ou moins commerciaux dans le genre de celui de Pazdirek, à Vienne) : comme tels, ils peuvent donc rendre les plus réels services à tous ceux qui, de leur vie, ne mettront les pieds aux fastueuses galeries de la Bibliothèque de Washington. Le volume consacré aux *partitions d'orchestre* (full scores) *d'opéras et opéras-comiques* (170 pages), n'est évidemment qu'un commencement encore : aucune collection n'est plus difficile

à fournir, beaucoup d'éditeurs se refusant à aliéner définitivement les partitions de répertoire courant, dont ils peuvent tirer parti par la location. Nombre de copies ont été exécutées, faute de mieux, mais il y a encore à faire. Le catalogue de *musique d'orchestre* en tous genres (symphonies, concertos, danses, musique militaire, etc., etc.), est au contraire des plus riches (660 pages). Comme le précédent, il est disposé par ordre alphabétique des auteurs (dates soigneusement indiquées), mais comprend deux index, selon les genres et selon les titres d'œuvres.

Voici maintenant des inventaires de livres, qui raviront davantage les bibliographes. Celui des *livrets d'opéra* forme deux volumes : le catalogue par titres (1172 pages) et le catalogue par noms d'auteurs et par noms de musiciens (500 p.). Ce qui contribue sensiblement à grossir le premier, ce sont les notes du collectionneur allemand A. Schatz, dont la collection, achetée en bloc, en forme le principal élément. Celui des *livres anciens sur la musique* (antérieurs à 1800) a été rédigé par Miss Julia Gregory, sous la direction de M. Sonneck. Ses 300 pages offrent de très précieuses références, et l'on n'aura que des éloges pour l'exactitude des titres, le soin avec lequel les indications de pages, de format et de dates sont données. L'ordre est encore par noms d'auteurs : c'est le plus simple et le plus utile.

Henri de CURZON.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 25 juin 1915.* — M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret rapportant la nomination de M. von Wilamowitz-Mœllendorf, associé étranger.

M. le Dr Leutrot écrit qu'il a découvert des monuments grecs en creusant des tranchées à Gallipoli.

M. Marcel Dieulafoy, présentement directeur des travaux du génie militaire au Maroc, fait connaître le résultat des fouilles entreprises à Rabat sur le site de la mosquée de Yakoub el Mansour (1184 à 1199 p. C.). Par ses dimensions uniques comme par ses dispositions inusitées, cette mosquée présente un intérêt exceptionnel pour l'archéologie musulmane. Les textes établissent qu'elle existait encore en 1357, mais un incendie la détruisit vers la fin du XIVe siècle. La destination de l'édifice, la date de sa construction et le nom de son fondateur ont été révélés par de multiples inscriptions gravées sur les fûts et les chapiteaux des colonnes découvertes. Dans son intégrité, la mosquée était comprise dans une enceinte rectangulaire, longue de 186 mètres et large de 148; sa surface de 26.675 mètres carrés excède de beaucoup celle des autres grandes mosquées connues et notamment celle de Cordoue qui passe pour être aussi étendue que Saint-Pierre de Rome. C'est le plus vaste monument religieux de l'Islam.

M. Antoine Thomas annonce, au nom de la commission du prix Honoré Chavée, que le prix a été partagé de la manière suivante : 1.000 francs à M. Albert Dauzat, pour ses publications sur le patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme) et de la Basse-Auvergne; — 400 fr. à M. Jules Ronjat, pour sa *Syntaxe des dialectes provençaux modernes*; — 400 francs à M. C. Juret, pour son *Glossaire du patois de Pierrecourt* (*Haute-Saône*).

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 17 juillet. — 1915

USENER, Petits écrits. — COURBAUD, Horace. — BOGUSLAWSKI, Les Slaves autochtones. — Mᵉ CALDERINI, Corbinelli et les érudits français. — Aug. GAZIER, Bossuet et Louis XIV. — KRIEGER, Frédéric II et ses livres. — A. DE CURZON, L'ambassade du comte des Alleurs à Constantinople. — J. GUILLAUME, Karl Marx pangermaniste. — MACKENZIE, La guerre. — BALMER, Les Allemands chez eux. — F. BUISSON, La France et l'Ecole. — Académie des inscriptions.

Hermann USENER, **Kleine Schriften** : t. I. Arbeiten zur griechischen Philosophie und Rhetorik; Grammatische und textkritische Beiträge. Leipzig-Berlin, Teubner, 1912; v-400 p. — t. III. Arbeiten zur griechischen Literaturgeschichte, Geschichte der Wissenschaften, Epigraphik, Chronologie. Leipzig-Berlin, Teubner, 1914; VI-546 p.

Les « Petits écrits » de Hermann Usener devaient comprendre, suivant le plan des éditeurs, quatre volumes : dans le premier devaient être réunis, outre les travaux de philologie et de rhétorique grecques, les articles de grammaire et de critique de textes ; dans le second, tout ce qui concerne la philologie latine ; dans le troisième, les dissertations relatives à la littérature grecque, à l'histoire des sciences, à l'épigraphie et à la chronologie ; les études sur l'histoire des religions devaient former le quatrième. Ce plan a été suivi : le tome I a paru en 1912 ; les tomes II et IV en 1913 ; le tome III en 1914. La *Revue* a signalé les deuxième et quatrième volumes dans les numéros du 14 juin et 8 novembre 1913 ; il reste à dire quelques mots du premier et du troisième. M. Fuhr s'est chargé de recueillir les dissertations qui composent le premier volume, au nombre de vingt, plus un n° XXI, contenant six recensions, parmi lesquelles on remarquera un long article sur l'édition d'Alexandre d'Aphrodisias par Ch. Thurot, « un des meilleurs hellénistes », dit Usener, « et incontestablement le plus remarquable connaisseur d'Aristote que possède la France ». De ces vingt morceaux, ceux qui sont intitulés *Lectiones græcæ* (IX) et *Variæ lectionis specimen primum* (XVIII) sont du ressort de la critique verbale : si l'on ajoute les *Grammatische Bemerkungen* (XII) et plusieurs notes très breves sur des passages de

quelques auteurs, Aristote (IV), Appien (VI), Porphyre (VII), Philodème (XIX), Stobée (XX), on aura près de la moitié du volume. D'autres articles ont rapport à la rhétorique (Anaximène, I), ou à la philosophie (Théophraste, II, III, V; Epicure, XV); et XIII est une édition, avec une étude sur les manuscrits et un commentaire, du discours 34 de Lysias, Περὶ τοῦ μὴ καταλῦσαι κτλ. Des deux premières dissertations, l'une, *Quæstiones Anaximeneæ*, parut dans un volume dédié à la mémoire de C. F. Hermann et Schneidewin, et l'autre, *Analecta Theophrastea*, est la dissertation inaugurale d'Usener; tous les autres articles, à l'exception du n° XV, *Epikurische Spruchsammlung*, ont été publiés dans le *Rheinisches Museum* ou dans les *Jahrbücher für klassische Philologie*.

Le soin de publier le troisième volume, qui contient vingt-deux articles ou dissertations (XI et XVI sont des recensions, et XXII un fragment de lettre), a été réparti entre quatre collaborateurs, MM. Radermacher (nos I-XI et XXII), Kroll (XII-XVI), Koepp (XVII-XIX) et Wilhelm (XX-XXI). C'est peut-être dans ce volume qu'on appréciera le mieux la vaste érudition d'Usener et sa prodigieuse activité dans le domaine de la philologie classique. Je ne citerai pas ici les titres de tous les articles; mais il en est un grand nombre qui n'ont pas perdu de leur intérêt. *De Iliadis carmine quodam Phocaico* (XVIII) est dans ce cas, ainsi que les deux essais *De Stephano Alexandrino* (XIV) et *Ad historiam astronomiæ symbola* (XV), importantes contributions à l'histoire de l'astronomie et de l'astrologie grecques; *Ein Epigramm von Knidos* (XVII) est un excellent commentaire épigraphique, bien que certaines conclusions de l'auteur soient contestables; et l'on peut dire que les *Chronologische Beiträge* sont encore utiles, après plus de trente ans, en particulier le premier chapitre, sur le cycle de Méton. L'essai sur le texte de Platon (VI), publié à propos de la découverte d'un papyrus contenant des fragments du *Phédon*, doit être considéré comme l'un des meilleurs; quant à l'article sur la date du *Phèdre* (IV), quoique l'opinion d'Usener soit insoutenable (Platon l'aurait écrit à vingt-cinq ans), on ne reprochera pas aux éditeurs de l'avoir admis dans le recueil.

MY.

Edmond COURBAUD, professeur-adjoint à la Sorbonne, **Horace, sa vie et sa pensée à l'époque des Epîtres, étude sur le premier livre,** Paris, Hachette, 1914; VIII, 368 pages; in-8° broché, 3 fr. 50.

Ce savant ouvrage aux discussions nuancées, est une victime de la guerre; il n'a ni les lecteurs ni la critique qu'il mérite; dans quelques années, lorsque nos facultés seront de nouveau remplies d'étudiants laborieux et que bon nombre de nos maîtres auront troqué le fusil pour le style, on sera tout heureux de l'avoir sur la table de travail : c'est un guide excellent pour qui veut pénétrer dans la vie d'un

homme aimable, fatigué, sans illusion, qui connaît les grands, conseille la jeunesse, prêche la modération — est modus in rebus —, et pratique, sans raideur triste, l'examen de soi-même. Les vingt épîtres dont le premier livre est formé, constituent une sorte d'autobiographie d'homme mûr; c'est Horace quadragénaire qui nous y fait part de ses réflexions personnelles sur la vertu telle qu'il la comprend.

Outre une préface, une conclusion et un appendice chronologique, l'ouvrage de M. Courbaud comprend cinq chapitres : Comment Horace est arrivé à l'Epître; Horace et l'étude de soi-même (d'après les épîtres 1, 4, 5, 8, 6, 10, 11, 12, 14, 16, 15); Horace et les jeunes gens (d'après les épîtres 2, 3, 8, 17. 18); Horace et les Grands, Brutus, Agrippa, Auguste et Mécène, (d'après les épîtres 7, 5, 9); Horace et ses ouvrages, (d'après les épîtres 13, 19, 20); dans ce dernier chapitre il ne s'agit que des épîtres littéraires, où sans aucune « préoccupation philosophique », Horace ne traite que « de la publication ou de la défense de ses ouvrages », (p. 309); et c'est en somme la partie la moins attachante du livre qu'il fallait complet, sans omission. Horace est allé de la satire à l'épître, tout simplement, sans effort; « il n'y avait pas, il n'y avait jamais eu, de différence radicale d'un genre à l'autre : l'élément moral et didactique avait toujours été prépondérant... L'épître n'est pas pour Horace un type entièrement nouveau qu'il invente. Elle continue l'œuvre antérieure en hexamètres; elle sort de la satire naturellement, parce que celle-ci était traitée, en somme, d'une manière assez peu satirique » (p. 11-12).

Le chapitre II sur Horace et l'étude de soi-même, est « l'histoire d'une conversion »; l'âge où l'on commence à vieillir; où la santé chancelle; où la philosophie à défaut de religion, prend de l'attrait sur la pensée; où l'homme supporte sans impatience la solitude que la mort ou l'éloignement des amis, des parents, a faite autour de lui; où il veut « se recueillir avant d'aborder le grand inconnu »; cet âge a eu une influence décisive sur la vie et la pensée de l'indépendant ami de Mécène. Horace médite; après avoir recherché le bonheur, s'être dépensé follement en d'éphémères et folles passions, après avoir pratiqué en jeune homme ardent les préceptes épuisants d'Aristippe, il veut en finir avec « le trouble et la détresse de l'âme »; maître de lui et de ses désirs, enfin assagi, il veut posséder, en véritable disciple d'Epicure, « le bonheur dans la sérénité », (p. 60). Adieu, les belles affranchies! adieu, les crus fameux, Cécube et Falerne; notre diable s'est fait ermite. Il ne s'agit plus pour lui de prolonger des repas jusqu'au matin, de s'enivrer ou de deviser en joyeuse compagnie; il s'agit de faire son salut selon la vraie raison, de suivre le noble conseil de Lucrèce :

Quod si quis vera vitam ratione gubernet....

Ayant assez tressé des couronnes de roses et de myrte, il songe à

« faire sa retraite », à se retirer proprement de la vie, en homme heureux et sans grimaces.

M. Courbaud a réduit à de justes proportions la part à faire au stoïcisme dans la pensée d'Horace. Certains philosophes seront peut-être tentés d'aller encore plus loin que lui et de dire qu'Horace ne doit rien aux maîtres du Portique ; que le

Justum et tenacem propositi virum

de l'ode 3 du livre III, cité p. 55, n'est pas autre chose que le sage selon Epicure, cet homme « que rien ne trouble, celui qui ne baisse la tête, qui ne plie le genou devant personne, l'homme impassible »[1]. A ce point de vue, on peut relire la lettre à Ménécée que O. Hamelin a traduite, on peut dire, d'une façon définitive[2]. On y trouve, d'ailleurs, comme dans le poème de Lucrèce, assez d'indifférence pour les biens apparents de la fortune et du monde, une doctrine assez élevée et pure sur la béatitude, sans se croire obligé, pour en rendre compte dans Horace, de faire appel aux stoïciens, ni de voir en l'auteur des Epîtres un philosophe éclectique, ou un autre Sénèque[3], plus superficiel.

Les remarques que M. Courbaud fait en passant, ou les critiques qu'il adresse à Ribbeck, (p. 61) ; à Muller, (p. 194, 221, 236, 290, 324 note, etc...) ; à M. M. Cartault et Lejay eux-mêmes[4], sont pleines de finesse judicieuse. Son interprétation (la modération dans la vertu même) du

Nil admirari prope res est una, Numici,
Solaque quae possit facere et servare beatum,
(I. 6).

est des plus agréables, sans subtilité (p. 110-116); de même, pour celle du vers célèbre

Cum ridere voles Epicuri de grege porcum,
I. 4.

qui termine cette courte et charmante épître à Tibulle que la mélancolie rend malade, (p. 86-89) et qu'il s'agit de faire sourire[5].

C'est moins par la nouveauté des vues[6] que par la clarté et l'exacti-

---

1. Cf. Marcel Renault, *Epicure*, p. 97; Paris Deloplane, 1903. Pour M. Lejay, « Horace est étranger à tout système et à tout pédantisme d'école »

2. Cf. *Revue de Métaphysique et de Morale*, supplément au n° de mai 1910, tome XVIII.

3. P. 50, 55, 98, 106, 126, 187. A noter que le nom de M. Patin n'est pas cité une fois ; on s'attendait pourtant à le trouver mentionné dans cette question du présumé stoïcisme d'Horace.

4. P. 12 note 1 ; p. 40 ; 50 note 4 ; p. 80 sq. ; 142 ; 179 ; 185 note 1 ; 235 ; 264 ; 273 ; 310 ; 311 ; 314 ; 315 note 1 ; 347 ; 354 ; 357.

5. Voir les mêmes idées dans Horace, œuvres, Plessis et Lejay, in-16, 1909, Hachette, p. 475, et p. 469.

6. M. Lejay, ibid. p. 531, dit que l'épître XIX, à Mécène, est « l'unique épître littéraire de ce livre » ; — nous avons vu que M. Courbaud en compte trois ; les épîtres 13, 19, 20. — Nos deux commentateurs se séparent aussi sur la *question*

tude des jugements qu'il contient, que le livre de M. Courbaud s'imposera à l'attention de nos étudiants qui, revenus des combats, se remettront à relire Horace. L'auteur a tenu sa promesse liminaire : « ce travail s'efforcera avant tout d'être précis ». C'est pourquoi on le consultera toujours avec plaisir ; les philologues eux-mêmes accueilleront avec intérêt cet essai d'analyse patiente.

Félix Bertrand.

E. Bogusławski, **Dowody autochtonizmu Słowian** etc. Preuves que les Slaves étaient autochtones dans les territoires qu'ils occupaient au moyen âge). Warszawa, 1912 ; in-8° ; 233 p. ; 1 rouble 50.

M. B. combat la théorie de l'école « berlino-autrichienne » qui prétend que les Slaves étaient, au moyen âge, des étrangers dans les territoires qu'ils occupaient. Au moyen d'arguments géographiques, historiques, et surtout linguistiques, M. B s'efforce de démontrer que l'on retrouve, dès l'antiquité, les preuves de l'existence de Slaves dans les régions considérées. Les démonstrations linguistiques sont particulièrement intéressantes. M. B. a fait suivre son livre en polonais d'un résumé en allemand très complet, qui en permet l'étude à des non-slavisants.

J. L.

Rita Calderini de Marchi. **Corbinelli et les érudits français**. Milan, Hœpli, 1914, in-18, p. 288. Fr. 5.

Dans une étude que la mort ne lui a pas laissé le temps de publier elle-même, Me Calderini avait entrepris de nous faire connaître avec assez de détails la correspondance de Corbinelli dont le manuscrit renfermant 400 lettres environ se trouve à l'Ambrosiana de Milan. Ces lettres, adressées à un érudit de Padoue, Vincent Pinelli, intéressent à la fois l'histoire et la critique. Le Florentin Jacopo Corbinelli (1534-1588) est venu en France dès 1566 ; il y a fait, tantôt à Lyon, tantôt à Paris, tantôt dans la province, un long séjour, coupé de quelques voyages en Italie, en Angleterre, en Pologne aussi, car il fut de l'aventure du duc d'Anjou. Introduit à la cour par le nonce sans doute et poussé par son compatriote del Bene, il devient en 1569 précepteur du duc d'Alençon, il suit la cour dans ses déplacements ; assez longtemps solliciteur malheureux, il se plaint beaucoup des prébendes longues à venir et du temps perdu pour ses études, traduit Pibrac en italien pour Catherine de Médicis, obtient en 1575 la charge de lecteur de Henri III, et mène dès lors une existence plus large et plus heureuse ; il joue en 1580 un petit rôle dans les négo-

---

des lettres fictives. M. Courbaud pense que le poète s'adresse à peu près toujours à un correspondant, à un destinataire réel ; voir p. 29 sq. et 317 ; exception faite pour l'épître XX.

ciations du mariage de la sœur de la reine, Mlle de Vaudemont, avec Alphonse d'Este. Sa correspondance s'arrête en 1587, un an seulement avant sa mort. Me C. dans la première partie de son étude y a soigneusement relevé tout ce qui intéresse la vie de Corbinelli dont une biogrophie sûre reste encore à écrire.

La seconde partie du volume, la principale, est consacrée aux relations que Corbinelli eut en France avec nos érudits. Son correspondant Pinelli était lui-même en rapport avec des humanistes français et étrangers et il avait choisi son ancien compagnon d'études pour être son pourvoyeur de nouvelles et de publications littéraires. La qualité du destinataire a fait que la correspondance est bornée au monde savant ; des écrivains mêmes et des poètes il est très rarement question : Montaigne n'est jamais nommé, Rabelais et Ronsard à peine une fois, Baïf et Passerat plus souvent, mais à titre d'érudits. En revanche il y a d'abondants détails sur Henri Estienne et ses satires politico-littéraires ; sur le brillant et suffisant Scaliger, dont Me C. dit avec raison que Corbinelli a su en tracer un portrait plus vivant que son dernier biographe Bernays dans un copieux ouvrage, sur Postel, Lambin, Danès, Niphus, Cujas, dont Corbinelli nous décrit avec admiration le cabinet d'étude où il avait été reçu à Valence. Il fut aussi en relations avec quelques protecteurs des lettres, comme Michel de l'Hôpital, du Tillet, le président de Mesmes, notre ambassadeur en Angleterre Bellièvre. Les recherches que l'érudit italien entreprenait pour le compte de son correspondant, la chasse aux livres rares, aux documents manuscrits, surtout relatifs aux polémiques entre protestants et catholiques, tiennent une large place dans ces lettres et l'auteur a analysé dans un chapitre ce rôle particulier de Corbinelli. L'appendice nous donne quelques lettres entières de Corbinelli, notamment celles qui sont relatives à l'année 1585, en y adjoignant certains documents de notre Bibliothèque nationale qui complètent le manuscrit de l'Ambrosiana; ce sont deux lettres de Corbinello au marquis de Bellièvre et un groupe de dix lettres de Pinelli à Dupuy. Les chercheurs sauront gré à Me C. de leur avoir entr'ouvert cette nouvelle source d'information, mais nous n'avons guère que de menus fragments des lettres de Corbinelli, le plus souvent rejetés en note ; il faut sonhaiter que l'initiative de l'auteur soit suivie et engage quelque érudit italien à nous donner une publication intégrale de la correspondance.

L. R.

Auguste Gazier. **Bossuet et Louis XIV (1662-1704)**. *Etude historique sur le caractère de Bossuet*. Paris, Champion, 1914, in-8°, 128 pages. Gravures.

Ayant lu dans la *Semaine religieuse de Meaux* du 24 janvier 1914 que Bossuet « ne fut, peut-être, à vrai dire, ni un très grand esprit ni

un très grand caractère », M. Gazier s'est ému. Il s'est rappelé toutes les calomnies dont on a essayé de ternir la mémoire du grand orateur, et, s'attachant particulièrement à celles qui visent ses rapports avec Louis XIV, il a entrepris de montrer que, loin d'avoir jamais flatté le roi, Bossuet avait au contraire rempli, vis-à-vis de lui et en toutes circonstances, les devoirs d'un homme honnête, d'un chrétien, d'un évêque. A cette fin, M. Gazier a divisé son étude en trois parties : il étudie Bossuet dans ses rapports avec Louis XIV successivement comme prédicateur, comme précepteur du dauphin, comme évêque de Meaux.

La première partie de cette démonstration est à la fois la plus belle et la plus convaincante, mais c'était aussi la plus facile. Il a suffi à M. Gazier d'extraire des divers sermons de Bossuet prononcés à la cour les passages qui se rapportent aux mœurs pour prouver que, loin de flatter ou même de paraître ignorer l'inconduite du roi, le prédicateur s'était au contraire élevé contre elle toujours avec la plus haute éloquence, souvent même avec une extrême hardiesse. Quand nous ne devrions à M. Gazier que la jouissance d'avoir lu ou relu les fragments des sermons de Bossuet qu'il fait passer sous nos yeux, il mériterait de nous les plus vifs remerciements : ces extraits sont, dans l'art, de la même famille que les marbres du Parthénon.

Pendant qu'il était précepteur du dauphin, Bossuet eut à s'occuper des relations de Louis XIV avec Mme de Montespan. Après avoir raconté comment il avait réussi à séparer le roi de sa maîtresse, puis comment, en se jouant l'un et l'autre de sa candeur, ils avaient fini par renouer ensemble, M. Gazier prouve surabondamment que, si Bossuet a été dupe, il n'a pas été complice de ce rapprochement. Et après ses explications, personne sans doute ne trouvera excessive la violence avec laquelle il reproche à Chateaubriand d'avoir osé l'en accuser.

M. Gazier se meut avec moins d'aisance, semble-t-il, dans la défense de Bossuet devenu évêque de Meaux et mêlé alors à quelques-unes des affaires intérieures les plus épineuses du règne de Louis XIV. Il plaide les circonstances atténuantes pour l'éloge si pompeux du roi que l'on peut lire à la fin du premier point de l'oraison funèbre de la reine. De même, dans l'affaire de la Régale, il fait une distinction peut-être un peu forcée entre le gallicanisme des évêques et celui des magistrats ; et quoique l'on ne puisse évidemment pas traiter de bassesse la position intermédiaire que Bossuet crut devoir prendre ici entre la cour de Rome et Louis XIV, il est permis de regretter qu'elle n'ait pas été aussi nette que les prétentions injustes du roi eussent paru l'exiger de lui. D'autre part, en célébrant publiquement, du haut de la chaire, la Révocation de l'édit de Nantes, Bossuet s'est attiré d'autant plus justement le reproche d'avoir courtisé le roi, que personnellement il était plein de mansuétude et de pitié pour les pro-

testants. Les témoignages que M. Gazier en apporte ici ne se retournent-ils pas contre son argumentation ?

Je ne dirai rien du rôle que M. Gazier fait jouer à Bossuet et à Fénelon dans l'affaire du Quiétisme, parce que cette affaire, si pénible soit-elle pour la mémoire de chacun d'eux, n'a rien à voir avec les discussions sur la prétendue courtisanerie de Bossuet ; c'est M. Gazier qui le fait observer, et je pense que tous les gens de sens droit seront de son avis.

Enfin on a beaucoup reproché à Bossuet non seulement l'étroitesse de ses vues, mais encore la servilité monarchique dont il a fait preuve en écrivant son livre sur la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. M. Gazier rappelle que ce livre n'est pas un traité dogmatique, mais un simple manuel en quelque sorte scolaire, à l'usage du dauphin, son élève, c'est-à-dire d'un prince appelé à monter sur le trône dans un pays de monarchie absolue. Pour aider ce prince à remplir plus tard ses devoirs de roi absolu, il est allé chercher dans l'Écriture des textes se rapportant à ce genre de royauté. Mais il ne s'en suit nullement, pour M. Gazier, que Bossuet ait cru qu'on ne pouvait tirer des livres saints d'autres maximes appropriées à d'autres types de gouvernement. De cet ouvrage même il extrait une déclaration péremptoire à ce sujet, mais que ses détracteurs n'y ont pas vue ou n'ont pas voulu y voir. D'où il conclut que l'évêque de Meaux eût été aussi bon citoyen d'une France républicaine que fidèle sujet de Louis XIV. C'est en vain qu'on lui jetterait à la face cette exclamation, empruntée d'ailleurs au Psalmiste : « O rois, vous êtes des Dieux ! » certes Bossuet l'a dit et redit. Mais il ajoutait : « O dieux de chair et de sang ! dieux de terre et de poussière ! vous mourrez comme des hommes ! » De telle sorte que cette citation tronquée ne serait qu'un témoignage de plus de la mauvaise foi des ennemis de Bossuet.

Ce trop court résumé ne donne qu'une faible idée de la thèse soutenue par M. Gazier. Il faut lire son petit livre pour voir avec quelle ardeur de conviction, avec quelle vigueur de dialectique et surtout avec quelle connaissance du sujet et de ses moindres alentours, M. Gazier se pose en champion de la grande et noble mémoire de Bossuet. Lors même qu'il trouverait encore des contradicteurs, et il en trouvera, car la querelle est encore trop vive pour n'être pas durable, il faut le lire, ne serait-ce, je le répète, que pour les passages de Bossuet qu'il nous donne occasion de relire. Remis dans leur vrai jour par un historien aussi instruit que M. Gazier, ces fragments reprennent tout leur éclat, comme des pierres précieuses travaillées par un bon lapidaire.

Eugène Welvert.

Bogdan KRIEGER. **Friedrich der Grosse und seine Bücher.** Berlin, Giesecke et Devrient, 1914, gr. in-4°; p. 181, mk. 12.

Il y avait dans Frédéric II un grand liseur et presque un bibliophile. M. Krieger n'a pas recherché dans son étude ce qu'il a dû aux livres, la nature de l'intérêt qu'il a porté aux lettres ou à la philosophie, ses goûts et ses préférences littéraires; ce sera l'objet d'un autre travail. Mais il en a écrit en quelque sorte l'introduction, en nous renseignant sur la façon dont le roi usait des livres, sur ses commandes et ses achats, sur ses correspondants et ses lecteurs, sur ses bibliothèques, dont il nous a donné pour la première fois un catalogue complet.

Frédéric a beaucoup lu, et toute sa vie, dans ses diverses résidences, en voyage et même en campagne. Il aimait à discuter sur ses lectures et en récitait volontiers des passages par cœur. Il lisait la plume à la main, sans cribler ses volumes d'annotations (c'est une légende que dément l'examen de ses bibliothèques), mais il faisait d'abondants extraits qu'il relisait souvent; ils ne se sont pas par malheur conservés. Toute sa vie aussi il a continué ses acquisitions, recherchant les plus belles éditions et les plus maniables, car il avait la haine des lourds volumes. Quand il n'était que prince de Prusse, il possédait une bibliothèque déjà riche, de 3.775 volumes, acquise par son précepteur Duhan, mais une jeunesse assez dissipée ne lui a pas permis de la pratiquer beaucoup; après l'internement à Küstrin, son père la fit vendre à Amsterdam. M. K. l'a éliminée de son étude, parce qu'elle ne saurait être considérée comme reflétant la personnalité du roi. Les autres au contraire sont ses créations directes et leur composition décèle ses préoccupations. Ce sont par ordre de dates : la bibliothèque de Rheinsberg, qui alimenta la seconde, celle de Sans-Souci, riche de 2.288 volumes; celle du Château de Potsdam avec 1.038 volumes; celle du Nouveau Palais de Potsdam qui en eut 2.147; celle de Breslau, d'origine incertaine; enfin celle du Château à Berlin et celle de Charlottenbourg, toutes deux moins importantes. Grâce à M. K. nous connaissons de ces diverses collections l'aménagement, la décoration, l'installation des volumes et leur aspect; les noms des libraires qui les ont fournis et ceux des relieurs, avec les sommes employées à ces dépenses; nous savons que pour les années 1743 à 1786, Frédéric a dépensé près de 34,000 thalers en achats de livres ou en reliures; toutefois ce chiffre est loin de représenter la somme totale.

Des libraires de Berlin, Néaulme, Bourdeaux et plus longtemps Pitra furent les fournisseurs attitrés de Frédéric; mais il eut plus souvent encore recours à des agents étrangers. On sait que Thieriot fut le premier (dès 1736) et le plus fidèle. M. Jacob nous avait déjà renseignés sur les rapports qu'il entretint à ce titre avec le roi et publié ses lettres inédites (V. *Revue* du 18 mai 1912). M. K. précise encore

davantage leurs relations, à l'aide aussi de documents inconnus, tirés du *Kgl. Hausarchiv*. Il s'est même complaisamment étendu sur bien des points de sa biographie étrangers à son rôle de pourvoyeur de livres, comme sur ses démêlés avec l'abbé Desfontaines et Voltaire, satisfait de souligner à chaque occasion les perfidies du dernier. Baculard d'Arnaud succéda en 1748 à Thieriot : il devait être une nouvelle victime des intrigues de Voltaire; il est regrettable que ses lettres à Frédéric soient perdues. On a peine à croire que le roi ait pensé sérieusement à le remplacer par Fréron; il repoussa du moins le choix de l'abbé Raynal, et après le court intérim d'un certain Morand, accepta en 1763 Grimm, le correspondant attitré de la duchesse de Gotha. C'était un excellent feuilletonniste, mais ses flagorneries déplurent, et en 1766 Frédéric revint à Thieriot qui le servait d'anecdotes et de commérages, comme il les aimait. Après la mort de Thieriot (1772), le roi jugea inutile de s'embarrasser d'un correspondant : les productions de la littérature française étaient à son sens tombées si bas qu'il se souciait peu d'en suivre le mouvement.

Comme il a étudié par le menu le rôle des correspondants de Frédéric, l'auteur nous renseigne aussi abondamment sur ses lecteurs. Le premier qui mérite ce nom fut Darget, en 1746, à la suite de l'aventure qui en fit le héros du *Palladion*. C'était à la fois un bibliothécaire et un secrétaire qui vécut dans la véritable intimité de Frédéric. Il fut remplacé en 1752 par un théologien persécuté, l'abbé de Prade, jovial et à l'organe sonore, « frère Gaillard », mais aussi indiscret, bavard et ambitieux, qui suspecté d'espionnage fut enfermé à Magdebourg pendant six ans. Le Suisse de Catt lui succéda ; esprit cultivé, caractère aimable et sérieux, tout dévoué au roi, il mérite les éloges copieux qu'en fait M. K. Nous lui devons de précieux renseignements, et sans parler de ses *Mémoires*, son *Journal* et ses lettres inédits ont livré à l'auteur une information abondante et sûre. En 1780, malgré son habileté, de Catt tomba en disgrâce; ses successeurs, l'abbé Peyrau, autre épave de la théologie, de Villers, Dantal jouèrent un rôle plus court et plus effacé.

M. K. a terminé cette attrayante étude par un catalogue systématique réunissant l'ensemble des bibliothèques privées de Frédéric [1]. Les livres, classés dans 25 sections, sont rattachés par des initiales aux collections dont ils ont fait partie. Des remarques particulières sont ajoutées pour certains d'entre eux sur leur provenance, sur quelques annotations manuscrites, sur l'usage plus fréquent qu'en faisait

1. P. 131, la *Logique* 6e éd., 1685 n'est pas de Goudillac, ne en 1714; p. 133 l'auteur inconnu des *Pensées diverses* de M. L. D. doit être l'abbé d'Ailly, désigné p. 136; p. 145 et p. 164, *Saint-Euremond*, pour Saint-Evremond; p. 157, l'*Avis aux Réfugiés* attribué à Bayle n'est probablement pas de lui, mais plutôt de Larroque; p. 170, *Mandeville*, pour Mandeville; p. 172, du Bos, *Réflexions critiques*, 4e édition, Paris, 1732 : il faut lire 1755.

le roi, etc. Il n'est pas besoin de rappeler que les numéros relatifs à Voltaire sont les plus abondants et les érudits y trouveront mentionnées des éditions et des pièces qu'ignore la Bibliographie de Bengesco.

L'exécution typographique de l'ouvrage est belle, si le format n'en est pas des plus commodes, les gravures sont très soignées. Il est seulement fâcheux que l'auteur n'ait pas mieux corrigé ses épreuves pour les reproductions de textes français ; des taches trop nombreuses déparent l'élégance et la correction du reste [1].

L. Roustan.

Alfred de Curzon, **L'ambassade du comte des Alleurs à Constantinople**, Paris, Fischbacher, 1914. In-8°, 68 p.

La mission du comte des Alleurs en Turquie méritait d'être connue. M. Alfred de Curzon — fils de notre cher et excellent collaborateur — a bien fait de l'étudier. Des Alleurs était, dit le duc de Luynes, un homme d'esprit qui se conduisit bien, et Vergennes assure qu'on ne peut donner assez d'éloges à sa sagesse. Ferme, patient, habile, il exerça à Constantinople une grande influence qu'il dissimula savamment ; il releva notre prestige et, comme il l'avait fièrement espéré (p. 17), rétablit notre crédit ; il encouragea les Polonais ; il réussit à délivrer la Suède des menaces de la Russie ; il tenta d'envoyer des consuls en Crimée, dans les Balkans et la Perse (dans ce dernier pays, un médecin Simon qui eut de singulières aventures, p. 48-49), M. Alfred de Curzon ne raconte pas seulement les louables efforts du comte Des Alleurs. Il fait revivre quelques scènes de la vie de Constantinople au XVIIIe siècle. C'est ainsi qu'il reproduit (p. 52-59) le récit fort intéressant d'une visite faite à l'ambassadrice par les femmes de deux personnages importants de la cour de Turquie ; — mais, chose inouïe qui prouve que notre cour, à nous, n'était pas curieuse, le roi ne lut pas cette lettre et le ministre Puyzieulx défendit à Des Alleurs d'envoyer désormais de semblables comptes-rendus ; cela juge et le roi et le ministre [2] et nous y devons perdre le récit des visites que l'ambassadrice alla faire au harem. Le comte Des Alleurs

---

1. En voici quelques exemples : p. 14, *Parnasse* ; p. 17, *Beausobre* ; p. 40, *Deshoullières* ; p. 49, *humaines* (vers faux) ; p. 60, *divisiner* ; p. 65, *en précipice*, p. 97, les derniers de sa carrière (au mot omis, sans doute : les derniers pas ; P. 125, *jouer*, *intenter*, au lieu de Permesse, Beausobre, Deshoulières, humains, diviniser, au précipice, jouir, inventer.

2. Peut-être le cabinet de Versailles méprisait-il des deux visiteuses, la femme du Grand Eunuque et celle du trésorier du Grand Eunuque ; ces deux personnages furent sans doute regardés comme subalternes et bas, puisque le comte Des Alleurs ait dit que le Grand Eunuque était l'homme le plus influent de la Turquie et son trésorier « le canal des grâces ». Le cabinet de Versailles aurait dû savoir qu'une bonne diplomatie *de minimis curat*.

était venu à Constantinople en 1747[1] et il y mourut en 1754. M. Alfred de Curzon nous prouve, dans son étude attachante et solide, que Des Alleurs « fut un bon serviteur de la France » et qu'il n'avait rien négligé pour la gloire de son pays ».

Arthur Chuquet.

James Guillaume, **Karl Marx pangermaniste et l'Association internationale des Travailleurs de 1864 à 1870**. Paris, Colin. In-8°, 107 p. 1 fr. 50.

Ce petit livre sera une vraie révélation pour de nombreux lecteurs; Karl Marx pangermaniste ! lui et son cher Engels ! Qui l'eût cru ! Ce n'est malheureusement que trop vrai et les travailleurs français, en particulier, ont été consciencieusement roulés par ces deux meneurs sans vergogne qui connaissaient à fond la dialectique hégélienne. M. James Guillaume qui sait fort bien l'histoire de l'Association internationale des Travailleurs (28 septembre 1864-8 juillet 1870), nous le montre très clairement. Karl Marx, nous dit-il, s'est servi de l'Internationale comme d'un instrument qu'il n'avait pas forgé; « comme le coucou, il est venu pondre son œuf dans un nid qui n'était pas le sien ». Il a été ingrat et malveillant envers ceux qui l'avaient accueilli. Ensuite, « dès sa constitution sous l'inspiration de Karl Marx, la *Sozial-Democratie* allemande a été un parti *impérialiste*, visant à la fondation d'une Allemagne centralisée et voyant en Bismarck un collaborateur qu'il fallait se résigner à subir ».

La plupart des textes cités ont été tirés et traduits par l'auteur de la *Correspondance de Marx et d'Engels* (chez Dietz, à Stuttgart, 1906). C'est Marx jugé par Marx lui-même. Qu'on lise ces lettres et l'on sera vite édifié; les détails précis, authentiques, irréfutables ne manquent pas. Les Parisiens de l'Internationale ont « la tête remplie de la plus creuse phraséologie proudhonienne; ils parlent de science et ne savent rien »; ils sont « ignorants, vaniteux, prétentieux, bavards, gonflés d'emphase » (p. 26). « Dans notre rapport général, on se moquera bien des malins de Paris » (p. 35). « Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'État sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne »... (p. 85). Était-ce bien un internationaliste qui tenait ce langage ? N'avait-il pas une idée de derrière la tête celui qui parlait, comme d'un dogme historique, de la lutte des classes, du conflit à mort que le salariat doit soutenir contre le patronat, le travail contre le capital ? Il a voulu être le dictateur du socialisme européen, tout en

1. Le voyage avait duré cinq mois. Des Alleurs passa par Landau, Francfort, Leipzig — où le roi et la reine de Pologne le reçurent — Varsovie, Zuvanieck et Choczim.

restant un bon allemand de vieille souche qui ne peut démentir ses origines. Il y a réussi et il a trompé tout le monde, les Suisses français qui ne sont que des fainéants, les Belges qui ne sont que des ânes, les Français qui sont des crapauds, les Anglais qui ne savent pas faire deux choses à la fois. Il haïssait cordialement notre sentimental Proudhon, mort en 1865, et le russe Bakounine l'induisait en défiance, car il voyait en lui un rival dangereux, un chef redoutable : « si ce maudit Russe pense réellement à se placer, par ses intrigues, à la tête du mouvement ouvrier, il est grand temps de le mettre hors d'état de nuire » (p. 66).

Nous savions que le matérialisme historique était une erreur ; mais, nous ignorions que Karl Marx était un pédant, orgueilleux, jaloux, haineux. M. James Guillaume nous le prouve. Les prolétaires français seront assurément les premiers à le louer d'avoir écrit son livre.

Félix Bertrand.

W. Mackenzie, **Significato bio-philosophico della guerra,** Gênes, Formiggini, 1915. In-8°, 101 p. 2 francs.

Le docteur William Mackenzie, de Gênes, dédie cette brochure luxueuse, écrite en un italien limpide, « à l'ami Wilhelm Neumann ». Il essaie de démontrer que la guerre est un « phénomène naturel ». Dans les organismes, la lutte se manifeste par deux processus : « processus interne d'organisation ; processus externe d'affirmation » ; dans la nature, on constate plusieurs formes de développement : développement atomique ; moléculaire ; cellulaire ; personnel. Ce développement est le fruit de la lutte des organismes ; « tout organisme doit combattre pour vivre, à quelque degré, à quelque type [de développement] qu'il appartienne » ;... « mais il n'est pas vrai que la lutte pour la vie constitue l'échafaudage exclusif de l'édifice biologique » ;... il y a autre chose, c'est « la collaboration entre les parties » d'un système supérieur.

Au point de vue psychologique, qui complète le point de vue physique, M. William Mackenzie pose comme fait essentiel, « la faculté de choisir ». Les peuples doués de cette faculté choisiront le parti de « lutter ultérieurement pour contribuer à la formation d'une individualité supérieure aujourd'hui non encore déterminée ». Il s'agit d'organiser le monde ; et en partant du type de développement atomique, d'arriver au type cosmique, en passant par le type social. Comment le monde peut-il être organisé ? par qui le sera-t-il ? par « la victoire finale de l'impérialisme capable d'organiser le monde en Etats particuliers autonomes », semblables à ces organismes dont « la tendance est de devenir toujours plus complexes et toujours plus spécifiques ». « Constituer le monde en un seul Etat « est une erreur condamnable. Le pacifisme est une utopie ; les facteurs « unité poli-

tique » et « fédératif », sont impuissants, comme l'accroissement général du droit, à garantir la paix. D'ailleurs il ne faut pas confondre « l'idéal de paix avec l'idéal de justice », ni la guerre avec la barbarie. Bergson est victime d'une illusion quand il affirme que « la guerre actuelle est avant tout une lutte de la matière contre l'esprit » ; et comme cela est naturel, « l'illustre philosophe trouve tout l'esprit du côté des siens, et toute la matière du côté de ses ennemis » (p. 75). Il est mal d'attiser la haine dans le cœur des combattants, car la haine n'est pas essentielle au phénomène de la guerre ; « tandis que les peuples se battent, les hommes d'étude feraient bien de s'abstenir de toute politique ». Dans tous les domaines naturels, s'observent des rythmes et des antithèses : la guerre et la paix, « l'antagonisme perpétuel et le mutualisme universel ». « Il peut se faire que dans le conflit, à un certain moment, il faille que nous sacrifiions nos existences personnelles ; dans ce cas, nous irons carrément » (allora dovremo farne getto), nous serons « polémistes ».

La thèse de M. W. Mackenzie contient nombre d'idées justes et intéressantes ; c'est un esprit très au courant des théories sociales modernes qui l'a pensée ; à vrai dire, elle n'en est souvent qu'un résumé. Le principe des nationalités y est représenté comme « l'expression la plus haute et la meilleure qui se puisse trouver ». On a raison de faire reposer l'Etat sur une langue, un génie, des affections communes et constantes (p. 81). Mais, est-il bien vrai que ceux qui cherchent des motifs et des causes pour une guerre donnée, soient dans une funeste erreur ? qu'attribuer le déchaînement de la guerre à certaines personnes ou à certains groupes, soit une forme grossière de cette erreur ? que tel monarque ne détermine pas plus un conflit que le dernier de ses soldats ? que personne n'a voulu la guerre et que tous l'ont voulue, et qu'en puissance, ceux qui sont sur la défensive étaient aussi des agresseurs ? (p. 72 sq.). Où sont alors les responsabilités ? N'était-il pas social et humain d'espérer que Guillaume II ne déclarerait pas la guerre à ses voisins ? Pourquoi les forces qui tendaient à réaliser la guerre l'ont-elles emporté sur celles qui tendaient au maintien harmonieux des individualités en présence ! Pourquoi le besoin de nourriture ou égoïsme l'a-t-il emporté sur le besoin d'amour ? Pourquoi la raison n'a-t-elle pu empêcher la défaite de ce dernier ?

Il est possible que la guerre soit un phénomène naturel ; elle n'en est pas moins un mal social, surtout comme la pratiquent les Germains. Mais la neutralité qui est un phénomène social, est-elle aussi un phénomène naturel ? quelle est sa signification bio-philosophique ? Hélas ! nous sommes en pleine action, et comme le dit M. William Mackenzie au début de sa thèse, « nell' ora grave che volge, ogni discorso appare ben vana e misera cosa ».

Félix Bertrand.

Paul Balmer, avocat au barreau de Genève. **Les Allemands chez eux, pendant la guerre (de Cologne à Vienne), impressions d'un neutre,** 2e édition. Paris, librairie académique Perrin et Cie, broché in-16, 1915. 191 pages : 2 fr. 50.

Ces impressions d'un neutre, pour être impartiales, ne sont pas neutres. Comme le dit l'auteur, « c'est faire œuvre utile d'élever une voix qui ne soit ni véhémente, ni passionnée, encore qu'il soit arrivé parfois à la mienne de se contraindre et de frémir ». Les quatorze chroniques qui composent ce volume ont été publiées dans le *Journal*, sauf la quatrième, *Strasbourg*, qui est inédite ; elles sont le fruit du rapide voyage que M. Balmer a fait en novembre-décembre 1914 à travers l'Allemagne et l'Autriche en guerre. Je signale comme les plus vivantes, les chroniques : I, *en pilotant un convoi d'internés civils* ; II, *le camp de concentration de Donaueschingen* ; V, *la rue laboratoire d'enthousiasme* ; X, *une visite aux blessés allemands. Un coup d'œil sur un camp de prisonniers* ; il s'agit du camp de Zossen, où certains prisonniers français « logent dans des trous », qu'ils ont dû « creuser avec leurs seules gamelles » (p. 135) ; XIII, *ce qui manque à l'armée autrichienne c'est surtout l'union et la foi* ; XIV, *vers l'échéance fatale*. Cette échéance est la défaite des Allemands. Hindenburg est un très grand général, c'est entendu, mais « la population commence à donner des signes non équivoques d'énervement. Les beaux jours sont passés ; la foi chancelle ; » une disette commence à se faire sentir, celle de certains acides et nitrates, de l'aluminium. « Le glas de l'offensive a sonné ». Acceptons-en l'augure et remercions M. Balmer pour la précision de ses conclusions réconfortantes [1].

Félix Bertrand.

Ferdinand Buisson, **la France et l'Ecole**, pendant la guerre, après la guerre, extrait de la *Revue pédagogique* du 15 avril 1915, brochure de 32 pages. Paris, Delagrave, 0 fr. 25.

Cette conférence faite le lundi 29 mars 1915 à la *Ligue de l'Enseignement*, sous la présidence de M. Paul Deschanel, se vend au profit du *Secours national*. Elle comprend deux parties : l'Ecole pendant la guerre ; l'Ecole après la guerre. M. Ferd. Buisson, comme M. Paul Lapie dans son magistral rapport [2], montre que l'Ecole laïque, ses maîtres et ses élèves, a fait tout son devoir et continuera à le faire, pendant la durée de cette guerre. Elle a appris à aimer la patrie, à se battre pour elle et « pour le triomphe de la fraternité universelle » (p. 14).

Que sera-t-elle demain ? républicaine et laïque comme auparavant ; elle ne cessera pas de faire du « patriotisme agissant » ; elle sera toujours obligatoire et laïque ; elle comportera une « instruction complé-

1. A relever p. 40, un lapsus calami : « les journaux exagèrent et vous *en* êtes *leur* dupe ».

2. Voir la *Revue pédagogique*, n° de février 1915.

mentaire et professionnelle de l'adolescence » ; on y développera l'éducation physique, les jeux athlétiques et la préparation militaire. Les « principaux changements à effectuer porteront sur l'enseignement historique » ; on y enseignera plus que jamais l'antialcoolisme, l'hygiène sociale et on commencera à y parler de l'accroissement de la natalité française. Il faudra enfin que « l'union sacrée ait un profond retentissement dans le monde scolaire » (p. 27). Sa religion sera « la religion du bien ». Ainsi on aura la vision que Michelet avait eue de l'école, « atelier national où se forge la fraternité française ».

Voilà pour l'école que nous aurons à l'intérieur du pays ; on y aura à un haut degré le culte du souvenir ; on n'oubliera pas, on n'oubliera rien, et les maîtres de la jeunesse française feront en sorte qu'elle n'oublie jamais ; c'est le plus cher désir de M. Paul Deschanel. On comprend un tel langage après l'insouciance que certains avaient pu montrer depuis 1871, pour notre malheur.

Il y aura de plus à multiplier nos centres de culture intellectuelle à l'étranger ; à poursuivre l'œuvre de l'*Alliance française* et de la *Mission laïque*. Nous avons des maîtres qui enseignent la France à Madrid, à Florence, à Belgrade ; en avons-nous à Lisbonne, à Barcelone, à Milan, à Varsovie, à Sofia ? Et pourquoi n'y en enverrions-nous point ? Pour ma part, je souhaite que le jour où les représentants des alliés se réuniront pour signer la paix, la place ne soit pas toute prise par nos diplomates et nos économistes, mais qu'on en fasse une grande à notre ministre de l'instruction publique. Lui, saura préciser les revendications nécessaires.

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Séance du 2 juillet 1915.* — M. Léon Heuzey appelle l'attention de l'Académie sur la mort glorieuse du colonel Cros, naguère chef d'une importante mission scientifique à Tello, dans l'ancienne Chaldée, récemment tué à l'ennemi dans les combats au N. d'Arras.

M. Emile Senart annonce ensuite que M. Demazur, élève de l'Ecole française d'Extrême-Orient, incorporé dans un régiment qui se trouve actuellement aux Dardanelles, a été tué à l'ennemi dans la nuit du 1er au 2 mai.

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

M. Camille Jullian lit son rapport sur le concours des antiquités de la France en 1915.

M. Edmond Pottier, qui a examiné les dessins des vases grecs et des débris de terre cuite trouvés dans des tombeaux grecs à Gallipoli par M. le Dr Leutrot, estime que les vases appartiennent à la série de Myrina.

M. Salomon Reinach fait une communication sur de prétendus portraits de sculpteurs qui, en réalité, sont souvent des portraits d'amateurs représentés avec des œuvres d'art appartenant à leurs collections. — MM. Pottier et Collignon présentent quelques observations.

La commission du prix Volney, réunie le 25 juin 1915, a attribué le prix à M. Terraches pour son ouvrage intitulé : *Les aires morphologiques dans les parlers de l'Angoumois* (2 vol. avec atlas). — Elle a en outre accordé une récompense de 700 francs à M. André Mazon pour son livre intitulé : *Les aspects du verbe russe*.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 24 juillet — 1915

A. Chuquet, Jean Maspero. — Kalbfleisch, Papyrus égyptiens, 1-2 (Jean Maspero). Virgile, Géorgiques, p. Lejay. — Faguet, En lisant Molière. — Metzger, Le Conseil supérieur et le Grand Baillage de Lyon. — H. de Curzon, La musique du XVIIIe siècle. — Croce, La littérature de la nouvelle Italie, III. — Schopenhauer, Le fondement de la morale, trad. Bastian. — P. Baudin, L'argent de la France. — Lesage, Les câbles sous-marins allemands. — E. Villey, L'orientation de la politique sociale; La réparation des dommages causés pendant la guerre. — De Lanessan, Pourquoi les Germains seront vaincus. — Académie des Inscriptions.

Jean Maspero

L'article qui suit cette courte notice, a pour auteur Jean Maspero, le fils de l'illustre égyptologue, de notre cher et grand confrère et collaborateur, Gaston Maspero.

Quelques jours après avoir écrit cet article, Jean Maspero mourait pour la Patrie.

Il naquit à Paris le 15 décembre 1885. Lorsqu'éclata la guerre, il était en Egypte. Il réussit à sortir d'Alexandrie le 1er août 1914, échappa au *Gœben* en se dirigeant sur Malte et non sur Messine, et débarqua le vendredi, 7 août, à Marseille. Le 10, il rejoignait à Melun son régiment, le 131e de ligne, et le 18, il partait, volontaire au 31e.

Il fit la campagne de l'Argonne dans ce régiment.

Grièvement blessé le 23 septembre à Cheppy, à la cuisse et à la jambe, il passa sa convalescence à Aix-en-Savoie, puis à Alby.

Reçu au mois de janvier 1915 à l'examen d'officier, il fut renvoyé dans l'Argonne avec le grade de sergent.

Le 17 janvier, à l'attaque de Vauquois, il était tué d'une balle en plein visage, tandis qu'il menait sa section à l'assaut.

L'héroïque jeune homme vivra dans notre souvenir. Il est de ceux qui, selon le mot de Gœthe, nous laissent, en tombant, un infini regret ...*der Jüngling fallend erregt unendliche Sehnsucht.*

Arthur Chuquet.

Papyri Iandanae, **cum discipulis edidit Carolus** Kalbfleisch, fasc. I (éd. Ern. Schaefer) et II (ed. Leonhardus Eisner), Leipzig (Teubner) 1912 et 1913.

Ces deux brochures commencent la publication des papyrus achetés en Égypte par le *Deutsches Papyruskartell*. Ce ne sont jusqu'ici que des fragments, mais qui fournissent encore quelques détails intéressants à glaner. Le fascicule I contient un passage de l'Iliade, un feuillet arraché à un commentaire homérique, quelques lignes de traités anonymes, et un amulette chrétien commenté à fond par l'éditeur.

Le second fascicule est consacré à des « epistulae privatae graecae ». Presque toutes ces lettres sont en mauvais état de conservation, et le déchiffrement dut en être difficile par suite des lacunes nombreuses; l'éditeur s'est efforcé de combler les principales d'entre elles, avec un zèle qui n'a pas toujours, semble-t-il, été très heureux. Il est nécessaire, à ce propos, de formuler d'expresses réserves sur l'usage qui est fait ici des lettres pointées. Pour que les points soient utiles, il faut en placer sous toutes les lettres endommagées de telle sorte, qu'elles ne pourraient se lire avec certitude si elles étaient isolées, et cela, même si le contexte ne laisse place à aucune hésitation. Le lecteur peut ainsi être assuré, s'il soupçonne une correction à faire, que les lettres non pointées sont indubitables. Or, si l'on se reporte aux photographies, on voit que M. Eisner a écrit sans points des passages presque entièrement effacés, qui lui paraissaient certains pour des raisons non paléographiques; dès lors la garantie n'existe plus.

Sur le détail des textes, on peut signaler :

N° 9. La première phrase (l. 6-10) me semble incompréhensible; le début est d'ailleurs très douteux, surtout le nom propre Νοσκεᾶς. Les mots ἐκς ὑπογραφῆς τοῦ ἢ γενομε[νη]ς ne peuvent signifier « ex subscriptione octavo anno facta », et il faut évidemment lire ἐκς ὑπογραφῆς τοῦ ἡγεμο[νο]ς., ce que permet l'examen de la photographie. De même plus bas, l. 92-13, τοῦ η̄ (ετους) est impossible. Il s'agit d'un procès porté devant le préfet d'Égypte, et on attend son arrivée dans la province.

N° 11. Ce fragment, attribué au IIIe siècle, ne peut guère être antérieur au IVe, comme le montrent les formules habituellement chrétiennes ἐλπίδω εἰς Θεὸν (l. 2), οἶδεν ὁ Θεὸς (l. 10), et le nom propre Πέτρος. l. 3 : καθ' ἕ[καστον] est obscur; on pourrait proposer καθ' ἔ[τος. l. 4 : la bizarre suite de lettres ὀχλεῖ μοι δῖλα ὁ Τρω[ίλος ne cacherait elle pas le mot λαογρα[φία?

N° 12, l. 1. Le début χαίροις Ἀφυμοῦ est étrange, à la fois par cet optatif et ce vocatif inusités, et par la forme du nom propre. Il doit y avoir là le nom du destinataire, au datif, suivi de celui de son père, au génitif. — L. 5 : [οὐ] [χ εὗρε θῆτ[ας, *non invenisse mercennarios* : l'emploi de ce mot θῆς est bien peu vraisemblable. Il faut sans doute joindre εὑρεθητ..., forme passive quelconque du verbe εὑρίσκειν.

N° 14, l. 1. Κ̄υρίᾳ μου μητρ[....]ρᾳ : sans doute Μητροδωρᾳ. L'auteur de la lettre ne s'adresserait pas ainsi à sa mère. — λ, 5. Λύκ[ου] ou Λύκ[ων] = Lycopolis. Il est vrai que plus bas on lit αὐτὸν Λύκον : mais cette lecture est-elle bien sûre? Car il faudrait τὸν αὐτόν.

N° 20, l. 1. Lire ἀφῆκεν. — L. 2 : ἐκδικοῦ? Cf. Cair. Cat. 67097, v. D. l. 80. — L. 9. La lecture φανερὰ κεφάλια λ̄ ἐξανδρείας χ̄ ιεσοῦ ῑ ε ἰνδ(ικτίωνος) est impossible : le mot φανερὰ = quaedam indique que le chiffre exact n'était pas donné, et d'ailleurs, dans le cas où il l'aurait été, les mots seraient placés dans un ordre tout différent. Il faut sûrement joindre-ιε = la 15e indiction. Ce qui précède pourrait se lire, d'après la photographie, χ̄ιαχ̄ 0.

N° 22. Les restitutions proposées donnent un sens tellement obscur qu'il faut certainement les abandonner. La photographie reproduite à la planche V est trop petite pour permettre aucune vérification. Toutefois, quelques observations sont possibles, sur les mots de lecture certaine. M. Eisner traduit συνκρότησόν μ[ο]ι καὶ βάσταξόν μοι par *compara mihi et transvehe mihi*. Mais il manque un complément : que faut-il acheter et transporter. D'ailleurs il est tout à fait arbitraire de rendre συγκροτεῖν par *acheter*. Je crois qu'à l'époque byzantine ce verbe a pris un sens voisin de *secourir*. Hesychios le traduit par συναύξειν, et on peut comprendre « faire prospérer ». Un poème de Dioscore (Cair. Cat. 67131, v. A. l. 19) contient ce vers Νῦν μὴ κατοκνεῖ συγκροτεῖν με δυστυχῆ, où le mot ne peut guère signifier que *aider*, *secourir*. Il lui faut un complément à l'accusatif, mais là ou M. E. édite μ[ο̄]ι, la photographie montre μ[.], et on peut restituer μ[ε]. Βαστάζειν signifie souvent « relever » quelqu'un qui est tombé; le pronom qui suit, sur le papyrus, est encore endommagé, quoique le texte imprimé porte μοι comme une lecture certaine. On serait tenté de lire μ[ό], d'après la barre horizontale restée visible au-dessus de la lacune, mais, comme la suite manque, on ne peut résoudre la difficulté. Quoi qu'il en soit, la ligne 2 est seulement un appel à l'aide évidemment pour délivrer le scribe, captif des Perses.

L. 1 : Ponctuer : δεσπότην. Καὶ εἶνα μαθῃς, δέσποτα etc... La restitution σε τὸν ἐμὸν est trop longue pour la lacune; il faut supprimer σε, peut-être même écrire ἀσπάζω pour ἀσπάζο[μαι.

L. 2 : ἔρχω, le ρ est très douteux.

L. 6 : ὅτι ὀ[ῖ]ν[αριον οὐκ ἔστιν εἰς τὰς χεῖράς μου est bien peu probable, si ignorant de la langue grecque qu'on suppose l'auteur de la lettre; il faudrait au moins οὐδὲν, ce que ne permettent pas les dimensions de la lacune. La restitution de l'éditeur est elle-même déjà trop longue.

N° 23. L. 6. Lire πρωνοητῶν, εἰ δο[... — L. 8 : ὀ[λ]ετὴν : plutôt χ̄ ἀστρ : écrire βοηθός, nom commun. De même ὁ ἱερεὺς, plus bas l. 15. — L. 10 : ponctuer μόνα τὰ δυνατά σου. — L. 11. Lire κ̄ μισμαστα μ plutôt que ω ζη[τοῦ]μεν, et non τάλαντα τ̄ τοῦ. — L. 12 μὴ λάβωμεν αὐτὰ τάλαντα

η. Κύριος εἶπεν ὁ κόμες etc.... lire αὐτά, ζῇ κύριος. Εἶπεν ὁ κόμες... La locution ζῇ κύριος est bien connue : cf. Cair. Cat. 67076, l. 14. — L. 13 : ..πιττακίου ἀνὰ τκ ἣν ἔχει ὁ Ἱερεὺς : lire ἀνάγκην ἔχει ὁ ἱερεύς. — Verso : Τωθαμει.[: lire τῷ θαυμ ασιωτάτῳ.

N° 25. L. 3-4 : Les deux lettres douteuses αλ, interprétées en Ἀλ(εξανδρείας) doivent être des chiffres : car ceux-ci sont *toujours* placés après le mot νομίσματα, et non avant, dans des cas comme celui-ci.

Jean Maspero.

Virgile, Les Géorgiques, Texte latin, publiées avec une étude littéraire, des notes critiques, des notes explicatives et un index des noms propres, par Paul Lejay ; Paris, Hachette, 1915 ; petit in-16, cartonné, prix 1 fr. 50.

Les érudits éditeurs et commentateurs d'Horace ont entrepris la publication des œuvres de Virgile ; M. F. Plessis a fait paraître à la même librairie les *Bucoliques ;* M. P. Lejay, qui doit prochainement donner l'*Enéide*, publie aujourd'hui les *Géorgiques.*

Cette commode « édition destinée aux classes », est excellente ; on y trouve « dans les limites d'un livre scolaire », l'essentiel des conclusions de la critique moderne. Le texte en est très soigneusement établi et l'*Introduction* est un modèle du genre ; la philosophie pratique des *Géorgiques* y est présentée d'une façon lumineuse ; l'importance des *Episodes* y est mise en relief avec une netteté qui, certes, est remarquable, ainsi que le plan géneral du poème. « Dans les *Géorgiques*, les quatre livres sont groupés deux à deux ; chaque groupe a son préambule » (I, 1-42, et III, 1-48).... « Les préambules des livres II (1-7), sont très brefs et ne sortent pas de l'indication pratique du sujet ».

« L'art des épisodes est un des perfectionnements que Virgile a introduits dans la structure du poème didactique .... Il a conçu les épisodes comme des ornements qui se détachent en relief sur le tissu du poème. Ce ne sont cependant pas des pièces rapportées... ils sont dans le poème un élément essentiel ; ils en dégagent l'esprit ; ils traduisent les sentiments que Virgile veut faire naître... on pourrait dire qu'ils contiennent la théodicée et la morale du poème ».

Cette morale dont l'esprit anime les *Géorgiques*, c'est « la glorification du travail, qui est une condition de l'humanité et une loi de la Providence », « le patriotisme et la sympathie universelle envers la nature et envers toute existence ». Le tout est coloré, vivifié par la sensibilité profonde et la rêverie délicate du poète dont l'œuvre mérite toujours, par sa perfection, les louanges d'un Scaliger : *opus inculpatum elaboratumque.*

Dans cette vigoureuse *introduction*, on aurait aimé voir comment et pourquoi Virgile est passé des *Bucoliques* aux *Géorgiques* (c'est un

point qui a retenu autrefois l'attention de M. A. Cartault, 1895), et des *Géorgiques* à l'*Enéide* ; — il y aurait eu lieu aussi de dire si vraiment « Virgile fut obligé de supprimer le morceau dédié à la gloire de C. Cornelius Gallus », et si l'on doit admettre « qu'il le remplaça par l'épisode d'Orphée et d'Eurydice » (IV, 453-527). On connaît des éditeurs de Virgile qui refusent d'adopter cette hypothèse et voient en elle une fable inadmissible.

Les notes sous le texte sont pour la plupart bien à la portée des élèves de 3e A qui ont à expliquer les *Episodes* des *Géorgiques*. J'en signalerai pourtant quelques-unes qu'ils négligeront ou qui pourraient être modifiées : p. 123, note 10, les 6 dernières lignes; — p. 124, note 8 (insano, excessif ?); — p. 125, note 3, la fin; — p. 126, note 2, à propos de *juvenem* (noter Bucoliques, I, 42); — p, 160, note 6 (*inhiant*, couvent des yeux ?); — id. note 10, sur *casia* (noter Perse, Satire II, 64); — p. 165, note 1, trop longue; — p. 195, note 8, sur l'automne « saison malsaine par excellence » (partout et toujours?); — p. 199, note 8 (sacer ignis, érysipèle gangréneux ?); — p. 220, note 7, « Lycorias venait d'être mère pour la première fois » ? et toutes les notes dans le genre de : p. 220, notes 1, 2, 13, 14, qui renvoient l'élève à des remarques antérieures, où il ne se donne jamais la peine de se reporter ; c'est une vérité pédagogique.

Quand j'aurai signalé la pagination, pour le moins troublante, du volume (on passe de la page IV à la page XXIII, et de la page XLVI à la page 87), j'aurai formulé toutes les chicanes qu'un admirateur peut se permettre [1]

Félix Bertrand.

Émile Faguet, **En lisant Molière**. L'homme et son temps. L'écrivain et son œuvre. Paris, Hachette, 1914, in-16, p. 318. Fr. 3,50.

On sait déjà par son *Corneille*, le premier des volumes de la collection qu'il a entrepris de donner au public sous un titre commun, ce que M. Faguet s'est proposé : lui présenter d'un auteur, sans aucun appareil d'érudition et comme en conversant, un portrait complet, vivant, fourni par l'œuvre elle-même. Plus peut-être encore que le *Corneille*, le *Molière* qui l'a suivi, a heureusement réalisé ce dessein. Très rapidement le critique situe le poète dans son époque et en quelques traits aussi il a esquissé l'homme et sa biographie : un Parisien, de culture moyenne, bourgeois, avec des goûts d'artiste, indifférent en religion, et sans ridicules. Puis il passe en revue la série des œuvres, donnant à chacune une page ou deux, quelquefois moins, rarement plus, signalant ce qu'elles offrent de plus saillant et les liens

1. Un puriste qui n'aimerait pas les phrases compliquées, froncera le sourcil devant celle-ci : « les personnes *que* ces rapprochements intéressent se rappelleront *que* l'on a publié *des* papiers *de* Malfilâtre *des* fragments *de* traduction *de* Virgile et ainsi cette même invocation (p. XL, note); ouf !

qui les relient les unes aux autres ; les aperçus ingénieux ne manquent pas dans cet examen, si rapide qu'il soit. Mais c'est la suite du volume qui est la partie la plus nourrie et la plus attrayante, parce que l'œuvre est jugée de haut et d'ensemble. L'auteur y examine d'abord les idées générales de Molière. Il a celles d'un bourgeois de 1660 avec l'indifférence religieuse en plus, des idées un peu vulgaires, sauf qu'il a été légèrement féministe, et encore sans se piquer de conséquence. M. F. n'accepte pas la théorie qui fait de Molière l'apôtre de la nature, et dans une discussion comme il les aime, non sans détours et subtilités (elle tombe parfois dans la simple querelle de mots), il veut que Molière soit seulement le représentant du bon sens et surtout l'homme du sens social. La question de la morale de son théâtre devait arrêter M. F. Il s'y est même appesanti. Je ne crois pas que Molière eût compris ces pages, et elles l'auraient sûrement affligé. Il faut aller jusqu'à la conclusion du livre pour trouver sur ce point la véritable interprétation, celle que l'auteur aurait dû présenter et soutenir tout de suite : il n'y a pas de leçons de morale à chercher dans Molière, son théâtre n'enseigne rien, ou du moins ne prétend pas à un enseignement de direction. M. F. s'est assez souvent et spirituellement moqué des prétentions de la comédie de corriger les hommes ; alors pourquoi ces grands mots de morale basse et platement vulgaire ? Il y a beaucoup plus de justesse et de justice dans l'appréciation du poète, dans l'étude de son réalisme, qui méprise l'imagination, ne trouve aux règles qu'une vertu négative et ne se propose que de faire des créations vivantes, des types. M. F. passe en revue les principaux, depuis Arnolphe jusqu'à Argan. C'est la meilleure partie du livre, l'étude pénétrante et nuancée, quoiqu'en raccourci, des figures maîtresses de Molière. Sur Don Juan, présenté à différents âges de sa vie, sur les deux aspects du Misanthrope, sur Tartuffe rapproché de l'Onuphre de La Bruyère, sur les « phobies » de l'Avare et du Malade imaginaire on lira d'excellents développements, malicieusement suggestifs, et plus encore sur les femmes et les jeunes filles de Molière. Et arrivé à la fin de cette étude si minutieuse qu'on pourrait croire qu'il l'a épuisée, M. F. la reprend et lui donne une portée nouvelle, en la creusant encore, pour préciser la complexité de chaque type, établir le degré auquel Molière est resté fidèle à la formule de l'art classique qui choisit et concentre, et celui où il l'a abandonnée pour se rapprocher de la vie qui mêle et complique. Le critique est ainsi amené à nous parler de la technique de Molière, de son goût pour traiter avec le même soin que le personnage ses entours, à faire un tableau au lieu d'un portrait, à présenter toute une famille ravagée par le vice ou le travers d'un de ses membres ; il n'est pas surprenant alors s'il n'a cure du romanesque, s'il se préoccupe assez peu de l'intrigue et d'un dénouement rationnel. Il restait à dire un mot de la langue et de la versification. M. F. l'a fait sobre-

ment, rappelant les critiques faites au style de Molière, celles de Schérer surtout, la défense de Brunetière, et concluant par une formule qui lui est familière : Molière est un grand écrivain négligé. Dans ce même chapitre on lira avec plaisir une analyse minutieuse et juste de l'habileté du poète à manier le vers libre, en particulier dans *Amphitryon*.

Ce commentaire de Molière est plus qu'amusant et pétillant, il est sagace et substantiel, et le critique qui se double souvent d'un moraliste et n'oublie pas notre temps en parlant du XVIIe siècle, a rencontré parmi les auteurs qu'il s'était proposé de lire avec son lecteur celui qui convenait peut-être le mieux à son tour d'esprit et à ses habitudes de pensée [1].

L. ROUSTAN.

Paul METZGER, **Le Conseil Supérieur et le Grand Bailliage de Lyon (1771-1774, 1788)**. Lyon, Rey ; Paris, Picard, 1913, in-8e, 446 pages.

En réunissant dans le même ouvrage l'étude des deux grandes réformes judiciaires du XVIIIe siècle, — celle de Maupeou et celle de Lamoignon, — réformes qui eussent pu ou dû être examinées séparément, l'auteur a eu le dessein de dégager la pensée commune des deux réformateurs, et de montrer en même temps à quels obstacles la réalisation de cette pensée devait se heurter, tant du côté de la magistrature que du côté de l'opinion publique.

Ce n'est pas l'auteur qui l'a dit le premier, mais il n'y a pas très longtemps cependant que cette vérité a été mise en lumière, à savoir que pour bien apprécier les réformes judiciaires de l'Assemblée Constituante, il était nécessaire de bien connaître les institutions judiciaires de la fin de l'ancien régime. Ce qui étonne même, c'est qu'il ait fallu attendre jusqu'aux travaux de Flammermont sur la tentative de Maupeou et jusqu'à l'étude de M. Marion sur celle de Lamoignon pour que les historiens de la Révolution aient paru comprendre cette évidente vérité.

M. Metzger s'est acquitté convenablement de la première partie de sa tâche, je veux dire qu'il a bien fait voir le germe des réformes de la Constituante dans les deux essais de Maupeou et de Lamoignon. Mais je doute que l'opposition de l'opinion publique à ces deux réformes ressorte aussi bien de son étude. Cette opposition du moins ne paraît pas très vive à Lyon. Bien que deuxième capitale du royaume et très fière de l'être, cette ville se montre alors beaucoup moins sensible au contrecoup des projets Maupeou et Lamoignon

---

1. Je relève quelques lapsus, parce que M. F. croit trop aisément qu'on parle des livres sans les lire. Ecrire p. 81, Molière ; p. 123, placare ; p. 135, ressembler ; p. 218, inconscience ; p. 294, Urceus, au lieu de *Voltaire, peccare, rassembler, conscience, Urcens*.

sur les affaires générales que sur les affaires locales. Cela fera-t-il profit et honneur à Lyon? Voilà surtout ce que l'on considéra. Lyon était donc encore alors un grand village; et voilà surtout ce qui semble résulter de l'ouvrage de M. Metzger.

Cet ouvrage est fortement documenté, consciencieux, mais peut-être un peu trop minutieux pour le large dessein de l'auteur : les arbres y cachent un peu trop la forêt. S'il fallait tailler sur le modèle de M. Metzger les études de chaque Conseil Supérieur et de chaque Grand Bailliage, les historiens qui voudraient faire la synthèse des deux grandes réformes judiciaires du XVIIIe siècle passeraient la moitié de leur vie à les dépouiller. Et c'est là le reproche que méritent maintenant la plupart de ces « contributions » locales à l'histoire générale de la France. Après s'être trop hâtés, après avoir élevé leurs monuments sur des fondations insuffisantes ou à peine ébauchées, nos historiens tombent aujourd'hui dans l'excès contraire. Ils accumulent une telle masse de matériaux préparatoires que l'histoire réelle risque d'y demeurer comme ensevelie.

Eugène WELVERT.

Bibliothèque française, XVIIIe siècle. La vie artistique, *La musique*, textes choisis et commentés par Henry DE CURZON, vol. in-16, Paris, librairie Plon, III-341 pages; broché 1 fr. 50.

Ce recueil de morceaux choisis sur l'histoire de la musique au XVIIIe siècle et de la critique musicale à la même époque, se recommande d'abord par le goût avec lequel les textes ont été choisis, présentés, disposés et par son bon marché. Il fait partie de la collection dirigée par M. Fortunat Strowski, où l'évolution des idées littéraires, artistiques, musicales de notre race est caractérisée avec autant d'à-propos que de discernement. On y trouvera deux sortes d'œuvres citées : les textes littéraires et les jugements critiques; parmi les textes lyriques ou même symphoniques, *Armide*, de Quinault (1686); *Castor et la Pollux*, de Gentil-Bernard (1737); *la Chercheuse d'esprit*, et *les vendanges de Tempé*, de Favart (1741; 1745); *les Troqueurs* de Vadé (1753); *Rose et Colas*, *le Déserteur*, de Sedaine (1764; 1769); *Iphigénie en Tauride*, de Guillard (1779-1829); *Zémire et Azor*, de Marmontel (1771). Parmi les jugements critiques; des textes de Maugars (1639); Saint-Evremond (1613-1703); de Lacerf de la Viéville de Freneuse (1674-1707) ce garde des sceaux du Parlement de Normandie qui, par l'analyse de ses impressions musicales, est un vrai critique d'art; de Rameau, de Grimm, de J.-J. Rousseau; la lettre sur Gluck de Corancez (août 1788); enfin des extraits des *Mémoires* de Grétry, entre autres celui qui a trait aux « qualités musicales de chaque race » (p. 317 sq.).

Les commentaires qui précèdent les textes cités sont sobres et

clairs ; on y apprécie l'initiative de Molière, la valeur de Quinault ; l'engouement de nos pères pour le style italien ; l'intérêt que put avoir pour eux « la querelle des Bouffons » ; en un mot, c'est à la naissance et à l'évolution de la comédie et de la tragédie lyriques qui nous assistons en lisant le livre si agréable de M. H. de Curzon : les petits détails intéressants, peu connus, y sont nombreux et les idées générales n'en sont pas absentes ; bien difficiles donc seront les mécontents, s'il y en a.

Félix Bertrand.

Croce (Benedetto) **La letteratura della nuova Italia**. III vol. Bari, Laterza. 1915. In-8° de 402 pages. 6 fr. 50.

En rendant compte des deux premiers volumes de cet ouvrage, nous avons déjà signalé la singulière puissance de travail qu'il atteste. Il n'y a pas en Italie un homme du monde qui ait lu autant de romans que M. Croce, qui en même temps trouve le loisir de lire tout ce qui s'imprime en matière d'histoire, d'érudition, d'économie politique. Non seulement il lit les œuvres, discerne la manière de chaque écrivain, mais il sait de qui il procède et comment il s'est transformé avec les années.

Le présent volume embrasse plus de vingt auteurs : nous ne saurions donc discuter ni même résumer tous les jugements de M. Croce. Contentons-nous d'une ou deux observations. Malgré sa clairvoyance, il est indulgent; il ne croit pas, et il a raison, qu'on ne doive aux vivants que la vérité. C'est aux lecteurs de ses citations à remarquer que la tendresse de Mme Serao pour les jeunes filles consiste en partie à plaindre celles qui ne connaîtront pas les orages de la passion ; c'est à eux de découvrir que Mme Neera qui les rappelle judicieusement aux devoirs de leur sexe, leur parle beaucoup trop d'amour. M. C. est indulgent, même pour feu Vitt. Imbriani qui, tout en faisant la nique aux opinions de la foule, lui offrait l'appât de l'obscénité et du grotesque.

Par contre, il n'est pas toujours équitable pour les maîtres contemporains de la critique érudite ; il aura le grand honneur, s'il y réussit, d'avoir ranimé dans sa patrie le goût des vues d'ensemble, et de l'esthétique ; mais il n'est pas juste de dire que M. D'Ovidio n'étudie que de petites questions, de méconnaître la grâce, l'esprit, la malice qu'il unit à sa science ; M. P. Rajna, dans son célèbre ouvrage sur les sources du Roland Furieux ne dresse pas un pur catalogue, il analyse avec délicatesse les procédés de l'Arioste.

Mais, ce qui importe, M. C. veut que l'on se respecte, qu'on parte de l'observation, mais qu'on la féconde par la réflexion. Quoique il rejette en philosophie le spiritualisme, il n'aime le matérialisme ni dans l'art ni dans la vie ; il ne croit pas l'homme spécialement né pour le plaisir ; le manque d'équilibre ne lui paraît pas l'état normal

de l'esprit. Et ses vues s'expriment en critiques très fines; par exemple, un personnage de roman peut, dit-il, devenir abstrait, à force d'être composé de traits empruntés à des individus divers; car dès lors il n'a pas d'âme; ses actions, ses paroles ne partent pas d'un fond unique, c'est un type (p. 164-165).

Il faut souhaiter, aurait dit Platon, que les philosophes se fassent critiques.

Charles Dejob.

A. Schopenhauer. **Le fondement de la morale**, traduit de l'allemand par M.-R. Bastian. Paris. Ernest Flammarion, éditeur, vol. in-8°, 364 pages, broché 0 fr. 95.

Le discrédit où vont certainement tomber la littérature et la philosophie allemandes, n'empêchera pas nos étudiants de lire H. Heine et A. Schopenhauer, qui ont été, avec clairvoyance, si durs pour leurs compatriotes et qui, d'habitude, ont su nous rendre justice. C'est pourquoi il faut savoir gré à M. R. Bastian et à son éditeur d'avoir repris cet ouvrage du célèbre philosophe qui n'aimait ni les femmes, ni les juifs, ni les professeurs de philosophie, et de l'avoir mis à la portée de toutes les bourses.

Schopenhauer avait présenté son manuscrit au concours institué en 1837 par la Société royale des sciences de Copenhague, le 30 janvier 1840. Il était seul à avoir traité la question posée :

« Faut-il chercher la source et le fondement de la morale dans une donnée immédiate de la conscience et dans l'analyse des autres concepts essentiels qui en proviennent, ou bien dans quelque autre principe de connaissance ? »

Son travail ne fut pas couronné. L'académie royale motiva sa décision en ces termes :

« L'auteur a omis la question principale; il a cru que l'on demandait de poser un principe de l'éthique. Et par suite, c'est sous forme d'appendice, comme s'il donnait plus qu'on n'avait demandé, qu'il présente cette partie de sa dissertation où il expose le lien entre le principe d'éthique qu'il propose et sa métaphysique, alors que l'énoncé réclamait une discussion où la première place fût donnée à l'examen du lien entre la métaphysique et l'éthique. De plus, c'est sur la sympathie que l'écrivain s'est efforcé d'établir le fondement de l'éthique; mais sur ce point la forme même de sa dissertation ne nous a pas satisfaits, et dans le fond, il n'a pas prouvé que cette base soit suffisante; bien plus, lui-même a été forcé d'avouer le contraire. Enfin, il ne faut pas le taire, plusieurs des principaux philosophes actuels sont mentionnés avec une inconvenance capable de les offenser justement et gravement » [1].

1. Schopenhauer appelle en effet Jacobi, un « philosophailleur » p. 96) — Hegel est « lourd, pédant et charlatanesque » (p. 98); — il compare Fichte au « paillasse

Je n'essayerai pas de résumer pour les lecteurs de la *Revue critique* qui le connaissent, le livre de Schopenhauer. Je dirai simplement que, voulant refaire la philosophie pratique de Kant, il était naturel que son auteur commençât par démolir l'ouvrage de son devancier : « le fondement de la morale de Kant est une supposition inadmissible, un simple travestissement de la morale théologique » (p. 175). Toute la *Deuxième partie* (p. 37 à 172) est consacrée à la critique du fondement Kantien de la morale. Schopenhauer ne veut plus de raison pratique, plus d'impératif catégorique, plus de devoir formel ; « ce sont des hypothèses tout imaginaires » (p. 36). Pour fonder la morale, il faut partir de ce principe : « ne lèse pas ton prochain, fais-lui plutôt tout le bien que tu pourras » (p. 78). Il faut adopter la pitié comme fondement efficace et naturel de ce principe. La pitié « est la véritable base de toute justice spontanée et de tout véritable amour de l'humanité ; une action n'a de valeur morale qu'autant qu'elle en est issue » (p. 223).

Malheureusement pour sa thèse, Schopenhauer avouait que « l'égoïsme est incommensurable; il régit le monde » (p. 198) ; il compromettait par là le rôle de la pitié. On était donc fondé à douter qu'elle pourrait terminer le conflit entre les morales utilitaires, religieuses, sentimentales et rationnelles. A la vérité, le procès est toujours pendant. De nos jours, la morale de la solidarité est assez en honneur; mais nous ne pouvons nous dissimuler, malgré la solidité et la beauté de cette morale, que le fait de la solidarité internationale n'est plus proprement d'expérience ; ne voyons-nous pas des inimitiés monstrueuses et des neutralités inqualifiables en réduire singulièrement la valeur et la portée?

Dans le volume que publie M. R. Bastian on est étonné de voir qu'il a confié à d'autres le soin d'écrire une *Notice sur Schopenhauer*, et une *Préface*.

On est surpris aussi de ne pas y trouver les noms des premiers traducteurs français de Schopenhauer, et des philosophes qui ont fait connaître son œuvre en France : A. Burdeau, Th. Ribot, Bossert, Ruyssen, J. Bourdeau, pour ne citer que ceux-là. Ne négligeons pas la bibliographie.

Enfin, traduire *conscientia spuria*, par conscience qui n'est pas droite (p. 187 note), ne me paraît pas exact; il faudrait dire : conscience illégitime, bâtarde, ou naturelle, et s'en tenir à l'étymologie.

Félix Bertaux.

---

qui répète à sa manière et avec exagération tout ce que le héros a dit ou fait » (p. 166). Les professeurs de philosophie sont des « choristes qui gravement entretiennent le public des choses dont ils ne savent rien » (p. 98).

Pierre Baudin, **L'argent de la France**, Paris, Bernard Grasset éditeur, vol. in-8°, xxxvi-326 pages, 1914, broché 3 fr. 50.

Ceci est un livre triste et courageux, triste à méditer, courageusement écrit. La France est riche ; ses budgets annuels de dépenses augmentent avec une rapidité inouïe ; son crédit est grand, mais « les gaspillages inqualifiables » sont nombreux. « Les mesures prises jusqu'ici pour empêcher les abus n'ont pas suffi à les rendre impossibles ». Comment s'opère le contrôle des dépenses nationales, demanderez-vous? Il y en a un qui fonctionne mal ; il appartient aux services du Ministère des Finances, aux inspecteurs des Finances qui sont étrangers à toutes les techniques qui ne sont pas d'ordre purement financier ; « qui prennent des délais indéfinis pour étudier les projets qui leur sont soumis ; qui soulèvent mille objections de forme, qui tentent des transactions invraisemblables, ou bien se réfugient dans un silence obstiné » (p. xvii) ; ce sont de « hautes incompétences ». Conclusion : « le Ministre des Finances est inapte à apprécier l'utilité et le chiffre des crédits demandés pour les services techniques » ; et le Parlement « ne s'acquitte pas avec assez de rigueur de son rôle de contrôleur ». Il laisse faire, exemple : « au lieu de huit millions indiqués par la guerre en 1909 pour la quote-part de l'Etat dans la construction des casernements, c'est quarante-huit millions qui ont été dépensés ». Pour les dépenses relatives à l'habillement des nouvelles unités, « l'administration de la guerre n'avait rien prévu »...

Il était courageux de « tracer le tableau de la situation financière de la France », de dénoncer l'énormité du danger, d'ôter le bandeau qui nous aveugle. Nous avons raison de perfectionner, d'outiller notre armée et notre marine, d'entreprendre de grands travaux publics, de développer notre enseignement à tous les degrés ; mais encore une fois, contrôlons nos dépenses avec soin ; sinon nous courons à la ruine. « Faisons de nouveaux textes de lois puisque les lois actuelles ne suffisent pas », (p. 320). Allons prendre des leçons de science financière chez les Anglais et les Allemands ; M. P. Baudin le dit expressément : « nous souhaitons que la France trouve dans l'exemple de sa redoutable voisine l'Allemagne, la leçon salutaire qui la détermine à ordonner sa politique sur le plan de ses grands intérêts nationaux » (p. xxxvi) : organisons un contrôle technique a posteriori et un contrôle législatif qui ne s'évanouisse pas au moment de la consommation des crédits.

L'étude de M. P. Baudin ouvrira les yeux à plus d'un contribuable ; elle lui apprend à veiller sur son « pot-au-feu, cette base des empires » ; c'est le mot de Mirabeau. Quand la guerre sera terminée, bon nombre de réformes qui sommeillaient, à l'étude, se réaliseront probablement ; espérons que celles que préconise notre prudent économiste ne seront pas négligées, que le meilleur en passera dans notre droit

financier modifié et qu'elles seront suffisantes à sauver nos finances et notre crédit national.

Félix Bertrand.

La Rivalité anglo-germanique, **Les câbles sous-marins allemands**, par Ch. Lesage, inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, Paris, librairie Plon, 1915, vol. in-8°, xx-275 pages; broché, 3 fr. 50.

Ce livre clair, précis, documenté, d'un spécialiste compétent prouve non seulement la rivalité anglo-germanique, en matière politique télégraphique sous-marine, mais aussi la méthode, la ténacité allemande, remarquables ici comme partout ailleurs, et l'incurie, ou l'incompétence, de l'administration française.

L'idéal des Allemands était, jusqu'en 1914, « d'établir un lien télégraphique sûr entre toutes les forces germaniques éparses dans l'univers, qu'elles soient militaires, commerciales ou simplement ethniques; seulement, aujourd'hui et déjà depuis vingt ans, ils veulent achever, sans le secours de l'Angleterre et même malgré elle et contre elle, ce qu'ils ont commencé avec sa collaboration » (p. 3).

La collaboration anglaise va de 1869 à 1894, jusqu'au jour où « pangermanisme et panbritannisme ne peuvent plus cacher l'un ses ambitions et l'autre ses soupçons » (p. 30). A partir de ce moment, l'Allemagne veut rendre possible le trafic télégraphique direct et simplifier les communications avec les colonies allemandes en les affranchissant de tout intermédiaire (p. 57). Borkum, situé à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest d'Emdem, à la frontière occidentale de l'Allemagne, devient le point de départ des câbles allemands. Les Pays-Bas, l'Espagne, les États-Unis facilitent la réalisation du projet allemand. La France elle-même, en tolérant de faire atterrir à Brest un câble venant d'Allemagne, — 12 octobre 1911 —, a donné une preuve étonnante de son incohérence en matière de politique internationale. A ceux qu'une telle affirmation peut laisser sceptiques, je recommande vivement la lecture de la note annexe (p. 94-100) sur *l'affaire du câble des Açores* (1892-1893); ils seront vite édifiés sur la fécondité de notre esprit de suite en affaires. Qu'ils lisent encore *les résultats de l'opération* qui a rendu acquéreur le gouvernement français de toutes les actions et obligations de la South American cable C° (1901), et ils n'auront aucune raison de se réjouir... de notre marche à l'aveuglette. On allait au petit bonheur.

Il était temps de réagir contre l'impérialisme allemand; la guerre de 1914-1915 nous en offre l'occasion et le droit. Je suppose qu'à cette heure les grands câbles sous-marins allemands ont cessé de fonctionner; et je souhaite que nos ministres responsables des Postes et Télégraphes, du Commerce et des Colonies, s'entendent pour qu'à la signature de la paix qui consacrera la victoire de la France, on en ait fini avec le cauchemar de l'hégémonie allemande sur l'eau

et sous l'eau. Que le patriotique avertissement de M. Ch. Lesage soit entendu !

Félix Bertrand.

L'Orientation de la politique sociale, par Edmond Villey, membre de l'Institut (extrait de la *Revue d'économie politique 1915*). Paris, librairie de la société du recueil Sirey, 22, rue Soufflot, 1915. In-8°. 14 pages.

Que M. Villey se rassure ; ce n'est pas son petit travail sur l'organisation de « la solidarité sociale » qui le fera passer pour « un être chimérique » ; car, à vrai dire, « la révolution qu'il propose », n'en est pas une.

Que dit-il, que veut-il ?

« Il faut garder et entretenir ce trésor de vertus que la guerre a fait éclore dans les cœurs français, où elles sommeillaient engourdies », (p. 9) : enthousiasme, héroïsme, endurance, union sacrée. Mettons-les à profit, travaillons à « mettre l'homme en pleine valeur », pour développer en lui « deux qualités essentielles : la moralité et l'énergie ».

Comment s'y prendre ? « restaurer énergiquement l'éducation morale », en s'opposant à « la dislocation de la famille », en réagissant contre « l'absence de toute idée religieuse », (p. 11). Faisons des hommes moraux et forts ; il ne s'agit pas de leur procurer le bien-être, mais de les « rendre aptes à se le procurer. » Pour cela, nous devons déclarer « une guerre à mort à l'alcool » ; donner aux citoyens l'instruction professionnelle et agricole ; encourager la prévoyance ; abolir la centralisation actuelle et permettre aux communes de s'administrer librement ; soustraire l'individu à « la tutelle écrasante » de l'État ; détruire le favoritisme ; choisir les ministres en dehors des Chambres ; confier le gouvernement à des hommes compétents, etc...

On le voit, M. Villey n'a rien d'un révolutionnaire ; les idées que je viens de résumer sont peu nouvelles ; au contraire, s'il fallait coller une étiquette sur sa solution, ce serait plutôt celle-ci : autodémocratique et cléricale, Je dis cela non pas pour le blesser, mais simplement pour faire reporter mon lecteur à une enquête récente dont la *Revue* de M. Jean Finot prit naguère l'initiative, et aux polémiques soulevées contre les réformes proposées, il y a plus de trente ans, par Jules Ferry, Paul Bert et R. Goblet. Pour préciser, j'ajouterai : Si vous voulez, après la guerre, maintenir l'union de tous les Français, cette union dont nous sommes si fiers et que l'étranger stupéfait nous envie, entretenez à l'école et ailleurs la cause qui l'a fait naître : la religion de la Patrie ; c'est la seule au sujet de laquelle nous nous entendions tous. Qu'est-il besoin alors d'entonner (p. 10) le refrain connu et bien usé de « l'école sans Dieu ? »

Félix Bertrand.

La Réparation des dommages causés pendant la guerre, par Raymond VILLEY, membre de l'Institut, extrait de la Revue d'économie politique, 1915, brochure de 14 pages, librairie de la Société du recueil Sirey, Paris, 1915.

« Un comité national d'action s'est constitué pour la *réparation intégrale des dommages causés par la guerre* ». M. Villey ne s'y est pas rallié, et nous explique pour quelles raisons.

La réparation *intégrale* de tous les dommages « est manifestement au-dessus du pouvoir » de la France. Comment indemniser tous les propriétaires qui ne reçoivent pas un centime de leurs locataires? tous ceux qui ont été lésés par les décrets relatifs aux baux à ferme? ou par la prorogation indéfinie des échéances commerciales? ou par la mise sous séquestre des biens appartenant à des nationaux ennemis? tous ceux qui possédaient des valeurs étrangères qui ne valent plus rien? etc... etc... Les victimes sont trop nombreuses et les ressources nationales limitées.

Il sera impossible de tenir les promesses que l'on a eu l'imprudence de faire, et dans lesquelles, M. Villey voit « les plus graves dangers ». La théorie « qui prétend fonder sur la solidarité sociale une série de droits nouveaux juridiquement exigibles », est « contraire au droit et funeste dans ses conséquences » (p. 206). Comme on le voit, c'est en juriste prévoyant que M. Villey traite cette question.

Le plus sage serait de ne plus parler de droit strict à la réparation intégrale, mais simplement de « venir en aide *dans la plus large mesure possible* à ceux qui ont le plus cruellement souffert, aux malheureuses populations des régions envahies qui ont perdu leurs foyers et leurs biens ». Il ne faut pas confondre ces deux idées : *secours* et *droit*; un secours n'est jamais exigible légalement; il n'en est pas de même d'un droit; si la réparation intégrale est admise comme un droit, nos tribunaux ne chômeront pas de longtemps, et nous aurons devant nous une belle et longue perspective de chicanes et de procès. Le droit à l'assistance est un problème difficile à résoudre; on aurait tort d'en poser une solution hâtive.

Les réserves d'ordre pratique qu'apporte M. Villey à la solution proposée par « le comité national d'action » sont des plus judicieuses, on sera obligé d'en tenir compte dans la jurisprudence que nos cours de justice établiront après la guerre. Ce qui est plus douteux, c'est que la théorie de la solidarité nationale soit affaiblie par la discussion hostile de notre auteur; elle comporte une distinction entre les besoins nécessaires et les besoins de luxe, ou superflus, et les répartiteurs des secours ne manqueront pas de la faire. Il semble donc inutile de s'alarmer outre mesure, ou de prendre le rôle de celui qui crie de douleur avant d'être battu.

Felix BERTRAND.

J.-L. de Lanessan. **Pourquoi les Germains seront vaincus.** Paris, F. Alcan, 1915. In-8°. 144 p.

L'ancien ministre de la marine démontre à nouveau que la guerre a eu pour principale cause l'esprit de domination de l'Allemagne, la théorie allemande de la force créatrice du droit. Notons (p. 25) en passant un de « ces mots historiques » qu'il ne faut pas laisser s'introduire, tel un chiendent, par les champs de l'histoire : jamais le général en chef des armées françaises n'a dit : « Je les grignote »; ce mot a été inventé par un journaliste. — Dans une seconde partie, M. de Lanessan fait un rapide historique de la campagne (jusqu'au début de 1915), en examinant la situation et le rôle des divers Etats encore neutres. — Il énumère les tentatives allemandes de paix séparée, chapitre qui s'est encore accru depuis janvier, de même que s'est accru le nombre des signataires du pacte de Londres. Il expose enfin les conditions nécessaires de la paix. Nous ne les examinerons pas en détail, nous dirons que M. de Lanessan leur donne pour base le respect des autonomies nationales. Il dit avec raison et avec courage : « Quant à la France, autant il est naturel qu'elle entre en possession de l'Alsace et de la Lorraine, autant elle aurait tort de songer à s'annexer des provinces nouvelles... Elle compromettrait son unité en s'adjoignant des territoires peuplés par des Germains. Elle ne pourrait demander sans inconvénient que certaines rectifications stratégiques ou économiques de frontières ». On s'étonne d'autant plus que M. de Lanessan parle de reporter la Belgique « jusqu'au Rhin ». Que deviendrait l'équilibre entre Wallons et Flamands? Il est curieux que l'ancien gouverneur général de l'Indochine n'ait pas même touché aux questions coloniales. Par contre on lira avec intérêt le § V, sur la guerre maritime.

H. R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 juillet 1915.* — M. Pottier donne lecture d'une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, qui vient de découvrir à Carthage un monument chrétien. Il a retrouvé des pierres indiquant l'emplacement de l'abside, de nombreux fragments de chapiteaux et d'inscriptions.

M. Jules Toutain fait une communication sur le caractère du vœu dans la religion grecque et dans la religion romaine. A l'aide de nombreux exemples empruntés aux écrivains et aux inscriptions, il montre que le vœu a toujours été considéré par les Grecs et les Romains comme un contrat passé entre l'homme et la divinité, comme une promesse conditionnelle faite par l'homme. Celui-ci s'engageait à célébrer en l'honneur de la divinité telle ou telle cérémonie, sacrifice, offrande, jeux publics, etc., si la divinité lui assurait tel ou tel succès. — MM. Cuq, Fournier, Pottier, Haussoullier, Monceaux et Maurice Croiset présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 31 juillet. — 1915

Hogarth, Carchémis — Marestang, Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique. — Majer-Leonhard, Les illettrés des papyrus — Gomperz, Hellenika — Rand, La correspondance de Berkeley et de lord Percival. — Assanis, La société française à travers les siècles. — Catalogue Noël Charavay, 462 — Académie des Inscriptions.

D. G. Hogarth, **Carchemis, Report on the Excavations at Djerabis on behalf of the British Museum**, conducted by C. Leonard Woolley M. A. and T. E. Lawrence, B. A. — *Part I, Introductory* by D. G. Hogarth, M. A., F. B. A. Londres, British Museum, etc. 1914, in-4°, IV-29 p., 2 plans, 1 Frontispice, et deux séries de planches numérotées A 1-10, B 1-16, en phototypie.

Ceci est un commencement, pour obéir à la coutume qu'a le British Museum de mettre les résultats de ses découvertes le plus tôt possible à la disposition des savants. Le volume ne comprend donc, comme texte, qu'une relation préliminaire, écrite par Hogarth afin de rappeler sommairement au lecteur les discussions auxquelles ont donné lieu l'emplacement ou le nom de la cité, puis les fouilles dont le site de Djérabis a été l'objet par plusieurs agents du British Museum depuis d'assez nombreuses années. La conclusion qu'il tire des documents écrits et des recherches opérées sur place est qu'il n'y a aucune preuve directe de l'identité de Carchemis avec Djérabis, mais que faire dans ce que nous connaissons jusqu'à présent tend à nous suggérer cette identité ; peut-être des fouilles nouvelles arracheront-elles à la terre la preuve qui manque. Au fond, ce ne sera là qu'une formalité : pour qui a bien examiné ce qu'on a mis au jour déjà, il reste évident que Djérabis est bien réellement Carchémis.

Les planches sont réparties entre deux séries de monuments. La première (A 1-10) consiste en un choix d'inscriptions ou complètes ou qu'on ne peut plus espérer compléter, les unes ciselées en relief, les autres gravées en creux. Une copie à la main y accompagne presque partout des photographies, et pour mieux y accuser la forme des caractères qui ne serait pas toujours suffisamment définie par la phototgravure, les fonds ont été pochés au noir plein, tandis que les caractères même ont été laissés en blanc et qu'on y a inscrit les détails superficiels après une collation attentive de l'original. Le travail,

nécessairement assez délicat, a été exécuté avec tant de soin, qu'on a de la sorte une reproduction très exacte de l'inscription avec la netteté désirable : c'est en vérité la première fois qu'on nous donne un fac-simile de beaucoup de textes hittites qui soit autre chose qu'un dessin plus ou moins approché, et l'on conçoit que ce soit là un avantage précieux puisqu'il s'agit d'un système graphique dont le déchiffrement est à l'étude, et où les confusions sont possibles entre caractères de type voisin, lorsque ceux-ci manquent de certains traits ou jambages secondaires que l'artiste avait mal saisis ou inexactement interprétés. La seconde partie contient deux séries de bas-reliefs trouvés en place et reproduits dans l'ordre de leur position. C'est d'abord une file de soldats armés de la lance, du bouclier rond et du casque à crinière (B 1-3) qui suivent une procession de personnages à jupon long et à chevelure bouclée, portant des armes diverses, lance, arc dans son carquois, masse ou bâton de guerre, et dont un seul possède un bouclier rond (B 4-5). Cette escouade est arrêtée à l'angle d'un bâtiment par une belle inscription en neuf lignes serrées (B 6), qui se replie sur l'autre face de l'angle, où elle rencontre une troupe d'autres figures venant en sens contraire, chacune avec sa légende en hiéroglyphes hittites (B 7-8). On y reconnaît en tête deux hommes en costume civil de cérémonie, et dont l'un semble débiter la formule renfermée dans l'inscription. Viennent ensuite, sur deux demi-registres correspondant ensemble à la hauteur du registre précédent : au demi-registre du haut, trois porteurs d'offrandes, et, derrière eux, un nain courbé qui s'appuie à deux mains sur une haste, surmontée d'un oiseau mutilé qui ressemble assez à l'Horus égyptien; au demi-registre du bas, deux personnages, assis à terre et affrontés, paraissent causer ensemble en mangeant, puis, derrière eux, deux autres personnages également affrontés, mais debout et armés à ce qu'il paraît d'un fouet court, ont l'air de s'entretenir en mangeant. Enfin, derrière ces figures et ne remplissant guère en hauteur que la moitié du registre, un individu s'avance, conduisant en laisse une bête de type indéterminé. La seconde série de bas-reliefs (B 9-16) est mythologique, une sorte d'Hercule-Gilgamès agenouillé saisissant un taureau par la corne, un lion par une patte de derrière, un roi et un dieu fendant un lion par la moitié, deux lions, deux génies fantastiques, deux taureaux se faisant face, un sphinx panthée et ainsi de suite. Le style est euphratéen et il y a là évidemment des mythes hittites sous des formes chaldéo-assyriennes d'époque moyenne, mais quels étaient-ils par le détail? C'est somme toute la première fois qu'on peut étudier cet art étrange au moyen de documents suffisamment nombreux et exécutés vers le même temps dans une même localité. Le British Museum en donnant à M. Hogarth la facilité de les publier, a rendu un service éminent à la science; plaise à Dieu que le Musée de Berlin ne tarde pas à en agir de même avec les documents recueillis en Cappadoce.

G. Maspero.

Pierre MARESTAING, **Les Écritures Égyptiennes et l'antiquité classique.** Paris. Geuthner, 1913, in-8°, 147 p.

M. Marestaing s'est donné la tâche de réunir les passages d'auteurs grecs et latins qui traitent des écritures égyptiennes ; il les a traduits et accompagnés d'un commentaire aussi bref que possible. Il a rejeté dans un prochain volume les témoignages de la littérature chrétienne, qui sont importants pour son sujet, depuis Tertullien jusqu'à Isidore de Séville, et il n'a pas tenu compte d'Horapollon qui exigerait à lui seul un mémoire complet. Cela dit, je ne vois guère d'omission grave à signaler dans la publication que celle du fragment de Chœremon découvert par Birch dans le fatras de Tzetzès, en 1850, et qui, publié d'abord par lui dans les *Transactions* de la Société littéraire de Londres (t. III, p. 386-396) sous le titre *On the lost Book of Chæremon on Hieroglyphics*, fut traduit en français par Charles Lenormant, puis inséré sous sa forme nouvelle dans la *Revue archéologique* (1re série, 1851, t. VIII, p. 13-30). Il y a là l'explication de dix-huit signes hiéroglyphiques bien connus, et si plusieurs des valeurs qui leur sont attribuées ne se rencontrent qu'aux basses époques, elles ont leur importance pour l'histoire de l'écriture ; nous n'en regretterons que davantage et la perte du livre d'où elles sont extraites, et l'oubli dont elles ont été l'objet chez M. Marestaing.

Les traductions, quoique parfois un peu lâches, rendent bien la pensée de l'auteur en général, et le commentaire de chaque morceau est presque toujours suffisant. Je dois remarquer pourtant que M. Marestaing accepte parfois des opinions contradictoires l'une à l'autre, pourvu qu'elles viennent de personnes connues. Ainsi, parlant d'Herodote, et à cette occasion de Sésostris, il cite un passage de ma petite *Histoire* où j'identifie le héros de la légende grecque à Ramsès II, et il le fond dans son texte de telle façon qu'il semble en accepter la conclusion (p. 25) ; pourtant, un peu plus loin (p. 28), il dit que M. Sethe a montré comment le terme « Sésostris s'applique originairement à Senousrit III, roi de la XIIe dynastie ». Le mémoire où M. Sethe a entrepris de faire cette belle démonstration, est de ceux qui prouvent le mieux jusqu'à quel point l'ingéniosité d'un savant peut l'entraîner à un manque complet de critique, pour la philologie comme pour l'histoire. Philologiquement Senousrît-Senouosri aurait donné *Sénôstris* en transcription grecque, de la même manière qu'on a *Psénosiris-Sénosiris*, pour *Shê-n-osiri*, et M. Sethe aura beau s'efforcer, je ne vois pas comment, au point de vue de la langue, d'autres que lui pourront admettre un seul instant que *N.* de *Senouôsri* étant tombé, on l'a remplacé par *S* de *Sésostris*. Historiquement, le règne de Sésostris, dont l'action principale se passe en Asie et même en Europe, ne peut pas se confondre avec celui de Senouasrît III pour lequel M. Sethe trouve à grand peine

une petite razzia dans le sud de la Palestine. Le mieux est, comme je l'ai fait dans mon article du *Journal des Savants*, d'en revenir à l'opinion traditionnelle, qui est de voir dans un des sobriquets de Ramsès II le prototype du nom de Sésostris, dans des contes populaires l'origine de l'ensemble de légendes rapporté par Hérodote, et dans le complexe ainsi créé une figure d'histoire littéraire plutôt qu'un Pharaon de l'histoire proprement dite. Manéthon, voulant contenter ses lecteurs alexandrins, chercha dans l'antiquité hiéroglyphique le prototype du Sésostris d'Hérodote dont les Grecs avaient plein la bouche, et, trompé par l'assonance entre Sénosris et Sésostris, il identifia ces deux noms l'un avec l'autre. M. Sethe rapprocha ce Sésostris de la XIIe dynastie d'un Senousert-Sénostris, et, comme Manéthon, qui s'embrouillait quelque peu dans cette partie de son histoire nationale, ne connaissait à cette époque qu'un Sésonkhosis à côté de son Sésostris, il imagina doctement de transformer les trois Senouasrît en trois Sésostris. Les Égyptologues, souvent un peu moutonniers, l'ont cru sur parole sans se préoccuper d'instituer la critique de son mémoire, et voilà comment une erreur de plus s'est implantée dans l'histoire. Il en sera des trois Sésostris de la XIIe Dynastie ce qu'il en a été de l'enchevêtrement prodigieux imaginé pour les trois Thoutmôsis par le même Sethe, des statues de la IVe dynastie reculées à l'époque Saite par Borchardt, et d'une demi-douzaine d'autres théories à grande envergure proposées depuis vingt-cinq ans par l'école de Berlin ; mais que de temps perdu pour en débarrasser la science !

Il y a un assez grand nombre de fautes d'impression dans le volume : ainsi il est dit (p. 79) que les Égyptiens écrivent le nom d'Osiris par un œil et un *spectre*, lisez *sceptre* ; (p. 130) qu'une vache représente à leurs yeux *Iris* et la terre, lisez *Isis* (p. 95) ; que Septime Sévère, ayant enlevé partout les livres magiques des Égyptiens, s'enferma dans le tombeau d'Alexandre, lisez *les* enferma, etc. Je remarque ailleurs que, les extraits d'auteurs étant classés par ordre chronologique, ceux d'Apulée qui vivait à la fin du IIe siècle sont imprimés avant ceux de Dion Chrysostome, de Josèphe, de Lucain, de Philon, de Pline le Naturaliste, de Plutarque de Méla, de Tacite, etc., qui lui étaient antérieurs et qui sont placés pêle-mêle : M. Marestaing a brouillé ses fiches à la rédaction de son mémoire, et il ne les a pas remises en ordre sur l'épreuve. Malgré ces défauts et quelques autres qu'il devra corriger dans une édition nouvelle, il a rendu un vrai service à ceux qui s'occupent de nos études, et nous espérons que le volume qui renfermera les passages des Pères de l'Église relatifs aux écritures égyptiennes ne se fera pas attendre trop longtemps.

G. Maspero.

Ernest Majer-Leonhard Dr. Phil. Ἀγράμματοι in Ægypto qui litteras scriverint qui nescioverint expapyris Græcis quantum fieri postest exploratur. Francfort sur le Mein, A. Diekmann. 1913, petit in-4° carré, 78 p.

C'est une statistique, et, comme beaucoup de statistiques, elle ne prouve pas grand'chose de précis. L'auteur avoue lui-même, dans une courte introduction, que la formule est rare, qui nous permet d'établir sûrement qu'un individu mentionné dans une pièce, lettre familière, acte de location, de prêt ou de vente, contrat de mariage ou d'apprentissage, testament etc, est un ἀγράμματος, un illettré, et qu'un scribe quelconque a fait le nécessaire pour lui : la vingtième partie à peine des papyrus publiés la contient, et, pour le reste, il faut demander des indications à des détails matériels, tels que les différences d'écriture qu'il peut y avoir entre le corps du document et les signatures. M. Majer-Leonhard à néanmoins abordé le sujet sur le conseil de son maître, le professeur Kalbfleisch, et, avec l'appui de quelques savants, Jensen, Boeser, Schubart, Plaumann, il a composé trois index, le premier pour les manuscrits qui renferment la formule ou dans lesquels on lit un nom qui peut se rapporter vraisemblablement à l'individu qui les aurait écrits ; le second pour ceux dans lesquels l'individu affirme qu'il les a écrits lui-même ou dit qu'il sait écrire, dans lesquels la signature n'est pas de la même main que le libellé de l'acte, ou dans lesquels on ne distingue point de différences d'écriture mais dont on peut reconnaître l'écrivain par la comparaison avec des spécimens du même genre ; le troisième enfin, qui couvre par endroits les données du second, pour ceux qui proviennent d'un individu écrivant difficilement ou de quelqu'un qui a écrit pour l'un de ces derniers tout ou partie d'un acte. Les critériums invoqués par l'auteur sont loin d'être satisfaisants, et il remarque très justement, d'après Mitteis, que beaucoup de personnes se font pour signer une écriture différente de celle qu'ils emploient pour écrire couramment ; il se demande aussi, avec Jouguet, si les employés d'un haut personnage n'avaient pas quelquefois le droit de signer pour lui. Il faut donc être circonspect dans les conclusions à tirer sur l'état de l'instruction graphique en Égypte, et cela d'autant plus que nous n'avons pas ici un pays homogène : de nombreux actes démotiques, ou même coptes contemporains des actes grecs, il résulte que beaucoup d'indigènes savaient écrire leur syllabaire égyptien quand même ils auraient ignoré ou mal écrit l'alphabet grec. Il pouvait, il devait arriver que des gens, qui s'avouaient ἀγράμματοι en grec, ne l'étaient pas en démotique ; si M. Majer-Leonhardt s'était renseigné quelque peu sur l'Egypte d'aujourd'hui, il y aurait observé des faits analogues, et que des fellahs qui écrivent suffisamment l'arabe, manient incorrectement ou ne pratiquent pas du tout les écritures européennes. Il aurait donc été bien avisé de prévenir que sa statistique ne valait dans l'Egypte ancienne que pour les ἀγράμματοι du grec, ce qui en restreint

la portée et ce qui diminue l'intérêt de son sujet : même en admettant qu'il y ait eu là beaucoup de gens qui sûssent parler le grec bien ou mal, il pouvait y en avoir infiniment moins qui l'écrivaient, sans que nous puissions rien en conclure pour une vue générale de ce qu'était l'instruction populaire. Dans les actions judiciaires que j'ai été souvent, à mon grand regret, obligé d'intenter à des Egyptiens, j'ai constaté que, dans quatre-vingt cas sur cent, les gens qui comprenaient même assez convenablement et qui employaient quelques mots de français ou d'anglais, n'étaient pas en état de les écrire et avaient recours, pour ces langues, aux bons offices d'un écrivain public ou d'un ami à peine moins ignorant qu'eux. Ce sera toujours le cas, lorsqu'il y aura quelque part deux types d'écriture aussi différents que le sont actuellement le type arabe et l'européen, ou que l'étaient jadis le grec et le démotique.

Sous réserve de ces observations, la brochure est utile ; les trois *Index* sont commodes et le recueil des formules est fait consciencieusement. Mais M. Majer-Leonhardt ne s'avance-t-il pas beaucoup en déclarant que *deux* papyrus nous permettent de reconnaître à quel âge les petits Egyptiens apprenaient leurs lettres ; dans l'un un enfant de neuf ans ne sait pas écrire encore, et dans l'autre des enfants de treize ans s'instruisent à le faire. J'ai eu deux fils qui ont bien lu entre quatre ans et demi et cinq ans et demi, tandis qu'un autre a attendu jusqu'à six ans passés : pourrait-on déduire de cet exemple pris isolément des informations sur l'âge auquel les petits Français en général apprennent à lire ? *Deux* documents ne permettent pas à eux seuls d'être aussi affirmatifs. Cela toutefois n'est qu'un détail en passant.

G. Maspero.

Theodor Gomperz, **Hellenika**, Eine Auswahl philologischer und philosophiegeschichtlicher kleiner Schriften, t. I. Leipzig, Veit, 1912 ; VIII-452 p. ; prix 15 fr.

Arrivé au terme d'une carrière universitaire longue et bien remplie, M. Th. Gomperz, le grand helléniste de Vienne, a pensé qu'il ne serait pas inutile de réunir en volumes les plus intéressantes de ses dissertations ; mais il a jugé également, ce dont il faut savoir gré à sa mémoire († le 29 août 1912), que toutes n'étaient pas dignes de prendre place dans le recueil, et que pour plusieurs d'entre elles, soit parce qu'elles n'ont plus le même intérêt, soit parce qu'elles paraîtraient maintenant arriérées, soit encore à cause de leur caractère de polémique, il était préférable de n'en pas donner une réédition. Gomperz n'a voulu retenir, de ses travaux épars dans les revues savantes, que ceux qui lui ont paru d'une utilité durable pour la science philologique, et d'où peut sortir un profit positif dans le domaine de l'hellénisme. Il y a ainsi un contraste, que l'on ne peut

s'empêcher de remarquer, entre ce « Choix de petits écrits » et d'autres *Kleine Schriften*, où l'on a emmagasiné indistinctement tout ce qui est sorti de la plume d'un savant, jusqu'à de simples notes d'une demi-page dont la réimpression était parfaitement inutile. Les *Hellenika* de G. devaient former deux grandes subdivisions, l'une comprenant les articles de philologie pure, l'autre ceux de philosophie et d'histoire de la philosophie ; c'est le premier volume que j'ai entre les mains. Il est divisé en trois sections. La première contient, sous le titre d'ensemble *Zur dramatischen Poesie der Griechen*, dix articles publiés il y a déjà longtemps, s'échelonnant sur une période qui s'étend de 1856 à 1889, et reproduits ici avec des remarques additionnelles. Le premier est la recension d'une dissertation de Bonitz sur le texte de Sophocle; G. s'y plaignait vivement qu'en Autriche on négligeât les études grecques, dans lesquelles il devait devenir un maître incontesté. Deux essais (nos 7 et 8) ont pour objet une composition en vers mentionnée par Aristote dans sa *Poétique* sous le titre de *Scylla*, que les interprètes inclinaient à considérer comme une tragédie d'Euripide; G., éclairé par un papyrus de Vienne, y reconnut un dithyrambe de Timothée. Dans le n° 10, G. commente un fragment de comédie en dorien, également conservé par un papyrus de Vienne, qu'il attribue au drame d'Epicharme Ὀδυσσεὺς αὐτόμολος. Le n° 5 concerne les fragments des tragiques grecs. G. y fait une critique assez vive des procédés de correction de Cobet; tout en se défendant d'attaquer personnellement le savant hollandais, il montre les imperfections et les inconvénients de sa méthode. Les autres articles sont des études sur le texte des tragiques et des fragments des tragiques, où sont proposées diverses émendations. La seconde section est constituée par une série de huit articles (neuf, mais le n° VIII, où il s'agit uniquement du texte d'Aristote, a été réservé pour un autre volume) que G. avait publiés, de 1875 à 1906, dans les *Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften* à Vienne, sous le titre de *Beiträge zur Kritik und Erklärung griechischer Schriftsteller*. Ce titre en indique suffisamment le contenu; ce sont des études critiques sur le texte d'un grand nombre de passages des auteurs grecs, auxquels G. propose des corrections, souvent heureuses, mais parfois aussi, il faut le dire, inutiles et dues à une interprétation inexacte. Celles-ci du reste ont été supprimées, G., comme tout savant consciencieux, les ayant reconnues mal fondées. Plusieurs de ces articles ont été l'objet d'un compte rendu dans la *Revue* au moment de leur publication (1897, I, p. 463; 1901, I, p. 187; 1906, I, p. 455; 1907, I, p. 423). La troisième section enfin ne comprend que deux dissertations, relatives au même sujet; il s'agit d'une inscription du IVe siècle avant J.-C., trouvée sur l'acropole d'Athènes et publiée par Köhler en 1883; elle fait connaître, bien imparfaitement il est vrai, à cause de son état de mutilation, un curieux système de tachygraphie grecque.

Dans le premier article (1884), Gomperz restitue et commente magistralement l'inscription, et dans le second (1895) il revient sur le sujet pour répondre aux objections que lui avait adressées Gitlbauer.

MY.

Benjamin RAND. **The Correspondence of George Berkeley and sir John Percival**. Cambridge, University Press, 1914, in-8°, p. 302. Sh. 9.

La correspondance inédite que publie M. Rand a été tirée des archives de famille de la maison d'Egmont dont l'ancêtre, le premier earl of Egmont, lord Percival, fut en relations étroites avec le philosophe Berkeley. Irlandais tous deux, ils s'étaient liés d'amitié au Trinity College de Dublin dont Berkeley était un des maîtres. Il avait dédié à Percival son premier essai; des goûts communs pour l'étude et la philosophie les avaient rapprochés et les premières lettres qu'ils échangent en 1709 se rapportent à l'ouvrage le plus connu du philosophe, sur les *Principes de la connaissance humaine*, que Berkeley avait dédié à lord Pembroke et qu'il avait prié son ami de lui présenter; on sait qu'il y niait l'existence de la matière, et ses compatriotes l'accusaient de rivaliser de subtilités métaphysiques avec notre Malebranche. En 1713 Berkeley réside à Londres, fréquente le groupe des écrivains de la reine Anne, Pope, Steele, Addison; il collabore à leurs revues et assiste à la première représentation du *Caton* d'Addison: l'histoire littéraire trouvera à glaner dans ses souvenirs et ses remarques. Les nouvelles politiques sur cette période et la suivante ne sont pas moins intéressantes; les tentatives du Prétendant et les intrigues des tories sous le gouvernement du roi Georges Ier ont trouvé dans Berkeley un observateur attentif que ses hautes relations faisaient bien informé. Déjà en 1713, sur la recommandation de Swift, il avait été attaché comme chapelain à l'ambassade de lord Péterborough chargé de représenter l'Angleterre au couronnement du nouveau roi de Naples; il l'avait accompagné en Italie, en passant par Paris, Lyon et Gênes. Un nouveau voyage en 1716 le ramena dans l'Italie méridionale et il écrit à son ami d'Ischia, de Rome, de Naples, de Sicile des lettres où se marque le goût averti d'un fervent admirateur de l'antiquité. En 1721, Berkeley rentre en Irlande; ses démarches pour obtenir une charge dans l'église de son pays tiennent dans la Correspondance une large place.

Mais à peine pourvu de la doyennerie enviée de Derry, il ne peut se confiner dans les devoirs ordinaires de sa place; c'était un esprit à vastes desseins, passionné d'apostolat. Il veut aller au nouveau monde créer une Université pour relever le niveau moral des colons d'Amérique, évangéliser les Indiens et aussi ruiner la concurrence des papistes en se faisant le rival des Jésuites. Il a choisi les îles Bermudes où il compte établir un brillant foyer de science et de

religion, et il faut l'entendre vanter à son ami les délices de ce séjour paradisiaque et les futurs avantages du collège à naître. Le Parlement, la cour, les ministres sont gagnés à sa cause; il obtient la promesse d'une subvention et s'embarque en septembre 1728 avec sa jeune femme et quelques adeptes, convaincus comme lui. Il passa trois ans à Rhode-Island à préparer les ressources de sa nouvelle Université et à attendre la subvention promise. Découragé enfin de ne rien recevoir, il revient; traité de songe-creux, il perd à la suite d'intrigues sourdes du primat d'Irlande sa doyennerie. Une réparation tardive fut sa nomination a l'évêché de Cloyne qu'il occupa jusqu'en 1752. Mais la correspondance s'arrête en fait presque au retour d'Amérique. L'éditeur a suppléé à l'absence des lettres par quelques fragments du journal de Percival. Ces quelques pages, comme les lettres du lord, bien moins nombreuses que celles de Berkeley, rendent témoignage de l'esprit droit, du sens pratique de Percival, comme de l'affection inaltérable qu'il garda à son ami de jeunesse. Dans la correspondance échangée entre les deux amis M. R. a inséré quelques lettres provenant de leur entourage et des parents de Percival.

Sans parler de l'importance essentielle que présente la publication de M. R. pour la biographie du philosophe, il y aura aussi pour l'histoire religieuse et politique de l'Angleterre dans le premier tiers du XVIIIe siècle, pour ses rapports avec l'Irlande, d'utiles renseignements à puiser dans ces lettres. Une sobre introduction en tête de la correspondance éclairera suffisamment le lecteur sur les deux amis, comme sur les faits et les personnages dont elle nous entretient; quelques notes supplémentaires au bas des pages eussent été les bienvenues [1].

L. R.

Georges ASSANIS. **La Société française à travers les siècles. Ses transformations politiques et sociales**. ses mœurs et ses coutumes. Paris, Roustan, 1913, in-12, 455 pages; prix : 4 francs.

Autrefois, quand un fonctionnaire prenait sa retraite, s'il avait des lettres, il employait ses loisirs à traduire Horace; si c'était un primaire, il achetait un tour et travaillait le bois. Aujourd'hui, lettrés ou non, ils font tous de la sociologie.

Voici donc un nouvel ouvrage de sociologie, dû à un ancien employé de ministère qui s'est retiré avec le grade de sous-chef de bureau. Je ne sais de M. Assanis que ce que son livre a pu me faire deviner de lui. Mais le titre de ce livre est déjà un indice; car prétendre enclore en quatre cent cinquante pages de très petit format toute l'histoire de la société française, de ses transformations politiques et sociales (*sic*),

---

1. Lire p. 19, d'Aubigné; p. 26, [illegible]; p. 229, Tréjus au lieu de [illegible] *ruente*, *Tréjus*.

de ses mœurs et de ses coutumes, depuis les temps de l'aurochs, du castor et de l'élan, jusqu'à la société communiste qu'il nous prédit pour demain, ce n'est pas là, tout le monde en conviendra sans doute, le dessein d'un homme qui doute de soi. J'entends bien que M. Assanis est un vulgarisateur, c'est-à-dire un auteur qui n'apporte qu'un résumé de la science, mis à la portée du commun. Mais ici ce soi-disant résumé est bel et bien une thèse, dans laquelle, sous prétexte d'histoire, l'auteur nous expose, si même il ne nous impose, ses vues personnelles sur la marche passée, présente et future de la société française. M. Assanis, qui semble n'avoir pas lu Tolstoï, partage ce préjugé si néfaste, mais si cher aux politiciens, que le bonheur des particuliers dépend de la forme des institutions publiques. Sans paraître se douter que les inconnues de la vie ne sont pas celles de l'algèbre et que le problème du progrès ne se résout pas comme une équation ; sans même entendre le démenti que les faits de l'histoire donnent à chaque instant à sa théorie, il a écrit son livre avec l'idée préconçue que nos pères étaient malheureux, et que la société marche fatalement d'âge en âge vers un avenir toujours meilleur. Il va sans dire que, dans la société française, M. Assanis ne voit que le peuple, et ce qu'il appelle le peuple, c'est uniquement l'ouvrier, l'ouvrier de la ville, l'ouvrier de la campagne, autrement dit et d'un mot qui paraît particulièrement lui plaire, le salarié. Non pas qu'il ne se soit occupé des autres classes, mais c'est pour dire que de tout temps, les nobles, les prêtres, les bourgeois ne furent et ne sont que les oppresseurs du peuple. Toute l'histoire de la société française, pour lui, se résume dans la lutte du prolétaire, non pas contre lui-même si souvent son plus grand ennemi, non pas contre les éléments si souvent hostiles, non pas contre la terre si souvent rebelle, non pas contre la concurrence toujours si redoutable, mais contre l'Église, pourtant son défenseur-né, et contre les riches, dont on a pu dire cependant que les vices mêmes le faisaient vivre.

Ce livre n'est donc qu'un nouveau manuel de propagande socialiste, bourré de tous les lieux communs, paradoxes, postulats, rêves et prophéties des ouvrages de ce genre. Non seulement on n'y fait nulle découverte, non seulement les assertions les plus téméraires n'y sont appuyées d'aucune référence, mais l'auteur ne semble même pas très bien connaître ce dont il parle. C'est ainsi que, pour prendre çà et là quelques exemples, les patois actuels de nos provinces ne sont, selon lui, que les vestiges des dialectes *celtiques* de nos premiers pères (p. 26) ; que Pépin le Bref eut un fils qui s'appelait *Carle Magnus* (p. 43) ; que le fameux capitulaire de Quierzy-sur-Oise se transforme ici en un édit de *Kiersy* (p. 49) ; que les principales (*sic*) capitulaires sont du genre féminin (ibid.). Bien que l'auteur laisse échapper (p. 112) qu'un paysan du XIIIe siècle gagnait à peu près autant qu'un paysan d'aujourd'hui, il prétend (p. 119) que, malgré un labeur acharné, le

peuple des campagnes fut presque toujours misérable, surtout du xe au xive siècle. Dire, comme il le fait, p. 123, que le peuple seul paya tous les frais de la guerre de Cent ans, n'est-ce pas ignorer qu'un roi de France y fut prisonnier des Anglais, qu'un autre faillit y perdre, province après province, ville après ville, tout son royaume *que c'en était grand'pitié*, disait alors même une humble fille du peuple : que, pendant trois ou quatre générations, la fleur de la noblesse en joncha tous les champs de bataille ? L'auteur traite de simples représailles les horreurs de la *Jacquerie*, mais il est plein d'indignation contre la répression de cette révolte populaire (p. 123-124). Chose curieuse, en dépit des tableaux effroyables qu'il nous trace de la barbarie et des maux de nos ancêtres, il reconnaît que la civilisation continuait sa marche en avant. Et chose plus curieuse encore, il en attribue les progrès uniquement à ce pauvre peuple pourtant si écrasé. On raconte que Gluck ayant mis à un air gai chanté par Oreste un accompagnement lugubre, comme on lui en faisait la remarque, il répondit : « Mais ne voyez-vous pas qu'il ment? Il vient de tuer sa mère! » C'est ainsi que, dans l'ouvrage de M. Assanis, les faits avoués forment quelquefois avec la thèse soutenue d'ironiques dissonances.

Un peu plus loin, l'auteur s'étend longuement sur la crédulité de nos pères, surtout dans les campagnes. « L'homme du peuple, dit-il, aussi ignorant que superstitieux, croyait volontiers aux sorciers et à leurs sortilèges (p. 53 et 129-133) ». Mais est-ce que, par hasard, malgré le progrès, ces choses-là ont beaucoup changé? M. Assanis, qui s'intéresse tant au peuple, ne voit-il donc pas, dans toutes les fêtes foraines, l'obligatoire roulotte de la diseuse de bonne aventure? N'a-t-il donc pas lu dans les journaux [1] que, sans remonter au delà de la présente guerre, le tribunal de simple police, à Paris même, vient de condamner, d'un seul coup, *soixante-neuf* somnambules?

M. Assanis reconnaît que la féodalité était en soi une institution pleine de noblesse et de moralité; mais il déclare qu'elle dégénéra en un régime oppressif à cause des défauts et des vices des hommes (p. 69). Joseph Prudhomme n'aurait, certes, pas mieux parlé. Mais peut-être aurait-il ajouté que, à ce compte-là, il faut en dire autant de tous les régimes, y compris le syndicalisme ouvrier.

On pourrait faire beaucoup d'autres réflexions autour du vaste tableau qu'a prétendu peindre M. Assanis. Mais vous en savez sans doute assez maintenant pour vous rendre compte que ce tableau n'est trop souvent qu'une caricature. Passons aux conclusions de l'auteur. Car M. Assanis ne fait pas de l'art pour l'art; il entend tirer pour l'avenir des leçons du passé.

Des transformations politiques et sociales par lesquelles la France est passée, il tire cette conclusion que son évolution n'est pas finie :

---

1. Voir notamment le *Matin* du 14 avril 1915, à la rubrique des Tribunaux.

après avoir constitué son unité territoriale et nationale sous la royauté, après avoir conquis son unité politique pendant la Révolution, il lui reste à accomplir son unité économique. La première intéressait les peuples, la deuxième les classes, la troisième s'appliquera aux individus. Et qu'est-ce que M. Assanis entend par l'unité économique ? Le voici : « L'axe autour duquel tournera la société future sera le travail, qu'il soit intellectuel ou manuel, et chacun pourra acquérir la part de satisfaction et de bonheur que lui procurera l'effort accompli en toute liberté (p. 447) ».

Si nous examinons les déductions par lesquelles M. Assanis aboutit à cette prophétie, nous apprenons d'abord que « les transformations sociales d'une nation sont l'indice de sa vitalité, parce qu'elles représentent, pour elle, le mouvement, et que le mouvement est le signe de la vie ». Nous apprenons ensuite que « la nation française a fait preuve d'une vitalité intense, mais que les changements politiques et sociaux qu'elle a subis dans le cours des siècles se sont accomplis par évolutions lentes et successives et ont procédé par graduation (p. 441) ». En transportant ainsi sur le terrain de la sociologie une des lois de la biologie, je ne sais si M. Assanis ne fait pas erreur, s'il ne confond pas ici non seulement les choses, mais même les mots les uns avec les autres. Il se peut que, dans la nature, le mouvement soit le signe de la vie ; mais dans la nature humaine, l'agitation est le signe de la maladie, et souvent le signe précurseur de la mort. De même, il y a toutes sortes de mouvements dans la vie d'un peuple ; ils ne sont pas tous d'égale qualité, ils ne contribuent pas tous à le rendre heureux. Sans sortir de chez nous, bien des mouvements, dans notre histoire, n'ont été que des bouleversements, des révolutions. Et dire, en particulier, que les changements politiques de la France se sont accomplis lentement, successivement, n'est-ce point parler contre l'évidence même ? Quel pays, en effet, dans les temps modernes, a subi de telles secousses, de telles convulsions ? Ces mouvements n'ont pas tous été simultanés, mais à coup sûr, ils n'ont rien eu de cette lenteur doctrinale que leur prête si commodément pour sa thèse M. Assanis. Si donc la France a fait preuve d'une vitalité intense, ce n'est pas à cause, mais plutôt en dépit de ses révolutions. D'ailleurs la « vitalité intense » de la France, c'est encore une assertion qui resterait à démontrer, surtout si l'on compare notre dépopulation, notre recul commercial et industriel, notre impuissance contre l'alcoolisme et la tuberculose, au vigoureux essor de plusieurs autres nations contemporaines des deux hémisphères qui n'ont cependant pas eu nos révolutions.

Au reste, M. Assanis ne se fait pas faute de transporter dans un livre d'allure scientifique des aphorismes qui trouveraient mieux leur place dans un discours de réunion électorale. Qnand vous l'entendez dire, par exemple, comme il le fait, à la page 442, que « la Répu-

blique (par un grand R) est le seul régime compatible avec la liberté et l'indépendance qui conviennent à un grand peuple », si vous ne vous bornez pas à sourire, n'êtes-vous pas tenté de lui demander quelle est, au milieu de toutes les républiques que le monde a vu naître, fleurir et se flétrir, quelle est la république type, la république idéale? De toutes celles que nous avons eues nous-mêmes, quelle est la bonne? Et, sans parler de très grands peuples qui se sont passés de république sans que leur grandeur en ait souffert, pourquoi la liberté conviendrait-elle à un grand peuple plutôt qu'à un petit, plutôt qu'au peuple tout court? et enfin quelle différence l'auteur fait-il entre la *liberté* et l'*indépendance* que, jusqu'à lui, tout le monde croyait synonymes? Autant de mystères que M. Assanis a négligé de nous dévoiler.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas, semble-t-il, sortir de la question que de faire remarquer combien Bossuet se montre ici plus libéral que M. Assanis. En écrivant, dans un état monarchique et pour l'héritier du trône, un livre sur la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, il n'avait pas oublié, disait-il, « qu'il paraît dans l'antiquité d'autres formes de gouvernements sur lesquelles Dieu n'a rien prescrit au genre humain; en sorte que chaque peuple doit suivre comme un ordre divin le gouvernement établi dans son pays, parce que Dieu est un Dieu de paix et qui veut la tranquillité des choses humaines. » Et il avait soin d'ajouter que, s'il tirait de l'Écriture des instructions appropriées au genre de gouvernement où il vivait, il était « aisé de déterminer ce qui regarde les autres [1] ».

Faut-il relever maintenant ce qu'il y a d'unilatéral, si l'on peut ainsi dire, dans ce point de vue que, pendant le moyen âge, « le serf faisait vivre le seigneur (p. 443) »? Et quand est-ce que la bourgeoisie se détacha du tiers-état, comme il est dit quelques lignes plus loin? Apparemment M. Assanis confond ici le peuple avec le tiers-état, et accordons-lui que c'est un lapsus. Mais encore, ne sait-il donc pas que, même tout à la fin de l'ancien régime, les fermiers généraux comptaient parmi eux d'anciens valets de chambre? Est-ce que Bonnefoy-Duplan, qui avait commencé par blanchir le linge de corps de Marie-Antoinette, n'était pas devenu bientôt intendant du petit Trianon, seigneur, baron ou marquis du Charmel? Jamais donc il n'y eut entre le peuple et la bourgeoisie cette cloison que M. Assanis prétend cependant élever entre elle et lui.

Pareillement, de l'Église et du rôle qu'elle a joué dans le monde, M. Assanis ne paraît avoir que des notions fort incertaines. Il reconnaît brièvement les premiers bienfaits de l'Évangile; mais, d'après lui, le clergé ne tarda pas à s'allier aux puissants du siècle pour persécuter les faibles. Ramassant les vieux clichés sur l'antagonisme

1. *Politique...*, livre II, Conclusion.

entre la science et la foi, entre le dogme et le principe (*sic*), il est convaincu que l'Église est, comme la royauté et la féodalité, une institution d'un autre âge, et il estime que la société moderne « ne doit pas davantage continuer à subir sa domination dont il faut qu'elle se libère entièrement (p. 444) ». Si M. Assanis allait quelquefois à la messe, ne serait-ce que pour s'instruire *de visu*, il pourrait constater que les temples catholiques sont encore loin d'être déserts. Il paraît même que, dans des endroits qui ne passent cependant pas pour des foyers d'obscurantisme, tels que Paris et sa grande banlieue, on n'a jamais bâti plus d'églises et de chapelles. Cette renaissance du culte doit correspondre à un besoin, à un besoin bien désintéressé, car à se montrer aujourd'hui dans une eglise, on récolte quelquefois plus de mauvais points que de couronnes civiques. Et donc ici encore la société moderne ne semble pas prête, pour parler comme notre auteur, à se libérer de la domination de l'Église.

Penser, exprimer sa pensée, vivre selon sa pensée, telles sont, d'après M. Assanis, les trois libertés nécessaires à l'homme pour qu'il soit véritablement libre. La première nous est acquise depuis la Réforme, la deuxième depuis la Révolution, la troisième, qu'il appelle encore la liberté économique, reste à conquérir (p. 445). On peut se demander, à ce propos, s'il est bien certain que la liberté est la plus grande aspiration de l'humanité, et s'il n'est pas des milliers et des milliers d'hommes qui, semblables à Esaü, échangeraient toutes les libertés du monde contre le plat de lentilles; en d'autres termes, si l'auteur ne prend pas, avec combien d'autres! la liberté pour le bonheur, confusion lamentable, lorsqu'on songe à ces autres milliers et milliers d'hommes qui se sont entr'égorgés pour l'avoir commise. Mais à supposer que la liberté économique soit enfin conquise par l'homme, — cet homme en soi que l'on rencontre si rarement dans la rue, mais le seul que connaissent les sociologues, — pour combien de temps l'homme sera-t-il en possession de la plénitude de ses libertés? Hélas! de cette longue enquête que M. Assanis a poursuivie sur la société française, il a rapporté cette désolante et décevante constatation que « lorsqu'un parti arrive au pouvoir, il est à l'apogée de sa marche ascendante : à partir de ce moment, il tend à décliner, l'histoire le prouve surabondamment (ibid.) ». Et c'est le même M. Assanis qui encourage son « parti » à une conquête si éphémère?

Je ne m'arrêterais pas plus que lui à une incidente, comme négligemment jetée à la fin de ce dernier passage, si elle n'appelait, elle aussi, quelques observations. « Le salaire, dit-il, suffit à peine à l'existence de ceux qui lui sont soumis (p. 446) ». M. Assanis aurait pu ajouter que, s'il en est ainsi, ce n'est pas toujours la faute du salaire, mais quelquefois celle du salarié. N'ai-je pas ouï dire qu'il est tels ouvriers qui gagnent plus aujourd'hui que des conseillers de préfec-

ture, que des juges de première instance? Sous couleur de bien-être, l'ouvrier, sa femme ou sa fille n'ont-ils pas introduit dans leur vie domestique certaines habitudes somptuaires qui leur donnent, je l'accorde, des satisfactions, mais les plus détestables de toutes, celles de la vanité? La fille du bourgeois n'est plus seule aujourd'hui à jouer du piano ni sa femme à coucher dans le palissandre. D'autre part, l'ouvrier, gagnant davantage, ne va-t-il pas plus souvent au cabaret? n'y perd-il pas, avec une partie de son salaire, son temps, sa santé et celle de sa race? De là, trop souvent ce sourd mécontentement dans les ménages ouvriers : la femme et les filles rêvent à un luxe qu'elles ne peuvent se donner sans faire des dettes ou sans verser dans l'inconduite ; les hommes s'en prennent au patron de la partie du salaire encaissée par le marchand de vin. L'ouvrier, à qui le malaise ou la jalousie donnent de l'ambition, aspire donc à sortir du salariat pour devenir patron à son tour. Mais n'a-t-on pas observé que l'ancien ouvrier devenu patron est souvent plus dur pour le prolétaire, son compagnon de la veille, que le patron bourgeois, fils de bourgeois?

Achevons donc d'ôter à M. Assanis ses illusions. L'axe autour duquel tournera la société future, pour lui emprunter son langage, sera le même que celui des temps passés et de l'heure présente, car le « travail » est la condition même de l'homme sur la terre, et le pain qu'il mange a toujours été arrosé de la sueur de quelqu'un. Le fait est tellement constant que, en dehors de tout symbole religieux, on peut dire que c'est une loi de l'humanité. Le riche s'engraisse de la sueur du peuple. Cela arrive ; mais le pauvre vit souvent de la desserte du riche, quand il ne s'engraisse pas lui-même et les siens des vices du riche (Rappelez-vous l'édifiant ménage Cardinal de Halévy). Le père de famille a toujours travaillé pour nourrir ses enfants, et la mère de quoi ne s'est-elle pas toujours privée pour que sa fille ne manquât de rien? Enfin quel est le fils qui, ne le pouvant autrement, ne subvient point par son labeur aux nécessités de ses parents âgés, infirmes ou malheureux? Il y a des exceptions : prenez attention de n'en point faire la règle. Quant à « la part de satisfaction et de bonheur » que chacun pourra acquérir dans la future Salente de M. Assanis, je souhaite avec lui qu'elle soit toujours proportionnée à « l'effort accompli en toute liberté ». Je le souhaite, mais je me permets d'en douter, car dans cette société prochaine où chacun pourra à peine souffler dans ses doigts sans la permission de la collectivité, si l'on devine ce que pourra être « l'effort » à accomplir, on ne voit pas bien ce que sera devenue la « toute liberté ». L'homme est ainsi fait que, en dépit de toutes les théories, de toutes les abstractions, de toutes les constitutions sociales ou autres, il rencontrera toujours, soit en lui, soit dans les autres, soit dans la nature, des obstacles qui limiteront ou son effort ou sa liberté.

A la veille de 1789, le monde se laissa séduire par des théoriciens, des songe-creux, des demi-fous, par des J.-J. Rousseau, des Mably, des Morelly, qui construisaient de toutes pièces, au fond de leur cabinet ou plutôt de leur cerveau, une société artificielle, comme Vaucanson le canard qui digère. C'est de leurs rêves que se nourrirent, que se gorgèrent les démagogues de 1793. Ils faillirent mener la France aux abîmes. Si l'orgie révolutionnaire finit dans la sanglante répression napoléonienne, celle-ci aboutit à l'humiliante restauration d'un Louis XVIII, avec une France géographiquement moindre que celle de Louis XIV, matériellement ruinée, humainement appauvrie du sang versé tour à tour sur les échafauds et les champs de bataille pendant plus de vingt ans. Ce fut une terrible et mémorable leçon. A quoi donc nous aurait-elle servi, si nous allions recommencer?

Eugène WELVERT.

Le catalogue 462 (juillet-août 1915) de la maison Noël Charavay contient, entre autres lettres autographes, une lettre de Pauline Bonaparte, du 11 juillet 1820 (elle écrit à Mme de Montholon qu'elle veut rejoindre l'Empereur; « je l'aime plus que ma vie, je vais le lui prouver d'une manière non équivoque »). — Une lettre de Bugeaud à Bedeau, 15 novembre 1842 (il veut créer une ville européenne à Tlemcen). — Une lettre de Championnet à Grenier, 7 brumaire VIII. — Des instructions de Kléber, 7 juin 1796. — Quatre lettres de Lacordaire à Eugène Bernard (jugement sur Perreyve, Eugène Bernard et Perraud; détails sur Sorèze). — Lettre de Leibniz au P. Bosses, 15 mars 1715. — Deux lettres de Maupassant, Michelet et de Moreau. — Un livre de dépenses du duc de Montpensier, etc. — A. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 16 juillet 1915.* — M. Edmond Pottier communique une lettre où le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, transmet quelques renseignements complémentaires sur les monuments mis à découvert en creusant des tranchées dans la presqu'île de Gallipoli. Il s'agit de sarcophages monolithes d'un blanc grisâtre semblables à ceux qui ont été découverts à Carthage, des poteries, de petits vases et de statuettes.

M. Paul Fournier commence la lecture d'un mémoire intitulé *Grégoire VII et les collections canoniques.* Il montre, dans cette première partie, pourquoi les collections canoniques en usage dans l'église avant le pontificat de Grégoire VII ne répondaient pas aux aspirations des hommes qui avaient entrepris l'œuvre de la réforme ecclésiastique. Sous l'inspiration directe de Grégoire, de nouvelles collections furent composées. M. Fournier en étudie deux.

M. Franz Cumont communique un bas-relief trouvé en Méonie (Asie-Mineure) et conservé au Musée de Leyde. D'après la dédicace gravée sur la plinthe, ce monument avait été consacré à la déesse perse Anaïtis par une femme qui avait été guérie de quelque accident morbide par les incantations de la prêtresse. Anaitis y est figurée, non pas telle que la décrit l'Avesta, mais sous l'apparence de la Diane d'Ephèse à laquelle elle avait été assimilée. Elle est jointe au dieu solaire qui formait couple avec elle, devenue une divinité lunaire. — MM. Salomon Reinach, Edmond Pottier et Ernest Babelon présentent quelques observations.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 7 août — 1915

N. de Garies Davies et Alan H. Gardiner, Le tombeau d'Amenemhât. — Waltz, La prononciation du latin. — H. Coville, Mazarin et Innocent X. — La défense de Rothau. — Preziosi, La Banca Commerciale à la pénétration allemande en France et en Angleterre. — Gray, L'invasion allemande en Italie. — Millioud, La caste dominante allemande. — Poinsot, Les volontaires étrangers au service de France. — Académie des Inscriptions.

N. de Garis Davies et Alan H. Gardiner, **The Tomb of Amenemhêt** (n° 82, forme le *Ist and Introductory Memoir* de *The Theban Tombs series*, Londres, Egypt Exploration Fund, 1915, in-4°, XLVI pl., partie en couleur, et 132 p.

Ce volume résume en soi les efforts multiples de plusieurs collaborateurs, outre ceux qui sont nommés sur le titre. A la suite d'un arrangement spécial conclu avec le gouvernement égyptien dans le temps où je dirigeais le Service des Antiquités, M. Robert Mond a pourvu au déblaiement du tombeau par l'entremise de M. Ernest Mackay, et c'est avec toute justice que l'ouvrage lui est dédié, puis le bureau du Metropolitan Museum de New-York a permis aux éditeurs anglais d'utiliser pour leur entreprise les talents de dessinateurs de M. de Garis Davies et de sa femme, enfin miss Woodward et miss Porter ont veillé à la bibliographie et à la rédaction des index. Les deux auteurs du *Memoir*, à qui nous devons une reconnaissance particulière, sont toutefois Madame Nina de Garis Davies pour les planches, et M. Alan H. Gardiner pour le texte. Disons immédiatement que les planches ont été exécutées avec la minutie et l'habileté auxquelles M. Davies nous avait accoutumés, et qu'il y a plaisir à retrouver sous le crayon de sa femme : on n'y voit que très peu de fautes de copie corrigées d'ailleurs par Gardiner dans son texte, et, bien que l'artiste soit parfois un peu sommaire dans le rendu de quelques-unes des figures humaines, il est toujours pénétré à fond de l'esprit égyptien. La partie matérielle est donc d'une perfection peu commune dans ce genre de publication, et la description que Gardiner y a jointe est d'un type excellent. Gardiner commence par expliquer pourquoi il a choisi le tombeau d'Amenemhêt comme sujet d'un Mémoire préliminaire : ce n'est pas qu'il soit un des plus considérables de la nécropole thébaine, ni que son décor de peinture présente des qualités hors ligne, mais il n'y en a

pas en ce moment d'autre de la grande époque thébaine qui se prête mieux à montrer ce qui était alors le système normal de la décoration murale ou à exposer les idées funéraires du monde égyptien. Gardiner a donc entrepris de mettre en lumière ces deux points de vue dans sa description, et après un examen général de l'hypogée, de son architecture, de son ornementation, il reprend par le détail l'interprétation des scènes et des inscriptions qui tapissent chaque chambre, chaque porte, chaque couloir, et le caveau lui-même. Nous avons ainsi, en 140 pages, une histoire complète de la vie terrestre d'Amenemhêt (Amanamhê), de sa survie funéraire, et en gros, une sorte de manuel de ce qu'un Égyptien de bonne maison devait savoir, au temps de Thoutmôsis III, pour obtenir une situation confortable dans l'au-delà.

Somme toute, on devine dès le début que Gardiner se range, en ce qui concerne l'intention et la signification des peintures, à la conception de notre école française d'Égyptologie, et qu'il leur reconnaît une vertu magique conservatrice pour le défunt de la réalité des choses représentées, plutôt qu'à celle de l'école berlinoise qui leur refuse cette vertu résolument. Néanmoins il imagine que, si nous remontons aux origines, on peut invoquer des arguments en faveur des deux, et il cite à l'appui de la seconde les peintures ou les sculptures prodiguées dans les salles ouvertes au public, ainsi que les inscriptions biographiques : tout cela, dit-il, semble destiné à édifier le spectateur et à commander son admiration plutôt qu'à être magiquement utile au défunt. J'estime que la théorie négative de Berlin n'a pas raison lorsqu'elle prétend que les scènes des tombeaux ne doivent rien à la magie, et que nous ne relevons aucun indice de l'intention que nous leur attribuons. Erman, qui est le chef de cette section de notre école, a toujours refusé de chercher ailleurs que dans l'Égypte même l'explication de concepts et de rites qui se répètent à vingt endroits différents dans l'humanité, et, si les inscriptions ne la lui offrent pas en termes explicites, il les tient pour incompréhensibles ou pour interprétés à faux. Dans ces conditions, je ne m'étonne pas que lui et ses élèves, en tant qu'ils acceptent ses principes, ils demeurent aveugles pour les preuves qui abondent dans les tombes, lorsqu'on les étudie à la lumière des faits et des idées courantes chez plus d'un des peuples étrangers à l'Égypte : ce ne sera jamais un procédé favorable pour bien voir, que de commencer par se mettre des œillères au moment d'aborder l'examen. Gardiner peut, j'imagine, ne pas s'inquiéter de la théorie allemande dans le gros plus que je ne l'ai fait jusqu'à présent. Pour ce qui est des détails, il me semble que ceux qu'il énumère comme n'ayant pas probablement de valeur mystique, sont au contraire en harmonie avec la valeur que je leur attribue. Les peintures et les sculptures des chambres extérieures renferment des tableaux de vie domestique, industrielle, agricole, etc., dont nos idées

modernes ne nous permettent pas en effet de deviner *a priori* l'intérêt pour un mort. Il convient pourtant de nous rappeler deux faits qui dominent les concepts d'une subsistance au-delà pour les Égyptiens de l'époque memphite et des deux thébaines, avec des variantes ou des développements. En premier lieu la vie future n'est qu'un décalque de la vie présente, et il faut en assurer les conditions totales à ce qui survit de l'homme comme avant la mort on avait essayé de lui procurer les avantages les plus complets de son passage sur la terre. En second lieu, la faculté de continuer ces conditions à la survivance dépendant de celle que le vivant possède de se les assurer ici-bas ; la position sociale, le rang, la richesse, l'industrie de l'individu doivent les lui garantir là-bas comme elles les lui ont garanti ici, et il y a intérêt, pour ceux qui en ont les moyens, à multiplier dans le tombeau, et les scènes qui prouvent qu'ils sont en état de persévérer riches ou puissants, et les inscriptions biographiques ou simplement laudatives qui apprennent aux dieux comme aux hommes qu'ils avaient vraiment conquis ou tenu naturellement dans notre monde la position qu'ils affirment avoir des droits à occuper dans l'autre. Lors donc que, sortant du caveau funéraire, il traverse les salles publiques de son tombeau, le *double*, ou *l'âme-oiseau*, ou *le lumineux*, ou quelle que soit la conception qu'Amanamhê avait de ce que nous appellerions son âme, aperçoit son portrait sur le parois *royant — máá* — les travaux agricoles, industriels, domestiques, etc., qui soutenaient la position sociale de son corps dans la Thèbes des vivants, et par suite, il bénéficie de ce spectacle idéal en vertu de la consécration, tandis que ceux de ses descendants ou de leurs contemporains qui le contemplent sont obligés d'en conclure qu'il avait droit, dans l'Hadès, à une situation égale à celle qui lui était échue au soleil thébain pendant les années de sa mondanité. Les scènes de funérailles plaquées sur les parois, étant la figuration de celles des enterrements usités dans les classes elevées, ne pouvaient que confirmer l'impression des tableaux d'autre nature chez les dieux comme chez les hommes, et les inscriptions biographiques, lorsqu'il y en avait, constituaient une sorte de plaidoyer, ou si l'on préfère, d'état civil ou de cursus honorum à l'appui des conclusions posées par les figures. Je n'ai pas ici assez d'espace pour développer ces idées et pour discuter les questions accessoires qu'elles soulèvent : je me contente d'esquisser compendieusement, en quelques lignes, les motifs principaux qui m'induisent à penser, contrairement à l'opinion de Gardiner, qu'une biographie dans un tombeau, ou des vignettes de chasse et de pêche, doivent avoir une signification magique.

Un autre point où je ne m'accorde pas avec lui, c'est quand il affirme que l'épithète *mákheroou*, littéralement *juste de voix — true of voice* — étant certainement un terme juridique, l'interprétation que j'en ai donnée comme se référant à l'intonation exacte des for-

mules religieuses, est contraire à l'évidence; il avoue toutefois que des recherches plus approfondies seraient désirables afin de déterminer pour quels motifs elle fut appliquée aux morts, et il soupçonne là quelque allusion au jugement par lequel Osiris fut *justifié* devant le tribunal d'Héliopolis, quand il y fut accusé par Seth.

Gardiner sera peut-être étonné d'apprendre qu'à mon avis, autant et plus qu'au sien, *makheroou* est un terme juridique, et que c'est une des raisons qui me conduisirent à le traduire par *juste de voix* : j'ai indiqué celle-ci en passant, dans un mémoire[1] écrit vers 1880 d'après mes cours des années précédentes, et qui, égaré longtemps parmi mes papiers, ne vit le jour qu'en 1893[2]. J'avais été frappé du rôle que la voix humaine et l'intonation ou la mélopée jouent dans les sociétés primitives, et, comme les égyptologues de la génération actuelle méconnaissent assez souvent ce qu'ont écrit ceux de la génération précédente, je ne pense pas qu'il soit entièrement inutile de renouveler ici l'énoncé très bref de mes preuves, que les savants étrangers au Collège de France ou à l'École des Hautes-Études pouvaient deviner seulement s'ils étaient familiers avec l'antiquité classique. En Grèce, en Italie, la loi fut d'abord une des branches de la religion au même titre que les rites, les prescriptions liturgiques, les prières, et elle se conserva au moins en partie dans les rituels, parmi les traditions qui rappelaient son origine divine directe ou indirecte. Elle ne prenait donc sa valeur entière que si on la récitait exactement de tout point, et, pour qu'elle pût se transmettre exactement, il fallait qu'elle fût coulée, comme les prières, dans une forme facile à retenir, dans un rythme, sur un ton, d'après une mélopée inaltérables. On lit quelque part dans Aristote qu'avant le temps où l'on écrivit la loi on la chantait, et de fait elle était en Grèce un νόμος, à Rome un *carmen*, un chant et des vers, si bien que Tite-Live dira encore d'une vieille loi qu'elle était *lex horrendi carminis* et que Cicéron appellera la loi des *XII* Tables *necessarium carmen*. Je n'insiste pas : j'ajouterai seulement que c'est en transportant cette idée dans l'Égypte, à une époque où il n'y avait guère que Lefébure et moi à lui chercher des analogies dans le *folk-lore* des pays différents que je suis arrivé à m'expliquer le *makheroou*.

L'Égyptien tient autant que peuple au monde à la lettre des textes antiques, et la traduction littérale que Gardiner avance lui-même de cette locution, *true of voice*, *juste de voix*, montre bien qu'il attachait autant d'importance à l'énonciation. L'exemple d'Osiris que Gardiner invoque à ce propos contre moi, me paraît être plutôt la preuve la meilleure qu'il y ait en ma faveur. Osiris a été accusé, peu importe

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. I (1893), p. 106 : « Je n'ai pas besoin de rappeler ici quelle importance le *carmen* avait dans la religion et dans le DROIT de l'ancienne Rome ».

2. *Id.*, t. I, p. VIII.

en la circonstance de quoi, devant les juges d'Héliopolis. Seth a témoigné contre lui, il s'est défendu ou il a été défendu, et son plaidoyer a été reconnu excellent; il a donc gagné son procès et toute cette affaire lui a valu d'être proclamé *mâkherôou*. Si l'on veut bien adapter à ce procès et au dieu qui le soutient ce que nous savons de la loi antique grecque ou romaine, tout en respectant comme il convient la signification matérielle des vocables *mâ* et *kherôou*, on admettra qu'il est sorti *juste de voix*, *victorieux* (c'est un des sens secondaires de *mâkherôou*), du conflit parce qu'il a cité les lois qu'il fallait comme il le fallait, autrement dit parce que, la présentation matériellement exacte étant tout dans le droit primitif, il n'a altéré dans son discours ni une lettre, ni un mot, ni un rythme, ni un ton des formules légales que la divinité, ici lui-même, avait révélées. Comme l'idée de la religion, l'idée du droit dans l'Égypte ne se séparait point de l'emploi de certaines phrases prononcées avec le ton de voix sacramentel, et une part indispensable de la fonction du juge consistait à constater si le plaideur les prononçant avec la mélopée sacramentelle il était *mâkherôou*, juste de voix. L'honnête homme, au sens que le terme avait pendant notre XVIIe siècle, devait donc être *mâkherôou* ici-bas, et l'on trouve en effet les vivants intitulés *mâkherôou*, mais il était encore plus inévitable que le devinssent les morts qui rencontraient au-delà tant d'êtres divers et qui, s'identifiant tour à tour avec les dieux, étaient obligés de posséder à fond les incantations propres à chacun de ceux-ci. Les sens très différents qu'on attribue à *mâ-kherôou* dérivent aisément de ce premier sens mystique et juridique, comme j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le répéter.

A propos de la pancarte qu'on rencontre dans tous les tombeaux, Gardiner a discuté le sens de la formule universellement répandue *Nasout-di-hatpou*, et il a tracé la trajectoire de son histoire à travers les siècles. L'ensemble en est des plus satisfaisants : sur quelques points pourtant, il me parait qu'on gagnerait à compléter ou à modifier son exposition. Pour des raisons grammaticales, Gardiner traduit *a boon which the king gives*, à peu près en français *un guerdon que le roi donne*, et il montre comment cette formule s'est appliquée au Rituel des offrandes funéraires, à celui des temples, à des incantations qui créent par art magique des biens qu'on ne présentait pas, au mort dans la réalité, et il a essayé de déduire le pourquoi des modifications de sens qu'elle a subies. J'écarterai préliminairement de l'explication la théorie récente des Berlinois, acceptée au moins partiellement par Gardiner, et d'après laquelle, le Rituel entier de la table d'offrandes, composé d'abord pour le roi seul, se serait étendu peu à peu à la masse des nobles pour devenir un motif commun à tous les Égyptiens sans exception. Comme je l'ai dit ailleurs, ce système, taillé sur des mesures trop étriquées, est contraire aux faits recueillis jusqu'à présent : si haut que les fouilles nous emmènent dans l'antiquité préhistorique;

à Naga-ed-dér, à Gébéléin, en Abydos, et ainsi de suite, partout nous ramassons, dans les tombes les plus pauvres des temps les plus anciens, des débris de victuailles et des poteries placées là pour des mangeailles diverses, qui prouvent que les riverains du Nil approvisionnaient leurs morts et s'ingéniaient à les nourrir chacun selon ses moyens. Ces moyens étaient fort inégaux, suivant qu'il s'agissait d'un individu influent dans son clan ou d'un pauvre diable, et, comme il y allait d'une survie heureuse pour le défunt, les plus puissants s'efforçaient de prodiguer à celui des leurs qui s'en allait le plus de provisions possible au moment de l'ensevelissement. Les princes locaux antérieurs à Ménés emportaient donc avec eux tout le nécessaire et tout le superflu de leur siècle, et le premier d'entre eux qui domina sur l'Égypte, avec le titre de *Nasouti* ou *Nasou* et des prétentions à la souveraineté sur les autres, n'eut en la matière qui nous occupe d'autre avantage sur ceux-ci que de pouvoir faire les choses plus grandement qu'eux. La distinction qu'il y eut entre lui et ses sujets c'est que, sa richesse le lui rendant aisé, il eut plus d'espèces d'objets qu'eux et en quantités plus considérables. Toutefois, ainsi qu'il arrive forcément dans la plupart des cérémonies rituelles, la liste des offrandes ainsi données se classa, s'immobilisa et pour ainsi dire se stéréotypa *ne varietur*, sous réserve de deux ou trois clauses finales qui désignant en bloc les produits de l'année, les provisions, les délicatesses, laissaient aux individus la faculté d'introduire au besoin des articles nouveaux dans l'énumération. Cette liste ainsi établie, et qui, très probablement, comptait autant de réalités que d'articles énumérés pour le roi maître d'une fortune suffisante à se les donner, fut, grâce au principe de la substitution, si répandu en Égypte, applicable, aussi haut que nous remontions dans le temps, aux particuliers quand même ceux-ci ne possédaient point l'avoir, la noblesse ou la faveur qui leur en aurait garanti toutes les portions ; il se forma ainsi pour l'Égypte entière deux menus à l'usage des trépassés, un premier, très restreint, composé de quelques objets à peine, qu'on servait effectivement en nature, au moins lors de l'enterrement, puis un second, très long, qu'on pouvait à volonté détailler par petites bouchées, en nature, dans ces plats minuscules qui abondent à Sakkarah, ou évoquer fictivement soit en récitant les formules afférentes à chaque objet, soit plus tard, en intonant avec la mélopée voulue la formule générale de proscynème. L'histoire de la table d'offrandes est, comme celle de beaucoup d'ustensiles en Égypte, formée par une série de chocs en retour. Les morts sont approvisionnés par les vivants au mieux de leurs ressources, le chef aussi bien que les vassaux, et quand un chef crée la royauté, comme celle-ci vaut plus que les membres de la féodalité, elle organise pour elle-même un menu adéquat à sa force. Par un juste retour, les plus riches des sujets s'approprient le menu du chef, réel d'abord, en partie fictif par la suite, et la fiction substitutive autorise les plus misérables à s'assi-

gner ce qui était auparavant le privilège des riches et des rois. C'est ainsi que je comprends l'histoire de la table d'offrandes et de sa vulgarisation aux bords du Nil.

L'offrande aux morts se fait, dans l'empire memphite, par trois personnages principaux, le roi, Anubis, Osiris, ces deux derniers sous plusieurs de leurs variantes accessoires, ainsi *Khontamenatiou* et *Noutar-âou*, le dieu grand, pour Osiris, ou plus rarement par d'autres dieux, Gabou par exemple, mais il me semble que Gardiner ne discerne pas très justement la raison de cette action tripartite. Je crois, en ce qui me concerne, que le principe n'en est pas des plus compliqués. Au moment où il s'établit, plus près de Zosiri que de Ménes, les Égyptiens étaient parvenus à cette conception que, pour consolider la subsistance de la survivance humaine, trois personnages ne seraient pas de trop. Il en fallait un sur terre, qui fournît le matériel, un deuxième dans la nécropole qui en transmît le *double* au mort, s'il se contentait de durer dans le tombeau ou près de celui-ci, un troisième qui reçût le *double* de l'homme lui-même et de ses provisions au Champ d'Ialou et dans tout autre paradis lointain, si le mort préférait quitter la nécropole pour émigrer vers son dieu-patron : la formule du proscynéme envisageait pour lui ces trois éventualités lorsqu'elle lui souhaitait une *sortie à la voix*, une liturgie abondante de provisions en nature, pains, liquides, gâteaux, viandes de boucherie, volailles, etc., une sépulture excellente dans la nécropole après une longue vieillesse, la faculté de cheminer sur les voies où il est excellent de cheminer, en demandant chacune de ces grâces à l'un ou à l'autre des personnages invoqués, ou en les réclamant toutes d'un seul d'entre eux. Le roi était sur la terre l'être qui, par sa nature mixte, était le mieux préparé à servir d'intermédiaire entre les hommes et les dieux : il avait d'abord accordé l'offrande funéraire à ses fidèles, comme il leur octroya tant d'autres faveurs, mais dans la plupart des cas, il fut seulement nommé au même titre qu'Anubis ou Osiris, comme être divin, invisible sur les lieux. Anubis était le dieu de l'enterrement, celui qui, ainsi que je l'ai imprimé il y a beau temps, présidait à la dessication naturelle ou artificielle du cadavre emmaillote, *ami-ouit*, et au début enseveli à même le sable. Osiris enfin avait inventé le paradis où l'homme, délivré par la magie de l'internement au tombeau ou près du tombeau, allait, après son voyage sur les routes périlleuses de l'Occident, jouir d'une vie paisible, éclairée alternativement par le soleil et par la lune. Évidemment l'intervention de ces trois protecteurs ou de leurs succédanés lui était nécessaire pour qu'il continuât à vivre après décès : si le chef et plus tard le roi (*nasouiti*, chez les Sémites *nasi* ne l'avait pas gratifié de l'approvisionnement tangible, en nature, il n'aurait pas eu la force de se maintenir bien portant et heureux sur les domaines particuliers aux deux autres. Dans la suite des âges, l'interprétation de la doctrine funéraire

s'étant modifiée, ce fut toujours le roi qui, par fiction, fût supposé remplir le rôle de pourvoyeur des au-delà : les dieux se réduisirent à être des sortes de commissionnaires recevant les expéditions faites par les particuliers au nom du roi, afin de les transmettre aux défunts dans leurs habitats respectifs, après avoir prélevé leur tant pour cent sur la masse. L'offrande, dans les deux hypothèses chronologiquement différentes, est réglée en deux sections, l'une très courte, qui est appelée le proscynéme de la salle de réception, l'autre excessivement longue et compliquée, mais l'ensemble des deux est consigné sur ce que j'ai appelé le *menu* ou la *pancarte*. La première était servie sur deux disques ronds, ordinairement en pierre, dont on trouve des spécimens dans les tombeaux. Ce sont, je l'ai dit il y a une dizaine d'années, les substituts des deux galettes en pâte de céréales, sur lesquelles on déposait tour à tour les victuailles, comme on fait encore aujourd'hui chez les fellahs d'Égypte, et les lecteurs de cette *Revue* se rappelleront immédiatement l'épisode de l'Énéide où Iule et les Troyens *mangent leurs tables*; je n'insisterai donc pas ici. Je suis heureux de constater que Gardiner partage, somme toute, mon opinion, en attribuant la valeur de pains aux deux caractères qui accompagnent le groupe hiéroglyphique exprimant cet épisode de la cérémonie funèbre. C'était là le vrai repas mortuaire qui, semblable aux *syssities* helléniques, comprenait un petit nombre d'objets à manger, fixé rigoureusement par la loi, et qui était comme une sorte de communion du mort avec les vivants pendant les offices célébrés en son honneur. La seconde section détaillée sur la suite de la pancarte y figurait en abrégé, je crois, la cérémonie par laquelle on servait au mort dans sa salle de réception, *mais sur la table rectangulaire*, l'ensemble des provisions prévues pour son entretien futur. Il n'était pas ordinaire de consacrer réellement des quantités considérables de chaque article : une pincée des solides, quelques gouttes des liquides suffisaient le plus souvent, et les soucoupes en terre cuite minuscules qu'on a découvertes par milliers dans les nécropoles de Saqqarah, témoignent des proportions très restreintes auxquelles se réduisaient en cette circonstance les offrandes réelles. Par la vertu de la formule dédicatoire particulière à chacun, ils munissaient le mort abondamment dans l'autre vie.

Cet article est bien long et pourtant il ne représente qu'une faible partie des idées que j'aurais voulu soumettre à M. Gardiner à propos de son ouvrage. Il s'agit en effet ici d'une interprétation méthodique du système de décoration du tombeau thébain, et de ses parties constituantes, qui non seulement s'applique au présent volume, mais encore éclairera le texte des volumes suivants. Bien certainement ce tombeau thébain de l'âge ahmesside et ramesside contient le développement des théories conçues et usitées aux âges précédents : on ne s'étonnera donc pas de me voir, comme M. Gardiner, chercher des

explications aux âges antérieurs, memphites, thinites et même prédynastiques. C'est là le chemin à parcourir pour atteindre à une vue claire de la vérité.

G. MASPERO.

Manuel élémentaire et pratique de prononciation du latin, par René WALTZ, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Lyon, préface de M. Léon Clédat, Paris, Fontemoing, 1913, in-8°, 69 pages.

Cette brochure comprend un *avertissement; trois chapitres* : la prononciation proprement dite; — l'accentuation; — le débit; — et *trois appendices* : note sur la quantité des voyelles; — notes complémentaires d'accentuation; — quelques textes accentués. Elle procède de cette idée qu'il faut cesser de prononcer et d'accentuer le latin comme on le fait, en France, depuis près de 400 ans, idée dont M. Sécheresse, je crois, peut revendiquer la paternité (1901).

En principe, la réforme tentée est louable; elle est peut-être utile; elle n'est pas nécessaire; elle a de la peine à s'imposer, non pas à cause du « défaut de préparation chez la plupart des maîtres actuels de l'enseignement secondaire » (préface, p. v), mais bien parce que ces maîtres restent, malgré tous les efforts des grammairiens puristes, résolument indifférents ou nettement hostiles à rien modifier dans la *prononciation* traditionnelle.

Prenons un exemple; vous voulez que l'on prononce l'*u* consonne, comme l'*u* voyelle; ainsi, vous supprimez le son *v*; vous direz *oui-noum* (vinum), et vous écrirez *uinum*. Le latin sera donc la seule langue romane privée de *v*; les Italiens ne disent-ils pas *vino*, et les Allemands *wein?*

D'autre part, si vous tolérez (p. 20) la prononciation en latin du *v* français, il faudra tolérer l'emploi conventionnel du caractère *v* pour représenter l'*u* consonne des Latins (ce que vous refusez d'admettre dans votre *avertissement*, p. IX); sinon, il y aura contradiction, ou confusion.

Dans une *remarque* de la page 20, il est dit : « *r* était prononcé avec la langue et roulé (non grasseyé) ». Qu'en sait-on? où est le phonographe qui a conservé le bon usage, le débit cicéronien?

En matière de prononciation latine, les conjectures restent trop nombreuses; pour cette raison, tous les essais du genre de ce *manuel*, n'obtiendront, je le crains, qu'un succès de curiosité; et après 1915, il est fort possible que l'on continuera à prononcer, en France, le latin comme le français, à moins que le Kaiser ne parvienne, chose douteuse, à imposer à nos professeurs ce que le pape Pie X n'a pu leur persuader. Comme dit Térence (ici il pourrait parler au futur).

... Haec dum dubitas, menses abierunt decem...

S'il est permis de faire des réserves en ce qui concerne la prononciation, tout ce qui touche à l'*accentuation* peut être délibérément

adopté ; là, les doutes sont assez rares : de plus, les langues méridionales, les dialectes, les patois, ont à peu près tous maintenu l'accent tonique dans sa pureté : sa restitution s'obtiendra donc sans grandes difficultés ni erreurs grossières. Il suffira que les éditeurs marquent l'accent dans les textes à l'usage des classes, pour que de bonnes habitudes soient vite prises par les élèves. Qu'ils commencent par accentuer le *De Viris*, les *Fables de Phèdre*, les *Métamorphoses*, l'*Enéide* et la *Guerre des Gaules*. C'est ce qui presse le plus ; la parole est aux libraires.

Félix Bertrand.

Étude sur Mazarin et ses démêlés avec le pape Innocent X (1644-1648) par Henry Coville, agrégé de l'Université, membre de l'École de Rome. Paris, Édouard Champion, 1914, VII, 197 p. in-8°, avec portrait. Prix : 5 fr.

« Cette étude, dit M. Coville au début du travail qui lui a valu le diplôme de l'École pratique des Hautes-Études, n'a d'autre but que d'éclairer quelques traits de la physionomie de Mazarin ; le *moi* de cet homme extraordinaire demeure le grand problème de son histoire. On discute et on discutera peut-être indéfiniment sur la valeur de son désintéressement politique et la qualité de ses ambitions, ses tripotages dans les finances, ...ses relations équivoques avec la reine Anne d'Autriche.... En réalité il ne se livre jamais tout entier ; il se dérobe aux jugements d'ensemble, il glisse entre les formules générales. Pour comprendre un peu Mazarin, il faut en quelque sorte se pencher sur lui, détailler sa personne et sa vie et descendre aux choses parfois menues qui le touchent de près » (p. 1).

Quelle que soit la difficulté de résoudre certaines des autres questions, indiquées ici, relatives au successeur de Richelieu comme directeur de la politique française, il en est une, tout au moins, que le très solide et très intéressant travail de M. Henry Coville permet de regarder désormais comme élucidée d'une façon tout à fait satisfaisante. C'est la question des rapports personnels du cardinal premier ministre avec le Saint-Siège, après la mort du pape Urbain VIII (29 juillet 1644) et avant l'élection du cardinal Pamphilio, qui fut élu, comme candidat hostile à la France, après cinq semaines de conclave, le 15 septembre, et prit le nom d'Innocent X. Malgré que la Cour de France lui eût donné l'exclusion, la « trahison » de la faction des Barberini [1], engagés vis-à-vis de la France, avait donné à ce candidat *espagnolisé* quarante-six suffrages, contre six opposants seulement. Cette élection était donc un triomphe des cabinets de Madrid et de Vienne, un échec sensible pour l'influence française, une défaite personnelle, en même temps qu'un danger immédiat, pour Mazarin, qui se soutenait en partie à Saint-Germain et au Louvre par l'autorité qu'on lui croyait à Rome. « Il sentait bien qu'en France

1. Urbain VIII avait été un Barberini.

son pouvoir manquait d'assise morale; il demeurait, en dépit de la faveur que lui témoignait la Régente et du prestige de ses hautes fonctions, un étranger, un déraciné que la moindre secousse pouvait abattre. Il lui fallait à tout prix se ménager un refuge pour la mauvaise fortune, disposer d'une assurance contre la disgrâce. Or seuls Rome lui offrait ce refuge et l'appui du Souverain Pontife cette assurance. Mais Pamphilio élevé sur le trône apostolique, sans lui, contre lui, au mépris de ses amis déclarés, c'était l'évanouissement de tous ses espoirs. Désormais où trouver le salut? » (p. 24).

Nous avons transcrit tout ce passage parce qu'il marque bien l'opinion de l'auteur sur les motifs secrets de toute la politique de Mazarin vis-à-vis du Saint-Siège, dans les quatre années qui suivirent. Ce furent avant tout des motifs d'égoïsme personnel, et c'est là ce qui donne à la politique d'ordinaire plus enveloppée, plus cauteleuse du ministre, un caractère de décision assez rare chez lui, et qui se trouva d'ailleurs servir, cette fois, aussi bien les intérêts de la France que ceux du cardinal lui-même et de sa famille. C'est le tableau détaillé des conflits diplomatiques et même militaires entre la couronne de France et le Saint-Siège, de 1644 à 1648, puis de leur aplanissement final, que M. Coville nous retrace d'après les documents des Affaires étrangères, de la Bibliothèque et des Archives Nationales, et surtout aussi d'après les dossiers des Archives du Vatican et de la Bibliothèque Vaticane [1], qu'il a largement exploités pour son sujet. Mais l'auteur n'a pas seulement mis au jour, pour la première fois, bien des correspondances intéressantes; il a fait preuve d'un sérieux esprit critique dans l'appréciation de ces pièces, et d'une psychologie sagace et pénétrante dans leur interprétation. Son récit est vif et animé; aussi le suit-on volontiers à travers tout l'imbroglio des intrigues politiques et ecclésiastiques qui se croisent, de Rome à Paris, les missions secrètes, les exils et les confiscations des biens des Barberini, leur réconciliation avec Mazarin, la campagne enfin de 1646 contre les présides de Toscane, qui rend le pape plus disposé à se rapprocher de la régente et de son conseiller. On doit admirer la souplesse du cardinal dans cette longue lutte, très courtoise en dehors, parfois très âpre au fond; on ne peut guère l'admirer comme homme ni comme prince de l'Église, quand on le voit signer la paix avec le Saint-Siège, dès qu'il a obtenu, après des années de sollicitations, le chapeau de cardinal pour son frère l'archevêque d'Aix, Michel Mazarin, si médiocre (octobre 1647). « Son Éminence, écrivait l'ambassadeur vénitien en France, goûte à l'excès l'heureux événement, la Régente est radieuse ». Et Hugues de Lyonne écrivait au marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur de Louis XIV à Rome : « Vous êtes... venu à bout du grand œuvre. Je vous avoue qu'il faudrait

1. M. C. donne l'indication très détaillée de ses sources, p. II-VII.

dorénavant que le pape fît bien du mal à la France avant que je puisse lui en vouloir, après avoir fait cette action » (p. 181). Quant au cardinal lui-même, qui savait, par expérience, quelle était l'influence des femmes dans la société romaine, et quelle était, en particulier, l'influence de Dona Olympia Maldachini, la nièce d'Innocent X, sur le Saint-Père, il déclarait « très important au service du Roi de cultiver soigneusement son affection et de ne rien omettre de ce qui se pourra, pour la gagner entièrement, ayant assez fait connaître que son crédit prévaudra toujours auprès.. de Sa Sainteté pendant la durée de son pontificat » (p. 182). Il lui offrait, au choix, de la vaisselle d'argent, des pierreries, de belles tapisseries, une abbaye de douze mille livres pour son second fils, et peut-être, dans l'avenir, pour l'aîné, fait prince de Piombino, la main d'une de ses propres nièces restées à Rome. « Ainsi, écrivait Mazarin à Fontenay-Mareuil, le 15 novembre 1647, la dite dame n'aurait pas seulement l'avantage d'avoir ajusté une affaire qui pourra un jour inquiéter elle et les siens, mais celui de s'être rendue comme maîtresse des deux factions, qui, étant unies, disposeront entièrement du prochain conclave et seront capables de tenir tête longtemps à celle des papes à venir » (p. 183).

Nous espérons bien que M. Coville, après d'aussi méritoires débuts, nous donnera bientôt quelque nouveau chapitre de l'histoire du ministre, en renouvelant, là aussi, son sujet par des découvertes heureuses, dues à de persévérantes recherches.

R.

Un centenaire. La défense de Rothau, 7 avril 1814 ; d'après des documents authentiques. Strasbourg: Imprimerie Solandt, 1914, 12 p. In-8° avec une gravure. Prix : 40 c.

Cette plaquette, signée du monogramme C. j. d., est consacrée au souvenir de la défense de Rothau, bourg de la vallée de la Bruche, contre les alliés envahisseurs, en avril 1814, par le chef de partisans Nicolas Wolff. Ce hardi champion de la cause nationale avait déjà trouvé un biographe, il y a bientôt vingt ans, dans feu Charles Nerlinger, de la Bibliothèque Nationale [1] et, plus récemment, M. Arthur Chuquet en avait retracé les exploits au chapitre quatorzième de son beau livre sur l'*Alsace en 1814* [2]. Longtemps avant ces deux historiens les frères siamois Erckmann-Chatrian, avaient idéalisé le personnage, sous le nom de Jean-Claude Hullin, dans leur roman patriotique *L'Invasion ou le fou Yégof*.

La brochure anonyme, que nous signalons ici, résumé laconique

1. *Nicolas Wolff et la défense des Vosges, 1814-1815*. Strasbourg, Staat-Noiriel, 1897, 40 p. in-18.

2. Paris, Plon, Nourrit et Comp. 1900, p. 323-346.

de faits généralement connus, n'apporte point de révélations nouvelles, mais écrite sur la terre d'Alsace, quelques mois à peine avant l'ouverture de la lutte actuelle, elle mérite d'être signalée en passant, ne fût-ce que pour l'affirmation courageuse que nous lisons à la page 4 : « La guerre d'agression, comme l'invasion qui en est généralement le but et la conséquence, est souvent une monstruosité, toujours une anomalie. Devant elle se dresse alors cette seule forme sacrée et juste de la guerre, qui s'appelle la défense du foyer. Elle est sainte et elle le restera... »

E.

I. G. Preziosi. **La Banca commerciale e la penetrazione tedesca in Francia e in Inghilterra**. Rome, bureaux de la *Vita italiana all' estero*, 1915. In-8° IV-59 p. Préface de Maffeo Pantaleoni.

II. Ezio-M. Gray. **L'invasione tedesca in Italia**. Florence *I libri d'oggi*, 1915. In-8°, 261 p.

III. Maurice Millioud. **La caste dominante allemande, Sa formation. Son rôle**. Paris, L. Tenin, 1915. In-16, XI-145 p.

I. M. Preziosi donne un supplément à ses remarquables études sur « l'Allemagne à la conquête de l'Italie »[1]. Il creuse plus à fond le problème de la *Banca commerciale*, où « les charges honoraires sont réservées aux Italiens et les postes effectifs aux étrangers ». Il étudie les relations de cette banque, organe de la Deutsche Bank, non seulement avec la société italienne d'armement Vickers-Terni, mais avec la société anglaise Vickers. Il démonte pour nous le mécanisme du « système de la chaîne » : une première société, filiale d'une usine allemande, crée à son tour des sociétés qu'elle contrôle, et qui s'engendrent les unes les autres, à l'infini... Ceci est particulièrement sensible dans les industries électriques, où toutes les sociétés sont des hypostases successives de l'Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft.

Il nous est difficile de suivre M. Preziosi sur le terrain des personnalités. Nous nous demandons même si, à force de constater des faits d'espionnage commercial, — et qui parfois se combinent avec l'espionnage pur et simple — M. P. ne finit pas par voir un peu des espions partout. Il est, en pareille matière, très malaisé de se tenir entre le trop et le trop peu. La pente est glissante.

II. M. Ezio-M. Gray me paraît l'avoir descendue très vite dans son livre très vivant, mal composé, plein de choses, mais qui ne saurait être manié sans précautions. L'auteur a certainement trop lu quelques ouvrages français d'un nationalisme intempérant, Daudet ou Lanoir, et il s'en inspire. On sera étonné de le voir classer parmi les maisons allemandes un Dollfus, et l'on n'apprendra pas sans stupeur que tel homme politique français, d'un patriotisme éprouvé, est considéré par lui comme demi-Allemand ! Un écrivain qui a le souci

---

1. Voy. *Revue Critique*, 29 mai 1915, p. 315.

de ses responsabilités n'écrit pas de pareilles choses avant d'avoir plongé septante fois sept fois sa plume dans l'encrier.

Sur le fond des choses, M. E.-M. G. a raison. S'il passe en revue « professori, commercianti, spie », c'est que le professeur et le commerçant allemand, l'ouvrier, le moine, l'ingénieur, le touriste même sont aussi bien des espions que l'espion professionnel à la Stieber. L'auteur explique même fort bien que l'espion professionnel allemand, *la spia Stieberiana*, a de plus en plus cédé la place à l'espion occasionnel, qui est légion. Cette légion, trait caractéristique de l'Allemagne, se recrute dans toutes les classes de la société, depuis l'aristocratie qui vient aux thés de la Villa Malta jusqu'aux pêcheurs qui, à en croire un officier de la marine italienne (voy. p. 257), auraient soigneusement préparé le torpillage du *Léon Gambetta*. On sera d'accord avec M. E.-M. Gray pour conclure : « En 1870, la France devait dire : *Les espions allemands sont partout*. Aujourd'hui ce n'est plus la France, mais le monde qui doit dire : *Tous les Allemands peuvent être des espions*. Et la phrase est encore discrète ; on ne forcerait pas beaucoup la vérité en disant : *Tous les Allemands sont des espions*. Ils ne le sont pas aujourd'hui ? ils le seront demain ».

On voudrait protester contre des formules aussi absolues... Et pourtant... Est-il un voyageur qui, dans ces dernières années, n'ait été le témoin inquiet de l'invasion allemande dans l'Italie du Nord, particulièrement sur ce lac de Garde que M. E-M. Gray étudie à la suite de M. Federzoni, dont le livre porte ce titre significatif : *Per l'italianità del Gardasee*? Pour notre compte nous pouvons attester qu'il était devenu aussi difficile de parler italien dans la section italienne de la Riviera du lac que de parler allemand à Riva : bizarre interversion des frontières linguistiques!

III. Pour l'espionnage commercial, industriel et financier, M. E.-M. Gray n'a pas seulement utilisé les articles de M. Preziosi, mais aussi ceux que M. Millioud a publiés dans la Bibliothèque universelle, et qu'il vient de réunir et compléter en un précieux petit volume. Dans une première partie : « Idéologie de caste », M. M. a dégagé les origines sociologiques du pangermanisme. Dans la classe dirigeante, a côté d'une aristocratie militaire, agrarienne, conservatrice, et qui a fait l'Etat prussien, la brusque révolution industrielle a fait entrer une bourgeoisie capitaliste, qui prend pour devise : *Mein Feld ist die Welt*. « Du rapprochement des deux classes est résultée l'extraordinaire puissance de l'Allemagne ». Mais une puissance qui ne peut vivre dans la stabilité, car pour elle « la conquête économique est devenue une nécessité ». Les idées de cette classe ont pénétré les masses, masses dociles, agenouillées devant la toute-puissance et la toute-science de l'Etat. M. M. explique fort bien que le *Kulturstaat* n'est pas un Etat civilisé, mais un « Etat organisateur ou, comme disait Rabelais : plasmateur. Rabelais, il est vrai, le disait

en parlant de Dieu ». C'est que l'Etat allemand ne fait qu'un (Lamprecht l'a dit après Hegel) avec le Dieu allemand.

Une seconde partie : « l'Allemagne, la conquête économique et la guerre » montre comment cette idéologie s'est traduite dans les faits. On louera chez M. M. une documentation aussi riche que précise, qui ne sort pas exclusivement des livres, et qui est exposée sur un ton de sérénité objective. Sur le rôle des filiales, sur le drainage de l'or il y a là des pages excellentes, définitives.

M. M. conclut, comme nous avons cru devoir conclure nous-mêmes : de la façon dont la mécanique allemande était montée, et étant donnée l'allure ultra-rapide qu'on avait imprimée à ses rouages, la catastrophe était fatale. Loin d'être une garantie de paix, cette industrie surcapitalisée et surproductrice, ayant toujours besoin de plus de matières et de plus de clients, menait tout droit à la guerre, en vertu d'une logique inéluctable. Les Allemands « prétendent lutter pour leur existence. Ils disent vrai. Leurs industriels, leurs financiers, leurs hommes d'Etat, les ont engagés dans une entreprise de conquête économique et les y ont engagés de telle façon et par de tels procédés qu'il leur était impossible d'y renoncer ». Tant pis pour Herbert Spencer et pour les théoriciens qui voyaient dans le développement du commerce et de l'industrie la préface de l'ère pacifique. Et aussi, dirons-nous, avis à ceux qui seraient tentés d'imiter de trop près l'Allemagne ! « J'ai écrit », dit M. M., « dans l'unique souci de la vérité et dans le seul désir d'avertir les honnêtes gens ».

Henri Hauser.

M. C. Poinsot. **Les Volontaires étrangers de 1914, au service de la France**. Paris, Dorbon aîné, éditeur, 1915 ; in-18, couverture de Jonas, 77 pages ; broché, 1 fr.

M. Poinsot dédie son vibrant petit volume « aux héros fraternels et glorieux qui, mêlant leur sang au nôtre, arrosèrent les sillons d'où jailliront la Paix et la Liberté définitives de l'ancien monde » ; et il a bien raison d'avoir rendu cet hommage mérité aux 30,000 volontaires étrangers qui, du 1er août 1914 au 1er avril 1915, sont venus se ranger sous le drapeau de la France pour lutter « contre l'ogre au casque pointu » (p. 30).

En quelques pages enthousiastes, il écrit l'histoire des premiers enrôlements du mois d'août dernier qui l'ont fait penser aux heures de juillet 1792 où la Patrie était en danger ; et il en profite pour signaler à notre gratitude les efforts vigoureux, l'œuvre grandiose accomplie par *les Amitiés françaises*, dont le siège est toujours à Paris, 36, boulevard Haussmann ; par cette association internationale qui fut fondée en 1909 par « un avocat de Liège, Émile Jennissen et un poète de France, Pascal-Bonnetti » (p. 22), et que la guerre a rendue « si utile et si populaire ».

Au début de la brochure se trouve une *lettre-préface* de M. Paul Deschanel, précise, éloquente, émue ; elle est à retenir.

Avec sa permission, j'adresserai trois petits reproches à M. Poinsot : Pourquoi sacrifier, comme dans la phrase suivante, à la vieille rhétorique : «... quel rôle splendide aurons-nous eu dans le roman de l'Humanité ! Et comme notre imprudence de Femme exquise et géniale, semeuse de pensées et de rêves, a plus d'allure que la basse jalousie de l'Homme cuirassé qui guette dans l'ombre la minute où il bondira pour meurtrir et pour voler ! » (p. 13). Cela sonne creux.

Comment a-t-il pu laisser passer ce lapsus : « le départ des Italiens que nous avons signalé à la date du 27 *avril* »... (p. 66) ?

Pourquoi n'avoir pas donné, p. 76, un dénombrement des enrôlés étrangers plus complet, plus précis, plus détaillé ? La rubrique des *nationalités diverses* ne contentera personne ; d'ailleurs, il vaut mieux ne jamais remercier en bloc.

Félix Bertrand.

M. Ad. Coster, professeur au lycée de Chartres, un de nos plus laborieux hispanisants, vient d'être élu membre de l'Académie des sciences de Madrid.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 juillet 1915.* — M. Salomon Reinach donne lecture d'une note de M. Théodore Reinach sur un bronze de Sinope, conservé dans la collection numismatique de Marseille, où la tête de Jupiter des pièces similaires est remplacée par celle de Mithridate Eupator. Il y a là le résultat d'une adulation sans doute encouragée par le roi du Pont.

M. Paul Fournier achève la lecture d'une étude sur les collections canoniques de l'époque de Grégoire VII. Il en fait connaître deux et montre que ces collections furent composées au moyen de matériaux fournis par de vastes compilations entreprises à l'instigation ou tout au moins de l'aveu du pape. Les recherches poursuivies dans les Archives du saint Siège et dans les bibliothèques des églises et monastères ne contribuèrent pas peu à renouveler le droit canonique.

M. René Pichon étudie, d'après l'*Enéide*, quelle idée se faisaient des lois de la guerre Virgile et ses contemporains. Très sévère pour les guerres d'agression brutale, Virgile réserve sa sympathie pour celles qui peuvent se ramener au cas de légitime défense. D'autre part, dans l'exécution, il condamne les ruses, les meurtres de non-combattants, les cruautés inutiles, et trace dans Enée le portrait du héros dont le courage est tempéré par l'honneur et l'humanité.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 14 août. — 1915

Gaselee. Le manuscrit de Trau. — Ovide, p. Owen. — Montefiori, Le judaïsme et Saint Paul. — Cartellieri, France et Allemagne.

Gaselee (Stephen). **A collotype reproduction of that portion of cod Paris 7989, commonly called the Codex Traguriensis,** wich contains the Cena Trimalchionis of Petronius, together whith four poems ascribed to Petronius in Cod. Leid. Voss. 111. With introduction and a transcript. Cambridge, at the university Press, 1915, 98 p. et 4 pl.; 26 pl. avec transcription en regard.

Le manuscrit de Paris 7989 contient Tibulle, Properce, Catulle, l'Epître de Sappho à Phaon (Ovide), Pétrone, le *Moretum*, le Phénix de Claudien. Les extraits de Pétrone forment deux séries : la première est un recueil d'extraits connu par d'autres copies ; la seconde est le texte de la *Cena Trimalchionis*, dont il n'existe pas d'autre manuscrit. Une note date la copie de novembre 1423. Il semble qu'elle est en relation avec une lettre de Pogge, de 1423, qui annonce qu'on lui envoie de Cologne des extraits de Pétrone et où il réclame à Niccolò Niccoli « particulam Petronii quam misi tibi ex Britannia ». Nous voyons, en effet, le 13 juin 1420, Pogge, dans une lettre de Londres au même correspondant, faire allusion à Pétrone. M. Clark a supposé que des deux parties que contient le manuscrit actuel, l'une, les extraits vulgaires, vient de Cologne ; l'autre, la *Cena*, d'Angleterre. Cela expliquerait comment Jean de Salisbury, au XIIe siècle, peut citer la *Cena*, qui n'a pas laissé d'autres traces au moyen âge. Le manuscrit en tout cas a été découvert au XVIIe siècle à Trau en Dalmatie ; il avait été la propriété de la famille Cippico. Après de multiples incidents, Montfaucon le fit entrer en 1708 dans la bibliothèque du Roi.

M. Gaselee retrace longuement cette histoire en citant tous les documents. Il suppose que le copiste et le copiste du modèle étaient des ecclésiastiques, à cause de certaines fautes. Mais il n'était pas nécessaire avant le XVIIIe siècle d'être ecclesiastique pour lire dans un texte profane *abbas* ou *sathanas*. La description du manuscrit, des notes, des corrections, etc., est fort minutieuse et rendra service.

A la fin de l'introduction, M. G. étudie la description du Zodiaque (ch. XXXV et XXXIX) ; il lit : « Super Scorpionem locustam marinam, super Sagittarium oclopectam, super Capricornum Capricornum » ;

il explique fort ingénieusement cette conjecture. D'autres corrections corrections méritent l'attention : 26, 7, *fuga magis placebat et* (*quam* ms.) *quies* ; 31, 6, supprimer *daret* ; 41, 9, *clamatus* (*clamat*) ; 52, 11, *Fortunatam suam uerebatur, reuertebat modo* ; 61, 9, *aiunt autem* (*aiunt* om. ms. ; 71, 9, *etiam in imo monumenti* (*etiam monumenti* ms.). M. G. paraît un peu inquiet sur la construction *imum monumenti* ; mais, si l'on ne trouve pas d'autre exemple, ce type d'expression est très fréquent chez les poètes et les prosateurs de l'époque impériale : Tite-Live a plusieurs fois *serum diei* ; Suétone dit *profundum maris* (*Tib.*, 40) ; Horace, *rectum animi* (*Sat.*, II, 3, 201) ; *medium*, avec *diei* ou un autre génitif, est courant chez les historiens depuis Salluste ; enfin Cicéron emploie ainsi *extremum* (*disputationis*), *ultimum* (*mundi*), *reliquum* (*uitae*) ; César lui-même admet *ab eius summo* (*B. G.*, VI, 26, 2). L'hésitation de M. G. n'est pas fondée.

Les planches donnent deux vues du palais Cippico à Trau, deux pages du Cod. Voss. 111 (épigrammes de Pétrone), les ff. 1 et 179 du ms. 7989 de Paris (l'un porte : « Questo libro siac*h* mi polatonio cipico » ; l'autre donne la date du 20 novembre 1423) ; enfin les ff. 206-219 du même manuscrit, c'est-à-dire la *Cena*.

Désormais, grâce à cette belle publication, tout à fait digne de la renommée de Cambridge, on pourra étudier de près ce morceau si intéressant. Nous remercions M. Gaselee.

J. D.

Bibliotheca Oxoniensis : **P. Ouidi Nasonis Tristium libri V, Ex Ponto libri IV, Halieutica, Fragmenta**. Recognovit breuique adnotatione critica instruxit S. G. Owen. Oxonii, e typographeo Clarendoniano, 1915, XI pp. 22 cahiers non paginés. Prix cartonné : 3 sh.

M. Owen est l'éditeur connu des *Tristes*. Il donne donc dans ce volume une troisième recension de cette œuvre d'Ovide. Depuis 1899, date de la seconde édition, il y a eu peu de nouveau. M. O., dans la préface, met en bonne place la restitution de I, 11, 11-12 :

Seu stupor est huic studio siue est insania nomen.
Omnis ab hac cura cura leuata mea est.

Tel est le texte donné par une inscription (*C. I. L.*, VI, 9632). Tous les manuscrits portent : *Omnis ab hac cura mens releuata mea est*. On ne voit pas bien comment Ovide, parlant de lui-même, pourrait dire ici *omnis mens*. Le jeu de mots sur *cura* est appuyé par d'autres exemples d'Ovide auxquels renvoie M. O. On peut y ajouter celui-ci, parce qu'il est tiré des *Tristes* mêmes (I, 1, 127) : *Longa uia est, propera : nobis habitabitur orbis | multius, a terra terra remota mea*. Nous avons là un texte qui a été très anciennement corrompu ; car il l'était déjà dans l'archétype de tous nos manuscrits. On l'ajoutera dans les manuels de critique, à la liste des faits analogues.

Ce volume contient, après les *Tristes*, l'*Ibis*. Une inadvertance l'a fait omettre sur le titre. Aux manuscrits consultés par Merkel et par Ellis, M. O. ajoute le Canonicianus lat. 20 de la Bodléienne (xve s.) et les leçons du ms. Plantin D 68 (xiie s.), du Lamoscianus (xve s.). Au v. 289, M. O. lit *parum immitis* (*parum mitis* mss, *parum fidus* F); 416; *talis* (*maior* mss.); 546 *Mamerci* (suggéré par Ellis; *Mamerte* ou *Mimnermi* mss.). Les deux meilleurs manuscrits sont le Galcanus (Trinity College de Cambridge O 7, 7; vers 1180) et le ms. de Tours 879 (vers 1200). Ellis avait préféré le premier; d'autres se sont déclarés pour le second. M. Owen paraît suivre une conduite éclectique.

Korn et Ehwald ont fait connaître les principaux mss. des *Pontiques*. M. O. ajoute un Etonensis, B k 6, 18 (xiiie s.), un Holkhamicus du xiiie s. et un Canonicianus de la Bodléienne, 1 (xiiie s.); ce sont des manuscrits que M. O. avait eu l'occasion d'étudier à propos des *Tristes*. Ces manuscrits sont de la seconde famille de Korn. Ils ont pris dans l'apparat la place des manuscrits de cette famille que citait l'éditeur allemand.

La situation des *Halieutiques* n'a pas changé. Traube a montré que le ms. de Paris 8071 (Thuaneus) dérive du Vindobonensis 277 (Sannazar). Mais le manuscrit de Paris garde souvent une meilleure forme des mots. M. O. cite ainsi au v. 5, *scurpius*. Pourquoi ne l'avoir pas admis dans le texte? Par une faute d'impression, *seurpius* est donné comme la leçon du Thuaneus dans l'apparat. Sur l'authenticité des *Halieutiques*, M. Owen se prononce affirmativement, en se fondant surtout sur le témoignage de Pline, *N. H.*, XXXII, 11-13, 152-153. Les deux fautes de prosodie qui servent d'argument contraire, *pompile* avec *i* long, et *anthias* avec finale brève, s'expliquent par le caractère étranger des deux mots. D'ailleurs l'*i* long de *pompile* fait rentrer ce nom dans une série latine connue.

A la suite du texte de Pline, M. Owen publie les fragments d'Ovide, *Médée*, Épigrammes, *Phénomènes*, priapée, fragments poétiques divers, extrait de *controuersia*, *dubia*. Un index des noms propres termine le volume. Cet index est très soigné; les homonymes sont distingués; quand il est besoin, une courte indication identifie le lieu ou le personnage; les lieux ou les personnages auxquels Ovide fait allusion sont aussi notés, sous une forme typographique différente. Nous sommes heureux de recevoir d'un des meilleurs connaisseurs d'Ovide cette édition des poèmes de l'exil. C'est le premier volume d'un Ovide dont nous souhaitons la prompte continuation. Il remplacera Merkel avec avantage.

J. D.

Judaism and St. Paul. Two essays by C. G. Montefiore. London, Goodhart, 1914; in-12, 240 pages.

Les deux essais de M. Montefiore concourent à définir la person-

nalité historique de saint Paul, les origines et le caractère de sa foi religieuse. Le premier, le plus important concerne précisément la genèse de cette foi : le second traite du rapport de saint Paul avec le judaïsme libéral, comparaison qui, si l'on veut rester sur le terrain de l'histoire, sert surtout à mettre plus au clair les conclusions de la première dissertation.

Dans quelle relation Paul s'est-il trouvé à l'égard du judaïsme rabbinique de son temps, et dans quelle mesure l'idée que Paul lui-même s'est faite du judaïsme correspond-elle à une réalité? Jusqu'à nos jours les commentateurs chrétiens ont cru Paul sur parole, et les savants juifs qui l'ont lu ont été horrifiés de ce qu'ils trouvaient dans ses Épîtres, les plus modérés se bornant à déclarer que l'Apôtre est inintelligible. Une question préalable aurait été à élucider, que M. M. ne se flatte pas d'avoir posée le premier, mais qu'il a le mérite de définir en termes très nets, comme il la discute en toute compétence et liberté d'esprit : quelle sorte de juif était Paul avant sa conversion au christianisme, de quel judaïsme a-t-il été l'adepte, et sa critique atteint-elle le judaïsme rabbinique tel qu'il existait de son temps? A cette question M. M. répond que le judaïsme de l'an 50, même le judaïsme rabbinique, n'était pas tout à fait celui de l'an 500, le judaïsme talmudique, premier point essentiel dont il faut tenir compte pour expliquer l'attitude de Paul, et que, de plus, Paul a subi des influences qui ne sont aucunement juives, second point qui n'importe pas moins à l'explication de sa pensée. Le judaïsme rabbinique se trouve ainsi à peu près hors de cause et comme antécédent de Paul et comme objet de sa critique.

M. M. esquisse une description du judaïsme rabbinique en son plein développement : notion de Dieu, créateur et maître du monde, père d'Israël et de chaque israélite, puissant et miséricordieux, qui a donné sa Loi pour la direction et la consolation de la vie présente, pour le bonheur dans la vie à venir; Loi qui n'est aucunement sentie comme un fardeau; religion qui n'inspire ni orgueil ni désespoir, optimiste dans sa considération du monde soumis au gouvernement de Dieu; simple, intellectualiste par l'étude de la Loi, sans ascétisme, sans mysticisme, si par mysticisme l'on entend l'absorption de l'homme en Dieu, mais non pas si l'on entend par mysticisme le sentiment religieux et sa qualité morale; gardant l'espérance messianique mais sans impatience et considérant le Messie à venir comme un homme, descendant de David, non comme un être divin ou semi-divin, préexistant dans le ciel; particulariste, regardant le Gentil comme oppresseur et ennemi. Est-ce ce judaïsme, demande M. M., qui est à l'arrière plan de la vie et de la pensée de Paul? Évidemment non. Comment, partant d'une telle foi, aurait-il pu arriver à ses théories sur le salut, sur la Loi, sur le Christ, sur sa propre mission auprès des païens, à sa conception mystique de la religion?

Sans doute l'idée messianique était plus vivante dans le judaïsme du premier siècle, et l'apocalytique juive croyait à un Messie transcendant; le prosélytisme existait aussi à l'égard des païens; mais ces deux points mis à part, qui ne sont pas le fond principal du judaïsme rabbinique, des différences essentielles subsistent entre celui-ci et le judaïsme selon Paul. La théorie de la Loi qui est exposée dans l'Épître aux Romains reste inexplicable si le judaïsme de Paul n'a pas été d'autre sorte que le judaïsme rabbinique et si son esprit n'a pas subi des influences autres que juives.

Selon Paul, le monde est livré au péché, à Satan, et la Loi n'a fait que manifester le péché en le maudissant, sans être d'aucun secours à l'homme, incapable de se sauver par les œuvres d'une Loi qu'il ne peut accomplir. Le pessimisme de Paul est conséquent en lui-même, mais en parfaite contradiction avec l'optimisme du judaïsme rabbinique. Du point de vue rabbinique l'opposition de la foi et de la Loi n'existe pas et n'est même pas concevable. De ce chef, la religion de Paul avant sa conversion paraît avoir été très différente, et non à son avantage, du judaïsme rabbinique tel qu'il apparaît au IVe siècle : Paul a un dieu plus distant, qui abandonne plus ou moins le monde aux anges et aux démons. Son salut est une renaissance dans l'être divin du Christ immortel : mysticisme enthousiaste et façon d'aimer Dieu qui n'ont rien non plus de rabbinique. Ou le judaïsme rabbinique n'existait pas encore en l'an 50, ou bien ce n'est pas de ce judaïsme que Paul procède. Mais l'esprit des rabbins du Ier siècle est sensiblement le même que l'esprit des rabbins du IVe. Une différence existe qui n'est point en faveur du Ier siècle : c'est qu'en ce temps-là, la masse ignorante néglige plus ou moins la Loi. Mais ce fait, qui rend compte de Jésus, n'explique pas Paul, qui n'y apporte aucune attention, et qui n'est point à ranger dans la classe ignorante, — ni dans l'autre, à proprement parler, et ce trait même place Paul en dehors du judaïsme palestinien. — Nonobstant cette différence, Paul, quoique le rédacteur des Actes le fasse élever à Jérusalem sous la direction de Gamaliel, — notice suspecte, M. M. le reconnaît, et d'autant plus que la préoccupation constante de ce rédacteur, pour des raisons dont il garde le secret, mais qu'on pourrait peut-être deviner, est de montrer dans Paul, même chrétien, le type le plus accompli du fidèle et du docteur juifs, — Paul n'était pas un juif de formation rabbinique.

Ici apparaît l'originalité — qui paraît se confondre en grande partie avec la vérité — de la thèse soutenue par M. M. Abstraction faite de l'influence apocalyptique et de l'influence paienne, le judaïsme non palestinien de Paul a été une religion plus froide et plus sombre que le judaïsme rabbinique de son temps : son dieu était plus transcendant, son idée du monde plus pessimiste, l'anxiété touchant la justification y remplaçait la confiance dans le pardon; la Loi en beaucoup de ses

observances, matière aux objections et aux sarcasmes des païens, devenait une source de difficultés extérieures qui pouvaient se tourner en problèmes pour le croyant, elle n'était pas un principe de liberté intérieure et de sainteté, et si la question se posait de la conduite de Dieu à l'égard des nations, elle était un embarras plutôt qu'une réponse ; et la Loi, pour tous ces motifs, ne lui donnant pas la paix intérieure qu'elle procurait au croyant d'esprit rabbinique, un homme tel que Paul pouvait jeter un œil d'envie sur le croyant des mystères hellénistiques, régénéré par l'initiation qui lui donnait une personnalité nouvelle, supérieure aux sollicitations du péché. Il trouva la paix dans la foi au Christ fils de Dieu, qui lui parut ainsi être le vrai sauveur; cette foi lui sembla être la seule foi en regard de laquelle la Loi n'était qu'un ensemble de prescriptions qui n'avaient jamais concerné que les Juifs et qui n'étaient d'aucune signification pour le salut universel. Les arguments et les théories sont venus ensuite : Abraham, le type des croyants, fut sauvé sans la Loi; la Loi n'a été donnée que pour faire sentir le besoin du sauveur en multipliant les péchés; elle fut apportée par des anges et ressemble assez en bien des points aux coutumes que les démons ont données aux païens. C'est sur cette base que fut fondée l'opposition de la foi et de la Loi d'où résulta la séparation du judaïsme et du christianisme.

M. M. proclame lui-même le caractère hypothétique de cette reconstruction. Mais ce sont des hypothèses qui tiennent, si ce n'est qu'on y peut trouver une certaine exagération de l'élément qu'on appelle aujourd'hui expérience religieuse et de la part qui revient dans les préliminaires de la conversion de Paul aux inquiétudes de sa conscience morale. C'est un point que les critiques protestants ne se lassent pas d'amplifier, refaisant la conversion de Paul d'après l'image qu'ils se sont faite de l'évolution qui transforma le moine Luther en chef de la Réforme. Il est remarquable que Paul, argumentant contre les judaïsants devant les Galates, ne fait pas directement appel à l'expérience morale, mais une façon d'expérience religieuse ; il dit à ses convertis pour leur prouver la parfaite suffisance du christianisme : est-ce la Loi qui donne l'esprit, ou bien la foi ? Il ne leur demande pas si c'est la foi qui les a aidés à surmonter l'incurable infirmité de la nature, bien que d'ailleurs il laisse entendre (*Gal.* v, 18) que la Loi appartient à l'économie du péché, comme la foi à celle de l'esprit. Mais le bienfait essentiel de la foi est le don de l'esprit. Que par la force de l'esprit on surmonte les faiblesses de la chair et le péché, il le dit, le croit, et il l'éprouve ; mais il ne donne à entendre nulle part qu'il ait été préoccupé avant sa conversion de l'impuissance où il était à surmonter en lui-même les penchants de la nature, et l'on n'a même aucun motif de supposer que, pratiquant la Loi, il ait été en proie à des inquiétudes intimes au sujet de son salut, parce qu'il tombait malgré lui dans le péché. On allègue la psycholo-

gie de l'Épître aux Romains ; mais dans cette psychologie il y a beaucoup de théologie argumentative et même quelques arguties. Une de celles-ci, que relève M. M., consiste à soutenir que la Loi est le principe du péché. Paul lui-même se contredit quelque peu en disant que chacun sera jugé selon sa loi, le juif par sa loi révélée, et le païen par celle de sa conscience : le souverain Juge pourrait-il donc condamner des gens qui ne seraient pas libres et que la connaissance de la Loi aurait faits pécheurs? Il a fallu que Paul perdît toute foi à la Loi pour soutenir que la Loi n'était d'aucun secours pour la vie morale. Mais cette foi à la Loi, il ne l'avait aucunement perdue avant sa conversion, si l'on s'en rapporte à son témoignage, le seul qu'on puisse avoir et dont on doive tenir compte. Il n'a commencé à perdre la foi à la Loi qu'en entrant dans la foi du Christ. Sans doute n'y a-t-il pas tant à insister sur le travail spécial de sa conscience morale et de ses inquiétudes intimes, mais à considérer aussi le travail de sa pensée, d'une pensée fébrilement active et visionnaire ; les deux n'étaient point séparés, et le second pourrait bien avoir été plus intense que le premier. M. M. a très bien montré que Paul avait dû être entraîné dès avant sa conversion dans un courant de pensée religieuse qui n'était pas celui du judaïsme authentique ; c'est dans ce courant qu'il aura fait ses expériences, plutôt que ses expériences ne l'y auront conduit. Les expériences religieuses ne sont pas des expériences comme les autres ; dans le sujet qui les fait, elles sont en partie suggestionnées par la foi et elles se déterminent plus ou moins en vision. On ne peut soumettre à une expérience proprement dite, observer critiquement que la religion d'autrui. La grande théorie paulinienne de la justification est un fruit de vision bien plus que d'expérience. La conversion doit avoir été préparée en la façon que dit M. M., mais il ne semble pas que les idées de Paul sur la Loi aient été comme acquises d'avance par une expérience morale, toute personnelle, aboutissant à une sorte de désespoir dont il se serait tiré par la foi au Christ. Le malaise, dans la mesure où il exista, ne fut qu'un élément dans la vie intime de Paul avant sa conversion, et rien ne prouve qu'il ait été la cause déterminante de la vision qui fit du persécuteur un apôtre de Jésus-Christ.

Alfred Loisy.

Deutschland und Frankreich im Wandel der Jahrhunderte. Rede gehalten in Iena, am 20. Juni 1914, von Dr Alexander Cartellieri, Professor der Geschichte, Prorektor der Universitaet. Iena, G. Fischer, 1914, 28 p. gr. in-8°. Prix : 1 fr. 25.

L'éditeur de cette brochure l'adressait à la Direction de la *Revue Critique*, avec prière d'en rendre compte, le 21 juillet 1914, moins de quinze jours avant la déclaration de guerre de l'Allemagne. C'est tout récemment qu'elle nous est parvenue ; mais le sujet du discours de

M. Alexandre Cartellieri, bien qu'il ait été prononcé depuis plus d'un an déjà, reste des plus actuels. Les événements des onze derniers mois, les révélations diplomatiques, le langage des journaux allemands projettent une lumière plus intense et plus crue sur certaines paroles qui seraient restées obscures pour nous si nous les avions entendues dans la salle des fêtes où le prorecteur de l'Université d'Iéna les prononça le 20 juin 1914. On interprète mieux, à la lumière des incendies de Louvain, d'Arras et de Reims, certaines affirmations de cette étude sur l'*Allemagne et la France à travers les siècles*, qui porte comme épigraphe l'une des paroles les plus mensongères de Bismarck : « L'Allemand est plus inacessible aux haines nationales que toute autre nation ». L'auteur nous assure — et je le crois certainement sincère — qu'il s'est placé, pour tracer ce tableau, au dessus des courants d'opinion du jour pour juger le passé du point de vue plus élevé de la science objective et sereine ; c'est d'ailleurs un historien de mérite, un travailleur sérieux qui connaît bien l'histoire de notre pays, du moins au moyen-âge et dont les ouvrages ont été appréciés, chez nous aussi, à leur juste valeur [1]. On pourra donc considérer la façon de voir de M. C. sur les rapports des deux pays à travers les âges comme celle des classes cultivées de l'Allemagne actuelle, au lendemain des émotions patriotiques suscitées par les fêtes du centenaire des *guerres de libération* de 1813. Cette façon de voir est exprimée d'ailleurs, généralement, sans violence aucune de langage, en termes très académiques, je dirais presque avec le désir d'arrondir certains angles trop blessants des revendications nationales. Il est donc utile autant qu'intéressant de reprendre avec notre auteur cet aperçu, à vol d'oiseau, de l'histoire commune de la France et de l'Allemagne et de voir comment il en résume la philosophie pour le passé et quelle morale nécessaire il en tire pour l'avenir.

M. C. commence par établir que les deux pays n'ont pas de frontières naturelles et que leurs populations ne diffèrent que partiellement par leurs origines. C'est leur histoire qui les a différenciés, par suite du développement plus précoce de la France, des progrès moins rapides de l'Allemagne. Voisins immédiats, étroitement apparentés, ce sont des frères séparés par des difficultés d'héritage (p. 2). L'auteur ne s'arrête pas à la période de la préhistoire, ni à l'aube des temps historiques, où sans doute il serait gêné par la présence indiscutable des peuplades celtiques sur la rive gauche du Rhin ; c'est à peine s'il mentionne en passant la « figure lumineuse » d'Arioviste, qui revendiquait la Gaule « par droit de conquête » et que César renvoya dans la forêt hercynienne. Il prend pour point de départ de son

1. La *Revue Critique* a parlé à plusieurs reprises des écrits de M. C. et plus particulièrement de son *Histoire de Philippe-Auguste*. (Voir les nos du 22 avril 1905, 9 juillet 1908, 18 novembre 1911).

exposé l'empire de Charlemagne, « dans lequel les Germains furent gagnés à la civilisation romaine ». Après sa mort et celle de son fils, les rois de la Francie orientale et de la Francie occidentale se disputent l'empire moyen de Lotharingie et pour la première fois la France future et l'Allemagne naissante se disputent la frontière du Rhin [1]. Ce n'est pas d'ailleurs pour cette frontière qu'ils se battent, affirme l'auteur. « Elle était l'arène des combattants, mais le prix de la victoire c'était l'empire mondial ». L'Allemagne l'emporte, grâce à la force supérieure de ses guerriers germains ; après plusieurs démembrements passagers Henri Ier réunit à son royaume toute la Lorraine (925) et bientôt les derniers Carolingiens dégénérés comme les premiers Capétiens se disputent l'amitié et l'appui des puissants empereurs d'Occident. En 1033, les derniers restes du territoire intermédiaire, la Bourgogne et l'Arélat sont annexés par Conrad II au Saint-Empire romain-germanique. Sans doute cette acquisition de contrées de langue romane n'établit pas des liens bien solides entre l'Allemagne et la vallée du Rhône, mais elle empêche la France de s'y établir et la possession de la Bourgogne barrait de plus aux Français le chemin de l'Italie. Vers le milieu du XIe siècle, sous le règne de Henri III, l'Allemagne est à l'apogée de sa puissance, elle exerce sans conteste l'hégémonie dans la chrétienté occidentale; le détenteur de la couronne impériale exerce son influence sur presque toute la péninsule italienne et sur les destinées de l'Eglise. Il ne lui reste plus qu'un pas à faire, soumettre à ses lois les Normands d'Italie « dernière race germanique indépendante » ; alors la Méditerranée lui sera ouverte et il pourra s'engager à fond dans une « politique orientale » plus décidée (p. 3). On le voit, neuf siècles avant notre époque, les aspirations pangermaniques existaient déjà, comme *velléités* au moins, sinon en *fait*.

La querelle des investitures vint interrompre à jamais ce développement fécond. Pendant que la papauté commence la grande lutte contre les empereurs franconiens et souabes, elle incline forcément vers la France, pour s'assurer un point d'appui ; celle-ci, de son côté, se constitue le champion de la chrétienté pour la conquête du Saint-Sépulcre et tandis que ses chevaliers accomplissent en Terre-Sainte les *Gesta Dei per Francos*, le clergé français défend avec zèle et talent les prérogatives pontificales. « C'est ainsi que se consomme cette étroite alliance de la France et de Rome qui est restée, jusque dans les temps les plus récents, un des traits caractéristiques de la politique européenne » (p. 4). Aussi quand l'empereur Henri V et Henri Ier d'Angleterre attaquèrent en 1124 le roi Louis le Gros,

1. C'est le 8 octobre 876, sur les bords du Rhin, près d'Andernach que se livre la première des batailles franco-germaniques, qui devaient se renouveler si souvent depuis.

allié du pape Calixte, y eut-il une révolte du sentiment national dont l'abbé Suger place l'expression dans la bouche même du monarque : « *Senciant contumacie sue meritum, non in nostra sed in terra sua, que jure regio Francorum, Francis sepe perdomita subjacet, ut quod ipsi furtim in nos machinabentur atemptare, nos in eos coram retorqueamus* » [1]. C'est, on le voit, dès le réveil de la monarchie capétienne, l'énoncé d'un programme qui restera celui des Valois et des Bourbons, et qui rendra généralement difficile et souvent impossible le maintien d'un accord sincère entre les nations, sauf aux époques de prostration complète où toute force de résistance sérieuse fera défaut à l'une ou à l'autre des deux rivales, ou quand un péril plus immédiat que le péril allemand amène des ententes momentanées avec l'Empire.

C'est le cas surtout à l'époque des luttes acharnées de la couronne de France contre la dynastie angevine d'Angleterre et d'autres grands vassaux [2]. C'est aussi le moment où l'influence de la civilisation française gagne les pays allemands, où notre art, notre littérature, les mœurs courtoises de la chevalerie se répandent dans l'Europe centrale, où nombre de clercs allemands viennent s'instruire à la nouvelle Université de Paris que le moine Césaire de Heisterbach appelait « une fontaine de toute science et un puits des Saintes-Ecritures » [3]. Malgré l'intermède désagréable de Bouvines (1214), amené d'ailleurs par l'anti-césar Othon de Brunswick, les rapports entre Capétiens et Hohenstaufen restèrent longtemps pacifiques. Saint-Louis lui-même, malgré ses bons rapports avec le Saint-Siège, refusa de se brouiller avec l'empereur Frédéric II. Mais le transfert de la couronne des deux Siciles à Charles d'Anjou par le pape Innocent IV, amène un changement de front dans la politique royale. Charles d'Anjou, c'est « le représentant, non pas officiel, mais le plus heureux et le moins scrupuleux de la politique française de son temps, le premier grand ennemi de l'Allemagne dans les complications européennes d'alors », (p. 5). M. C. insiste sur le fait que cette rupture entre la France et l'Empire ne s'est pas produite à propos de la revendication de la Lorraine ou de quelque autre parcelle de l'ancien royaume lotharingien mais à propos des prétentions des empereurs à une politique mondiale; seulement, bientôt, la France envahissante met la main sur des territoires dont la faiblesse croissante de l'Empire permettait de s'emparer sans grand danger. Philippe-le-Bel, « qu'on a fort justement comparé à Louis XIV » se saisit de Lyon en 1310, essaie de s'étendre vers les Flandres et les évêchés de Toul, Verdun, Cambrai. Puis, un peu plus tard, malgré les débuts de la

1. *Gesta Ludovici*, cap. 27.

2. 1187.

3. *Fons totius scientiæ, et puteus divinarum Scripturarum Dialogus miraculorum*, 5, 22.

grande guerre contre les Anglais, la décomposition de l'ancien royaume de Bourgogne s'achève, le Dauphiné est réuni à la couronne et les quelques efforts faits par l'empereur Charles IV pour restaurer l'autorité de l'Empire dans la vallée du Rhône échouent devant l'opposition des papes d'Avignon. En fin de compte les deux nations aux prises, Anglais et Français, peuvent vider leur querelle centenaire sans que l'Allemagne y soit intervenue. Mais à peine la royauté des Valois, sortie victorieuse de la lutte, s'est-elle raffermie au dedans que la mort de Charles-le-Téméraire en 1477 ouvre la question majeure de l'héritage de Bourgogne et l'ère des grands conflits entre la couronne de France et l'Empereur qui devait durer trois siècles et demi, qu'on avait pu croire terminée à Waterloo, mais que la violation de la neutralité belge vient de rouvrir une fois de plus. Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, prétendait, « appuyé sur le vœu de la nation allemande » (p. 7), s'emparer de l'héritage tout entier, « mais les rois de France ne le souffrirent pas » et alors commence la lutte interminable entre Maximilien Ier, Charles-Quint, Philippe II d'une part, et Charles VIII, Louis XII, François Ier de l'autre, et qui s'étend des Pays-Bas jusqu'à l'Italie. Le traité de Crespy (1544) réserve, il est vrai, la grosse part aux Habsbourgs, mais ce n'est pas l'Empire qui en profite, c'est l'Espagne à laquelle échoient les Pays-Bas et la Franche-Comté, partage de famille qui ne tient pas compte des intérêt de la nation. Celle-ci va subir bientôt des mutilations nouvelles ; à la suite de la crise religieuse en Allemagne, l'électeur Maurice de Saxe abandonne à la France, son alliée, les évêchés de Metz, Toul et Verdun (1552). « C'est ainsi qu'un empereur d'Allemagne, catholique, et un prince protestant allemand démembrent tous deux l'Empire » (p. 7). Même les guerres de religion qui, pendant un âge d'homme, rendent la France incapable de toute action au dehors, ne sont d'aucun profit pour sa rivale, car, en Allemagne aussi, les jalousies territoriales et les haines religieuses paralysent tous les pouvoirs publics. Une fois la paix intérieure rétablie dans le royaume, la nouvelle dynastie des Bourbons songe à protéger ses frontières au midi, au nord et à l'est contre une agression des Habsbourgs d'Allemagne et d'Espagne, en nouant et renouant ses alliances avec les princes protestants de l'Empire, avec la république des Provinces-Unies, avec la Suède.

Nous arrivons de la sorte à ces temps lamentables de la guerre de Trente Ans, où n'existe plus « aucune politique purement allemande », où « un prince allemand, Bernard de Weimar, se bat, au service de la France, contre un empereur d'Allemagne, inféodé à l'Espagne » (p. 8). Cette période se termine par l'abandon à la France de l'Alsace entière, sauf quelques réserves ambigues, et l'on voit s'ouvrir l'ère douloureuse où la langue et la littérature, les mœurs et les modes françaises vont dominer sans partage dans l'entourage des

princes et dans tout le monde élégant de l'Allemagne, grâce à l'éclat qui émane de la cour de Versailles. « Le vol de Strasbourg, l'incendie du château de Heidelberg, ce sont là les deux faits qui se sont le plus profondément gravés dans la mémoire des Allemands contemporains et des générations qui suivirent; ils nous rappellent les odieuses violations du droit, la cruauté révoltante déployée par les Français dans leur façon de faire la guerre, la superbe du monarque lui-même ». Vraiment cette indignation et ces dédains pharisaïques sont bien à leur place, précédant de quelques semaines le brigandage dans les États neutres du Luxembourg et de la Belgique, les incendies de villes entières, la destruction de la bibliothèque de Louvain, des hôtels de ville d'Ypres et d'Arras, des cathédrales de Reims et de Soissons, de toutes les barbaries et des crimes sans nom commis par la soldatesque impériale dans nos territoires envahis sur des êtres inoffensifs, vieillards, femmes, jeunes filles et jusque sur de pauvres petits enfants! Nous aussi, nous garderons, à meilleur droit que les Allemands du XVIIe siècle, « profondément empreint au fond de nos cœurs, le souvenir vivant » de ces exécrables forfaits. Mais je ne veux pas m'arrêter à des polémiques forcément stériles et je continue à suivre, en l'abrégeant quelque peu, le curieux exposé du professeur d'Iéna.

A un siècle de distance, la perte de la Lorraine fait pendant à la perte de l'Alsace. Le traité de Vienne (1738) sacrifiait, une fois de plus, les intérêts de l'Empire aux intérêts dynastiques des Habsbourgs. Puis c'est le tour de la République, fille de la Révolution, « de prêter l'oreille aux théories alléchantes des frontières naturelles » et Napoléon devient son grand exécuteur testamentaire; en lui revivent à la fois César et Charlemagne; la présence du pape à Notre-Dame rappelle le couronnement du grand Charles à Saint-Pierre, dix siècles auparavant. Napoléon règne sur la rive gauche du Rhin tout entière, il domine au loin sur la rive droite, et après Iéna, Friedland et Tilsit, il refoule la Prusse jusqu'au delà de l'Elbe, pour en faire une vassale qu'il compte maintenir dans l'obéissance entre les deux grands empires alliés de France et de Russie. Mais ces actes de violence, et même les bienfaits matériels qu'il apporte aux peuples vaincus, n'empêchent pas les haines de naître et de croître autour de lui, « et leur volonté se durcit sur l'enclume du despotisme. » L'orateur rappelle à ce propos que, sur la place du Marché de la ville universitaire, le prince de Bismarck en personne déclarait : « Sans Iéna, pas de Sedan ! » Les guerres d'indépendance « ont rompu le charme malfaisant qui tenait l'Allemagne enchaînée depuis six siècles et c'est au moment où elle n'existait plus qu'elle ressuscitait dans les cœurs de tous ceux qui en pleuraient l'absence et en souhaitaient le retour » (p. 9).

Après les guerres de l'Empire, il y eut comme une période de trève; les deux voisins occupés tous deux de leurs affaires intérieures, préoc-

cupés surtout de faire triompher chez eux les idées libérales sur les tendances réactionnaires, semblent plus près de s'entendre dans les domaines de la littérature, de l'art, de la philosophie; Mme de Staël, continuée par nos romantiques et par Victor Cousin, nous a donné une Allemagne d'autant plus séduisante qu'elle était à moitié imaginaire et pendant deux générations beaucoup d'entre nous se sont bercés d'illusions naïves à ce sujet, illusions que le bruit même du canon de Sadowa a eu de la peine à disperser. Mais longtemps auparavant déjà, la trève avait été rompue. Dès 1840 la question d'Orient réveillait la question de la frontière du Rhin et, de l'une à l'autre rive, Nicolas Becker, Georges Herwegh, Alfred de Musset, échangeaient leurs chants belliqueux, et « dès alors, nombreux étaient les Allemands qui voulaient régler leur compte avec la France et reprendre l'Alsace » (p. 10), qu'ils avaient d'ailleurs écornée déjà par le second traité de Paris (1815).

Toute la seconde moitié du discours de M. C. est consacrée à la politique extérieure du second Empire. Il ne s'y montre guère reconnaissant à Napoléon III pour tous les services, directs et indirects, rendus alors à la Prusse. Sans doute qu'en favorisant les ambitions prussiennes, il espérait faciliter ses propres tentatives maladroites d'élargir les frontières françaises, mais ses avances et sa protection n'en furent pas moins fort utiles, au début, à la monarchie de Frédéric-Guillaume IV et de Guillaume Ier. On comprend pourtant, — l'ingratitude étant, paraît-il, une des qualités les plus indispensables aux grands politiques — on comprend que l'orateur considère comme un des plus splendides chefs d'œuvre de la diplomatie bismarckienne, d'avoir su, pendant des années, leurrer sans cesse les désirs d'agrandissement du triste souverain que nous avait imposé le coup d'Etat de 1851, sans jamais rien refuser d'une manière absolue, sans rien promettre non plus d'une façon définitive. On laissait ainsi la France se repaître de chimères et l'on gagnait à Berlin le temps nécessaire pour se préparer à la lutte décisive, qu'aucun esprit un peu prévoyant ne pouvait s'empêcher de regarder comme inévitable après 1867. « Bismarck souffrait du cauchemar de l'encerclement qui le menaçait », s'écrie l'auteur (p. 13) et la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne lui parut un moyen pratique d'alléger le poids qui pesait sur l'Allemagne. Assez souvent, dans le passé, le Saint-Empire s'était sacrifié pour les Espagnols; il n'était que juste, qu'à leur tour, ils fissent quelque chose pour les Germains. D'ailleurs tout se passa le plus simplement du monde en cette affaire. « Le travail incessant de la critique historique en ces dernières années, affirme M. C., a prouvé que la guerre de 1870 ne fut en aucune façon le résultat d'intrigues diaboliques du ministre prussien, mais bien la conséquence des mesures maladroites de la politique napoléonienne depuis de longues années et de la surexcitation des esprits en France » (p. 13).

Cette guerre fut, en définitive, une nouvelle prise d'armes pour l'hégémonie en Europe et pour la possession des anciens territoires lotharingiens, du *Zwischenreich*, comme l'appelle l'auteur, territoires qu'avant même le début des hostilités, réclamait une notable partie d'esprits surchauffés d'outre-Rhin, « pour expier la honte des temps d'autrefois ». Réclamer Strasbourg, c'était faire reculer la France au-delà de Louis XIV : réclamer Metz, c'était l'obliger à revenir de plus de trois siècles en arrière, au-delà de Henri II. Pourtant Thiers dut céder les deux villes en février 1871. Mais M. C. fait remarquer que « M. de Bismarck montra la plus grande modération dans ses demandes de cessions de territoires; il refusa d'élever des prétentions sur toute la Lorraine ou la Champagne, la Franche-Comté, le Luxembourg ou Belfort » (p. 14), et l'orateur veut bien l'approuver de n'avoir accepté, par le traité de Francfort, que « le retour d'une partie proportionnellement petite de l'ancien royaume de Lotharingie à l'Allemagne, savoir la partie allemande et ce qu'il fallait absolument, en outre, pour constituer une frontière défensive » (p. 14). — Il ajoute — avec raison d'ailleurs — que l'impression laissée par cette dernière guerre (elle devait cesser d'être la dernière quelques semaines plus tard!) détermine encore aujourd'hui non seulement les sentiments politiques et militaires des Français, mais encore leurs jugements sur la civilisation allemande. « Même en faisant abstraction de ceux qui ne rêvent que la revanche, nous constatons que précisément chez ceux qui, avant 1870, aimaient l'Allemagne, la tristesse et la répulsion se sont manifestées de la façon la plus vive ». La raison en est, au dire de l'auteur, « qu'à la place d'un peuple de penseurs et de poètes, l'Allemagne s'est manifestée subitement comme une puissance guerrière formidable, qui a pris sa place au soleil, à coups de massue, sur les champs de bataille ensanglantés » (p. 15). Il ne semble pas lui être venu, un seul instant, à l'idée que cette répulsion pouvait être née, chez ceux dont il parle, de la tristesse d'assister à la faillite absolue d'un idéal qui leur était cher, de voir s'évanouir cette fantasmagorie d'une Allemagne grave et probe, à la fois idéaliste et laborieuse, qui peut-être n'exista jamais que dans notre imagination confiante et naïve, alors qu'avant 1866 nous allions puiser aux Universités d'outre-Rhin, comme aux sources mêmes de la science. Depuis lors, depuis les expériences douloureuses surtout de la dernière année, que de fois n'avons-nous pas eu lieu de nous écrier avec Pauline, dans *Polyeucte*, en songeant à nos morts chéris :

« Son sang dont les bourreaux viennent de me couvrir,
« M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir,
« Je vois, je sais....., je suis désabusé! »

M. Cartellieri, qui ne prévoyait pas l'avenir immédiat, veut bien nous inviter pourtant à refaire plus ample connaissance; il nous rappelle que, dès 1872, Henri de Sybel écrivait son étude : *Ce que*

nous pouvons apprendre de la France et que Henri de Treitschke lui-même, tout farouche pangermaniste qu'il fût, avait daigné s'écrier : « L'Europe ne peut se priver du génie de la France ». Mais il est bien entendu que ces rapports désirables et propres à ouvrir aux peuples des « perspectives réjouissantes » (*erfreuliche Aussichten*) ne sont possibles que si nous reconnaissons la prépotence mondiale (*die Weltstellung*) de l'Allemagne et que nous nous gardions de songer jamais à l'Alsace-Lorraine [1]. « Les tendances de l'une et l'autre nation les ont prédestinées, dès l'origine, à exercer dans le monde une influence aussi forte, aussi étendue, aussi durable que possible. C'est là le sort et la gloire des deux peuples ; ils ne peuvent vivre et mourir que dans une concurrence éternelle. Mais ils ont pu vivre côte à côte, pendant des siècles, sans guerroyer. Leur inimitié politique ouverte ne s'est produite que lorsque l'Allemagne est devenue faible par sa désunion, excitant, par là même, les convoitises de son remuant voisin. En conséquence, c'est dans une Allemagne puissante que se trouve la garantie la plus assurée de la paix entre les deux nations et dans toute l'Europe. *L'Allemagne ne veut attaquer personne ni mener aucune guerre préventive ;* elle veut se consacrer à l'achèvement de la Constitution de l'Empire — (il lui reste en effet beaucoup à faire au point de vue des libertés publiques !) —, au développement de ses forces économiques, tant chez elle qu'au delà des mers. *Mais l'Allemagne ne peut permettre qu'on lui ferme les portes conduisant au marché mondial et qu'on essaie de paralyser une activité vitale que lui impose sa population sans cesse accrue* » (p. 16). « *Nous avons la paix, et nos souverains et nos hommes d'Etat s'ingénient à la conserver avec honneur* » (p. 17).

Cela se disait dans l'*Aula* de la petite ville thuringienne, sur les bords de la Saale, le 20 juin 1914. L'orateur était sincère — je le répète, parce qu'il me serait pénible de croire le contraire — mais combien mauvais prophète ! en invitant ses auditeurs à employer cette paix à un travail fécond, à l'échange de leurs idées avec ces « voisins d'une intelligence déliée et de bonnes manières [2] », afin d'élargir leur horizon, et « pour servir, chacun dans la mesure de ses forces, donnant et recevant tour à tour, les grandes vérités idéales de la civilisation germano-romane ». Amère ironie du sort ! Peu de jours après, la guerre éclatait, devenue bientôt une guerre générale de la civilisation européenne contre la *Kultur* germanique, une guerre si férocement menée par nos adversaires, que toutes les campagnes dévastatrices de Louis XIV et des armées révolutionnaires restent, en comparaison, des « guerres en dentelles ». L'orateur académique avait invité ses jeunes auditeurs à ne pas s'arrêter aux poteaux-frontière.

1. « *Elsass-Lothringen ist uns jetzt unantastbar geworden* » p. 11.
2. « *Austausch mit unserm feinen und klaren Nachbarvolk* » p. 17.

dans la lutte intellectuelle, à s'en aller courageusement à la conquête de richesses nouvelles dans le royaume indestructible de la science. Il exprimait l'espoir que « la colonne de feu de l'idéalisme germanique, marcherait devant eux, éclairant leur route à l'étranger ». — « Puissent-ils revenir, s'écriait-il dans sa péroraison, puissent-ils revenir avec un riche butin et ajouter à notre couronne des pierres précieuses nouvelles! » (p. 17).

Ils ont franchi depuis les frontières de la Belgique et celles de la France. Ce qu'ils y ont fait, les représentants de « l'idéal germanique », nous le savons par les ruines fumantes de tant de villes, par les débris de tant de bourgs et de villages disparus sous leurs sachets incendiaires ou leurs seringues à pétrole; nous savons, par les aveux recueillis dans leurs propres carnets d'étapes, comment ils ont agi vis-à-vis de milliers d'inoffensives victimes, fusillées, assommées, brûlées, violées, mutilées par des brutes ivres et — ce qui est plus hideux! — par des bourreaux de sang-froid. Nous n'ignorons pas non plus, grâce à certaines indiscrétions allemandes, grâce aux témoignages de la presse des pays neutres et des enquêtes officielles, quel riche butin ces champions de l'Allemagne, depuis le général jusqu'au simple soldat, ont raflé dans les châteaux, les fabriques, les maisons particulières, expédiant des wagons remplis de leurs vols à leurs familles, à leurs femmes ou à leurs maîtresses, qui leur réclamaient des « souvenirs » de France ou de Belgique! Nous n'ignorons pas qu'il s'est trouvé quatre-vingt-treize coryphées de la science, de l'art et de la littérature germaniques, qui ont entrepris de s'inscrire en faux contre toutes ces accusations, *portées* à la face du monde chrétien contre les représentants de cette « culture » supérieure, dont ils s'enorgueillissent, et *prouvées* par des milliers de témoignages irréfragables. Mais il ne faudrait pas qu'ils s'imaginent qu'en répétant à l'infini, de leur accent le plus hautain, « Ce n'est pas vrai! » (*Es ist nicht wahr!*) ils puissent donner le change à l'Europe ni à l'Amérique, témoins de ces actes honteux et cruels. Elles savent à quoi s'en tenir désormais, en fait de véracité germanique, sur le terrain de la politique, du droit, de la morale et de l'histoire. Encore peut-on dire que ces négations actuelles d'une vérité trop évidente sont comme un dernier hommage involontaire à la morale de tout le genre humain. Mais il est possible d'aller encore plus loin; quand on ne pourra plus nier ces faits, on les avouera d'un front d'airain; peut-être entendrons-nous, un jour, le recteur de quelque Université d'outre-Rhin féliciter les héros rentrant chargés de dépouilles opimes, et les consoler d'une défaite, que nous espérons prochaine, en glorifiant tous les actes de sauvagerie brutale qu'ils ont accomplis.

R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 21 août — **1915**

WHITE, Les scolies des Oiseaux d'Aristophane. — MANITIUS, L'almageste de Ptolémée. — HALL, Un compagnon des textes classiques. — MICHAUT, Sur les tréteaux latins. — GOTTSCHICK, La théologie de Luther. — JUSSERAND, Ronsard. — DELAHACHE, Mayerhoffen. — BEUVE, L'invasion de 1814-1815 en Champagne. — CAHUET, Napoléon délivré. — CAM. LÉVY, Le bombardement de Lichtenberg. — Académie des Inscriptions.

The Scholia on the Aves of Aristophanes, with an introduction on the origin, development, transmission and extant sources of the old greek commentary of his comedies, collected and edited by John Williams WHITE, Ph. D., professor of Greek emeritus in Harward University ; Boston and London, Ginn and Company, 1914, CXII-378 p. in-8°.

Quiconque a tant soit peu pratiqué Aristophane sait à quel point sont indispensables au lecteur moderne les scholies qui accompagnent le texte dans un certain nombre de manuscrits. Malheureusement, elles nous sont parvenues en assez mauvais état ; et nous n'en avons pas encore une édition vraiment satisfaisante. En attendant ce travail d'ensemble, toute bonne édition partielle ne peut qu'être accueillie avec faveur. Celle que M. White, l'éminent helléniste de Harvard, nous donne aujourd'hui des scholies des *Oiseaux* est au plus haut degré digne d'éloges.

Elle est précédée d'une introduction de 85 pages, qui ne se rapporte pas seulement au commentaire des *Oiseaux*, mais qui retrace à grands traits, et toutefois avec précision, ce qu'on pourrait appeler l'histoire générale des commentaires d'Aristophane. Cette histoire commence pour M. White avec la fondation d'Alexandrie en 330 av. J.-C. et s'étend jusqu'à la fin du IVe siècle ou au commencement du Ve de notre ère, date où fut composée, comme il le démontre, la collection de notes *variorum* que nos scholies dites *anciennes* reproduisent plus ou moins exactement. Avec la fermeté de jugement qui caractérise sa critique, il s'est abstenu de grossir cette histoire par de vaines conjectures. Mais il a su y définir brièvement l'œuvre des grands critiques alexandrins, Lycophron, Eratosthène, Aristophane de Byzance, Aristarque, puis celle des compilateurs laborieux et infatigables qui les ont suivis, tels que Didyme et Symmaque. Il a expliqué

comme on ne l'avait pas encore fait, à ma connaissance, pour quelles raisons et comment des notes marginales plus ou moins développées se sont substituées dans les volumes en parchemin, à partir du IVe siècle de notre ère, aux brèves annotations interlinéaires des rouleaux de papyrus, en usage jusque là, et de quelle façon on constitua ces notes en dépouillant les amples commentaires de l'époque antérieure, qui formaient des rouleaux séparés du texte. On se rend compte, en lisant cette étude claire, précise et substantielle, de la transformation qui s'est accomplie, entre l'époque alexandrine et l'époque byzantine, dans la manière d'étudier les textes anciens. Je n'exprimerai qu'un léger regret à propos de cette remarquable introduction. Puisque l'auteur prenait pour point de départ le travail des premiers savants alexandrins, j'aurais voulu qu'il nous fît savoir plus en détail quels matériaux ils ont utilisés eux-mêmes pour expliquer tant d'allusions obscures. Il paraît évident que leurs informations ont dû se réduire à celles qu'ils rencontraient, en les cherchant, chez les historiens, chez les biographes, chez les auteurs de mémoires, ou dans les didascalies, lorsqu'il s'agissait de personnages ou de faits historiques; et dans les comédies elles-mêmes, par le rapprochement de nombreux passages aujourd'hui perdus, lorsque les faits ou les personnages visés étaient de ceux dont l'histoire n'avait pas eu à s'occuper. En l'absence d'une tradition orale, qui ne pouvait guère subsister de leur temps, ces diverses sources de renseignements semblent avoir été largement mises à profit par eux. Au prix de quel travail, on le devine sans peine.

Le texte des arguments et celui des scholies remplit 326 pages, dont l'impression fait grand honneur à la typographie américaine. Il est disposé de façon que le lecteur peut juger sans peine du travail critique de l'éditeur. La page de droite offre en effet une transcription scrupuleusement exacte des scholies du manuscrit qui sert de base à l'édition, c'est-à-dire du *Venetus* CCCCLXXIV, auxquelles on a ajouté celles du *Ravennas* ou d'autre provenance, qui ne se trouvent pas dans le *Venetus*. La page de gauche en donne la forme corrigée, avec un certain nombre de compléments très opportunément empruntés à Suidas; car celui-ci avait dépouillé pour son *Lexique* un commentaire des *Oiseaux* plus complet que le nôtre. Au bas des pages, figurent, d'une part, la collation des manuscrits pour le texte des scholies, de l'autre quelques notes critiques à propos des corrections de l'éditeur. M. White ne dissimule pas qu'un certain nombre de ces corrections sont hypothétiques. Il ne pouvait en être autrement. En pareille matière, il est rare qu'on puisse atteindre à la certitude. Je me fais un plaisir de dire, en tout cas, que la plupart de celles que j'ai examinées m'ont paru procéder d'une méthode excellente. En se reportant aux *Scholia graeca in Aristophanem* de la Bibliothèque Didot, on devra reconnaître le grand service qu'a rendu M. White

en débrouillant tant de phrases confuses et parfois inintelligibles.

Une mention spéciale est due aux trois index qui terminent le volume et qui sont l'œuvre d'un autre helléniste de Harvard, très honorablement connu, lui aussi, M. Edward Capps. Le premier, qui est celui des mots grecs, offre un relevé extrêmement précieux des termes et des formules qui caractérisent la langue des scholiastes. Le second constitue une table des sujets traités dans l'introduction, les arguments, les scholies et les notes ; il faut y signaler spécialement les articles *Alexandria*, *Commentaries*, *Criticism*, *Figures*, *Prosopography*, *Scenic antiquities*, qui abondent en renseignements utiles. Le troisième est une liste des auteurs grecs cités dans les arguments et les scholies. Ces trois index sont des instruments de travail de grande valeur.

On ne peut que souhaiter que les futurs éditeurs des scholies complètes d'Aristophane s'inspirent, autant que cela sera possible dans un travail de cette étendue, de l'exemple donné par M. White et ses collaborateurs.

Maurice Croiset.

Des Claudius Ptolemæus Handbuch der Astronomie, aus dem Griechischen übersetzt und mit erklärenden Anmerkungen versehen von Karl Manitius. Deux volumes, Leipzig, Teubner, 1912 et 1913 ; xxx-462 et vi-446 (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

A la fin de la préface de son édition des œuvres de Ptolémée (vol. I, pars I, p. VI), M. Heiberg écrivait les lignes suivantes : « Interpretationem meam sive latinam sive linguæ recentioris in tanta rerum difficultate addere ausus non sum ; de ea re videant astronomi, si interpretationem desideraverint. » M. Manitius, l'éditeur et le traducteur de plusieurs ouvrages astronomiques grecs, a entrepris cette tâche ardue, et a publié une traduction en allemand de l'*Almageste*. Je m'abstiens de la juger ; pour le faire convenablement, il faudrait être à la fois helléniste et astronome ; d'ailleurs elle intéresse moins directement les savants français, qui ont à leur disposition la traduction de Halma, toujours utile malgré ses imperfections. Mais il convient de signaler la manière dont M. M. a compris et exécuté son travail. Sa traduction est faite sur le texte publié par Heiberg (2 vol., 1898, 1903) dans la bibliothèque Teubnerienne ; mais il estime que Heiberg n'a pas attaché assez d'importance au manuscrit D (Vaticanus 180, XIIe siècle), qui, pour être de beaucoup postérieur aux manuscrits A (IXe siècle, le plus important), B (IXe siècle) et C (Xe siècle), n'en a pas moins une valeur indéniable, parce qu'il dérive d'un exemplaire excellent et très ancien, concordant du reste très souvent avec A contre BC. Il résulte de là que M. M. a considéré, dans une centaine de passages, la leçon de D comme la meilleure, et il a traduit en con-

séquence. De plus, il a rectifié plusieurs figures, inexactes dans les manuscrits, et reproduites telles quelles par Heiberg. Enfin il a ajouté de nombreuses figures, environ cinquante, pour aider à l'interprétation de certains passages difficiles. La liste de ces divers changements est donnée à la fin du second volume. Pour la commodité des mathématiciens et des astronomes, M. M. a usé des signes et des formules modernes ; et il a facilité l'intelligence de sa traduction par des notes de plusieurs formes, soit quelques mots entre parenthèses, soit de brefs éclaircissements au bas des pages, soit enfin de plus longues notes explicatives en appendice. Le premier volume débute par une introduction dans laquelle M. Manitius fait l'histoire des traductions et des éditions de la *Syntaxis Mathematica*.

MY.

F. W. HALL, **A companion to Classical texts**. Oxford, at the Clarendon press, 1913, VIII-363 p. in-8° et 7 pl. Prix : 9 sh. 6.

Ce livre est une introduction à la critique des auteurs classiques et la meilleure qui existe. Il embrasse toutes les questions et il se place toujours du point de vue de l'histoire.

Les trois premiers chapitres traitent de l'antiquité : le livre ancien, les textes grecs, les textes latins. P. 20, la question de l'ordre des pièces de Térence est un peu plus compliquée que la phrase, exacte, sur le *Bembinus*, pourrait le faire supposer. P. 63, M. Hall croit a des leçons mavortiennes dans Horace et cite *manibus* pour *demens*, *Sat.*, II, 3, 303 ; mais *manibus* est la vraie leçon et *demens* une note passée dans le texte ; voy. la scol. d'Acron dans γ. De même, p. 248, il mentionne encore la thèse d'Usener sur Paul de Constantinople, alors qu'Usener avait reconnu la fragilité de ses hypothèses, comme on peut le voir dans ses *Kleine Schriften*. M. Hall ne paraît pas bien au fait de la question des manuscrits de Lucain. P. 63, à propos des souscriptions, M. H. renvoie à la vieille dissertation de Jahn. N'était-ce pas l'occasion de reprendre la question et de dresser une liste complétée par tout ce que nous avons appris depuis soixante-quinze ans ?

Les trois chapitres suivants sont d'un historien réfléchi qui sait lier les faits et en saisir l'enchaînement. Ils suffiraient à donner une valeur de premier ordre au livre de M. H. Ils ont pour sujet l'histoire des textes latins de Charlemagne à la Renaissance, l'histoire des textes pendant la renaissance italienne, enfin la recension. Dans le chapitre IV, M. H. fait la place nécessaire aux trois influences autour desquelles on peut presque tout rattacher : influence des Irlandais et des Anglo-Saxons, qui sauvent la culture classique, renaissance du siècle de Charlemagne qui fixe et consolide l'œuvre des Anglo-Saxons et fait naître une première génération de philologues français ; réac-

tion de Cluny, dont la réforme menace l'héritage antique, de la même manière que plus tard le puritanisme protestant ou jacobin. Les influences secondaires, scolastique, écoles de Chartres, Paris et Orléans, sont aussi fort bien démêlées et mises à leur rang. Le chapitre v montre comment en Italie l'Église, qui ailleurs a été partagée et dont l'intervention a eu plus d'avantage que d'inconvénients, s'est vue, par sa faute, exclue du mouvement intellectuel. Les rois lombards ont créé à leur cour de Pavie une sorte d'école pour les grandes familles. Ainsi se développa une culture laïque. Les auteurs classiques continuèrent à être lus et appréciés. Mais les laïcs ne sont pas des spécialistes. Ils ne jouissent pas du silence et du repos du cloître. Ils sont absorbés par la vie pratique. On vit alors ces deux faits, en apparence contradictoires, un très sérieux attachement aux lettres antiques et l'absence de toute étude personnelle de ces lettres elles-mêmes. M. H. cite, par contre, les jugements que portent sur les lettres les membres du clergé. Il aurait pu aussi parler de la légende de l'antiquité au moyen âge et renvoyer aux livres connus de Comparetti et d'A. Graf. Dans l'ensemble, le tableau est exact. M. H. mêle aux indications générales les retouches nécessaires. C'est ainsi qu'il considère le Mont-Cassin comme un des rares centres ecclésiastiques, sinon le seul, où les études ont fleuri pendant un temps. Mais il eût été bon de noter que le célèbre abbé Didier du Mont-Cassin (depuis, le pape Victor III) appartenait à la famille lombarde des ducs de Bénévent. Grâce à la survivance d'un enseignement laïc, le sol était bien préparé pour l'explosion de la Renaissance italienne. M. H. raconte ensuite l'œuvre des humanistes italiens et en définit l'esprit par des citations bien choisies. Il pourra joindre celle-ci, d'une lettre de Pogge à Fr. Barbaro (Constance, 1417/1418) : « Diuinare oportet, non legere ».

Le chapitre vi, intitulé « recension », continue l'histoire des études anciennes. C'est par l'histoire, plutôt que par des règles abstraites, que le philologue apprend son métier et surtout se pénètre du véritable esprit de la philologie classique. Ici encore, les discussions religieuses et le mouvement général des esprits ont leur contre-coup dans le domaine paisible des Muses. Les protestants eurent à résoudre certains problèmes critiques. Ces travaux suscitèrent la riposte. Les Bollandistes formèrent un collège de savants qui se proposaient d'abord de répondre aux protestants. Mais on ne fait point sa part à l'esprit critique. M. H. paraît ignorer que Bollandus lui-même a été condamné par l'Inquisition ; la sentence, rédigée en latin, en espagnol, en français et en flamand, fut affichée à la porte des églises. En tout cas, ses successeurs, Papebroch et Henschen, représentent une génération éclairée et solidement instruite. Papebroch déchaîna la tempête en attaquant les traditions des Carmes et des Bénédictins. M. H. dit spirituellement : La réplique fut différente : les Carmes

firent appel à l'Inquisition, qui supprima le volume incriminé des *Acta*; les Bénédictins, pour mettre hors de soupçon leurs privilèges, fondèrent la paléographie. Nous ne suivrons pas M. H. dans la suite de ce chapitre, bien que sur tel ou tel exemple nous ne soyons pas tout à fait de son avis.

Le chapitre VII, *Emendation*, traite des fautes. La méthode de M. H. est un peu mécanique. Il fait une très large place aux confusions purement visuelles et graphiques. Les exemples réunis sont intéressants et parfois amusants. M. H. ne se borne pas aux textes anciens, mais cite parfois des fautes des auteurs modernes, anglais, italiens, français. Une indication sur les tendances de l'école hollandaise moderne (Cobet et la *Mnemosyne*) aurait été utile.

Le chapitre VIII relève par nom alphabétique d'auteurs, les manuscrits fondamentaux, l'édition princeps, l'index ou les indices.

Le renseignement sur l'édition princeps est une curiosité, sauf peut-être trois ou quatre fois et quand il n'y a plus de manuscrit. Un renseignement indispensable manque, c'est l'édition critique, où l'on trouve les leçons de ces manuscrits que M. H. catalogue. Quant aux indices, il est fort utile de savoir où les trouver et M. H. connaît là-dessus bien des livres qu'ignorent profondément les Allemands. Les brochures publiées naguère chez Teubner sur ce sujet contenaient d'énormes lacunes. P. 226, pour Cicéron, *De finibus*, le ms. P aurait dû être mentionné, après les travaux de Thurot et de Nigoles. P. 244, le meilleur index d'Horace est celui de Zangemeister, dans la réimpression berlinoise de Bentley. P. 264, on ne peut plus dire que la date du *Neapolitanus* de Properce est discutée ni donner comme possible la date du XVe siècle; à quoi bon répéter indéfiniment de vieilles erreurs? P. 269, le manuscrit des lettres de Sénèque qui était à Strasbourg a été brûlé par les Allemands en 1870; Bücheler en a fait une collation, qui fut donnée à la bibliothèque de Strasbourg. Ajouter : les Allemands ont égaré la collation de Bücheler; voir la préface de la dernière édition de Hense. P. 272, les indices sur lesquels Ihm et d'autres ont affirmé que le manuscrit de Fulda était écrit en capitale sont trop faibles pour qu'on puisse enregistrer l'assertion sans un point d'interrogation, surtout dans un sommaire comme celui-ci. P. 277, la collection Lemaire a un bon index de Térence. P. 280, index des mots dans l'édition Hiller de Tibulle P. 282, la manière dont les deux Servius et leurs rapports sont présentés n'est pas exacte.

Le dernier chapitre est une liste par ordre alphabétique des noms de manuscrits que l'on désigne par leur provenance. Qui n'a été embarrassé par des noms comme *Canonicianus* ou *Rehdigeranus*? Qui n'a pas été tenté de confondre les *Marciani*? Parfois les renseignements de M. H. sont un peu sommaires. Il y a au moins un manuscrit de Flavigny (*Flaviniacensis*) à Autun. Certaines de ces

notes auraient dû être munies d'une référence. P. 312, il fallait renvoyer pour Erfurt à la p. 79. Cette liste sera une des parties les plus consultées et les plus utiles du volume.

L'index général est un peu trop sommaire. Je sais bien qu'il eût été énorme si tous les noms des sept premiers chapitres avaient été relevés.

J'espère que ce livre sera lu en France. Personne ne doit ignorer qu'un long passé a vivifié et fécondé l'héritage antique, même s'il est réservé à un petit nombre de continuer la tradition de science et d'histoire fondée par nous Français aux XVIe et au XVIIe siècles.

J. D.

G. Michaut, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, **Histoire de la comédie romaine, sur les tréteaux latins**. Paris, Fontemoing, 1912, vol. in-8°, VI-455 pages; broché, 6 francs.

Le titre rouge de ce beau livre pourrait le faire prendre pour un roman de mœurs latines; qu'on se détrompe; il ne s'agit pas d'une intrigue amoureuse nouée, ou dénouée, *inter pulpita*, mais bien de l'histoire (racontée par un savant, non pas par un profane), de la comédie romaine, étudiée dans son origine et son évolution, depuis les *vers fescennins* jusqu'au *mimodrame* aux multiples personnages, en passant par la *sature*, l'*exode*, la *palliata* et l'*atellane*.

Si certains chapitres, comme le chapitre IV et le chapitre VI, paraissent, ou sont en réalité, lourds, ennuyeux, et susceptibles seulement d'intéresser un public, très peu nombreux et spécial, de professeurs et d'étudiants zélés, on n'en pourra dire autant de l'*introduction*, sur *les Romains et la comédie*; du chapitre II, sur *les vers fescennins*; de certaines pages du chapitre VIII, concernant les sujets et les caractères du mimodrame; de tout le chapitre IX, sur l'*organisation légale et matérielle du théâtre à Rome*.

Il faudrait connaître le sujet qu'il étudie, mieux que M. Michaut lui-même, pour relever dans son travail des *fautes*: tout au plus pourra-t-on essayer de lui signaler quelques menus *oublis* qui n'en sont peut-être pas.

A la page 13, certaines références au droit romain pour ce qui concerne l'usage de la *vindicta* devant le préteur, ou la pratique de la *manumissio*, n'auraient pas été inutiles; comme aussi quelques allusions précises à la cérémonie typique du *mancipium*, sous ses formes principales.

A la page 36, c'est à un *pardon breton* que l'on pense, après avoir lu ce qui y est dit de la grivoiserie des fêtes religieuses d'après Ovide.

Deux pages plus loin, ce sont des coutumes provençales, au moment des vendanges, qui sont remises en mémoire; dans notre Midi, on célèbre encore les *Vinalia*, mais sans s'en douter: les félibres ont essayé d'expliquer cela.

A la page 359, à propos des entrepreneurs de représentations publiques, ou plus loin, à propos des théâtres en pierre, le texte de Tacite (Annales, IV) aurait pu être utilisé; les accidents d'amphithéâtre, (écroulement, incendie) méritaient une page; celui qui se produisit à Fidène, en 26, sous le consulat de M. Licinius et de L. Calpurnius, est encore digne d'être relaté.

Pourquoi aussi ne nous avoir pas décrit la journée d'un acteur célèbre au temps de Cicéron? Les détails piquants ne manquent pas; on s'attendait à les lire, p. 364 et suivantes.

Pour finir, je signalerai à la page 316, note 4, un néologisme assez choquant : le *gommeux* adultère, pour traduire *cultus adulter*; j'écrirai en marge, ou en note, de la page 420 les vers de Corneille :

> ... Au seul nom de César, d'Auguste et d'empereur,
> Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur,
> Et dans un même instant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère....

car il paraît que l'acteur Baron pouvait faire, au XVIIIe siècle, ce que Sénèque (Ep. XI, 7) jugeait impossible : rougir à volonté; et je déplorerai l'absence d'une table des noms propres.

Félix Bertrand.

Luther's Theologie von D. Johannes Gottschick (Ergaenzungsheft zur *Zeitschrift für Theologie und Kirche*) Tubingen, Mohr, 1914, II. 92 p. 8°. Prix : 3 fr. 75.

Professeur à la faculté de théologie de Tubingue, Jean Gottschick élaborait depuis des années un exposé systématique de la théologie de Luther quand il fut enlevé par la mort à ses travaux. Son fils, M. le pasteur W. Gottschick, a cru répondre au désir de nombreux élèves du défunt, en mettant au jour dans la revue fondée par son père, le résumé du cours sur cette matière que Gottschick avait professé huit fois, de 1892 à 1906, aux théologiens qui fréquentaient l'Université wurtembergeoise. Il l'a édité, d'après la rédaction de 1906, en le complétant d'après d'autres manuscrits paternels, sans y rien ajouter lui-même. Inutile de dire que ce travail, tout dogmatique, repose sur une étude approfondie des écrits du réformateur. Cet exposé qui n'est évidemment que le sommaire, le *Leitfaden* de leçons plus développées, débute d'ailleurs par l'aveu que Luther n'a jamais songé à donner un système méthodique de sa théologie (p. 1) et se termine par cet autre aveu, que, dans l'exposition de ses doctrines, se rencontrent des contradictions inconciliables (p. 90). Pourtant, si l'on a le goût des questions dogmatiques, on trouvera quelque intérêt à suivre le savant de Tubingue dans ses discussions, parfois bien abstraites, sur l'idée fondamentale du christianisme chez Luther, sur les sources de la connaissance de Dieu, sur le but de l'existence, sur le pêché, la pénitence, la rédemption, etc.

N.

J. J. Jusserand, Ronsard (collection des *Grands écrivains français*). Paris, Hachette, 1913, in-12, 215 pages. Portrait.

Après avoir lui-même posé les bases de la collection des *Grands écrivains français*, ainsi qu'il le rappelle dans une jolie page préliminaire de son étude, après avoir laissé une cinquantaine de collaborateurs y travailler avec le succès que l'on connaît, voici que M. Jusserand, ouvrier de la dernière heure, apporte sa pierre à l'édifice commun. Pour s'être fait longtemps attendre, le *Ronsard* qu'il vient enfin de nous offrir ne peut que recevoir bon accueil. En vérité, on était impatient de voir figurer, dans une collection spécialement consacrée à nos grands écrivains parmi lesquels se sont glissés quelques écrivains qui ne sont peut-être pas des plus grands, le plus grand des poètes lyriques de l'ancienne France. S'il n'est pas tout à fait conforme au prospectus de la collection, s'il n'est pas une « monographie brève et simple », le *Ronsard* de M. Jusserand est du moins un de ces livres longtemps médités, longuement préparés, maintes fois remis sur le métier, un de ces livres qui, si on les examinait à la loupe, montreraient peut-être quelques traces de raccords, quelques reprises, mais un livre achevé, nourri, si plein que la matière déborde du moule. Si reproche il y a à trouver la mariée trop belle, c'est le seul que l'on fera, je crois, à ce petit livre. M. Jusserand connaît tellement Ronsard, ses émules ou ses disciples, toute l'histoire littéraire de la Renaissance et tant de choses qui s'y rapportent de près ou de loin, que, nous supposant une instruction égale à la sienne, il accumule, surtout dans les chapitres III et IV, — c'est-à-dire ceux où il nous montre le prince des poètes dans la plénitude de son activité et de sa production, — des synchronismes, des rapprochements, des allusions à demi-mots dont la clef ne peut être saisie que par les initiés. Mais quel charme sans mélange, quel charme propre à être goûté par tous, dans les chapitres où l'auteur nous raconte la jeunesse de Ronsard, ses premières poésies, et surtout dans celui qu'il appelle d'un titre si approprié « Soir de vie » ! Ici on dirait que M. Jusserand, nettoyant sa plume de tout l'appareil d'érudition dont il l'a surchargée ailleurs, l'a trempée dans l'écritoire même de Ronsard, et qu'un peu de la grâce du chantre de Cassandre, de Marie et d'Hélène est passé dans sa prose.

Bien que, chemin faisant et chaque fois que l'occasion s'en présentait, M. Jusserand nous ait exposé les théories de Ronsard, ce qui fait la nouveauté et le prix de son art, son influence sur la littérature de son temps, sa renommée à travers le monde et les âges, il a pris la peine de condenser son jugement en un chapitre spécial qui termine et résume tout son livre. Plusieurs, estimant que dans un poète ce qui importe le plus c'est son œuvre, sauront plus de gré à M. Jusserand de ce dernier chapitre que de tous les autres, d'autant qu'il l'a traité, non comme un pensum qu'on a hâte de finir, mais bien comme

un de ces pieux exercices auxquels les âmes dévotesse livrent avec une sainte allégresse. Contrairement à tant d'autres critiques littéraires d'aujourd'hui qui, à la suite de Sainte-Beuve, mais élargissant outrageusement une voie, dans laquelle il avait marché avec précaution et d'un pas discret, se complaisent à rechercher les dessous humains des œuvres des grands maîtres, M. Jusserand n'a dit des héroïnes célébrées par Ronsard que juste ce qu'il nous faut savoir pour mieux comprendre les vers qu'elles lui ont inspirés. Comme tact et mesure, son étude est un modèle du genre. Mais, je le répète, le dernier chapitre en est le couronnement. Rien n'égale la pénétration, la justesse, l'étendue et cependant le choix des aperçus de M. Jusserand sur l'œuvre de Ronsard. Le prince des poètes a trouvé en lui un historien et un commentateur dignes de lui : n'est-ce pas le plus bel éloge?

Eugène Welvert.

Georges Delahache, **Un ennemi du cardinal « Collier ». Contribution à l'histoire de la Révolution en Alsace**, Paris, Dorbon ainé, s. d. (1913), 199 p. In-8°. Prix : 3 fr. 50.

M. Georges Delahache n'est pas seulement le publiciste bien connu, l'auteur de la *Carte au liséré vert* [1] et des pages émues de l'*Exode* [2], le biographe de la *Cathédrale de Strasbourg* [3], mais il s'est aussi exercé à retracer quelques pages plus anciennes de l'histoire de l'Alsace. Le présent volume nous donne la biographie d'un personnage qui, durant la période révolutionnaire, tint à Saverne une place assez considérable et y fut, tour à tour, un précurseur de la Révolution, puis un « réactionnaire » détesté et poursuivi comme tel par des gens plus avancés que lui. Cet « ennemi du cardinal « Collier », c'est François-Léopold de Mayerhoffen, né en 1742, et depuis 1767 bailli du Kochersberg, un des sept bailliages du territoire de l'Évêché de Strasbourg, charge administrative et judiciaire qu'avait occupé déjà son père. Représentant attitré de l'ancien régime, résidant d'ordinaire à Saverne, au siège même de la Régence épiscopale, tout près du splendide palais des Rohan, dont un sort injuste a fait de nos jours une caserne allemande, M. de Mayerhoffen était d'un caractère dominateur qui ne se pliait guère aux formes de la soumission déférente, qu'un prince souverain, cardinal de la Sainte Église romaine, exigeait alors, tout naturellement, de la part de ses fonctionnaires, alors même qu'ils lui avaient prêté de l'argent et que le cardinal, toujours endetté, ne pouvait les rembourser. Aussi voyons-nous Mayerhoffen plaider contre Son Altesse Sérénissime, Mgr le prince

1. Alsace-Lorraine, la *Carte au liséré vert*, Paris, Hachette, 4e édition, 1910, 1 vol. In-8°.
2. *L'Exode*, Cahiers de la Quinzaine, Paris, 1914, 1 vol. In-18.
3. *La Cathédrale de Strasbourg*, Paris, Longuet, 1910, 1 vol. In-18.

Louis-René-Edouard de Rohan, devant le Conseil souverain d'Alsace, longtemps avant que la tempête révolutionnaire éclatât (1783-1784). Ce fait, en lui-même insignifiant (il s'agissait en l'espèce d'un droit de chasse, *usurpé* par Rohan) nous montre le bailli prêt à des luttes plus sérieuses quand l'occasion se présentera. Elle se présenta quand l'Edit de juin 1787 sur les nouvelles assemblées provinciales, de district et municipales eût paru; à Saverne aussi, comme un peu partout, se produisit le conflit inévitable entre le magistrat, formé par la cooptation successive de représentants d'une oligarchie bourgeoise, en possession du pouvoir, et la masse des citoyens qui désiraient une vraie représentation municipale librement élue. Ces désirs furent exaucés; la Commission intermédiaire provinciale ayant ordonné des élections dans la résidence de Rohan, les membres de l'ancien magistrat savernois furent mis de côté et M. de Mayerhoffen, était élu syndic de la municipalité nouvelle (juin 1788). A partir de ce moment c'est une guerre de tous les jours entre le nouveau syndic et le magistrat, guerre héroïco-comique dont certains incidents burlesques sont relatés sur un ton narquois par M. Delahache, mais que les deux belligérants prennent fort au sérieux. On se rend compte, en étudiant, dans ses menus détails, un exemple concret comme le présent, combien de colères et de haines personnelles s'amassaient des alors entre les partis et les individus, qui devaient trouver leur exutoire naturel une fois que la crise révolutionnaire aurait éclaté. Ce fut bien pis quand le mouvement de 1789 progresse, quand, après le 14 juillet, les bourgeois, et après le 4 août les paysans s'avisent de montrer qu'ils sont quelque chose dans l'Etat. Seulement le moment viendra où M. de Mayerhoffen, qui trouvait parfait de faire de l'opposition à Son Altesse Eminentissime, se trouve fort scandalisé quand d'autres citoyens, plus avancés que lui, le traitent « d'espèce de bailli, de Jean foudre (*sic*), de coquin » (p. 92) et refusent de lui obéir. Il les fait conduire en prison, car pour l'heure il est encore le héros populaire. En janvier 1790 il est nommé maire de Saverne par 311 voix contre 29; mais bientôt ses adversaires réussissent à organiser la garde nationale avec un corps d'officiers, hostil au maire, ou du moins réfractaire à son influence (juin 1790). Puis on prétendit que, délégué à Paris pour réclamer l'établissement du tribunal du district de Haguenau pour Saverne, il n'avait pas fait les démarches nécessaires avec le zèle voulu, qu'il avait même tenu des propos despectueux pour l'Assemblée nationale. S'il eut la satisfaction profonde de voir Rohan secouer la poussière de ses pieds, quitter, pour ne plus jamais y rentrer, son ingrate résidence et s'installer sur la rive droite du Rhin (juin 1790) et si lui-même était nommé membre du nouveau Conseil général du Bas-Rhin, il avait pu constater aussi que sa popularité déclinait; 180 suffrages seulement (contre 148) le renommaient aux fonctions de maire qu'il avait dû abdiquer pour siéger

dans la représentation départementale; mais ce fut son dernier succès. Accusé par ses adversaires de divers actes de violence, soit à Paris, soit à Strasbourg, puis surtout de mauvaise volonté dans l'exécution des décrets ecclésiastiques de la Constituante, il vit certains de ses administrés assaillir en armes sa demeure et dut être protégé, à son tour, comme jadis le cardinal, par des troupes de ligne. Quand l'Assemblée constituante eut suspendu le Directoire clérical du département, les successeurs provisoires de ce corps administratif supérieur, instruisirent, en février 1791, contre le maire pour « inexécution notoire » des décrets dans la ville de Saverne. Un officier municipal de Strasbourg, le docteur Lachausse, chargé d'examiner la conduite de Mayerhoffen, déclarait dans son rapport que la municipalité s'était « rendue coupable d'une forfaiture ouverte aux lois de la nouvelle Constitution » et l'Administration départementale arrêtait en conséquence, le 9 mars 1791, que le maire serait suspendu de ses fonctions et remplacé, jusqu'à décision de l'Assemblée nationale par ledit Lachausse.

En juillet 1791, on lui enlevait « deux pièces de canon de bronze, montées sur affûts », qui se trouvaient à l'entrée de sa maison; mais Mayerhoffen avait du caractère; il continuait à lutter à la fois contre ses anciens adversaires et contre ses nouveaux ennemis. Ceux-ci le dénoncèrent aux commissaires de la Convention de passage à Saverne, en mars 1793, « et il reçut de Couturier (de la Moselle) l'avertissement de tenir à l'avenir une conduite plus circonspecte, s'il ne veut s'exposer aux mesures de sûreté que le danger imminent de la patrie commande ». En mai 1793, le conseil général de la commune l'inscrit, lui quatrième, sur une liste de déportation de Savernois suspects, comme « auteur des premiers troubles de Saverne (qui) s'est masqué du patriotisme dès le commencement de la Révolution et ensuite s'est déclaré le plus grand ennemi de la République... a fait un mal irréparable à la ville par ses menées perfides, et persiste dans son aristocratie et fanatisme outré ». Le voilà donc incarcéré, d'abord à Saverne, puis à Strasbourg puis à Besançon. Relâché en octobre, il se réfugie dans la petite commune de Reinhardsmunster, à deux lieues de Saverne, et y reste jusqu'en 1794. Il se livre alors aux autorités, rassuré sans doute par la chute de Robespierre, afin d'éviter la vente de ses biens comme émigré, ce qu'il ne fut jamais en effet. Il venait, le 28 vendémiaire de l'an III (19 octobre 1794), comparaître devant la municipalité radicale de Saverne, « pour se concerter sur ses affaires de famille », vers les quatre heures de relevée quand, à peine entré dans la salle des séances, le ci-devant maire « surpris d'une attaque d'apoplexie est tombé raide mort. » Ses parents et ses héritiers s'efforcèrent de démontrer qu'il n'avait pas quitté le territoire de la République, et le directoire du district ordonnait, le 12 avril 1795, que le séquestre sur ses biens serait levé.

La figure de Mayerhoffen, figure de second ou de troisième plan sans doute, nous intéresse néanmoins, parce qu'elle symbolise pour nous une foule d'individualités d'alors dont les métamorphoses politiques furent à peu près semblables. Son « ardeur belliqueuse et tenace ouvrit comme l'a dit M. Delahache, la marche de la Révolution dans l'antique et jolie capitale de l'Evéché de Strasbourg. Mais quant à la suivre, à renoncer à l'autorité conquise, c'était autre chose. Après avoir frémi sympathiquements du frémissement général, il réfléchit et s'arrêta dans la Révolution qui, elle ne s'arrêta pas. » (p. 198-199). C'est ici l'étude d'un cas particulier, dans un cadre restreint, mais c'est une étude qui nous fournit la clef de bien des cas analogues; elle a été faite par l'auteur avec un soin consciencieux sur des documents en majeure partie inédits, et dans un esprit de critique absolument impartial. C'est donc une contribution très méritoire à l'histoire de l'Alsace pendant la Révolution.

R.

L'invasion de 1814-1815 en Champagne. Souvenirs inédits publiés avec une introduction et des notes par Octave Beuve. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914, in-8°, 188 pages. Prix : 6 francs.

Sous ce titre, M. Beuve a réuni trois notices distinctes. La première a trait à Arcis-sur-Aube pendant la campagne de France et a pour auteur Pierre-Charles Finot, régisseur du château d'Arcis en 1814. Insérée en 1816 dans un journal de l'Aube dont il n'existe plus nulle part de collection complète, cette notice risquait d'être perdue pour l'histoire, si le nouvel éditeur n'avait eu la bonne fortune d'en retrouver une copie manuscrite prise directement sur l'original. C'est ce texte qu'il publie aujourd'hui.

La deuxième et la troisième notice nous transportent à Châlons-sur-Marne même, l'une en 1813-1814, l'autre en 1815 pendant les Cent jours. Toutes deux ont été rédigées par l'abbé Virguin, curé d'une des paroisses de Châlons à l'époque des deux récits. Ces notices écrites l'une en 1817, l'autre en 1818, n'avaient jamais été imprimées.

D'après ces explications, on doit déjà pressentir l'intérêt des souvenirs exhumés par M. Beuve. Contemporains des événements et dûs à des témoins presque à des acteurs de ces événements, ils évoquent une page émouvante s'il en fût de l'histoire de la Champagne, et ils l'évoquent à cent ans de date, dans des circonstances d'une saisissante analogie. On remerciera M. Beuve, non-seulement de son à-propos, mais encore de la peine qu'il a prise d'éclaircir les textes publiés par lui d'un commentaire perpétuel qui en facilite singulièrement l'intelligence.

E. W.

Albéric CAHUET. **Napoléon délivré**. Paris, Emile-Paul, 1914, in-12, 375 pages, gravures. Prix : 3 fr. 50.

A une époque comme la nôtre où l'on croit que tout livre est sur sa couverture, on pourra discuter le titre donné à celui-ci. Hélas ! en effet, on ne le sait que trop, le Prométhée moderne, enchaîné sur le rocher de Sainte-Hélène, n'a pas été délivré. On est seulement allé, vingt ans après sa mort, fouiller son tombeau et en retirer ce qui restait de ses cendres pour les rapporter sur les bords de la Seine, comme il l'avait désiré. C'est le récit de cette exhumation que nous offre aujourd'hui M. A. Cahuet ; récit imagé, dramatisé, un peu lyrique, un peu romancé, mais reposant sur un fond solide de matériaux contemporains dignes de toute confiance. L'auteur, en disciple fervent de M. Frédéric Masson, ne sait point parler avec calme de Napoléon. Aussi bien, c'est ici du Napoléon légendaire qu'il nous entretient, et dès lors, toutes les licences sont permises. M. Cahuet use abondamment de la permission. Mais, par le temps qui court, qui oserait lui reprocher d'avoir enflé la voix en évoquant la plus glorieuse figure militaire de la France moderne ? On nous a rendu un Napoléon mort ; qui nous en donnera un vivant ?

E. W.

Camille LÉVI, lieutenant-colonel. **Le bombardement de Lichtenberg** (9 août 1870), Paris, H. Charles Lavauzelle, s. dat. (1913) 207 p. In-8° carte et planches.

Le château-fort de Lichtenberg, qui pouvait avoir quelque importance militaire à l'époque où les comtes de Hanau-Lichtemberg en firent une de leurs résidences favorites, c'est-à-dire, au XVIe siècle, n'en avait plus aucune au dix-neuvième, puisqu'on n'avait rien fait pour étendre son rayon d'action, qu'il n'avait qu'une artillerie ridiculement insuffisante [1], ni aucun abri sérieux pour une garnison qui ne pouvait d'ailleurs être que minime [2], vu les dimensions du fort. Tout au plus aurait-il pu servir de magasin, de point d'appui, à un corps chargé de défendre les passages des Basses-Vosges, après la retraite de Frœschwiller. Mais cette défense ne fut même pas esquissée comme on sait, et le jour même où les troupes allemandes se présentèrent au pied de la colline escarpée qui le portait, pour la cerner (c'est-à-dire le 8 août, dans l'après-midi) le fort était condamné d'avance à capituler, puisqu'on pouvait le bombarder des hauteurs

1. 4 canons de 12, et 3 obusiers, tous à âme lisse, et dont les munitions ne correspondaient pas toutes au calibre des pièces.

2. La garnison sédentaire était formée d'une trentaine d'hommes du 96e de ligne sous les ordres du sous-lieutenant Archer. A cela vinrent se joindre environ deux cents hommes, fantassins, cavaliers, artilleurs, appartenant à une vingtaine de régiments divers, plus un sous-lieutenant et un chef de musique, que les hasards de la retraite firent échouer le 7 et le 8 août dans la petite place forte.

voisines sans que ses pièces pussent atteindre les positions ennemies [1]. Le 9, au matin, les premiers obus furent tirés contre Lichtenberg, et le même jour, à huit heures du soir, après que plus de treize cents projectiles, obus ordinaires et obus incendiaires, eussent été lancés contre les remparts et les bâtiments, éboulant les murs vieillots, incendiant les casernes [2], tuant vingt soldats en blessant, plus ou moins grièvement quarante-quatre autres [3], le sous-lieutenant Archer dut se résigner à capituler [4] après une défense honorable, qui n'avait pas été sans pertes pour l'ennemi [5]. Aussi le Conseil d'enquête déclarait-il, le 14 octobre 1871, sur le rapport du général de division de Sévelinges, que « le commandant du fort avait fait tout ce qui lui était possible, avec des moyens insuffisants pour mettre en état de défense la place... et qu'il paraît avoir tenu une conduite intelligente et conforme à ses devoirs » (p. 192).

Ce n'est pas, on le voit, un fait d'armes de bien haute importance que nous raconte M. le lieutenant-colonel Camille Lévi dans son volume et certains seraient tentés peut-être de trouver qu'il était inutile d'y consacrer plus de deux cents pages. Je ne crois pas cependant que quelqu'un, après avoir terminé la lecture de cette monographie, songe à en reprocher les dimensions à l'auteur. C'est que ce dernier a su donner à son travail tout l'attrait d'un document autobiographique. Il l'a dédié « à la mémoire de mes parents qui reposent aux pieds de ces ruines »; il est lui-même un enfant de Lichtenberg; il a vécu, dès sa première enfance, à l'ombre du donjon des comtes de Hanau-Lichtenberg ; il s'est intéressé au moindre détail de cet événement majeur dans le passé du petit fort perdu au cœur des Vosges et il en est résulté une enquête des plus serrées, faite par l'auteur, auprès de tous les acteurs ou les témoins encore vivants, du bombardement du 9 août 1870 [6], en même temps qu'il recherchait au dépôt de la guerre tous les documents officiels relatifs au passé militaire de Lichtenberg, à ses moyens de défense, aux modestes chefs militaires qui s'y sont

1. Les Wurtembergeois employèrent à ce bombardement deux batteries légères et une batterie lourde.

2. Il n'y avait pas d'eau dans la citerne du fort pour éteindre les incendies, et l'espace restreint du plateau, l'absence de casemates, ne laissait guère aux défenseurs que le choix d'être rôti par les flammes ou écrabouillé par les obus.

3. Plusieurs des blessés provenaient de Frœschwiller et de la bataille du 6 août.

4. Avant cela il faisait enclouer ses canons et détruire les munitions.

5. Il y eut 12 Allemands de tués (dont un lieutenant-colonel) et 33 blessés. Le rapport de la Commission d'enquête parle de 92 tués et 56 blessés ! M. le lieutenant-colonel Lévi a très soigneusement étudié tous les documents officiels, français et allemands et établi les listes des pertes des deux côtés, avec une exactitude scrupuleuse qui inspire confiance.

6. Parmi les récits les plus détaillés sur le sort de Lichtenberg en 1870 (vu du dehors), il faut mentionner tout d'abord celui du pasteur luthérien de l'endroit, feu M. Edouard Spach, paru en 1887, à Strasbourg. M. Camille Lévi en a donné de copieux passages.

succédés, et spécialement à son dernier commandant français, Louis-Adrien Archer, dauphinois de naissance, engagé volontaire à dix-huit ans, en 1860, sous-lieutenant en 1869, capitaine en 1879, mis à la retraite en 1887, mort à Grenoble, en 1905 [1]. C'est un livre de bonne et consciencieuse critique, que tout Alsacien en particulier parcourra avec plaisir et où les spécialistes militaires pourront recueillir plus d'un jugement et plus d'un conseil applicables au présent et non pas seulement à un passé déjà loin de nous, mais dont les fautes pèsent encore toujours si lourdement sur nos épaules.

R.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 juillet 1915.* — M. Chavannes, président, donne lecture d'une lettre du R. P. Delehaye, de Bruxelles, qui remercie l'Académie de l'avoir élu correspondant.

M. Chavannes annonce ensuite la mort de Sir James Murray, correspondant de l'Académie à Oxford.

Le R. P. Scheil communique une note intitulée : « Le calcul des volumes, dans un cas particulier, à l'époque des rois d'Ur. » Dans la tablette étudiée par le P. Scheil, l'unité de mesure linéaire employée pour le calcul de dix volumes de briques a 24 coudées, alors que cette unité était communément de 12 coudées seulement.

M. Chavannes, président, annonce que, par un récent décret, le nombre des associés étrangers de l'Académie est porté de 10 à 12.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 août 1915.* — M. Chavannes, président, annonce, après un comité secret, que l'Académie vient de nommer à l'unanimité S. M. le Roi d'Italie à l'une des deux places d'associé étranger créées par un récent décret.

M. Cagnat donne lecture, au nom de M. Héron de Villefosse, d'une note de M. l'abbé Gabriel Plat sur l'omphalos gallique et son emplacement probable. Écartant l'hypothèse qui placerait ce sanctuaire national dans la forêt d'Orléans, M. Plat arrive à le rechercher dans le petit vallon marécageux de la Vouzée qui aboutit au Loir, à 2 kil. environ en amont de Vendôme. Cette partie du territoire carnute se trouve être, dans toute la France, celle ou le gui de chêne apparaît le plus fréquemment.

M. Salomon Reinach essaie d'interpréter la légende d'Hippô, jeune fille qui, prise par des pirates, se serait jetée à la mer pour échapper au déshonneur, et dont on montrait la tombe sur la côte d'Asie, près d'Erythrées. Il rapproche cette tombe de celle de Myrine, placée par Homère non loin de Troie, des tombes d'Amazones signalées en Attique et ailleurs, enfin des tombes des filles de Skédase, près de Leuctres en Béotie, dont l'une s'appelait aussi Hippô, et qui se seraient également donné la mort pour échapper à la honte. On a la preuve que des pouliches alezanes étaient sacrifiées sur les tombes dites des filles de Skédase. M. Reinach croit que les légendes nées autour de ces vieux tumulus sont relativement récentes, et qu'il s'agit là, en réalité, de tombes collectives de chevaux sacrés, où l'on offrait encore des sacrifices au IVe siècle avant l'ère chrétienne, par l'effet de la persistance du rituel.

Léon Dorez.

---

1. Le pauvre sous-lieutenant n'eut pas de chance; conduit d'abord en captivité à Ulm, il fut échangé ensuite contre un officier allemand, fait prisonnier durant le siège de Strasbourg, et amené dans cette ville, le 13 septembre; un peu plus de quinze jours plus tard, le général Uhrich devait capituler à son tour et Archer était derechef prisonnier de guerre.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 28 août. — 1915

Les Archives Berbères, I. — Arvanitopoulos, Fouilles en Thessalie. — Fabia, Extrait des comiques latins. — Marcaggi, Les origines de la Déclaration des Droits de l'Homme. — Waldner, Histoire de la ville de Colmar. — Preiss, Kablé et l'Alsace-Lorraine. — Hüffer, Souvenirs de ma vie. — Blondel, La doctrine pangermaniste. — La Chesnais, Le groupe socialiste du Reichstag. — Grasset, Les psychonévroses de guerre. — Mariavé, La leçon de l'hôpital Notre-Dame d'Ypres, II. — Eloy, Les droits du critique. — Académie des Inscriptions.

Les archives berbères, *Publication du comité d'études berbères de Rabat*, année 1915, fasc. I, 94 p. in-8°.

L'importance du berbère au Maroc, tant au point de vue politique qu'au point de vue linguistique, explique la création de ces *Archives*, organe du comité des études berbères, déjà représentées à l'Ecole supérieure d'arabe et de berbère de Rabat, sous l'habile direction de M. Nehlil.

Ce premier fascicule qui mérite tous nos éloges donne un aperçu de la variété des sujets qui seront traités dans les *Archives*. La partie officielle (p. 2) contient la décision du Résident général créant à Rabat un comité d'études berbères. (Disons en passant que ce comité fera bien de ne pas se restreindre aux berbérisants établis dans le Maroc) et p. 95-96 des renseignements sur les examens de langue berbère à Rabat.

La partie scientifique s'ouvre par un article du colonel Simon (p. 3-6) sur les études berbères au Maroc. Viennent ensuite (p. 7-21) deux questionnaires formant un cadre utile pour les enquêtes. Ces questionnaires devront être élargis, surtout le chapitre qui concerne la religion. — M. Biarnay qui s'est déjà, à plusieurs reprises, et avec succès, occupé des dialectes du Rif, donne (p. 22-39) une note sur les chants populaires rifains qu'il divise en *aieta* (chants de fantassin et de guerre) et *izran* (chants proprement dits) ayant pour sujets, les uns l'amour (*ehoua*), les autres la satire (*na'rour*). Il est étonnant que la complainte religieuse, si en honneur chez les Chelhas du Sous, n'y soit pas représentée. — L'article de M. Laoust (p. 40-76) sur le mariage chez les Berbères du Maroc, répond au premier para-

graphe du questionnaire. Après une étude sur les termes employés, l'auteur passe aux cérémonies : préliminaires, fêtes et consommation du mariage. On y trouvera de nombreux renseignements, quelques-uns à contrôler, se rapportant à diverses tribus, qui ne sont pas toujours nettement spécifiées. — Sous le nom d'*azref*, les Berbères du Maroc ont conservé les coutumes juridiques, connues en Kabylie sous le nom de *Kanoun* et bien connues par les publications de MM. Hanotrasse et Letourneux, Ben Sedira, Masqueray et Boulifa. Chaque groupement a son *azref* rédigé en arabe. M. Nehlil (p. 79-89) nous fait connaître l'*azref* des tribus et qsour berbères du Haut Guir chez lesquels il a séjourné pendant un an. C'est le commencement d'une enquête qui devra s'étendre à toutes les populations marocaines qui ont conservé leur droit coutumier. — Viennent ensuite une chronique berbère (p. 90-91) et un compte rendu par M. Nehlil, du *Manuel du berbère* du capitaine Justinard (p. 92-94).

Le soin avec lequel est rédigé ce premier fascicule nous fait augurer favorablement de ceux qui vont suivre. Les études berbères, jusqu'ici dispersées, auront là un centre sérieux et nous ne pouvons que nous féliciter de l'apparition de cette nouvelle revue.

René Basset.

Arvanitopoullos. Θεσσαλικαὶ Ἐπιγραφαί (Extr. de l' Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1913, pp. 25-52, et 1914, pp. 4-23, 167-184; Athènes, impr. Sakellarios). — Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναι ἐν Θεσσαλίᾳ καὶ Μακεδονίᾳ κατὰ τὸ ἔτος 1912 (Extr. des Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολ. ἑταιρείας, 1912, pp. 154-246; Athènes, impr. Sakellarios, 1913). — Δημητριάς-Παγασαί (Extr. de l' Ἀρχ. Ἐφημ., 1914, pp. 264-272). — Εἰς Θεσσαλίας Ἐπιγραφάς (Extr. de l' Ἀρχ. Ἐφημ., 1913, pp. 143-182).

L' Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς continue à publier les résultats, principalement les résultats épigraphiques, obtenus par M. Arvanitopoullos dans ses campagnes de fouilles en Thessalie. Les inscriptions que nous avons signalées en dernier lieu s'arrêtaient au n° 164 (V. *Revue* du 11 janvier 1913); depuis, trois nouveaux fascicules ont paru, l'un en 1913, contenant les n°s 165-181, les deux autres en 1914 (n°s 182-231 et 232-242). Ces inscriptions, provenant, comme les précédentes à partir du n° 51, des ruines de Gonnoi, sont de la nature suivante : 165-181 inscriptions relatives à des délimitations de terrains entre les villes de Gonnoi et d'Héraclée, la plupart en assez mauvais état de conservation; 182-205 inscriptions funéraires, composées seulement de quelques noms propres, sauf le n° 200, qui est en distiques, dont il ne reste que les trois premiers; 206-226 inscriptions votives, toutes très mutilées, dont la restitution est parfois plus que douteuse; 227-231 briques oblongues ou rondes portant l'inscription Γοννέων, une lampe et quelques fragments de poterie; 232 texte important de 47 lignes, qui contient deux décrets, l'un de la ville de Gonnoi, relatif au choix d'un théorodoque, et le décret du sénat athénien, beaucoup

plus long, qui en fut l'occasion; 233-242 divers décrets de proxénie. Outre le n° 232, on remarquera particulièrement le n° 165, intéressant document contenant des dépositions de témoins au sujet de terrains contestés; il fait connaître le mot nouveau ὀραγατεύω, que M. A. interprète par « surveiller les récoltes », en le rapprochant du moderne ὀραγάτης, sorte de garde-champêtre chargé de veiller sur les vignobles au moment de la maturité du raisin, et en le rattachant à la racine de ὄρκομαι. Je dois dire que cette explication ne me paraît pas satisfaisante, malgré la ressemblance des deux mots, que je crois purement extérieure; de plus le graveur a oublié souvent des lettres, qu'il a parfois ajoutées au dessus de la ligne; enfin les autres verbes désignent une opération de culture, γεωργεῖν, ἀροῦν, νέμειν etc.; on pourrait donc penser à ὀραγ(μ)ατεύω). — Dans les Πρακτικά, M. A. résume les résultats de ses explorations en Thessalie et en Macédoine en 1912, notamment dans la région de Pagases. Il a découvert d'importants vestiges de constructions antiques et byzantines, des ruines de temples, des tombeaux, de nouvelles stèles peintes, et toute une collection de figurines en terre cuite provenant d'un sanctuaire de Pasikrata. Mais le résultat le plus intéressant de la campagne est l'identification, qui semble définitive, du site de l'ancienne Démétrias, qui ne serait pas, comme le rapporte Pline et comme l'a cru Beloch, la même ville que Pagases, dont le nom aurait été changé par Démétrius. Le témoignage de Strabon, au contraire, doit être considéré comme exact, situant Démétrias entre Pagases et Néléia. M. A. termine son mémoire en communiquant ses observations non seulement sur les restes d'antiquités, mais encore sur les traditions populaires des pays où il a séjourné au cours de la guerre des Balkans, à laquelle il prit part en qualité de sous-lieutenant d'artillerie de réserve. — Revenant sur la question Démétrias-Pagases, M. A., dans un article de l' Ἀρχ. Ἐφημερίς (1914), répond, sur un ton parfois un peu vif, aux objections qui lui furent adressées par un de ses compatriotes, M. Giannopoullos. — Enfin M. Arvanitopoullos [1] nous a communiqué également un tirage à part de l' Ἀρχ. Ἐφημερίς (1913), qui contient des observations sur la provenance et sur le texte des inscriptions thessaliennes IG *IX*² 332, 338-355, 1268-1317 et *BCH* 1911, p. 239-240 n°s 8-11, ces dernières publiées par J. Hatzfeld.

My.

Théâtre latin, **Extraits des Comiques**, texte établi, commenté et annoté par Ph. Fabia, Paris, A. Colin, 1913 : 6e édition, VIII-584 pages, in 18, toile 4 fr. 50.

Une des meilleures éditions scolaires, sinon la meilleure de toutes

1 Le nom de M. A. est imprimé tantôt avec deux λλ, tantôt avec un seul : quelle est la véritable orthographe ?

celles que nous connaissons, du théâtre romain[1]. Ph. Fabia, avec Eug. Benoist, Patin, Fr. Plessis, G. Michaut, nous dispensent désormais de recourir à la science allemande pour nous renseigner sur la comédie à Rome; grâce à eux, le genre, les œuvres et les auteurs nous sont parfaitement connus : sur ce point si important de la littérature latine, nos maîtres ont assez fait la lumière pour que leurs travaux, — leurs thèses et les éditions classiques qu'ils nous ont données, en quelque sorte pour illustrer leur méthode rigoureuse de recherche et d'exposition, — suffisent amplement à ceux qui, sur leurs traces, veulent se livrer à des essais analogues ; d'ailleurs, les ouvrages allemands sur la matière ont vieilli.

Ceux d'entre les étudiants qui ont lu *Les dialogues de Térence* (Paris, Thorin, 1888), qui se sont servis de l'édition des *Adelphes* (Paris, Colin, 1892) et de l'*Eunuchus* (1895), retrouveront dans ces *Extraits des Comiques*, d'abord édités en 1896, la clarté, l'élégance, la rigueur, par quoi se distinguait la personnalité de Ph. Fabia. C'est avec un plaisir toujours nouveau qu'ils reliront les 38 premières pages de l'*Introduction* du volume, sur l'histoire sommaire de la comédie latine ; — sur les conditions matérielles de l'art dramatique au temps de Plaute et de Térence ; — la biographie de Plaute et de Térence; tout y est précis, net, vigoureux et franc. Quant aux notes, elles sont définitives.

Félix B.

Les origines de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, par V. Marcaggi, docteur en droit, avocat au barreau de Toulon; Paris, Fontemoing éditeur, 1912; 2e édition, in-8°, 253 pages, 3 fr. 50.

M. V. Marcaggi essaye avec raison de montrer dans cette thèse de doctorat, soutenue en 1904, à Aix-en-Provence, que la Déclaration des Droits de 1789 est une œuvre bien française, (p. 223); qu'elle ne nous vient pas d'Amérique, où dès 1776, on assiste à la rédaction des premières déclarations ; qu'elle n'est pas non plus un produit de la Réforme comme Jellineck l'a enseigné à Heidelberg; qu'elle émane de l'Ecole physiocratique dont le chef est Quesnay, le médecin de la Pompadour, (p. 8 et 131) ; quant à J.-J. Rousseau, il n'a à peu près rien à voir dans les idées formulées dans la Déclaration ; « les principes du *Contrat Social* sont absolument contraires à toute déclaration des droits », (p. 60-67).

Cette thèse, assez bien construite et organisée, n'est pas dépourvue d'intérêt ; mais, comme la plupart des thèses de droit, elle manque

1. L'auteur a voulu « mettre entre les mains des élèves un recueil de scènes choisies, aussi caractéristiques et aussi variées que possible, replacées dans l'ensemble de la pièce et reliées entre elles par des analyses... Douze comédies de Plaute sur vingt et les six comédies de Térence ont fourni des extraits considérables dont le total est d'environ 3,500 vers » (avertissement, p. vi).

d'air et d'allure, elle est étriquée. C'est un livre né d'autres livres, sans chaleur, au style pauvre, dénué de psychologie historique ; on n'y sent pas une connaissance intime et profonde de la pensée française au XVIIIme siècle; par contre, les idées superficielles, amorcées plutôt que creusées, s'y rencontrent çà et là; enfin, la bibliographie placée à la fin du volume est en grande partie sans valeur critique.

Lecture faite, je me bornerai à demander quelques éclaircissements nécessaires :

Comment s'est formée la personnalité de Quesnay; quelle est l'histoire de ses idées, la genèse de sa doctrine ? Le maître de l'Ecole méritait bien qu'on lui fît l'honneur d'un chapitre, son Entresol aussi.

Pourquoi Althusius, Jurieu, Hobbes, Leibnitz et Montesquieu ne sont-ils pas nommés? Vico est-il hors du débat ? L'œuvre de tous ces devanciers de Quesnay ne compte-t-elle pas? l'*Essai sur les Mœurs* non plus ?

Le *Contrat Social* doit-il faire négliger les deux *Discours* de 1750 et de 1754, dont il n'est pas dit un mot, pas plus d'ailleurs que des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, 1772 ?

Si la part de Rousseau dans la Déclaration de 1789 n'est pas très grande, est-elle petite dans celle de 1793 ? et les différences qui existent entre les deux textes sont-elles énormes au point que l'influence qui se manifeste indubitablement dans l'une soit difficile à discerner dans l'autre? [1]

Mirabeau qui rédigea le document de 1789, (p. 166), ne doit-il rien à Rousseau ?

Pourquoi ne rien dire du baron d'Holbach, ni de son *Système de la Nature*, 1770, auquel on pouvait faire une place dans le chapitre V?

Pourquoi ne pas donner avec précision les dates de la *Grande Charte* anglaise, de la *Pétition* et du *Bill of rights* qui la complètent, (p. 3, 16, 17) ?

Quelle est la date de la publication de l'*Essai sur le gouvernement civil* de Locke, cité p. 38 ? et celle du livre de Hotman, cité p. 47?

Quel est le titre exact de ce dernier ?

La théorie de Paul Janet est-elle *si ingénieuse* qu'on le prétend, p. 45 ?

Est-ce bien 400.000 *citoyens* qui portaient les armes à Rome, p. 52 ?

D'où est tirée la citation latine de la page 131 ?

L'édit par lequel Turgot supprime les corporations est-il bien de 1774, (p. 148, note 2) ?

Pourquoi placer en troisième lieu, après les articles de revues, les

1. Cf. J.-J. Rousseau, *Morceaux choisis*, par Daniel Mornet, p. 54, 1910, Paris, Didier.

ouvrages dits de première main, p. 247? pourquoi ne pas les dater?

Quelles sont les éditions de Wolf, de Hotman, de Grotius, que l'on a eues en main? Suffit-il d'énumérer des titres de volumes et des noms d'auteurs pour dresser une bibliographie sérieuse? Pourquoi n'avoir pas mis à jour cette bibliographie?

Le mot célèbre : « le genre humain avait perdu ses titres » ... etc., est de Voltaire qui l'a prononcé non pas à propos du *Contrat Social*, mais de l'*Esprit des Lois*. Ils conviendrait donc de ne pas faire parler Joseph Chénier comme Voltaire, ou mieux de supprimer purement et simplement l'épigraphe douteuse du volume [1].

Est-il enfin correct d'écrire, p. 7 : « avec la force où elle l'a fait »; et p. 167 : « cette opuscule », etc..?

En somme nous avons là un travail de débutant, qui ne péche ni par excès d'originalité, ni par excès de précision, mais qui promet.

Félix Bertrand.

Kurzer Ueberblick über die Geschichte der Stadt Colmar, von Dr Waldner. Colmar, Lang, 1914, 71, p. in-8°.

Peu de mois avant la guerre actuelle reportât l'attention du grand public vers le présent et le passé de l'Alsace, M. Eugène Waldner, ancien archiviste de la ville de Colmar, mettait au jour un court mais substantiel résumé de l'histoire de sa ville natale. Il nous y retrace les vicissitudes de ce coin de terre de la Haute-Alsace, villa royale au temps de Charlemagne, domaine de l'évêché de Constance et de l'abbaye de Peterlingen, en Suisse, au dixième siècle, élevé au rang de ville impériale par l'empereur Frédéric II au treizième, et bientôt la plus importante des cités de la Décapule d'Alsace. Nous y suivons son développement et ses crises politiques et religieuses au seizième et au dix-septième siècle, sa réunion à la France et ses destinées ultérieures sous les Bourbons. M. Waldner s'est arrêté en 1789, au moment où la Révolution détruit ce qui restait encore des institutions et des traditions du moyen âge dans le chef-lieu du nouveau département du Haut-Rhin. Il n'a point ajouté de notes ni de renvois aux sources, à sa brochure; mais on sent à chaque page qu'il parle des faits qu'il mentionne, avec une entière connaissance des hommes et des choses d'autrefois. Souhaitons qu'il puisse bientôt nous donner une édition française de son *Aperçu de l'histoire de Colmar*, en y ajoutant un chapitre sur le passé plus récent de la ville au dix-neuvième siècle et dans les premières années du vingtième.

R.

---

1. Cf. Montesquieu, *Morceaux choisis*, par Roustan, p. 24, Paris, Didier, 1912, — et *J.-J. Rousseau*, par A. Chuquet, p. 149, 2e édition, Paris, Hachette, 1901.

Jacques Kablé et l'Alsace-Lorraine depuis 1870. Conférence faite à Paris, le 17 février 1913, par Jacques PREISS, ancien député d'Alsace-Lorraine. Paris. Librairie alsacienne-lorraine, 1913, 56 p. in-18°. Prix : 50 c.

Né à Brumath en 1830, Jacques Kablé, après avoir suivi les cours de la faculté de droit de Strasbourg, se fit inscrire au barreau de cette ville; mais il quitta bientôt la toge pour s'occuper d'affaires; il était directeur local de la compagnie d'assurances le *Phénix*, et l'un des chefs du parti libéral-républicain en Alsace, quand il fut envoyé par les électeurs du Bas-Rhin à Bordeaux, en février 1871, pour protester contre l'annexion à l'Allemagne. En 1878, il fut choisi par ses concitoyens strasbourgeois pour les représenter au parlement de Berlin, où il sut défendre avec autant de dignité que d'énergie son programme politique : *protestation et action*, sans se faire illusion d'ailleurs sur les résultats pratiques d'une attitude aussi courageuse. Elle lui valut en tout cas la reconnaissance et l'estime de ses électeurs qui, malgré les efforts des autonomistes et des immigrés allemands, lui renouvelèrent, trois fois de suite, son mandat, aux élections de 1881, 1884 et 1887 [1]. Malheureusement les émotions multiples de la vie politique d'alors en Alsace, avaient fortement ébranlé sa santé; il se trouvait à Nice pour s'y reposer de ses fatigues quand le tremblement de terre du 25 février 1887, qui l'obligea de quitter en hâte, de nuit, l'hôtel où il demeurait, aggrava l'affection cardiaque dont il souffrait; ramené presque mourant à Strasbourg, il s'y éteignit le 8 avril suivant. Le gouvernement allemand défendit à ses collègues et à ses amis de prononcer sur sa tombe une seule parole d'adieu, mais il ne put empêcher la population de Strasbourg toute entière de l'accompagner de son affectueux respect jusqu'à sa demeure dernière. C'est à cet homme de bien, à la parole simple, à l'esprit pratique, aux convictions profondes, que M. Jacques Preiss, l'un de ses successeurs dans la députation alsacienne à Berlin, a consacré la conférence que nous annonçons ici. La ville de Paris a donné son nom à l'une des rues du XVIIIe arrondissement; mais il vit dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu de plus près, de tous ceux auxquels son optimisme serein, sa confiance inébranlable dans l'immanente justice de la cause qu'il défendait, ont donné, dans ces temps déjà lointains, le réconfort nécessaire pour ne pas succomber au découragement, ce poison mortel de tout effort politique.

R.

1. Il avait fondé en 1881 un journal indépendant, la *Presse d'Alsace-Lorraine*, que le statthalter d'alors, M. de Manteuffel, supprima brusquement, après lui avoir fait la vie dure, dès l'origine, comme il avait interdit les sociétés françaises d'assurances dans le pays d'Empire, afin d'empêcher Kablé d'y gagner sa vie et de se débarrasser ainsi d'un censeur incommode et d'un patriote incorruptible.

Hermann Hueffer, **Lebenserinnerungen**, herausgegebes von Ernst Sieper. Neue Ausgabe, Berlin, Reimer, 1914, VI-420 pages, in-8° avec portrait. Prix : 11 fr. 25.

Les *Souvenirs* de Hermann Hueffer, en son vivant professeur à la faculté de droit de l'Université de Bonn, édités par l'un de ses secrétaires, M. Ernest Sieper, avec le concours de la veuve du savant défunt, sont d'une lecture attrayante et l'on comprend que, bientôt après leur publication, une seconde édition en ait été nécessaire. Il est probable que le succès du livre en Allemagne est dû moins aux travaux scientifiques de Hueffer, connu parmi nous aussi par ses recherches sur les sources du droit canonique et ses travaux méritoires sur la Révolution, qu'aux détails qu'il renferme sur sa carrière parlementaire, sur son attitude à l'origine du mouvement vieux-catholique et lors de la crise du *Kulturkampf* après 1871. On y trouvera des récits intéressants sur ses voyages en Italie et en France, sur les hommes de valeur qu'il a fréquentés dans ces deux pays, jugés avec une largeur d'esprit qu'on ne rencontre plus guère dans les générations actuelles des érudits d'outre Rhin. Hueffer était un savant aussi modeste qu'il était d'humeur pacifique, et même sur le terrain de la science, tout comme sur celui des luttes politiques et religieuses, il lui était pénible d'engager des controverses avec ses adversaires; témoin la polémique qu'il dut soutenir contre Henri de Sybel au sujet de ses écrits sur l'histoire diplomatique de la Révolution française. Né en 1830 à Münster, en Westphalie, où son père était bourguemestre, libraire, et père de dix-sept enfants, il étudia le droit à Bonn et Berlin, fit en 1852 son premier voyage à Rome et à Paris, passa ses examens de docteur à Breslau, puis revint en France, où son frère était établi comme négociant dans la capitale, pour y étudier, d'après les dossiers du Conseil d'État, la législation napoléonienne sur les cultes. Muni de lettres de recommandation pour l'archevêque Sibour, pour M. de Montalembert, pour l'inspecteur général Eugène Rendu, il eut l'occasion de fréquenter quelques salons de Paris et d'apprécier les charmes de la haute culture intellectuelle et de l'hospitalité courtoise de la société française. Agrégé libre à la faculté de droit de Bonn, en 1855, professeur adjoint en 1860 [1], il revenait en France, trois ans plus tard, après avoir contemplé, du haut des sommets de la Forêt-Noire, « le cœur douloureusement serré » la tour de la cathédrale de Strasbourg et ces « territoires magnifiques » de l'Alsace, « odieusement arrachés à l'Allemagne ». Le but de ce troisième voyage, au cours duquel il faisait la connaissance d'Edouard Laboulaye, d'Eugène de Rozière, du conseiller d'État Chassériau, et revoyait Montalembert bien découragé et vieilli, était d'étudier à la Bibliothèque nationale quelques manuscrits importants de droit cano-

1. Ce n'est qu'en 1873, après dix-huit années d'enseignement académique, qu'il devint titulaire d'une des chaires de sa faculté.

nique. Mais déjà son attention, fixée par la découverte de certains papiers de famille, était attirée vers l'étude de l'époque révolutionnaire, et quand il eût obtenu, l'année suivante, la faveur, bien rare alors, de travailler aux Archives impériales de Vienne, il commença la formation de ces nombreux dossiers diplomatiques qu'il devait grossir pendant trente ans de recherches aux dépôts de Berlin, Vienne, Londres et Paris ; en 1868 paraissait le premier fruit de ses travaux, l'ouvrage intitulé *Les négociations diplomatiques pendant la période révolutionnaire*. Ses travaux scientifiques furent, sinon interrompus, du moins ralentis par une fugue passagère dans la vie politique. Au plus fort de la crise aiguë entre la Chambre des députés de Berlin et M. de Bismarck, il acceptait un mandat de député pour une circonscription *centriste* de sa province natale, et sans s'agréger au parti catholique, vota d'ordinaire avec les rares députés *vieux-libéraux* de Vincke, Schwerin, etc. qui avaient survécu à la disparition de leur groupe. Il ne joua aucun rôle dans le conflit entre le président du ministère prussien, « l'homme le plus vilipendé et le plus maudit de l'Allemagne d'alors » et la majorité progressiste, mais il eut la chance de plaire à M. de Bismarck en défendant les droits de la Prusse sur les duchés danois, et cela lui valut l'accès aux Archives secrètes de l'État, accès qu'on refusait alors à M. de Sybel, qui, peu d'années après, allait en devenir le directeur officiel.

Deux chapitres surtout de ces souvenirs intéresseront plus particulièrement le grand public, celui que l'auteur consacre à la guerre de 1870-1871 et celui dans lequel sont relatés le Concile du Vatican et la genèse du mouvement des vieux catholiques. Le premier nous montre que Hueffer, en bon patriote prussien, était incapable, malgré sa largeur d'esprit habituelle, de s'affranchir de l'atmosphère ambiante qui, dès lors, obscurcissait l'intelligence et la conscience de l'immense majorité des intellectuels allemands. Il écrira bien que « l'administration prussienne, peut-être la plus intelligente et la plus consciencieuse qui existe, n'a jamais été capable de se faire aimer » (p. 29). Il avouera, passant par Strasbourg en ruines, en octobre 1870, que le résultat de ce bombardement sans merci lui cause une « impression épouvantable » ; il ajoutera même, tant cette impression fut pénible : « J'avais lu dans un journal que l'Allemagne avait serré sa fille, devenue étrangère, dans ses bras maternels, mais ce que je voyais ressemblait plutôt aux griffes d'une bête de proie » (p. 251). Pourtant, quelques pages plus loin, il déclarera sans broncher, que l'Alsace n'a pas le droit de protester contre sa séparation d'avec la France, « parce qu'elle n'est qu'une partie séparée du grand tout, et que c'est à la nation tout entière qu'il appartient de décider ce qui doit lui revenir » (p. 256). Le second chapitre que nous voudrions mentionner spécialement ici, se rapporte à l'attitude du professeur de Bonn dans la question religieuse. Hostile à Pie IX et au nouveau dogme de l'infail-

libilité pontificale. il parut d'abord vouloir unir sa protestation à celles de ses collègues Reinkens, Kampschulte, etc.; mais quand il vit les évêques de l'opposition vaticane se rallier les uns après les autres, il refusa de se joindre aux vieux-catholiques et se soumit aux décisions de l'Eglise, croyant « pouvoir conserver la liberté de ses jugements intimes », ce qui lui suffisait, dans son désir « de rester étranger à toutes les criailleries théologiques ». Il se tint, de même, dans une espèce de neutralité résignée, durant les années du *Kulturkampf* bismarckien, trouvant que l'Eglise et l'Etat avaient chacun des torts et tous deux aussi partiellement raison (p. 281-285).

Les souvenirs de la guerre de 1870 ne l'empêchent pas de revenir encore à Paris, dès 1878, afin d'y poursuivre ses recherches historiques. On doit noter l'étonnement un peu naïf qu'il exprime sur l'accueil courtois que lui font alors ses connaissances d'autrefois, Prosper Faugère, le baron Bourgoing, Rendu, de Rozière et des représentants d'une génération nouvelle d'écrivains et de savants, Edouard Schuré qu'il avait connu à Bonn, Gabriel Monod, Albert Sorel, Arthur Chuquet, etc. L'attraction de la France resta toujours grande pour lui ; deux fois encore, en 1889 et en 1898, nous l'y voyons arriver pour continuer à Paris sa récolte de documents inédits et chaque fois il constate, avec la même satisfaction, la prévenance avec laquelle nos savants, nos archivistes, nos bibliothécaires accueillent leur collègue allemand et s'efforcent de faciliter ses recherches. L'Académie des sciences morales et politiques avait témoigné de son intérêt pour ses travaux en le nommant correspondant de sa section d'histoire. Malheureusement pour Hueffer, l'affaiblissement croissant de sa vue interrompit fréquemment ses recherches dans ses dernières années et sans le concours intelligent autant que dévoué de sa femme et de ses secrétaires il aurait dû cesser d'écrire ; il s'est éteint à Bonn, en mars 1905, âgé de près de soixante-quinze ans et ses derniers travaux n'ont été publiés qu'après sa mort.

Cette autobiographie, dont toutes les pages n'ont point été écrites d'ailleurs intégralement par l'auteur lui-même, mais ont été complétées çà et là par Mme Hueffer et M. Ernest Sieper, nous fait pénétrer dans l'intimité d'un savant de mérite, qui raconte d'une façon modeste et souriante ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, ses voyages et sa carrière professorale ; ce n'est déjà plus le type du savant universitaire allemand de l'époque classique ; ce n'est pas encore, heureusement pour lui, celui de la génération actuelle. Hermann Hueffer appréciait les civilisations étrangères autant que la *Kultur* germanique et je ne pense pas qu'il aurait signé le manifeste, à jamais célèbre, des *Quatre-vingt-treize*. [1]

R.

1. On aurait désiré que l'éditeur des *Souvenirs* eût joint au volume une *bibliographie* complète des ouvrages du savant de Bonn, d'autant que celui-ci parle trop

La Doctrine pangermaniste, par G. Blondel, professeur à l'École des Sciences politiques, Paris, Chapelot 1915, in-8° 134 pages, 1 f.

Ce livre est instructif comme les cinquante ou soixante qui l'ont précédé et qui traitent le même sujet. S'il ne comble pas, à proprement parler, une lacune, il sera utile au moins par les cent douze citations qu'il nous met ou nous remet, sous les yeux, en disant cent douze, je suis au-dessous du nombre réel, car les notes du bas des pages sont, elles aussi, riches d'emprunts.

L'idée maîtresse qui se trouve dans les onze chapitres, l'avant-propos et la conclusion de ce petit livre est celle-ci : « Sous l'influence des pangermanistes le peuple allemand, après avoir fait preuve depuis un demi-siècle de beaucoup d'ardeur au travail et de qualités de méthode auxquelles tous les observateurs ont rendu hommage, s'est laissé aveugler par un tel orgueil que le monde ne pourra être en paix que le jour où il sera écrasé », (p. 112); nous avons toutes sortes de bonnes raisons pour admettre cela.

L'Allemagne souffre d'une hypertrophie de la personnalité et ses voisins immédiats s'en ressentent; ils se sont mis à plusieurs pour la guérir; voilà ce que l'on ne doit pas se lasser de répéter et qui donne sa raison d'être au petit livre de M. G. Blondel, à propos duquel je voudrais, sans insister, présenter quelques remarques de détail.

Tacite est cité, p. 8 en note, sans référence d'aucune sorte; une note incomplète est inutile.

La théorie de Kant est effleurée p. 19-20, ou exposée de bien mauvaise façon; c'est un moraliste, mais c'est un allemand; que faire, que dire de lui, grands Dieux! le flageller, le louer? — cruel embarras; mais pourquoi tour à tour, ne pas distribuer le blâme et la louange? Disons donc que si Kant a raison de chercher « à établir sur de plus fortes bases, les fondements de la loi morale », il a tort d'avoir « battu en brèche les vérités fondamentales auxquelles la morale traditionnelle et la civilisation chrétienne s'étaient jusqu'alors attachées ». Ainsi, tous les lecteurs seront satisfaits,... à moins qu'aucun d'eux ne le soit et c'est ce que je crains.

M. Blondel cite p. 27, un livre de R. Lote et oublie de mentionner de cet auteur : *Du Christianisme au Germanisme*, qui est un ouvrage à ne pas dédaigner.

Pourquoi ne pas dire, p. 99 en note, à quelle date J. de Goerres a publié sa *Mystique chrétienne*? Une méprise s'est déjà produite, ailleurs, au sujet de cet auteur qui est mort en 1848; son livre a été traduit en français par Ch. Sainte-Foi.

---

peu de ses écrits, qu'il ne mentionne pas tous. — P. 56, il nomme Duvergier de Hauranne (au lieu de Dupin) comme président de l'Assemblée nationale dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. — P. 176, il appelle le collaborateur de Thiers, pour le premier volume de *l'Histoire de la Révolution française*, *Baudin* au lieu de *Bodin*.

En lisant, p. 102, que « si la guerre est devenue nécessaire elle doit être loyale et conforme au droit des gens », on peut se demander s'il n'est pas des représailles nécessaires; il est vrai que ce serait sortir de certaines idées convenues.

A la page 111, note 2, la *Revue hebdomadaire* est citée; mais pour quel article, s'il vous plaît?

Le livre d'Adolf Mathias, *Krieg und Schule* cité p. 115 en note, devait être indiqué, ou analysé rapidement, au chapitre IX, où il est traité du *Pangermanisme dans l'Enseignement.*

Quel est le sujet de l'article de M. Delaporte, cité p. 117 en note?

A la page 122, je trouve, en note, une longue citation de Rousseau probablement, mais tirée d'où? On ne saurait être trop précis, même dans un ouvrage hâtif de vulgarisation.

Félix Bertrand.

P.-G. La Chesnais. **Le Groupe socialiste du Reichstag et la déclaration de guerre.** Paris, Colin, 1915; vol. in-18, 103 pages broché, 1 fr. 50.

Nous avons déjà analysé ici un volume de cette collection, *Karl Marx pangermaniste* [1]; le présent ouvrage est en quelque sorte la suite logique de celui-là; le groupe socialiste allemand de 1914-1915 est dans la tradition marxiste; tel père, tels fils; il faut germaniser.

Le livre de M. La Chesnais, est un travail « de recherches d'histoire objective »; il s'agit de l'attitude récente, adoptée par les socialistes allemands; leurs actes, leurs paroles sont étudiés, en psychologue et en historien clairvoyant, par l'auteur d'après les articles du journal *Vorwärts*. Du 9 au 31 juillet 1914, les Allemands sont pour la paix et insistent sur la responsabilité de l'Autriche dans la guerre qu'ils sentent prochaine; « ils estiment que c'est le rôle du gouvernement allemand d'intervenir à Vienne pour assurer la paix et ils le lui disent »; (p. 11) [2]. Première phase de l'évolution.

Le 31 juillet les délégués allemands au bureau socialiste international apprennent « l'état du danger de guerre menaçant »; à partir de ce moment, leur parti va changer d'attitude; on laissera faire; on se lave les mains de ce qui peut arriver d'épouvantable dans l'humanité; on semble dire au gouvernement : « vous pouvez être bien tranquille, ce n'est pas nous qui vous dérangerons », (p. 37) [3]. Les chroniques du *Vorwärts* indiquent que les chefs du groupe ont perdu la tête; ils sont désemparés, abasourdis; ils cherchent leur voie, autrement dit, l'occasion qui leur permettra de pratiquer une politique d'assentiment, d'adhésion aux crimes de l'Autriche et de l'Allemagne. Telle est la seconde période.

---

1. Voir *Revue critique*, n° 29 du 17 juillet 1915.
2. Voir aussi pages 13, 19, 22, 25, 26.
3. Voir aussi pages 41, 47.

L'accord entre le gouvernement impérial et les députés socialistes, préparé le 3 août, se fait solennellement dans la séance historique du 4 août au Reichstag ; la guerre est acceptée par tous les représentants allemands ; au fond disent-ils, cette guerre est défensive ; « il faut se défendre contre une victoire possible du despotisme russe », (p. 66). Lié par un engagement, le plus loyal de tous, Liebknecht, ne peut prendre la parole pour protester ; et l'on se range au « parti d'accepter les confirmations du chancelier sans réserve » (p. 70) ; « ainsi la social-démocratie allemande avait abdiqué », (p. 71) ; elle affichait son impuissance et sa soumission ; son évolution est accomplie ; la voilà complice des agresseurs.

Quel jugement faut-il porter sur elle ? Elle a « trahi la cause du socialisme international » ; elle ne blâme pas Südekum qui « accomplit en Roumanie, à l'insu de son parti, une mission gouvernementale » ; « il est impossible de considérer la social-démocratie allemande, telle qu'elle se manifeste aujourd'hui par la majorité de ses chefs, comme un parti socialiste », (p. 80 à 83). Elle a commis le crime, elle qui savait, de ne pas instruire la masse des socialistes allemands, masse ignorante, sur les événements qui se tramaient depuis la fin du mois de juin 1914. C'est peut-être à cette masse qu'appartient la paix de l'avenir ; il faut tout faire pour l'éclairer, l'informer, la guider.

Parmi tous les textes cités par M. La Chesnais, il y en a trois de particulièrement importants : le manifeste du parti ouvrier allemand, dès que la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Serbie fut connue, (p. 10) ; — le manifeste publié à l'occasion de la déclaration de l'état de danger de guerre menaçant, (p. 35) ; — le texte de la déclaration qui fut lue au nom du parti à la séance du Reichstag, le 4 août.

Dans ce volume bien présenté et imprimé, je n'ai trouvé qu'une seule coquille, regrettable, puisqu'il s'agit d'histoire ; la voici : « cependant l'archiduc héritier François-Ferdinand avait été tué le 2 juin », (p. 6) ; il faut lire le 28 juin 1914 ; on ne saurait trop préciser.

Félix Bertrand.

Les psychonévroses de guerre, par le docteur Grasset, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier, extrait de *la Presse médicale*, numéro du 1er avril 1915 ; Paris, Masson, éditeur, brochure in-8°, 27 pages ; 1915.

Ceci est l'exposé lumineux, dû à la plume d'un spécialiste chargé par le ministre de la guerre d'un service de neurologie, depuis le 3 novembre 1914, « du traitement des blessés atteints de lésions traumatiques du système nerveux et d'hystérotraumatisme ».

En voici le résumé, aussi fidèle que possible, par un profane :

I. Psychonévroses sensitivomotrices (paralysie ; contractures ; anesthésie).

II. Psychonévroses sensoriomotrices qui portent non seulement sur les perceptions sensorielles, mais encore sur les expressions de langage (cécité, surdité, mutisme).

III. Psychonévroses émotionnelles et mentales (troubles du sommeil; changement de caractère; angoisse, caractérisées par l'élément « émotion morbide ».

IV. Étiologie générale des psychonévroses de guerre (l'élément personnel et héréditaire joue un rôle absolument capital).

V. Pronostic et traitement (cas bénins; cas moyens; cas graves; ces derniers guériront probablement, mais à une époque indéterminée, à la liquidation du litige, comme dans les sinistroses par accident de travail. Ici, se pose la question des simulateurs et des malades encombrants et nocifs, dont la maladie s'aggrave à l'hôpital et qui y créent des milieux de culture névrosique; leur nombre ira en croissant pendant toute la durée de la guerre et après la fin de la guerre. On a proposé de leur accorder une réforme avec pension et de les examiner trois, six, douze mois plus tard, pour supprimer ou maintenir leur pension. Le professeur Grasset fait observer que ces malades ont besoin de soins; il faut, ou bien les renvoyer dans leur famille, si elle est aisée, munis de congés renouvelables; ou bien les admettre dans des formations sanitaires spéciales, si leur famille est pauvre, ou si elle habite dans une zone envahie.

Le chapitre III intéressera plus particulièrement les psychologues à cause des remarques qu'il contient sur la théorie dite périphérique des émotions. La brochure elle-même pourrait bien devenir classique.

Félix Bertrand

La leçon de l'Hôpital Notre-Dame d'Ypres, exégèse du secret de la Salette, par le Dr Henry Mariavé; tome II, Appendices. Montpellier, imprimerie Firmin et Montane, 1915; in-8°, 392 pages.

Cet ouvrage est envoyé gratuitement par l'auteur qui demeure à Montpellier, 41, boulevard des Arceaux, aux personnes qui en feront la demande; il est dédié « au marquis de la Vauzelle passionné défenseur de la Vierge qui pleure », — « en l'honneur du Sacré-Cœur Dieu-Amour ».

Comme dans le tome Ier, dont nous avons parlé ici même [1], il s'agit toujours d'édifier la doctrine nouvelle de l'*Amorisme*, ou philosophie de l'amour; d'écraser l'erreur formidable et pluriséculaire des intellectualistes dogmatiques: de montrer l'athéisme pandémique sortant du cléricalisme (p. 8); — de prouver que l'intelligence est une lanterne vide, un instrument à l'usage du cœur (p. 93); — d'apprendre que « pour rester catholique, aujourd'hui, il faut un rude tempérament » (p. 138); — que « la morale de l'Église... est une soupape de

1. Voir *Revue critique*, n° 24 du 12 juin 1915.

sûreté pour l'État » (p. 215, note) ; — que l'histoire n'est immorale que pour ceux qui ne savent point la lire ; la Justice arrive toujours bien que boîteuse » (p. 283, note) ; etc...

Le docteur Mariavé qui s'appelle, p. 291, « un goujat de la Salette », est un esprit original, plein de verve et d'humour ; son livre fait penser, par moments, aux *Châtiments*, aux *Blasphèmes*, et à certaines sorties de Rodolphe Salis. Voici les articles où se manifeste le mieux, à mon humble avis, son réel talent de polémiste de l'amour. Le verbe tragique et le secret de la Salette ; — une visite à un censeur : — un bon binage vaut deux arrosages ; — comment ils expédient Jésus ; — la faillite de l'intellectualisme ; — morale et intelligence ; — comment ils perdent leurs brebis ; — vous avez la tête plus dure que les Boches, — les pages 87 à 89 sur le matérialisme ; et 190 à 193 sur le mariage, ses devoirs, ses dangers, sa fin [1].

Et maintenant quelques petites remarques, en passant : à propos de l'âme (p. 70), il y avait à signaler la théorie du prince Grégori Stourdza qui fait, dans ses *Lois fondamentales de l'Univers*, un *gaz neutre* de l'âme.

Est-ce bien Aristote qui a dit : « nihil est intellectu *quod* non prius fuerit in sensu », (quod et non quid) ? S'il l'a dit, c'est en grec.

Dans le poème cité page 105, le quinzième vers est faux :

Je suis immortelle, je sens Dieu.

il ne devrait compter comme les autres, que huit syllabes.

A la page 259, il est incorrect de dire : « nous avons la tête plus dure que les Allemands qui ont compris *de suite* que la guerre est une institution divine (de Moltke) et *de suite*, avec ferveur, se sont mis au métier lucratif de fléau de Dieu ». Il faut écrire *tout de suite*.

Le jour où M. Mariavé disposera d'un peu de temps, il pourrait, si le cœur lui en dit, nous donner les *Pages choisies* de Mme Guyon ; il en tirerait certainement un chapitre éloquent en vue d'une nouvelle interprétation du secret de la bienheureuse Mélanie. L'amoriste ne peut négliger le *pur amour* [2].

Félix Bertrand.

1. Ces *Appendices* n'ont d'autre lien que cette pensée profonde du Christ, que ce Verbe Insondable, que ce talisman divin : *aimez vos ennemis*, ouvrant toutes les intelligences, établissant le sens de l'Église, et, par contradiction, celui de l'État » (p. 9).

2. Ce qui pourra nuire à la propagation de la doctrine de M. Mariavé, c'est son style qui rebutera les trois quarts de ses lecteurs ; en voici quelques échantillons :

P. 8 : « grâce à elle, les vitupérations de l'Immaculée sont adéquates ».

P. 49 : « le prêtre a réussi le trust de l'animadversion ».

P. 121 : « les hurluberlus du Thomisme ne cessent de discréditer le spiritualisme ».

P. 268 : « l'amour, pour l'animal, est un concert que perçoit son système nerveux central », etc., etc.

Que n'écrit-il *bonnement*, *rondement*, comme Vincent de Paul qui était l'adversaire déclaré de tout ce qui n'était pas simple !

Maurice Eloy, docteur en droit, **Les Droits du critique littéraire et dramatique; leur réglementation légale et judiciaire;** préface de C. Lecigne, professeur à la faculté libre des lettres de Lille; Paris, Fontemoing éditeur, 1914; in-8°, XIV-220 pages, broché. 3 fr. 50.

Ce volume plaira à cause de l'impression qui est d'une netteté remarquable; il sort des presses de l'imprimerie des Arts et Métiers, à Bruxelles; à cause de sa préface piquante, légère, spirituelle; à cause de la limpidité des vues de son auteur, juriste, écrivain, critique droit et judicieux, qui a sa place dans la « République des lettres ».

Il s'agit de la réglementation de la critique, « qui n'est pas un simple exercice d'acrobatie intellectuelle » (p. 8), mais la science et « l'art d'expliquer et de juger »; le mot est de René Doumic. Le droit de citation et le droit d'analyse; le droit de juger; le droit de réponse, y sont étudiés avec probité, sagacité et courtoisie. Les principaux débats judiciaires y sont présentés avec clarté et finesse, pour l'agrément de ceux que la question préoccupe. On lira, entre autres, non sans plaisir, le compte rendu du procès Dubout-Brunetière (p. 163 à 175), à propos de cette *Frédégonde* qui fut représentée à Paris le 14 mai 1897.

Tous ceux qui s'intéressent à la critique, à l'histoire et à la littérature, se muniront de ce livre utile, clair, précis, qui délasse en remémorant de vieux souvenirs, et d'où pourrait sortir une loi de justice [1].

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 août 1915.* Lecture est donnée d'un décret du Président de la République approuvant l'élection de S. M. le Roi d'Italie en qualité d'associé étranger de l'Académie.

M. Paul Monceaux lit une note sur Petilianus et son pamphlet contre saint Augustin. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, commente une inscription latine récemment découverte dans l'ancienne Dacie, et qui fait mention d'anges païens. Il en rapproche d'autres textes épigraphiques prouvant que le culte des anges existait dans le paganisme sémitique aussi bien que dans le judaïsme. Grâce aux philosophes grecs qui, sous l'Empire, se sont attachés à définir le caractère de ces messagers célestes, on peut se faire une idée assez précise de la nature et des fonctions que la religion leur attribuait. — MM. Cagnat et Bouché-Leclercq et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

Léon Dorez.

---

1. Voici le texte proposé p. 209 : « Le droit de réponse, en matière de critique littéraire, dramatique, artistique ou scientifique, n'existe que s'il y a lieu soit de répondre à des attaques personnelles, soit de redresser un fait ou une opinion inexactement rapportés ». Ceci pour compléter le Code pénal de 1810, et les lois du 25 mars 1822 et du 29 juillet 1881, « véritable code de la matière ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **4 septembre** — **1915**

Prieto y Vives, Monnaies arabes. — Hermogène, p. Rabe, — Nicolaos de Myres, Progymnasta, p. Felten. — Blanchet, Manuel de numismatique française, I. — Monumenta Germaniae, Nicolas I, p. Perels, — Jean VII, p. Caspar. — Necrologiae Germaniae, Vienne et Saint Pölten, p. Fuchs. — A. Longnon, Pouillés de la province de Reims, I, II. — A. Longnon, Vidier et Mirot, Obituaires de la province de Sens, III. — Delahache, L'insurrection de Strasbourg, 1836. — Chavannes, Lettres de France. — Klein, La guerre vue d'une ambulance. — R. de Mares, La Belgique envahie. — Northomb, Les barbares en Belgique. — Sarolea, L'héroïque Belgique ; Le problème anglo-allemand. — Gandolfee, La marche à la victoire. — Le Goffic, Dixmude. — Grimauty, Six mois de guerre en Belgique. — J. Reinach, Les Commentaires de Polybe, II. — Bourgeois, Renault, Malleterre, R. G. Lévy, Bellet, La guerre. — Foley, La vie de guerre contée par les soldats. — Goulette, Les indésirés. — Bulletin Charavay, n° 463. — Académie des Inscriptions.

A. Prieto y Vives, **Hallazzo de monedas hispano-musulmanas.**

Dans ce mémoire extrait de la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, M. A. Prieto y Vives publie un petit trésor de monnaies arabes du XIe siècle, trouvé dans la province de Jaen. Ce sont des pièces d'argent de Séville, Almeria, Valence, Murcie, Tolède, Alpuente, Tortosa et Denia. Quelques-unes sont fort rares. D'autres posent de petits problèmes historiques. Le commentaire de l'auteur est intéressant. Dans le texte arabe, quelques fautes d'impression faciles à corriger.

M. G. D.

Hermogenis opera ed. H. Rabe (*Rhetores græci*, vol. VI). Leipzig, Teubner, 1913; XXVIII-467 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Nicolai progymnasmata ed. J. Felten (*Rhetores græci*, vol. XI). Leipzig, Teubner, 1913; XXXIV-81 p. *Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*.

Une nouvelle édition des *Rhetores græci*, pour remplacer dans la bibliothèque Teubnérienne celle de Spengel, dont les tomes II et III sont épuisés, est en ce moment en cours de publication, sous la direction de M. Hugo Rabe, qui a déjà publié, il y a une vingtaine d'années, le commentaire de Syrianos sur la Τέχνη d'Hermogène. Les volumes VI et XI de la collection contiennent l'un les œuvres

d'Hermogène, publiées par M. Rabe, l'autre les *Progymnasmata* de Nicolaos, publiés par M. Felten. — Il nous reste sous le nom d'Hermogène cinq traités : Προγυμνάσματα, περὶ Στάσεων, π. Εὑρέσεως, π. Ἰδεῶν, π. Μεθόδου δεινότητος. M. R. examine en premier lieu la question d'authenticité. Il n'y a pas de doute pour le second et le quatrième de ces ouvrages, quoique le texte original du περὶ Στάσεων ait été plus d'une fois remanié par les rhéteurs postérieurs ; mais il n'en est pas de même pour les trois autres. Déjà au ve siècle on doutait qu'Hermogène fût l'auteur des *Progymnasmata* et du π. Εὑρέσεως, et M. R. donne de bonnes raisons pour qu'ils ne lui soient pas attribués : le style et la manière sont tout autres, dans ces deux traités, que dans les ouvrages authentiques. La question, du reste, est assez obscure, Hermogène disant lui-même avoir composé un traité π. Εὑρέσεως ; et M. R. a préféré, pour sa publication, s'en rapporter au témoignage des manuscrits, bien qu'il considère le nom de l'auteur comme incertain. Qant au π. Μεθόδου δεινότητος, le pour et le contre se balancent, et M. R. laisse à d'autres le soin de se prononcer. Dans le reste de la préface, M. R. énumère les manuscrits, les commentaires anciens et les éditions, et résume en quelques lignes le plan de l'édition nouvelle. Le texte des *Progymnasmata* ne repose pas sur les mêmes manuscrits que les autres traités ; M. R. l'a établi d'après quatre manuscrits, un Laurentianus du xive siècle, deux Parisini du xe et du xie, et un de Bourges du xve ; les autres, au nombre de huit, sont postérieurs, et leurs leçons sont rarement signalées. Pour le reste, M. R. a considéré cinq manuscrits, appartenant à deux familles, et qu'il estime être les meilleurs représentants des anciennes recensions. L'édition ainsi publiée donne un bon texte, qu'il est facile de contrôler grâce à une abondante annotation critique. On notera çà et là quelques bonnes corrections.

Les *Progymnasmata* du rhéteur Nicolaos de Myres en Lycie, qui vivait au ve siècle de notre ère, sont publiés par M. Felten pour la première fois d'après des sources manuscrites. Ce texte n'était cependant pas inconnu ; Finckh en avait tenté une restitution, en 1856, dans le tome III des *Rhetores græci* de Spengel, d'après les scholies d'Aphthonios ; mais ce n'est que plus tard que le traite lui-même fut signalé dans un manuscrit du *British Museum*. Ce manuscrit ne donne pas partout le texte original de Nicolaos ; la dernière partie, le quart environ de l'ouvrage, représente une rédaction qui ne correspond en rien à la manière habituelle de l'auteur, de telle sorte que, comme le remarque justement M. F., on est conduit à soupçonner que cette dernière partie du manuscrit de Londres dérive de commentaires ; ce sont les scholies aux *Progymnasmata* d'Aphthonios. M. F. recherche alors quels sont les commentateurs d'Aphthonios qui se sont servis de l'ouvrage de Nicolaos, et dont les citations peuvent être utiles pour l'établissement critique du texte en général, et pour la reconstruction

de la dernière partie. Il cite Jean, évêque de Sardes, Planude, Doxopater, dont le premier aurait utilisé directement Nicolaos, tandis que les autres ne l'auraient connu que par l'intermédiaire d'autres scholies; celles-ci sont conservées dans plusieurs manuscrits, entre autres deux Parisini, et représentent assez exactement, selon M. F., les termes mêmes de Nicolaos. Dans le reste de la préface. M. Felten réunit d'abord les renseignements que l'on possède sur le rhéteur et ses écrits, et recherche ensuite quelles sont les sources de ses *Progymnasmata*; Nicolaos aurait eu à sa disposition les ouvrages de Théon et d'Hermogène, mais il ne semble pas qu'il se soit servi d'Aphthonios. L'édition est pourvue d'un bon appareil critique, qui donne, outre les variantes du Londinensis (p. 1-58 de l'édition), celles de deux fragments conservés dans un manuscrit de Munich, et pour la dernière partie (p. 59-79) les leçons de trois manuscrits des scholies; et dans une série spéciale de notes sont signalés les passages parallèles dans les rhéteurs grecs.

MY.

Manuel de numismatique française. Tome I. Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet, par Adrien BLANCHET. Paris, A. Picard et fils, 1912. In-8°, de VII-481 pages.

Le présent manuel n'a pas la prétention de se substituer aux grands ouvrages qui ont été écrits sur la numismatique gauloise, de la Gaule indépendante et de la Gaule romaine, la numismatique mérovingienne et carolingienne. Non, son auteur a voulu résumer les données de ces publications, les corriger et les compléter quand il y avait lieu. Il s'est adressé à ceux qui savent déjà, en leur présentant des répertoires utiles; et à ceux qui veulent apprendre, en leur offrant, en un raccourci des plus précis, les premiers éléments de la science.

M. Adrien Blanchet a rempli son programme d'une façon qu'on jugera, sans aucun doute, très satisfaisante. Son volume, divisé en quatre grandes parties (il n'est pas besoin de dire lesquelles, tellement la division s'impose), a abordé à peu près toutes les questions qui intéressent notre numismatique nationale avant l'avènement de la troisième race des rois : fabrication des monnaies, alliage, poids, types monétaires, leur provenance, influences qui se sont exercées pour les modifier, leur dégénérescence et leurs transformations, ateliers et leurs émissions monétaires, leur groupement et leur dissémination, tout cela a fait l'objet d'un savant exposé, où la critique de l'auteur ne cesse jamais d'exercer ses droits.

Ce qui sera peut-être le plus estimé dans son manuel, ce sont les précieuses listes qu'il a établies. Il n'en a pas eu certainement l'initiative et ce n'est pas la première fois que de pareils tableaux sont dressés; mais ceux qu'il nous donne sont les plus complets qui aient jamais été publiés, ils nous donnent le dernier mot de la science :

des noms y sont inscrits pour la première fois, d'autres sont rayés ou sont marqués d'un ? qui avaient été portés sur des nomenclatures antérieures : c'est dire que ces dernières ont fait l'objet d'une revision très attentive. En voici l'énumération : 1° pour les monnaies gauloises, légendes en caractères grecs ou latins, en caractères nord-italiques, en caractères celtibériens. — 2° Pour les monnaies frappées en Gaule pendant la domination romaine, légendes des revers sur les pièces des empereurs gaulois ; lettres ou signes qui se trouvent dans le champ ou à l'exergue de ces mêmes pièces ; légendes des revers sur des monnaies émises par des ateliers de la Gaule depuis le règne d'Aurélien jusqu'à la fin de l'Empire ; empereurs, impératrices et Césars, dont on possède des monnaies avec des marques d'ateliers de la Gaule, depuis l'an 270. — 3° Pour les monnaies frappées en Gaule sous les Mérovingiens, noms de lieux et de monétaires inscrits sur ces pièces ; monétaires dont le nom se trouve sur des monnaies sans indications de localité. — 4° Pour l'époque carolingienne : monnaies classées par règnes ; noms d'ateliers inscrits sur ces pièces ; noms d'hommes qu'on y rencontre. Et pour compléter le tout, un bon index alphabétique.

L.-H. Labande

Monumenta Germaniae historica. Epistolarum, t. VI, partis alterius fasciculus I [Nicolai I papae epistolae, editae ab Ernesto Perels] ; t. VII pars prior [Johannis VIII papae registrum edidit Ericus Caspar]. — **Necrologiae Germaniae** V. V, Diocesis Patatiensis pars altera. Austria inferior. Edidit Adalbertus Franciscus Fuchs. — Berolini, Weidmanni, 1912-1913, 3 vol. in-4°, paginés 257-690, 1-312 et 1-x, 1-750.

Les trois volumes des *Monumenta Germanicae* dont je viens de transcrire le texte n'appellent pas de nombreuses observations. Les lettres du pape Nicolas Ier (858-877) qui sont reproduites dans le premier, n'ont été conservées que dans des collections manuscrites relatives à des objets déterminés. Elles sont donc ici publiées sous les rubriques suivantes : *De rebus Franciae* (il y est surtout question du divorce du roi Lothaire II) ; *de causis Rothadi et Wulfadi sociorumque* (défense prise par le pape de l'évêque de Soissons et des clercs de Reims, déposés ou chassés par l'archevêque Hincmar) ; *ad res orientales* (intervention en faveur d'Ignace, patriarche de Constantinople, contre l'usurpateur Photius ; controverses avec les Grecs dans des questions de foi et de dogme) ; *epistolae variae* (la plupart ont été recueillis par les canonistes). En appendice, sont données les bulles fausses ou douteuses. Le recueil qui est ici publié est donc loin de renfermer la totalité des lettres émanées de la chancellerie pontificale sous un des papes qui jouèrent le plus grand rôle à l'époque carolingienne.

Jean VIII, qui occupa le siège de Saint-Pierre de 872 à 882, exerça

aussi, principalement en Occident, dans l'Empire, une action des plus importantes, que les historiens français ont souvent mise en lumière. Le registre que M. Eric Caspar a publié comprend 314 bulles datées du 1er septembre 876 au mois d'août 882 : la première est adressée au fameux Boson, qui n'était encore que comte de Vienne; elle avait pour but de le remercier d'avoir facilité le passage des légats envoyés à Charles le Chauve et de le presser d'envoyer des secours contre les Sarrasins. L'Occident ne fut pas le seul à retenir l'attention du pape ; on relève dans le registre qui nous est présenté un certain nombre de documents concernant les affaires de Constantinople et de Bulgarie ; mais c'est surtout la France et l'Italie qui furent l'objet de ses lettres. En appendice, sont reproduites 62 bulles, en entier ou partiellement ; elles ont fait partie d'un registre antérieur et ne sont plus connues aujourd'hui que par les collections de canons.

Les diocèses de Vienne et de Saint-Pölten, qui ont été constitués par détachement de l'ancien immense diocèse de Padoue (le dernier seulement en 1785), ont conservé une assez belle série de nécrologes, écrits dans les monastères ou les collégiales; mais dans le nombre il en est peu qui remontrent à une date très ancienne. D'ailleurs, les fondations d'établissements religieux dans cette région ne remontent pour ainsi dire pas avant le XIe siècle. Les nécrologes les plus importants ont appartenu à la collégiale de Klosterneuburg, au monastère de Klein-Mariazell, aux Frères Mineurs conventuels de Sainte-Croix de Vienne (reproduction des armoiries des bienfaiteurs), à l'église Saint-Étienne de Vienne (qui ne fut collégiale qu'à partir de 1359), au monastère de Lilienfeld (fondé en 1206), à la collégiale de Saint-Pölten. Notons encore les nécrologes de la maison de Habsbourg, et la notice nécrologique sur les docteurs et professeurs de l'Université de Vienne composée en 1436. Une table très copieuse termine ce volume qui fourmille de noms.

L.-H. Labande.

Recueil des historiens de la France. Pouillés de la province de Reims, publiés par M. Auguste Longnon,... Première et seconde partie. — Obituaires de la province de Sens. Tome III (diocèses d'Orléans, d'Auxerre et de Nevers), publié par MM. Alexandre Vidier et Léon Mirot, sous la direction et avec une préface de M. Auguste Longnon,... — Paris, imp. nat.; libr. C. Klincksieck, 1908-1909. 3 vol. in-4° de CIV-1066 pages (pour les 2 premiers) et XLVIII-641 pages.

Les deux volumes de *Pouillés de la province de Reims* sont les derniers qu'ait publiés le très regretté Auguste Longnon. Malgré le millésime qu'ils portent au titre et sur la couverture, ils n'ont paru qu'après juillet 1911, date inscrite à la fin de la préface. Ils concernent une région, dont plusieurs diocèses avaient fait l'objet des études favorites de M. A. Longnon : c'est dire quel soin il a apporté dans leur publication, quelle attention il a mise à identifier tous

les noms de lieu [1]. Il s'était cependant trompé sur la date d'un compte de décimes pour toute la province, qu'il avait placée en 1362 : il a rectifié dans sa préface, en désignant ce document sous le titre de « compte de 1362 ou plus exactement de 1372 environ ». La province de Reims était une des plus étendues et des plus riches. L'éditeur a dû faire un choix dans la multiplicité des documents qui s'offraient à lui. Pour le diocèse même de Reims, il a donné des extraits du grand testament de saint Remy (IXe siècle), les partitions des prébendes du chapitre métropolitain en 1249 et 1329, un pouillé antérieur à 1312 (extrêmement important) et le fameux compte des décimes de 1372 environ. Avec ce même compte, pour le diocèse de Soissons, on trouvera un règlement du 2 août 1302, relatif aux bénéfices dépendant de la cathédrale, et un pouillé de date assez tardive (1572); pour celui de Châlons-sur-Marne, un pouillé de 1405; pour celui de Noyon, deux pouillés du XIVe siècle, l'un tout à fait des premières années, l'autre des environs de 1380; pour celui d'Arras, un pouillé du XVe siècle; pour celles de Cambrai et de Tournai, un du XIVe (on aurait pu utiliser pour les identifications, qui ont donné lieu à bien des difficultés, — les corrections signalées à la fin du volume en témoignent, — les tables des volumes publiés par l'Institut historique belge dans ses *Analecta Vaticano-belgica*); pour celui de Senlis, un autre compte de décimes de 1516 et un pouillé du même siècle; pour celui de Beauvais, un pouillé rédigé vers 1320; pour celui d'Amiens un autre de 1301; pour ceux de Thérouanne et de Laon, d'autres des XIVe et XVe siècles. Ce n'est là, je le répète, qu'une sélection.

Le même M. Longnon a dirigé l'impression du troisième volume d'Obituaires pour la province de Sens, dont, après la mort d'Auguste Molinier, le soin avait été confié à MM. Alexandre Vidier et Léon Mirot. Le premier a eu à rechercher les obituaires du diocèse d'Orléans, au second incombèrent les diocèses d'Auxerre et de Nevers. M. Longnon a fait précéder le tout d'une préface, où l'on remarquera principalement une étude sur la chronologie des évêques d'Auxerre nommés dans les *Gestes*, ce dernier document étant publié en appendice avec les Annales de Saint-Etienne d'Auxerre. Il n'y a guère que huit établissement religieux du diocèse d'Orléans qui aient conservé en entier ou par extraits des obituaires, nécrologes, livres de distribution ou calendriers enrichis de notices rappelant la date de la mort de leurs bienfaiteurs. Les documents les plus importants de ce genre sont ceux qui ont appartenu à la cathédrale d'Orléans et aux Célestins d'Ambert; il est même curieux de relever les lacunes

1. J'ai pourtant remarqué quelques petites erreurs qui lui ont échappé, outre celles qui sont relevées dans les Additions et corrections. Ainsi par exemple, p. 480-481, *Monchy-le-Chatel*, au lieu de *Mouchy*. La table dressée par M. Mirot permet encore de rectifier. Le *Laversines* près de Montataire (p. 483) n'est pas celui de la commune de Saint-Maximin.

qui se sont produites à cet égard dans les manuscrits de la célèbre abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Le diocèse d'Auxerre a aussi beaucoup perdu ; cependant on a pu sauver le très précieux obituaire de la cathédrale, composé à la fin du xe ou au début du xie siècle, enrichi de mentions remontant au viiie et continué jusqu'à la fin du xiie. Le document le plus ancien de ce genre est ensuite celui qu'ont commencé à rédiger au xve siècle les chanoines de Saint-Martin de Clamecy ; malheureusement, on n'en possède plus que des fragments assez développés il est vrai. D'autres ont été composés ou compilés dans les siècles suivants : tels, celui de la cathédrale d'Auxerre par le chanoine Potel ; celui du prieuré de la Charité, qui est plutôt une liste chronologique des bienfaiteurs de l'église ; celui des Cordeliers d'Auxerre, qui présente de courtes notices biographiques sur les frères défunts. A noter, pour le même diocèse, les obituaires provenant des églises paroissiales de Saint-Regnobert d'Auxerre, de Charbuy, de Gy-l'Evêque, de Jussy et de Quennes ; d'ordinaire, on n'en trouve pas en dehors des chapitres de cathédrales ou de collégiales et des monastères. Le diocèse de Nevers, par contre, est fort pauvre : il n'a plus guère que des fragments ou de courts nécrologes et seulement pour la cathédrale et les abbayes de Notre-Dame et de Saint-Martin de Nevers. Malgré les nombreuses lacunes que nous avons à regretter, le présent volume sera fort utile pour l'histoire générale ou l'histoire locale ; sans doute, beaucoup de ses textes étaient connus déjà ou publiés : on les retrouvera ici dans une édition meilleure, avec une distinction établie pour ce qui avait été ajouté dans les manuscrits au texte primitif.

L.-H. Labande.

L'insurrection de Strasbourg. 30 octobre 1836. par Georges Delahache Strasbourg (Extrait de la *Revue Alsacienne illustrée*) 1913, 42 p. gr. 4° illustré.

Le coup de tête du prince Louis-Napoléon Bonaparte, venant en octobre 1836, à Strasbourg, pour y tenter, avec quelques comparses obscurs, un nouveau 18 brunaire, a été bien souvent raconté depuis que les détails en furent exposés pour la première fois, devant la cour d'assises du Bas-Rhin, en janvier 1837. Sauf ses complices directs, un Fialin de Persigny, un Laity qui, dès l'année suivante, écrivirent des *Relations historiques* sur l'entreprise du prince, personne ne la prit alors au sérieux, pas même le gouvernement de Louis-Philippe, puisqu'il s'empressa de faire conduire le principal coupable, muni d'un bon viatique, jusqu'aux rivages hospitaliers des États-Unis. Le gouvernement de juillet provoqua d'ailleurs, par cette conduite généreuse (dont Louis Bonaparte ne lui fut aucunement reconnaissant) l'incroyable verdict du jury strabourgeois qui, le 18 janvier 1837, déclarait *non coupables* devant Dieu et les hommes, tous les conjurés

complices du prince, y compris même le colonel Vaudrey, qui, en entraînant son régiment, le 4e d'artillerie, à la caserne de la Finckmatt, et en lui annonçant le retour de l'Empereur, avait seul pu donner un commencement d'exécution à ce bizarre complot. Un instant, le prince avait pu se bercer de l'illusion que l'arrestation, dans leur lit[1], du général Voirol et du préfet Choppin d'Arnouville par ses canonniers, suffirait à assurer le succès de cette folle entreprise. Mais l'incroyable maladresse avec laquelle la colonne insurgée vint s'engouffrer dans l'étroite cour de la caserne du 46e de ligne, dominée par le rempart qui la longeait[2], décida de l'issue de l'aventure en peu de minutes. Si les insurgés (dont beaucoup ne se doutaient pas d'ailleurs du rôle qu'on leur faisait jouer) étaient arrivés par le rempart, ils auraient pu tenir en échec les lignards groupés, pour ainsi dire, à leurs pieds, rien qu'en les menaçant de leurs mousquetons. Sans doute leur succès n'était pas assuré pour cela, puisqu'ils n'avaient d'alliés sérieux ni dans la garnison, ni dans la population civile. Le lieutenant-colonel Talandier, le sous-lieutenant Pleignier, le sergent Richard, d'autres officiers et sous-officiers du 46e, appellent et arment leurs hommes, ferment les grilles de la cour, mettent la main au collet de Vaudrey, de Parquin, du prince lui-même, qui, serrés entre le mur et la croupe des chevaux des artilleurs n'étaient guère en état, ni peut-être d'humeur, d'opposer une résistance héroïque aux représentants de la loi et de la force publique.

M. Georges Delahache, Strasbourgeois d'origine, a pris plaisir à nous retracer, une fois de plus, dans ses plus menus détails, ce qu'il appelle l'*insurrection* et ce que j'appellerais plus volontiers l'*échauffourée de Strasbourg*. Il s'est appliqué, avec le talent fureteur et l'esprit critique qu'on lui connait à dépouiller ce qui existe encore des dossiers judiciaires relatifs à la tragicomédie du 30 octobre 1836, les récits des participants eux-mêmes, les dépositions des témoins, les souvenirs oraux qu'il a pu réunir de la bouche des générations précédentes; il a visité les demeures où se tinrent les conciliabules des conjurés, la maison de la rue des Orphelins où le prince leur lut son manifeste, celle qu'occupait Eléonore Brault, veuve Gordon, la cantatrice maîtresse de Vaudrey, l'amie du prince et de Persigny, cette « nouvelle Jeanne » comme l'appelle impudemment un de ces biographes (p. 12). Nous suivons heure par heure, Louis Bonaparte, depuis son arrivée à Strasbourg, le 28 octobre, sous le nom de baron de Dietfurt jusqu'au soir du 9 novembre, où, dans la soirée, le général et le préfet arrivent à la prison de la rue du Fil, présenter au

1. L'arrivée du prince à la caserne de la place d'Austerlitz eut lieu à cinq heures et quart du matin.

2. Cette cour n'a disparu qu'après 1870. J'y ai passé bien des fois, en flanant sur les remparts, dans ma jeunesse et n'ai jamais pu comprendre comment le colonel avait pu s'engager dans cette « souricière », comme l'appelle avec raison l'auteur.

directeur Lebel un ordre du ministre de l'intérieur et du ministre de la guerre pour l'extradition du n° 564, et donnent « décharge entière de la personne de Louis-Napoléon Bonaparte » qu'on expédie en chaise de poste, entre quatre gendarmes, à Paris, puis à Lorient, pour l'embarquer enfin sur l'*Andromède*. L'auteur a dépouillé aux Archives Nationales et aux archives locales les moindres pièces afférentes à son sujet[1], et je doute qu'on puisse ajouter désormais quelque donnée d'importance à son récit, ni sur la tentative elle-même, ni sur les personnages qui y furent impliqués[2], ni sur la disposition d'esprit des populations effarées au milieu desquelles elle s'est produite[3]. Ce qui ajoute un intérêt particulier à son étude, c'est que, grâce à la direction de l'excellent recueil dans lequel son travail a paru d'abord, la *Revue alsacienne illustrée*, il a pu être enrichi de la façon la plus abondante par nombre de portraits, de vues et de plans, qui en font un véritable *Album historique de Strasbourg* aux alentours de 1836.

Tout le monde sait que la longanimité de Louis-Philippe n'empêcha nullement Louis Bonaparte de recommencer sa tentative, quatre ans plus tard, à Boulogne, avec un égal insuccès. Mais après la révolution de 1848, il réussit à se hisser au pouvoir, grâce au concours intéressé des réactionnaires coalisés, grâce à l'inexpérience plus que naïve du suffrage universel, grâce surtout à la stupidité moins pardonnable des Constituants qui confièrent à ce nouveau-né l'élection du président de la République. Une fois entré dans la place, Louis Bonaparte sut duper ses alliés de la veille et le coup d'état du 2 décembre 1851 lui valut enfin la couronne qu'il révait, et à la France les désastres de 1870 et 1871. Si pourtant une balle bien méritée avait atteint l'auteur du *pronunciamento* téméraire du 30 octobre 1836, dans la cour de la caserne de la Finckmatt, que de maux auraient été épargnés à notre pays et combien, sans doute, l'histoire de l'Europe pendant les soixantes dernières années aurait été différente de celle que nous avons vécue!

R.

---

1. M. D. a même pris la peine de transcrire la facture qui constate qu'on a fourni aux prisonniers de la rue du Fil deux chaises percées en fayence et neuf pots de chambre (p. 20).

2. Les bons bourgeois étaient encore plongés dans un profond sommeil (tout comme leur préfet et leur général) au moment où se produisit le soulèvement et avant qu'ils fussent revenus de leur stupéfaction profonde, tout était fini. Il n'y avait pas de sympathies bonapartistes actives à Strasbourg, mais on n'y aimait pas le gouvernement du juste milieu; la population était volontiers frondeuse, et le jury n'hésite point à acquitter les comparses puisque le coryphée de l'insurrection était remis en liberté par le gouvernement lui-même.

3. M. D. résume, en traits sommaires mais précis, la carrière ultérieure des défenseurs de l'ordre établi et des agresseurs de 1836, qui eurent l'heur et le malheur de survivre à l'avènement de Louis Bonaparte à la présidence de la République et surtout à l'Empire. C'est une impression bien déprimante que donne le spectacle des récompenses prodiguées alors à des aventuriers sans scrupules, alors que de braves soldats subissent des passe-droits injustes pour avoir été fidèles à leur devoir.

1. — F. Chavannes, **Lettres de France** écrites à la *Gazette de Lausanne*. Paris, Crès, 1915. In-8°, 180 p., 2 fr.
2. — **La guerre vue d'une ambulance**, par l'abbé Félix Klein, aumônier de l'ambulance américaine. Avec douze documents photographiques. Paris, Colin, 1915. In-8°, vii et 276 p. 3 fr. 50.
3. — Roland de Marès, **La Belgique envahie**. Dessins de Frans Masereel. Troisième édition. Paris, Crès, 1915. In-8°, 221 p. 3 fr. 50.
4. — Pierre Nothomb, **Les Barbares en Belgique**, avec une lettre-préface de M. H. Carton de Wiart. Paris, Perrin, 1915. Onzième édition. In-8°, xiii et 261 p. 3 fr. 50.
5. — **L'Héroïque Belgique**, album commémoratif publié sous la direction de Charles Sarolea. Paris, Crès, 1914. In-4°, sur deux colonnes, 78 p.
6. — Charles Sarolea, **Le problème anglo-allemand**, préface d'E. Boutroux, Traduit de l'anglais par Charles Grolleau. Paris, Crès, 1915. In-8°, 384 p. 3 fr. 50.
7. — Maurice Gandolphe, **La marche à la victoire**. Tableaux de front, 1914-1915. Paris, Perrin, 1915. In-8°, 260 p. 3 fr. 50.
8. — Charles Le Goffic, **Dixmude**. Un chapitre de l'histoire des fusiliers-marins, 7 octobre-10-novembre 1914. Paris, Plon. In-8°, 247 p. 3 fr. 50.
9. — F. H. Grimauty, **Six mois de guerre en Belgique par un soldat belge**. Paris, Perrin. In-8°, 319 p. 3 fr. 50.
10. — Joseph Reinach, La guerre de 1914-1915, **Les Commentaires de Polybe**. Deuxième série. Paris, Fasquelle. In-8°, viii et 378 p. 3 fr. 50.
11. — Em. Bourgeois, L. Renault, général Malleterre, R.-G. Lévy, D. Bellet, **La guerre**, Origines; droit des gens; armées; finances; industrie. Paris Alcan, 1915. In-8°, 228 p. 3 fr. 50.
12. — **La vie de guerre contée par les soldats**. Lettres recueillies et publiées par Charles Foley. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 298 p. 3 fr. 50.
13. — **Les Indésirés**. Documents recueillis dans les journaux quotidiens, etc. avec préface de Léon Goulette. Paris, Berger-Levrault. Petit in-8° 1915, 74 p. 0 fr. 75.

1. — Les lettres de M. Chavannes ont été écrites dans les derniers mois de 1914 sur le coin d'une table de café devant un verre de fine ou dans une froide chambre d'hôtel à la lueur d'une bougie parce que les Allemands avaient coupé l'électricité. Le succès qu'elles ont eu, est mérité. Elles fourmillent de traits d'observation et de petits tableaux peints avec finesse et beaucoup de soin. Elles retracent l'aspect de la province, l'activité de Lyon, la gaîté d'Avignon, le remue-ménage de Bordeaux où Paris arrive comme un coup de vent, l'incessant va-et-vient des défenseurs de la patrie. Elles exposent l'état d'esprit des Français, leur franchise qui reconnaît la préparation supérieure et la merveilleuse organisation de l'ennemi, leur intelligence, leur hardiesse, leur résolution d'aller jusqu'au bout, leur foi dans la future victoire. Elles font passer devant nous des types de soldats qui tous respirent la confiance, la décision, la santé. Quelle jolie description de l'hôtel de Châlons, de sa salle à manger et de ces officiers qui causent avec un air de tranquille assurance et de bonheur profond ! Enfin, ces lettres mettent en relief le sérieux et la grandeur de Paris. On remerciera ce Suisse spirituel et sagace qui fait un si bel éloge de la France et de son simple héroïsme.

2. — Les notes recueillies au jour le jour et publiées dans le livre

La guerre vue d'une ambulance par M. l'abbé Félix Klein donnent, comme on dit aujourd'hui, une vision de la guerre. M. Klein retrace les impressions de maint combattant dont la blessure saigne encore, *recens a vulnere*, de Français, d'Anglais, d'Africains. Il retrace aussi ses propres impressions au fur et à mesure qu'elles lui traversent l'âme et il nous émeut parce qu'il est ému. Mais on remarquera surtout dans le livre les récits qui furent faits à l'auteur, et il faudra lire et consulter ces pages lorsqu'on voudra connaître à fond ou raconter complètement les premiers mois des hostilités, la bataille de la Marne, la guerre des tranchées, les bombardements des villes. M. Klein a entendu et noté nombre de détails curieux et attachants : il a vu, par exemple, les héros d'Albert « déguenillés, hirsutes et sanglants, tous des réservistes, et en quoi l'active pourrait-elle les surpasser ? Il y en avait de Paris, de Nancy, de la Vendée; accents divers, courages semblables ».

3. — L'ouvrage de M. Roland de Marès, *la Belgique envahie*, est encore un recueil de notes prises au jour le jour. Elles furent écrites pendant que se déroulait sous les yeux du brillant journaliste l'effroyable spectacle de la guerre. Elles traduisent avec talent, en une langue imagée et souvent éloquente, l'impression de ces jours tragiques où les Allemands se ruaient sur le pauvre petit royaume belge; elles rendent vivement le sentiment profond qui s'empara de nos âmes, le sentiment d'un écroulement. Mais M. de Marès a la foi. Il comprend ce que cette lutte de sa nation contre un sauvage envahisseur avait d'héroïque, de vraiment grand, et que « toujours on dira aux enfants des hommes que les Belges ont su mourir en combattant lorsque vinrent les barbares ». C'est avec une réelle émotion qu'on lira cette suite d'articles vibrants sur la défense de Liège, sur l'éveil prodigieux du sentiment national et la réconciliation spontanée des Flamands et des Wallons, sur les infamies et abominations des Allemands qui, pour comble, accusent les vaincus des pires cruautés, sur le *crime allemand* qui est un crime sans nom (p. 89-92), sur l'espoir ardent qui donne aux Belges la force de demeurer debout quand même (p. 133), sur le triomphe certain du droit et de la liberté.

4. — Nous ne ferons que louer, sans l'analyser ni l'apprécier longuement, l'œuvre de M. Pierre Nothomb, *Les barbares en Belgique*, cette œuvre que M. Carton de Wiart qualifie justement d'œuvre pieuse et vengeresse, et qui joint à la générosité des sentiments, à l'émotion d'un cœur révolté l'exactitude et la précision des renseignements. Le livre avait d'abord paru en partie dans la *Revue des Deux-Mondes* sous la forme d'un article qui fut ensuite publié en brochure[1]. Depuis, d'innombrables documents et témoignages avaient grossi les dossiers de l'enquête belge. Tel qu'il se présente aujour-

1. Cette brochure a paru également à la librairie Perrin (in-8°, 72 p., 1 fr. 50).

d'hui, en onzième édition, ce livre, sans doute, n'est pas définitif; presque tous les jours se révèlent de nouvelles atrocités, presque tous les jours surgissent de nouveaux et affreux détails. Mais, si M. Nothomb ne connaît pas et ne retrace pas le supplice de la Belgique par le menu, nous savons, grâce à M. Nothomb, qu'il y a eu supplice; nous avons l'idée des horreurs de toute sorte commises par les Allemands; l'ouvrage du jeune diplomate nous offre, selon sa propre expression, un panorama de la barbarie germanique. Les conquérants et bourreaux de la Belgique se récrient devant cet « amas monstrueux de turpitudes et de crimes » révélé soudainement au monde; ils ne peuvent, ils ne pourront jamais le nier; on leur dira toujours, comme Gœtz à Metzler dans le drame de Gœthe, que le sang de leurs victimes colle à leurs vêtements, *an deinen Kleidern klebt das Blut!*

5. — *L'Héroïque Belgique* est un superbe et très recommandable volume où l'on trouvera de belles illustrations et nombre d'articles et de vers signés des noms les plus connus. Écrivains et poètes magnifient justement la Belgique et tous, soit dans la langue des dieux, soit dans celle des hommes, célèbrent le vaillant petit pays qui refusa de forfaire à l'honneur et opposa si noblement, comme dit Wilmotte, une masse compacte et stoïque à l'effort brutal des Germains. Tous, sous une forme ou sous une autre, expriment cette pensée de Faguet, que l'humanité rangera le brave peuple belge parmi ses plus illustres exemplaires et dira des Flamands et Wallons qu'ils ont maintenu le droit et l'honneur, qu'ils « sont plus grands que les plus grands par l'âme », qu'eux aussi

ingentes animos angusto in corpore versant.

6. — C'est sous la direction de M. Charles Sarolea qu'a été entrepris l'album commémoratif de la *Belgique héroïque*. M. Sarolea est professeur à l'Université d'Edimbourg, consul de Belgique et directeur de l'*Everyman*. Il avait dès 1912 publié un ouvrage *Le problème anglo-allemand* que M. Charles Grolleau a eu l'heureuse idée de traduire en français et a parfaitement traduit. On ne saurait dire trop de bien de cet ouvrage. M. S. est Belge de naissance et dès 1912 il annonce que les Allemands envahiront la Belgique qui « pourrait redevenir le champ de bataille de l'Europe ». Dès 1912 il déclare qu'il admire l'Allemagne et déteste l'esprit prussien. Dès 1912 il pressent la catastrophe et proclame le péril imminent. Dès 1912 il prédit que Guillaume II qui est son propre ministre des affaires étrangères et qui ne fait qu'encourager l'esprit agressif de l'Allemagne et que « semer les dents du dragon », en appellera aux armes. Dès 1912 il assure qu'il y aura bientôt une guerre — la puissance militaire la plus formidable, la plus systématique que le monde ait encore vue, peut-elle s'abstenir d'une attaque? — et qu' « il n'y aura jamais une guerre plus criminelle du côté de l'Allemagne, une guerre plus juste du côté

de la France ». Il montre vigoureusement l'isolement moral de l'Allemagne et le juge « tragique ». Il prouve que l'Allemand est un réaliste qui ne pense qu'à l'expansion coloniale, à la puissance, et qui ne conçoit cette puissance que sous la forme de l'épée et de l'argent. Mais que de pages il faudrait pour exposer à nos lecteurs tout ce que ce volume si plein, si fortement composé et étayé par une immense lecture, contient de solide et d'attachant ! L'auteur — tout en donnant d'utiles conseils à l'Angleterre — ne néglige aucun côté de son sujet. Il étudie le militarisme, le nationalisme, la perversité du patriotisme, le socialisme, les griefs de l'Allemagne contre la Grande-Bretagne. Il trace le portrait de Guillaume II et c'est peut-être le portrait le plus remarquable qu'aucun écrivain ait jamais tracé jusqu'ici.

7. — Les chapitres du livre de M. Maurice Gandolphe, *La marche à la victoire* sont, comme dit le sous-titre, des tableaux du front, et on regarde volontiers cette galerie de tableaux. Nous voyons d'abord la poursuite et le barrage ; nous voyons nos soldats mettre en France le siège devant l'Allemagne ; nous assistons aux labeurs et labours de cette guerre imprévue, aux attaques contre les taupinières et terriers de l'adversaire. Puis, devant nous, passent nos hommes, ceux d'Afrique qui disent « moi, Arabe d'Algérie, même chose Français », les Anglais « héroïquement convenables » et les territoriaux, si dévoués. Viennent ensuite l'artillerie « impératrice des batailles » ; les avions, ces alouettes gauloises qui dispersent les corbeaux de Germanie ; les sapeurs ou « allumeurs de volcans ». Tous les aspects de la lutte d'aujourd'hui se déroulent ainsi devant nos yeux : « le joyeux élan qui jette les combattants à l'assaut et la jonchée funèbre qu'ils laissent après eux ».

8. — Une geste d'autrefois, tel est l'épisode de *Dixmude*, le plus mémorable épisode de la résistance opposée aux Allemands sur les bords de l'Yser par nos fusiliers marins. Deux fois ils se signalèrent à Ypres et à Saint-Georges, mais à Dixmude ils opéraient en enfants perdus et on peut dire qu'ils tenaient dans leurs mains le sort des deux Flandres. Le récit de la défense des « Thermopyles du Nord », sobre, nerveux, exempt de déclamation, est aussi émouvant qu'exact, et M. Le Goffic a su décrire comme il fallait et cette ville où, selon le mot d'un correspondant anglais, il faisait rouge et ces intrépides Bretons, leur simple héroïsme, leur complet oubli d'eux-mêmes, leur bel entrain, la jeune gaîté de leur race. L'histoire de la grande guerre a là de sûrs et précieux éléments. Documents officiels, correspondances privées, carnets de route, enquêtes orales, M. Le Goffic a usé consciencieusement de tous les moyens possibles d'information, et nul ne pourra étudier les opérations sur l'Yser sans recourir à son livre.

9. — Fernand Grimauty est un très authentique « soldat belge » qui, sans apprêt ni prétention, avec beaucoup de verve, avec une

belliqueuse ferveur, raconte la part qu'il a prise pendant six mois à la défense de son pays depuis les tâtonnements d'une mobilisation improvisée jusqu'aux étapes du siège d'Anvers et aux exploits de la bataille de l'Yser. C'est un fidèle et saisissant récit d'aventures souvent curieuses, voire merveilleuses, et en même temps, et mieux qu'une relation d'ensemble, ce témoignage d'un soldat nous fait apprécier et admirer la résistance belge dans sa grandeur héroïque. Le lecteur vivra pendant quelques heures avec ces Wallons et ces Flamands unis par un ardent amour de la Belgique et par la haine sacrée qui les anime à jamais contre le Teuton [1].

10. — Exprimerons-nous de nouveau à Reinach-Polybe notre admiration pour son talent? Dirons-nous derechef qu'il sait l'histoire et qu'il la cite à propos, qu'il relit au besoin Villehardouin et Ségur, qu'il a le sens critique, qu'il brosse avec maestria des articles aux titres expressifs où il déploie cette variété qui fut toujours le grand secret de plaire? On retrouve avec joie dans cette deuxième série les *Commentaires* qu'il a donnés au *Figaro* du 1er janvier au 15 avril 1915. Il les a reproduits sans y rien changer, et il a raison. Une grande partie de leur valeur consiste précisément dans l'instantané de l'esquisse, et, comme il dit dans sa préface, ceux qui essaient d'écrire l'histoire de leur temps, ont du moins le mérite d'avoir vu hommes et choses de leur propres yeux, d'avoir reçu « le choc direct des faits », d'avoir « respiré l'atmosphère du drame ». Citerons-nous dans cette centaine d'articles ceux qui nous ont le plus frappé? Bornons-nous à noter que Joseph Reinach combat l'impatience et recommande la vigilance, qu'il ne désespère pas du succès des Russes et qu'il croit en l'étoile du Nord, qu'il révèle, flétrit implacablement les fautes et les crimes de l'Allemagne, que sa confiance demeure la même, qu'il voit dans les soldats allemands de puissants animaux de guerre et non des êtres supérieurs, que sa devise intrépide reste, comme la nôtre : *jusqu'au bout*.

11. — Grâce au volume que MM. Bourgeois, Renault, Mallettere, Lévy et Bellet publient sous le titre *La guerre*, les élèves de l'Ecole libre des sciences politiques qui sont dans les tranchées, auront cette année, comme dit un de leurs maîtres, quelques cours, et d'excellents cours. M. Emile Bourgeois développe *les origines de la guerre* impartialement et avec l'esprit critique qu'on lui connaît; il établit que Guillaume II a pris dès le 26 juillet l'initiative. M. Louis Renault étudie *l'Allemagne et le droit des gens* et il déploie dans cette étude non seulement sa science juridique et son sens élevé du

1. P. 202 l'endroit « qui s'appelle Mariekerke ou Mariaburg ou quelque chose d'approchant », est Mariakerke, à une lieue de Gand. P. 212 et ailleurs un autre endroit dont Grimauty ne garantit pas l'orthographe, *Yeveringhoven*, se nomme Beveringhoek. Nous reviendrons ailleurs plus longuement sur cet intéressant récit.

droit, mais son esprit si fin et cette bonhomie qui double l'esprit. Le général Malleterre esquisse avec autant de clarté que de compétence la manœuvre de la Marne à laquelle il prit une part glorieuse. M. Raphaël-Georges Lévy, dans la *Guerre et les finances*, expose les questions les plus ardues avec une précision et une sûreté qui n'excluent pas l'élégance, et il prouve que notre situation est fort rassurante. M. Daniel Bellet donne dans l'*Industrie moderne et la guerre* de curieux et saisissants détails et montre que la guerre est désormais une industrie qui met à contribution tous les progrès techniques et qui suit pour arriver au succès les méthodes suivies par l'industrie. On voit que M. d'Eichthal qui dirige l'Ecole et préside la Société des anciens élèves, eut une heureuse inspiration en décidant que les grandes conférences d'hiver auraient lieu en 1915 comme les années précédentes et que ces conférences présenteraient au public parisien les divers aspects de la crise que nous traversons,

12. — Sous le titre *La vie de guerre contée par les soldats*. M. Charles Foley a recueilli et publié des lettres de poilus. Parmi ces lettres classées par ordre de date, il y en a de très belles, de très sincères — non pas seulement celles des aumôniers (p. 183 et 203) — non pas seulement celles des officiers qui avec une émotion triste et fière annoncent aux familles la mort de leurs hommes ou qui décrivent soit les tranchées soit la fête de Noël ou qui, comme le sous-lieutenant de Saint-Cyr [1], pensent à une France « nécessaire et impérissable » — mais celles de simples soldats qui frémissent de jeunesse, de confiance et d'enthousiasme, celles d'héroïques blessés (p. 163), celles de celui qui avec une superbe jactance écrit que sa pièce a « tombé » au moins trois mille Allemands ou de celui qui « en voit de toutes les couleurs ». Ces poilus sont hardis, déterminés, et en même temps avisés, souples, aptes à se plier aux circonstances; ils veulent remplir leur devoir de soldats français ; pas un qui, comme dit un lieutenant-colonel (p. 277), ne soit prêt au sacrifice de sa vie; pas un qui n'ait de l'entrain, de la bonne humeur et qui ne « prenne à la blague toutes les duretés de la situation » (p. 284). On regrettera que l'éditeur n'ait pu nous communiquer le nom de chaque signataire ni indiquer l'endroit d'où viennent les lettres. Nous espérons qu'après la guerre il essaiera de combler ces lacunes.

13. — *Les Indésirés!* Problème troublant! Sujet horrible! Pourtant, les directeurs de la collection Berger-Levrault qui a pour but de garder la trace et le reflet de nos états d'esprit, ont bien fait de ne pas le passer sous silence. Le volume contient les principaux articles écrits sur cette « question des enfants ». Quelle est la meilleure solution? Je la trouve p. 35 : « Laissons faire les femmes ».

Arthur CHUQUET.

1. Celui-là même qui, en qualité de Père Système, prononça, au nom de ses camarades, le serment de mourir gantés de blanc.

— Le bulletin d'autographes Noël Charavay n° 463 (août 1915) contient, entre autres lettres et documents, une lettre de Baudot, 2 juillet 1820 (détails donnés sur lui-même à l'éditeur de la *Nouvelle biographie des hommes vivants*) ; une lettre d'un autre ex-conventionnel, Casenave, pour demander à Napoléon une place de maître des comptes ; une lettre de Gambetta (15 décembre 1870 : envoyer des messages à Paris et ne rien marchander, ne pas s'arrêter à la question d'argent); une lettre de Gamon à Fouché (30 août 1815, il affirme son royalisme); une lettre de Loti pour le *Figaro* (« vous avez le droit de la refuser, mais pas le droit de l'expurger d'un seul mot »); une lettre de Niou qui applaudit au 18 brumaire ; une notice autographe de Piorry sur lui-même (reproduite avec quelques changements de style dans la *Biographie nouvelle des contemporains*) ; une lettre de Thielmann qui envoie à Lannes un plan de Friedland et assure que le nom du maréchal sera toujours cher aux troupes saxonnes ; un dossier sur la municipalité de Toul qui proteste en 1872 contre les conclusions du Conseil d'enquête, etc. — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 août 1915.* — Au nom de la sous-commission des fouilles de la Commission municipale du Vieux Paris, M. le Dr Capitan résume les résultats des fouilles faites aux Arènes de Lutèce, dont le déblaiement a été poursuivi en présence de M. Charles Magne, inspecteur des fouilles archéologiques de la ville de Paris. Le périmètre entier des Arènes étant dégagé, on a pu constater que ses dimensions étaient de 55 mètres 50 sur 49 mètres, tandis que le Colisée mesure 86 mètres 40 sur 55 mètres 50. Trois squelettes ont été découverts ; ils étaient étendus au fond d'une fosse, parmi des débris gallo-romains et mérovingiens. Entre divers autres ossements trouvés dans le sol de l'arène, on remarque un crâne de chameau.

M. Cagnat donne lecture d'un mémoire sur les proconsuls d'Afrique.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 11 septembre. — 1915

Sartiaux, Le temple d'Assos. — Keyes, Les chevaliers romains. — Artonne, Le mouvement de 1314. — Rébelliau, Bossuet. — Bordeaux, Pèlerinages littéraires. — L. Rey, Le roman de Stuart Mill. — Dellepiane, Les sciences et la méthode reconstructives. — Masslow, L'évolution de l'économie nationale. — J. Riou, Aux écoutes de la France qui vient. — Académie des Inscriptions,

F. Sartiaux. **Les Sculptures et la restauration du temple d'Assos en Troade.** In-8°, p. 1-169, fig. 1-59. Paris, Leroux, 1915.

S. a bien fait de réunir en volume les articles qu'il a consacrés au temple d'Assos dans la *Revue archéologique* de 1913-4 (on notera, outre quelques corrections partielles, l'addition des pages 49-50 et 149-160). Le sujet, avant qu'il eût entrepris de le traiter, était, bien qu'on en eût beaucoup parlé, fort mal connu, ce qui n'a rien de surprenant, car le principal rapport publié sur les fouilles américaines, était, en fait, presque introuvable, a été ignoré à peu près par tous les savants qui ont parlé d'Assos. S. ne se flatte pas d'avoir résolu tous les problèmes que pose la construction en Troade de ce temple dorique, le seul qu'ait connu l'Asie Mineure : il a du moins bien montré l'intérêt qu'ils présentent et la restauration qu'il propose, si elle n'est pas et ne peut être certaine, est du moins vraisemblable et s'appuie sur des arguments de fait. — P. 7-8, mission de Duthoit et révélation sur la négligence avec laquelle sont gardées les archives des Beaux-Arts : tout rapport qui n'est pas immédiatement publié doit être considéré comme perdu pour la science. P. 17-8, S. montre bien ce qui reste d'archaïsme dans les proportions du temple. P. 25-6, il relève les éléments ioniens qui se mêlent au « canon » dorique et qu'explique peut-être l'histoire d'Assos, la ville paraissant avoir été, vers la fin du VIe siècle, sous la domination des Pisistratides. P. 52, Clarke interprète ingénieusement par une légende locale troyenne la présence du Triton sur l'architrave. P. 62, négligences singulières dans la décoration, ce qui n'empêche pas le modelé d'être en assez fort relief. P. 79 et passim, rapports avec Chypre. S., p. 80, placerait les sculptures du temple entre 550 et 530 avant J.-C. P. 88 et suiv.,

la seconde restauration de Clarke part du principe que les entre-colonnements sont égaux. Il est difficile d'être affirmatif sur ce point, car le stylobate n'est pas conservé sur les deux façades, mais S. observe (p. 91) que l'écartement des colonnes du pronaos nous est exactement connu et que, si l'entre-colonnement central de la péristasis lui correspond, comme il le semble bien, sur le front du temple, il est forcément plus grand que les entre-colonnements latéraux. De là part le principe de sa restauration, qui met à la place d'honneur les deux motifs capitaux de la frise, d'un côté la lutte d'Héraclès contre Triton, de l'autre le combat contre les Centaures du mont Pholoë (p. 112). Les taureaux affrontés se trouveraient sur les retours d'angle et les métopes se rencontreraient sur les deux faces et non, comme le croyait Perrot, sur la seule façade principale : quant aux sphinx couchés, ils encadreraient, à droite et à gauche, la frise de l'ἅλιος γέρων. P. 138 et suiv., S. combat la théorie de Clarke qui faisait procéder le temple du Theseion, ce qui, pour beaucoup de raisons, paraît inacceptable.

A. de Ridder.

Clinton Walker Keyes. **The rise of the equites in the third century of the roman Empire.** Princeton University Press, 1915, in-8°, 54 pages.

Dans cette dissertation présentée à l'Université Princeton pour l'obtention du grade de docteur en philosophie, M. Keyes étudie, avec beaucoup de soin et de précision, un épisode important de l'histoire intérieure de l'Empire romain : le remplacement des sénateurs par des chevaliers à la tête de l'administration civile et militaire des provinces. Au temps de Dioclétien la substitution était faite presque partout, mais elle avait commencé plus tôt, au cours du IIIe siècle. Il valait la peine de rechercher comment elle s'est opérée et d'en suivre les étapes en chaque région. L'auteur examine successivement le cas des gouverneurs de provinces et celui des commandants de troupes, légions et *vexillationes* ; il énumère et discute les textes, surtout épigraphiques, à l'aide desquels on peut retracer l'enchaînement des faits. En terminant il pose la question de savoir si la séparation des pouvoirs civils et militaires dans les provinces au Bas-Empire n'est pas une conséquence précisément de l'évincement des sénateurs par les chevaliers : l'ancien gouverneur de rang sénatorial réunissait entre ses mains toutes les attributions que se partagent désormais le *dux limitum* et le *praeses*.

M. Besnier,

Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315, par André Artonne..., Paris, F. Alcan, 1912. In-8° de 235 pages. (Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.)

La campagne entreprise par Philippe le Bel contre le comte de

Flandre en 1314 souleva dans la France une opposition presque générale : on protesta d'abord énergiquement contre les subsides réclamés par le Roi en vue de cette expédition, on fut irrité ensuite par la conclusion d'une paix hâtive, qui intervint avant l'obtention des avantages militaires escomptés. Cette fois, le mécontentement donna lieu à des mouvements qui auraient pu devenir très dangereux pour la royauté ; des assemblées plus ou moins secrètes se réunirent dans diverses régions, les nobles de divers pays firent alliance avec le peuple, puis se confédérèrent avec ceux des pays voisins. Et tout le monde s'entendit pour imposer des limites aux exigences du pouvoir central.

L'initiative paraît être partie de la Bourgogne ; presque en même temps se constituèrent les ligues de Champagne, du Forez, du Vermandois, du Beauvaisis, du Ponthieu, de l'Artois. D'autres provinces, enhardies par les premiers succès obtenus, présentèrent bientôt aussi leurs revendications : la Normandie, le Languedoc, l'Auvergne. Si tous les mécontents avaient pu s'entendre, faire abstraction de leurs idées particularistes, dresser le tableau des abus qu'ils voulaient réprimer, des réformes et des privilèges à obtenir, des garanties à réclamer contre les agents royaux, s'ils avaient su unir leurs efforts pour agir d'abord sur Philippe le Bel, puis sur son successeur Louis X le Hutin, nul doute qu'ils n'aient réussi à conquérir pour toute la France une sorte de grande charte, dont l'observation se serait imposée à l'avenir. L'esprit public ne permit pas même d'essayer d'atteindre ce résultat. Chaque province, chaque groupe d'alliés présenta au Roi ses propres revendications, sans se préoccuper de coordonner ses demandes avec celles de ses voisins. Le Roi, pressé par la nécessité, accorda à peu près tout ce que l'on voulut : il commença par sacrifier Enguerrand de Marigny et ceux que l'on rendait responsables de la pénurie du trésor, il donna des ordres pour arrêter la levée de la subvention à laquelle les consuls des villes languedociennes s'opposaient avec vivacité il accorda une charte aux Normands (le 19 mars 1315), d'autres aux Bretons (en mars), aux Languedociens (le 1er avril), aux Bourguignons (en avril), aux Picards (trois dans le courant de mai), aux Champenois (en mai), une deuxième aux Bourguignons (17 mai, confirmée en décembre) ; il compléta celle des Normands au mois de juillet suivant, en concéda d'autres aux Auvergnats et aux habitants des Basses-Marches, au mois de septembre. L'année 1316 vit octroyer de nouveaux privilèges : une deuxième charte aux Languedociens (en janvier) et aux Champenois (en mars) ; d'autres furent pour la première fois obtenues par les Berrichons (en mars) et par les Nivernais (en mai). En général, les demandes de chaque province étaient présentées au Roi en un rouleau de parchemin ; le Conseil royal examinait et discutait les arti-

cles, et le rouleau était quelquefois rendu aux pétitionnaires, avec en marge l'acceptation entière ou partielle ou bien les motifs du refus. Mais le plus souvent la chancellerie remettait un acte en bonne et due forme, dont plusieurs expéditions étaient envoyées aux représentants du Roi.

Les réformes réclamées consistaient bien souvent dans l'abolition des nouveautés introduites dans l'administration du royaume et dans le retour aux usages du temps du bon roi Louis. Le règne de saint Louis avait laissé de tels souvenirs de bonté et de justice, qu'on ne pensait pas pouvoir être mieux gouverné que par ses lois. Aussi bon nombre de provinces exigèrent-elles tout d'abord la confirmation des statuts dont elles jouissaient à cette époque bénie. On demandait ensuite de bonnes monnaies, d'un cours fixé une fois pour toutes, des garanties contre les exactions abusives et des tailles non justifiées, l'abolition de maltôtes locales ; le Roi ne devrait plus faire appel pour le service d'ost et de chevauchée qu'à ses propres vassaux et non à ses arrière-vassaux, sauf le cas où l'on était forcé de convoquer l'arrière-ban ; on ne lèverait plus en particulier la subvention pour la campagne de 1314 ; le fouage, les droits de gîte seraient fixés ; les agents royaux révoqués pour une cause légitime ne seraient plus replacés, des enquêtes seraient faites pour connaître leurs abus et excès de pouvoir, ils jureraient eux-mêmes de respecter les privilèges obtenus par leurs provinces. L'administration de la justice et la procédure firent l'objet de nombreux articles : en général, les nobles obtinrent la limitation des cas où la justice royale l'emportait sur la leur, ils se préoccupèrent de sauvegarder leurs droits de juridiction et parfois l'intérêt des contribuables. Les acquisitions de domaines et de fiefs, faites par la royauté dans l'étendue des provinces, inquiétaient les suzerains de ces fiefs et de ces domaines : Normands, Champenois, Bourguignons, Languedociens s'entendirent pour qu'elles fussent restreintes et pour qu'elles n'amenassent pas la diminution des grands fiefs. La Champagne voulut aussi empêcher ses habitants de devenir trop facilement les sujets du Roi. Après avoir examiné les différentes chartes concédées, on serait tenté de voir dans leur obtention un très grand succès pour la féodalité et une régression de la centralisation royale. Ç'aurait été ainsi, dans le cas où des garanties sérieuses auraient assuré leur observation et leur maintien : mais ces garanties firent défaut, sauf pour les chartes aux Normands. Le droit coutumier s'enrichit bien partout de nouvelles règles pour la procédure ou les transferts féodaux, mais à peu près nulle part l'action de la royauté ne fut entravée. Ce fut le mérite de Louis X d'avoir su apaiser les mécontentements, dissoudre les coalitions et maintenir son autorité.

Sa politique a été fort bien exposée par M. Artonne, l'auteur du livre que je viens de résumer. Le jeune érudit a, pour ses débuts,

donné un excellent mémoire, qui, je le souhaite, sera suivi de beaucoup d'autres, où il affirmera ses qualités d'historien avisé et de critique sagace. J'ajouterai que, malgré l'aridité du sujet, il sait se faire lire avec un intérêt soutenu : ce n'est pas sans mérite.

L.-H. LABANDE.

Alfred RÉBELLIAU. **Bossuet** (collection des *Grands écrivains français*). Paris, Hachette, 1912, in-12. 208 pages.

Un historien dont la parole fait autorité a dit : « Bossuet n'est point dans la circulation des esprits. C'est comme Versailles un monument colossal, mais inhabitable et qu'il faut qu'on se déplace pour aller visiter. » Si l'on a pu croire que Bossuet n'était plus dans la « circulation », peut-être faut-il moins s'en prendre à lui qu'à certains « esprits ». Depuis que notre activité s'est tournée vers les sciences d'application, il y a plus de gens curieux du jeu d'un « moteur » que des ressorts délicats de l'intelligence et des sentiments que font mouvoir nos grands classiques. Mais Corneille, Racine et Molière partagent cette disgrâce avec Bossuet, et pour la même raison : on ne les joue plus au théâtre que dans les matinées du jeudi, devant les collégiens.

« Monument colossal », certes oui, et si c'est un hommage à la grandeur de Bossuet, il n'a rien d'exagéré. Mais « inhabitable », peut-être faut-il distinguer. L'œuvre de l'évêque de Meaux est très variée. Ainsi Bossuet a pris part aux luttes religieuses de son siècle avec les armes de son siècle, et ces armes peuvent n'être plus aujourd'hui que des curiosités de musée. Mais, par dessus la tête de ses contemporains, il a lancé dans la « circulation des esprits » des vérités qui s'adressent simplement à l'homme, aussi bien à celui d'aujourd'hui qu'à celui d'hier ou de demain. C'est même pour cela que ses auditeurs lui préféraient Bourdaloue, si ce n'est Fromentières : ceux-ci du moins cultivaient l'actualité ; « il n'y manquait que le nom », selon le mot de Mme de Sévigné.

Donc, s'il y a dans Bossuet des parties devenues « inhabitables », il en est d'autres que le temps n'a pas entamées. M. Rebelliau n'est pas le premier qui l'ait constaté. Mais pourquoi « cette pensée courageuse, clairvoyante et haute » de Bossuet, comme il dit, a-t-elle produit moins d'effet sur le XVIIe siècle que sur nous, et pourquoi nous donne-t-elle maintenant une « impression de maîtrise et de presque perfection » qu'elle faisait pas alors, voilà ce que M. Rebelliau nous explique à son tour avec une surabondance de raisons qui font que Bossuet, comme orateur, nous apparaît en effet aujourd'hui plus que jamais « dans la circulation des esprits [1] ».

---

1. Entre cent exemples, en voulez-vous un que ne donne pas M. Rebelliau, mais qui aurait pu illustrer sa démonstration ? C'est ce passage du sermon sur l'Honneur : « Est-il rien de plus haïssable que la médisance, qui déchire impi-

Mais qu'est-ce à dire encore? Que Bossuet ne serait plus lisible comme historien? M. Rébelliau nous fait voir, tout au contraire, ce qu'il y a de méritoire, de nouveau, de durable, dans son *Histoire de France* et surtout dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Dédaignant les ouvrages de seconde main, Bossuet non seulement va droit aux sources, mais de plus il discerne dans ses matériaux ce qui seul est important. Il a le sentiment de la grandeur de la cité antique, si différente cependant de la monarchie de Louis XIV, et sa justesse de vue lui permet dans l'histoire la *liberté d'examen* qu'il s'interdit dans les choses de la foi. De l'aveu même des protestants, jamais Coligny n'a été plus magnifiquement loué que par Bossuet. Et loin que la conception mystique d'une providence réglant en vue du christianisme futur tous les événements antiques ait eu sur sa méthode l'influence fâcheuse que l'on pouvait craindre, M. Rébelliau fait remarquer qu'au contraire Bossuet donne, partout où il le faut, une explication humaine aux choses humaines.

L' « argument » de Bossuet contre les protestants aurait-il vieilli; il resterait encore pour M. Rébelliau, qu'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de sa suprême habileté dans son *Exposition de la Doctrine*, de son émouvante et triomphante conférence avec le pasteur Claude, ou des travaux préparatoires qui ont abouti à l'*Histoire des variations*. Ici M. Rébelliau est comme sur son vrai terrain; on ne peut le résumer, il faut le lire pour s'assurer que s'il est dans l'œuvre de l'évêque de Meaux des parties ruinées, elles méritent encore « qu'on se déplace pour aller les visiter ».

Mais si c'est simplement une querelle littéraire qu'on veut faire à Bossuet, elle serait de toutes la plus vaine. Décomposant jusque dans ses derniers replis la phrase de Bossuet, M. Rébelliau fait ressortir l'art avec lequel s'y allient la chaleur, l'éclat et la hardiesse des images prises dans la Bible et les Pères orientaux, avec la savante composition des auteurs de l'antiquité profane, et avec la simplicité et le naturel que Bossuet tire de lui-même. Car si son style est souvent : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires... », son bon sens sait s'abstenir des grands mots, des grandes phrases, toutes les fois qu'il le faut, et sans jamais cesser d'être éloquent, il verse souvent dans son discours cette bonhomie souriante, cette candide naiveté qui étaient chez lui le vrai fond de l'homme. Voilà ce que M. Rébelliau nous démontre encore dans une page de critique

---

toyablement la réputation du prochain? Mais si peu qu'on l'appelle franchise de naturel et liberté qui dit ce qu'elle pense, ou, sans tant de façon, pour peu qu'on la débite avec esprit, en sorte qu'elle divertisse (car c'est une grande vertu dans le monde que de savoir divertir), on ne regarde plus combien les traits sont envenimés; il suffit qu'ils soient lancés avec art, ni combien les plaies sont mortelles, pourvu que les morsures soient ingénieuses. » Je le demande à tout homme sans parti pris, qu'est-ce qui a bougé dans ce petit morceau?

littéraire qui, pour la pénétration, la finesse et la science, n'a rien à envier aux maîtres du genre.

Il n'y a pas très longtemps qu'un de nos plus grands penseurs a dit de Bossuet : « Personne n'a eu une imagination si forte et si naturelle dans une pareille gravité de pensée. Je sais bien que Fénelon a une noblesse simple, une mesure, une finesse délicate et subtile... Mais qu'est-ce que cela, en comparaison de cette puissance d'imagination qui accompagne tous les sentiments et toutes les pensées de Bossuet, comme cet écho des montagnes qui, répétant tous les bruits, semble appeler toutes les puissances de la nature en témoignage [1] ? »

Nous continuerons donc à étudier Bossuet, ne serait-ce que comme « exercice », pour entretenir et fortifier notre intelligence. C'est un des maîtres de notre culture : ne soyons pas des ingrats.

Eugène Welvert.

Henry Bordeaux, **Pèlerinages littéraires,** *quelques portraits d'hommes.* Paris. Fontemoing éditeur, 1914, in-8°, VIII-358 pages, 3e édition; broché, 3 fr. 50.

On a dit assez de mal de M. H. Bordeaux, comme romancier, depuis quelques années ; on a écrit à son sujet, pour les deux douzaines de volumes qu'il a publiés, et qui ont eu du succès, à peu près tout ce que l'on avait dit de M. G. Ohnet, à la suite de feu Jules Lemaître. Il est des rapprochements d'auteurs qui s'imposent à ceux qui se mêlent de critique ; il en est d'autres qui ne laissent pas d'être forcés et qui ne semblent découverts, soudain, que pour les besoins d'une cause. Aussi bien, la question n'est pas là ; ce qu'il y aurait à prouver, c'est que le public n'a pas droit aux auteurs qu'il mérite. On me concèdera que l'entreprise ne va pas sans difficultés ; pour la mener à bien, il faudrait un psychologue de génie.

M. H. Bordeaux, des romans de qui je n'ai pas à m'occuper ici, nous offre aujourd'hui un volume de critique littéraire. Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'il est agréable et intéressant à lire. La plupart des œuvres de Pierre Loti, Maurice Barrès, Emile Faguet, Emile Gebhart, du marquis Costa de Beauregard, d'Edouard Rod, de Rudyard Kipling, et de Charles Guérin, y sont analysées, fouillées, d'une plume, je ne dirai pas alerte, mais patiente et avertie, avec finesse et sympathie.

Les meilleures notices me paraissent être celles qui sont consacrées à Faguet, Gebhart, Rod et Guérin ; je placerais ensuite celle où revit la belle figure du marquis Costa ; puis celle où est mise à nu la sensibilité de Loti ; enfin l'étude sur Kipling et celle où nous apprenons comment Barrès a « perfectionné son égoïsme » (p. 46). M. H. Bordeaux, comme la plupart des écrivains, ne parle bien, je veux dire en connaissance de cause, que des auteurs qu'il aime et qu'il

1. Doudan, *Lettres*, III, 213.

comprend le mieux ; pour faire aimer, il faut aimer ; et ses jugements les plus sûrs sont ceux que lui dicte son cœur ; là où ce cœur n'est pas, on ne trouve que des constructions laborieuses, filandreuses, prétentieuses, partant à peine supportables.

S'il m'était permis de présenter quelques observations de détail, je dirais combien mal choisi est le mot de Sainte-Beuve, placé au début des études sur Loti et Barrès : « la vie est une partie qu'il faut toujours perdre » ; il ne peut s'appliquer ni à l'un ni à l'autre ; car, pour tous deux, la vie est une chose sérieuse, non pas un jeu ; et à supposer qu'elle soit un jeu, Barrès croit être le gagnant à cause de sa foi, par sa foi même, de catholique ; l'autre, par la force, la religiosité de son panthéisme, de son amour, sans cesse renaissant, pour la beauté des formes et des âmes.

C'est pourquoi, à la place de M. Bordeaux, j'aurais supprimé sans regret, p. 12, le paragraphe qui se termine par ces mots : « il constate, s'émeut et passe ». Loti a pu être pris pour un dilettante ; il n'en est assurément pas un ; ses idées sur la vie, l'amour et la mort, auraient ici gagné à être confrontées avec celles de M. Maeterlinck, dont un livre récent, très discuté, pouvait offrir à M. Bordeaux des thèmes variés de dissertations sur la mort ; chose qu'on s'étonne qu'il n'ait pas faite dans ce volume ; le triptyque était à brosser : Barrès, Loti, Maeterlinck.

A la page 89, c'est le plan d'un joli conte qui nous est tracé, mais qu'on n'écrira pas ; pourquoi ? A la page 102, c'est une boutade de Faguet sur les cancres de nos écoles, qui est prise trop au sérieux ; il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat. A la page 160, je lis : « catholique et *Savoisien* »... et à la page 320 : « dur de raison, le peuple *savoyard* l'était comme ses princes » : est-ce que par hasard, M. Bordeaux ferait une différence entre les deux épithètes ? l'une passant pour plus noble que l'autre ? C'est une nuance de sens que les Savoyards que j'ai connus en Savoie, ne voulaient pas faire ; ils auraient peut-être dit que le marquis Costa était un Savoyard et appelé le peuple, savoisien ; mais il n'y a pas lieu d'insister.

Des préfaces (il y en a deux en somme), je ne dirai qu'un mot : les meilleures sont les plus courtes ; elles ne sentent jamais l'huile.

Félix Bertrand.

L. Rey, **Le Roman de John Stuart Mill**, Paris, imprimerie Monzein, 1913 ; brochure in-8°, 28 pages.

Cet agréable et substantiel supplément aux *Mémoires* de Stuart Mill, au texte serré, trop serré, intéresse parce qu'il précise certains points de la vie intime du grand anglais qui passe pour n'avoir jamais menti. Ce roman, c'est son amour pour Harriett Hardy, femme de John Taylor. Mill la rencontre pour la première fois, à un repas familial,

en 1830; il a 25 ans; elle 23; mariée, mère de famille, — elle a trois enfants, — il lui est, à cette date, impossible d'unir sa vie à celui qu'elle aime; mais elle confesse avec franchise, à son mari, son amour pour Mill; J. Taylor, consterné, essaye d'abord de ramener à lui les pensées de sa femme, mais n'y parvient pas; alors, il tente de la distraire de sa passion en l'envoyant passer six mois à Paris; St. Mill court l'y retrouver; la cure projetée ne donne aucun résultat; bien plus, Mme Taylor « propose à son mari de rentrer au foyer pour vivre avec lui comme un ami, et la vie commune reprend avec le trio classique, le mari, la femme, l'amant, disons mieux, l'ami » (p. 10).

Harriett Taylor ne cache pas sa passion pour Mill; la « prose enflammée » d'une lettre qu'elle écrit à son amie, Mme Fox, trois ans après leur première entrevue, en 1833, témoigne de son ardeur; voici cette lettre :

« Oh, cet être ! c'est comme si Dieu avait voulu montrer en lui, le type de hauteur où peut atteindre l'humanité. Etre entièrement avec lui est mon idéal du plus noble destin. Pour tous les états d'âme et de sentiment qui sont élevés, larges et beaux, il est l'esprit compagnon et le désir du cœur. Si nous différons dans les bagatelles, c'est uniquement parce que je suis plus frivole que lui ».

Pendant vingt ans, les choses allèrent ainsi; Mill qui « respecte sincèrement » Taylor, collabore avec la femme qu'il aime et qui n'est pas sienne, ébauche des livres, les écrit auprès d'elle, presque sous sa dictée (Principes d'Economie politique; la liberté), voyage en sa compagnie, dîne chez elle deux fois par semaine, le mari « allant jusqu'à s'absenter ces jours-là ». Celui-ci finit par mourir en 1849. Deux ans après, Harriett Taylor devient Mme St. Mill, pas pour bien longtemps, puisqu'elle expire le 3 novembre 1858, dans une chambre de l'hôtel d'Europe, à Avignon, où elle avait dû s'arrêter comme elle se rendait à Hyères, avec sa famille. Cette mort imprévue fixe notre philosophe dans l'ancienne ville des papes; il y séjourne dès lors d'une façon à peu près constante, durant quinze ans, dans une petite villa qu'il avait achetée à proximité du cimetière Saint-Véran, où est ensevelie sa femme, et où lui-même repose depuis le 8 mai 1873. Cinq personnes seulement, dont l'auteur de cette brochure, pasteur à Avignon, et qui connut de près le philosophe, « furent seules admises à l'honneur de l'accompagner jusqu'à la tombe » (p. 28).

Le roman de J. St. Mill est donc l'hommage d'un ami, d'un coreligionnaire, à la mémoire d'un ami; on ne sera donc pas étonné d'y trouver une explication, une défense de la conduite peu banale de l'*examiner* de la compagnie des Indes, et une réhabilitation plausible de la patience maritale.

Pour M. Rey, nous n'avons pas, en Taylor, affaire à un mari complaisant, mais à un homme d'honneur qui « accepte avec grandeur d'âme cette situation unique » (p. 20) et qui sort « grandi » de l'épreuve.

Stuart Mill dans ses *Mémoires* a répondu aux insinuations calomnieuses de ses familiers, et quoiqu'il ne les y nomme point, de ses parents qui le désapprouvaient ; « son père l'accusa brutalement d'être l'amant de la femme d'autrui et lui en exprima son énergique réprobation » (p. 17). Pourtant, affirme Mill, tant qu'Harriett fut Mme Taylor, il n'y eut entre elle et lui que des relations d'amour intellectuel ; ainsi, il ne fait que sauver l'honneur mondain ; comme le fait remarquer justement M. Rey, « la question demeurait entière au point de vue moral » (p. 22) ; car, « que devenait en tout ceci le lien conjugal ? »

Harriett n'a pas la force d'éloigner celui qu'elle aime d'un chaste amour ; Stuart Mill n'a pas la force de s'en aller, d'imiter Byron ; l'un et l'autre sont encouragés à continuer de se voir par un mari résigné qui tient à son *home*, et qui laisse à sa femme, en mourant, la jouissance de toute sa fortune ; il n'avait probablement rien à lui reprocher, ou voulait simplement le faire croire à ses enfants et aux autres. Quoi qu'il en soit, M. Rey pense sincèrement que Mill et Harriett Taylor ne furent pas amants ; ce que nous savons de *l'âme des Anglais* nous incline à partager son avis ; pendant vingt ans, Stuart Mill fut, si l'on peut dire, le logicien-troubadour, un autre Montausier, en plein romantisme.

Félix Bertrand.

Les Sciences et la Méthode reconstructives, par Antonio Dellepiane, professeur à l'université de Buenos-Aires, traduction française par Emile Chauffard, Paris, Giard et Brière, éditeurs, 1915, vol. in-8°, de 160 pages, broché 4 francs.

Dans ce livre qui est un cours de philosophie du droit professé en 22 leçons à l'université de Buenos-Aires, en 1913, l'auteur rattache la science de la procédure à la logique que St. Mill définissait la science de la preuve ; pour lui, la théorie de la preuve judiciaire n'est qu'un « chapitre de la logique appliquée », et il voudrait que dans les facultés de droit, professeurs et étudiants fussent plus philosophes qu'ils ne le sont aujourd'hui ; c'est un désir et un regret dont nous apprécions toute la portée.

Il montre aussi que cette « théorie de la preuve judiciaire est en étroite relation avec la méthodologie de l'histoire » et des autres sciences reconstructives des faits et des choses du passé : géologie, paléogéographie, paléoclimatologie, paléobotanique, archéologie, paléoglossologie. Il aime les généralisations méthodiques ; il veut, suivant le principe de H. Spencer, unifier le savoir, fondre les connaissances, puisque cette unification est un progrès de l'esprit, et ainsi il élève la *critologie* à la dignité d'une science philosophique.

Il pose et classe avec clarté les lois qui régissent la preuve judiciaire ; il analyse ses éléments comme le savant qui, dans son laboratoire, observe, compare, expérimente, fait des hypothèses, contrôle, vérifie, pèse et mesure patiemment, afin d'arriver à la vérité, ou

comme l'historien, qui étudie les documents matériels ou écrits qu'il a recherchés, réunis, conservés, décrits, reproduits et consignés avec une sagacité de Huron.

Le juge d'instruction qui ne doit se préoccuper que de la vérité et non pas seulement de la vraisemblance d'une excuse alléguée par un inculpé, trouvera dans ce volume d'utiles indications pour établir avec fermeté sa certitude sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé qui lui est amené. Aussi bien dans la discussion de certains exemples imaginés par Lopez Moreno que dans sa théorie de la preuve par indices, ou preuve indirecte, fondée sur le principe leibnitzien de raison suffisante (p. 63), et les rapports que cette preuve entretient avec les autres preuves (aveu, témoignages, etc...), M. A. Dellepiane apparaît comme un maître à l'esprit précis et positif et comme un guide sûr.

Il est regrettable que, ayant fait de son cours un livre, il n'ait pas pris la peine de nous démontrer dans deux ou trois leçons complémentaires, « d'une façon circonstanciée et complète », (p. 142), que les principes de la preuve par indices se confondent avec ceux de toute science reconstructive en général ; son travail manque par la de conclusion définitive; il est vrai qu'il nous la donnera plus tard, dans un autre volume, ce qui peut paraître excessif à qui n'est pas un disciple docile, et qui l'exposera à des répétitions. De plus, des juristes brouillés avec la philosophie réclameront à bon droit une bibliographie ; en effet, chacune des 22 leçons fait penser à D. Hume, à St. Mill, à H. Spencer, à H. Taine, à Ch. Renouvier, qui, quoique bien connus du professeur argentin, ne sont pas même cités au bas des pages. Il y a enfin à noter un abus fâcheux de l'interjection *eh bien*! et deux coquilles, p. 44 : « pensées ayant trait *en* fait en question; et p. 95 : « *errere* humanum est ».

Félix Bertrand.

L'Evolution de l'Economie nationale, introduction à la sociologie et à l'Economie politique, par Pierre Masslow; traduit du russe par J. Schapiro; Paris, Giard et Brière, éditeurs, 1915 ; un vol. in-8° de VI-332 pages; broché, 7 fr. 50.

On entend par *économie* « une organisation méthodique de la puissance du travail humain en vue d'une activité économique, en vue de la production » (p. 91); il s'agit de « l'économie nationale dans les pays de climat tempéré » (p. 11), en particulier de la Russie, pays essentiellement agricole qui fournit, avec la République Argentine, la moitié de son blé à l'Europe.

Les systèmes économiques se transforment et leur transformation n'est pas forcément lente ni progressive ; « elle est étroitement liée à la baisse de la productivité du travail appliqué au même sol et de l'accroissement de la population » p. V ; le salaire, le profit, la rente foncière seront étudiés dans un prochain volume ; pour le moment

c'est seulement « le problème du développement et de la répartition des forces productives, problème cardinal de l'économie politique et de la sociologie », qui retient l'attention de l'auteur, spécialiste de la question agraire en Russie, et il y a là suffisamment de quoi intéresser ceux qui font de la sociologie, c'est-à-dire tout le monde, s'il faut en croire M. Eugène Welvert qui le disait, non sans malice, dans une de ses dernières et savoureuses critiques [1].

L'ouvrage est divisé en trois parties : I. *Les systèmes économiques* (p. 27 à 99), remarquable non point par la fraîcheur des idées exposées, — la grande portée du *principe du moindre effort* n'a échappé, ni à nos psychologues ni à nos sociologues, — mais par le choix et la richesse des citations ; II. *L'organisation de l'économie* (p. 99 à 203), la plus personnelle, la plus nette, la plus instructive de ce puissant travail et que le tableau de la page 195 résume ; III. *La répartition des forces productives* (p. 203 à 325), dont je dois signaler les chapitres XVII, XVIII, XIX, sur *le développement de l'économie nationale*; *le capitalisme en Russie* ; *l'économie mondiale*, et une critique originale de la classique théorie subjective de la valeur ; « la valeur subjective d'un objet augmente ou diminue selon que sa production demande peu ou beaucoup de travail. Les objets dont la production est particulièrement pénible, ne sont naturellement produits qu'en petite quantité : ils sont rares. Et non seulement les gens riches qui les achètent, mais même les économistes croient qu'ils sont chers parce qu'ils sont rares, tandis que c'est en réalité le contraire : ils sont rares parce que leur production demande beaucoup de travail, c'est-à-dire parce qu'ils sont chers » (p. 216). La remarque est juste, mais elle n'est que l'expression d'une vérité particulière, non d'une loi économique, il le semble du moins ; n'y a-t-il pas des objets qui coûtent beaucoup de peine à fabriquer, et qui pourtant ne sont ni rares, ni chers? le travail du verre est pénible ; les verriers s'usent vite à souffler de tous leurs poumons ; quoi de moins cher, de moins rare, qu'un verre de table, une bouteille, une carafe ? faisons donc sa place au besoin social qui contredit, dans une certaine mesure, le principe du moindre effort, ou le peu de goût que l'homme témoigne pour certains travaux qui l'épuisent; c'est souvent parce que l'on n'en a pas besoin que certains objets, pénibles ou dangereux à fabriquer, sont rares [2].

M. Pierre Masslow, qui est un savant, aime à citer les économistes russes, anglais et allemands; il néglige totalement les français ; n'avaient-ils rien à voir dans quelques points du débat? il ne nomme

1. Voir la *Revue Critique*, n° 31, du 31 juillet 1914, p. 73.

2. L'exemple du verre n'est pas une exception, on pourrait encore citer le charbon, le savon, les acides, et en général toutes les branches de l'industrie où les progrès de la technique sont encore insuffisants pour dispenser l'ouvrier d'avoir à exposer sa vie, ou de trop peiner.

qu'en passant, p. 11 et 31, le *Tableau économique* de Quesnay et *la Vie préhistorique* de G. et A. de Mortillet, et cela étonne et surprend : les continuateurs français d'A. Comte méritent mieux que le silence ou l'oubli.

Félix Bertrand.

Gaston Riou. **Aux écoutes de la France qui vient**, introduction de M. Emile Faguet; Paris, Grasset; septième édition, 1915; vol. in.8°, 335 pages; broché, 3 fr. 50.

Ceci est un livre grave, profond, plein de poésie et de sève, d'élan et d'ardeur réfléchie. L'auteur qui ne craint pas de faire parler Dieu (p. 319-320), y juge son temps et certains de ses contemporains; leurs œuvres y sont analysées, critiquées avec lucidité [1]; et bien que composé de fragments, écrits peut-être à des époques différentes, quoique assez rapprochées, le volume donne, dans l'ensemble, une singulière impression de force et d'unité; nous y trouvons, à propos de la crise religieuse au cours de ces vingt dernières années, un tableau fidèle de notre France d'hier, avec son ennui, son découragement, son angoisse, ses velléités de réformes sociales et ses jeunes espoirs.

C'était en 1912 : les colères soulevées par le boulangisme, l'affaire Dreyfus, l'antimilitarisme, l'anarchisme, le socialisme chrétien, l'affaire des congrégations, étaient à peine apaisées, que les querelles religieuses, jamais éteintes, semblaient reprendre de plus belle : comme autrefois le fidéisme, le modernisme venait d'être condamné par le pape; de plus, la question de la liberté ou du monopole de l'enseignement était loin d'être classée; celle de la représentation proportionnelle naissait seulement. Plus que jamais, les deux Frances se faisaient haineusement face : les rouges contre les blancs : les catholiques contre les protestants; la nouvelle Sorbonne dénoncée par l'ancienne....

Les conciliateurs ne pouvaient faire entendre leurs voix, ni mettre d'accord des adversaires qui semblaient irréconciliables; comme ils insistaient, ceux d'entre eux qui étaient des croyants, furent obligés de se soumettre et de se taire : leur attitude manquait d'orthodoxie : les plus marquants furent excommuniés.

Quelques citoyens, qui n'étaient pas des modernistes, disaient : assez de politique étroite; assez de criailleries mesquines, d'emportements indignes de nous; ménageons nos forces pour les mettre au service d'idées non « obliques »; le temps n'est plus des guerres de religion; l'antisémitisme et la lutte des classes sont des théories fausses : surveillons l'ennemi extérieur qui nous guette : soyons frères, soyons amis; faisons l'union de tous les Français, à force de bonne volonté

---

1. Exception faite pour un jugement, peut-être hâtif, sur le félibrige et la renaissance provençale, p. 102-103.

et de tolérance mutuelle, dans l'Etat neutre; rallions-nous au cri de : France d'abord!

Les irréductibles, robespierristes du xxe siècle, criaient : République d'abord! les principes de 89 toujours menacés, sont plus que jamais à défendre; dénonçons les tentatives de corruption, les marchandages des couloirs, des bureaux de rédaction; épurons la nation, même au prix des scandales divulgués, même si le scandale engendre le scandale; le rôle du sectaire, du meneur, est utile, nécessaire, beau; soyons des sectaires; sus aux vendus; sus aux trembleurs!

Certains, par indifférence pour la politique et la religion, ne sortaient plus de leur cabinet; leur patiente application à classer les algues, ou les champignons, à couper en quatre les fils ténus d'une idéologie morte, à s'abîmer dans la contemplation exclusive de leur petite vitrine, les empêchait de voir ce qui se passait auteur d'eux. Ils n'étaient ni pour ni contre la liberté; maîtres, ayant charge d'âmes, ils ignoraient volontairement les besoins non scolaires des disciples qui les suivaient; mais, fonctionnaires consciencieux, ils passaient à la caisse à chaque fin de mois.

D'un côté, c'était l'exaspération des appétits mal déguisés sous des étiquettes politiques habilement choisies et nuancées, exaspération manifestée par la virulence des attaques contre les personnes et la pratique forcenée de la théorie de l'ôte-toi de là que je m'y mette! De l'autre, une abstention prudente et circonspecte des dilettantes de la pensée et de l'action, des amateurs de Tour d'ivoire, professeurs sans autorité, émules de Bouddha, par l'ennui qu'ils faisaient naître autour d'eux, surtout sensibles au désir de la gloire monnayée.

Entre les deux, le peuple, travailleur, sensé, économe, robuste, d'une moralité sans mysticisme, proie facile à séduire lorsqu'il ne se méfie point; le peuple que l'on s'efforce d'amener à soi, de convaincre, de convertir à un parti, dont l'adhésion, jamais assurée, permettra de chanter victoire et que l'on ne craint pas d'abrutir à coups de petits verres.

Chaos profond dont la littérature était en quelque sorte le témoin; moralisme, pornographisme, jemenfichisme, étayaient, selon les tendances dominantes, un chef-d'œuvre par jour et fondaient les réputations du dramaturge et du romancier. L'art véritable se faisait rare; plus de désintéressement; c'était la belle époque du « requinisme » littéraire, digne accompagnement du requinisme politique et parlementaire, et du requinisme médical; l'âge de la dichotomie à outrance, dans tous les domaines. « La nation faisait relâche »; rien de plus attristant pour les cœurs généreux.

Il fallait sortir de là; il est des âmes droites qui ne peuvent s'habituer à une atmosphère de déloyauté et de mensonge, pour qui les alentours des mares stagnantes sont nauséabonds; il fallait, ou bien

drainer les eaux pourries ou s'éloigner du foyer d'infection. Préférant désinfecter le pays, plutôt que de le quitter pour l'exil, la Jeune-France voulut assainir la vieille, la nettoyer et lui donner comme un air de jeunesse, la vieille France qui fut « l'ardent flambeau du monde », et qu'encombrait une « horde sans foi ni loi » ; les Jeunes-Frances « ont fait ce serment que désormais le service de la France serait leur culte à Dieu », (p. 256). M. Gaston Riou a été leur porte-parole; avec ardeur, comme un jeune qui aime avec passion ce qui est beau, ce qui est noble et pur, ce qui est clair, aussi bien dans le geste et l'attitude que dans la pensée et la conduite en général, il a chanté, il a voyagé, il a semé la bonne parole, il a satirisé, fait des prosélytes et prêchant d'exemple, il espérait; il avait la foi.

Quelle est cette foi qui l'anime? l'amour de la patrie ; et dans son livre, qu'on peut mettre à côté de ceux de Georges Rossignol et de A. Suarès, il nous dit son espoir : les idées françaises ne cesseront pas d'aller par le monde, dont elles finiront par faire l'unité. Il veut nous apprendre comment l'on peut passer « de l'ennui radical à la joie impérissable » (p. 88) ; il nous appelle à l'action pour la patrie ; c'est une idée sur laquelle il revient souvent :

« Il me semble qu'un demain splendide, digne des plus belles époques de notre histoire, dort en ce moment dans les sillons de la patrie » (p. 254).

Il a fait le serment des jeunes Athéniens; il veut la France plus belle, plus libre, plus grande par le rayonnement universel de ses idées; il s'écrie avec ses frères :

« Que nous périssions, pourvu que la France éternelle, germe élu d'un monde nouveau, éclate enfin à la vie » (p. 298).

Il n'a « qu'une haine bien française : la haine de l'opinion qui recourt à la force, du système qui se prétend sans commune mesure » (p. 301); il a juré de ne jamais désespérer de la patrie » (p. 329), et il saura « mourir pour elle » (p. 323).

Les Jeunes-Frances l'ont montré. Si Romain Rolland, un de leurs poètes, a préféré aller faire en Suisse de la neutralité expectante, Charles Péguy a tenu son serment ; ses ossements qui blanchissent dans un creux champenois, — grandia ossa, — seront pour ceux qui restent, des reliques à placer dans la châsse sacrée.

Les temps sont révolus; une aube nouvelle a lui; 1915 condamne 1912 ; le chaos est organisé; les passions sont purgées; les haines calmées ; les partis mêlés ; les deux Frances n'en font plus qu'une; la fusion de la foi et du patriotisme, si longtemps, si douloureusement cherchée, est accomplie; laïques impénitents, théologiens dogmatiques fraternisent dans le sacrifice et dans la mort; A. de Mun et G. Hervé se sont trouvés; les points de départ sont différents; le point d'arrivée est le même : servir la patrie. Les fois sont confondues dans un amour unique et tenace ; il ne s'agit plus de Rome ou de

Genève; d'esprit critique ou de soumission; de liberté ou de monopole; il s'agit de la France, de la mère-patrie, de la terre qu'ont tour à tour servie Vercingétorix, Philippe-Auguste, Jeanne d'Arc, Richelieu, Villars, Carnot et Gambetta; il s'agit des idées généreuses que notre sol a vu fleurir qu'il faut arroser de notre sang pour les empêcher de mourir.

Le livre fermé, je me dis : il n'est pas possible que la France ne soit plus elle; cette union que M. Gaston Riou a prévue, ce serait une chose atroce, abominable, qu'elle pût cesser d'être dans quelques années, et durer moins que la génération qui l'a réalisée. Il faudra que « l'amitié des tranchées », pour me servir de l'expression de F. Buisson et de M. Barrès, persiste dans les cœurs réconciliés; il faudra que nous soyons plus que jamais unis et français, puisque c'est encore le meilleur moyen d'être le mieux humains; plus que jamais, il y aura à se redire le serment athénien, s'il est vrai que les deuils plus que les triomphes resserrent les liens fraternels. En 1912, la liberté pouvait paraître à de bons yeux, seule capable de fonder le patriotisme: que dans quelques mois et toujours, ce soit la justice, sans laquelle, disait Platon, il n'est point d'équilibre ni d'harmonie; la justice avec un peu d'amour.

Félix Bertrand.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 août 1915.* — M. Edmond Pottier fait une communication sur des fresques pompéiennes récemment découvertes qui ont fait l'objet d'une étude de M. Rizzo, proiesseur à l'Université de Turin. Il analyse ce travail en insistant sur quelques détails de ces représentations très énigmatiques. Le style de ces peintures est excellent et a rappelé à certains connaisseurs des œuvres du Titien ou du Corrège. — MM. Salomon Reinach, Franz Cumont, Maxime Collignon et Ernest Babelon présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 18 septembre — 1915

Cyropédie, p. Gemoll. — Charites, volume offert à Fr. Leo. — A.-B. Schwarz, Hypothèque et hypallagma. — Krusch et Levison, Passions et vies des saints mérovingiens. — Halphen et Poupardin, Chroniques des comtes d'Anjou et seigneurs d'Amboise. — R. de Bancalis, Souvenirs d'un annexé. — Dauzat, Glossaire étymologique du patois de Vinzelles.

Xenophontis Institutio Cyri recensuit Guil. Gemoll. Editio maior: xix-161 p. — Editio minor stereotypa; xii-344 p. Leipzig, Teubner, 1912 (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*.

Les principes de M. Gemoll, pour l'établissement du texte de la *Cyropédie*, sont les suivants. Des trois familles de manuscrits (*x*, *y*, *z*), *x* était celle à laquelle on accordait jusqu'ici le plus d'importance; M. G. montre par quelques exemples choisis, et caractéristiques, que cette opinion est exagérée. En outre, *x* et *y* ne représentent pas purement les recensions dont elles dérivent; ces deux classes ont été contaminées l'une par l'autre, de sorte qu'en général, bien que *z* soit d'une valeur moindre, on ne peut affirmer la supériorité d'une classe sur l'autre. Il convient donc, selon M. G., d'user d'une méthode « éclectique et subjective. » Je ne m'attarderai pas à discuter ces principes; je note seulement, en passant, que bon nombre de leçons de la classe *y* me paraissent très bonnes, et que, en cas de doute, il vaut peut-être mieux s'en rapporter à *y* qu'à *x*, ou à *z*, ou à *xz*; c'est du moins l'impression que laissent, par exemple, des leçons comme ἱππέας, alors que *x* et *z* portent ἱππεῖς (p. 235, l. 10 et ailleurs). Mais examinons l'édition. J'ai eu déjà à juger de nombreuses éditions de textes grecs, classiques ou non, publiées dans la bibliothèque Teubnérienne; à part un petit nombre, dont l'auteur était insuffisamment préparé à sa tâche, elles sont bonnes, faites avec soin, et plusieurs sont excellentes; mais je n'en connais pas une seule qui soit aussi inférieure, aussi négligée que cette édition de la *Cyropédie*. Le texte est rempli de fautes grossières, dont quelques-unes sont des incorrections, et l'appareil critique, par endroits, est erroné et trompeur. Voici les preuves. L'appareil critique, comme on le sait, a un double but; en reproduisant les variantes des principaux manuscrits, il

renseigne sur l'histoire du texte, et il permet de contrôler la forme adoptée par l'éditeur. Il est d'usage d'y insérer les corrections notables proposées par les savants, et qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas admises dans le texte. On sait ainsi, mot par mot, d'où provient le texte publié, et l'on peut en connaissance de cause approuver ou désapprouver ; par exemple, ici, p. 107, l. 9 texte πέμποι, note πέμπει *xz*, nous savons que πέμποι est la leçon de *y* ; et nous sommes encore mieux renseignés si le mot du texte est répété dans les notes, comme 173, 3 texte οὔτε, note οὔτε] οὐδὲ *xy* ; οὔτε est la leçon de *z*. Mais M. G. est loin de toujours procéder ainsi ; il n'est pas rare de rencontrer en note la forme même du texte, sans rien de plus : 258, 5 texte ἦν, note ἦν *y* ; 261, 22 ἀεὶ, note ἀεὶ *y* ; 83, 3 σμικρότατα, note σμικρότατα *y* ; 56, 21 θέλουσιν, note θέλουσιν *y* ; 125, 7 οἴομαι, note οἴομαι *xz* ; 233, 8 ἐγένετο, note ἐγένετο *xy* ; 74, 9 συμμαχεῖσθαι, note συμμαχεῖσθαι *y*, etc. On conclura peut-être que M. G. a simplement oublié de faire connaître les variantes des autres manuscrits, et a voulu seulement indiquer la source de la leçon qu'il adopte ; mais, outre que cette manière de faire est insolite et induit en erreur, d'autres notes vont nous révéler qu'il n'en est pas ainsi, et qu'il y a une faute soit dans le texte, soit dans l'annotation critique : Texte 3, 22 οὔθ' ἑαυτῷ, note οὔθ' ἑαυτῷ *y* G ; 17, 15 ἐκεκράγεστε, note ἐκεκράγεστε R ; 242, 7 ἱππεῖς (acc.), note ἱππεῖς *xz*. On voit sans peine que le texte est fautif, et qu'il faut lire οὔτε αὐτῷ, ἐκεκράγειτε, ἱππέας ; par conséquent, avec une note de ce genre, nous devons supposer une autre forme dans le texte, et en effet, dans les passages cités plus haut, il convient de lire ἐάν, αἰεί, μικρότατα, ἐθέλουσιν, οἶμαι, ἐνεγένετο, συμμάχεσθαι, ainsi que le prouvent, du reste, d'autres notes exactes, comme 357, 7 αἰεί, note ἀεί *y* ; 240, 19 ἐάν, note ἦν *y*, cet. ἐάν ; 256, 19 οἶμαι, note οἴομαι *xz* ; 122, 13 ἐθέλουσι, note θέλουσιν *z* ; 259, 12 μικρότατον, note σμικρ. AHF. Ailleurs M. G. donne des notes qui condamnent formellement son texte : 266, 6 ὡρμᾶτο, note ὥρμητο Hertlein, ὡρμᾶτο *codd.* ; 91, 8 τοὺς κοινωνούς, note κοινῶνας Pantazides, τοὺς κοινωνούς *xy*, τῆς κοινωνίας *z* ; 92, 6 ὅσοι, note οἱ] ὅσοι *y*. De telles notes, sans doute, ne se rencontrent pas partout ; mais elles sont assez fréquentes pour que le lecteur soit mis en défiance à l'égard de l'appareil critique de M. G., qui souvent renseigne mal et manque de méthode. Comment, pour citer encore un exemple, peut-on se débrouiller dans le passage suivant : 96, 12 τἆλλα ζῷα ἐπίσταται, et un peu plus loin l. 16 ἅπαντα ταῦτα ἐπίσταται, avec la note : 12 et 16 ἐπίσταται *y* ? De toute façon la note est incohérente, et M. G. préfère, la seconde fois, une incorrection à la leçon correcte d'une classe de manuscrits.

Dira-t-on, pour certains cas, qu'il y a une erreur typographique ? C'est bien possible, car l'édition en fourmille. On peut y relever toute sortes de fautes : mots sans accent (148, 2 ποιουσιν, 148, 18 ἐδυνατο) ; mots mal accentués (270, 21 πράξαι, 358, 10 κρεῖττω, 374, 13

μείζον); lettres changées (90, 8 ἀπήρ pour ἀνήρ, 134, 21 ἤκουσα pour ἤκουσε, 6, 2 γεγαίτεροι pour γεραίτεροι, 320, 8 κινοῦν pour λινοῦν, 87, 16 καθίφειν pour καθίζειν); lettres omises (49, 11 εὐποῇς pour εὐπορῇς, 55, 7 ὑπακούσας pour ὑπακουούσας, 75, 12 ἐμβαίειν pour ἐμβαίνειν, 76, 12 Πέραι pour Πέρσαι); interversions (5, 14 ἐγρου pour ἐργου, 105, 16 Ἀσσύροιν pour Ἀσσύριον, 147, 14 ἐπουιοντο pour ἐποιοῦντο, 398, 17 ἐξκαοῦμαι pour ἐξακοῦμαι); mots bizarrement tronqués (96, 11 κνυται pour δείκνυται, 192, 15 κανά pour ἱκανά, 8, 24 ρᾷ au lieu de θηρᾷ) ou estropiés (321, 4 ἐδη pour ἐπί, 186, 18 σπορυῇ pour σπουδῇ); jusqu'à des omissions de mots entiers, comme 34, 17 ἐπὶ τῇ αὐτοῦ pour ἐπὶ τῇ θέᾳ τῇ αὐτοῦ. Et qu'on ne croie pas que la liste soit épuisée : quatre pages d'errata suffiraient à peine. Ajoutons que les livres VI, p. 281 et VII, p. 325, sont numérotés Z et H, contrairement à l'usage ; il faudrait au moins que le livre VIII soit désigné par Θ, et non par H comme il l'est ici. Que reste-t-il, avec cela, à l'actif de M. Gemoll? Quelques corrections, et encore certaines sont à rejeter, comme celle-ci : 142, 10 ἔλεξεν ὧδέ πως <στὰς> εἰς τὸ μέσον, sous prétexte qu'on lit 161, 5 στὰς εἰς τὸ μέσον συνεκάλεσε... καὶ ἔλεξε τοιάδε. En effet Xénophon dit ailleurs 429, 10 δίκαιος οὖν εἰμι... ταῦτα εἰς τὸ μέσον λέγειν. On remarquera cependant une correction excellente : 339, 21 οὐ μέντοι κατέκαινόν γε οἱ ἐπ' αὐτῶν ἱππέας, au lieu de ἱππεῖς; ce mot en effet n'a rien à faire avec οἱ ἐπ' αὐτῶν (τῶν καμήλων), et est le complément, non le sujet de κατέκαινον. Mais ce n'est pas cela qui donnera à l'édition une valeur qu'elle ne saurait avoir. Dans l'édition *minor* ne sont ni les notes critiques, ni la préface; elle est pourvue également d'un index des noms propres. Le texte n'est pas meilleur.

Mv.

ΧΑΡΙΤΕΣ. **Friedrich Leo zum sechzigsten Geburtstag dargebracht.** Berlin, Weidmann, 1911 ; vi-490 p.

Ce volume, offert à M. Léo par ses élèves et ses amis à l'occasion de son soixantième anniversaire, contient vingt-une dissertations sur des sujets qui concernent l'antiquité classique. Des onze premières, qui s'occupent de philologie grecque, une est plus particulièrement philosophique : Stavenhagen, Πλάτωνος πρῶτος πλοῦς ; c'est un essai sur la théorie de la connaissance et sur l'origine de la théorie des idées. Touche également à la philosophie l'article de Capelle, *Die Alexanderzitate bei Olympiodor*; le commentaire aux *Meteorologica* d'Aristote, qui nous est parvenu sous le nom d'Alexandre d'Aphrodisias, est bien, contrairement à ce que croyait Ideler, l'œuvre d'Alexandre. C. étudie les citations d'Alexandre dans Olympiodore, et réfute les arguments d'Ideler. Quatre articles sont du domaine de la critique des textes : Schmidt, *Menanders Perikeiromene vs. 81-104*; essai de restitution. Vollgraff, *Menandrea* ; corrections au texte de Ménandre, pas toujours heureuses. Crönert, *De Lobone Argivo* ; recueil des

fragments du *Liber de Poetis* attribué à Lobon d'Argos, conservés pour la plupart par Diogène Laërce ; à la fin sont ajoutées les épigrammes, antérieures au IIIe siècle, sur les poètes grecs, pour qu'on puisse se rendre compte de la manière dont Lobon composait ses distiques. Wegehaupt, *Plutarch* Πότερον ὕδωρ ἢ πῦρ χρησιμώτερον ; édition critique du traité. Les cinq autres dissertations ont un caractère littéraire plus ou moins prononcé : Bruhn, *De Menone Larissæo* ; essai de réhabilitation du Thessalien Ménon, l'un des généraux grecs de l'*Anabase*. d'après le *Ménon* de Platon ; les insinuations de Xénophon seraient calomnieuses. Hobein, *Zweck und Bedeutung der ersten Rede des Maximus Tyrius* ; dans sa première déclamation, Maxime de Tyr se présente comme un conférencier, dirions-nous aujourd'hui, qui veut se créer un auditoire ; c'est en quelque sorte sa leçon d'ouverture, et H. espère démontrer plus tard que les quarante autres discours sont précisément la série de ces conférences. Hubert, *Zur Entstehung der Tischgespräche Plutarchs* ; les *Propos de table* de Plutarque sont-ils des conversations qui ont été tenues réellement ? H. se prononce pour la négative ; c'est une œuvre purement littéraire. Pasquali, *Das Proömium des Arat* ; le poème d'Aratus, comme celui des *Travaux* d'Hésiode, maintient l'unité entre les parties de l'ouvrage, qui sans lui n'auraient pas de cohésion. Pohlenz, *Die hellenistische Poesie und die Philosophie* ; les poètes, à l'époque hellénistique, s'occupent peu de la philosophie, qui a sur leurs œuvres une influence très restreinte ; il serait tout à fait incompréhensible, conclut P., que la poésie n'ait pas pu arriver à exprimer directement les sentiments personnels.

Les six morceaux qui suivent sont des études de philologie latine : Sjögren, *Adnotationes criticæ in Ciceronis epistulas ad Atticum* ; suffisamment caractérisé par le titre. Bögel, *Zum zweiten und dritten Buch von Ciceros Schrift de legibus* ; étude sur la composition et le style de ces deux livres. Münscher, *Der Abschnitt vom Rhythmus in Ciceros Orator* ; analyse des passages relatifs au rythme et recherche des sources, dont la plus importante serait un traité d'un rhéteur de l'école d'Isocrate. Jachmann, *Die Komposition des plautinischen Pœnulus* ; dans cette comédie, qui est une contamination de deux pièces grecques, l'originalité de Plaute serait plus grande qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Schultz, *Die Georgica in Vergils Stilentwicklung* ; l'auteur se demande quel est le poète grec dont l'influence fut prépondérante sur l'esprit de Virgile quand il composait les *Géorgiques* ; Servius nommait Hésiode, et Sch. appuie cette opinion sur de nombreux exemples. Notons toutefois qu'il est question ici, en réalité, de la manière du poète bien plutôt que de son style à proprement parler. Bürger, *Beiträge zur Elegantia Tibulls* ; étude sur le choix des mots et des formes.

Le volume se termine par quatre morceaux de sujets divers :

Ziebarth, *Der Eid vom Kloster Lorsch* ; il s'agit d'un serment de bouleutes, découvert au XVIe siècle dans un manuscrit de la célèbre abbaye de Lorsch, dans la Hesse ; le texte en paraît antique, mais serait le travail d'un rhéteur de l'époque impériale. Jacobsohn, *Zur Stammbildung der Nomina im Lateinischen und Indogermanischen* : I, recherches intéressantes, mais sans conclusion ferme, sur l'origine du mot *tellus* ; II, sur les composés de dépendance dont le premier membre exprime le rapport du génitif, dans la langue latine (Tatpurushas) ; les langues italiques ne connaissent pas, sauf exceptions tardives, ce genre de composés ; III, sur les composés dont le second terme est un élément verbal abstrait. Jacobsthal, *Zur Kunstgeschichte der griechischen Inschriften* ; l'habitude d'entourer d'un cadre linéaire ou d'un motif ornemental la partie écrite d'un monument épigraphique ne s'est pas développée spontanément à Rome ; les inscriptions de l'époque impériale n'ont fait que généraliser un usage que l'on retrouve en Grèce déjà à des époques très anciennes. L'article est illustré de six planches. Weber, *Zur Münzprägung des phrygischen Hierapolis* ; il s'agit en particulier de la date à laquelle la ville de Hiérapolis en Phrygie a obtenu le titre honorifique de νεωκόρος ; les monnaies prouvent que c'est sous Caracalla.

MY.

Andreas Bertalan SCHWARZ, **Hypothek und Hypallagma**. Beitrag zum Pfand — und Vollstreckungsrecht der griechischen Papyri. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911 ; VIII-152 p.

M. Schwarz traite dans ce volume d'un point qui intéressera les juristes et les historiens du droit. Les papyrus gréco-égyptiens nous font connaître deux expressions relatives au droit du créancier sur les biens de son débiteur, ὑποθήκη et ὑπάλλαγμα. Ces expressions ont longtemps été considérées comme synonymes ; cependant on inclinait à penser qu'il n'y avait pas identité entre le droit hypothécaire et le droit hypallagmatique, et l'on notait en effet certaines différences, tant dans la procédure suivie que dans les conséquences juridiques. Mais cette théorie n'allait pas sans objections. M. Sch. reprend le sujet en analysant tous les documents qui se rapportent aux deux institutions, et essaie d'établir ce qui les différencie. Qu'était-ce que l'hypallagma, et en quoi se distingue-t-il de l'hypothèque ? Quel était son but particulier ? Et d'une manière générale quelle était la situation juridique du créancier dans le cas de l'un et de l'autre contrat ? A ces questions se rattachent une foule d'autres points de détail, que M. Sch. analyse et discute avec beaucoup de précision, et en même temps, on pourra le remarquer, d'une manière très prudente, car les documents ne sont pas toujours des modèles de clarté. Il ressort de sa discussion que l'hypallagma et l'hypothèque sont deux types qui avaient sans doute

beaucoup de traits communs et qui, dans le cours des temps, ont tendu à se confondre, mais qui néanmoins, selon toute probabilité, ont toujours été pratiquement distincts l'un de l'autre. Cette différence s'est-elle maintenue, et n'a-t-elle pas fini par disparaître, c'est ce que la documentation dont on dispose actuellement ne permet pas de savoir. M. Schwarz a ajouté à sa dissertation un chapitre dans lequel il examine diverses autres sortes de garanties mentionnées dans les papyrus.

MY.

G. BILLETER. **Die Anschauungen vom Wesen des Griechentums**. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911 ; XVIII-477 p.

Comment la Grèce ancienne a-t-elle été jugée ; comment ont été appréciées son histoire, ses mœurs, sa religion, sa philosophie ; quelles opinions ont été exprimées sur ses arts et sur sa littérature ; quels jugements ont été portés sur la valeur de sa civilisation ? A ces questions, M. Billeter, de l'université de Zurich, répond d'une manière qui ne laisse pas d'être originale. Il ne prend pas, pour ainsi dire, la parole lui-même ; il laisse parler les savants, historiens, philosophes, littérateurs, qui se sont occupés de la Grèce, et qui dans leurs ouvrages ont exposé leur pensée sur la culture grecque en général et sur les traits particuliers de cette culture. Dans cette vaste enquête, ce sont surtout les savants des XVIIIe et XIXe siècles que M. B. a fait comparaître et en quelque sorte, qu'on me permette ce mot barbare, interviewés ; il a cependant remonté souvent plus haut, parfois jusqu'à l'antiquité elle-même, sinon pour reproduire in-extenso les opinions émises, du moins pour les résumer brièvement. Les ouvrages allemands ont été, plus que tous les autres, mis à contribution ; mais M. B. n'a pas négligé les travaux des écrivains d'autres nations, et l'on rencontre de temps en temps, pour ne citer que quelques noms, ceux de Grote, de Jebb, de Butcher, de Mahaffy, et ceux de Duruy, de Fouillée, de Perrot, de A. et M. Croiset, de Th. et S. Reinach. On comprend du reste qu'un choix a dû être fait, et que M. B. a dû donner la plus grande place aux appréciations des savants les plus autorisés. Ces jugements sur l'hellénisme sont groupés systématiquement, c'est-à-dire que M. B. a envisagé l'hellénisme successivement sous ses différents aspects ; autant de considérations spéciales, autant de chapitres distincts. Une série de ces chapitres, par exemple, condense les jugements portés sur le caractère propre du peuple grec et sur les traits qui le différencient ; une autre série expose les diverses opinions émises sur les traits distinctifs de la culture grecque ; dans une autre, nous voyons quelle valeur on a attribuée à l'hellénisme, et comment fut appréciée l'influence de cette civilisation ; dans une dernière série, enfin, comment ont été compris les éléments divers qui ont conditionné l'évolution générale, l'ascension et la décadence de

l'hellénisme. Cette partie de l'ouvrage, qui s'étend de la page 88 à la page 463, M. B. l'appelle « partie spéciale ». C'est sans doute la plus importante et la plus utile ; mais elle n'est, à tout prendre, qu'une documentation. M. B. l'a fait précéder d'une « partie générale », qui en est pour ainsi dire la synthèse, et qui du reste lui est étroitement reliée par de nombreux renvois de l'une à l'autre partie ; synthèse, cependant, qui n'est pas exclusivement une coordination faite après coup des détails enregistrés dans la seconde partie, mais qui, sous la forme d'un exposé dogmatique, considère l'hellénisme et ses destinées comme la matière ample et variée sur laquelle se sont exercés les jugements des peuples modernes. De telle sorte que les multiples détails de la seconde partie apparaissent alors comme la justification et la preuve des vues générales développées dans la première. Au point de vue historique, comme au point de vue artistique et littéraire, l'ouvrage de M. Billeter sera donc consulté avec fruit, bien que l'accumulation des citations, entières ou fragmentaires, nuise à la clarté ; mais les recherches sont facilitées par deux index, l'un des noms des écrivains cités, l'autre des matières et des sujets traités.

MY.

Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici, edideruntB. KRUSCH et W. LEVISON (Monumenta Germaniae historica, Scriptorum rerum merovingicarum, tomus VI). Hanovre et Leipzig, Hahn, 1913. VIII-676 p. in-4°. Prix : 30 mk.

Ce volume comprend seize parties.

1° Erhard, évêque de Bavière (Levison). La date de ce personnage n'est pas connue, il était mort avant 784. Son nom est lié avec l'histoire d'un monastère de Ratisbonne, le Niedermünster, où l'on montrait son tombeau. Entre 1054 et 1073, un certain Paul composa sa biographie à la requête de l'abbesse Heilica. En 1052, le pape Léon IX, venu à Ratisbonne, avait reconnu et tranféré ses restes, en présence de l'empereur Henri III. Ce temps est celui d'une renaissance ou d'une naissance d'un culte d'Ehrard. Le biographe n'a de renseignements anciens que ce qu'il emprunte aux vies de sainte Odile et de Hidulfe de Moyenmoutier. Le reste est verbiage. Dans une seconde partie, il raconte les miracles du saint et ce qu'il dit de son époque n'est pas dépourvu d'intérêt. Pas de manuscrits antérieurs au XIIe siècle. A cette biographie, il faut joindre celle de saint Albartus, écrite peu après 1152, au couvent scot de Ratisbonne. Elle fait d'Erhard un Irlandais ; Albartus est son frère. Tous les événements sont nouveaux. Si cette pièce n'a pas été imaginée d'un bout à l'autre, elle procède d'une confusion avec quelque évêque irlandais.

2° Sainte Odile, abbesse de Hohenbourg (Levison). La mémoire de sainte Odile, fondatrice et patronne du monastère de Hohenbourg, en Alsace, n'a pas de références très anciennes. En 783, une charte

établit la donation d'une vigne au monastère des religieuses, « quod constructum est in honore sancte Marie vel ceterorum sanctorum in urbe que vocatur Hohenburc »; sainte Odile n'est pas nommée comme patronne. Il en est de même de l'acte par lequel Louis le Pieux confirme en 837 la charte d'immunité concédée par Charlemagne. A la fin du xe siècle, le biographe de sainte Ida compare son héroïne aux saintes vierges Odile et Gertrude, dont les reliques opèrent des miracles. Le calendrier du psautier de la reine Emma (¼ vers 989) porte le nom de sainte Odile; de même un calendrier de Tegernsee, vers 1009. A partir de ce moment les documents se multiplient, et les deux monastères de sainte Odile, au pied et au sommet de la montagne, commencent à posséder une histoire. La vie que nous avons est du IXe ou du xe siècle; le plus ancien manuscrit est du xe. D'autre part, le biographe introduit au temps de son héroïne les institutions de l'époque carolingienne : il fait de Childéric II un empereur; il suppose dans les monastères de sainte Odile les règles instituées au IXe siècle. Ces détails et d'autres erreurs font considérer par M. Levison le document comme sans intérêt pour l'histoire mérovingienne. Tout ce qu'il y a de sûr pour lui, c'est que les origines du monastère ont un rapport quelconque avec une certaine Odile. Cela est aller peut-être un peu loin. M. L. convient, avec quelque hésitation, que le monastère a pu être fondé par le duc d'Alsace Adalric (Etichon) et qu'Odile pouvait être sa fille. Un moine carolingien, en effet, était capable de faire de Childéric un empereur et d'inventer un maire du palais qui n'a pas existé. Mais il a dû tirer de quelque source ses données sur le duc d'Alsace et sur son fils et successeur, Adalbert, un des bienfaiteurs du monastère en 722.

C'est ce que confirme l'examen même de la biographie éditée par M. L. Si elle avait été composée sans autres sources que la tradition locale de Hohenbourg, elle ne présenterait pas les contradictions qu'on y relève. Au chapitre 1, le duc d'Alsace est un homme pieux qui veut fonder un monastère pour y pratiquer le service de Dieu, « vitam religiosam in laico habitu quamvis positus ducere cupiens ». Ses familiers lui signalent le sommet du Hohenbourg. Tout joyeux, il y construit une église et « les autres édifices qui sont nécessaires au soldat du Christ ». Le monastère est donc fondé par un mouvement propre d'Adalric. Pas un mot d'Odile. Aux chapitres 2-6, on voit cet homme pieux avoir une fille, Odile, aveugle de naissance. Il veut la tuer. La mère la soustrait à sa fureur, avec la complicité d'une nourrice. Finalement la nourrice, sur l'ordre de la mère, place l'enfant, non baptisée, dans un monastère appelé Balma : balma est un nom celtique signifiant « grotte » (cf. Baume la Roche). Le mystérieux évêque de Bavière, Erhard, reçoit du ciel l'ordre de la baptiser : elle recouvre la vue. Erhard prévient le père, mais Adalric persiste dans son attitude et refuse de la recevoir. Aussi aux chapitres 7-8

a-t-il une surprise désagréable. Il était installé au sommet du Hohenbourg avec son fils et « ses autres hommes », quand il aperçoit sa fille, arrivant sur un char avec une nombreuse suite. « Qui a fait cela ? » Le frère d'Odile avoue que c'est lui qui a machiné ce coup de théâtre. Le père furieux frappe son fils si bien qu'il le tue. Il en a beaucoup de chagrin. Au chapitre 9, le père, inspiré par Dieu, se souvient de l'exil de sa fille et la rappelle; mais « tradidit eam cuidam sanctimoniali quae de Britannico territorio erat et constituit ei cottidie dari stipendium unius ancillae ». Au chapitre 11, il se repent de cette mesquinerie et fait cadeau du monastère à Odile, « cum omnibus appendiciis ».

De ce résumé, on peut tirer une série de contradictions. 1° Le Hohenbourg est un monastère fondé par Adalric; c'est le château du terrible duc, d'où il domine la vallée, plutôt un « Heidenburg » qu'un moûtier. 2° Odile est exilée : mais ici elle est ramenée par son frère, là par un demi-repentir de son père. 3° Le monastère d'Odile est une maison de religieuses insulaires, où elle est placée dans la condition d'une servante; le même monastère est un cadeau que lui fait son père. Je laisse de côté les éléments de ce récit qui sont des contes populaires. Nous ne considérons, dans ces contradictions, que ce qui intéressait un familier du monastère. Elles ne sont pas les inadvertances d'un écrivain maladroit; elles sont les variantes de récits antérieurs juxtaposées sans critique. Le propre d'un compilateur religieux est de ne rien sacrifier. Marius Sepet a essayé de reconstituer les sources écrites de cette biographie; il n'a pu rien déduire de convaincant. Mais le principe de sa tentative était vrai : le biographe avait des sources. Cette constatation permet de faire remonter la tradition plus haut que la fin du IXe siècle.

Enfin un dernier trait à examiner est au chapitre 22. Odile meurt seule dans l'église Saint-Jean-Baptiste, après avoir envoyé les sœurs psalmodier dans l'oratoire de la Vierge. Elles reviennent, la trouvent morte, prient pour que son âme rentre dans son corps. Odile ressuscite et se plaint de ce miracle qui l'enlève au paradis où elle jouissait de la société de sainte Lucie. Mais les sœurs répondent qu'elles ne pouvaient la laisser mourir sans qu'elle ait reçu la communion : « ne neglegentia notarentur, si ipsa expers dominici corporis obiret ». Le calice qui contenait le corps et le sang du Seigneur est apporté et, après s'être communiée de ses propres mains avec les deux espèces, Odile meurt définitivement. On conservait precieusement le calice dans le trésor du monastère. Mais la légende de la double mort n'a pas été imaginée pour illustrer ce calice. Il eût suffi qu'Odile y ait pris la communion avant de mourir. Le détail particulier rappelle l'histoire de saint René, qui ressuscita tout expres pour recevoir la confirmation ; on a imaginé cette légende quand on a voulu établir la nécessité de la confirmation. Il semble que notre auteur veut, par

la résurrection d'Odile, montrer à quel point le viatique est nécessaire. Cette donnée pourra être utilisée pour retrouver l'époque où on a pu être préoccupé de tels soucis [1].

M. L. cite, comme il convient, les travaux de notre collaborateur, M. Pfister, surtout l'étude capitale sur la question, *Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile* (1892; *Annales de l'Est*, t. V). En ce moment où l'histoire d'Alsace est singulièrement explorée, la référence peut être utile à quelques personnes.

3° Saint Dizier, évêque, et saint Reginfrid, diacre, martyrs dans l'Ajoye, région de Belfort, avant 737 (Levison). En fait, ces deux personnages ont été assassinés par les gens du pays qui voulaient les voler au retour d'un pèlerinage à Rome. Ils étaient probablement de Rennes. L'auteur de la vie se donne comme écrivant « quatre-vingts ans et même davantage » après les événements. Il a démarqué des récits antérieurs concernant d'autres saints pour raconter la vie de saint Dizier avant sa venue dans le pays. Pas de manuscrits avant le XIIIe siècle.

4° Sainte Anstrude, abbesse de Saint-Jean à Laon (Levison). Elle mourut vers 688. Sa vie est en prose rimée. Contrairement à l'avis des Bénédictins, M. L. croit que l'auteur écrivait après la renaissance carolingienne.

5° Sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge (Levison). Le biographe se donne pour contemporain. La pièce contient surtout des visions et des miracles qui ne sont d'aucune époque. Hraban Maur s'en est servi au milieu du IXe siècle. M. L. croit que l'auteur a menti et écrivait peu avant cette date. M. L. van der Essen, dans une étude sur les vies des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique, croyait que l'auteur écrivait au VIIIe siècle, mais que son œuvre avait pu être remaniée au IXe.

6° Sainte Rictrude, veuve, religieuse à Marchiennes (Levison). M. L. se contente de reproduire le prologue de sa vie par Hucbald, qui écrivait en 907.

7° Sainte Bertille, abbesse de Chelles (Levison). Les Bénédictins croyaient l'auteur de cette vie un contemporain. « C'est ce qu'il insinue assez clairement, en disant à ceux pour qui il écrivoit qu'ils avoient vu eux-mêmes plus de merveilles dans la conduite de la sainte qu'il ne leur en apprend dans son histoire [2] ». Malheureusement ce morceau est tiré d'une homélie de Maxime de Turin sur Eusèbe de Verceil [3]. Les données historiques sont exactes, mais peuvent avoir été tirées des sources.

---

1. Il semble aussi que le chapitre 16, qui a choqué tous les savants depuis Mabillon par son anachronisme, est une réponse à des adversaires du régime canonial.

2. *Hist. littér. de la France*, t. IV (1738), p. 41.

3. *P. L.*, t. LVII, 421.

8° Saint Bonet, évêque de Clermont (Krusch). Sa vie a été écrite au monastère de Manlieu par un moine qui avait assisté à la translation des restes du saint. Il était mort à Lyon peu après 705. On ramena son corps à Clermont après 711. Le document a une grande valeur et éclaire non seulement l'histoire locale, mais l'histoire de France et d'Italie. Pas de manuscrits antérieurs au XIe siècle.

9° Rupert, évêque de Salzbourg (Levison). M. L. place son épiscopat au commencement du VIIIe siècle. Sa biographie est postérieure d'un siècle environ.

10° Wilfrid I, évêque d'York (Levison). M. L. place sa mort en 710. Sa vie est l'œuvre d'un contemporain, le prêtre Etienne, qui écrivait entre 711 et 731. Elle n'est pas tout ce qu'elle aurait put être. Mais l'auteur y a inséré des pièces originales et les événements qu'il raconte sont de première importance pour l'histoire de l'Église d'Angleterre. Nous avons ici la première édition complète de cette biographie.

11° Saint Trond (Levison). Le prêtre messin Donat, auteur de cette vie, voulait expliquer pourquoi l'évêque de Metz exerçait sur le monastère de Saint-Trond les droits temporels et l'évêque de Liège (Tongres) seulement les droits spirituels. Il n'avait probablement d'autre document à sa disposition que la charte par laquelle le prêtre Trond donnait ses biens et une église à Saint-Etienne de Metz. Il écrivait à la fin du VIIIe siècle.

12° Saint Lambert de Maëstricht (Krusch). M. K. publie pour la première fois une édition critique de la vie la plus ancienne de saint Lambert, d'après un grand nombre de mss. M. van der Essen, avant lui M. Balau, *Les sources de l'histoire du pays de Liège* (1903), avaient déjà indiqué les trois principaux, qui représentent chacun une tradition distincte, le B. N. lat., 12598 (Saint-Germain-des-Prés), du VIIIe siècle, publié par M. Demarteau, le Vat. Pal. 216 du VIIIe siècle, et le ms. de La Haye X 118, du Xe siècle. La date des deux premiers exclut toute possibilité de faire descendre au IXe siècle l'œuvre elle-même. M. K. donne, en outre, des extraits des biographies qui portent les noms d'Etienne, de Sigebert et de Nicolas.

13° Landelin, abbé de Lobbes et de Crespin (Levison).

14° Ursmer et Ermin (Ermino), évêques et abbés de Lobbes (Levison). Ces vies ont l'une et l'autre pour auteur un autre abbé de Lobbes, Anson.

15° Hubert de Maëstricht (Levison). Hubert est le successeur de saint Lambert.

16° Corbinien, évêque de Bavière (Krusch). Sa biographie a pour auteur Arbéon, évêque de Freising, mort en 783. Corbinien, un Ladin des environ de Méran, était mort vers 725. Le document est donné par M. K. comme la première œuvre historique de la Germanie ou la dernière où survivent les traces de la culture latine. En tout

cas, il nous montre le premier contact de la barbarie allemande avec la civilisation chrétienne. Car son style et sa langue se rattachent plutôt aux complications savantes des *Hisperica Famina* et du grammairien Virgile qu'à la véritable tradition de l'antiquité.

M. Levison a pourvu ce volume d'un double index : noms propres et mots ou constructions notables. La planche reproduit une page du ms. de Luxembourg 100, qui représente la mort de saint Lambert.

Par cette analyse, on voit qu'une partie des textes de ce volume concernent les saints de Belgique. Le guide reste toujours en pareille matière le livre mentionné de M. van der Essen. Conçu et exécuté à Louvain, dédié à un professeur de Louvain, publié à Louvain, cet ouvrage est de ceux qui rajeunissaient la vieille gloire de Louvain. En plus d'une rencontre aussi, les travaux des Bollandistes ont dû être cités; M. Krusch nomme son ami le P. Poncelet, un membre maintenant défunt de ce collège bollandiste qui est l'honneur de la science en Belgique et dans la partie civilisée de l'Europe. A propos de Corbinien, M. Krusch a dû toucher à Virgile de Salzbourg. Il n'a pu déjà utiliser le mémoire publié depuis sur Virgile par M. Vander Linden, professeur à l'université de Liège. Après la guerre, les savants belges qui auront survécu à l'invasion allemande auront à discuter les assertions de MM. Krusch et Levison.

D. Sonnery.

Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, publiées par Louis Halphen et René Poupardin. Paris, A. Picard, 1913. In-8° de xcv-316 pages. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Le présent volume contient les *Gesta consulum Andegavensium*, composés dans la première moitié du xiie siècle par Thomas de Loches, remaniés et augmentés d'abord par Breton d'Amboise, puis par Jean de Marmoutier ; 2° le *Liber de compositione castri Ambaziae*, racontant sommairement l'histoire de la Gaule et surtout de la région d'Amboise depuis la conquête romaine, histoire légendaire naturellement; 3° les *Gesta Ambaziensium dominorum*, à quoi l'ouvrage précédent sert de préface ; ils ont été composés dès 1155, peut-être par un chanoine de Saint-Florentin, 4° des additions aux *Gesta consulum*, qui n'avaient pu, étant donné leur importance, être imprimées en note dans les pages précédentes ; 5° l'Histoire de Geoffroi le Bel, duc de Normandie et comte d'Anjou, composée par Jean le Marmoutier aux environs de 1170-1180 ; 6° une brève Chronique des comtes d'Anjou, écrite par Foulques le Réchin en 1096 ; 7° le petit traité *De majoratu et senescallia Franciae*, que suivent des généalogies anciennes des mêmes comtes d'Anjou.

Ces chroniques et traités étaient déjà bien connus et l'on pouvait

croire que l'édition qu'en avait publiée en 1856 MM. Marchegay et Salmon était définitive. L'étude pénétrante qu'en ont faite MM. Louis Halphen et René Poupardin, montre qu'il n'en était rien. Il y avait à déterminer avec plus de précision la part qui revenait à chacun des anciens auteurs, à établir la chronologie de leurs compositions, à critiquer leurs sources, à noter les emprunts qu'ils se sont faits réciproquement ou qu'ils ont faits à des précurseurs; puis à examiner de plus près les manuscrits qui nous sont parvenus de ces œuvres, à les classer selon leur valeur et leur importance, en donnant une attention toute particulière à ceux qui représentent les premiers états de rédaction. Et quand tout cela a été obtenu, il restait à donner un texte absolument critique.

Les historiens les plus exigeants ne pourront cette fois désirer mieux que ce que leur offrent MM. Halphen et Poupardin. Ces deux érudits étaient d'ailleurs désignés par leurs travaux antérieurs pour être ceux qui établiraient le mieux cette nouvelle édition. Ils y ont fait preuve des qualités qui ne cessent de les recommander aux suffrages de leurs pairs.

L.-H. Labande.

Baron Raphaël de Bancalis, **Souvenirs d'un annexé**. Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1914, 132 p. in-18.

Ce petit volume, terminé le 12 avril 1914, à Gerstheim, village d'Alsace, est dû à la plume d'un septuagénaire, M. le baron de Bancalis de Pruynes, dernier rejeton mâle d'une vieille famille du Rouergue, fixée depuis un siècle et demi sur les bords du Rhin; l'arrière-grand-père de l'auteur était déjà commandant de place à Strasbourg, en 1762. On ne trouvera dans ces *Souvenirs d'un annexé* que des réminiscences assez insignifiantes de ses années d'enfance et de jeunesse, avec le très franc aveu de ses insuccès scolaires. Né en 1844, d'abord élève du Collège Saint-Arbogast, à Strasbourg, alors dirigé par le futur évêque Freppel, puis du Lycée impérial, « où je ne fis rien de bon », il est confié ensuite aux Pères Jésuites de Saint-Clément à Metz, mais là aussi « les PP. non plus ne purent rien faire de moi »; c'est que le plaisir de canoter sur l'Ill, de chasser ou de pêcher dans la banlieue de Gerstheim l'emportaient toujours sur la soif de s'instruire. Confié à Paris aux soins d'un aumônier de la marine, il voit ce digne prêtre le conduire (en habit civil, bien entendu) au théâtre ou dans quelque grand restaurant de la capitale, au Hâvre, et ailleurs, laissant à deux professeurs particuliers le soin de préparer son pupille à ses examens futurs. Mais ceux-ci déclarent finalement que le jeune baron n'est pas assez fort pour subir les épreuves du baccalauréat à Paris, où elles sont trop difficiles, et le voilà de retour en Alsace, après avoir coûté six mille francs « d'études » à sa famille. Il est vrai qu'il en

regagne trois à quatre mille à la roulette de Bade, au printemps suivant, qu'il s'empresse de reperdre aussitôt. Refusé en province, il doit chercher une carrière, et grâce à l'entremise du général Fleury, grand-écuyer de Napoléon III, il est admis comme aspirant surveillant au haras impérial du Pin (Orne) ; il y resta cinq ans à monter des étalons arabes, à chasser les lapins, à jouer de la flûte. Il y eut pour collègue un ancien officier prussien, le comte de Bruges, qui, dès 1866, lui annonçait l'annexion prochaine de l'Alsace (p. 75). En mars 1870 il démissionnait et rentrait dans sa propriété de Gerstheim, après avoir passé quelque temps encore au haras d'Annecy, ce qui lui procura la connaissance de « M. Carnot », alors ingénieur en cette ville. Un jour qu'il jouait tranquillement aux quilles avec les paysans d'Ottenheim, village badois sur la rive droite du Rhin, la nouvelle de la déclaration de la guerre arriva subitement, et cette seconde partie des *Souvenirs* nous fournit quelques détails sur l'invasion de l'Alsace, par les armées allemandes, sur les propres tentatives infructueuses de l'auteur, pour rejoindre les francs-tireurs dans les Vosges, sur son départ, par Bâle, pour la Savoie, où il manque rencontrer Gambetta, et pour Lyon, où il compte s'engager dans les légions du Rhône. Mais l'armistice final est signé, M. de Bancalis retourne en Alsace, et dix ans plus tard, nous le voyons maire de sa petite commune, dévoué à ses fonctions administratives sous le régime nouveau, plus occupé que jamais d'exploits cynégétiques, qu'il raconte avec bonhomie mais qui n'offriront sans doute qu'un intérêt médiocre à la postérité. Pourtant il n'est peut-être pas inutile de signaler ces mémoires particuliers, quelque insignifiants qu'ils puissent paraître à un critique sévère ; ils fournissent en effet, dans leur aimable franchise, un tableau qu'on doit supposer fidèle de l'existence d'un gentilhomme campagnard d'Alsace dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle ; c'est donc un document historique et, comme tel, il sera le bienvenu [1].

E.

A. Dauzat, **Glossaire étymologique du patois de Vinzelles** (*Société des Langues romanes*, t. XXV). Montpellier, 1915 ; pet. in-8°, de 288 pages.

M. Dauzat revient encore une fois à ce patois de Vinzelles, village de la Basse-Auvergne, dont il avait publié, voici déjà quelques années, une phonétique et une morphologie détaillées. Il nous en donne cette fois-ci le glossaire étymologique, contenant un peu plus

1. P. 19, il faut lire sans doute *Dartein* pour *Darsten*. — P. 109. Challemel-Lacour n'était pas *maire* de Lyon, mais *préfet* du Rhône. — P. 117, l'auteur affirme avoir vu M. de Moeller, président supérieur d'Alsace-Lorraine, danser plusieurs fois avec les jolies paysannes du Kochersberg. Pour qui a vu, ne fut-ce qu'en passant, ce roide et solennel fonctionnaire administratif, qui ne se déridait jamais en public, la chose paraît à peine croyable, malgré les affirmations de M. de Bancalis. Ses souvenirs ne l'ont-ils pas trompé, à trente années de distance ?

de cinq mille mots. Quoique ses recherches aient été poursuivies pendant près de vingt ans — mais avec bien des interruptions — il ne se flatte point d'être absolument complet, et en expose les raisons, avec beaucoup de modestie, dans son introduction. Notons enfin qu'on n'a pas exactement ici la physionomie du patois de Vinzelles à l'heure actuelle, mais à certains égards celle qu'il devait présenter vers le milieu du XIXe siècle, l'auteur s'étant complu, comme il le dit, à recueillir de la bouche des vieillards bien des termes archaïques et aujourd'hui sortis d'usage. Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient, certains avantages au contraire, et l'essentiel est que nous soyons prévenus lorsque ce cas se présente. Ces mots tombés en désuétude depuis cinquante ans sont presque toujours les plus intéressants, les plus caractéristiques, et il était tout naturel de leur faire une place dans un vocabulaire du genre de celui-ci, où l'effort portait sur la question étymologique, et devait aboutir à donner des filiations exactes. C'est là qu'était la grosse difficulté, mais M. D. était bien préparé par ses travaux antérieurs à en triompher. Il n'en est plus en effet à la conception intransigeante et vraiment trop simpliste qu'on a pu lui reprocher à ses débuts, alors qu'il croyait ou feignait de croire que, depuis dix-huit cents ans, le latin vulgaire avait librement évolué, sans mélanges d'aucune sorte et sans accessions étrangères, sur un point donné de l'espace. A cette théorie si peu vraisemblable il apporte aujourd'hui les tempéraments nécessaires, et même pour les mots qui paraissent satisfaire aux lois de la phonétique locale, il n'en conclut pas « que tous ces termes sont indigènes et qu'ils remontent directement, sur place, au latin parlé à Vinzelles au moment des Grandes Invasions » (p. 6). Voilà des considérations fort sages, et qui s'accordent bien avec ce que nous savons sur la façon dont « les mots ont voyagé à toute époque à travers le domaine roman ». En fait, il s'agissait ici d'étudier le vocabulaire d'une localité où deux influences linguistiques se sont entrecroisées, succédé pour mieux dire : d'abord pendant tout le moyen âge, et même un peu au-delà, celle qui venait du midi provençal ; plus tard, depuis le XVe siècle, celle du français du nord, absolument prépondérante à partir de la Révolution. L'auteur a donc prudemment fait de nous prévenir que bien souvent « l'indication de l'étymologie — placée entre parenthèses à la fin de l'article — spécialement lorsqu'elle porte sur une forme du latin vulgaire ou sur une racine germanique, n'a d'autre signification qu'une correspondance entre le prototype originaire et le mot actuel. » Je me demande toutefois si, dans les indications données, M. D. a fait la place assez large à l'influence française. Ainsi il n'est guère douteux, pour prendre un exemple typique, qu'ici, comme dans tout le Midi, *pa* employé négativement ne soit une importation venue du Nord : le mot aurait donc droit, semble-t-il, à la petite croix dont sont précédés les termes de cette catégorie. La

conjonction *paseke* ne me paraît pas davantage représenter le provençal *per ço que* ; elle doit être, par une sorte de choc en retour, une adaptation du français *parce que*. Je serais porté aussi à voir de purs gallicismes dans un mot comme *chimple* et pas mal d'autres. Mais je ne veux point insister, et cela n'est pas pour diminuer le mérite de l'auteur, ni le soin très averti, très méthodique, qu'il a apporté dans ce triage en somme délicat des éléments d'un patois.

Je dois cependant signaler, pour terminer, quelques défectuosités moindres, quelques manques de concordance qui m'ont frappé en parcourant cet ouvrage. Ainsi, dans le glossaire, la lettre K n'a pas été indiquée en tête des mots qui commencent par elle, de sorte qu'ils se trouvent rangés sous la rubrique J : du reste j'aurais, de préférence, placé ces mots entre le B et le CH, et il me semble que cela romprait moins avec nos habitudes. Puisque le mot *grà* (1545) est expliqué étymologiquement par le latin *gratu*, on ne voit pas pourquoi *prà* (3462) l'a été par la forme provençale *prat*. Entre le glossaire et les divers index il y a des faits qui concordent mal : ainsi dans un des derniers le germanique *haunita* renvoie au n° 3022, mais c'est en réalité 3032 qu'il faut lire. Ce sont surtout les astérisques qui ne se correspondent pas toujours d'un endroit à l'autre, et par exemple des mots latins comme *bascauda*, *scutella*, en ont été pourvus dans le corps du glossaire, tandis qu'à l'index ils n'en ont pas : l'index a ici raison. Du reste on ne voit pas très bien d'après quel système ni sur quelles données ces astérisques ont été distribués, et il y aurait beaucoup d'observations à présenter à cet égard. Faut-il écrire avec deux *m* le type celtique *camminu* ? Le français *chemin* exige en tout cas *caminu*. Quant à *rotundu* il peut être hardiment remplacé par *retundu* ; mais en revanche un type de latinité vulgaire tel que *finiolare* me paraît singulièrement aventureux. Passons condamnation sur tous ces menus détails, et n'oublions pas qu'en tête de ce volume on lit le millésime de 1915, ce qui explique bien des choses, et que notamment la correction des épreuves n'ait pas été faite peut-être dans des conditions ordinaires, ni à tête bien reposée. Il faut savoir gré à M. Dauzat d'avoir, malgré tout, maintenu par une publication de cette valeur le bon renom de la philologie française. Encore n'ai-je rien dit de la partie onomastique de son glossaire qui contient 377 numéros, et qui est, elle aussi, d'un vif intérêt.

E. Bourciez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 25 septembre. — 1915

MALTEN, Cyrène. — Regesta pontificum Romanorum, VI, t. Lombardie, p. KEHR. — HUISMAN, La juridiction de la municipalité parisienne de saint Louis à Charles VII. — Bibliothèques, livres et librairies, Conférences. — Jack Jugeler, p. WILLIAMS. — Œuvres de Turgot, II, p. SCHELLE. — DIEHL, Une république patricienne, Venise. — Charles ROUX, J. H. Fabre en Avignon. — LANESSAN, L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II; Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique. — BOULOC, Visions de guerre et de victoire. — Archivio glottologico italiano, XVIII. — Académie des Inscriptions.

Ludolf MALTEN. **Kyrene**, sagengeschichtliche und historische Untersuchungen. Berlin, Weidmann, 1911; XVI-222 p. (*Philol. Unters*, fasc. 20).

M. Malten s'est proposé, dans ce volume, de recueillir les traditions, historiques et légendaires, que nous ont conservées les textes anciens sur la ville de Cyrène et ses origines, de les interpréter au point de vue archéologique, ethnographique et religieux, et de dégager de ces études un tableau d'ensemble, historique et mythologique à la fois, de la colonisation grecque en Cyrénaïque. Ce travail n'allait pas sans difficultés : la légende est assez embrouillée, les renseignements fournis par les textes sont loin d'être concordants, et leur interprétation, malgré les lumières apportées par les fouilles des savants américains à Cyrène et par les recherches de Hiller von Gartringen à Théra, n'est pas sans comporter encore une assez grande part d'incertitude. L'ouvrage de Studniczka, qui remonte à un quart de siècle, est d'une haute valeur archéologique, mais du côté de l'histoire des religions, M. M. le juge moins solide; et tout en payant à l'auteur un juste tribut d'éloges, il le combat notamment dans ses conclusions ethnographiques, reconnaissant du reste qu'il lui manquait la riche documentation fournie par les fouilles de Théra. L'ouvrage est divisé en deux parties : I. *La nymphe Cyrène*, étude littéraire et mythologique. M. M. examine, dans les anciens poètes comme Hésiode, Pindare, Phérécyde et autres, et dans les poètes postérieurs, notamment dans Callimaque, les traditions d'après lesquelles peut se reconstituer l'*Eœa* de Cyrène, et se déterminer la

nature des principaux personnages de la légende, Cyrène, Aristée, Actéon. II. *La ville de Cyrène*, recherches historiques et ethnographiques sur les traditions relatives à la colonisation. M. M., après avoir étudié les diverses formes de la légende d'Euphémos, puis l'origine légendaire des Battiades, consacre quelques pages à l'antique histoire de Théra, aux races qui l'ont habitée, à l'émigration de ses habitants en Libye ; et dans un dernier chapitre il s'occupe de l'histoire et de la topographie de l'ancienne Cyrène. L'ouvrage est d'une lecture intéressante ; on voit que M. M. est maître de son sujet, et qu'aucune des données fournies par l'antiquité ne lui est demeurée étrangère ; il est aussi familier avec les textes littéraires et les monuments archéologiques ou épigraphiques qu'avec les questions de mythologie et avec les légendes locales. Ses conclusions, qu'il fait ressortir à la fin de chacune des deux parties de son livre, ont toutes chances d'être acceptées. Les Cyrénéens ne sont pas des Minyens de Béotie, qui, passant par Théra, ont été coloniser en Libye ; les Doriens de Théra, qui vinrent à Cyrène au commencement du VIIe siècle, y trouvèrent d'anciens colons de race grecque prédorienne, venus directement du Péloponnèse sous la conduite d'Euphémos, mêlés d'éléments thessaliens ; ils subjuguèrent cette ancienne population, et adoptèrent Euphémos pour leur ancêtre. C'est là le point de départ de la tradition relative aux Battiades, tradition représentée par une *Eœa* hésiodique et par la quatrième Pythique de Pindare. Cyrène fut le nom donné à la nymphe de la source Cyré, qui devint ainsi l'éponyme de la ville ; de là les légendes qui l'ont mise en rapport avec le dieu Karnéios, introduit par les Doriens. Ces traditions locales subirent plus tard d'importantes modifications, lorsque la poésie fit intervenir le dieu de Delphes dans l'histoire de la nymphe Cyrène ; c'est cette légende nouvelle que suit Pindare dans la neuvième Pythique.

MY.

Regesta pontificum Romanorum... congessit Paulus Fridolinus KEHR. Italia pontificia. Vol. VI. Liguria sive provincia Mediolanensis. Pars I. Lombardia. Berolini, Weidmanni, 1913. In-8° de XLV-419 pages.

J'ai déjà eu l'occasion de parler ici même de cette publication des *Regesta pontificum Romanorum*, en tant qu'elle concerne l'Italie. J'ai exposé la méthode et j'ai loué l'abondance des recherches de l'auteur. Mais, à ce moment-là, la guerre ne nous avait pas encore appris à nous méfier de la science allemande et de ses tendances. Nous sommes payés maintenant pour y regarder de plus près. Et l'examen, même d'un recueil comme celui-ci, où il semble qu'il ne puisse y avoir place à des préoccupations étrangères à la science, révèle des choses intéressantes.

Je dirai tout d'abord que le présent volume contient l'analyse des

actes émanés de la chancellerie pontificale ou des légats des papes, depuis les premiers temps jusqu'à l'avènement d'Innocent III. Il a trait aux seuls diocèses de Milan, Pavie, Lodi, Crémone, Brescia, Bergame et Come. Il est évident que l'exploration méthodique des fonds d'archives et des manuscrits de bibliothèques amènerait la découverte de nombreuses pièces inédites : il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que sur les 1087 numéros de ce recueil (il faut remarquer que les actes faux et les actes perdus dont on ne possède qu'une mention figurent dans ce compte) il y en ait plus de 200 qu'on ne connaissait pas auparavant.

De copieuses bibliographies sont placées en tête des provinces, des diocèses, des églises ou monastères, entre lesquels sont répartis les documents analysés. On devait s'attendre à y trouver l'indication des seuls ouvrages dans lesquels ces documents sont reproduits, analysés ou simplement visés et dans lesquels est consignée l'histoire des douze premiers siècles de notre ère. Au lieu de cela, nous avons de très longues énumérations de livres ou d'articles, qui ne paraissent pas même avoir été ouverts par l'auteur : ce sont des bataillons serrés, assemblés sans critique. Ils sont classés par ordre de date, et cette méthode n'est pas sans amener des pertes de temps pour ceux qui veulent relever les ouvrages concernant un sujet ou une époque déterminée. Malgré tout, j'ai essayé de vérifier comment les huit grandes pages, en menu texte, de bibliographie imprimées au début de l'archevêché de Milan, avaient été composées. L'auteur a bien essayé d'y comprendre tout ce qui concerne la ville, le diocèse, la province ecclésiastique et les évêques ou archevêques jusqu'à la fin du XIIe siècle. Mais que viennent faire là les guides pour étrangers, dont l'énumération commence dès le XVIIe siècle ? Tels sont : *Topografia della pieve d'Arcisate ; Descrizione sacra di Milano antico e moderno ;* Cavalieri, *Guido per la città di Milano ;* Bartolomeo Borroni, *Il forastiero in Milano*, etc. Est-ce qu'on trouvera là des indications de bulles ou de lettres des légats apostoliques ? Par contre, il ne serait pas difficile de relever des ouvrages qui auraient fort bien pu figurer dans cette liste et qui ont été oubliés : Alciatus (Andr.), *De templo D. Eustorgii, Tribus Magis*, etc., dans les *Analecta Bollandiana* de 1892 ; Breganze, *La questione dei corpi santi ;* Cassini, *Veritas sanctarum reliquarum in basilica metropolitana Mediol, existentium*, etc. Les ouvrages sur S. Ambroise sont naturellement relevés ; mais il est édifiant de remarquer certaines omissions : les articles qui ont été consacrés à ce prélat par Tillemont en 1705 et dans l'*Histoire littéraire de la France*, notamment par Ampère, sont passés sous silence ; un *Saint Ambroise* paru à Lille en 1852, sans nom d'auteur, est également omis ; de même la *Vie* publiée par Jouhanneaud à Limoges, en 1867. Ce qu'a écrit Villemain sur le saint n'est signalé que dans la traduction italienne ; de même les articles d'Albert de Broglie sur la *Politique de saint Ambroise ;* le livre de ce

dernier, paru en 1899, en français, est encore subtilisé. Il y a d'autres lacunes, mais celles-ci ne sont-elles pas particulièrement typiques? Car il faut bien observer que la moindre publication allemande est soigneusement marquée. Je pourrais allonger cette critique, noter comment le même auteur est appelé tantôt *Morigia*, *Morigi*, *Moriggi*, signaler des éditions oubliées, etc. Mais ce que je viens de dire suffit pour montrer que, même dans des publications aussi abstraites et aussi spéciales, l'auteur allemand a cherché à en imposer sur l'étendue de ses recherches et sur sa critique, en même temps qu'à escamoter les travaux publiés dans un pays qui ne lui convient pas.

L.-H. Labande.

La Juridiction de la municipalité parisienne de saint Louis à Charles VII, par Georges Huisman..., Paris, E. Leroux, 1912. In-8° de XIII-261 pages (Bibliothèque d'histoire de Paris).

Cet ouvrage, qui inaugure une série de travaux sur l'histoire de la municipalité parisienne, entrepris sous les auspices de l'Enseignement d'histoire de Paris, fait bien augurer de ce que sera la collection, si elle se maintient au même niveau. Les recherches de M. Georges Huisman, tant dans les anciennes archives de la municipalité parisienne qu'aux Archives nationales, ont été poussées aussi loin que possible, malgré l'ennui de feuilleter d'énormes volumes d'arrêts. Elles ont procuré une masse de matériaux, que leur inventeur a mis en œuvre avec autant d'habileté que de critique. La municipalité de Paris, comme on le sait, est issue de la hanse des marchands de l'eau (à ce propos, on aurait peut-être désiré avoir des renseignements plus développés sur les origines de cette institution). Sa juridiction lui avait été concédée pour faire respecter ses privilèges. Elle était donc, surtout dans les premiers temps, essentiellement commerciale et corporative. Le Parloir aux Bourgeois était très attentif à assurer le monopole du commerce et du transport des marchandises par eau à ceux qui faisaient partie de la hanse; il intervenait contre tous ceux qui entreprenaient à l'encontre de ce privilège, contre ceux qui gênaient la circulation sur le fleuve et ses affluents bien en amont de Paris et bien en aval après la traversée de la ville; sa juridiction s'étendit progressivement sur le commerce du vin, du bois, du sel, des grains et des autres denrées, qui étaient amenés par eau, elle en réglementa la vente. Le Parloir s'érigea aussi, par la force des choses, en tribunal de commerce, et connut des contrats passés pour la livraison des produits ou leur transport; il jugea les contestations entre marchands et employés ou courtiers. Il voulut même, mais il réussit moins bien à s'imposer, intervenir dans les questions financières, exercer sa juridiction sur la taille et sur les aides; comme la municipalité parisienne contribuait à faire rentrer le

produit des impôts dans le trésor royal, elle obtint des droits dans leur répartition et le contrôle de leur levée. La ville eut un domaine public : de là de nouvelles affaires présentées à son tribunal. Les contestations sur la coutume étaient soumises au prévôt des marchands et à ses assesseurs ; des particuliers s'adressaient encore à eux pour régler à l'amiable leurs affaires ou pour avoir des consultations dans des cas litigieux. On voit par ce rapide examen, combien s'étendait, de gré ou de force, la juridiction de la municipalité parisienne. Elle avait à lutter et à se défendre contre ceux qui voulaient restreindre sa compétence, notamment le Parlement et le Châtelet, elle avait à soutenir ses prétentions contre le clergé qui s'obstinait à vouloir rester en dehors d'elle : en général, elle réussit à maintenir ses conquêtes.

Tout cet exposé, je le répète, est fort bien présenté par M. Georges Huisman. Il a complété son volume par un essai de reconstitution d'un répertoire de jurisprudence municipale aux XIVe et XVe siècles : on y voit de suite quelles étaient les principales affaires qui ressortissaient du Parloir aux Bourgeois.

L.-H. Labande.

Bibliothèques, livres et librairies. Conférences faites à l'École des Hautes-Études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français... 2e série. Paris, M. Rivière et Ce, 1913. In-8° de IV-183 pages.

L'Association des bibliothécaires français a eu l'heureuse idée de s'adresser au public dans des conférences ouvertes, pour lui exposer quelles sont les richesses mises à sa disposition et quel est le moyen d'en tirer profit ; elle a voulu par conséquent l'intéresser et l'inciter à apprécier les travaux des bibliothécaires. Mais ce n'est pas son seul but : personne n'ignore combien nos bibliothèques sont d'une part encombrées de livres et d'autre part dépourvues de budgets suffisants, tout le monde sait que les bibliothécaires, surtout maintenant que le recrutement en est sélectionné, doivent posséder un lourd bagage scientifique, donner constamment de grands efforts et être satisfaits de traitements plus que modestes. La comparaison que les conférenciers établissent entre eux et leurs collègues de l'étranger, les rapprochements établis entre les ressources financières des établissements français et celles des bibliothèques des autres pays, doit à la longue provoquer une amélioration dans les budgets et les traitements. Mais heureusement, ces comparaisons ne sont pas toutes à notre désavantage, et nos bibliothèques, en définitive, font quelquefois encore meilleure figure que certaines, trop vantées, de l'étranger.

Voici le deuxième volume où se trouvent imprimées les principales de ces conférences. On a, dans cette seconde série, un aperçu de la Bibliothèque du British Museum, donné par M. Eugène Capet; de celle du Congrès à Washington et de la nouvelle Bibliothèque de New-

York par M. Lemaître (il y a bien des critiques à en faire, quand ce ne serait qu'au sujet du choix tout arbitraire des ouvrages à détruire ou à conserver). Les Bibliothèques universitaires et la presse scientifique de Hollande ont été étudiées par M. Vanrycke. Le service de prêt et le bureau de renseignements à la Bibliothèque royale de Berlin l'ont été par M. Eugène Morel (la mésaventure arrivée à M. Morel, qui, se présentant à cette Bibliothèque, sur trois livres demandés, n'en peut obtenir aucun après d'assez longues recherches dans les catalogues, — ils étaient prêtés, — donne à réfléchir à ceux qui critiquent le système de notre Bibliothèque nationale).

Les Bibliothèques d'art de la ville de Paris, si intelligemment comprises, ont été bien présentées par M. Cornu; celles des Universités de province l'ont été par M. Laude, un des fonctionnaires les plus actifs de la carrière. Enfin M. Giraud-Mangin a consacré sa conférence aux Bibliothèques municipales devant l'opinion et M. Pelletier à l'hygiène si méconnue dans nos bibliothèques. MM. Laude et Giraud-Mangin, qui sont bien payés pour le savoir, dénoncent les méfaits des commissions qui se mêlent de régenter les Bibliothèques et entravent par leur ignorance et leurs tracasseries l'action des fonctionnaires responsables.

Il m'est avis qu'ils n'en diront jamais trop de mal, et je pourrais ajouter bien des faits à leur documentation. Car c'est la véritablement la plaie des bibliothèques municipales, surtout de celles qui sont classées et possèdent des bibliothécaires de métier : heureusement, les plus intelligentes ne se réunissent à peu près jamais; d'autres, très sages, se bornent à approuver les diverses propositions des bibliothécaires. Mais combien sont jalouses de tout brouiller et de tout arrêter! J'en ai connu qui prétendaient contrôler les lectures de ceux qui se présentaient à leur établissement, non pas seulement des collégiens, mais des personnes les plus âgées et les plus respectables : ne fallait-il pas empêcher des adversaires politiques de se documenter? J'ai connu des membres influents de ces commissions faire rejeter les propositions d'achat des bibliothécaires, afin d'acquérir pour leur propre compte. J'en ai connu qui faisaient disparaître des catalogues, pour rendre impossibles certaines communications, etc. Il faudra bien qu'un jour on se décide à supprimer cette organisation vieillote de commissions inutiles ou nuisibles.

L.-H. Labande.

Jacke Jugeler, edited with Introduction and Notes by W. H. Williams, Cambridge, University Press, 1914, in-4, 75 pp. 4 s. 6 d.

Sous le règne de Marie la Sanglante et pendant les premières années du règne d'Elisabeth, quand rien n'annonçait la naissance du théâtre national, le goût des spectacles était fort répandu. Les mystères et les

moralités se jouaient encore. Les universitaires s'essayaient à traduire Sénèque. Quelques timides tentatives de comédie d'observation paraissaient, en même temps que l'étude de Plaute et de Térence remettait en honneur les types de l'ancienne comédie, le fanfaron, le valet, le parasite. Sur les auteurs de ces lointaines ébauches des *Joyeuses commères* et de *La comédie des erreurs*, on n'a que de maigres renseignements. Même en parlant du plus connu, de Nicolas Udall, on est réduit à des conjectures.

Né dans le Hampshire en 1505, Nicolas Udall fut élevé à Oxford où il se convertit à la Réforme. En 1534, il fut nommé directeur du collège d'Eton, impliqué sept ans après dans une obscure affaire de détournement d'images et de vases sacrés et révoqué. En 1553, on le retrouve directeur de l'école de Westminster où il meurt en 1556. Il a composé une *Anthologie* de Térence et plusieurs pièces de théâtre où il substitue au dialogue décousu de la vieille moralité une comédie régulièrement construite, divisée en actes et en scènes, et dont les personnages, empruntés aux comiques latins, ont le langage et l'allure d'Anglais contemporains et sont confondus avec des types d'origine nationale. De toutes ces pièces, *plures Comœdiæ*, comme dit Bale en 1557, il ne reste que *Ralph Roister Doister* dont l'authenticité soit indiscutable. Un jeune professeur de l'université de Tasmanie, M. W. H. Williams, lui attribue une farce dont l'auteur est resté jusqu'à présent inconnu, la farce de *Jacke Jugeler*, dont il vient de donner une édition critique.

L'*Amphitryon* de Plaute a fourni le thème. Jacke Mercure, se déguisant en valet, persuade à Jenkin Careaway (Sosie) qu'il se trompe en se croyant être Jenkin. Le véritable Jenkin n'est plus Jenkin mais bien Jacke. Là dessus le pauvre valet s'en va conter sa mésaventure à ses maîtres, dame Coy et son mari Bongrace, on devine avec quels fâcheux résultats pour lui. C'est ici que la ressemblance avec la pièce de Plaute s'arrête. La farce anglaise ne dit mot de Jupiter ni d'Alcmène.

D'après M. W. H. W., l'attribution de cette petite pièce à Udall est à peu près certaine tant à cause des ressemblances verbales qu'on y remarque avec les œuvres authentiques que des allusions personnelles qu'il est facile d'y relever. Il croit même pouvoir affirmer que *Jacke Jugeler* est antérieur à *Ralph Roister Doister*.

La preuve tirée des ressemblances verbales qui paraît toujours forte à première vue, est rarement concluante. Il faut que les tours de phrase qui se retrouvent dans les deux œuvres soit vraiment originaux pour que la conviction s'impose qu'ils sortent de la même plume. Or, dans la liste dressée par M. W. H. W. je ne vois guère qu'une expression qui retienne l'attention *his hart creping out at his heele* et *soule departing within an inche of your heele*. Le mot rare *percace*, qui est mentionné dans les notes à la fin du livre, se ren-

contre dans différentes œuvres d'Udall, mais il est employé aussi par son contemporain l'auteur de farces Heywood. Que dire des autres citations? Est-il vraisemblable que, si l'on trouve dans deux livres *My cousin, in nomine patris* ou *let me alone*, ces deux livres soient de la même main? Dans les œuvres en prose d'Udall on rencontre des traductions d'auteurs latins, qui, d'après M. W. H. W., ont été utilisées pour la composition de *Jacke Jugeler*. Ici encore, la preuve n'est pas convaincante. Au XVIe siècle, dans le monde universitaire, croit-on qu'il fût impossible à un autre qu'à Udall de citer le *De Officiis*? Et, là où M. W. H. W. voit à toute force des traductions latines, ne peut-on pas plus justement supposer qu'il n'y a même pas des réminiscences d'humaniste? Imagine-t-on que toutes les fois qu'un Anglais de la Renaissance emploie l'expression *Rest yon merry*, il traduise *Amice salve*, qu'en se servant du mot *arayed* au sens d'*affligé*, il se souvienne d'un passage d'Erasme, qu'en disant *favour your fist* (ménage tes poings) il songe que dans tel manuel d'Udall *tibi parce* a été traduit *favour or spare your self*?

Passons au second argument tiré des allusions personnelles. Dans le prologue, l'auteur de *Jacke Jugeler* prévient le public avec insistance qu'il n'a dessein que de le divertir. « Ne voyez point ici de matière importante ». Mais dans l'épilogue il ajoute qu'il n'est pas interdit de « chercher à la farce un sens caché ». « Le monde est ainsi fait, continue-t-il, par ruse ou par violence on trompe les gens simples, on leur fait accroire et répéter que la lune est un fromage sous peine de souffrir de grands maux et peut-être de perdre la vie ». Il faut donc chercher un sens à la pièce ou à l'épilogue. A l'épilogue, dit M. W. H. W., où il voit une apologie d'Udall. Ce sont les obscures accusations de vol commis à Eton qui sont réfutées ici. Mais si la pièce n'est guère antérieure à 1552, comme le soutient M. W. H. W., comment le public pouvait-il s'intéresser à des mésaventures arrivées en 1541? L'explication que propose le professeur Boas me semble plus vraisemblable. Toute la farce ne serait qu'une satire de la transsubstantation. Devant un auditoire que la controverse passionnait, à quelques pas de Smithfield où la persécution allumait les bûchers, quelle tentation pour un humaniste protestant de braver les édits de la reine sanglante, quelle revanche de l'esprit contre l'intolérance! « Il faut dire qu'un corbeau est blanc, si on en reçoit l'ordre; que dis-je? qu'on est soi-même changé en un autre ». Jacke Jugeler est le prêtre qui trompe le pauvre Jenkin Careaway et lui attire toutes sortes de persécutions. M. W. H. W. passe sous silence l'ingénieuse hypothèse du professeur Boas. Il aurait pu la discuter.

Il est vrai que pour aboutir à une certitude, il faudrait connaître mieux la vie d'Udall et pouvoir préciser la date de composition de *Jacke Jugeler*. Le seul exemplaire de la farce qui ait survécu, conservé dans la bibliothèque du duc de Devonshire, ne porte pas de

date. Le registre de la compagnie des papetiers de Londres nous apprend que le permis d'imprimer a été donné en 1562. Voilà tout ce que l'on sait de précis. Tout le reste n'est que conjectures. M. W. H. W. s'est acquitté avec soin de sa tâche d'éditeur et la presse universitaire de Cambridge a fait preuve de goût dans l'exécution typographique.

Ch. Bastide.

Gustave Schelle. **Œuvres de Turgot et documents le concernant**, t. II, Paris, F. Alcan, 1914, in-8°, 715 p., 2 portraits.

M. Schelle continue à nous donner les œuvres de Turgot dans l'ordre où elles doivent être lues, c'est-à-dire dans l'ordre purement chronologique. Ceci est excellent, d'autant plus qu'il a soin d'encadrer ces œuvres dans une série de documents, lettres, notes et ébauches, et aussi de les éclairer par des indications biographiques. On se plaindra même peut-être que ces indications finissent parfois par étouffer les textes qu'elles accompagnent; il est inutile, à propos de Turgot, de nous exposer tout au long des événements très connus de l'histoire du XVIIIe siècle.

Ce volume va de 1761 à 1774. Il couvre donc la période si importante de l'intendance de Limoges. C'est alors que Turgot écrit ses curieuses *Questions sur la Chine*, qui révèlent en lui tout autre chose qu'un esprit abstrait et dédaigneux du réel. De cette période aussi datent les célèbres *Réflexions*, qui nous sont données ici dans leur texte original et non pas dans la « vulgate » de Du Pont de Nemours. Quant aux lettres de Turgot à David Hume sur Jean-Jacques, elles avaient déjà été publiées par Léon Say, mais elles étaient bien oubliées. Elles nous révèlent un Turgot admirateur du *Contrat social*. Bien des gens, parmi nos contemporains, savent-ils que le froid Turgot a nommé Jean-Jacques « l'un des auteurs qui ont le mieux servi les mœurs et l'humanité »? Voilà augmentée d'un membre de marque la famille intellectuelle du citoyen de Genève.

L'édition de M. S. contribuera donc à modifier quelque peu l'idée traditionnelle que nous nous faisons de Turgot. L'intendant de Limoges, le ministre, nous apparaît comme le fidèle continuateur du jeune prieur de Sorbonne qui avait posé si hardiment quelques-unes des thèses capitales du XVIIIe siècle, et l'on comprend mieux que jamais que Condorcet, le prince des « idéologues », ait écrit l'éloge de Turgot. D'autre part l'économiste prend chez M. S. une physionomie plus vigoureuse, moins physiocratiquement orthodoxe que dans les images douceâtres barbouillées par les élèves de J.-B. Say [1].

Henri Hauser.

---

1. P. 29, avant-dernière l., lisez : *arrivé* au lieu de *parti*, et corrigez *auxquels*. P. 665, l. 27, lisez : *veniam*. P. 683, l. 15, lisez : *derisorum*.

Charles Diehl, membre de l'Institut, **Une république patricienne**, Venise. Paris, E. Flammarion, 1915, VIII-316 p. in-18. Prix : 3 fr. 50.

Retracer en trois cents pages in-18 un tableau complet de l'histoire politique, économique, artistique de la république de Venise, depuis ses origines au VIe siècle jusqu'à la fin de son indépendance, alors que Bonaparte la livrait à l'Autriche, était une tâche fort difficile, mais qui n'a point effrayé M. Charles Diehl. Son dernier ouvrage n'est pas une œuvre d'érudition, mais de vulgarisation, dans le sens supérieur de ce mot. Il y présente à un public sérieux, et qui s'intéresse aux problèmes constitutionnels aussi bien qu'aux problèmes économiques, un aperçu très lucide et très vivant des phases diverses du développement, de la grandeur, de la lente décadence, de la décrépitude finale de la vieille cité des lagunes, cette république où le peuple était si peu libre, l'oligarchie si étroitement fermée, le chef nominal sans pouvoir véritable, et où les membres du gouvernement tremblaient eux-mêmes sous la tyrannie irresponsable et mystérieuse de leurs conseils secrets. M. Diehl n'a pas voulu écrire, une fois de plus, l'histoire détaillée de Venise, déjà racontée bien des fois par ses propres historiens et par ceux de l'étranger ; son but, du moins son but principal, a été d'étudier le régime politique et de marquer les causes économiques et autres, qui amenèrent la grandeur puis la décadence irrémédiable de l'Etat. — C'est une étude des plus attrayantes que d'accompagner l'auteur dans cette pérégrination à travers les siècles, depuis les modestes origines de la petite cité des lagunes, sujette des empereurs de Byzance et longtemps byzantine d'aspect, jusqu'à l'époque de sa splendeur commerciale, où elle s'empare tout d'abord du trafic de l'Adriatique, pour déborder ensuite dans la Méditerranée orientale et dominer dans le Levant, profitant des croisades pour s'établir dans la mer Egée, la mer de Marmara, la mer Noire, prenant pied à Rhodes, à Candie, à Chypre, ouvrant des routes nouvelles à son trafic vers l'Egypte et la mer Rouge, et jusqu'au cœur de la Tartarie. Vers 1450, la république comptait près de 200,000 âmes et frappait annuellement deux millions de ducats. Il y avait alors près d'un siècle que l'insuccès de la tentative du doge Marino Faliero pour briser l'oligarchie nobiliaire et l'exécution du grand conspirateur (1355), avait fixé la constitution de Venise, parvenue au commencement du XVe siècle « à son point de perfection » (p. 99).

Peut-être M. D. admire-il un peu trop cette oligarchie triomphante, Sans doute elle a donné à la politique extérieure de la république « une plus ferme continuité » ; elle a sans doute aussi « discipliné les forces individuelles pour les faire servir à l'intérêt et à la gloire de l'Etat ». Mais il est permis de n'être pas absolument convaincu que cette « machine réglée avec une rigueur de fer, pour que l'autorité n'échappe pas à la classe privilégiée » ait créé parmi les citoyens le

dévouement, l'abnégation, l'amour profond et sincère de la patrie » (p. 116-117), alors que l'auteur lui-même avoue qu'elle « a introduit l'esprit de jalousie et de méfiance dans la cité » et « fait flotter sur Venise une atmosphère pesante de soupçon » (p. 118). Pour qu'elle fût utile à la cité de Saint-Marc, il aurait fallu que cette oligarchie restât à la fois honnête et sage, qu'elle eût toujours « la noble ambition de travailler en toute circonstance à la sécurité et à la grandeur de la patrie ». Et s'il est un fait patent dans l'histoire de tous les temps, c'est celui-ci : les régimes oligarchiques ont toujours abouti, un peu plus tôt, un peu plus tard, à l'exploitation, discrète d'abord, et bientôt sans vergogne, des masses opprimées par eux ; ils n'ont jamais hésité bien longtemps à préférer leurs intérêts égoïstes au bien de l'Etat.

Pourtant il n'est que juste de reconnaître que le gouvernement de Venise a su donner à la République une assez longue série de siècles de prospérité matérielle et de grandeur artistique, et que cette Venise du XIVe et du XVe siècle, enrichie par le trafic du monde entier d'alors, offre un cadre merveilleux à la civilisation déjà raffinée du moyen âge finissant. La courte durée d'un demi-siècle à peine changea les destinées de la grande métropole commerçante. La prise de Constantinople par les Turcs en 1453, la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), celle de la route des Indes par Vasco de Gama (1498) tuèrent d'abord le trafic de Venise dans tout le Levant, puis firent passer aux Espagnols et aux Portugais le transport des épices de l'Extrême-Orient, et l'exploitation des richesses métalliques du Nouveau-Monde. De ce jour la prospérité de la République était frappée au cœur. Refoulée des mers lointaines, elle en était réduite à n'être qu'une puissance italienne continentale d'ordre secondaire, bientôt enserrée entre les Habsbourgs espagnols et les Habsbourgs d'Allemagne. Elle fait encore assez bonne figure au XVIe siècle; l'habileté traditionnelle de ses diplomates, dont les *relations* finales restent des modèles du genre, lui procure même encore quelques succès d'estime au siècle suivant, sans enrayer cependant sa décadence économique et politique. Les territoires qui lui restaient du temps de son ancienne splendeur, Venise les gouverne, de l'aveu de M. D., « de la façon la plus égoïste ». Jamais elle n'a rien fait pour développer la prospérité matérielle de ces pays [1]. Avec le milieu du XVIIIe siècle, on pressent la fin du régime oligarchique et bientôt aussi la fin même de l'État. Les rouages de la fameuse machine sont décidément encrassés; la terreur ne ferme plus la bouche aux mécontents, et bien que Venise reste, six mois durant, chaque année, durant son fameux carnaval, l'auberge et le lupanar de l'Europe élégante, le bruit de ses folies n'étouffe plus les murmures. « Venise se survivait à

1. Voy. ce que dit M. Diehl, par exemple pour la Dalmatie, p. 266.

elle-même, dit l'auteur, elle se survivait d'ailleurs joyeusement » (p. 292), et il nous conduit à travers ces bals, ces festins, ces tripots publics et clandestins, ce monde de courtisanes et de grandes dames, au milieu desquels le nonce du pape et les capucins se promenaient masqués, où les servantes elles-mêmes « mettaient le loup pour aller au marché » (p. 302)[1].

Quand Bonaparte ouvrit la campagne d'Italie en 1796, quand Autrichiens et Français en vinrent aux mains sur la « terre ferme » neutre de Venise, ce peuple émasculé, ce gouvernement égoïste et lâche ne sut même pas mourir avec quelque grandeur. Louis Manin, le dernier doge, déposa sans résistance le bonnet ducal, et le Grand-Conseil des nobles, par 512 voix contre 25, vota l'abolition de l'antique Constitution de la République (12 mai 1797). Quatre jours plus tard les troupes françaises entraient dans la ville, proclamaient les Droits de l'homme, plantaient des arbres de liberté; quelques mois après le Directoire abandonnait à l'aigle autrichienne ce qui restait des dépouilles du lion de Saint-Marc, par le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Ainsi disparut cette République qui, après douze siècles d'une histoire glorieuse, « n'était plus dans l'Europe qu'un anachronisme » (p. 312).

La plume habile et sympathique de M. Diehl a su résumer ainsi, dans un nombre restreint de pages, le tableau de la grandeur évanouie de Venise; la lecture de son petit volume réveillera, dans la mémoire de tous ceux qui jamais ont séjourné, ne fut-ce que quelques jours, dans l'enceinte de l'ex-reine de l'Adriatique, le souvenir des heures charmantes, passées à visiter ses monuments, ses trésors artistiques, ou à rêver sur les plages du Lido.

R.

J. Charles Roux, **J. H. Fabre en Avignon**, avec 2 portraits en héliogravure et 96 illustrations; Paris, Lemerre, 1913; vol. in-4°, 127 pages.

Magnifique volume sur papier du Japon, où le portrait de « l'inimitable observateur » né en décembre 1823 à Saint-Léons (Aveyron), s'étale presque à chaque page : volume utile et agréable pour ce qu'on

---

1. M. D. affirme que les Vénitiens étaient « un peuple très pieux » (p. 147). C'est jouer, ce me semble, sur les mots. Ils étaient *dévots* peut-être, friands de fêtes religieuses brillantes, mais pas *pieux*, pas *religieux*, dans le sens vrai de ce mot, puisque « les philtres, les conjurations magiques, les pratiques de sorcellerie, ... étaient chose de courant usage » (p. 152), puisque une immoralité générale faisait de Venise une « sentine de toutes les corruptions ». Ce n'est pas au XVIIIe siècle seulement que ses couvents et ses religieuses, que Casanova décrit d'une plume si effrontée, exhibaient des mœurs qui ne scandalisaient personne. Dès le XVIe siècle, de l'aveu de notre auteur, « la vie des religieuses était étrangement libre et dissolue ... à l'intérieur des monastères le désordre était extrême » (p. 255).

y trouve de mal connu dans la vie intime de l'illustre entomologiste : d'abord, l'enfance triste du pauvre rouergat ; sa jeunesse studieuse d'élève à l'école normale d'instituteurs d'Avignon ; ses étapes de professeur besogneux ; les encouragements qu'il reçoit d'hommes arrivés et puissants, comme F. Mistral, Darwin, Stuart Mill, le ministre Duruy, Pasteur ; ensuite ses promenades fructueuses dans les environs d'Avignon, sur le plateau des Angles, au Ventour ; ses études sur la scolopendre, le scarabée, le scorpion, la cigale, la sauterelle, la mante ailée, ou la garance, ou le ver à soie ; la rédaction de ses *Souvenirs entomologiques*, dont Edmond Perrier a écrit la louange et qui excitent l'enthousiasme des jeunes américaines ; son besoin du silence et des pipes bien bourrées ; son amour de la famille toujours renouvelé [1] ; en un mot, les heures pénibles de professeur mal rétribué, incompris de ses compatriotes ; les heures joyeuses du chercheur récompensé par ses belles découvertes ; les heures triomphales, encore que tardives, du savant, visité, fêté, louangé par toutes sortes d'admirateurs, un jeune ministre et le Président de la République lui-même qui va le voir dans sa retraite paisible de Sérignan (Vaucluse) et lui adresse un de ses plus jolis discours (octobre 1913).

Que reprocher à M. Charles-Roux ? pas grand chose assurément. Il aurait peut-être bien fait de nous dire combien de temps H. Fabre est resté dans chacune des trois maisons où il logea en Avignon ; de mettre en note la traduction de la troisième lettre qu'il cite, écrite par Mistral au naturaliste (tout le monde n'est pas de Marseille) ; d'indiquer la date de son premier mariage avec Mlle Villard, et de son second mariage avec Mlle Daudel ; la date de la mort de sa première femme, — toutes choses qui comptent plus dans la vie d'un homme que la forme de sa pipe préférée. Il y aura lieu enfin d'ajouter, plus tard, aux nombreuses et belles illustrations qui ornent le volume, une reproduction du monument qu'on a élevé à H. Fabre dans la cour de l'Ecole normale d'Avignon, de la statue qui a pour auteur F. Charpentier et que l'on manqua inaugurer le 8 août 1914. On y reviendra la guerre terminée.

Félix Bertrand.

J.-L. de Lanessan, **L'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II**. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 147 p. — Id. **Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique**. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 72 p.

I. M. de Lanessan, dont nous avons analysé déjà une brochure (*Pourquoi les Germains seront vaincus*), donne dans celle-ci un exposé général de la politique interne et externe de l'Allemagne depuis 1871. Cet exposé est fait surtout avec les livres de Wickham Steed, Hano-

1. H. Fabre a eu six enfants : un fils, né en février 1862, et deux filles, issus du premier lit ; — un fils, né en septembre 1888, et deux filles, issus du second lit. De toutes façons, le grand savant a bien servi sa patrie.

taux, Bourdon, Moysset. L'auteur analyse successivement chacun des aspects de la politique allemande, ce qui a l'inconvénient de l'entraîner à des redites chronologiques et de dérouter le lecteur. Il cède un peu trop à la tendance, assez répandue, qui fait de l'avènement de Guillaume II une date climatérique de l'histoire européenne. Si l'opposition de tempérament est grande entre le vieux ministre et son indocile élève, si le négociateur du traité de Francfort pratiquait un certain conservatisme européen et désirait — tel un boa repu — digérer en paix, cependant n'exagérons rien. Les faits mêmes rapportés par M. de L. prouvent surabondamment que le Bismarck de 1875 était belliqueux, et que celui des années 1886-1890 pratiquait déjà la politique impérialiste du coup de poing sur la table. Seulement il le faisait avec le minimum de risques, ayant eu soin de mettre dans sa valise, à côté des traités d'alliance, des traités de contre-assurance. Les hommes du « nouveau cours » déchirèrent maladroitement cet inextricable réseau, et permirent aux Etats de se grouper d'après leurs affinités électives. — Suivant en cela, sans doute, trop fidèlement un des auteurs dont il s'est servi, M. de L. rejette trop exclusivement sur un seul parti politique français la responsabilité d'une politique résolûment et aveuglément pacifique à l'égard de l'Allemagne [1].

Ne pas écrire (p. 56 n. 1) que l'article 11 du traité de Francfort « nous fut imposé par Bismarck ». C'est le contraire qui est vrai. L'article 11, c'est-à-dire le caractère de pérennité imposé à la clause de la nation la plus favorisée, fut célébré par Pouyer-Quertier et Favre comme leur plus belle victoire. Bismarck, lui, voulait la prolongation jusqu'en 1881 du traité de 1862 entre la France et le Zollverein.

II. La seconde brochure de M. de L. reste bien superficielle. Ni sur le rôle de Fichte, ni sur celui de Hegel je n'y vois rien de nouveau. M. de L. y reprend la critique, déjà présentée par lui ailleurs, de l'interprétation sociologique allemande de la doctrine darwinienne. Là encore n'exagérons rien, et ne nions pas que pour vaincre la force, le droit a besoin d'être le plus fort. C'est aussi une question de savoir si la formation de l'Empire germanique et les progrès ultérieurs de l'Allemagne « auraient pu être obtenus sous la direction et l'impulsion d'un gouvernement prussien pacifique, assez habile pour provoquer l'union, l'association, la confédération des Etats allemands en vue de la garantie de leur sécurité et de leur développement économique ». Ni ce que nous savons de la vieille Allemagne et de sa *Kleinstaaterei*, ni ce que nous savons des négociations entre la Prusse et l'Allemagne du Sud de 1867 à 1871 ne nous permettent de le croire. Après l'occasion

1. Lui-même d'ailleurs rappelle des déclarations pacifiques qu'il a prononcées, notamment en désaccord avec l'une des plus fameuses manifestations oratoires de Gambetta.

manquée de 1848, l'unité allemande ne pouvait se réaliser, il faut l'avouer franchement, que « par le fer et par le feu ».

Comment M. de L. peut-il écrire que les Etats-Unis se sont développés « dans un état de paix qui a duré pendant plus de cent ans » ? Sans parler de la guerre civile, est ce que le Texas et la Californie ont été annexés par des moyens pacifiques ?

Henri HAUSER.

Enée BOULOC. **Visions de guerre et de victoire**, Paris, Plon, 1915, vol. in-16, 255 pages, broché, 2 fr. 50.

Ce livre d'actualité, d'une originalité douteuse, traite des origines de la guerre présente, de ses horreurs, de ses résultats probables. Il semble écrit entre un jeu de tarots et une chouette, et sera lu avec délices par les voyants, les illuminés, les amateurs de prophéties que ne rebutent ni le verbiage, ni le remplissage. Le curé d'Ars était plus sobre, la Sibylle de Cumes aussi.

Les intentions de M. Bouloc sont d'ailleurs excellentes. Il « crie le *droit de la Défense* contre le faux *droit de guerre*, la loi de vie contre la loi de sang, la loi de paix et de miséricorde contre la loi de barbarie » (p. 235); — il croit « à la fraternité des hommes et à la paix entre les peuples, mais quand l'Empire des assassins aura été détruit, et chacun d'eux châtié, selon l'étendue de ses crimes » (p. 49); et il rappelle le mot de Lloyd George sur Guillaume II : *un goret errant* (p. 99).

Mais, pourquoi veut-il donner Tanger à l'Espagne et étendre sa Guinée ? pourquoi Tanger et non Gibraltar ? et pourquoi lui donner quoi que ce soit ? (p. 178). Mystère.

Pourquoi ne désigner que par une initiale l'officier allemand qui a proposé à un prisonnier français de rentrer en France, à la condition de pousser les socialistes français à faire la paix? (p. 152-153 en note). Ne mérite-t-il pas de passer à la postérité ?

Pourquoi ne pas refaire cette addition : 753 + 395, dont le total n'est pas 1.168, comme on peut le lire p. 84 note 1 ? Notre voyant dédaignerait-il l'arithmétique?

Félix BERTRAND.

Archivio Glottologico Italiano, XVIII, puntata 1, pp. 1-191. Torino, E. Loescher, 1914.

Indépendamment de sept ou huit pages consacrées à de brèves notices bibliographiques, ce fascicule de l'*Archivio* ne contient que deux articles de fond, mais tous les deux également importants, et dignes de la vieille renommée du recueil. Le premier, dû à M. A. Talmon, est un *Essai sur le dialecte de Pragelato*, donné ici dans son entier (pp. 1-104). Pragelato est une localité des Alpes

Vaudoises, située au sud du val de Suse, et dont l'auteur a étudié avec soin le système phonétique, se bornant à quelques rapides indications sur les faits les plus importants de la morphologie et de la syntaxe. Dans le second de ces articles (pp. 105-186), M. B. A. Terracini est revenu de nouveau sur ce parler d'Usseglio dont il avait précédemment exposé la prononciation d'une façon très détaillée (cf. *Archivio*, vol. XVII, et *Revue Critique* du 28 février 1914). Mais aujourd'hui, dans cet appendice qui doit être suivi de plusieurs autres, l'auteur élargissant le cadre de ses recherches fait intervenir les localités qui avoisinent Usseglio, il essaie de retrouver par quel processus s'est constitué ce qu'il appelle la « variété » de son parler local. De là des considérations qui ne sauraient être analysées ici, et qu'il faut lire intégralement dans le texte : elles touchent souvent à la philosophie du langage, et s'appuient d'ailleurs sur les considérations analogues qui ont déjà été présentées par l'abbé Rousselot et par M. Gauchat. La conclusion provisoire de M. T. paraît être que, pour un territoire donné de quelque étendue, l'uniformité linguistique actuelle ne doit pas être considérée comme provenant de l'expansion partie d'un point central ; elle résulterait plutôt d'une sorte d'assimilation progressive, où la continuité géographique a relié peu à peu des innovations simultanées, mais qui se trouvaient distantes à l'origine.

E. Bourciez.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 septembre 1915.* — M. Cagnat communique une série d'inscriptions trouvées dans le marché de la ville romaine de Cuicul (auj. Djemila) par le Service des monuments historiques de l'Algérie. Ces inscriptions font connaître le nom du personnage, M. Cosinius Primus, qui avait construit l'édifice à l'occasion de son élection au flaminat perpétuel.

M. Salomon Reinach étudie les passages d'un hymne homérique et de l'*Œdipe à Colone*, où il est question de Narcisse. Il pense que l'hymne laisse entrevoir un état plus ancien de la légende, où Proserpine tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque, sans l'intervention de Pluton monté sur son char. Il essaie aussi d'établir que, dans Sophocle, les grandes déesses couronnées de narcisse ne sont pas Déméter et sa fille, mais les Euménides, et montre les erreurs que divers savants ont commises à ce sujet. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 septembre 1915.* — M. René Cagnat communique une note de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités de la Tunisie, sur trois inscriptions récemment trouvées dans le déblaiement des constructions contiguës aux *thermae aestivales* de *Thuburbo Majus*. Deux d'entre elles sont des dédicaces au *genius municipii*; la troisième émane des *sacerdotes genii civitatis*. Il semble qu'il faille admettre qu'à côté de la *colonia* fondée par Auguste, existait une *civitas* qui, postérieurement, se transforma en municipe.

M. Ernest Babelon donne lecture d'un mémoire où il entreprend d'expliquer les scènes qui décorent la paroi de deux des plus beaux vases d'argent du Trésor de Berthouville (Bernay) conservé au Cabinet des Médailles. Ces reliefs forment quatre groupes qui représentent des scènes de magie et de divination. Ces scènes paraissent inspirées de peintures murales analogues à celles qui ont été trouvées à Pompei. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 2 octobre — **1915**

Evans, Le pays de Galles et la guerre des Deux Roses. — Richardson, Un aspect négligé du romantisme anglais. — H.-L. Cohen, La ballade. — Morf, Histoire de la littérature française au temps de la Renaissance. — L. Zanta, La renaissance du stoïcisme au xvie siècle ; La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau. — P. Eliade, La Roumanie au xixe siècle. — Roulleaux, Dugage, Lettres du Maroc. — Uzureau, Les Mémoires de Mme de La Rochejaquelein et M. de Barante. — E. d'Eichthal, L'épisode du papier-monnaie dans le second Faust. — Citoleux, Vigny et les littératures méridionales. — Hauser, Naumann et la France en septembre 1914; La Serbie dans la crise européenne. — F. Strowski, La Pologne. — H. de Brun, France et Syrie. — A. Tchobanian, L'Arménie sous le joug turc. — Académie des Inscriptions.

Howell T. Evans. — **Wales and the Wars of the Roses.** Cambridge, University Press, 1915, in-8° 244 pp. 10 s.

Les documents sur la guerre des Deux-Roses sont abondants et confus. Ils contiennent une part de vérité et de légende qu'il n'est pas toujours facile de démêler. La vérité, il faut la demander surtout aux contemporains ; la légende est due à l'absence de sens critique chez les annalistes du temps d'Elisabeth et chez le public qui les lisait. Ils ne croyaient pas qu'il fût interdit d'ajouter au récit un détail flatteur pour l'ancêtre de quelque famille puissante ; humbles prosateurs qu'ils étaient, ils ne se seraient pas permis de présenter les faits autrement que des poètes et des dramaturges applaudis. Cherchant à séparer l'ivraie du bon grain, M. Howell T. Evans a sévèrement laissé de côté les mythes et n'a voulu employer que des documents sûrs, dont quelques-uns avaient été négligés par les historiens antérieurs. Gallois de naissance, et celtisant par goût, M. H. T. E. a découvert au fond des bibliothèques de la Principauté une masse de poèmes contemporains de la guerre des Deux-Roses où il voit des témoignages précieux. Si les vieux poètes jugent les hommes et les choses avec passion, leur passion même a sa valeur pour l'historien ; elle aide à comprendre la haine du Celte pour le Saxon ; d'ailleurs ils savent peindre la société de leur temps ; dans certains cas, ils racontent des événements auxquels ils ont assisté et rapportent les paroles

prononcées devant eux par les acteurs du drame. Loin d'être un théâtre d'opérations secondaires, le pays de Galles et les frontières de la principauté furent le pivot de la lutte : c'est là que le duc d'York essuya son premier revers à Ludford Bridge; c'est à Mortimer's Cross que son fils conquit le trône; c'est à Milford Haven que débarqua Henry Tudor et c'est avec une armée en majeure partie galloise qu'il remporta la victoire de Bosworth. Le nom même que l'histoire devait donner à cette longue et sanglante guerre civile, semble dû aux bardes gallois : au moment où en Angleterre les contemporains ne connaissaient que la Rose blanche d'York, Robin Dhu, le poète d'Anglesey, chantait l'avenir où « les Roses rouges devaient dominer dans leur splendeur ».

Dès le début de la guerre, quand Marguerite d'Anjou cherchait des appuis, elle s'adressa à deux gentilshommes gallois de sang royal, les fils d'Owen Tudor et de Catherine de France, veuve d'Henry V. L'aîné, Edmund Tudor, comte de Richmond, mourut presque aussitôt, laissant un fils posthume, le futur Henry VII; et c'est le cadet, Jasper, comte de Pembroke, qui se chargea des intérêts du roi, son demi-frère. dans la principauté. Les historiens passent sous silence les services que Pembroke rendit à la cause lancastrienne, à tort, semble-t-il, car il valait la peine de faire revivre cette figure d'homme d'Etat tenace, que nulle défaite n'abattait et qui eut la singulière fortune de survivre à la guerre et de voir le triomphe de son parti.

C'est aux talents diplomatiques de Pembroke que M. H. T. E. attribue la défaite des Yorkistes à Ludford Bridge en 1459. L'année suivante, la bataille de Northampton changea la face des choses. Mais les Lancastriens l'emportèrent à Wakefield où le duc d'York fut pris et mis à mort. En 1461, nouveau revers des Lancastriens à Mortimer's Cross suivi de la sanglante affaire de Towton : Pembroke paraissait définitivement vaincu. Retranché dans des montagnes, il voulut lutter encore. Aux portes de Carnarvon, se livra ce combat suprême dont aucun historien avant M. H. T. E. n'a fait mention. Il ne restait à Pembroke qu'à s'enfuir en Irlande, en laissant le champ libre à son rival Herbert.

Pour celui-ci, M. H. T. E. est également plein d'admiration : il est le précurseur des hommes d'Etat du XVIe siècle, des Wolsey et des Thomas Cromwell. Sa carrière fut rapide : de petit gentilhomme gallois, il devint comte, principal conseiller du roi, son fils épousa la sœur de la reine, Mary Woodville, et il rêvait d'unir sa fille Maud au jeune comte de Richmond, neveu de son rival vaincu. C'est la révolte de Warwick qui provoqua sa chute. La finesse ne pouvait rien contre la force brutale du terrible baron. Le contingent gallois que commandait Herbert à la bataille de Banbury, fut défait. Herbert se rendit et le lendemain fut décapité à Northampton.

Quelque temps après, pendant un séjour en France et sous les auspices de Louis XI, Warwick faisait alliance avec Marguerite d'Anjou et avec Pembroke. Henry VI fut rétabli sur le trône et Pembroke retourna dans la principauté. La défaite de Marguerite à Tewkesbury l'obligea à fuir encore. Cette fois, il se réfugia en Bretagne, emmenant avec lui son jeune neveu Richmond. Au bout de quatorze ans d'exil il devait l'accompagner dans son expédition contre Richard III. Ce fut la dernière aventure : après la bataille de Bosworth, il fut créé duc de Bedford, épousa la veuve de Buckingham, l'une des victimes de Richard, et eut la satisfaction d'assister au triomphe de la Rose rouge et à l'avènement d'un Gallois sur le trône d'Angleterre. Ardent patriote, M. H. T. E., n'est pas moins heureux de cette revanche du Celte sur le Saxon.

M. H. T. E. n'a pas seulement débrouillé la confuse histoire de cette guerre civile. Incidemment il a tiré de l'oubli quelques figures de soldats gallois, tels David Gam, l'ancêtre de Herbert, qui fut tué à Azincourt et Sir Richard Gethin, gouverneur de Mantes en 1433. Mais c'est Mathieu Gough, dont la vie fut le plus extraordinaire roman d'aventures. Fils d'un bailli, il suivit Talbot en France, fit prisonnier à Verneuil le Bâtard de la Baume, exploit dont son chef le récompensa en lui donnant un « coursier » et en le nommant gouverneur de Laval. Bientôt les ennemis apprirent à le craindre presque autant que Talbot. Ils ne prononçaient qu'avec terreur le nom du redoutable « Matago ». Cependant, quand Jeanne d'Arc eut délivré Orléans, il fut forcé de capituler à Beaugency. A Formigny, il put échapper au désastre pour trouver à Londres, lors de la sédition de Jack Cade, une fin peu glorieuse.

Plus heureux que lui, quelques-uns de ses compagnons se fixèrent en France. Ainsi John Edward, capitaine de la forteresse de la Roche-Guyon, ayant épousé une Française et voyant que la situation des Anglais empirait, « se rendit aux bonnes raisons et aux prières de sa femme », livra la place et « devint sujet du roi Charles ».

Le danger d'une pareille étude, c'est de donner une fausse impression de la plus formidable convulsion dont l'Angleterre ait été le théâtre au moyen âge. Le pays de Galles a eu sa part dans la lutte, part prépondérante à trois reprises. Mais ce serait une erreur de laisser croire qu'il y eût dans la guerre une querelle de races. Naturellement belliqueux, les Gallois servirent tantôt la Rose rouge et tantôt la Rose blanche et se vendirent même à l'étranger. L'affaiblissement du pouvoir central favorisa aussi les élans vers l'indépendance. Mais ces aspirations nationalistes restèrent vagues. Si elles prêtent aux chants des bardes des accents pathétiques, elles n'entrent pas dans les calculs des hommes d'Etat [1].

Ch. Bastide.

1. A signaler une faute d'impression à la p. [illegible] où il faut lire [illegible]

G. F. Richardson. **A neglected Aspect of the English Romantic Revolt.** Berkeley, University of California Press, in-8, 108 pp., 1 d.

L'université de Californie publie tous les ans un certain nombre de travaux de séminaire. C'est l'un de ces mémoires paru à la date du 20 mai dernier, que nous avons entre les mains. L'auteur, M. G. F. Richardson, a choisi pour sujet de thèse le romantisme anglais et, comme c'était là un thème passablement rebattu, il a cherché à le renouveler. S'inspirant d'une conception de l'histoire qui remonte à Karl Marx, certains critiques considèrent la littérature comme l'expression des transformations sociales. Pourquoi ne pas étudier dans le mouvement littéraire le plus considérable du XIXe siècle le contrecoup des réactions intérieures d'où est sortie l'Angleterre contemporaine ? « J'ai observé, dit l'auteur dans sa préface, que la grande révolution industrielle commença dans le second quart du siècle et arriva à son apogée vers 1820; que le mouvement social qui transforma l'Angleterre de nation agricole en nation industrielle correspond, pour la date du commencement et la date de l'apogée, à peu près aux dates de la révolution industrielle; que le méthodisme prit naissance, grandit et devint indépendant pendant la même période; que le déisme se transforma en panthéisme et en athéisme; que la doctrine des droits de l'homme prit corps, s'affirma et finit par s'imposer dans cette même période de changement industriel; et que l'origine et le triomphe d'un mouvement littéraire se placent dans la même période. Et j'avais déjà observé que c'est dans la même période qu'émerge le socialisme, enfant robuste et à croissance rapide. Y avait-il, me suis-je demandé, un rapport logique étroit entre ces différents mouvements? L'un d'eux était-il fondamental et la cause déterminante des autres ». La réponse à ces questions, nous allons la trouver un peu plus loin. « C'est mon dessein de montrer de mon mieux comment le mouvement industriel et le mouvement social qui en fut la conséquence produisirent le mouvement littéraire (ou peut-être faut-il dire, *dirigèrent* le mouvement littéraire), et comment celui-ci réagit sur ceux-là ». On remarquera en passant que l'affirmation contenue dans cette phrase est considérablement atténuée par une insidieuse parenthèse. Un peu plus loin, l'idée subira une nouvelle correction. « Voici la thèse que je présente : la révolte romantique dans la littérature anglaise n'est qu'un aspect, qu'une manifestation d'un grand mouvement social, les autres aspects du mouvement étant l'aspect politique, dans la lutte pour l'extension du droit du suffrage; l'aspect religieux, dans la naissance du méthodisme et du mouvement évangélique; l'aspect éthique, dans la naissance de l'humanitarisme; l'aspect esthétique, dans le retour à la nature et le culte du moyen-âge ». Enfin, après avoir étudié la révolution industrielle, l'auteur va conclure en ces termes : « A l'apogée de cette révolution, quand la société était confondue par la violence des changements, quand les causes n'en

étaient pas comprises parce qu'on manquait de perspective, quand les hommes ne savaient pas s'il fallait se réjouir ou s'affliger des ruines semées autour d'eux, c'est dans ce tourbillon et cette confusion que naquit la révolution littéraire. Faut-il chercher dans l'enfant les traits de la mère ? » Malgré ce que l'expression peut avoir de flottant, il semble bien que la pensée de l'auteur se ramène à cette affirmation : le romantisme est un produit de la transformation sociale de l'Angleterre.

Qu'on nous permette une simple remarque. Parmi les divers « aspects » de la révolution industrielle, il y en a, comme le méthodisme, qui sont propres à l'Angleterre; d'autres sont communs à toute l'Europe et le romantisme est du nombre. Il convient donc d'établir qu'ailleurs qu'en Angleterre le romantisme est le produit d'une transformation sociale identique. Mais, pour critiquer efficacement M. G. F. R., il faudrait remonter à l'auteur de la théorie qui fait dépendre du développement économique d'un peuple son développement artistique et intellectuel.

Rien à dire de la composition du livre. Après un premier chapitre où M. G. F. R. développe ses idées générales, il expose dans les deux chapitres suivants les principaux caractères de la révolution industrielle et du mouvement romantique. Trois traits se remarquent chez les romantiques anglais : ils sont individualistes (nous dirions : lyriques), ils sont révolutionnaires, ils cherchent à échapper aux banalités du XVIIIe siècle en abordant des thèmes nouveaux, l'Orient, le Moyen Age. Au fond les trois traits se ramènent à un seul : ce sont des indépendants. C'est d'ailleurs à l'indépendance de caractère que se reconnaissent les novateurs [1].

Ch. Bastide.

Helen Louise Cohen. **The Ballade**, New York, Columbia University Press, 1915, in-8, 397 pp., sd. 75.

N'est-ce pas une faute de goût que de consacrer à la ballade un gros volume de près de quatre cents pages ? A quoi bon se mettre en frais d'érudition pour une petite pièce de vers ? Une mention doit suffire aux « dames du temps jadis » et « aux neiges d'antan ». Ce sont les premières réflexions qui viennent à l'esprit en examinant la thèse de Mlle H. L. Cohen. Mais quand on voit, parmi les auteurs de ballades, des poètes aussi différents que Voiture et Marot, Villon et Charles d'Orléans ou, de notre temps, Rostand et Banville, on se ravise. Sans avoir l'importance du sonnet, la ballade a tout de même tenu sa place dans notre littérature. Française d'origine, elle a

---

1. Peu de remarques de détail : p. 248, *propoganda* et p. 264 *Dutchess*, sont des fautes d'impression. On s'étonne de ne pas voir cités dans la bibliographie le *Roman social en Angleterre* de M. Cazamian.

rayonné au dehors, particulièrement en Angleterre. L'on se persuade que le gros livre n'est pas inutile.

Il est d'ailleurs agréable à lire parce qu'il est bien composé et écrit dans un style facile, simple et suffisamment clair. Cinq chapitres épuisent le sujet, chapitres sur les origines, la ballade en France, la théorie de la ballade, la ballade en moyen anglais, la ballade au XIXe siècle.

Le premier chapitre décrit les étapes par lesquelles le genre a passé avant de se fixer à la fin du XIVe siècle. L'auteur a soin de rappeler les théories de Stengel, de MM. Jeanroy et Meyer, sans se prononcer entre elles. Cependant Mlle H. L. C. incline à croire que c'est à la *ballette* du nord que la ballade doit les trois couplets et le refrain; l'envoi avec le salut traditionnel au « prince » fut la contribution d'un poète des *puys*; le nom même est d'origine provençale. La ballade est née d'une sorte de collaboration poétique de l'Artois, de la Normandie et de la Provence.

Dans le second chapitre, l'un des plus amples, le genre a toute sa croissance. Il est maintenant à la mode. De la fin du XIVe au milieu du XVIIe siècle, c'est une foule de poètes qui le pratiquent. Les thèmes qu'ils traitent sont variés. A côté de la ballade pieuse, invocation à la Vierge ou méditation sur la mort, se rencontrent la ballade passionnée, où le chevalier, suivant le mot de Gower, n'a pas toujours en vue « droite mariage »; la ballade satirique qui prend à partie clergé, nobles et femmes, très grossièrement parfois; la ballade historique dont certains exemples sont aussi anciens que la bataille d'Azincourt, et aussi récents que la Fronde. Mais rien ne montre mieux la popularité de la ballade que l'habitude des auteurs de mystères d'en réciter sur la scène. Aussi est-ce avec raison que Mlle H. L. C. déclare que l'intérêt d'une pareille étude est plutôt social que littéraire. C'est la ballade qui nous a conservé les idées courantes au moyen âge sur la religion, l'amour, la politique. Un grand nombre de pièces de vers, citées dans ce chapitre, sont inédites.

Vient ensuite l'exposé des théories du genre. Cette partie du livre est touffue, encombrée de citations. On sent que l'auteur n'a rien voulu laisser de côté. C'est le défaut ordinaire des jeunes érudits. Inutile, semble-t-il, de citer Jacques Pelletier après du Bellay pour le mal qu'il dit de la ballade; inutile aussi de citer « le sieur de Deimier », c'est tout au plus s'il méritait une note au bas de la page. Avec la Renaissance, le goût se transforme. Les théoriciens ne font que devancer le verdict de Trissotin : « La ballade, à mon goût, est une chose fade ».

Les destinées de la ballade ne devaient pas être aussi brillantes en Angleterre. Chaucer en composa quelques-unes. On lui en attribue d'autres qui sont sans nul doute de ses élèves. On en trouve dans Lydgate. Deux collections de ballades, l'une qui a longtemps passé

pour une œuvre de Charles d'Orléans, l'autre qui est une traduction de Gower, épuisent la liste des citations possibles, à moins qu'on ne comprenne sous le nom de ballades certains poèmes lyriques qui en sont inspirés.

Le XIXe siècle vit naître et fleurir à nouveau la ballade. Commencé en France, avec Sainte-Beuve et Théodore de Banville, le mouvement se propagea en Angleterre, environ vingt ans plus tard, et de là gagna l'Amérique. Sans doute le plus illuste poète de langue anglaise qui se soit essayé dans ce genre, c'est Swinburne. Aujourd'hui encore les revues de Londres ou de Boston publient des ballades, où les *poetae minores* anglo-saxons s'essaient la main [1].

Ch. BASTIDE.

Heinrich MORF. **Geschichte der französischen Literatur im Zeitalter der Renaissance** (*Grundriss der romanischen Philologie* von G. Gröber. Neue Folge. 4. Band). Zweite verbesserte und vermehrte Auflage. Strasbourg, Trübner, 1914, in-8°, p. 267. Mk. 5.

Léontine ZANTA. **La Renaissance du stoïcisme au XVIe siècle**. Paris, Champion, 1914, in-8°, p. 366. Fr. 12.

— **La Traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVIe siècle**. Ibid., 1914, in-8°, p. 174. Fr. 4.

I. L'histoire qu'avait publiée en 1898 M. Morf de notre littérature pendant la Renaissance a été incorporée, refondue en une nouvelle édition, au *Manuel de philologie romane* de Gröber dont elle forme le quatrième volume. Dans ces œuvres collectives qui deviennent de plus en plus la règle, il importe que les différents spécialistes qui en ont assumé une part, se préoccupent de la fondre dans l'ensemble. M. M. n'a eu garde de négliger ce côté important de sa tâche. Après les préliminaires ordinaires sur les tendances générales de la Renaissance, un premier chapitre sur la fin du moyen âge rattache l'ancienne littérature à la nouvelle période, et dans toute la suite de son

---

1. Quelques remarques de détail : l'auteur devra corriger dans une seconde édition de nombreuses fautes d'impression; les citations françaises ont particulièrement souffert; ainsi, p. XIII, *hôtel bourguignon*; p. XV, *se* pour *si*; p. 88, *escolier*; p. 130, *bataille d'Agincourt*; p. 220, *au ballades*; p. 391, lisez *Bouchor* et non *Boucher*; p. 303, *bon jours*; p. 305, *sourtout*; p. 306, *je ne m'intends*; p. 314, *chausette*; p. 315, *vendre* pour *vendra*; p. 316, *quarante soux*; p. 385, *Odes furnambulesques*; etc. — A l'appendice C, l'auteur, arrêté dans une citation du dix-septième siècle par le mot *turie*, propose de lire *furie*. Mais Littré, à l'article *tûerie*, donne un exemple de *turie* au seizième siècle. — L'œuvre de Swinburne renferme des *ballades* de plusieurs strophes suivies d'un *envoy*, par exemple *Ballad of Burdens*, l'auteur ne dit rien de ces essais où nous croyons voir un effort pour fondre la *ballad* anglaise et la *ballade* d'origine française.

Car il ne faut pas s'y tromper. Pas plus de notre temps qu'au moyen âge le genre ne s'est complètement acclimaté outre-Manche. Sous la plume de Dobson ou de Lang, la ballade reste un exercice poétique qu'apprécie seul un petit groupe de lettrés. Il n'en est pas moins curieux de constater encore une fois la trace d'uneinfluence française.

exposé l'auteur signale au passage ce qui dans les innovations des écrivains du XVIe siècle restera acquis aux périodes suivantes ou s'y conservera avec des modifications profondes ou légères; peut-être même eût-il convenu de marquer avec plus de détails encore certaines de ces survivances. J'aurais souhaité aussi dans quelques cas voir M. M. restreindre l'influence qu'il attribue à telle initiative. Pour qu'une œuvre ait pu déterminer une nouvelle orientation littéraire, il n'a pas seulement suffi de la volonté de l'auteur ; il a été servi par une secrète correspondance avec le goût du temps dont l'œuvre a bénéficié et que l'historien avait le devoir d'exposer plus complètement.

Le mouvement littéraire de la Renaissance française est, on le sait, étroitement lié à celui de l'Italie. Une connaissance intime des deux littératures est indispensable pour établir les influences subies par nos auteurs et les emprunts multiples qu'ils ont faits tant à leurs contemporains d'au-delà des Alpes qu'aux poètes du quattrocento. M. M. a partout dégagé ces rapports qui prennent parfois la forme de francs plagiats. Il y a aussi çà et là quelques rappels, mais ils sont rares, de la littérature allemande. L'historien a établi non moins rigoureusement la part d'originalité personnelle des écrivains de premier plan et montré en quoi ils avaient gardé une marque nationale. Il faut mentionner parmi les meilleures pages du livre celles qu'il a consacrées à Rabelais, à Montaigne, à Ronsard, poète lyrique. Pour les écrivains de deuxième et troisième ordre, ils ont été dans ces vingt dernières années activement étudiés par nous comme par nos voisins; on peut même dire que chez eux les candidats au doctorat ont exploité de préférence notre XVIe siècle comme une mine à sujets de thèses. De tous ces menus travaux de débutants et d'autres plus amples et plus mûris, M. M. nous donne les résultats, en signalant les questions qui restent encore ouvertes. Chaque article de ses divers chapitres est suivi d'une courte bibliographie réduite à l'essentiel, mais qui mentionne toujours les recherches les plus nouvelles et les éditions les plus importantes et les plus récentes. Pour l'ordonnance de sa matière l'auteur a suivi le plan classique de la division en genres, mais après avoir montré l'attitude du pouvoir, le rôle des partis politiques et religieux, l'importance qu'ont eue à de certains moments de l'évolution littéraire, en dehors de Paris, certains centres provinciaux, tels que Rouen et Lyon. Au début de chaque étude des œuvres en prose il a insisté sur l'état de la langue, de même que pour chaque auteur il a cherché à caractériser avec précision les innovations apportées dans la forme et dans la métrique Des citations sobres mais bien choisies illustrent les initiatives heureuses ou les tentatives simplement curieuses des grammairiens, des lyriques et des dramaturges de cet âge épris d'individualisme et qui cependant devait à bien des égards retourner au principe d'autorité et finir dans le respect de la

tradition. Ce départ des éléments caducs et des conquêtes durables de la Renaissance nous a paru impartialement établi.

Nous ne manquons pas en France d'excellents ouvrages sur la littérature de cette période et les multiples références de M. M. sont une preuve du travail fécond que nos érudits ont accompli dans un champ d'études resté longtemps à demi inexploré. Le public allemand trouvera dans la nouvelle édition de l'Histoire de M. M. un exposé lucide et très nourri, où l'on sent la pratique familière de nos auteurs elle se trahit même par quelques gallicismes dans l'expression et une bonne mise au point des derniers travaux de l'érudition dans ce domaine.

II. On a signalé depuis longtemps l'importance que présente pour l'histoire du sentiment religieux une étude précise des survivances de la philosoqhie antique. Mlle Zanta s'est proposé d'en écrire un des chapitres en analysant les emprunts que les humanistes ont faits à la métaphysique et à la morale stoïciennes et surtout les adaptations qu'ils en ont entreprises et qui peuvent justifier le nom de néo-stoïciens que la critique s'est habituée à leur donner. Dans son introduction Mlle Z. a d'abord cherché à préciser l'attitude différente des humanistes à l'égard de la philosophie stoïcienne en Italie, en Allemagne et en France. Elle envisage ensuite la dissociation des éléments du stoïcisme, la séparation tranchée que les néo-stoïciens ont tous faite, bien arbitrairement cependant, entre la métaphysique et la morale du Portique. En somme ils n'ont conservé de la doctrine qu'un rationalisme pratique qui pourra suffisamment s'accommoder de la morale du christianisme, ou parfois aussi aboutir à une véritable morale indépendante, une sagesse laïque, telle qu'elle serait représentée par Erasme. Dans cette méthode éclectique et ce travail d'adoptation les néo-stoïciens ont eu des devanciers et Mlle Z. s'est appliquée à montrer comment ils ont su utiliser les premières tentatives des Pères de l'Église, celles des docteurs du moyen âge, de même que les efforts des nombreux traducteurs de Cicéron, de Sénèque ou d'Épictète pour faire des dogmes stoïciens autant de soutiens de la morale chrétienne.

La troisième et dernière partie du travail de l'auteur, la principale, est consacrée à l'examen plus particulier des deux principaux représentants du mouvement néo-stoïcien, Juste Lipse et Guillaume du Vair. Pour l'un et l'autre une esquisse biographique, résumant des travaux récents, nous fait saisir la part d'enseignement direct et pratique que l'étude du stoïcisme apporta dans l'existence troublée et agitée de l'humaniste et du politique. Les ouvrages qui furent le fruit d'une longue fréquentation de la pensée stoïcienne sont analysés avec grand soin et la mesure dans laquelle leurs auteurs ont plié le dogme stoïcien aux conceptions du christianisme est précisée jusque dans le détail. Dans Lipse il y a eu plutôt un effort pour mettre la

philosophie chrétienne à la portée du rationalisme par des arguments stoïciens; dans du Vair une préoccupation plus constante de dégager pour le chrétien des règles de conduite pratique; tous deux ont exagéré, sous l'effet de la discipline stoïcienne, l'importance de l'élément rationnel au préjudice de la sensibilité. Si Descartes et tout son groupe feront verser la religion chrétienne dans un intellectualisme excessif, c'est aux néo-stoïciens qu'en reviendrait surtout la responsabilité; le mysticisme de Pascal ne sera qu'une passagère tentative pour rendre à l'ardeur de la foi ses anciens droits. C'est là la conclusion que l'auteur donne à son étude. Mais ne serait-il pas permis de voir dans cette orientation imprimée par le néo-stoïcisme au sentiment religieux, plutôt qu'une lacune, un préservatif ou un correctif bienfaisants? [1]

III. A son étude sur le néo-stoïcisme Mlle Z. a joint une publication intéressante, la première traduction française originale du Manuel d'Épictète, celle d'un jeune gentilhomme poitevin réformé, André de Rivaudeau. Elle en a fait précéder le texte et celui des Observations qui la suivent d'une copieuse introduction où elle a suivi l'histoire des interprétations du Manuel. En dehors d'une version de 1453, faite à travers le commentaire de Simplicius et due à un protégé du cardinal Bessarion, Nicolo Perroto, le premier essai véritable d'interprétation en latin est celui de Politien en 1498. Sa traduction eut un grand succès et fut souvent reproduite ou utilisée par ses successeurs, bien qu'elle s'appuyât sur un texte très insuffisant. Les deux éditions de Haloander (1529) et de Cratander (1531) permirent à Trincavelli, à Caninius, à Scheggius d'améliorer et de compléter la traduction de Politien. Celle de Naogeorgius (1554) est l'œuvre plutôt d'un apologiste de la religion chrétienne que d'un humaniste; celle de Wolf (1563), faite avec un soin plus scrupuleux de philologue, pourvue d'intéressantes notes, offre plus de concision et d'élégance. Mlle Z., qui a rapproché sur plusieurs points les divers interprètes latins du Manuel, aborde ensuite l'examen des traductions françaises. Il est beaucoup plus court. Du Moulin, plus moraliste que philologue, s'est borné à mettre dans notre langue (1544), en la paraphrasant, la version de Politien. Rivaudeau le premier a fatt œuvre de critique (1567) et s'est efforcé de restituer à Épictète sa véritable physionomie; il a redressé beaucoup d'erreurs de Politien, non sans en commettre lui-même, mais il a trouvé une langue concise et nerveuse pour rendre le ton sobre et impératif du Manuel. G. du Vair qui a profité de sa traduction et n'a pas négligé de tirer parti de Politien, a donné à sa version plus d'élégance et parfois un tour oratoire, mais il le cède pour l'originalité à Rivaudeau. Il faut remercier

1. Je n'ai trouvé dans la bibliographie aucune mention des travaux de Dilthey qui a cependant creusé dans le même sillon.

Mlle Z. de cette savante enquête sur la vulgarisation de l'ouvrage capital de la doctrine stoïcienne et de la réimpression d'un des livres qui l'illustrent le plus complètement.

L. R.

Pompiliu Eliade. **La Roumanie au XIXe siècle.** II. Les trois présidents plénipotentiaires (1828-1834). Paris, Hachette, 1914, in-16, pp. 27 et 362. Fr. 3,50.

Malgré un titre différent, l'ouvrage de M. Eliade est la suite d'une première étude publiée depuis longtemps déjà et qu'il avait appelée : *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. Les origines* (Paris, 1898). Il continue à nous exposer la formation de l'État roumain, en insistant ici encore sur la part importante que la France y a indirectement prise, puisque tous les principaux ouvriers de la régénération nationale sont venus achever chez nous leur éducation politique. Dans la présente étude il ne s'agit que d'une assez courte période de six ans, celle pendant laquelle, à la suite de la guerre russo-turque de 1828, les principautés moldo-valaques se trouvèrent dirigées par un président russe, en attendant le moment d'une annexion prochaine. Sur les deux premiers, le comte de Pahlen et le dur et brutal Geltoukhine, qui n'exercèrent qu'un pouvoir éphémère, nous avons peu de renseignements ; sur le général Kissileff au contraire, qui fut d'octobre 1829 à 1834 le véritable maître des principautés, l'auteur nous a soigneusement informés. Après quelques détails qu'on aurait souhaités plus heureusement groupés, sur la campagne russe, sur les mesures violentes et les exactions des chefs militaires pendant l'occupation du pays par ses redoutables protecteurs, l'auteur examine les conditions du traité d'Andrinople de 1829, les avantages énormes qu'il accordait à la Russie et la pauvre ombre de suzeraineté que gardait la Porte. Le cabinet de Saint-Pétersbourg devait s'occuper d'établir dans son protectorat un statut administratif qui préparerait l'absorption définitive : ce fut l'œuvre du *Règlement organique*, sorti de la collaboration du gouvernement russe et des notabilités moldaves et valaques. M. E. l'a très attentivement étudié ; c'est le chapitre le plus nourri de son livre. Il s'est appliqué à éclaircir le caractère complexe et ambitieux de la nouvelle constitution, mélange d'institutions libérales et de privilèges criants laissés à la classe nobiliaire et au clergé ; elle fut surtout le fruit de l'égoïsme des boyars indigènes et se révéla profondément injuste pour la classe paysanne. On comprend qu'un des premiers actes de la révolution de 1848 devait être de brûler solennellement le *Règlement*. M. E. n'a pas eu de peine à montrer que ce n'était que par des côtés extérieurs que cette constitution avait pu passer aux yeux de voyageurs prévenus, comme Saint-Marc Girardin, pour un emprunt fait à notre législation républicaine. En réalité les assemblées politiques qui l'assiste-

élaborée, le président qui en avait dirigé les discussions, avaient également travaillé pour la Russie. C'est de même façon que l'auteur juge le rôle de Kissileff, dont l'administration active, bienveillante et ferme fit illusion à certains patriotes ; en fait ses efforts allaient à supprimer la conscience roumaine. On ne peut que souscrire à ce jugement, en se rappelant que les hospodars qui succédèrent aux présidents ne furent presque rien de plus que des gouverneurs russes.

La seconde partie du livre qui s'intitule *Les gens et les sentiments*, se laisse plus difficilement résumer. Elle est faite d'une série de courtes notices sur un assez grand nombre de personnalités politiques dont le rôle ne pouvait être que modeste. M. E. examine les trois générations dont les intérêts et les efforts se combattaient vers 1830 : petite noblesse ou bourgeoisie qui voulait enrayer les effets du *Règlement organique* trop favorable aux boyars ; puis des hommes d'action, les Godescu, les Sturdza, les Assaky, les Soutzo, les Bibescu, les Stirbey, ayant occupé de hautes charges, russophiles pour la plupart, mais empressés à maintenir les droits de la nation ; enfin les patriotes, les rêveurs tournés vers l'avenir, formés plus encore que les autres à l'étranger, à Paris surtout, ceux qu'on appelait les *bonjouristes*, parce qu'ils avaient gardé l'habitude de se saluer à la française, ceux-là mêmes qui ont travaillé à préparer l'organisation juridique et scolaire de la future Roumanie. M. E. a essayé de délimiter ces trois courants qui s'affirmaient de plus en plus dans la direction des destinées du pays : tendances russes que suit le monde officiel roumain, tendances nationales qui travaillent à la fusion des deux éléments moldave et valaque par la presse, par les institutions militaires et scolaires, et tendances françaises se confondant avec les secondes et cherchant dans une imitation intelligente de la France le progrès le plus fécond.

M. E. s'est entouré pour écrire son histoire des débuts de la rénovation roumaine d'une abondante documentation imprimée et manuscrite ; il a consciencieusement étudié les annales parlementaires de la Roumanie, les premiers journaux de Bucarest et de Jassy, les souvenirs des hommes politiques de la génération de 1830, les relations des voyageurs et les rapports des diplomates étrangers. On aurait souhaité qu'il eût mis plus d'ordre dans ses développements et veillé davantage à la forme du récit. Il a l'excuse, il est vrai, d'être étranger ; mais un Roumain qui est passé par notre École normale n'est pas un véritable étranger et on s'aperçoit qu'il manie notre langue avec assez d'aisance pour ne pas regretter qu'un peu plus d'attention ne lui ait pas fait effacer des négligences de détail.

L. R.

Georges Roulleaux Dugage. **Lettres du Maroc**. Paris, Plon, 1915, in-16, p, 204, avec gravures dans le texte. Fr. 3,50.

Ces *Lettres* ne se donnent que comme de « simples souvenirs en

marge d'une mission ». Chargé, il semble, par le ministère des Beaux-Arts de réunir des documents sur les traditions musicales du Maroc (on peut du moins le supposer par la place considérable que la musique indigène tient dans le court volume), l'auteur a séjourné dans les mois de mars-juin 1913 à Marrakech, à Meknez et à Fez. Il nous a donné de ces villes et des divers paysages marocains qu'il a traversés pour s'y rendre des descriptions sobres, sans recherche outrée du pittoresque, mais d'une note vivante et chaude. L'empire chérifien lui est souvent apparu comme une société féodale, comme un débris de notre XIVe siècle européen, que la pénétration d'une civilisation étrangère commence seulement d'entamer. La fête de la corporation des étudiants, des *tolba*, avec son cortège burlesque d'une royauté éphémère ; la visite au tombeau vénéré de Mouley-Idriss au moment du *moussem*, du grand pèlerinage national ; un concert de musique arabe dans le palais d'El-Mokri, l'ancien ministre de Mouley-Hafid nous font pénétrer un peu plus dans l'intimité du monde marocain, tel qu'il est resté, préservé par l'immobilité de sa foi religieuse. Mais pour combien de temps encore l'Islam résistera-t-il dans ce pays aussi à l'emprise des civilisations occidentales ? Déjà M. R. D. a noté, et avec beaucoup d'humour, quelques-uns des contrastes qui se sont offerts à lui sur sa route. Si certains de ces croquis moqueurs ne sont pas destinés à relever le prestige de la supériorité de notre culture, il faut ajouter qu'en beaucoup d'endroits aussi M. R. D. a rendu hommage aux résultats du patient effort que notre occupation militaire a déjà réalisés dans la plus jeune de nos conquêtes.

L. R.

Abbé F. Uzureau, **Les Mémoires de Mme de La Rochejaquelein et M. de de Barante.** Fontenay-le-Comte, imp. H. Lussaud, 1913, in-8°, 23 p.

Selon M. Uzureau — et il n'a pas tort — les *Mémoires* de la marquise de La Rochejaquelein ont été vraiment, comme porte le titre de l'ouvrage publié en 1814, *écrits* par elle-même et *rédigés* par le baron de Barante. Il a pu consulter la correspondance qui s'échangea à ce sujet entre la marquise et Barante, et ces lettres éclairent, expliquent la question — et quelle question ordinairement difficile et obscure que celle de la collaboration ! Au reste, nous pouvons très aisément faire la part de chaque auteur. Les Mémoires écrits par la marquise ont paru en 1889 et le travail original de Barante a été imprimé en 1912. Pour donner une idée exacte de la manière des deux auteurs, M. Uzureau a reproduit deux passages correspondants de l'un et de l'autre. Il aurait dû, afin de faciliter la comparaison, produire plus d'exemples. Pour mon compte, j'avoue que je préfère la marquise de La Rochejaquelein. Son style a plus de nerf et de chaleur, plus de naïveté, de simplicité, de sincérité que le style acadé-

mique de Barante. Elle-même, la modeste marquise, jugeait avec raison que le baron l'avait « embellie » et que la diction de Barante était « correcte et pure, agréable et douce ».

A. Chuquet.

Eugène d'Eichthal, **L'épisode du papier-monnaie dans le second Faust** (Extrait du « Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques », juin 1915, Paris, Picard, in-8°, 13 p.)

M. Eugène d'Eichthal montre ingénieusement que le ministre des finances allemandes pourrait relire avec profit l'épisode du papier-monnaie dans le second *Faust*. L'emprunt dont M. Helfferich célèbre le colossal succès, n'est, en effet, qu'un énorme échafaudage de papier, une fausse richesse, selon le mot de Méphisto, et à la magie du papier-monnaie Gœthe oppose justement le labeur de Faust disputant la terre à la mer, oppose le travail fécond des bras et de l'esprit.

A. Ch.

Marc Citoleux, **Vigny et les littératures méridionales** (Extrait du *Bulletin italien*, n° 2, avril-juin 1915, p. 74-89).

Notre collaborateur Marc Citoleux prouve, avec beaucoup de science et de finesse, que Vigny dont l'âme eut toujours quelque chose de militaire et de chevaleresque, fut attiré vers les littératures du Midi, vers l'Italie et l'Espagne, parce qu'elles ont su chanter l'héroïsme et l'honneur. L'Italie, avec le *Roland furieux* et la *Jérusalem délivrée*, montre à Vigny les belles aventures des paladins antiques, leur superbe isolement, le danger auquel la femme les exposait. L'Espagne lui révèle Cervantes et Calderon : il voit dans don Quichotte le modèle du chevalier méconnu, et les exagérations de Calderon l'amènent à identifier l'honneur et la conscience.

A. Ch.

Henri Hauser. **Comment un Allemand jugeait la France en septembre 1914**. Paris, Alcan, in-8°, 12 p. (Extrait de la *Revue du mois*, n° 113, 10 mai 1915).
— **La Serbie dans la crise européenne**, Dijon, Darantière, in-8°, 16 p. (Extrait de la *Revue de Bourgogne*, n° 2, 1915).

Frédéric Naumann, membre du Reichstag, fit en septembre 1914 une brochure intitulée *L'Allemagne et la France* que M. Henri Hauser analyse et apprécie. Naumann déclare que la France est vaincue et finie comme grande puissance, réduite à la neutralité de l'Espagne et des Etats scandinaves. Pourquoi en voulait-elle à l'Allemagne! L'Allemagne ne la tient pas pour dangereuse, puisque sa population n'augmente pas; l'Allemagne a même besoin de la France, elle souhaite que la France reste une puissance coloniale et puisse ainsi

s'opposer à l'Angleterre. La France n'a pas vu cela. Elle n'a pas vu que l'Allemagne ne la regarde plus comme l'ennemi héréditaire — l'expression est désuète et bonne pour fêtes de centenaires — que l'Allemagne ne souhaite pas du tout son écrasement, et elle s'est alliée à la Russie. Il a donc fallu lui faire la guerre et frapper sur elle les premiers coups et les plus rudes : « d'abord la France, puis la Russie! ». La voilà vaincue ; le peuple allemand, « le peuple du fer, de la technique et des mathématiques » l'a emporté. Eh bien, qu'elle demande la paix ; qu'elle songe qu'elle est vulnérable parce qu'elle a beaucoup de terres musulmanes ; qu'elle pense que le Maroc est trop nouvellement conquis pour être français et que les sentiments hostiles ne sont pas éteints en Algérie et en Tunisie. Pourquoi ne pas traiter « pour le Congo ci-devant belge »? Pourquoi ne pas « régler d'une façon plus ou moins douce ou dure » certaines questions que soulève la possession de la Belgique où l'Allemagne ne prendrait que ce qui lui est stratégiquement nécessaire? Ainsi, conclut M. Hauser, Naumann propose à la France en septembre 1914 un « ignoble marché » !

Sous le titre *La Serbie devant la crise européenne*, M. Henri Hauser a publié une conférence qu'il a faite le 27 mars, avec projections, à l'Université de Dijon. Il retrace rapidement l'histoire du peuple serbe ; il insiste sur les événements d'hier, sur les atrocités austro-hongroises qui ont presque surpassé tout ce que les Allemands ont fait en Belgique et en France, sur les efforts héroïques du peuple serbe, le seul qui, à l'heure actuelle, ait libéré son territoire et chassé l'envahisseur. « N'oublions pas, dit M. Hauser, le peuple serbe parce qu'il est petit et parce qu'il est loin. De tous les drapeaux qui se sont levés contre l'impérialisme germanique, le tricolore serbe fut le premier à la peine ; il doit aujourd'hui être à l'honneur ».

A. Ch.

Editions du Foyer, Paris, Plon, petit in-8°, 0 fr. 25.
Fortunat Strowski, **La reconstitution de la Pologne**, 36 p.
H. de Brun, **France et Syrie**, 48 p.
A. Tchobanian, **L'Arménie sous le joug turc.**

Dans son étude *La reconstitution de la Pologne* M. Fortunat Strowski explique fort bien, très doctement et très habilement, ce que fut le destin de la Pologne. Il la montre se formant, s'élevant peu à peu à la civilisation ; c'est, comme il dit, la grandeur de la Pologne. Elle est ensuite affaiblie, déchirée ; c'est sa décadence. Enfin, après qu'elle a succombé, qu'elle a été mise comme au tombeau, elle vit d'une vie surnaturelle : « c'est la mort aujourd'hui couronnée par la résurrection [1] ».

1. P. 29, lire sur cet endroit de la vie de Kosciuszko (1914) les mémoires du chef d'escadron Grabowski.

La conférence de M. le docteur H. de Brun, qui professe à l'Université de Beyrouth et réside depuis trente années en Syrie est pleine d'intérêt. Il décrit la Syrie; il raconte comment l'Allemagne y agissait « avec le sans-gêne, la brutalité et la manière théâtrale qui lui sont propres »; il expose les droits que nous avons sur ce pays et rappelle que M. Poincaré a promis en 1912 de n'y abandonner aucune de nos traditions ni aucun de nos intérêts; il fait l'éloge de l'esprit du Liban « si fidèle, si généreux, si brave »; il invite les Français à proclamer partout où l'occasion s'en présentera qu'ils veulent la Syrie intégrale, la Syrie une et indivisible.

Dans l'*Arménie sous le joug turc* le poète A. Tchobanian a tracé, dans ses grandes lignes, le tableau du long et effroyable martyre que l'Arménie a souffert sous le joug musulman et en particulier sous le joug turc, et il exprime, à la fin de son étude, le vœu que l'Arménie soit enfin délivrée, puisse vivre, sous les auspices de la Russie, de la France et de l'Angleterre, d'une vie autonome, d'une vie arménienne. « Au milieu de la masse musulmane, les Arméniens sont dans leur patrie le seul élément qui peut vivre d'une vie nationale et y introduire, y faire dominer pour le bien des musulmans eux-mêmes, un régime d'ordre et de civilisation ». M. Doumer qui présidait la conférence où M. Tchobanian a fait entendre ce beau plaidoyer, a assuré le poète qu'il serait écouté et que les vainqueurs feraient à l'Arménie sa part, car « aux heures de grande crise, ce sont bien moins les hommes d'Etat que les soldats et les poètes qui conduisent le monde ».

A. Ch.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 septembre 1915.* — M. Ernest Babelon explique les types de quelques monnaies grecques frappées à l'occasion de la célébration des jeux olympiques en l'an 420 à C. Sur l'une de ces pièces, le foudre de Zeus est voilé, c'est-à-dire, en quelque sorte, en deuil, à cause de l'injure faite à Zeus par les Lacédémoniens qui avaient audacieusement violé la trêve sacrée. Une autre monnaie, qui a pour un bouclier béotien vu à l'envers, fait allusion à la supercherie du lacédémonien Lichas qui, étant exclu des jeux en sa qualité de Lacédémonien, se fabriqua en quelque sorte un faux état civil. — MM. Collignon, Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Ed. Cuq font quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon .

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 9 octobre. — 1915

BURDACH, Rienzo et son temps, II. — BENASSI, L'affaire de Castro; Guillaume du Tillot. — KARMIN, La question du sel pendant la Révolution. — ALBIN, La guerre allemande, d'Agadir à Sarajevo, — DURKHEIM, L'Allemagne au dessus de tout, la mentalité allemande et la guerre. — H. DAVIGNON, La Belgique et l'Allemagne. — SCHRÖRS, La guerre et le catholicisme. — SOUBIES, Table duodécennale de l'Almanach des spectacles, 1902-1913. — Société Bibliographique d'Amérique, Mémoires, VIII, 3-4.

Briefwechsel des Cola di Rienzo, herausgegeben von Konrad Burdach und Paul Piur. Zweiter Teil : Konrad BURDACH, Rienzo und die geistige Wandlung seiner Zeit, erste Haelfte, Berlin, Weidmann, 1913, VIII, 368 p. in-8°. Prix : 15 fr.

Nous avons déjà parlé ici de cet ouvrage, conçu d'après un plan assez bizarre par l'auteur, M. Karl Burdach, et publié d'une façon plus bizarre encore, sous le titre *Vom Mittelalter zur Reformation. Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung*[1]. L'auteur, laissant provisoirement de côté le premier volume de ces volumineuses études, qui sera consacré à la *Civilisation de l'Allemagne orientale au siècle des empereurs de la maison de Luxembourg*, a commencé par publier, en deux tomes, la correspondance officielle de Cola di Rienzo, le célèbre tribun de Rome au XIVe siècle ; ils forment le troisième et le quatrième volume de l'ensemble ; nous avons dit l'utilité et le mérite de cette édition, la plus complète et la plus correcte de celles qui ont réuni et mis au jour le dossier du personnage historique, massacré en 1354. Dans ce nouveau fragment — (la première moitié du tome II) — M. Burdach fournit l'*introduction* générale à ce dossier ou plutôt la première partie de cette introduction, sous le titre spécial *Rienzo et les mutations intellectuelles* de son temps. La seconde partie devait suivre immédiatement la première, dès 1914, mais nous ignorons si elle a vu le jour, et nous devons donc nous borner à rendre compte du demi-volume qui nous est parvenu.

M. B. y esquisse une appréciation générale de l'importance du rôle

1. V. *R. Critique* du 12 avril 1913.

qu'a joué le tribun romain dans le cadre des événements contemporains, en appuyant plus spécialement sur l'influence qu'il aurait exercée sur le développement de la civilisation germanique au XIVe siècle. Le sujet est traité en trois chapitres, dont le premier réunit un certain nombre de témoignages sur Rienzo (*Voix épistolaires contemporaines*), et dont les deux suivants (*Les saintes fiançailles de Rome et la métamorphose de l'Imperium romain* et *La preparation à l'Empire apollinien*) traitent, en un style assez amphigourique, des idées politiques, des aspirations et des rêves de Rienzo, ou du moins de ceux qu'il lui attribue. C'est, au fond, une apologie [1] passionnée du tribun contre ceux qui, dans leur intelligence bornée, n'ont vu en lui qu'un aventurier ou même un fou [2], tandis que M. B. salue en lui une personnalité ayant donné une impulsion puissante (tant par ses actes que par ses écrits) à la culture moderne en Bohême, c'est-à-dire dans l'Allemagne orientale [3]. Il aurait même, selon son panégyriste, donné indirectement, il est vrai, une impulsion précieuse au développement de la langue allemande (p. 3), ce qui peut paraître assez extraordinaire chez un homme qui ne la parlait pas. C'est un des pères de cette « merveilleuse rénovation de l'humanité, dont il est à la fois sorti et qu'il a déterminée lui-même ». Il est avec Pétrarque l'un des « premiers hérauts de la nouvelle culture linguistique en Allemagne » p. 4), de cette Renaissance dont l'auteur se réserve de parler plus tard, quand il traitera le vaste problème de ses origines, de son développement, de l'Humanisme et de la Réforme [4]. Pour le moment il se borne à étudier Rienzo d'après les documents publiés aux tomes III et IV de l'ouvrage ; il le montre apprécié par tous ses contemporains italiens, français, allemands, apprécié surtout par l'empereur Charles IV, « le plus positif des monarques » [5], « l'un des plus grands politiques que l'histoire ait connus », dont il assure qu'il contemplait le chevalier romain « avec une satisfaction esthétique intime » [6]. Cela s'explique d'ailleurs puisque Rienzo, d'après M. B. ne rêvait nullement la République, mais avait des aspirations nettement monarchiques, tout en désirant la liberté pour l'Italie, et tout en étant également le champion de la papauté [7].

En un mot, Dante, Pétrarque et Rienzo sont « les trois grands

---

1. M. Burdach emploie lui-même ce mot, *eine Rettung*.

2. C'est méconnaître « le caractère profondément démoniaque du *Trecento* » que de traiter Rienzo de comédien ou de charlatan (p. 116).

3. Jusqu'à quel point la Bohême du XIVe siècle peut s'identifier avec l'Allemagne d'alors, c'est ce que l'auteur ne démontre pas; il le dira sans doute dans le tome I de l'ouvrage.

4. Tâche difficile, puisqu'il déclare d'avance que personne ne saurait avoir l'audace de prétendre sonder le mystère du devenir de la Renaissanee (p. 119).

5. J'essaie de traduire ainsi le mot *der nüchternste aller Koenige* (p. 7).

6. *Mit innerem aesthetischen Wolgefallen.*

7. P. 209.

rénovateurs de la culture mondiale », et c'est surtout autour de ces trois personnages que se promènent les longs méandres [1] de ces investigations souvent minutieuses, trop souvent grandiloquentes. Elles prouvent assurément qu'il a très consciencieusement étudié l'histoire de la civilisation au XIVe siècle, mais l'auteur est un de ces écrivains dont on peut dire, avec le proverbe allemand, qu'à force d'arbres, il empêche de voir la forêt [2]. Dans l'entassement des menus détails, dans l'amoncellement d'arguments sur des sujets très secondaires, il est souvent impossible de saisir nettement ce que l'auteur a voulu prouver [3]. Rienzo a-t-il bien eu toutes ces idées universelles, toutes ces intuitions géniales, dont M. B. lui fait honneur? Il est d'autant plus difficile d'arriver là-dessus à une conviction complète que la démonstration reste incomplète ; à la p. 368 notre volume s'arrête au beau milieu d'une phrase et nous devons nous arrêter provisoirement avec l'auteur.

R.

U. Benassi, **Per la storia della politica italiana di Luigi XIV**. Una missione farnesiana pel ducato di Castro. Parma, Unione tipografica Parmense, 1915. 24 p. in-8° [4].

On sait que le pape Paul III, le créateur principal du système des *népotes* pontificaux, constitua, sous la suzeraineté du Saint-Siège, un fief perpétuel à son fils Pier-Luigi Farnèse, avec le duché de Castro et Ronciglione, en 1537, et qu'il y joignit, en 1545, les conquêtes du pape Jules II, sous le nom de la principauté de Parme et de Plaisance. Le territoire de Castro n'était pas vaste, mais sa situation entre le grand-duché de Florence et les États de l'Église lui donnait une certaine importance politique, et l'on comprend aisément que la curie romaine se soit montrée désireuse, à un moment donné, de réunir de nouveau ce fief au patrimoine de Saint-Pierre. Au temps d'Urbain VIII, ce pape tenta de le racheter aux Farnèse (1635) et sur leur refus, il fit occuper Castro. La revendication n'aboutit pas, Venise, Toscane et Modène s'étant liguées pour empêcher la prépotence des Barberini dans la péninsule italienne. Mais en 1649, Innocent X, poussé par sa propre nièce, la fameuse Olympia Maldachini, fit saisir de nouveau le duché et en fit raser la petite capitale. Les Farnèse ne

---

1. M. B. écrit lui-même : *Die weiten Serpentinen meiner Betrachtung haben endlich die Hoehe des Weges gewonnen* (p. 171).

2. Un lecteur avisé trouvera bien des matériaux précieux, bien des données utiles dans le livre de M. B., car l'auteur sait énormément de choses sur l'époque qu'il étudie; mais d'autres risqueront de se noyer dans cet amas de données diverses où l'attention se fatigue, où le fil conducteur échappe.

3. Si ce n'était sans doute une peine inutile, on serait tenté de prier M. B., de vouloir bien, avant tout autre chose, consentir à écrire d'un style plus simple, moins prétentieux et moins constamment tendu.

4. Extrait de la revue *Aurea Parma*, avril 1915.

purent reprendre le territoire mais ils ne cessèrent de le revendiquer. Le duc Ranuce II rechercha l'appui de la France ; lors des négociations pour le traité des Pyrénées (1659), les couronnes de France et d'Espagne s'engagèrent à lui faire ravoir Castro et Mazarin offrait même en mariage une de ses nièces, pour prouver son bon vouloir au prince. Mais celui-ci ne sut ou ne voulut pas profiter de l'occasion ; malgré les efforts de l'abbé Vittorio Siri, son agent à la cour de Saint-Germain [1], et l'auteur bien connu du *Mercurio* et des *Memorie recondite*, si précieux pour l'historien du XVIIe siècle, rien ne fut fait. Mazarin mourait en 1660 et le jeune roi, enfin émancipé, abandonnait la politique prudente du cardinal au dehors, et se montrait assez raide vis-à-vis des petits princes de la péninsule [2]. Pourtant, lors de sa célèbre querelle avec le Saint-Siège, au sujet de la garde corse, Louis XIV se posait en champion des Farnèse et le traité de Pise (février 1664) imposait au pape la restitution de Castro et de Ronciglione au duc de Parme, à condition pourtant que celui-ci payât les sommes énormes empruntées autrefois à Rome. C'est contre cette promesse qu'Alexandre VII obtenait la restitution d'Avignon. Mais les deux adversaires se montrèrent également obstinés et pendant vingt ans on ne réussit pas à avancer d'un pas, d'autant que la couronne de France n'insistait que mollement sur un arrangement définitif. Les instructions fournies à son ambassadeur, le marquis de Lavardin, en 1687, lui prescrivaient de ne voir dans l'affaire de Castro qu'un « moyen d'action sur la cour pontificale » et pour le cas où le pape Innocent XI se montrerait coulant sur d'autres questions, il ne devait point insister sur celle-là, sauf à déclarer à l'occasion à l'envoyé de Parme auprès du Saint-Siège, que S. M. T. Ch. n'entend pas abandonner la cause de son maître. On s'assurera de la sorte les bonnes dispositions, à la fois, de Rome et des Farnèse.

Cette comédie se continua pendant assez longtemps ; finalement on « cessa de mentir » au duc (p. 9), et, comme en 1692, le cabinet de Versailles tenait avant tout à gagner le pape à la coalition des princes italiens qu'il rêvait de fonder, il ne fut plus question de restituer Castro. Lors des négociations de Ryswick, le duc François, successeur de Ranuce II, essaya de faire revivre ses droits et, dans ce but, il fit partir pour la France et la Hollande le marquis dalla Rosa, pour y plaider sa cause [3]. Depuis le mois de mai 1697, nous le voyons à Dusseldorf, Amsterdam, La Haye. Contrairement à ce qu'ont dit cer-

1. M. B. parle de la « cour de Versailles » en 1659 (p. 6) ; elle n'existait pas encore.

2. Peut-être l'auteur force-t-il un peu la note en écrivant que le roi s'apprêtait « *specialmente a trattare come suoi valette i principi italiani* ».

3. C'est dans les archives privées de cette vieille famille parmesane que M. Benassi a trouvé les documents qui lui ont permis de suivre de plus près les démarches du marquis en faveur de la restitution du duché de Castro.

tains historiens, le représentant du duc de Parme ne fut pas admis à déposer la protestation de son maître aux conférences de Ryswick. La France et l'Empereur déclarèrent ne pouvoir se mêler de l'affaire de Castro, ni en bien ni en mal, ayant des questions plus urgentes à traiter. Le duc fit partir alors le marquis dalla Rosa, en décembre 1697, afin de tenter un dernier effort direct auprès de Louis XIV. Mais ce ne fut que le 21 mai 1698 qu'il put obtenir une audience à Marly et les propos courtois échangés à ce moment ne renfermaient aucune promesse d'appui. Pomponne se bornait à faire savoir au marquis que S. M. T. Chr. avait fait connaître au Saint-Père les démarches faites par Parme au sujet des territoires en litige. Della Rosa mandait bien, un peu plus tard, qu'à l'audience de congé le roi l'avait reçu *benignissamente, con ilarita di volto*, lui avait déclaré « qu'il avait l'affaire à cœur et qu'il pensait avoir trouvé le moyen de la faire réussir au contentement de tous » ; mais rien ne s'en suivit ; les revendications répétées restèrent vaines et la question n'avait pas avancé d'un pas au moment où s'éteignait la dynastie des Farnèse.

M. B. a raconté cet épisode de la politique française du XVIIe siècle d'une façon intéressante ; il ajoute par son étude quelques détails nouveaux à ce que nous savions déjà de l'attitude de la diplomatie de Louis XIV dans la péninsule italienne.

R.

U. Benassi, **Guglielmo du Tillot,** un ministro reformatore del secolo XVIII. Contributo alla storia dell' epoca delle riforme. Parma, Presso la R. Deputazione di storia patria, 1915, 121 p., in-8°.

Ce travail, extrait de l'*Archivio storico* de la province de Parme [1], se présente à nous d'une façon tout au moins bizarre ; rien absolument sur le titre ne nous avertit si nous avons à faire au premier fascicule d'un ouvrage de longue haleine, ou à un fragment incomplet d'un ouvrage inachevé ; on se trouve — qu'on me permette la comparaison — devant un vaste portique, derrière lequel il n'y a rien, ou tout au plus quelques baraquements provisoires. La couverture du mémoire de M. Benassi nous annonce un travail sur Guillaume du Tillot, l'un de ces ministres *réformateurs*, si nombreux dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, aux côtés de monarques réformateurs, comme Frédéric II et Joseph II, et plus encore aux côtés de souverains trop indolents pour opérer eux-mêmes. Tout le monde connaît Pombal à Lisbonne, Aranda à Madrid, Tanucci à Naples, plus tard Turgot à Versailles. Ce serait peut-être lui faire trop d'honneur que de mettre sur le même rang le personnage dont M. B. semble avoir voulu retracer la physionomie. Après avoir esquissé d'abord le milieu général de cette *ère des réformes* en Italie, il aborde plus spécialement

1. *Archivio storico per le province Parmensi*, vol. XV.

l'histoire de ce premier ministre du duc de Parme, Guillaume du Tillot, dont M. L. Nisard nous avait retracé déjà l'histoire, il y a une trentaine d'années, sous un titre bien fait pour piquer la curiosité du grand public [1]. Mais il commence son exposé par un chapitre que nous n'aurions placé, pour notre part, que tout au bout de son livre, et qu'il intitule : *La fortune d'un ministre réformateur, depuis sa chute* (novembre 1771) *jusqu'à nos jours*. On y trouve des jugements variés sur un personnage, dont le renvoi fut applaudi par tout le peuple, qui fut, paraît-il, fort regretté plus tard, et dont le lecteur ne sait encore absolument rien. Un second chapitre, très nourri de faits, très intéressant, décrit le duché de Parme au début de l'intronisation des Bourbons (1732), son passé, ses médiocres ressources économiques, sa population, son activité intellectuelle, les maux subis par la guerre, son besoin de repos, ses aspirations vers des réformes, etc.

Et là dessus, le narrateur s'arrête, sur le mot : *Continua*, qui seul indique, à la dernière page, qu'il n'est pas au bout de sa tâche. Pourquoi ne pas le dire sur le titre? Comment deviner, en le lisant, que le sujet annoncé par l'auteur est à peine abordé ? Espérons que M. Benassi nous donnera bientôt l'étude promise au public et qui ne peut manquer d'être intéressante, à en juger d'après son deuxième chapitre.

E.

Otto Karmin, **La question du sel pendant la Révolution.** Paris, Champion, 1912, in-8°, 184 et LXXXVIII pages. Prix : 7 fr. 50.

Ce travail n'est pas précisément un livre, mais un recueil de textes classés dans l'ordre chronologique ou topographique, et reliés les uns aux autres par quelques courtes explications. Si la question du sel pendant la Révolution avait été simple et limpide, ce système eût pu trouver des approbateurs. Mais comme rien ne paraît plus embrouillé, ce n'est pas cette manière de présenter la question qui aidera le lecteur à la comprendre.

Quoi qu'il en soit, l'auteur commence par rappeler le régime du sel à la veille de la Révolution. En réalité il y avait en France pour le sel six régimes fiscaux différents, dépendant tous de la Ferme générale. Le prix en variait de deux à six sous la livre. D'où contrebande énorme, fraude en grand, en bande, à main armée. D'où encore déchet d'au moins vingt-cinq pour cent pour le fisc et mesures répressives souvent féroces. Cependant la gabelle du sel, malgré ses pertes, était encore une excellente affaire pour les fermiers.

On fabriquait le sel par évaporation solaire (marais salants) ou par chauffage (salines de l'Est). Ici le gaspillage du bois était effroyable.

Depuis Vauban, tout le monde réclamait une réforme; mais on se

---

1. Guillaume du Tillot, un valet ministre et secrétaire d'État, Épisode de l'histoire de France en Italie, de 1749 à 1771. Paris, 1887, in-18.

heurtait à toutes sortes d'intérêts particuliers, à toutes sortes d'antagonismes économiques. La Révolution elle-même ne devait pas s'en tirer sans peine.

Dans les cahiers de doléances, comme on en voulait à tous les impôts, il est assez difficile au dire de l'auteur d'isoler les plaintes propres à la gabelle. Dès l'ouverture des Etats généraux, Necker touche à la question du sel dans son fameux discours inaugural : mais il hésite, il biaise, il est obscur.

L'auteur publie le texte de la motion d'Adrien Duport, tendant à la suppression de la gabelle et à son remplacement par un impôt à répartir sur les trois ordres (27 août 1789). Cette motion pose la question, mais elle n'a pas de suite immédiate. Le 7 septembre suivant, le comité des finances présente un projet de réorganisation de la gabelle qui donne lieu, le lendemain, à discussion : rien de plus. Le 23 septembre, l'Assemblée constituante se décide à décréter la suppression, aussitôt que l'impôt de remplacement aura été assuré (on rasera gratis demain). Le peuple, se croyant dupé, se révolte en Anjou, en Alsace, dans le Nord. Entre temps, la Ferme se défend : elle multiplie ses mémoires en vue de ne pas se laisser dépouiller sans indemnité.

La discussion parlementaire reprend en mars 1790. Dupont de Nemours, rapporteur du comité des finances, propose un décret supprimant la gabelle sous toutes ses formes, à partir du mois d'avril, et en remplaçant le produit par un impôt qui varierait suivant le régime de chaque province. Après avoir reçu de nombreux amendements (chaque député défendant les intérêts de sa région), cette mesure est péniblement votée le 30 mars, la veille même du jour où elle devait entrer en vigueur. Naturellement, le décret fut observé avec promptitude dans sa partie *suppression*. Mais l'*impôt de remplacement* ne rentra pas.

L'auteur consacre ici un chapitre spécial aux salines de l'Est. Il montre que si leur exploitation était peu économique, leur rendement ne manquait pas d'importance. Il énumère d'abord les mesures prises par la Constituante pour protéger les bois environnant les salines et dont celles-ci faisaient une consommation abusive. Il analyse ensuite une quantité de brochures que la question des salines fit alors éclore, les une demandant la suppression, les autres la conservation. Après avoir réglementé le régime des forêts fournissant le bois aux salines, l'assemblée attendit jusqu'en juillet 1791 pour organiser l'exploitation des salines elles-mêmes : elle les organisa, mais ne les supprima pas. Le décret excita autant de mécontentement chez les techniciens que parmi les populations, à cause de son obscurité et de ses divergences d'interprétation. Les Vosges, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin surtout se plaignent des accapareurs, parce que le décret imprudemment fixait la quantité de sel à attribuer à chaque département.

Entre temps, l'idée de la suppression même des salines faisait son chemin. On commence à mettre en vente celles qui appartenaient aux communautés religieuses et aux émigrés. Mais bientôt on suspend ces ventes. Les représentants en mission s'en mêlent et prennent ça et là des mesures, soit pour, soit contre les salines. Des missions spéciales sont envoyées par le comité de salut public pour étudier des mesures d'ensemble. Mais au milieu de tous les textes publiés par notre auteur, on ne voit pas clairement les solutions législatives données aux problèmes soulevés.

M. Karmin prête une attention particulière au sel exporté en Suisse, et il analyse la correspondance diplomatique échangée à ce sujet. Il étudie aussi la question du sel étranger, surtout portugais et espagnol, importé en France. La Constituante l'avait grevé de lourdes charges. Les pêcheurs, fort gênés pour saler leurs morues, avaient protesté. Divers projets de décrets, renvoyés à des commissions, n'aboutirent pas.

En décrétant, le 20 mars 1791, la suppression de la Ferme générale, la Constituante prit, pour faciliter la vente des sels en magasin jusque là confiée aux employés de la Ferme, des mesures que tout le monde critiqua, parce qu'elles favorisaient les coalitions d'acheteurs. Mais ici encore l'Assemblée, fort en peine, ne paraît pas avoir pris de décision, laissant aux autorités locales la liberté de vendre les sels nationaux comme elles le pouvaient ou voulaient.

Enfin l'auteur suit les vicissitudes de l'impôt de remplacement. Cet impôt éprouva toutes les résistances, celles des municipalités comme celles des particuliers. Le public triompha enfin, car il obtint de la Convention un décret (5 juin 1794) qui supprimait cet impôt.

Comme si ce n'était pas assez de tous les textes qui forment la trame même de son mémoire, l'auteur les a réédités plus au complet et avec d'autres encore dans un très long appendice. Ce livre, je le répète, n'est pas composé ; il est trop gros des deux tiers.

Eugène Welvert.

Pierre Albin, **La guerre allemande.** D'Agadir à Sarajévo (1911-1914). Paris, Félix Alcan, 1915, xv-256 p. in-18. Prix : 3 fr. 50.

Le présent volume forme comme une suite de deux précédents ouvrages du même auteur, l'*Allemagne et la France en Europe. La paix armée (1885-1894)*, et le *Coup d'Agadir. La querelle franco-allemande. Origine et développement de la crise de 1911.* C'est un exposé très lucide et suffisamment complet (pour autant qu'on peut le retracer dès aujourd'hui d'après les documents mis au jour par les chancelleries européennes) de la situation générale de l'ancien monde et des rapports des grandes puissances entre elles, depuis que le réveil de la crise marocaine, mal liquidée par l'arran-

gement d'Algésiras, amena la recrudescence des convoitises économiques de l'Allemagne. Nous y voyons s'accentuer, grâce aux appétits croissants et de plus en plus ouvertement énoncés de l'Empire, qui visent non seulement l'Afrique et l'Asie, mais l'Europe elle-même, la grande crise militaire générale de 1913, et les préparatifs obligés, mais trop lents, encore, que les gouvernements de la triple entente sont forcés d'entreprendre pour se garer du danger qu'ils ne croient cependant ni si terrible ni si proche qu'il l'était en réalité.

M. Albin expose dans son nouveau volume, avec un calme très méritoire, avec une impartialité de ton, qui, conservée jusqu'au fort de la lutte, mérite tous les éloges, l'histoire diplomatique des quatre années, qui vont de 1911 à 1914, durant lesquelles les esprits tant soit peu attentifs à scruter l'horizon, à saisir les signes des temps, ont vu se former sur les côtes marocaines, en Lybie, dans la péninsule balkanique, à Constantinople, l'orage dans lequel allait sombrer la paix armée qui pesait si lourdement sur l'Europe. Il nous raconte les tentatives répétées d'arrêter la crise, la futilité des efforts naïfs des pacifistes pour la conjurer, les préparatifs conscients de la politique impériale allemande en vue d'écraser ceux qui gênaient ses vastes projets et d'arracher aux faibles et aux indécis un consentement passif à ses prétentions croissantes. Son récit nous mène jusqu'au moment où l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajévo fournit, en juin 1914, au parti militaire de Berlin, soutenu par le *pangermanisme* de l'Allemagne entière, le prétexte cherché, depuis longtemps déjà par Guillaume II pour s'emparer de « l'hégémonie mondiale ».

Il y a peu de rectifications de détail à faire. Cependant, p. 17, il faut signaler la faute grossière du typographe, qui n'augmente l'effectif de l'armée allemande que de *29* hommes quand il devait mettre *29,000*. — P. 111, il faut lire *Winterfeldt* pour *Winterfelot*. — P. 131, il y a transposition des mots de la citation allemande ; il faut lire : *Auf Oesterreich rechnen wir nicht mehr* et non pas *mehr nicht*.

Peut-être M. Albin abuse-t-il parfois un peu des déductions psychologiques. Je sais bien qu'il faut s'y risquer parfois quand nous ne tenons pas encore les épanchements authentiques des acteurs de la politique contemporaine ; mais (pour ne citer qu'un exemple) comment l'auteur peut-il savoir si le drame de la conscience chez le chef de l'Empire allemand a été vraiment aussi poignant et douloureux qu'il le décrit, au moment où il se chargeait de l'effroyable responsabilité de donner le signal du massacre de millions d'êtres humains qui ne demandaient qu'à vivre en paix ?

E.

E. Durkheim. « **L'Allemagne au-dessus de tout** », la mentalité allemande et **la guerre**. Paris, A. Colin (*Études et documents sur la guerre*), 1915. In-8°, 47 p.

Le mot de chef-d'œuvre est à peine trop gros pour cette plaquette.

Ce n'est pas que M. Durkheim ait pu apporter quelque chose de nouveau sur un sujet qui a été déjà tant de fois étudié, en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse. Mais ces quarante et quelques pages sont d'une telle profondeur, d'une telle puissance logique qu'elles apparaissent bien comme le travail définitif sur la question. On ne fera pas mieux, et il ne semble plus utile que l'on fasse désormais autre chose.

M. Durkheim pose d'abord en principe que les actes collectifs du peuple allemand — ces actes si déconcertants pour la conscience des peuples civilisés — découlent nécessairement d'une certaine mentalité, d'une conception particulière des rapports des hommes entre eux et d'une certaine théorie des droits et devoirs de l'État. Cette conception, il en recherche l'expression dans Treitschke, non pas que Treitschke soit un génie, mais parce qu'il est essentiellement représentatif d'un certain moment de l'Allemagne prussianisée et parce qu'il a exercé une très grande influence. Nous disions récemment qu'il fut le maître à penser du corps des officiers prussiens ; il fut aussi celui des administrateurs et des politiques allemands. Il faut donc et il suffit que nous saisissions chez lui les traits essentiels de la mentalité teutonique moderne.

L'Etat est puissance (*Der Staat ist Macht*). C'est ainsi qu'il est au-dessus des lois internationales, au-dessus même des traités qu'il a signés, parce que ces traités sont des limitations de la souveraineté, et qu'une souveraineté limitée est une contradiction. La souveraineté est un absolu. En vertu de ce principe, les petits États sont aussi des contradictions vivantes, puisqu'il leur manque l'attribut essentiel de l'Etat. Que dire d'un État perpétuellement et conventionnellement neutre ? C'est proprement un monstre, puisque la puissance de l'État se manifeste, en dernier ressort, par la guerre.

L'État est au-dessus de la morale, car « entre l'individu et l'État, il n'y a pas de commune mesure ; entre ces deux êtres, il y a une différence de nature ». Le seul droit et le seul devoir de l'État est de réaliser sa propre fin, qui est d'être fort. Il est au-dessus de la « société civile » — de ce que nous, Français, appelons la nation — car seul il peut donner un but commun aux diverses activités de la société civile. Aussi la vraie liberté, pour les citoyens, consiste à obéir à l'État. Le véritable homme d'État est celui qui subordonne tout à une seule pensée : réaliser pour l'État le maximum de puissance.

Il n'est pas difficile à M.D. de montrer comment, de cette dialectique, découlent les faits de la guerre actuelle : violation de la neutralité belge et des conventions de la Haye, menaces contre l'existence des petits États, application systématique d'un régime de terreur, etc. Dans un dernier chapitre, il insiste sur le caractère pathologique de cette neutralité, « une hypertrophie morbide de la volonté, une sorte de maladie du vouloir ».

La belle construction logique de M. D. a le défaut des œuvres de ce genre. Elle est faite de matériaux arbitrairement choisis. Tout réduire à Treitschke, c'est déjà simplifier le problème. Tout ramener, chez Treitschke lui-même, à *Die Politik*, c'est le simplifier à l'excès. M. D. aurait pu puiser dans les *Politische Aufsätze*, ces curieux fragments de cours, conférences, etc., professés un peu avant et un peu après les années fatidiques 1866-1871, et où Treitschke a répandu, un peu au hasard des sujets, les flots bouillonnants de sa pensée. Considérant surtout la *Politik*, M. D. écrit que le langage de Treitschke est encore « exempt de tout mysticisme ; il glorifie l'Allemagne comme tout patriote enthousiaste glorifie sa patrie ; jamais il ne réclame pour elle une hégémonie providentielle ». Il va plus loin dans les *Aufsätze*, où il se surveille moins.

N'y a-t-il pas déjà quelque mysticisme dans cette phrase (t, I, p. 475) : « Il n'y a pas de véritable idéalisme politique sans l'idéalisme de la guerre » ? Le pangermanisme le plus forcené est déjà en germe dans cette affirmation (III, 424) que les vainqueurs de Sedan « ont été jugés dignes d'exercer sur la France nouvelle le jugement de l'histoire », et dans cette autre qu'aucun Etat ne peut servir de modèle à l'Allemagne. Cet orgueil éclate dans la mélancolie même — la mélancolie du Wotan de la *Götterdämmerung* — avec laquelle Treitschke se pose déjà la question, tant de fois posée par les Allemands d'aujourd'hui : « Pourquoi nous hait-on ? » — et donne cette réponse : « La cause dernière de la défaveur des étrangers est dans l'essence même de l'État prussien-allemand ». En ce monde dominé par les basses préoccupations de l'économie politique, le peuple allemand est le seul peuple idéaliste, le seul qui sache concilier l'autorité et la liberté, la haute science et l'enseignement populaire, le seul qui ne soit pas fanfaron, qui sache unir le protestantisme et le catholicisme, la foi et la pensée. Sans commune mesure avec les autres peuples, il leur est incommunicable, incompréhensible. » Et parce que les étrangers sentent cela silencieusement, voilà pourquoi ils nous haïssent ». Dira-t-on mieux en 1914-1915 ?

On pourrait presque, en serrant de près certaines formules, trouver chez Treitschke « le vieux dieu allemand ». Pour lui (III, 563) la chute du radicalisme français remet en honneur cette vérité longtemps effacée : « que seuls les peuples pieux sont libres et braves. Comme une voix de la nature le nom de la Divinité vint à éclore sur des centaines de milliers de lèvres, lorsque la fleur de notre jeunesse tombait en tas épais comme des épis fauchés... Sans cette croyance virile à ce quelque chose d'éternel, qui dépasse les basses préoccupations de la vie individuelle, nos braves armées n'auraient pu frapper comme elles frappèrent, souffrir comme elles ont souffert ». Et voilà comment Treitschke rejoint M. Paul Bourget.

S'il lui avait plu de feuilleter davantage les *Aufsätze*, M. D. aurait

peut-être été tenté de rechercher l'explication historique — nous dirions même, en une certaine mesure la justification, la circonstance atténuante — de la monstrueuse hypertrophie collective de la volonté dont souffre l'Allemagne moderne. Si les Allemands ont conçu pour l'État un culte de latrie, si Fichte s'est lentement dégagé du rationalisme démocratique pour en arriver à saisir (I, 124) « la dignité, la vocation morale de l'État », si Treitschke a prétendu démontrer que toutes les conceptions doctrinales de l'État (II, 152) reposent sur cette donnée expérimentale pratique « que l'essence de l'État est en premier lieu la puissance, en second la puissance, en troisième encore la puissance » — c'est parce que les Allemands ont longtemps souffert d'être soumis à de États sans puissance. « Sur nous pèse cette fatalité, écrivait Treitschke, en 1862 (I, 111) que nous *Allemands sans État* (*wir staatlosen Deutschen*) nous ne pouvons saisir de nos mains l'idée de patrie dans les couleurs de l'armée, le pavillon du navire dans le port, dans tous les signes visibles par lesquels l'État persuade le citoyen qu'il a une patrie. *Ce pays ne vit que dans la pensée...* ». Faire de cette « race sans État (II, 83) » une nation, telle fut l'œuvre de l'État prussien entre 1866 et 1871. De cette prodigieuse transformation est née, dans l'âme allemande, une griserie qui dure encore...

Dans cinquante ans, quand le temps qui apaise tout aura permis à nos fils de juger avec sérénité les faits d'aujourd'hui, j'imagine qu'ils expliqueront ainsi — par la *Staatslosigkeit* et par la *Kleinstaaterei* de la vieille Allemagne — l'étiologie de l'effrayante maladie mentale dont M. Durkheim a si magistralement dressé le tableau.

Henri Hauser.

La Belgique et l'Allemagne. Textes et documents précédés d'un avertissement, au lecteur par Henri Davignon. Londres, Harrison et fils, 1915. In-4°, IV-128 p. 66 illustrations.

Publication strictement documentaire, faite surtout de reproductions photographiques, témoignages irrécusables de la loyauté belge, de la perfidie, de l'hypocrisie, de la barbarie savante des Allemands. On y trouvera la photographie du « chiffon de papier » du 19 avril 1839, avec la signature et le sceau de l'ambassadeur de S. M. prussienne, la photographie aussi du fameux document Barnardiston, tronqué et dénaturé par la *Norddeutsche*. On y lira les affiches par lesquelles les autorités belges, allant au delà des prescriptions de la Haye, interdisaient aux sujets du royaume de faire acte de « francs-tireurs »; et les courageuses proclamations du bourgmestre Max. Que de documents accusateurs : blessures causées par des balles expansives, cadavres de civils fusillés, villes détruites — Dinant Louvain, Termonde — hôpitaux bombardés, églises incendiées, enfin les lettres où les soldats du Kaiser font l'aveu de leurs crimes! Rien

ne saurait prévaloir contre ces pièces accablantes. L'historien puisera dans cette collection où le comique le dispute à l'horrible, où les corps odieusement mutilés voisinent avec cette réclame de la *Gazette de Cologne* du 6 mars : « Transport de meubles des principales villes de Belgique vers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ».

Il est regrettable que les textes allemands ne soient pas toujours traduits avec une rigueur suffisante. Dans la pièce capitale du 2 août 1914 (p. 8 et 9) il faut lire : « des nouvelles certaines sur la marche projetée des troupes françaises; » et : « la Belgique ne sera pas en état de repousser sans secours une poussée française avec d'assez grandes chances de succès pour que cela constitue une sécurité suffisante contre la menace à laquelle est exposée l'Allemagne »[1]. — P. 35, la traduction fautive du manifeste à jamais célèbre : « ni actes d'indiscipline ni *cruautés*... ».

En quelques lignes sobres et émues, M. Davignon plaide la cause de son peuple. Ceci est presque superflu. *Lapides ipsi clamabunt*. Il termine en disant : « la Belgique ne meurt pas... ». C'est, en effet, un des phénomènes les plus surprenants et les plus admirables de l'histoire que ce peuple qui survit à tout ce que l'on considérait comme les bases essentielles de l'existence nationale : un territoire, un gouvernement et une armée sur ce territoire, une administration, des finances. La libre terre belge n'est plus qu'un mince lambeau, et cependant jamais la Belgique n'a aussi pleinement existé. Où l'on croyait voir une expression géographique s'est révélée une nation. L'État belge n'a plus de capitale: il est, en vertu d'une sorte de loi des garanties, l'hôte d'un État étranger, et cependant cet État subsiste, il a une existence juridique, une activité diplomatique, etc. Curieux objet d'étude pour les théoriciens du droit public. Comme la Révolution française avait détaché la notion d'État de la personnalité du prince et de la dynastie, l'invasion de la Belgique, par un nouvel effort de spiritualisation, l'a détachée du sol, en a fait une idée pure, l'expression inconditionnée de la volonté nationale. A ce degré de sublimation, avec cet État « sans terre », comme nous sommes loin de la théorie brutalement matérialiste de Ratzel qui lie étroitement l'État au sol, qui en fait une sorte de produit politique de l'espace! Le gouvernement installé au Havre peut vraiment dire : « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis ». Et c'est une très grande et belle chose de penser que toute la force des armées, et les bombes des plus gros mortiers n'aient rien pu contre cette réalité supérieure à toutes les conditions physiques, même aux conditions qui ont agi sur sa naissance : une nation.

Henri Hauser.

---

1. Nous ne saurions trop prendre garde, dans le camp des alliés, d'éviter ces inexactitudes dont le pédantisme allemand essaie de tirer avantage.

Heinrich Schrörs. **La guerra y el Catolicismo**. Friburgo de Brisgovia, B. Herder. In-8°, 16 p.

Voici l'une des brochures destinées à démontrer aux Espagnols que la cause du catholicisme est liée indissolublement à celle de l'Austro-Allemagne. Il vaut la peine de résumer quelques-unes des thèses du professeur de théologie de Bonn.

La France, jadis « fille aînée de l'Église », est devenue la France gallicane et janséniste, la France de Voltaire, puis la France du radicalisme athée. Le gouvernement radical a poussé à la guerre pour fortifier sa situation intérieure, et cette guerre est une guerre des loges! Une victoire de la France amènerait le triomphe du parti maçonnique. « Pauvre France! ses catholiques se trouveraient au bord d'un abîme ». D'où il s'ensuit qu'on doit lui souhaiter d'être battue. — Que tout cela est donc simple!

Il en est de même de l'Italie. C'est Nathan, le grand-maître de la maçonnerie italienne, qui a inauguré le mouvement francophile, ce sont les partis anticléricaux qui ont poussé à l'abandon de la neutralité, et l'argent qui a corrompu le peuple italien sortait « non seulement des fonds du gouvernement français, mais aussi des caisses des loges maçonniques ». Aussi est-il inutile de s'étendre « sur les périls que courrait le catholicisme et en particulier la papauté au cas d'une défaite de nos armes ». Au contraire, une victoire allemande amènerait en France non un gouvernement catholique — « la génération actuelle n'est pas mûre pour lui, il lui manque la préparation suffisante et les catholiques y sont désorganisés » — mais un peu plus de place et de lumière pour l'Église. « Le nouveau catholicisme français n'espère rien de plus que d'entendre sonner l'heure de la liberté et de la justice. Espérons que l'épée allemande, qui fut tirée pour défendre la liberté et la justice, fera bientôt sonner cette heure, pour amère qu'elle soit au patriotisme français ».

Tournons-nous vers l'Orient. La victoire russe serait l'écrasement du catholicisme. « Les dards russes sont dirigés contre l'Église latine. Une Autriche dépouillée de ses pays slaves signifie une spoliation de Rome ».

Le pire malheur serait l'érection de la croix — de la croix byzantine — sur le dôme de Sainte-Sophie. Et voilà comment le sultan des Osmanlis devient un allié providentiel de la papauté! L'établissement du protectorat autrichien fera lever en Orient « une rose aurore pour le catholicisme ».

Nous nous abstiendrons de commenter ces paroles. Nous ne demanderons même pas ce que deviennent, en tout cela, et l'anglicane Bretagne, et la Prusse luthérienne. Hadji-Mohammed Guillioun ne va-t-il pas faire, au besoin, ses dévotions au tombeau de saint Boniface?

Il manque quelque chose à la brochure du professeur Schrörs : une série de vues de Louvain, de Malines, de Reims.

Henri Hauser.

Albert Soubies, **Almanach des Spectacles** : *Table duodécennale*, 1902-1913. Paris, Flammarion, in-18 : [illegible] fr.

I

Toutes les tables ont leur prix, parce que toutes sont utiles : c'est l'instrument indispensable et sûr, qu'on ne discute même pas. Mais toutes n'ont pas un intérêt indépendant, n'ont pas une éloquence propre, une richesse inépuisable d'idées à fournir. Or, c'est là le cas des tables dont M. Albert Soubies a tenu à parfaire sa lourde tâche annuelle de relevé des spectacles parisiens et provinciaux. Travail unique en son genre, et sans précédent, il a du moins un avantage pour la patience de qui l'entreprit : il n'est jamais ingrat.

On n'imagine pas la variété et l'inattendu des aperçus qu'il permet, des investigations qu'il incite, des conclusions qu'il impose. Ce ne sont que des titres, soit; mais combien significatifs! Aussi bien par le nombre des références qui les suivent, et leur date, que par leur libellé même. Voulez-vous savoir de quel côté souffla le vent du succès ? Quelles évolutions suivit ce succès, et comment telle œuvre, qui semblait morte, reparut plus brillante que jamais? Êtes-vous curieux de deviner le fin mot de ces titres extraordinaires, bizarres, à double entente, si éphémères que déjà la date vous est nécessaire pour les rattacher à quelque vague souvenir, à quelque anecdote publique, à quelque fait historique, à quelque mode originale ? La table répond à tout; rien qu'avec ses titres tout secs, que suivent, en abrégé, le chiffre de l'année et la page de la référence ; rien qu'avec ces astérisques qui renvoient aux tables précédentes.

Car M. Soubies a commencé de bonne heure à sentir l'attrait singulier d'un tel relevé, et le présent volume est le troisième qu'il publie. Une table *générale* (1874-1891) a paru après les dix-huit premières années ; puis une table *décennale* (1892-1901) ; enfin celle-ci, qui embrasse douze années, compte à elle seule 213 pages ou 426 colonnes, et forme le quarante-quatrième tome de la jolie collection. On ne saurait trop en féliciter son patient auteur, et le remercier.

H. de Curzon.

II

Voici le 44e volume de cette série si précieuse. Ce n'est qu'une table, à dire vrai, celle des douze années 1902 à 1913. Mais une table, dans cet ordre de publications, c'est tout à fait rare et exceptionnel ; et je pourrais dire de celle-ci qu'elle est sans précédents, si elle n'était elle-même le troisième tome d'une table générale, dont le premier embrasse dix-huit années (1874-1891) et le second dix (1892-1901). On se doute assez de la valeur d'un pareil répertoire, qui embrasse la produc-

tion théâtrale de toute la France pendant quarante années. On n'a aucune peine à se rendre compte du travail minutieux et patient qu'il suppose. Mais ce qu'on n'imagine peut-être pas, c'est l'attrait, le piquant, l'imprévu qu'offre sa lecture attentive. En vérité, je ne sache pas de répertoire plus divertissant, non pas seulement à consulter, mais à lire. C'est le *choix* des œuvres décidément adoptées par le public, comme le marque la fréquence de leurs reprises et ces deux astérisques spéciaux qui renvoient à l'une des tables précédentes, ou à toutes les deux. C'est le *sens* des titres, reflets d'une époque, d'une actualité, d'une mode, graves ou cocasses, spirituels ou stupides, qu'il est toujours facile de repérer à leur date, la table renvoyant, non au volume, mais à la date (et à la page). C'est encore le petit problème continuel et amusant ou instructif, que suscite, dans cette multitude hétéroclite de titres variés, et devant les plus connus, les plus célèbres, la question de leur auteur, — car les titres seuls figurent ici : pour les auteurs c'est une autre table qu'il faudrait, et je ne serais pas étonné qu'elle fût en train....

C. H.

The Papers of the Bibliographical Society of America, vol. VIII, nos 3 et 4. The University of Chicago Press, 1914, in-8°, 32 pp.

La Société de Bibliographie américaine nous envoie un extrait du huitième volume de ses mémoires, M. George Parker Winship y consacre quelques pages à la mémoire du bibliophile Luther S. Livingston et donne une liste de ses ouvrages publiés. Né dans le Michigan en 1864, Luther S. Livingston fut d'abord commis de librairie, se découvrit ensuite une passion pour la botanique et entreprit en Colombie un voyage d'où il rapporta une collection d'orchidées rarissimes. En 1910, il devenait l'associé d'une importante librairie. En 1914, quelques semaines avant sa mort, il était nommé bibliothécaire à l'Université de Harvard. Ses travaux de bibliographie sont nombreux et variés. Outre les catalogues des grandes ventes de bibliothèques qu'il publiait annuellement pour sa librairie, il a fait des recherches bibliographiques sur Goldsmith, Lamb, Bacon, Milton, etc.; il s'est occupé aussi des premiers livres imprimés en Amérique et de la presse installée par Franklin à Passy. Ses publications, tirées, pour la plupart, à un petit nombre d'exemplaires, ne paraissent pas se trouver dans le commerce.

Ch. B.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 16 octobre — 1915

Basset, Bulletin des périodiques de l'Islam. — Junks, Un index des adverbes de Térence. — Einhard, Vie de Charlemagne, p. Garrod et Mowat. — Reuss, Chiffons de papier qui n'ont pas été déchirés, la France et l'Alsace à travers l'histoire. — Dandelot, Histoire de la musique. — Drumont, Souvenirs. — Morel-Fatio, Le manifeste des Quatre-vingt-treize ; Les néocarlistes et l'Allemagne. — Canonge, L'invasion de 1870. — Charriaux, La Belgique terre d'héroïsme. — X... La Belgique sous la griffe allemande. — Billiard, La Belgique de demain. Wyzewa, La nouvelle Allemagne. — Wampach, Le dossier de la guerre. — H. de Rothschild et Gourraigne, La grande guerre, I. — Marcel Dupont, En campagne. — Carrillo, Parmi les ruines. — Charmes, L'Allemagne contre l'Europe. — Moulin, La guerre et les neutres. — Laudet, Paris pendant la guerre. — A. Masson, L'invasion des barbares. — Ferrière, La loi du progrès. — Olphe-Gaillard, La force motrice. — Padovan, Cellini. — Catalogue Noël Charavay, n° 464.

Bulletin des Périodiques de l'Islam, 1912-1913 (extrait de la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1915, 81 pp. in-8°.

Ce Bulletin, rédigé par M. René Basset, est, comme ceux des années précédentes, une bibliographie des articles relatifs à l'Islam, parus dans les principaux périodiques de l'Europe, articles de fonds et compte-rendus. Ils sont analysés et soumis à une critique dont la vaste érudition n'obscurcit ni la précision, ni le bon sens, ni la finesse.

M. G. D.

E. A. Junks, **An index of the adverbs of Terence.** (St. Andrews university publications, n° XII). Londres, Humphrey Milford, Oxford university press, 1915, 31 p. in-8°. Prix : 2 sh. 6.

En 1913, M. Junks, en collaboration avec M. Allardyce, a publié un index des adverbes de Plaute. Je ne connais ce travail que par la mention que M. J. en fait en tête de cette brochure. Pour Térence, M. J. a pris le texte d'Oxford. Les adverbes sont rangés par ordre alphabétique. Les références sont seules données. L'ordre des pièces n'est pas l'ordre alphabétique, mais celui de nos éditions. J'avoue ne pas comprendre l'utilité de ces pages de chiffres. Autant un index complet, même avec les chiffres nus, serait utile, autant me paraît

rare le besoin d'un index portant sur une si petite portion du vocabulaire. On y recourra si l'on fait l'histoire détaillée des adverbes latins : cela n'arrive pas tous les jours. De plus, rien n'avise des incertitudes qu'ici ou là le texte peut présenter. L'orthographe même est celle de l'édition choisie. Ainsi y a-t-il *multimodis* dans les manuscrits aux quatre passages indiqués? Il vaut mieux avoir cet index que de ne pas l'avoir, mais il y avait des besognes plus pressantes. On ignore généralement à l'étranger que nous avons un bon index de Térence, *où les mots sont reproduits avec le contexte*, c'est celui de l'édition Lemaire. Le texte de Naudet, auquel il renvoie, a vieilli. Mais dans l'usage habituel, ce volume suffit largement.

J. D.

Einhard's life of Charlemagne. the Latin text edited with introductions and notes by H. W. Garrod and R. B. Mowat. Oxford, at the Clarendon press. 1915. LIX - 82 p. in-8°, 2 pl. Prix : 2 sh. 6.

MM. Garrod et Mowat préfèrent en anglais nommer leur héros Charlemagne. Ce n'est pas, disent-ils, qu'ils aient le noir dessein de déguiser le caractère notoirement germanique de Charlemagne et de ses actes. Mais « Charles the great » est une dénomination récente et probablement pédante. « Charlemagne » a en sa faveur l'usage de Gibbon et de Milton.

Le texte est accompagné d'un apparat critique. Les éditeurs ont suivi une voie intermédiaire entre Jaffé et Waitz ; Pertz avait collationné soixante manuscrits. Jaffé prit une position contraire en fondant son texte sur un seul. Waitz retint vingt manuscrits. En fait, les manuscrits sont trop nombreux, dès une époque ancienne, pour former des classes nettement distinctes ; beaucoup sont le produit de croisements. Waitz avait distingué trois familles. MM. G. et M. gardent ce résultat. Mais pour chaque famille, ils n'ont admis que le représentant le plus pur : pour la première, le manuscrit de Vienne P. 10 (IXe s.); pour la seconde, le manuscrit de Montpellier 360 (IXe-Xe s.) et le manuscrit de Vienne 473 (Xe s.); pour la troisième, B. N. lat. 10758 (IXe-Xe s.). Ce dernier manuscrit est celui de Jaffé; par une malchance, Pertz ne l'avait pas connu. Il est une des meilleures sources du texte. L'archétype provient de la région de Fulda et devait avoir des particularités graphiques propres à l'écriture anglo-saxonne.

L'introduction comprend cinq parties : Einhard, la sincérité d'Einhard, autres sources de la vie de Charlemagne, état de la civilisation chez les Germains dans le haut moyen âge, par M. Garrod ; l'Empire de Charlemagne, ses bornes et son administration, par M. Mowat. M. G. admet que la sincérité d'Einhard est limitée par ses habitudes de courtisan, le genre de son œuvre et l'imitation de Suétone. Einhard ne ment pas, mais il se tait à propos. En choisis-

sant comme cadre la biographie, telle que l'a pratiquée Suétone, il rendait les omissions plus faciles que dans le cadre annalistique. Les Annales de Lorsch accusent, par comparaison, un parti pris de silence tendancieux. Enfin l'imitation de Suétone inspire à Einhard, surtout dans les détails de la vie privée, des formules toutes faites, on peut se demander si ces formules, si surtout la préoccupation de rapprocher Charlemagne de l'Auguste de Suétone, n'ont pas induit à fausser la peinture du héros. Il semble, au moins, que certains côtés de sa physionomie n'ont pas été mis en lumière. Dans le chapitre sur la civilisation, M. Garrod traite surtout de la réforme de l'écriture et de la renaissance de la langue latine. Il montre quelle fut la grandeur de l'œuvre entreprise dans les monastères et les écoles. L'énumération des auteurs latins qui furent sauvés est assez éloquente; on se demande ce que seraient les littératures des pays civilisés de l'Europe si toutes ces œuvres étaient perdues. La langue latine en Italie, en Gaule, en Espagne survivait par une tradition que perpetuaient l'Eglise et l'usage du droit. Il n'en était pas de même dans les pays germaniques; les postes avancés qu'y avait établis la civilisation romaine, Mayence, Trèves, Ratisbonne, Salzbourg, avaient succombé sous l'invasion. L'œuvre dut être reprise entièrement. M. G. explique ainsi, fort ingénieusement, la qualité du latin d'Einhard. Elle est supérieure à celle qu'on trouve chez la plupart des écrivains du moyen âge, à commencer par Alcuin. C'est que le germain Einhard eut à apprendre le latin dans les modèles, par un travail d'appropriation personnelle, tandis que ses contemporains insulaires ou gallicans continuaient une tradition. Nous voyons de même un Russe parler le français plus purement qu'un Suisse romand ou même qu'un Picard.

La préoccupation des influences qui ont modifié le latin se retrouve dans le commentaire. Il se crée ainsi une langue dépourvue de qualités littéraires, sous l'influence des hommes d'Eglise et des hommes de loi, une langue banale et bourrée de clichés « écrits », qui ressemble au français que tendent à créer maintenant les journaux et l'enseignement primaire: c'est le style des rapports de la gendarmerie.

On pourrait contester l'idée que se font les auteurs du gouvernement de Charlemagne. Ils le considèrent comme un produit de la Germanie. Il y aurait des distinctions à faire.

L'édition rendra service aux étudiants.

D. S.

Chiffons de papier qui n'ont pas été déchirés. La France et l'Alsace à travers l'histoire, par Rodolphe Reuss. Préface de Paul Deschanel. Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine, 4 août 1915. Gr. in-4°.

Sous ce titre excellent de *Chiffons de papier qui n'ont pas été déchirés*, un vieil éditeur parisien, qui a quitté Strasbourg pour Paris en

1870, et doit compter, depuis, parmi ceux qui ont le plus ardemment soutenu la cause alsacienne, M. G. Fischbacher, vient de publier, en une luxueuse plaquette in-4°, la reproduction photographique de deux documents historiques d'une importance essentielle. L'acte par lequel, le 30 septembre 1681, la ville de Strasbourg reconnut spontanément, et avant toute action militaire, le roi de France Louis XIV « pour son souverain seigneur et protecteur », tout en obtenant la garantie de libertés et de privilèges qui témoignaient bien de sa ferme et irrévocable volonté ; et la déclaration faite à l'Assemblée nationale, à Bordeaux, le 17 février 1871, par les députés des quatre départements envahis, où ils proclament à jamais le droit de rester français, et font serment, pour leurs enfants et leurs descendants, de revendiquer éternellement ce droit, contre tous usurpateurs. Les deux pièces, reproduites avec toutes leurs signatures et la couleur même de l'encre, sont précédés d'une éloquente préface de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, et d'une étude historique remarquable : *La France et l'Alsace à travers l'histoire*, due à la plume si ardente et si autorisée de M. Rodolphe Reuss, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes. Quelques planches en illustrent encore les pages : l'Alsacienne de Henner, offerte jadis à Gambetta, aujourd'hui au musée Carnavalet ; la statuette de Bartholdi « A la frontière » ; l'allégorie de Strasbourg pendant le siège, tableau d'Ehrmann ; le fier Lion de Belfort... Ajoutons enfin que l'étude de M. Reuss est dédiée à la mémoire de son fils Paul, tué à l'ennemi, voici près d'un an. C'est une bonne et une belle œuvre que cette édition, et dont on ne saurait trop louer ceux qui ont contribué à la faire.

H. DE C.

A. DANDELOT, **Résumé d'histoire de la Musique**, Paris, M. Senart, in-8° ; prix : 2 fr.

Ce n'est qu'une brochure en apparence, mais combien riche et combien utile ! L'auteur, facilement frappé de l'ignorance générale des musiciens à l'égard de l'histoire de l'art même qu'ils cultivent, élèves de nos Conservatoires, virtuoses de tout rang, voire compositeurs, a voulu leur mettre entre les mains une sorte de répertoire chronologique, puis alphabétique, des maîtres qui ont créé, illustré, développé la Musique, avec juste ce qu'il est indispensable de connaître de leur vie, de leur génie, de leurs œuvres ; tout en inscrivant, comme des jalons, les points essentiels de l'évolution même de cet art depuis les temps les plus reculés ; et en terminant par divers index plus brefs dans leurs indications, qui groupent : les autres compositeurs, les théoriciens, les chefs d'orchestre, les exécutants, les luthiers et facteurs, etc. Un peu de bibliographie termine, avec une table générale des noms, ce patient relevé.

On serait plus tenté de signaler les quelques oublis et les quelques erreurs de dates qui n'ont pas échappé à l'auteur, si l'on ne savait que celui-ci ne regarde sa publication que comme provisoire, et s'il ne corrigeait en ce moment même les épreuves d'une nouvelle édition refondue. Donc, félicitations sans réserve.

H. de C.

Edouard Drumont. **Sur le chemin de la vie (Souvenirs).** Paris, Crès, 1914, in-12. Portrait. Prix : 3 fr. 50.

Ceux qui goûtent la manière de M. Edouard Drumont trouveront de quoi se satisfaire dans ce petit volume. Ce n'est, à vrai dire, qu'un recueil d'articles de journaux, de ces articles tombés quotidiennement de sa plume pendant de longues années, et dans lesquels il exhalait son humeur principalement contre les Juifs, accessoirement contre le gouvernement ou l'administration, leurs actes, leurs représentants, leurs défenseurs ou leurs amis, quelquefois aussi contre l'aristocratie et la richesse, les catholiques, prêtres ou laïques (et non des moindres) qui avait l'heur de lui déplaire. Ce n'est ni du Paul-Louis Courier ni du Veuillot (hélas! non); ce n'est même pas du Rochefort, mais c'est du Drumont et du dessus de son panier.

Bien que la langue qu'emploie M. Drumont n'ait trop souvent de rapport avec la langue française que par les signes extérieurs, on n'a peut-être pas oublié que ce journaliste a eu la fantaisie de se présenter à l'Académie française. Pour ceux que son œuvre intéresse moins que sa mentalité, les chapitres consacrés ici à sa candidature seront d'une grande saveur. On verra l'idée que se fait de lui-même et de ses titres littéraires un homme qui se vante d'avoir passé quarante ans de sa vie à écrire tous les matins un article de journal, et qui cependant déclare qu'il est sans vanité et qu'en se présentant à l'Académie, il n'a obéi « à aucune pensée de vaine gloriole ». On accompagnera ce candidat si candide dans ses « visites », et l'on recueillera de sa bouche sur divers académiciens d'hier et d'aujourd'hui des impressions beaucoup plus franches que réservées, beaucoup plus piquantes que charitables. Mais aussi pourquoi ouvrir sa porte à un journaliste, fût-il candidat à l'Académie française? M. Drumont n'a pas été nommé. Il s'est peut-être consolé de son échec en écorchant consciencieusement son heureux rival et en égratignant plus ou moins ceux qui lui avaient refusé leur vote. C'est dans l'ordre. Mais est-il bien vrai que ces exécutions l'aient consolé?

Eugène Welvert.

A. Morel-Fatio, **Les versions allemande et française du manifeste des intellectuels allemands dit des Quatre-vingt-treize**, publiées d'après les originaux et avec un avant-propos. Deuxième édition. Paris, Picard, petit in-8°, 32 p.

— **Les néocarlistes et l'Allemagne** (Extrait du *Correspondant*, 25 juillet 1915), 24 p.

M. Morel-Fatio a, dans cette deuxième édition du fameux document, donné cette fois la liste des signataires. Il remarque qu'on trouve dans cette liste plusieurs hommes de science qui jouissent d'une réputation universelle et une vingtaine de bons chefs de file, mais que le reste n'est qu'illustres inconnus qui grossissent la liste, n'est que remplissage qui doit persuader aux gens crédules que l'Allemagne possède vraiment quatre-vingt treize célébrités dans tous les ordres du savoir. Il note aussi que des non-Allemands ont signé : un Heusler de Bâle ; un Morf, de Zurich dont le cas « est particulièrement répugnant » ; un Albert Ehrhard, Alsacien rénégat ; un De Groot, Hollandais. Un passage de la traduction française du factum attire justement l'attention de M. Morel-Fatio. Les intellectuels allemands déclarent que le haut commandement ne connaît « aucune cruauté indisciplinée ». C'est que le haut commandement connaît une cruauté disciplinée. M. Morel-Fatio a bien raison d'interpréter ainsi ce passage du document et d'ajouter qu'une cruauté disciplinée équivaut donc en ce doux pays d'Allemagne à une cruauté kulturelle, vraiment allemande, impériale et royale, *eine echt deutsche K. K. Grausamkeit*, ce qui aux yeux d'un Allemand est le comble de la perfection.

On lit avec non moins d'intérêt l'étude de M. Morel-Fatio sur les néocarlistes et leur campagne en faveur de l'Allemagne. Le directeur et instigateur de cette campagne est l' « incomparable » Mella, un Asturien élevé en Galice qui a su se faufiler à l'Académie espagnole et à l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid et qui, le 31 mai, a prononcé au théâtre de la Zarzucla un discours retentissant, mais singulier. On cherche en effet dans ce morceau le nom de Jaime III et on ne l'y trouve point. En revanche, on y lit que l'Espagne doit rester absolument neutre et se proposer trois « idéaux » : la possession exclusive du détroit de Gibraltar, une union fédérative avec le Portugal et une alliance tacite avec les républiques américaines. On y lit que Guillaume II est un César, un Napoléon et un monstre d'activité (M. Mella dit cela en latin, *monstrum activitatis*), l'héritier et le continuateur de Philippe II. Pauvre Espagne ! Voilà donc ton idéal ! Mella ignore encore l'état primitif de ton agriculture et de ton industrie, la routine de ton administration, la situation lamentable de ton enseignement, l'insuffisance complète de tes forces militaires. Commence par te régénérer avant de vouloir nouer des alliances et reprendre ton rang parmi les nations !

A. Ch.

1. Général Canonge, **Histoire de l'invasion allemande en 1870-1871** [illegible], Perrin, 1915, in-8°, xxxv et 360 p. 3 fr. 50.
2. Henri Charriaut, **La Belgique terre d'héroïsme.** Paris, Flammarion, 1915. In-8°, 361 p. 3 fr. 50.
3. X... avocat près la Cour d'Appel de Bruxelles. **La Belgique sous la griffe allemande.** Paris, Fontemoing, 1915. In-8°, 262 p., 3 fr. 50.
4. Robert Billiard, industriel, ingénieur. **La Belgique industrielle et commerciale de demain.** Préface de Henri La Fontaine, sénateur. Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8° xxii et 275 p. 4 francs.
5. Teodor de Wyzewa. **La nouvelle Allemagne.** Paris, Perrin, 1915. In-8°, 110 p. 3 fr. 50.
6. Gaspard Wampach, Docteur en droit. **Le dossier de la guerre.** Paris, Fischbacher, 1915. Trois vol. in-8° xiv et 262 p., 418 p. 421 p. 12 fr.
7. **La Grande Guerre d'après la presse parisienne.** Recueil d'articles publié par Dr Henri de Rothschild et de L. G. Gourraigne, Paris, Hachette. In-8°, 447 p. 5 fr.
8. Marcel Dupont. **En campagne.** (1914-1915). Impression d'un officier de légère, Paris, Plon, 1915. In-8°, iii et 321 p., 3 fr. 50.
9. Gomez Carrillo, **Parmi les ruines.** Traduit de l'espagnol par J.-V. Champeaux, Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°. 379 p. 3 fr. 50.
10. Francis Charmes, de l'Académie française. **L'Allemagne contre l'Europe. La guerre 1914-1915.** Paris, Perrin, 1915. In-8°, ix et 399 p., 3 fr. 50.
11. René Moulin. **La guerre et les neutres.** Préface de Stephen Pichon. Paris, Plon. 1915. In-8°, ix et 375 p. 3 fr. 50.
12. Fernand Laudet. **Paris pendant la guerre.** Impressions, Paris, Perrin, In-8°. 266 p., 3 fr. 50.
13. A. Masson, **L'invasion des barbares en 1914.** Paris, Fontemoing, [illegible] Boccard). 1915. In-8°, 390 p., 3 fr. 50.

1. — Le général Canonge a bien fait de publier son livre sur l'invasion allemande en 1870-1871. Il y montre que les Boches d'alors — qu'on nommait Prussiens ou Pruscots — employaient déjà les moyens actuels de terrorisme; qu'ils alléguaient déjà le coup de feu « provocateur » tiré par l'un d'eux; qu'ils traitaient durement, tyranniquement les populations. Ils ont pourtant fait des progrès; ils ont tué bien plus de civils, emmené plus d'otages, bombardé les villes d'une façon plus systématique, commis plus de pillages et d'incendies; ils ont été plus lâches et plus cruels. Mais nul n'avait encore établi, comme l'a fait le général Canonge, le martyrologe de nos départements en 1870; nul n'avait encore rappelé en un pareil travail d'ensemble nos pertes et nos souffrances d'il y a quarante-cinq ans; nul n'avait accumulé tant de preuves de l'odieuse conduite des Allemands dans la guerre menée contre nous par le premier Guillaume et par Bismarck [1].

2. — L'ouvrage de M. Henri Charriaut sur la Belgique est solide et plein de choses. Il comprend trois livres qui comptent

1. Il est regrettable que l'orthographe des noms propres soit si négligée; je relève — dans l'introduction seulement — p. xvi, le *général* de Manteuffel. Le commandant de Louvain n'avait pas ce grade, p. [illegible] Aerschot et Tamines, p. xvi *Audiane* et *Nicher* pour Andenne et Nieber.

chacun quatre chapitres : I. *L'attentat* responsabilités, prétextes, préméditation, résistance). II. *La révolte du droit* (la neutralité, le droit vis-à-vis de la force, la conception allemande du droit, les causes de la guerre). III. *L'épreuve* (l'opinion, les droits de la neutralité, les forces réveillées, l'œuvre de demain). Ce simple exposé des divisions de l'ouvrage prouverait à lui seul le grand et sérieux effort qu'a fait l'auteur. Peut-être aurait-il dû alléger çà et là son volume. Mais il faut rendre hommage à sa vaste lecture, à sa forte argumentation, à sa haine vigoureuse de l'iniquité. Il n'hésite pas à taxer Bernhardi d'impudence. Il réfute les accusations allemandes qui s'appuient sur les plans de résistance esquissés en 1906 et 1912 ; en se plaignant ainsi, l'Allemagne ressemble au brigand qui reproche à sa victime d'avoir eu l'intention de se défendre. Il juge que la violation du territoire belge, c'est la tache de sang sur la main de lady Macbeth, Il s'élève contre la doctrine allemande qui est toute dans cette pensée, que le succès justifie tout ; contre cette religion populaire qui veut que l'Allemagne régénère le monde ; contre cette idée monstrueuse de domination mondiale. Il loue dignement le geste héroïque de la Belgique et la grandeur morale de ce petit peuple qui mérite son indépendance parce qu'il a subi pour elle l'épreuve du fer et du sang. Il prédit en nobles accents qu'une Belgique nouvelle sortira des cendres de l'ancienne [1].

3. — La *Belgique sous la griffe allemande* n'est pas un pamphlet. C'est un livre composé avec conscience. L'auteur ignore les relations de l'envahisseur avec les autorités communales et les fonctionnaires du pays ; mais il connaît les faits officiellement établis, les faits révélés par les avis et affiches, par les proclamations et arrêtés du gouvernement allemand. Il montre avec détail et d'une façon à la fois exacte et complète que les Teutons manifestent pour le droit le plus profond mépris, que leurs arrêtés sont de la plus fragrante illégalité, que leur manière d'agir est inconciliable avec le respect de la propriété, que leur impôt de guerre constitue une spoliation, que leurs réquisitions mettent les populations des villes et des campagnes dans le dénuement le plus complet. Mais il espère avec les Bruxellois, avec tous les Belges, que l'oppression n'est que passagère et que la délivrance approche. Il propose déjà à ses compatriotes de dresser le bilan du désastre, de réunir les pièces justificatives de leurs réclamations. Il propose même de condamner comme délinquants de droit commun les militaires allemands de tout genre qui n'ont pas respecté les droits de la guerre et qui seront capturés ou extradés : ces « sinistres bandits » peuvent être facilement reconnus et contre eux le peuple belge criera, non vengeance, mais justice. Ce n'est pas tout : après la paix, il faudra fermer la Belgique à ces Allemands qui ne sont tous que

1. Lire p. 29 et 31, Bertrambois, Gemmenich et Warsage et non *Bertrambo Gemmerich* et *Wersage*.

des espions ; il faudra boycotter leurs produits : « Belges, si vous êtes assaillis par quelque commis-voyageur teuton, que le spectre des nôtres morts pour la patrie se dresse devant vous et vienne vous crier à la face : *Remember !* » Les dernières pages du livre sont d'ailleurs pleines des affreux souvenirs de l'invasion et de sages conseils destinés à « rénover la pauvre Belgique » ; mais, en terminant sa tâche, l'auteur ne peut s'empêcher de revenir aux Allemands : les plus lettrés de chaque commune raconteront ce qui s'est passé sur leur territoire ; le monde doit savoir ce dont les Allemands sont capables ; les Allemands « sortiront de cette aventure, justement amoindris, bannis, méprisés, mis au ban des nations civilisées ».

4. — M. Billiard examine, lui aussi, quelle sera la situation de la Belgique après la guerre : il passe en revue les principaux points qu'il faudra corriger et perfectionner ; il traite de la paix et des moyens de la préserver de nouveaux assauts. Son livre est plein de détails et de matériaux, plein de chiffres et de tableaux, plein de projets. L'auteur ne s'est pas contenté de nous montrer comment l'Allemagne s'est donné, comme il dit, un outil transport et un outil bancaire de premier ordre, et comment l'extension de l'instruction a aidé à son développement économique : « une armée de techniciens s'est levée en terre allemande pour conquérir les marchés du monde ». Il indique à la Belgique des remèdes, des solutions de toute sorte : améliorer, par exemple, les voies navigables, remplacer l'hinterland allemand par l'hinterland lorrain et le bassin rheno-westphalien par le bassin de Meurthe-et-Moselle, faire de la Belgique pour la France ce que Hambourg a été pour Anvers, soutenir les usines qui périclitent, faciliter l'essor de celles qui prospèrent, faire naître de nouvelles industries, etc. Il passe en revue avec la même compétence et la même abondance de renseignements la sidérurgie, le zinc, le ciment, la verrerie, les textiles, la pêche. Il finit par proposer un protectionnisme temporaire, un budget international destiné aux œuvres d'un intérêt universel, un Conseil international de contrôle et d'exécution. On peut dire qu'il traite de toutes choses, de la réforme de l'enseignement comme de la réforme électorale, de l'esperanto — pour lequel il a un faible — comme de l'industrie chimique et électrique ; mais il expose une foule d'idées fécondes qui méritent d'être réalisées, et non seulement étudiées.

5. — Le recueil d'études de M. de Wyzewa se lit avec agrément. La vie d'un capitaine prussien à qui le service militaire paraît être la pratique de rites assez inutiles, les odieux procédés des « germanisateurs » en Pologne, la culture qui n'est en réalité que de l' « inculture » et de la dégénérescence, l'état d'une armée qui ne serait qu'une idole à la tête d'argile, la décadence de la science, des aventures d'espions, certains faits et gestes de Gneisenau, les séniles amours de Gustave Freytag, voilà « les manifestations de l'âme et de la vie

allemande » que M. de Wyzewa a rassemblées dans la *Nouvelle Allemagne* et on fera volontiers avec lui ce « petit voyage d'exploration » à travers les œuvres les plus récentes de la littérature de nos voisins et ennemis.

6. — L'auteur du *Dossier de la guerre*, M. Gaspard Wampach, est bien modeste ; il nomme par deux fois son livre un « petit ouvrage », et ce livre compte trois volumes ! Dans le premier volume, il expose les causes et prétextes de la guerre, le groupement des puissances, les signes précurseurs du conflit ; il analyse dans le deuxième les négociations qui se poursuivirent du 23 juillet au 4 août 1914 ; il réunit dans le troisième les pièces essentielles de son « dossier ». Le récit est sérieux, solide, composé d'après les sources, bien ordonné malgré la quantité de détails, parfois coupé de mots latins [1], et presque toujours intéressant, vif, piquant — comme le passage sur Castor l'autrichien et Pollux l'allemand. — Il est même, par instants, trop savant : bien peu de lecteurs connaissent l'assassin Callemin (II, p. 347) et « l'incestueux fils d'Eole [2] » (II, p. 55). Il est même, quelquefois trop familier, par exemple, lorsque l'auteur parle de la douche écossaise que Goschen administre à Bethmann et de la douche russe que Sazonov administre à Pourtalès (II, p. 155) ou encore lorsqu'il qualifie le kronprinz d'ineffable (II, p. 189). Mais le lecteur ne s'ennuie pas. Il apprendra beaucoup en lisant M. W., car M. W. a lu beaucoup, et cite beaucoup, et ce que M. W. cite, n'est pas banal. On devra donc consulter cet auteur laborieux : il connaît à merveille son sujet ; son grand défaut, c'est d'avoir consacré à ce sujet trois volumes.

7. — Nous félicitons de tout cœur MM. le docteur Henri de Rothschild et L. G. Gourraigne de la publication dont ils viennent de donner le premier volume. Ils ont entrepris de faire un choix parmi les articles de la presse parisienne sur la guerre, et de nous présenter ces articles qu'ils empruntent à tous les journaux sans distinction de parti politique ou de confession religieuse — classés suivant les événements. Le premier tome est consacré au mois d'août. Il est précédé — et il en sera de même des volumes suivants — d'un exposé des faits diplomatiques et militaires. Des cartes et des croquis accompagnent cet exposé. Un index bibliographique et une table alphabétique des noms cités terminent le volume [3]. Le choix des articles est judicieux, impartial, et le lecteur a sous les yeux comme un exact reflet de l'opinion publique.

---

1. I, p. 75, lire « igne » et non *igni*. II, p. 372, lire Ivoy, Damvillers et Chauvency et non *Ivois*, *Damvilliers* et *Chavancy*.

2. Pourquoi ne pas dire tout simplement Sisyphe ?

3. A cette table, lire, au lieu de « rédemptionistes de Kannengieser », tout simplement le nom de Kannengieser, prêtre alsacien qui a fait un bon livre sur Léon Lefébure et (ainsi qu'à la p. 282) Schnaebelé et non *Schnoebelé*.

8. — *En campagne* est un des livres les plus alertes et les plus vivants qui aient paru sur la guerre. On y trouve les impressions d'un lieutenant de chasseurs à cheval qui raconte ce qu'il a vu, qui frémit encore lorsqu'il évoque les heures les plus passionnantes de la campagne et qui, même dans cette guerre de taupes imposée aux cavaliers, garde toujours le sourire. Il a beau dire : il manie la plume aussi bien que le sabre, il a le talent d'un conteur et son œuvre offre l'intérêt d'un roman. Du reste, il a l'habileté de varier son sujet et de nous dérouler presque tous les aspects de la vie militaire. C'est tantôt une charge, une reconnaissance ou un combat ; tantôt une messe ou l'office de Noël ; tantôt une visite à Reims et l'entrevue avec la belle et honnête caissière qui, lorsque nos petits fantassins entrèrent dans la ville, embrassa le premier qu'elle vit ; tantôt l'arrivée au couvent flamand d'Elverdinghe et l'apparition d'une nonne aux grands yeux bleus qui semble une enluminure de missel ; tantôt un voyage en avion par dessus l'infortunée Belgique et les obus allemands qui éclatent trop bas ; tantôt une nuit tragique dans les tranchées. Tous nos compliments à l' « officier de légère », et tous nos regrets d'être obligé, faute d'espace, de l'apprécier si brièvement. Mais qu'on lise ce livre : si triste qu'il soit par instants et bien que nous n'ayons plus la chance de faire « la jolie guerre d'autrefois », les aventures que narre l'auteur

> Vous seront d'un plaisir extrême ;
> Vous y croirez être vous-même.

9. — Les pages de Gomez Carrillo sont-elles, comme dit le traducteur, des pages justicières ? Carrillo est-il un « écrivain de race », un « coloriste sans égal » qui « évoque dans une réalité palpitante de poignants épisodes » ? Ces éloges sont peut-être exagérés. Mais on lit avec intérêt les chroniques de Carrillo et il y a de l'esprit, de la vivacité, de la verve, des réminiscences historiques qui font bon effet, de jolies descriptions. Carrillo était de la tournée des journalistes ; il s'est entretenu avec Joffre, avec Sarrail et d'autres généraux ; il a visité les tranchées et parcouru toute la frontière ; il esquisse à la fin du volume de justes et piquantes réflexions sur le soldat français [1].

10. — M. Francis Charmes, ce critique si sagace et si sage, et en même temps si bien disant, si élégant, si fin, n'avait pas encore réuni les chroniques de quinzaine où, depuis vingt et un ans, il expose et

---

1. P. 213, lire sans doute Auberive pour *Auterive*. On pourrait reprocher à l'auteur des citations légèrement inexactes de Goethe (p. [illegible]) et quelques renseignements pris à la hâte. Ainsi, à Lunéville, c'est le [illegible], et non le rabbin, qui a été tué ; la maison Worms est une [illegible] ; il n'y eut pas chez les Dujon « trois femmes mortes et un garçon [illegible] » ; il y eut [illegible] hommes blessés et carbonisés ; Mme Kahn était, non, par conséquent, [illegible] presque centenaire (98 ans) ; Weiss l'Allemand s'appelait Wol[illegible] ; [illegible] cier et non *officier* ; il n'avait pas une boutique à Lunéville.

commente aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* les événements de la politique. Il a rassemblé celles qu'il avait, du 1er août 1914 au 1er mai 1915, consacrées à la guerre et il les a, avec beaucoup de justesse et de goût, divisées en chapitres, en les faisant précéder d'une étude, qui sert d'introduction, sur le livre du prince de Bülow, *La politique allemande*. Au reste, le volume, le récit continu s'était formé de lui-même puisque tous les articles traitaient un même sujet, cette « crise qui met en jeu les intérêts les plus divers, soulève les problèmes les plus redoutables, ébranle toutes les bases sur lesquelles repose la société politique universelle ». Faut-il ajouter que M. Charmes connaît son Europe et qu'il s'est toujours entouré des renseignements les plus sûrs? Faut-il louer le patriotisme qui l'anime, ce patriotisme qui, « au premier choc, a jailli de nous tous, comme une flamme très pure et très haute », et ce sentiment, comme il s'exprime encore, que « notre cause est vraiment celle de la civilisation, celle de la justice et de l'honneur contre le mépris de toutes les lois humaines et divines et leur violation brutale, arrogante, cynique, mêlée à une froide cruauté et à une barbarie qui s'enorgueillit sataniquement d'elle-même »? Faut-il redire que le lecteur s'instruit, tout en étant charmé par l'agrément du style,

Et delectatur pariter pariterque monetur?

11. — Les chroniques politiques que réédite M. René Moulin, portent sur les cinq premiers mois de 1915. L'auteur connaît la plupart des personnages mêlés à l'action et il sait faire un choix parmi ses informations, d'où qu'elles viennent. Malgré Bülow et trente-trois ans de Triplice, il n'a jamais douté que l'Italie prendrait les armes contre l'Autriche. Il montre très bien la sympathie des États-Unis pour les alliés, l'hostilité que la Suisse allemande leur témoigne, les inquiètes tergiversations et l'équivoque attitude de quelques neutres. On lira avec plaisir et profit les réflexions de ce journaliste clairvoyant et compétent. C'est, comme dit le préfacier M. Stephen Pichon, au compte-rendu sincère et vivant [1].

12. — Dans ses *Impressions*, écrites avec autant d'élégance que de vivacité et d'après les notes qu'il prenait régulièrement chaque semaine, M. Laudet nous représente les grands moments de Paris pendant la guerre. Il a soit créé soit encouragé nombre d'œuvres bienfaisantes et patriotiques; il a donc vu les choses de près. On lira volontiers l'étude qui traite de Rome et des églises de Belgique et de France ainsi que le dernier chapitre sur les responsabilités de la guerre — bien que, comme dit Moltke le neveu, il faille laisser de côté les lieux communs sur la responsabilité des agresseurs (ces

1. Une critique toutefois : il y a trop de citations, et trop longues, et les chapitres n'ont pas de sommaires.

lieux communs, remarque M. Laudet, font un joli pendant aux chiffons de papier).

13. — M. A. Masson, de la librairie Fontemoing, a retracé selon l'ordre chronologique les événements de l'année 1914 sur tous les fronts. Il reproduit quelques pièces et il expose les faits jour par jour d'après les gazettes, les communiqués et autres documents parus dans la presse. Cette chronique détaillée et faite avec soin rend et rendra des services; elle a déjà atteint sa quatrième édition [1].

Arthur CHUQUET.

La loi du progrès en biologie et en sociologie et la question de l'organisation sociale, étude précédée d'une introduction philosophique sur la méthode en sociologie, par Adolphe FERRIÈRE; Paris, Giard et Brière, éditeurs, 1915; vol. in-8° XII-680 pages, broché 15 francs.

Ces sociologues sont de terribles noircisseurs de papier; ils écrivent et longuement; les pages s'ajoutent aux pages; ils dressent des tableaux, dessinent des schèmes, accumulent les statistiques, élaborent des hypothèses, se citent mutuellement, non sans complaisance, et lorsqu'ils sont trois ou quatre du même avis, n'hésitent pas à nous mettre en présence d'une loi sociologique et à nous laisser débrouiller avec elle, en toute sérénité : ils ont rempli leur tâche. Aussi, bien souvent, il arrive que le lecteur, assommé et baillant, ferme le livre sans aller jusqu'au bout; le dénouement, qu'il prévoit dès les premières lignes de l'introduction, est tenu pour vu; l'auteur qui avait réservé pour la fin ses plus beaux accents, en est pour ses frais, et c'est parfois grand dommage; par exemple, il serait regrettable que le livre de M. Ad. Ferrière, à qui l'Université de Genève vient de décerner le prix Amiel, ne fût pas lu en entier avec tout le soin qu'il mérite.

Son énorme travail, où les notes, les références, les citations de toutes sortes sont peut-être trop abondantes et font penser à un étudiant appliqué, heureux d'invoquer le témoignage de ses maîtres directs, ou indirects — il s'agit ici de Gourd, de Fouillée, de Guyau, de Bergson et d'une douzaine d'autres moins grands ou moins connus. — son énorme travail sur les conditions, la marche, la fin suprême du progrès apparaîtra non comme un « simple lexique », un répertoire ou un arsenal de thèses ou de mots bio-psycho-sociologiques, mais comme un effort consciencieux de synthèse, une conciliation souvent heureuse et ingénieuse de la psychologie, de la morale et de la sociologie. Il comprend trois parties principales :

---

1. P. 9 la guerre de 1870 est mise à [illegible] p. 5 Dantzick, et non *Deutscher*; p. 60 Nomeny et non *Nomenny*; p. 85 Nouvion en Thiérache (et Thiérache est un nom de pays, non un nom de village); p. 84 Meerbeck et Hersselt et non *Meerbeck* et *Herselt*, etc.

I. Les sociétés sont-elles des organismes ? (Exposé historique et critique des preuves) ; la réponse est négative (p. 83 à 195).

II. Qu'est-ce qui caractérise le progrès des organismes individuels ? La réponse est contenue dans la formule suivante : « tout être vivant progresse en procédant à une différenciation et à une concentration complémentaire et croissante de ses énergies et de ses facultés, conformément à la loi d'adaptation de soi au monde et du monde à soi, et en vue d'accroître la puissance de son esprit », (p. 326).

III. Qu'est-ce qui caractérise le progrès social ? c'est « la conservation et l'accroissement des énergies de la société, de la force de cohésion sociale, de l'ordre social, des forces organiques de la société », (p. 638 et sqq.).

M. Ad. Ferrière, qui a la politique réaliste, nationaliste, impérialiste en horreur, ne peut pas entendre parler d'égoïsme sacré ; c'est un idéaliste en psychologie et en morale ; elles sont de lui les lignes qui suivent et que nous transcrivons avec plaisir ; on aura ainsi une idée de sa manière :

« .... certes la conscience morale des peuples n'est que la résultante dynamique de la conscience morale des individus. Mais quand celle-ci est obnubilée par des raisonnements fallacieux, il n'existe plus aucun frein à l'action erronée des gouverants. Le mal peut être décrété bien, le viol d'une neutralité jurée être qualifiée d'excusable. Mais la nature et la conscience sont solidaires. Les plus hautes individualités d'un peuple violateur de droits sont avilies par le crime collectif et leur raison se fait l'esclave d'une casuistique répugnante ; au contraire, les plus humbles citoyens d'un pays qui incarne la défense du droit sont élevés, en leur âme et conscience, au rang de héros, car, pour un temps, presque malgré eux, sans l'avoir cherché, sans l'avoir mérité, ils incarnent l'esprit de justice » (p. 661).

Il faudrait n'être pas Français, ignorer le droit, pour ne pas goûter ce langage ; l'idéal de notre auteur, on le voit, n'est pas celui des Clausewitz, des Treitschke et des Bernhardi ; pour lui, la fin ne peut justifier les moyens, (p. 535-536 et note) ; c'est un admirateur de notre *Déclaration des droits de l'homme* que l'on a eu le tort « d'accuser de vouloir niveler l'humanité », (p. 512, note) ; sa devise pourrait être : liberté pour les individus dans les sociétés équitables.

M. Ad. Ferrière qui fait l'éloge de l'esprit critique, p. 456, ne nous en voudra pas si nous lui présentons quelques observations de détail, puisque nous sommes d'accord avec lui sur le fond même de sa thèse :

Faut-il admettre comme une vérité démontrée que « sans liberté il n'y aurait ni responsabilité, ni morale, que la vie n'aurait plus de sens, l'effort plus de raison d'être », (p. 48) ? Dans sa *Psychologie* et dans sa *Morale*, H. Höffding a consacré à cette grave question du déterminisme et de la responsabilité quelques pages bien intéressantes et qu'il aurait fallu méditer avant de prononcer une condamnation.

Pourquoi, (p. 255 note), citer Kant d'après Boirac qui ne le traduit qu'à peu près ?

Le dernier vers du beau sonnet de la page 264 :

« *La nature* est son nom et l'arme est : *la science* ».

nous paraît un peu dur, quel qu'en soit l'auteur.

Une coquille à la page 343 :... « nous *excluerons* du domaine social »... le verbe exclure n'est-il pas de la 4e conjugaison ?

Dans la bibliographie (p. 665 à p. 674), très au courant des nombreux travaux publiés sur le progrès, on aurait pu faire une place à l'*Uchronie* de Ch. Renouvier, à *La loi de l'évolution en histoire et en sociologie* et aux *Notions de sociologie* de G. Richard, l'éminent professeur de Bordeaux.

Enfin, une table des noms propres serait bien nécessaire ; il y en a tant ! .

Félix Bertrand.

La force motrice au point de vue économique et social par G. Olphe-Gaillard ; Paris, Giard et Brière éditeurs, 1915, vol. in-8°, 310 pages, broché 7 fr.

L'histoire de l'industrie humaine est intimément liée à celle des applications des diverses forces motrices plus ou moins faciles à transporter au loin et plus ou moins susceptibles de morcellement.

L'ordre adopté par l'auteur pour étudier les modes d'utilisation, les effets économiques et sociaux de chaque force motrice, est l'ordre chronologique ; c'est d'abord la force animale (esclaves, bêtes de somme) ; puis, la force hydraulique (machines à eau en très grand nombre dès le VIe siècle, et le vent ; puis, la vapeur employée avant 1615 par Salomon de Caus pour élever l'eau, et en 1680 par Papin qui la condense), et les moteurs à gaz (qui apparaissent de 1870 à 1880 ; à air comprimé, les moteurs à explosion, à base de pétrole ou d'alcool, utilisés dans l'industrie automobile, la traction, l'aviation ; la force d'expansion produite par la combustion des hauts-fourneaux ; le gaz pauvre ; enfin l'électricité dont la transmission est assurée pratiquement à partir de 1883 et qui joue un rôle considérable dans la grande industrie, l'éclairage, la traction, la métallurgie et les industries chimiques.

L'idée générale qui se dégage de cette étude aussi documentée qu'attrayante, est que « l'emploi de l'outillage mécanique arrive toujours au moment précis où il devient économiquement avantageux » (p. 80), et que c'est « le besoin qui crée l'organe », (p. 95).

On lira avec intérêt les chapitres qui ont trait à la rubannerie (p. 189 à 217) ; au tissage de la soie à domicile, (p. 217 à 244) ; au travail agricole et aux populations rurales (p. 264 à 277).

Notre érudit historien, dont l'Académie des sciences morales et politiques a justement récompensé le travail, aurait pu citer exactes-

ment (p. 9), le passage du *de re rustica* de Caton auquel il fait allusion; insister sur la riche et féconde utilisation du pétrole aux Etats-Unis, (champs d'huile de la Louisiane et trusts), et de la benzine dans la navigation sous-marine ; effleurer au moins la question de l'acétylène et nous dire quelques mots des essais de chauffage et de cuisine à l'électricité.

Quoi qu'il en soit, économistes et sociologues ont tout intérêt à connaître, à lire avec attention cette étude consciencieuse, claire et modérée dans ses conclusions touchant l'avenir de la dernière en date des forces motrices.

Félix Bertrand.

— La librairie Hoepli nous envoie une nouvelle édition de la vie de Benvenuto Cellini (Milan, 1915 ; 2 fr. 50) dont elle a chargé M. Adolfo Padovan. Elle n'a prétendu faire qu'une édition classique : les notes sont justes, mais brèves, peu nombreuses; l'introduction toutefois est intéressante et marque une connaissance intime de l'Italie du XVIe siècle. Quelques gravures illustrent le volume. — Charles Dejob.

— Le catalogue Noël Charavay, n° 464 (septembre), contient, entre autres numéros intéressants, une lettre de Bordone qui n'est qu'une fanfaronnade ; une lettre de Forey sur Montebello, une carte-correspondance de Joffre (Amiens, 13 novembre 1909; prix : 25 francs!); une lettre de Littré demandant qu'on corrige les erreurs de son *Dictionnaire* qui est une « immensité » ; une lettre de Maret offrant ses services au Directoire; une lettre de Michelet (Que d'exaltation! Il a fini sa *Révolution* et il se vante d'avoir réhabilité les membres les plus calomniés de la Convention et de la Commune ; il qualifie Chaumette et Cloots d'hommes courageux ; il affirme l'innocence de l' « illustre » Fabre d'Églantine ; il juge « admirables » Romme, Soubrany, Baudot, Lacoste, Maure, Rühl, etc.); une lettre d'Ernest Picard, 29 septembre 1870 (sans doute à Steenackers : « Si l'initiative manque, improvisez-vous général. Vous avez toutes les qualités pour cela ; ne vous inquiétez pas du reste. Prenez l'épée, mettez-vous en tête et marchez. Nous faisons ici des généraux et des colonels avec des ingénieurs, et nous nous en trouvons bien ») ; une lettre de Thiers au colonel Chapuis, 19 juin 1863, sur le rôle de Durutte à Waterloo : (« il voulait faire ce que vous lui reprochez de n'avoir pas fait, mais il a été retenu par les ordres de Drouet et celui-ci par les ordres de Ney ») ; une lettre du général Cœur sur la guerre de Crimée et le siège de Sébastopol, 2 avril 1855 (« Le soldat est brave, patient, résigné et désintéressé. Il est fâcheux que notre guerre qui prend un caractère essentiellement temporisateur soit en opposition avec son impétuosité naturelle et sa bouillante ardeur »), etc. — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon .

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 23 octobre. — 1915

HARRINGTON, Les élégiaques latins. — FOULD, Blondel — FÖRSTER, Journaux, p. ZINCKE. — Moreau de Saint-Méry, Voyage aux Etats-Unis, p. MIMS. — BITTERLI, Napoléon. — La Roche, Souvenirs, p. A. de COURSON. — Collection des Pages actuelles, 1-26. — SPITTELER, Notre point de vue suisse. — SEIPPEL, Les événements et la Suisse romande. — Les archives d'Ypres.

The Roman elegiac poets. Edited with introduction and notes by K. P. HARRINGTON. New-York, Cincinnati, Chicago, American book company, 1914, 344 p. in-8° cartonné.

L'anthologie des élégiaques latins que publie M. Harrington comprend 25 élégies de Catulle, 18 de Tibulle, 38 de Properce, 12 d'Ovide (tirées des *Amours*, des *Héroïdes* et des *Tristes*). Une introduction raconte l'histoire de l'élégie, spécialement à Rome, et donne des renseignements sur la métrique. M. H. ne cite de Catulle que des poèmes en distiques, à la différence des recueils allemands. Quelques indications critiques sur les manuscrits se trouvent au bas des pages, avant les notes, qui sont brèves et judicieuses. On ne sera pas toujours de l'avis de M. H., comme il est ordinaire à propos d'œuvres assez délicates à interpréter. Ainsi dans Tibulle, I, 1, 11 : « Nam ueneror, seu stipes habet desertus in agris | seu uetus in triuio florida serta lapis ». Malgré l'imitation d'Ovide, *Fastes*, II, 641, il paraît peu probable que le *uetus lapis* soit un terme, c'est-à-dire une borne de champ. L'opposition *stipes in agris, in triuio lapis* (mieux la symétrie du chiasme) conduit à penser que *uetus lapis* est une « vieille » pierre sacrée, comme celles que le superstitieux de Théophraste (*Car.*, 16) remarque « dans les carrefours, ἐν τριόδοις » et qui sont toutes grasses de l'huile versée par les dévots. Dans la même élégie, v. 23-24, un rapprochement avec Virgile, *Géorgiques*, I, 346, serait naturel. Mais en général, les notes sont claires et utiles; elles faciliteront la lecture, sans dispenser de recourir à des commentaires plus étendus.

Tous les détails de ce volume témoignent du soin le plus attentif. Outre une bibliographie, mise en tête, on trouve, à sa place, le renvoi au livre ou à l'article qui élucide le passage. M. H. est tout à

fait au courant des travaux nombreux et dispersés que les élégiaques latins ont suscités. Mais il aurait fallu mentionner le Catulle de Benoist et Em. Thomas, qui n'est pas seulement une traduction en vers français, mais qui est surtout une excellente édition, pleine de renseignements et sagement conçue. A la fin nous trouvons, non seulement un index général, suivant la bonne habitude des éditions d'Angleterre et d'Amérique, mais un index des *initia*. Les titres courants donnent la pièce et le vers. Conçoit-on que des éditions, d'ailleurs bien faites, manquent de ces indications indispensables? Nous souhaitons que le livre de M. Harrington trouve en France beaucoup de lecteurs, puisque nous n'avons, en ce genre, que des livres anciens et trop scolaires [1].

J. D.

Paul Fould, **Un diplomate au XVIIIe siècle. Louis-Augustin Blondel.** Paris, Plon, 1914. In-8°, 395 p. 7 fr. 50.

Ce livre est intéressant, mais on peut faire à l'auteur quelques chicanes.

M. Fould veut, dit-il, « faire connaître et mettre en œuvre » un manuscrit de Blondel, intitulé *Anecdotes* [2], et il ajoute : « Nous croyons devoir reproduire, tel qu'il est, le style du manuscrit, quelque lâché qu'il soit en général; il gardera de la sorte une couleur particulière ». Mais M. F. n'a pas du tout reproduit le style du manuscrit; il a fait de temps en temps des citations de Blondel; en réalité, il a mis en œuvre, comme il disait, le manuscrit du diplomate. Mieux valait, à notre avis, reproduire purement et simplement les *Anecdotes* — en supprimant les hors-d'œuvre comme l'abrégé de l'histoire de Russie (p. 307) — et les annoter au bas des pages. Nous regrettons vivement que M. F. n'ait pas pris ce parti.

Nous reprocherons, en outre, à M. F. de n'avoir pas mentionné certains ouvrages qui traitent le même sujet que son chapitre III « Blondel à la cour de Sardaigne ». Il aurait dû dire que Carutti, l'auteur de l'*Histoire du règne de Victor-Amédée III*, que Costa de Beauregard, l'auteur des *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, ont connu les pages où Blondel traite de l'abdication du roi; que ces pages ont du reste paru en 1873 dans un volume tiré à très peu d'exemplaires, d'après un manuscrit, qui, depuis, passa de la bibliothèque du comte Prosper Balbo dans la bibliothèque du roi d'Italie (cf. l'article de la *Revue britannique* de septembre 1874, p. 43-72); qu'Edm. d'Amicis, dans son livre *Alle porta d'Italia*, a consacré un chapitre (p. 259-294) à la marquise de Spigno et qu'il la

---

1. P. 339, n. sur le v. 150, lire : *bête noire*.

2. Pourquoi ainsi intituler un manuscrit qui a pour titre *Remarques et anecdotes politiques*?

fait parler avec éloquence, la représente injustement, odieusement frappée : « non fu giustizia, non fu umanità ! »

De plus, pour le chapitre VI qui nous représente Blondel à Francfort M. F. n'a pas cité ni employé le livre du regretté Sautai, *Les préliminaires de la guerre de succession d'Autriche*, paru en 1907. Sautai avait consulté le manuscrit de Blondel et il reproduit un long extrait du mémoire du 2 décembre 1740 publié par M. F. Il a même vu clair sur un point où M. F. accorde à Blondel une trop grande confiance. Blondel prétend dans un passage de ses *Anecdotes* qu'il a fait nommer Belle-Isle ambassadeur à Francfort parce qu'il l'a soufflé, parce qu'il a inspiré les réponses que le comte fit à Fleury ; mais Sautai marque très bien que Belle-Isle entretenait une correspondance suivie avec Chavigny, Fénelon, Mirepoix, et connaissait assez bien son Europe pour affronter avec ses seules lumières le cardinal-ministre.

Enfin, on aurait voulu que M. F. nous dit ce que devint Blondel ; il le lâche en 1751, et nous ne savons rien de la vie ultérieure du diplomate. Nous permet-on de rappeler, à cette occasion, que Blondel envoie le 13 septembre 1756 à Belle-Isle un mémoire politique et militaire sur la conduite que la France doit suivre envers Frédéric II ?

Mais M. F. a eu raison d'attirer notre attention sur Blondel. Ce diplomate avait l'esprit vif, et, comme témoigne son biographe, il ne détestait pas les propos gaillards et les plaisanteries risquées. Nous croyons même, pour notre part, qu'il a quelquefois manqué de finesse et de tact, qu'il n'avait pas cette surface de réserve et de modestie que Saint Simon a louée dans Chavigny : l'électeur palatin a fini par demander son rappel et Amelot convenait qu'il avait « trop de vivacité pour les intérêts du roi ». Néanmoins, et sans aller jusqu'à dire que Blondel avait « une grande hauteur de vues », qu'il a rendu « les plus grands services à son pays », qu'il est « tout à fait digne de figurer parmi les hommes les plus distingués de son temps », nous reconnaîtrons avec M. Fould qu'il a laissé un nom dans la diplomatie et qu'il a joué, non pas toujours, mais quelquefois, un rôle important[1].

Arthur CHUQUET.

---

1. Nous voyons à la table, à l'article Frédéric II, mentionnés les p. 195, 211 et 212 ; mais il s'agit, dans ces trois pages, de Frédéric-Guillaume Ier et non de Frédéric II. — De même, à la table, pourquoi mettre le nom du peintre Vanloo à la lettre L et non à la lettre V ? Qui croira le trouver sous la forme [illegible] — Lire Rheinfels partout où il y a *Rheinsfeld*. — Lire p. [illegible] non *Clinmünster*. — P. 276 une singulière erreur [illegible] Belle-Isle voyage avec M. de Mortagne qu'il croyait alors un grand militaire, et en note « Charles-Louis de Lorraine, prince de Mortagne, sire de Pons, mort en 1755 » : or, il s'agit non pas de Charles-Louis de Lorraine, *prince* de Pons, mais du comte de Mortaigne, alors major de Royal-Allemand, que Belle-Isle regardait comme son élève et destinait aux fonctions de maréchal général des logis de l'armée de Bavière.

Georg Forsters Tagebücher, hrsg. von Paul ZINCKE und Albert LEITZMANN, Berlin, Behr (Feddersen), 1914. In-8°, XLV et 436 p. 10 mark (Deutsche Literaturdenkmale des 18 und 19 Jahrhunderts, n° 149).

Ce volume, intitulé les *Journaux de George Forster*, comprend trois « journaux » : le premier, de 1777; le deuxième, de 1784; le troisième, de 1785.

Le premier, édité par M. Leitzmann, est en anglais; il retrace brièvement le voyage que Forster fit de Londres à Paris dans l'automne de 1777 pour y vendre quelques raretés et pour voir des libraires; il est malheureusement incomplet et on n'y trouve que peu de chose sur le séjour de Forster à Paris. On sait du reste que le jeune écrivain ne tira nul profit de son voyage : « on vous mange d'amour, disait-il, quand on est là; une fois qu'on est parti, personne ne se soucie de vous » [1].

Le deuxième journal, édité par M. Zincke, fut écrit pendant le voyage de Cassel à Vilna (avril-novembre 1784). C'est un document intéressant. Forster y rend compte de ses entrevues et de ses conversations avec les plus célèbres de ses contemporains, avec des membres des Sociétés secrètes (on sait qu'il s'était lié avec les rose-croix); il parle de ses études de minéralogie et de botanique; il décrit l'impression que font sur lui les collections et les galeries qu'il visite; il caractérise les hommes et le pays, *Land und Leute*; on remarquera surtout les pages sur Leipzig, Prague et Vienne. Quiconque voudra connaître intimement la littérature, la science, la société du XVIIIe siècle allemand à la veille de la Révolution française, devra feuilleter ce deuxième journal.

Le troisième journal, présenté par M. Zincke, a été composé pendant le voyage que Forster fit de Vilna à Gœttingue, en août et septembre 1785, pour aller épouser Thérèse Heyne; ce n'est qu'un fragment, car on n'y trouve que la première partie du voyage, de Vilna à Dresde.

Le deuxième journal est évidemment le clou de la publication, et c'est pourquoi il a, non seulement l'introduction la plus étendue, mais aussi un copieux commentaire, plein de références aux œuvres de Forster et de notices sur les personnages avec lesquels il noue des relations [2].

La publication de ces « Journaux » témoigne donc d'un grand savoir et d'un grand soin. Ajoutons qu'elle sera utile à quiconque s'occupe de l'histoire de la franc-maçonnerie et que dès le début de l'ouvrage, nous avons une liste des signes et symboles employés par les alchimistes et les rose-croix; Kopp avait déchiffré seize de ces

1. Lire p. 11 « Le Tôt » et non *Thot*; p. 13 « Cours » et non *Course*.

2. La notice sur Hassenfratz p. 371 renferme une inexactitude; il n'a pas été en 1789 « déraciné » par la Révolution, et la politique ne l'a pas détourné de la science : il a encore professé. — Id. pourquoi une note sur *calembour* ?

signes : M. Zincke en a déchiffré vingt-six autres ; sept seulement ont résisté à ses investigations.

Arthur CHUQUET.

Voyage aux Etats-Unis de l'Amérique 1793-1798 by Moreau de Saint-Méry edited with introduction and notes by Stewart L. MIMS. New Haven, Yale University Press ; London, Humphrey Milford ; Oxford, University Press, 1913. In-8°, XXXVI et 440 p.

Le Voyage aux Etats-Unis de Moreau de Saint-Méry n'était pas inconnu. Amédée Pichot l'a cité dans ses Souvenirs sur Talleyrand et Tantet l'a analysé dans la *Revue*. M. Mims le reproduit entièrement, d'après le manuscrit qui est aux Archives coloniales de Paris, et nous l'en remercions.

Mais nous ne pouvons approuver sa façon de publier le texte. Il a voulu d'imprimer tel quel, aussi conforme que possible à l'original, avec ses bizarreries, avec ses variations d'orthographe dans les noms propres.

A quoi bon ? Que nous importe la graphie de Moreau ? Que nous importe qu'il ait écrit p. 2 et 3 la Convention, les Etats-Unis, les Français par une minuscule, dimanche par une majuscule, et la Manche soit par une majuscule soit par une minuscule ? Que nous importe qu'il écrive tantôt Baumez, tantôt Beaumez, tantôt Beaumetz, et l'essentiel pour nous, lecteurs, n'est-ce pas de savoir qu'il s'agit de Beaumetz ? Que nous importe qu'il écrive Dupetit-Houars ? Et quoi de plus agaçant, de plus crispant que de lire trois pages de suite (p. 397-399) d'abord Heurtault La Merville, puis Heurtault Lamerville, puis Heurtault la merville [1] ?

N'est-ce pas perdre son temps que de reproduire si minutieusement le manuscrit d'une œuvre qui, après tout, si attachante qu'elle soit, n'a rien de classique, rien d'éclatant ?

Qui nous dit même que l'éditeur a reproduit ce manuscrit avec l'exactitude scrupuleuse dont il se pique ?

Je regrette de le dire ; mais les fautes de transcription abondent.

Sûrement, Moreau a écrit p. 15, non pas *enchassait* mais « en chassait », non pas *recontre*, mais « rencontre » ;

P. 33 (et 64) non pas *Vaustable*, mais Vanstable [2] ;

P. 68, non pas *puissances* qui est absurde, mais « jouissances » ;

P. 73, non pas *indepéndance*, mais « indépendance » [3] ;

P. 75, non pas *la* conversation, mais « sa conversation » ;

---

1. Lequel Heurtault est d'ailleurs cité à la table sous la forme *Heurtant !*

2. On lit aussi *Vaustable* à l'index qui est [illegible] le nom du marin est également cité.

3. Je demande pardon de cette [illegible] suis bien obligé de croire que Moreau a écrit [illegible] sur l'*e* de *pen*, et je reste rêveur.

P. 103, non pas *chartres*, mais *Chartres* ;

P. 139 non pas « jouissance *donc* pour mon cœur » ; mais « jouissance douce pour mon cœur » ;

P. 140 non pas *Milliflore*, mais « mirliflore » ;

P. 141 non pas *taconnet*, mais « Taconnet » [1] ;

P. 145 (et 350) non pas *maraugouins*, mais « maringouins » ;

P. 195 non pas *conduisai*, mais « conduisis » ;

P. 200 non pas « il saigna *au* nez », mais « il saigna du nez » ;

P. 201 non pas « j'ai *bien* d'attendre », mai « j'ai lieu d'attendre » ;

P. 203 non pas *vessicataires*, mais « vésicatoires » ;

P. 213 non pas *Galloy*, mais Palloy ;

P. 230 non pas *Meutelle*, mais Mentelle ;

P. 231 non pas *Vurniser*, mais Wurmser (ou Vurmser) ; non pas la *valence*, mais la valeur ;

P. 232 non pas *Pougers*, mais Pougens ;

P. 235 non pas *Damourien* (!) mais Dumourier ou Dumouriez ;

P. 247 non pas « les *chaises* de législation », mais « les chaires » ;

P. 253 non pas *Fruguet* et *Tilley*, mais Truguet et Tilly ;

P. 394 non pas *Ambéc*, mais Ambez ;

P. 400 non pas *Azava*, mais Azara ; non pas *Schemelpenmak* (!) mais Schimmelpenninck.

Le meilleur moyen de ne pas commetre de pareilles fautes, n'est-ce pas de ne se fier ni à soi-même ni à ses copistes, mais d'imprimer le manuscrit selon les règles de l'orthographe actuelle et de faciliter le plus possible au public la lecture du texte [2] ?

Cette critique n'atténue pas le service que M. Mims nous a rendu en publiant le journal de Moreau de Saint-Méry.

Il l'a accompagné d'une centaine de notes dont beaucoup sont utiles et seront accueillies avec gratitude [3].

Il apprécie très bien cette œuvre qui, malgré ses omissions et ses lacunes, mérite d'être lue et étudiée ; il juge avec raison que les pages de Moreau sur la vie américaine sont plus profondes, plus intéressantes que celles de La Rochefoucauld-Liancourt (voir surtout ce que dit Moreau des mœurs américaines qui « offrent l'hypocrisie de la vertu » et de la corruption de Philadelphie où il voit des « raccrocheuses de toutes les couleurs ») ; il note également que Moreau nous fournit nombre de détails curieux sur les réfugiés français.

Enfin, il a, dans son introduction, retracé la vie de Moreau [4] et tout

1. L'acteur et auteur dramatique.

2. Cf. dans notre n° 11, p. 173, la même critique faite par nous à un autre Américain, M. Johnston.

3. Il aurait peut-être fallu remarquer (p. 156) que La Bretèche (ou mieux Bertèche) ne commandait pas à Verdun, comme dit La Roche, et que ce La Roche exagère singulièrement dans sa notice ses mérites et ceux de sa famille.

4. Pour le séjour de Moreau à Parme et sur sa vanité, raillée à bon droit par Moré, voir aussi nos *Mémoires* du général Griois, I, p. 212-214.

ce qu'il dit du manuscrit et de sa composition est judicieux, sagace et fort louable [1].

Arthur CHUQUET.

Th. BITTERAUF, **Napoléon**. Leipzig, Teubner. (Aus Natur und Geisteswelt). 2e éd., 1911. In-8°. 112 p., 1 mark broché, 1 mark 25 relié.

Napoléon en cent dix pages : la tâche était difficile. M. Bitterauf y a pourtant réussi. Son livre est utile et on le lit avec grand intérêt : si court qu'il soit, il dit tout ou à peu près.

Le point de vue de l'auteur est simple. Il admire Napoléon, et il l'admire absolument. Il remercie Dieu qu'un homme, qu'un être de notre race ait pu avoir de si incomparables qualités. Il regarde Napoléon comme le créateur de l'imposant édifice dont les fondements portent la France moderne ; il le félicite d'avoir jeté en Espagne les premières étincelles de la liberté, d'avoir fait que l'Italie ne fut plus une idée géographique, d'avoir — contre son gré, il est vrai — élevé les colonnes du puissant édifice germanique. Il croit que Napoléon désirait être le prince de la paix et cherchait sincèrement, après la paix d'Amiens, à éviter la lutte, que « les guerres infinies ont, contre sa volonté, occupé les forces de la France et, par suite, empêché un heureux développement à l'intérieur ». S'il condamne l'assassinat du duc d'Enghien, il se hâte d'ajouter que les Bourbons avaient attenté deux fois à la vie de Bonaparte et qu'à l'exemple de ceux qui châtièrent les émigrés, Napoléon avait le droit de dire qu'il était l'homme de l'Etat, qu'il était la Révolution française et voulait la maintenir. Il comprend même que le libraire Palm ait été fusillé : l'acte était « sévère, mais, légalement, il n'était pas sans fondement ». Il assure qu'on ne peut reprocher à Napoléon une cruauté personnelle, que Napoléon n'a fait qu'appliquer les principes du terrorisme, que Napoléon a toujours recouru à la crainte et aux menaces pour achever la grande bâtisse révolutionnaire, parce que la canaille, comme il s'exprimait, n'estime que ceux qu'elle craint — et « cette canaille, remarque M. F. était partout autour de lui, et même dans sa famille ».

Autre point de vue également notable. L'auteur est Bavarois, et il approuve la Bavière d'avoir été l'alliée de Napoléon. Si la Bavière avait eu une autre politique, sa dynastie, la plus vieille de l'Europe, n'aurait-elle pas été remplacée par celle de Murat ? M. Bitterauf loue la « fraîcheur d'esprit » qui animait les états de la confédération du Rhin. Il juge que Munich commençait alors à devenir une ville d'art et que la Bavière, cette Espagne allemande, ce paradis habité par des bêtes — comme la nommait Frédéric II — renversait les murailles

---

1. Il y a une table des noms propres ; mais nombre de noms y manquent (comme Mentelle, Pougens et Raynal), ou bien ils ne sont pas rectifiés (comme *Bolman* pour Bollmann), ou bien ils sont mal reproduits (comme *Hédouville* pour Hédouville et *de Luzerne* pour de la Luzerne).

qui la séparaient du reste de l'Allemagne. Les Bavarois combattirent avec les Français en 1809 et en 1812 ; mais les Prussiens et les Autrichiens firent de même pendant l'expédition de Russie, et depuis, les Bavarois luttèrent à Hanau en 1813, luttèrent à Bar, à Arcis, à Brienne en 1814, et demandèrent à cor et à cri l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1815.

Mais ce Bavarois est un Allemand de nos jours ; de temps en temps percent déjà les idées de 1914 et de 1915, percent des sentiments d'animosité contre la Russie et la Grande Bretagne. Le tsar à Tilsit a indignement abandonné Frédéric-Guillaume, et Napoléon a bien fait de contenir le colosse russe. Pareillement, il a bien fait de barrer le chemin à la puissance maritime de l'Angleterre ; l'Angleterre a provoqué Napoléon en refusant, contrairement au traité d'Amiens, d'évacuer Malte ; l'Angleterre a été justement l'objet du blocus continental, « acte de légitime défense contre une nation qui aujourd'hui encore en temps de guerre déclare que la propriété privée est, sur les mers, complètement sans droits »; l'Angleterre a surpris en septembre 1807 le Danemark neutre « par une attaque qui insultait, outrageait le droit des gens ».

Au reste, le livre de M. B. est bien ordonné — sauf que l'assassinat du duc d'Enghien est raconté à l'année 1809, avec l'exécution d'André Hofer et du libraire Palm. L'auteur connaît à merveille son sujet ; il n'en a négligé aucun aspect, malgré la brièveté que lui imposait son cadre, et il parle de l'administration, de la législation, du clergé, de la littérature, des arts, des sciences comme il parle de l'histoire diplomatique et militaire avec le même savoir et la même compétence ; il a lu tout l'essentiel, et les menues fautes, les erreurs légères, les assertions contestables ne sont qu'en très petit nombre.

P. 5. Letizia avait-elle une bouche « dont les charmes rappellent la Mona Lisa de Léonard » ?

P. 6. N'est-il pas exagéré de dire que l'artillerie était « la première arme en France » ?

P. 7. Le témoignage attribué à un maître de Napoléon « Corse de nation et de caractère ; il ira loin si les circonstances le favorisent » est faux.

Id. Le régiment « de Lafère » ; lire, sans guillemets, le régiment de La Fère, ainsi nommé, non à cause d'un colonel, comme le croit peut-être l'auteur, mais à cause de l'école d'artillerie qui était à La Fère.

P. 10. « Il quitte la France après la chute de la royauté pour ramener sa sœur en Corse. Là, la défection était déjà complète ». C'est trop dire ; Napoléon part pour la Corse au mois de septembre 1792, et la défection, la « trahison » de Paoli date d'avril 1793.

P. 11. Le *Souper de Beaucaire* ne fut pas « imprimé sur un arrêté de la Convention ».

Id. Napoléon ne fut pas « blessé deux fois » devant Toulon.

P. 15. Après vendémiaire, Napoléon veut faire de Joseph un consul, non « un consul à Paris », mais un consul à l'étranger.

Id. Le citoyen qui briguait la main de Pauline, s'appelait, non Biron, mais Billon.

Id. Est-il certain que Napoléon voulut épouser Mme Permon?

P. 16. Hortense est née « dans l'absence de Beauharnais » ; mais nous savons que Beauharnais qui revient d'Italie, revoit Josephine le 29 juillet 1782 et Hortense naît le 10 avril 1783.

P. 17. « Napoleone Buonaparte est devenu Napoléon Bonaparte au moment où il foula le sol de l'Italie » ; ce fut lorsqu'il quitta Paris.

P. 18. Vandamme n'était pas à l'armée d'Italie lorsque Bonaparte y vint en 1796.

P. 39. L'attaque de Desaix à Marengo fut une attaque d'infanterie et non une attaque de cavalerie ; il faut remplacer le nom de Desaix par celui de Kellermann.

P. 45. « Napoléon, dit l'auteur, ne se laissa pas mettre la couronne sur la tête ; il se couronna lui-même, avant que le pape pût atteindre la couronne ». On sait aujourd'hui que le pape avait accepté, dans le cérémonial qui lui fut proposé, le règlement qui suit : « l'Empereur montera à l'autel, prendra la couronne, *la placera sur sa tête* ».

P. 48. Il est inexact d'appeler Duroc « maréchal ».

P. 80 et 82. On ne peut parler, sous Napoléon Ier, ni du peintre Horace Vernet, ni du musicien Auber.

P. 86. Napoléon ne voulait pas, à Moscou, marcher vers le Gange.

P. 87. Faut-il croire aux deux attentats auxquels Napoléon aurait échappé avec peine à Osmiana et à Glogau ?

P. 103. L'auteur a tort de nier la tentative de suicide à Fontainebleau.

P. 105. Il ne faut pas dire que l'empereur, en 1815, toucha le sol français à Antibes ; il faut dire, comme tout le monde dit, au golfe Jouan.

Id. Augereau ne fut pas « mis hors la loi » au retour de l'île d'Elbe [1].

Arthur Chuquet.

Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Restauration, [illegible] et annotés par le vicomte Aurelien de [illegible]. Paris [illegible] xi-312 p. 3 fr. 50.

Cet officier de gendarmerie, nommé La Roche, était un homme énergique, résolu, entier. Admis dans les gardes du corps de Monsieur, puis dans les gardes du roi, il décrit avec assez d'humeur la vie du corps auquel il appartient : exigences du service, [illegible]

1. Lire dans le texte, partout où [illegible] Saliceti, Serurier, Villeneuve, York et [illegible] *rier*, *Villeneuf* et *York*. H. 57, lire « Sou » et non *Sous*.

métier, rumeurs de la ville, bruits de la politique, les tracasseries auxquelles l'exposent sa franchise et l'ardeur de sa foi religieuse. Nommé lieutenant de gendarmerie à Nantes, il se lie avec les chefs du parti royaliste et il escorte en Vendée la duchesse de Berry qui ne l'oublie pas. Employé dans la gendarmerie de Paris, il disperse les mutins du Palais Royal et prend une part active aux journées de juillet ; il faillit être écharpé ; ce fut Casimir Perier qui le sauva. Il démissionne alors et devient lecteur chez les Crouzeilles. Mais en 1832, il met son épée au service de la duchesse de Berry, car il veut toujours « suivre la voie de l'honneur et de la fidélité », et il déteste les modérés du parti légitimiste, les parlementaires qui préfèrent la parole à l'épée et qui s'opposent à une prise d'armes, les *pancaliers*, comme on les nommait, à cause de ces choux très hauts de tige qui « manquent de cœur » (p. 245-247). Ici, malheureusement, s'arrêtent les *Souvenirs* de La Roche ; ils ont été complétés en trente-cinq pages par sa veuve [1].

Arthur CHUQUET.

Pages actuelles. Paris, Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice, nos 1-26.

On nous permettra d'annoncer — très rapidement d'ailleurs — les vingt-six premiers fascicules de la collection des *Pages actuelles* publiées par la librairie Bloud et Gay ; tous ces petits volumes sont soit réconfortants soit utiles ; tous méritent d'être lus.

1. *Le soldat de 1914, le salut aux chefs*, par René Doumic. Jamais on n'a poussé plus loin le désintéressement de soi et la modestie ; jamais on n'a fait d'aussi grandes choses aussi simplement que le soldat de 1914.

2. *Les femmes et la guerre de 1914*, par Frédéric Masson. Hommage rendu à « l'immense troupeau », à « la troupe magnifique des femmes françaises qui ont voulu être infirmières et qui se sont montrées d'un dévouement, d'une générosité, d'une abnégation que jamais l'imagination la plus fertile n'eût pu formuler ».

3. *La neutralité de la Belgique*, par Henri Welschinger. Sujet que le conférencier a traité à Bordeaux, qu'il qualifie justement d'émouvant et qu'il a développé avec autant de chaleur que de savoir ; M. Welschinger ne connaît dans l'histoire du monde rien de plus beau que l'immolation résolue du petit peuple belge qui aime mieux périr que de ne pas tenir sa parole.

4. *Du* XVIIIe *siècle à l'année sublime*, par Étienne Lamy. C'est le rapport de M. Lamy sur les concours de 1914 ; il montre comme a soudain resplendi la beauté de la France : « jamais ne fut plus spontané, plus universel, plus magnanime le sentiment du devoir envers la patrie ; au premier appel de la mère, tous n'ont plus été que des

1. Lire p. 211. Schonen et non *Shonn* et p. 216, Pajol et non *Pujol*.

fils; les intérêts particuliers sous lesquels disparaissait la grande oubliée se sont évanouis et, sans qu'il semblât en coûter à personne, chacun lui a offert ce à quoi il tenait le plus; elle est devenue l'unique pensée ».

5. *Rectitude et perversion du sens national*, par Camille Jullian; ce qu'est une nation, ce qu'elle doit être, ce qu'elle ne doit pas être. Ne relevons dans cette conférence que ces quelques mots : l'Allemagne a fait de la nation « une usine pour détruire ou pour conquérir, un réservoir de forces brutales et d'orgueils inassouvis. Nous, nous regardons la patrie comme autre chose: c'est pour nous une manière d'être meilleurs, de faire naître de la fraternité entre les hommes ».

6. *L'héroïque Serbie*, par Henri Lorin. D'un cœur ardent, comme dit l'auteur, il expose ce que c'est que la Serbie et pourquoi les puissances de la Triple Entente doivent prêter à ce pays le concours de toutes leurs forces vives. Quel esprit de proie anime les Autrichiens lancés contre la Serbie, et de quels sentiments de profond et noble patriotisme s'inspire le courage des Serbes!

7. *Contre l'esprit allemand, de Kant à Krupp*, par Léon Daudet. Intéressant et original essai. L'auteur veut démontrer que l'Allemagne a toujours gardé quelque chose de brutal et de barbare qui a progressé et fructifié; qu'elle a adapté cette barbarie voulue, systématique, à ses projets d'impérialisme universel.

8. *Patriotisme et endurance*. Lettre pastorale du cardinal Mercier : on sait que ces deux mots, *patriotisme et endurance*, résument aux yeux du cardinal les devoirs de ses compatriotes.

9. *L'armée du crime*, par Vindex, d'après le rapport de la Commission française d'enquête. Au lieu de présenter les faits selon l'ordre des départements, comme l'a fait la Commission d'enquête, Vindex ne présente que les faits ou, selon son expression, les cas les plus significatifs, selon leur qualification criminelle : 1° attentats contre les personnes; 2° prisonniers civils et otages; 3° incendies et dévastations; 4° pillage et vol.

10. *La cathédrale de Reims*, par Émile Mâle. La cathédrale croule; elle sera bientôt une grande ruine désolée; « que faire en attendant qu'on vienne à son secours, sinon parler d'elle, de ses vertus, de sa beauté, et essayer d'expliquer sa perfection? » Et en une trentaine de pages, M. Mâle nous décrit le chef-d'œuvre « réunion de mille chefs-d'œuvre ».

11. *Le général Joffre*, par G. Blanchon. Le trait dominant de Joffre, c'est l'équilibre; il ressemble à Turenne.

12. *Le martyre du clergé belge*, par Auguste Mélot. L'exposé n'est pas complet. Que d'attentats sont ignorés et qu'on ne saura qu'après la reconquête de la Belgique! Mais le simple procès-verbal que dresse M. Mélot, constitue déjà, selon son expression, un effroyable

martyrologe. Et pourquoi toutes ces cruautés ? Parce que l'envahisseur voulait « impressionner les populations, les effrayer, les terroriser ! »

13. *Confiance, prière, espoir*, lettres sur la guerre par Mgr Mignot, archevêque d'Albi. « Le succès n'est promis qu'à la persévérance. La victoire se prépare ; elle vient lentement, mais elle vient ; elle ne saurait être rapide puisque la guerre a changé ses procédés. »

14. *Contre l'esprit allemand, mesures d'après guerre*, par Léon Daudet. Dans cette nouvelle brochure, l'auteur montre, comme dans la précédente, qu'il connaît l'Allemagne et sa langue et son caractère. Tout le monde ne sera pas de son avis sur certains points. Il faut toutefois connaître son opinion. M. D. n'est pas seulement un ardent patriote ; il est très intéressant et très instruit ; il nous donne souvent de bons conseils ; il nous met en garde contre certaines idoles et il recommande le choix et le goût, l'étude des textes originaux, la propagande de notre langue : réveil du prestige français, abaissement du prestige allemand, tel est son programme.

15. *La basilique dévastée*, par Vindex. C'est une suite de « faits et documents » sur la destruction de la cathédrale de Reims.

16. *Le général Galliéni*, par G. Blanchon. L'auteur s'attache à nous montrer que le général est un admirable organisateur et administrateur : la suite de ses instructions pendant son commandement de Madagascar forme et un complet historique de la pacification et un traité de science coloniale.

17. *Les leçons du Livre Jaune*, par H. Welschinger. L'auteur analyse les principales dépêches du Livre Jaune et met en relief les avertissements que renferme cette importante publication. Le Livre Jaune, dit-il, « révèle à tous la sincérité indiscutable de la France et la perfidie systématique de l'Allemagne ; il en sort cette conclusion certaine, que la France, injustement provoquée, n'a pas cherché la guerre et qu'elle a tout fait, d'accord avec la Russie et l'Angleterre, pour la conjurer ».

18. *La signification de la guerre*, par H. Bergson (extraits des deux discours prononcés par M. Bergson l'un, à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques le 12 décembre 1914, et l'autre, le 16 janvier 1915, lorsqu'il céda le fauteuil de la présidence à M. Alexandre Ribot) ; on y a joint deux articles parus dans le *Bulletin des armées* (« La force qui s'use et celle qui ne s'use pas » et dans le *Livre du roi Albert* (« Hommage au roi Albert et au peuple belge »).

19. *La Belgique en terre d'asile*, par H. Carton de Wiart. Nous avons apprécié ce volume dans un numéro précédent de notre *Revue*, n° 26, p. 415).

20. *Les sous-marins et la guerre actuelle*, par G. Blanchon : étude instructive sur cet « instrument redoutable » qui ne cesse pas de faire ses preuves.

21. *Les procédés de guerre des Allemands en Belgique*, par Henri Davignon. « Nous sommes devant un système. L'Allemagne fait la guerre en se mettant délibérément au dessus des lois et du droit des gens. Ses théoriciens qui érigent la barbarie en procédé de conquête, n'ont ni le sens le plus élémentaire de l'honneur ni les notions de la plus fruste psychologie ».

22. *Le roi Albert*, par Pierre Nothomb. Superbe éloge du roi-soldat. Albert de Belgique a ce courage calme qu'il recommande à son peuple : « double qualité où la mesure se mêle à l'élan, et la raison à l'héroïsme ». Sa haute figure a dominé toute la campagne. Il restera l'image de l'Honneur.

23. *En guerre, impressions d'un témoin*, par Fernand de Brinon. Les projets de septembre; la bataille des Flandres; En Alsace; A l'armée de Champagne; Les histoires de nos hommes. Impressions vives et vivement racontées; on remarquera surtout les pages consacrées à l'Alsace et à Thann « redevenue française avec joie, sans avoir jamais cessé de l'être » ainsi que celles qui traitent du moral des troupes[1].

24. *Les zeppelins*, par Georges Besançon. L'auteur trace d'abord un aperçu historique de ces aérostats; puis il les décrit avec leurs avantages et leurs inconvénients; il montre comment il a fallu, pour garer ces colosses et les alimenter en hydrogène, créer des hangars immenses et des usines à production considérable; enfin il expose ce que les zeppelins peuvent faire et il assure que de tous les dangers de la guerre, ils sont assurément le moindre.

25. *La France au dessus de tout*, par Raoul Narsy. C'est un recueil de lettres de combattants rangées sous diverses rubriques : toutes, comme dit l'éditeur — qui a fait un très bon choix — toutes rendent le même son, respirent la même contagieuse ardeur; écrites sans apprêt et sans calcul, elles reflètent l'âme de la France.

26. *L'opinion catholique et la guerre*, par P. Imbart de La Tour. L'auteur prouve aux catholiques qu'ils sont séparés du germanisme par un abîme; que la civilisation proposée par l'Allemagne n'est qu'une barbarie, qu'un retour à la loi de la force et à la puissance de l'instinct; que l'Autriche, complice et otage de l'Allemagne, ne saurait représenter le principe catholique. Cette étude est suivie d'une lettre de don Miguel de Unamuno, recteur de l'Université de Salamanque.

A. Chuquet.

I. Carl Spitteler, Notre point de vue suisse, trad. par Catherine [illegible], Zurich, Rascher, 1914. In-8°, 1915, 23 p.

II. Paul Seippel, Les événements actuels vus de la Suisse romande [illegible] Rascher, 1915. In-8°, 36 p.

Ces deux brochures — deux conférences données la première à

---

1. Lire p. 37 « Sommergasten [illegible] zum.

Zurich, le 14 décembre, la seconde à Bâle, toutes deux sous les auspices de la Nouvelle Société helvétique — appartiennent à l'histoire. Et de deux façons : elles apportent, sur la crise européenne, le témoignage de deux hommes considérables ; elles sont elles-mêmes les témoins d'une autre crise, de la crise qui a paru un instant compromettre l'unité morale du peuple suisse. Dans la Confédération l'idée de race a failli se heurter à l'idée de nation : preuve que ces deux notions ne sont point superposables.

Il ne faudrait pas croire, au reste, que sur les points essentiels la Suisse romande ait pensé blanc tandis que la Suisse alémannique pensait noir. Il y eut plutôt, entre les deux Suisses, une différence de tempérament. Les Romands, d'intelligence vive et d'humeur passionnée, ont tout de suite aperçu ce qu'il y avait sous les phrases cyniques de Bethmann-Hollweg et de von Jagow ; ils ont vu, dans un éclair, où était la justice, où la violation du droit. L'ayant vu, ils l'ont crié, de toutes leurs forces, et ils auraient aimé entendre leurs confédérés le crier avec eux. Ceux-ci ne sont point si rapides. Hors des frontières de l'Allemagne prussianisée, ils nous représentent assez bien ce qu'était l'Allemagne d'autrefois (vie princière et courtisanerie en moins), avec sa bonhomie un peu lourde, sa probité candide, son besoin d'exactitude, de *Gründlichkeit*. Où les Romands vibraient, les Alémanniques entendaient étudier, comparer les textes, peser, juger. Ils en voulurent à leurs confédérés d'avoir songé à emporter de haute lutte leur adhésion. A leur tour, les têtes chaudes de Genève et de Lausanne, celles plus chaudes encore de Neuchâtel (il y a du vigneron chez tous ces enfants de la Suisse romande) prirent la réserve des Bâlois ou des Zurichois pour de la débilité morale. Là où il n'y avait qu'un attachement intellectuel à la culture allemande, une réelle admiration pour l'organisation germanique et aussi un certain penchant sentimental pour la patrie de Schiller et de Gœthe, ils virent une sorte d'asservissement à l'Empire bismarckien, une approbation des maximes d'Etat et de guerre professées à Berlin.

De ce malentendu la patrie suisse faillit périr, ou tout au moins sortir irrémédiablement divisée. Perte irréparable pour l'Europe, pour le monde, si l'on avait vu disparaître ce chef-d'œuvre de l'histoire et de la volonté humaine, qui s'est ajouté à un chef-d'œuvre de la nature. Perte irréparable surtout aux yeux de ceux pour qui l'idée de nation est supérieure aux fatalités de la race, de l'idiome, de la religion, comme aux fatalités du sol et du climat et aux caprices de la force. Pour ceux-là, de tout temps l'Helvétie fut un admirable exemple, presque un symbole.

La Confédération a vécu et vivra. Elle le devra en partie aux hommes de cœur qui n'ont pas craint de porter le fer, tout rouge, dans la plaie. Carl Spitteler, Suisse de langue et de culture allemandes, poète allemand, loué, encensé en Allemagne, était peu connu en

France ; et, comme il le disait, « ses amis français, il pouvait les compter sur les doigts ». Mais il a su voir le piège qui se cachait derrière les invites allemandes, derrière les appels à la fraternité de race, à la communauté de langue : « Comme s'il s'agissait là de philologie ! Comme si tous les canons de tous les peuples ne parlaient pas le même affreux volapük ! » Il n'a pas voulu être le quatre-vingt quatorzième de ces intellectuels qui ont pu, « en Allemagne, recueillir sans peine honneurs, considération et autres friandises ». Et si l'on parle de parenté, n'y a-t-il pas entre les Suisses et les Français une parenté plus haute que celle du verbe, la parenté des institutions politiques ? « Les mots de « république », de « démocratie », de « liberté » de tolérance sont-ils pour les Suisses d'importance secondaire ?... Nous n'allons pas cependant, nous autres Suisses, mépriser les Français parce qu'ils manquent de rois, d'empereurs et de *Kronprinzen* ».

Neutre, Spitteler veut l'être, et le rester, loyalement. Mais cette neutralité ne lui permet pas de haïr les ennemis de l'Allemagne : l'Angleterre, ou l'Italie, ou cette Russie avec laquelle la Prusse, avant de la traiter de barbare, « a, pendant près d'un siècle, filé le parfait amour ». Neutre, il n'en peut vouloir à la Belgique d'avoir été neutre. — On a déjà cité, dans la presse, la phrase vengeresse dont le poète suisse a marqué, pour l'éternité, le front des calomniateurs de la Belgique : « Après coup, pour se blanchir, Caïn jugea bon de noircir Abel ».

La voix romande répondit à cette voix allemande. Avec beaucoup de noblesse, M. Seippel a essayé de faire la part de ce qu'il devait, de ce que le peuple suisse doit aux deux cultures. Bâle, Genève, la ville du Rhin et la ville du Rhône, la ville d'Erasme et celle de Calvin, ne sont-ce pas les deux pôles ? Si la Suisse germanique eut ses torts, M. Seippel fait la confession publique des péchés welsches. Mais il proclame que, sur certains points, la conscience romande ne saurait plier : « On ne trouverait pas, ni à Genève, ni à Lausanne, ni à Neuchâtel, un seul publiciste qui soit tenté de se mettre en travers du légitime mouvement d'indignation qu'a soulevé la violation de la neutralité belge ».

De même que, pour Spitteler, les Suisses du Nord et de l'Est doivent rester Suisses, de même Seippel veut maintenir « la frontière précise entre notre nationalité suisse et notre culture française ». Mais ce légitime souci n'empêchera pas les Romands de témoigner leur sympathie aux victimes de la brutalité tudesque, aux pauvres de Serbie, frères des bouviers suisses, aux Belges, aux Français.

« Cette guerre, dit-il, nous savions bien que la France ne l'avait pas voulue, qu'elle avait tout fait pour l'éviter... Nous pouvons bien le dire aujourd'hui, pendant le premier mois de la campagne, lorsque, dans sa marche foudroyante, l'armée de von Kluck, en quelques semaines, fut aux portes de Paris, nous passâmes des heures d'an-

goisse terribles. Nous nous disions : Si la France est écrasée cette fois, que deviendra-t-elle ? que fera-t-on de cette nation qui a joué un rôle si magnifique dans l'histoire du monde et à laquelle nous, Suisses romands, nous devons le meilleur de notre pensée ? » Et si l'impéralisme triomphait, « que deviendrait le seul bien pour lequel la vie vaut d'être vécue : la liberté ? » M. Seippel et les siens n'avaient « aucune espèce d'envie d'être organisés ».

C'est ainsi que, dans ce mâle dialogue, la Suisse française faisait écho à la Suisse allemande. Et toutes deux s'accordaient pour définir le vrai rôle de la Suisse, neutre et bienfaisante, hospitalière à toutes les misères. Par ce dévouement à un commun idéal, les Suisses démontreront aux théoriciens de la violence « qu'il y a quelque chose de plus fort au monde que l'instinct ethnique, à savoir la ferme volonté d'un petit peuple de maintenir, par les liens d'une libre solidarité, le Pacte qui lie des hommes de races et de langues diverses ». De toutes les choses que les hommes appellent sacrées, il en est peu de plus sacrées que celle-là.

Henri Hauser.

On nous demande ce que sont devenues les archives d'Ypres. Nous pouvons assurer de bonne source que ces précieuses archives ont été totalement incinérées le 22 novembre 1914 par le bombardement à obus incendiaires que les Allemands ont dirigé sur les magnifiques Halles de la ville. — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **30 octobre** — **1915**

A. Portengen, Les Kenningar hors des langues germaniques. — Sombart, Marchands et héros. — Rohrbach, Le peuple mondial. — L'anéantissement de la puissance anglaise et du tsarisme russe. — Denis, La grande Serbie. — Bourgeois, L'Allemagne avant la guerre. — L'action de l'armée belge. — W. Breton, Les pages de gloire de l'armée belge. — Gatti, La guerre des nations. — Finot, Civilisés contre Allemands. — Langlois, L'Allemagne barbare. — E. d'Eichthal, Après douze mois de guerre. — Choisy, Chez nos ennemis à la veille de la guerre. — W. Vogt, La Suisse allemande au début de la guerre. — Grasilier, Les aïeux de Bethmann-Hollweg.

Alberta J. Portengen. **De oudgermaansche Dichtertaal in haar ethnologisch verband**. Leiden (imprimerie L. van Nifterik), 1915, in-8°, VIII-211 p.

Cette thèse de Leyde se distingue, comme la plupart des travaux qui se font maintenant sous l'influence de M. Uhlenbeck, par une manière très large de considérer les faits linguistiques : les faits germaniques y sont éclairés par la comparaison, non seulement par la comparaison du sanskrit par exemple, mais aussi par celle des langues indoniésiennes et par la consideration de données ethnographiques de toute sorte. Les faits ne sont pas seulement considérés dans leur développement; ils sont proprement expliqués, et leur raison d'être est mise en évidence.

Le fait qu'il s'agit d'éclairer est bien connu : les anciens poètes germaniques, tout comme ceux de l'ancienne Grèce (dont l'auteur ne parle pas) et ceux de l'Inde ancienne, usent de mots qui leur sont particuliers, les *heiti*, et de composés, les *kenningar*. Mlle A. Portengen signale des usages analogues hors des langues germaniques, notamment en indonésien, et montre les origines religieuses de cet usage, en faisant largement appel aux observations sociologiques de MM. Durkheim, Lévy-Bruhl, Hubert et Mauss.

L'exposé, sobre et précis, est bien fait; les idées, qui semblent tout à fait justes, sont clairement développées. Il est à souhaiter que les recherches de ce genre se multiplient. Elle sont très importantes pour éclairer la constitution du vocabulaire dans toutes les langues de type ancien.

A. Meillet.

I. Werner Sombart, **Händler und Helden**. Patriotische Besinnungen... Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1915. In-8°, VI-145 p.

II. Paul Rohrbach, **Zum Weltvolk hindurch**! Stuttgart, Engelhorn, 1915. In-8°, 103 p.

III. **Die Vernichtung der englischen Weltmacht und des russischen Tsarismus durch den Dreibund und den Islam** (publication du **Kriegspolitischer Kultur-Ausschuss der Deutsch-nordischen Richard Wagner-Gesellschaft**). Berlin, Borngräber, s. d. In-8°, 235 p.

Il vaudrait la peine de jeter de temps en temps un coup d'œil sur le *Büchertisch* où s'amoncellent les brochures de guerre allemandes. On y gagnerait de pénétrer plus à fond dans la mentalité germanique moderne, de mieux voir comment s'est formée cette folie collective, la plus étonnante crise de mégalomanie dont l'histoire ait été témoin. Il faut lire ces feuilles éphémères pour mesurer tout le mal que certains mots ont fait à l'âme allemande, les mots qui parlent de grandeur, de puissance, de domination mondiale, *Weltmacht*, *Weltvolk*, *Weltpolitik*, *Weltherrschaft*, *Weltkrieg*, — ces grands mots qu'un Allemand ne prononce pas sans hausser le ton, et qu'il imprime en lettres grasses et espacées. Qui n'a pas entendu, de ses oreilles, un Allemand dire le mot *deutsch*, qui n'a pas lu ces lettres de soldats, de familles de soldats où le printemps, le chêne, etc., deviennent le *deutscher Frühling* et la *deutsche Eiche*, celui là ne peut s'expliquer la genèse du *deutscher Krieg*.

Cette psychose, où le verbalisme joue un grand rôle, aboutit à des formules déconcertantes par leur énormité. A certains égards, il est triste de voir des esprits sérieux, et que nous avons connus capables de bon travail, descendre à de pareilles absurdités. D'autre part, pour les Welsches frivoles que nous sommes, cela serait parfois presque amusant — si le sujet n'était si tragique.

I. Werner Sombart est l'un des professeurs d'économie politique les plus connus par la hardiesse de ses vues, par son sens de la réalité. Mais, il nous le dit lui-même, il n'a d'autre objet ici que « de placer l'incomparable supériorité de l'esprit allemand devant le lecteur allemand — ce n'est pas pour un autre que j'écris ». Dès le seuil, nous voici dûment prévenus que M. Sombart a renoncé à toute objectivité. Ceci est un livre de foi.

L'humanité se divise en deux groupes d'hommes, ou plutôt l'âme humaine oscille entre deux conceptions du monde et de la vie. Il y a des « héros » et des « marchands ». Les « marchands », on l'a deviné, ce sont les Anglais ; les « héros », ce sont les Allemands. La lutte entre le principe héroïque et le principe mercantile, tel est le fond du drame actuel. Le reste : désirs de revanche de la France, poussée de la Russie vers les Balkans, ce sont des incidents secondaires, des « guerres à côté ».

Comme M. Sombart est intelligent, comme il connaît l'histoire et la psychologie des peuples, il n'est pas douteux qu'il y a des traits

assez piquants dans le portrait qu'il trace des Anglais. *Confortismus* et *sportismus*, religion utilitaire et pratique, philosophie terre à terre d'un Spencer, égoïsme des classes et des groupes, conception toute négative de la liberté, atrophie complète de la capacité de prévision et inaptitude esthétique, ces caractères de l'esprit anglais sont assez bien saisis.

Mais que dire de cette explication du darwinisme ? C'est le transport dans le domaine biologique des médiocres « conceptions libérales-bourgeoises » de la politique anglaise ! Et si les politiciens anglais sont incapables de vues larges et nobles, c'est parce que le jeu des institutions parlementaires les fait constamment sortir de classes où l'on pense petit : ouvriers, commis, entrepreneurs. « Que l'on compare l'intellectualité d'un Grey avec un Bethmann-Hollweg ». Et que l'on n'objecte pas à M. S. que le chancelier impérial ne descend pas des chevaliers teutoniques. Sa réponse est prête : « Les couches sociales anglaises sont intellectuellement très au-dessous des couches correspondantes en Allemagne ». Je vous le dis en vérité ; tout est héroïque en Allemagne, même (Freytag ne l'a-t-il pas déjà dit?) l'art d'auner le mérinos ou de doser le sucre ou la cannelle. Tout, en Angleterre, est du dernier marchand, même un Cromwell ou un Nelson. Un seul esprit héroïque en cette île punique, et c'est Carlyle : mais ce n'est pas un esprit anglais, « il n'a pris pour lui de bonne heure qu'une nourriture intellectuelle allemande ».

Marchande et bourgeoise la conception anglaise de l'équilibre (serait-ce dans Sombart, dont la préface est de février, que le chancelier aurait pris les éléments de sa diatribe contre l'équilibre ?). « Cette idée de l'équilibre est évidemment sortie d'un esprit mercantile : c'est l'image de la balance, que le marchand tient en main pour peser les raisins secs ou le poivre. Elle a vu le jour dans les Etats marchands de l'Italie méridionale, et l'on conçoit qu'elle soit devenue l'idée centrale de l'État mercantile anglais. Et là aussi nous saute aux yeux l'essence de l'esprit marchand, destructeur de la vie : c'est une conception purement mécanique de toute la vie de l'État, celle qui veut maintenir des « forces » en « équilibre ». On ne peut « peser » que des matières mortes, mais non ces êtres vivants que sont en réalité les États ».

Voici qui est plus drôle. Vous doutiez-vous que les Anglais avaient donné une preuve de leur esprit mercantile quand ils ont abandonné Anvers, plutôt que de s'y faire prendre, et l'armée belge avec eux ? « Cela crie au ciel ». Assurément c'était « plus pratique », mais comme les généraux allemands auraient préféré avoir affaire à un ennemi plus « héroïque » ! On voit bien que le ministère anglais n'est autre chose qu'une maison de commerce à responsabilité limitée. *Das Warenhaus England G. m. b. H.* — Vous doutiez-vous encore que l'Angleterre « n'envoyait pas sa flotte au combat, parce qu'elle coûte trop cher »

— ce n'est pas comme celle de l'amiral von Tirpitz — d'où il suit que la guerre que fait l'Angleterre est « une guerre de commerce et d'argent » ? Et, comme il faut être aimable, M. S. plaint ces pauvres Français ; dont « la bonne grâce et l'esprit chevaleresque » sont exploités par les marchands de Londres.

Et voici qui achèvera de montrer qu'il n'y a aucun rapport entre la conception anglaise — sportive — de la guerre, et la conception de l'état-major allemand : « Quand les prisonniers anglais sortirent de la place forte de Liège, ils tendirent la main à nos *Feldgrauen* : comme des joueurs de foot-ball à la fin d'un match. Et ils furent très étonnés lorsqu'ils reçurent la réponse congrue : à savoir un coup de pied dans certaine partie du corps ». Assurément le *deutscher Krieg* n'a rien à voir avec la guerre en dentelles.

C'est que la morale des héros n'est pas celle des autres hommes. Toute une série de prophètes, Frédéric le Grand, Gœthe, Schiller, Beethoven, Fichte, Hegel, Bismarck, combattent à leurs côtés dans cette guerre, et le dernier de ces prophètes, Friedrich Nietzsche, nous a révélé que « de nous devait naître le fils de Dieu, qu'en sa langue il appelait le Surhomme ».

L'Allemand accomplit son œuvre sur la terre « en union avec la divinité ». Il est l'esclave du devoir, celui qui sait dompter sa chair, car être Allemand, c'est être héros, *deutsch sein, heisst ein Held sein.* Cet héroïsme éclate dans le patriotisme allemand, car les Allemands seuls ont vraiment l'idée de la patrie, « qui n'a rien à voir avec l'attachement sentimental au pays et au sol ». L'Allemand est le seul, depuis Platon, qui ait conçu l'idée de l'État, c'est à dire « de l'organisation de quelque chose de sur-individuel, à quoi les individus appartiennent comme des parties ». L'Allemand seul a la liberté réelle, qui est le contraire de la liberté manchestérienne. La liberté allemande, c'est la participation à la vie de l'État, qui vit d'une vie spirituelle, « métabiologique » pour tout dire. — Ah! comme les *Grenzboten* ont eu raison de dire que « ce petit livre respire l'esprit de Treitschke » !

L'Allemand seul sait ce que c'est que le militarisme, car « un étranger ne peut nous comprendre ». Le militarisme allemand, c'est « l'esprit allemand en son activité vivante ; c'est la manifestation visible de l'héroïsme allemand ; c'est la réalisation des maximes héroïques, spécialement en ce qui concerne la préparation et la conduite des guerres. Le militarisme est l'esprit héroïque élevé jusqu'à l'esprit guerrier. *C'est Potsdam et Weimar réunis* dans une harmonie supérieure. C'est *Faust* et *Zarathustra* et la partition de Beethoven dans les tranchées. Car même l'*Eroïca* et l'ouverture d'*Egmont* sont du plus authentique militarisme ».

On se prend la tête dans les deux mains, et on se demande qui est fou, de l'auteur ou du lecteur. On essaie d'objecter timidement que

ce n'est pas l'organisation ostwaldienne que chante *Egmont*, mais l'indomptable résistance des Gueux, et que dans l'*Eroïca* vibre encore l'écho des pas des armées révolutionnaires. En ce temps-là, déjà, les gibernes de nos « bleus » étaient pleines des libertés du monde. Et parce que nous fûmes infidèles à notre mission, le plus grand des musiciens ajouta, dit-on, à la page de gloire des phrases funèbres, et l'hymne de la délivrance devint la *Sinfonia per la morte d'un eroe*.

M. S. sait cela aussi bien que nous. Mais il n'aime pas rappeler ce qui le gêne. A-t-on remarqué, parmi les prophètes de l'héroïsme allemand, qu'il a omis de faire figurer Kant ? C'est que le philosophe du devoir a commis, sur le tard, un déplorable traité de la paix perpétuelle. Mais ce traité, « exception unique et inglorieuse » dans l'histoire de l'esprit allemand, n'est pas l'œuvre « du grand philosophe, mais du particulier Kant de Kœnigsberg, aigri, chagrin, grognon »

« La mission du peuple allemand », ce n'est pas de faire triompher « les idées de 1789 : Liberté, Egalité, Fraternité, véritable idéal de marchands », mais de faire régner « le vieil esprit héroïque allemand ». Avant la guerre, M. S. ne croyait pas la chose possible ; il était envahi par le plus noir pessimisme, et il décrit assez bien, en moraliste sévère, ce qu'étaient devenues les mœurs de la nouvelle Allemagne. Mais la guerre a balayé le snobisme, l'exotisme, l'art pour l'art, etc.

Ce livre étrange se termine par un chapitre intitulé : « Les autres et nous ». Inutile d'insister sur le résultat de cette comparaison. « L'Allemagne est la dernière digue contre le flot bourbeux du commercialisme ». — Vraiment, nous ne nous en serions pas doutés.

II. Nous redescendons sur la terre avec M. Rohrbach et son recueil d'articles, parus du 9 août 1912 au 31 octobre 1914 dans diverses revues.

M. Rohrbach, en janvier 1913, était dans les parages du lac Tchad lorsque le télégraphe lui apprit que les Russes projetaient une entrée en Arménie. Cette nouvelle reçue dans la brousse lui révéla que la Russie était un danger permanent pour la paix européenne — car l'Allemagne et son « brilland second » n'ont jamais, comme l'on sait, envahi aucune Arménie.

M. R. est un esprit clair, qui cherche à démêler les conséquences de l'entrée de l'Allemagne dans la politique mondiale. Il appartient d'ailleurs à cette école qui veut que chaque fois qu'une puissance modifie ses positions quelque part, en Egypte comme au Maroc, l'Allemagne ait droit à un pourboire. Il ne rêve pas que l'Allemagne devienne la dominatrice du monde, mais il tient beaucoup à ce qu'elle devienne un peuple « mondial ». Qu'est-ce que cela veut dire au juste ? M. R. ne veut pas annexer la Turquie, mais « la garder comme un champ d'action pour notre travail national ». Pas de *Weltherrschaft*, non, mille fois non ! Mais un *Weltvolk* qui ouvre une nouvelle ère de l'histoire : « l'ère allemande ».

Il serait intéressant de suivre cet esprit pas à pas. Il est précieux de constater que, dans un article publié le *8 juillet* 1914, il exposait déjà le plan de l'ultimatum autrichien : recherche des responsabilités (avec ou sans preuves, il n'importe) jusqu'à Belgrade, impossibilité d'obtenir des « garanties » sérieuses pour l'avenir, nécessité d'écarter la Russie. « Si la politique habsbourgeoise montre assez de décision et de force, au cas où l'enquête lui en fournisse les moyens, pour entrer en Serbie, pour déclarer au gouvernement serbe : Nous ne voyons pas d'autre moyen de nous défendre que de placer le royaume sous l'administration autrichienne — qui donc aurait le droit de protester là contre ? » Le 8 juillet, le plan est tracé.

Le 27 juillet, M. R. annonce la guerre, et dès le 4 août il professe la théorie de la guerre « imposée » à l'Allemagne. Il adopte aussi, à celle du *Not kennt kein Gebot* ; car la façon, dit-il, dont les Français ont défendu leur frontière, « rend très difficile d'obtenir rapidement la décision, c'est-à-dire la destruction de la force ennemie. Nous devons donc dans toutes les circonstances avoir un front d'attaque plus long, de façon à faire un mouvement par les ailes, et cela n'est possible que si nous marchons par la Belgique... » Ceci le 11 août. — Au reste, la France, à l'exception de quelques traîneurs de sabre, veut la paix. Bourgeois, paysans, vignerons, gros industriels, ouvriers, la réclameront à la première défaite et crieront aux auteurs de la guerre : A la lanterne ! Avant que les Russes soient prêts (18 août), « nous avons du temps de reste pour en finir avec les Français ». Il y a des signes non trompeurs « que la décision ne sera ni plus lente ni moins puissante que dans les premiers mois de 1870 ». Décidément, M. R. est un prophète !

Le 8 septembre, il se rend compte cependant que ce n'est plus « comme en 1870 », que la prise même de Paris ne résoudrait pas la question, qu'il reste deux millions de Français en armes : « battus, ébranlés, non écrasés. C'est dans cette armée en campagne qu'est maintenant la France, non à Paris, à Verdun ou à Bordeaux ». A cette France, M. R. offrirait volontiers la paix, « une paix modérée, » car le seul objectif est désormais « la victoire sur l'Angleterre ». M. R. en oublie la Russie, sa vieille ennemie.

Du 8 septembre au 1er octobre 1914, M. R. se tait. Ni la victoire ni la paix ne sont venues. Et la durée de la guerre l'inquiète. « Nous nous trouvions, lorsque la guerre éclata, en possession de plus de provisions en matières premières que l'adversaire ne croyait » et nous avons pu réaliser un joli « butin » hors de nos frontières. Mais ces provisions s'épuiseront, et toutes les classes devront faire preuve d'esprit de sacrifice. Il est intéressant d'apprendre que si, en octobre dernier, « les denrées nécessaires à la vie n'étaient pas ou à peine plus chères qu'en temps normal », ce bon marché « contre nature » s'expliquait parce qu'on avait abattu tous les bestiaux dans l'hypothèse d'une

guerre courte. Mais ensuite... « Pour le fourrage nous sommes depuis des années fortement tributaires de l'étranger ». — Il faudrait, pour éviter la disette, pour défendre les classes laborieuses, une action énergique « dans le sens d'un absolutisme, je dirai même d'un despotisme éclairé ». Et cependant M. R. croyait, en octobre 1914, que la guerre durerait tout au plus « au-delà de la prochaine récolte »! Que doit-il dire aujourd'hui ?

Et le 31 octobre, M. R. est obligé de se donner cette consolation, digne du renard aux raisins trop verts : « Cela aurait été un danger national, si le cours de nos victoires s'était poursuivi avec la même rapidité foudroyante que dans les premières semaines de la guerre ». Et de nouveau on pense à la France, « le plus respectable de nos adversaires » — malgré « les regrettables manquements à la convention de Genève et aux règles de l'humanité et de la décence en ce qui regarde le traitement des prisonniers ». — Il parait qu'un Allemand peut écrire cela sans rire! — La France reste donc l'ennemi sympathique, et l'on concède même que son refus d'accepter comme définitive l'amputation de 1871 a quelque chose de noble. On constate que cette France, que l'on considérait comme pourrie par son existence de rentier, par le *Zweikindersystem* (ici hélas! notre ennemi ne dit que trop vrai !), par l'athéisme et le panamisme, a su tirer de son tréfonds des forces insoupçonnées. On veut bien nous assurer qu'on ne voit entre l'Allemagne et nous « aucun motif d'inimitié durable ». Et l'on nous offre gentiment d'entrer dans une nouvelle triple alliance, avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, « pour régler en commun l'avenir du monde ». C'est charmant! Une seule condition est nécessaire et suffisante pour que ce beau rêve se réalise, condition cruelle, mais petit mal pour un grand bien : « il y faut une défaite décisive de la puissance militaire française ».

Mais voilà ! cette condition est nécessaire...

III. La brochure publiée par la « Commission de culture politico-guerrière de l'Association germano-nordique Richard Wagner pour l'art et la culture germaniques » est un pot-pourri de vingt-sept articles : quelques-uns dus à des étoiles de première grandeur, Hæckel, Eucken, Dernburg, feu Lamprecht ; quelques autres à des docteurs de moindre importance, comme ce falot Ludwig Woltmann qui a mis en fioles allemandes toute la Renaissance italienne et toute l'intelligence française ; quelques étrangers, le trop célèbre Sven Hedin, un Danois qui n'est pas sans talent, mais qui prostitue ce talent à de basses besognes ; Korin Michaelis, un Suédois — voilà pour les Nordiques — enfin, pour que la bouffonnerie soit complète, un « diplomate turc ». Et, pour qu'il y ait au moins un faux dans le volume, on y a glissé le fameux discours de John Burns.

Le livre tourne autour de trois idées élémentaires. Il faut détruire l'Angleterre, un peu pour : autre les raisons qu'a données Sombart

et aussi pour quelques-unes qui sont tout l'opposé, parce que l'Allemagne a aussi le droit d'avoir place au banquet du commercialisme. Il faut repousser le tsarisme russe, parce qu'il est russe, autant dire barbare, et parce qu'il est tsarien : ô treitschkéenne liberté de la Germanie ! Entre l'Occident anglicisé et l'Orient russe, il faut construire une barrière, qui aille jusqu'à Constantinople et au delà. De savoir si la nouvelle triple alliance [1] s'adjoindra simplement le calife, ou bien si celui-ci viendra y prendre la place laissée libre par l'Italie défaillante, ceci est un point qui reste obscur, parce que ces articles furent écrits à l'heure où von Bülow donnait ses derniers thés à la villa Malta, *sub rosis*. — Toujours est-il que l'Islam est aujourd'hui le point d'appui qui permet de faire « sauter hors de ses gonds la domination mondiale de l'Angleterre. »

On ne s'ennuie pas à feuilleter ce recueil. On y voit s'étaler dans toute sa gloire le pédantisme allemand. Le Freiherr von Lichtenberg nous enseigne doctoralement que « seuls les peuples de race pure peuvent produire et faire progresser la vraie culture », ou du moins, puisqu'il faut se résigner à admettre que même le peuple allemand n'est pas sans souillure, « les peuples qui ont subi le moins de mélanges possible ». Pauvre France, que deviens-tu, toi le creuset des peuples ! Tu as du sang ligure, et la preuve c'est que tu dis : soixante dix, quatre-vingt, au lieu de septante, huitante [2]. Il est vrai que tu as aussi reçu de larges infusions de sang germain ; mais la Révolution, en écrasant la noblesse, a donné le pouvoir « à la race brachycéphale brune ». De là « le recul de la culture française ». En somme, il n'y a de vraiment aryens que les Allemands et les Italiens. « Et c'est justement pour cela qu'ils sont du côté de la Triple Alliance, tandis que les peuple de la Triple Entente sont de race corrompue ». Pauvre Lichtenberg, que va-t-il dire dans sa prochaine édition ? Car on vend, de ce livre prodigieux, vingt mille exemplaires par quinzaine. C'est du moins la bande « Vient de paraître » qui le dit.

Dans ce chœur de fous, quelques sages. L'ancien secrétaire d'Etat aux colonies Dernburg avertit ses compatriotes que la colonisation est une tâche pénible, à laquelle l'Allemand s'est montré moins propre qu'on ne l'espérait, Dernburg a une façon particulièrement savoureuse d'expliquer combien est désagréable aux étrangers cette grossièreté, cette goujaterie germanique, *jenes unweltmännische saloppe Germanentum*, dont ses compagnons se font gloire.

Mais sur cette assemblée de derviches hurleurs, c'est un spécialiste ès choses islamiques, c'est le professeur Kampffmeyer qui se charge

1. La bande de réclame dit clairement : « Der Dreibund : Deutschland : Œsterreich-Ungarn : Türkei ! ».

2. Le plus comique, c'est qu'on dit septante et huitante dans les parties les plus authentiquement ligures du pays.

de diriger une douche glacée. Nous pardonnerons à un professeur du séminaire oriental de Berlin d'avoir écrit, comme un simple communiqué du quartier général allemand : « soldats indigènes arabes et berbères : turcos, *zouaves* [1] ». Mais que dirait-on, outre-Rhin, des légers Français, s'ils avaient commis, une confusion aussi énorme ?

Zouaves à part, M. Kampffmeyer ne laisse à ses compatriotes aucune illusion. Comme il l'a fait déjà dans sa brochure *Nordwestafrika und Deutschland*, il constate la solidité de l'œuvre nord-africaine de la France et renonce à l'espoir de voir, « en Algérie, l'Islam se lever contre la France ». Il sait que le *ghazi* de Constantinople ne jouit en Berbérie d'aucune autorité intellectuelle. Il sait que « le Maroc a fait ce qu'a fait l'Algérie, en moins d'années que l'Algérie de décades. Il prend l'argent français, porte les armes pour la France contre ses propres congénères, et se précipite en foule dans les écoles françaises ». La conclusion c'est que, dans cette terrible guerre, « l'Allemagne n'a rien à attendre de l'Islam de l'Afrique française du nord-ouest ». Singulière conclusion en un livre où l'on promet aux Allemands la victoire par le moyen d'une nouvelle triplice : Berlin, Vienne, Stamboul.

Voilà de quelle pâture se nourrit le peuple allemand ! Voilà, si nous en croyons les réclames de libraires, les livres qui en sont à leur vingtième ou à leur trentième mille !

Henri Hauser.

---

1. E. Denis, **La grande Serbie.** Paris, Delagrave. 1915. In-8°, XIII et 336 p. 3 fr. 50.
2. Baron Bevens, **L'Allemagne avant la guerre. Les causes et les responsabilités.** Bruxelles et Paris, Van Oest (68, boulevard Haussmann). 1915. In-8°, 365 p. 3 fr. 50.
3. **La guerre de 1914. L'action de l'armée belge pour la défense du pays et le respect de la neutralité.** (Rapport du Commandement de l'armée. Période du 31 juillet au 31 décembre 1914. Paris, Chapelot. 1915. 56 p. avec une carte). 1 franc.
4. Willy Breton, **Les pages de gloire de l'armée belge.** Paris, Berger-Levrault. 1915. In-12°, 123 p. 60 centimes.
5. Angelo Gatti, **La guerre des nations,** août-décembre 1914. Paris, Berger-Levrault. 1915. In-8°, XIV et 274 p. 3 fr. 50.
6. Jean Finot, **Civilisés contre Allemands.** Paris, Flammarion. 1915. In-8°, 341 p. 3 fr. 50.
7. Gabriel Langlois, **L'Allemagne barbare.** Paris, Walter (22, rue de Châteaudun). 1915. In-8°. 341 p. 3 fr. 50.
8. E. d'Eichthal, **Après douze mois de guerre.** Conférence sur la situation économique en France. Extrait de la *Revue des sciences politiques* (1 août 1915). Paris, Alcan. In-8°, 13 p.

---

1. On sent bien que ce n'est pas sans intention que l'*Oberste Heeresleitung* fait constamment cette confusion, destinée à faire croire aux neutres qu'il n'y a dans notre armée que des « sauvages ».

9. Gaston Choisy, **Chez nos ennemis à la veille de la guerre.** Paris, Plon. 1915. In-8°, 115 p. 1 fr. 50.

10. William Vogt, **La Suisse allemande au début de la guerre de 1914.** Paris, Perrin. In-8°, 162 p. 2 fr.

11. Léonce Grasilier. **Les aïeux de M. de Bethmann-Hollweg, l'homme au « chiffon de papier ».** Paris, Floury (1, boulevard des Capucines), 1915. In-8°, 28 p. 50 centimes.

1. Le nouveau livre de M. Denis offre les mêmes qualités que son ouvrage précédent *La Guerre*. Il est bien composé; il est à la fois solide et attachant; l'auteur traite tous les aspects du sujet; il mêle les descriptions, les tableaux, les portraits aux considérations; il s'efforce, et avec succès, de trouver la vérité. Il nous montre d'abord que le conflit entre l'Autriche et la Serbie est le conflit de deux conceptions opposées, le conflit de deux races, des Germains et des Slaves. Puis il retrace les destinées de la Serbie, la tyrannie musulmanne, Kara-Georges et cette bataille de Michar de laquelle date l'indépendance, le désastre de 1813, l'insurrection de Miloch Obrénovitch et le gouvernement de ce barbare d'une intelligence supérieure qui ne savait pas lire, mais qui savait écouter et regarder, la masse des Jougo-Slaves se rattachant déjà à la Serbie par des liens intellectuels et moraux, le meurtre de Michel Obrénovitch qui fut pour le pays « un immense malheur », les règnes désastreux de Milan et d'Alexandre Ier, la suzeraineté autrichienne. Mais la Serbie proclame roi Pierre Karageorgevitch à qui les folles provocations de l'Autriche valent des luttes héroïques et d'éclatants triomphes. Si d'Aehrenthal annexe la Bosnie et l'Herzégovine, il tente vainement d'avilir la Serbie pour la démolir ensuite, tente vainement de la compromettre dans ce procès de Zagreb que M. D. compare ingénieusement à l'affaire de Saverne. La Serbie s'habitue à regarder le péril en face; la crise de 1908, comme dit encore M. D., est pour elle ce que furent pour la France les guet-apens d'Algésiras et d'Agadir; elle sent qu'elle aura prochainement à soutenir le combat suprême; elle se prépare. Viennent alors les événements auxquels nous avons assisté : l'alliance balkanique et l'écrasement de la Turquie, Koumanovo et Monastir, les traités de Londres et de Bucarest. L'historien explique très bien les succès des Serbes par la supériorité scientifique de leurs officiers supérieurs et la valeur morale de leurs soldats. Il nous fait voir comment l'Autriche essaya de les arrêter en créant la nation albanaise, puis comment les Bulgares — qui croient que l'hégémonie dans les Balkans leur appartient par une sorte de droit divin — résolurent l'attaque brusquée du 29 juin 1913 et comment leur état-major adopta les doctrines berlinoises de l'impérialisme le plus brutal, comment Ferdinand de Bulgarie fit dans de modestes proportions ce que Guillaume II fit en 1914. La Serbie, complètement victorieuse, eut alors un territoire qui égalait le cinquième de la France et le double de la Belgique. Toutefois l'Autriche ne désarmait pas et nous savons

ce qui suivit, sa responsabilité dans la guerre actuelle, les encouragements qu'elle reçut de l'Allemagne ; nous savons que, malgré la guerre d'extermination et les abominations des Austro-Hongrois, la Serbie refusa de se laisser supprimer ; nous savons que l'énergie de son roi, le talent de ses généraux, l'incomparable héroïsme de son peuple la sauvèrent,... la sauveront encore. Dans la conclusion de son livre, M. D. demande que l'Autriche disparaisse « pour que la conscience humaine respire » et il souhaite la formation d'une Grande Serbie qui s'étendrait jusqu'à la Styrie et qui même occuperait Trieste. Qui vivra, verra. Pour l'instant, lisons et relisons son ouvrage, si sincère, si véridique, si plein d'intérêt.

2. M. le baron Beyens a séjourné durant deux ans à Berlin, et, comme il dit, il y respirait un air oppressant, il y marchait sur un sol instable, il sentait que la paix était à la merci du moindre incident. Dans le volume qu'il publie aujourd'hui, il dégage les causes profondes de la crise. Un empereur tout puissant, orgueilleux, peu à peu converti par son entourage aux idées de conquête et de domination, et saisissant la première occasion pour engager une lutte dont le succès lui paraît absolument sûr ; une famille impériale où se démène vainement l'héritier de la couronne ; des princes qui ne font qu'exécuter les volontés du maître de Berlin ; des hommes d'état faibles et empressés d'obéir au souverain ; un parlement dont tous les membres, ralliés aux idées d'expansion mondiale et coloniale, souhaitent et acceptent la guerre — car les conservateurs espèrent par elle affermir leur pouvoir et les socialistes, enlever la liberté politique — les militaires et les intellectuels persuadés que la race allemande est la plus forte, qu'elle a l'organisation et la science, qu'elle aura facilement l'hégémonie politique ; une nation convaincue, elle aussi, de la supériorité de sa race et à qui ses dirigeants ont fait croire qu'elle est attaquée, menacée dans son travail et son honneur : voilà le tableau que trace d'abord M. Beyens. Il examine ensuite les causes économiques du conflit, et il croit avec raison qu'elles n'ont joué qu'un rôle secondaire, que le projet de l'Allemagne était d'écraser la France sous le poids de deux millions d'hommes, de rejeter la Russie hors des affaires européennes, de s'emparer du littoral de la mer du Nord, d'annexer l'Afrique française, de dominer en Turquie jusqu'au golfe persique. Il étudie l'affaire du Maroc et il montre que l'opinion ne fut pas satisfaite par les cessions de 1911, qu'elle escomptait le partage du Maroc, qu'elle désira se venger de la France, qu'elle crut résoudre la question par la guerre, rêva qu'elle pourrait joindre Maroc, Algérie, Tunisie à la plus grande Allemagne. Il fait voir que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se préparaient à une levée de boucliers, que toutes deux s'entendaient, que l'ultimatum envoyé à la Serbie devait suivre l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. Enfin, il déroule sous nos yeux les événements de la

semaine de juillet qu'il appelle la semaine tragique : le retour précipité de Guillaume qui annonce que l'heure décisive va sonner; les manœuvres de Bethmann-Hollweg et de ses acolytes s'ingéniant dès le début à rejeter sur la Russie l'odieux de la provocation; ce mot de Krupp de Bohlen prononcé tout haut le 28 juillet, que l'artillerie allemande n'a jamais été si forte et que l'artillerie russe ne vaut rien; le conseil de Potsdam qui décida sans doute d'en finir avec la Russie et la France avant 1917; le chancelier accourant aussitôt de Potsdam et appelant dans la nuit l'ambassadeur britannique... Dans les dernières pages, écrites comme tout le volume en un beau style simple et grave, se répand la noble douleur du Belge dont l'Allemagne veut et détruire et déshonorer la patrie. Mais M. le baron Beyens ne regrette pas que son roi et son gouvernement aient défendu l'indépendance les armes à la main; si elle avait cédé à la menace des Allemands, la Belgique n'aurait-elle pas été annexée quand même ou liée par les chaînes de la vassalité? Elle ne mourra pas; elle n'a pas désespéré; elle reprendra parmi les nations la place que sa vaillance, que sa constance lui méritent, et une place plus haute!

3. Le rapport sur la campagne de l'armée belge en 1914 est un rapport simple et bref, mais clair, net, précis, et ce document de haute importance jette la plus vive lumière sur nombre de faits peu connus. Nous savons désormais que l'armée belge comprenait un effectif de 117.000 hommes, que sa 3e division lutta devant Liège durant deux jours sur un front très étendu et que, le 6 août, elle alla rejoindre sur la Gette le gros des troupes; mais que le 19, malgré le combat favorable d'Haelen, l'armée, menacée sur ses flancs, recula vers le camp retranché d'Anvers. Nous savons ce que fut la résistance de Liège, comment tinrent les forts et que les derniers ne tombèrent que le 17. Nous savons qu'un bombardement intense écrasa les forts de Namur et comment la 4e division ou division de Namur dut gagner la France et de là se rendre à Anvers, mais qu'à Anvers, comme à Namur, la place succomba sous la puissance inattendue des projectiles ennemis. Nous savons enfin par le détail comment l'armée belge, échappée à l'investissement, se mit en retraite dans la soirée du 6 octobre et s'établit le 15 sur une très bonne ligne de défense, la ligne de l'Yser, « dernier refuge du territoire national », comment, avec l'aide des Anglo-Français et de l'inondation qui commença le 28, elle brava jusqu'au 31 dans cette position l'effort des masses allemandes et brisa leur choc. Que de courage avait montré la petite armée du roi Albert et que de pertes elle avait éprouvées! Son infanterie était réduite de 48.000 hommes à 32.000, et la moitié des canons ne pouvaient plus servir. Mais que de fermeté avait déployé le haut commandement, fidèle à son plan, *propositi tenax*, faisant tout pour barrer le chemin aux envahisseurs et leur soustraire le plus

possible du territoire, les attaquant parfois lorsqu'il n'avait devant lui que des forces égales et sans jamais cesser de défendre les positions fortifiées de Liège, de Namur et d'Anvers, évitant de se laisser envelopper, se ménageant toujours une ligne de retraite pour se réunir aux Anglo-Français! C'est ainsi, conclut l'état-major belge avec modestie, que notre pays a « scrupuleusement rempli les obligations de sa neutralité ».

4. Le livre du commandant Willy Breton, *Les pages de gloire de l'armée belge*, a naturellement quelque chose de plus vibrant que le rapport de l'état-major. Il se compose d'articles publiés au jour le jour dans le *Courrier de l'armée*, journal des soldats belges, et, comme dit l'auteur, il n'a pas un caractère de vérité officielle. Il n'est pas toutefois négligeable et l'auteur s'efforce d'être exact autant que possible. Son récit ardent, enflammé, entraînant, nous montre avec quelle bravoure, avec quelle endurance les troupes belges se sont conduites au milieu de cruelles difficultés et quelle œuvre rude et héroïque elles ont accomplie durant des mois. Les pages consacrées à Dixmude sont peut-être les plus émouvantes du volume. A Dixmude comme ailleurs, les Belges se sont vaillamment acquittés de leur tâche. Ils n'ont pas cédé un seul pouce de terrain. Et pourtant, avec quelle vigueur les Allemands venaient et revenaient à la charge! « Quel butin leur avait-on promis? Quel breuvage avaient-ils absorbé? ivres de sang, avec des faces de démons et des hurlements de bêtes fauves, ils se ruaient à l'assaut, trébuchant sur les cadavres, piétinant les blessés fauchés par centaines. » Mais Dixmude resta inviolé. On comprend, après avoir lu ces combats que l'auteur qualifie justement d'homériques, que le roi Albert ait accordé l'honneur d'inscrire le mot *Yser* sur leurs drapeaux à tous les régiments d'infanterie et la croix de l'ordre de Léopold aux 11e et 12e qui, selon le mot de M. Willy Breton, avaient fait preuve d'une valeur éblouissante et joué le rôle prépondérant.

5. — Tout n'est plus nouveau dans les articles que le capitaine Gatti réunit sous le titre de *La guerre des nations*; mais que d'intérêt ils offraient lorsque nous les lisions dans le *Corriere della Sera!* Que de fois Gatti a découvert la vérité! Dès le début, il a soutenu que la guerre serait très longue parce que la Russie et l'Angleterre étaient en retard et que le théâtre des opérations orientales, Galicie et Pologne, aurait une fort grande importance. Il a soutenu que la marche des Allemands par le Luxembourg et la Belgique était non pas une feinte, non pas une démonstration, mais la poussée d'une armée qui veut promptement agir et aime mieux trouver un ennemi de plus en rase campagne que d'être arrêté par la triple ligne de nos forteresses de l'Est. Il a soutenu que l'Allemagne devait en finir avec la France avant de se retourner contre la Russie; que c'était une errreur de poursuivre deux lièvres à la fois; que le gouvernement

français ferait bien de quitter Paris et d'opposer aux ennemis une armée qui, libre de toute préoccupation, résisterait jusqu'à l'arrivée des Anglais ; que la Russie n'avait qu'à opérer vigoureusement contre l'Autriche en se bornant à faire tête aux Allemands. Il a soutenu que l'Autriche était le plus faible des belligérants et que la Triple Entente obtiendrait des succès si l'Allemagne, interrompant l'exécution de ses propres plans, était obligée de courir à l'aide de son « second ». Il a soutenu — et telle est son expression — que le fauchage incessant des hommes pouvait détruire les forces vives d'un peuple. Il a soutenu que les facteurs de la guerre, hommes, espace et troupes, s'étaient tellement accrus et développés qu'il fallait persister des jours et jours dans un plan sans se laisser décourager par des pertes, des fatigues et des distances » et que « la discipline des intelligences et la trempe des corps étaient les qualités principales des armées actuelles ». Il a soutenu que la manœuvre, devenue, sinon impossible, du moins très difficile, ne donnait pas immédiatement de résultats décisifs, mais qu'« après des mois et des mois les facteurs moraux, manifestés entièrement, feraient tomber en quelques semaines des résistances qui semblaient éternelles ». On ne peut qu'admirer l'officier qui pensa et prédit de pareilles choses, sans avoir d'autres renseignements que les communiqués et les lettres des correspondants de guerre, et on comprend que lorsque le *Corriere della Sera* demanda à Porro de lui indiquer un officier compétent et bon écrivain qui commenterait les événements militaires dans les colonnes du journal, le général ait désigné au grand organe milanais le capitaine Gatti.

6. — L'auteur de *Civilisés contre Allemands*, M. Jean Finot, montre d'abord que le conflit était inévitable at que l'Allemagne a « traitreusement prémédité la guerre ». Il nous présente l'empereur Guillaume qu'il nomme avec Cesare Lombroso un mattoïde caractérisé [1], François-Joseph qu'il juge aussi méchant que médiocre, les diplomates allemands arrogants et nuls. Il marque la dégénérescence morale de l'Allemagne qui, quoi qu'il arrive, sera de toute façon ruinée par le militarisme. Il fait voir qu'elle s'est déshonorée, que son armée a commis des forfaits qui la mettent au niveau des bachi bouzouks et des boxeurs, que la France au contraire a donné de grands exemples d'héroïsme. Il loue l'Angleterre et l'union franco-anglaise qui « deviendra une garantie pour tout le monde, sans menace pour personne », espère que la Russie « suivra librement ses aspirations nationales », annonce le « bonheur international » qui ne peut manquer de se produire après la disparition de l'hégémonie allemande. Tout cela est peut-être un peu long. A quoi bon tout le développement sur l'histoire littéraire de l'Angleterre, de la France et de l'Al-

1. Paul Bourget vient de dire dans le *Sens de la mort* (p. 69) : « un dégénéré, atteint d'une otite suppurée et inguérissable ».

lemagne ?[1] Mais on lit l'ouvrage sans ennui, et il est si varié, il contient tant de choses ! Ce ne sont que citations, qu'aperçus, que pressentiments par exemple sur les intrigues de la Bulgarie et qu'anecdotes curieuses. Certaines de ces anecdotes nous donnent l'idée non seulement du savoir de l'auteur, mais de son influence. Au commencement de septembre 1914, lorsque les Garibaldi arrivent à Paris, « l'incurie qui régnait dans les ministères de l'époque les obligea à se morfondre dans une inactivité douloureuse ». Mais ils prennent rendez-vous avec M. Finot au grand hôtel du Louvre le 2 septembre ; ils partent pour l'Élysée : « une heure après les difficultés se trouvent aplanies », et voilà « un petit souvenir personnel qui démontre une fois de plus combien la grande histoire humaine dépend souvent de tout petits événements » !

7. — L'auteur de l'*Allemagne barbare*, M. Gabriel Langlois — qui a beaucoup lu et qui fait souvent des citations intéressantes — veut étudier le « furor teutonicus » et en montrer les effets à travers les siècles. Il regarde l'Allemand comme « le Pluton et le Polyphème des temps modernes ». Il considère les Germains comme une nation de traîtres, comme une race d'apaches, comme un peuple qui cherche sa pâture et qui fait le mal parce que le mal est sa fonction. Il consacre un chapitre à l'Allemagne tortionnaire du moyen âge et un autre chapitre à la brutalité dont l'Allemagne de nos jours a fait un système philosophique. Nous ne blâmerons pas les sentiments de l'auteur : une pensée l'inspire, l'anime d'un bout à l'autre de son livre, qu'il faut tuer la bête pour tuer le venin. Mais nous blâmerons son style[2] et surtout ses nombreuses et singulières erreurs. Il écrit le Lauenberg pour le *Lauenbourg* ; il dit que Luther est *né prussien*, que Frédéric II offrit à la France une partie de la Silésie, que Bischoffswerder était juif, que Frédéric-Guillaume fit dévaster la Hollande comme Guillaume I a fait dévaster aujourd'hui la Belgique et que ce monarque devait avoir en 1792 la Bourgogne et la Franche-Comté ; il nomme Wöllner tantôt *Wollner* et tantôt *Wollna* ; il croit que la reine Louise vivait en 1840 ; il fait de Frédéric-Charles le frère de Guillaume I, etc., etc.

8. — Dans son *Coup d'œil* sur la situation économique de la France après douze mois de guerre, M. d'Eichthal ne peut évidemment fournir que des indications sommaires, mais il fixe du moins quelques données du problème. On lira avec intérêt les détails qu'il

1. Il est exagéré de dire à la p. 220 que la connaissance de Montaigne marque une révolution décisive dans l'esprit de Shakspeare, et, lorsqu'on parle de l'influence de Montaigne sur des écrivains anglais, ne faut-il pas citer Halifax ? De même, il est exagéré de mettre en relief l'action de Bourdaloue sur les prédicateurs et sur Richardson. P. 241, est-il exact que Voltaire ait « découvert à l'usage des Allemands Shakspeare et Milton » et qu'est-ce que le « romantisme déchaîné » de Herder ? P. 267, il fallait dire *le Suisse* La Harpe.

2. P. 160 « il leur arrivait parfois de jouer au Père la Pudeur ».

fournit sur les progrès marqués de notre industrie qui commence à se reconstituer; mais la fabrication pour les besoins civils est encore lente et l'affaiblissement de nos ventes au dehors, énorme; les cours des valeurs mobilières baissent constamment et le prix des objets de consommation monte. Le « point noir », c'est la désorganisation de notre esprit et de nos habitudes de labeur : allocations aux familles des mobilisés (elles atteignent 2,173 millions), allongement illimité des moratoriums, réclamations d'indemnités. Heureusement, le fléau qui menaçait notre avenir social, l'alcool, est l'objet d'une courageuse campagne : si la guerre nous libère de ce fléau, « bien des larmes et bien du sang n'auront pas coulé vainement ».

9. — Il faut lire les notes que le sagace Gaston Choisy prenait avant la guerre de septembre 1912 à août 1914. On y trouve un piquant portrait du pangermaniste Keim, une peinture de cette société de Vienne où le goût du plaisir tient de la frénésie, et des observations comme celles-ci : que les jeunes gens d'outre-Rhin n'ont d'autre idée que de gagner de l'argent au loin, que les Allemands sont en route vers le matérialisme le plus épais ele plus féroce, que rien ne les rend braves comme l'espoir de pouvoir abuser de plus faibles qu'eux.

10. — Le livre de M. William Vogt — qui est Suisse, mais qui a beaucoup d'esprit et une verve toute française — n'a pu être publié qu'à Paris. M. Vogt crie en effet : *delenda Borussia*! et il n'aime pas la Suisse allemande ou du moins il n'aime ni les Zurichois et Bâlois et autres qui souhaitent le succès de l'Allemagne, ni les officiers « fanatiques du *Drill*, ni l'état-major qui faisait lire aux soldats les bulletins de l'agence Wolff, ni le général en chef qui voudrait, dit-on, mener tout à la prussienne. Au reste, M. Vogt s'est jugé lui-même; il avoue qu'il s'est exprimé dans son livre « avec la vivacité d'expression qui lui est coutumière sans haine comme sans indulgence, mais profondément écœuré. »

11. — M. Grasilier nous apprend dans sa brochure que le grand-père et le grand-oncle de Bethmann-Hollweg accaparaient les denrées coloniales et faisaient le métier de *Seelenverkäufer* ou marchands d'âmes ou trafiquants de chair humaine. Notre agent Bacher écrit, en effet, qu'ils envoient en Amérique et en Guinée de pauvres diables des bords du Rhin qui, une fois rendus dans le pays, doivent travailler gratis pendant un certain nombre d'années pour rembourser les avances de leur voyage et établissement [1].

Arthur Chuquet.

1. Lire p. 9 Tönningen, et p. 25 Arnstein au lieu de *Touningen* et *Arstein*.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 6 novembre. — 1915

Ceccherini, Bibliographie de la Lybie. — Lichtfield, Exemples nationaux de vertu dans la littérature latine. — Dessau, Choix d'inscriptions latines, III, 1. — Perroud, Lettres de Mme Roland, nouvelle série, II. — Derrécagaix, Le général de division comte de Martimprey. — Etudes sur l'avant-garde. — Joseph Reinach, Les commentaires de Polybe, III. — Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne, publication du Ministère des Affaires étrangères. — Rondet-Saint, L'organisation des services maritimes français vers le Pacifique américain par le canal de Panama. — Baie, Le droit des nationalités. — Lévy-Bruhl, La conflagration européenne. — Lorin, La paix que nous voudrons. — Manivet, Les rues d'Avignon. — Uhlenbeck, Notes sur les textes en blackfoot publiés par Josselin de Jong.

Ugo Ceccherini, **Bibliografia della Libia** Rome, 1915, IX-204 p. in-8°. Publication du ministère italien des colonies.

L'occupation de la Tripolitaine par l'Italie a donné naissance à une série de monographies entreprises par les soins du ministère italien des colonies, sous le titre de *Rapporti e Monografie coloniali* et rédigées par les fonctionnaires les plus compétents de ce service; treize fascicules ont paru en 1914, trois autres jusqu'en mars 1915. Il faut y ajouter deux volumes publiés par la Commission agrologique de la Tripolitaine [1] et celui dont il est question dans le présent article.

La première bibliographie scientifique de la Tripolitaine est due à Playfair [2], car on ne saurait faire état des bibliographies à la fois restreintes et spéciales de Ternaux-Compans (1841), de Gay (1873) et de Paulitschke (1882), la plus mauvaise de toutes, et je préfère ne pas parler de celle de Waille [3] qui fut mon collègue à l'École des Lettres et qui est mort aujourd'hui. Malgré des lacunes, celle de Playfair était remarquable et l'on peut encore utiliser aujourd'hui l'appendice qui

1. *La Tripolitania settentrionale*, 2 v. in-4°, Rome, 1913, XXIII-[illegible] p. et 81-[illegible] p. avec cartes et de nombreuses planches.

2. *The Bibliography of the Barbary States*, Londres, in-8°, 1890, 58 p. av. cartes.

3. *Bibliographie des ouvrages concernant la Cyrénaïque et la Tripolitaine*, *Bulletin de correspondance africaine*, 1884, fasc. III, p. 227-237.

nous fournit la table des 62 manuscrits contenant la correspondance avec le consulat général de Tripoli, conservée au Public Record Office de Londres. On peut considérer comme un progrès celle de Minutilli [1] : elle comprend naturellement toutes les indications de Playfair et y ajoute celle des ouvrages parus jusqu'en 1902, dont quelques uns d'ailleurs n'ont aucun rapport avec Tripoli, par ex. le n° 396 contenant l'ouvrage de Sprenger sur la géographie de l'ancienne Arabie. Dans cette seconde partie, cette bibliographie faite en compilant sans discernement des catalogues de librairie, est manifestement insuffisante en dépit de sa stérile abondance. M. Ceccherini a donné la sienne comme une continuation de celle de Minutilli, mais il y a inséré l'indication d'un certain nombre d'ouvrages parus antérieurement à 1912 et qui manquaient dans Minutilli. Et il est loin d'avoir comblé toutes les lacunes. Aussi, il serait à désirer qu'il refondît l'œuvre de son prédécesseur avec la sienne et nous donnât une bibliographie générale de la Tripolitaine jusqu'à nos jours. L'exactitude et le soin qu'il a apportés à sa continuation, prouvent que mieux que personne, il est capable de mener cette tâche à bonne fin [2].

René Basset.

H. W. Litchfield, **National exempla uirtutis in Roman literature.** Printed from the « Harvard studies in Classical philology, vol. XXV, 1914, 71 p. in-8°.

Les auteurs latins aiment à citer les grands hommes et les grands modèles par séries. Ainsi : « Quare imitemur nostros Brutos, Camillos, Ahalas, Decios, Curios, Fabricios, Maximos, Scipiones, Lentulos, Aemilios, innumerabiles alios, qui hanc rem publicam stabiliuerunt; quos equidem in deorum immortalium coetu ac numero repono. » (Cic., *Sest.*, 142). Ailleurs, nous n'avons pas, comme ici, une simple énumération; une phrase au moins justifie et explique l'exemple; voir *Parad.*, 10 suiv. Ce sont ces citations que M. Henry Wheatland Litchfield étudie dans son mémoire.

Il s'est placé au point de vue de l'histoire des idées morales. Il s'inspire d'un livre de W. E. H. Lecky, *History of European morals from Augustus to Charlemagne* (New-York, 1876). Ces exemples servent à montrer quelle idée les Romains se faisaient du mérite et quelles catégories ils établissaient dans la notion générale. Le patrio-

---

1. *Bibliografia della Libia*, Turin, 1903, 56 p. in-12.

2. Une bibliographie n'est jamais absolument complète, si bien dressée soit-elle : j'aurai cependant peu de chose à ajouter à celle-ci : mon mémoire sur le *Nom berbère de Dieu chez les Abadhites* (Sousse, 1905), publié à propos du n° 1922; Dupuy, *Américains et Barbaresques*, Paris, 1910 in-8°; l'*Azhâr et Riydhiyah* d'el Barouni (*Histoire des Abâdhites*) dont la seconde partie seule a paru (Le Caire s. d. in-8°); Pognon, *Lettre à M. Doumergue*, Paris, s. d. in-8°, renfermant quelques pages sur la situation du consulat de France à Tripoli. Les n°s 2048 et 2049 font double emploi et désignent la même édition du même ouvrage.

tisme a la première place et cela même donne à leur morale un caractère essentiellement pratique. Ces exemples sont aussi purement humains. Les anciens ne cherchent pas leurs modèles parmi les dieux. C'est Caton que généralement propose Sénèque à l'imitation de Lucilius (67, 11; 11, 8). Les Pères de l'Eglise n'avaient pas été sans apercevoir ce contraste de la religion et de la morale en actions; ils en avaient tiré parti. Saint Augustin dit du jeune homme de l'*Eunuque* (583 suiv.) : « Nullo modo in illud flagitium... immergeretur, si Catonem maluisset imitari quam Iouem : sed quo pacto id faceret, cum in templis adorare cogeretur Iouem potius quam Catonem ? » (*Epit.*, 91, 4; *P. L.*, XXXIII, 314; cf. Ambroise, *Epit.*, I, 18, 7, *P. L.*, XVI, 973 B; Prud., *Symm.*, II, 553). Dès lors, se répand une notion étrangère à la véritable antiquité, l'identité de la morale et de la religion.

Voilà de quelle manière M. L. considère ces exemples. Il cherche la différence qu'ont pu mettre, dans l'usage de les alléguer, la chute de la République et l'avènement du christianisme. Un tableau donne sur huit pages la liste des personnages servant d'exemples et la qualité qui les rend mémorables. Il étudie diverses questions particulières, les conflits de devoirs (Collatin, Manlius Torquatus, Brutus), la manière dont les Décius sont cités, la rareté ou l'omission de certains noms, l'aspect que prennent des figures comme Marius et Sulla, les variations que le caractère de tel ou tel écrivain peut avoir introduites dans la tradition.

Le mémoire de M. L. est loin d'avoir épuisé le sujet. On regrettera qu'il n'ait pas fait un livre, au lieu d'une dissertation. Il en avait les matériaux. Les notes sur les Decius (p. 48, n. 4), Marius et Sulla (p. 51, n. 4), Coruncanius (p. 50, n. 2), le prouvent. On aurait voulu qu'il nous fît un double répertoire des exemples et des auteurs, et que, dans ce répertoire, il mît toutes les remarques utiles. Une conclusion aurait aisément dégagé ce qu'il convient de retenir.

Un autre défaut est la confusion du plan. Il est question un peu partout du christianisme et de la manière de voir des écrivains chrétiens. Ce n'est qu'à la p. 62 que M. L. donne une liste des ouvrages spécialement consacrés aux *exempla*. Elle aurait dû suivre la définition du mot [1].

Enfin, M. L. ne dit rien des origines de l'usage. C'est incidemment, p. 64, que les *Annales* d'Ennius sont citées. L'auteur a, en somme, négligé entièrement l'histoire littéraire. L'habitude des exemples est surtout développée dans cette littérature morale où s'implantent et se propagent des procédés importés de Grèce. Le

1. L'emploi d'*exemplum* dans Sénèque [illegible] (*Ep.*, 108, 12) [illegible] paraît pas plus « technique » que dans Cicéron. Sénèque le [illegible] antérieur en tout cas.

cynisme notamment a ses héros et ses réprouvés. Cicéron et Sénèque sont les principaux amateurs d'*exempla*. Ils sont aussi les écrivains qui vulgarisent les éléments pratiques de la philosophie, et qui, par suite, empruntent leur méthode à la prédication populaire. Cicéron et ses successeurs cherchent à doubler le héros grec d'un héros romain. M. L. a eu tort de laisser de côté les exemples grecs ; ils expliquent l'origine de l'usage. Voy. un passage très caractéristique de Cicéron, *République*, I, 5 : « Hinc enim illa et apud Græcos exempla... » [1]. L'exemple est un des ornements du style que les rhéteurs cataloguent et réglent. Il faudrait aussi voir ce qu'ils enseignent sur ce point et quelle est la tradition de l'école.

Le sujet n'est donc pas encore traité par le mémoire de M. Litchfield. L'auteur pourrait le reprendre, puisqu'il a fait les travaux préliminaires, et écrire le livre qui nous manque.

J. D.

Inscriptiones latinae selectae. Edidit Hermannus Dessau. Vol. III. Pars I. Berolini, Apud Weidmannos, MCMXIV, 600 p. in-8°.

Ce volume contient les neuf premiers chapitres de l'index de M. Dessau. Dire d'un index qu'il a des chapitres, c'est dire que ce n'est pas un index. Un index est une table alphabétique qui permet de trouver immédiatement, à sa place marquée par l'alphabet, un détail ou un mot. Les tables qui terminent chaque volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, qui ont servi de modèles à M. D., ne sont pas des index. Ce sont les sommaires d'un manuel d'antiquités romaines, tout ce qu'on voudra, excepté un index. Les lexicographes ont renoncé à ranger les mots du dictionnaire par l'ordre des racines ou par catégories sémantiques. Les géographes et les historiens ne cherchent pas, dans leurs dictionnaires spéciaux, les mots d'après la carte ou la chronologie. Les épigraphistes sont les seuls spécialistes qui n'ont pas encore compris que l'ordre alphabétique est le seul pratique. On ne peut nier l'utilité d'un recueil de mots classés par racines : cela sert aux linguistes. Chaque science peut avoir ses répertoires particuliers. Mais une collection, comme celle de M. Dessau, qui n'est pas destinée, semble-t-il, à l'exercice d'un culte privé, mais qui a la prétention d'être largement ouverte à tous les philologues, devait recevoir des accès disposés autrement. Si on veut trouver une inscription concernant la déesse Temusio, on doit d'abord chercher à la première page. On voit que le VIIIe chapitre est intitulé *Dii deaeque et res sacra*, que la première division de ce chapitre, *Dii deaeque* est comprise entre les pages 516 et 557, et que c'est là qu'il faut chercher *Temusio* à la lettre T. Ce cas est des plus

---

1. Voir quelques indications sommaires dans l'édition des *Satires* d'Horace par M. Lejay, p. XIII suiv.

simples. En voici un autre. J'ai vu quelque part un *subpaedagogus puerorum Caesaris* que je voudrais retrouver. Il faudra que je devine que le VIe chapitre de l'index, *Res publica populi romani*, doit avoir un rapport avec ce modeste affranchi. J'éviterai de le chercher à la section D, *Rationes et res domestica imperatoris*, qui ne comprend que des « matières », et pas de personnel ; j'irai à la section B : *Apparitores magistratuum, ministri imperatorum et domus imperatoriae, servi publici*. Alors, sous *paedagogus*, je trouverai non *subpaedagogus*. Mais si je ne sais pas exactement ce qu'est l'*aedilis lustralis* de Tusculum dont il a été beaucoup question ces temps-ci, et surtout l'*aedilis « scilicet lustralis »* (le *sc. lustralis* est un commentaire de Mommsen accepté par M. D.. la pierre porte *aedilis*), je suis perdu. Je le chercherai dans un chapitre, encore à paraître, sur les fonctions municipales, alors qu'il est porté au chap. VIII, *Dii deaeque omnes et res sacra*, section D, *Sacerdotes reliqui*. Je dois reconnaître que M. D. a beaucoup simplifié, dans le détail, la savante architecture du *Corpus* ; il alphabétise, si j'ose dire, beaucoup de sections, qui ont dans le *Corpus* la majesté des tableaux synoptiques. On gaspillera un peu moins de temps avec lui.

Ces listes contiennent une quantité de renseignements : les préfets du prétoire, les légats des provinces, etc. Mais puisque l'ordre alphabétique était si souvent dérangé par des considérations de fonds, la classification chronologique des préfets et des légats, avec une date entre parenthèses, aurait rendu service. M. D. répondra qu'il n'entreprenait pas un répertoire historique. Voilà, en tout cas, l'inconvénient de mélanger les genres. On réclame des renseignements inattendus à un index qui cesse d'être un index.

Il va sans dire, que ce volume sera de la plus grande utilité à tous ceux qui passeront sur la demi-heure d'initiation indispensable. Il fait honneur à l'application de M. Dessau et montre quelle richesse contient son recueil. Au risque d'encourir aussi le reproche de mêler les genres, je rappelerai que M. Dessau n'est pas un des quatre-vingt-treize.

Le présent volume contient les chapitres suivants : *Nomina virorum et mulierum* ; *Cognomina virorum et mulierum* ; *Imperatores et domus eorum* ; *Reges regumque filii, reguli, duces gentium exterarum* ; *Consules aliaeque anni determinationes* ; *Res publica populi romani* ; *Res militaris* ; *Dii deaeque et res sacra* ; *Civitas romana, senatus et populus, plebs, tribus*. La fin formera un autre volume avec les *Additamenta* réunis déjà depuis longtemps. Dès maintenant, le recueil devient facile à employer et à consulter.

R. M.

Lettres de Mme Roland, publiées par Claude Perroud (avec la colloration de Mme Marthe Conor). Nouvelle série, 1767-1780. Tome II. Paris, imprimerie Nationale, 1915, in-8, xx-588 pages.

C'est le tome II et dernier de la nouvelle série de ces lettres de Mme Roland dont M. Perroud aura été le soigneux et patient et définitif éditeur. De cette femme célèbre, qui écrivait avec tant d'abondance et de facilité, on pourra retrouver encore d'autres lettres ; on pourra, si elles en valent la peine, les publier dans une revue ; mais je doute que personne prenne jamais la peine de les intercaler dans une nouvelle édition. Il y a des livres qu'on ne refait plus.

Par suite de circonstances sur lesquelles je n'ai plus à revenir, la correpondance de Mme Roland, qui aurait dû être publiée dans un ordre chronologique absolu, se présente à nous fort décousue. Ce défaut n'est pas moins sensible dans le dernier volume que dans le précédent. Ce volume contient la fin de la correspondance de Mme Roland avant son mariage, de 1777 à 1780. Sur soixante-neuf lettres qui devraient constituer le texte courant, soixante-huit, adressées à Roland, appartiennent à la série des *Lettres d'amour* dont M. Perroud a donné une nouvelle édition détachée en 1909. Il ne les a donc pas reproduites ici. Toutes les autres (sauf une cependant) sont adressées à Henriette et à Sophie Cannet. La seule lettre qui leur soit étrangère a été écrite à Roland. Retrouvée trop tard, elle n'a pu prendre place dans les *Lettres d'amour*. C'est une lettre que son objet rend particulièrement importante, car c'est là que Marie Phlipon donne enfin son consentement à son mariage avec Roland. Pour une lettre d'amour, on la trouvera plutôt froide et assez alambiquée. « Comme l'estime qui te mérita mon aveu par le passé n'a pas été diminuée, il n'existait pas de motifs qui m'empêchassent de le réitérer ». Et elle le réitère, malgré « les circonstances survenues depuis ce premier aveu ». On sait de reste de quoi il s'agit ; je n'insisterais pas davantage, si dans la même lettre, Marie Phlipon ne disait : « Je me sens vraie, attachée, fidèle. Je ne sais que cela, mais je suis sûre de l'être. » Sûre de l'être ? Hélas !

Des lettres aux sœurs Cannet ce que l'on est bien obligé d'avouer, c'est qu'elles sont beaucoup plus longues qu'intéressantes. Çà et là, on y relève quelques notions sur la vie bourgeoise de l'époque (moins cependant qu'on s'est plu à le dire), d'autres sur la psychologie de l'auteur. Mais pas assez pour justifier leur réédition intégrale, lors même que Dauban les eût massacrées dans la sienne.

A cette correspondance de jeunesse, M. Perroud a ajouté un supplément composé de lettres postérieures au mariage de Marie Phlipon, et dont il a eu connaissance trop tard pour qu'elles puissent figurer à leur place dans la première série. A part quelques-unes (en particulier celles qu'avait déjà publiées M. Gauthier-Villars, qui sont plus travaillées mais qui sentent un peu l'huile, ce sont des fonds de

tiroir qui ne méritaient généralement pas de voir le jour. C'est surtout du papotage de femme à mari, sur de menus incidents domestiques, sur le train-train journalier du ménage, avec cette note trop fréquente cependant et assez déplaisante dans la bouche d'une femme comme Mme Roland, qu'elle s'étend trop sur ses indispositions. On n'y parle trop souvent que de pilules, d'indigestions, de purges, de vomissements. Est-ce que vraiment le public avait besoin d'être initié à ces misères? Mais l'excuse de M. Perroud, c'est que, à la façon dont il avait conçu sa publication, il était dans un engrenage d'où il ne pouvait se retirer. Plutôt que de faire un choix toujours arbitraire, il lui fallait tout publier. Cependant je persiste à croire que le choix eût été préférable, et que, pour le faire, M. Perroud avait plus de tact et de discernement qu'il n'était nécessaire.

Ce reproche d'ailleurs, si M. Perroud peut en prendre sa part, ne lui est pas personnel : il s'adresse à toutes ces immenses publications de textes dans lesquelles le Comité des travaux historiques s'est si légèrement engagé depuis vingt-cinq ans, et dans lesquelles s'entassent pêle-mêle, avec l'or pur, non seulement toutes sortes de scories, mais toutes ces fautes de lecture ou de transcription qu'on y a déjà relevées et qu'on y relèvera sans doute encore.

Où nous retrouvons M. Perroud tout entier, c'est à l'Index des noms cités dans les deux volumes de cette nouvelle série de lettres de Mme Roland, et surtout dans la table générale des deux séries qui lui fait suite. Il faut voir cette table et ses neuf divisions pour apprécier la conscience scrupuleuse avec laquelle ce rare, cet unique éditeur s'acquitte des tâches qu'il s'est données.

Eugène Welvert.

Général Derrécagaix. **Le général de division comte de Martimprey** [illegible] sept planches hors texte et cinq cartes. Paris, [illegible] 505 p. 10 francs.

Il y a eu deux généraux Martimprey sous le second Empire : ils étaient frères; le cadet, Auguste, est mort d'une blessure reçue à Magenta; l'aîné, Edmond, fut un homme de grande valeur, chef d'état-major de La Moricière et de Cavaignac, chef d'état-major sous le maréchal Randon qui commandait l'armée d'Afrique, major général de l'armée d'Orient sous les ordres de Saint-Arnaud, Canrobert et Pélissier, adjoint au maréchal Vaillant en [illegible] et [illegible] major général de l'armée d'Italie. La maladie, l'enlevant au service actif, l'empêcha de devenir maréchal de France et d'obtenir ce bâton que La Moricière lui avait prédit.

Un tel homme, très instruit et [illegible] d'état-major sous le second Empire et le plus [illegible]

majors généraux depuis Berthier, méritait une biographie [1].

Le général Derrécagaix a fait cette biographie, et c'est, à notre avis, le meilleur ouvrage et le plus intéressant qu'il ait composé.

Derrécagaix nous raconte les premières campagnes d'Algérie auxquelles Martimprey a pris part et la guerre de Crimée où son héros fut, selon sa propre expression, le premier et le dernier à quitter la terre conquise. Remarquons, en passant, que Martimprey juge très bien Canrobert qui « avait toutes les qualités, moins la décision, et, à la guerre, cette qualité ne peut faire défaut sans paralyser l'effet de toutes les autres » (p. 208). Remarquons aussi que Martimprey sut, par son calme, par sa défiance, par son incessant labeur satisfaire Pélissier et éviter les bourrades dont le commandant en chef gratifiait parfois ses meilleurs amis (p. 181).

Le rôle de Martimprey dans la campagne d'Italie est très bien étudié. Il fallait un suppléant au maréchal Vaillant, alourdi par l'âge et l'embonpoint, mauvais cavalier, insouciant, sceptique, mais que Napoléon III préférait comme major général à Pélissier dont il n'aimait pas l'esprit caustique et frondeur. Martimprey dont on connaissait le tact et l'activité, fut choisi comme aide-major général, et il joua son bout de rôle à Magenta. C'est lui qui à Ponte Nuovo, pendant que l'empereur, anxieux, effaré, ne cachant pas ses alarmes, ne sait que faire, c'est lui, Martimprey, qui prend la direction des troupes, qui met de l'ensemble dans un combat décousu, qui déploie sur les deux rives du canal les régiments de la brigade Picard pour faire croire aux Autrichiens qu'une force imposante approche.

Sa campagne du Maroc à la fin de 1859 ne fut pas louée. On l'accusa d'avoir été lent et trop prudent, de n'avoir pas obtenu de grands résultats, et on répéta qu'il n'était pas un de ces hommes qu'affectionnait Mazarin, un homme heureux. On oubliait qu'il avait eu à surmonter de grandes difficultés et à combattre le choléra. N'avait-il pas châtié les tribus marocaines? Si la frontière n'était pas reculée jusqu'à la Moulouya, à qui la faute, sinon à notre timide gouvernement qui redoutait les complications?

Les dernières pages du livre sont consacrées aux années 1860-1864 que Martimprey passe en Algérie. Il y fut d'abord, durant quatorze mois, commandant supérieur des forces de terre et de mer — et il y eut à cette époque une lutte vive et fâcheuse entre l'autorité civile et l'autorité militaire — puis sous-gouverneur lorsque Pélissier fut gouverneur et en acceptant le titre de sous-gouverneur, en descendant au second rang après avoir occupé le premier, Martimprey donnait,

1. Il est né à Meaux le 16 juin 1808. L'auteur ne nous dit pas où et comment Martimprey a fait les études qui le menèrent à Saint-Cyr. P. 322, Clément Duvernois fut ministre aux derniers jours de l'Empire, et non *sous la troisième République*.

comme toujours, un bel exemple de patriotisme et de désintéressement.

En 1864, il reçoit le commandement de la division de Metz. Mais en 1866, puis en 1867, il est frappé d'une congestion cérébrale. Mis en disponibilité, nommé le 27 avril 1870 gouverneur des Invalides, il meurt le 25 février 1883.

Derrécagaix, répétons-le, a, cette fois, bien rempli ses devoirs de biographe; il n'est pas trop long ni trop terne, et il a su montrer en Martimprey la hauteur d'âme et l'élévation de sentiments qui se joignaient à la ténacité et à un rare talent d'organisation.

Arthur Chuquet.

Études sur l'avant-garde. Chapelot. Paris. 1914. In-8°, 477 p. avec huit cartes hors texte. 12 fr.

L'ouvrage est une œuvre collective, entreprise par les officiers de la Section historique de l'état-major de l'armée.

On y suit le fonctionnement de l'avant-garde dans les armées françaises du XVIIe et du XVIIIe siècles, de la Révolution (campagnes d'Italie et d'Allemagne, 1796-1797 et 1800), de l'Empire (1805, 1806, 1807 et 1809), du second Empire (1859).

On voit d'abord qu'au XVIIIe siècle ce furent Frédéric et Guibert qui, les premiers, eurent des idées précises sur le rôle tactique des avant-gardes. Sous l'influence de ces idées, les généraux de la Révolution pensèrent à s'éclairer et à couvrir leurs troupes. Mais le haut commandement ne possédait pas encore la notion de la sûreté d'armée.

Ce fut Napoléon qui fit reposer le principe de la sûreté sur l'échelonnement d'un dispositif grâce auquel le chef d'armée poursuivait son idée de manœuvre tout en faisant face aux éventualités du combat. Pourtant, dans le jeu varié des combinaisons de l'Empereur il n'y a pas de forme d'avant-garde à l'aspect schématique. Lorsqu'il juge nécessaire de constituer des avant-gardes, il leur assigne un rôle précis qui cesse dès que leur but est atteint. Néanmoins, les généraux formés à l'école de Napoléon ont tous une exacte notion de la composition, du fonctionnement, de l'engagement de l'avant-garde.

Après l'Empire et malgré les écrits que les témoins des grandes guerres ont laissés en grand nombre, — et ce fut « un véritable déluge » (p. 400), — le commandement, à quelques exceptions près, oublie peu à peu la notion de l'avant-garde, oublie même les principes sur lesquels cette notion repose. « Des habitudes de paresse intellectuelle se sont répandues dane l'armée française. »

En 1859, elle ne sait déjà plus se garder ni s'éclairer, et les fautes qu'elle commet lui seraient fatales si son adversaire était plus manœuvrier et avait l'esprit plus offensif. Heureusement, chez les Autrichiens, les conceptions stratégiques et les procédés tactiques sont

inférieurs aux nôtres, et leur passivité, leur attitude irrémédiablement défensive autorise la violation de toutes les règles ; l'attaque de notre infanterie, rapide, brutale, ne leur permet pas la manœuvre qui rejetterait en désordre nos colonnes dépourvues d'avant-garde.

Mais en 1870 on n'a pas même la même bonne fortune. A Borny, à Rezonville on ne sait pas se garder et s'éclairer. On continue à ne pas se couvrir, à ne pas se renseigner, à engager les gros sans idée de manœuvre. C'est l'histoire de toutes les surprises et de toutes les batailles du début de la guerre. Et les adversaires ont changé ! Ce ne sont plus les Autrichiens qui se vouaient à la défensive ; ce sont des Prussiens qui attaquent, qui vont toujours de l'avant ; et, par malheur, les Français ont abandonné l'offensive qui seule justifiait leurs succès de 1859.

L'étude didactique que la section historique avait publiée l'an dernier sous le titre d'*Etudes sur l'avant-garde* est donc très intéressante. Elle constitue un travail sérieux, bien conçu, bien documenté, accompagné d'exemples historiques [1].

Arthur Chuquet.

Joseph Reinach, La guerre de 1914-1915, **Les Commentaires de Polybe**, Troisième série, Paris, Fasquelle, 1915. In-8°, 353 p., 3 fr. 50.

La troisième série de Reinach-Polybe n'est pas moins intéressante que les deux séries précédentes. Elle va du 15 avril au 15 juillet, et dans cette suite d'articles variés qui témoignent non seulement de sa sagacité et de son savoir, mais de la fraîcheur et de la force de son intelligence, Reinach-Polybe nous promène sur tous les points où « vibre l'immense ligne de bataille ». Tantôt il tire des enseignements de la bataille de Neuve-Chapelle, de celle de Notre-Dame de Lorette, de celle de Lens, de celle de l'Artois. Tantôt il nous montre que le « préparer » doit précéder l' « attaque », nous expose le rôle prépondérant de l'artillerie et l'importance des « tempêtes de projectiles ». Tantôt il nous parle de la retraite des Russes et de leur « vaillance acharnée » et de leur revanche. Tantôt il célèbre l'intervention de l'Italie dont il n'avait jamais douté et la beauté de cet acte. Il conclut que l'Allemagne assume une tâche colossale, impossible en se condamnant à rouler deux rochers de Sisyphe et que cette machine teutonique de guerre, si parfaite qu'elle soit, n'est pourtant qu'une machine, qu'elle s'épuisera fatalement. Le temps travaille pour nous, et Rei-

1. La table des matières donnera l'idée de ce précieux travail : I, L'avant-garde jusqu'à la fin du XVIIe siècle. II. Au XVIIe siècle. III. Armées de la Révolution. IV. Campagne de 1796-1797 en Italie. V. Campagne de 1800 en Allemagne. VI. Campagne de 1805 en Allemagne. VI. Campagne de 1806 (Iéna-Lubeck). VI. Opérations de décembre 1806 (Pultusk). VII. Campagne de 1807. X. Campagne de 1809. XI. Écrivains militaires de 1815 à 1859. XII, Campagne de 1859. XIII. Vue d'ensemble.

nach-Polybe prédit éloquemment le triomphe de la justice, le succès d'une ligue qui ne se bornera pas à rogner les serres du monstre, le châtiment de celui qui déchaîna cette guerre et qui n'éprouve que le regret d'avoir manqué son coup. J'allais oublier la préface, remarquable morceau où l'auteur esquisse les nouveaux caractères de la guerre : une armée qui s'enterre jusqu'aux dents sur une ligne de plusieurs centaines de kilomètres et qui force l'adversaire à en faire autant ; la guerre de siège en rase campagne ; les gros canons et les gros projectiles ; le rôle de l'artillerie lourde ; une stratégie nouvelle ou plutôt une stratégie renouvelée.

Arthur CHUQUET.

Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne. I (publication faite par les soins du Ministère des Affaires étrangères). Paris, Berger-Levrault, in-8°, 208 p. Un franc.

Le premier volume de la publication entreprise par le ministère des affaires étrangères et intitulée *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne* contient une centaine de documents, rapports d'officiers et de soldats français, dépositions de citoyens français, proclamations et ordres du jour de chefs allemands, carnets et lettres de soldats allemands, tous documents dont l'autorité ne peut être constestée. Ces documents sont répartis en chapitres. En tête de chaque chapitre ont été transcrits les articles des traités et conventions que le gouvernement allemand avait souscrits et qu'il a violés. Tout le monde lira ce volume dont le prix est vraiment minime. Rarement une publication officielle a été mieux faite, mieux composée. Les pièces sont très clairement, très nettement rangées, et celles qui sont en allemand — d'ailleurs, presque toujours, bien choisies — sont reproduites dans le texte original et en fac-similé, et traduites en notre langue avec soin et exactitude. Ajoutez à tous ces mérites la justesse et la mesure du ton. Nous ne pouvons que féliciter, que remercier les hommes qui ont collaboré à cette publication, et qui se sont acquittés de leur tâche d'une manière remarquable et digne de notre France [1].

Arthur [illegible]

---

1. Les remarques [illegible] nous avons lu l'ouvrage. P. 20 rencontrer une *opposition* (des forter[illegible] vaudrait « résistance [illegible] plus loin le mot « séparation »). P. 22-23 dire « Zimmermann » et [illegible] *mermann*. I. 32-33 lire Bonvillier [illegible] ligne 10 « sie » au lieu de *die*. P. 56 le mot illisible est « daruber [illegible] Melen et non *Metten*. P. 81 dire « des coups partent » et [illegible] P. 83 et 124 traduire [illegible] il faut, solidement, [illegible] morceau Rumigny [illegible] « Hindernisse. Dann Brennen [illegible]

Maurice Rondet-Saint. Rapport à M. le sous-secrétaire d'État de la marine marchande. **L'organisation des services maritimes français vers le Pacifique américain par le canal de Panama.** Paris, Dépêche coloniale, 1915. In-12, 139 p.

Il est regrettable que ce rapport ait été écrit — disons le mot, bâclé — si vite, qu'on n'en ait effacé ni les taches, typographiques ou autres (comment comprendre la dernière phrase de la p. 60 ?), ni les répétitions (la p. 42 et la p. 61, les p. 101-107 sont un démarquage de la p. 51). Aucun document n'est cité avec sa date, ce qui est le contraire d'une bonne méthode. Les conclusions n'apparaissent pas toujours clairement (par exemple pour l'émigration M. Rondet-Saint semble d'abord adopter la thèse allemande, pour la combattre ensuite).

Ces défauts sont d'autant plus regrettables que ce rapport (mission 1914-1915, laquelle avait un objet un peu plus étendu que celui qui a été traité en fait : *participation du pavillon français au trafic transpacifique par le canal de Panama*) est une contribution essentielle au gros problème de demain, à ce qui devrait déjà être pour nous un problème d'aujourd'hui : l'utilisation économique de la guerre et de la victoire.

Avant la guerre, les Allemands s'étaient déjà organisés pour être les premiers à profiter de l'œuvre franco-américaine. Une agence à Valparaiso concentrait les efforts de la *Hamburg-Amerika* et du *Kosmos*, et déjà les compagnies vendaient, par mensualités d'un dollar, des billets d'émigration. Une mission commerciale allait étudier la situation à Vancouver et à Portland, et déjà se construisaient les bateaux des nouveaux services.

Et pendant ce temps, « les compagnies de navigation françaises n'avaient rien fait, pour la bonne raison que jusqu'à la veille de l'ouverture des hostilités les pouvoirs publics en étaient encore chez nous à « étudier la question », déplorable et courante formule avec laquelle on a chez nous une si fréquente et bien fâcheuse tendance à remplacer l'action par des palabres ».

M. R.-S. étudie avec soin les conséquences de l'ouverture de la voie nouvelle, qu'il serait fou de comparer à celles du percement de Suez, mais qui n'en seront pas moins considérables pour les relations entre les deux rivages du Nouveau Monde, et aussi pour les relations entre l'Europe et l'Ouest américain. Il montre fort bien que ce qui est à considérer, c'est beaucoup moins le raccourcissement linéaire des

---

Fosses et Courcy au lieu de Vays, *Ottignie*, *Fosse*, et *Courey*. P. 104 *Birisceau* ne peut être que Briscol. Voici, en outre, quelques points douteux. Je lirais p. 46 plutôt Wülkerich que *Wüllrich* ou *Wolkrich* ; p. 77 plutôt 70 que 10 ; p. 81-82 plutôt Battice et Baelen que *Betten* et *Leylen* ; p. 89 plutôt « hier » que *sehr* et « Gemmechenne » plutôt que *Gemmingen* (le soldat me semble avoir écrit *Gemmigen*, puis *Gemmighen*). Enfin, il faudrait, dans le sommaire des carnets, indiquer plus nettement où se passe l'action (cf. p. 93, 95, 97) et dire, par exemple p. 112 que le village se nomme Bouvignes et que la tuerie eut lieu le 23 août.

routes de mer, brutalement mesuré en milles, que les possibilités du trafic. Aussi fait-il une enquête précise des conditions économiques présentes et futures de chacun des États riverains du Pacifique oriental. Il en conclut que le pavillon français doit reprendre sa place sur ces mers d'où nous avons eu la faiblesse de le laisser disparaître. Il demande une ligne du Nord, allant jusqu'en Colombie britannique, qui desservira notamment à Santa-Rosalia les mines de cuivre du Boléo, et une ligne du Sud, desservant les ports du Chili non seulement jusqu'à Valparaiso mais jusqu'à Coronel.

Par d'excellents arguments, M. R.-S. démontre que le terminus européen des deux lignes doit être reporté plus à l'Est, de façon à cueillir la totalité du fret français, et même une partie au moins du fret belge et suisse. A défaut d'Anvers, qui mettrait ce terminus chez des amis, mais tout de même hors de chez nous, M. R. S. se rallierait à Dunkerque, avec escale à Bordeaux où les bateaux toucheraient après avoir fait dans les ports du Nord une partie de leur chargement.

Il est à souhaiter que le sous-secrétariat d'État et nos Compagnies fassent leur profit de ces judicieuses observations. Nous ne saurions trop le répéter : la victoire militaire serait stérile, si elle ne devait être suivie d'une organisation rationnelle de la lutte économique.

Henri Hauser.

Eugène Baie. **Le droit des Nationalités**. Paris, Alcan, 1915. In-8°, 112 p.

M. Baie, patriote belge, a dédié ces pages à la Belgique et à son roi. Il a consulté, sur la question des nationalités, une vingtaine de personnes appartenant à des nationalités différentes. Si toutes sont d'accord pour proclamer le droit absolu des peuples, petits ou grands, à l'indépendance, toutes ne sont pas d'accord sur l'essence même de la nationalité. Tant il est vrai que ce problème est obscur. M. Boutroux, fidèle interprète de la tradition révolutionnaire française, fait de la nation, comme Michelet et Renan, une personne morale. C'est dans Rousseau et dans Kant (p. 25), dans la doctrine de l'autonomie de la conscience humaine qu'il va chercher le fondement de l'idée de nation. Au contraire, M. Carton de Wiart écrit que les légistes de la Renaissance et les encyclopédistes du XVIIIe siècle « substituèrent à la théorie des nationalités l'idée de l'homme-automate », et il ajoute qu' « en France, la conception révolutionnaire des Droits de l'Homme avait fait quelque tort au principe des nationalités ». Nous qui croyions que ce principe, du moins dans sa forme française (si nettement opposée par M. Boutroux à la forme allemande), sortait de deux articles de la Déclaration des Droits, et qui faisions jaillir de cette Déclaration même le droit impérieux des Flamands et des Wallons à rester, ensemble, une nation [illegible]

souveraine! M. Andréadès montre que le patriotisme hellénique est le frère du patriotisme français, qu'il repose sur « le principe, proclamé en 1789, du libre choix, du consentement volontaire », cependant que M. l'abbé Wetterlé définit la nation « un groupement ethnique, qui se distingue des autres par ses origines raciques, ses mœurs, ses traditions, sa langue nationale ». Mais toute l'histoire de l'Alsace, et celle de M. Wetterlé lui-même, crient contre cette définition. « Toutes les races distinctes, dit-il encore, veulent arriver à se gouverner elles-mêmes ». Mais qu'est-ce qu'une race ?

Dans ce débat, M. John Galsworthy fait l'avocat du diable. Il insiste sur les obscurités, les contradictions, les difficultés. Il montre que le patriotisme, respectueux des autres patries, se heurte souvent à un nationalisme étroit et envahisseur, lequel aboutit à la suprématie de la Force. Au dessus du principe des nationalités doit régner la morale internationale. Morale d'une application délicate, car les questions nationales ne sont pas toujours simples. « Une transaction seule est possible en plusieurs cas, dictée par la majorité, et toujours restera pendante, en ce cas, la question des droits et des aspirations des minorités ». Le principe des nationalités n'est donc pas, par lui-même, un principe de paix. M. Galsworthy estime que l'on ne pourra « éliminer le virus d'un nationalisme agressif qui porte en soi de nouveaux conflits » que lorsque la démocratie aura partout triomphé.

Heureusement, ces difficultés théoriques, ces antinomies se concilient, se fondent au foyer ardent de la vie. Il n'est pas nécessaire de savoir au juste ce qu'est une nation pour voir autour de nous vivre, durer, naître et renaître des nations. « Et tout d'abord, s'écrie M. Léon Hennebicq, alléluia ! un peuple est né, une nation grandit, une Patrie s'épanouit ! oui, tout cela, dans la magie sanglante des combats, miraculeusement, en quelques semaines ! » Cette patrie vit et vivra.

Henri Hauser.

L. Lévy-Bruhl. **La conflagration européenne**. Ses causes économiques et politiques. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 16 p.

M. Lévy-Bruhl a fort bien fait de donner à part son étude parue dans *Scientia*. C'est une de celles, c'est peut-être celle où on a le mieux montré que « l'essor extraordinaire de l'industrie allemande comportait pour ses voisins, et pour le monde, plutôt un danger de guerre qu'une garantie de paix ». Cela ne veut pas dire, — paradoxe qui serait désolant — que le développement industriel est nécessairement un facteur de guerre ; cela veut dire qu'il n'est pas nécessairement générateur de paix. De la façon dont la machine allemande était montée, et surtout en raison de la dangereuse confusion établie en Allemagne entre la richesse économique et la puissance de l'Etat, il

devait fatalement arriver un moment où l'Allemagne voudrait prendre de force la place qu'elle s'attribuait à elle-même.

A ces causes économiques, M. L.-Br. a joint les causes proprement psychologiques dont la principale est que « les Allemands sont persuadés qu'on ne les aime pas ». Et, comme il arrive chez les individus, cette persuasion les irrite, et ils font tout ce qu'ils peuvent pour être haïs.

Henri Hauser.

Henri Lorin, **La paix que nous voudrons**. Paris, Fr. Alcan, 1915. In-8°, 46 p.

Le professeur de Bordeaux a repris ici des articles parus dans la *Petite Gironde*. Pas de difficultés pour ce qui concerne les revendications françaises : l'Alsace réunie, l'Alsace *de 1814*, avec des garanties stratégiques : un Maroc libéré de ses hypothèques : un Congo agrandi (pourquoi M. Lorin, p. 18, eût-il laissé aux Allemands une zone littorale au Cameroun ? ils auraient vite fait de lui donner un arrière-pays) ; l'abolition de l'article 11, comme des autres articles, du traité de Francfort.

Il est plus risqué de tracer la carte de l'Europe future, et de faire à chaque nationalité sa part. M. L. croit à un règlement facile de la question de l'Adriatique et de celle des Détroits. Je voudrais partager son optimisme. Je voudrais aussi savoir ce que deviendront des États comme la Bohême-Slovaquie, comme la Hongrie purement magyare, lorsqu'ils seront à leur tour ce qu'était la Serbie d'hier, des États sans mer.

M. L. offre à la Belgique Malmédy, ce qui va de soi, et le Luxembourg, ce qui peut se soutenir ; mais aussi Trèves et Aix-la-Chapelle. Que devient là dedans le principe des nationalités ! Et quel singulier cadeau à faire aux Belges que de leur donner à assimiler des Allemands et de les transformer décidément en un peuple trilingue !

H. Hr.

Paul Manivet, **les Rues d'Avignon**. *Sonnets*, ornés de [illegible] Avignon, A. Pinguet éditeur, 1913 ; in-8°, VII-194 pages.

Les villes d'art de France ont leurs admirateurs fervents. Après Robida et en même temps que André Hallays, M. Paul Manivet s'est occupé d'Avignon, *de sa ville*, qui est celle de bien d'autres ; le premier l'a célébrée en peintre qui flâne, croquant [illegible] au hasard des promenades, un coin rapidement aperçu et qui lui plaît ; le second lui a consacré un livre attrayant où le détail d'archéologie et d'histoire ne fait pas défaut ; notre sonnettiste, voulant « réaliser une œuvre d'art », « n'a pas traité toutes les rues », ce dont on lui sait gré ; il a essayé de « donner à ses compatriotes l'impression de leur

ville actuelle »; en peignant des places, des rues, des avenues, il note ses souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Pour les préciser, il a eu l'heureuse idée de s'adresser à 26 peintres avignonais qui lui ont confié quelques études ou qui à son intention ont brossé hâtivement une petite toile. Il y a bien dans ce volume des vues dites générales qui sont des plus fragmentaires, (p. 13), ou tellement générales que rien ne s'y distingue, (p. 172); un dessin allegorique qui n'a rien de tel, (p. 4), une place dont on voit surtout la fontaine du milieu, (p. 125). Malgré tout l'impression qui persiste est agréable dans l'ensemble; la couleur locale y est; la plupart des illustrations sont plus suggestives à regarder que des clichés de cartes postales; et l'on s'attarde à examiner *le Pont Saint-Bénézet* et *la Chapelle des Pénitents-Noirs* de J. Hurard, *le Cloître Saint-Pierre* de A. Lesbros, et le *Dessin* de Rondel, où se manifestent une originale personnalité, un sens profond de la lumière et de la beauté.

Les 58 sonnets de M. Paul Manivet qui est un modeste, à en juger par le poème de la page 95, ne valent pas à coup sûr ceux de Hérédia; le souffle y est court, l'adjectif laborieux, la cheville assez fréquente, le trait souvent banal; son avertissement *au lecteur*, en bonne prose, est peut-être ce qu'il y a de plus poétique dans toute l'écriture de l'ouvrage. Je reconnais pourtant volontiers que *la Place du Palais* (p. 21), *la rue de l'Aïgarden* (p. 71), *la Place Pie* (p. 75), *la rue Vieux-Sextier* (p. 77), *la rue des Teinturiers*, (p. 109), *la rue Baracane* (p. 127) et le *Quartier de la Madeleine* (p. 159), sont des sonnets assez bien venus, assez bien posés, cohérents et qui contiennent d'exactes notations. On comprend que *les Angles*, ce village qui a servi de cadre à un délicieux roman d'Albéric Chabrol (voir l'*Illustration* de 1903), aient mérité le sonnet de la page 185; mais ce que l'on ne saisit pas, c'est que Villeneuve ait été laissée de côté. *La table des illustrations*, mal établie, sera difficilement utilisée par le lecteur.

En résumé, l'effort de M. Paul Manivet est louable, digne d'être encouragé; mais Avignon attend encore son psychologue et son poète.

Félix Bertrand.

— Continuant ses précieuses publications sur un dialecte algonquin qu'il est allé étudier sur place, M. Uhlenbeck donne maintenant des *Philological Notes to Dr. J. P. B. de Josselin de Jong's Blackfoot Texts* (*Verhendelingen* de l'Académie d'Amsterdam, Afd. Letterkunde, N. R., Deel XVI, 1). Il s'agit d'une série de notes explicatives pour des textes en blackfoot publiés par M. J. P. B. de Josselin de Jong, ancien élève de M. Uhlenbeck, et son compagnon de voyage dans sa mission en pays des Blackfoots. — A. M.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 13 novembre — 1915

Paul Bourget, Le démon de midi ; Le sens de la mort. — Nothomb, Histoire belge du grand-duché de Luxembourg. — Verrier, La haine allemande contre les Français. — Champaubert, Les campagnes de 1814. — D'Estre, L'adversaire. — Nos marins et la guerre. — Cornelissen, Les dessous économiques de la guerre. — Liesse, Le crédit en Allemagne et en France. — D'André, Le tir pour vaincre. — Bonnefon, Croyez en la France. — Plumon, Guide à l'usage du corps expéditionnaire en Orient. — Catalogue Charavay 465.

Paul Bourget, **Le Démon de midi**. Paris, Plon-Nourrit, 1914, in-16, 2 vol. VII, 316 et 375 pp. Fr. 7.

Publié à la veille de la guerre, cet important roman philosophique n'a pas été commenté et discuté comme il méritait sans contesta de l'être. Mais les problèmes qu'il examine sont de ceux que nul événement contingent ne dépouille de leur actualité : il n'est donc pas trop tard pour en signaler l'intérêt.

Expliquons tout d'abord en quelques mots son titre peu banal. Le *Démon de midi*, c'est, par allusion au vocabulaire des couvents du moyen âge, la tentation du milieu de la vie, celle qui vient assaillir l'homme de pensée au midi de ses jours terrestres dans la plénitude de sa force, c'est-à-dire dans le voisinage de sa quarantième année. Cette tentation-là ne sera pas épargnée au héros de M. Bourget, Louis Savignan, un historien catholique de vaste réputation. Il s'éprendra sur le tard d'une femme mariée, et, reniant tous les principes qui lui ont dicté jusque-là sa conduite, déchaînera dans son entourage des tragédies intimes qui le laisseront pour longtemps accablé.

Dans le *Démon de midi*, deux intrigues d'amour également émouvantes se déroulent sur deux lignes parallèles, influant presque à chaque instant l'une sur l'autre. On distingue six personnages principaux, distribués en deux groupes de composition identique, où deux hommes s'y disputent plus ou moins consciemment, plus ou moins ouvertement, la possession d'une femme. D'une part, voici Geneviève Calvières placée entre son mari qu'elle méprise et Louis Savignan qu'elle aima jadis sans pouvoir l'épouser, mais qu'elle a revu après vingt ans de séparation pour l'aimer de nouveau jusqu'à la folie. D'autre part, c'est Thérèse Andrault, une jeune fille exaltée

mais pure qui se voit aimée par un prêtre révolté contre l'Église, l'abbé Fauchon, et par le jeune Jacques Savignan, fils adolescent de Louis. Le lien de chair et d'affection qui rattache ce père à ce fils forme d'ailleurs le trait d'union entre les deux trios passionnés, qui sont pareillement destinés aux orages, puisque, sous l'impulsion du désir, Geneviève commettra l'adultère, tandis que l'abbé Fauchon se mariera en dépit de son vœu sacerdotal.

Nous n'avons pas le dessein de conter ici ce double drame de passion aux péripéties émouvantes. C'est l'aspect philosophique du livre qui doit seul nous retenir : ce sont les conflits déchaînés ou latents dans le sein du catholicisme français que nous contemplerons un instant tels qu'ils se reflètent dans l'esprit éminent qui applique depuis quelques années à ces graves sujets sa méditation féconde.

L'historien Louis Savignan est le type du catholique de raison dans la France contemporaine. Il a le culte de l'ordre ; il croit à la nécessité de la hiérarchie dans la sphère des conceptions religieuses, aussi bien que dans l'organisation politique d'un pays ; il juge que le sentiment personnel doit partout se subordonner à l'autorité légitime, à celle qui se fonde sur l'*expérience* des hommes et des choses. Seulement cette très estimable disposition de la pensée a été poussée par lui jusqu'à l'excès. Sa foi chrétienne, trop sûre d'elle-même, s'est peu à peu refroidie dans son sein avec les années jusqu'à n'être plus guère autre chose qu'un système. Son catholicisme trop intellectuel, trop purement doctrinal mérite à peine encore le nom de religion et tendrait plutôt à devenir une simple philosophie de la vie. Avec un de ces penseurs contemporains qui sont parvenus à la religion *par le dehors*, il pourrait donner à sa profession de foi cette forme paradoxale : « Je suis clérical et athée ! »

Encore reste-t-il extérieurement catholique au début de son aventure d'amour; mais voici que nous est présentée dans son voisinage une âme parvenue à un catholicisme de tête, entièrement destitué d'émotion, réduit à une affirmation de la pure raison. C'est Geneviève Calvières qui va changer la vie de Savignan : cette femme a conduit jusqu'à son terme l'évolution mentale que son inspirateur n'a pas entièrement achevée pour sa part : « Je ne crois pas, lui dira-t-elle « avec franchise, et cependant, j'aime l'Église pour avoir appris par « vous et aussi un peu par moi-même qu'on n'a jamais affaibli l'Eglise « sans affaiblir la France. L'Église est une nécessité française. J'aime « l'Église parce que je suis Française. »

Ajoutons que notre être moral ne pouvant guère se passer de quelque recours métaphysique, Mme Calvières superpose à son incroyance théorique une vague inspiration rousseauiste qui dégénèrera facilement en mysticisme passionnel aussitôt qu'elle se verra tentée par l'amour adultère : « Je crois encore à deux choses, a-t-elle « en effet continué lorsqu'elle expliquait son âme à son amant : à

« l'ordre désirable dans la société, et, en moi, à un certain *sentiment* « *intime* qui fait que je me plais ou déplais à moi-même d'une manière « profonde, radicale, absolue, selon mes actes. *Je crois à une cons-* « *cience que j'ai créée moi-même* ! » Et c'est donc ici la conscience telle que l'a définie Jean Jacques, c'est-à-dire la voix de la subjectivité, de l'instinct et de la passion dans la mentalité humaine. Écoutez plutôt les conseils qu'en va recevoir Mme Calvières et vous y reconnaîtrez facilement ceux que le christianisme appelle les avis du Tentateur, en leur *opposant* la conscience rationnelle, façonnée par cette expérience sociale séculaire qui naît de la vie en commun des hommes. « Ma conscience, poursuit en effet Geneviève dans la « garçonnière où elle cache ses amours secrètes, ma conscience *me* « *fait seule juge de mes actes*. L'univers entier me dirait que je fais « mal en t'aimant, que, moi, je dirais : Non ! Un amour comme le « nôtre est *ce que les hommes appellent le mal* et pourtant j'en suis « fière ! *Je ne m'estimais pas* quand je laissais passer des jours, des « mois, des années sans me rapprocher de toi. Je m'estime maintenant que je délaisse pour toi l'homme qui est mon époux devant « l'autel et devant la loi. Tu crois à l'importance des idées. Il n'y a « *que les personnes* ! Toi et moi, il n'y a que cela de réel au monde ! » On aperçoit du premier coup d'œil les conséquences sociales d'une telle attitude morale.

Aussi M. Bourget conclut-il à bon droit que cette femme qui prétend ne pas croire en Dieu a fait de la passion sa religion et son culte : elle professe cette idolâtrie moderne où l'amour d'une créature est mis au dessus de l'amour de Dieu, est l'amour de Dieu appliqué à une personne. En d'autres termes elle pratique, — après l'avoir à son tour et à sa façon commenté —, ce mysticisme passionnel dont George Sand a jadis donné les plus subtiles formules dans *Lélia* ou dans *Jacques*, formules sur lesquelles le roman contemporain a brodé depuis tant de variations persuasives.

En contraste avec ces catholiques de raison que ni leur catholicisme suspect, ni leur prétendue raison rousseauiste ne préservent du vertige moral et du naufrage social, considérons maintenant des catholiques que leur attitude sentimentale ne gardera pas beaucoup mieux des écueils. Et d'abord Jacques Savignan, le fils de Lélia, un jeune homme de vingt ans à peine, dont la haute valeur intellectuelle et la parfaite pureté morale forcent autour de lui l'estime et l'affection. Celui-là a donné sa sympathie à ce corps de doctrines religieuses qui a été récemment désigné par le nom de *modernisme*. Il a été entraîné dans cette voie par un prêtre d'intelligence remarquable, mais de colossal orgueil, l'abbé Fanchon, un catholique du type romantique, un fils spirituel de Chateaubriand et surtout de Lamennais.

M. Bourget nous rappelle que les romantiques des générations

précédentes ayant déifié le sentiment, puis l'amour, ceux de l'heure présente ont préféré diviniser la *vie*. La vie, ont enseigné les modernistes, est essentiellement *action*; plaçons donc la vérité religieuse dans l'action et nous aurons le pragmatisme. La vie, n'est-ce pas encore l'activité subconsciente de l'esprit? Saluons alors la vérité religieuse dans le sentiment qui émane des profondeurs les plus indéterminées de notre être et nous aurons ce qu'on appelle aujourd'hui l'immanentisme, cet encouragement à l'inspiration divine *personnelle* et sans contrôle que l'Eglise ne saurait accepter. La vie enfin c'est le développement continu de notre être et nous voici devant l'évolutionisme religieux qui attend la vérité métaphysique d'une révélation sans cesse renouvelée, mouvante et changeante comme le siècle qui l'encadre. — Telles sont les doctrines vers lesquelles incline l'esprit anxieux de Jacques Savignan.

Mais si ce jeune homme est le moderniste en expectative et pour ainsi dire en gestation, *Le Démon de midi* nous offre également le type du moderniste décidé, achevé, dans l'abbé Fauchon. — Agé de quarante ans environ, de même que Louis Savignan, ce lévite est comme le laïque, hanté par la tentation de la chair. Il aime la gracieuse et mystique Thérèse Andrault : et c'est en grande partie pourquoi il voudrait ramener l'Église romaine à sa discipline primitive qui tolérait le mariage des prêtres. Il soutient publiquement cette thèse : averti aussitôt, puis censuré par ses supérieurs ecclésiastiques, il va jusqu'au bout de sa rebellion en publiant, sous le titre évangélique de *Hakeldama*, un pamphlet violent contre Rome. Il y fait adhésion publique à l'agnosticisme, ou impossibilité de connaître Dieu par la raison, à l'immanentisme ou nécessité de chercher et de respecter Dieu dans le subconscient, enfin au démocratisme chrétien, ce succédané du mysticisme social (ou socialisme romantique) qui est issu de Rousseau. — Au surplus l'orgueil né d'une prétendue inspiration divine et la conviction de l'alliance céleste, cet orgueil qui est le trait caractéristique de tout mysticisme dépourvu de cadres rationnels, se traduit dans le livre du prêtre par « le plus furieux appétit de domination intellectuelle ». Fauchon en vient à voir dans des événements fort naturels autant de signes évidents de sa mission divine et dans chacune des suggestions de son intérêt propre une reconnaissable impulsion du Très-Haut.

De même qu'il prétend réformer la doctrine chrétienne, il a imaginé et réalisé un culte nouveau, simplifié, ramené, selon lui, aux rites de la primitive église. Comme à l'époque des catacombes le prêtre, élu par les fidèles, n'y est plus autre chose que leur délégué pour l'accomplissement des rites; tel est le rôle que s'attribue Fauchon dans le petit groupe de ses adhérents. La messe qu'il célèbre au milieu d'eux est celle du IIIe siècle chrétien et la description de cette cérémonie forme un des plus curieux chapitres du *Démon de midi*. L'assistance se

recrute principalement parmi les artistes sans gloire, parmi les réformateurs sociaux sans avenir, ces naïfs adeptes du mysticisme esthétique et du mysticisme social, car un pareil culte, tout pénétré d'inspiration rousseauiste, flatte les illusions dont ces rêveurs nourrissent leur impérialisme vital contrarié par les faits. Le point culminant de la cérémonie, c'est la récitation en commun d'une éloquente litanie : on y invoque tour à tour comme des intercesseurs les hérésiarques successivement condamnés par l'église au cours des siècles pour leur mysticisme émancipé de ses prudentes directions : Origène, Savonarole, Pascal, Molinos, Fénelon, Lamennais, Doellinger, Tyrrel.

M. Bourget n'a pas de sympathie pour Fauchon, mais on lui rendra toutefois cette justice qu'il a tracé avec une entière impartialité la physionomie morale de son hérésiarque auquel il prête non seulement la plus parfaite bonne foi, mais encore, à deux reprises, une attitude véritablement évangélique et le plus méritoire oubli des injures.

N'existe-t-il pas cependant pour les catholiques sincères un moyen terme entre cette religion de pure raison sans suffisante efficacite pratique qui est celle de Louis Savignan, et d'autre part cette aveugle obéissance aux impulsions du sentiment qui conduit les Fauchon à rompre par orgueil avec l'Église dont ils se réclament ? — Le romancier paraît avoir indiqué cette voie moyenne et plus sûre en esquissant la figure du jeune Dominique Andrault, camarade de Jacques Savignan. Fortement tenté, lui aussi, par le modernisme aux approches de la vingtième année, son service militaire l'aura bientôt conquis aux préceptes de discipline et de subordination rationnelle. Il restera dans l'armée : il y deviendra certainement un catholique sans faiblesse en même temps qu'un chef dévoué à ses devoirs : il pourrait être le héros de ce *Sens de la mort*, venu un peu plus d'un an après *Le Démon de midi* sous la plume de M. Bourget, dans une atmosphère morale si complètement renouvelée par la tempête.

Paul Bourget, **Le sens de la mort.** Paris, Plon-Nourrit, 1915, in-16, 328 pp. Fr. 3, 50.

M. Paul Bourget vient de nous donner sous ce titre un roman qui comptera parmi les plus magistrales productions de sa plume. Entre les récentes publications de nos écrivains du premier rang, c'est assurément celle qui associe de la façon la plus heureuse le souci de l'art aux patriotiques préoccupations de l'heure présente. C'est l'apologie des héros qui sont morts en croyants pour le pays, et c'est notre premier roman de guerre.

Car il y a un roman dans cette sevère étude de psychologie philosophique et religieuse : le roman le plus chaste et le plus discret de tous. En voici le résumé très bref. Le grand chirurgien Michel Ortegne achève de mourir à cinquante ans d'un cancer intérieur vers le début

de la présente guerre : il se tient encore debout cependant et il est à la tête d'une ambulance parisienne. Sa jeune femme Catherine, qui l'admire et qui croit l'aimer, le sait condamné à brève échéance et se laisse un moment séduire par la pensée de l'accompagner volontairement dans la mort. Mais on apporte gravement blessé dans leur hôpital de la rue Saint-Guillaume un jeune officier breton et catholique, Ernest Le Gallic, cousin, camarade d'enfance, et de tout temps amoureux muet de Catherine Ortègue. Celle-ci sentira bientôt se réveiller dans son âme les sentiments passionnés qu'elle lui avait voués, à son insu, dès leur fraternelle adolescence; mais pas un mot ne sera prononcé entre eux sur cette mutuelle inclination de leur cœur. Nous ne l'apprendrons que par la jalousie maladive de l'époux, et Mme Ortègue, après avoir fermé les yeux à son mari et à son cousin, se dévouera à ses devoirs d'infirmière avec une ardeur sans relâche qui peut-être lui procurera bientôt l'apaisement dans le repos éternel.

M. Bourget a voulu placer côte à côte, en face du problème de la mort prochaine, un incroyant stoïcien et un catholique grandi dans une disposition toute mystique de l'âme. Comment l'un et l'autre accueilleront-ils la redoutable visiteuse? Ortègue semblerait devoir l'attendre en homme de courage, tel qu'il le fut de tout temps. Une opération pourrait le soulager, prolonger quelque peu ses jours, mais il s'y refuse parce qu'elle pourrait aussi le tuer et lui ravir quelques mois de ce bonheur sentimental qu'il goûte auprès de sa femme : « C'est inouï, dira de lui par la suite un de ses confrères, c'est inouï « qu'il ait préféré à l'intervention chirurgicale l'abrutissement de la « morphine et ses dangers » ! Voilà pourtant ce qu'il va faire, mais avant de dire les conséquences de cette décision néfaste, arrêtons-nous un instant à dessiner le « véritable » Ortègue, tel qu'il se présentait avant les diminutions morales qui vont surgir pour lui de son recours à l'abominable « drogue ».

Il est tolérant, cet Ortègue-là, en dépit de son dédain pour la conception religieuse de l'existence : « Ne m'en veuillez pas, dira-t-il « au jeune Le Gallic, de mon incroyance systématique, pas plus que « je ne vous en veux de votre croyance. Ne pas avoir le même chi- « misme cérébral n'a jamais empêché deux hommes de cœur de s'es- « timer et de s'aimer. Or vous savez que je vous estime et que je vous « aime beaucoup ! » Puis encore, il aura cette jolie riposte encourageante et délicate à l'officier qui lui a dit : « D'un moment à l'autre, « je peux voir Dieu face à face. — Ce sera pour une autre fois ! Nous « autres médecins, notre métier consiste à empêcher ces rendez-vous- « là ! »

Il est intrépide aussi devant l'inévitable. Lorsqu'il croit devoir révéler à l'un de ses disciples le secret de sa fin prochaine, il le fait sur le ton du détachement scientifique le plus serein. Jamais dans ses leçons les plus applaudies de la Faculté, il n'a trouvé des accents plus nets,

montré plus de décision dans le regard, apporté plus de certitude dans l'affirmation. C'est vraiment un Stoïcien de l'ancienne Rome et son auditeur, consterné d'admiration, l'aperçoit revêtu d'une grandeur émouvante jusqu'à en devenir auguste!

Enfin, au moment de mettre un terme à ses souffrances par le suicide, il condamnera les faiblesses morales de ses derniers jours, faiblesses dont nous allons bientôt révéler le caractère, et ce cœur magnanime qui se juge, affirmera donc par cette noble réaction de son psychisme supérieur tout l'ordre moral que nia son orthodoxie de savant. « Ce déter-« ministe absolu, en se blâmant de certains actes, reconnaissait, — et « il ne s'en rendait pas compte, — l'obligation et la liberté. Ce phéno-« méniste pour qui la pensée et le sentiment n'étaient que des accidents « proclamait, — et il ne le comprenait pas — le respect dû par la per-« sonne à la personne. Ce négateur de l'univers spirituel s'y mouvait « uniquement à cette minute, malgré le poids de sa chair douloureuse, « malgré l'esclavage de sa longue intoxication. Il revenait au ton de « l'*intelligence stoïque !* »

C'est qu'en effet cet Ortègue-là, le « vrai » Ortègue, a fait place pendant les dernières semaines de sa vie à un tout autre homme. En présence de la mort prochaine, il s'est réfugié, lui aussi, sans le savoir, dans un mysticisme, mais dans le plus bas de tous, celui de la narcose. Car William James dont M. Bourget invoque l'autorité à la dernière page de son récit, classe nettement parmi les *états mystiques* l'ivresse de l'alcool, et, davantage encore, celle qui procède des narcotiques médicinaux : il a été jusqu'à parler de la *révélation anesthésique*, il en a cité de nombreux exemples et il en fait état pour ses études d'*Expérience religieuse*. Seulement ce mysticisme, probablement le plus ancien qui soit (les Dionysiaques usaient déja d'une substance analogue au haschich), est aussi le plus « irrationnel » en ses suggestions, le plus antisocial en ses résultats : il détruit l'être moral au lieu de le tonifier utilement comme font les mysticismes mieux encadrés de raison. Ortègue a quelque part cette affirmation brutale en parlant de l'aumônier de son hôpital (une bien curieuse silhouette de prêtre évangélique) : « L'abbé Courmont vient de dis-« tribuer sa morphine à ses clients. Elle est encore plus abrutissante « que l'autre ! » Eh bien, la propre aventure du chirurgien, opposée à celle du lieutenant Le Gallic, démontrera surabondamment qu'il exprime ici le contraire de la vérité expérimentale et scientifique.

Voyons en effet ce que vont faire de lui ces extases physiologiques que lui apportent les injections d'opium liquide et qui le distraient pour un moment de ses souffrances. Elles en feront un esclave de ses impulsions subconscientes ou instinctives, et, dans son cas particulier, du soupçon qui se mêle à son amour pour sa femme, parce qu'il a le double de son âge: elles lui retireront toute maîtrise de soi, le livreront aux inspirations d'une jalousie forcenée contre Le Gallic,

dont il a deviné dès longtemps les sentiments contenus pour Catherine. Décidé au suicide, il tentera d'y entraîner avec lui Mme Ortègue ; en sorte que le disciple dévoué qui nous conte sa tragique aventure nous dira son épouvante devant « cet horrible délire d'égoïsme et de détresse ». L'ancien Ortègue était un magnifique ouvrier de savoir, un vainqueur de la vie épanchant de lui-même une source intarissable d'altruisme. Celui du présent, ce moribond décharné, au regard fixe, *diminué par la drogue*, tantôt somnolent, tantôt follement irascible, n'a de commun avec l'autre que sa lucidité intellectuelle étonnamment persistante dans le naufrage de son sens moral. Il accepte, s'il ne le provoque pas, le sacrifice insensé de sa femme : il tue à peu de chose près son malade Le Gallic par les émotions qu'il lui cause. Quel contraste entre ce « déchaînement presque bestial » de la passion égoïste et la maîtrise de soi dont l'officier donne dans le même temps à cet égaré un sévère, un humiliant exemple !

Car le soldat breton aux prunelles claires, à la mâle figure, si énergiquement militaire dans son aspect « qu'il émane de lui une sugges- « tion de sécurité », fait profession d'un mysticisme bien autrement pénétré d'expérience (et par conséquent de raison) que celui dans lequel l'homme de science a cherché son recours. Comme le dit excellemment M. Bourget, l'interprétation chrétienne de l'existence est le *résidu d'un empirisme* vingt fois séculaire. Le Gallic pratique donc l'adaptation à la vie telle que l'ont conçue et réalisée peu à peu les races actuellement maîtresses du globe. C'est un stoïcien, lui aussi, mais un stoïcien christianisé : car on sait qu'à l'expérience méditerranéenne antique de la vie sociale, condensée dans la morale des Zénon ou des Épictète, le christianisme amalgama la puissante inspiration mystique venue de l'Orient qui changea la face du monde romain. Ce chrétien professe *la religion de la souffrance*, qui, selon lui, sert à payer non seulement nos fautes, mais encore celles des autres au besoin. Et comme tout aboutit dans la vie à la souffrance et à la mort, rien n'est plus important que de pouvoir leur attribuer un sens.

Cette conviction profonde et décisive de l'officier mourant se symbolise d'ailleurs dans un geste imprévu, dans le refus de la morphine que le chirurgien a prescrit de lui donner. Oui, il refuse cet adjuvant, si légitime en son cas, parce qu'il faut, répète-t-il, payer pour soi-même, et, si l'on peut, pour les autres. Il essaye d'avoir la force de souffrir, ne serait-ce, ajoute-t-il, que pour ceux qui l'ont pas ! — Et là-dessus, Ortègue qui n'est plus maître de ses impulsions, Ortègue qui se croit visé par cette allusion de l'homme qu'il considère comme son rival, s'emporte en une scène dangereuse pour le blessé, puis se reprend encore une fois et explique en ces termes la décision si différente à laquelle il s'est arrêtée pour sa part : « C'est vrai, je prends de la « morphine, moi, et *je ne veux pas souffrir*. Avec mes idées, j'ai

« raison comme avec les vôtres vous avez raison de vouloir souffrir.
« Pour un moniste comme moi, la souffrance est *une horreur inutile*.
« Je n'en ai pas peur. Je n'ai peur de rien. Je la trouve absurde,
« voilà tout ! ».

Profession de foi qui va nous conduire à la conclusion de l'œuvre. Lorsque devant le stoïcien la mort vient à se dresser implacable, il l'affronte appuyé sur sa doctrine, mais il ne saurait s'*adapter* à cette perspective, puisqu'il voit dans le trépas le total écroulement de son être. Certes, il peut accepter son sort avec une grandeur pathétique, mais cette grandeur sera celle d'une résignation foudroyée ; la pensée du patient se courbera, dans un sentiment d'impuissance désespérée, sous la pression de forces irrésistibles, souveraines et néanmoins à ses yeux monstrueuses, puisqu'elles ne l'auront produit que pour l'écraser; il verra dans la fin qui le menace « un phénomène catastro-
« phique qui tient du guet-apens et de l'absurdité ! ».

Que devant le mystique chrétien la mort se présente de même, inopinée, prématurée. Sa doctrine qui résume, comme nous l'avons dit, les conclusions d'un empirisme séculaire, sa doctrine lui permettra d'accepter aussitôt son destin, d'en faire la matière de son effort moral, une occasion d'enrichissement pour lui-même et pour son prochain. Son psychisme sentimental s'y adaptera sans trop de peine, puisqu'il peut, d'après cette doctrine, offrir son agonie pour ceux qu'il aime. La mort qui n'a pas de sens si elle est une fin, a une signification très claire, si elle est un *sacrifice*.

Telles sont les leçons que M. Bourget enveloppe dans son émouvant récit : nous les résumerons en disant que tout mysticisme est tonique, donc désirable et que c'est un crime de le déraciner dans une âme, lorsqu'il est toutefois suffisamment imprégné d'expérience vitale et de raison pour ne pas présenter de danger, pour se révéler au contraire comme un précieux adjuvant des dispositions sociales dans l'âme humaine. Or, tous les mysticismes n'ont pas ce caractère que le mysticisme chrétien possède à un degré si éminent en vertu de son long passé d'empirisme ; et les mysticismes insuffisamment lestés de raison deviennent vite dangereux pour les imprudents qui s'y complaisent, dangereux pour l'entourage de ces égarés, dangereux enfin pour le corps social dont ils sont les membres.

Il faudrait encore insister sur le charmant portrait de femme qui est celui de Catherine Ortègue. Il faudrait relever tant de traits heureux ou profonds qui sont semés çà et là dans le livre : l'impression des Parisiens sous la menace des aéronefs ennemies ; la belle analyse du caractère vivant de l'apostolat. Enfin il faudrait dire les attraits de ce style précis, sûr et direct, le style par exemple du roman philosophique et moral dont M. Bourget nous a donné tant de modèles.

Ernest SEILLIÈRE.

Pierre Nothomb, **Histoire belge du grand-duché de Luxembourg,** Paris, Perrin, in-8°, 82 p. 1 franc.

Le Luxembourg — Luxembourg belge et Luxembourg grand-ducal — appartint longtemps à la Belgique. Avec les autres provinces belges, il est gouverné par la maison de Bourgogne Habsbourg et par Charles-Quint. Avec elles, il résiste à Philippe II. Il suit leur destinée sous Albert et Isabelle, sous les souverains espagnols. Lui aussi, durant le XVIIIe siècle, fait partie des Pays-Bas autrichiens. Les Français le possèdent avec le reste de la Belgique sous la Révolution et l'Empire. Mais en 1815, lorsque la Belgique et la Hollande réunies forment le royaume des Pays-Bas, le Luxembourg est entraîné dans le sillage de la puissance allemande ; le roi des Pays-Bas prend désormais le titre de grand-duc de Luxembourg, le grand-duché entre dans la Confédération germanique, et la ville de Luxembourg est considérée « sous le rapport militaire » comme forteresse de la Confédération.

Néanmoins le Luxembourg fait toujours partie de la Belgique. Sur 55 députés belges, il en nomme 4 ; le produit de la vente de ses forêts domaniales est versé au trésor central et non dans la caisse de la province. En 1830, comme les autres provinces, il se soulève contre le roi de Hollande et ses représentants siègent au Congrès belge.

Les puissances interviennent alors. Le protocole du 20 janvier 1831 porte que la Belgique sera séparée de la Hollande et que le Luxembourg fera partie de la Confédération germanique. Mais le Congrès belge protesta vigoureusement contre l'attitude de l'Europe et le gouvernement provisoire jura de ne céder aucune province, de ne reculer devant aucun sacrifice pour conserver le Luxembourg dans la famille belge.

Aussi le projet de traité dit des Dix-huit articles qui fut accepté le 9 juillet 1831 par le Congrès, ne stipulait pas l'abandon du Luxembourg, et lorsque Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha vint à Bruxelles pour prendre la couronne et régner sous le nom de Léopold Ier, le serment fut dicté et présenté par deux Luxembourgeois, par Gerlache et par Jean-Baptiste Nothomb, l'un président, l'autre secrétaire de l'assemblée.

Malheureusement le roi de Hollande repoussa les préliminaires de paix, viola l'armistice, jeta brusquement une armée en Belgique. Les forces militaires du nouvel État n'étaient pas organisées. Après dix jours de campagne, les Belges furent battus à Louvain.

Par le traité du 15 novembre 1831 dit traité des Vingt-quatre articles, qui fit de la Belgique un état indépendant et perpétuellement neutre, la conférence de Londres partagea le Luxembourg entre la Belgique et la Hollande : la ligne de frontière était tracée presque au hasard.

Mais le roi de Hollande refusa de reconnaître le traité. Même après

la capitulation d'Anvers, par une convention signée le 21 mai 1833, il ne prit d'autre engagement que de respecter provisoirement l'état des choses et de ne pas envahir la Belgique.

Il y eut ainsi, durant quelques années, un complet *statu quo*. Le Luxembourg restait attaché à la mère-patrie, vivait de l'existence commune.

Soudain, le 14 mars 1838, le roi de Hollande adhérait aux Vingt-quatre articles et demandait aux puissances l'exécution du traité.

La Belgique dut se soumettre. Ce fut un épisode tragique. Trois ministres belges donnèrent leur démission. Trois autres restèrent; tous trois appartenaient à la région que réclamait la Hollande : tous trois, refoulant au fond de leur âme leur désespoir, exhortaient leurs collègues à céder le Luxembourg. Vainement de généreux orateurs s'indignèrent de l'abandon de leurs frères « réduits à l'état d'une pièce de terre ou d'un troupeau » ; vainement ils rappelèrent le sang versé. Mérode montra qu'une thèse de sentiment est plus facile à plaider qu'une thèse de pure raison, et Jean-Baptiste Nothomb ajouta qu'il était impossible de se soustraire aux implacables exigences de la politique ; que la Belgique avait un premier devoir à remplir, celui de sa conservation personnelle ; que sa patrie, à lui, Nothomb, c'était, non pas son village natal du Luxembourg, mais l'être moral qui avait nom Belgique.

L'assemblée se rendit à ces arguments. Une scène inattendue, émouvante l'entraîna. Bekaert-Baekelandt, député de Courtrai, avait dit dans la séance du 14 mars 1839 qu' « il fallait courber la tête, mais qu'un jour les députés du Luxembourg reviendraient occuper leurs sièges, qu'ils resteraient Belges jusque-là et assez justes pour ne voir dans le vote de la Chambre qu'un vote arraché par la force, imposé par la politique étrangère ». Il avait à peine prononcé ces paroles qu'il tombait mort : l'émotion à laquelle il était en proie l'avait terrassée, foudroyé. Cet événement fit plus que des discours. Le lendemain, le député Desmaisières avoua qu'il n'hésitait plus : Bekaert-Baekelandt avait été victime des combats que le cœur et la raison se livraient en lui ; c'était un martyr de sa conscience ; lui, Desmaisières, voterait comme Bekaert-Baekelandt aurait voté. Le dernier à s'élever contre la résolution de la Chambre, fut Gendebien. Il déclara qu'il se retirait; qu'il n'acceptait pas le déshonneur ; qu'il mourait, lui aussi, politiquement; qu'il partagerait le sort du Luxembourg, et, à l'appel nominal, il cria frénétiquement : « *Non, non*, 380.000 fois *non* pour les 380.000 Belges que vous sacrifiez à la peur !»

Voilà ce que nous raconte M. Pierre Nothomb dans un excellent petit livre où nous retrouvons le savoir, le talent, la verve de l'auteur des *Barbares en Belgique*. Voilà comment en 1839 une partie du Luxembourg fut détachée de la Belgique pour devenir le grand-duché, et on sait qu'en 1867 les puissances firent de ce grand-duché un État indépendant et neutre comme la Belgique.

Quel était le principal auteur de cette mutilation du territoire belge? L'Allemagne. Les diplomates que Mérode nommait des « arpenteurs du sol, indifférents aux sentiments nationaux », c'étaient les diplomates allemands. L'intérêt de l'Allemagne exigeait que la Belgique ne s'étendît pas jusqu'à la Moselle. Elle voulait tenir le Luxembourg et le dominer, ainsi que s'exprime M. Pierre Nothomb, comme une route ouverte sur la France, et « c'est elle qui, en 1914, devait réunir le Luxembourg à la Belgique dans une même étreinte meurtrière, dans la même ombre et le même sang ».

Qui de nous ne prévoit que, si l'Allemagne était victorieuse dans la guerre présente, elle annexerait le Luxembourg? La presse allemande ne prétend-elle pas en ce moment que le Luxembourg fut toujours allemand? Ranke ne disait-il pas en 1870 que la Prusse n'aurait jamais dû lâcher cette forteresse de Luxembourg qu'elle consentit à démanteler et à évacuer en 1867?

Mais précisément, en 1867, à la date du 25 avril, lorsqu'il fallut abandonner le Luxembourg et faire au moins cette concession à la France de Napoléon III, la *Gazette de Cologne* imprimait que le Luxembourg n'avait jamais été province allemande. Elle imprimait que le Luxembourg faisait partie des Pays-Bas; qu'il n'avait jamais rien eu de commun avec les intérêts et les destins de l'Allemagne; que, pour être entré dans la Confédération germanique, il n'était pas allemand, pas plus que Limbourg et que Trieste. Sans doute, poursuivait la *Gazette de Cologne*, l'Allemagne avait jadis exercé sur le Luxembourg une suzeraineté féodale; mais elle exerçait cette suzeraineté sur l'Italie, la Suisse, le royaume d'Arles, la Hollande, la Belgique, et elle ne pouvait réclamer comme province allemande aucun de ces pays. Sans doute le Luxembourg avait fourni des empereurs à l'Allemagne; mais il n'était pas nécessaire que l'empereur fût un prince allemand. Sans doute la majorité des Luxembourgeois parlait l'allemand; mais les Suisses de l'est parlaient l'allemand et l'Allemagne n'avait pas encore usé de cet argument pour revendiquer la Suisse orientale.

La fin de cet article de la fameuse *Gazette* mérite d'être connue et, comme remarque justement M. Pierre Nothomb, c'est là qu'apparaît le bout de l'oreille. « La communauté d'origines, dit la *Gazette de Cologne* n'est pas le fondement des États. Le vrai principe, c'est le sentiment d'une nationalité issue de l'identité des intérêts et de la religion ainsi que du souvenir des mêmes destinées, des mêmes vicissitudes. La France n'a aucun droit à élever sur le Luxembourg et la population de ce pays répugne à l'annexion française. De l'aveu du comte de Bismarck, le Luxembourg n'éprouve guère plus de sympathie pour l'Allemagne, et l'Allemagne, n'ayant aucun titre légal à faire valoir contre lui, ne pourrait l'incorporer de force. Si le grand-duc était disposé à renoncer à sa souveraineté sur le Luxembourg, un

passé de quatre cents ans, la communauté des idées religieuses, la volonté nationale manifestée en 1830 au prix des plus durs sacrifices, tout recommanderait l'entrée de ce pays dans le système de l'Etat belge ».

Cet article de la *Gazette de Cologne*, bientôt vieux d'un demi-lustre — et qu'il faut remercier M. Pierre Nothomb de remettre en lumière — ne peint-il pas l'Allemagne à merveille ? L'Allemagne fait ce qui lui plaît, et au besoin, sans pudeur ni vergogne, elle n'hésite pas à se démentir. En 1867, elle affirme qu'elle n'a pas de titre à la possession du Luxembourg et que le Luxembourg ne veut pas devenir allemand. Aujourd'hui avec la même assurance, la même effronterie elle prétendra le contraire !

Arthur CHUQUET.

Paul VERRIER. **La haine allemande contre les Français. Impressions d'Allemagne.** Paris, Berger-Levrault, 1915. (Pages d'histoire, n° 44). In-8°, 62 p. 40 centimes.

CHAMPAUBERT, **Les campagnes de 1814.** Paris, Berger-Levrault, 1915. (Pages d'histoire, n° 48). In-8°, 88 p. 60 centimes.

C.-H. D'ESTRE, breveté d'état-major. **L'adversaire.** Aperçu historique sur le développement militaire de l'Allemagne, de son origine à juin 1915. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 40 p. 1 fr.

Nos marins et la guerre. Paris, Berger-Levrault. 1915. (Pages d'histoire, n° 50), 83 p. 60 centimes.

Christian CORNELISSEN. **Les dessous économiques de la guerre.** Les appétits allemands et les devoirs de l'Europe occidentale, avec préface, par Ch. Andler. Paris, Berger-Levrault, 1915. (Pages d'histoire, n° 54), 66 p. 60 centimes.

André LIESSE. **L'organisation du crédit en Allemagne et en France.** Paris, Berger-Levrault, 1915. (Pages d'histoire, n° 58). In-8°, 170 p. 90 centimes.

Commandant D'ANDRÉ, **Le tir pour vaincre**, préface du général Cherfils. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 275 p. 3 fr.

Croyez en la France. Conférences militaires prononcées à la caserne Montcalm à Nîmes par Charles BONNEFON, ancien correspondant du *Figaro* et de l'*Echo de Paris*, soldat au 340e. Paris, Berger-Levrault. In-8°, VII et 60 p.

Guide à l'usage du corps expéditionnaire en Orient, par M. PLUMET. Paris, Berger-Levrault. In-12, 128 p. 3 fr. 50.

M. Paul Verrier, l'auteur du petit livre, *La haine allemande contre les Français*, a fait de nombreux séjours outre-Rhin. Mieux que la plupart d'entre nous, il a pu pénétrer quelques aspects du caractère allemand et il a dû reconnaître peu à peu que les Allemands haïssaient la France ; qu'ils la haïssaient et dans le présent et dans le passé ; que cette haine, entretenue par la caste militaire et par la caste des savants, était « méprisante et exterminatrice » ; que c'est surtout à l'Université que « l'entraînement chauvin atteint le comble » ; bref, qu'il faut se défier de la bonhomie allemande qui nous a toujours trompés et qui, selon le mot d'Augustin Thierry, est une bonhomie sournoise et froidement féroce. Les notes de M. Verrier ont donc, comme il dit, une valeur documentaire, et, pour nous servir encore

de ses propres expressions, nous y verrons comment le voile a été déchiré, arraché brutalement aux yeux d'un Français qui longtemps garda des préjugés sur le compte des Allemands, qui, trompé par des théories humanitaires, par les mensonges des historiens et des poètes, ne voyait la réalité que sous des couleurs romantiques et fausses.

On a bien fait de réunir les remarquables articles publiés dans l'*Illustration* par l'écrivain qui prend le pseudonyme de Champaubert et qui joint la clarté de l'exposition à la compétence. L'auteur retrace la guerre de 1914 : 1° sur le front occidental où la bataille des Flandres a succédé à la victoire de la Marne et la guerre de mouvements à la guerre de positions ; 2° en Pologne où les Autrichiens n'ont échappé à un désastre total qu'en invoquant l'aide des Allemands ; 3° dans cette Serbie qui a combattu avec tant d'héroïsme et fourni un effort si grandiose, dans cette jeune nation qui a donné aux plus grands empires l'exemple de la constance et de l'abnégation. Les trois récits d'ensemble qu'il nous donne, sont aussi utiles que réconfortants. Gardons-nous avec Champaubert de toute impatience et attendons avec sérénité, comme il s'exprime, le jour où montera vers le ciel en épis serrés la moisson dorée de la victoire ; les coalitions n'ont jamais triomphé que lorsque leur armement était complet et lorsqu'elles avaient concerté leur action.

Le livre de M. d'Estre, *L'adversaire*, est, comme l'indique le sous-titre, un aperçu historique sur le développement militaire de l'Allemagne. Il fait honneur au savoir de l'auteur et on le lit avec profit. Notons principalement les pages sur l'hégémonie prussienne ; sur la machine militaire allemande dont tous les rouages fonctionnaient à souhait ; sur la guerre, considérée comme une opération industrielle ; sur la légion étrangère et la violente campagne dont elle fut l'objet — campagne âpre et ardente qui, selon l'auteur, aurait fatalement amené la grande lutte actuelle. M. d'Estre est persuadé que la manœuvre allemande ayant avorté, la guerre d'usure doit nous donner la victoire, pourvu que la France persévère jusqu'au bout dans sa volonté de vaincre et ne traite pas avant d'avoir réduit l'adversaire à merci [1].

On trouvera dans le volume *Nos marins et la guerre* les communiqués officiels de la marine depuis la déclaration de guerre jusqu'au 27 mars 1915, et sous le titre d'annexes, un certain nombre de documents : une lettre de l'amiral Gervais aux marins français qui entreprennent « la croisade de la civilisation contre la barbarie » ; une lettre familière de Charles Le Goffic à ses chers amis de la flotte, à ses « pays » ; des articles divers sur le sort des colonies allemandes, sur le sous-marin dans la guerre moderne, sur l'action des escadres

1. P. 37, l'Allemagne n'a pu se lever en 1813 aux sons de la *Wacht am Rhein* qui date de 1840.

alliées; le récit d'un épisode qui se passa devant Dixmude, par un lieutenant de vaisseau; le récit de la prise de Saint-Georges; le rapport du vice-amiral Beatty sur le combat naval de la mer du Nord; le discours de M. Poincaré remettant un drapeau à la brigade de fusiliers marins, etc. Mais tous ces documents n'empêchent pas qu'on se pose cette question : la marine fut-elle, comme on l'a dit du gouvernement, à la hauteur du pays et de l'armée?

Le Hollandais Cornélissen, que M. Ch. Andler nous présente dans une attachante préface, publie contre le militarisme allemand un excellent petit livre. Il montre avec force que l'hégémonie de l'Allemagne amènerait l'annexion des petits États, qu'elle serait aussi funeste à la civilisation européenne qu'à la démocratie, qu'il y a maintenant un devoir sacré, celui de défendre l'héritage de nos pères contre la « civilisation inférieure qui se rue sur nous », et il souhaite que la défaite de l'impérialisme prussien nous fasse avancer d'un pas vers l'avenir des États d'Europe. Mais cette confédération dont il rêve et qui fera éclore après la guerre actuelle une ère de prospérité et de liberté pour tous, est-elle réalisable?

M. Liesse a réuni les conférences qu'il a faites au Conservatoire national des Arts et métiers pendant l'hiver de 1914-1915. Il leur a laissé leur forme première, leur familière expression, leurs répétitions assez fréquentes, et il a eu raison : des exposés parfois arides ont ainsi plus de mouvement et de vie. On remarquera les pages qui retracent les difficultés financières que l'Allemagne a rencontrées et les solutions inévitables qu'elle a trouvées; elle vit sur la substance de ses capitaux industriels et consomme ses propres produits au détriment de sa vie économique de demain. La France, au contraire, demeure, au point de vue financier, forte et solide; son crédit est sûr parce qu'il s'appuie sur la masse d'une population laborieuse, animée d'un esprit d'épargne et de prévoyance.

Le commandant d'André a été chef de mission au Pérou ou commandant de l'armée péruvienne, et il a pu là-bas appliquer ses idées et ses méthodes. Il prêche donc le tir pour vaincre. Il montre que nous n'avons pas compris l'importance du tir : nous avons cru jusqu'au début de la guerre actuelle que le domaine du feu était réservé à l'artillerie, que l'homme n'était que l'accessoire du canon, que le fantassin n'intervenait que par la baïonnette. Or, il faut pratiquer le « tir à tuer »; il faut tirer bien et vite pour abattre dans le minimum de temps le maximum d'ennemis; le tireur calme et adroit, le tireur aux balles intelligentes et ajustées est, comme dit le général Cherrils, le roi du champ de bataille. Le livre du commandant d'André, écrit d'ailleurs avec entrain et avec une verve martiale, résume parfaitement la préparation complète du poilu qui veut que chacune de ses balles, dirigée à bon escient, abatte son homme.

Les six conférences de M. Charles Bonnefon sur les causes de la

guerre et ses conséquences, sur sa signification, sur le drapeau de la patrie, s'adressent aux civils autant qu'aux militaires. Elles convaincront quiconque les lira des raisons irréfutables que nous avons de croire en la France. Elles conseillent l'énergie, la résistance, la pratique du sacrifice. « Notre cause, conclut M. Charles Bonnefon, est la meilleure et l'avenir que nous promettons à l'espèce humaine est plus noble que l'idéal germanique. »

Le *Guide*, composé par M. Eugène Plumon, interprète stagiaire, qui s'est assuré la collaboration de MM. Louis Roussel, professeur à l'École des langues orientales et Louis Feuillet, ancien directeur du Lycée impérial de Constantinople, est indispensable à nos soldats d'Orient. On y trouve : 1° une étude sur l'organisation de la Turquie, sur ses routes, ses chemins de fer, sa population ; 2° des renseignements sur la vie turque et sur les grades et signes distinctifs des armées turque et grecque ; 3° un manuel de conversation pour les besoins de la vie courante, un recueil de termes et expressions militaires, un vocabulaire de campagne le tout en quatre langues, français, anglais, turc et grec, avec la prononciation figurée pour ces deux dernières langues ; 4° des renseignements généraux (mesures et monnaies). Le *Guide* est accompagné de deux cartes du théâtre des opérations ; mais M. Plumon, comme d'autres, n'avait pas prévu les Bulgares.

Arthur Chuquet.

Catalogue Charavay. — Le n° 465 du Catalogue Noël Charavay contient d'intéressants documents : 1° lettre de Barruel-Beauvert qui, le 10 août 1814, vante ses services rendus aux Bourbons et assure que sa maison est originaire d'Ecosse ; 2° lettre de Bastiat, 5 novembre 1848 (s'il n'était malade, il serait venu voter pour la Constitution, bien qu'il la désire « plus courte, très sobre des sentences philosophiques »); 3° lettre de Ferrero, 4 septembre 1906 : « Toutes les glorifications de Cavour sont justes quant au fond, mais erronées pour les motifs. Son grand mérite n'est pas de bien avoir administré le pays, il l'a au contraire très mal administré, mais d'avoir réussi à attirer la France dans les affaires d'Italie. En somme, sans la France, l'Italie n'existerait point »; 4° lettre de Lefebvre à Barras (il se plaint que les biens nationaux soient soumissionnés et obtenus par des hommes étrangers à la Révolution et qui la dénigrent; 5° lettre de Reinhard, 8 ventôse an VII (il trouve que Chempionnet a raison dans le fond, mais viole toutes les formes dans une circonstance infiniment grave; 6° lettre du médecin militaire Renauldin à Desgenettes, Berlin, 14 septembre 1807 (il est inouï qu'à Berlin un hôpital, celui de la caserne d'artillerie n° 1 — soit aussi mal tenu); 7° lettre de Mme Tallien qui signe Th. Cabarrus de Caraman, 11 mars 1809 (elle se plaint de la conduite de son fils Théodore — fils de Devin de Fontenay — qui ose menacer son beau-père); 8° lettre de Tarde, 28 juillet 1901 (Tolstoï est l'Epictète, le saint Jean-Baptiste, le Rousseau de notre âge); 9° lettre du maréchal Vaillant, Rome, 6 juillet 1849 (historique du siège); 10° lettre du maréchal de Vitry à Richelieu, septembre 1634 (il regarde Richelieu comme son dieu tutélaire). — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 20 novembre. — **1915**

MAETERLINCK, La mort. — L. CAHEN et R. GUYOT, L'œuvre législative de la Révolution. — Le Times, L'œuvre de la France. — G. ARNOULT, Les origines historiques de la guerre. — S. R., Chronologie de la guerre, II. — L. MAGNE, La guerre et les monuments. — P. BEAUREGARD, La vie économique en France pendant la guerre. — VIOLLE, La physique et la guerre.

Maurice MAETERLINCK, **La Mort**, Paris, Fasquelle, 1913, in-16, 272 p. 3 fr. 50.

La possibilité de nos relations avec un monde métaphysique qui serait habité par les esprits des morts a préoccupé, depuis quelque trente ans, des hommes de haute valeur intellectuelle. Crookes, le grand physicien anglais, Myers et William James, ces psychologues éminents, Stead, le publiciste fameux qui fut l'inspirateur théorique de Cécil Rhodes, ont donné une partie de leur existence à l'étude des phénomènes que nous appelons *spiritiques* : et les conclusions de ces littérateurs ou de ces savants furent nettement favorables à l'hypothèse d'une communication établie entre morts et vivants.

Or dans quelques chapitres importants de son dernier ouvrage, un des cerveaux les plus puissants de l'époque, à la fois poète génial et penseur toujours sincère autant que hardi, M. Maurice Maeterlinck, nous offre les résultats d'une enquête personnelle, conduite par lui, en toute impartialité, sur ces faits. Comment ne prêterions-nous pas une oreille empressée à ses commentaires ? Comment refuserions-nous l'attention la plus sympathique à ses conclusions réfléchies ? — Recueillons donc ses leçons sur ce point avec déférence non sans lui présenter pourtant çà et là quelques objections, quelques suggestions complémentaires, fruits de nos propres réflexions sur le même sujet.

L'allure de la pensée de M. Maeterlinck au cours de l'examen dont nous allons rendre compte est fort intéressante à observer pour le psychologue. Il commence d'ordinaire par adhérer en apparence aux interprétations les plus audacieusement mystiques des phénomènes du spiritisme. Mais on s'aperçoit sans délai qu'il obéissait en cela au plus noble souci de modération et de tolérance, qu'il adhérait sans

plement, par les provisoires concessions de son sens critique, une ample foi dans les possibles extensions de la science; car il reviendra bientôt sur ses complaisances premières, et, souvent, ne laissera pas grand chose debout des explications qu'il avait précédemment présentées comme acceptables, ou même comme *vraisemblables* à son lecteur. Nous aurons vite fait de nous en convaincre si nous l'accompagnons quelque temps dans son instructive enquête.

Voici d'abord sa profession de foi préliminaire. *Peut-être*, écrit-il avec circonspection, *sans doute* même, les modernes adeptes du spiritisme sont-ils dans la vérité quand ils nous montrent l'univers rempli de formes ou de types intelligents qui nous coudoient sans cesse et à travers lesquels nous passons néanmoins sans les apercevoir. Si en effet les religions ont longtemps *surpeuplé* le monde d'êtres invisibles, en revanche notre philosophie moderne a passé d'un extrême à l'autre. Elle a dépeuplé trop complètement l'univers. Voilà, sauf erreur de notre part, une assez frappante adhésion au dogme fondamental du Credo spiritique. Mais poursuivons notre lecture. De pareilles hypothèses, écrit l'auteur de *La Mort*, seraient *sinon acceptables*, à tout le moins dignes d'attention, si elles nous étaient présentées pour ce qu'elles sont en réalité, c'est-à-dire pour de très anciennes interprétations de la nature, qui remontent aux premiers âges de la théologie et de la métaphysique humaines. Aussitôt qu'elles se transforment en affirmations categoriques et en assertions doctrinales, elles deviennent proprement *insupportables !* — A la bonne heure : il n'est que de s'entendre et nous voilà désormais en confiance. Nous ne serons pas égarés par ce guide aussi averti que courtois.

Il commence par rendre une justice méritée aux travaux, si consciencieux en effet, de la *Society for psychical research* (S. P. R.), de la Société pour les recherches psychiques qui a entrepris de contrôler scientifiquement les faits de spiritisme et ne leur fait place en ses archives qu'après confirmation par des témoignages irrécusables à ses yeux. Si bien, écrtt M. Maeterlinck, qu'il n'est guère possible de contester la véracité matérielle de ces faits, aussitôt que la Société les a marqués de son estampille, à moins de vouloir dénier par avance et de parti pris toute valeur probante au témoignage humain, à moins de rendre impossible toute conviction, toute certitude qui prend sa source en ce témoignage.

Sur ce dernier point toutefois nous nous montrerons plus difficiles. A notre avis, le temoignage humain perd grandement de sa valeur si le témoin déserte de parti pris les voies de la logique rationnelle, pour s'abandonner aux suggestions de la logique sentimentale, c'est-à-dire à celles de la Subconscience. Or nous verrons bientôt, en recueillant l'aveu de William James, un des membres les plus éminents de la S. P. R., que les témoins ordinaires de cette Société jugent plus volontiers par le sentiment que par la raison. On sait que les tribunaux

sont devenus très circonspects à faire état du témoignage des enfants, parce que ces petites créatures, émotives et suggestibles à un degré éminent, égaraient le plus souvent la justice, et de fort bonne foi, sans nul doute. Or bien des hommes restent toute leur vie de grands enfants, surtout ceux que les anomalies légères du système nerveux, et les propensions mystiques qui en résultent pour eux rapprochent de cette humanité-enfant qui a conçu l'animisme et peuplé le monde d'êtres invisibles, mais puissants néanmoins sur nos destinées individuelles. Et les témoins de la S. P. R. ne sont-ils pas souvent de ce tempérament-là ?

Bien mieux l'âme anglo-saxonne, qui fournit principalement à la Société son champ d'expérience, est particulièrement disposée par son hérédité aux acceptations mystiques quelque peu dépourvues de contrôle. Car le protestantisme britannique ou Nord-Américain a pris avec le puritanisme, le méthodisme, le quakérisme, le shakérisme, le Mormonisme ou autres sectes analogues, certaines propensions à l'illuminisme et les descendants de ces fanatiques croyants retiennent quelque chose de leurs habitudes d'esprit. M. Paul Adam, ce psychologue éminent qui connaît si bien l'Amérique, n'écrivait-il pas récemment (dans sa très spirituelle nouvelle intitulée *Le Rail du Sauveur*) qu'aux États-Unis, il y a toujours trois ou quatre millions de badauds prêts à emboîter le pas derrière tout prophète, capable de jouer suffisamment son rôle? On assurait, ces années dernières, que les nombreux adhérents transatlantiques de la *Christian science*, attendaient fort sérieusement l'imminente résurrection corporelle de leur fondatrice, la célèbre Mrs Eddy !

Nous n'en approuvons pas moins sans réserve la justice que M. Maeterlinck a voulu rendre tout d'abord à la *bonne foi* des investigateurs de la S. P. R. Il ajoute que les médiums dont cette Association réclame le concours pour réaliser ses expériences ont souvent les apparences d'une parfaite santé intellectuelle, la réputation d'une véritable valeur morale : en sorte que quiconque aura vécu dans leur intimité ou seulement étudié de près les résultats obtenus par eux, ne saurait songer un instant à les incriminer de simulation ou de fraude — tout au moins conscientes, ajouterons-nous cependant, car nul de nous n'est maître de son Subconscient quand une fois il l'a déchaîné de son plein gré ; et les habitudes de cette personnalité seconde sont d'une toute autre qualité morale que celle de l'individu complet dont elle émane.

L'auteur de *La Mort* croit d'ailleurs nous devoir mettre en garde contre un scepticisme excessif en pareilles matières. Il n'y a pas cinquante ans, dit-il, que les phénomènes hypnotiques, aujourd'hui consacrés par la science, étaient considérés comme frauduleux par tous les hommes de bon sens. Sans doute, objecterions-nous ici; mais en revanche combien de phénomènes prétendus métaphysiques étaient

pris trop au sérieux par nos ancêtres avant que la science fut venue les examiner de plus près ! Qu'on songe seulement aux procès de sorcellerie continués jusque vers le milieu du XVIIe siècle. D'autres phénomènes, plus récemment exploités, n'ont jamais trouvé droit de cité dans la science, et par exemple celui des tables tournantes. Au surplus, après ses adhésions de premier mouvement, M. Maeterlinck va présenter, de lui-même, trop d'objections aux phénomènes spiritiques pour que nous insistions sur ces préliminaires réserves.

Venons donc avec lui aux apparitions que la S. P. R. étudie avec l'aide de ses médiums. Il paraît tout d'abord en accepter la réalité *objective*. On serait, dit-il, fort injuste en considérant toutes ces apparitions comme suspectes. Il considère en particulier comme *impossible de contester la réalité* de la célèbre Katie King, le « double » de Miss Cook, dont un savant tel que Crookes étudia et contrôla sévèrement pendant trois années les faits et gestes. Pourtant M. Maeterlinck traite bientôt sans aucune révérence les apparitions d'autres médiums illustres, celles de Mme Piper, qui est visitée successivement dans la transe par des personnages divers qu'elle appelle Phinuit, Georges Pelham (dit P. G.), Imperator, Doctor, Rector, etc... : celles de Mme Thompson qui a pour esprit familier Nelly. Parmi ces êtres étranges, écrit-il, Phinuit et Nelly sont incontestablement les plus sympathiques et les plus originaux, les plus actifs et les plus vivants, les plus *loquaces* surtout ! Ils vont, viennent, font les empressés, et si, dans l'assistance quelqu'un désire se mettre en rapport avec l'âme d'un parent, d'un ami décédé, ils volent à la recherche de cette âme, la retrouvent dans la foule invisible, la ramènent, annoncent sa présence, parlent en son nom, transmettent et pour ainsi dire traduisent les demandes et les réponses. — Certes ces lignes n'ont aucunement l'accent de la foi.

M. Maeterlinck propose en effet des apparitions de ces médiums une interprétation théorique qui ne laisse aucune place à l'intervention de l'au-delà. La transe, ce prélude indispensable des prétendues évocations chez le médium, n'est pas selon lui le sommeil hypnotique, pas davantage une manifestation hystérique, mais seulement *l'émergence plus ou moins facultative d'une des personnalités secondes, ou des consciences subliminales du sujet*. Ce qui est absolument notre avis.

Nous serons plus assurés de notre jugement sur ce point fondamental quand nous aurons examiné ce que les apparitions spiritiques trouvent le plus souvent à nous dire. — M. Maeterlinck fait d'abord remarquer que ces fantômes paraissent s'intéresser aux événements d'ici-bas bien davantage qu'à ceux du monde métaphysique qui est devenu leur séjour. On dirait qu'ils sont uniquement soucieux d'établir à nos yeux leur *identité*, de *prouver* qu'ils existent encore, qu'ils nous reconnaissent, que presque rien n'est relâché des liens qui les attachaient, vivants, à leurs frères en humanité. Et, à nous con-

vaincre de tout cela, ils apportent même une insistance, une *prolixité* extraordinaire, mais sans jamais dépasser pourtant, dans leurs résultats, comme le remarque M. Maeterlinck lui-même, ces choses déconcertantes ou inexplicables que l'on obtient par ailleurs des médiums, sans aucune intervention prétendue des esprits. *Peut-être vont-ils un peu plus loin cependant*, ajoute notre guide, dont les gentils scrupules de parfaite impartialité se retrouvent dans cette dernière concession, mais sans toutefois que de ces séances si curieuses se dégage en fin de compte la lueur d'outre-tombe qu'on nous avait promise et que nous avions escomptée.

Afin de nous en mieux convaincre, il a pris la peine de résumer à notre intention ses remarqnes sur les deux évocations les plus significatives qui aient jamais été réalisées jusqu'ici et consignées dans les procès-verbaux de la S. P. R. Recueillons avec soin des impressions si autorisées. — Déjà, dit-il, sont morts quelques-uns des plus éminents collaborateurs de cette Société qui, de leur vivant, avaient promis de faire l'impossible pour entrer après leur trépas en communication avec leurs amis terrestres. — Myers, le premier décédé, tint sa parole, car il put être évoqué peu après son dernier soupir par une autre sommité de la science psychique, Sir Olivier Lodge, utilisant à cet effet comme médium Mme Thompson, ou plutôt Nelly, cet alerte fantôme dont nous avons déjà prononcé le nom.

Et bien, Myers revenu sur la terre à la voix de son ancien collaborateur, sembla totalement « ahuri ». Il se perdit dans de véritables « potins » au sujet de la présidence de la *Society*, de l'article nécrologique qui lui avait été consacré par le *Times*, de lettres qui devaient être publiées après sa mort. Il parut même deviner le désappointement que cette conversation si vulgaire devait causer à ses pieux auditeurs, car il se préoccupa d'excuser sa trop visible médiocrité intellectuelle. On l'appelait à la fois de tous les coins de l'Angleterre, gémit-il; il lui aurait fallu le temps de se ressaisir, de réfléchir. En outre, les médiums dénaturaient à l'envie sa pensée, la traduisant, disait-il, « comme un écolier qui fait sa première version de Virgile! ». Quant à sa situation actuelle, quant aux nouvelles attendues de l'au-delà, il se montra singulièrement évasif. « Il avait « cherché, dit-il, son chemin à travers des ruelles avant de savoir « qu'il était mort. Il lui semblait qu'il s'égarait dans une ville « inconnue, et, s'il apercevait des gens qu'il savait décédés avant lui, « il croyait avoir des visions! » Ce fut tout ce qu'on put tirer de lui sur ce sujet.

M. Maeterlinck nous fait remarquer que les amis de Myers retrouvaient néanmoins dans ces décevantes conversations le caractère moral de ce savant. Mais, objecte-t-il aussitôt, — trahissant de la sorte sa pensée intime et la vigilance ininterrompue de son sens critique, — mais cette concordance, quelque persuasive qu'elle puisse

paraître au premier abord, n'aurait de valeur que si de son vivant, Myers n'avait été connu ni du médium, ni même d'aucun des assistants de la séance, (car nous verrons que selon notre guide ces assistants peuvent jouer, sans le savoir, un rôle important dans les intuitions du médium.) Or, tout au contraire, Myers avait été en relations famillières avec la plupart de ceux qui interrogèrent son ombre falote, et les réponses qui furent obtenues de lui n'étaient donc vraisemblablement pas autre chose que des *réminiscences d'une des personnalités secondes du médium*, ou encore d'inconscientes suggestions des assistants à l'adresse de ce médium.

Passons à l'interrogation après décès d'une autre sommité de la science psychique, le Dr Hodgson, qui fut questionné par William James en personne. Hélas! ce dernier savant se trouva lui-même si fortement déçu par les résultats de l'entretien obtenu, qu'il crut devoir prendre certaines précautions oratoires avant de soumettre le procès-verbal de la séance au jugement des lecteurs de sang-froid. Et ces préoccupations-là sont même pour nous singulièrement instructives, ainsi qu'on va le voir. La reproduction sténographique d'une séance de cette espèce, explique en effet William James, en altère déjà profondément la physionomie véritable, car on n'y trouve plus aucune trace des *émotions* éprouvées par les auditeurs, lorsqu'ils sont soudain mis en face d'un être invisible, mais incontestablement présent, qui non seulement répond à leurs questions, mais encore devance leur pensée, comprend à demi-mot leur intention, saisit une allusion au vol et riposte aussitôt par une allusion de même nature!

Pour notre part, nous lui ferions aussitôt observer que, dans la soigneuse élimination d'une pareille disposition émotive a toujours consisté l'état d'esprit véritablement scientifique ou simplement rationnel. James est d'ailleurs trop homme de science lui-même pour en disconvenir. Sans doute, concède-t-il, la sténographie, vide de toute émotion, fournit les meilleurs éléments pour une conclusion *logique* sur les phénomènes étudiés. Seulement, il n'est pas certain qu'ici, comme en bien d'autres cas où prédomine l'inconnu, la logique soit la seule route qui conduise utilement à la vérité. Le dernier mot, s'il en est un, devrait alors être prononcé par notre sens général « des probabilités dramatiques (??) » et *d'une manière plutôt illogique* au total. — Est-il possible de reconnaître plus franchement qu'en pareille matière nous aurons affaire à des témoignages humains fort sincères, sans aucun doute, mais marqués d'un caractère tout particulier puisqu'ils seront formulés en dehors des règles de la logique? C'est pourquoi nous nous refusions tout à l'heure à considérer la plupart de ceux qui ont été recueillis et invoqués par la S. P. R. comme émanant de « témoins » au sens juridique, ou même simplement historique de ce dernier mot. Ce sont des manifestations d'initiés tout au plus.

Et d'ailleurs, dans le cas particulier qui nous occupe, William James lui-même, le plus honnête homme qui fut jamais, ne parvint pas à laisser de côté la logique rationnelle autant qu'il le désirait sans doute, car il fut très visiblement désappointé, nous l'avons dit, par les réponses de son défunt ami Hodgson. Il le donne plus d'une fois à entendre et affecte même çà et là dans son rapport le ton légèrement ironique nous avons déjà rencontré sous la plume de M. Maeterlinck, à propos d'autres apparitions médiadumniques, C'est qu'en effet, comme nous l'avons déjà fait remarquer des esprits en général, Hodgson semble uniquement soucieux de se faire connaître par ses amis présents et de *rendre par là témoignage à la puissance évocatrice du médium* utilisé pour la conversation (ce qui est naturellement le point important aux yeux de ce dernier, dont la personnalité seconde fait probablement tous les frais de l'apparition). Aussi la sténographie de la séance fait-elle passer à ce moment sous nos yeux l'interminable, inévitable et fastidieux chapelet de petites réminiscences qui recommencent vingt fois de suite et remplissent des pages entières : « Te souviens-tu, William, qu'étant « à la campagne chez X, nous avons joué avec les enfants à tels jeux ? — « En effet, Hodgson, je me le rappelle. — Bonne preuve, n'est-ce pas, « William ? — Excellente, Hodgson ! » Et ainsi de suite, indéfiniment.

Après quoi le défunt passe aux « potins » sur l'administration de la *Society* : il découvre dans l'auditoire et remercie publiquement un donateur resté jusqu'à ce moment anonyme. Mais lorsqu'on s'efforce enfin de l'amener au sujet le plus intéressant pour les survivants, lorsqu'on prétend obtenir quelques confidences sur les impressions éprouvées par lui dans l'au-delà, tout aussitôt, Hodgson devient évasif. Il en dira beaucoup moins encore que Myers. Il ne cherche plus que des échappatoires, reconnait lui-même l'absurdité des réponses qu'il se laisse arracher à grand'peine et finit par s'esquiver à l'anglaise, c'est le cas de le dire : « Attendez un moment ; il faut que je « m'en aille ! — Mais tu reviendras ? — Oui ! » Et tout aussitôt un autre des esprits familiers du médium, un certain Rector, intervient inopinément pour couvrir la retraite de son camarade : « Il est allé « reprendre haleine », explique ce fantôme officieux ! — Tout commentaire nous parait inutile après un exposé de faits à ce point suggestif.

Ajoutons, pour être complet, que M. Maeterlinck a soigneusement étudié de plus un nouveau mode de communication avec l'au-delà, celui que les spirites appellent la correspondance croisée (*cross correspondance* et qui, dit-il avec raison, ne serait quelque peu significatif que si ses résultats reflétaient, au moins jusqu'à un certain degré, l'omniscence par nous attribuée aux habitants de l'autre monde. On en voudrait voir surgir soit la plus petite anticipation astronomique ou biologique, soit quelque secret perdu d'autrefois, tel que celui de la trempe du cuivre que possédèrent, dit-on, les Anciens. Mais ces

communications fort peu lucides n'aboutissent qu'à des réminiscences plus ou moins littéraires, à des citations d'écrivains que nous connaissons tous. L'auteur de *La Mort* examine un autre argument des spirites : cette observation faite par eux que les gens morts fous ou même suicidés, ne trouvent rien à dire lorsqu'ils sont évoqués par l'intermédiaire des médiums et semblent donc avoir emporté dans l'au-delà leur finale anomalie cérébrale. Mais, objecte-t-il alors à juste titre, le médium, ou quelqu'un tout au moins dans la pièce où se déroule la séance, sait que ces gens sont morts diminués dans leur capacité mentale. L'on peut donc soutenir que l'idée de folie ayant pénétré, à leur propos, dans le subconscient de ce médium ou de cet assistant, elle y agit en conséquence, prêtant aux réponses obtenues ensuite un tour conforme à l'état d'esprit qui est dès lors présumé chez le défunt par les expérimentateurs.

M. Maeterlinck croit devoir scruter enfin un prétendu retour en arrière de la mémoire jusqu'en deçà de la naissance, retour qui a été obtenu des médiums par certains opérateurs intrépides. Une jeune fille s'est souvenue, par exemple, d'avoir été avant sa naissance un personnage masculin, né en 1812, puis encore, auparavant, une femme très méchante qui dut souffrir grandement après sa mort pour expier sa méchanceté antérieure. Sur les intervalles écoulés entre ses réincarnations successives, le sujet ne put rien dire de topique au surplus. On remarqua seulement, comme une circonstance intéressante, qu'elle n'évoquait à ce propos ni le paradis, ni le purgatoire, ni l'enfer chrétiens. Mais, à notre avis, la chose n'a rien de surprenant, car le sujet sait fort bien que la doctrine chrétienne de l'*éternité* des récompenses ou des peines de l'au-delà ne s'accorde nullement avec l'hypothèse de successives réincarnations terrestres; invité par suggestion à conformer sa pensée subconsciente à cette dernière hypothèse, il n'évoquera plus, entre les étapes prétendues de sa carrière terrestre, que l'au-delà ténébreux et sans distincte figure qui est celui du spiritisme, aussi bien que celui de la métempsychose. On nous assure d'ailleurs que les révélations de pareils sujets sur leurs soi-disant existences antérieures sont toutes fantaisistes, semées d'anachronismes et d'impossibilités, et nous le croyons volontiers. Trop évidemment, nous sommes cette fois encore en présence d'un roman, plus ou moins grossièrement bâti par l'interrogé, selon sa culture et selon sa capacité mentale.

Au total, écrit M. Maeterlinck lui-même en termes lapidaires, *il plait* à ces médiums, de la meilleure foi du monde et probablement à *leur insu*, de donner à leurs personnalités secondes (ou d'accepter pour celles-ci) *des noms qui furent portés* par des êtres jadis vivants : tel est le secret des apparitions de tout ordre. Pure affaire de *vocabulaire* ou de *nomenclature*, qui n'ajoute ou n'enlève rien à la valeur intrinsèque des faits obtenus, et qui ne suppose aucune intervention de l'au-delà.

Quelques-unes des interprétations proposées par M. Maeterlinck nous ont déjà fait pressentir qu'il expliquait nombre de faits spiritiques par la *vision à distance*, par la transmission de la pensée sans paroles, en un mot par la *télépathie*. A la différence de ceux qu'il vient de rapporter, ces faits de télépathie lui apparaissent comme scientifiquement démontrés. Il n'hésite même pas à leur concéder un très large domaine, comme nous allons nous en rendre compte.

Entre les mains d'un médium éminent, Mme Piper, Sir Oliver Lodge remet une montre d'or que vient de lui envoyer un de ses oncles : l'objet appartenait à un autre de ses oncles mort depuis plus de vingt ans. Là-dessus, mais *au bout de quelque temps* on voudrait savoir *combien* de temps), Mme Piper révèle une foule de détails relatifs à l'enfance de l'oncle défunt et remontant à plus de soixante-six ans. Or, peu après, l'oncle survivant, celui qui a envoyé la montre, confirme par lettre l'exactitude de la plupart de ces détails qu'il avait complètement oubliés, ajoute-t-il. Bien mieux, d'autres détails dont il ne peut retrouver nul souvenir, sont ultérieurement déclarés conformes à la vérité par un troisième oncle de sir Oliver. — M. Maeterlinck admet ici que Mme Piper put lire à distance dans la mémoire subconsciente des deux oncles survivants. Phénomène qui n'a rien de spiritique, mais qui n'en serait pas moins extraordinaire. Nous objecterons pour notre part que le résultat serait exactement le même si Mme Piper avait connu de tout temps (ou rencontré depuis la remise de la montre) un condisciple du défunt, ou une contemporaine qui l'aurait fréquenté dès l'enfance.

Mais voici un fait personnel à M. Maeterlinck qui nous fera mieux comprendre l'importance qu'il accorde à la télépathie. Un soir, à la belle abbaye de Saint-Wandrille où il passe depuis quelques années ses étés, des hôtes de passage s'amusèrent à faire tourner un guéridon pour l'interroger. Lui-même fumait paisiblement dans un coin de son salon, assez éloigné de la petite table, ne prenant, dit-il, aucun intérêt à ce qui se passait autour d'elle, et pensant même à toute autre chose. Or la table répondit bientôt qu'elle recelait l'âme d'un moine mort en 1693 et enterré sous une dalle dans la galerie du cloître. On alla aussitôt à la découverte avec un flambeau, et, à l'extrémité de la galerie orientale du monastère, on découvrit une tombe en mauvais état sur laquelle on put déchiffrer non sans difficultés : A. D. 1693. Or aucun des hôtes ne connaissait l'abbaye : ils y étaient arrivés le soir même, quelques minutes avant le dîner, et, après le repas, *la nuit étant tout à fait tombée* (il faisait donc jour auparavant, notons-le) ils avaient remis au lendemain la visite du cloître et des ruines adjacentes. De ces faits constatés par lui, M. Maeterlinck conclut que la révélation ne pouvait venir que de *lui-même*, et voici comment : il n'avait, dit-il, aucun souvenir de cette tombe, mais du moins avait-il passé maintes fois devant elle et pouvait-il donc en posséder

une image *inconsciente* au fond de sa mémoire. Celui des interrogateurs de la table qui la faisait inconsciemment donner ses réponses *avait donc lu cette date à distance, dans la mémoire subconsciente du maître de la maison!*

Voilà ce que nous ne voudrions pas déclarer absolument impossible à priori, car les progrès de la science nous ont apporté bien d'autres surprises. Mais cette fois encore, pour expliquer à moins de frais le phénomène, ne suffirait-il pas d'admettre qu'un des hôtes fût sorti quelques secondes avant le dîner, pour un motif ou pour un autre, sans que son absence si brève ait été remarquée, sans qu'il s'en souvînt lui-même, et qu'alors ses propres yeux soient tombés par hasard sur la date à demi effacée par le temps, en retenant l'image inconsciente? Sans nous refuser aucunement à reconnaître l'existence de la télépathie, lorsqu'elle sera solidement établie, nous avons peine à lui supposer sans plus de preuves un rayon d'action aussi vaste que dans le cas de la montre, une puissance d'investigation aussi stupéfiante que dans l'incident de Saint-Wandrille, — si tout s'est bien passé dans l'une et l'autre circonstance comme le suppose le chatelain de cette vieille demeure.

Il nous reste à discuter pour finir une des plus caractéristiques adhésions de M. Maeterlinck aux découvertes de la S. P. R. En effet, par une concession assez inattendue après ce que nous savons déjà de ses sentiments, il admet l'apparition des morts aux vivants dans un cas particulier. Ou plutôt comme nous allons le voir, il fait mine pour un instant de l'admettre, quitte à revenir opportunément sur une toute provisoire condescendance.

On peut, dit-il, considérer comme *établi* par les enquêtes de la S. P. R. — autant du moins qu'un fait peut être humainement établi, — le phénomène dont voici la description : une forme spirituelle ou nerveuse, une image, un reflet attardé de notre existence individuelle est capable de subsister quelque temps après la mort, de se dégager du corps, de lui survivre, de franchir en un clin d'œil d'énormes distance, de se manifester aux vivants, surtout aux proches et aux amis du défunt, et même de *communiquer* avec eux. — Toutefois les apparitions de cette catégorie semblent esclaves de sévères règlements, car elles n'ont jamais lieu qu'au *moment précis de la mort ou très peu de temps après* [1].

Pas plus que les fantômes évoqués par les médiums, ceux-ci ne semblent d'ailleurs avoir la moindre conscience d'une existence supraterrestre qui serait quelque peu différente de celle qu'ils ont menée ici-bas. Au contraire, à l'instant même où leur énergie spiri-

1. On sait que les Grecs homériques croyaient déjà l'esprit des morts errant autour de leur cadavre, et capable de se manifester çà et là aux vivants mais seulement jusqu'à l'heure de la sépulture rituelle qui enfermait à jamais le fantôme dans l'Hadès, au grand soulagement de ses proches.

tuelle devrait être toute pure puisqu'elle vient de secouer le poids de la matière, remarque M. Maeterlinck avec clairvoyance, cette énergie apparaît comme fort inférieure à ce qu'elle était auparavant. Ces phantasmes visiblement « ahuris », fréquemment tourmentés de soucis insignifiants ou vulgaires, n'ont jamais fourni à personne la moindre révélation de quelque valeur sur le monde dont ils viennent de franchir le seuil.

Notre guide n'en conclut pas moins cette fois à leur authenticité : il y a, dit-il, *réellement des revenants*, des spectres et des fantômes. Une fois de plus la science aurait confirmé une croyance générale de l'humanité, nous enseignant ainsi qu'une pareille croyance mérite toujours d'être examinée avec soin, parût-elle absurde au premier abord. — Sans doute, mais cet examen ne nous paraît pas favorable aux revenants, quant à nous. Puisque évoqués à grands frais de préparatifs, ou spontanément apparus après leur trépas, ces fantômes montrent au total la même attitude de *stupeur*, les mêmes ignorances, les mêmes indifférences surprenantes qui sont les caractères de toutes les personnalités secondes ou subconscientes chez les névropathes, pourquoi ne pas les expliquer les uns comme les autres par quelque illusion de caractère onirique, ou tout au plus par la télépathie, par l'émotion transmise à distance ? Mais plutôt encore à notre avis, par des réminiscences, par des coïncidences, par des inquiétudes légitimes qui ont été justifiés par les événements, enfin par des erreurs involontaires sur la date précise qui sera attribuée par le visionnaire à de telles visions, quelque temps après qu'elles se sont produites?

Pourtant cette fois encore, sans nous mettre en frais de discussion, écoutons plutôt M. Maeterlinck, si admirablement clairvoyant en dépit de ses intermittentes indulgences. Il va nous fournir sans délai tout ce qu'il faut pour renfermer les revenants modernes entre des limites où ils ne pourront exercer les ravages psychiques, préparer les suggestions de fanatisme ou de folie dont leurs ancêtres se sont trop souvent rendus coupables. Venons, en effet, à la conclusion générale de sa patiente enquête. Les recherches de la S. P. R. écrit-il, prouveraient tout au plus, *s'il fallait les admettre*, qu'un reflet de nous même, une arrière vibration nerveuse, un faisceau d'émotions, une silhouette spirituelle, une image falote et désemparée, plus exactement une sorte de mémoire tronçonnée et déracinée, peut encore, après notre trépas, s'attarder et flotter dans un vide ou rien ne l'alimente, où elle s'anémie et s'éteint peu à peu, à moins qu'un fluide spécial, émané de quelque médium, ne parvienne à la galvaniser pour quelques minutes. — Mais peut-être aussi cette image ne subsiste-t-elle et ne se ravive-t-elle *que dans le souvenir de certaines sympathies*. Voilà le mot décisif : même dans le cas des apparitions à l'heure du décès, l'émotivité des survivants fait probablement à elle seule tous les frais de la communication.

Il serait, en somme, assez vraisemblable, insiste M. Maeterlinck en développant son interprétation avec complaisance, que la mémoire qui est la base même du Moi pendant la vie, continuât de nous représenter dans le monde durant quelques semaines ou quelques années après notre décès. De la sorte s'expliquerait très bien le caractère évasif ou décevant qui est celui des réponses péniblement arrachées à ces esprits. Ne possédant plus qu'une existence *mémonique*, ils ne peuvent s'intéresser qu'aux choses qui sont du ressort de la mémoire. Et de là l'énergie *agaçante* ou même *maniaque* qu'ils apportent à se cramponner aux moindres faits, de là leur hébétude somnolente, leur incurie, leur ignorance incompréhensible, toutes les bizarreries misérables qu'il nous a fallu souligner plus haut (et qui à notre avis s'expliquent aussi bien par les caractères propres à la mémoire subconsciente des médiums ou visionnaires).

C'est d'ailleurs à peu près l'opinion de M. Maeterlinck. — *Il est bien plus simple encore*, poursuit-il, d'attribuer ces bizarreries au caractère spécial et aux difficultés encore mal connues des communications télépathiques entre vivants qui semblent favoriser les révélations médiadumniques. Les suggestions inconscientes des assistants de l'expérience, seraient-ce celles des plus intelligents d'entre eux, doivent passer par l'intermédiaire obscur du subconscient des médiums : elles s'y altèrent, s'y disjoignent, s'y dépouillent de leurs principales vertus. Il se peut (comme dans l'expérience de Saint-Wandrille) que l'activité subconsciente du médium aille s'insinuer chez autrui en certains recoins de la mémoire et qu'elle en rapporte alors des trouvailles plus ou moins surprenantes. Mais *la qualité intellectuelle des résultats obtenus de la sorte sera toujours inférieure à celle que donnerait une pensée consciente opérant sur les mêmes objets*. Et voilà qui est excellent. Les recherches de cet ordre, ajoute notre guide, — conservant ainsi jusqu'au bout son attitude de noble scrupule intellectuel, — procèdent d'une science bien jeune encore et à laquelle il convient de faire largement crédit pour l'avenir. Dès le présent, elle nous apporte la promesse d'une ample moisson de faits inconnus et curieux ; mais cette moisson sera peut-être toute différente de celle que les ouvriers de la première heure avaient prématurément annoncée.

Ernest Seillière.

L. Cahen et R. Guyot. **L'œuvre législative de la Révolution**. Paris, Alcan, 1913, in-8°, 486 pages. Prix : 7 francs.

Tous ceux qui ont eu à manier, pour des études d'histoire, les grands recueils de législation révolutionnaire, tels que le Bulletin des Lois, les Procès-verbaux des Assemblées, ou leurs abrégés dont le Duvergier est le type, applaudiront à l'entreprise de MM. Cahen

et Guyot. Le plus souvent, lorsque l'on a à consulter une loi, c'est moins pour sa date que pour son objet. Or si l'on songe, d'une part, que dans ces grands recueils les textes législatifs sont classés uniquement par ordre chronologique, et si, d'autre part, on réfléchit au nombre incalculable des lois de la Révolution, on se doute du temps, de la patience, du courage qu'il faut pour pénétrer dans ce maquis. Désormais, grâce au manuel que MM. Cahen et Guyot nous présentent, rien ne sera plus facile et plus prompt que cette recherche.

Ces Messieurs, en effet, ont eu deux idées aussi heureuses que simples. La première, c'est de disposer dans un ordre rationnel les lois de la période révolutionnaire : travaillant surtout pour des gens qui s'occupent d'histoire, l'ordre des matières s'imposait ici à eux. Ils ont donc distribué la matière législative de cette période si nettement délimitée, en quatre grands groupes : dans le premier, ils ont rangé tous les textes qui se rapportent à l'œuvre politique et constitutionnelle, d'abord sous la période monarchique, puis sous le gouvernement révolutionnaire, enfin sous le régime de la constitution de l'an III. Ne voyez-vous pas déjà quelle clarté cette méthode jette sur le sujet ? Après l'œuvre politique, la première par sa prééminence même, nos auteurs abordent l'œuvre administrative, c'est-à-dire les rouages créés pour mettre en mouvement la nouvelle machine politique ; ils la suivent dans sa course et passent successivement en revue les lois qui se rapportent à l'organisation administrative proprement dite, à l'organisation judiciaire, à l'organisation financière. Dans une troisième partie, ils ont réuni les textes propres à l'œuvre militaire et à l'œuvre diplomatique c'est-à-dire aux réactions possibles de l'institution révolutionnaire, sur les peuples étrangers. Enfin, une quatrième partie, l'œuvre économique et sociale. — d'un intitulé peut-être mais forcément moins précis que celui des parties précédentes. — nous présente simultanément les lois sur les cultes, sur les personnes, sur les biens, sur l'instruction, l'assistance et la vie économique. Un appendice est réservé aux routes, à la navigation, aux postes et aux messageries.

Il va sans dire que MM. Cahen et Guyot n'ont pu avoir la prétention d'enclore en moins de cinq cents pages tous les textes sortis si tumultueux des cerveaux bouillonnants de nos législateurs. Leur seconde idée heureuse a donc été de résumer et de choisir. Autant qu'on en puisse juger par un examen ou partiel ou superficiel, ils ont fait ce choix avec discernement, et leurs résumés paraissent généralement exacts. Non sans regret peut-être, ils ont sacrifié tout ce qui était relatif aux colonies ou à des pays réunis passagèrement à la France. Lorsque plusieurs décrets se répétaient, ils ont donné, à titre d'exemple, le plus représentatif, et les passages seuls essentiels ont été transcrits intégralement. Pour le reste, ils se sont bornés à des sommaires ou à de simples mentions. Si instruit que l'on soit, le domaine

législatif de la Révolution est si vaste qu'on ne peut le parcourir dans tous les sens avec une égale sûreté. Il est donc possible que, parmi les explications ou les résumés qui sont le fait de nos deux auteurs, quelques-uns prêtent à la critique. Dans le compartiment de l'Instruction publique, par exemple, avant de reproduire les grands décrets des ans II, III et IV, MM. Cahen et Guyot nous rappellent qu'à partir du 29 frimaire an II, on trouve toute une série de lois inspirées par Bougier, Lakanal, Siéyes, Daunou et Boissy d'Anglas. Sont-ils bien sûrs qu'il y ait aucune des lois reproduites par eux qui soit due à « l'inspiration » de Lakanal ? Sans entrer ici dans une discussion qui serait longue, je me permets de les renvoyer aux commentaires dont M. Guillaume a entouré les *Procès-verbaux du comité d'Instruction publique de la Convention* naguère publiés par lui : ils y verront ce qu'il faut penser de la paternité attribuée aux « rapports » de Lakanal dans l'œuvre pédagogique et scientifique de la Révolution. Un peu plus loin, nos auteurs, résumant la législation révolutionnaire sur les Bibliothèques et les Archives, disent que le décret du 7 messidor an II « ordonna le transfert aux Archives des registres de la police contentieuse, administrative, et de la police de Paris ». Ces Messieurs ont dû lire le décret de messidor d'un œil distrait, car il embrasse bien d'autres matières que le versement des registres de la police.

Quoi qu'il en soit, et en supposant que l'œuvre de MM. Cahen et Guyot donne encore lieu à d'autres observations du même genre, ces observations n'atteignent guère que la bordure du cadre, si j'ose dire : elles n'ôtent rien, dans l'ensemble, au grand mérite de leur entreprise. « Un ouvrage comme le nôtre, ont-ils dit dans leur avant-propos, coûte beaucoup plus de peine qu'il ne rapporte d'honneur ; en le composant, on songe à l'intérêt des autres plus qu'au sien propre ». Réfléchissons en effet à la tâche ingrate que ces Messieurs se sont donnée et nous ne pourrons pas leur être trop reconnaissants : c'est si rare de travailler uniquement pour autrui!

Eugène Welvert.

L'œuvre de la France, articles traduits du journal *The Times*, 48 p. 40 centimes (n° 63).

Gabriel Arnoult, **Les origines historiques de la guerre,** 56 p. 40 centimes (n° 65).

S. R. **Chronologie de la guerre**, II, 1er janvier-30 juin 1915, 100 p. 60 centimes (n° 68).

Lucien Magne, **La guerre et les monuments,** 101 p. 1 fr. (n° 84).

Paul Beauregard, **La vie économique en France pendant la guerre actuelle,** 44 p. 60 centimes (n° 62).

J. Violle, **La physique et la guerre,** 91 p. 75 centimes (n° 66).

(Pages d'histoire, Paris, Berger-Levrault, 1915. In-12.)

Le « récit continu » publié en une suite d'articles par le *Times* au

mois de juillet 1915, méritait de paraître à part. L'auteur raconte fort bien comment se développa le plan allemand, comment les Français firent leur retraite et gagnerent la bataille de la Marne. Il a consacré des pages intéressantes à la course vers le Nord, à la résistance de Maud'huy à Arras, à la défense de l'Yser et à cette bataille d'Ypres où échoua la seconde et grande offensive des Allemands. Il insiste avec raison sur l'œuvre d'organisation entreprise par Joffre et sur les résultats que notre Fabius a obtenus pendant l'hiver par un travail incessant. Il appelle l'attention de l'Allemagne sur le labeur qu'ont accompli les Français, sur l'énergie qu'ils ont déployée pendant un an de guerre, et il conclut qu'ils ont fait d'intenses efforts ; qu'ils ont, sans oublier leur goût du panache, un calme et grave héroïsme ; que la nation française est noblement résolue au sacrifice suprême.

M. Gabriel Arnoult retrace rapidement et avec exactitude l'histoire de l'Europe contemporaine. Ses courts chapitres, rédigés sous forme de sommaires, sont souvent accompagnés de notes instructives, de réflexions judicieuses ou piquantes. Il connaît sa matière et sait la condenser. On regrette par instants qu'il soit si bref ; mais on ne peut que recommander la lecture de son petit livre et qu'approuver la conclusion : « Par leur violation des règles du droit des gens, par leur mépris de tout ce qui est chevaleresque, par leurs excès sans motifs et sans résultats, les Empires du centre ont voulu terroriser le monde entier ; ils ont déshonoré la guerre et mérité l'opprobre et la haine du genre humain. »

S. R. fait, dans sa chronique, passer devant nous les six premiers mois de 1915. Il expose jour par jour de façon très succincte les principaux événements. Rien d'important n'est oublié. De précieux détails ne sont pas omis. L'auteur reproduit souvent des mots, des appréciations de journalistes, et on lit volontiers ces courtes citations choisies avec intelligence et avec goût. Nous ne pouvons que féliciter S. R. et applaudir à son patriotique labeur. Il est impossible de faire plus ingénieusement un meilleur précis et un résumé plus exact autant que l'exactitude est accessible, quand on n'a que des gazettes et des communiqués à sa disposition.

M. Magne raconte, non sans émotion, la destruction, la dévastation systématique des principaux monuments sur lesquels s'est exercée la rage allemande, et il étudie et décrit avec compétence ces chefs-d'œuvre de l'art : la cathédrale de Reims, tant admirée, tant aimée et qui pourrait suffire à caractériser le génie de notre race ; Ypres et ses immenses halles qui sont de si grande allure ; Louvain et sa bibliothèque ; Arras, son hôtel de ville et son beffroi. Chemin faisant, il dit nettement ce qu'il pense de la culture allemande « qui subordonne tout à l'emploi de la force ».

M Beauregard expose d'abord les difficultés qui se présentèrent à nous au commencement de la guerre : situation économique bonne

et saine, commerce prospère, et situation financière assez mauvaise, le budget tardivement voté, l'indispensable emprunt fait également trop tard, la crise de toutes choses, crise des transports, crise des postes, bref, la désorganisation. Mais bientôt la vie économique commença à renaitre ; la question des capitaux fut résolue ; les postes se reconstituèrent ; les compagnies de chemins de fer acceptèrent les marchandises ; il y eut une certaine reprise des affaires. M. Beauregard traite ensuite avec détail de trois importantes questions : alimentation, commerce extérieur, ressources financières. Il croit que nous avons assez de réserves pour envisager sans inquiétude la prolongation des hostilités et que le nerf de la guerre ne nous manquera pas.

M. Violle examine, dans la première partie de son ouvrage, les différents moyens que l'art de la guerre a su tirer de la physique, notamment les sous-marins dont la France est le véritable pays d'origine, et les aéroplanes : là aussi les Allemands ont profité de ce qui se faisait chez nous. Dans la seconde partie, il étudie l'avenir de nos industries physiques après la guerre. Il faudra sortir de notre infériorité, honteuse pour le pays qui a donné au monde le système métrique, et créer un laboratoire national des poids et mesures. Il faudra créer une école d'optique. Il faudra fabriquer en plus grande quantité le matériel de l'industrie électrique. Il faudra, comme disait Pasteur, multiplier, orner les laboratoires de recherches, ces temples du bien-être et de la richesse : sans laboratoires, pas d'inventions, pas de perfectionnements.

Arthur Chuquet.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 27 novembre — 1915

Correspondance de Bossuet, p. Urbain et Levesque, VIII et IX. — Cohard, Le Brun aux Récollets de Versailles. — Peyrou, L'expédition de Sardaigne. — Oppenheimer, L'économie pure et l'économie politique. — Aceneau, La Turquie et la guerre.

Correspondance de Bossuet, nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiées avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par Ch. Urbain et E. Levesque. Tome viii (juillet 1696-octobre 1697), Paris, Hachette, 1914, 555 p. in-8°. Tome ix (novembre 1697-juin 1698). Paris, Hachette, 1915, 511 p. in-8°. Prix de chaque volume : 7 fr. 50.

L'édition de la Correspondance de Bossuet, que MM. Urbain et Levesque donnent dans la collection des *Grands écrivains de la France*, se poursuit sans interruption, sans retard, sans fléchissement. Voilà un excellent exemple, surtout dans le temps actuel où la guerre est la cause, parfois le prétexte, d'abstentions fâcheuses. Le volume VIII avait paru avant le mois d'août 1914 ; le neuvième est du mois de mai 1915, si je ne me trompe. Ils contiennent en tout 355 lettres, dont 205 sont publiées d'après les originaux, 72 d'après des copies authentiques. Sur ces 355 lettres, 43 ne figurent pas dans l'édition Lachat, et, pour 75 autres environ, MM. U. et L. ont été en mesure d'en donner un texte nouveau, complété ou rectifié d'après les originaux, dont la teneur avait été corrigée et éclaircie par le premier éditeur Deforis.

Ce cas est surtout celui de la correspondance de Bossuet avec son neveu. Bossuet écrit hâtivement et avec des raccourcis singuliers : « Nul mouvement pour le chapeau ». Deforis a remplacé ces cinq mots par la phrase : « Ne faites aucun mouvement pour moi au sujet du cardinalat ». On voit que le style télégraphique a des répondants illustres ; car à côté de Bossuet, un lettré ne manquera pas de placer aussitôt Cicéron. Sa correspondance avec Atticus a de ces abrévations et de ces négligences familières. Je citerai encore : « Le nonce est fâché. Point cardinal. Il espère au premier chapeau. Il est fort bien cette Cour. [Bossuet oublie une préposition]. Il fait fort bien contre M. de Cambrai [Noter la répétition]. Il y a eu une audience sur le chapeau, et il y a été parlé de Pologne ». D'autres suppressions ou

arrangements du premier éditeur s'expliquent par le désir de ne pas étonner le pieux lecteur. Ainsi dom Deforis nous avait privés de ce croquis de cour, à l'arrivée de la princesse de Savoie, future duchesse de Bourgogne : « J'ai oublié de vous marquer que le Roi menait la princesse, ce qui la faisait paraître un peu plus petite qu'elle n'est. Sa taille est très jolie. Le Roi, à table dans sa place ordinaire, fit mettre la princesse entre lui et Monseigneur, à sa droite ; Monsieur était à la gauche. Elle était dans le carrosse sur le devant avec Monsieur. » Ailleurs Deforis a supprimé des indications relatives au chiffre dont l'oncle et le neveu se servent à propos du quiétisme. Il supprime aussi ces lignes écrites par Bossuet le 3 juin 1697 : « On gelait ici ces jours passés ; on souffre encore le feu. Les seigles sont en péril ; la vigne est menacée ».

Au commencement du VIIIe volume, nous assistons à la fin de l'affaire de Marie d'Agréda. « L'engeance » des moines et « les cabales monacales » reçoivent, à cette occasion, de sévères jugements. La dénonciation du *Nodus praedestinationis*, ouvrage du cardinal Sfondrate, se trouve dans le même volume ; par la suite, il y est fait allusion de loin en loin. La paix de Ryswick est le signal d'une recrudescence de sévérités à l'égard des protestants ; aussi le IXe volume contient-il divers documents sur ce sujet, notamment deux mémoires de Basville. Mais, si l'on fait abstraction de ces pièces peu nombreuses et de billets moins importants, les deux volumes sont remplis par la querelle du quiétisme. Même les lettres de direction sont plus rares et très courtes. Sauf deux ou trois consultations, auxquelles l'évêque de Meaux doit répondre article par article, Mme d'Albret, Mme Cornuau, les dirigées reçoivent des lignes laconiques. L'esprit de leur guide spirituel est ailleurs. Il est dans cette correspondance presque quotidienne avec l'abbé Bossuet, chargé de poursuivre à Rome la condamnation de Fénelon. La charité et la dignité de Bossuet n'y gagnent rien. On tirerait de ces lettres aisément une anthologie amusante de préceptes diplomatiques : « *Nectes causas* sur votre séjour sans vous déclarer... Il reste que vous vous rendiez attentif à tout, jusqu'aux moindres choses (tout est de conséquence en ces matières), c'est là votre principale fonction... Vous serez plus embarrassé avec M. le cardinal de Bouillon : vous pourrez lui faire confidence de certaines choses, et surtout de celles qui doivent nécessairement venir à sa connaissance... Vous voyez ; faites comme vous dites : nul ressentiment ; mais les mettre au pis, et leur ôter tout prétexte... S'il se peut, qu'on ne parle point de l'Inquisition à cause de nos coutumes. » Le neveu fait naturellement écho : « C'est le manège ordinaire des Jésuites, de caresser dans le temps qu'on fait le plus de mal ».

On répond à cela que Bossuet voit la religion en danger. « Plus une erreur si pernicieuse vient de haut, plus il faut en détruire l'auto-

rité. Il sera temps de le ménager pour sa personne, quand on aura foudroyé une doctrine qui tend au renversement de toutes les prières et de toutes les conduites de l'Église... Les airs plaintifs ont toujours accompagné les airs schismatiques. » Cela n'excuse pas certains procédés. Nous trouvons dans le tome IX toute l'histoire d'une lettre de Fénelon à Mme de Maintenon. « De quelque artifice qu'use M. de Cambrai pour pallier sa liaison avec Mme Guyon, elle paraît tout entière dans une lettre écrite de sa main, où, tâchant de s'excuser sur le tort qu'on lui donnait de tous les côtés au sujet du refus d'approuver mon livre sur les états d'oraison, il répète cent fois que Mme Guyon est son amie, et qu'il répond de sa doctrine corps pour corps. M. de Chartres a fait voir cette lettre en original à M. le nonce, et doit lui en avoir laissé copie pour la faire connaître... à Rome. Je lui conseille de la répandre lui-même en ce pays-là... Je viens de recevoir de Mme de Maintenon la lettre dont je vous envoie la copie; elle nous doit mettre l'esprit en repos... Usez sobrement de la lettre de M. de Cambrai à Mme de Maintenon; mais usez sans hésiter, quand il sera nécessaire. » Cette lettre de Fénelon était une lettre privée, dont on cacha longtemps l'existence à Bossuet. Celui-ci finit par savoir et exigea de Mme de Maintenon qu'elle lui fût remise. Après s'en être servi comme on vient de voir, il l'imprima dans sa *Relation sur le quiétisme*.

Bossuet disait et répétait partout que tous les évêques français étaient derrière lui. En réalité, il n'y en avait pas plus de cinq, et encore étaient-ils parfois en désaccord avec Bossuet, même Godet des Marais, évêque de Chartres, le plus ardent. On trouvera un écho de ces dissentiments dans le tome IX, voy. p. 336 suiv. Il serait utile d'étudier de près ce personnage de Godet des Marais. Ces deux volumes contiennent déjà quelques éléments. Voy. aussi tome VIII, p. 318, n. 4. Ce rôle de second plan dans l'affaire du quiétisme et à Saint-Cyr devrait être un peu éclairci.

Enfin un lecteur moderne peut trouver singulier que deux esprits de la valeur de Bossuet et de Fénelon aient consumé tant d'efforts... et d'encre pour une cause si douteuse. Les éditeurs ont reproduit un extrait d'une lettre d'André Morell, numismate suisse et huguenot modéré, à l'abbé Nicaise : « Dites-moi, s'il vous plaît, puisque l'amour du prochain doit être sans intérêt, voire contre l'intérêt et la raison, en ce que nous devons aimer nos ennemis et ceux qui nous haïssent, si c'est mal fait de dire que l'amour de Dieu doive être sans intérêt... La décision de Rome ne pourra empêcher l'amour divin dans l'âme fidèle, et ne saurait l'allumer dans un cœur non régénéré. Ainsi quel parti le Pape prenne, il ne fera pas grand mal ni grand bien. Comment pouvez-vous dire qu'on devrait condamner M. de Cambrai par la seule raison de ce qu'il enseigne en d'autres termes que la coutume ! Il faut donc toujours acquiescer et suivre l'erreur populaire !

Est-ce que M. de Cambrai parle autrement qu'un Tauler, Kempis, sainte Thérèse, saint François de Sales et une infinité de lumières de votre Église, et, dans le fond, quelle hérésie ont ses paroles? Il n'enseigne rien de nouveau, mais nous dépeint l'amour divin dans des termes plus relevés. Ainsi je ne vois pas que l'on ait grande obligation à M. de Meaux d'avoir suscité une querelle inutile et très scandaleuse. Est-il possible qu'il soit embrasé de l'amour divin, dont il fait le savant et le docteur, tandis qu'il déchire son prochain par des écrits aigres sans légitime sujet? Pour moi, je crois que si M. de Cambrai n'avait pas été précepteur de M. le duc de Bourgogne, M. de Meaux, qui croyait l'être comme auprès du père, le livre de M. de Cambrai aurait été orthodoxe. » On comparera ce jugement de l'honnête savant avec la lettre triomphante du 8 juin 1698, où Bossuet annonce à son neveu que « le roi s'est bien déclaré sur le préceptoriat, puisqu'il a chassé les subalternes et ses créatures.., Il ne faut point douter, après cela, qu'on ne nomme bientôt un précepteur et que la foudre ne suive de près l'éclair. »

L'annotation de ces volumes continue à être précise, constante, savante, admirable. Réitérons le vœu déjà émis : que les auteurs ne craignent pas de préparer à mesure l'index de leurs notes; ce sera une encyclopédie religieuse du règne de Louis XIV [1].

A.

E. Coüard. **La détention aux Récollets de Versailles, en 1793-1794, de Ch.-Fr. Le Brun, le futur Consul**. Versailles, Dubois, 1915, in-8°, 70 pages.

L'intérêt de cette étude est double : c'est une page de la vie révolutionnaire en Seine-et-Oise, c'en est une autre, la plus dramatique, de la vie de Le Brun. Sans être un « homme illustre », comme l'appelle M. Coüard, Le Brun ne laisse pas que d'avoir joué un rôle important, et même plusieurs, à partir de l'époque où il fut secrétaire du chancelier Maupeou, jusqu'au jour où, octogénaire paisible, il acheva sa longue carrière sous la deuxième Restauration, après avoir servi l'Etat comme député aux Etats généraux, puis dans les fonctions de président du conseil général et du directoire du département de Seine-et-Oise, de troisième consul de la République française, de prince archi-trésorier de l'Empire, de gouverneur général de la Hollande, de grand maître de l'Université impériale et de pair de France.

Depuis 1773, Le Brun vivait retiré sur une terre qu'il avait acquise près de Dourdan, cultivant son bien, relisant Tacite et Montesquieu, en correspondance avec Necker et observant de loin le cours des événements, lorqu'éclata la Révolution. Il avait alors déjà cin-

1. Tome IX, p. 148, n. 6, pourquoi citer un tirage à part non mis dans le commerce, et non l'article du P. Griselle, *Revue d'histoire et de littérature religieuses* t. VIII (1903), p. 49 et 209 ? P. 218, n. 6, lire : p. 480.

quante ans. Comme tout le monde en 1789, il y alla de sa brochure, *La Voix du citoyen* qui, loin d'égaler en hardiesse et en tapage le *Tiers Etat* de son ami Siéyes, eut du moins le mérite de prédire, avec une étonnante pénétration, la marche et la conclusion de la Révolution, c'est-à-dire la démagogie de 1793-1794 et jusqu'au coup d'État de brumaire. « Si un esprit de vertige égarait la raison, écrivait-il alors,... du sein du Tiers Etat s'élèverait un homme audacieux, un *leveller* déterminé qui, sur les débris de vos anciennes formes, établirait une constitution nouvelle. »

Elu par le Tiers du baillage de Dourdan aux Etats généraux, Le Brun s'y montra, ce qu'il fut toujours, sensé, judicieux, travailleur et modéré ; évitant la tribune, il ne parla guère que sur la question des biens du clergé et sur celle des assignats, dans un sens opposé à la majorité. Il ne vit cependant pas la faute commise par l'Assemblée lorsque celle-ci décréta la non-rééligibilité de ses membres, faute qui devait livrer les destins de la France à de nouveaux venus, sans expérience, sans capacité, plus soucieux de leur triomphe personnel que du bien général de la nation.

Le Brun, retourné à son champ après la séparation de l'Assemblée constituante, en fut de nouveau enlevé par les électeurs de Seine-et-Oise qui lui confièrent d'abord la place de président du conseil, puis celle de chef du directoire de leur département. M. Coûard analyse longuement, d'après les procès-verbaux des délibérations de ces deux corps, les actes administratifs de Le Brun. Il loue la sagesse, la prudence, la prévoyance de sa conduite, au milieu des troubles provoqués en Seine-et-Oise par la disette, troubles dont l'assassinat du maire d'Etampes fut l'épisode le plus sanglant. Il faut reconnaître que Le Brun, bien secondé par des coopérateurs qui l'estimaient et qui partageaient ses idées, eut la tâche aussi facile qu'elle pouvait l'être alors.

Mais la Revolution suivait sa voie. Aux approches du 10 août 1792, comme l'a démontré M. Coûard, et non à la suite de cette journée, comme l'avaient cru les autres biographes, ses prédécesseurs, Le Brun, se sentant débordé et impuissant, donna sa démission, et alla reporter « son zèle et son courage », ce sont ses propres expressions, au milieu de ses concitoyens de Dourdan. Si Le Brun était resté à Dourdan, peut-être aurait-il réussi à s'y faire oublier. Mais nommé électeur de la désignation des députés à la Convention nationale, il dut se rendre à Saint-Germain-en-Laye, où se tint l'assemblée électorale. Là il fut dénoncé comme suspect pour avoir, contrairement à la loi, abandonné son poste de chef du directoire, alors que la patrie avait été déclarée en danger, et pour avoir été désigné par un des Lameth, dans une lettre saisie aux Tuileries, comme un homme sur qui pouvaient compter les amis du bien public. Quoique cette dénonciation n'eût pas eu de suite immédiate, le trait était lancé : il ne

devait pas être perdu. Ramassé le 15 août de l'année suivante, il servit d'arme contre Le Brun qui fut conduit, le 10 septembre, au ci-devant couvent des Récollets de Versailles, transformé en prison : il devait y rester, presque sans interruption, jusqu'au delà de la Terreur.

M. Coüard nous donne ici un tableau fort animé de cette maison d'arrêt, tristement célèbre dans les annales révolutionnaires du département de Seine-et-Oise, trou infect où était alors entassée une foule de personnages les plus divers d'origine, de condition et d'humeur. Sur les instances des habitants de Dourdan, qui n'avaient jamais cessé de l'entourer de leur sollicitude, Crassous, représentant alors en mission dans le département, consentit à faire lever l'écrou de Le Brun (dont la santé s'était d'ailleurs gravement altérée) et à le renvoyer en surveillance dans sa commune (16 février 1794). Mais dès le 17 juillet, Le Brun était ramené aux Récollets. Pendant cette courte absence, six de ses anciens compagnons d'infortune étaient montés à l'échafaud. M. Coüard fait ici justice de récits légendaires se rapportant à sa mise définitive en liberté, et il nous apprend que cette liberté — à la vérité un peu tardive, puisqu'elle n'eut lieu que le 10 octobre 1794 — fut tout simplement due à la chute de Robespierre et à la réaction thermidorienne. En bon ami des lettres qu'il est, M. Coüard termine son travail par cette citation de Pline : *Si computas annos, exiguum tempus; si vices rerum, aevum putes.* Qui sait si Le Brun n'a pas eu la même pensée sur les lèvres? Cette courte mais substantielle étude met en un saisissant relief le contraste des événements les plus tragiques avec le calme, le sang-froid, le parfait et constant équilibre de Le Brun, qualités qui devraient tant contribuer à sa haute fortune, une des plus surprenantes peut-être pour ceux qui ne voient des hommes que les apparences, mais des mieux méritées quand on les étudie, comme M. Coüard, *intus et in cute.*

Eugène Welvert.

Lieutenant Eloi Peyrou, **Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena, 1792-1793.** Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. In-8°, 149 p.

I

On connaît la courte et piteuse campagne de Sardaigne en 1793.

Il y eut une expédition et une contre-attaque.

L'expédition confiée au maréchal de camp Raphaël Casabianca et à l'amiral Truguet, fut conduite, selon le mot de Napoléon, avec autant d'imprévoyance et aussi peu de talent que possible. Il croyait pourtant, le fougueux Bonaparte d'alors, que l'entreprise réussirait ; il s'imaginait que la flotte prendrait Cagliari. Depuis il réfléchit ; depuis

il se rappella l'insubordination des marins et celle de la phalange marseillaise composée d'anarchistes qui « cherchaient partout des aristocrates et des prêtres, et avaient soif de sang et de crimes ». Dans la nuit du 15 au 16 février 1793, après un simulacre d'attaque sur Cagliari, les Marseillais, saisis de panique, se sauvèrent ; ils criaient à la trahison ; ils juraient de lanterner Casabianca ; il fallut les rembarquer.

La contre-attaque avait lieu dans le nord de la Sardaigne contre les îles de la Madeleine. Elle fut exécutée par cent-cinquante grenadiers du 52e régiment et quatre cent cinquante volontaires corses — deux compagnies du 4e bataillon et ce 2e bataillon dont Quenza et Napoléon Bonaparte étaient lieutenant-colonels. — Un ancien Constituant, Colonna Cesari que Napoléon appelait un cheval de parade, commandait cette petite troupe. Mais devant la Madeleine les marins de la corvette la *Fauvette*, épouvantés, voulurent regagner la Corse et imposèrent la retraite qui s'opéra dans le plus grand désordre ; le futur empereur frémissait de rage et ce fut la première fois qu'il vit la guerre.

M. Eloi Peyrou a raconté tout cela en un style négligé, d'une façon un peu terne et languissante, avec grand détail, avec force citations, et il est à peu près complet.

Il montre bien les causes du désastre : l'indiscipline des bataillons et des équipages, la médiocrité de leurs chefs, l'imprudence de Marius Peraldi qui eut la direction des préparatifs, l'étourderie de ce Truguet dont Belleville a dit qu'il passait le temps au bal. La lettre de Casabianca que M. P. cite à la fin de son livre, expose du reste pourquoi cette campagne finit si lamentablement : l'hiver et les vents, des vivres en petit nombre, pas d'argent, peu de munitions et le bâtiment qui portait l'approvisionnement de cartouches jeté par la tempête sur les côtes d'Italie, des troupes de nouvelle levée, très inhabiles, très insubordonnées, et fort mécontentes de ne pas toucher leur solde.

* *

Malheureusement, M. P. a commis quelques fautes que nous devons relever et, sur plus d'un point sa narration prête à des remarques critiques.

P. 8, Dumouriez est appelé « ce jeune révolutionnaire » ; sans être vieux, Dumouriez n'était plus jeune, puisqu'il avait en 1792 cinquante-trois ans.

Id. L'assemblée législative n'a pas *voté* la guerre aux rois et la paix aux nations. C'est Merlin de Thionville qui, à la fin de la séance, s'est écrié : « Il faut déclarer la guerre aux rois et la paix aux nations » ; après quoi, l'assemblée, délibérant sur la proposition du roi, décréta la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

P. 9, répétition de la même erreur : « l'assemblée, dit l'auteur, avait voté la guerre aux rois ; Dumouriez ne la déclara qu'au roi de Bohême et de Hongrie ». L'assemblée n'avait pas voté la guerre aux rois, et ce ne fut pas Dumouriez qui déclara la guerre ; ce fut l'assemblée qui la décréta.

P. 12, ce n'est pas le 19 avril que Dumouriez annonce à l'assemblée que Sémonville, envoyé à Turin pour résider auprès du roi de Sardaigne, n'a pu dépasser Alexandrie. C'est le 19 avril que Sémonville arrive à Alexandrie et apprend que le roi lui refuse un passeport ; mais Dumouriez ne fit connaître l'événement à l'assemblée que le 26.

P. 16, Buttafoco demanda à la fin de décembre 1768 le grade de brigadier, mais ce n'est pas alors qu'il l'a obtenu, comme croit M. P. ; il ne fut promu brigadier que le 1er mars 1780. Autre erreur dans cette notice sur Buttafoco : « en 1769, écrit M. P., il devenait colonel du régiment de Buttafoco ; quand ce régiment rentra en Corse pour y former le régiment provincial, Buttafoco en fut l'inspecteur ; enfin, il était nommé maréchal de camp l'année suivante ». Quelle est cette « année suivante » ? Est-ce l'année qui suivit la nomination d'inspecteur ou celle qui suivit la nomination de colonel ? Ni l'une ni l'autre. L'auteur a évidemment mal copié un de ses devanciers, et il faut dire que Buttafoco, colonel en 1769, inspecteur quand le régiment de Buttafoco rentra dans l'île en 1772 pour y former le régiment provincial, brigadier en 1780, fut maréchal de camp l'année suivante, c'est-à-dire l'année qui suivit sa nomination de brigadier, en 1781.

P. 17, « le maréchal Gaffori » ; lire : le maréchal de camp Gaffori.

P. 26, « L'ex-député Peraldi, dit M. P., appuya Constantini et Saliceti, si bien que le mémoire obtint l'approbation le 23 juillet ». En ce cas, Peraldi ne doit pas être qualifié d'*ex-député*, puisqu'il siège encore le 23 juillet à l'assemblée législative.

Id. L'auteur dit que l'expédition de Sardaigne est résolue en principe vers la fin de septembre. Il ignore l'arrêté du Conseil exécutif, du 19 septembre, de « prendre au plus tôt des mesures pour faire les armements nécessaires » et de « députer en même temps une personne sûre vers Paoli pour l'engager à réunir dès à présent tous les moyens qui peuvent être à sa disposition pour l'exécution de l'entreprise projetée ».

P. 28, en revanche, M. P. nous donnera « l'article 2 d'un arrêté du Conseil » — qu'il nomme à tort le *Comité* — et cet arrêté n'existe pas. Ce n'est qu'un projet d'arrêté rédigé par un anonyme[1]. Si M. Peyrou l'avait lu attentivement jusqu'au bout, il y aurait vu cette phrase décisive : « dans le cas que le Conseil juge convenable d'accueillir favorable-

1. On pourrait croire que cet anonyme est Peraldi ou Arena ; mais nous lisons dans l'original, par deux fois, le mot *Directoire exécutif* au lieu de Conseil exécutif ; ce que Peraldi et Arena n'auraient pas écrit.

ment la proposition » et il aurait remarqué le *nota bene* de la conclusion : « La prudence ne permet point de parler ici de divers moyens d'exécution qui doivent être très secrets, mais que l'on offre de communiquer à qui appartiendra, dans le cas que le Conseil juge convenable d'accueillir favorablement la proposition dont il s'agit. » Si même il avait lu posément le début du projet, il y aurait vu cette phrase non moins décisive sur un événement qui devait se produire et qui ne s'est pas produit : « ... instruit que l'extrême mécontentement des habitants de ladite île vient de les porter à en chasser entièrement les autorités et jusqu'au vice-roi. » Enfin, quel est le titre du soi-disant arrêté ? *Considérations sur l'île de la Sardaigne et proposition de s'en emparer.*

Id., par suite, M. P. a tort de dire qu'en vertu de cet arrêté — qui n'existe pas — les commissaires désignés furent Arena et Peraldi. L'un de ces commissaires, Barthélemy Arena, fut nommé le 19 octobre. L'autre, Peraldi, fut, comme nous l'avons vu, choisi le 19 septembre : c'est « la personne sûre » que le Conseil avait arrêté de dépêcher à Paoli, et, à la page suivante, M. Peyrou se trompe de nouveau lorsqu'il assure que Peraldi fut nommé par *décret du 1er octobre*.

P. 29, je ne crois pas que Peraldi « fût d'une intelligence remarquable » ni qu'il ait « joué un rôle le 10 août », à moins que l'auteur n'ait voulu dire *après* le 10 août, car Peraldi fut envoyé par l'assemblée législative, en qualité de commissaire, avec Kersaint et Antonelle, à l'armée de Lafayette.

P. 30, on trouve un passage sur les volontaires qui seraient « la proie du spleen qui amollit les cœurs ». Passons : mais les lecteurs ne verront-ils pas avec surprise le nom de la phalange marseillaise dont l'auteur ne leur a pas encore parlé jusqu'ici ? Il leur faudra aller jusqu'à la page 47 pour savoir ce que c'est.

P. 31, de même, les lecteurs se demanderont ce que c'est que la 23e division militaire.

P. 33, manque la date de la lettre à Paoli : 9 décembre.

P. 39, à l'époque dont il s'agit, en décembre 1792 et en janvier et février 1793, il est impossible que la faction Pozzo di Borgo soit soldée par les Anglais.

Id., la correspondance de Paoli prouve qu'il méprisait au fond du cœur les Bonaparte et l'on ne peut croire qu'il se soit « étudié à les gagner à sa cause », qu'il ait eu pour Napoléon des « cajoleries ».

P. 44 et ailleurs, M. Peyrou traite sévèrement d'Anselme et il met son armée bien au-dessous de l'armée de Custine et de l'armée de Montesquiou, comme si toutes les armées de cette époque n'avaient pas fatalement la même indiscipline et, selon le mot de d'Anselme, ne commettaient pas les mêmes désordres. L'expédition de Sardaigne qui fait le sujet du livre, a montré pourtant à l'auteur ce qu'avaient

alors les troupes de la République. Ajouterons-nous qu'il a tort de railler les grands projets de d'Anselme sur Rome et Milan ? Les généraux de cette époque, Leigonyer, Kellermann, Cesari, Giacomoni, avaient aussi ces vastes desseins, et, lorsque d'Anselme exposait les difficultés de l'entreprise sur Cagliari et le peu de secours qu'offraient les Corses, n'avait-il pas raison ?

P. 46, il eût fallu nous dire qui était ce commissaire Maurice qui fut envoyé à Marseille pour activer les préparatifs de l'expédition. Il avait épousé une sœur de Xavier Audouin, gendre de Pache et premier secrétaire du département de la guerre : c'est pourquoi Maurice appelle Audouin son « frère » ; c'est pourquoi il avait reçu une mission du ministre. On l'appelle communément Maurice Du Fort parce qu'au régiment où il servit d'abord, et où étaient deux Maurice, il avait pris le nom de Du Fort qu'il devait à son père, le marchand de bois *du fort* de Thionville. Il était alors capitaine au 28e régiment de cavalerie et devait être colonel l'année suivante.

Id., la phrase « Le Conseil reprochait à d'Anselme de n'avoir rien tenté contre ces deux villes » est inintelligible. Quelles sont ces deux villes ? Il faut remonter vingt-cinq lignes plus haut, à la page précédente, pour deviner qu'il s'agit d'Oneille et de Savone.

Id., du reste, ce n'est pas le Conseil exécutif, c'est le ministre de la guerre qui envoie Maurice et qui reproche à d'Anselme de n'avoir rien tenté contre Oneille et Savone.

P. 48, d'Anselme, écrit l'auteur, « n'avait des yeux que pour les régiments de ligne; il ne voulait point de volontaires dans son armée ». Mais d'Anselme écrit le 8 décembre au ministre de la guerre que les troupes de nouvelle levée forment les deux tiers de l'armée qu'il commande. Il a renvoyé le 18e régiment de dragons qu'il jugeait indiscipliné. Il a, pour le même motif, renvoyé le 2e bataillon des volontaires de l'Aude et il était très satisfait du 1er bataillon des volontaires de l'Hérault. Lui-même a dit — et son lieutenant Saint-Martin confirme ce témoignage — qu'il « a toujours mis la plus grande sollicitude à maintenir la bonne harmonie entre les divers corps de l'armée », qu'il a « toujours eu l'attention de partager également entre les rroupes de ligne et les gardes nationales les éloges et les encouragements », que « sans cet esprit de justice que son propre intérêt lui prescrivait, il n'aurait pas obtenu les succès qui ont couronné ses entreprises ».

Id., D'Anselme, dit encore M. Peyrou « ne désirait pas se grossir de nouvelles recrues », c'est-à-dire des volontaires marseillais. Nous lisons pourtant dans sa lettre du 8 décembre que d'Anselme attend tous les jours les 6.000 hommes que Marseille doit fournir, qu'il presse journellement l'arrivée des Marseillais.

P. 49, il est étrange que notre auteur écrive ici, et partout, *Dhiller* le nom du général d'Hilaire (ou d'Hilaire-Chamvert) qui commandait

la phalange marseillaise et qui paraît presque à chaque instant [illegible] le récit de la tentative sur Cagliari.

P. 57 l'auteur parle des « modifications » du plan de Truguet et montre qu'il était impossible, après l'échauffourée sanglante qui eut lieu le 18 décembre à Ajaccio [1], de faire participer Corses et continentaux à une action commune. Il aurait dû tirer parti d'une lettre importante écrite le 31 décembre et envoyée d'Ajaccio au *Moniteur* qui l'inséra le 27 janvier suivant. « On a été contraint, dit le correspondant, de faire retirer les Corses de peur des représailles auxquelles le caractère national les porte, et il est douteux qu'on puisse maintenant les rallier à leurs agresseurs. Pour ne pas se priver de leurs secours, l'on en fera un corps séparé qui agira dans une autre partie que l'escadre française. Voilà bien peu de forces pour attaquer la Sardaigne, et il ne règne pas assez de discipline. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas une justice plus sévère sur les *pendeurs* de profession qui se font un jeu d'assassiner et un honneur de s'en vanter ».

P. 83, les six lignes du rapport de Casabianca qui terminent ce chapitre, ont été inutilement répétées p. 148 [2].

P. 111-112, le récit de l'entrevue de Cesari et de Saliceti à Corte était tout à fait superflu ; il n'a aucun rapport avec l'expédition de la Madeleine ; on dirait que l'auteur n'a pas compris qu'il s'agissait de politique corse, du conflit d'autorité entre Paoli et le Directoire du département.

P. 121, nous lisons que la *Fauvette* partit le 10 janvier d'Ajaccio et qu'elle avait Bonaparte à bord. Or, nous possédons une lettre de Bonaparte qui, le 11 janvier, d'Olmeto, annonce à la municipalité de Bonifacio son arrivée pour le lendemain et nous possédons également la réponse de cette municipalité qui, le 13 janvier, accuse réception de la lettre et prie Bonaparte de différer son départ d'Olmeto à cause de la « pénurie de vivres et de l'impossibilité d'avoir à Bonifacio des moyens et fournitures ».

P. 141, il fallait dire que le brave colonel Sailly, pris à Saint-Pierre, mourut en captivité à Barcelone et que le lieutenant Devienne qui commandait le *Richemont*, devint plus tard capitaine de vaisseau.

P. 145, l'auteur prétend que Paoli a préparé l'échec de l'attaque de Sardaigne pour se venger d'Arena. Mieux valait dire qu'Arena a profité de cet échec pour nuire à Paoli ; qu'Arena, au retour de

1. Le 18 décembre, les marins de l'escadre pendirent deux volontaires corses, les hachèrent en morceaux et promenèrent à travers la ville ces lambeaux sanglants. A cette nouvelle, les deux bataillons de volontaires casernés à Ajaccio prirent les armes et jurèrent d'égorger les matelots ; on les fit cantonner dans les villages voisins. Mais l'événement changeait les combinaisons de Truguet ; il n'était plus possible d'embarquer sur l'escadre les Corses exaspérés : ce désordre fatal d'Ajaccio avait, comme disait Paoli, excité des méfiances, des ressentiments, et il eût été imprudent d'associer marins et volontaires.

2. Mais p. 83 il y a « inconstant » et p. 148 « incertain » ; lequel est le bon ?

l'expédition, a rejeté faussement sur Paoli les fautes des chefs et des soldats; qu'il courut la côte de Provence, pérorant dans les clubs, insérant des articles dans les journaux, assurant que Paoli avait empêché les volontaires corses d'aller en Sardaigne et que, s'ils étaient venus, ils auraient emporté Cagliari.

P. 148, M. Peyrou semble croire qu'on ait alors fait le silence sur le désastre. Il reproduit la lettre de Truguet dont le ministre de la guerre « se borna à donner lecture à la Convention », cette lettre où Truguet écrit que les marins ont été abandonnés par les soldats du bord qui se fusillèrent les uns les autres et qui trahirent lâchement la République. M. Peyrou aurait dû dire dans quel numéro du *Moniteur* il a trouvé cette lettre[1] et citer d'autres textes semblables. Le 9 mars, le ministre de la guerre résume ainsi une lettre de Biron : « Truguet rentre; les vaisseaux sont en mauvais état; l'expédition n'a point eu de succès ». Le 12 mars, le *Moniteur* annonce que l'expédition « n'a pas eu tout le succès auquel on devait s'attendre »; que « les Sardes à qui leurs prêtres ont représenté les Français comme des anthropophages et des Attila, ont fait une résistance vigoureuse »; que « le feu de Cagliari a fortement endommagé l'escadre ». Le 23 mai, Barère fait une allusion à « l'imprudente et malheureuse expédition de Sardaigne ». Enfin, le *Moniteur* du 28 juillet publie une longue lettre de Truguet au Comité : « Je voulais exercer les marins novices; je voulais des lois répressives pour effrayer et punir les lâches... nous n'avons rien attaqué à propos... Il était facile de s'emparer de la Sardaigne... Mais une longue et dispendieuse attente, des entraves sans nombre, une défense préparée, une indiscipline dans les troupes, une terreur anticivique et soudoyée, de basses jalousies, des complots dénoncés et impunis. Jetons un voile sur ces malheurs; le seul moyen de les affaiblir, c'est de les regarder comme des leçons »[2].

Ajoutons que M. Peyrou reproduit p. 95-97 un extrait d'une autre lettre de Truguet sans nous dire que cette lettre est datée du 4 mars, qu'elle figure tout entière dans le tome premier des *Pièces et documents* de Letteron, qu'elle a été publiée par Truguet et qu'elle compte quatorze pages d'impression.

(*à suivre*)

Arthur Chuquet.

---

1. *Moniteur* du 15 mars; la lettre a été lue le 13.

2. Lire partout Saliceti, Guys, Buonarroti, Quarto et Moydier au lieu de *Salicetti*, *Guis*, *Buonarotti*, *Quartu* et *Moydié*. P. 9, il fallait dire que c'était Custine *fils* qui allait à Berlin et p. 12 écrire Daudibert au lieu de *d'Audibert*. P. 53, il faut lire à l'Especy et non à l'*Espuy* (les Français appelaient la Spezia soit la Specia soit l'Especy). P. 67, le capitaine Colnet appartenait au 39e régiment, et non au 36e. P. 99, au bas, lire « les bataillons » et non *le bataillon*.

L'économie pure et l'économie politique par Franz Oppenheimer, trad. par MM. Horn et Stelz, 2 vol. in-8°, I-449, I-532 p. Giard et Brière, éd. 1914.

« La propriété c'est le vol », écrivait Proudhon. M. F. Oppenheimer l'aurait écrit volontiers de la *grande* propriété, si, à la façon germanique, il ne préférait les formules d'apparence scientifique. Le vol, c'est ici le « moyen politique » (d'où le titre de l'ouvrage) autrement dit la force, substitué au « moyen économique ». Au fond M. O. reprend exactement — sans le nommer d'ailleurs une seule fois — les idées d'Antoine Meger dans son *Droit au produit intégral du travail*, sur l'exploitation historique et perpétuée par les institutions sociales, des classes laborieuses du fait d'un petit nombre de privilégiés. Il consacre à cette thèse deux volumes considérables où il pousse à l'extrême le penchant de tant de sociologues et d'économistes allemands vers la subtilité des définitions s'appliquant à des catégories indéfiniment multipliées dans un sujet où — M. O. le reconnaît lui-même — il n'y a pas de barrières absolues entre les diverses phases de l'évolution sociale. C'est facile de se donner ainsi des apparences de profondeur et de précision, mais l'intelligibilité de l'auteur n'y gagne pas. En traduisant son livre, MM. Horn et Stelz qui ont fait d'ailleurs un effort méritoire, ont dû plus d'une fois renoncer à trouver des mots français pour rendre les nuances de la pensée originale et ils ont conservé les mots allemands qui se prêtent à tout en fait d'indétermination. M. Ch. Gide, dans une Préface à la traduction française, compare le livre de M. O. à une « forêt vierge ». Je l'assimilerais plutôt à un bois percé d'un tas de sentiers tournant sur eux mêmes sans jamais aboutir à des routes. Il y a cependant un moment où l'on se trouve dans un carrefour auquel ont conduit les obscurs et tortueux sentiers : et ce carrefour c'est le système fondamental de l'auteur : la grande propriété foncière cause première de tous les désordres sociaux, mère du capitalisme que Marx a eu tort d'attaquer directement, car il n'est qu'un facteur secondaire et dérivé, source de l'armée de réserve où le capital industriel recrute à bon marché la main d'œuvre, des villes immenses où la population désertant les campagnes qui ne lui offrent plus de terre à cultiver vient s'entasser et se mettre à la disposition, pour ne pas mourir de faim, des employeurs de travail.

Dans ses développements, M. O. retrouve naturellement un bon nombre des arguments de Henry George dont il n'atteint jamais le pittoresque et la force d'expression, dont par suite il n'égalera jamais l'influence de propagande. Il a d'ailleurs lui-même affaibli son raisonnement en voulant trop prouver que la terre est le seul monopole d'où découlent tous les autres. Il est obligé en analysant cette idée de monopole de reconnaître que tout ce qui constitue pour un individu ou un groupe économique un avantage sur les autres individus ou groupes, est susceptible de rentabilité au profit des premiers, donc est la

source d'un monopole. Or ces avantages que M. O. constate en principe, mais dont il cherche ensuite pour les besoins de sa cause à affaiblir l'influence, sont le fait constant et normal du marché économique, par suite des différences dans les climats, la fertilité naturelle, la proximité des moyens de transport (mers, fleuves, etc.) ou des centres de population déterminés eux mêmes par des causes naturelles, les aptitudes des races ou des individus, les richesses minières, etc., etc. L'inégalité est à la base de tout l'organisme social et économique parce qu'elle est le produit de la nature elle-même. L'organisation politique a pu dans certains cas l'exagérer, mais elle ne l'a pas créée. Supposons chaque individu mis en possession par un moyen jugé équitable, d'un morceau de terre arraché à la grande propriété. Est-ce que demain les individus ou les groupes qu'ils formeront, favorisés par les conditions naturelles, ne vont pas reprendre un avantage, donc une rentabilité, donc un monopole dans la concurrence économique? H. George cherchait à détruire cet avantage en faisant absorber la rente par l'impôt. M. O. ne veut pas de ce remède d'ailleurs peu praticable, et il voudrait voir les terres distribuées suivant la « dimension naturelle » de la propriété rurale, moins grande lorsque la terre est fertile, plus grande lorsqu'elle est aride. Allez donc avec l'infinie variété des avantages rentables, diviser la planète d'une façon équitable entre ses habitants! Possible entre les co-partageants d'un canton (et encore!), voyez-vous le partage opéré entre des Napolitains et des Suédois, même entre des Provençaux et des Flamands?

D'ailleurs M. O. résout le problème... en ne le résolvant pas par des mesures pratiques. Il ne fournit aucune définition de ce qui à ses yeux est la « grande » et de ce qui est la « petite » propriété, première et capitale difficulté éludée, car il est évident que la définition devrait varier avec une multitude infinie de circonstances. Ensuite il s'en remet sur la force des choses pour abolir la grande propriété. Il la voit prise entre deux forces destructives, d'une part l'émigration vers les villes qui supprime la main d'œuvre rurale, et d'autre part la concurrence des pays neufs ouverts à l'émigration par la difficulté de trouver des terres dans la métropole, autrement dit : « la migration et l'émigration ». M. O. aurait dû y ajouter l'héritage qui compris à la façon des pays démocratiques — laquelle s'étend toujours davantage — divise indéfiniment les propriétés, au point que la préoccupation des observateurs dans ces mêmes pays est de voir se produire un excès de morcellement plutôt que l'excès contraire. On peut donc dire que l'abus primitif se corrige de lui-même dans la mesure où il peut et doit se corriger sans tomber dans un égalitarisme factice et d'ailleurs irréalisable. M. O. qui a de grandes qualités de pénétration dans l'esprit aurait pu utilement appliquer sa force intellectuelle à une thèse moins paradoxale — qui n'est d'ailleurs pas nouvelle. Il prouve en tout cas l'indépendance de sa pensée et de son caractère en

osant (à Berlin où il professe!) protester dans sa conclusion contre le féodalisme prussien. « Comparons les pays démocratiques France, États-Unis, Allemagne du Sud, Italie du Nord, Norvège, avec les pays encore plongés dans le féodalisme : Allemagne du Nord, Espagne, Russie! Prospérité, force civique, civilisation avancée d'un côté ; de l'autre pauvreté, impuissance, barbarie!.. Là, la classe dirigeante, afin de gagner quelques millions, n'hésite pas à faire une guerre qui coûte un milliard au peuple »,.. Celui-ci, « l'humanité souffrante », « sent toujours planer l'idéal de la paix universelle » [1].

E. d'Eichthal.

G. Aulneau, **La Turquie et la guerre** [illegible] de M. St. [illegible], Paris, F. Alcan (Biblioth. d'hist. contemporaine). In-18, VII-346 p.

A l'heure où les Allemands semblent substituer à leurs rêves avortés — Paris, Calais, Pétrograd — le rêve nouveau de la ligne Hambourg-Bagdad, au jour où la nouvelle Triple-Alliance (Berlin-Vienne-Stamboul) devient quadruple par l'accession de la Bulgarie, nul livre ne pourrait être mieux accueilli qu'un exposé « parfaitement documenté, clairement écrit et composé » du rôle de la Turquie.

C'est en ces termes qu'un juge autorisé présente aux lecteurs le livre de M. Aulneau. Je ne voudrais pas être sévère, et je commence par dire que, n'étant point spécialiste ès choses d'Orient, je me place, pour juger ce volume, au point de vue du simple lecteur, purement désireux de s'instruire. Et je ne puis cacher ma déception.

Le vrai sujet — la Turquie de 1908 à 1914 — est étranglé en trois ou quatre chapitres. La composition est des plus flottantes. Devant ces chapitres essentiels, l'auteur a dressé (après coup, semble-t-il) plusieurs petits portiques — l'un, inutile ou insuffisant, où l'on remonte aux croisades [2] — plusieurs autres où l'on étudie, en monographies qui se répètent sans toujours se bien accorder entre elles [3], la formation des divers États balkaniques. L'étude des démembrements de l'Empire ottoman précède donc bizarrement celle de la

1. L'auteur n'aurait pas, après la guerre, [illegible] tation des surpopulations (à propos de la théorie de Malthus).

2. Je serais curieux d'avoir l'avis des spécialistes sur cette caractéristique de la race turque (p. 6) opposée à la race arabe : « Les voilà quittant leurs troupeaux, leurs campements, leurs terres, à la voix du Prophète, pour détruire en Perse la barbarie, à Constantinople, en Europe, la luxure, la débauche et le crime. Aux peuples de la Perse, de l'Égypte, de l'Asie-Mineure, épuisés, vieux, aux Arabes *qui n'étaient qu'une collection de tribus et de hordes* se substituait un peuple... » Il s'agit des Arabes à l'époque de l'invasion turque. — P. 11, les banalités ordinaires sur la décrépitude byzantine.

3. C'est ainsi que, p. 94, les [illegible] p. 176, ils sont dès le IIIe sur le Vardar. P. 96, on retrouve un fragment d'histoire serbe qui devrait figurer au chapitre précédent. Le programme de Murzsteg est exposé p. 182-185, puis p. 274.

décadence de cet Empire; et plus bizarrement encore un chapitre sur « Germains et Slaves en Orient » se glisse entre le chapitre sur le Montenegro et celui sur la Bulgarie. Ces chapitres laissent l'impression d'articles de revue qu'on aurait mal cousus ensemble.

Trouvera-t-on chez M. A., qui se présente à nous sous le couvert d'illustres répondants, des lumières sur la situation politique actuelle? On s'attache avec un intérêt plus particulièrement passionné à son chapitre bulgare, et on y lit ceci (p. 104 et s.) :

« Nul choix n'était plus heureux que celui du prince Ferdinand... Le rôle du prince Ferdinand sera considérable... On voit la grandeur de l'œuvre accomplie par le souverain... Il attira vite le respect de tous par cette majesté qui se dégageait de sa personne... » Après la chute de Stambouloff, il dirigea la politique de son pays « en véritable chef d'État et en diplomate habile ». Ferdinand, par la conversion de son héritier, avait « donné à la Bulgarie un souverain vraiment national ». Il ne lui restait plus qu'à « poursuivre les heureux résultats de cette politique habile, accordant à la Russie, à la France et à l'Angleterre des *gages de ses bonnes intentions*... » Ah! le bon billet... Au reste, ne voulait-il point assurer à la Bulgarie, par la possession du « tronçon macédonien, un débouché sur la Méditerranée », c'est-à-dire « réaliser ce rêve séculaire *des Slaves*

Ce panégyrique est écrit, ne l'oublions pas, après les événements de 1913 et à la veille de la crise actuelle. On peut mesurer par là quelle était hier encore, dans nos milieux parlementaires et diplomatiques, la puissance des illusions bulgares.

Ceci dit, le livre de M. A. restera un résumé commode à consulter pour le lecteur pressé, pas trop regardant sur la valeur de certaines affirmations [1]. A condition aussi que ce lecteur consente à considérer comme du français la langue de la presse quotidienne [2].

Henri Hauser.

---

1. P. 15 : « renverser » des conquêtes. P. 22 : « *en* Pologne *que* Napoléon voulait agrandir... » P. 124 : « Charles-Antoine accepta. Le chef de la maison... hésitait à donner son acceptation, mais Napoléon appuya chaudement *sa* candidature, car il voyait en *lui*... » Ibid. : « un nouvel Etat, formé d'une nation jadis soumise par la Turquie, qui s'est créé dans le domaine qui *lui* appartenait... » La voie du Danube a Salonique (p. 173) « *descend*... par la vallée de la Morava ». C'est ainsi qu'un journaliste écrivait l'an dernier : « l'Yser *remonte* ensuite vers le Nord ». — Je passe sur les noms propres : Theodore pour Théodose, *Kh*alenberg pour Kahlenberg, Reischoffen, Postdam, *Rocher* (c'est Roscher), et sur les trois circonflexes « il y eût » des lignes 1 et 10 de la première page. Vétilles, dira-t-on? C'est le rôle de la *Revue Critique* de travailler à la défense de la langue française et de la besogne sérieusement faite.

2. P. 320 : « C'en était fini [après l'échec de l'expédition d'Egypte] du prestige militaire de l'Empire turc... » Pas un de nos officiers du corps expéditionnaire des Dardanelles ne contresignerait ce jugement méprisant.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 4 décembre. — 1915

Art et archéologie. II, 1-3. — Setälä, Le finno-ougrien et le samoyède. — Pigallet, Mémoire d'un intendant de Franche-Comté. — Peyrou, L'expédition de Sardaigne II. — Loisy, Guerre et religion, 2e éd. — Paul Louis, L'Europe nouvelle. — Un officier de dragons, La victoire de Lorraine. — Un officier d'alpins, Carnet de route. — Leleux, Feuilles de route d'un ambulancier. — Somville, Vers Liège, le chemin du crime.

Art and Archæology, II, 1-3, 1915. In-8°, p. 1-103. Revue publiée par l'Institut archéologique d'Amérique. Baltimore et Washington.

Nous avons déjà signalé cette nouvelle revue d'art qui s'adresse à un public très varié, et dont les articles, à la fois courts, clairs et bien illustrés, traitent avec compétence des questions les plus diverses. Les derniers numéros contiennent (II, 2, p. 61), outre la reproduction d'une statue grecque conservée au musée d'Ontario et qui paraît une réplique curieuse, mais lointaine et médiocre de l'Eiréné de Képhisodote, diverses études sur le Pont du Gard et sur la Campagne Romaine. Le troisième fascicule est consacré à un sujet qui intéresse plus spécialement l'Amérique, la description des antiquités de l'art *maya*, exposées à San Diego.

A. de Ridder.

E. N. Setälä, **Zur frage nach der verwandtschaft der finnisch-ugrischen und samojedischen sprachen. Ueber den gemiensamen wortschatz der finnisch-ugrischen und samojedischen sprachen.** Helsingfors (Finnisch-ugrische Gesellschaft, [1915], in-8°, 104 p.

La Société finno-ougrienne, d'Helsingfors, a fait durant les dernières années un grand effort pour promouvoir la connaissance de la langue samoyède ; elle a envoyé des missions recueillir dans le pays glacé qu'ils habitent, les divers parlers des Samoyèdes. La parenté qu'on soupçonnait depuis longtemps entre le finno-ougrien et le samoyède est désormais établie. Profitant du travail de ces missions, M. Setälä a entrepris de donner un premier aperçu de la question de la communauté d'origine du finno-ougrien et du samoyède.

M. Setälä examine d'abord, d'une manière générale, la question des parentés de langues, qui a été récemment l'objet de discussions. Ses observations sont parfaitement judicieuses, et tous les savants qui ont à établir des parentés de langues auront intérêt à s'en pénétrer. Le vocabulaire, le système phonique, le type morphologique, tout peut changer presque du tout au tout et s'emprunter à des langues étrangères ; mais les formes grammaticales ne s'empruntent pas en général, ou, quand elles s'empruntent dans leur ensemble, on considère qu'il y a eu changement de langue ; toutefois, comme des formes grammaticales isolées s'empruntent (le livre en fournit un exemple), M. Setälä se refuse à écarter l'idée de langues *mixtes* : c'est à quoi l'on est conduit nécessairement si l'on veut définir la parenté de langue d'après des notions uniquement linguistiques et si l'on écarte le principe — seul légitime, à ce qu'il semble — que, la parenté de langues exprimant un fait historique admet seulement une définition de caractère historique : la parenté de langues exprime seulement le fait que des sujets parlants ont eu d'une manière continue le sentiment et la volonté de parler une même langue, mais que, par suite des circonstances, ils en sont venus progressivement à parler cette langue de façons diverses. C'est du reste à cette idée qu'arrive M. Setälä quand il enseigne finalement, avec pleine raison, qu'une parenté de langues ne se laisse démontrer pleinement que là où l'on peut faire l'histoire des langues considérées.

Les principes généraux une fois posés, M. Setälä montre que le samoyède et le finno-ougrien ont en commun toute une série de formes grammaticales essentielles, notamment des marques de cas et de nombre dans la flexion nominale, et que par suite ces deux groupes continuent une même langue plus ancienne. La démonstration, très serrée, ne laisse rien à désirer. Une fois acquise, elle permet à l'auteur d'aborder l'étude du vocabulaire qui est son objet propre.

Cette étude ne saurait être définitive, comme M. Setälä le note avec raison : le départ des élements empruntés et des éléments indigènes du vocabulaire samoyède n'a pu être fait complètement, et les correspondances phonétiques entre le samoyède et le finno-ougrien ne sont pas même déterminées avec précision. L'auteur relève, en les classant d'après le sens, les concordances de vocabulaire, très frappantes, qu'il a notées entre les parlers samoyèdes et le finno-ougrien. Il fournit ainsi la base du travail qui reste à faire. Les premiers résultats acquis éclairent déjà le finno-ougrien et permettent de se faire quelque idée de la civilisation du peuple qui parlait la langue commune samoyède-finno-ougrienne.

Important par les résultats particuliers qu'il contient, le mémoire de M. Setälä mérite en outre d'être étudié comme un modèle par tous les linguistes qui veulent faire des démonstrations analogues pour d'autres langues.

A. Meillet.

Mémoire de l'intendant de Franche-Comté, publié par Maurice Pigallet. Paris, Champion, 1914, in 8°, 145 pages.

Ce mémoire paraît appartenir à la série de ceux que le duc de Beauvillers, gouverneur du duc de Bourgogne, avait commandés, vers la fin de 1697, aux intendants sur l'état de leur province, pour l'instruction de son royal élève. Il arriva trop tard à la cour (si jamais il y parvint), puisqu'on y trouve des allusions à des événements passés en 1717. Mais qu'il ait été rédigé par l'avocat Muyard de Moirans, porte-plume de l'intendant, comme le voulait M. Gauthier, en son vivant archiviste départemental du Doubs, ou par l'intendant lui-même, M. d'Harouys, comme incline à le croire M. Pigallet, successeur de M. Gauthier, il importe assez peu, car ce mémoire vaut moins pour les commentaires dont l'auteur aurait pu l'accompagner, que par sa propre substance. Et cependant c'est le reproche que lui adresse M. Pigallet. Cet éditeur exigeant aurait voulu que M. d'Harouys se rappelât que la Franche-Comté était une récente conquête de la France, qu'il retraçât plus longuement le passé du pays, qu'il exposât ses projets personnels sur sa transformation, qu'il se souciât davantage de la forme, des idées générales, des vues d'ensemble, etc. Ce désir peut sembler légitime; il trouvera sans doute des approbateurs. Mais ne repose-t-il pas sur une confusion? Que demandait-on à l'intendant? Une statistique, de simples matériaux destinés à être mis en œuvre par un autre, par celui qui était chargé de l'instruction politique du dauphin. L'intendant remplit exactement son programme. Il exposa la géographie physique et climatérique de la Franche-Comté, ses bois et ses rivières; il passa tour à tour en revue son état ecclésiastique séculier et régulier, son gouvernement militaire, son organisation administrative, judiciaire et financière; son commerce, ses industries, ses manufactures, ses foires et marchés. Il fit le dénombrement de la population des villes, bourgs et communautés avec leurs moyens de communications. Enfin il réserva tout un chapitre à la noblesse comtoise dont il énuméra les représentants les plus marquants, avec leurs origines de famille et les terres qu'ils possédaient dans la province. Ce n'était pas à l'intendant, c'était à l'éducateur du dauphin à commenter cet ouvrage, à le comparer avec ceux des autres intendants, à en faire ressortir les caractères propres, permanents ou accidentels, et, parmi ces derniers, ceux qui tenaient à la conquête récente de la Franche-Comté. Et nous-mêmes, que cherchons-nous aujourd'hui dans ces mémoires d'intendants? Exactement la même chose : des matériaux pour des œuvres d'histoire. Nous pouvons même ajouter qu'à cet égard, les intendants étaient moins bien placés que nous : ils manquaient du recul nécessaire pour apprécier, du point de vue historique, le degré d'importance des éléments divers de leurs mémoires, et en particulier celui de la Franche-Comté ne pouvait pas se douter des répercussions que la conquête de la

province aurait sur l'état des personnes et des choses. L'intendant n'était ni un pédagogue, ni un historien ; c'était un administrateur.

Au surplus, M. Pigallet, piqué d'émulation par les savants qui ont publié avant lui des Mémoires d'intendants, a orné celui qu'il nous présente d'un commentaire ininterrompu. Si quelques-unes de ses notes sont peut-être sujettes à caution, si d'autres sont superflues, le plus grand nombre témoigne d'une connaissance approfondie de l'histoire de la Franche-Comté, et supplée pour nous aux lacunes qu'il reproche à M. d'Harouys. Ce Mémoire se termine comme il convient, par une table générale qui en facilite singulièrement la consultation.

Eugène Welvert.

Éloi Peyrou. **Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddalena, 1792-1793**. Paris, Charles Lavauzelle, 1912. In-8°, 149 p. [1].

II

Tout cela n'est que véniel. Ce que nous reprocherons plutôt à l'auteur, c'est de n'avoir pas exposé nettement les origines de l'expédition de Sardaigne et de n'avoir rien compris ou rien voulu comprendre au rôle et à l'attitude de Paoli.

*
* *

Il est évident que ce sont les mémoires envoyés par Constantini, Saliceti et d'autres qui décidèrent le Conseil exécutif à l'expédition de Sardaigne.

M. Peyrou examine trois de ces mémoires. Mais dès le début il se trompe. Le mémoire qui commence ainsi : « Les dispositions de la cour de Turin » n'est pas, comme croit M. P., un mémoire de Constantini : il est anonyme et Constantini signe tout ce qu'il envoie ; il a pour auteur un homme qui connaît Monaco, Nice et la côte de Provence, mais qui ne semble pas connaître la Sardaigne, et qui ne voit dans la conquête de cette île que le moyen d'avoir des chevaux pour notre cavalerie et des bœufs pour la subsistance de notre armée. D'ailleurs le mémoire ne porte pas la date du 14 mai 1792, il ne porte aucune date [2].

Le mémoire que M. Peyrou apprécie ensuite et reproduit entièrement, est un premier mémoire de Constantini, daté du 14 mai 1792 [3];

1. Cf. le numéro précédent de la *Revue critique*.

2. Ce mémoire dont M. Peyrou reproduit la partie relative à la Sardaigne (p. 19-20) ouvre le tome premier de la publication de Letteron, *Pièces et documents* pour l'histoire de la Corse pendant la Révolution française, et Letteron, avec grande raison, ne donne pas de nom d'auteur ; le mémoire n'est pas signé.

3. C'est la deuxième pièce reproduite par Letteron (*Pièces et documents*, I, p. 10-13).

mais il y a deux autres mémoires de Constantini que M. P. ne connaît pas [1].

Puis M. P. imprime la plus grande partie d'une « lettre » (le mot « mémoire » vaudrait mieux) de Saliceti qui juge aisé de faire une descente dans cette île de Sardaigne que « le duc de Savoie regarde comme une des parties les plus précieuses de ses États » [2].

Si l'on nous permet de tirer au clair cette question des mémoires qui déterminèrent l'expédition, il faut donc et il faudra dire désormais qu'il y a cinq mémoires : 1° un mémoire anonyme ; 2° trois mémoires de Constantini ; 3° un mémoire de Saliceti.

1° Le mémoire anonyme et non daté, intitulé *Mémoires contenant des moyens contre le roi de Sardaigne,* a été sûrement composé dans l'été de 1792 avant le 10 août. L'auteur a des idées qu'il doit, dit-il, à une connaissance locale et il propose de retirer de Monaco, « avant que le roi de Sardaigne tente de s'en emparer », la garnison, les armes et les munitions que la France y possède ; puis d'attaquer Nice par terre et par mer ; puis de faire opérer une descente en Sardaigne par les troupes et les gardes nationales de l'île de Corse.

2° Le premier des trois mémoires de Constantini, daté du 14 mai 1792, est intitulé *Quelques notions sur l'île de Sardaigne propres à former un plan d'attaque.* Il débute ainsi : « Il convient de commencer par s'emparer des îles de la Madeleine » et il finit par cette phrase : « Il (Constantini) offre de s'y consacrer entièrement si le gouvernement veut le revêtir d'un caractère public ».

Le deuxième des mémoires de Constantini, envoyé, comme le premier, au ministre des affaires étrangères, et daté du 15 mai 1792, a pour titre *Note confidentielle et très intéressante.* Il commence ainsi : « Comme il y a apparence d'hostilités entre la France et la cour de Turin » et il se termine par : « Et cette expédition, loin d'être à charge à l'état, lui deviendra très avantageuse. » Constantini propose de faire enlever en Sardaigne le plus de grain possible pour y mettre la famine et amener une insurrection populaire — comme celle qui eut lieu à Sassari en 1780 et dont il fut témoin — et, si cette exportation n'est pas possible, de faire sortir de l'île par contrebande bœufs, chevaux, grains, lard, fromage, etc., pour « aigrir les esprits » et les « préparer à la liberté ».

Le troisième mémoire de Constantini, daté du 18 juillet 1792, n'a pas de titre. C'est une suite de *Notes* que Constantini adresse au président de l'assemblée législative et il prie le président d'offrir ces notes à l'examen des Comités diplomatique et militaire réunis. Le mémoire fut, en effet, renvoyé aux deux Comités le 23 juillet. Il n'a donc pas été présenté le 23 juillet par Peraldi, comme « dit Krebs et

1. Ils n'ont pas été reproduits par Letteron.

2. Cette « lettre » est entièrement reproduite par Letteron (*Pièces et documents*, I, p. 14-15).

comme répète M. Peyrou. En outre, on ne peut dire ni avec Krebs que ce travail a été annoté par Carnot, ni avec M. Peyrou qu' « il obtint le 23 juillet l'approbation de Carnot ». Il porte simplement *M. Carnot jr* : ce qui signifie qu'il a été soumis par les Comités diplomatique et militaire au jugement, non pas de Carnot l'aîné ou de Lazare Carnot, mais de Carnot jeune ou Carnot-Feulint, et Carnot-Feulint ne l'a ni annoté ni, que je sache, approuvé. Du reste, ce troisième mémoire de Constantini n'est autre, avec quelques variantes d'expression et d'insignifiantes additions, que son premier mémoire du 14 mai. Toutefois il faut noter deux points : Constantini demande cette fois, « dans le moment actuel », une force armée, non de 12.000 hommes, mais de 30.000 hommes (10.000 hommes de troupes de ligne, 10.000 volontaires de France, 4.000 volontaires corses et 6.000 Sardes et Italiens enrégimentés), et il souhaite que la conduite de l'expédition soit confiée à Paoli « dont le civisme et les talents militaires sont également connus ».

3° Le mémoire de Saliceti, écrit de Corte où l'ex-Constituant était procureur général syndic du département et daté du 7 juin — et non du 17, comme dit Letteron et comme dit, d'après Letteron, M. Peyrou. Il a été adressé au ministre des affaires étrangères et non pas, comme imprime Letteron, au ministre de la guerre, et Saliceti l'a composé de son chef. Il ne donne pas son approbation à ce que M. Peyrou appelle le *Mémoire*, c'est-à-dire le mémoire de Constantini du 14 mai, et sans doute Saliceti a ignoré le plan de son compatriote. C'est Saliceti seul qui conçoit et qui, selon son expression, propose ce projet. Ne dit-il pas au ministre : « Veuillez bien soumettre à l'examen du roi mes vues sur la Sardaigne » ?

***

On connaît Saliceti. Mais qui est ce Constantini dont nous avons trois mémoires sur l'expédition à tenter contre la Sardaigne ? M. Peyrou ne sait du personnage que ce qu'il a copié chez ses devanciers. Peut-être nos lecteurs ne jugeront-ils pas inutiles quelques détails sur les démarches que ce Constantini avait faites avant de rédiger ses trois mémoires.

Bonifacio avait toujours protesté contre l'occupation des îles de la Madeleine dont le gouvernement sarde s'était emparé en 1767 « à force ouverte et sans aucune raison ». Constantini fut, comme il a dit, député extraordinaire de Bonifacio *ad hoc* et — telle est encore son expression — il fit part des vœux des ses commettants au ministère français. C'est le 16 juillet 1790 que le Conseil général de la commune de Bonifacio avait chargé Constantini de cette mission « relative au recouvrement et à la réclamation des îles de la Madeleine ». Constantini, établi depuis longtemps à Paris, se mit aussitôt en campagne,

et le 19 octobre 1790, le ministre de la guerre La Tour du Pin informe Montmorin, ministre des affaires étrangères, que les habitants de Bonifacio demandent qu'on leur restitue les îles « leurs anciennes propriétés », que leur fondé de procuration lui a adressé un mémoire, que ce mémoire prie le roi d'écrire sur cet objet à la cour de Turin : La Tour du Pin pense que la Sardaigne devrait abandonner ces îles qui n'ajoutent rien à sa puissance. Mais, en février 1791, Montmorin répond à Duportail, successeur de La Tour du Pin, que les droits des Corses ne sont pas évidents. Le temps se passe. La Législative succède à la Constituante [1]. Montmorin est remplacé par Delessart, et le 19 février 1792, Constantini envoie à Delessart un mémoire qui contient les réclamations de Bonifacio : il assure qu'au besoin les Corses à qui les circonstances ont mis les armes à la main, pourraient se faire restituer les îles par la force. Huit jours après, Delessart répond, comme Montmorin, que les papiers de son ministère n'appuient pas suffisamment les prétentions de Bonifacio, et il ajoute : « Il n'a jamais pu être question que de négocier sur cet objet, et je ne crois pas que vos concitoyens puissent se livrer à des projets désavoués par le gouvernement et qui leur deviendraient funestes ». Mais Delessart tombe, il est remplacé par Dumouriez, la guerre éclate, et Constantini n'hésite pas à proposer un « plan d'attaque » contre l'île de Sardaigne. Même l'année suivante, après l'avortement de l'expédition, il revient à la charge, et le 18 mars 1793, le ministre Beurnonville le remercie des détails qu'il envoie, lui promet de tirer parti, selon les circonstances, des moyens qu'il propose pour tenter derechef un embarquement.

***

Je crois aussi que le récit de l'expédition doit être rectifié ou complété sur quelques points.

Il fallait présenter au lecteur ce vieux François d'Hilaire-Chamvert qui s'intitule pompeusement « commandant en chef l'armée nationale qui a soumis la ville d'Arles en avril 1792 » et « commandant general des Légions marseillaises, commandant le corps des 6.000 hommes levés dans le département des Bouches-du-Rhône pour renforcer l'armée d'Italie », ce d'Hilaire-Chamvert qui bien que, de capitaine de cavalerie, il eût été bombardé général de brigade, fut si navré de n'être pas promu général de division qu'il attribua ce prétendu passe-droit non seulement au « malheur d'appartenir à une caste privilégiée », mais à l'inimitié de Brunet et d'Augustin Robespierre.

Il fallait dire que la *Poulette* était une corvette et le *Commerce de Bordeaux* un vaisseau de ligne ; que la tempête qui dispersa le convoi

1. Constantini n'a donc pas été, comme dit M. Peyrou, « envoyé à l'Assemblée législative par Bonifacio ».

commença le 10 et non le 12 janvier ; que d'Hilaire relâcha avec le vaisseau de ligne, la corvette et treize bâtiments de transport — et non quinze — c'est-à-dire avec 1.500 hommes à Saint-Florent d'où il se rendit à Bastia ; qu'il remit à la voile le 22 ; que lorsqu'il débarqua le 14 février, il avait environ 3.000 volontaires en tout. D'ailleurs, M. P. ne marque pas assez nettement qu'il y eut deux débarquements de Marseillais, l'un le 14, l'autre le 15 ; qu'à la descente du 15 les colonnes de Casabianca, au dire d'Hilaire, marchèrent plus lentement et que lorsqu'elles arrivèrent à l'entrée de la nuit près des postes qu'elles devaient attaquer, le général les fit reculer d'une demi-lieue. C'est ce « mouvement rétrograde et subit » qui, selon d'Hilaire, causa la panique des Marseillais, et sans doute il pallie autant qu'il peut la conduite de ses bataillons ; il n'ose les accuser d'une couardise qui fut vraiment inouïe ; il écrit qu'on rejettera évidemment toutes les fautes sur « leur peu de discipline ». Mais il fait une remarque qui mérite d'être citée : que « les volontaires eussent été plus heureux si les dispositions et les moyens avaient été plus assurés et si les circonstances avaient été plus favorables » ; que « 4 ou 5.000 hommes ne sont pas suffisants pour conquérir un royaume qui veut se défendre et qui est deux fois plus grand que la Corse, laquelle le maréchal de Vaux ne put soumettre qu'avec 20,000 hommes quoique nous fussions déjà les maîtres de Bastia et de plusieurs autres places ».

Au reste, comme remarque M. P., le Conseil exécutif avait compris que le succès, même entier, de l'expédition importait peu à la république depuis que la guerre existait avec l'Espagne et l'Angleterre. Mais pourquoi l'auteur ne dit-il pas que l'ordre donné à Truguet de cingler aussitôt vers Brest est du 31 janvier 1793 ?

*
* *

Venons maintenant à Paoli.

M. P. croit au mauvais vouloir, au machiavélisme de Paoli, et assure que le général ne désirait pas contribuer au succès de nos armes. Il s'imagine que Pitt, comme s'exprimait Barère, avait rendu anglais le cœur de Paoli.

Or, au mois de décembre 1792, aux mois de janvier et de février 1793, Paoli n'est pas encore poussé à bout. Il prévoit le désastre ; il devine que l'entreprise ne réussira que par « un miracle de la sainte liberté » ; il comprend que tout manque, concert et intelligence, discipline et préparation, que les Français ne feront que « molester » la Sardaigne, que la flotte ne saura tenir la mer dans une saison si avancée. Mais il aide sincèrement les Français ; il met à la disposition de Truguet plus du tiers de ses forces ; il donne plus qu'on ne lui demande, tout le 42e régiment, des détachements tirés du 26e et du 52e, et des volontaires corses.

M. P. lui reproche de n'avoir pas agi sur les Sardes. Paoli avait-il sur les Sardes une telle influence? Si quelques-uns étaient mécontents de leur gouvernement, l'auteur du mémoire anonyme sur *les moyens contre le roi de Sardaigne* ne dit-il pas que « la rivalité, la haine même a de tout temps existé entre les habitants des deux îles », entre Corses et Sardes?

M. P. croit que Paoli eut tort de demander Cesari pour général. Quel officier Paoli aurait-il pris autour de lui pour commander l'expédition de la Madeleine? Cesari était patriote et brave. Ses Mémoires prouvent qu'il fit son possible, qu'il se conduisit avec loyauté, que tous les Corses, et Paoli avec eux, faisaient des vœux pour sa réussite. Leonetti, le neveu chéri du *babbo*, souhaitait à Cesari un bon succès et le priait d'envoyer bientôt d'agréables nouvelles [1].

Au reste, M. P. se réfute lui-même. Il dit que « la Corse étant trop faible pour rester indépendante, mieux valait, selon Paoli, qu'elle pût vivre librement sous le régime de l'Angleterre » [2]. Mais la Corse pouvait vivre plus librement encore sous le régime de la France. Paoli le savait, et nombre de Français le savaient aussi. C'est pourquoi Paoli reçut tous les pouvoirs. Lieutenant-général et commandant la 23e division militaire, il nous garantissait l'île... Seulement, ce n'était pas le compte de Saliceti, des Arena et des Bonaparte.

M. P. ne dit-il pas que, suivant Paoli, les Français auraient mieux fait d'agir contre Turin que contre l'île de Sardaigne [3]? N'était-ce pas également l'avis de Cesari qui proposait de marcher sur Turin et sur Rome, de soulever les Italiens plus éclairés que les Sardes, de « fédérer » l'Italie à la France? Et cette proposition de Cesari, ce propos de Paoli n'est-ce pas la preuve que Paoli, comme Cesari, acceptait au pis aller la guerre contre la Sardaigne?

Naturellement, M. Peyrou cite le mot connu que Paoli aurait dit à Cesari : « Fais que cette entreprise s'en aille en fumée », *se ne vada en fumo*. Mais de qui tenons-nous ce mot? De Renucci qui n'est pas toujours exact et ne mérite pas une confiance absolue [4]. Il se peut que Paoli ait dit à Cesari : « L'expédition s'en ira en fumée »; mais le *babbo* était trop fin pour avouer, même à Cesari, son intime confident, qu'il souhaitait l'insuccès de l'expédition. Il se peut qu'il ait rappelé en 1793 comme en 1796 [5] que le roi de Sardaigne avait été le seul en 1768 à faire aux Corses visage d'ami et à leur donner

1. Lettre de Leonetti à Cesari, 10 février 1793.
2. P. 38.
3. P. 42.
4. Renucci, *Storia di Corsica*, I, p. 359. Renucci prétend que les Marseillais qui tentèrent de prendre la citadelle de Bastia sont les mêmes qui massacrèrent des citoyens à Ajaccio; il prétend que Cesari à qui les marins de la *Fauvette* imposèrent la retraite, aurait, pour exécuter l'ordre de Paoli, enjoint à sa « petite armée » de lever le siège et de lâcher un succès certain.
5. Voir le *Paoli* de Tommaseo, p. 556.

quelque secours. Cesari ne dit-il pas qu' « on découvrait en lui, et toutefois de bien loin, un esprit de reconnaissance pour la cour de Turin » ? Mais, même dans le secret de son âme, il ne souhaitait pas l'échec de la France; lui aussi, comme Cesari, et selon le mot de Cesari, « voyait la chose en Français ».

(*à suivre*) Arthur Chuquet.

Alfred Loisy. **Guerre et Religion**, 2e édition, Paris, Nourry, 1915, in-12 196 pages.

Il y a quelques mois, M. Loisy publiait un opuscule intitulé : *Guerre et Religion*, dont M. Salomon Reinach a rendu compte ici même (3 juillet 1915). Il y montrait que la guerre actuelle n'a pas été causée par un conflit de croyances, et qu'elle n'a même pas été influencée, d'une façon sérieuse, par les diverses confessions qui s'y trouvent mêlées, mais qu'en face du Christianisme devenu impuissant elle a manifesté et exalté une autre religion, celle de la patrie, dans laquelle chaque peuple réalise à sa façon, avec plus ou moins de bonheur, celle, bien plus vaste, de l'humanité. La publication venait à son heure et elle répondait aux préoccupations présentes, car elle a été rapidement épuisée.

M. Loisy vient d'en donner une seconde édition, où il reproduit ses premières réflexions, sans y introduire le moindre changement, mais en y adjoignant trois études d'inégale grandeur, dont deux ont été écrites pour les *Entretiens des non combattants* de l'*Union pour la vérité*. Ces additions, où il étudie diverses manifestations de la pensée allemande, précisent et complètent heureusement sa brochure antérieure.

Dans la première : *David et la neutralité belge*, M. Loisy prend à parti M. Adolf von Harnack, l'auteur bien connu de *L'essence du Christianisme* et l'un des signataires, peut-être même le rédacteur du célèbre *Manifeste* des intellectuels allemands. Ce savant exégète a découvert dans la Bible un exemple qui justifie la violation de la neutralité belge. C'est celui de David, qui, pressé par la faim, se fait céder, grâce à une fraude ingénieuse, les pains de proposition offerts à Iahvé et réservés aux prêtres. (I Sam. xxi). Pourquoi n'a-t'il pas dit aussi que le même exemple autorise les mensonges allemands? Comment aussi n'a-t'il pas vu que les Belges n'étaient pas un morceau de pain dont le premier vagabond venu avait le droit de s'emparer pour apaiser les tiraillements de son estomac, et que le droit international ne doit pas être traité comme du pain bénit? Nous attendrons longtemps sans doute la réponse de M. von Harnack.

Dans une autre étude : *Les Allemands et le règne de Dieu*, M. Loisy s'en prend à un *Manifeste* adressé à tous les Chrétiens évangéliques « des pays neutres et ennemis » par le comité de patronage des mis-

sions protestantes de l'Allemagne et notamment par le même Harnack, les philosophes Eucken et Wundt et le prédicateur Dryander. Ces grands croyants font savoir qu'ils ont été fort scandalisés de voir l'Angleterre porter la guerre dans les colonies allemandes, au risque de perdre ainsi le Christianisme dans l'estime des nègres. Que ne protestaient-ils aussi contre les horreurs que leurs compatriotes ont commises chez les Catholiques Belges, au grand scandale de toute la Chrétienté? C'est qu'ils estiment que leur « noble et austère armée » fait plutôt œuvre pie en travaillant au triomphe de la « Kultur ». Car, avec une inconscience stupéfiante, ils identifient le triomphe de la domination allemande avec celui du Royaume de Dieu. Ce programme extravagant était franchement avoué au commencement de 1914 dans un livre concernant les missions du protestantisme allemand en Extrême-Orient (WITTE, *Ostasien und Europa*. Voir *Revue* du 16 janvier 1915).

Dans une troisième et dernière étude : *Deux philosophies de la guerre*, M. Loisy commence par relever des idées analogues chez Adolf Deissmann, professeur de théologie protestante à Berlin. Dans une brochure intitulée : *Guerre et Religion*, ce savant émule de Harnack s'applique également à montrer que la guerre allemande a été voulue et commandée par Dieu et qu'elle a été menée dans l'esprit le plus évangélique. Pour être d'accord avec lui-même, il n'hésite pas à établir que le seul vrai Dieu est celui des Allemands et que l'Evangile est la religion de la force. Une telle théologie ne se discute pas et elle ne peut s'expliquer que par une étrange aberration d'esprit.

A cette théorie de la guerre qui rétrécit le Christianisme et le matérialise M. Loisy en oppose une autre qui l'élargit outre mesure et le volatilise. Tandis que la première arrive d'Allemagne, la seconde nous vient de cette Angleterre dont les vertueux théologiens d'outre-Rhin ne cessent de dénoncer l'utilitarisme étroit et inhumain. Dans ses *Réflexions d'une non combattante*, une femme à l'esprit élevé et au cœur généreux, Miss Maude Petre, à qui nous devions déja une belle vie de Georges Tyrrell, s'attache à montrer que la guerre est essentiellement brutale et qu'elle se présente comme la consequence nécessaire de l'esprit national, uniquement occupé de son propre intérêt, mais qu'elle ne saurait exister dans une humanité élargie, où la grande loi de la fraternité chrétienne ferait converger tous les efforts vers une même fin. Ce dernier rêve est-il réalisable? Est-il vrai, d'autre part, que tout nationalisme soit nécessairement égoïste et toute guerre fatalement brutale?

M. Loisy ne le croit pas. Pour lui l'humanité dont parle Miss Petre n'existe pas et il n'est pas sûr qu'elle existera jamais. Il existe seulement ces sociétés humaines, des nations, qui, sous des formes multiples et à des degrés divers, tendent à en réaliser le lointain idéal. Or

ces nations comme les individus dont elles sont formées, ont des obligations morales à remplir. Elles doivent respecter tout au moins leurs droits mutuels et assurer le règne de la justice en attendant celui de la fraternité.

Il ne semble pas possible de traiter avec plus de justesse les questions si délicates du droit international. M. Loisy apporte ici cet esprit de finesse et de sage mesure qui distingue tous ses autres travaux. Il fait œuvre de savant. Et il fait aussi œuvre de bon Français, car dans le conflit actuel, plus encore que dans tout autre, la lutte des idées joue un rôle important.

Prosper ALFARIC.

Paul LOUIS, **L'Europe nouvelle**. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 131 p.

Ce sont de simples articles de revue, mais les articles d'un homme averti et avisé. Le principe des nationalités, conçu à la française, en forme l'idée centrale : « La nationalité repose sur le consentement des peuples ». Mais les difficultés d'application sont résolues un peu rapidement.

M. P. L. est surtout intéressé par la question d'Autriche-Hongrie, et il prend gaillardement son parti de la disparition de la Double Monarchie. Il ne fait pas allusion aux problèmes redoutables que cette catastrophe va poser : l'Allemagne vaincue, après l'échec de tous ses projets, ne va-t-elle pas prendre ses compensations sur le Danube? Les trois États ou l'État trialiste esquissés par M. P. L., étant des États sans mer, n'obéiront-ils pas à la loi qui pousse tous les États fermés à descendre vers la mer ? C'est en pensant à tout cela, et aussi à un futur danger slave, qu'une diplomatie expectante, assurément paresseuse mais non point aveugle, aurait inventé l'Autriche, si elle n'avait existé. L'Autriche a préféré se suicider ; il faut en prendre notre parti.

Comme il arrive à des articles écrits au jour le jour, ceux de M. P. L. fourmillent de prophéties irréalisées — disons : encore non réalisées. Il annonçait l'entrée imminente de la Grèce et de la Roumanie dans le conflit.

Faut-il accorder plus de créance à une autre de ses prophéties, à savoir que les progrès de la démocratie amèneront le règne de la paix [1]? J'avoue que l'exemple des États-Unis et l'impérialisme australien me rendent rêveur, et je ne suis pas certain qu'une Allemagne organisée plus démocratiquement aurait hurlé moins fort : *Deutschland über Alles !* Il reste ceci : que les gouvernements ne puissent déchaîner la guerre *sans* y être poussés par le sentiment populaire, c'est déjà une relative garantie de paix. Et ceci encore, qui est plus important :

1. P. 40 : « La démocratie est, par essence, généreuse ». Je voudrais qu'il fût vrai !

« Selon que l'esprit public a le sens critique plus ou moins affiné, laisse une latitude d'allures plus ou moins franche aux pouvoirs reconnus, les politiques impérialistes d'aventure et de conquête ont plus ou moins de chances de prévaloir ».

Cela est déjà quelque chose. En somme, ni Guillaume, ni François-Joseph, ni les rois balkaniques n'ont servi la cause des théoriciens de la monarchie, de ceux qui voient dans le roi le représentant permanent et supérieur de la volonté, de la continuité, des intérêts nationaux. En France, et malgré toutes les erreurs et toutes les fautes qui ont marqué le fonctionnement du régime, cette guerre a été le sacre de la République démocratique : l'histoire dira que la République a pris la France à Sedan et qu'elle l'a menée à la Marne. « Guillaume II et François-Joseph auront involontairement préparé le triomphe du régime politique qu'ils abhorraient le plus ».

M. P. L. a relevé les échecs, les maladresses, les bévues de la diplomatie allemande. Il a eu raison. Mais que dira-t-il de la notre et de celle de nos alliés ? [1].

Henri Hauser.

La guerre, les récits des témoins, Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8°.

La victoire de Lorraine. Carnet de route d'un officier de dragons, in-8°, 76 p. 1 fr. 25.

Carnet de route d'un officier d'alpins. Première série. Août-septembre, 1914. 6 gravures et une carte 16 p. 1 fr. 25.

Charles Leleux. **Feuilles de route d'un ambulancier**. Préface de René Doumic. 13 illustrations, 109 p. 1 fr. 60.

Voici trois volumes d'une nouvelle collection entreprise par la librairie Berger-Levrault : « La guerre, les récits des témoins ».

Le carnet de route intitulé *La Victoire de Lorraine* qui forme le premier fascicule, offre un très vif intérêt. L'auteur, un intrépide et très intelligent officier de dragons, raconte les combats auxquels il prit part et qui barrèrent la route de Nancy aux envahisseurs. Il donne l'impression, la sensation du terrible effort qu'a soutenu l'armée de Lorraine et de l'héroïsme que nos troupes déployèrent, non seulement pour résister aux ennemis, mais pour les retouler dans leur poussée sur Nancy et les rejeter au delà de Pont-à-Mousson. Son jugement sur nos ennemis mérite d'être noté. Il pense que les Prussiens sont des soldats de race, que les Saxons et les Souabes se battent bien, mais que les Bavarois sont les pires bandits, jouisseurs et ivrognes, voleurs et violeurs, incendiaires et assassins, qu'ils ont commis en Lorraine des cruautés inouïes, qu'à leurs vices et à leurs vilenies ils joignent la lâcheté, car, lorsqu'on les prend, ils disent

---

1. Pourquoi M. P. L. imprime-t-il presque constamment : l'Union *A*méricaine, l'État *D*anubien, les États *A*llemands, le gouvernement *R*usse, etc. Cela n'est pas français.

tout, indiquent l'emplacement de leur régiment et la position de leur batterie.

Le Carnet de route d'un officier d'alpins comprend deux parties, dont la première s'intitule *En Lorraine* et la seconde : *La Bataille de la Marne*. L'auteur entre en Lorraine par Lagarde et marche par Gélucourt, Gueblange, Dieuze et Vergaville sur Benestroff. Son bataillon, comme on sait, reçoit le 19 août, dans la plaine entre Vergaville et Benestroff, un terrible accueil; le 20, après le combat de Vergaville, il se replie sur Dieuze; il recule ensuite sur Lunéville. Le 25 août, il se reporte en avant; il se jette le 26 par Lamath sur Xermaménil, et notre lieutenant d'alpins a la gloire de faire prisonnier le capitaine bavarois qui défend le château. Vient alors la vie curieuse que le héros — il mérite ce nom — passe dans les bois de Bareth, et il rend très bien les impressions qu'il éprouvait. Aux premiers jours de septembre, le bataillon quitte la Lorraine pour aller prendre sa part de la grande bataille. Le 8, sur le point d'aborder Vassincourt, il voit les Allemands s'avancer au bruit des chants, au son des tambours et des fifres ; par deux fois, il les repousse à la baïonnette, cette baïonnette « acérée et mordante qui pénètre jusqu'au cœur ». Néanmoins, l'attaque échoue. Elle recommence le lendemain. Les chasseurs sont à bout de forces ; mais l'ordre est donné, un ordre qni semble dur, barbare, et qui s'impose, l'ordre du général et de la nécessité. Il faut lire dans le carnet même le récit de ce combat et de ses conséquences. Il faut lire l'hommage que l'officier rend à ses hommes, à ses Alpins que le capitaine bavarois, son prisonnier, nommait des « chats rampants », à ces « diables bleus » qui ont autant de rouerie que de vaillance, à ces chasseurs de montagnes chez qui, plus que dans toute autre arme, existent entre l'officier et le soldat des liens puissants d'affection. Il faut lire les réflexions dont l'auteur sème sa narration et sa réponse aux stratégistes de café qui pensent que les affaires traînent et qui, tout en restant à l'arrière, s'écrient toujours : « En avant [1] ».

M. Charles Leleux est entré en Alsace et après avoir vu le poteau frontière gisant dans l'herbe du fossé, il a gravi les pentes du Donon. De là il revint en France pour traverser les champs où se livra la bataille de la Marne, les cantonnements de l'Aisne, l'Artois, la Flandre. Il vit le dernier jour du beffroi d'Arras ; il vit « le rougeoiment d'une ville en flammes, la Halle qui craquait, les dentelles qui se déchiraient, toute la gloire d'Ypres qui achevait de mourir sous le sinistre vol des obus incendiaires ». Le récit est simple et d'autant plus saisissant. Il nous transporte sur tous les points de la guerre ; il nous présente nombre de tableaux tantôt pittoresques, tantôt et plus

1. Lire, p. 35, un autre nom que les *Incas*; p. 90. Adnot et non *Aderot*, et p. 92, leer au lieu de *lehr*.

souvent tragiques ; il nous montre une foule de braves gens, les uns résignés, les autres crânes ; il fait honneur à l'habile écrivain — dont le bouquet, quoi qu'il dise, n'est pas assemblé sans art — et il loue dignement les héroïques compagnons de M. Leleux qui, par les chaudes journées d'août et les nuits neigeuses de décembre, dans une grange ou une auberge, dans un paisible couvent ou dans un hôpital bombardé, ne reculaient devant aucune corvée et aucune fatigue pour consoler, soigner et sauver nos blessés.

Arthur CHUQUET.

Gustave SOMVILLE. **Vers Liège Le chemin du crime, août 1914.** Paris, Perrin, 1915. In-8°, 346 p., 3 fr. 50.

On doit féliciter le hardi et vigoureux écrivain qui, à lui seul, a fait cette minutieuse et tragique enquête dans le pays belge. Il connut le risque d'être pris et fusillé pendant qu'il recueillait furtivement ses notes. Pourtant il a réussi à étudier dans la partie orientale de la province de Liège, commune par commune, l'histoire de l'invasion allemande aux premiers jours de la guerre. Au sud de la Vesdre, à la frontière, vers les forts du Sud, devant Fléron, autour de Barchon et de Pontisse, à Liège il prend les Allemands sur le fait, en flagrant délit, et il nous fait voir ces terroristes usant de leur méthode dès leurs premiers pas en Belgique. Un soldat ne dit-il pas un jour dans une ambulance de Liège à notre vaillant journaliste que les officiers tenaient ce discours à leurs hommes : « Que rien ne vous arrête ; plus vous serez terribles, plus vite vous passerez et plus vite vous vaincrez ; n'épargnez que les gares de chemin de fer qui nous seront plus utiles que les églises ? »

Que de brigandages nous révèle M. Somville, et que de tueries et que d'abominations ! Que de villes incendiées ? Que d'innocents mis à mort ! Quelle affreuse et inlassable cruauté ! Et, sans comprendre ce que leur conduite a d'horrible, sans avoir conscience de leur honte et de leur lâcheté, ces bourreaux, ces sans-cœur, comme les nomme une femme belge, se font photographier au milieu des ruines et parfois obligent les habitants à poser avec eux !

Nous ne citerons pas d'exemples. Lisez seulement la destruction de Herve, la scène d'extermination de La Bouxhe, le massacre de Saint-Hadelin, la fusillade de Romsée, le carnage de Micheroux et celui de Soumagne, les atrocités de Barchon et de Blégny, etc., etc. On comprend qu'à raconter tout cela, qu'à énumérer ces égorgements et embrasements, l'auteur ait senti parfois un haut-le-cœur et une saturation de dégoût. Mais il fallait « exhiber ce ravisseur de paix et de biens, de vie et d'honneur qui est l'Allemand en guerre » ; il fallait montrer comment ces chevaliers de la haute culture avaient commis des actes de « haute sauvagerie », avaient fait tomber sous leurs balles

et leurs baïonnettes des centaines de gens pacifiques tandis que de toutes parts les flammes rougissaient l'horizon.

Parmi les récits que nous fait M. Somville, un des plus poignants est celui qu'il consacre à Visé où, au mois de janvier, il n'a rencontré âme qui vive, où il a trouvé « le même dédale de ruines mornes et basses » qu'à Pompéi, avec une expression plus effrayante d'abandon et de tristesse.

Et l'épisode d'Hermée! Et celui d'Heure-le-Romain! Et tout le chapitre qui traite de Liège, de ce malheureux Liège, qui, lui aussi, paya son tribut à la barbarie allemande et qui fut en proie aux incendiaires et aux meurtriers, aux « brutes à figure sinistre »! Quel déchaînement de violences! Quel drame que celui du café Banneux! Quelle épouvantable fusillade que celle de la place de l'Université!

Le volume se termine par une réfutation facile des fables que l'Allemagne a inventées pour noircir les Belges. Mais l'Allemagne peut-elle quoi que ce soit contre l'honneur de la Belgique? Dans la chambre d'Angleterre où M. Somville a composé son livre, il avait devant les yeux le dessin du *Punch* qui représente l'empereur Guillaume et le roi Albert : « Vous avez tout perdu, dit Guillaume. — Pas mon âme! » répond le roi des Belges.

M. Somville conclut que la Belgique a foi en l'avenir et qu'elle lutte pour la délivrance à côté de ses grands alliés avec une pleine confiance dans la justice suprême [1].

Arthur CHUQUET.

1. P. 155, M. Fléchet a été député et n'est pas sénateur; p. 161, lire *Schweinehunde* et non *Schweihnünde* (c'est l'injure que les Allemands adressent noblement aux prisonniers belges); p. 312-313, lire Freie, Gebrauch, Wörterbuch; l'orthographe des mots allemands est parfois fautive.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 11 décembre — 1915

Geffcken, La tragédie grecque. — Jordanes, p. Mommsen. — Peyron, L'expédition de Sardaigne, III. — O. Wilde, Les origines de la critique historique et conférences sur l'art. — Rignano, Les facteurs de la guerre et le problème de la paix. — L. Kufferath, Rêves mutilés. — Poggi, L'opinion publique en Suisse. — Voix Américaines, III, Pernot. — Lexique français-grec moderne. — Michel Bréal.

J. Geffcken. **Die griechische Tragödie.** 2e édition. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911 : vi-163 p.

Nous apprenons par l'avant-propos que ce livre était destiné, dans sa première édition, aux écoles où les tragédies grecques ne sont lues qu'en traduction, mais qu'il ne tardera pas à pénétrer dans les gymnases. M. Geffcken ajoute qu'il ne vit pas cela d'un œil satisfait : ce n'est pas, dit-il, dans un exposé de ce genre que les étudiants en philologie devraient chercher à s'instruire. Cependant, pour rendre son travail plus utile à cette nouvelle catégorie de lecteurs, il l'a, sans toutefois changer la disposition d'ensemble, entièrement remanié. Le titre lui-même a été modifié : *das griechische Drama* est devenu *die griechische Tragödie*. C'est en effet la tragédie grecque, considérée comme une des plus hautes manifestations de l'esprit grec, plus précisément encore de l'esprit athénien, que M. G. étudie et apprécie. Après quelques pages sur l'organisation matérielle et la technique du théâtre, il s'arrête un instant sur ce que nous savons des premières tragédies, pour exposer ensuite ce que furent les conceptions dramatiques d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et par quels moyens ces grands poètes purent les réaliser sur la scène. A une lecture superficielle, l'ouvrage ne semble pas se distinguer beaucoup des pages que nous lisons sur les tragiques grecs dans les manuels de littérature : vie du poète, analyse de ses œuvres, çà et là traduction d'un morceau saillant, jugement d'ensemble, c'est là en effet ce que l'on trouve un peu partout, plus ou moins bien dit, avec plus ou moins de sobriété. M. G. a fait mieux, et son livre est plus personnel. Il envisage l'œuvre entière d'Eschyle et de Sophocle, et quelques pièces seulement d'Euripide (Alceste, Médée, Hippolyte, les deux Iphigénie), et c'est, naturellement, l'analyse minutieuse des tragédies qui fait le fond de ces

chapitres successifs. Mais M. G. ne s'est pas borné à retracer les péripéties de l'action et à étudier le caractère des principaux personnages; il a su, en des considérations judicieuses, non seulement apprécier le génie individuel de chaque poète pris à part, mais aussi faire comprendre les relations qui les unissent entre eux, exposer le développement historique de la tragédie grecque, et donner ainsi un tableau, qui ne manque pas de vivacité et de couleur, de la vie dramatique d'Athènes. On notera que M. Geffcken est un admirateur de M. von Wilamowitz et qu'il s'inspire largement, sans le dissimuler du reste, de ses théories littéraires, qui ne sont pas toutes indiscutables. Ceci soit dit en passant; son livre n'en est pas moins un bon livre, et d'une lecture agréable.

MY.

The Gothic history of Jordanes. In English version by Ch. Chr. MIEROW. Princeton, Princeton university press, Londres, Humphey Milford; Oxford university press, 1915, IV-188 p. in-8°.

Cette traduction est une réédition corrigée d'un travail publié en 1908. Le texte traduit est celui de Mommsen. Une introduction fait connaître Jordanès et ses sources. La partie la plus développée traite de la situation ecclésiastique de l'historien. M. Mierow croit qu'il était évêque et que le Vigile, dédicataire des *Romana*, était le pape de ce nom. Il semble bien avoir raison, contre Ebert, Mommsen et Friedrich, sur ces points. A la fin de l'introduction, on trouve un tableau chronologique, le stemme des Amali, la bibliographie et une analyse des *Getica*. Après la traduction, des notes historiques, l'indication des sources et des textes parallèles, des renseignements géographiques éclaircissent le récit. Tout indique un soin attentif et le désir de rendre des services pratiques, jusqu'aux titres mis en manchette, avec des dates. Ce volume sera certainement fort utile aux étudiants d'histoire.

D. S.

Eloi PEYROU. **Expédition de Sardaigne. Le lieutenant-colonel Bonaparte à la Maddelena, 1792-1793**. Paris, Charles-Lavauzelle, 1912. In-8°, 149 p. [1],

III

Ce qui mérite le plus grand blâme, c'est la méthode, ce sont les procédés de M. Peyrou.

A l'entendre, l'expédition dont il fait l'histoire, était inconnue, et c'est lui qui la tire de l'ombre, c'est lui qui la tire de l'oubli [2]. Il serait aisé de rabattre ce ton un peu présomptueux en citant au jeune auteur

1. Cf. les nos 48 et 49 de la *Revue Critique*.

2. « Nous n'avons pas hésité à tirer de l'ombre cette expédition oubliée » (p. 5). « Si nous avons réussi à tirer de l'oubli cette leçon de choses » (p. 6).

les noms de ses devanciers, Ternaux, Krebs et Moris, Letteron, et le signataire de cet article.

Ces devanciers, M. Peyrou ne les cite pas, ou plutôt il cite les uns et il omet les autres. Il mentionne qui lui plaît, à sa guise, et très rarement. C'est ainsi que nous lisons dans son travail les noms de Sorel, de Masson, de Marcaggi, comme ceux de Manno et de Pinelli. Nous lisons aussi, par endroits, *Arch. dép.* sans qu'on ait été averti du sens de ces deux mots abrégés : cela veut dire sans doute « Archives départementales de la Corse ».

∴

Mais pourquoi ne pas nommer, ne serait-ce que par un peu de respect et de reconnaissance, l'ouvrage de Krebs et Moris ? C'est de Krebs et Moris que sont tirés des fragments de phrase et parfois des phrases entières : l'ordre du ministre de ne pas « substituer » à l'expédition de Sardaigne l'attaque sur Oneille et Savone : l'état de la phalange marseillaise « composée d'enfants et de la lie de la population des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône » : ses « actes d'insubordination et de brigandage » : la flotte de « trente-trois bâtiments qui attend sous l'escorte de la frégate la *Fortunée* » ; la nécessité d' « attaquer méthodiquement » après le 28 janvier ; la fin de l'aventure sarde et le départ du 42e qui est « mal vu » en Corse ; les mesures de défense prises à Saint-Pierre par le capitaine du génie Ravier ; les derniers jours de la résistance de Sailly. Non que je reproche très sérieusement à l'auteur ces rapprochements, ces rencontres presque inévitables ; je veux montrer qu'il a connu l'ouvrage de Krebs et Moris, qu'il l'a utilisé, et qu'il ne le cite pas une fois, pas une seule fois.

∴

Je le blâmerai davantage de n'avoir pas loyalement indiqué une autre de ses sources, de ne l'avoir pas indiquée du tout. C'est le premier tome du grand recueil de pièces et documents sur l'histoire révolutionnaire de la Corse imprimé par l'abbé Letteron. Quand M. Peyrou aurait consulté ces « pièces et documents » dans les archives publiques, et à la Guerre, et à la Marine, et ailleurs, il avait l'obligation de citer l'œuvre de Letteron. Mais c'est sûrement dans Letteron qu'il a trouvé le premier mémoire de Constantini — ce mémoire qu'il reproduit entièrement, au lieu de le résumer —. C'est dans Letteron qu'il a pris l'article 2 d'un arrêté qui n'existe pas ce qui n'est qu'un projet rédigé par un anonyme. C'est dans Letteron qu'il a trouvé la plupart des textes qu'il analyse ; lettres de Truguet, d'Arena, de Peraldi, de Maurice, de Paoli, de Casabianca, etc., etc. C'est dans Letteron qu'il a trouvé le précieux fragment des *Mémoires*

de Cesari. Et nous cherchons vainement d'un bout à l'autre du volume le nom de Letteron ! Pas une fois, pas une seule fois Letteron n'est cité ! Pourtant, des recueils comme celui de ce patient, consciencieux et infatigable Letteron, sont tellement utiles et ils ont coûté une si grande peine que nous autres qui en profitons, nous devons à l'auteur au moins une mention, si mince, si sèche soit-elle : se dispenser de cette mention, ce n'est pas seulement être ingrat.

*
* *

Voici qui est pis.

L'auteur a pillé la *Jeunesse de Napoléon*.

Que d'emprunts il a faits au chapitre XII de cet ouvrage (tome III, p. 25-58) ! Il est impossible de les énumérer tous.

Mais lorsqu'il cite les hommes qui démontrèrent au XVIIIe siècle les droits de la France sur les îles de la Madeleine : « Régnier du Tillet, commissaire des ports et arsenaux en Corse ; Millin de Grandmaison, commissaire des guerres à Bonifacio ; Santi, assesseur civil et criminel de Bonifacio ; Durand, consul de France à Cagliari ; Lebègue de Villiers, secrétaire du commandant des troupes à Bastia », où prend-il cette liste ? Dans la *Jeunesse de Napoléon*.

Lorsqu'il dit que Ségur demanda à Vergennes d'« exiger la restitution de ces îles puisqu'elles appartenaient sans contredit à la France », mais que Vergennes « craignait de déplaire à la maison de Savoie », où prend-il ces phrases ? Dans la *Jeunesse de Napoléon*.

Lorsqu'il dit que « deux des îlots étaient occupés, l'un par des agents du gouvernement sarde, l'autre, par les héritiers d'un sieur Trani », mais qu'une fois de plus, Montmorin « fit la sourde oreille », où prend-il ces phrases ? Dans la *Jeunesse de Napoléon*.

Lorsqu'il dit que la noblesse corse « demanda dans son cahier de doléances et de représentations que les îles fussent annexées à la Corse dont elles étaient la prolongation », où prend-il cette phrase ? Dans la *Jeunesse de Napoléon* [1].

Lorsqu'il cite telle lettre de Paoli ou telle lettre de Peraldi, où prend-il ces documents, sinon dans la *Jeunesse de Napoléon ?*

Lorsqu'il cite un mot curieux du commissaire des guerres Vaudricourt, où le prend-il, sinon dans la *Jeunesse de Napoléon?*

Comparons certains passages.

L'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* dit qu'en 1791 Buttafoco avait proposé une diversion contre la Sardaigne : « Ne suffisait-il pas de tenir le régiment provincial corse au complet et de former des détachements de volontaires tirés des troupes de ligne et des gardes

1. A vrai dire, il y a dans la *Jeunesse de Napoléon* « des dépendances » au lieu de « la prolongation » ; mais le mot « prolongation » se trouve dans la même page, et il est employé par Santi que M. Peyrou n'a sûrement pas connu.

nationales? N'aurait-on pas de la sorte un corps de deux mille hommes prêts à agir vigoureusement et avec succès : Restait à choisir un chef. Pourquoi ne pas prendre le beau-père de Buttafoco, le maréchal de camp Gaffori : Il connaissait la Sardaigne, où il avait longtemps séjourné... » Et M. Peyrou dira à son tour : « Ne pouvait-on pas porter le régiment provincial au complet et l'utiliser ensuite? Ne devait-on pas compter sur des volontaires tirés des troupes de ligne et de gardes nationales? On formerait ainsi un corps expéditionnaire de 2.000 hommes environ, petit par le nombre, mais vaillant et capable de s'emparer de Cagliari. Et naturellement, Buttafoco n'oubliait pas de proposer comme chef de l'expédition Gaffori, son beau-père, qui connaissait fort bien la Sardaigne, pour l'avoir longtemps habitée »[1].

L'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* dit que Bonaparte a dressé une batterie contre la Madeleine : « S'est-il contenté de bombarder les alentours du village pour intimider la population et causer le moins de mal possible à des gens qui tiraient leur origine de la Corse? A-t-il lancé des projectiles qui ne firent aucun effet parce qu'ils étaient vides et qui lui arrachèrent le cri de trahison? Ou seulement une bombe vide que lui-même pointa, et cette bombe qui vint choir sur une tombe au milieu de l'église, est-elle la bombe qui fut cédée en 1832 par la paroisse moyennant une somme de trente écus au commis d'une maison de Glasgow? Le mieux est de citer Napoléon et de ne croire qu'à lui. Dans sa lettre du 2 mars au ministre de la guerre, il assure qu'il a jeté, le 24 et le 25 février, des bombes et des boulets rouges sur la Madeleine, qu'il a mis le feu au village à quatre fois successives, qu'il a écrasé près de quatre-vingt maisons, incendié un chantier de bois, démonté et réduit au silence les batteries des deux fortins ». Et M. Peyrou dira à son tour : « Bonaparte se contenta-t-il de pointer des bombes vides afin d'effrayer seulement les habitants ses compatriotes, ou bien ne put-il lancer que des projectiles vides et inoffensifs à la vue desquels il cria à la trahison? Ou bien n'envoya-t-il de sa main qu'une seule bombe qui atteignit l'église et fut vendue par la paroisse en 1832 pour trente écus? Le mieux est de s'en rapporter à Napoléon lui-même. Dans sa lettre du 2 mars au ministre de la guerre, il assure qu'il a envoyé, le 24 et le 25 février des bombes et des boulets rouges sur la Madeleine, qu'il a mis le feu au village, démoli plusieurs maisons, incendié un chantier de bois, démonté et réduit au silence les batteries des deux fortins ».

L'auteur de la *Jeunesse de Napoléon* dit que devant la Madeleine les Corses avaient de la joie et de l'enthousiasme. « Les marins ne partageaient pas ces dispositions martiales. C'étaient, non pas des matelots accoutumés au service de la mer, mais des paysans levés au

1. C'est encore à la *Jeunesse de Napoléon* (II, p. 311) qu'a été puisé le détail sur Buttafoco.

hasard sur les côtes de France, dépourvus de courage autant que d'expérience et qui, selon le mot de Cesari, n'avaient en tête que le délire de la Révolution. Ils se répétaient que la Madeleine avait été ravitaillée de vivres et de munitions. Ils voyaient sur la plage de Sardaigne une foule de gens à pied et à cheval et ils s'imaginaient voir tout le nord de la grande île, trois ou quatre mille hommes pour le moins. Bref, ils avaient peur, et leurs officiers n'étaient guère propres à leur remonter le moral ». M. Peyrou dira à son tour, cette fois avec plus de périphrase et de broderie : « Les équipages ne partageaient pas l'enthousiasme des volontaires corses. Ils avaient peur, ces paysans de Provence qui n'avaient de marin qne le nom ; ces sans-culottes étaient moins soucieux de gloire et de combats qu'avides de discours révolutionnaires. Ils s'imaginaient que l'île de la Maddalena était peuplée de milliers d'ennemis, qui tout récemment venaient d'être ravitaillés en vivres et munitions. Ils parlaient de dangers fantastiques, ils discouraient sur les douceurs d'une vie tranquille, et leurs officiers, pleins de lâcheté, écoutaient ces propos veules d'une oreille indulgente ».

Enfin, dans le récit de la fuite des volontaires, il y a des détails — le mortier d'Alghero qui porte le chiffre de Louis XVI, le rôle de Gibba et de Pierre Peretti, les surnoms de Cesari — que l'auteur n'a pu recueillir que dans la *Jeunesse de Napoléon*.

Et pas une fois, pas une seule fois il n'a cité la *Jeunesse de Napoléon !*

*
* *

Le mérite de M. Eloi Peyrou, c'est d'avoir retracé plus longuement que ses prédécesseurs et en un volume de cent quarante pages l'expédition de Sardaigne et d'avoir montré que cette entreprise marque une transition entre la guerre de conquête et la guerre de propagande, qu'elle était inspirée par des vues intéressées, par le désir de faire des prises, d'envoyer à Toulon et à Marseille les deniers et les vivres dont les généraux se seraient emparés au nom de la République.

Arthur CHUQUET.

Oscar WILDE. **Les origines de la critique historique et conférences sur l'art.** Traduit par Georges-Bazile. Paris, Mercure de France, 1914, in-12. 239 pages. 3 fr. 50.

Ceux qui ont eu l'idée de réunir en un seul ouvrage des études aussi disparates qu'un travail d'histoire et des conférences artistiques ont desservi la mémoire d'Oscar Wilde : elles ne peuvent ni intéresser au même degré, car elles sont de valeur inégale, ni s'adresser au même public, car l'histoire est une chose et l'art en est une autre ; l'une a ses clients qui ne sont pas toujours ceux de l'autre, et réciproquement.

L'étude sur les origines de la critique historique avait été écrite pour le prix d'essai anglais du chancelier à Oxford en 1879 ; le prix ne lui fut pas attribué. Cela ne nous étonne qu'à demi. Wilde a pu être un littérateur original dans tous les sens du mot, bien qu'il eût une assez forte discipline classique. Mais il avait beaucoup plus de fantaisie et de fumée dans l'esprit que de précision et de suite. S'il a semé quelques idées justes et ingénieuses dans son travail, — par exemple la distinction entre le mythe religieux antique et la légende historique proprement dite, le trait dont il a caractérisé Hérodote, Thucydide, Plutarque, l'absence de toute critique qu'il a fait remarquer chez les Romains, — il a noyé le tout dans une telle nébulosité de pensée, dans un tel maniérisme d'expression que, en le lisant, nous sommes un peu comme le singe de la fable devant la lanterne magique. Dans cette appréciation de l'histoire des anciens par les anciens, il y a forcément beaucoup de mythologie, beaucoup de symbolisme. Mais au lieu de se dégager de sa matière, l'auteur, beaucoup plus poète qu'historien, s'y laisse prendre ; il s'y enfonce, il s'y complaît, comme un païen qui se serait endormi sous Périclès et qui se serait réveillé sous la reine Victoria d'Angleterre.

On lira avec plus de plaisir et de profit dans la deuxième partie de ce livre les études sur la renaissance anglaise de l'art, sur la décoration domestique, sur l'art et l'artisan. Ce sont des conférences qui ont eu pour premiers auditeurs des Américains, et cela se ressent au dédain trop peu déguisé de l'auteur pour son public. Artisan lui-même de cette renaissance du goût anglais pour les œuvres d'art, il en parle avec le bandeau de l'amour sur les yeux, sans paraître se douter de tout ce que cet engouement a eu de convenu et de passager, sans apercevoir le peu de racines qu'il a poussé dans les couches profondes du public. Keats, Ruskin, Burne-Jones, Rossetti, Morris ont passé, sans que l'on entende aujourd'hui l'écho de leur enseignement dans l'âme anglaise.

Dans les conférences sur la décoration, sur l'art et l'artisan, il y a certainement d'intéressantes observations, entre autres sur l'avantage qu'il y aurait à ce que l'ouvrier d'art fût toujours entouré, non seulement à l'atelier, mais dans sa demeure, même dans la rue, de modèles propres à lui développer le goût ; sur le surcroît de bonheur qu'ajoutent à la richesse un mobilier artistique et des vêtements taillés avec intelligence ; sur l'appropriation du décor à la chose décorée, etc. Mais ici encore l'auteur abonde trop dans son sens : ce néo-grec oublie qu'il est en Amérique et qu'on parlait à Athènes une autre langue que celle de Chicago. Néanmoins et somme toute, ce livre est à lire, ne serait-ce que par curiosité.

Eugène WELVERT.

Eugenio Rignano, **Les facteurs de la guerre et le problème de la paix**. Préface de M. Ad. Landry. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 48 p.

La revue internationale *Scientia* a publié une série d'articles, dus à des auteurs de nations différentes, sur les causes de la guerre actuelle. M. Rignano résume aujourd'hui cette enquête dans un article d'une haute et sereine impartialité. Il montre que si cette guerre est « une guerre d'impérialisme », les tendances à l'expansion manifestées par les divers peuples européens n'ont abouti à cette crise sanglante que par le concours simultané de plusieurs facteurs psychologiques. Le premier, c'est l'annexion de l'Alsace-Lorraine. M. R. dit excellemment : « Le seul sentiment de l'orgueil blessé par la défaite subie n'aurait certainement pas suffi... Mais il y avait le fait persistant de toute une population de sentiments français qui était soumise contre son plus ferme vouloir à la domination étrangère et manifestait sans cesse son aspiration à être réintégrée à la France. » En retour, l'Allemagne voyait dans toute manifestation de l'activité française une menace contre elle (en parlant de l'alliance franco-russe, M. R. devait rappeler qu'elle est chronologiquement et logiquement postérieure à la Triplice). Ensuite vint « la rivalité impérialiste anglo-germanique », qui finit par menacer « non seulement l'Empire britannique, mais l'existence même de l'Angleterre », d'où « la politique anglaise dite d'encerclement ». La recherche par l'Allemagne « de la dernière *res nullius* » encore disponible, l'Empire ottoman, la mit en conflit avec le monde slave, de compte à demi avec l'Autriche-Hongrie. Le militarisme prussien et l' « infatuation nationaliste impérialiste » des Allemands, même des intellectuels allemands, ont fait le reste.

Dans sa seconde partie, M. R. essaie de rechercher « *si, dans quelles conditions et par quels moyens* la guerre actuelle pourra nous préserver pour toujours ou, tout au moins, pour un temps très long, d'autres guerres à l'avenir ». Difficile problème. M. R. ne se dissimule pas que si l'application du principe des nationalités est lumineusement simple en ce qui concerne la Belgique et l'Alsace-Lorraine, elle est singulièrement épineuse pour les pays slaves. Encore croyait-il, en août 1915, à une entente serbo-bulgare ! Il estime que les alliés auraient avantage à pratiquer à l'endroit de l'Allemagne vaincue la même politique dont Bismarck a usé envers ses adversaires : « En favoriser, au lieu d'en empêcher, l'expansion hors d'Europe ». J'ai dit ailleurs pourquoi j'étais d'un avis diamétralement opposé. Il ne faut pas, ni dans l'intérêt de la paix du monde ni dans l'intérêt de l'Allemagne elle-même, ouvrir les voies à une nouvelle *Weltpolitik* germanique.

Pour nous garantir contre le retour des explosions belliqueuses, M. R. compte sur l'horreur inspirée par le militarisme prussien, sur la science (lui-même exprime des doutes), sur le socialisme (il croit à une purification de la socialdémocratie , sur le féminisme, enfin sur

le tribunal de la Haye. Mais il est le premier à déclarer que ce tribunal, compétent pour résoudre les conflits techniques, est impuissant par définition en présence des différends politiques. Il demande donc un conseil fédéral où chaque État serait représenté proportionnellement à sa puissance effective. « On aboutirait à une solution à coups de votes explicites ». La sanction serait la rupture des relations diplomatiques et économiques avec l'État rebelle et, au besoin, la menace d'une attaque générale contre lui.

Cette solution suppose : 1° qu'il n'y aura jamais qu'*un* État rebelle. Admettez au contraire dans cette amphictyonie une minorité à peine inférieure en puissance à la majorité, et cette minorité tiendra bon ; 2° l'État rebelle pourra se croire, à tort ou à raison, en possession de moyens techniques capables de lui permettre de résister à la coalition. Un seul État resté militariste n'hésitera pas à affronter plusieurs États que l'habitude du pacifisme aura déshabitués de la guerre ; 3° en mettant les choses au mieux, le problème sera simplement déplacé. La Force primera toujours le Droit, et bien plus sûrement qu'aujourd'hui ; car le petit peuple injustement menacé peut aujourd'hui en appeler aux armes, qui lui sont parfois favorables. Je vois bien ce que l'humanité, prise au sens matériel, et aussi l'hypocrisie gagneront à la solution de M. R. ; je ne vois pas ce qu'y gagnerait l'équité. Un grand État désireux d'absorber une petite nation n'aura qu'à faire constater par le conseil fédéral qu'il est le plus fort, et tout sera dit. Supposez, en juin-juillet 1914, un tel Conseil, et la Serbie aurait suivi le sort de la Bosnie-Herzégovine. Le même Conseil aurait constaté que la Belgique, mathématiquement, était hors d'état de s'opposer à l'invasion allemande.

Cet état de guerre latente et virtuelle me paraîtrait, pour l'avenir de la civilisation, pire que la guerre réelle. Car la crainte des périls de celle-ci a au moins l'avantage d'arrêter quelquefois les puissances de proie dans leurs entreprises. L'expérience de la guerre actuelle ne montre-t-elle pas que la puissance ou le groupe des puissances qui sont les plus fortes au début de la guerre peuvent aller s'affaiblissant, tandis que l'autre groupe grandit ? C'est même sur cette espérance que s'appuient les défenseurs du droit et de l'autonomie des nations. Avec le système de M. R., tout était tranché, irrévocablement, dès le 2 août 1914 ; la mesure des forces aurait été prise, puisque la représentation des Empires centraux aurait été proportionnelle à leur puissance calculée en chiffre de population, effectifs mobilisables, armement, munitions, etc. Et alors de deux choses l'une : ou le camp le plus mal préparé à la guerre se serait résigné au triomphe de la brutalité teutonique ; ou il ne se serait pas résigné, et alors les choses se seraient passées exactement comme elles se passent, sauf que les puissances de l'Entente auraient eu sur elles le poids d'une sentence d'un tribunal international.

J'ai peur que le projet de M. R. n'aille rejoindre toute une série de systèmes périmés. M. Landry semble bien le dire dans les quelques lignes où il présente au public cet opuscule, diligemment traduit par M. S. Jankélévitch.

Henri HAUSER.

Lucy KUFFERATH, **Rêves mutilés**. Genève, édition Atar, in-18, 135 pages.

Quelle mélancolie dans ce titre, qui évoque aussitôt l'impression dégagée par les pages qui suivent ! Une âme poétique, une pensée profonde et fine, les avaient conçues, et sans doute jetées sur quelque carnet intime, au cours de ces dernières années : c'est une excursion « dans l'Ardenne sauvage », c'est un séjour au Zoute, dernière des stations balnéaires de la Flandre, avant la frontière hollandaise, c'est une nuit de rêve devant le doux lac Léman, devant Montreux, c'est une ascension dans les solitudes de la Vannoise ou dans l'Engadine; c'est encore un hymne intérieur devant les splendeurs de *Parsifal* enfin révélé au monde entier... Mais la guerre est survenue, et l'exil; et voici que ces rêves de beauté et de paix en sont tout endeuillés, arrêtés dans leur essor, mutilés vraiment. La pensée s'est repliée, l'âme a frissonné, et une fois encore elle a relu ses impressions, mais pour y ajouter la note grave et triste de l'atroce réalité.

Mme Lucy Kufferath a bien fait de les communiquer au public, ces pages émouvantes par leur simplicité même, et attachantes par le charme de leur poésie vraie. On lui en sait gré et on sympathise avec elle. C'est un peu comme une âme qui se confie et dit : venez penser, prier, espérer avec moi. Une première évocation, si je puis dire, est consacrée à « la petite reine », comme on appelle en Belgique l'héroïque compagne du roi Albert. Les termes en sont exquis, et c'était justice, car l'auteur est Belge. Elle est la femme de Maurice Kufferath, l'écrivain, le critique, membre de l'Académie royale de Belgique (Beaux-Arts), qui, de son côté, a publié dès le début de la guerre une si vigoureuse protestation, sous forme de lettre ouverte à M. von Bode, contre les hypocrites déclarations des « intellectuels » Germains, et depuis, consacré tout son talent à lutter par la plume ou la parole contre les envahisseurs de son pays. Nous sommes à une époque où chacun de nous doit mettre à profit, au service d'une même cause, les dons qu'il a reçus, les qualités qu'il a acquises.

H. DE CURZON.

Henri POGGI, **L'opinion publique en Suisse, idées et impressions d'un neutre,** avec une lettre-préface à M. Paul Deschanel; Paris, A. Colin, 1915; brochure in-16°, 32 pages, 0 fr. 50.

Ce mince volume aux « pages éloquentes et indignées » est la réédition d'une étude parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du

15 avril 1915 et notablement augmentée. « Citoyen de la libre Genève », M. H. Poggi s'élève énergiquement contre les « épouvantables cruautés commises en Belgique et en France » par les Allemands; son travail est le réquisitoire véhément et logique d'un patriote pour qui la confédération suisse devait « protester officiellement et à la face du monde contre la violation parjure et scélérate de la neutralité belge » (p. 30). A son avis, les Belges avaient le droit de se défendre par tous les moyens « depuis le premier jusqu'au dernier » (p. 21) contre l'envahisseur cynique, et il affirme que « si les Germains avaient essayé de violer le territoire suisse, ils auraient trouvé à qui parler » (p. 13).

Il serait bon qu'un éditeur français réunit en un volume cette dissertation de M. Poggi, la lettre ouverte que le professeur Vetter adressa aux intellectuels d'Allemagne, et le discours que le poète Carl Spitteler prononça en décembre 1914, grâce auquel « la Suisse a recouvré son unité ». On aurait ainsi un livre excellent, écrit par des hommes justes et libres pour la cause de la vérité et de la justice, à répandre dans les pays neutres puisqu'il en est encore.

Je me séparerai de M. Poggi qui est un sincère ami de la France, sur deux points seulement. *Aujourd'hui*, j'estime nécessaires les représailles dont il ne veut pas entendre parler : il est superflu d'expliquer pourquoi ; et je pense qu'il n'y a pas lieu de dédommager la Suisse des « énormes dépenses » qu'elle a faites pour défendre sa neutralité. Les États se ruinent ; mais les particuliers s'enrichissent ; dans ces conditions, le Conseil fédéral n'a qu'à imposer les maisons de commerce dont les bénéfices ont été, cette année, absolument inespérés et ceux qui achètent à notre frontière le louis d'or à 28 francs pour le revendre 40 aux Boches. Le trésor de la Confédération s'en trouvera bien.

Félix B.

Voix américaines sur la guerre de 1914-1915. Articles traduits ou analysés par S. R., membre de plusieurs sociétés savantes, III, Paris, Berger-Levrault 1915. In-8°, 95 Pages d'histoire, n° 75) 60 centimes.

Nous n'avons qu'à signaler, qu'à analyser rapidement cette suite d'articles américains traduits par S. R. et aussi intéressants, aussi vigoureux que les articles des deux premières séries.

L'anniversaire de la prise de la Bastille. Eloge de la Révolution française et de cette bataille de la Marne après laquelle le dessein teutonique de domination mondiale s'est effondré aussi complètement que celui de Napoléon après Leipzig.

Le cas de l'Allemagne (Owen Vister). C'est en effet un cas : la manie de la grandeur, aggravée par la manie de la persécution. Verrons-nous le pays de Gœthe désapprendre la leçon prussienne et recouvrer la santé ?

Les responsabilités et la fin du militarisme. (Samuel-Harden Church). Quel sentiment de honte et d'indignation éprouvent les Américains à la vue d'une nation chrétienne qui déchaîne sur le monde cette guerre criminelle! L'Allemagne est déchue; elle a commis d'inexpiables forfaits.

On demande une révolution (Norman Hapgood). La France, visée au cœur par l'Allemagne, demande la sécurité, demande la victoire des nations qui aiment la paix sur la nation qui est devenue la proie du militarisme.

La vente des munitions aux belligérants (Horace White). Les Américains aident la France à réparer les pertes que lui a causées la perfidie de l'Allemagne; ils croient ainsi servir la cause de Dieu, et leur seul regret est de ne pouvoir faire davantage : s'ils avaient pu prévoir ce qui s'est passé, ils auraient agrandi leurs usines d'armes et de munitions pour satisfaire plus rapidement aux besoins des alliés. Oui, les Américains, quelle que soit la couleur de leur peau, verseront bien peu de larmes, si les Hohenzollern et les Habsbourg, avec toute leur séquelle, disparaissent de la terre.

Le gouvernement allemand hors la loi. Hors la loi le peuple qui a torpillé le *Lusitania*, qui a commis un acte dont eût rougi Attila, dont un Turc aurait honte et qui eût arraché des excuses à un pirate barbaresque! Hors la loi celui qui perpètre un pareil assassinat en masse sur la haute mer, qui foule aux pieds la loi des nations et la loi divine! Hors la loi ce gouvernement qui se fait pirate! Mais « nous devons maîtriser notre émotion. L'Allemagne s'est trop enivrée du vin de l'insolence militaire; elle est la personnification moderne de ce que les Grecs appelèrent *hybris*, un fol défi jeté à Dieu et aux hommes; la justice du Seigneur s'abattra sur elle ».

Sans foi ni loi (Ch. W. Eliot). L'Allemagne fait fi de toute chevalerie, de toute pitié, de toute humanité, et sa méthode de guerre la dégrade ainsi que toute nation qui l'approuve. Après le torpillage du *Lusitania*, les Américains désirent de tout cœur la défaite décisive de l'Allemagne. Ils restent neutres, mais ils seront mieux en état de fournir vêtements, munitions et argent aux alliés.

Le cas du Lusitania. C'est un Germano-Américain, Morris Jastrow, qui dit aux Allemands : « Après le torpillage du *Lusitania*, on ne peut qu'ajouter foi à tout le mal qui se dit de vous. Certains actes commis par vous sont des méfaits absolument condamnables. Je rappelle à votre pays ses obligations envers le monde et envers vous-mêmes ».

Principes en conflits (Gifford Pinchot). Des Américains, passagers du *Lusitania*, ont été noyés parce que l'Allemagne s'efforce d'imposer au monde sa domination, parce qu'une caste militaire veut accroître son pouvoir. Si ce militarisme l'emporte, les États-Unis auront un jour à lutter contre lui, auront à défendre les principes du gouver-

nement libre contre l'impérialisme en armes. Faisons donc des vœux pour les alliés ; s'ils sont vainqueurs, la nécessité de combattre n'existera plus pour les États-Unis ; le succès des alliés, c'est le triomphe des institutions qui nous sont chères, c'est « la possibilité pour chaque pays de travailler en paix à son avenir ». Aussi ne voulons-nous pas, nous aussi, d'une trêve, d'une paix hâtive et boiteuse, qui rendrait une autre guerre inévitable.

La note du président Wilson à l'Allemagne : M. Wilson « a réussi, en présentant les griefs américains, en formulant les exigences américaines, à se constituer le champion de toutes les nations neutres et le défenseur des doctrines essentielles de la loi internationale ».

Le cas de M. Bryan. La déclaration par laquelle M. Bryan indique les raisons de sa démission, « porte la marque d'une telle confusion intellectuelle, d'une telle incapacité à suivre un raisonnement, d'une si grossière inconséquence avec ce qu'il a dit et écrit lui-même, qu'il prouve ainsi avoir occupé au département d'État une place qui ne lui convenait nullement ».

Que souhaitent les Américains ? (W.-G. Hale). Que l'Allemagne coupable reçoive une leçon qui apprenne qu'aucune guerre d'agression ne sera tolérée à l'avenir. Son seul but, c'est la domination universelle. Sa victoire signifie que l'Europe serait germanisée, serait « un monde inhabitable dont un Américain ne peut pas même supporter la pensée », signifie que l'Amérique deviendrait allemande. Il faut « écarter ces menaces, une fois pour toutes, en jetant dès maintenant nos forces du côté des alliés ». La victoire des alliés signifie une Angleterre anglaise, une France française, une Italie italienne, une Russie russe, une Allemagne allemande et qui prendra sa place dans la famille des nations comme une égale et non comme leur maîtresse, une Europe composée de nations libres qui développeront chacune son caractère, son idéal propre.

L'abime infranchissable (Wayne Mac Veagh). Cet « abime infranchissable » — et M. Wilson met du temps à le reconnaître — c'est l'abime entre l'état de *citoyen* américain et celui de *sujet* allemand. Tout homme préfère la condition de citoyen à celle de sujet : mais nous ne dénions à personne le privilège d'être l'obéissant sujet d'un empereur et d'une caste militaire. Nous demandons seulement qu'on fasse son choix, qu'on soit tout à fait Américain ou tout à fait Allemand ; si on préfère l'Allemagne, qu'on y retourne ; si l'on veut vivre aux États-Unis, qu'on montre envers eux une loyauté parfaite. Mais, franchement, des Américains de naissance ou d'origine allemande semblent aujourd'hui « s'écarter des devoirs de la cité américaine par une quasi-allégeance aux principes de l'Allemagne ». Nous voyons une foule d'Allemands « déployer une activité contraire aux devoirs de l'hospitalité dont ils jouissent » ; nous les voyons oublier que « leurs premières obligations sont envers le pays libre dont ils devraient être

fiers et non envers la caste militaire qui d'ailleurs les considère avec le mépris qu'ils méritent ». Que dis-je? nous voyons l'ambassade d'Allemagne accusée chaque jour d'un acte illégal : « Tantôt ce sont de faux passeports; tantôt un agent allemand est soupçonné d'avoir fait sauter un pont ; tantôt l'ambassade a sollicité de faux témoignages sur le chargement du *Lusitania*, et, à Berlin, les journaux ont dit que M. Wilson reçoit de l'or anglais, M. Wilson qui a poussé la patience et l'amour de la paix plus qu'aucun autre président, M. Wilson qui, sous l'empire de ces sentiments, a exposé notre pays à des outrages qu'aucune autre nation libre et fière n'aurait endurés » ! Quel contraste entre l'ambassade française et l'ambassade allemande! L'ambassadeur de France [1] n'a pas « prononcé un mot qui puisse être qualifié d'inopportun ». En revanche, le conte Bernstorff, Boy Ed, Ridder, Bartholdt, Münsterberg, les journalistes allemands et bien d'autres « sont persuadés que leur activité hostile à l'Amérique est légitime et que leurs premiers devoirs vont à Guillaume II, et l'indulgence déplacée de M. Wilson entretient chez eux une telle illusion ; Dernburg s'est éloigné de nos rivages, mais n'aurait-il pas dû être expulsé dès qu'il se mêla de nos affaires intérieures? »

Ce que l'Amérique doit à la France (Frank Landon Humphreys). Souvenirs de Lafayette et hommage à la France qui « livre la grande bataille de la liberté » ; qu'elle reçoive, cette chère France, notre message d'encouragement et d'espérance ; qu'elle sache que le cœur de l'Amérique bat avec le sien dans sa lutte pour son sol et ses foyers!

Parce que c'est la France. Pourquoi tant de volontaires étrangers qui servent la France? Pourquoi ces étrangers qui combattent non pour l'Angleterre et la Russie, non pour l'Allemagne et l'Autriche, mais pour la France? *Parce que c'est la France.* « A travers les espaces du globe, flottent, comme résidu de sa longue histoire, un vague parfum de roman, une suggestion délicate de grâce facile, de courtoisie et de politesse, pâles visions de beauté dans la forme et de langage, échos affaiblis de rires légers, tonnerres lointains de la Déclaration des droits de l'homme. Voilà ce qu'est la France pour des millions d'hommes. Voilà ce qu'est la France idéale, grande comme le monde, qui s'impose aux foules et attire les volontaires sous ses étendards! »

Les propagandistes. Il n'y a pas eu de propagande française en Amérique. Et pourtant, que de sympathies la France a recueillies! C'est qu'elle a été « assaillie déloyalement et sans avoir fourni le moindre prétexte ». Les Américains savent s'informer eux-mêmes, savent se former une opinion ; « ils apprécient le compliment implicite d'un silence qui les laisse à leurs propres inspirations ».

La conscience américaine est-elle morte? (Morton Prince). Oui ;

1. M. J.-J. Jusserand, notre ancien collaborateur.

elle est morte. Une protestation du gouvernement, exprimant l'indignation d'un peuple entier, n'aurait-elle pas fait réfléchir l'Allemagne ? Si nous voulons que le sentiment américain soit un « impondérable » qui influe sur la pensée du monde, ne faut-il pas qu'on l'entende : Ne devons-nous pas élever la voix contre les maximes de la *kultur* ? Si tous nos concitoyens savaient ce qui constitue la *kultur*, n'y aurait-il pas comme une explosion nationale contre l'idéal allemand, contre le pangermanisme et ses procédés, contre la politique de terrorisme ? « Lorsque nos droits sont lésés au point de vue matériel, lorsqu'on porte préjudice à nos navires, à nos marchandises et à notre commerce, lorsque des vies américaines sont en péril, nous nous hâtons de protester. Et quand notre idéal, l'idéal de la conscience américaine, est mis au défi, nous gardons le silence ! Si Sumner et Phillips, si Garrison et Lowell, si Austen et Lincoln vivaient encore, garderaient-ils le silence ? »

La ligue des universités allemandes. Lettre de M. Baldwin au secrétaire de la Ligue, Hugo Kirbach. La lettre est en quatre points. 1° C'est contre l'Allemagne qu'il faut se liguer : les documents prouvent son cynisme ; la dignité et l'honnêteté obligeaient de relever son défi. 2° Elle fait la guerre comme une nation de pirates et de bandits ; ses méthodes sont celles d'un vandalisme officiel ; on ne peut sympathiser avec elle, à moins d'avoir l'âme d'un sauvage primitif. 3° Les Allemands d'Amérique, excités par un ambassadeur « dont l'activité eût justifié une demande de rappel », sont traîtres à leur patrie adoptive : le peuple américain a pour eux une tolérance égale au mépris qu'ils ont pour lui ; qu'ils prennent garde que le nom d'Allemand-Américain ne devienne le synonyme d'intrigant et d'homme déloyal. 4° Le terme *pangermanisme* définit les aspirations de l'Allemagne, et les moyens qu'elle emploie pour réaliser ces aspirations, sont honteux : « violation du droit public et privé, destruction des plus beaux monuments, documents officiels mensongers, bluff impudent, usage de mines flottantes et de sous-marins pour détruire les innocents et les faibles. L'*hymne à la haine* est chanté à la table de l'Empereur ! Quelle culture que celle qui se sert d'armes pareilles ! Une victoire allemande détruirait pour des générations toute possibilité de résoudre pacifiquement les problèmes dont le militarisme allemand a déjà retardé la solution. »

Que de choses excellentes dans ce petit volume, dans ces quatre-vingt-quinze pages que nous n'avons fait que résumer très brièvement !

Arthur CHUQUET.

Hubert PERNOT. **Lexique français-grec moderne à l'usage du corps expéditionnaire d'Orient.** Paris, Chapelot, petit in-12, 140 p.

Ce petit volume vient au bon moment et nous croyons utile de le

signaler aussitôt. Il est élémentaire ; on n'y trouve pas un caractère grec, sauf à la p. 144, consacrée à l'alphabet, et dans le *Précis grammatical*, p. 127-143, où l'auteur n'a même pas employé le mot « déclinaison ». Mais ce Précis, net, clair, est suffisant, et on le consultera utilement pour la construction des phrases. Quant au lexique, p. 4-126, il permettra à nos officiers et soldats de se faire comprendre sommairement et sans étude préalable, des Grecs avec lesquels ils seront en contact — et, avec grande raison, puisque les Grecs instruits entendent ordinairement le français, M. Pernot a surtout pensé aux conversations que nos poilus d'Orient pouvaient avoir avec les gens du peuple. Il indique d'ailleurs dans son Avertissement comment il faut se servir de son lexique ; il insiste sur les sons qui n'existent pas en français et sur la syllabe accentuée (marquée dans le lexique par un accent circonflexe) qui est dans tout mot grec et qu'il faut faire sentir dans la prononciation sous peine de n'être pas compris.

Arthur Chuquet.

Michel Bréal

Michel Bréal, ancien professeur de grammaire comparée au Collège de France et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1875, vient de mourir dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il avait dirigé la *Revue critique* durant quelques années avec G. Paris et G. Monod ; il la lisait assidument et, de sa retraite, il envoya plusieurs fois au signataire de ces lignes son approbation. Il avait quitté notre recueil lorsqu'il devint inspecteur général de l'enseignement supérieur. Nos lecteurs connaissent son œuvre et tous ont apprécié sa science profonde. Il n'était pas seulement un maître de la philologie. Il n'avait pas seulement traduit la *grammaire* de Bopp, donné dans ses *Mélanges de mythologie et de linguistique* de curieux et solides mémoires, publiés de remarquables travaux sur les Tables eugubines, les inscriptions chypriotes et Homère. Il fit paraître sur l'instruction publique *quelques mots* dont l'influence fut considérable, et il composa sur la littérature allemande des études fines et distinguées. Du reste, il écrivait avec une clarté parfaite, avec beaucoup d'agrément et de goût. Il était prudent, réfléchi, plein de mesure, et ses sages conseils, donnés d'une voix lente et persuasive, ont été utiles à nombre de ses élèves et même de ses confrères. Michel Bréal laisse le souvenir d'un grand, ingénieux et aimable savant.

Arthur Chuquet.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 18 décembre. — 1915

Avesnes, La vocation. — René Bazin, Gingolph l'abandonné. — Deckinger, Les motifs des actions dans Eschyle et Sophocle. — Helbig, La phalange. — Lachèvre, Les recueils de poésies libres et satiriques, 1600-1626. — Cushing, D'Holbach. — Mémoires sur Genève et les cantons suisses. — Gaillard, Culture et Kultur. — Nothomb, L'Yser. — Académie des Inscriptions.

1. Avesnes, **La vocation**. Plon-Nourrit, 1914, in-16, 328 et XXIII p. 3 fr. 50.
2. René Bazin, **Gingolph l'abandonné**. Paris, Calmann-Lévy, 1914, in-16, 482 p. 3 fr. 50.

Voici deux ouvrages d'origine et de valeur diverses qui tous deux étudient la psychologie de l'homme de mer. Le premier, signé d'un pseudonyme qui cache un jeune officier de marine [1], le second sous le patronage d'un nom célèbre.

I. — Le héros de *La Vocation*, Jean de Raimondis, nous est présenté à l'heure même de l'examen qui va lui ouvrir ou lui fermer à jamais la carrière marine qu'il a choisi pour sienne dès l'enfance. Les instants qui précèdent l'épreuve décisive, il ne les emploiera pas à repasser fiévreusement ses cours de mathématiques comme font la plupart de ses camarades : il préfère relire quelques pages pénétrantes de Loti, afin de retourner, sur les ailes du poète, vers le pays des songes véhéments qui lui sont depuis longtemps familiers. Ces émotions du voyageur de génie, Jean croit les deviner fort bien, en effet, mieux peut-être que la plupart de ses concurrents actuels, par une instinctive préscience, un plus ardent désir, une imagination plus sensible et plus féconde, une lointaine hérédite maritime. Car la vieille race des Raimondis aboutit à ce dernier et unique rejeton d'une famille prodigue en serviteurs du pays, à cet adolescent rellechi dont la plus chère ambition serait de servir à son tour et qui, par le malheur des temps, par la faute d'une conception, à son avis fausse et néfaste, du recrutement de nos chefs de mer, pourrait se voir

1. Pourquoi ne pas le nommer ? C'est M. Louis de Blois, un de nos héros, un des grands blessés de la présente guerre (A. C.)

rejeter brusquement à la terre, faute de connaître à fond ou d'utiliser opportunément « les propriétés du triangle rectangle isocèle ! »

Précisément à cette heure d'expectative anxieuse, il entend près de lui le père d'un de ses concurrents, un financier de moralité douteuse, défendre en ces termes la doctrine officielle qui déjà il condamne inconsciemment pour sa part : « Les mathématiques, la « science, ah, c'est beau ! Il faut bien le dire, aujourd'hui, tout est là ! « Le monde entier n'est qu'une vaste usine : le navire lui-même recèle « en ses flancs plus d'inventions, plus de machines que n'importe « quelle agglomération industrielle. L'officier qui le commande, c'est « en somme un ingénieur qui dompte les éléments par sa science « mécanique. » — Mais non : l'auteur de la *Vocation* n'accepte nullement cette thèse qu'il traite ici de « lieu-commun » et plus énergiquement de « tas de blagues » en un autre passage. « Je n'aperçois « pas, dira l'un des personnages sympathiques du livre, — un de « ceux qu'il a choisis pour en faire les interprètes de ses convictions « réfléchies, — je n'aperçois pas un rapport nécessaire entre la culture « intense, incroyablement raffinée de l'esprit et la conduite de méca- « nismes, si compliqués, si nombreux soient-ils. Il me semble que « l'attention, le travail, la pratique et, par dessus tout, le goût du « métier y suffisent ! »

M. Avesnes considère comme un bien médiocre moyen de sélection, au seuil d'une carrière de dévouement et d'abnégation, cet examen dont il persiffle spirituellement les mesquines modalités, et durant lequel le candidat va se trouver à la merci du moindre incident de détail, de la plus petite oscillation dans l'humeur de son juge. Aussi bien y arrive-t-il pour sa part, — et ceci est très finement observé — dans une quasi paralysie de l'esprit. Oui, sous l'influence de la fièvre qui brûle cet infortuné pendant les courtes minutes où se décidera son avenir, son intelligence, écartée de l'état normal, ne peut plus plus fonctionner qu'entre certaines limites fort étroites : elle a fait place à une sorte d'instinct défensif, d'automatisme cérébral, tandis que la mémoire, paralysée en partie de son côté, s'efforce pourtant de suppléer tant bien que mal à l'éclipse du raisonnement logique. Certes c'est bien un prodigieux, épuisant et stérile effort qui est nécessité par les examens modernes.

En revanche le *caractère* et l'aptitude maritime des candidats, où, quand, et par qui sont-ils examinés comme il le faudrait ? Si encore ces candidats étaient comme naguère, de tout jeunes garçons, on garderait la possibilité de les former. Mais quelle influence des chefs, hommes d'expérience et de cœur, pourront-ils encore exercer sur ces intellectuels de vingt ans que le concours leur amène desormais, bien mieux préparés pour la plupart, à devenir répétiteurs de science ou de lettres dans quelque Faculté universitaire qu'à commander des matelots sur des navires, et d'ailleurs instinctivement, rebelles à tout

esprit qu'ils ont reconnu moins encombré de culture livresque que le leur ? Choisir des officiers de marine par le même moyen qui sert à recruter des professeurs ou des fonctionnaires, apparaît au romancier de *La Vocation* comme l'un des plus absurdes spectacles dont l'âge moderne nous ait apporté la surprise ; car les hommes de bon sens et d'énergie morale rendront en mer plus de services que les savants les mieux avérés !

C'est donc à son avis l'examen du caractère qui devrait fournir une base pour le choix et pour le classement des futurs marins. Il tient l'imagination pour la faculté qui doit prédominer dans leur cerveau. Détournés de cette source vive, des esprits rompus à l'analyse, à la critique, à la déduction exacte, à l'observation nécessairement restreinte et incomplète des faits, seront bientôt desséchés sans remède : baignés d'ailleurs à chaque instant par la vie moderne dans un océan de laideurs, d'égoïsmes, de jouissance et d'appétits, ils peineront longtemps pour se façonner un idéal digne de leur effort ; et il faut un idéal au marin. On a songé à lui apprendre toutes choses, mais non point à allumer ce feu sacré dans son cœur.

L'ancien régime avait mieux compris que le problème du recrutement des officiers est avant tout d'ordre psychologique : il avait réservé le privilège des galons à une caste. Ce n'est pas que M. Avesnes propose de revenir à cet état de choses ; mais il condense ses aspirations d'avenir dans une belle formule qui lui sert à définir nos modernes chefs de guerre, ceux qui assument la charge de défendre la patrie ou de la grandir. Il propose de ne plus jamais dire comme autrefois : « L'officier doit être noble ! » Mais bien plustôt : « Le noble moderne, c'est l'officier ! »

Dans ce groupe de jeunes marins qu'il a fait vivre et penser sous nos yeux, il nous donne cependant à connaître plus d'un dévoyé qui se trompa sur sa vocation véritable. L'un ne rêve que les lauriers des belles lettres et dans la sincérité entière du délire fébrile, nous l'entendrons formuler le vœu de son cœur : il voudrait ressembler, non pas à l'amiral Courbet ou l'enseigne Paul Henri, comme on pourrait le supposer au premier abord, mais bien à tel de nos jeunes auteurs dramatiques applaudis ! Un autre, qui grâce à de très brillants examens, obtiendra d'abord les postes de choix, est un cerveau encyclopédique qui rêve, lui aussi, non de marine, mais d'industrie, d'Institut, de tout autre chose que de son métier en un mot. Entièrement dépourvu de sens pratique et de dextérité physique, il commettra d'ailleurs les plus lourdes bévues dès qu'il sortira des besognes d'état-major et de bureau pour prendre un commandement effectif.

Au contraire un autre candidat, Tom de Pontcournai, garçon d'énergie et de cœur, se voyant refuser l'accès de la carrière, se fera voyageur, explorateur pour son compte et sera perdu pour la marine dont il aurait été l'honneur. Pas bête du tout ce Pontcournai, mais

pas travailleur, pas fait pour les théorèmes, pas né pour moisir sur les livres. Il y a des natures ainsi orientées qui n'en sont pas moins généreuses. Celui-là est observateur, assez perspicace sous une apparence naïve, très sensé, loyal, physiquement actif : et tout cela compte grandement dans la vie certes, mais non pas dans l'examen, hélas!

Un intéressant appendice ajouté par M. Avesnes à son très suggestif roman, propose quelques réformes pratiques pour remédier aux inconvénients qu'il vient de signaler. Il voudrait que dès treize ans, — âge auquel les collégiens prennent d'ailleurs le plus souvent la direction de la marine — ils subissent un premier examen très facile qui éliminerait les tout à fait incapables par l'esprit. Après quoi, ils passeraient un an entre les mains d'officiers choisis qui seraient préposés à l'étude de leur caractère, à l'examen de leur aptitude morale au métier. Beaucoup sans doute s'élimineraient d'eux-mêmes au cours de ce stage préalable : ceux qui se verraient écartés d'office au seuil de leur quinzième année, auraient du moins le loisir de se tourner vers d'autres carrières. Après quoi, le travail théorique alternerait avec la formation pratique et morale jusqu'aux environs de la vingtième année. — Œuvre intéressante que *La Vocation*, piquante même, incitant à la discussion, à la contradiction sur certains points peut-être, mais jamais indifférente à coup sûr, constamment attrayante au contraire et remplie d'un incontestable talent.

II. — C'est dans une toute autre atmosphère morale que nous sommes transportés par M. René Bazin. Là, plus de théorie visible ou même dissimulée : rien que de la poésie spontanée, prenante et conquérante. Après George Sand et certainement dans une note plus vraie que l'incomparable artiste de Nohant, M. Bazin aura été le grand peintre du peuple de France. C'est l'écrivain que nous pourrions le plus justement opposer à ces spécialistes de la littérature rustique que les littératures germaniques ont toujours produits avec abondance.

Il n'est plus ici question d'officiers d'avenir, mais d'humbles matelots, tout au plus de petits patrons de pêche. Pourtant dans cette sphère aussi la vocation marine est nécessaire et l'instruction ne saurait la remplacer. — Gingolph Lobez, rejeton d'une antique lignée de pêcheurs boulonnais, est dans son élément sur la vague : « Tu aimes çà, la mer ? » lui a demandé un vieux navigateur dès le début du récit. Et l'enfant « qui avait les joues un peu écartées par la timidité, « reprit tout à coup le masque ferme qu'il avait à bord pendant la « manœuvre : il ne répondit pas autrement ! » Quelle meilleure réponse en effet que celle de tout l'être moral concentré dans une manifestation physionomique de son savoir et de son pouvoir ?

Ce charmant Gingolph a de la conscience et même de la religion : mais d'une mère admirable à laquelle nous reviendrons tout à l'heure,

il tient un cœur tendre et difficile à réprimer dans l'émotion. Il souffrira donc et il aura du mal à gouverner ce cœur-là. Né dans un hameau de pêcheurs, il s'éprend d'une beauté de la ville voisine, d'une Boulonnaise, Zabelle Gayolle, « la fille la plus souple, la plus câline, la « plus fière en esprit, la plus faible de cœur, la mieux attirée par la « mode, la mieux persuadée de la royauté de la jeunesse, la plus « franche d'ailleurs et peut-être la plus capable de dévouement parmi « les filles de son quartier ».

Amour de toute façon dénué de prudence, mais qui semble d'abord favorisé par le destin, car le père de Zabelle, homme d'expérience maritime, estime d'avance dans le petit pêcheur sans avoir l'homme de mer remarquable qu'il promet de devenir en peu d'années : il l'accepte donc pour son futur gendre, l'impose à sa femme revêche, et les fiancés vont goûter quelques mois de bonheur. Mais voici que vient l'heure du service sur les vaisseaux de l'État, quatre années entières de lointaine absence pour notre Gingolph. Pendant ce temps sa coquette amie le trahit : elle oublie pour un homme d'« examen » et de lecture, plus insinuant, plus séduisant d'ailleurs que cet instinctif et ce traditionnaliste de Lobez. — Le mécanicien Le Minquier fut, de treize à seize ans, élève à l'École pratique d'industrie de Boulogne : il a continué de lire, n'importe quoi, au hasard d'une curiosité souvent malsaine : il a donc de belles paroles et s'est fait une réputation d'esprit fort.

Aussi Gingolph a beau voir à cent brasses le fond de la mer où passe le hareng qui fait la fortune des barques de pêche, il a beau écarter les lunettes d'approche qui gênent son œil de mouette quand il s'agit de reconnaître au loin la côte qu'on approche; il sera vaincu dans la lutte pour la beauté par le demi-bourgeois qui sait parler aux filles. « Je navigue dit-il, depuis mes douze ans et même plus long- « temps et tous ceux qui m'ont vu naviguer m'ont dit que je faisais « honneur au métier. Je ne crains aucun homme pour souquer sur « un aviron ni pour embarquer un filet par mauvaise mer, ni pour « reconnaître le hareng qui passe entre deux eaux, ni pour nommer « les phares et les îles et les rochers et tous les bancs sournois et tous « les courants d'eaux vives depuis le Gris-Nez, jusqu'aux Sorlingues ! » Oui certes, un parfait marin et une âme droite, il est cela, Gingolph, et c'est pourquoi il réussira comme marin ; mais il échouera comme amoureux, car le contact de Zabelle avec la vie moderne, avec la toute-puissance et le luxe qui descendent si vite vers les classes populaires ne lui sera pas favorable. Sa promise refusera bientôt à sa prière de conserver la coiffe boulonnaise, et le jour où elle posera sur ses fins cheveux un chapeau à plumes, ce sera le signe qu'elle a définitivement rejeté le marin dans son cœur.

Le dénouement de cette éternelle et cruelle aventure de passion sera dénué de toute banalité. Une simple, droite et bonne cousine, que

sa mère désire dès longtemps pour bru, attend l'abandonné dans son humble village. Mais ce n'est pas vers cette enfant que se retournera le trop impulsif Gingolph. Il ira chercher sur la côte normande une fille blonde, encore plus belle que l'oublieuse Gayolle : il achètera cette beauté en quelques minutes, comme un négrier, lui promettant le mariage et toute sa fortune présente ou à venir de jeune patron d'une grande barque à vapeur : « Je la ferai crever de jalousie, se dit-« il, pensant toujours et uniquement à la perfide. Je veux qu'elle te « voie toute la première. Je trouverai le moyen de la prévenir ! » C'est qu'il n'a dans son esprit que deux songes, son malheur, et le besoin d'humilier qui l'a humilié ! Médiocre disposition pour entrer en ménage à vingt-cinq ans. Son idée de vengeance n'est ni chrétienne ni même raisonnable, et son mariage improvisé lui prépare sans doute une vie d'orages, pour un instant de satisfaction mesquine. Pauvre Gingolph !

Sa mère, la veuve Rosalie Lobez, qui tient une grande place dans le récit, est une des belles figures de la galerie populaire de M. Bazin, où brillent déjà tant de fronts lumineux. Le meilleur de cette femme si pauvre était dans sa foi, nous dit son historien pieux, et celles-là ne s'expriment pas toujours dans le courant de la vie selon la noblesse de leur habitude d'esprit : mais elles agissent et s'oublient en conformité avec la loi de perfection. Quelquefois même quand elles rencontrent dans les mots communs et dans l'amour de tout leur être des facultés d'expressions soudaines, lorsque leur émotion improvise en quelque sorte pour elles et dévoile brusquement toute leur âme, on leur entend dire des choses qui résument bien des jours de méditation clairvoyante : on découvre en elles le type de l'humanité rachetée et déifiée! M. Bazin a, comme on le sait, une très fine oreille pour recueillir les mots de cette qualité et déjà sa *Douce France* en avait ébauché une anthologie précieuse.

La pauvreté de Rosalie Lobez, « n'était que d'argent », dit-il. Un étranger charitable lui avait un jour proposé de placer dans un sanatorium un de ses enfants infirmes, car il ne voyait que la santé à soigner, le fardeau à diminuer : mais la mère a tout aussitôt répondu : « Je voudrais bien, Monsieur, mais je ne peux pas. Qui est-ce qui « lui *ferait son âme ?* » Et encore, un autre jour, à sa fille dont la piété enfantine aspire à d'exceptionnelles épreuves : « Tu voudrais être « martyre ? Eh bien, accepte la vie ! Ça fera le compte ! » — A la dernière ligne du pénétrant récit, cette mère d'élite prend pour un temps les rênes du gouvernement moral de la famille, à peu près tombées des mains de son aîné Gingolph. « Voilà un devoir qui me vient, dit-elle. « La Normande est bien belle, mais c'est le cœur qui n'y est pas encore. « C'est si nouveau ! Pauvre petit ! Mon Dieu, je le vois bien, il faudra « que je continue d'être la mère encore un bon bout de temps ! » Et seule, cette intervention, qui suggère un possible miracle, est

capable de nous tranquilliser quelque peu sur l'avenir du héros : M. Bazin, ce Gingolph qui a si solidement conquis notre sympathie par son énergie virile aussi bien que par ses trop humaines faiblesses.

Ernest Seillière.

Hermann Deckinger. **Die Darstellung der persönlichen Motive bei Aischylos und Sophocles.** Ein Beitrag zur Technik der griechischen Tragödie. Leipzig Weicher (Dieterich), 1911; VIII-167 p.

On peut reprocher au titre de cette dissertation de n'être pas suffisamment clair ; mais l'introduction précise le but que s'est proposé M. Deckinger. Dans une pièce de théâtre, les personnages se comportent suivant le plan général conçu par l'auteur, mais celui-ci ne les laisse pas agir sans informer le spectateur des motifs qui déterminent leurs actions : toute action qui s'accomplit doit, généralement, être motivée. Les tragiques grecs ont observé comme il convient ce principe, que l'on peut considérer comme nécessaire, et M. D. a voulu exposer comment Eschyle et Sophocle s'y sont conformés. Il est question, nous dit-il, uniquement des motifs des actions représentées sur la scène, et ces motifs, ce qui restreint encore le sujet, sont considérés non dans leur valeur esthétique ou morale, mais seulement par leur côté formel ; il s'agit bien moins de découvrir et de préciser les raisons qui déterminent les actions des personnages que de rechercher comment et par quels moyens ces raisons sont portées à la connaissance des spectateurs. Ce n'est pas de la psychologie, c'est de la technique ; c'est du reste ce que dit le sous-titre, et nous sommes bien prévenus. Le travail est divisé en deux parties : Eschyle, Sophocle, et chaque partie comporte deux chapitres. L'un contient un exposé, suivant l'ordre chronologique, de la marche du drame dans chacune des pièces des deux poètes ; c'est une analyse du développement de chaque tragédie, considéré au point de vue des motifs auxquels les personnages obéissent. L'autre examine, du côté purement formel, par quels procédés le poète nous instruit de ces motifs. Chacun de ces deux chapitres se dédouble encore en deux subdivisions, que M. D. désigne par *äussere et innere Motivierung*, et voici ce qu'il entend par ces expressions, qui sont loin d'être précises. La première concerne les entrées et les sorties des personnages ; et ce que M. D. passe en revue sous cette rubrique, ce sont les diverses manières dont ces entrées et sorties sont indiquées, les formules variées qui les annoncent, les accompagnent ou les commentent suivant la diversité des cas. La seconde se rapporte aux actes mêmes qui forment la texture du drame, aux agissements et aux dessins des personnages, à ce qui constitue la suite de leur rôle. Cette partie est traitée de la même manière ; M. D. essaie également de dégager de ces considérations une idée d'ensemble de la technique d'Eschyle et de Sophocle, en ce

qui touche à l'art de présenter, directement ou indirectement, par voie d'analyse ou de synthèse, les motifs des actions qui s'accomplissent. En guise de conclusion, M. D. compare les procédés des deux poètes; il note les différences, qui somme toute sont minimes, et les analogies, d'où il ressort qu'à cet égard, en général, Sophocle est le continuateur d'Eschyle, et que relativement il a peu innové. Dans une note (p. 2), M. Deckinger s'excuse d'avoir laissé de côté Euripide : c'est, dit-il, parce que le travail eût été trop vaste, étant donné le grand nombre de ses pièces, pour une dissertation inaugurale; l'excuse est mauvaise, d'autant plus que cette dissertation inaugurale ne comprend pas l'étude sur Sophocle ; il eût été intéressant, par exemple, de savoir si Euripide, avec son goût de rhétorique et de sophistique, se distingue, et comment, de ses prédécesseurs. L'étude n'eût pas été pour cela plus littéraire, mais elle eût été plus complète et plus concluante.

MY.

Wolfgang HELBIG. **Ueber die Einführungszeit der geschlossenen Phalanx.** Munich, en commission chez G. Franz (J. Roth), 1911, 41 p.

Communication faite à l'Académie royale des sciences de Bavière. C'est une étude sur diverses formations de combat mentionnées par les écrivains grecs, et qui donnèrent naissance à l'unité tactique connue sous le nom de phalange. M. Helbig utilise les renseignements fournis par Homère [1], par des poètes comme Kallinos, Tyrtée, Archiloque, invoque le témoignage de plusieurs vases antiques, qui peuvent éclairer sur l'ordre de bataille alors en usage, et s'appuie en particulier sur un passage de Strabon, qu'il commente longuement, pour proposer une date à l'introduction de la phalange en ordre serré. Ce texte, où il est parlé d'une stèle qui se trouvait dans le voisinage d'Érétrie, relative à la guerre de Lélante, semble indiquer, du moins indirectement, que l'ordre serré de la phalange était une nouveauté à l'époque où Chalcis et Érétrie étaient en guerre, c'est-à-dire vers le milieu du VIIe siècle. Ce ne sont là, il est vrai, que des combinaisons où les hypothèses jouent leur rôle, mais si elles ne sont pas d'une solidité à toute épreuve, elles ne manquent pas de vraisemblance.

MY.

Frédéric LACHÈVRE. Le Libertinage au XVIIe siècle. IV. **Les Recueils collectifs de poésies libres et satiriques** publiées depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626). Paris, Champion, 1914. In-8°, pp. 16 et 597. Fr. 20.

Nous devons déjà à M. Lachèvre de mieux connaître le libertinage au XVIIe siècle par sa minutieuse étude du procès de Théophile et les autres travaux dont il l'a fait suivre. Il nous donne aujourd'hui une

---

1. Les passages d'Homère, chants N et Π, où une sorte de phalange est décrite, n'appartiennent pas, pour M. Helbig, au texte primitif de l'Iliade. — P. 11, lire *Astéropaios* au lieu de *Aristopaios*.

imposante bibliographie des recueils licencieux et satiriques dont le pullulement explique assez l'intervention des pouvoirs publics et les poursuites dirigées contre le plus fameux des libertins. Un des derniers recueils examinés, le *Parnasse satyrique*, est précisément celui sur lequel le procès s'engagea. Après la condamnation de Théophile la production s'arrête, et si toute littérature priapique et irréligieuse n'a pas disparu, elle perd du moins de son effronterie. Mais avant 1623, la censure avait été sous Henri IV et dans les débuts du gouvernement de Louis XIII toute paternelle aux éditeurs de gaillardises qui, dûment pourvus de privilèges royaux et sous le prétexte qu'il faut parler librement du vice pour en montrer la laideur, exploitaient sans vergogne le goût du public. Aussi M. L. a-t-il pu faire une ample moisson de ces anthologies osées.

Le savant bibliophile a ainsi ordonné les résultats de ses longues recherches. Une première partie est consacrée aux recueils mêmes qui vont des *Muses folastres* de 1603, le premier en date, jusqu'au *Parnasse satyrique* de 1622. Elle nous décrit les diverses éditions, en reproduit parfois l'avis au lecteur ou le privilège et indique les auteurs qui y figurent avec le nombre de pièces de chacun d'eux. Comme elles ne sont pas souvent signées, M. L. s'est préoccupé de découvrir leur origine et il a réussi pour un grand nombre d'entre elles à établir des attributions. Que dans cette question il soit difficile d'éviter des erreurs, le chapitre des additions et corrections à la fin du volume le prouve assez et dans bien des cas l'auteur a dû rectifier des erreurs de signatures qui ont échappé aux éditeurs contemporains ou qu'ils ont volontairement commises. La plupart de ces recueils eurent un grand succès. Pour le premier d'entre eux, les *Muses folastres*, M. L. a pu établir qu'il a eu au moins quinze éditions, de 1603 à 1640. Plusieurs des nouveaux florilèges se donnent comme la suite d'anthologies en faveur. Les libraires revenaient volontiers à cette veine productive, et M. L. a eu raison de grouper ensemble les recueils sortis d'une même librairie, tels ceux d'Estoc, Billaine et Sommaville. On nous signale aussi les réimpressions modernes dont quelques-uns amenèrent leurs éditeurs devant les tribunaux.

La deuxième partie, la plus importante, passe en revue les auteurs qui ont collaboré aux divers recueils. L'anonymat de certains n'a pu être percé ; pour d'autres, M. L. nous renvoie à la bibliographie des auteurs du XVIe ou du XVIIe siècle. Mais le plus grand nombre ont reçu une notice bio-bibliographique où les chercheurs trouveront de précieux renseignements. A côté de bien des poètes obscurs les noms les plus illustres se rencontrent, ceux de Ronsard, Regnier, Bertaut, Malherbe, etc. Si l'on est choqué de les voir en si mauvaise compagnie, il n'est pas sans intérêt de savoir la part qu'ils ont prise au libertinage de leur temps. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que les personnages les plus graves, des robins, des hommes d'église, ne se

jugeaient pas déconsidérés pour avoir commis quelques quatrains gaillards, et à peu près tous peuvent invoquer l'excuse d'une conversion tardive. On ne devrait en somme considérer comme de véritables libertins que les auteurs qui ont exploité exclusivement ce genre, tels que Berthelot, Motin, des Barreaux ou Sigognes. Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les auteurs que M. L. nous préseute, mais il est juste de signaler ceux pour lesquels il a réuni des documents nouveaux ou qu'il fait mieux connaître. A ce titre il faut citer : Béroalde de Verville; le cynique et querelleur Berthelot; Florent Chrestien; Guillaume Colletet, qui a souvent lui-même fourni au biographe sur ses aînés ou ses contemporains d'utiles renseignements et dont M. L. a tenté le premier d'établir la bibliographie ; Daudiguier, un espagnolisant; Claude Desternod; des Yveteaux, l'aîné des fils de Vauquelin de la Fresnaye; Isaac du Ryer ; Guy de Tours, un des grands pourvoyeurs des recueils libres; Laffemas; François Maynard, poète érotique parmi les plus féconds ; Pierre Motin, plus abondant encore, et qui n'a pas fourni moins de 144 pièces aux recueils ; François de Rosset, traducteur d'ouvrages espagnols et italiens ; Sigognes, un des plus assidus collaborateurs; d'autres encore. Pour Estienne Durand et Théophile de Viau, déjà étudiés d'autre part, M. L. a réuni quelques nouveaux détails.

Enfin une troisième partie donne, dans l'ordre alphabétique du premier vers, la table des poésies anonymes ou signées d'initiales avec l'indication des recueils où elles sont contenues, et dans le cas où l'attribution a été possible, le nom de l'auteur avec le titre et la date du recueil où la pièce a paru signée.

M. L. a complété encore sa moisson en tirant d'un recueil publié à Cologne par le flamand Sweerts 110 pièces, pour trente desquelles il a pu déterminer l'attribution. Il a également dépouillé deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont les pièces toutes anonymes, en partie déjà connues par les autres recueils, en partie nouvelles, ont pu être partiellement attribuées ; et joignant à ces diverses collections le manuscrit Villenave, le manuscrit Conrart, le manuscrit L'Estoile, il a donné de l'ensemble une table des poésies anonymes qui ne sont pas à la table générale. Les dernières pages du volume contiennent des additions et des corrections aux deux premières parties et reproduisent d'après un manuscrit du Musée Condé des pièces inédites de Berthelot, Regnier et Sigognes.

Un copieux index permettra d'utiliser commodément cet ample répertoire. Tous les chercheurs sauront gré à M. L. de ce patient labeur que seul un bibliophile aussi familiarisé avec les productions anonymes du XVIe et du XVIIe siècle pouvait mener à bonne fin [1].

L. Roustan.

1. Voici quelques légers lapsus à ajouter aux *errata* : p. 80, *lien* natal ; p. 274, *Tarracine* ; p. 474, le *balsay* ; p. 491, *conter* ; p. 492, *Frascator* pour : lieu, Ter-

Baron d'Holbach, a study of eighteenth Century Radicalism in France, by Max Pearson Cushing. New-York, 1914, in-8, 108 pages.

Sur les cent et quelques pages dont se compose cette étude, il n'y en a en réalité que quinze consacrées au sujet proprement dit, c'est-à-dire à l'examen du système philosophique de d'Holbach. Le reste n'est que de la biographie, de la bibliographie ou de la correspondance épistolaire.

Ce fut cependant une des thèses présentées par l'auteur pour obtenir le grade de docteur en philosophie à la faculté des sciences politiques de la *Columbia University*. Peut-être cette thèse eût-elle été trouvée un peu maigre en Sorbonne. Car il s'agit ici, non d'une étude biographique, mais philosophique : *a study of eighteenth century Radicalism*, etc. Le dessein de l'auteur était donc bien plutôt de nous exposer la doctrine d'Holbach que de nous raconter sa vie. Et de fait la vie de d'Holbach, qui nous est d'ailleurs bien connue et sur laquelle on ne nous apprend ici rien d'essentiel, nous importe infiniment moins que ses œuvres. Or, je le répète, résumer en quinze pages le *Système de la Nature*, sa place dans l'œuvre collective des philosophes français du XVIIIe siècle, son influence sur la pensée contemporaine et sur la formation (ou la déformation) intellectuelle et morale de la génération qui démolit, avec l'ancien système politique, les croyances religieuses de la France d'alors, c'est une entreprise tellement chimérique qu'il faut toute la jeunesse de l'auteur pour l'excuser de s'y être essayé.

Même en suivant M. Cushing sur ce terrain où il s'est plu de préférence, — la biographie du baron d'Holbach, — on pourrait encore lui chercher d'autres querelles. Ainsi, parce que à l'université de Leyde où il avait passé quelques années de sa jeunesse, d'Holbach avait connu plusieurs jeunes Anglais et était demeuré en relation avec quelques-uns d'entre eux, M. C. croit qu'il fut toute sa vie un ami des Anglais et des idées anglaises. Mais les deux lettres de d'Holbach à John Wilkes qu'il a trouvées au Musée britannique et qu'il reproduit, ne suffisent pas pour asseoir cette conviction sur des bases inébranlables.

De ces deux lettres M. C. tire encore cette conclusion que l'homme qui les a écrites n'y paraît pas avec le tempérament que l'on doit supposer au matérialiste et à l'athée qu'il fut. Le baron d'Holbach avait vingt-trois ans quand il écrivait ces lettres, et elles étaient adressées à un jeune homme de dix-neuf ans. Ce sont des lettres d'étudiant, pleines de réminiscences scolaires, de plaisanteries, de propos badins. Que d'étudiants échangent, pendant leurs vacances, avec de joyeux compagnons comme eux de pareilles lettres, et qui n'en deviennent

---

racine, balsan (cheval balzan), coûter, Fracastor. Ne faut-il pas lire, p. 563 : « par ma mort jà prochaine », au lieu de *s'a* prochaine et p. 565. « trainer ma pauvre vie », et non *une* pauvre vie, qui est un vers faux ?

dront pas moins des notaires fort empesés, d'austères magistrats ou des penseurs fort peu enclins à la plaisanterie !

N'avais-je pas raison de dire que ce petit ouvrage eût exigé une préparation plus approfondie ?

Eugène Welwert.

Les cantons suisses et Genève (1477-1815). Recueil de mémoires publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève... Genève, A. Jullien, Georg et C°, 1915. In-4°, XXXI 219 p., 16 pl. hors texte et 52 grav.

A l'occasion de la réunion à Genève de la Société générale suisse d'histoire, les 5 et 6 septembre 1915 (cette réunion avait été ajournée d'un an), et aussi à propos du centenaire de l'entrée de la République de Genève dans le corps helvétique, la Société genevoise a établi ce beau volume, qui formera le tome IV de ses *Mémoires et documents* (série in-4°). M. V. van Berchem a été le metteur en œuvre de la publication, et il en a écrit l' « introduction historique ». L'avant-propos est dû à M. Frédéric Gardy.

Les divers auteurs de mémoires ont voulu rappeler les alliances successives entre Genève et les cantons suisses, alliances qui, dès le xve siècle, ont préludé à la réunion finale.

Voici une analyse de ces mémoires :

V. van Berchem, *Introduction historique*. Ce résumé, qui va jusqu'au début du xve siècle, montre comment se nouent, à la faveur des guerres de Bourgogne, les premiers rapports entre Genève et les cantons, pour aboutir aux traités de combourgeoisie avec Fribourg et Berne.

W. Œchsli, *les Alliances de Genève avec les cantons suisses*. Extraits (traduits et annotés par van Berchem) d'un mémoire paru en 1888 sous le titre *Orte und Zugewandte*. On a mis ainsi à la disposition des lecteurs de langue française les parties de ce mémoire qui concernent Genève. Cette étude pousse jusqu'en 1792.

Edouard Favre, *A Genève, du conseil des Hallebardes à la combourgeoisie avec Fribourg et Berne (1525-1526)*. M. Favre nous reporte au temps des luttes entre Mammelus et Eidgnots. Le « conseil des Hallebardes » est une séance du Conseil général qui s'est tenue le 10 décembre 1525 sous la pression des hallebardiers du duc de Savoie, un Dix-huit Brumaire en miniature. Ce coup d'Etat eut pour conséquences la protestation des Eidgnots et la conclusion du nouveau traité de combourgeoisie. Le serment fut prêté le 12 mars.

Léon Gautier, *Les efforts des Genevois pour être admis dans l'Alliance générale des Ligues (1548-1550)*. Pièces d'archives sur cette négociation, motivée par les succès de Charles-Quint (notamment la prise de possession de Constance). Les Genevois étaient soutenus par Henri II, qui craignait une tentative de l'Empereur sur

Genève. L'abstention de Zurich et les prétentions de Berne firent tout échouer.

Alfred Cartier, *Les monuments de l'Alliance de 1584 conservés à Genève*. Ces monuments sont la table, un panneau avec une inscription due à Théodore de Bèze, une « fontaine de l'alliance ». Mention des deux artistes français, Girard Viarrey, de Troyes, et Jérôme de Bara, Parisien.

V. van Berchem, *Les coupes de l'Alliance de 1584*. Coupes données à Zurich et à Berne. Autour de ces objets d'argenterie, M. V. B. enlace quelques details et quelques idées sur les rapports de Genève avec les deux puissants cantons.

Eugène Demole, *Les médailles rappelant les anciennes relations de Genève et des cantons suisses (1584-1815)*, se rapportent à l'alliance de 1584, aux secours militaires envoyés à Genève par Zurich et Berne, à ceux fournis par Genève en 1712 lors de la guerre du Toggenburg, à l'intervention de quelques cantons en faveur de Genève en 1603 et 1738. L'une d'elles (1604) intéresse directement la France.

Charles Borgeaud, *La chute, la restauration de la République de Genève et son entrée dans la confédération suisse (1798-1815)*. Ce très important mémoire est un fragment d'histoire européenne. On y voit comment la Révolution, tant qu'elle resta fidèle à elle-même, respecta Genève. Le Comité de salut public déclarait en décembre 1794 : « Un principe sacré pour elle [la République française] est celui de l'indépendance des Etats ». Carnot et, en 1797, Bonaparte lui-même en disent autant. Après Fructidor, les intrigues du résident Desportes permirent de faire croire à la France que les Genevois avaient demandé l'annexion « volontairement, joyeusement et par un plébiscite unanime ». On avait encore besoin, pour faire avaler la chose à l'opinion française, de recourir à un escamotage. Il faut reconnaître que, dans les premiers temps, les Genevois se résignèrent à leur situation nouvelle. M. B. a déjà dit (*Genève canton suisse, 1814-1816*, Genève, 1914) comment les intérêts et les sentiments genevois furent plus tard foulés aux pieds par l'Empereur et comment se fit la restauration du vieux gouvernement. Le fanatisme savoyard la politique envahissante de l'Eglise catholique avaient joué leur rôle dans cette lamentable histoire.

Avant de terminer, louons l'exécution typographique du volume (due à A. Kundig) et aussi la remarquable illustration, purement documentaire : fac-similés de pièces d'archives, médailles, sceaux, vieilles estampes, portraits, etc.

Henri Hauser.

Gaston Gaillard. **Culture et Kultur**. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 942 p.

Série d'études détachées, que relie à peu près l'idée générale de

l'opposition entre ce que tous les peuples ont de tout temps appelé civilisation et cette organisation hiérarchisée et militarisée que le moderne impérialisme prussien-allemand nomme culture.

M. Gaillard a le courage assez rare de s'inscrire en faux contre les patriotes échauffés qui veulent, chez nous, confondre avec cette culture néo-allemande la civilisation germanique dans son ensemble, comme si Luther, Kant, Goethe et Nietzsche étaient responsables des théories de Treitschke ou des crimes de von Bissing. Il n'est pas de ceux qui ont besoin, pour vibrer de tout leur être à la *Symphonie pastorale*, de se figurer que Beethoven était Belge. Il montre fort bien que personne n'a, par avance, stigmatisé comme Emmanuel Kant la violation de la Belgique, l'emploi de moyens de guerre condamnés par les lois internationales, les sévices envers la population civile. Il rejoint ici M. d'Eichthal. Il rappelle aussi de quelle sanglante ironie Nietzsche a flagellé, à l'heure où elle naissait, la fameuse *Kultur*. Ce n'est vraiment pas sa faute si les pangermanistes ont tiré à eux sa théorie de l'*Uebermensch*, en la faussant. De même pour celle de Gobineau, lequel vivra peut-être plus que certains immortels.

M. G. s'exprime aussi bravement sur « le papisme et la *Kultur* » ; il signale l'éclipse de cette puissance en qui Darmesteter saluait encore la plus grande puissance morale du monde moderne et qui n'a su, en cette crise où l'on attendait d'elle un magistère de justice, que finasser pour ne pas se brouiller avec ceux qu'elle croyait les plus forts. Il constate la faillite de la social-démocratie, et secoue la veulerie des neutres. Que valent des chiffons de papier dont les signataires ne se sentent pas obligés de faire honneur à leur signature ?

Il est fâcheux que M. G. use trop parcimonieusement des guillemets. Je rencontre p. 162, toute une page de ma connaissance ; rien n'y manque, pas même une bévue sur le prénom de sir Edward Goschen. Avis à ceux qui pourraient aussi, d'aventure, retrouver leur bien dans les pages de M. G.

Henri Hauser.

Pierre Nothomb. **L'Yser**. Paris, Perrin, 1915. In-8°, 247 p. 3 fr. 50.

Le nouvel ouvrage de M. Nothomb comprend trois parties : *les villes saintes ; la victoire ; la bataille d'été.*

La première partie est écrite par un poète. En cinquante pages, dans une langue vive, pittoresque et souvent raffinée, avec beaucoup de charme et beaucoup d'art, M. N. évoque Loo, Ypres, Dixmude, Nieuport, Furnes, les « villes saintes », telles qu'elles étaient avant la guerre, petites cités silencieuses aux rues vides et aux maisons basses.

Mais voici qu'éclate la guerre. Voici que Furnes devient la capitale provisoire de la Belgique. Voici que l'armée du roi Albert s'établit sur les berges de l'Yser. Admirons de nouveau le talent de M. No-

thomb. Pour composer le récit de la victoire qui forme la deuxième partie de son livre, il s'est servi des rapports officiels, du livre de Willy Breton, de lettres d'officiers et soldats, de renseignements recueillis dans les tranchées, et il a su rendre ce récit aussi vivant que possible et, par son style chaud, ardent, coloré, par l'éclat comme par la variété de ses expressions, nous donner la sensation de cette longue bataille du Nord où Belges et Français ne cessèrent pas de repousser l'ennemi qui s'acharnait à les attaquer. La lutte fut héroïque, épique. C'est un grand drame aux poignants épisodes; c'est, comme dit M. Nothomb, un combat gigantesque, et l'auteur fait passer dans nos veines un frisson de l'enthousiasme dont étaient animés, malgré la fatigue et l'épuisement, les d'Oultremont, les Evrard, les Leestmans, les Jacques et tant d'autres vaillants. Un officier n'écrit-il pas qu'il y eut alors des moments inoubliables, des moments où circulait le souffle du sublime, où rayonnait aux yeux des Belges la splendeur de l'âme qui se dévoue et se sacrifie?

Mêmes qualités dans la dernière partie. *Bataille d'été.* Ce ne sont plus les charges de l'hiver, les prises et reprises de villages, les assauts en masse. C'est une guerre obscure, et souterraine, une guerre de mines et de sapes, d'explorations nocturnes et de petits coups hardis, d'embuscades et d'escarmouches. C'est une marche lente, sûre, continuelle vers l'est. M. Nothomb nous raconte donc les bombardements ininterrompus, les crépitements des mitrailleuses, le fracas des shrapnels. Mais il décrit en même temps la saison où l'on se bat, le feuillage qui couvre les ruines, la pensée et la violette qui poussent sur la terre des tranchées; il montre les mouettes qui viennent de la mer et les alouettes qui chantent au milieu des coups de fusil; il peint le paysage, la vaste plaine que dominent de douces collines revêtues d'herbes et d'arbustes.

Félicitons M. Nothomb de son œuvre. Elle fait revivre et le soldat belge, le *jas*, simple, décidé, plein de sang-froid et d'humour, obstiné, têtu, aventureux; et le sol sur lequel il se bat; et l'inondation qui vient à son aide et assure son succès; et ces pauvres villes qui ne sont plus que des décombres; et l'Yser dont l'eau est si belle à voir malgré la boue et le sang, l'Yser, ce fossé, ce mince filet qui a suffi pourtant à la défense de la Belgique, l'Yser dont le nom est aujourd'hui, selon le mot de M. Nothomb, synonyme de gloire et d'espoir.

Arthur Chuquet.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 septembre 1916.* — M. Chavannes, président, donne des nouvelles de l'explorateur anglais de l'Asie centrale, Sir Aurel Stein. Dans une lettre datée du 8 août et écrite au milieu des montagnes du Kara-kol Pamir, ce voyageur expose les résultats [illegible] de ses dernières recherches dans les régions de Tourfan et de Leou-lan. Cent quatre-vingts caisses pleines de débris de fresques et de manuscrits ont été expédiées du Kachgar en Inde et viendront enrichir encore la belle collection de Sir Aurel Stein. La vieille route des caravanes chinoises dans le bassin du Lop-nor a été

fixée avec précision ; des fouilles ont révélé plusieurs aspects nouveaux de la vie locale au VIIe et au VIIIe siècle de notre ère. Sir Aurel Stein suit actuellement, Ptolemée en main, l'itinéraire par lequel se faisait le transport de la soie aux premiers temps de l'ère chrétienne. Il se propose de se rendre en Perse par Askabad et Meshed.

M. Cagnat achève la lecture de son mémoire sur les proconsuls d'Afrique.

M. Salomon Reinach étudie un passage d'un poème de Sidoine Apollinaire, écrit en 467, qui, dans l'état où les manuscrits l'ont transmis, est inintelligible. Après avoir réfuté les tentatives antérieures d'explication, M. Reinach propose de changer une lettre (*urbem* en *orbem*) : Sidoine aurait parlé d'un puits sacré où les habitants du Gévaudan prétendaient qu'on pouvait voir la lune, ce qui est impossible sous nos latitudes. M. Reinach s'occupe incidemment du renard de La Fontaine, qui voit la lune dans un puits et la prend pour un fromage; il rappelle que l'assimilation de la lune à un fromage se rencontre aussi au Danemark et en Grèce ; peut-être existait-elle aussi dans une légende du Gévaudan, dont les fromages étaient renommés et exportés jusqu'à Rome. — MM. Chavannes, Alfred Croiset et Chatelain présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Seance du 1er octobre 1915.* — M. Héron de Villefosse communique une note de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur une trouvaille de petits objets en cristal de roche présentant un intérêt particulier à cause de la rareté de cette matière. Le plus curieux est une petite coupe supportée par des arcades reposant sur des colonnes cannelées; M. le Dr Carton y voit un brûle-parfum, mais les dimensions et la matière semblent s'opposer à cette identification. On y remarque deux autres coupes dont l'une est décorée de poissons, d'un lion assis et d'un dauphin. Ces précieux objets ne sont plus en Tunisie et on ignore ce qu'ils sont devenus. — M. Babelon présente quelques observations.

M. de Mély communique une note sur la tombe de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. — MM. Maurice Prou et le comte Durrieu présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 octobre 1915.* — M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, transmettant à l'Académie les remerciements que S. M. le roi d'Italie lui adresse, par l'intermédiaire de son ambassadeur en France, à propos de son élection en qualité d'associé étranger de l'Académie. — Il communique ensuite deux lettres annonçant la mort, sur le champ de bataille de Champagne, de M. André Foucart.

M. Chavannes, président, dit que l'Académie tient à s'associer au deuil de M. Paul Foucart et informe l'Académie qu'un autre de ses membres, M. le comte Paul Durrieu, a été frappé dans la personne de son beau-frère, M. le colonel Duchaussoy, qui a été tué en Champagne, à la tête de son régiment.

M. Théodore Reinach fait une communication sur l'origine du nom grec des Scythes et de leur nom national, Scolotes, transmis par Hérodote. Il estime que le texte de l'historien a été altéré et qu'il n'y a jamais eu de roi, même légendaire, du nom de Scolotos. Hérodote faisait allusion à Scythès, fils d'Hercule.

M. Fougères rend compte des publications et des travaux de l'Ecole française d'Athènes pendant l'année 1914-1915.

M. Salomon Reinach donne lecture d'un mémoire de M. Seymour de Ricci sur la jeunesse de Shakespeare. Depuis quelques années, les recherches faites dans les archives ont permis d'éliminer bien des légendes qui s'étaient créées autour de la vie du grand écrivain : rien ne prouve qu'il ait jamais été braconnier et poursuivi comme tel, ce qu'on répétait depuis le XVIIIe siècle; toutefois, il reste avéré qu'en 1585 il abandonna femme et enfants pour aller chercher fortune à Londres; le poète avait épousé, sans le consentement de ses parents, une femme plus âgée que lui de huit années.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 25 décembre — **1915**

Richard Wagner, Une capitulation. — Harrer, La province romaine de Syrie. — Whicher, Eliza Haywood. — E.-D. Braddy, La vie de Barnave (1er article). — Marcel Reymond. — Wood et Hopkins, L'alimentation en temps de guerre. — Van Gennep, Le génie de l'organisation. — Piot, D'Annunzio et la politique nationale. — G. Faure, Paysages de guerre. — Bulletin d'autographes Charavay 466. — Académie des Inscriptions.

Richard Wagner, **Une Capitulation**. Paris « Les Deux Masques ».

Une revuette théâtrale, éclose depuis peu, et qui, pour mieux défendre l'art français, ne craint pas de rechercher, à travers les âges, de quoi attaquer l'art allemand, a jugé spirituel de rééditer la trop célèbre élucubration de Richard Wagner : *Une Capitulation*. Sans doute, elle ne serait pas fâchée, par ainsi, de taquiner un peu les Wagnériens français et de renouveler contre eux, au nom du patriotisme, les querelles de jadis.

En quoi elle se trompe bien, il faut le lui dire. Tout ce qui peut mettre de la clarté dans cette affaire nous paraît utile et nous agrée. Tant de gens parlent de cette pochade d'atelier sans la connaître, qu'au moins quelques personnes se rendront compte ainsi : qu'elle est tellement inepte, tellement idiote, tellement tudesque, qu'il faudrait vraiment être absurde, et un peu ridicule, pour en faire état le moins du monde, pour la prendre au sérieux. Ne nous dites pas qu'elle a de quoi révolter un esprit français. Un Français a du goût, du tact et du sens commun. S'il fallait qu'il prît garde à toutes les sottises que les étrangers n'ont cessé de publier contre la France depuis que la France existe, je douterais qu'il fût vraiment de notre race : nous sommes au dessus de cela!

Admettons donc qu'il ait pu paraître curieux de faire connaître cette Guignolade au gros sel, dont aucun Guignol allemand, au surplus, n'a jamais voulu. Seulement... on accordera qu'il n'est que juste de la donner dans son intégralité. Nous ne serions pas Français si cet esprit de justice ne dominait nos actes. Alors, pourquoi, comme tous ceux qui ont cité *Une Capitulation*, n'en traduit-on pas ici, d'abord, la *préface*, que Wagner a écrite dès 1873, et où il expli-

que les conditions dans lesquelles il avait conçu cette piteuse farce ?

« Dès le commencement du siège de Paris par les armées allemandes (dit-il), j'appris que les auteurs dramatiques allemands se mettaient à exploiter, sur nos scènes populaires, les embarras de nos ennemis. Je n'y pouvais rien trouver de choquant, puisque, déjà avant la guerre, les Parisiens s'étaient, pour leur amusement, donné la représentation de nos malheurs, qu'ils supposaient certains... Si maintenant je communique à mes amis le texte de cette farce, ce n'est certainement pas pour ridiculiser les Parisiens après coup. Je n'ai voulu mettre au jour aucun autre côté du caractère français que celui qui, par contraste, fait justement éclater notre ridicule, à nous autres Allemands. Les Français, en effet, savent se montrer originaux dans leur folie même, tandis que nous, par notre écœurante imitation de leurs travers, nous descendons même au dessous du ridicule. »

Cette déclaration, assez nette, est à rapprocher de ce propos, maintes fois recueilli sur ses lèvres, et que M. de Fourcaud, notamment, a publié : « On prétend chez nous que j'ai à me plaindre des Parisiens. Ah! si l'on savait tout ce que j'ai eu à supporter de mes compatriotes! C'est bien autre chose! »

Mais, sur le point spécial qui nous occupe, voici encore un témoignage semblable, la lettre que Richard Wagner écrivait, en 1876, à Gabriel Monod (notre ancien directeur) :

« Je n'ai pas eu l'intention d'offenser ou de provoquer les Français. J'ai voulu simplement détourner mes compatriotes de l'imitation de la France, et les inviter à rester fidèles à leur propre génie, s'ils veulent faire quelque chose de bon... Je ne prétendais en rien rabaisser le génie des nations romanes, parmi lesquelles la France a seule conservé aujourd'hui la force créatrice... Rappelez-vous, au surplus, la conclusion de ma farce, composée au pire moment de la guerre, dans une disposition amèrement ironique : les intendants et les directeurs des théâtres allemands se précipitent dans Paris assiégé afin d'emporter, pour leurs théâtres, toutes les nouveautés en fait de pièces et de ballets. »

Habemus confitentem reum. Wagner voulait plaisanter. Seulement, quand un Allemand se mêle de plaisanter, il a beau être, d'autre part, un homme de génie, il tombe aussitôt dans l'insulte, se relève dans la grossièreté, saute dans l'insanité, patauge dans le ridicule, bref, devient parfaitement « écœurant » à son tour, et insupportable.

Aussi sourirons-nous en lisant la déclaration des nouveaux éditeurs, en tête de ces pages si peu intéressantes : « nous verrons maintenant s'il en est qui soutiennent encore que l'art n'a pas de patrie ! » — Est-ce qu'il est question d'*art* ici ?

On en recausera, d'ailleurs, de cette théorie à la mode, mais plus tard, lorsque le bon sens et le goût, notre apanage, auront eu le temps de calmer certaines émotions. Il sera alors facile de montrer que

l'*art* est une chose, et l'*artiste* une autre ; que l'*artiste* peut être souverainement haïssable, et même mériter le mépris, et l'*art* rester parfaitement pur, indépendant, d'une splendeur qui appartient à l'humanité tout entière : qu'enfin si l'artiste, quoi qu'il fasse, et si supérieur qu'on le rencontre, laisse toujours voir, comme c'est son devoir, qu'*il a une patrie*, l'art, celui qui n'est ni une arme ni une marchandise, mais qui est vraiment l'art, eh bien ! non, *l'art n'a pas de patrie.*

Au besoin, nous demanderons leur avis à ceux qui auront versé leur sang pour nous défendre des brutes sauvages enfantées par l'Allemagne actuelle. Il fallait réellement aller jusqu'aux tranchées pour entendre du Wagner et du Beethoven, prohibés partout ailleurs. On martelait les dures caboches tudesques sur l'enclume de leur Siegfried. Je connais un artilleur, qui a eu la main gauche abîmée par les shrapnels boches : il ne jouera plus de violon, sa passion ; mais il s'escrime de la main droite, sur les pianos de rencontre, pour évoquer le prélude de *Parsifal*, et chante aux échos les *Adieux de Wotan*. C'est de bonne guerre ! Rien ne condamne davantage l'ignominie utilitaire germaine que l'idéale beauté de la musique allemande.

Henri DE CURZON.

G. Ad. HARRER. **Studies in the History of the Roman Province of Syria.** Princeton University press, 1915, in-8°, 94 p.

Voici encore une bonne thèse inaugurale qui nous vient de Princeton ; elle fait honneur à celui qui l'a écrite comme aux maîtres qui l'ont inspirée. M. H. a eu surtout en vue d'établir, en tenant compte des publications récentes, épigraphiques, numismatiques, papyrographiques, les fastes de la province romaine de Syrie de Vespasien Dioclétien. Depuis les expéditions archéologiques en Syrie de l'Université de Princeton, ce pays est un peu sa propriété scientifique. Pour les gouverneurs antérieurs à 70, « l'histoire du peuple juif de Schürer en contenant une liste à peu près au courant », une nouvelle étude détaillée a été jugée inutile ; l'auteur s'est contenté de deux pages d'additions. Le travail, soigné et consciencieux, sera utile aux travailleurs ; car il contient la mention non seulement des légats propréteurs, déjà esquissée par d'autres, notamment par M. Liebenam, mais aussi des procurateurs — et cette liste restait à dresser.

Au cours de ses recherches relatives à la chronologie des gouverneurs de Syrie, M. Harrer a rencontré certaines questions historiques annexes sur lesquelles il a dû prendre un parti. D'où les appendices qui terminent la brochure : date de la séparation de la Cilicie et de la Syrie et formation de la province de Cilicie (année 73 de J.-C.) ; date de la révolte de Pescennius Niger (193 et non 194) ; date de la division de la Syrie en Syrie Phénicie et Coele Syrie (194).

R. C.

George Frisbie Whicher. **The Life and Romances of Mrs Eliza Haywood**, New York. Columbia University Press, 1915, in-8, 210 pp., 1 d. 50 c.

Si l'on consulte l'histoire de la littérature anglaise publiée par les professeurs de l'Université de Cambridge et qui doit compter une quinzaine de gros volumes, on ne trouvera sur Mrs Eliza Haywood que quelques lignes : faut-il en conclure que les soixante-dix romans et traductions publiés par cette intrépide femme de lettres n'en méritent pas davantage ? En tout cas, l'auteur de la présente monographie s'excuse dès le début d'avoir choisi un pareil sujet de thèse. « Le dessein de l'étude suivante n'est pas de ranimer la réputation d'un auteur oublié... Même ceux qui par métier étudient le roman, reculent devant la lecture de ces soixante-dix volumes ». Mais dans l'histoire du roman anglais depuis Defoe jusqu'à Miss Austen, Mrs Haywood tient sa petite place. Son premier ouvrage paraît la même année que la première partie de *Robinson Crusoe ;* elle meurt laissant deux manuscrits prêts pour l'imprimerie, trois ans après la publication des cinquième et sixième volumes de *Grandison ;* elle a donc pu lire *Paméla* et *Clarissa Harlowe ; Tom Jones* de Fielding ; *Peregrine Pickle* de Smollett, et l'étude de ses romans explique dans une certaine mesure ce qui a toujours paru un mystère littéraire : le brusque épanouissement en 1740 du roman psychologique. A côté de *Paméla* qui est un chef-d'œuvre, les contemporains pouvaient lire une foule d'ouvrages inférieurs où la passion se peignait en couleurs beaucoup plus ternes.

Comme la plupart des femmes de lettres de son temps, Mrs Haywood est une aventurière. Née à Londres en 1693, élevée modestement, elle épouse à vingt ans un ecclésiastique anglican, titulaire d'un bénéfice dans une lointaine province et au bout d'une dizaine d'années de mariage, elle l'abandonne pour mener, de 1721 à 1756, l'existence laborieuse et mouvementée de femme auteur. Comme Mrs Behn et Mrs Manly, elle débute par le théâtre et ne dédaigne pas de paraître en scène. Ensuite elle s'essaie à des traductions. Enfin elle écrit des romans et c'est ici qu'elle trouve sa véritable voie.

Les romans peuvent se classer en trois catégories. D'abord les romans sentimentaux qui sont les plus nombreux. Écrits à l'imitation de *Clelie* ou de *Cléopâtre*, ils devinrent rapidement illisibles, malgré leurs dimensions raisonnables. Il faut signaler un effort pour rajeunir des thèmes conventionnels. L'un des contes a pour cadre l'époque « où la faction de Cromwell gouvernait l'Angleterre ». L'habitude du théâtre incite l'auteur à multiplier les incidents sans doute pour donner de la variété à la narration. Même les « potentats orientaux » et « corsaires généreux » qui discourent dans ses pages, ont retenu quelque chose de l'esprit d'un Wycherley ou d'un Congreve. C'est ainsi qu'on constate une fois de plus combien les rapports sont étroits entre la comédie de mœurs et le roman. Mais le drame aussi a été mis à contribution. On aurait peine à trouver en plein siècle d'Elisa-

beth, chez un Webster par exemple, une accumulation d'horreurs pareilles à celles du mauvais roman qui est intitulé *The Injure Husband*.

Poussée par la nécessité — les travaux littéraires étant son principal gagne-pain —, Mrs Haywood se tourna vers le journalisme. Et ici on la rencontre exploitant en collaboration avec Defoe, la notoriété passère du sorcier sourd-muet Duncan Campbell. Il serait difficile de dire au juste quelle part revient à la romancière dans *L'histoire de la vie et des aventures de Duncan Campbell* qui parut en 1720. Peut-être un certain William Bond a-t-il apporté sa contribution à l'œuvre commune puisqu'elle fut réimprimée sous son nom en 1728. M. George Frisbie Whicher a signalé le problème bibliographique sans essayer de le résoudre.

En contant les aventures des grandes dames qui venaient consulter le sorcier, Mrs Haywood s'aperçut combien le scandale piquait la curiosité publique. Elle se mit à écrire des romans à clef. On n'eut pas de peine à reconnaître dans le premier ministre Ochihatou, l'un des personnages de l'histoire « d'Eovaai, princesse d'Ijaveo », l'impopulaire Robert Walpole. Dans un autre volume, écrit « par un fameux auteur utopien » et « traduit en anglais », figure un portrait de la duchesse de Marlborough. « L'âge est le moindre de ses défauts, elle est d'une humeur si méchante et si capricieuse, fière, cruelle et rancunière, qu'on a agité la question de savoir si elle est vraiment femme ». Comme Mrs Haywood ne signait pas ces productions, un peu plus tard elle n'eut pas de peine à adresser à sa victime une belle dédicace où se lisent des compliments de ce genre : « O très illustre épouse, mère du plus grand, du meilleur, du plus aimable! il ne te suffisait pas d'orner la postérité de toutes les vertus, etc. ». Il fallait vivre, l'aventurière ne s'embarrassait pas de scrupules.

Vers la fin de sa vie, quand le public ne goûtait plus les contes romanesques et montrait moins de curiosité à connaître la vie privée des grands, Mrs Haywood modifia encore une fois sa manière. Les premiers romans de Richardson et de Fielding venaient de paraître, quand Mrs Haywood dans la préface de *Life's Progress through the Passions or the Adventures of Natura*, se déclarait « opposée à tous les contes romanesques » et « comme elle allait dessiner un personnage réel et non fictif, elle se croyait obligée de le dessiner tel qu'il est, non tel que l'imagination aurait désiré qu'il fût. » Désormais elle va peindre les classes moyennes et devançant Miss Burney et Miss Austen, elle écrira des romans « domestiques ». L'un de ses derniers livres, *Miss Betsy Thoughtless*, eut les honneurs d'une traduction française.

Il est regrettable que Mrs Haywood n'ait jamais eu l'idée d'écrire des mémoires. Elle qui, après avoir fréquenté Steele et collaboré avec Defoe, avait connu Johnson, aurait eu beaucoup à dire de ses contemporains.

M. G. F. W. n'a rien trouvé, pas même un fragment de lettre inédite, à ajouter à ce que nous savions déjà. C'est dommage, car la vie d'une pareille femme est plus intéressante pour les historiens et les curieux que ses œuvres. Peut-être M. G. F. W. a-t-il été trop dur pour cette aventurière. Après tout, il faut quelque intelligence, à défaut d'originalité, et quelque souplesse d'esprit, pour intéresser le public pendant trente-sept ans. C'est un mérite de rester sur la brèche, vaillamment, jusqu'au bout. Pope avait fort malmené la pauvre dame dans sa *Dunciade*, elle eut la satisfaction de lui survivre de longues années. D'ailleurs son œuvre eut sa raison d'être. Mrs Haywood était apparentée spirituellement à la race de ces hardis journalistes de Hollande, traducteurs et compilateurs, dont le principal rôle fut de propager les idées d'autrui. De tels écrivains font penser aux embarcations légères et rapides qui éclairent la route des vaisseaux de haut bord. Leur mission modeste et sans gloire a tout de même quelque utilité [1].

Ch. Bastide.

E.-D. Bradby. **The Live of Barnave.** Oxford, at the Clarendon Press, 1915, 2 vol. in-8°. Prix : 18 shellings.

Ce livre a plus d'un mérite. D'abord il comble une lacune. Ne peut-on pas s'étonner en effet qu'un homme comme Barnave ait attendu jusqu'à ce jour un biographe, alors que tant de comparses de la Révolution ont trouvé le leur ? Ne peut-on pas s'étonner aussi que ce biographe soit une étrangère, une Anglaise, alors que Barnave nous semblait ne pouvoir être bien compris que par un compatriote ? Cependant miss Bradby connaît remarquablement bien son sujet et les alentours de son sujet. Elle a situé Barnave avec précision dans son temps, dans l'Assemblée constituante, dans son parti et en face des partis opposés. Elle est au courant de l'histoire de la Révolution française, comme peu d'hommes le sont en France même; elle en possède les sources, même les plus récentes; ce qui lui a permis d'éviter les lieux communs, écueil si fréquent sous une plume féminine. Ses jugements, tout en étant très nets, sont en général mesurés et judicieux, ce qui n'est pas moins rare de la part d'une femme et surtout d'une Anglaise, quand il s'agit de la Révolution. Ce livre, fortement charpenté, savamment documenté, ferait donc honneur à son auteur, s'il n'était.... à refaire.

Il est à refaire, parce que le chapitre XXVIII « Barnave et la Reine » est manqué. L'histoire des relations secrètes de Marie-Antoinette avec Barnave, Duport et Alexandre de Lameth — qui est un des chapitres les plus importants de l'histoire politique de cette princesse — est capitale dans l'histoire de Barnave. Si ce chapitre est manqué,

1. P. 30, corrigez *délicat*; p. 115. l'expression *taken up* (mis en arrestation) est vulgaire; p. 185 corrigez *abrégée*, *Berlière*.

tout est à recommencer. Or, pour miss Bradby, et malgré tout ce que l'on a pu dire à ce sujet, Barnave n'a jamais eu de relations secrètes avec la Reine. La preuve? c'est que, lors de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire, interrogé sur ce point, il a nié purement et simplement. Il a même nié deux fois. Le 29 brumaire an II (19 nov. 1793), interpellé par Dumas, vice-président du tribunal, de dire « s'il n'a eu aucun rapport particulier avec la Cour ou avec ses agents, pendant qu'il était membre de l'Assemblée constituante et après », il répond « qu'il n'en a eu aucun avec la Cour, qu'il n'en a eu avec d'autres agents qu'avec les ministres, et avec ceux-ci seulement pour des objets d'intérêt public relatifs aux travaux de l'assemblée ou de ses comités; qu'il en a eu aussi quelques-uns pour des intérêts particuliers de son département (l'Isère) ou des individus du même département ». Il reprit la même thèse dans sa plaidoirie. Cette plaidoirie fut, nous dit-on, entièrement improvisée. Il n'en resterait donc rien d'écrit, si l'avocat qui assistait Barnave, ayant pris des notes à l'audience, ne les avait ensuite mises au net et envoyées à la famille. Cette mise au net, retrouvée plus tard par Bérenger (de la Drôme) fut publiée par lui, avec les *Œuvres* de Barnave. En voici l'extrait relatif à la question litigieuse : « J'atteste, sur ma tête, — se serait écrié l'accusé, — que jamais, absolument jamais, je n'ai eu avec le château la plus légère correspondance : que jamais, absolument jamais, je n'ai mis les pieds au château. » Et de cette abstention Barnave aurait donné pour preuves que, après le 10 août, on n'avait rien trouvé de lui dans les papiers saisis aux Tuileries; que, rentré dans son pays après la clôture de l'Assemblée constituante, il y avait vécu tranquille sans chercher à mettre à profit ni pour lui ni pour aucun des siens sa prétendue influence à la Cour, et qu'enfin, fort de son innocence, il n'avait pas songé à fuir à l'étranger dont la frontière n'était cependant qu'à deux heures de chez lui. Rien n'a semblé plus catégorique à miss Bradby que cette double dénégation, et ne pouvant admettre que Barnave ait menti, elle a préféré croire que c'étaient les autres. Relevant, dans les ouvrages déjà publiés à l'époque où elle écrivait le sien, tous les témoignages des contemporains qui font allusion aux relations secrètes de Barnave avec les Tuileries, elle a entrepris de les réduire à néant.

La place nous manque pour suivre pas à pas miss Bradby dans ce long et minutieux examen. Nous nous bornerons à en relever les points essentiels, les seuls qui comptent réellement, et à dire ce que nous en pensons.

I

Miss Bradby rappelle d'abord le témoignage de Mme Campan. Mme Campan est, sinon le premier, du moins l'un des premiers et

des principaux auteurs qui aient parlé des relations de Barnave avec Marie-Antoinette après le retour de Varennes ; et comme elle faisait partie du service personnel de la Reine, sa déposition ne peut manquer de poids, surtout s'il se trouve qu'elle concorde avec les autres. Or, Mme Campan nous raconte que, rentrée à Paris et ayant repris sa place auprès de sa maîtresse, le 25 août 1791, non seulement elle sut que Barnave, Alexandre de Lameth et Duport entretenaient une correspondance secrète avec Marie-Antoinette ; non seulement elle cite ou résume de mémoire quelques-unes des observations qu'ils lui faisaient passer, mais elle relate en témoin oculaire leurs entrevues avec le Roi ou la Reine, ayant été elle-même chargée de les introduire aux Tuileries. Néanmoins miss Bradby, dédaignant d'une part d'entrer en discussion avec Mme Campan sur la correspondance et les entrevues, s'autorisant d'autre part d'un article de Flammermont qui contestait la valeur historique des *Mémoires* de l'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, rejette en bloc le témoignage de celle-ci : pour elle il est inexistant. Cependant, si dur qu'ait été Flammermont pour Mme Campan, il avait trop le sentiment de la valeur relative des sources historiques pour avoir été aussi absolu que miss Bradby : selon lui, Mme Campan n'a pas pu savoir *de visu* tout ce dont elle prétend avoir été témoin, parce qu'elle ne servait que par quartier auprès de la Reine. Mais quand elle était de service, rien ne s'opposait, aux yeux de Flammermont, pas plus que rien ne s'oppose *a priori* pour nous, à ce qu'elle ait vu ce qu'elle rapporte. Or, elle avait repris son service aux Tuileries, au cours des relations de la Reine avec Barnave. Par conséquent, si l'on n'a pas d'autre raison que celles de Flammermont à invoquer pour contester les dires de Mme Campan, — et miss Bradby n'en apporte pas de nouvelles, — on est obligé de considérer comme vraisemblable son récit, surtout s'il cadre avec ce que nous savons par ailleurs.

Qu'Alexandre de Lameth, dans son *Histoire de l'Assemblée constituante*, ait contesté l'authenticité d'une lettre, ou plus exactement d'une phrase de cette lettre, reproduite de souvenir par la femme de chambre de la Reine, et dans laquelle on voit Barnave mettre aux pieds de Marie-Antoinette « le seul parti national qui existât encore » vers la fin de la Constituante, cela peut prouver l'infidélité de la mémoire de Mme Campan sur ce point déterminé. Mais Lameth, un des chefs avec Duport et Barnave dudit parti national, n'avait-il pas un intérêt tout personnel à renier cette phrase si blessante pour son amour-propre de chef de parti ? Et dès lors sa dénégation n'est-elle pas aussi suspecte que peut l'être l'affirmation de Mme Campan ? Voilà une question que miss Bradby n'a pas songé à se poser.

Mais encore, quelque opinion que l'on se fasse de cette lettre, en quoi la dénégation de Lameth atteint-elle le surplus du récit de Mme Campan ? Lameth n'est-il pas au contraire — comme nous allons

le voir — parfaitement d'accord avec elle sur cet autre point, à savoir que Barnave eut des relations secrètes avec la Reine aux Tuileries, après le retour de Varennes? Il semble donc que, jusqu'à plus ample informé, il faille tenir pour avéré le récit de Mme Campan tout au moins sur les entrevues secrètes : 1° parce que la femme de chambre de la Reine était alors de service auprès de sa maîtresse ; 2° parce que Lameth, témoin et acteur, confirme l'existence de ces entrevues.

II

Après avoir exécuté Mme Campan, miss Bradby s'attaque à Alexandre de Lameth. Faisant allusion aux relations de la Reine et de Barnave, Lameth se borne à dire dans son *Histoire de l'Assemblée constituante* : « Barnave n'a vu la Reine qu'un petit nombre de fois, et toujours accompagné de Duport ou de moi, à l'exception d'une seule fois, au moment de son départ pour le Dauphiné. » Lameth ne nie pas la correspondance écrite ; il n'en conteste qu'une seule lettre, ou même que la phrase humiliante rapportée de mémoire par Mme Campan. Mais ici encore, miss Bradby, au lieu de discuter avec un homme aussi bien renseigné cette question précise de la correspondance et des entrevues, essaye d'abord de mettre en doute la bonne foi du témoin. Si Barnave croyait entièrement à la loyauté d'Alexandre de Lameth, dit-elle, d'autres se défiaient de lui. Lafayette, par exemple, le croyait capable de fourberie dans ses relations ; en quoi, ajoute-t-elle, il est probable qu'il avait tort. — Allons plus loin, et disons franchement qu'entre Lafayette et Alexandre l'hésitation n'est pas possible : si fourbe il y a eu c'est Lafayette. Je renvoie sur ce point au chapitre x des *Mémoires* de Théodore de Lameth, qui, pièces en mains, vide la querelle. D'ailleurs, poursuit miss Bradby, la conduite de Lameth a varié, ses opinions aussi, semble-t-il ; mais tout en rappelant qu'il avait été successivement révolutionnaire, proscrit comme conspirateur, fonctionnaire sous l'Empire et la première Restauration ; tout en insinuant que cette souplesse d'esprit avait dû enlever à son caractère cette rigidité si nécessaire pour le conduire sain et sauf pendant le cours d'une vie si agitée, miss Bradby veut bien reconnaître que les inexactitudes de son *Histoire de la Constituante* n'ont rien de prémédité et qu'il désirait évidemment être fidèle à la vérité. Cependant comment expliquer, se demande-t-elle, qu'un homme que Bérenger (de la Drôme) nous montre ne parlant jamais de Barnave sans émotion, honorant sa mémoire, lui vouant presque un culte dans son âme, ait avancé sur les rapports de son ami avec la Reine des assertions que celui-ci avait, par avance, si solennellement démenties devant le tribunal révolutionnaire ? A cette question, voici comment elle répond : « Nous nous imaginons que Lameth n'a pas dit la vérité sur Barnave, et nous supposons que la raison doit en être chez-

chée dans des idées erronées sur la loyauté et l'affection. Après les horreurs de la Révolution, les hommes oublièrent leurs vieux code de l'honneur et leurs vieux sentiments. » Tout à l'heure Alexandre de Lameth était un fourbe ; maintenant il manque de loyauté et d'affection. Pour ce qui est de l'affection, Bérenger (de la Drôme), invoqué par miss Bradby elle-même, vient de nous apprendre ce qu'il en était. Quant à la loyauté, c'est le cas de rappeler l'anecdote que Théodore de Lameth nous a transmise dans ses *Mémoires* déjà cités. Incarcéré à Magdebourg pendant que Lafayette l'était à Olmutz, Alexandre avait été pris en vive amitié par le prince Louis-Ferdinand de Prusse ; chaque jour celui-ci le conjurait de fuir ; il lui en offrait même les moyens : « Si nous sommes victorieux, lui disait-il, ils vous tueront. » — Alexandre répondit : « *Monseigneur, j'ai donné ma parole.* » Voilà comment ce gentilhomme de vieille souche, bien que tombé dans la démocratie, observait toujours les lois de l'honneur.

(*A suivre*). Eugène Welvert.

Marcel Reymond, **1849-1914** (Grenoble, Allier frères, 1915, in-8°, 62 p. avec un portrait.

Le Comité de patronage des étudiants étrangers à l'Université de Grenoble a fort bien fait de publier cette brochure en suprême hommage à son fondateur. On y trouvera les discours prononcés à ses obsèques (17 octobre 1914), une charmante étude de M. André Michel sur Marcel Reymond, historien de l'art (il rend pleine justice aux quatre volumes de la *Sculpture florentine* et raconte avec verve les démêlés de Reymond avec le docteur Wilhelm Bode à propos des faux Luca della Robbia), un article tout plein de délicatesse de Paul Morillot où sont énumérés les services rendus par Marcel Reymond à l'Université de Grenoble, enfin une bibliographie de ses œuvres.

C. Pf.

Food economy in War time by T. B. Wood aud F. G. Hopkins, Cambridge, University press. broch. in 8° 1915.

« Tout le monde convient que l'économie dans l'alimentation est essentielle pour l'accomplissement de la lourde tâche que l'Angleterre a à réaliser ». Ce sont là les premiers mots des auteurs de l'intéressante brochure dont nous venons de transcrire le titre. Ils estiment à 600 millions de livres sterling le montant de ce que nos voisins consacrent par an à leur nourriture et pensent que s'ils pouvaient économiser 1/10 de cette énorme somme, sans nuire à la santé publique et à la force productive et défensive de la nation, ce serait au grand bénéfice des ressources nécessaires pour la guerre. Manger moins et substituer des aliments moins coûteux bien qu'aussi nutritifs à ceux actuellement consommés, notamment à la viande de boucherie dont

les Anglais usent tant, c'est là le double programme qu'étudient MM. W. et H. dans une analyse serrée dont nous ne pouvons suivre ici le détail, mais qui fournit des données bien instructives sur un sujet où les préjugés, les habitudes non raisonnées et la mode jouent un rôle prédominant. Il serait intéressant de comparer les résultats comparatifs obtenus par MM. W. et H. avec ceux qu'avait présentés le Dr Landouzy dans une brochure qui date de quelques années. C'est là une matière qui ne saurait trop attirer l'attention dans les circonstances actuelles.

E. d'EICHTHAL.

Arnold VAN GENNEP, **Le génie de l'organisation,** la formule française et anglaise opposée à la formule allemande; librairie Payot, Paris, 1915, in-8°, 114 pages, broché, 1 fr. 50.

Ce petit livre peut être considéré comme la source de pas mal de brochures, d'articles de journaux et de revues sur la question de l'esprit allemand d'organisation. L'auteur y analyse avec vigueur, originalité et mordant la formule célèbre déjà du chimiste Ostwald : « l'Allemagne veut organiser l'Europe qui jusqu'ici n'a pas été organisée... Je vais maintenant vous expliquer le grand secret de l'Allemagne. Nous, ou peut être plutôt la race germanique, avons découvert le facteur de l'organisation. Les autres peuples vivent encore sous le régime de l'individualisme, alors que nous Allemands sommes sous celui de l'organisation ». Il montre que les Allemands n'ont rien découvert, que la terminologie du chimiste est nébuleuse, que l'organisation dont il se vante n'est autre chose que la « mécanisation des activités individuelles » (p. 28), et que l'individualisme dont il nous accuse avec pitié est « un système social où l'on considère comme digne de respect le producteur d'énergie vivante », celui qui est doué d'initiative. C'est l'initiative qui déplaît à Ostwald et qui caractérise Anglais, Français et Américains.

Selon M. van Gennep « le mode français et anglais d'organiser quoi que ce soit avec des moyens de fortune est supérieur au mode allemand » (p. 48); il repose sur la coopération des énergies particulières considérées dans les armées comme libres et égales ; tandis que le mode allemand n'est qu'une forme de la subordination passive, au foyer, à l'usine, à l'armée. L'organisation allemande « est une machine de guerre ; ce n'est pas une machine apte à faire vivre et progresser une nation en temps de paix », (p. 80).

Les Allemands se lasseront ; leur lassitude les conduira à l'inertie, puis à la révolte ; ayant comparé, grâce à de dures expériences, les divers systèmes d'organisation, ils s'assureront que le leur ne vaut pas celui des alliés ; ils reconnaîtront qu'on leur a menti ; ils reconnaîtront « la misère de leur sort », (p. 93) ; alors, gare à ceux qui ont voulu instituer le régime de « la Terreur mondiale ».

Le devoir des alliés vainqueurs sera d'imposer à l'Allemagne « un système tel de gouvernement qu'en quelques générations, l'orgueil de la liberté y redevienne la pierre angulaire de l'édifice social », (p. 94).

La formule à laquelle aboutit en somme l'étude de M. van Gennep est celle-ci : « l'Allemagne et ses alliés vivent encore sous le régime de l'exploitation et de la subordination, alors que les peuples vraiment civilisés veulent organiser le régime de la coopération, fondée sur la liberté. Tel est le grand secret de la civilisation française et anglaise moderne », (p. 97), qui rend possible la solution du problème des Etats-Unis d'Europe.

Les savants ostwaldiens se feront tirer l'oreille avant d'admettre le principe auquel aboutit, au terme de son enquête, le distingué professeur de Neuchâtel; ils pourront répondre par de gros volumes, massifs et compacts, au coup droit qui vient de leur être porté avec netteté; ils amasseront les textes qu'ils ne manqueront pas de commenter sans fatigue; il en est un que je leur recommande particulièrement, qu'il faut se garder d'oublier; il est de la main même de celui qui a découvert le facteur de l'organisation et du rendement maximum des énergies collectives; le voici : « il n'existe pas d'heureuse sélection au moyen de la guerre et des autres manifestations de la violence, mais bien une mauvaise sélection, la guerre et ses conséquences favorisant les natures violentes et ennemies du droit ». Cette phrase porte la date de 1913; et le manifeste des intellectuels allemands est de 1914; qu'on se le dise!

F. B.

Stéphane Piot, **Gabriele d'Annunzio et la politique nationale en Italie** (Extrait de la « Revue des sciences politiques du 15 août 1915 »), Paris, Alcan, 1915. In-8°, 30 p.

M. Piot commence par nous entretenir de la Triple Alliance à laquelle accèda l'Italie, de l'Irredenta, du nationalisme, de l'Italianità, ce sentiment que le nationalisme « fit sien et éleva à la hauteur de l'action ». Il nous parle ensuite de Gabriel d'Annunzio qui fraya le chemin au nationalisme et lui fournit des arguments. Ce n'est donc pas du point de vue littéraire qu'il juge d'Annunzio. Mais chez ce grand Latin littérature et politique se mêlent. M. Piot nous présente d'abord le chantre de l'Adriatique et des Abruzzes, de Venise, de Florence et de Rome, puis l'auteur des *Odes navales* où paraît Trieste, puis le poète qui reçut des mains de Carducci la torche symbolique (p. 29), le poète qui célébra les héros italiens, Dante, Bellini, Verdi et Garibaldi, qui célébra la conquête de Tripoli et l'attaque des Dardanelles. L'étude de M. Piot est courte, un peu courte, mais intéressante et suggestive; il joint le goût au savoir, et ses citations sont heureuses. On ne peut lire sans émotion les vers d'Annunzio sur la

France : « O douce France, ô notre unique sœur, pour la muette espérance qui se penche sur les eaux de la Moselle », et qui de nous ne s'écriera avec lui — avec une très légère variante — : « France, remplis le ciel de toutes tes ailes, et toi, Italie, de tes ports pousse sur la mer tes puissants vaisseaux ! »

Arthur Chuquet.

Gabriel Faure, **Paysages de guerre**. Champs de bataille de France et d'Italie. Paris, Perrin, 1916. In-8°, 160 p. 2 fr. 50.

Cette suite de *Paysages* mêle aux impressions de nature et d'art des impressions de guerre. L'auteur a visité en France les récents champs de bataille : il est allé de Montmirail à Sézanne et il a visité Sermaize, Reims, Valmy. Il évoque, en outre, ses souvenirs d'Ypres — pauvre et silencieuse Ypres où il marchait sur la pointe des pieds pour ne pas faire trop de bruit ! — du Tyrol, de la Haute Vénétie, du pays de Titien, de la région des Dolomites, de Rimini, de Saint-Marin, du lac de Garde. Enfin, il retrace un des plus curieux épisodes de la marche de Napoléon en 1815, l'épisode de Laffrey, et on le remerciera d'avoir publié (p. 151-152) les impressions d'un témoin de la scène.

Menues observations du lecteur et critique.

P. 22, M. Faure n'a pas eu de chance en citant un passage des carnets allemands naguère publiés. Il juge monstrueuse la phrase suivante : « Aujourd'hui lancement de grenades incendiaires dans les maisons. Le soir, chant du choral *Maintenant remerciez tous Dieu.* » L'auteur du carnet assiste de loin au bombardement de Dinant ; il voit, à l'aide d'une lorgnette, « des obus tomber dans les maisons » (telle est la traduction exacte ; l'affaire passe pour une victoire, et au soir d'août 1914, comme au soir de Sedan, les soldats chantent l'hymne « *nun danket alle Gott* ».

P. 41 lorsque Gœthe disait à Eckermann que ce n'était pas sa manière d'écrire des chants de guerre et de rester dans son cabinet et lorsqu'il ajoutait : « Ecrire au bivouac quand on entend, la nuit, hennir les chevaux ennemis, à la bonne heure ! », il ne faisait pas un retour sur lui-même et il ne prétendait pas avoir écrit de nuit près d'un feu de bivouac au hennissement des chevaux ennemis. Reportons-nous au texte : « Ecrire des chants de guerre, dit Gœthe, et rester assis dans ma chambre ! Voilà quelle aurait été ma manière ! Non : au bivouac, là où, la nuit, on entend hennir les chevaux des avant-postes ennemis ; voilà qui m'aurait plu ! Mais ce n'était pas ma vie et ce n'était pas mon affaire ; c'était celle de Théodore Körner. »

Id. Dire de la campagne de 1792 que « rarement guerre plus fut charmante à suivre », c'est bien exagérer. De Longwy à Grandpré ou à Valmy, passe encore. Mais le camp de la Lune et la retraite !

P. 44, à propos de l'incendie des maisons, il aurait fallu ajouter cette remarque de Gœthe : « la chose fut blâmée, mais elle ne pouvait

être changée; du moins on protégea les vignes, et on avançait ainsi, tantôt en amis, tantôt en ennemis ».

P. 45, « on se façonne ainsi à l'hypocrisie ». L'auteur a raison de se défier de sa traduction de la *Campagne de France*; il y a dans le texte de Gœthe : « par là naît une sorte d'hypocrisie qui a un caractère particulier et qui se distingue de toute autre hypocrisie ».

P. 62, Udine n'a pas été « toujours délaissée » et Desaix dans son *Journal* fait de la ville une description qui mérite d'être connue.

P. 131, « Son chirurgien Emery » ; Emery était, non pas chirurgien de Napoléon, mais chirurgien de la garde, et nous sommes informés de ses faits et gestes ; il quitte Castellane, le 3 mars à midi, pour arriver le 5 à Grenoble à la même heure.

P. 135, (et ailleurs) le chef de bataillon envoyé par Marchand s'appelait Lessard et non *Delessart* et il n'avait pas vu les batailles d'Egypte.

P. 142, la relation de l'événement, insérée par Stendhal dans les *Mémoires d'un touriste*, est, non pas de Stendhal, mais de Crozet qui la dicta mot pour mot à son ami.

P. 146, l'aide-de-camp Randon n'a pas *ordonné* de tirer, n'a pas commandé *en joue* et *feu* ; il ne le pouvait pas ; il venait simplement aux nouvelles, et lui-même l'affirme à la fin de 1815.

Au reste, la lecture de ce petit volume est très agréable : l'auteur a la touche légère, et, chose difficile ! il sait être intéressant et instructif tout ensemble.

Arthur Chuquet.

— Le bulletin d'autographes Noël Charavay n° 466 contient, entre autres pièces : 1° une lettre du comte d'Artois à Viménil, 25 mai 1800 (il attend Pichegru dans le commencement du mois prochain); 2° une pièce du 11 novembre 1789, signée d'Anton (et non Danton); 3° un récit qu'Olympe de Gouge fait, le 27 novembre 1788, de ses démêlés avec la Comédie Française; 4° une lettre du Balafré qui compare Chaumont et Langres : Langres où les habitants « doucement trafiquent, s'enrichissent » et Chaumont qui n'est « marchande ni de passage » et où jeunes et vieux ont « fait leur habitude à la chicanerie » ; 5° une lettre de Paul Hervieu relative à l'affaire Dreyfus, 25 septembre 1899 (« je ne cesse pas de croire au triomphe immédiat de la vérité ») ; 6° une lettre de Lasalle, 20 mars 1808 (l'Empereur vient de lui faire une dotation : « c'est d'une magnificence étonnante »); 7° une lettre de Marchena sur son arrestation et expulsion ; 8° une lettre de Bonaparte à Haller, 27 prairial an V (indique les dispositions à prendre pour assurer le prêt de l'armée et faire passer de l'or en France); 9° une lettre de Mme de Pompadour à Voltaire, 17 juin 1745 ; 10° une lettre de Proudhon à Joseph Garnier, 23 février 1844 (il expose son système, approuve Malthus, professe la spiritualité en amour, condamne la « lasciveté » de son temps et cet « étalage de tendresse », ces « expressions brûlantes » qui sont l'effet d'une « excitation érotique », ce libertinage des cœurs : on a « matérialisé l'amour » et « nous sommes devenus grossiers »); 11° une lettre de Mme Roland à Mentelle, octobre 1793; 12° une lettre de Talleyrand accompagnée d'un terrible jugement de Boissy d'Anglas sur cet homme « sans conscience et sans principes ». — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 octobre 1915.* — M. Chavannes, président, annonce la mort de M. Wolfgang Helbig, associé étranger de l'Académie, décédé à Rome le 5 octobre.

M. Pottier communique quelques chapitres d'un livre sur l'histoire du département des Antiquités orientales au Musée du Louvre. Il fait d'abord l'historique des découvertes de Botta en Assyrie, de Saulcy et du duc de Luynes, de Renan et de Clermont-Ganneau en Phénicie et en Palestine, de Guillaume Rey et du marquis de Vogüé dans l'île de Chypre, qui ont constitué les sections assyrienne, phénicienne, judaïque et chypriote. Il abordera ensuite la constitution du Musée chaldéen avec les fouilles de Sarzec et de Cros, celle du Musée élamite et perse avec les travaux de la mission Dieulafoy et de la mission de Morgan, du Musée ibérique avec les recherches en Espagne d'Arthur Engel et de Pierre Paris. Il montre ce qu'est devenu, en moins d'un siècle, un département qui vers 1817 possédait un monument oriental et qui en compte plus de 30,000 aujourd'hui. — MM. Babelon, Clermont-Ganneau et Maspero présentent quelques observations.

M. A. Moret, conservateur du Musée Guimet, communique l'interprétation d'une inscription hiéroglyphique récemment découverte. Elle provient d'un fonctionnaire du Moyen Empire thébain, qui raconte comment il a constitué une maison de commerce et une exploitation agricole avec ses ressources personnelles. Ce texte présente de l'intérêt pour l'histoire de la propriété en Egypte. — M. Maspero présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 octobre 1915.* — M. Pottier continue sa communication sur l'histoire du département des Antiquités orientales au Musée du Louvre. Il insiste sur les avantages multiples que présente, pour un musée, la voie des enrichissements par le moyen de fouilles scientifiques, plutôt que par des achats dans le commerce. — MM. Cuq, Babelon et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

M. Bernard Haussoullier étudie la guerre et la suspension des tribunaux dans la Grèce antique. Il montre combien la guerre a peu troublé la vie des tribunaux à Athènes, où ils étaient pourtant si nombreux et où tous les citoyens devaient le service militaire de 18 à 60 ans. Il n'en allait pas de même dans d'autres cités, notamment à Delphes où les tribunaux étaient fermés quand les deux tiers des citoyens servaient hors des frontières, et en Béotie où le cours de la justice fut si souvent et si longtemps interrompu dès la fin du IIIe siècle a. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 octobre 1915.* — M. le comte Durrieu signale un superbe missel romain qu'il a jadis étudié à la Bibliothèque de Munich. Ce missel, copié en Italie en 1374, renferme des peintures signées du miniaturiste Niccolo di Giacomo. M. Durrieu a découvert qu'en 1402 ce manuscrit se trouvait en France, chez le duc Jean de Berry, frère du roi Charles V. Puis il a reconnu que des armoiries du duc de Berry, qui se voient en tête du texte, recouvraient un blason plus ancien, blason du premier possesseur pour qui le manuscrit fut enluminé. Enfin, grâce à une mention d'un des inventaires du duc de Berry, il a retrouvé le blason primitif, qui est celui de Pierre d'Estaing, archevêque de Bourges depuis 1367, cardinal en 1370 et mort en 1377. — M. Durrieu rappelle en outre que Dante a immortalisé un miniaturiste de son temps, Oderisi da Gubbio ; or un des très rares documents d'archives où l'on trouve le nom d'Oderisi est relatif à des manuscrits que trois Français, étudiants à Bologne, firent expédier de Bologne à Paris en 1369.

M. Omont donne lecture d'une étude sur les missions remplies en Orient, de 1840 à 1855, par Minoïde Mynas, chargé par Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, de rechercher des manuscrits dans les couvents de Salonique, de Serrès, du mont Athos et de Trébizonde. Les missions de Mynas, dont le nom reste attaché à la découverte des manuscrits des Fables de Babrius et du traité de la Gymnastique de Philostrate, eurent pour résultat l'envoi de près de 200 manuscrits grecs à la Bibliothèque nationale.

M. Moïse Schwab lit une note sur une coupe portant une inscription magique chaldéenne, de la collection de M. le Dr Pozzi.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 novembre 1915.* — M. Héron de Villefosse communique, de la part du lieutenant Louis Chatelain, actuellement au Maroc, le texte d'une inscription latine découverte à Volubilis. Elle concerne un personnage appelé M(arcus) Valerius Severus, commandant des troupes auxiliaires envoyées contre Aedemon, affranchi du roi Ptolémée. Aedemon avait soulevé la Maurétanie pour venger la mort de son maître assassiné par ordre de Caligula. On savait seulement, par une phrase de Pline, que cette révolte avait eu lieu au commencement du règne de Claude. Le nouveau texte fait connaître le nom du vainqueur d'Aedemon, de celui qui rétablit le calme dans la province. A la suite d'une mission auprès de l'empereur Claude, M. Valerius Severus avait obtenu pour les habitants de Volubilis le droit de cité

romaine, le *connubium* avec des femmes étrangères et une immunité temporaire pour les détenteurs de certains biens. Fils d'un indigène qui portait le nom punique de Bostar, il était devenu citoyen romain et était inscrit dans la tribu Galeria.

M. Héron de Villefosse fait ensuite connaître, de la part de M. H. Rouzaud, le texte d'une épitaphe récemment extraite du mur de l'hôtel de ville de Narbonne et concernant un négociant romain de cette localité.

M. le comte Paul Durrieu termine sa communication sur le Missel du cardinal d'Estaing.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 novembre 1915.* — M. Edouard Chavannes, président, annonce la mort de M. Noël Valois, membre ordinaire de l'Académie depuis 1902, décédé le 11 novembre.

La séance est levée en signe de deuil.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 novembre 1915.* — M. Edouard Chavannes, président, retrace brièvement la vie et les œuvres de M. Noël Valois, membre ordinaire de l'Académie. — Il annonce ensuite la mort de M. Michel Bréal, membre ordinaire de l'Académie depuis 1875, décédé le 25 novembre.

La séance est levée en signe de deuil.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 décembre 1915.* — M. Jullian communique les résultats des travaux de M. Commont, directeur d'école à Saint-Acheul. Avec l'aide de la municipalité d'Amiens et de M. Fiquet, sénateur et maire, il a mis au jour un puits gallo-romain de dimensions inusitées (8 m. 50 d'ouverture et 37 de profondeur).

M. Collignon lit un travail sur l'emplacement du hiéron de Cécrops à l'Acropole d'Athènes. Les inscriptions relatives aux travaux de l'Erechtheion le signalent dans le voisinage immédiat du portique des Corés. Les travaux de la Société archéologique d'Athènes pour la restauration de l'Erechtheion ont permis d'arriver à plus de précision. Certaines particularités de construction dans le mur ouest témoignent que l'architecte du temple avait subi la nécessité de respecter un petit monument qu'il ne pouvait ni détruire ni déplacer. C'était, selon toute vraisemblance, un tombeau ancien datant de l'époque mycénienne, et que la tradition identifiait avec la sépulture de Cécrops, le premier roi légendaire d'Athènes. Le nom de Cécropion désignait à la fois le tombeau et une enceinte consacrée, limitée d'un côté par le Pandroseion et de l'autre par le soubassement de l'Hécatompédon.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie des fouilles que son correspondant le R. P. Delattre, poursuit dans une vaste basilique chrétienne, qui ne comportait pas moins de sept nefs. Il est probable qu'il est sur l'emplacement d'une des basiliques de saint Cyprien, celle dont parle Procope, qui avait été occupée par les Vandales. Les noms relevés sur certaines épitaphes tendraient à le faire croire. Dans le sous-sol il a rencontré quelques inscriptions païennes : l'une d'elles, qui a un caractère votif, mentionne un temple de la Sécurité et permet de croire que la basilique chrétienne fut construite sur l'emplacement de ce temple païen.

M. George Foucart, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, lit une note sur les travaux et publications de cet Institut durant l'année 1915 et les projets que l'on essaiera de réaliser en 1916, dans la mesure où le permettront les événements.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 décembre 1915.* — M. Paul Monceaux communique un mémoire sur les recensions africaines du *Liber genealogus.* Il montre comment cette chronique a été composée en Italie ou en Gaule vers la fin du IVe siècle, comme elle a été remaniée à Carthage vers 406 par un Donatiste, et comment quatre recensions successives en ont été données par d'autres Donatistes en 427, en 438, en 455 et en 463.

M. Henri Omont fait la seconde lecture de son mémoire sur Minoïde Mynas et ses missions en Orient.

M. Henri Cordier commence la lecture d'un travail intitulé : *Annales de l'hôtel de Nesle* (*Collège des Quatre-Nations — Institut de France*).

Après un comité secret, M. Chavannes, président, annonce que l'Académie a élu M. Paul Fournier membre de la commission de l'histoire littéraire de France et M. Antoine Thomas membre de la commission des Chartes et diplômes, en remplacement de M. Paul Viollet, décédé.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Z
1007
R45
n.sér.
t.79-80

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

G.E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)